

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ET

UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE (France)

DES IMAGINAIRES RIVAUX
NATIONALISMES BRITANNIQUES ET ÉCOSSAIS, CANADIENS ET QUÉBÉCOIS

THÈSE

PRÉSENTÉE EN COTUTELLE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

JÉRÉMY ELMERICH

LE 14 MARS 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Thèse de doctorat
Pour obtenir le grade de Docteur de
L'UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE
l'INSA HAUTS-DE-FRANCE
et de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Présentée et soutenue par Jérémy ELMERICH.
Le 18/12/2023, à Montréal

École doctorale :

École doctorale Polytechnique Hauts-de-France (ED PHF n°635)

Équipe de recherche, Laboratoire :

Laboratoire de Recherche Sociétés & Humanités (LARSH)

DES IMAGINAIRES RIVAUX

Nationalismes britanniques et écossais, canadiens et québécois

JURY

Président du jury

- Beauchemin, Jacques. Président du jury. Professeur associé, Université du Québec à Montréal.

Rapporteurs

- Cardinal, Linda. Rapporteur. Professeure, Université de l'Ontario français et Professeure émérite, Université d'Ottawa.

- Dieckhoff, Alain. Rapporteur. Directeur de recherche, Science Po-Paris.

Examineurs

- Duclos, Nathalie. Examineur. Professeur des Universités, Université Toulouse-II Jean Jaurès.

- Laforest, Guy. Examineur. Professeur émérite, Université Laval.

- Leydier, Gilles. Examineur. Professeur des Universités, Université de Toulon.

Co-directrice de thèse : Camp Pietrain, Edwige. Professeur des Universités, Université Polytechnique des Hauts-de-France.

Co-directeur de thèse : Gagnon, Alain-Gustave. Professeur, Université du Québec à Montréal.

PhD Thesis

Submitted for the degree of Doctor of Philosophy from
UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE
INSA HAUTS-DE-FRANCE

And **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

Presented and defended by **Jérémy ELMERICH**

On 18/12/2023, Montréal

Doctoral school:

École doctorale Polytechnique Hauts-de-France (ED PHF n°635)

Research team, Laboratory:

Laboratory of Research on Societies and Humanities (LARSH)

ON RIVAL IMAGINARIES

British and Scottish, Canadian and Quebec Nationalisms

COMPOSITION OF THE JURY

President of jury

- Beauchemin, Jacques. Chairman. Associate Professor, Université du Québec à Montréal.

Reviewers

- Cardinal, Linda. Reviewer. Professor, Université de l'Ontario français and Emeritus Professor, Université d'Ottawa.

- Dieckhoff, Alain. Reviewer. Research Professor, Science Po-Paris.

Examiners

- Duclos, Nathalie. Examiner. Professor, Université Toulouse-II Jean Jaurès.

- Laforest, Guy. Examiner. Professor, Université Laval.

- Leydier, Gilles. Examiner. Professor, Université de Toulon.

Thesis co-director : Camp Pietrain, Edwige. Professor, Université Polytechnique des Hauts-de-France.

Thesis co-director : Gagnon, Alain-Gustave. Professor, Université du Québec à Montréal.

RÉSUMÉ

À travers une sociologie historique comparative dans laquelle s'insère une analyse des discours référendaires, la présente thèse vise à analyser l'évolution du nationalisme au cours de la modernité. À travers les cas écossais et britannique, québécois et canadiens, et à l'appui d'un effort d'opérationnalisation du concept d'imaginaire national, nous mettons au jour les mutations affectant un phénomène protéiforme, tant dans ses expressions indépendantistes/souverainistes qu'unionistes.

Mots-clés : Nation ; Nationalisme ; Identité nationale ; Imaginaires ; Mémoire ; Rivalité ; Angleterre ; Écosse ; Royaume-Uni ; Grande-Bretagne ; Québec ; Canada ; Référendum ; Autodétermination ; Fédéralisme ; Indépendantisme ; Souverainisme ; Unionisme.

ABSTRACT

Through a comparative historical sociology that includes an analysis of referendum discourse, this thesis analyzes the evolution of nationalism in modern times. Through the Scottish, British, Quebecois and Canadian cases, and supporting an effort to operationalize the concept of national imaginary, we bring to light the mutations affecting a protean phenomenon, both in its independentist/sovereigntist and unionist expressions.

Keywords: Nation; Nationalism; National Identity; Imaginaries; Memory; Rivalry; England; Scotland; United Kingdom; Great Britain; Quebec; Canada; Referendum; Self-Determination; Federalism; Independence Movement; Sovereignty; Unionism.

REMERCIEMENTS

Au moment de conclure une thèse, l'exercice des remerciements n'est pas des plus simples. En effet, au terme d'un parcours doctoral, au gré des épreuves et des moments de joie que compte la vie universitaire, dans ces derniers instants comme étudiant et dans les premiers comme chercheur, *a fortiori* dans le cadre d'une cotutelle, le temps a passé et les personnes avec lesquelles j'ai cheminé sont nombreuses. Il serait ici difficile de toutes les recenser. Aussi ces remerciements doivent donc débiter par des excuses envers tous ceux que le tumulte d'un temps de vertige aura pu faire échapper au bon souvenir immédiat.

L'idéal quand on ne sait pas où débiter est souvent de commencer par le commencement et d'en revenir aux temps premiers de cet itinéraire. C'est donc à Edwige Camp Pietrain que s'adressent ces premiers remerciements, pour son accompagnement dont l'origine remonte à 2016, alors que je conclusais mon mémoire de maîtrise. Vient ensuite Alain-G. Gagnon, qui m'a accueilli à la Chaire de recherche en études québécoises et canadiennes d'une manière telle que je n'aurais pu l'imaginer et moins encore l'espérer au moment de quitter la France, en 2018. Bien de mes camarades rencontrent des difficultés, des relectures tantôt tardives, tantôt perçues comme étant injustes. Mon cas est aux antipodes de cela. Dans le cadre de mon doctorat et de mes recherches, j'ai bénéficié de sa part d'un appui constant, infaillible, d'une relecture attentive et de critiques aiguisées. Si je les ai toujours reçues avec satisfaction, c'est que l'attention minutieuse portée à mon travail et le ton même de ces observations laissait paraître un respect que je ne pouvais que rendre. En l'occurrence, sa critique de mon travail n'a jamais été confondue avec celle de ma personne, et je n'ai jamais pris l'une pour l'autre. J'ai toujours pensé que ce qui pâlit de ses inexactitudes ne saurait rayonner par son ingéniosité. C'est en ce sens que j'ai toujours reçu comme un bienfait les commentaires portés à mon travail.

Il me faut encore remercier les institutions au nom desquelles ces deux mentors ont pu diriger mon travail. Au sein de celles-ci, je dois donc remercier le personnel administratif de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, anciennement Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, et de l'École doctorale de SHS de l'Université de Lille, auprès de laquelle a été effectuée ma première inscription. J'exprime ici ma gratitude envers Sophie Ballet, Marielle Maréchal et Marie-Hélène Frappart dont la disponibilité et la bienveillance ont été d'un support parfois déterminant. Ayant passé le plus clair de mon ère doctorale à l'Université du Québec à Montréal, de semblables remerciements vont à Nina Mohea Escoute et Lysa Brunet, ainsi qu'aux directeurs et directrices successifs du doctorat et du Département de science politique, parmi lesquels Jean-Guy Prévost,

Christian Deblock, Caroline Patsias et Carole Clavier. Des remerciements tout particuliers vont également aux compagnons de route de mon directeur, au premier rang desquels Olivier de Champlain à qui un hommage discret est rendu dans cette thèse. Qu'il me soit également permis de remercier Victor Reyes Bruneau, Camille Ranger et Sophie Grenier. Votre professionnalisme, votre sens de l'humour souvent, votre sympathie toujours sont des richesses inestimables pour chacune et chacun d'entre nous.

Je dois encore saluer le concours financier, indispensable à la réalisation de ce travail doctoral et de mes recherches, de plusieurs organismes. Parmi ceux-ci figurent notamment la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes, le Centre de recherche sur la diversité et la démocratie, la Société québécoise de science politique, la Fondation de l'UQAM, le Département de science politique de l'UQAM, l'Institut d'études internationales de Montréal, ou encore le Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales.

Par les événements scientifiques nombreux et éminemment stimulants auxquels j'ai pu assister et participer, j'ai rencontré des chercheuses et des chercheurs dont les échanges m'ont considérablement nourri. La spécificité du contexte québécois – et ce sera là ma seule comparaison – *fait que* l'accessibilité à ces chercheurs de renom et la générosité qu'ils démontrent dans l'art de la conversation fait porter l'estime à la lisière de la sympathie. Il serait bien sûr trop long de les nommer, mais je tiens à saluer ici André Lecours qui posa le tout premier regard sur mes travaux, son compère Daniel Béland dont le soutien des derniers mois me vaut une dette que j'escompte bien solder un jour, et Geneviève Nootens dont les travaux ont toujours été une formidable source d'inspiration. J'oserais également louer conjointement la prévenance de Joseph Yvon Thériault et Gérard Bouchard, qui m'ont accueilli avec bienveillance sur le terrain de leurs travaux, où leurs disputes intellectuelles, au sens le plus noble du terme, éclairaient le débat public au Québec bien avant que je n'y atterrisse. Ma gratitude va également à l'Université de Bordeaux, et tout particulièrement à Philippe Claret, dont la bienveillance est à peu près sans égal. Sa confiance dans mes capacités, sa générosité, ses encouragements ont été un puissant carburant de ma réussite, depuis plusieurs années déjà.

Je dois encore remercier les membres du corps professoral de l'Université de Sherbrooke. C'est notamment à Guillaume Rousseau et à Catherine Côté que je dois d'enseigner depuis maintenant deux ans dans cette formidable institution, eux dont la confiance m'honore. Il me faut encore y remercier le personnel administratif du DESS en Droit et Politique appliqués de l'État, de la Faculté de droit et de l'École de Politique Appliquée. Leur accueil a toujours été des plus chaleureux et bienveillant. C'est aux côtés d'Hugo Loiseau, de Mathieu Arès, de Karine Bolduc et de Nadine Elmir, de Jean-François Daoust, de Joanie Bouchard, et de mon ami Dave Guénette que cette thèse a été conclue.

De même, je souhaite également saluer mes compagnons de route, avec lesquels j'ai énormément appris, tant intellectuellement que personnellement. Il me serait ici impossible de toutes et tous les citer. Je saluerai néanmoins collectivement tous mes camarades côtoyés au doctorat. À cet égard, je m'en voudrais de ne pas nommer les derniers arrivés auprès de la CREQC, que sont Pablo Ouziel, Amine Brahim, Bruce McKenna, mais aussi Anne Thériault, Hugo Talbert. Jean-Pierre Roy, Oscar Berg, Gaël Rajotte-Soucy, Gustavo Gabriel Santafé et David Sanschagrin. Leur contact a toujours été remarquablement riche par la diversité de leurs points de vue. Avant eux, je voudrais saluer Gauthier Mouton, Catherine Viens, Guillaume Lamy et Félix Mathieu, qui ont été ma porte d'entrée sur le Québec et avec qui j'ai partagé plus qu'un bureau pendant deux années inoubliables. Ces premiers temps ont forgé des amitiés sincères, dont les liens se distendent parfois, mais nous ramènent le plus souvent à l'abri de l'effet du temps, de désaccords entendus et de mésententes consenties. Leur force tient précisément à l'honnêteté intellectuelle et à la franchise ayant toujours prévalu dans nos échanges ; sans complaisance aucune. Je dois aussi citer quelques amis de toujours tels Guillaume Mulic, Kévin Boyer, Rémy Couthures et Lucie Courbe, ou Éric Vezin qui fut le premier à me parler du Québec et avec qui je suivis le référendum écossais en 2014, ainsi que Camille Delpech, Hubert Rioux, Margaux Marmignon, avec qui les échanges sur ces sujets comptent comme un privilège auquel s'est joint celui de l'amitié. Un autre compagnon de route à qui je dois beaucoup n'est autre que Thibaut Dauphin, connu à l'Université de Bordeaux, un chercheur remarquable et un ami qui ne l'est pas moins. Lui aussi relecteur attentif de mes écrits, il a été de toutes mes batailles, depuis notre maîtrise effectuée ensemble, puis la fondation des *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs* et de l'AJCC – dont je salue les membres – jusqu'à la dernière ligne droite de cette thèse de doctorat. J'ai cessé de compter les projets bâtis ensemble, et je n'ai pas assez de doigts pour compter ceux qui viendront encore. Je tiens enfin à remercier Stéphan Giroux, Jaime Luis Colan et Alexandre Giroux, famille d'adoption et spectateurs de mon apprentissage du Québec. Le chemin de la vie a placé, à l'aube de mon doctorat, un poids dont je ne me suis jamais défait. Je le dois à chacun d'entre vous de l'avoir senti plus léger.

Sur cette note finalement personnelle, je dois à présent conclure des remerciements qui s'étendent et mériteraient sans doute de se prolonger encore. Sans craindre de me contredire cette fois-ci, je reviendrai au commencement et à mes parents, qui m'ont soutenu en présence, en pensée et en souvenir pendant tout le cours de mes études. J'en passerai par mes sœurs, qui m'ont accompagné, suivi de près ou de loin ; nos chamailleries ont traversé avec bonheur le cours des années. Je saluerai mes oncles, tantes, cousines et cousins, et bien sûr mes grands-parents : à ma grand-mère, qui m'en voudra de l'appeler ainsi, spectatrice toujours attentive des couleurs de l'automne et lugeuse invétérée ; et à mon grand-père, qui m'a accompagné par la lecture depuis Gelucourt et Tarquimpol jusqu'au

Québec et aux frontières de l'Acadie. Vous êtes mes modèles. À Marion enfin, avec qui, de part et d'autre de l'Atlantique, j'ai vécu ces trois dernières années et qui a vécu avec moi les difficultés et les joies du quotidien ; j'en veux vivre encore.

À vous toutes, à vous tous, je vous dis merci.

À mes grands-parents,

À ma mère,

Et à mon père aussi.

AVANT-PROPOS

Né en France en 1991, je suis pour ainsi dire de la « Génération 1998 », de celle qui a vu et vécu le mythe d'une France « black-blanc-beur » ; biberonné au patriotisme footballistique, éduqué dans un modèle d'école de la République. En poursuivant ma route, peu après cet événement en survenait un autre, de nature toute différente. En 2002, le Front national de Jean-Marie Le Pen parvenait au second tour de l'élection présidentielle pour la première fois. Depuis lors, la France a semblé traversée par une profonde crise politique, démocratique, identitaire. Cinq ans plus tard, Nicolas Sarkozy était élu. Il ouvrait alors un débat sur l'identité nationale qui n'a cependant jamais eu lieu. Bien vite, il fut dominé par les éléments les plus radicaux de la discussion, testant ses frontières de leurs dispensables audaces où l'arrière-pensée empêchait la pensée elle-même. Le thème s'effondrait dans les écarts et les excès, et la question restait en suspens, comme interdite.

Les deux principaux partis m'apparaissaient incapable de répondre à une crise de l'identité nationale qui n'en finissait pas. La droite semblait prise, sous l'ère Sarkozy et sous l'influence de la Nouvelle droite, dans le piège de ses propres outrances. Cette question posait un malaise peut-être plus évident encore au sein du Parti socialiste. Au cours des années 2000, pour ses responsables, seule une réponse économique paraissait en mesure de répondre au malaise social qui agitait la société française. Sous la formule éculée de François Mitterrand (« Le nationalisme, c'est la guerre ! »), les acteurs rejetaient du même revers de main le nationalisme – tout entier – et la nation dont ils se refusaient à parler, alors même que sa souveraineté s'affaissait dans le contexte de l'intégration européenne. Le Front national se stabilisait à des niveaux élevés et s'essayait même, à l'occasion, à l'emploi d'un discours républicain rebutant de plus en plus le PS, notamment sous l'influence du *think tank* Terra Nova, comme le constatait naguère le regretté Laurent Bouvet. D'un côté, la nation se trouvait omniprésente, de l'autre, elle était absente.

Par-delà ces positions, c'est l'incapacité à se saisir adéquatement de ces enjeux qui frappait alors, s'accompagnant d'une coupure allant croissant entre le peuple et ses élites politiques, qui parlaient un langage de plus en plus technique et de moins en moins susceptible de porter parmi la société et tout particulièrement parmi les classes populaires. Cette incapacité à parler au plus grand nombre m'interrogeait déjà sur le fond d'une question qui occupe la présente thèse de doctorat : celle du discours politique, de sa rationalité et de la part d'imaginaire qu'il est capable ou incapable de suggérer.

La coïncidence de la crise économique avec le début de la crise migratoire à la fin des années 2000 ne faisait que renforcer ces positions antagonistes sur fond d'une interminable crise de la représentation, dissimulant mal une crise *des* représentations.

Quelques années plus tard, tandis que j'entamais ma maîtrise en science politique à l'Université de Bordeaux, j'étais interpellé par la tenue d'un référendum en Écosse. Connaissant alors mal le Royaume-Uni, j'étais surpris d'apprendre qu'une telle chose fut possible. Je laissais pendant quelque temps cette échéance à mon indifférence, puis m'y intéressais un peu par hasard, jusqu'à la suivre quotidiennement sur les chaînes britanniques auxquelles j'avais accès, jusqu'à veiller jusqu'aux petites heures du matin pour assister en direct aux réactions des principaux protagonistes de la campagne. Ce qui me frappait alors, c'était le fait même que l'on évoque avec tant d'emphase la nation, que l'on revendique même son nationalisme.

Depuis une France devenue allergique à l'un et à l'autre de ces deux termes, une telle chose dénotait jusqu'à perturber. Je me mis alors à chercher à comprendre comment l'on pouvait, en 2014, se réclamer d'un tel principe. Cette interrogation très innocente était le questionnement à l'origine de mon mémoire de maîtrise, qui portait sur la place du nationalisme dans le discours du Scottish National Party. J'y découvrais que pour parvenir à faire triompher le clivage national dans la vie politique écossaise, le SNP avait pris le relai du clivage économique et de la question européenne, mais avait également considérablement modifié les soubassements identitaires à l'appui de l'idéologie portée par ce parti.

C'est sur des fonds bien différents que cette thèse de doctorat a débuté, bien avant son heure. Depuis quelques décennies donc, les discours politiques occidentaux attestent d'un basculement du mystique au technique, de l'assèchement des imaginaires collectifs au-devant d'une raison démocratique où la norme paraît corseter un sujet politique. Celui-ci peine parfois à se définir, pris qu'il est dans la tenaille de l'affranchissement croissant de l'individu de ses attaches collectives à l'échelle d'un État, et d'une mondialisation qui relativise toujours plus les frontières terrestres, les clôtures sociales et les limites imaginées qui les soutiennent. Cette complexification du propos qui est la résultante d'un changement profond de la sociologie du personnel politique, trahit en vérité une technicisation de l'appareil d'État, où la notion d'efficacité, selon les termes d'une téléologie wébérienne, a succédé dans le discours à la solidarité qu'il a aussi pour tâche d'incarner.

Ce raffinement des missions de l'État que révèle en vérité le discours politique, a des implications notables quant aux débats qui nous occupent, au socle de l'identité comme à l'exercice de la démocratie qu'elle soutient encore. Cette tendance reflète et s'inscrit dans la trajectoire de la modernité, soulevant la question, qui nous occupe ici au plus haut point, de la construction sociale du

sujet politique. Quelles références emprunte-t-il ? Dans ce contexte où se confrontent l'hyperfactuel et le post-factuel, comment la nation peut-elle encore se raconter ? Dans un contexte parfois hostile à cette dernière, sur quels fondements la démocratie peut-elle se pratiquer ?

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	V
ABSTRACT	VI
REMERCIEMENTS	IX
AVANT-PROPOS	XVII
TABLE DES MATIÈRES	XXI
INTRODUCTION	1
<i>I – Les cas à l'étude</i>	<i>10</i>
<i>II – Une revue de la littérature</i>	<i>16</i>
<i>III – Le cadre conceptuel</i>	<i>28</i>
<i>IV – Le cadre théorique</i>	<i>36</i>
<i>V – Cadre méthodologique</i>	<i>46</i>
PARTIE 1 : TRAJECTOIRES SOCIOHISTORIQUES DU NATIONALISME	61
CHAPITRE 1 : LE NATIONALISME AVANT L'ÉTAT : RIVALITÉS DYNASTIQUES ET COLONIALES	65
<i>I – De joutes dynastiques en rivalités identitaires</i>	<i>66</i>
<i>II – Le colonialisme, ou l'extension du domaine de la souveraineté</i>	<i>71</i>
<i>III – La guerre fait la nation : quand l'antagonisme devient inimitié</i>	<i>78</i>
CHAPITRE 2 : LA GÈNESE DE L'ÉTAT : ENTRE AUTONOMIES ET CONJUGAISONS IDENTITAIRES	87
<i>I – L'union et la conception du projet identitaire de l'État</i>	<i>89</i>
<i>II – L'unionisme et le fédéralisme triomphants</i>	<i>94</i>
<i>III – Le nationalisme culturel, ou le cantonnement de l'identité hors du politique</i>	<i>100</i>
CHAPITRE 3 – LA CONSECRATION DE RAPPORTS DE FORCE IMAGINÉS.....	109
<i>I – La lente repolitisation des identités nationales écossaise et québécoise</i>	<i>110</i>
<i>II – L'État-providence et la reconstruction d'une référence</i>	<i>116</i>
<i>III – Le néonationalisme : tournant identitaire et prolongement politique</i>	<i>121</i>
CHAPITRE 4 : L'ESSOR DU NEONATIONALISME	135
<i>I – La montée en puissance des véhicules politiques de l'indépendance</i>	<i>135</i>
<i>II – Réponses, adaptations et reconfigurations des nationalismes britanniques et canadiens</i>	<i>143</i>
<i>III – Vers les référendums</i>	<i>151</i>
CONCLUSION	153
PARTIE 2 : CE QUI NOUS UNIT : EXPRESSION, MOTIFS ET CONTOURS D'UNE CAMARADERIE IMAGINÉE	159
CHAPITRE 1 : CE QUI RELIE : LES FONDEMENTS ELEMENTAIRES DE LA VIE NATIONALE	165
<i>I – Une grande aventure en commun</i>	<i>165</i>

II – Un territoire en partage.....	183
III – Un État en héritage : l'organisation de la solidarité.....	195
CHAPITRE 2 : CE QUI RALLIE : COEXISTER OU VIVRE ENSEMBLE, LES PARAMETRES STRUCTURELS DE COMMUNAUTES IMAGINEES.....	215
I – Une communauté de culture, de valeurs et de destin.....	215
II – Une association entre partenaires.....	241
III – Une société d'individus.....	275
CHAPITRE 3 : CE QUI DEVIE : LE TEMPS PRESENT DES CHOSES FUTURES.....	301
I – L'appel à la modernité.....	301
II – L'Autre est ailleurs.....	314
III – Faire face au monde qui vient.....	333
PARTIE 3 : CE QUI NOUS DÉLIE : DE L'IDENTITÉ NATIONALE AU PROJET D'INDÉPENDANCE.....	349
CHAPITRE 1 : DIRE « NOUS » : L'IDENTITE NATIONALE ENTRE REFERENCE ET DIFFERENCE.....	353
I – Nous-autres : contrastes et divergences.....	354
II – La singularité par ressemblance et par appartenance : le recours aux autrui significatifs.....	377
III – L'Autre en soi : la nation, le commun, le pluriel et l'individuel.....	395
CHAPITRE 2 : LES CHAMPS DE L'EXPERIENCE : RECITS DES CAUSES ET MOTIFS D'UNE AUTODETERMINATION.....	421
I – L'avenir est un long passé, ou les sentiers de l'histoire.....	422
II – L'endurance du sens national.....	439
III – Le présent et la possibilité d'une sortie de l'impasse.....	454
CHAPITRE 3 : L'INDEPENDANCE ET L'ÉTAT-NATION : ENTRE NECESSITE, NATURALITE ET VIRTUALITES.....	475
I – La sécession-remède ou l'indépendance comme modalité résolutoire.....	477
II – L'indépendance comme fin ou la condition normale d'une nation.....	497
III – L'indépendance comme moyen : ouvrir l'avenir à l'horizon des possibles.....	517
PARTIE 4 : L'APRÈS-RÉFÉRENDUM.....	535
CHAPITRE 1 : L'APRÈS 1980 : « BEAU RISQUE » ET COUP DE FORCE.....	537
I – Les plaines d'Abraham constitutionnelles.....	537
II – Du dualisme implicite au monisme avéré : une commune multiplicité.....	542
III – Le Canada nouveau : de la conciliation à la confrontation.....	547
CHAPITRE 2 : L'APRÈS 1995 : ENDIGUEMENT ET POSTNATIONALISME.....	555
I – Un long hiver constitutionnel.....	556
II – Le Canada inimaginé : vers un État postnational ?.....	563
III – Un nationalisme québécois sans projet ?.....	571
CHAPITRE 3 : L'APRÈS 2014 : LE REFERENDUM COMME CATALYSEUR.....	583
I – Serment et décentrements.....	584
II – Le Brexit et la résurgence du nationalisme anglais.....	593
III – La cristallisation du clivage national.....	603

CONCLUSION	613
CONCLUSION GÉNÉRALE	623
ANNEXES	643
BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....	703
DISCOURS REFERENDAIRES UNIONISTES	774
DISCOURS REFERENDAIRES SOUVERAINISTES/INDEPENDANTISTES.....	791

DES IMAGINAIRES RIVAUX

Nationalismes britanniques et écossais, canadiens et québécois

Modestes sont ceux en qui le sentiment d'être d'abord des hommes l'emporte sur le sentiment d'être soi-même. Ils sont plus attentifs à leur ressemblance avec le commun qu'à leur différence et singularité. Ils se confondent au nombre plus qu'ils ne s'en séparent.
Paul Valéry, *Tel quel I*, 1941, p. 107.

INTRODUCTION

La rivalité est née avec l'Homme. Elle a façonné son histoire, composé ses mythologies. Point n'est besoin de scruter avec minutie l'horizon originaire de l'Occident pour s'en représenter la trace. Que l'on songe aux figures de Caïn et d'Abel, de Sparte et d'Athènes, des Montaigu et des Capulet, ou plus près de nous à celles de Händel et de Scarlatti, de Voltaire et de Rousseau, d'Edmund Burke et de Thomas Paine ; partout s'agite le même schème de l'irréductibilité de l'Un à l'Autre, de sa culture, de son histoire, de son mérite ou de son génie bien spécifique que le temps n'aurait encore su consacrer. Car de temps il est bien question, lorsque s'en pose une si tortueuse que celle de l'identité. De Chronos plus que de Gaïa, présume-t-on, jaillit l'existence d'un *moi* enchevêtré dans la foulditude de *nous* que connaît la modernité¹.

Nulle légitimité ne dure davantage que celle prenant appui sur les colonnes du temps. Les révolutionnaires français ne le savaient que trop bien, eux qui disséquaient les Antiquités hellènes et romaines à la recherche de legs à perpétuer², d'un palladium à leurs desseins audacieux. Même les nations du Nouveau Monde, que l'on tient parfois pour frappées d'un présentisme congénital – d'outre-Atlantique – revendiquèrent leur quote-part de l'héritage gréco-latin. Elles se tinrent d'ailleurs loin de la tentation de la *tabula rasa*. Certes, les États-Unis ont capitalisé sur les pérégrinations des pèlerins du *Mayflower* pour apposer le point de départ d'une société neuve³. C'est toutefois dans le Latium et non dans les eaux parfois périlleuses de l'Atlantique que la jeune nation puisa la symbolique de son *imperium* en gestation⁴. Ainsi de sa devise *E pluribus unum*, de son denier frappé d'un *Novus ordo seclorum*, de la mystique de l'aigle tenant l'olivier entre ses griffes : autant de clins d'œil de l'histoire à l'histoire.

Itinéraire du nationalisme

Nous sommes ce que vous fûtes ; nous serons ce que vous êtes, disait le chant spartiate rappelé par Ernest Renan⁵, dont la conférence emblématique fut si souvent opposée au *Discours à la nation allemande*

¹ TAYLOR Charles, « L'atomisme », *La liberté des modernes*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 223-254.

² VIDAL-NAQUET Pierre, « Le mirage grec et la Révolution française », *Esprit*, Vol. 12, n°452, décembre 1975, p. 825-839.

³ BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2001.

⁴ DEBRAY Régis, *Civilisation. Comment nous sommes devenus américains*, Paris, Gallimard, 2017.

⁵ RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Mille et une nuits, 1997 [1882], p. 32.

de Johann Gottlieb Fichte⁶. Volontarisme contre essentialisme : le tableau du national nous était donné tout tracé. Pourtant, ce schéma manichéen ne laissait d’oblitérer le relativisme de Johann Gottfried von Herder – dont on sait que Ernest Renan fut un lecteur attentif⁷. Rivaux, les deux premiers le furent certainement, quoiqu’en des temps bien séparés que les tableaux historiques de leurs existences respectives rapprochaient tant. Car à la défaite prussienne d’Iéna face aux troupes napoléoniennes répondait la débâcle française de Sedan, et l’aboutissement d’une unification allemande peinte sous les ors de Versailles.

De temps et d’histoire, de mémoire bien encore il fut question, dans cette querelle des théoriciens du Vieux Continent, tandis que dans le Nouveau Monde, la jeune Amérique – depuis quelques décennies déjà – avait tranché d’une même lame les cordons du monarque-précepteur et du percepteur. La vieille Europe apprit bientôt à suivre l’exemple américain. Le roi, qui avait pourvu à la genèse du sentiment d’une communauté bien spécifique aux contours de son royaume, devenait la proie de son ressentiment⁸. *Cujus regio, ejus religio* – ou Dieu et mon *roi*, pour le dire en bon anglais – pouvait bien demeurer la doctrine, mais à tout le moins la couronne devait-elle s’accommoder de la cocarde et de l’étendard. Au premier âge du nationalisme vinrent donc les quêtes d’égalité et d’émancipation, en sorte qu’il se fallut que le peuple se donna le nom de nation et en fisse sa religion⁹ – au sens latin du terme *religare*, qui signifie rassembler¹⁰ –, pour envisager de déficeler les pesantes servitudes qui le corsetaient. L’on se remémore à cet égard Emmanuel-Joseph Sieyès, qui regardait le peuple-nation comme l’authentique détenteur d’un pouvoir qui lui avait été dérobé puis confisqué par la main de « l’étranger » :

L’ordre noble n’est pas moins étranger au milieu de nous par ses prérogatives *civiles et politiques*.

Qu’est-ce qu’une nation ? Un corps d’associés vivant sous une loi *commune* et représentés par la même *législature*, etc.

N’est-il pas trop certain que l’ordre noble a des privilèges, des dispenses, qu’il ose appeler ses droits, séparés des droits du grand corps des citoyens ? Il sort par là de l’ordre commun, de la loi commune. Ainsi ses droits civils en font déjà un peuple à part dans la grande nation. C’est véritablement *imperium in imperio*.

⁶ FICHTE Johann G., *Discours à la nation allemande*, Paris, Aubier-Montaigne, 1952 [1808].

⁷ OZOUF Mona, « Renan revisité », *Commentaire*, Vol. 2, n°134, 2011, p. 311-320.

⁸ HERMET Guy, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris, Seuil, 1996, p. 85-101.

⁹ ELMERICH Jérémy & Thibaut DAUPHIN, « Introduction. Nations et religions : un éternel retour », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°2, 2020, p. 7-10.

¹⁰ DEBRAY Régis, *Les communions humaines. Pour en finir avec « la religion »*, Paris, Fayard, 2005.

À l'égard de ses droits *politiques*, il les exerce aussi à part. Il a ses représentants à lui, qui ne sont nullement chargés de la procuration des peuples. Le corps de ses députés siège à part ; et quand il s'assemblerait dans une même salle avec les députés des simples citoyens, il n'en est pas moins vrai que sa représentation est essentiellement distincte et séparée ; elle est étrangère à la nation, d'abord par son principe, puisque sa mission ne vient pas du peuple ; ensuite par son objet, puisqu'il consiste à défendre non l'intérêt général, mais l'intérêt particulier. Le Tiers embrasse donc tout ce qui appartient à la nation ; et tout ce qui n'est pas le Tiers ne peut pas se regarder comme étant de la nation. Qu'est-ce que le Tiers ? TOUT.¹¹

On le perçoit déjà au temps du brûlot qui annonçait la nuit enfiévrée du 4 août 1789 et l'abolition des privilèges : la nation et le nationalisme contiennent en eux un complexe de promesses irréductibles au vice ou à la vertu. La séquence s'ouvrant à la Révolution française devait se poursuivre et le nationalisme pérégriner au gré des campagnes napoléoniennes, défaisant les empires et chassant les têtes couronnées dans un même élan de conquête. On ne sait que trop bien le rôle que joua Bonaparte dans le devenir imaginé de la Pologne¹², de tant d'autres peuples de la *Mitteleuropa* et de la Prusse – future à son corps défendant.

Monarques, nobles ou étranger, la loi de l'Autre ne pouvait plus être la règle¹³ ; pour l'écarter, la voie jugée légitime apparut celle de l'Histoire. Parce qu'un legs légitime, les joutes les plus féroces s'y jouèrent comme les affirmations les plus péremptoires et les prétentions les plus irréductibles. Au tournant du dix-neuvième et du vingtième siècles, croyant obéir à son inflexible gouvernail, la surenchère se mua en escalade et les rivaux se condamnèrent à devenir ennemis. Passés les détroits du Bosphore et de Gibraltar, l'idée nationale avait germé çà et là parmi les sols dont les empires naguère avaient parsemé leurs bannières, et engendré de nouveaux États dépris de leurs anciennes tutelles coloniales.

Le courant se poursuivit au sortir de la Seconde Guerre mondiale et porta le coup de grâce aux ambitions impériales des vieilles puissances européennes. Pour une large part, ces dernières se tournèrent vers une nouvelle destinée – commune celle-ci – dont la vocation consistait tant à assurer

¹¹ SIEYÈS Emmanuel-Joseph, *Qu'est-ce que le Tiers état ?*, Paris, Éditions du Boucher, 2002, p. 5.

¹² ZAHORSKI Andrzej, « La légende napoléonienne en Pologne », *Annales historiques de la Révolution française*, n°246, 1981, p. 572-598.

¹³ HECHTER Michael, *Alien Rule*, New York, Cambridge University Press, 2013, p. 1.

leur maintien dans les affaires du monde face à leur déclin programmé qu'à prévenir – par l'économie¹⁴ – des résurgences belliqueuses que l'oubli aurait fait germiner.

Au sein même de l'Occident l'on voyait toutefois resurgir ce qui apparaissait comme un fléau. Les années 1960 affichaient un rebond nationaliste, principalement dans les périphéries des vieux États. En Corse, au Pays basque et en Catalogne, en Irlande du Nord, au pays de Galles et en Écosse, en Acadie et au Québec, on réclamait la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes¹⁵. Quant à « l'Occident kidnappé »¹⁶, le paramètre nationaliste y avait pesé de tout son poids pour mettre un terme à la réclusion de l'Europe médiane¹⁷. Nulle part la violence n'était tout-à-fait absente, encore qu'elle parvînt à des degrés hautement plus élevés au tournant du millénaire dans la vieille poudrière de l'Europe¹⁸.

Temps et lieux d'une idéologie

Au gré des contextes, le nationalisme a épousé une variété de causes qu'il serait presque illusoire d'espérer énoncer sans en manquer aucune. Autonomisme, indépendantisme et unionisme, colonialisme et décolonialisme, égalitarisme et suprémacisme, exclusivisme et universalisme, etc., s'y sont articulés à divers degrés et instants, sous les latitudes écossaises et britanniques, québécoises et canadiennes. Les siècles passés s'y sont entichés – comme ailleurs – d'une idéologie s'accommodant aisément des circonstances, autant que le nationalisme s'est lui-même épris de la longue durée. Le commencement du phénomène est marqué par le rôle prépondérant de l'histoire et par sa nationalisation¹⁹. Ses oublis plus ou moins conscients²⁰, ses phantasmes et ses créations²¹, son faste, ses

¹⁴ SCHUMAN Robert, « “Discours de l'horloge” au ministère des affaires étrangères, 9 mai 1950, Paris/Rede im französischen Aussenministerium, 9. Mai 1950, Paris », dans CHARBONNEAUX Juliette (dir.), *Les grands textes qui ont inspiré l'Europe/Die bedeutendsten Texte, die Europa inspiriert haben*, Paris, éditions Les petits matins, 2019, p. 94-99.

¹⁵ Pour un tour d'horizon de ces résurgences nationalistes et une approche de leur synchronicité, voir : KERNALEGENN Tudi, BELLIVEAU Joel & Jean-Olivier ROY (dir.), *La vague nationale des années 1968. Une comparaison internationale*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2020.

¹⁶ KUNDERA Milan, « L'Occident kidnappé », *Le Débat*, Vol. 5, n°27, 1983, p. 3-23.

¹⁷ BUNCE Valerie, *Subversive Institutions: The Design and the Destruction of Socialism and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

¹⁸ À ce sujet, voir : GATTI Luigi, « Le sacrifice de l'unité au profit du national », dans *Idéologie et déconstruction de l'État : La Yougoslavie communiste : 1941-1991*, thèse de doctorat, Pessac, Université de Bordeaux, 2017, p. 407-461.

¹⁹ KOTT Sandrine & Stéphane MICHONNEAU, « Histoire nationale », dans *Dictionnaire des nations et des nationalismes dans l'Europe contemporaine*, Paris, Hatier, 2006, p. 197-209.

²⁰ RICŒUR Paul, « L'oubli », dans *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 536-589. Voir également : ASSMANN Aleida, « Canon and Archive », dans ERLI Astrid & Ansgar NÜNNING (dir.), *Cultural Memory Studies: An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, p. 109-118.

²¹ HOBBSBAWM Eric J. & Terrence RANGER (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013 [1983].

légendes et ses tourments éclaboussent un récit trempé dans l'émotion. Bien entendu, les idéologies dont le nationalisme se révéla concurrent ne firent pas l'impasse sur le passé et s'accompagnèrent le plus souvent d'une authentique philosophie de l'histoire, d'une téléologie, d'un Éden à rebâtir ou d'une Atlantide à tirer des eaux. Ainsi du marxisme et de sa chronologie matérialiste fondée sur la lutte des classes, du libéralisme d'un John Locke ou d'un Benjamin Constant, dont le regard jamais ne négligea la rétrospective.

C'est peu dire que l'idéologie nationaliste tire une part considérable de sa force des filets de la mémoire, adossant le devant-être sur un présent-passé. L'importance fondamentale qu'elle accorde à la culture, entendue comme « toile de signification »²², ou encore comme « un système de conceptions héritées, se traduisant en des formes symboliques par lesquelles les hommes communiquent, perpétuent et développent leur connaissance »²³ ne peut ainsi se comprendre qu'à la lumière de l'acte de souvenir. Le nationalisme est une idéologie de politisation de la culture ; sans passé à se remémorer et à poursuivre, sa perpétuation et son épanouissement n'ont plus lieu d'être.

On a opposé, sans doute plus que de raison, l'espace et le temps et l'on constate combien le nationalisme les rassemble. Sans même plonger dans l'évidence des fameux *Lieux de mémoire* de Pierre Nora²⁴, on constate combien la géographie, le territoire et la nature ont fait l'objet d'une captation, d'une nationalisation – et ce faisant d'une historicisation – effrénées²⁵. N'évoque-t-on pas des frontières nationales dans le bleu profond de la mer d'Irlande, au fil de la Tweed, du Rhin, du Brahmapoutre ou du fleuve Amour ? La sacralité du territoire se trouve consacrée par l'histoire et par la littérature, lesquelles confluent dans le roman historique cher à Walter Scott²⁶ et à Victor Hugo²⁷, et plus loin dans les œuvres de Jules Michelet et de François-Xavier Garneau²⁸. L'on doit au premier d'envisager si spontanément les Highlands comme le cœur historique de l'Écosse, et au dernier de contempler les rives du fleuve Saint-Laurent comme le berceau du Québec.

²² GEERTZ Clifford, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973, p. 5.

²³ *Ibid.*, p. 89.

²⁴ NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997 [1984-1992], 3 vol.

²⁵ THIESSE Anne-Marie, « Les identités nationales, un paradigme transnational », dans DIECKHOFF Alain & Christophe JAFFRELOT (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Science Po, 2006, p. 219-225.

²⁶ Voir notamment MERCIER Christophe, « Walter Scott et l'invention du roman historique », *Commentaire*, n°118, 2007/2, p. 567-568.

²⁷ DEBRAY Régis, *Du génie français*, Paris, Gallimard, 2019.

²⁸ DESBIENS Marie-Frédérique, « Le roman historique. (R)Évolution d'un genre », *Québec français*, n°140, hiver 2006, p. 26-29.

Né de la modernité, le nationalisme puise sa force motrice dans la chronique, qui fonde le principe d'une intentionnalité à poursuivre. Dans cette ère à laquelle il doit son avènement, il lui faut composer avec la consécration de la Raison, dont l'essor commande la recherche de la vérité en toute chose et de la neutralité de la connaissance. À cet égard, l'histoire bien sûr ne fait pas exception. C'est notamment le projet poursuivi, à la fin du XIX^{ème} siècle, par l'École méthodique de Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos²⁹. Revendiquant le refus de l'interprétation pour s'en tenir aux faits bruts, leur approche impliquait nécessairement de taire toute intentionnalité sous-jacente. Une telle démarche ne connut pas le succès escompté, et l'on constate aujourd'hui combien les joutes historiques animent encore, quotidiennement, les débats historiographiques et les colonnes du *Devoir* et de *La Presse*³⁰, du *Herald* et du *Scotsman*³¹.

Présent et devenir d'un phénomène

Avant de devenir paradigme³², la nation a dû surmonter nombre d'obstacles et triompher de rivaux dont certains subsistent encore. Durant la première moitié du XX^{ème} siècle, le communisme était de ceux-ci. Pourvu d'une capacité de mobilisation qu'on a longtemps jugée similaire, il ne s'est pas moins contraint à son examen ontologique face à la « question nationale » – notamment sous la plume d'Otto Bauer, ou plus tard de Staline³³. Au crépuscule du millénaire, rien ne laissait présager que la classe puisse triompher de la nation. La mise en place des républiques soviétiques n'avait pas eu pour conséquence d'engendrer un sentiment d'appartenance subjuguant le déjà-là.

Les dernières décennies ont mis au défi la cohésion autour des noyaux nationaux ; défis notamment issus d'échelles sociales plus vastes, *via* des initiatives d'intégration régionale, ou bien à des aspirations à l'universel sans médiation³⁴. Le péril environnemental pesant sur l'humanité pourrait tout

²⁹ BOUCHARD Gérard, *Les nations savent-elles encore rêver ? Les mythes nationaux : à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Boréal, 2019, p. 313.

³⁰ Voir notamment : CADIEUX-COTINEAU Alexandre, *L'histoire nationale du Québec en question. La représentation dichotomique de la nation à travers le débat sur l'histoire nationale*, mémoire de maîtrise en sociologie, sous la direction de Jacques Beauchemin, Montréal, Université du Québec à Montréal.

³¹ MACINNES John, "The Press in Scotland", *Scottish Affairs*, Vol. 1, n°1, novembre 1992, p. 137-149. L'on a pu constater depuis et en de multiples occasions combien l'histoire nationale était encore le sujet de débats clivants et de discussions passionnées (exemples : sortie du film *Braveheart* de Mel Gibson, référendum sur la dévolution de 1997, sortie du film *The Outlaw King* de David MacKenzie ou encore plan de logement sur le site de la bataille de Culloden).

³² À ce sujet, voir principalement : THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1999.

³³ Voir également : HOBSBAWM Eric J., "Some Reflections on 'The Break-up of Britain'", *New Left Review*, n°104, 1977, p. 3-23 ; et DEBRAY Régis, "Marxism and the national question", *New Left Review*, n°104, 1977, p. 25-41.

³⁴ Sur ce vaste sujet, voir notamment : THÉRIAULT Joseph Y., « Le cosmopolitisme et le refus de l'institution », dans *Sept leçons sur le cosmopolitisme. Agir politique et imaginaire démocratique*, Montréal, Québec Amérique, 2019, p. 91-142.

autant détourner les Hommes de leurs chères bannières. La croyance dans Gaïa serait une nécessité supplantant la foi en Chronos³⁵. La prise de conscience du danger allant croissant, Ulrich Beck soulève l'impératif d'une meilleure prise en compte du risque³⁶, affirmant que le cosmopolitisme serait devenu effectif et qu'il conviendrait désormais de consacrer un sentiment d'appartenance lui attendant. L'érosion des frontières des États engagée par la mondialisation pose aussi son lot de questions. La crise sanitaire engendrée par la pandémie de coronavirus a révélé avec fracas les risques que ces déplacements pouvaient faire peser sur l'humanité³⁷. Elle a démontré la vulnérabilité d'États accoutumés à l'interdépendance et le retour en fanfare de cette institution séculaire³⁸, dans un contexte où solidarités et égoïsmes nationaux avaient pignon sur rue³⁹.

En outre, la mondialisation a conduit à la multiplication de mobilités plus ou moins subies : voyageurs de tourisme et d'affaire, immigrants et réfugiés ; elle interroge l'allégeance et multipliant les adhésions. *Breviatis causa*, l'accroissement des échanges et le tournant économiciste – à rebours du virage post-matérialiste des années 1960-1970⁴⁰ – ont engendré des questionnements politiques et identitaires profonds⁴¹. Aux yeux de plusieurs sociologues, l'identité paraît même s'être muée en un bien de consommation comme un autre, dont on dispose à loisir ou au besoin ; un « en tant que » que l'on mobilise en fonction du contexte⁴². Il n'est cependant pas à exclure que la « vague nationale »⁴³ qui s'amorce durant cette même décennie relève partiellement d'une telle dynamique.

En un mot comme en cent, le retrait progressif de l'État et l'extinction graduelle de sa fonction providentielle n'auraient fait qu'accompagner sa timidité en matière culturelle⁴⁴. L'ère amorcée au sortir de la Seconde Guerre mondiale aurait entraîné un mouvement de vases communicants entre l'individu

³⁵ DEBRAY Régis, *Le Siècle Vert. Un changement de civilisation*, Paris, Gallimard, 2020.

³⁶ BECK Ulrich, « Nationalisme méthodologique – cosmopolitisme méthodologique : un changement de paradigme dans les sciences sociales », *Raisons politiques*, n°54, 2014, p. 103-120.

³⁷ LECLER Romain, « Le Covid-19 met au jour toute une série de phénomènes associés à la mondialisation », *Le Monde*, 6 mars 2020, consulté le 6 mars 2020 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/03/06/le-covid-19-met-au-jour-toute-une-serie-de-phenomenes-associes-a-la-mondialisation_6032092_3232.html.

³⁸ MÉRAND Frédéric, « Le grand retour de l'État », *Le Devoir*, 14 mars 2020, consulté le 14 mars 2020 : <https://ledevoir.com/opinion/idees/574948/le-grand-retour-de-l-etat>.

³⁹ ELMERICH Jérémy, « Penser le nationalisme en contexte pandémique », *Regards de l'IEIM*, 31 août 2020, consulté le 31 août 2020 : https://ieim.uqam.ca/IMG/pdf/regards_ieim_nationalisme_.pdf

⁴⁰ INGLEHART Roland, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 2015 [1977].

⁴¹ BOUVET Laurent, *L'insécurité culturelle*, Paris, Fayard, 2015.

⁴² Voir notamment : GAUCHET Marcel, *La religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, Paris, Gallimard, 1998, p. 121-140 ; BEAUCHEMIN Jacques, *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna, 2004 ; BEAUCHEMIN Jacques & Mathieu BOCK-CÔTÉ (dir.), *La cité identitaire*, Montréal, Athéna Éditions, 2007.

⁴³ KERNALEGENN Tudi, BELLIVEAU Joel & Jean-Olivier ROY (dir.), *La vague nationale des années 1968*, *op. cit.*

⁴⁴ FRIEDMAN Jonathan, « Culture et politique de la culture », *Anthropologie et sociétés*, Vol. 28, n°1, 2004, p. 23-43.

et la communauté (nationale) qui prétendait le définir ; l'affaissement d'un *nous* et l'ascension d'un *je*, fluide car dépris des dépendances qui le déterminaient encore au terme du XX^{ème} siècle. Pour autant, le nationalisme témoigne d'une faculté d'adaptation⁴⁵ lui conservant une capacité de mobilisation⁴⁶ qui ne connaît guère d'équivalents. Autrefois, le courant romantique avait pourvu la nation de ses compositeurs, de ses peintres, de ses littérateurs. Tout autour du globe, hymnes, drapeaux et symboles en tous genres, équipes sportives et journaux télévisés sont encore et toujours flanqués de l'adjectif national⁴⁷.

Les appels répétés à la « Nation », aux premiers temps de la pandémie de coronavirus ajoutèrent aux témoignages plus quotidiens. Les chefs d'États et de gouvernements ne manquèrent pas de louer la discipline et le dévouement de leurs compatriotes ; d'en appeler à leur solidarité toute nationale. Sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne contre la volonté de deux de ses nations constitutives ; prévalence d'un nationalisme ethnique hindouiste sous la houlette de Narendra Modi⁴⁸ ; résurgence d'un nationalisme turc empreint de néo-ottomanisme imposant aux Kurdes ses rigueurs et à l'Union européenne sa fermeté⁴⁹ ; marées humaines parsemées de drapeaux en Algérie et dans ses diasporas pour signifier l'opposition au régime duodécennal d'Abdelaziz Bouteflika ; protectionnisme et unilatéralisme, rhétorique du déclin et de la renaissance américaine sous la présidence de Donald Trump⁵⁰ ; révisionnisme et hypertrophie de l'imaginaire au service d'un nationalisme impérial dans la Russie de Vladimir Poutine⁵¹ ; vigueur du nationalisme ukrainien au service de la survie de la nation et de la sauvegarde opiniâtre de sa souveraineté : autant d'occurrences, de par les cinq continents, qui attestent de l'indéniable vigueur du phénomène.

⁴⁵ DIECKHOFF Alain & Christophe JAFFRELOT, « La résilience du nationalisme face aux régionalismes et à la mondialisation », *Critique internationale*, n°23, 2004/2, p. 125-139.

⁴⁶ Voir notamment : CALHOUN Craig, *Nations Matter: Citizenship, Solidarity, and the Cosmopolitan Dream*, Abingdon/Oxford, Routledge, 2007 ; CALHOUN Craig, "Indirect Relationships and Imagined Communities: Large Scale Social Integration and the Transformation of Everyday Life", dans BOURDIEU Pierre, COLEMAN James S. & Zdzislaw WALASZEK (dir.), *Social Theory for a Changing Society*, New York, Russel Sage Foundation, 1991, p. 95-120 ; YACK Bernard, *Nationalism and the Moral Psychology of Community*, Chicago, University of Chicago Press, 2012.

⁴⁷ BILLIG Michael, *Banal Nationalism*, Londres, Sage, 1995.

⁴⁸ JAFFRELOT Christophe, *L'Inde de Modi. National-populisme et démocratie ethnique*, Paris, Fayard, 2019.

⁴⁹ DEL VALLE Alexandre, « Le phénomène Erdogan et la nouvelle Turquie "nationale-islamiste" », *Les Cahiers de l'Orient*, n°126, 2017/2, p. 9-39 ; MONCEAU Nicolas, « Les relations Turquie-UE face à la crise migratoire : quelles évolutions ? », *Mouvements*, n°90, 2017/2, p. 30-37.

⁵⁰ GAGNON Frédéric, « La "relation spéciale" canado-américaine à l'épreuve du fossé idéologique entre Donald Trump et Justin Trudeau », *Revue de Recherche en Civilisation Américaine*, n°7, 2017, consulté le 20 juillet 2020 : <http://journals.openedition.org/rrca/913>.

⁵¹ FEDIUNIN Jules-Sergei et Valéry KOSSOV, « La rhétorique de guerre du Kremlin », *The Conversation*, 1^{er} août 2022, consulté le 2 août 2022 : <https://theconversation.com/la-rhetorique-de-guerre-du-kremlin-187331>.

La même vitalité se constate d'ailleurs à l'échelle subétatique, si l'on en juge par la remontée de l'indépendantisme et de l'autonomisme corses, par le score flatteur de l'option indépendantiste lors du référendum néo-calédonien, par l'appui considérable au « droit de décider » en Catalogne, ou encore par la constance électorale du nationalisme flamand de la Nieuw-Vlaamse Alliantie (Nouvelle alliance flamande). En 1990, l'historien britannique feu Eric J. Hobsbawm s'était figuré que le nationalisme s'apprêtait à sortir de l'histoire :

Le fait même que les historiens commencent enfin à progresser dans l'étude et l'analyse des nations et du nationalisme laisse entendre que, comme souvent, le phénomène a dépassé son zénith. La chouette de Minerve qui apporte la sagesse, disait Hegel, prend son envol au crépuscule. Qu'elle tournoie à présent autour des nations et du nationalisme est un bon signe.⁵²

Trente ans après la parution de son ouvrage phare, sa prédiction en forme de prophétie ne s'est pas encore réalisée. Peut-être s'était-il mépris. Plutôt que de la chouette chevêche de Minerve ou d'Athéna – dont sont frappées les pièces grecques d'un euro –, sans doute s'agissait-il du harfang des neiges québécois, alors plus proche que jamais de quitter le nid canadien. Au moment où ces lignes sont écrites, le lion écossais rugit à son tour⁵³, peut-être plus puissamment que jamais.

⁵² HOBBSAWM Eric J., *Nations et nationalismes depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 2001 [1990].

⁵³ "Election 2015: Alex Salmond hails roar of 'Scottish lion'", *BBC News*, 8 mai 2015, consulté le 2 avril 2020 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-north-east-orkney-shetland-32641223>.

I – Les cas à l'étude

Les contours du phénomène nationaliste ont jusqu'ici été ébauchés sous les traits de sa temporalité et de son caractère interactif. C'est à dessein que nous en avons jusqu'ici parlé comme d'un *phénomène*, soulignant ainsi la part dynamique de sa condition et son rapport intime à la temporalité. Ernest Renan en faisait l'esquisse par ces mots bien connus :

Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. L'homme, messieurs, ne s'improvise pas. La nation, comme l'individu, est l'aboutissant d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime ; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple.⁵⁴

Au détour de la fresque que nous avons dépeinte, la récurrence de certaines individualités n'aura pas échappé au lecteur ; il s'agit du Royaume-Uni et de l'Écosse, du Canada et du Québec. Il nous faut maintenant dépasser ces quelques évocations doxiques pour les envisager plus avant. C'est par l'Écosse et ses rapports au Royaume-Uni que nous débiterons ce tour d'horizon.

Deux raisons principales motivent ce choix : il nous est tout d'abord apparu opportun d'entamer ces brefs portraits par le début, du moins au plan chronologique ; le second motif tient davantage du registre symbolique. En effet, des quatre individualités abordées, c'est Édimbourg et ses rapports avec Londres qui augura de notre curiosité pour le phénomène nationaliste, traduite notamment en un mémoire de maîtrise⁵⁵. Du reste, c'est dans la continuité de cette étude et des questionnements qu'elle a pu soulever que s'inscrit le présent projet.

Ralliée au Royaume-Uni que les actes d'Union venaient constituer en 1707, l'Écosse a largement contribué à l'édification de l'identité britannique⁵⁶, ainsi qu'aux entreprises impériales

⁵⁴ RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une Nation ?*, op. cit., p. 31.

⁵⁵ ELMERICH Jérémy, *Le Scottish National Party : un nationalisme à la marge ? La place du nationalisme dans le discours du SNP*, mémoire de maîtrise en science politique, Pessac, Université de Bordeaux, 2016.

⁵⁶ COLLEY Linda, *Britons: Forging the Nation, 1707-1837*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1992.

auparavant engagées par l'Angleterre, sans pour autant que le sentiment d'appartenance écossaise ne se dissipe. Il faut attendre le crépuscule de l'ère victorienne (1837-1901) pour que l'identité écossaise soit à nouveau le sujet de volontés émancipatrices – autrement que par le truchement de l'État britannique – et 1934 pour que soit fondé le Scottish National Party (SNP).

Le principal fer de lance de l'indépendantisme écossais jusqu'à nos jours dut patienter jusqu'en 1967 pour véritablement amorcer une ascension cahoteuse, et jusqu'en 1999 pour que l'Écosse se dote de son propre parlement, mais seulement trois élections pour y prendre le pouvoir. Signe que la marche s'accélère, il ne lui en faudra qu'une quatrième pour obtenir une majorité absolue et un mandat que reconnaîtra le Premier ministre britannique David Cameron pour organiser un référendum d'autodétermination. Tenu en 2014, l'option favorisée par le parti d'Alex Salmond est défaite, n'obtenant que 45% des votes exprimés en faveur de l'indépendance de l'Écosse, tandis que 55% des votants privilégient le maintien au sein du Royaume-Uni.

C'est de l'autre côté de l'océan Atlantique que se joue le second rapport de force sur lequel nous concentrerons cette étude, entre le Québec et le Canada, constitutionnellement établi par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. Le Parti québécois (PQ) naît en 1968 et connaît une croissance fulgurante. Dès 1970, il parvient à faire élire sept députés à l'Assemblée nationale du Québec, puis remporte les élections provinciales de 1976 et organise un premier référendum sur la souveraineté-association en 1980. Menée par René Lévesque, l'option souverainiste ne rallie que 40% des suffrages et devra donc repasser.

Un feuillet constitutionnel s'engage alors, conduisant notamment à la fondation par Lucien Bouchard du Bloc québécois (BQ) en 1990-1991. Si le PQ se concentre sur la scène politique provinciale, le Bloc se focalise sur la scène politique fédérale où il rencontre un succès immédiat, puisqu'il devient l'Opposition officielle au gouvernement du Canada lors de l'élection de 1993. Un an plus tard, le PQ emmené par Jacques Parizeau remporte les élections dans la province et engage un second processus référendaire. Celui-ci se soldera sur un score étriqué de 49,42% contre 50,58% en faveur du Non, avec un écart d'à peine cinquante mille voix.

Les pages précédentes ont permis de dessiner trois parcours. Le premier est celui du phénomène nationaliste, compris comme une idéologie politique consistant en premier lieu en une politisation de la culture. Le deuxième est celui, plus spécifique, de la relation entre Écosse et Royaume-Uni, pour une large part héritée de la relation entre l'Écosse et l'Angleterre. Quant à la troisième, il s'agit de la relation entre le Québec et le Canada, encore que l'un comme l'autre soit passé par d'autres avatars identitaires au gré des siècles – Français, Canadiens, Canadien français et enfin Québécois pour les premiers ; Britanniques puis Canadiens pour les seconds.

Bien plus que son *alter ego* québécois, c'est le nationalisme catalan qui a défrayé la chronique au cours des dernières décennies. Dès lors, pourquoi considérer un phénomène qui, il y a peu de temps encore, paraissait en perte de vitesse aux yeux de tant d'observateurs ? La première des réponses convie à poser la question qui soutient l'interrogation qui précède : peut-on résumer la vocation des sciences sociales à l'étude de l'actuel ? Nous avons souligné combien le tracé de parcours historiques importait à notre compréhension des faits sociaux⁵⁷ ; à quel point ils ne pouvaient se comprendre qu'à la lumière de l'historicité dont ils émanent⁵⁸. Il convenait dès lors d'écartier un choix des individualités effectué sur la base de leur actualité seule. Cependant, il faut reconnaître que les nationalismes, les institutions, les récits politiques, catalan, écossais et québécois font l'objet de comparaisons fréquentes et constituent une véritable triade comparative⁵⁹.

La raison qui convie à écartier le cas catalan et sa relation à l'Espagne tient de manière plus élémentaire à l'objet de cette étude. En effet, ce que nous entreprenons consiste en une plongée dans les imaginaires mobilisés par les acteurs nationalistes, compris comme les partis politiques, rassemblements, conventions (dans le cas écossais), acteurs économiques et syndicaux au travers des discours politiques – discours entendus le plus souvent par des propos, écrits ou prononcés, mais aussi par l'image et par d'autres supports permis par le progrès technologique. Il allait de soi que le choix des individualités ne pouvait qu'exclure celles dont la langue ne nous était pas ou trop peu familière à ce jour. Car par-delà de la seule maîtrise de la langue, il faut encore en saisir les codes ou sous-entendus populaires, le voir, le dire et le ressentir partagés que le sens et l'expérience seuls consacrent, et que le comparatiste Daniel-Louis Seiler décrit si savamment :

Chaque pays est nanti « d'un style de raisonnement politique » qui lui est propre et qui ne se laisse appréhender qu'au prix d'une immersion plus ou moins longue selon les cas et les capacités intuitives du chercheur [...]

L'analyse politique comparée ne saurait donc se limiter aux textes et à leurs commentaires, elle doit également considérer les contextes et comme ceux-ci se composent d'un tissu, souvent peu perceptible, fait de manières de penser mais aussi de sentir, de moult détails

⁵⁷ SCHNAPPER Dominique, « L'analyse typologique », dans MOSCOVICI Serge & Fabrice BUSCHINI (dir.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 297-314 ; SCHNAPPER Dominique, *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

⁵⁸ DELANNOI Gil, *Sociologie de la nation. Fondements théoriques et expériences historiques*, Paris, Armand Colin, 1999.

⁵⁹ Pour ne citer que quelques illustrations : KEATING Michael, *Nations against the State. The New Politics of Nationalism in Quebec, Catalonia and Scotland*, Londres, Palgrave Macmillan, 1996 ; DUCLOS Nathalie, "The Strange Case of the Scottish Independence Referendum. Some Elements of Comparison between the Scottish and Catalan Cases", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015, 23 juillet 2015, consulté le 30 juillet 2020 : <https://journals.openedition.org/rfcb/384>.

intériorisés par les acteurs jusqu'à en devenir inconscients, la compréhension des contextes, des styles de raisonnement au sens de Quine, implique un véritable apprentissage sur le terrain.⁶⁰

La maîtrise de la langue est par conséquent le premier critère discriminant dans le choix de cette étude comparative des rapports entre l'Écosse et le Royaume-Uni d'une part, et le Québec et le Canada d'autre part. Un deuxième paramètre déterminant tient à la volonté de porter une attention particulière aux contextes référendaires, pris comme acmés de l'expression d'un imaginaire national. Enfin, un troisième critère tient à la volonté de délimitation et d'un cadrage, nécessaire à la pertinence de la présente étude.

Concrètement, les concepts et les phénomènes sociaux n'ont qu'une transposabilité limitée⁶¹ ; de là dérive que les résultats d'une comparaison entre deux contextes fort distants – non tant en lieux qu'en culture et qu'en histoire – déboucheraient fort certainement en des conclusions partielles ou précaires. Au surplus comme en complément de ces considérations, nous avons volontairement écarté les cas non-occidentaux. Il nous faut ici confesser une méconnaissance d'horizons aussi lointains à l'auteur de ces lignes que sont ceux de l'Océanie, et certainement plus encore de l'Asie. Quant à l'Amérique du Sud, à l'Afrique, ou encore aux pays d'Europe centrale et orientale – pour lesquels nous éprouvons une tendre curiosité –, la diversité et la spécificité des contextes à envisager nous eut conduit à relativiser la plus grande somme de nos conclusions, à l'appui de circonstances exogènes à ce que nous entendons examiner.

*

* *

Ainsi, étudier les nationalismes écossais et britannique, québécois et canadien nous conduira à analyser la façon dont s'articulent autant de dynamiques que celles entre nationalismes minoritaire et majoritaire⁶², entre nationalismes subétatique et étatique, entre nationalismes indépendantiste,

⁶⁰ SEILER Daniel-Louis, *La méthode comparative en science politique*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 197.

⁶¹ GAZIBO Mamoudou, « La démarche comparative binaire : éléments méthodologiques à partir d'une analyse de trajectoires contrastées de démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 9, n°3, 2002, p. 427-449 ; ELMERICH Jérémy, « Passé, présent et devenir du comparatisme : Un entretien avec Jane Jenson », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 1, n°1, 2019, p. 16.

⁶² LECOURS André & Geneviève NOOTENS (dir.), *Regionalism and Federalism*, n°15, "Dominant Nationalism, Dominant Ethnicity. Identity, Federalism and Democracy", 2009 ; GAGNON Alain-G., LECOURS André & Geneviève NOOTENS (dir.), *Les nationalismes majoritaires contemporains. Identité, mémoire, pouvoir*, Montréal, Québec Amérique, 2007 ; SEILER Daniel-Louis, *Les partis autonomistes*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.

autonomiste, unioniste voire centraliste⁶³. Dans un exercice préalable à celui-ci⁶⁴, nous avons cherché à situer la *place* ou les modalités d’articulation du nationalisme dans le discours du Scottish National Party ; il nous reviendra davantage ici d’en apprécier la *nature* ou la déclinaison, le fondement social, considérant que comme l’identité dont il dérive, le nationalisme est sujet d’évolutions. Et c’est à travers l’analyse des imaginaires que les différents protagonistes emploient aux bienfaits de leurs causes que nous élaborerons notre propos.

Il ressort également de ce qui précède plus qu’une intuition, que nous empruntons toutefois à d’illustres prédécesseurs. Il se fait qu’« on ne pense pas par soi-même, de soi-même, à partir de soi-même »⁶⁵, mais que la connaissance est faite et n’émerge que de nombreux emprunts. C’est d’abord à partir des pensées de Sigmund Freud⁶⁶, de Paul Ricœur⁶⁷ et de Michael Ignatieff⁶⁸ que nous pensons cette approche de notre sujet, selon leurs réflexions sur les identités et leur nature antagoniste. Dans le domaine si spécifique qu’est celui des études sur le nationalisme, l’on doit à Benedict Anderson sa conception de la nation comme « communauté politique imaginée »⁶⁹. Or nous constatons que, bien que reprise à l’envi dans la littérature, cette définition n’est pas exploitée autant qu’elle pourrait l’être. Ainsi, par la manière dont nous approchons les discours nationalistes, nous entendons sinon lui redonner des lettres de noblesse qu’elle n’a jamais véritablement égarées, au moins en explorer la pertinence et le sens profonds. Une attention particulière portée aux débats et à la mise en dialogue des discours révélera certainement les interactions et les échanges qui traversent des imaginaires sociaux que les acteurs partisans et coalisés conçoivent comme des champs de lutte symboliques⁷⁰. Elles révéleront également dans les nationalismes de ces quatre entités les parts d’exclusivisme et de pluralisme qui gouvernent à la définition de leur communauté, mais aussi, à travers une fresque

⁶³ MÉNY Yves & Yves SUREL, « Les partis régionalistes et écologistes », dans *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 2001, p. 82-86. SEILER Daniel-Louis, « Les partis communautaires », dans *Partis et familles politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, p. 337-407 ; SEILER Daniel-Louis, « Les partis centralistes » et « Les défenseurs des périphéries. Les partis autonomistes », dans *Les partis politiques en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1982 [2^{ème} éd.], p. 75-96 ; SEILER Daniel-Louis, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 1982, p. 109-126.

⁶⁴ ELMERICH Jérémy, *Le Scottish National Party*, *op. cit.*

⁶⁵ « “Une guerre de retard”. Conversation avec Alain Finkielkraut », *Le Portique*, n°1, 1998, mis en ligne 15 mars 2005, consulté le 21 juillet 2020 : <http://journals.openedition.org/leportique/350>.

⁶⁶ FREUD Sigmund, *Le malaise dans la culture*, Paris, Presses universitaires de France, 1995 [1930].

⁶⁷ RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1996 [1990].

⁶⁸ IGNATIEFF Michael, “Nationalism and the Narcissism of Minor Differences”, dans BEINER Ronald (dir.), *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, p. 91-102.

⁶⁹ ANDERSON Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 2006 [1983], p. 6-7.

⁷⁰ BOURDIEU Pierre, « L’identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l’idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, 1980, p. 63-72.

chronologique, d'établir une cartographie de défis s'étant ajoutés ou substitués à d'autres à travers le temps. Ces joutes ne se figurant pas sur terrain neutre, elles révéleront des propriétés et des contraintes spécifiques aux catégories des grandes et de petites nations⁷¹ ; pour chacune d'elles, nous entendons également enrichir la connaissance par l'entremise d'une étude articulée autour d'un concept aussi spécifique que celui d'imaginaire.

⁷¹ LANIEL Jean-François & Joseph Y. THÉRIAULT (dir.), *Les Petites Nations. Culture, politique et universalité*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

II – Une revue de la littérature

Après avoir débrouillé le cadre contextuel et les enjeux dans lesquels s’incorpore cette thèse de doctorat, il nous appartient maintenant de la situer parmi la littérature qui la précède. Pour ce faire, nous la replacerons tout d’abord dans le vaste domaine des études portant sur le nationalisme. Il découlera de ce propos en forme d’introduction de cette section que l’approche dont il est question s’insère plus spécifiquement dans les questionnements portant sur les sociétés plurinationales, dont nous proposerons un tour d’horizon.

Nous avons dit notre souci d’observer les moments référendaires comme des acmés, de les regarder comme des instants singuliers où le contexte convie à la sollicitation la plus emphatique des sentiments nationaux. Le terrain des études référendaires n’est pas demeuré en jachère, et il nous reviendra de le sillonner ici. Enfin, les nationalismes – y compris subétatiques – n’évoluant pas dans le vase clos de l’État, il nous apparaît nécessaire d’approcher plus spécifiquement les enjeux régionaux dans lesquels ils s’insèrent. Cette thématique sera le point de mire d’une quatrième sous-section.

La diversification disciplinaire des études sur le nationalisme

Plus tôt, nous avons rappelé ce que l’étude des nations et nationalismes devait à Ernest Renan et à Johann Gottlieb Fichte. Leurs propos servirent avant tout autre chose à dresser des idéaux-types, le premier (nation et nationalisme civiques, occidentaux, volontaristes) s’incarnant dans les traits en miroir inversé du second (nation et nationalisme ethniques, orientaux, déterministes). Ceci n’eut hélas d’autre issue que celle d’achopper sur l’excessive simplification de leurs pensées respectives.

L’époque qui les relie abonde d’auteurs que l’on désignait sous le nom de philosophes, que l’on regarderait aujourd’hui comme des intellectuels touche-à-tout. De nos jours, le domaine du savoir paraît s’en retourner à cette dynamique, non sans être passé entre temps par une hyperspécialisation disciplinaire. L’étude des nations et du nationalisme fut d’abord l’apanage de l’histoire, de la sociologie et de la science politique – et le demeure largement. Parmi ses pionniers, l’on retrouve notamment les historiens Hans Kohn, Carlton Hayes, puis Hugh Seton-Watson⁷².

⁷² Quant aux ouvrages pionniers, on parcourra avec avantage : KOHN Hans, *The Idea of Nationalism: A Study of Its Origins and Background*, Londres, Routledge, [1944] 2005 ; HAYES Carlton J.H., *The historical evolution of modern nationalism*, New York, Russell & Russell, 1968 [1931] ; SETON-WATSON Hugh, *Nationalism and Communism. Essays 1946-63*, Londres, Methuen Young Books, 1964.

Ils sont bientôt rejoints par leurs pairs Terence Ranger et Eric J. Hobsbawm⁷³, et par Ernest Gellner⁷⁴ et Anthony D. Smith⁷⁵, tous deux sociologues de formation⁷⁶ ; et encore par les politologues Walker Connor⁷⁷ et Benedict Anderson⁷⁸. Ces efforts conjoints contribuent à défricher un domaine qui ne demande déjà qu'à étendre sa compréhension d'un phénomène ayant tant gouverné au sort des siècles et des décennies fraîchement écoulées. Des anthropologues et socio-anthropologues tels que Edward Shils, Clifford Geertz et Pierre Louis Van den Berghe⁷⁹ apposeront également leurs pierres à l'édifice en construction.

L'effervescence de ce domaine d'étude donnera naissance à plusieurs revues spécialisées ; ainsi des *Nationalities Papers* fondée en 1972, de *Nationalism and Ethnic Politics* fondée en 1995, tout comme *Nations and Nationalism*. Le domaine a suscité un tel intérêt que cette dernière revue s'est dotée d'une revue junior, *Studies in Ethnicity and Nationalism* ; que se sont ajoutées à cette liste les revues *National Identities* en 1999, *Ethnopolitics* et *Ethnicities* en 2001. Dans le premier volume de *Nations and Nationalism*, 86% des auteurs provenaient des trois disciplines susmentionnées. Une semblable proportion se retrouve encore vingt-cinq années plus tard.

Pour autant, les travaux en ce domaine ont depuis longtemps délaissé le berceau de la recherche d'une explication de l'avènement des nations et des nationalismes et de leur rapport d'antériorité ou de postériorité à l'État. On ne compte plus, au cours des dernières décennies, les apports consentis par la

⁷³ Voir notamment : HOBSBAWM Eric J. & Terrence RANGER (dir.), *The Invention of Tradition*, *op. cit.* ; et HOBSBAWM Eric J., *Nations et nationalismes depuis 1780*, *op. cit.*

⁷⁴ GELLNER Ernest, *Nations and nationalism*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 1983.

⁷⁵ SMITH Anthony D., *Theories of nationalism*, New York, Holmes & Meier, 1983 [1971], 350 p. ; SMITH Anthony D., *The ethnic origins of nations*, Oxford, Blackwell, 1986.

⁷⁶ ÖZKIRIMLI Umut, *Theories of Nationalism. A Critical Introduction*, Londres, Palgrave Macmillan, 2000, p. 2 ; DUFOUR Frédéric G., *La sociologie du nationalisme. Relations, cognition, comparaisons et processus*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 81-82.

⁷⁷ CONNOR Walker, "Self-Determination: The New Phase", *World Politics*, Vol. 20, n°1, 1967, p. 30-53.

⁷⁸ ANDERSON Benedict, *Imagined Communities*, *op. cit.*

⁷⁹ SHILS Edward, "Primordial, personal, sacred and civil ties: some particular observations on the relationships of sociological research and theory", *British journal of sociology*, Vol. 8, n°2, 1957, p. 130-145 ; GEERTZ Clifford, "The integrative revolution: primordial sentiments and politics in the new states", dans GEERTZ Clifford (dir.), *Old Societies and New States: A Quest for Modernity in Asia and Africa*, New York/Londres, The Free Press of Glencoe/Collier-Macmillan, 1963, p. 105-157. ; VAN DEN BERGHE Pierre L., "Race and ethnicity: A sociobiological perspective", *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 1, n°4, 1978, p. 401-411.

philosophie politique⁸⁰, le droit⁸¹, l'économie politique⁸², par l'ethnologie, par l'approche linguistique⁸³ ou même la musicologie⁸⁴ ; toutes ces disciplines apportant leur contribution essentielle à la compréhension d'un phénomène qui, comme Michael Billig l'a si bien démontré, épouse la plupart des contours de la vie sociale⁸⁵, s'étant également étendu au monde entier au point de devenir paradigmatique⁸⁶.

Les ensembles plurinationaux : possibles et enjeux

Depuis quelques décennies, l'État-nation semble avoir perdu de sa superbe. Comme institution d'une part, l'État a semble-t-il décliné, pris dans le tourbillon d'échanges économiques dont il a grandement cessé d'être acteur principal pour devenir tout au plus un régulateur ; au plan culturel, sa légitimité s'est affaiblie face à l'émergence de nouvelles formes d'appartenance et au sacre de la société civile⁸⁷. Ainsi que l'avancé l'ex-Premier ministre français Lionel Jospin⁸⁸, l'État ne peut pas tout, ou du moins ne peut *plus* tout. D'autre part, la remontée des eaux nationalistes dans les périphéries des grands États a suggéré que la vérité juridique affirmée par le caractère un et indivisible de l'État et de la nation n'emportait pas nécessairement la réalité socio-anthropologique des existences.

⁸⁰ MOORE Margaret, *The Ethics of Nationalism*, Oxford, Oxford University Press, 2001 ; TAMIR Yael, *Liberal Nationalism*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

⁸¹ LEMAIRE Félicien, *Le principe d'indivisibilité de la République. Mythe et réalité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 ; TAILLON Patrick, *Le référendum expression directe de la souveraineté du peuple ? Essai critique sur la rationalisation de l'expression référendaire en droit comparé*, Paris, Dalloz, 2012 ; TAILLON Patrick, « Une démocratie sans peuple, sans majorité et sans histoire. De la démocratie par le peuple à la démocratie par la Constitution », dans MATHIEU Félix & Dave GUÉNETTE (dir.), *Ré-imaginer le Canada. Vers un État multinational ?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, p. 141-172.

⁸² PAQUIN Stéphane, *La revanche des petites nations : le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB Éditeur, 2001 ; RIOUX OUIMET Hubert, *Le « Lion celtique » : néolibéralisme, régionalisme et nationalisme économique en Écosse. 1979-2012*, mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2012 ; RIOUX OUIMET Hubert, *Small Nations, Hugh Ambitions. Economic Nationalism and Venture Capital in Quebec and Scotland*, Toronto, University of Toronto Press, 2020.

⁸³ CETRÀ Daniel, *Nationalism, Liberalism and Language in Catalonia and Flanders*, Londres, Palgrave Macmillan, 2019 ; REBOURCET Séverine, « Le français standard et la norme : l'histoire d'un "nationalisme linguistique et littéraire" à la française », *Communication, Lettres et Sciences du langage*, Vol. 2, n°1, 2008, p. 107-118.

⁸⁴ BRINCKER Benedikte & Jens BRINCKER, "Musical construction of nationalism: a comparative study of Bartók and Stravinsky", *Nations and Nationalism*, Vol. 10, n°4, 2004, p. 579-597 ; LEERSSEN Joep, "Romanticism, music, nationalism", *Nations and Nationalism*, Vol. 20, n°4, 2014, p. 606-627 ; RILEY Matthew & Anthony D. SMITH, *Nation and Classical Music. From Handel to Copland*, Woodbridge, The Boydell Press, 2016.

⁸⁵ BILLIG Michael, *Banal nationalism*, *op. cit.*

⁸⁶ THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, *op. cit.*

⁸⁷ THÉRIAULT Joseph Y. *La Société civile ou la chimère insaisissable*, Montréal, Québec Amérique, 1985.

⁸⁸ En 2000, face à la vague de licenciements annoncée par l'entreprise Renault dont l'État français était pourtant le principal actionnaire, le Premier ministre socialiste s'était fendu de cette déclaration, qui ressurgit régulièrement dans des circonstances similaires. Voir par exemple : VERNET Henri, « L'État ne peut pas tout », *Le Parisien*, 23 octobre 2017, consulté le 3 juin 2021 : <https://www.leparisien.fr/politique/newsletter/l-etat-ne-peut-pas-tout-23-10-2017-7350852.php>.

Par suite de ce constat, des chercheurs ont entrepris de scier ce trait d'une union qui naguère paraissait indéfectible. Les sursauts nationalitaires⁸⁹ empruntaient pourtant, pour la plupart, la voie consacrée dont le seul chemin menait vers la formation d'un État (national). Il se faisait cependant que ces communautés subétatiques, qui pour certaines se redécouvraient, avaient appris à composer avec une autre identité, ou à apprivoiser un État qu'elles ne détenaient pas en propre. Le temps et la cohabitation avec l'Autre avaient fait leur œuvre, et il était devenu indispensable de penser des alternatives plausibles au dilemme souvent insoluble entre la voie de l'indépendance et celle de l'assimilation.

L'un de ces chemins de traverse a mené à des réflexions autour de l'État multinational. Parmi cette galaxie l'on retrouve de nombreux auteurs francophones. Ainsi de Stéphane Pierré-Caps, qui dans *La multination. L'avenir des minorités en Europe centrale et orientale*⁹⁰, tâche de penser la possibilité d'une association libre et fluide entre nations. Se fondant sur la philosophie de Karl Renner, son approche entretient à nos yeux un surprenant paradoxe. Le professeur de droit public à l'Université de Lorraine entretient un rapport plus que moderne avec la nation comme objet, et cherche, pour la préserver dit-il, à en faire rien de plus qu'une ethnie – soit à dissocier, à la manière de Beck⁹¹, la nation de sa vocation politique – pour mieux valoriser des appartenances fluides et résolument centrées sur l'individu.

Or, l'on ne sait que trop bien à quel point cette posture expose l'existence des dites communautés à de grands risques. Sa position se fonde, au surplus, sur un postulat fragile. En effet, Stéphane Pierré-Caps puise dans les empires austro-hongrois et romain-germanique la vision de son modèle multinational⁹². Outre le fait que cette diversité interne soit le fruit de conquêtes et non d'unions consenties par la volonté exprimée – la forme impériale et monarchique contre l'État démocratique –, et que l'on puisse en bien des cas remettre en cause la bienveillance présumément inhérente à une forme impériale, le caractère multinational n'y était présent qu'en germe⁹³ ; la souveraineté étant largement confisquée à un peuple intangible, préservé de l'assimilation culturelle, mais exclu de toute vie politique.

⁸⁹ Adjectif relatif au nationalisme subétatique.

⁹⁰ PIERRÉ-CAPS Stéphane, *La Multination. L'avenir des minorités en Europe centrale et orientale*, Paris, Odile Jacob, 1995.

⁹¹ BECK Ulrich, « Comprendre l'Europe telle qu'elle est », *Le Débat*, n°129, 2004/2, p. 67-75.

⁹² Voir notamment : PIERRÉ-CAPS Stéphane, « Du paradoxe de l'État-nation au paradigme de la multination : propos sur la légitimité de la société politique », dans SEYMOUR Michel (dir.), *États-nations, multinations et organisations supranationales*, Montréal, Liber, 2002, p. 239-263.

⁹³ GAGNON Alain-G., *L'âge des incertitudes. Essais sur le fédéralisme et la diversité nationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 2.

C'est dans ce même dialogue qu'intervient l'école portée notamment par Alain-G. Gagnon, avec la volonté de distendre ce « lien clair entre nations majoritaires, souveraineté et citoyenneté à l'intérieur de frontières territoriales fixes »⁹⁴. Il y a dans ces travaux ce même souci de considérer la somme des nécessités auxquelles se confrontent les nations minoritaires que l'on retrouve chez Stéphane Pierré-Caps, mais aussi le désir d'articuler les ressorts d'une solution au travers d'une architecture constitutionnelle spécifique. Au fédéralisme territorial des Pères fondateurs américains – et en particulier de James Madison –, les tenants d'un *fédéralisme multinational* opposent une conception actonienne, althusienne, “pi i margallienne”, ou encore proudhonienne⁹⁵ fondée sur l'idée d'un pacte entre des entités préconstituées. Plutôt que de démanteler ici le lien entre la nation et l'État, il leur apparaît plutôt que l'État soit capable d'en assumer plusieurs parallèlement.

Cependant, cette architecture institutionnelle s'accompagne d'un haut degré de décentralisation, qui au plan théorique rapproche davantage le fédéralisme multinational d'un modèle confédératif, pour la ou les nations minoritaire(s), délaissant quelque peu l'enjeu de la participation aux institutions centrales. En dépit de la critique portée à l'État-nation, il nous apparaît ainsi que la distance théorique qui séparerait une association d'États-nations souverains d'une fédération multinationale bâtie sur ce modèle constitutionnel soit moins importante qu'allégué. Enfin, le fédéralisme multinational n'étant plus simplement à l'état d'idée ou de mouture philosophique en gestation, mais davantage à celui de proposition normative à laquelle se conjoignent des propositions de révisions concrètes⁹⁶, il nous faut dire un mot de la faisabilité d'un tel projet ; autrement dit, interroger son acceptabilité pour la communauté majoritaire qui détient, bon gré mal gré, les clefs de tout changement.

Sur le plan réaliste, il nous semble que le minoritaire y consente trop peu au majoritaire pour que l'opération ne soit pas, pour ce dernier, un marché qui lui paraisse tourner à son désavantage. À cet égard, une autre approche nous paraît plus prometteuse en ce qu'elle partage les diagnostics établis par les tenants de la multination – dans son versant fédératif –, mais y fournit une solution tenant davantage compte des considérations majoritaires, notamment quant au désir d'unicité de l'État et

⁹⁴ GAGNON Alain-G. & Raffaele IACOVINO, *De la nation à la multination. Les rapports Québec-Canada*, Montréal, Boréal, 2007, p. 14.

⁹⁵ GAGNON Alain-G., *L'âge des incertitudes*, *op. cit.*, p. 1-21. ; ERK Jan & Raffaele IACOVINO, “The Constitutional Foundations of Multinational Federalism”, dans SEYMOUR Michel & Alain-G. GAGNON (dir.), *Multinational Federalism: Problems and Prospects*, Londres, Palgrave Macmillan, 2012, p. 205-230 ; MATHIEU Félix, *Les nations fragiles : trajectoires sociopolitiques comparées*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2020, p. 107-116.

⁹⁶ Voir notamment : GAGNON Alain-G., « Les effets du nationalisme majoritaire au Canada », dans *Au-delà de la nation unificatrice : plaider pour un fédéralisme multinational*, Barcelone, Institut d'Estudis Autònomic, 2007, p. 137-159 ; MATHIEU Félix & Dave GUÉNETTE (dir.), *Ré-imaginer le Canada. Vers un État multinational ?*, *op. cit.*

d'appartenance commune qui dépasserait le simple partage d'institutions réduites à leurs plus modestes expressions. On retrouve cette vision, notamment, chez deux auteurs britanniques : Michael Burgess et Michael Keating.

Le premier reprend le fil de l'histoire du Royaume-Uni pour y déceler les traces d'une architecture constitutionnelle d'inspiration fédérale⁹⁷. Cet agencement spécifique s'établit à la façon dont la Grande-Bretagne s'est constituée en un État : à partir d'unions. En résultent de nombreux mécanismes constitutionnels coutumiers et administratifs (dont le Bureau écossais⁹⁸) par lesquels les différentes entités ont pu conserver un certain contrôle de leur destinée, tout en prenant part à l'édifice en construction et à ses ambitieux projets. Et l'auteur de constater une vaste correspondance entre ces autonomies et la persistance d'identités nationales à l'échelle subétatique⁹⁹, mais aussi la participation commune à des institutions politiques centrales partagées et à leurs desseins, auquel s'accompagne une identité collective d'ordre étatique. Cette approche nous paraît d'autant plus prometteuse qu'elle a déjà été éprouvée et a connu un succès dont les travaux de l'historiographie britannique témoignent abondamment¹⁰⁰.

La démocratie référendaire

À n'en point douter, la démocratie compte parmi les sujets les plus discutés par la science politique en général et par la politique comparée en particulier. Nos plus lointains ancêtres accordaient déjà leurs plus sérieux égards à la quête du bon gouvernement, et ce faisant aux modalités de la prise de décision¹⁰¹. Au cours du XX^{ème} siècle, la forme représentative est devenue la norme. Le gouvernement

⁹⁷ Voir notamment : FORSYTH Murray, *Unions of States. The Theory and Practice of Confederation*, New York, Holmes & Meier, 1981 ; BURGESS Michael, *The British Tradition of Federalism*, Madison, Farleigh Dickinson University Press, 1995 ; BURGESS Michael, "Multinational Federalism in Multinational Federation", dans SEYMOUR Michel & Alain-G. GAGNON (dir.), *Multinational Federalism, op. cit.*, p. 23-44.

⁹⁸ Le *Scottish Office* était une autorité administrative, un département exécutif établi au sein du gouvernement britannique, de 1885 à 1999. Sa marge de manœuvre était donc largement liée à la bonne volonté du Premier ministre. À ce sujet voir notamment : CAMP-PIETRAIN Edwige, *L'Écosse et la tentation de l'indépendance. Le référendum d'autodétermination de 2014*, Paris, Septentrion, 2014, p. 27-30 ; BROWN Alice, « Passé, présent et futur de la politique en Écosse », dans DIXON Keith (dir.), *L'Autonomie écossaise. Essais critiques sur une nation britannique*, Grenoble, Ellug, 2001, p. 15-34.

⁹⁹ Voir également : KEATING Michael, "Scotland", dans *Nations against the State, op. cit.*, p. 163-215 ; KEATING Michael, *Plurinational Democracies. Stateless Nations in a Post-Sovereignty Era*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

¹⁰⁰ COLLEY Linda, *Britons, op. cit.* ; ROBBINS Keith, « L'historiographie britannique et la Britishness », *Revue d'Histoire du XIXe Siècle*, Vol. 37, n°2, 2008, p. 111-126 ; BRADSHAW Brendan & Peter ROBERTS (dir.), *British Consciousness and Identity. The Making of Britain, 1533-1707*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 ; GRANT Alexander & Keith STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom? The Making of British History*, Londres, Routledge, 1995 ; JACOBSON Jessica, "Perceptions of Britishness", *Nations and Nationalism*, Vol. 3, n°2, 1997, p. 181-199.

¹⁰¹ GAZIBO Mamoudou & Jane JENSON, *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 75-76.

du peuple par le peuple impliquait la médiation d'un corps d'élus qui prenne les décisions en son nom¹⁰². Cependant, ces dernières décennies ont été le théâtre de remises en cause du principe représentatif lui-même ou de ses modalités d'application, au nom d'une crise de la représentation, en fait devenue condition d'existence plus que véritable symptôme de nos démocraties. Les travaux de Bernard Manin éclairent particulièrement cette problématique¹⁰³. Dans *Principes du gouvernement représentatif*, le philosophe tire la trame de la démocratie d'Athènes jusqu'à nos jours, poursuivant au moyen des cas américain, anglais et français pour en tisser le parcours. Plus près de nous, les études sur la démocratie participative et la démocratie directe ont également connu un récent foisonnement¹⁰⁴, dont on imagine mal qu'elles soient sans rapport avec le développement parallèle d'un véritable champ d'étude sur le populisme¹⁰⁵.

Les référendums appartiennent toutefois à une catégorie intermédiaire : comme les élections, ils comprennent une campagne durant laquelle idées, valeurs et intérêt, sont mises de l'avant par des acteurs jugés représentatifs des différentes options, tandis qu'un corps de citoyens se prononce en faveur d'une des options soumises à leur choix et que sa volonté emporte décision ; c'est d'ailleurs ce qui distingue le référendum de la consultation.

Au fil du temps, dans les démocraties libérales avancées, le recours au référendum d'autodétermination est devenu le passage obligé vers l'obtention du droit d'entamer un processus de sécession. La raison est des plus limpides : le référendum impliquant une logique majoritaire, la légitimité d'une décision issue des urnes est généralement considérée comme incontestable – sauf remise en cause des modalités ou de la légalité de sa tenue. Il s'agit là d'une procédure généralement jugée incontournable « particulièrement si l'enjeu est fondamental pour le futur de la société »¹⁰⁶.

Plusieurs travaux ont été spécifiquement dédiés aux référendums d'autodétermination. Il nous faut d'abord mentionner ceux de Matt Qvortrup, dont "Voting on Independence and National Issues: A Historical and Comparative Study of Referendums on Self-Determination and Secession" qui

¹⁰² Voir notamment GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1996 [2^{ème} éd.], p. 77-100 ; ROSANVALLON Pierre, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000.

¹⁰³ MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2012 [1995].

¹⁰⁴ SINTOMER Yves, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique*, Paris, La Découverte, 2011 ; GRET Marion & Yves SINTOMER, *Porto Alegre : l'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 2002.

¹⁰⁵ Voir notamment : RAYNAUD Philippe, « Parole d'expert : Les origines du populisme », *Vie publique*, 8 janvier 2020, consulté le 29 avril 2021 : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271075-les-origines-du-populisme-par-philippe-raynaud> ; et PRANCHÈRE Jean-Yves, « Quel concept de populisme ? », *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. 58, n°2, 2020, p. 19-37.

¹⁰⁶ GALLAGHER Michael, "Elections and referendum", dans CARAMANI Daniele (dir.), *Comparative politics*, Oxford, Oxford University Press, 2020 [5^{ème} éd.], p. 187.

propose un vaste tour d'horizon de cette pratique, s'attardant sur les difficultés organisationnelles qu'ils ont pu poser, ou encore sur les modalités particulières mises en œuvre pour que la force décisive du scrutin soit admise¹⁰⁷. Aux côtés de l'ouvrage dirigé par Pier Vincenzo Uleri et Michael Gallagher¹⁰⁸, nous pensons également à celui piloté par les juristes Amélie Binette et Patrick Taillon¹⁰⁹ et qui inspire le titre de cette sous-partie. Parmi les chapitres qui le composent, nous retenons particulièrement celui d'André Lecours, qui confronte avec justesse les référendums québécois à la comparaison avec le référendum écossais, mais aussi avec le référendum tenu la même année que ce dernier en Catalogne, sans l'aval du gouvernement espagnol¹¹⁰. On constate, au travers de ce chapitre, combien les camps à l'épreuve dans ces contextes si spécifiques s'inspirent de et se comparent à leurs homologues quant à leurs stratégies¹¹¹. Le chapitre de Christophe Traisnel n'est pas moins intéressant, en ce qu'il pose et répond avec un grand détail à l'épineuse question « qui vote ? », dans les référendums québécois¹¹². Évidemment, la question du peuple est fondamentale dans un contexte tel que celui-ci, puisqu'il présage de l'identité collective de la nation qui serait amenée à se doter d'un État, le cas échéant. Quant à Stéphane Courtois, il souligne la dépendance des acteurs à l'environnement international¹¹³ à laquelle nous reviendrons bientôt (2.4).

Mentionnons enfin *Un discours à plusieurs voix : La grammaire du OUI en 1995*, d'Anne Trépanier. Dans cet ouvrage, l'auteure s'intéresse à plusieurs essais produits au cours de la « séquence de 1995 ». Elle y questionne notamment les conceptions de la nation et de l'identité, les valeurs et l'histoire présentes dans ces documents. Et quoique les questions posées, les démarches poursuivies et par conséquent les résultats diffèrent considérablement, nous partageons avec ce travail des intérêts de

¹⁰⁷ QVORTRUP Matt, « Voting on Independence and National Issues: A Historical and Comparative Study of Referendums on Self-Determination and Secession », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015, consulté le 20 juillet 2020 : <https://journals.openedition.org/rfcb/366>.

¹⁰⁸ ULERI Pier V. & Michael GALLAGHER (dir.), *The Referendum Experience in Europe*, Londres, Palgrave Macmillan, 1996.

¹⁰⁹ BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018.

¹¹⁰ LECOURS André, « Référendums d'autodétermination : les expériences québécoise et canadienne en perspective comparée », dans BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, *op. cit.*, p. 251-273.

¹¹¹ BRIE Evelyne, « La migration internationale des normes constitutionnelles. Le cas de l'exigence de clarté référendaire au Royaume-Uni », dans BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, *op. cit.*, p. 273-298 ; voir également : BRIE Evelyne, *Diplomatie référendaire : transmission et interprétation de l'exigence de clarté référendaire au Royaume-Uni (2011-2014)*, mémoire de maîtrise en science politique, Québec, Université Laval, 2016.

¹¹² TRAISNEL Christophe, « Dramaturgies référendaires, nationalisation tranquille du Québec et dissociation « des » francophonies canadiennes », dans BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, *op. cit.*, p. 105-144.

¹¹³ COURTOIS Stéphane, « Portée et limites de la stratégie référendaire au Québec », dans BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, *op. cit.*, p. 145-166.

recherche communs, comme la conviction que la formulation des discours d'un même camp, dans ces contextes, forme un tout dont on ne saurait ignorer la spécificité des parties¹¹⁴. Les référendums d'autodétermination incarnent de manière aigüe la tension inhérente à la démocratie¹¹⁵, conviant ici l'expression, la mise en exergue d'imaginaires rivaux.

En langue française toujours, nous pensons particulièrement aux ouvrages d'Edwige Camp-Pietrain¹¹⁶ et de Nathalie Duclos¹¹⁷, qui embrassent le vaste panorama des enjeux en cause lors du référendum écossais. On mentionnera également l'ouvrage dirigé par Neil Blain, David Hutchinson et Gerry Hassan portant sur les médias et les nouvelles formes de communication politique¹¹⁸ – *la scène* –, et l'ouvrage dirigé par Kevin Adamson et Peter Lynch, qui se concentrent davantage sur les rôles joués par les différents partis écossais durant la campagne¹¹⁹ – *les acteurs*.

À l'appui de cette littérature scientifique, il apparaît essentiel de ne pas négliger la chronique, celle qui révèle la chronologie comme le fond de l'air de moments sans pareil. Le journaliste écossais et avocat déclaré de la cause d'un fédéralisme britannique David Torrance porte ainsi un regard informé et critique sur le parcours historique de la relation entre l'Écosse et le Royaume-Uni¹²⁰, et propose un journal exhaustif de la campagne référendaire telle qu'elle s'est jouée¹²¹. C'est sur ce même terrain que l'on retrouve l'ouvrage *Point de rupture*, écrit par Mario Cardinal et les *Chroniques référendaires* de Lysiane Gagnon¹²². Si ces livres ne fournissent pas à proprement parler une analyse académique des référendums de 1980 et de 1995, ils contribuent cependant, par leurs recensions des événements, à faire apparaître les moments et les discours incontournables.

¹¹⁴ TRÉPANIÉ Anne, *Un discours à plusieurs voix : La grammaire du Oui en 1995*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 128-129.

¹¹⁵ LEFORT Claude, *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1994 [1981].

¹¹⁶ CAMP PIETRAIN Edwige, *L'impossible indépendance écossaise ?*, Paris, Atlande, 2014 ; et CAMP PIETRAIN Edwige, *L'Écosse et la tentation de l'indépendance*, *op. cit.*

¹¹⁷ DUCLOS Nathalie, *L'Écosse en quête d'indépendance ? Le référendum de 2014*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2014. Voir également le numéro de la RFCB dirigé par Nathalie Duclos : *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, « Le référendum sur l'indépendance écossaise du 18 septembre 2014 / The Scottish Independence Referendum of September 2014 », 2015 : <https://doi.org/10.4000/rfcb.355>.

¹¹⁸ BLAIN Neil, HUTCHINSON David & GERRY HASSAN (dir.), *Scotland's Referendum and the Media. National and International Perspectives*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2016.

¹¹⁹ ADAMSON Kevin & Peter LYNCH (dir.), *Scottish Political Parties and the 2014 Independence Referendum*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2014.

¹²⁰ TORRANCE David, *The Battle for Britain. Scotland and the Independence Referendum*, Londres, Biteback Publishing, 2013.

¹²¹ TORRANCE David, *100 Days of Hope and Fear. How Scotland's Independence was Lost and Won*, Édimbourg, Luath Press Ltd., 2014.

¹²² CARDINAL Mario, *Point de rupture. Québec/Canada. Le référendum de 1995*, Montréal, Bayard Canada Livres, 2005 ; GAGNON Lysiane, *Chroniques référendaires : les leçons des référendums de 1980 et 1995*, Montréal, Québec Amérique, 2015.

En nous tournant plus résolument vers les référendums québécois, l'on trouve notamment dans *D'un référendum à l'autre : le Québec face à son destin* une somme de textes au travers desquels les auteurs portent un regard comparatif et rétrospectif sur ces deux tournants de l'histoire québécoise et de celle de ses relations avec le Canada¹²³. Aux côtés d'acteurs de cette époque, tels que Pierre-François Côté (directeur général des élections au Québec au moment des référendums), Jean-François Lisée (conseiller de Jacques Parizeau en 1995) ou de Gilles Duceppe (alors chef du Bloc québécois ayant succédé à Lucien Bouchard par suite du référendum de 1995), on retrouve dans le chapitre de Benoît Pelletier la somme des griefs soulevés entourant les deux référendums, flanquée d'une analyse de l'évolution des rapports entre le Québec et le Canada à leur sujet ; analyse complétée également par le chapitre commis par Alain-G. Gagnon et Jacques Hérivault¹²⁴.

Pour conclure cette section, il nous faut également mentionner deux ouvrages écrits sur les cas québécois en langue anglaise. Leur mention n'est pas tant due à la langue de leur écriture ou bien à l'origine canadienne et non-québécoise de leurs auteurs, mais bien davantage à l'éclairage fort à-propos qu'ils fournissent à cette étude. *The Struggle for Quebec*, de Robert A. Young propose à la fois un retour sur les faits et le récit du second référendum qui tient de l'histoire politique, mais aussi un point de vue ancré dans un réalisme canadien dont il faut tenir compte¹²⁵. Quant au dernier ouvrage, *Beyond Quebec* dirigé par Kenneth McRoberts, il fournit un aperçu plus qu'utile quant à l'imaginaire politique canadien, plus spécifiquement pris à l'échelle de ses provinces¹²⁶.

Nationalisme et intégration régionale

Les nations évoluent dans les limites de frontières imaginées¹²⁷, qui sont moins des clôtures que des lieux de communication et d'échanges, des interfaces¹²⁸. C'est au-dehors de ces bornes que se situent

¹²³ GAGNON Alain-G. (dir.), *D'un référendum à l'autre. Le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008.

¹²⁴ PELLETIER Benoît, « Le Québec et le fédéralisme canadien : plus de douze ans plus tard, où en sommes-nous ? », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *D'un référendum à l'autre, op. cit.*, p. 91-109 ; GAGNON Alain-G. & Jacques HÉRIVAUULT, « La reconnaissance irrésolue du Québec », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *D'un référendum à l'autre, op. cit.*, p. 169-190.

¹²⁵ YOUNG Robert A., *The Struggle for Quebec: From Referendum to Referendum?*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999.

¹²⁶ MCROBERTS Kenneth (dir.), *Beyond Quebec. Taking Stock of Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995.

¹²⁷ BROWN Wendy, *Walled States, Waning Sovereignty*, New York, Zone Books, 2010, p. 43-71 ; ANDERSON Benedict, *Imagined Communities, op. cit.*, p. 7.

¹²⁸ DEBRAY Régis, *Éloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2010.

leurs autres donneurs de sens¹²⁹ et autrui significatifs¹³⁰, agissant sur elles et les conduisant à adopter des positions en matières culturelles, économiques et politiques.

Une propension existe notamment, dans le discours des nationalistes écossais, à se comparer à la Norvège et aux autres nations scandinaves ainsi qu'à l'Irlande et aux autres nations celtiques¹³¹, pour mieux se distinguer de l'Angleterre. Il nous faut aussi mentionner, à l'échelle régionale, l'important rôle qu'a joué et que joue encore l'Accord de libre-échange nord-américain dans la conversation canado-québécoise¹³² et dans les alignements des deux parties en matière économique. Du côté de la discussion britanno-écossaise, le Marché commun occupe une place importante depuis le Traité de Rome en 1957, tout comme l'appartenance à l'Union européenne¹³³. Ces positionnements ont de nombreuses implications sur le jeu identitaire qui se joue dans les limites de l'État. Ils conduisent ainsi, au-delà de la somme des intérêts des uns et des autres, à partager avec l'extérieur des projets, qui pour les acteurs subétatiques peuvent s'apparenter à des gages de sécurité en matière économique, en cas d'indépendance. Aux nationalistes qui recherchent l'accession à la souveraineté, il est nécessaire d'obtenir l'appui de puissants alliés. Car s'ils peuvent alléguer d'une population, d'un territoire et du gouvernement en exercice – donc d'un État –, c'est la reconnaissance internationale – d'autrui – qui seule consacrera leur projet.

Par conséquent, la considération du dehors se révèle fort importante dans la compréhension des joutes identitaires à l'œuvre parmi les États. Il suffit de songer aux travaux de Walker Connor¹³⁴ et de Rogers Brubaker¹³⁵, à leur compréhension du *Homeland* (de la mère-patrie) pour se convaincre de l'importance de ce champ dans la réflexion. La nation majoritaire ou étatique a également ses rivaux à l'extérieur, et ces relations affectent nécessairement la nature des rapports de force et des clivages sociopolitiques au sein des États : ainsi de l'Angleterre et de son inimitié pluriséculaire avec la France dont on verra l'importance dans sa relation avec l'Écosse, ou de son rapport complexe à l'euroanéité

¹²⁹ MUCCHIELLI Alex, « La dialectique de l'identité sociale », dans *L'identité*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, p. 84-88.

¹³⁰ MEAD George H., *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2006 [1934].

¹³¹ MYCOCK Andrew, « SNP, identity and citizenship: Re-imagining state and nation », *National identities*, Vol. 14, n°1, 2012, p. 53-69 ; ELMERICH Jérémy, *Le Scottish National Party*, *op. cit.*, p. 60-67.

¹³² RESNICK Philip, *The European Roots of Canadian Identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2005 ; CAMERON Duncan C. & Mel WATKINS (dir.), *Canada Under Free Trade*, Toronto, James Lorimer and Co., 1993 ; BALTHAZAR Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2013, p. 228-232.

¹³³ ATSUKO Ichijo, *Scottish Nationalism and the Idea of Europe*, Londres, Routledge, 2004 ; ELMERICH Jérémy, *Le Scottish National Party*, *op. cit.*, p. 51-56 ; RIOUX OUIMET Hubert, *Le « Lion celtique »*, *op. cit.*

¹³⁴ CONNOR Walker, *Ethnonationalism: the Quest for Understanding*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

¹³⁵ BRUBAKER Rogers, *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

et au continent ; ainsi également du Canada, tourmenté depuis son origine par la puissance et le magnétisme de son grand voisin, par la menace de son assimilation et par l’effritement progressif de ses liens avec son cousinage britannique¹³⁶. Un mécanisme analogue s’accomplit d’ailleurs dans un Québec partagé entre ses liens quoiqu’étiolés avec la France, le poids de son passé catholique, sa participation depuis plus de deux siècles à des institutions d’origine britannique qu’il partage avec une population qui est longtemps demeurée fidèle à l’empire, et le voisinage étatsunien avec tout ce que son hégémon implique¹³⁷. Ainsi, l’appartenance continentale n’est pas une simple condition géographique. Elle est aussi la prémisse d’un rapport singulier à l’Autre, et conditionne notamment le domaine où la nation cherchera à faire ses preuves. Enfin, dans le cas américain, l’enjeu de la continentalité et de la contiguïté emporte avec lui un rapport spécifique à la temporalité¹³⁸ : celui des nations à leurs parts de tradition et de modernité¹³⁹. Elle expose les nations aux vents parfois contraires de leurs versants culturel et politique¹⁴⁰ dans l’inlassable jeu des ruptures et des continuités qui permettent l’arrimage à l’héritage, ou bien délivre l’énergie d’un projet vierge.

Dans ce contexte, nationalismes minoritaires et majoritaires affrontent des contraintes différentes, inhérentes à leur condition, et imposées par le magnétisme de l’ogre américain¹⁴¹. Les grandes nations – qui se voient en donneuses de sens – n’échappent pas à ce paramètre civilisationnel se propageant par les moyens de l’économie, de la langue et des médiums de communication¹⁴². De même que celles de plus modestes ambitions, elles sont happées par le flot conquérant d’une prétention à l’universel¹⁴³.

¹³⁶ GRANT George P., *Lament for a Nation. The Defeat of Canadian Nationalism*, Montréal et Kingston, McGill-Queen’s University Press, 2005 [1965].

¹³⁷ CHEVRIER Marc, « Dans le ventre d’Albion », dans LANIEL Jean-François & Joseph Y. THÉRIAULT (dir.), *Actes du colloque « Le Québec et ses autres significatifs »*, Montréal, Québec Amérique, 2021, p. 68-82 ; LAMONDE Yvan, *Allégeances et dépendances. L’histoire d’une ambivalence identitaire*, Québec, Nota Bene, 2001.

¹³⁸ BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*

¹³⁹ THÉRIAULT Joseph Y., *Critique de l’américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002.

¹⁴⁰ TOURAINE Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.

¹⁴¹ THÉRIAULT Joseph Y., *Critique de l’américanité*, *op. cit.*

¹⁴² DEBRAY Régis, *Civilisation*, *op. cit.* ; à cet égard, Karl W. Deutsch parle de « transactions », qu’il faut comprendre dans une acception large, proche du sens ambivalent des « échanges » – incluant la communication et le « doux commerce ». Cette approche de l’émergence de la nation a été développée dans DEUTSCH Karl W., *Nationalism and Social Communication. An Inquiry into the Foundations of Nationality*, Cambridge, MIT Press, 1966 [2^{ème} éd.]. Elle a ensuite été réemployée en relations internationales ; voir notamment : BATTISTELLA Dario, « L’apport de Karl Deutsch à la théorie des relations internationales », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 10, 2003/4, p. 567-585. Enfin, elle est également mobilisée pour expliquer l’intégration européenne, mais également ses difficultés ; voir : SCHWOK René, *Théories de l’intégration européenne*, Paris, Montchrestien, 2005. Voir également, à titre d’exemple : HUNTINGTON Samuel P., *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Paris, Odile Jacob, 2004.

¹⁴³ Voir notamment : DORAIS François-Olivier & Jean-François LANIEL, *L’autre moitié de la modernité. Conversations avec Joseph Yvon Thériault*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2020.

III – Le cadre conceptuel

Trois termes importent particulièrement à notre étude. Il s'agit de la nation, sur laquelle il convient de s'arrêter et dont nous faisons découler notre compréhension du nationalisme, puis de l'imaginaire que nous envisageons au prisme des deux précédents concepts.

Persister à penser la nation

À de nombreuses reprises, nous avons évoqué la nation comme sujet politique en général ou par l'expression de ses manifestations empiriques particulières. De nombreux auteurs ont tenté d'en esquisser une définition, et nous avons déjà évoqué Ernest Renan et Johann Gottlieb Fichte plus qu'il n'était nécessaire. En résumant à gros traits les propos du premier, la nation serait une volonté commune supportée par la mémoire collective. Elle ne se laisserait définir ni par la langue, ni par la race, ni par la géographie, encore que la représentation de chacun de ces critères et de tant d'autres encore puisse concourir au sentiment d'une communauté nationale. Au surplus, il faut considérer la part considérable de volonté qui gouverne l'approche du Français ; volonté de vivre ensemble – avant que ces derniers mots ne soient substantifiés à l'envi. Chez l'Allemand Fichte, la nation se regarde davantage à partir de critères objectifs synthétisés dans la langue, la religion, la culture et l'origine commune. Ni l'une, ni l'autre n'emporte l'ensemble des suffrages, encore que nous trahissions ici une nette préférence pour le premier de ces deux versants, n'étant que peu friand de quelque approche que ce soit de la nation qui minorerait la part d'auto-identification qu'autorise l'autonomie de l'individu.

Il arrive également que l'on regarde la nation et qu'on ne se la figure qu'à partir de la forme stato-nationale que nous avons évoquée plus haut – tous autres groupes non reconnus par un État étant alors envisagés sous le nom d'ethnie ou de « protonation »¹⁴⁴. Suivant cette approche, il ne pourrait y avoir de nations sans État, non plus que d'État sans nation. Cette position s'appuie selon nous, d'une part, sur une rationalisation excessive du sujet politique, réduit à sa consécration juridique. D'autre part, elle peut résulter de l'historicité même de la forme nationale « imaginée comme souveraine », car héritée d'une époque où les nations détrônaient les monarques absolus¹⁴⁵. Ce moment particulier a été perpétué à travers la langue profane ou pratique (par opposition ici au langage

¹⁴⁴ Voir notamment SCHNAPPER Dominique, *La Communauté des citoyens, sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994.

¹⁴⁵ ANDERSON Benedict, *Imagined communities, op. cit.*, p. 7.

académique), notamment dans l'Organisation des *Nations* Unies, qui désigne en réalité une assemblée d'États souverains, nonobstant la dimension sociologique du sujet « nation ».

D'autres acceptions, se voulant plus compréhensives, se donnent pour tâche d'appréhender les critères ou les caractères qui font une nation. Généralement, ils reprennent le propos andersonnien d'une « communauté politique imaginée – imaginée comme à la fois limitée et souveraine »¹⁴⁶, auxquels ils joignent une liste de critères ou de caractères communs à la plupart des nations : une langue, une culture, une religion, etc. Par bien des aspects, l'influence de Johann Gottfried von Herder se distingue dans cette compréhension. Toutefois, il nous apparaît qu'existe-là – par une quête scientifique sincère ou intéressée – la volonté d'une objectivation dont ne s'accommode guère une forme de communauté qui par définition se regarde comme un sujet dont l'identité est capable d'évolution, et que le diagnostic se manifeste dans une forme de nationalisme méthodologique¹⁴⁷ de nature politique visant à démontrer l'existence de telle ou telle nation.

Il nous faut à présent nous plonger plus avant dans ce qu'implique le propos andersonnien. Dans *Imagined Communities*, Benedict Anderson voit la nation comme une *communauté*, autrement dit comme un groupe social partageant des valeurs, intérêts et une identité commune qui fondent une solidarité entre ses membres. C'est en ce sens qu'il évoque une « camaraderie ». Comme toute communauté, la nation a des *limites*. Elles sont d'abord géographiques, puisque la nation perçoit un territoire comme étant le sien. Il ajoute qu'au-delà de ce territoire « vivent d'autres nations ». Il y a certainement là une forme d'anachronisme, car cela supposerait que toutes les nations soient apparues simultanément ; or une telle chose n'est guère concevable au plan historique. Elle est limitée territorialement – ce qui contribue à sa spécificité par rapport à la religion –, mais elle l'est aussi sur le plan de sa composition : il y a donc des membres et des non-membres. De nos jours, plus souvent qu'autrement, les nations ont des ressortissants qui vivent sur le sol d'autres nations. L'on peut également songer aux diasporas comme un cas-limite, puisque ses membres se regardent comme appartenant à une nation dont le sol n'est pas celui sur lequel ils vivent.

La nation est « imaginée comme *souveraine* » du fait du contexte de son avènement politique. C'est d'ailleurs cette vocation politique qu'elle se donne qui la distingue de l'ethnie¹⁴⁸. Cependant, la

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 6-7.

¹⁴⁷ Au sens de DIMITRU Speranta, « Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique ? Essai de typologie », *Raisons politiques*, n°54, 2014/2, p. 9-22.

¹⁴⁸ Au sens d'Anthony D. Smith. Voir : SMITH Anthony D., *The ethnic origins of nations*, *op. cit.*, p. 32 et p. 157.

notion de souveraineté dans son caractère absolu a rencontré les tourments accompagnant la forme stato-nationale, et l'on parle aujourd'hui volontiers parmi les politologues de souveraineté partagée. Sur ce dernier point, il nous apparaît nécessaire de relativiser l'usage de ce terme, car dans la plupart des cas ce que l'on désigne sous cette notion s'énoncerait plus adéquatement sous les termes de *compétences* partagées. Quoiqu'il en soit, le fait que la nation *se considère* souveraine de manière inhérente implique qu'elle se regarde comme étant maîtresse de son destin.

Il nous faut enfin nous arrêter un instant sur le terme fondamental de cette définition : une communauté *imaginée*. Cette communauté est « imaginée, nous dit Benedict Anderson, car même les membres de la plus petite nation ne connaîtront jamais leurs co-nationaux, n'en entendront parler, tandis que dans l'esprit de chacun vit l'image de leur communion »¹⁴⁹. La nation est une représentation spécifique du peuple¹⁵⁰ – ce dernier pouvant par exemple se représenter par la classe (*populos*)¹⁵¹, ou de bien d'autres façons. Cependant, c'est par le partage d'un imaginaire collectif spécifique qu'il se figure en ces traits plutôt qu'en d'autres. Nous l'avons dit plus tôt : pour les nations, l'histoire compte. Elle alimente leurs mémoires collectives, innerve leurs cultures, ragailardit leurs mythes. L'imaginaire se nourrit de tout ceci ; il établit une cartographie par laquelle les nations analysent le présent et façonnent leur devenir au prisme d'un passé qui leur donne sens ; chaque nation porte ainsi un regard singulier sur le monde qui l'entoure¹⁵².

Penser le nationalisme

Il nous faut maintenant passer du sujet politique et historique à l'objet sociologique. La translation de l'un à l'autre ne s'effectue pas sans difficulté ni altération, et ce que nous avons dit de la nation et de ses transcriptions empiriques ne nous conduit pas davantage à la volonté d'en rechercher l'identité, considérant précisément qu'elle est un composé d'identifications¹⁵³, certes relativement homogènes et cohérentes, mais éminemment composites, qui correspondent à autant sinon plus de conceptions de la nation ; considérant également qu'elle se fonde d'abord sur un sentiment, sur une foi collective qui s'éprouve sans se pouvoir prouver avec toutes les certitudes que commande la démarche scientifique.

¹⁴⁹ ANDERSON Benedict, *Imagined Communities*, *op. cit.*, p. 7.

¹⁵⁰ SMITH Anthony D., *Nationalism and Modernism*, Londres, Routledge, 1998, p. 137.

¹⁵¹ TAGUIEFF Pierre-André, « Populisme, nationalisme, national-populisme. Réflexions critiques sur les approches, les usages et les modèles », dans DELANNOI Gil & Pierre-André TAGUIEFF (dir.), *Nationalismes en perspective*, Paris, Berg International Éditeurs, 2001, p. 303-407.

¹⁵² HERDER Johann G., *Une autre philosophie de l'histoire*, Paris, Aubier, 1964 [1774].

¹⁵³ BRUBAKER Rogers & Frederick COOPER, "Beyond 'identity'", *Theory and Society*, Vol. 29, n°1, 2000, p. 1-47.

Ce que nous avons dit du nationalisme méthodologique, il nous faut nous l'appliquer en maniant avec précaution la catégorie sociale dont il se revendique, sans pour autant nier artificiellement que le monde dans lequel nous vivons est peuplé de nations, intermédiaires entre l'individu et l'universel¹⁵⁴. En l'état, enquêter sur l'imaginaire national de l'une ou de l'autre des nations à l'étude porterait certainement au risque de la réification d'une substance – non d'une essence – dont on ne saurait faire état exhaustivement. C'est avec ces possibles écueils à l'esprit que nous envisageons le nationalisme.

Du nationalisme, il est dit souvent qu'à la différence du marxisme ou du libéralisme, il n'a point su engendrer ses grands penseurs¹⁵⁵. Bien souvent, ce propos se fait jour parmi ses contempteurs les plus résolus, tels Ernest Gellner¹⁵⁶, quand bien même la relation du nationalisme à l'État leur ferait paraphraser Max Weber avec insistance. Sans théoricien commun, il n'y aurait que *des* nationalismes et autant sinon plus de théories segmentaires, propres à des idéologies nationales. Ce faisant, on ne peut que s'étonner de ce que pléthore d'ouvrages et qu'une revue majeure s'intitulent encore « nations et nationalisme ». L'allégation d'inexistence de ces glorieux idéologues du nationalisme, formulée par tant d'universitaires, est d'autant plus paradoxale que prévaut la définition proposée par Ernest Gellner¹⁵⁷ du nationalisme « essentiellement [comme] un principe exigeant la congruence entre unité politique et unité nationale ». Or, c'est justement sur ce terrain que viennent des penseurs de tels pedigrees que Max Weber, et avant lui Jean-Jacques Rousseau et Fustel de Coulanges.

Loin de nous en distancier pour autant, nous reconnaissons volontiers que cette conception du nationalisme contient les ressorts d'une compréhension générale du phénomène : partant de l'unité politique (l'État chez Ernest Gellner), le nationalisme commandera une entreprise de construction nationale (la *praxis*) ; partant de l'unité nationale, il réclamera que la disposition d'un État soit confiée à la nation (la *poïésis*). L'intimité conceptuelle des débuts a conduit à une véritable dépendance théorique – qui paraît en voie de démantèlement sous l'effet de la mondialisation (voir 2.2). Le nationalisme demeure cependant invariablement lié à l'idée de souveraineté, quand bien même elle se recomposerait

¹⁵⁴ GAUCHET Marcel, « Le problème européen », *Le Débat*, n°129, 2004/2, p. 50-66.

¹⁵⁵ BEINER Ronald, "Introduction: Nationalism's Challenge to Political Philosophy", dans BEINER Ronald (dir.), *Theorizing Nationalism*, New York, SUNY Press, 1999, p. 1-12 ; ÖZKIRIMLI Umut, *Theories of Nationalism*, *op. cit.*, p. 15.

¹⁵⁶ GELLNER Ernest, *Nations and Nationalism*, *op. cit.*, p. 3-5.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 1.

sous une forme moins exclusive ou moins absolue que ne l'envisageaient même Anthony D. Smith ou Ernest Gellner¹⁵⁸.

Cependant, la définition proposée par ce dernier – et embrassée par Eric Hobsbawm¹⁵⁹ – manque de révéler la partie immergée du nationalisme, qui s'incarne dans cette sentence de Charles de Gaulle par laquelle il entame ses *Mémoires de guerre* : « Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France »¹⁶⁰. En ce sens, le nationalisme est à la fois œuvre d'imagination et d'idéologie ; il est conception de la nation et intention nationale, idée et projet. C'est pourquoi le nationalisme se pare des adjectifs de la nation : minoritaire, majoritaire, étatique, subétatique, civique, culturel, ethnique, etc.

Rogers Brubaker pose, à nos yeux, les questions pertinentes auxquelles les acteurs du nationalisme s'obligent à répondre. En effet, le nationalisme est une réponse à la question portant sur la nature, nationale ou non, de la communauté concernée : « si le “groupe” (ou groupe potentiel) en question doit en venir ou non à se comprendre et se représenter »¹⁶¹. Compte tenu de la situation dudit groupe, le nationalisme doit formuler une réponse quant au but politique (*quod*) à poursuivre en conséquence d'une réponse positive à la précédente question. C'est ici que l'on retrouve les grandes typologies résultant du clivage entre centre et périphérie(s) : l'indépendantisme, l'autonomisme ou encore à l'unionisme¹⁶². Enfin, et c'est un versant que Rogers Brubaker ne mentionne pas, le nationalisme implique donc l'enjeu supporté par le *comment*, c'est-à-dire celui de porter un regard sur la nation, d'en caractériser l'identité, d'en concevoir les contours. Autrement dit, le nationalisme fonde le *projet* sur un substrat idéal susceptible d'identification : l'imaginaire.

¹⁵⁸ C'est du moins ce qu'avance Michael Keating : KEATING Michael, « Par-delà la souveraineté. La démocratie plurinationale dans un monde post-souverain », dans GAGNON Alain-G. & Jocelyn MACLURE (dir.), *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, 2001, p. 67-103.

¹⁵⁹ HOBBSAWM Eric J., *Nations et nationalismes depuis 1780*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁶⁰ DE GAULLE Charles, *Mémoires de guerre. L'appel 1940-1942*, Paris, Plon, 1958, p. 1.

¹⁶¹ BRUBAKER Roger, *Nationalism Reframed*, *op. cit.*, p. 62.

¹⁶² LIPSET Seymour M. & Stein ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignements des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008 [1967] ; SEILER Daniel-Louis, « Les partis communautaires », *op. cit.*, p. 337-407 ; SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986 ; SEILER Daniel-Louis, *Les partis autonomistes*, *op. cit.* ; SEILER Daniel-Louis, « Les partis régionalistes », *La pensée de midi*, n°21, 2007/2, p. 49-56 ; VAN HAUTE Émilie & Nicolas SAUGER, « Partis politiques et systèmes partisans », dans DÉLOYE Yves & Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Politique comparée*, Bruxelles, Bruylant, 2018, p. 575-610 ; DELWITT Pascal (dir.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2005 ; DODEIGNE Jérémy & Christophe NIESSEN (dir.), *Fédéralisme Régionalisme*, Vol. 19, « Exploring Self-determination Referenda in Europe », 2019, consulté le 25 juillet 2020 : <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1797>.

Rendre l'imaginaire pensable

L'imaginaire compte parmi cette myriade de concepts employés dans le langage courant, et pour lesquels la signification varie significativement d'un locuteur à un autre : tantôt l'inconscient est-il figuré en son synonyme, dans la tournure lapidaire de « l'inconscient collectif » (empruntée à Carl G. Jung) ; tantôt l'imaginaire est-il l'antonyme du réel. Selon cette seconde acception, l'imaginaire serait en quelque sorte *irréel* et pur produit onirique, indépendant à toute chose existante. Ici, c'est avec l'imagination qu'il est confondu¹⁶³.

Dans *Imagined Communities*, l'imaginaire n'est pas défini précisément. L'on constate chez Ernest Gellner – comme le relève d'ailleurs Benedict Anderson – que prévaut une conception péjorative de l'imaginaire comme équivalent de l'imagination, de l'invention, de la falsification¹⁶⁴. Cependant, Benedict Anderson précise qu'il faut regarder l'expression de communauté « imaginée » comme une compréhension forte du fait que ses membres se considèrent comme appartenant à une nation. Il nous faut maintenant préciser le contenu de ce concept, pris en charge notamment par les phénoménologues.

Pour Jean-Paul Sartre, l'imaginaire est d'abord un produit imagé de la conscience « déterminée elle-même à transformer tout ce qu'elle saisit en imaginaire »¹⁶⁵. L'imaginaire ne s'inscrit pas en rupture avec le réel, il en est la continuité, « le sens implicite »¹⁶⁶. Autrement dit, vouloir regarder l'imaginaire en face enjoint à dépasser la rupture héritée du rationalisme – et de ses excès¹⁶⁷ – entre le monde des choses brutes (le réel, saisi par le *percept*) et le monde des idées et des *concepts*. À cet égard, l'imaginaire est à la fois un produit de la conscience acquis par l'expérience, et un mécanisme translatif des sens, qui constitue le réel en une *réalité* préhensible par l'individu. Comme le souligne Gilbert Durand,

[l]’imaginaire n’est rien d’autre que ce trajet dans lequel la représentation de l’objet se laisse assimiler et modeler par les impératifs pulsionnels du sujet, et dans lequel réciproquement, comme l’a magistralement montré Piaget, les représentations subjectives s’expliquent « par les accommodations antérieures du sujet » au milieu objectif.¹⁶⁸

¹⁶³ SARTRE Jean-Paul, *L'imaginaire. Psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Gallimard, 2010 [1940], p. 248

¹⁶⁴ ANDERSON Benedict, *Imagined Communities*, *op. cit.*, p. 6. C'est également le cas dans l'œuvre d'Eric J. Hobsbawm. Voir HOBSBAWM Eric J. & Terrence RANGER (dir.), *The Invention of Tradition*, *op. cit.*

¹⁶⁵ SARTRE Jean-Paul, *L'imaginaire*, *op. cit.*, p. 234.

¹⁶⁶ DURAND Gilbert, « L'imaginaire, lieu de "l'entre-savoirs" », dans *Champs de l'imaginaire*, Grenoble, UGA Éditions, 2018.

¹⁶⁷ DURAND Gilbert, *L'imagination symbolique*, Paris, Presses universitaires de France, 2019 [1964].

¹⁶⁸ DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Borduas, 1984 [10^e éd], p. 39.

Dans sa structure, parce qu'il constitue « une atmosphère mentale »¹⁶⁹, l'imaginaire n'est pas un substrat rigide ou intangible. Bien au contraire, il est « multiple et plastique »¹⁷⁰. Il s'accompagne d'un processus de symbolisation, qui encode le réel en réalité, lui donne corps dans une compréhension spécifique. Entendons-nous : l'imaginaire n'est ni vérité ni fausseté absolue, il est une construction spécifique du réel, une version de celui-ci, de telle manière qu'il devienne intelligible, le rende *vraisemblable*. L'imaginaire est également un cumul et un réseau d'images, de représentations, d'une mémoire, de mythes et de croyances¹⁷¹, cette somme conférant un regard particulier sur le monde, mais aussi des normes propres à la société qu'il anime¹⁷² ; il est un produit qui ne cesse de se renouveler par l'action du temps et des événements¹⁷³.

De fait, une approche de l'imaginaire consiste à regarder les choses non pour ce qu'elles sont à l'état brut (leur ontologie), mais comme ce qu'elles deviennent une fois assimilées par l'esprit – et *a fortiori* par le groupe social. En ce sens, l'imaginaire est un phénomène du mouvement et en mouvement ; il fonde un regard, des modalités d'action et leurs possibles pour une communauté à laquelle il sert de substrat¹⁷⁴. On retrouve une telle compréhension de l'imaginaire reliée à la temporalité chez Baruch Spinoza, mêlant compréhension *rétrospective* et aspirations *prospectives*¹⁷⁵. L'imaginaire national a donc une fonction d'intégration sociale et identitaire¹⁷⁶ ; il est à la fois pourvoyeur de sens dans la quotidienneté, moteur de l'action et du changement¹⁷⁷.

On le définira comme un arrière-plan, une réalité psychique, vécue comme plus réelle que le réel, constituant une forme de langage transcendant pour une société, exerçant une fonction d'intégration sociale et une atmosphère mentale qui détermine un être-au-monde collectif. L'imaginaire est un « monde » organisé, ordonné de représentations, d'images, d'analogies, de métaphores, de symboles, de récits, de mythes dotés de significations propres qui animent le groupe social à partir de son vécu, de sa mémoire, de ses archétypes et gouverne à sa compréhension de l'univers qui l'entoure,

¹⁶⁹ MAFFESOLI Michel, *La force de l'imaginaire*, Montréal, Liber, 2019, p. 61.

¹⁷⁰ DUFOURCQ Annabelle, *Merleau-Ponty : une ontologie de l'imaginaire*, Dordrecht, Springer, 2012, p. 3-4.

¹⁷¹ WUNENBURGER Jean-Jacques, *L'imaginaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 7.

¹⁷² MOSCOVICI Serge, « Influences conscientes et influences inconscientes », dans MOSCOVICI Serge (dir.), *Psychologie sociale des relations à autrui*, Paris, Nathan, 2000, p. 156.

¹⁷³ DUFOURCQ Annabelle, *Merleau-Ponty : une ontologie de l'imaginaire*, *op. cit.*, p. 222.

¹⁷⁴ WUNENBURGER Jean-Jacques, *L'imaginaire*, *op. cit.*, p. 14 ; voir également, WUNENBURGER Jean-Jacques, *Mythopolitiques. Histoire des imaginaires du pouvoir*, Paris, Éditions Mimesis, 2019.

¹⁷⁵ BERTRAND Michèle, *Spinoza et l'imaginaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, p. 19.

¹⁷⁶ BOUCHARD Gérard, « Pour une nouvelle sociologie du mythe et des imaginaires collectifs. Un repérage préliminaire », dans LAPRÉE Raymond & Christian R. BELLEHUMEUR (dir.), *L'imaginaire durandien. Enracinements et envols en Terre d'Amérique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 252.

¹⁷⁷ CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999 [1975].

tout en inspirant les mobiles de son action, les modèles et les fins à poursuivre collectivement. Cet imaginaire constitue le fondement, le mode de légitimation circulaire de la société qu'il habite et anime. En somme, l'imaginaire est donc le substrat de l'identité, le fondement du commun et du distinct par la voie du récit.

*

* *

En résumé, il faut bien reconnaître que le concept d'imaginaire s'incarne dans un sens assez proche de celui de conscience ou de culture¹⁷⁸. Ce qui le distingue de ce dernier, c'est précisément la part active, qu'impriment les mythes, et à la contribution desquels Gérard Bouchard a grandement contribué¹⁷⁹. Quant à la conscience collective, l'imaginaire collectif ne s'en distingue pas tant quant à sa structure – imagée et symbolique – que par sa dimension interactive vis-à-vis de la réalité dans laquelle baigne la communauté concernée. Agissant comme fondement ou principe de l'action, l'imaginaire collectif s'articule donc avec les théories et idéologies – que le philosophe Charles Taylor appréhende de manière plus hermétique¹⁸⁰ – en ce qu'elles partent du réel et de la réalité construite pour établir un projet, un programme à accomplir. Ce faisant, les acteurs nationalistes cherchent à donner sens au réel dans lequel ils se meuvent pour donner à voir une réalité spécifique (un *logos*) qui soit préhensible par leur public-cible (l'électorat) et pour établir leur idéologie et une doctrine à vocation résolutoire (un *telos*).

¹⁷⁸ BOUCHARD Gérard, *Social myths and collective imaginaries*, Toronto, University of Toronto Press, 2017, p. 13.

¹⁷⁹ Voir notamment, outre l'ouvrage cité ci-dessus : BOUCHARD Gérard, *Raison et déraison du mythe. Au cœur des imaginaires*, Montréal, Boréal, 2014 ; BOUCHARD Gérard « La nation comme imaginaire et comme réalité » dans BOUCHARD Gérard & Yvan LAMONDE (dir.), *La Nation dans tous ses États. Le Québec en comparaison*, Paris, Harmattan, 1998, p. 337-350.

¹⁸⁰ TAYLOR Charles, "Modern social imaginaries", *Public Culture*, Vol. 14, n°1, 2002, p. 91-124.

IV – Le cadre théorique

Les sections précédentes ont consisté en la délimitation de quelques concepts essentiels à notre étude. Nous en avons débrouillé les grandes lignes et tâché d'en rendre certaines plus distinctes. Pour autant, la définition des concepts est inséparable de leur circonscription au plan théorique. C'est pourquoi il nous faut à présent réancrer la notion d'imaginaire dans la grammaire et la sociologie durkheimienne, de laquelle nous nous revendiquons volontiers. Aussi nous faut-il regarder ce concept dans la spécificité de son ancrage, soit par un regard phénoménologique sur le monde qui nous entoure. Ce propos fonde notre compréhension du nationalisme compris tout à la fois comme idée de la nation et comme projet pour la nation. Il nous appartiendra de justifier, en considération de cette approche, que nous regardions le phénomène national par la lunette ethnosymboliste. Au demeurant, c'est cette architecture d'approches qui ordonne notre façon d'entrer dans le sujet d'une phénoménologie de l'identité, avec la modestie de ne se croire fondé à l'analyser qu'au travers de porte-voix singuliers, soit par l'entremise des locuteurs nationalistes.

De la communauté à son imaginaire

En sciences sociales, on regarde l'opposition entre individualisme et holisme comme une confrontation irréductible. Il est certain qu'il y a là une différence si fondamentale qui contraint à opérer un choix, dont l'emploi de la définition geertzienne de culture comme « toile de signification » témoigne largement. Pour autant, ici comme ailleurs, il serait erroné de réduire la compréhension du monde social à une opposition si caricaturale. Rares seraient les tenants du holisme prétendant que le tout déterminerait invariablement la partie ; ceci reviendrait à la négation de l'individualité et de l'autonomie. De même, il apparaîtrait fort improbable qu'un avocat de l'individualisme méthodologique réfute le rôle du groupe, de ses normes et de ses modes de vie fut-ce sur l'autel de la suprématie de l'autonomie individuelle. Le chemin qui nous a conduit jusqu'ici révèle certainement une inclinaison – non une inclination – vers le primat d'une éminente influence assumée par le collectif sur l'individu – qui n'en conserve pas moins une rationalité propre et une certaine autonomie, quoique circonscrite. C'est pourquoi nous regardons la société, avec Durkheim, comme un collectif, un groupe, dont le tissu est fait d'une manière de penser et de croire, de sentir et de ressentir, qui s'incarne au travers de ceux qui

la composent¹⁸¹. La communauté ne se figure donc que par l'adhésion des individus à cette somme identitaire normée, agrégée par l'effet d'un temps approprié, et faite conscience collective au présent.

Nous avons plus tôt évoqué la dimension *religieuse* de la communauté comme sociation. Il convenait d'y voir un clin d'œil appuyé à Émile Durkheim et à son ouvrage *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. On retrouve d'ailleurs dans cet ouvrage l'importance fondamentale accordée au temps dans la consécration de la communauté, de ses dieux anciens et nouveaux, témoignant de la non-fixité des structures socio-identitaires. C'est cependant vers son élève Maurice Halbwachs que nous nous tournons s'agissant de la notion de mémoire, quant à ses fondements éminemment collectifs¹⁸² et localisés¹⁸³. Plus spécifiquement, la mémoire collective consiste en un regard particulier, ancré, sur l'histoire. Si l'histoire est une discipline scientifique, alors la mémoire constitue sa représentation¹⁸⁴. Elle forge « une continuité avec un passé » qu'elle envisage « en vertu des impératifs du présent »¹⁸⁵. Certes, il convient ici de souligner que la mémoire est paradoxalement faite d'oubli et de négligences plus ou moins conscientes¹⁸⁶. Pour rester significative, vraisemblable, elle doit demeurer extraite du réel et ne peut tout-à-fait s'en abstraire ; cependant, elle doit également être teintée d'émotion pour susciter le sentiment de communauté. La mémoire, que l'on qualifiera également comme un *imaginaire rétrospectif*, compose donc une curieuse alchimie de « raison et de déraison », pour le dire avec Gérard Bouchard¹⁸⁷. Filant la métaphore de la « toile de signification », on dira que l'histoire dans sa version assimilée, soit la mémoire, dessine des schèmes d'interprétation et tisse sa réalité dans les lignes d'un récit¹⁸⁸ qui conjoint l'évènement à la trajectoire.

¹⁸¹ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Presses universitaires de France, 1985 [1912].

¹⁸² HALBAWCHS Maurice, *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 [1950].

¹⁸³ HALBWACHS Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 [1925] ; voir également NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, *op. cit.*

¹⁸⁴ DURKHEIM Émile, *De la division du travail social* [3 t.], Paris, Presses universitaires de France, 2007 [1893], p. 339.

¹⁸⁵ PFEFFERKORN Roland & Jean-Noël SANCHEZ, « La fabrique des imaginaires nationaux. Introduction », *Raison présente*, n°193, 2015, p. 13.

¹⁸⁶ Ce qu'a notamment développé Paul Ricœur : RICŒUR Paul, « L'oubli », *op. cit.*, p. 536-589 ; voir également : JUNKER-KENNY Maureen, « Memory and Forgetting in Paul Ricœur's Theory of the Capable Self », dans ERLI Astrid & Ansgar NÜNNING (dir.), *Cultural Memory Studies*, *op. cit.*, p. 203-214 ; ASSMANN Jan, « Communicative and Cultural Memory », dans ERLI Astrid & Ansgar NÜNNING (dir.), *Cultural Memory Studies*, *op. cit.*, p. 97-107.

¹⁸⁷ BOUCHARD Gérard, *Raison et déraison du mythe*, *op. cit.*

¹⁸⁸ RICŒUR Paul, *Temps et récit, Le temps raconté* [t. 3], Paris, Seuil, 1985.

De l'imaginaire comme confluence du réel et du fictif : constructivisme et phénoménologie

L'on retrouve également chez Émile Durkheim une perspective qui se rapproche fortement d'une compréhension phénoménologique du social. En effet, sans qu'il soit formellement reconnu comme tel, le père de la sociologie française n'en est pas moins un des pionniers de la phénoménologie hexagonale, comme en témoigne ce propos, tiré des *Règles de la méthode sociologique* :

Il est possible que la vie sociale ne soit que le développement de certaines notions ; mais, à supposer que cela soit, ces notions ne sont pas données immédiatement. On ne peut donc les atteindre directement, mais seulement à travers la réalité phénoménale qui les exprime. [...] Il nous faut donc considérer les phénomènes sociaux en eux-mêmes, détachés des sujets conscients qui les représentent ; il faut les étudier du dehors comme des choses extérieures ; car c'est en cette qualité qu'ils se présentent à nous.¹⁸⁹

En relisant ledit ouvrage, l'on constate combien sa célèbre recommandation de « considérer les faits sociaux comme des choses » est significative, si et seulement si on lui conserve le propos qui lui succède immédiatement : « au moment où un ordre nouveau de phénomènes devient objet de science, ils se trouvent déjà représentés dans l'esprit, non seulement par des images sensibles, mais par des sortes de concepts grossièrement formés »¹⁹⁰. Tout ceci fait partiellement des sciences sociales des « sciences de l'irrationnel »¹⁹¹. En d'autres termes, c'est par-delà le *fait* qu'existe le *fait social*, notamment par l'action de représentation dudit objet. C'est le fait social qui devient objet de la sociologie, en passant d'objet de nature à objet de culture, après avoir été « mentalisé » ou imaginé – les modalités de cette représentation étant fortement déterminées par un processus de socialisation antérieur qui donne sa structure au « magma »¹⁹² imaginaire. La prescription durkheimienne s'accompagne également d'un commandement de neutralité plus bachelardien, impliquant l'idée d'une rupture d'avec le sens commun¹⁹³.

Pour en venir plus exactement au fait de cette section, nous regardons la phénoménologie moins comme une discipline – ce qui était l'ambition initiale d'Edmund Husserl¹⁹⁴ – que comme une approche de la connaissance et de la société, fille du constructivisme, davantage centrée sur la

¹⁸⁹ DURKHEIM Émile, *Règles de la méthode sociologique*, *op. cit.*, p. 28.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 15.

¹⁹¹ MOSCOVICI Serge, « La mentalité prélogique des primitifs et la mentalité prélogique des civilisés », dans MOSCOVICI Serge (dir.), *Psychologie sociale des relations à autrui*, *op. cit.*, p. 209.

¹⁹² Cf. CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, *op. cit.*

¹⁹³ BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1986 [1938].

¹⁹⁴ HUSSERL Edmund, *L'idée de la phénoménologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2021 [1985].

représentation des objets plus sur les objets eux-mêmes, leurs origines ou essences¹⁹⁵ – ceci relevant plus strictement de l'ontologie. Elle est une science du phénomène pris comme la chose construite, donc science de l'interaction du monde des objets avec le monde social¹⁹⁶. Phénoménologie dérive en effet du grec *phainomenon* (φαινόμενον), qui signifie apparaître. En ce sens, elle est une philosophie de la relation entre nature et culture. L'approche phénoménologique consiste en le refus à la fois des approches cartésienne ou comtienne (rationalistes, positivistes ou empiriciste) d'une part, et berkeleyenne (dite idéaliste) de l'autre, de par leurs caractères communément absolutistes. On perçoit donc ici combien l'imaginaire constitue un objet central à cette approche de la connaissance, mais aussi combien cette approche est doublée d'une quête anthropologique, de l'expérience, du sens et de la mise en sens¹⁹⁷. De là l'intérêt d'observer les objets non pour ce qu'ils sont (le *Sein*), mais dans la manière dont ils apparaissent, dans leur milieu (le *Dasein*)¹⁹⁸.

C'est pourquoi nous regarderons les imaginaires nationaux susmentionnés non pour ce qu'ils seraient ontologiquement – à supposer qu'une telle chose que l'ontologie de l'imaginaire ne relève pas de l'oxymore –, mais ainsi qu'ils se révèlent au travers des discours des acteurs. Considérant enfin que lesdits acteurs sont des *être-là*, c'est-à-dire des formations situées dans des milieux spécifiques parmi lesquels ils interagissent avec autrui – que d'autres qualifieraient de champs¹⁹⁹ –, il nous reviendra également de tenir compte des contingences de leurs endogénéités respectives. Par ce moyen, nous pourrions approcher ces rapports de force où les acteurs s'échinent à faire primer ou triompher l'un des imaginaires nationaux aux dépens des autres, condition *sine qua non* à l'avènement du *projet national* qu'ils supportent, lui-même porté par un *imaginaire prospectif*.

La nation et le nationalisme au prisme ethnosymboliste

On distingue généralement trois écoles de pensée traduisant autant de perceptions du nationalisme et de l'avènement de la nation comme sujet politique. La première envisage le nationalisme comme un phénomène prémoderne. On y distingue un courant dit primordialiste qui insiste sur les racines

¹⁹⁵ DUFOURCQ Annabelle, *La dimension imaginaire du réel dans la philosophie de Husserl*, Dordrecht, Springer, 2010, p. 1-22.

¹⁹⁶ BERTRAND Michèle, *Spinoza et l'imaginaire*, *op. cit.*, p. 72-77.

¹⁹⁷ GODELIER Maurice, *L'imaginé, l'imaginaire & le symbolique*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

¹⁹⁸ HEIDEGGER Martin, *Être et Temps*, Paris, Gallimard, 1986 [1927].

¹⁹⁹ Voir notamment : BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2002 [1981]. Plus spécifiquement quant aux questions qui nous occupent, voir BOURDIEU Pierre, « L'identité et la représentation... », *op. cit.*, p. 63-72. Et notamment p. 66 : « le discours régionaliste est un discours performatif, visant à imposer comme légitime une nouvelle définition des frontières et à faire connaître et reconnaître la région ainsi délimitée contre la définition dominantes et méconnue comme telle, donc reconnue et légitime, qui l'ignore ».

premières de l'appartenance nationale, dont une version est incarnée par Emmanuel-Joseph Sieyès, qui présente les nations comme des éléments *naturels*, existant « dans l'état de nature »²⁰⁰ et dont dérive tout aussi « naturellement » la souveraineté. L'historiographe britannique Walter Bagehot considère quant à lui que « les nations sont aussi vieilles que l'histoire »²⁰¹. Pierre Louis Van den Berghe²⁰² voit davantage dans les nations contemporaines le fruit d'une filiation continue avec les premières ethnies, éventuellement les premiers clans ou même les premières familles. Ceci le conduit à penser que l'idée d'ancêtres communs peut bien constituer une réalité biologique. Edward Shils et Clifford Geertz excluent quant à eux l'idée d'une filiation ininterrompue²⁰³, constitutive des nations modernes. Ils insistent en revanche sur le lien primordial entre leurs membres, fondé sur des instincts, mais aussi sur des caractères *originels* tels qu'une langue, une religion et un territoire partagés. Aux yeux de ces deux auteurs, ces caractères sont centraux ; ils constituent les points de départ des nations qui s'animent encore aujourd'hui.

Un second courant pré-moderne est celui du *pérennialisme* qui insiste davantage sur la *longue durée* comme fondement et mode de légitimation de l'appartenance nationale. Anthony D. Smith (1999) distingue ici le *pérennialisme de continuité*²⁰⁴, essentiellement incarné par Hugh Seton-Watson²⁰⁵, et le *pérennialisme de récurrence* dont la principale figure est Adrian Hastings²⁰⁶. Le premier considère certaines nations comme des entités immémoriales et d'autres comme plus récentes, tandis que le second insiste davantage sur le fait qu'on a plutôt assisté, tardivement, à la reviviscence de nations nées dans des ères plus lointaines.

À ces courants répond une lecture du phénomène national comme relevant de la modernité. Eric J. Hobsbawm avance ainsi que ce n'est pas avant le XVIII^{ème} siècle que le mot « nation » ne rejoint l'acception qui lui est désormais conférée, sauf en quelques rares exceptions. En ce sens, la nation n'appartient qu'à une époque particulière : la modernité²⁰⁷. Reprenant le modèle de développement des

²⁰⁰ SIEYÈS Emmanuel-Joseph, *Qu'est-ce que le Tiers état ?*, *op. cit.*, p. 55.

²⁰¹ BAGEHOT Walter, *Physics and Politics or Thoughts on the Application of the Principles of 'Natural Selection' and 'Inheritance' to Political Society*, Londres, Batoche Books Ltd, 2001 [1872], p. 49.

²⁰² VAN DEN BERGHE Pierre L., "Race and ethnicity: A sociobiological perspective", *op. cit.*, p. 401-411.

²⁰³ SHILS Edward, "Primordial, personal, sacred and civil ties", *op. cit.*, p. 130-145 ; GEERTZ Clifford, "The integrative revolution", *op. cit.*, p. 105-157.

²⁰⁴ SMITH Anthony D., *Myths and Memories of the Nation*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 3-19.

²⁰⁵ SETON-WATSON Hugh, *Nations and States. An Enquiry into the Origins of Nations and the politics of Nationalism*, 1977, Boulder, Westview Press, 1977.

²⁰⁶ HASTINGS Adrian, *The Construction of Nationhood: Ethnicity, Religion and Nationalism*, 1997, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

²⁰⁷ HOBBSAWM Eric J., *Nations et Nationalisme*, *op. cit.*

nationalismes de Miroslav Hroch²⁰⁸, il affirme que les nations sont le fruit de constructions ou d'inventions par le haut : soit par les élites, soit par l'action d'un État qui se définit comme État-nation. John Breuilly insiste quant à lui presque exclusivement sur l'importance de l'action de l'État dans l'émergence d'une conscience nationale²⁰⁹. De son côté, Ernest Gellner se focalise davantage sur l'importance du tissu social durant une ère industrielle au cours de laquelle une « haute culture » – propre à l'élite – parvient à devenir culture de référence au sein d'une communauté²¹⁰. On trouve chez Michael Hechter²¹¹ – reprise notamment par Neil Davidson²¹² – une approche moderniste néo-marxiste accordant davantage d'importance au critère économique dans l'émergence de nations et de nationalismes issus de la périphérie. C'est la thèse du colonialisme intérieur. Michael Hechter affirme ainsi que le centre établit une échelle de valeurs et de rétributions – implicite ou non – essentiellement à la faveur du groupe dominant au sein de l'entité politique – quel que soit le critère de cette domination –, au détriment des cultures de la périphérie. Les élites de cette dernière se voient privées d'accès aux responsabilités politiques et économiques. Se sentant dégradées par le centre, elles alimentent alors un nationalisme au départ revanchard.

De son côté, Benedict Anderson insiste sur le caractère imaginé et imaginaire qui distingue cette communauté politique particulière. Il relève que le capitalisme de l'imprimerie a joué un rôle primordial dans la construction d'une réalité partagée, parallèlement à la sécularisation des sociétés. En ce sens, comme Anthony D. Smith, il perçoit le nationalisme comme empreint d'une forme de religiosité²¹³. Ce même Anthony D. Smith est la figure de proue du troisième courant, que l'on identifie sous le nom d'école ethnosymboliste²¹⁴. Ses auteurs insistent sur la dimension moderne du phénomène national, mais aussi sur le recours à des symboles et à des références appartenant à des temps plus lointains, perçus comme « sacrés » par les membres de la communauté²¹⁵. En ce sens, le nationalisme

²⁰⁸ HROCH Miroslav, *Social Preconditions of National Revival in Europe. A Comparative Analysis of the Social Composition of Patriotic Groups among the smaller European Nations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013 [1983].

²⁰⁹ BREUILLY John, "Reflections on Nationalism", *Philosophy of the Social Sciences*, Vol. 15, 1985, p. 65-73.

²¹⁰ GELLNER Ernest, *Nations and nationalism*, *op. cit.*

²¹¹ HECHTER Michael, *Internal Colonialism. The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, Berkeley, University of California Press, 1975, p. 15-43.

²¹² DAVIDSON Neil, *The Origins of Scottish Nationhood*, Londres, Pluto Press, 2000.

²¹³ Voir également sur ce sujet : ZAWADZKI Paul, « Le nationalisme comme religion séculière », dans DELANNOI Gil & Alain DIECKHOFF (dir.), *Nationalismes en perspective*, *op. cit.*, p. 265-302 ; ZAWADZKI Paul, « Nationalisme, démocratie et religion », dans DIECKHOFF Alain & Christophe JAFFRELOT (dir.), *Repenser le nationalisme*, *op. cit.*, p. 263-309 ; ZUBRZYCKI Geneviève, *The Crosses of Auschwitz: Nationalism and Religion in Post-Communist Poland*, Chicago, Chicago University Press, 2006.

²¹⁴ SMITH Anthony D., *The Nation in History. Historiographical Debates about Ethnicity and Nationalism*, Lebanon, University Press of New England, 2000.

²¹⁵ SMITH Anthony D., *The Cultural Foundations of Nations: Hierarchy, Covenant and Republic*, Londres, Blackwell, 2008.

est une religiosité politique, consistant en une politisation de la culture, mobilisant des éléments du passé comme reliques mémorielles et matérielles, en vue d'envisager un destin collectif : c'est le dieu Janus aux deux visages, identifié par Anthony D. Smith²¹⁶.

En résumé, écarter un ancrage dans l'école primordialiste paraît être une condition *sine qua non* tant les positions de ses membres confinent au nationalisme méthodologique, conduisant ici à voir une généalogie biologique et une trajectoire nationale ininterrompue entre les premiers peuples et les nations d'aujourd'hui. *A contrario*, la lecture moderniste du phénomène national – à laquelle souscrivent notamment Ernest Gellner et Eric J. Hobsbawm – présente des travers opposés. Par trop déshistoricisée, l'école moderniste borne les capacités du compréhensible à l'ère moderne et se refuse à voir dans le passé non le lignage généalogique d'une nation contemporaine à une communauté qui n'en rassemblait pas les critères, mais bien les *recours symboliques d'identification*, matériau indispensable à la constitution d'un imaginaire dans le présent. C'est sur ce même terrain qu'intervient l'école ethnosymboliste d'Anthony D. Smith. Son approche permet spécifiquement de percevoir les nations comme des communautés très majoritairement nées dans et de la modernité, mais qui ont puisé leurs ressources symboliques dans un passé parfois lointain et volontiers idéalisé ou mythifié. En ce sens, Benedict Anderson – avec lequel Anthony D. Smith partage une belle part de sa grammaire – se trouve dans une position d'entre-deux qui semble être à ce jour l'espace d'une étude désengagée de la nation comme sociation, et du nationalisme comme idéologie et comme pratique discursive révélatrice de l'imaginaire qui le soutient. C'est précisément dans ce sillon que nous nous plaçons.

Fonctions de l'altérité dans la geste nationaliste : une approche phénoménologique du discours sur l'identité

Le nationalisme est une idéologie qui fait de la nation le siège de la souveraineté. En ce sens, les acteurs nationalistes manifestent une certaine *conception* de la communauté nationale. Ils revendiquent pour elle un certain imaginaire qui tendrait à la définir dans le présent, comme héritière d'un passé qui la légitime (imaginaire rétrospectif). En second lieu, ils cherchent à la parer, à souligner ou à révéler une intentionnalité héritée de la longue durée, supposée la conduire à la réalisation d'elle-même, de son « projet » au sens de Joseph Yvon Thériault²¹⁷ (un imaginaire prospectif) par le suivi d'une doctrine

²¹⁶ SMITH Anthony D., *Theories of nationalism*, *op. cit.*, p. 256. Le sens de cette *figure* de style est très régulièrement trahi, notamment par des auteurs qui assimilent Janus à la dichotomie entre nationalismes civique et ethnique, ou de manière moins académique entre « bon » et « mauvais » nationalisme.

²¹⁷ THÉRIAULT Joseph Y., *Critique de l'américanité*, *op. cit.*

qu'ils établissent. En résumé, les acteurs nationalistes s'appuient, en amont, sur une identité issue d'une mémoire commune, pour en faire découler, en aval, un projet²¹⁸.

L'identité se définit, chez Paul Ricœur, comme la conjonction de l'*idem* et de l'*ipse*, de la mêmeté et de l'ipséité (ou altérité)²¹⁹. En d'autres termes, pour qu'existe une communauté capable de s'identifier, il est nécessaire qu'elle puisse se distinguer ; que ses membres puissent se différencier des non-membres. Ceci implique, d'une part, qu'existe parmi eux un imaginaire capable de les fédérer, leur permettant de s'identifier entre eux et fournissant le partage d'un récit spécifique ; c'est la fonction d'une identité narrative²²⁰. D'autre part, ceci implique la capacité à délimiter la communauté, à percevoir ses traits distinctifs qui la dissocient du reste du monde social. La nation n'échappe pas à cette logique communautaire, contenue dans le propos andersonnien d'une communauté qui s' imagine comme limitée²²¹. Comme le suggérait déjà Sigmund Freud dans *Malaise dans la civilisation/Malaise dans la culture*, l'existence de l'Autre est une nécessité identitaire absolue pour qu'existe le Nous²²² ; c'est, là encore, une prémisse relevant de la phénoménologie, cette fois-ci d'une identité qui n'existe que par sa relativité à autrui et ne peut être *per se*. Reprise à l'envi depuis, et notamment chez Michael Ignatieff²²³, on en a déduit bien vite que différence était synonyme de violence, que l'altérité enjoignait fatalement à l'inimitié, ce que réfutait pourtant le psychanalyste allemand²²⁴.

En conséquence, une entreprise politique qui entend faire triompher des valeurs, des intérêts et plus encore une identité ne peut que se complaire dans une dynamique si évidemment induite que celle de la manifestation d'un Nous distinct, dont elle se ferait le porte-voix. Comme le soulignait le très merleau-pontyien Claude Lefort²²⁵ – mais aussi Freud²²⁶ –, c'est la condition démocratique même

²¹⁸ Dans un ouvrage important sur les thèmes de la mémoire et des régimes d'historicité, Reinhart Koselleck reprend à Augustin d'Hippone une distinction que ce dernier effectue entre le présent-passé et le présent-futur. Il conceptualise le première à l'aune de la mémoire comme le champ de l'expérience et le second comme l'horizon d'attente. Voir : KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions EHESS, 2016, p. 357-381.

²¹⁹ RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, *op. cit.*

²²⁰ RICŒUR Paul, « L'identité narrative », *Esprit*, n°140/141 (7/8), 1988, p. 295-304.

²²¹ ANDERSON Benedict, *Imagined Communities*, *op. cit.*, p. 7.

²²² FREUD Sigmund, *Le malaise dans la culture*, *op. cit.*

²²³ IGNATIEFF Michael, "Nationalism and the Narcissism of Minor Differences", *op. cit.*, p. 91-102.

²²⁴ FREUD Sigmund, *Le malaise dans la culture*, *op. cit.*, p. 55 : « Ce serait injuste que de reprocher à la culture de vouloir exclure des activités humaines querelle et compétition. Celles-ci sont bien sûr indispensables, mais antagonisme n'est pas nécessairement inimitié, le premier ne faisant que servir abusivement d'occasion à la seconde ».

²²⁵ LEFORT Claude, *L'invention démocratique*, *op. cit.*

²²⁶ FREUD Sigmund, *Le malaise dans la culture*, *op. cit.*, p. 56-57 : « Il n'est manifestement pas facile aux hommes de renoncer à satisfaire ce penchant à l'agression qui est le leur ; ils ne s'en trouvent pas bien. L'avantage d'une sphère de culture plus petite – permettre à la pulsion de trouver une issue dans les hostilités envers ceux de l'extérieur – n'est pas à dédaigner. Il est toujours possible de lier les uns aux autres dans l'amour une assez grande foule d'hommes, si seulement il en reste

dont témoigne la figuration de rivalités, ou d'altérités compétitives. Parce que le nationalisme est une idéologie de politisation de la culture, fondée sur une identité collective, l'identité nationale et l'imaginaire qui la supporte s'établissent donc en différence et en référence.

Pour être audible auprès de leur électorat et pouvoir envisager l'obtention de gains sur le marché électoral²²⁷, il faut premièrement que l'identité dont ils se revendiquent soit audible, c'est-à-dire qu'elle puisse apparaître pourvue de signification auprès de ses destinataires et provoque un appel au sentiment. Deuxièmement, il est également nécessaire que la bataille idéologique et électorale soit structurée sur la base d'un clivage national – au moins partiellement, et *a minima* sur le territoire sur lequel il agit. Partant, il dérive de ce qui précède que nous regarderons les partis politiques comme des agents identitaires que l'histoire *traverse*²²⁸ pourvus à la fois d'une conception de la nation et d'un programme visant à lui assurer sa complétude institutionnelle et/ou sa reconnaissance, contribuant ainsi à sauvegarder ou à rehausser sa dignité collective²²⁹. Ils consentent également à jouer selon des règles du jeu communes, qui participent d'un cadre communicationnel au sens de Karl Deutsch²³⁰ – compétitif – dans lequel ils incarnent cette agentivité, comme acteurs. Pour le dire avec Claude Lévi-Strauss :

Il faut beaucoup de naïveté ou de mauvaise foi pour penser que les hommes choisissent leurs croyances indépendamment de leur condition. Loin que les systèmes politiques déterminent la forme d'existence sociale, ce sont les formes d'existence qui donnent un sens aux idéologies qui les expriment : ces signes ne constituent un langage qu'en présence des objets auxquels ils se rapportent.²³¹

En ce sens, il convient de rappeler que les partis politiques sont des porteurs non-plénipotentiaires des imaginaires québécois, canadien, écossais et britannique. Autrement dit, si l'on prend l'imaginaire national (ou collectif quel qu'il soit) comme un tout, alors l'on se doit d'admettre qu'il en existe des

d'autres à qui manifester de l'agression. Je me suis une fois occupé du phénomène selon lequel, précisément, des communautés voisines, et proches aussi les unes des autres par ailleurs, se combattent et se raillent réciproquement, tels les Espagnols et les Portugais, les Allemands du Nord et ceux du Sud, les Anglais et les Écossais, etc. J'ai donné à ce phénomène le nom de « narcissisme des petites différences », qui ne contribue pas beaucoup à l'expliquer. Maintenant, on reconnaît là une satisfaction commode et relativement anodine du penchant à l'agression par lequel la cohésion de la communauté est plus facilement assurée à ses membres ».

²²⁷ GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, *op. cit.*, p. 11-40.

²²⁸ FOSSAERT Robert, *La Société. Les États* [t. V], Paris, Seuil, 1981, cité dans SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, *op. cit.*, p. 105 ; Voir aussi : *ibid.*, p. 111-112 ; et GAZIBO Mamoudou & Jane JENSON, *La politique comparée*, *op. cit.*, p. 107-126.

²²⁹ TAYLOR Charles, « Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États ? », dans *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 45-68.

²³⁰ DEUTSCH Karl W., *Nationalism and Social Communication*, *op. cit.*

²³¹ LÉVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955, p. 169.

versions différentes²³². L'imaginaire constitue lui-même un champ compétitif où ne se joue rien de moins que la définition de l'identité du groupe concerné – par la condition de son adhésion à l'une de ces conceptions. Leur fonction médiatrice fait des partis politiques des locuteurs significatifs de ces variations, conviant à s'interroger sur la manière dont ils regardent les nations dont ils se prétendent les porte-drapeaux.

À cette fin, il faut se demander comment les acteurs nationalistes, présents notamment sous la forme de coalitions référendaires – comprenant les partis politiques et acteurs politiques traditionnels en premier lieu, mais aussi les acteurs *ad hoc* tels les syndicats et groupes patronaux, les intellectuels, les citoyens engagés, en bref la société civile – envisagent la nation en faveur de laquelle ils prétendent plaider. Ceci amène également à envisager la façon cette représentation du Nous, ces processus de mise en image par le discours de la nation à travers son imaginaire les conduit à utiliser la figure de l'Autre pour s'en dissocier et tracer la voie d'un destin distinct, ou bien pour l'associer au Même – *idem* ou pluriel – et à un projet commun.

Ces questions de recherche s'inscrivent plus largement dans une problématique transversale qui portent à interroger l'évolution des nationalismes en cause, du centre comme de la périphérie – au sens de Seymour Martin Lipset et de Stein Rokkan²³³. Celle-ci, par l'illustration des cas à l'étude, sert de support à une réflexion plus générale portant sur l'évolution et les mutations du nationalisme, d'après une approche sociohistorique.

²³² MÉNY Yves & Yves SUREL, « Les partis régionalistes et écologistes », *op. cit.*, p. 84.

²³³ LIPSET Seymour M. & Stein ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignements des électeurs*, *op. cit.*

V – Cadre méthodologique

Après avoir précisé les cadres conceptuel et théorique dans lesquels s'effectuera l'analyse, le propos suivant consistera à présenter la démarche par laquelle nous entendons répondre aux questionnements soulevés ci-dessus. Pour ce faire, nous soulignerons l'importance que revêt pour nous une saine distanciation entre la personne du chercheur et l'objet de son étude, pour approcher ensuite plus effectivement les modalités comparatives et empiriques puis hypothético-déductives d'une démarche ancrée dans la sociologie historique. Enfin, nous révélerons plus spécifiquement les modalités de l'analyse de discours qui alimentera la trame de notre propos.

Un indispensable dégage

C'est peu dire que le nationalisme a mauvaise presse depuis plusieurs décennies dans plusieurs régions à travers le monde. En Europe plus particulièrement, les médias ont agité cet épouvantail en l'identifiant à l'acte belliqueux – dans le sillage ouvert par François Mitterrand à la tribune du Parlement européen. La construction européenne, tout particulièrement, a été entreprise avec la volonté manifeste d'éradiquer le fléau nationaliste²³⁴ et de parvenir à la paix par l'établissement d'un marché commun. Pour certains, l'identité européenne à bâtir peut bien s'accommoder de l'existence des nations²³⁵, voire en est conditionnelle²³⁶. Pour d'autres, elle peut tout au plus en tolérer l'existence, à condition que ces dernières demeurent cantonnées à leur dimension culturelle – et non politique²³⁷. De plus, le nationalisme a bien souvent été identifié aux mouvements d'extrême-droite et aux indépendantismes – sans grand effort de distinction – et à la catégorie pratique des « populismes », dont la diversification du champ d'étude a de loin précédé le consensus définitionnel. De sorte qu'à la confusion entretenue quant aux contours du nationalisme s'est bien souvent ajouté l'usage inconséquent du populisme²³⁸.

²³⁴ BOUCHARD Gérard, « La construction des mythes européens. Une nouvelle avenue », dans *L'Europe en quête d'Européens. Pour un nouveau rapport entre Bruxelles et les nations*, Montréal, Boréal, 2019, p. 129-148.

²³⁵ JENSON Jane, « The European Union's Citizenship Regime. Creating Norms and Building Practices », *Comparative European Politics*, n°5, 2007, p. 53-69.

²³⁶ GAUCHET Marcel, « Le problème européen », *op. cit.*, p. 50-66.

²³⁷ BECK Ulrich, « Comprendre l'Europe telle qu'elle est », *op. cit.*, p. 103-120.

²³⁸ TAGUIEFF Pierre-André, *La revanche du nationalisme. Néopopulistes et xénophobes à l'assaut de l'Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 2015 ; MUDDE Cas, *Populist Radical Right Parties in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

Pour autant, il ne s'agira pas ici de réhabiliter le nationalisme ; cette tâche relèverait du militant politique et non du politologue²³⁹. Il nous reviendra plutôt, par la définition esquissée par Ernest Gellner d'un « principe exigeant la congruence entre unité politique et unité nationale »²⁴⁰ et par la notion d'idée ou de conception de la nation, de continuer à en tracer les justes contours et d'en mieux comprendre et cerner la trajectoire. C'est en tant que concept pratique et par commodité de langage que nous employons le mot nation, dont la réalité n'est pas l'objet de cette étude encore qu'il nous semble qu'elle demeure tangible à une part hautement substantielle, bien que décroissante, de la population mondiale.

La distanciation que nous évoquions tantôt doit nous conduire, d'abord, à écarter jugement de valeurs et considérations *a priori*. Il convient également de disposer à l'écart une lecture partisane, partielle ou engagée des différentes trajectoires unies en rapports en force. S'il est vrai que l'identité du chercheur constitue un terme initial de l'équation (rapport aux valeurs), elle ne doit exercer d'influence ni dans l'honnêteté de l'analyse, ni dans le traitement et l'interprétation des résultats (jugement de valeur). En ce sens, la scientificité de la recherche se trouve conditionnée à une dissociation entre conscience politique et conscience académique. La chose n'est bien sûr pas aisée ; elle enjoint à mettre au rencart des convictions parfois profondes sur l'autel de la connaissance. Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à toute conscience politique, mais d'un effort – une obligation de moyen plus que de résultat, pour recourir au vocabulaire subsistant de notre vieux parcours de juriste – visant à empêcher que nos convictions non seulement ne s'immiscent dans le propos et ne soient ainsi imposées au lecteur, mais surtout ne viennent vicier le jugement.

Il nous faut ici mentionner le propos corollaire, figurant dans le *Politik als Beruf* de Max Weber : l'usage qui veut que le politicien ne se vêtisse pas abusivement des habits du scientifique. Ironiquement, on constate que depuis quelque temps déjà, les acteurs politiques sont bien au fait des catégories d'analyse forgées par la science politique ou, pour ce qui nous occupe, par la sociologie du nationalisme²⁴¹. Une telle chose s'explique aisément par la porosité des milieux, par les discussions et échanges nombreux entre praticiens et analystes : que l'on songe à Neil MacCormick (juriste et ancien député européen pour le SNP), à Christopher Harvie (historien et ancien député SNP), au professeur de droit Pierre Elliott Trudeau ou au professeur d'économie Jacques Parizeau (PQ). De nos jours, les

²³⁹ WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Gallimard, 2002 [1917-1919]. Les préconisations de Max Weber repose d'ailleurs sur un double-principe de non-ingérence scientifique/politique proche de celui de laïcité (spirituel/temporel).

²⁴⁰ GELLNER Ernest, *Nations and Nationalism*, *op. cit.*, p. 1.

²⁴¹ DUFOUR Frédéric G., *La sociologie du nationalisme*, *op. cit.*

responsables de partis politiques ne manquent jamais de rappeler la dimension civique de leur conviction nationaliste, preuve qu'ils discernent la charge normative d'une telle dichotomie²⁴² ayant depuis longtemps franchi les frontières du monde académique. Pour un chercheur, la conscience scientifique du politicien peut donc constituer une barrière, contribuer à pré-encoder un discours « prêt-à-traiter », en parfaite connaissance de cause.

Du discours, de l'imaginaire, de leur analyse

Dans l'étude de ces rapports de force, les discours politiques tiennent une place prépondérante. C'est à travers eux que les acteurs font circuler leurs projets, sollicitent les intérêts et en appellent à cette réalité particulière faite identité, par l'émotion, par les convictions profondes ; c'est parmi eux qu'apparaissent les enjeux, les projets et les grandes interprétations collectives illustratives des imaginaires²⁴³. À ce sujet, nous partageons les postulats épistémologiques d'Amélie Seignour :

- Le discours a un objectif performatif : c'est un acte volontariste d'influence. Énoncer c'est vouloir agir sur autrui.
- Le contexte est déterminant pour comprendre un énoncé : les actes de langage doivent être resitués dans leurs contextes énonciatifs.
- Un énoncé ne se contente pas de décrire un réel qui lui préexiste ; il construit une représentation du réel.
- Enfin, dernier point, déterminant pour quiconque souhaite analyser un discours : un discours contient des marqueurs, des « traces » de sa visée persuasive que le chercheur peut identifier.²⁴⁴

La communication politique révèle ainsi les imaginaires nationaux dont se revendiquent les acteurs politiques à l'étude ; elle est entendue dans un sens large. Autrement dit, l'analyse ne se réduit pas aux discours publics oraux prononcés devant une assemblée lors de congrès ou à la suite d'une victoire ou d'une défaite électorale, mais se veut autant que possible multimodale. Considérant la diversification des médiums de communication, il convient de prendre en considération les sources orales et écrites comme les sources visuelles et audiovisuelles ; de tenir compte des contenus journalistiques (par

²⁴² AKBAR Ahmed, "Alex Salmond on Scottish identity", *Journey into Europe (...)*, 6 juin 2014, consulté le 18 juin 2020 : <http://journeyintoeurope.com/2014/06/06/alex-salmond-on-scottish-identity>.

²⁴³ BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde, op. cit.*, p. 15.

²⁴⁴ SEIGNOUR Amélie, « Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique », *Revue française de gestion*, n°211, 2011/2, p. 33.

entrevues notamment), des propos tenus dans les débats, des tracts électoraux, des affiches²⁴⁵. Dans le parcours plus récent du phénomène, les clips de campagne si caractéristiques du règne de l'image²⁴⁶ sont intégrés de manière complémentaire à la réflexion – sans qu'il s'agisse-là du matériau central de cette étude –, en ce qu'ils constituent des actes de communication. En raison des limites relevées ci-dessus, les contributions d'universitaires sont généralement exclues du corpus, en tant qu'elles mêlent régulièrement propos savants et politiques. Au total, l'analyse repose donc sur un corpus de discours comprenant un peu plus de neuf cents discours, dans des proportions équitables pour chacun des référendums et des camps étudiés.

Tout d'abord, le corpus est délimité temporellement : chaque séquence référendaire analysée a pour point de départ l'élection portant au pouvoir les véhicules politiques de l'indépendance – c'est-à-dire le Parti québécois et le Scottish National Party. La seconde borne temporelle est la date de tenue du référendum pour chacun des trois cas. Les discours sont sélectionnés d'après un premier critère de saillance, qui vise à apporter une attention particulière aux positions des acteurs aux moments déterminants des différentes campagnes, autour des principaux événements qui les émaillent. Un critère de proportionnalité ou de représentativité vise à porter prioritairement l'attention sur les élites politiques, au premier rang desquels les responsables des grands partis, à raison de leurs poids électoraux respectifs. Ce critère participe également de la présentation des discours dans l'analyse proposée aux Parties 2 et 3. Elle vise aussi à retranscrire les différentes positions des acteurs unionistes, dont ceux populaires en Angleterre et au Canada anglais. Au sein des camps du Non tout particulièrement, nous avons veillé à prendre en considération l'origine de l'acteur pour faire apparaître à la fois le discours porté par des acteurs de la scène politique britannique et anglais, de la scène politique canadienne et canadiens-anglais, mais aussi des acteurs plaidant en faveur de l'union depuis l'Écosse et le Québec. Enfin, un critère de diversité permet de compléter le panorama des discours mobilisés aux fins de l'analyse. Ce critère permet de mettre au jour la variété des conceptions des imaginaires en cause et de tenir compte de l'ascension de la société civile qui se constate au fil des trois séquences étudiées.

²⁴⁵ À titre d'illustration : CAMP-PIETRAIN Edwige, « L'image dans la communication politique du Scottish National Party », dans DICKASON Renée, RIVIÈRE-DE FRANCO Karine & Alexandre DORNA (dir.), *Image et communication politique. La Grande-Bretagne depuis 1980*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 135-148.

²⁴⁶ Régis Debray identifie cette ère sous le nom de vidéosphère, qui précède la numérosphère. Voir notamment : DEBRAY Régis, *D'un siècle l'autre*, Paris, Gallimard, 2020 ; DEBRAY Régis, *Modernes catacombes*, Paris, Gallimard, 2013 ; DEBRAY Régis, *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, 2001 [1991].

Ces discours sont de nature, de forme et de longueur différentes. Parmi ces discours, nous avons veillé plus singulièrement encore à faire place à ceux tenus dans des débats référendaires au sens formel de cette expression, c'est-à-dire dans le cadre des débats sur la question au Québec, et des débats télévisés en Écosse. À ces discours, nous ajoutons ceux tenus par ce même type d'acteurs lors des grandes assemblées, des congrès de partis et de campagnes référendaires. Sont également pris en considération les livres blancs et les divers documents gouvernementaux, notamment pour ceux qui s'essayent à décrire une trajectoire historique ou des rapports communautaires, tout en laissant de côté ceux plutôt consacrés aux enjeux pratiques faisant peu appel à l'imaginaire et peu portés à être diffusés. Nous comprenons également dans ce corpus des contributions issues d'acteurs qui s'engagent de manière relativement usuelle et récurrente dans la vie politique, comme les syndicats ou les intellectuels, les communications produites par les comités de campagne (dont les clips), les éditoriaux de journaux, les ouvrages collectifs et personnels qui apportent une nuance spécifique venue de la société civile.

L'étude se concentre très spécifiquement sur les périodes des deux référendums d'autodétermination québécois du 20 mai 1980 et du 30 octobre 1995, et du référendum d'autodétermination écossais du 18 septembre 2014. Elle fournit un éclairage, un point focal particulier au milieu d'un exercice de sociologie historique comparative, qui contribue à l'appuyer empiriquement. L'analyse comparative proposée, étalée sur une période de plus de trente ans, ainsi que les questions soulevées par cette thèse de doctorat commandent le recours à une analyse de contenu²⁴⁷. En effet, l'analyse de contenu consiste en

Un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages.²⁴⁸

Notre démarche se déployant comme une quête herméneutique, autour de la notion d'imaginaire social (ici de nature nationale) la voie qualitative s'impose d'autant plus naturellement²⁴⁹. Les « conditions de production du discours »²⁵⁰ sont hautement prises en compte dans le découpage historique des extraits retenus. En effet, le corpus, ou plutôt les corpus étudiés, comprennent des discours inscrits dans les

²⁴⁷ MOLINER Pascal, RATEAU Patrick & Valérie COHEN-SCALI, *Les représentations sociales. Pratique des études de terrain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

²⁴⁸ BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 47.

²⁴⁹ NEGURA Lilian, « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS*, 22 octobre 2006, consulté le 20 avril 2021 : <http://journals.openedition.org/sociologies/993>.

²⁵⁰ PÊCHEUX Michel, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.

séquences s'étendant des campagnes électorales précédant immédiatement les campagnes référendaires, jusqu'au terme du référendum. Ces discours sont dans leur très vaste majorité prononcés entre la campagne pour l'élection provinciale québécoise de 1976 et le référendum de 1980 ; entre l'élection fédérale de 1993 et le référendum de 1995 ; et entre l'élection législative écossaise de 2011 et le référendum de 2014. Ces discours sont tenus par une variété d'acteurs dont l'implication politique et ses modalités varient selon qu'elle soit habituelle ou contextuelle, – notamment acteurs partisans, groupes militants *ad hoc*, représentants de milieux économiques et chefs d'entreprises, groupes syndicaux, citoyens engagés –, dont la parole « prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyance et/ou son attitude comportementale »²⁵¹.

Cette analyse qualitative s'articule autour d'un découpage thématique des discours, contribuant à l'identification et au filtrage de syntagmes, ainsi qu'à la compréhension de leurs articulations – ce qui n'est pas sans révéler une inscription dans le paradigme que Dominique Maingueneau qualifie de « paraphilosophique »²⁵², sans pour autant se réclamer d'une approche fondamentalement « critique ». Sur le plan épistémologique, c'est d'abord un quête herméneutique qui guide notre démarche. À travers celle-ci, nous refusons explicitement et formellement le rôle d'arbitre, qui nous engagerait à valider ou à invalider les arguments et références mobilisées par les acteurs. C'est plutôt une démarche compréhensive qui gouverne cette analyse, concevant le discours comme relai de l'imaginaire, comme réalité esquissée par le discours afin de comprendre les nationalismes en présence. Les propos ainsi déterminés constituent un répertoire d'attitudes, de représentations, de croyances, de mythes, de préjugés et de stéréotypes, d'illusions et de désillusions, de motifs teintés ou inscrits dans une démarche de raison et de déraison collectives. La catégorisation proposée se concentre autour de trois pôles qui visent à renseigner à la fois sur les locuteurs, mais aussi incidemment sur les époques dans lesquelles ils s'expriment²⁵³ et à servir de cadre à l'analyse comparative des discours²⁵⁴. Le recours à la comparaison permet notamment de souligner et de distinguer les éléments propres aux différents contextes²⁵⁵, pris

²⁵¹ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 84 ; cité dans SEIGNOUR Amélie, « Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique », *op. cit.*, p. 30-31.

²⁵² MAINGUENEAU Dominique, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9, octobre 2012, consulté le 10 mars 2021 : <http://journals.openedition.org/aad/1354>.

²⁵³ *Ibid.*, p. 170-171.

²⁵⁴ SCHOLZ Ronny & Johannes ANGERMULLER, « Au nom de Bologne ? Une analyse comparative des discours politiques sur les réformes universitaires en Allemagne et en France », *Mots. Les langages du politique*, n°102, 2013, mis en ligne le 2 septembre 2015, consulté le 10 avril 2021 : <http://journals.openedition.org/mots/21245>.

²⁵⁵ LOICQ Marlène, « Une approche comparative des discours institutionnels en éducation aux médias : une analyse socio-anthropologique », *Argumentation & Analyse du Discours*, n°19, octobre 2017, consulté le 5 avril 2021 : <http://journals.openedition.org/aad/2420>.

individuellement, de ceux qui les traversent et s'inscrivent davantage dans la globalité, l'invariance, le caractère paradigmatique²⁵⁶ du phénomène nationaliste.

Cette analyse se divise en deux parties distinctes, selon une formule hypothético-déductive passant plutôt pas la formulation de questions – doxiques ou non – qui aiguillent l'analyse et laissent entrevoir les hypothèses sous une forme généralement interrogative plutôt qu'affirmative.

Elle consiste d'abord à interroger les termes à travers lesquels s'expriment les acteurs favorables au Non lors des référendums d'autodétermination. S'ils prennent généralement le nom de « fédéralistes » dans le contexte canadien, nous préférons le terme d'unioniste, qui convient mieux à décrire la position et la volonté politique des acteurs concernés. Ces discours s'articulent donc autour de grandes questions qui préparent nos hypothèses de recherche. Elles portent sur la (re)construction de l'imaginaire – et donc de l'identité dans les discours – visant à préserver l'unité. Et elle pose d'abord la question de l'objet de cette unité : s'agit-il de l'unité de l'État ou de celle de la nation ? Approchant alors les termes de la définition d'un Nous unioniste, nous nous interrogeons sur les ressorts identitaires britanniques et canadiens, à la fois chez les unionistes s'exprimant depuis un point de vue britannique ou depuis un point de vue écossais, depuis une perspective canadienne ou québécoise. Il s'agit ici d'approcher l'histoire telle que représentée, donc la mémoire, l'imaginaire rétrospectif qui fonde l'identité. Il s'agit également de se demander quel sens cette histoire emprunte, et de déterminer si elle s'écrit au singulier ou au pluriel. Cette mémoire formulée reconstruit la trajectoire collective d'une peuple, d'une nation, qui forme un Nous et l'on émet l'hypothèse qu'il se décrit d'abord à l'aune de l'unité, mais fera place, à l'occasion, à des expressions de spécificité québécoise ou écossaise, tout en veillant à les faire converger dans un récit englobant.

Au rang des artefacts de la nation, le territoire apparaît comme un élément important sur lequel s'exerce sa souveraineté. Et à cet égard, on peut postuler une différence entre une conception européenne où il assumerait une fonction identitaire moindre que ce qui pourrait s'observer en Amérique du Nord, du fait précisément du point de départ colonial du Canada et du Québec. Le deuxième temps de l'analyse de l'unionisme s'interrogera sur les contours communautaires de cette unité canadienne ou britannique. Elle visera à questionner les délimitations monistes ou pluralistes de ces collectivités, leur ouverture à la reconnaissance discursive des nations québécoise et écossaise. À cet égard, on peut également envisager que les référendums soient l'occasion d'une reconnaissance

²⁵⁶ THIESSE Anne-Marie, « Les identités nationales, un paradigme transnational », *op. cit.*, p. 193-226.

formelle, contextuelle, en particulier dans le cas britannique où la nation écossaise est reconnue comme une nation constitutive, et canadien où l'enjeu de la reconnaissance est central dans les demandes traditionnelles du Canada français puis du Québec. En revanche on peut aussi imaginer que l'accent sera davantage porté sur une appartenance britannique ou canadienne fortement revendiquée et exprimée. Ces questionnements sur les contours identitaires, sociaux du Canada et du Royaume-Uni, ouvrent également la question du rôle et de la représentation de l'individu et des minorités. Au Canada, on peut ainsi présumer qu'en conséquence des dispositions sur le multiculturalisme (notamment la politique du multiculturalisme adoptée dès 1971), le thème de la diversité sera régulièrement avancé. À l'inverse au Royaume-Uni, il est plus plausible de concevoir que ce sujet sera davantage éludé, considérant notamment la montée de UKIP en Angleterre.

Enfin, on peut émettre l'hypothèse que pour formuler une appartenance commune, les unionistes canadiens et britanniques se porteront à mettre une exergue des altérités tierces, à mettre en évidence que « l'Autre est ailleurs », de façon à souligner des traits communs comme à souligner la force que procure l'union au-devant des défis et des dangers d'un monde en mouvement. Ces discours sont enfin complétés par d'autres, d'un genre comparable, qui tendent à élargir la question du référendum dans des enjeux universels et contemporains, de manière à le caractériser comme allant à l'encontre de la marche du monde, à faire apparaître la quête de souveraineté comme contreproductif, comme un objectif daté.

Puis nous nous intéresserons aux camps du Oui, formés là aussi de coalitions hétéroclites comprenant bien sûr le Parti québécois, le Bloc québécois et le Scottish National Party, accompagnés d'autres acteurs politiques traditionnels transfuges de dernière minute des partis autonomistes (l'Union nationale, l'Action démocratique du Québec ou le Scottish Labour), des partis d'importance secondaire comme les Verts écossais ou encore des formations de gauche radicale en Écosse comme le Scottish Socialist Party ou le Scottish Workers Party. Le premier temps de cette analyse se portera sur l'imaginaire de l'identité en tant que tel. Elle visera à mettre en évidence les termes de la caractérisation du Nous, d'une identité comprise comme situation. En d'autres termes, elle consistera à examiner l'affirmation de l'identité à travers un imaginaire qui tend à employer l'Autre pour affirmer sa différence, donc sa spécificité, puis comme référence de manière à légitimer son appartenance au monde de nations, puis à se porter sur la spécification du Nous à travers la question de la diversité, pour envisager la conception de la nation dans ses contours sociaux. Ce volet tend également à examiner le degré d'exigence identitaire revendiqué par les différents acteurs, où nous supposons que ce degré diminue de référendum en référendum et au fil des ans. C'est là une hypothèse centrale, éprouvée à travers l'ensemble de la thèse.

Le deuxième temps se portera à examiner le rapport à la mémoire, c'est-à-dire à l'identité narrative, à l'imaginaire historique ou rétrospectif. Nous émettons ici l'hypothèse que l'évocation de l'histoire assumera une fonction de légitimation identitaire, mais également politique, c'est-à-dire qu'elle agira comme le trait d'union entre l'identité et le projet. Une autre hypothèse que nous émettons à cet égard porte sur l'évolution de ce rapport à l'histoire, à l'idée de son raccourcissement, de la diminution du nombre des références historiques mobilisées, mais également de références historiques situées dans des temporalités de plus en plus rapprochées.

Enfin, nous examinerons les termes de la conception de l'indépendance, regardée comme le projet national et donc comme imaginaire prospectif. Au regard de ce qui précède, nous analyserons ces discours en envisageant le rapport de dépendance entre l'identité nationale et le projet national. Ce faisant, une identité dont le contenu culturel sera particulièrement revendiqué devrait en toute logique conduire à un indépendantisme marqué par l'idée de défendre cette culture, tandis qu'un discours identitaire davantage marqué par des valeurs et des intérêts devrait aboutir à un indépendantisme teinté du souci de prospérité. De même, à considérer que la nation comme forme sociale et l'État-nation comme forme sociopolitique font l'objet de critiques récurrentes dans le discours public depuis plusieurs décennies, on suppose que l'on assiste au déclin du discours sur l'identité, qui s'accompagne par une argumentation de plus en plus tournée vers l'utilité de l'indépendance, plutôt que vers son caractère de nécessité ou de normalité.

De plus, une attention particulière est accordée, dans l'étude des contenus portés à l'analyse, à la dimension interactive de ces discours. La mise en correspondance des énoncés des différents protagonistes à travers le temps et quant à l'intensité des connotations positives et négatives vient démontrer l'intimité de cette relation antagoniste et l'idée selon laquelle s'établit une conversation – parfois sous forme de contrainte discursive – entre camps rivaux. Des propositions concurrentes se formulent ainsi quant à des imaginaires recherchant l'adhésion populaire. Elles visent à faire primer le sentiment d'appartenance que soulève la question référendaire sur les autres enjeux en présence (financiers et monétaires, économiques et sociaux, régionaux et internationaux, sécuritaires, etc.) ou bien encore à arrimer ces différents enjeux à la dimension relevant de l'identité.

De la singularité des trajectoires à la généralité d'un phénomène : sociologie historique et comparatisme

L'étude de partis politiques poursuivant des buts similaires commande plus encore l'analyse comparative qu'elle ne l'autorise. À la manière d'Alexis de Tocqueville, nous aurions pu cantonner la

comparaison transatlantique au registre de l'implicite²⁵⁷. Plus encore, l'étude d'un seul de ces mouvements ou d'un seul de ces rapports de force aurait sans nul doute permis d'en brosser un portrait plus exhaustif. Toutefois, l'emploi de concepts communs aux partis indépendantistes d'une part et unionistes d'autre part, au service d'une analyse comparative *in praesentia*, confèrent à ces portraits relief et épaisseur. Eric J. Hobsbawm suggérerait que le nationalisme « ne [pouvait] être compris si on ne l'analysait pas aussi par le bas, c'est-à-dire à partir des hypothèses, des espoirs, des besoins, des nostalgies et des intérêts – qui ne sont pas nécessairement nationaux, et encore moins nationalistes – des gens ordinaires »²⁵⁸. C'est davantage dans son contrepied, avec Gérard Bouchard²⁵⁹ et le souci qu'il accorde aux élites dans le façonnage des imaginaires, que nous approchons cette problématique, tout en tenant compte à titre secondaire des prises de position issues de la société civile.

Dans le cadre de cette analyse, les partis politiques font d'une part figure d'*explanans*, dans la mesure où c'est pour l'essentiel à travers eux que nous lisons – ici – les permanences et amendements apposés aux imaginaires nationaux et que l'imaginaire – national pour ce qui nous concerne – doit être regardé comme « le produit de la subjectivité à référer à celui qui l'énonce »²⁶⁰. D'autre part, ils sont également regardés comme des *explanandi*, dont on cherche à comprendre les changements de structuration idéologique et de positionnement discursif à partir des rapports dialogiques et dialectiques se jouant dans les milieux (ou champs) dans lesquels ils s'animent, incluant les configurations nationalistes²⁶¹ dont ils relèvent – unionisme contre indépendantisme et leurs variations internes respectives. Loin de se réduire à une étude de concepts, le sujet abordé rassemble une densité d'informations autorisant tout de même, par l'entremise de la comparaison, l'identification des singularités propres à l'un et à l'autre des mouvements nationalistes – du centre comme de la périphérie – et permet de conférer à cette étude une portée généralisante afin de tracer un itinéraire sociohistorique du phénomène nationaliste en Occident débouchant sur une catégorisation de ses temporalités. La perspective sociohistorique comme le passage à la loupe des séquences référendaires recourant à une optique comparative, cette modalité de l'analyse engage, de fait, au recours à des faits stylisés. Il est ainsi probable à cet égard que le lecteur ou la lectrice intéressée par l'un ou l'autre des cas en particulier ne trouve pas dans cette démarche le détail qu'il serait en droit d'attendre d'une

²⁵⁷ TOCQUEVILLE Alexis (de), *De la démocratie en Amérique* [t. 1], Paris, Flammarion, 2010 [1835].

²⁵⁸ HOBSBAWM Eric J., *Nations et nationalismes depuis 1780*, *op. cit.*, p. 29.

²⁵⁹ Notamment BOUCHARD Gérard, *L'Europe en quête d'Européens*, *op. cit.* ; BOUCHARD Gérard, *Les nations savent-elles encore rêver ?*, *op. cit.*

²⁶⁰ GIUST-DESPRAIRIES Florence, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Éditions Érès, 2009, p. 73.

²⁶¹ DUFOUR Frédéric-G., *La sociologie du nationalisme*, *op. cit.*, p. 277-290.

approche monographique. De surcroît, l'analyse comparative n'est pas sans risque. Et si l'usage de concepts est indispensable pour ne pas naviguer à vue, le jeu des similitudes et des différences présente toutefois le danger d'une noyade dans une succession d'analogies. Car la comparaison nécessite une vigilance épistémique de tous les instants, en particulier au regard de l'intention théorique qui la justifie, la transposition des concepts ne peut entraîner avec elle l'automatisme des conclusions²⁶².

Ainsi, ladite comparaison se déploie à partir de quatre, voire six trajectoires : celles des nationalismes minoritaires québécois et écossais ; celles des nationalismes majoritaires canadien-anglais et anglais ; celles des nationalismes étatiques canadien (ou pancanadien) et britannique. Ces parcours sont pour l'essentiel retranscrits en deux récits, prenant la forme de rapports de force entre acteurs (Québec/Canada et Écosse/Royaume-Uni) cherchant à asseoir le primat de leurs imaginaires respectifs. Cette comparaison part du réel ; plus précisément encore, d'un réel construit en réalités subjectives pierre à pierre, dont il convient de percevoir et d'analyser les continuités et ruptures à travers le temps, et d'en déceler les causes. C'est pourquoi notre démarche emprunte notamment à la sociologie historique le recours au temps long dans l'explication des phénomènes, son intention individualisante²⁶³ et son ambition herméneutique et nomothétique²⁶⁴.

Bien que l'examen des causes soit à l'agenda de cette étude, c'est plus encore la quête du sens donné par les acteurs à ces réalités – que constitue l'imaginaire – qui forme le cœur de son réacteur. Notre propos se veut donc d'abord comparatif, par la mise en perspective continue qu'il propose. Certes, la comparaison implique des mécanismes élémentaires de mise en évidence des similitudes et des différences²⁶⁵, mais il en faut davantage pour « [soustraire] le comparatisme savant à la comparaison profane »²⁶⁶.

Dans le comparatisme et plus significativement encore dans sa quête d'individualisation, l'on retrouve certains questionnements communs d'avec ceux sur l'identité. Ainsi, la phénoménologie de l'identité induit la relativité à l'Autre dans la construction du Soi. La présomption d'une dépendance idéologique des nationalismes se démontre et se trouve figurée – de manière manifeste ou latente – dans leurs discours. Là s'incarne cette recherche de causalité dans des dynamiques rivalitaires au long

²⁶² GAZIBO Mamoudou, « La démarche comparative binaire », *op. cit.*, p. 427-449.

²⁶³ BADIE Bertrand, *Culture et politique*, Paris, Economica, 1983, p. 59.

²⁶⁴ DUFOUR Frédéric-G., *La sociologie historique*, Québec, Presses de l'université du Québec, p. 39-40.

²⁶⁵ SARTORI Giovanni, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 1, n°1, p. 19-36.

²⁶⁶ ELMERICH Jérémy & Thibaut DAUPHIN, « Comparer : au commencement était le verbe. Propos introductifs », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 1, n°1, 2019, p. 7.

cours où, nationalisme contre nationalisme, se joue la destinée des États, l'assimilation, la coexistence ou l'indépendance des nations²⁶⁷. Le propos qui suit établit que l'imaginaire constitue un véritable champ de lutte, dans la mesure où il détermine l'identification et postule la gouvernance d'un véritable régime collectif de réalité²⁶⁸.

À cet effet, nous déroulons tout d'abord les trajectoires sociohistoriques dans lesquelles viennent s'inscrire les trois référendums étudiés. Cette première partie déploie les parcours des entités abordées, faisant apparaître les conditions d'émergence du sentiment national et suivant son itinéraire jusqu'aux moments référendaires. Elle poursuit une visée compréhensive du nationalisme et des cas étudiés à cette fin, par l'inscription dans le temps long et dans l'histoire politique d'un phénomène qui y puise sa force, son carburant. Toutefois, par l'entremise des cas, c'est encore le nationalisme que l'on cherche à éclairer. Or, l'histoire dans sa version assimilée, appréhendée, personnalisée – personnifiée dirait même Charles de Gaulle qui aimait à parler de « personnes nationales » –, c'est-à-dire la mémoire collective, fournit et dessine pour chacun des cas des schèmes d'interprétation et d'action aux acteurs qui, dans les contextes qui nous occupent, pensent tout autant le présent à la lumière du passé qu'ils ne réinvestissent le passé au départ du présent.

Ce premier temps ouvre la voie à l'étude des périodes référendaires et à l'analyse portée sur la mobilisation d'imaginaires rivaux par les acteurs dans ces contextes singuliers. La deuxième partie se concentre plus spécifiquement sur la mise en lumière des fondements de l'unité collective dans les discours unionistes. La naissance d'une communauté sur un territoire qui la rassemble et auquel elle vient à ressembler, cimentée par un parcours jalonné de périls et de gloires, conduit la nation au-devant de la modernité et face à ses problématiques. Ces dernières la conviennent à se redéfinir collectivement sur le gradient de l'uniformité et de la diversité, du monisme et du pluralisme en faisant l'inventaire de la diversité admise ou proscrite, tue ou valorisée²⁶⁹. L'inscription au-devant du passé ne saurait se suffire

²⁶⁷ On retrouve une démarche similaire chez les chercheurs relevant de la « théorie de la compétition identitaire », ou encore dans les travaux de Liah Greenfeld, quoiqu'examinant les transformations identitaires spécifiquement à une échelle inter-étatique. Voir notamment : ROGER Antoine, *Les grandes théories du nationalisme*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 139 ; et GREENFELD Liah, *Nationalism: Five Roads to Modernity*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.

²⁶⁸ Cette expression se veut un clin d'œil à la notion foucauldienne de « régime de vérité », avancée notamment dans FOUCAULT Michel, *Du gouvernement des vivants*, Paris, Gallimard, 2012 [1980]. Dans cet ouvrage et dans les travaux qui lui succèdent, Michel Foucault s'intéresse – dans une démarche que l'on pourrait qualifier de socio-anthropologique – aux modalités de la détermination du « vrai », du « scientifique » dans une société. Nous nous en distinguons cependant en ce que l'imaginaire est conçu non comme le réel, mais comme une réalité collective donnée et construite qui donne sens à une compréhension propre du monde.

²⁶⁹ COAKLEY John, « Les majorités nationales dans les nouveaux États. Relever le défi de la diversité », dans GAGNON Alain-G., LECOURS André & Geneviève NOOTENS (dir.), *Les nationalismes majoritaires contemporains*, op. cit., p. 157-189.

à elle-même et la poursuite d'une telle œuvre en commun se regarde au présent comme une raison d'être, et comme un horizon collectif fait de défis et auxquels la nation, dans son unité sagement préservée, doit permettre de faire face avantageusement.

La troisième partie se concentre sur les camps indépendantistes (ou souverainiste). Elle s'attarde à étudier les significations collectives attachées à l'identité et au projet, à l'imaginaire rétrospectif et à l'imaginaire prospectif, à la nation comme sujet et à l'accession à l'indépendance comme projet. Les démarches entreprises au travers des processus référendaires eux-mêmes sont inscrits par les acteurs dans une trame historique dont le peuple-nation est le personnage principal. Conscients de l'enjeu de l'heure, l'autodétermination – collective – est inscrite comme une séquence dans la lignée des écrits et des luttes qui la précèdent, comme leur conséquence ou comme le basculement tant attendu. La syntaxe qui entoure l'indépendance oscille entre les imaginaires de la continuité, de l'aboutissement logique et de la rupture, entre la figuration d'une renaissance et de l'accession à la maturité collective. Ces discours révèlent également la conception et le rôle portés par l'indépendance, entre intermédiaire ou condition vers autre chose et fin en soi.

Une quatrième partie vient approcher les séquences post-référendaires, reprenant le fil sociohistorique et politique, tiré jusqu'à nos jours en forme d'ouverture. Entre soulagement et espoirs déçus, les lendemains même les plus immédiats de ces référendums où les imaginaires nationaux ont tenu le haut du pavé n'en font pas pour autant place nette, bien au contraire. L'élan de l'initiative a fui le Québec et l'Écosse, qui du centre de la scène ont entretemps retrouvé leur condition périphérique au sein des États canadien et britannique, où le résultat du scrutin démocratique s'impose à présent. Les nationalismes du centre et les unionismes des périphéries, vainqueurs plus ou moins triomphalement, reprennent leurs droits, quartiers gouvernementaux et rangs d'opposition. Ils recomposent leurs stratégies de barrage, peaufinent et redessinent les détails de la cohésion autour d'États britannique et canadien dont la fragilité est apparue au grand jour.

Au fond, quoique de nouvelles séquences s'ouvrent à la suite de ces référendums elles ne font que poursuivre une trame où identité et puissance entretiennent un rapport intime, où le sentiment de communauté se rabaisse ou s'élève, se voit humilié ou s'enorgueillit du pouvoir qui lui échappe ou qu'elle détient en propre, subit ou exerce. C'est le fil d'une histoire pluriséculaire où la rivalité est reine qui se voit saisi à nouveau et qu'il nous faut dérouler à présent.

PARTIE 1 : TRAJECTOIRES SOCIOHISTORIQUES DU NATIONALISME

La compréhension du nationalisme en général, dans ses logiques majoritaires et minoritaires, étatiques et subétatiques impose d'en suivre le cours, d'en retracer l'itinéraire. L'intention qui préside à cette quête sociohistorique consiste en la volonté d'identifier les caractères de son évolution, les idées, les dispositifs et les contraintes de toute nature qui guident ses grandes réorientations dans les différents cas abordés, en portant une attention particulière aux interactions entre les nationalismes écossais et britanniques, québécois et canadiens, ainsi qu'à leurs ancêtres, avatars passagers et intemporels. L'intention ici est d'examiner, à travers les cas, les mutations affectant le nationalisme comme phénomène, ses références et ses matérialisations.

Au gré de leurs parcours, les nationalismes à l'étude s'opposent, se confrontent et parfois se conjuguent. Le sentiment de communauté nationale mûrit et s'exacerbe des luttes avec l'Autre ou sous son empire, se déploie sous des jours et des formes commandées par les rapports de pouvoir et les institutions qui leur sert de scène. Pour les mieux appréhender comme pour mieux les comprendre, les temporalités référendaires et l'étude qui en est faite dans les parties subséquentes requièrent le déploiement des séquences sociohistoriques dans lesquelles elles s'insèrent, qui permettent de rendre compte en les retraçant de trajectoires qui contiennent leurs logiques propres, leurs élans et leurs ressacs, leurs évolutions, leurs circonvolutions et leurs révolutions. En plus de pourvoir à la caractérisation du phénomène national, de son tracé et de son expansion – notamment par le moyen des entreprises coloniales –, cette première partie fait apparaître l'infrastructure de rapports de force savamment entretenus par-delà les siècles. L'histoire politique comme matériau sociohistorique s'agence à son tour en mémoire collective – ou imaginaire rétrospectif – par l'acte interprétatif de représentation²⁷⁰ opéré par les acteurs, notamment dans les discours référendaires. Pour eux, elle constitue une ressource symbolique – et ce faisant politique – inestimable, que nous tâchons ici de

²⁷⁰ Le numéro spécial « Mémoire collective et représentations sociales » de la revue *Connexions* aborde avec à-propos la relation conceptuelle unissant étroitement représentation (comme processus représentatif et comme produit représenté) et mémoire. Voir en particulier : VIAUD Jean, « Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales », *Connexions*, n°80, 2003/2, p. 13-30 ; BONARDI Christine, « Représentations sociales et mémoire : de la dynamique aux structures premières », *op. cit.*, p. 43-57. Sur le même thème, voir également : LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

rendre intelligible en adoptant un ordre chronologique, suivant en cela la construction séquentielle qui parcourt cette thèse de doctorat.

En amont de cet énoncé, il nous faut donc repartir aux commencements pour constater la relative coïncidence entre la genèse d'identités et la formation de rivalités attenantes. Ces joutes s'incarnent d'abord sous les traits des monarques qui les génèrent, par orgueil ou par intérêt, s'amorcent dans des contextes prémodernes ou pré-étatiques²⁷¹, se révèlent dans des quêtes de puissance et de territoire. Là est l'objet du premier chapitre de cette partie, qui vise à rendre compte des conditions d'émergence du sentiment d'identité nationale.

Le deuxième chapitre s'intéresse à la manière dont les identités se recomposent ensuite pour prendre siège parmi l'État, ses instruments et ses mécanismes de pouvoir. Les conditions de ces unions sous un même toit ont des vocations diverses, entre arasement et absorption pour les uns, partenariat et cohabitation pour les autres. Cette nouvelle relation est marquée par l'équivocité, l'indétermination. Parce qu'il n'y a « pas d'entité sans identité »²⁷², l'institutionnalisation et la pacification des conflits entraînent aménagements stratégiques et reconfigurations identitaires.

Dans le troisième chapitre, nous analysons la manière dont le nationalisme des périphéries sort progressivement de sa léthargie pour regagner l'arène politique. La fin du XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle signent la première étape d'une renaissance du sentiment national et de renouveau d'entreprises visant à le politiser. Cependant, l'État conserve la mainmise sur les leviers économiques et culturels, dans une période et un monde troublés, où la division n'est guère permise. Les années 1950-1960 sont marquées par d'importants bouleversements économiques, culturels, voire anthropologiques qui frappent de plein fouet le Royaume-Uni et son empire colonial, mais aussi le Canada. L'Écosse et le Québec sont également sujets à de profonds changements sociaux. Armés d'une confiance nouvelle qui n'est pas sans lien avec un réexamen identitaire, les nationalismes écossais et québécois connaissent une importante résurgence et se préparent d'ores et déjà à affronter l'ordre étatique qui leur fait face. Le flot de ces rivalités qui se muent peu à peu en confrontations ouvertes ruisselle jusqu'aux référendums de 1980 et de 1995 au Québec, et de 2014 en Écosse – ces parcours faisant l'objet du quatrième chapitre.

²⁷¹ Au sens de l'État webérien moderne disposant du monopole de la contrainte physique légitime. WEBER Max, *Économie et société*, t. 1, Paris, Plon, 1995 p. 98.

²⁷² QUINE Willard van Orman, *Ontological Relativity and other Essays*, New York, Columbia University Press, 1969, p. 23.

Sans pour autant faire l'économie des spécificités qui les distinguent, ces trajectoires illustrent un certain parallélisme entre les différents parcours du nationalisme. Elles se manifestent également par des fils considérablement entrecroisés, noués, dépendants entre nationalismes rivaux, où les rapports identitaires sont hautement indexés aux rapports de pouvoir, institutionnels et à leur versant symbolique. Pour autant, il ne faudrait pas succomber au déterminisme qui voudrait en déduire hâtivement que ces seules rivalités ont conditionné et prédestinent encore les paramètres identitaires britanniques et écossais, canadiens et québécois. En effet, la France a constitué le principal rival anglais durant des siècles et le continent européen a agi et agit encore comme pôle de situation pour les Anglais et les Britanniques plus largement. L'on voit également sans peine à quel point les États-Unis font depuis toujours et aujourd'hui encore figure d'épouvantail aux yeux de Canadiens ayant eux-mêmes repoussé la vieille référence britannique. C'est vers ces vieilles références et ces prémisses lointaines qu'il nous faut à présent regarder.

CHAPITRE 1 : LE NATIONALISME AVANT L'ÉTAT : RIVALITÉS DYNASTIQUES ET COLONIALES

Dans ce premier chapitre, nous approchons la thématique centrale à cette thèse qu'est la rivalité identitaire. Comment naissent les groupes nationaux ? L'identité précède-t-elle la rivalité, ou bien l'antagonisme origine-t-il l'émergence de la conscience collective ? Quel rôle les autorités monarchiques et les projets coloniaux assument-ils dans la genèse du fait national et la diffusion de son sentiment en Grande-Bretagne et au Canada ? Telles sont les questions auxquelles nous nous attachons à répondre dans les sections subséquentes.

Toute étude sociohistorique du nationalisme pose d'emblée une question d'importance, qui peut se résumer d'une tournure lapidaire : quand commence le fait national pour l'entité étudiée²⁷³ ? Elle se complète par sa jumelle : qui de la nation et du nationalisme précède l'autre ? Si peuvent exister des considérations d'ensemble – ou postulats – aiguillant la généralité des assomptions, le retour à l'empirie des individualités interdit le détour par la généralité et les prudentes pudeurs qui commanderaient de botter en touche. En effet, qu'elle soit primordialiste ou pérennialiste, ethnosymboliste ou moderniste, chacune de ces attitudes autorise à plus ou moins large spectre des exceptions. Que quelques nations soient nées d'une époque peu éloignée ne remet pas en cause leur « intemporalité » aux yeux des premiers ; qu'une poignée d'autres nations préexistent à la modernité ne saurait suffire à renverser la conviction des seconds selon laquelle le fait national émerge essentiellement au cours de cette époque et des paramètres qui lui donnent sens. En ce qui nous concerne, conformément à l'ancrage ethnosymboliste adopté, nous regardons les nations, avec Walker Connor comme « des créatures modernes », conservant à l'esprit « que dans les perceptions populaires elles sont – pour emprunter l'expression de [Stathis] Gourgourus – “éternelles”, c'est-à-dire “hors du temps”, “intemporelles” »²⁷⁴. C'est également avec Walker Connor que nous estimons « ce ne sont pas les faits, mais les perceptions des faits qui soutiennent les attitudes et comportements »²⁷⁵, d'où vient que l'enseignement de l'histoire s'ancre particulièrement dans le territoire – originel – de la nation qui l'occupe et la lui fait voir comme le prolongement du chemin emprunté par ses premiers occupants.

²⁷³ Ou en anglais, langue par excellence par laquelle se déploient ces discussions, “when was the nation?”. Voir notamment : SMITH Anthony D., “Nations and History”, dans GUIBERNAU Montserrat & John HUTCHINSON (dir.), *Understanding Nationalism*, Oxford, Polity Press, 2001, p. 9-31.

²⁷⁴ CONNOR Walker, “The timelessness of nations”, *Nations and Nationalism*, Vol. 10, n°1-2, 2004, p. 45.

²⁷⁵ *Idem*. Cette perspective correspond tout à fait à celle que nous adoptons notamment dans les Parties 2 et 3.

C'est pourquoi, afin de bien comprendre les mécanismes pluriséculaires qui configurent la coexistence parfois précaire des entités étudiées, il nous faut retourner à l'aube des groupes nationaux et au commencement de leurs rivalités. Ce chapitre se subdivise en trois sections : les deux premières examinent d'abord les itinéraires de la dualité anglo-écossaise puis de la relation qui se noue entre colonisateurs anglais puis britanniques d'une part, français d'autre part.

Cette dissociation initiale de l'énoncé vise à rendre compte de l'individualité des trajectoires et des différences profondes qui les traversent, tout en tenant compte de leur asynchronie. Les deux récits achoppent en Grande-Bretagne sur l'Union des Couronnes de 1603 et en Amérique du Nord sur la conquête britannique des territoires français de la vallée du fleuve Saint-Laurent en 1759-1760, scellée par le Traité de Paris de 1763. La troisième partie retrace quant à elle – et cette fois-ci conjointement – la suite de leurs parcours, jusqu'aux unions politiques forgées en 1707 au Royaume-Uni et en 1867 au Canada.

I – De joutes dynastiques en rivalités identitaires

C'est le plus souvent à l'archéologie que confine l'amorce du récit historique écossais, qui prend racine dans l'occupation initiale du territoire par l'Homme dès 8 000 avant notre ère et de peuplades celtes dès le premier millénaire av. J.-C.²⁷⁶. Cependant, pour les besoins du sujet qui nous occupe, nous ne nous étendrons pas davantage sur cette période. Quelques mille ans plus loin, les percées romaines sur l'île de Grande-Bretagne donnent à l'Écosse ses premières limites, séparant de part et d'autre du mur d'Hadrien, puis du mur d'Antonin, la civilisation latine et des peuplades celtes désignées sous les noms de Calédoniens, mais aussi de Pictes²⁷⁷.

Avec le départ des Romains, les tentatives de conquête des peuples alentours se multiplient. Ce sont d'abord les Scots, en provenance de l'est de l'Irlande, qui s'établissent sur la côte nord-ouest de l'actuelle Écosse et y établissent le royaume de Dál Riata. De ce peuple viendra le chrétien Colomba d'Iona, qui parvient à évangéliser les Pictes, ce qui contribue pour un temps à pacifier leurs relations avec les Scots. De même, les Vikings portent de nombreuses attaques sur la partie septentrionale de la Grande-Bretagne. Il faut attendre 843 pour que Kenneth MacAlpin ne rassemble par la conquête les

²⁷⁶ DUCHEIN Michel, *Histoire de l'Écosse. Des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2020, p. 41-45.

²⁷⁷ LYNCH Michael, "The Land and its People before ad 400", dans *Scotland. A New History*, Londres, Pimlico, 1992, p. 3-11. Le mur d'Antonin au cours du II^e siècle de notre ère entre l'estuaire du fleuve Forth et celui de la Clyde dans la région de l'actuelle Glasgow. Quant au mur d'Hadrien, il s'étend en 142 ap. J.-C. du nord de Newcastle à partir du golfe de Solway à l'estuaire de la Tyne dans les environs de Newcastle.

royaumes des Pictes et des Scots, puis 1034 pour que Duncan n'hérite du trône de Strathclyde pour le rallier à une Écosse dont le royaume suit des contours semblables à ceux que nous connaissons²⁷⁸.

De son côté, c'est face aux appétits des hommes du Nord que l'Angleterre – divisée en sept royaumes – s'unifie progressivement, depuis l'égide d'Alfred le Grand, jusqu'à ce que la Northumbrie en 927 puis York en 954 soient enfin ralliés au royaume anglo-saxon²⁷⁹. Là encore, le christianisme avait pourvu à l'assimilation des rivaux d'hier – les Danois – qui s'étaient pour bon nombre fondus parmi la population anglo-saxonne²⁸⁰.

Après des décennies sous la gouverne des monarques danois, les grands du royaume appellent au trône Édouard le Confesseur, qui décède sans héritier en ligne directe. Se fondant sur une promesse extorquée à son rival et sur l'appui de l'Église romaine, Guillaume le Conquérant, appuyé par une puissante flotte et de nombreuses figures nobiliaires du continent auxquelles il a promis terres et richesses, se rend à Hastings et y défait son adversaire, Harold Godwinson. Il est sacré roi le 25 décembre 1066 à l'abbaye de Westminster, actant ainsi la naissance de l'Angleterre²⁸¹. Cet événement conduit une nuée de prétendants au trône à s'exiler. Tel est le cas d'Edgar, qui avait cédé face à Guillaume le Conquérant après avoir été fortement pressenti pour être désigné roi par les grands du royaume et qui trouve refuge en Écosse.

Le mariage de sa sœur Marguerite au roi Malcolm ajoute à la tension entre les deux royaumes qui aboutit rapidement aux premiers conflits armés. Néanmoins, les relations entre les deux couronnes se pacifient et les successeurs au trône de Malcolm accueillent favorablement l'influence normande qui leur assure, par voie de féodalité et de la mise en place d'une administration, une meilleure maîtrise de leur royaume et des rébellions qui pourraient y avoir lieu²⁸². Cependant, à la mort de David I^{er} qui avait largement pourvu l'Écosse de son système féodal et assuré la pérennité du royaume en dépit des révoltes qui devaient encore agiter l'Ouest, les relations entre les deux couronnes s'étiolent.

²⁷⁸ FORSYTH Katherine, "Origins: Scotland to 1100", dans WORMALD Jenny (dir.), *Scotland. A History*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 34-35. Voir également : DUNCAN Archibald A. M., "The Making of the Kingdom", dans MITCHISON Rosalind (dir.), *Why Scottish History Matters*, Édimbourg, Saltire Society, 1997, p. 9-28.

²⁷⁹ LEBECQ Stéphane, « Chapitre IV – Entre Scandinavie et continent, les îles sous influence (fin VIII^e – début XI^e siècle) », dans LEBECQ Stéphane, BENSIMON Fabrice, LACHAUD Frédérique & François-Joseph RUGGIU (dir.), *Histoire des îles Britanniques*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 147-150.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 150-153.

²⁸¹ BOUËT Pierre, *Hastings. 14 octobre 1066*, Paris, Tallandier, 2014, p. 153-164. Voir également : KUMAR Krishan, "1066 and all that. Myths of the English", dans BOUCHARD Gérard (dir.), *National Myths. Constructed pasts, contested presents*, New York, Routledge, 2013, p. 94-109.

²⁸² STRINGER Keith, "The Emergence of a Nation-State, 1100–1300", dans WORMALD Jenny (dir.), *Scotland. A History, op. cit.*, p. 41.

Après le bref règne de Malcolm IV, c'est son deuxième petit-fils Guillaume I^{er} qui coiffe la couronne. Le serment féodal qui faisait du roi d'Écosse le vassal du roi d'Angleterre en seule qualité de comte de Huntingdon occasionne de nombreux conflits. Guillaume I^{er} d'Écosse décide notamment de mener la guerre au royaume d'Angleterre d'Henri II, mais est fait prisonnier. Pour obtenir sa libération, il doit prêter hommage au roi d'Angleterre « pour l'Écosse et pour toutes ses autres terres », ce à quoi il consent par le traité de Falaise de 1174²⁸³. Bien que les termes du traité aient été révisés en l'échange d'une lourde rançon versée par Guillaume I^{er}, les prétentions des monarques anglais sur le royaume d'Écosse n'avaient pas vocation à cesser²⁸⁴.

La mort de ce dernier sans héritier mâle en ligne directe et la désignation par le Parlement écossais (établi en 1235) de Marguerite, âgée de deux ans alors, comme héritière, entraîne une profonde incertitude que les grands du royaume d'Écosse tentent de résoudre en s'en remettant à Édouard I^{er}. Il entreprend d'abord de marier son fils à la jeune reine. Se trouvant alors en Norvège, elle décède au cours de son périple vers l'Écosse. Jean Balliol se voit désigné roi sur la décision du souverain anglais, qui a obtenu la suzeraineté sur le royaume d'Écosse en échange de son office.

Se préparant à une nouvelle guerre contre la France, Édouard I^{er} sollicite alors ses vassaux, dont Jean Balliol qui refuse la sollicitation et noue plutôt une alliance avec la France en 1295, fondée sur la défense mutuelle, menant à la première guerre d'indépendance (1296-1328). Les troupes anglaises prennent d'assaut le sud de l'Écosse et mettent à sac Berwick, défont l'armée écossaise à Dunbar et contraignent Jean Balliol à remettre l'Écosse au monarque anglais et à se rendre lui-même. Plutôt que de nommer un nouveau monarque fantoche, il décide cette fois-ci de placer des hommes de confiance dans la province conquise, tandis que de nombreux nobles et propriétaires terriens s'empressent de lui rendre hommage. De plus, il ordonne que soient retirés à l'Écosse ses symboles et ses reliques, telle la pierre du destin (ou pierre de Scone) sur laquelle étaient jusqu'alors couronnés les rois d'Écosse.

L'armée défaite, des mouvements populaires et claniques, qui avaient conduit des actes de guérilla dès 1292 et la conclusion du traité de Birgham, opposent alors une résistance des plus farouches²⁸⁵. En 1297, ils obtiennent même une importante victoire défensive à la bataille du pont de Stirling. William Wallace doit toutefois s'avouer vaincu à Falkirk et renonce à son office de Gardien

²⁸³ LYNCH Michael, *Scotland. A New History*, *op. cit.*, p. 86.

²⁸⁴ Voir notamment : STRINGER Keith et Alexander GRANT, "Thirteenth-century perspectives", dans GRANT Alexander & Keith J. STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom?*, *op. cit.*, p. 91.

²⁸⁵ Le traité de Birgham (1292) répond à l'exigence d'Édouard I^{er} de recevoir l'hommage du monarque écossais après que celui-ci soit désigné.

du Royaume²⁸⁶. Robert Bruce et John Comyn le remplacent conjointement, eux qui convoitent le trône d'Écosse, avant d'être rejoints par l'évêque de Saint Andrews, William de Lamberton. Revenu de son périple continental où il recherchait les soutiens de la France et de Rome, William Wallace est fait prisonnier, puis torturé jusqu'à son trépas. Ses restes sont présentés en signe d'avertissement – ou de provocation – ; l'Écosse tient son martyr.

Devenu roi, Robert Bruce remporte en 1314 la bataille de Bannockburn – dans la périphérie immédiate de Stirling –, sa maîtrise du terrain assurant désormais sa renommée militaire et sa crédibilité à porter la cause de l'indépendance du royaume²⁸⁷. Subissant encore les assauts anglais auxquels ils peuvent opposer une résistance organisée, les Écossais se cherchent toujours le secours de grandes puissances pour donner poids et valeur à une indépendance acquise de haute lutte, mais fragile. En 1320, se rencontrent à l'abbaye d'Arbroath les nobles et prélats écossais qui rédigent une déclaration d'indépendance à l'adresse du pape Jean XXII²⁸⁸, reconnue au travers du traité d'Édimbourg-Northampton qui scelle la paix en 1328²⁸⁹.

Les deux familles royales tissent des relations plus étroites par le mariage du fils de Robert Bruce – devenu Robert I^{er} – à la sœur d'Édouard III. La concorde ne dure cependant pas. Revanchard, le roi d'Angleterre brise le traité avec l'appui de quelques nobles et déshérités écossais, tel Édouard Balliol, qui se saisit de la couronne. Ayant renouvelé son allégeance au roi d'Angleterre, il doit néanmoins fuir au sud puis affronter aux côtés de son protecteur les armées levées par le Gardien de l'Écosse – Archibald Douglas. Alors que les Anglais et les alliés d'Édouard Balliol poursuivent leurs

²⁸⁶ YOUNG Alan & Michael STEAD, *In the Footsteps of William Wallace. In Scotland and Northern England*, Brimscombe, The History Press Ltd, 2010, p. 149-153.

²⁸⁷ GRANT Alexander, "The Middle Ages: the Defence of Independence", dans MITCHISON Rosalind (dir.), *Édimbourg*, Saltire Society, 1997, p. 33-36.

²⁸⁸ « Par la Providence de Dieu, le droit de succession, ces lois et coutumes que nous sommes résolu à défendre au péril de nos vies et de notre propre chef, il est notre Roi ; et à lui qui a amené le salut à ce peuple par la sauvegarde de nos libertés, autant par son propre mérite que de son bon droit, nous le choisissons et tenons à lui apporter notre soutien. Cependant, si Robert lui-même devait se détourner de la tâche qu'il a entreprise, et céder l'Écosse ou nous-mêmes au roi et au peuple anglais, alors le désignerions-nous comme notre ennemi à tous, comme le subvertisseur de nos droits et des siens, et nous choisirions un autre roi pour défendre notre liberté ; car aussi longtemps qu'une centaine d'entre nous demeureront, nous ne céderons rien à la domination anglaise. Nous ne luttons ni pour la gloire, ni pour la richesse, ni pour les honneurs ; mais c'est pour la liberté seulement et uniquement que nous combattons, à laquelle aucun homme de bien ne renonce qu'au prix de sa vie ». Transcription and Translation of the Declaration of Arbroath, 6 April 1320^o, *National Records of Scotland*, p. 4, consulté le 12 juillet 2021 : <https://www.nrscotland.gov.uk/files//research/declaration-of-arbroath/declaration-of-arbroath-transcription-and-translation.pdf>. Traduction libre. Voir également : DUNCAN Archibald A. M., *The Nation of Scots and the Declaration of Arbroath (1320)*, Londres, Historical Association Pamphlet, 1970 ; et COWAN Edward J., *'For Freedom Alone'. The Declaration of Arbroath, 1320*, Totnes, Tuckwell Press Ltd, 2002.

²⁸⁹ BROUN Davit, *Scottish Independence and the Idea of Britain. From the Picts to Alexander III*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2007, p. 111-112.

avancées en Écosse, la France où David II a trouvé asile manifeste son intention d'envahir l'Angleterre et d'apporter son plein soutien à l'Écosse. Face à cette menace, Édouard III et ses troupes préfèrent reculer et les Écossais reprennent le contrôle de leurs terres.

En 1488, c'est Jacques IV qui monte sur le trône d'Écosse et met un terme aux rébellions qui agitent son royaume, notamment au moyen d'une puissante marine qu'il a fait bâtir. Il ouvre également l'accès à la désignation et à la représentation au Parlement d'Écosse aux commissaires des bourgs. Sous son règne, il développe également un important réseau commercial au bénéfice de l'Écosse, qu'il raccorde à de nombreux points stratégiques en Europe continentale. Les relations anglo-écossaises pacifiées pour une durée que l'on veut éternelle, il épouse Marguerite Tudor en 1503. En 1512, une nouvelle guerre conduit à nouveau l'Écosse à prendre le parti de la France contre l'Angleterre. Jacques IV traverse la frontière pour remporter plusieurs batailles, mais s'en retournant en Écosse, il est pris à revers et son armée est écrasée à Flodden où il trouve la mort.

La Renaissance et ses temps de paix sont l'occasion de profonds bouleversements dans la société écossaise. Outre la fondation d'universités à St Andrews (1414), Glasgow (1451) et Aberdeen (1495), la littérature connaît un essor remarquable²⁹⁰. De même, son économie se relève des guerres qui ont eu lieu sur son sol. À la mort de Jacques V, c'est Marie Stuart qui hérite du trône. Trop jeune pour régner, elle est envoyée en France pour parfaire son éducation, tandis que sa mère Marie de Guise assure la régence. Un puissant vent de réforme en matière religieuse agite l'Écosse²⁹¹. Le courant protestant guidé par John Knox alimente une forte tension avec l'épiscopat catholique et la monarchie²⁹², qui ont partie liée.

La crise est si profonde que les premiers en appellent à Elizabeth I, reine d'une Angleterre que les Actes de suprématie de 1534 et de 1559 avaient consacrée en royaume protestant, pour intercéder en leur faveur. En 1560, le Parlement écossais adopte la réforme religieuse et met un terme à la Vieille Alliance avec la France la même année. Ces revirements constituent une mutation fondamentale pour

²⁹⁰ C'est notamment le cas du brûlot de David Lyndsay, *A Satire of the Three Estates*, qui formule (déjà) une importante critique du clergé écossais et de l'opulence dans laquelle il vit.

²⁹¹ Voir : WORMALD Jenny, *Court, Kirk, and Community. Scotland 1470-1625*, Édimbourg, Edinburgh University Press, [1981] 2001, p. 75-139.

²⁹² Voir notamment : LYNCH Michael, "The Age of Renaissance and Reformation", dans MITCHISON Rosalind (dir.), *Why Scottish History Matters*, *op. cit.*, p. 41-52.

l'Écosse, jusqu'ici ordonnée autour de ces trois pôles hautement liés que sont la couronne, l'Église catholique et l'alliance avec la France²⁹³.

Quelques années plus tard, Marie Stuart, qui n'avait pas pris parti dans la lutte entre catholiques et protestants, doit faire face aux intrigues qui déchirent son royaume. Sa magnanimité lors des conflits précédant la réforme vite oubliée, elle est capturée par des nobles écossais et remise à Elizabeth I, qui – à juste titre – voit en elle une menace à sa position sur le trône d'Angleterre. Marie Stuart est contrainte à renoncer au trône au profit de son fils Jacques VI en 1567. Cependant, le décès d'Elizabeth Tudor devenu imminent, les bonnes relations de Jacques Stuart à son endroit facilitent une accession au trône que les règles de succession à la couronne anglaise commandent. En 1603, celui qui est roi d'Écosse sous le nom de Jacques VI devient également souverain d'Angleterre sous le nom de Jacques I^{er} : l'Union des Couronnes est parachevée.

II – Le colonialisme, ou l'extension du domaine de la souveraineté

Signe d'une transition à peu près accomplie de la discipline d'un paradigme ethno-national à un paradigme territorial, les livres d'histoire ne manquent que rarement de s'intéresser à ceux qui peuplaient l'Amérique du Nord précédemment à l'arrivée des premiers colons français et britanniques²⁹⁴. Il est ainsi autrement plus rare qu'ils s'ingénient à remonter les fils des parcours de ces derniers bien au-delà de la baie malouine chère à Jacques Cartier, des ports de Londres ou de Plymouth, au départ desquels Martin Frobisher et ses hommes s'en allèrent en quête d'un sol où établir de nouvelles colonies. Ce sont pourtant des métropoles et des luttes qu'elles entretiennent que les rivalités nationales du lendemain puisent leurs origines.

De France d'abord, d'où s'élancent Jacques Cartier et les siens en 1534, pour le compte de François I^{er}, qui abordent bientôt Terre-Neuve, puis la baie des Chaleurs. À Gaspé, il prend possession du territoire pour le compte du roi de France et y fait édifier une imposante croix²⁹⁵. L'expédition s'en retourne en France sans laisser quiconque occuper le territoire, mais ce périple témoigne des objectifs alors et bientôt poursuivis : la recherche de routes commerciales et de richesses à exploiter d'abord, la quête de puissance au bénéfice de la couronne au moyen de nouveaux territoires à contrôler et à

²⁹³ HALLIDAY James, *Scotland. A Concise History*, Édimbourg, Gordon Wright Publishing, 1996, p. 69.

²⁹⁴ Sur ce sujet, voir notamment : DEBARBIEUX Bernard, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », *L'Espace géographique*, Tome 35, 2006/4, p. 340-354 ; et du même auteur, « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », *L'Espace géographique*, Tome 43, 2014/1, p. 68-80.

²⁹⁵ LACOURSIÈRE Jacques, *Histoire du Québec. Des origines à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, [2004] 2005, p. 9.

évangéliser ensuite. Plusieurs expéditions succèdent à celle-ci, jusqu'à ce que François I^{er} ne commande l'établissement des premières colonies au Canada, sous la tutelle de Jacques Cartier et plus notablement de Jean-François de la Roque de Roberval, premier gouverneur de Nouvelle-France.

Quoique les explorations se poursuivent dans les terres et le long des fleuves, les premiers temps de cette installation sont durs. Outre le rude climat et le scorbut qui frappe les colons, le voisinage des indigènes n'est pas toujours des plus paisibles et rend parfois précaire l'existence même de la colonie. Le décès de François I^{er}, les guerres avec ses voisins européens et les guerres de religion qui se jouent sur le continent freinent également le développement des ambitions françaises en Amérique du Nord jusqu'au terme du XVI^{ème} siècle. C'est précisément au cours de la seconde moitié de ce XVI^{ème} siècle, durant l'ère élisabéthaine, que les navires anglais bravent les eaux de l'Atlantique pour le compte de la couronne anglaise. Martin Frobisher, sir Humphrey Gilbert, puis John Davis se rendent tour à tour en terre de Baffin, à Saint-Jean de Terre-Neuve et à la baie d'Hudson. Plusieurs possessions sont déclarées au nom de la reine Elizabeth, mais il faut attendre le début du XVII^{ème} siècle et du règne de Jacques I^{er} – ou Jacques VI en Écosse – pour que débute la colonisation anglaise.

En Europe, l'édit de Nantes adopté par Henri IV restaure la concorde dans le royaume de France, la fragilisation de l'Espagne et l'arrivée au pouvoir en Angleterre d'un monarque catholique ouvrent une brève ère de paix, autorisant le déploiement des efforts – de peuplement notamment – visant à la pérennisation des colonies outre-mer. C'est d'abord Pierre Du Gua de Mons puis Samuel de Champlain qui posent les jalons de la Nouvelle-France en explorant un territoire qui leur est inconnu pour prendre possession du Canada, de l'Acadie ou encore de la Louisiane. Ils fondent la ville de Québec en 1608, s'ingénient à former des alliances avec les « Indiens » et prennent part à leurs conflits, tâchant par ailleurs de les convertir au catholicisme et de développer avec eux le commerce²⁹⁶. C'est le plus souvent à des compagnies que s'en remettent les couronnes européennes pour exploiter les ressources et en tirer bénéfice, des compagnies disposant d'une autonomie presque totale dans l'administration de la colonie. Ainsi de la Compagnie de Cent-Associés, fondée en 1615 à l'initiative de Richelieu et dirigée par Samuel de Champlain à partir de 1628.

Les Anglais qui ont établi leur première colonie en Virginie en 1607 s'appuyent au moins autant sur ces compagnies, telles les compagnies de Londres, de Plymouth et de la baie d'Hudson. L'expansion de la Nouvelle-Angleterre sur la côte est-Atlantique noue bien vite une énième rivalité anglo-française

²⁹⁶ DE WAELE Michel, « Une loi, une foi, un roi? » : tolérance et concorde en Nouvelle-France à l'époque d'Henri IV », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 27, n°2, 2019, p. 15-33.

et reproduit en Amérique du Nord des frictions qui reparaissent en métropole. En 1629, la ville de Québec, le Canada et l'Acadie sont pris par les frères Kirke et ne sont restitués que trois ans plus tard par le traité de Saint-Germain-en Laye.

Tant bien que mal, on reprend l'expansion territoriale et de nouveaux avant-postes sont établis : Ville-Marie, qui deviendra plus tard Montréal, est ainsi fondée en 1642 par Jeanne Mance et Paul Chomedey de Maisonneuve grâce aux financements des Jésuites, afin notamment de favoriser la conversion religieuse des autochtones. À la même époque, les Français du Canada doivent faire face aux attaques iroquoises, avec lesquels ils partagent la convoitise des territoires bordant le Saint-Laurent et le commerce des fourrures qu'ils autorisent. Ne pouvant leur imposer la force du nombre, les amitiés tissées du temps de Champlain sont des plus précieuses²⁹⁷.

La Nouvelle-Angleterre se développe à un rythme autrement plus élevé²⁹⁸, démonstration d'une résolution de la métropole pour l'ultramarin plutôt que vers le continent qui ne sera jamais démentie²⁹⁹. Établi sur la côte est des actuels États-Unis d'Amérique, coincé au nord par le Canada et au sud par la Louisiane, toutes deux possessions de la Nouvelle-France, le développement colonial anglais, puis britannique, s'étend territorialement vers l'ouest. Les colons doivent faire face à la convoitise française pour la possession de nouvelles terres, une concurrence bornée par les commandements de la métropole et les relations entre les couronnes d'Angleterre et de France.

Au détour des années 1660, cette dernière entreprend de peupler de manière plus résolue ses colonies d'Amérique du Nord. Jean Talon est nommé intendant et obtient de Louis XIV et de Jean-Baptiste Colbert l'envoi d'immigrants volontaires (« les engagés ») et d'environ huit cents « Filles du

²⁹⁷ Voir principalement : FISCHER David H., *Le rêve de Champlain*, Montréal, Boréal, 2011.

²⁹⁸ En 1641, la Nouvelle-France compte 300 habitants contre 50 000 pour la Nouvelle-Angleterre. En 1663, la Nouvelle-France compte 2 500 habitants, contre 80 000 pour la Nouvelle-Angleterre. Données citées dans LACOURSIÈRE Jacques, PROVENCHER Jean & Denis VAUGEOIS, *Canada-Québec. Synthèse historique. 1534-2018*, Québec, Éditions du Septentrion, 2018, p. 61.

²⁹⁹ DEBRAY Régis, *D'un siècle l'autre, op. cit.*, p. 116 ; du même auteur, *Du génie français, op. cit.*, p. 118. Winston Churchill répondant à Charles de Gaulle, exprimait cette inclination en termes clairs: « Comprenez bien qu'entre l'immensité de l'océan et vous [le continent], nous choisirons toujours l'océan ». Ce vocable a été abondamment repris durant la campagne relative à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. À ce sujet voir notamment notamment : MORET Érica, "Europe or the open sea? Brexit and European security", *European Council on Foreign Relations*, 21 avril 2016 : https://ecfr.eu/article/commentary_europe_or_the_open_sea_brexit_and_european_security7007/.

Plus tard, le président français, auprès de qui le message était visiblement passé, s'opposait à l'entrée du Royaume-Uni dans le marché commun européen, affirmant notamment que « l'Angleterre est insulaire. Elle est maritime ». Voir « Conférence de presse du 14 janvier 1963 (sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE) », *Institut national de l'audiovisuel* : <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00085/conference-de-presse-du-14-janvier-1963-sur-l-entree-de-la-grande-bretagne-dans-la-cee.html>.

Roy », aux frais de la Couronne³⁰⁰. Flanqué de l'évêque François de Laval qui agit au titre de gouverneur et animé par la doctrine mercantiliste chère au célèbre contrôleur général des finances³⁰¹, il pourvoit au développement infrastructurel et économique de la Nouvelle-France qu'il contribue à rendre à peu près autosuffisante, ce qui est pour le mieux, car la fin du règne de Louis XIV et celui de son successeur se signent par le désintéret du roi pour le Canada.

La Nouvelle-France, désormais gouvernée par Louis de Buade de Frontenac, doit donc poursuivre son développement par elle-même, tandis que la menace anglaise se rapproche. Afin de pouvoir y faire face le moment venu, l'on fait construire des forts un peu partout sur le territoire et notamment dans la région des Grands Lacs, ou bien encore en Illinois. L'exploration du continent se poursuit jusqu'au Mississippi. Quant à la population, sa démographie croît toujours selon un rythme important, tandis que ses mœurs se différencient progressivement de ceux des Français de métropole. Tel est en particulier le cas des coureurs des bois. De plus en plus, en différence des Français de passage, ils se désignent sous les noms d'Habitants ; et au fur et à mesure que des générations naissent sur le sol nord-américain, en référence au nom de la colonie, soit sous celui de Canadiens³⁰².

Par suite de la révolution anglaise de 1688-1689³⁰³ débute la guerre de la Ligue d'Augsbourg. En Amérique du Nord, elle se traduit par la première guerre intercoloniale. Outre des rapports de force démographiques hautement déséquilibrés, les Anglais comptent sur leur alliance avec les Iroquois, qui portent de lourdes attaques sur les établissements alentours de Montréal, comme à Lachine. Menés par

³⁰⁰ Recrutées dans les couvents et les orphelinats, les quelques huit cents Filles du Roy sont envoyées dans un Canada extrêmement masculin – peuplé par les hommes en armes et des marchands qui ne se donnent pas pour vocation d'y rester. Dotées par la couronne, elles pourvoient à l'accroissement démographique que l'on constatera plus tard, notamment au moyen d'une politique de nuptialité agressive, favorisant les mariages précoces et les familles – très – nombreuses avec des allocations supplémentaires accordées pour la naissance de plus de dix enfants. Voir notamment : CHARBONNEAU Hubert & Yves LANDRY, « La politique démographique en Nouvelle-France », *Annales de Démographie Historique*, 1979, p. 29-57.

³⁰¹ BOSHER J.F., "What was 'mercantilism' in the Age of New France?", dans WATELET Hubert & Cornélius J. JAENEN (dir.), *De France en Nouvelle-France : Société fondatrice et société nouvelle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 247-264.

³⁰² BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 85-88.

³⁰³ La révolution anglaise de 1688-1689, à laquelle nous reviendrons plus loin dans la troisième section de ce chapitre, oppose d'un côté les partisans du catholique Jacques Stuart (deuxième du nom en Angleterre, septième du nom en Écosse) à ceux du protestant Guillaume III d'Orange. Face aux craintes qui pèsent sur sa vie et celles de ses proches, le premier trouve refuge en France, alors que le second est appelé à monter sur le trône et y accède sans résistance. Ce changement de régime sans effusion de sang (la « Révolution sans effusion de sang » est l'un des surnoms de celle-ci) est assorti d'une Déclaration des droits (*Bill of Rights*) met également un terme définitif à l'absolutisme, mais assure également que la couronne d'Angleterre (et ce faisant d'Écosse) demeurera protestante. Au sujet de cet événement, voir principalement : COTTRET Bernard, *La Glorieuse Révolution d'Angleterre. 1688*, Paris, Gallimard, 2013.

Pierre Le Moyne d'Iberville et par le gouverneur Frontenac, les Canadiens et les Français ne manquent pas de riposter et reprennent même possession de la baie d'Hudson en 1697.

Toutefois, cette même année, la guerre prend fin entre les deux métropoles par le traité de Ryswick qui rétablit les possessions *ante bellum* des deux camps. Ayant dû subir les attaques iroquoises en parallèle des assauts anglais, Louis-Hector de Callières – qui a succédé au défunt Frontenac dans ses fonctions de gouverneur – s'attèle à pacifier les relations avec les autochtones. En 1701 est conclu le traité qui sera désigné sous le nom de Grande paix de Montréal, conférant à la Nouvelle-France une position avantageuse. En plus de lui garantir des rapports apaisés avec les tribus, ainsi que leur neutralité dans un éventuel conflit anglo-français, le gouverneur est placé dans une position d'arbitre pour tout différend qui surviendrait entre tribus³⁰⁴.

Déclinaison nord-américaine de la guerre de Succession d'Espagne³⁰⁵, c'est en 1702 que débute la deuxième guerre intercoloniale. À plusieurs reprises, les Canadiens et leurs alliés amérindiens lancent des raids qui se soldent de quelque succès, à tel point que les colons anglais sont contraints de quitter le nord du Massachusetts. Les défenses tiennent bon du côté de Québec, si bien que les armées anglaises renoncent à la conquête du Canada pour se tourner vers l'Acadie. Ils prennent d'assaut Port-Royal qui doit capituler en 1710. La guerre prend fin en 1713 par le traité d'Utrecht par lequel la France doit céder définitivement la Baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie à l'Angleterre, tandis que les Iroquois passent sous protectorat britannique. La Nouvelle-France est pour l'essentiel réduite au Canada, aux îles du Cap-Breton et de Saint-Jean³⁰⁶.

Tenu par le traité d'Utrecht à une position vulnérable en Amérique du Nord, les gouverneurs Vaudreuil, Ramezay et plus tard Le Moyne entreprennent un nouveau plan de fortification du territoire, de Louisbourg sur l'Île du Cap-Breton jusqu'à la région des Grands Lacs. Cette ère de paix qui dure une trentaine d'année est l'occasion de nouvelles explorations vers l'ouest, jusqu'aux montagnes Rocheuses. Elle est également l'occasion d'une nouvelle hausse de la population, principalement par le fait d'une forte fécondité. Relativement isolé de la mère-patrie, le Canada ne peut guère compter sur

³⁰⁴ LACOURSIÈRE Jacques, *Une histoire du Québec racontée par Jacques Lacoursière*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002, p. 31.

³⁰⁵ Mort sans descendance, le roi d'Espagne Charles II avait au préalable désigné le petit-fils du roi de France pour lui succéder, à la condition qu'il ne règne que sur l'Espagne et renonce donc à ses prétentions sur le royaume de France le moment venu. Cette décision, qui ne satisfaisait que partiellement Louis XIV – souhaitant voir le royaume d'Espagne rallié à celui de France –, provoquait l'ire des monarchies protestantes qui redoutaient les conséquences cette union et plus encore de l'Angleterre qui craignait qu'une telle opération ne conduise à mettre en péril ses possessions en Amérique. Voir également : OURY Clément, *La Guerre de Succession d'Espagne. La fin tragique du Grand Siècle*, Paris, Tallandier, 2020.

³⁰⁶ L'Île de Saint-Jean est aujourd'hui désignée sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard.

l'immigration, non plus que sur un quelconque – sinon maigre – soutien logistique. Cette période, qui voit le développement d'infrastructures de communication telles que le Chemin du Roy³⁰⁷, n'est pas dépourvue de tensions entre les deux métropoles et à leurs fragments nord-américains, notamment quant aux frontières de l'Acadie cédée en 1713 ou au sort fait aux Acadiens, sommés d'abord de prêter serment à la couronne d'Angleterre, puis enjoins à demeurer neutres advenant un conflit avec leur ancienne patrie.

Un tel conflit survient à l'occasion de la guerre de Succession d'Autriche. Après que les Français du Canada se sont essayés à reprendre l'Acadie, Louisbourg et l'Île du Cap-Breton passent bientôt sous pavillon anglais, mais sont rendus aux Français à la signature de la paix. À l'occasion de ce conflit qui s'étend de 1740 à 1748, la neutralité flegmatique des Acadiens se révèle aux yeux de ceux qui convoitent leur loyauté³⁰⁸. Ne le pouvant supporter davantage, Charles Lawrence, lieutenant-gouverneur de Nouvelle-Écosse organise la déportation des Acadiens³⁰⁹, tandis qu'éclate une ultime guerre intercoloniale, extension de la Guerre de Sept Ans, que les belligérants avaient anticipée et préparée depuis la conclusion d'un traité d'Aix-la-Chapelle (1748) qui ne satisfaisait alors personne en Amérique.

En Nouvelle-France, les troupes sont emmenées par le Français Louis-Joseph de Montcalm et par le gouverneur canadien Pierre de Rigaud de Vaudreuil qui dirige les opérations. Les attaques franco-canadiennes et les raids de leurs alliés infligent de cuisantes défaites aux Britanniques, ainsi que de sévères dégâts humains et matériels en proportion de la maigreur des forces engagées. Dans les premières années du conflit, les Français et les Canadiens balayent Oswego et s'assurent ainsi le contrôle du lac Ontario, au sud de Montréal, portent de nombreux raids sur le nord de la Nouvelle-Angleterre, comme au fort William-Henry qu'ils prennent en 1757³¹⁰.

³⁰⁷ Achevé en 1737, le Chemin du Roy relie alors Québec à Montréal par un chemin d'un peu plus de trois cents kilomètres.

³⁰⁸ LOCKERBY Earle, "Prince Edward Island Acadians in the 1760s and Beyond, and Their Ambivalence in Taking the Oath of Allegiance", *Acadiensis*, Vol. 47, n°2, 2018, p. 26-49.

³⁰⁹ Amorçant la période dite du Grand Dérangement, la déportation des Acadiens qui se déroule entre 1755 et 1763 entraîne à le départ forcé de près de dix mille Acadiens. Certains s'enfuient vers le Canada ou l'Île du Cap-Breton, bon nombre sont contraints de prendre part à des périples qui les mènent tantôt en Nouvelle-Angleterre, tantôt en France, tantôt dans les Antilles, tantôt dans quelque colonie britannique. Près de deux mille d'entre eux, désignés sous le nom de Cadiens, se sont également établis en Louisiane au cours de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Sur ce sujet, voir notamment : RAMEAU DE SAINT-PÈRE François Edmé, *La France aux colonies*, Paris, A. Jouby, 1859, p. 42-45 ; ARSENAULT Bona & Pascal ALAIN, *Histoire des Acadiens*, Montréal, Fides, 2004 [1965], p. 195-206 et p. 287-322. Et quant au mythe fondateur engendré par cet épisode de l'histoire acadienne, voir particulièrement : THÉRIAULT Joseph Yvon, *Évangéline. Contes d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2013.

³¹⁰ MONTPLAISIR Daniel (de), *Histoire du Canada. Biographie d'une nation*, Paris, Perrin, 2019, p. 181.

Courroucé par le tournant qu’y prend le conflit, le Premier ministre William Pitt le Vieux renforce les effectifs sur le front nord-américain. La force du nombre finit par peser de tout son poids. En 1758, Louisbourg tombe aux mains des Britanniques pendant que les troupes à pied, formées là-aussi de régiments métropolitains et d’Américains, remontent vers le nord en direction de Montréal, accumulant des victoires facilement concédées par le marquis de Montcalm qui doit voir au ravitaillement des troupes, les navires britanniques bloquant désormais la relation avec la métropole³¹¹. À la fin du mois de juin 1759, les troupes de James Wolfe parviennent à Québec et en établissent le siège pendant plus de deux mois. Après avoir essuyé plusieurs échecs dans leurs tentatives d’incursions en dépit d’effectifs une nouvelle fois considérablement plus élevés, Wolfe et les siens accèdent aux plaines d’Abraham le 13 septembre au matin et y défont cette fois-ci les bataillons de Montcalm³¹². Québec se rend quelques jours plus tard, puis en septembre 1760 c’est Montréal qui doit capituler. Le Canada est désormais entièrement conquis. L’aventure que constitue la Nouvelle-France prend fin avec la conclusion du traité de Paris en 1763³¹³.

³¹¹ *Ibid.*, p. 182-186.

³¹² LINTÉAU Paul-André, *Histoire du Canada*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 32-33.

³¹³ LACROIX Jean-Michel, *Histoire du Canada. Des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2016, p. 122-130.

III – La guerre fait la nation : quand l’antagonisme devient inimitié

Les pages qui précèdent ont permis de retracer, depuis leurs sources, la course des rapports identitaires et rivalitaires qui se sont établis de part et d’autre de l’Atlantique. Alors que Jacques Stuart réunit sur sa tête les couronnes d’Écosse et d’Angleterre en 1603, et qu’en 1760 la prise de Montréal achève de placer l’ancienne colonie du Canada sous l’autorité de George III, une première marche vers l’union est franchie. Pour autant, cette première étape se voit atteinte de manière profondément différente. L’Union des Couronnes ne signifie pas celle des royaumes de Grande-Bretagne et à l’amorce du XVII^{ème} siècle, l’Écosse conserve son indépendance³¹⁴. Le roi – en partage³¹⁵ – séjournant au sud, dans le plus puissant des deux royaumes, le Parlement écossais gagne même en importance à cette occasion. Tandis que c’est par la voie de la succession que l’Écosse et l’Angleterre partagent désormais un même monarque, les Canadiens se sont vus raliés à la gouverne d’autrui par la force. Alors que l’Union des Couronnes voit apparaître les premières ébauches d’une britannicité aux traits royaux³¹⁶, la Conquête souligne plus encore la différence qui opposait Français et Anglais d’Amérique et qui distingue désormais Canadiens et Britanniques.

Si dans un cas comme dans l’autre les premiers concernés n’ont pas eu leur mot à dire, la conquête laisse en vérité de toutes autres séquelles collectives. D’une part, les élites et leurs richesses s’en sont retournées en métropole³¹⁷, abandonnant à son sort une population rurale et peu instruite. D’autre part, la défaite et le sentiment d’abandon règnent, matérialisés qu’ils sont par un régime militaire mis en place jusqu’au terme de la Guerre de Sept Ans. En 1763, la Promulgation royale fonde la Province britannique de Québec et place le pouvoir entre les mains du Conseil, dont les activités sont placées sous le contrôle d’un gouverneur nommé par Londres. Alors que la gronde couve plus au sud et craignant que ces sujets d’ascendance française et qui se regardent à présent pleinement comme

³¹⁴ MITCHISON Rosalind, *Lordship to Patronage. Scotland 1603-1745*, Édimbourg, Edinburgh University Press, [1983] 1990, p. 1-21.

³¹⁵ Ce partage d’un monarque entre deux royaumes n’est d’ailleurs pas du goût de tout le monde. En effet, où l’indépendance qu’il conserve à l’Écosse et l’ascension du Parlement que cela permet, le roi paraît hors d’atteinte, et exempt de responsabilités. Au sud, le fait que l’Angleterre soit considérée à égal titre avec l’Écosse est difficilement admise. Voir notamment : WORMALD Jenny, “The union of 1603”, dans MASON Roger A. (dir.), *Scots and Britons. Scottish political thought and the union of 1603*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 17-40.

³¹⁶ BROWN Keith M., “The vanishing emperor: British kingship and its decline, 1603-1707”, dans MASON Roger A. (dir.), *Scots and Britons, op. cit.*, p. 58-87.

³¹⁷ PROULX Gilles & Louis-Philippe MESSIER, *La mémoire qu’on vous a volée. De 1760 à nos jours*, Montréal, Les éditions du journal, 2019, p. 22-23. Le serment du test devrait être prêté par tous les fonctionnaires et officiers exerçant une charge administrative dans la colonie. Il consistait notamment à réfuter l’autorité du pape et à répudier la religion catholique pour ceux désireux d’exercer une telle fonction. En pratique, le serment du test avait pour effet d’écarter les Catholiques.

des Canadiens ne prennent parti en défaveur de la couronne britannique, l'Acte de Québec de 1774 ouvre la perspective d'une participation à la vie publique en abrogeant le serment du test. Rétablissant droit civil, langue et perception de la dîme, l'Acte de Québec confirme également la naissance d'une identité canadienne fondée à la fois par la rupture définitive avec la métropole française, mais également sur une société ancrée dans la tradition³¹⁸. Deux ans plus tard, l'indépendance des États-Unis opère un schisme parmi les Anglo-américains, nombre de loyalistes émigrant alors vers la province³¹⁹.

Tout en reconnaissant la spécificité de la culture française, l'Acte constitutionnel de 1791 établit des assemblées dans les provinces nouvellement formées du Haut- et du Bas-Canada³²⁰, aux côtés de Conseils dont les membres sont nommés par le gouverneur et qui conservent la prééminence en matière législative et donc une possibilité de veto. Ceci n'est pas sans agiter le sentiment d'injustice, notamment au Bas-Canada où la population canadienne, catholique, de langue française et majoritaire, se voit ainsi dominée politiquement. Dès le début du XIX^{ème} siècle, le Parti canadien est fondé à la défense des intérêts des francophones, se dotant de ses organes de presse – dont le journal *Le Canadien*³²¹. Dirigé par Louis-Joseph Papineau dès 1816, il devient le Parti patriote en 1826 – qui à son tour crée le journal *La Minerve*. Ses requêtes, incarnées dans 92 Résolutions, sont principalement d'ordre constitutionnel. Au premier chef se retrouve la demande de responsabilité du gouvernement devant la chambre basse, l'élection de la chambre haute afin d'y faire une place aux francophones, et plus généralement la défense des droits des Canadiens.

Balayées d'un revers de main par le gouverneur, écartées par Londres et combattues par des milices loyalistes telles que le *Doric Club*, le conflit se radicalise et tourne bientôt à la rébellion en 1837. Dépourvus d'armes de guerre, les insurgés sont battus dès 1838 et leurs chefs de file – Louis-Joseph Papineau³²² et Robert Nelson, son allié réformiste du Haut-Canada – doivent trouver refuge aux États-Unis. La signification et l'éventuelle teinte nationaliste dont la rébellion menée par Louis-Joseph

³¹⁸ TRÉPANIÉ Anne, « La parade d'une seconde Conquête : l'Acte de Québec comme moment fondateur », dans TRÉPANIÉ Anne (dir.), *La rénovation de l'héritage démocratique. Entre fondation et refondation*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2017, p. 178-219.

³¹⁹ NELLES Henry V., *Une brève histoire du Canada*, Montréal, Fides, 2017, p. 104-108.

³²⁰ Les limites du Bas-Canada coïncident peu ou prou avec celles de l'actuelle province du Québec, tandis que celles du Haut-Canada correspondent approximativement à celles de l'Ontario.

³²¹ BALTHAZAR Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec, op. cit.*, p. 57-71.

³²² Voir notamment : HARVEY Louis-George, « d'O'Connell à Robespierre. Les représentations de Louis-Joseph Papineau dans la presse anglophone du Bas-Canada (1827-1837) », *Les Cahiers des dix*, Vol. 72, 2018, p. 97-143 ; LAMONDE Yvan, « Papineau et la violence. Conflit locaux et discours national en 1837 et en 1838 », *Les Cahiers des dix*, Vol. 72, 2018, p. 67-96 ; LAPORTE Gilles, *Brève histoire des Patriotes*, Québec, Éditions du Septentrion, 2015 ; BÉDARD Éric, *Les Réformistes : une génération canadienne-française au milieu du XIX^{ème} siècle*, Montréal, Boréal, 2009.

Papineau est discutée. Si Louis Balthazar voit en cet événement la manifestation d'un nationalisme canadien étendant en profondeur ses ramifications dans une société du Bas-Canada qui se percevrait comme nationale³²³, Fernand Dumont considère quant à lui ce dernier point avec davantage de scepticisme, dans la mesure où c'est à cette époque seulement que s'enclenche le premier cycle d'une production culturelle qui se voudrait nationale, rapportant également le propos d'Étienne Parent sur « un peuple “encore dans l'adolescence” »³²⁴. Il faut toutefois souligner qu'à cette époque, l'indépendance nationale se fait déjà une place parmi les débats, comme but premier ou comme alternative³²⁵.

En 1839, le rapport Durham vient suggérer l'unification des colonies, la mise en place du gouvernement responsable, ainsi que l'assimilation de la population de langue française. En conséquence de ce rapport, la formation du Canada-Uni survient un an plus tard et fusionne les assemblées législatives qui lui préexistaient. La répartition des sièges entre Bas- et Haut-Canada est égalitaire et ne tiendra compte de leurs poids démographiques respectifs qu'ultérieurement, lorsqu'il se trouvera à l'avantage des anglophones et du Haut-Canada. Le vote « en bloc » des francophones contraint d'ailleurs la mise en œuvre d'un exécutif bicéphale, qui devient responsable devant l'assemblée en 1848 – la cause s'étant progressivement étendue aux anglophones. Devant la nécessité de pourvoir au développement et à la défense des colonies britanniques d'Amérique du Nord face à la menace d'une invasion américaine dont la puissance cesse de croître, la Confédération canadienne est fondée par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

Quant à l'Écosse, elle vit le début de cette Union des Couronnes sous Jacques VI relativement paisiblement. En effet, non seulement lui conserve-t-elle son indépendance, mais aussi restaure-t-elle une certaine paix sociale fort contrariée au cours des règnes précédents³²⁶. Néanmoins, la succession du souverain est des plus agitées. Moins fin stratège que son prédécesseur, tenant de l'absolutisme confronté à un Parlement anglais dont il ne supporte pas les entraves et – peut-être surtout – de confession catholique, l'autorité de Charles I^{er} a tôt fait d'être remise en cause au sud, mais aussi en

³²³ BALTHAZAR Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, *op. cit.*, p. 68.

³²⁴ DUMONT Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, [1993] 1996, p. 182. Voir également : THÉRIAULT Joseph-Yvon, « Étienne Parent : les deux nations et la fin de l'histoire », dans SARRA-BOURNET Michel & Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 37-56.

³²⁵ SÉGUIN Maurice, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal, Guérin, 1997, p. 260-261.

³²⁶ CIVARDI Christian, *L'Écosse depuis 1528*, Paris, Éditions Ophrys, 1998, p. 22-23 et 51-52.

Écosse, où il doit faire face à la rébellion des Covenantaires³²⁷, achoppant sur une guerre civile qui oppose la Couronne au Parlement. Durant celle-ci, Oliver Cromwell vainc les forces royalistes à Marston Moor en 1644. Bien que Charles I^{er} se soit partiellement regagné les faveurs des Écossais, il doit s'avouer vaincu à leurs côtés à Preston face au Lord Protecteur Cromwell. Après avoir veillé à l'exécution du monarque, ce dernier écrase des troupes Covenantaires – qui désormais soutiennent l'héritier royal – à Dunbar et prend possession de l'Écosse par la conquête³²⁸.

Suite au décès de Cromwell en 1658, le Parlement appelle Charles Stuart sur le trône. Ce dernier restaure la monarchie dans ses prérogatives. Anglican converti plus tard au catholicisme, il tente d'initier une ouverture par la *Royal Declaration of Indulgence* notamment religieuses, mais suscite l'opposition du Parlement et des caméroniens³²⁹. Le règne de Jacques II (ou Jacques VII en Écosse) s'établit sur des bases similaires à la politique religieuse menée par son devancier, qui pouvait néanmoins compter sur un certain loyalisme. Jacques Stuart se voit menacé et contraint de s'exiler, en France notamment. Le 28 décembre 1688, Guillaume III d'Orange, gendre de Jacques II, débarque à Londres en compagnie de son épouse Marie. Il s'empare du pouvoir sans le moindre combat, signe en 1689 une Déclaration des droits qui met un terme définitif à l'absolutisme et installe durablement la monarchie constitutionnelle, dont l'accession au trône exclut les prétendants catholiques. L'Écosse se trouve une nouvelle fois divisée face à ce changement à la tête de leur royaume, changement auquel les Écossais n'ont une nouvelle fois guère pourvu. Des soulèvements se produisent alors au nord de la frontière en soutien au souverain déchu. Requirant le serment des chefs de clans, pour bon nombre catholiques et donc suspect de jacobitisme³³⁰, les membres du clan MacDonald et leurs familles sont massacrés à Glencoe en 1692³³¹.

Le Parlement écossais doit quant à lui faire face à la famine ainsi qu'à d'importantes difficultés économiques, liées notamment à l'érosion des relations commerciales avec l'Angleterre. Plus encore, l'Écosse souhaite pouvoir lancer son aventure coloniale³³², ce qu'autorise Guillaume d'Orange en 1695.

³²⁷ COWAN Edward J., "The Covenanting Tradition in Scottish History", dans COWAN Edward J. & Richard J. FINLAY (dir.), *Scottish History: The Power of the Past*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2002, p. 121-146.

³²⁸ CHASSAIGNE Philippe, *Histoire de l'Angleterre des origines à nos jours*, Paris, Champs histoire, 2020, p. 145-153.

³²⁹ KIDD Colin, "Conditional Britons: The Scots Covenanting Tradition and the Eighteenth-century British State", *The English Historical Review*, Vol. 117, n°474, 2002, p. 1147-1176. Voir également : STEPHEN Jeffrey, *Scottish Presbyterianism and the Act of Union 1707*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2007, p. 1-39.

³³⁰ Sont ainsi désignés les partisans de Jacques II/VII, puis du prétendant Jacques III/VIII.

³³¹ CIVARDI Christian, *L'Écosse depuis 1528*, *op. cit.*, p. 52-57. Voir également : DUCHEIN Michel, *Histoire de l'Écosse des origines à nos jours*, *op. cit.*, p. 397-401.

³³² Jusque-là, des Écossais avaient certes pris part à des entreprises coloniales, mais sous pavillon anglais principalement.

Encouragée par Lionel Wafer, l'expédition se rend à Darien, dans l'isthme de Panama où elle fonde une colonie nommée Caledonia. Cette prise de possession s'effectue cependant face à une population hostile et aux prétentions espagnoles sur ce territoire. La succession houleuse s'annonçant en Espagne, Guillaume d'Orange va jusqu'à désavouer l'expédition pour se conserver les bonnes grâces de Charles II d'Espagne. La colonie, déjà affaiblie par le paludisme, doit déposer les armes devant les assaillants espagnols, ce qui accentue davantage encore la ruine de l'Écosse, alors largement imputée à Guillaume d'Orange³³³.

Le décès de ce dernier en 1702 ramène au trône anglo-écossais la lignée Stuart, contribuant à ramener le calme au nord. Dans le contexte de la Guerre de Succession d'Espagne, Louis XIV qui s'est exprimé en la faveur du prétendant Jacques III pour accéder au trône d'Angleterre – et d'Écosse – s'offre une nouvelle fois en épouvantail pour la reine Anne³³⁴. En cette même année, le duc de Queensberry, James Douglas, présente un projet d'union des royaumes qui reçoit un accueil glacial en Écosse. Andrew Fletcher of Saltoun obtient du Parlement écossais qu'il se désigne compétent pour choisir un successeur au trône dans l'éventualité d'une absence d'héritier direct, auquel le duc de Queensberry refuse la sanction royale. La tension ne cessant de croître de part et d'autre, l'on résout alors plus fermement d'établir l'union qui, pour une Angleterre se trouvant en pleine guerre avec la France, doit empêcher l'ouverture d'un nouveau front au nord, tout en apaisant ses propres craintes relatives à la succession ; elle doit également permettre le relèvement économique de l'Écosse, lui rouvrir l'accès au marché anglais et lui permettre de jouir des fruits d'une participation effective à l'empire qui deviendrait britannique. Le Parlement écossais scelle l'union, qui prend effet le 1^{er} mai 1707.

*

*

*

De la genèse des identités nationales étudiée précédemment se dégagent plusieurs tendances lourdes, clefs de compréhension incontournables que les trames déployées révèlent de manière saillante. Il faut d'abord mentionner l'importance de la religion dans l'ensemble des chronologies déroulées précédemment. C'est notamment par l'implantation de la chrétienté avec Colomba d'Iona que se rapprochent peuples et royaumes au nord du mur d'Hadrien avant de donner naissance au royaume

³³³ COWAN Edward J. & Richard FINLAY, *Scotland since 1688. Struggle for a Nation*, Londres, Cima Books, 2000, p. 17-21.

³³⁴ COTTRET Bernard, *Histoire de l'Angleterre. De Guillaume le Conquérant à nos jours*, Paris, Tallandier, [2007] 2019, p. 282-284.

d'Écosse. C'est également au nom de la foi que les Anglo-Saxons s'unissent face aux envahisseurs païens, puis que les Danois s'assimilent dans une Angleterre érigée en royaume chrétien. De la même façon, la Nouvelle-France fondée au bénéfice du roi, monarque de droit divin, se dote d'un véritable messianisme religieux qui se perpétue jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle. Comme l'identifie James Halliday³³⁵, le catholicisme rigoureusement entretenu en Écosse participe également d'un triptyque à peu près indissociable avec la Couronne – et la pratique absolutiste du pouvoir –, auxquels s'ajoute une alliance pluriséculaire avec la France³³⁶. Avec l'Acte de suprématie établissant le primat de l'église anglicane d'une part et la réforme qui agite l'Écosse d'autre part, le paramètre religieux reprend un poids considérable dans la rivalité anglo-écossaise, qui ne se dément guère avant le XVIII^{ème} siècle. Cependant, il ne saurait seul expliquer l'émergence des identités nationales susnommées. S'il dépasse le domaine du croire pour rejoindre celui de l'être³³⁷, contribuant à relier ou à rassembler, mais aussi et du même fait à opposer, c'est de part et d'autre d'une ligne de clivage ou de démarcation communautaire religieuse – et non nationale. Du reste, dans l'ère prémoderne, la religion exerce une telle emprise sur les sociétés qu'elle constitue le plus souvent le comburant des frictions évoquées.

Il faut davantage chercher l'origine de cette genèse des identités nationales du côté des monarchies, comme un effet collatéral des conflits qu'elles secrètent, auxquels elles décident de prendre part ou bien d'initier par orgueil, par ambition, par convoitise ou bien pour tous ces motifs réunis sur l'autel de la grandeur du royaume. En effet, le point de départ de la rivalité anglo-écossaise se trouve dans celles qui opposent les monarques des deux royaumes. Elles prennent source dans des différends dynastiques, qui par le caractère hautement personnel et patrimonial des royautés d'alors précipitent leurs sujets dans des guerres à répétition, lesquelles forgent le sentiment de communauté. En Écosse, l'efficacité de ce processus est puissamment soulignée par les guerres d'indépendance soutenues dès les XIII^{ème} et XIV^{ème} siècle et qui tendent à démontrer, jusqu'à un certain point, le fait d'une vie nationale en gestation³³⁸. Tandis que l'institutionnalisation a cours et tend à rationaliser quelque peu les relations entre couronnes et à ordonner une certaine homogénéisation culturelle de sujets³³⁹ dont

³³⁵ HALLIDAY James, *Scotland. A Concise History, loc.cit.*

³³⁶ Voir également : PITTOCK Murray, *Scottish Nationality*, Londres, Palgrave Macmillan, 2001, p. 28-32.

³³⁷ C'est le sens du propos de Jean Pouillon lorsqu'il dit que « c'est l'incroyant qui croit que le croyant croit » dans *Le cru et le su*, Paris, Seuil, 1993, p. 49.

³³⁸ Si les guerres d'indépendance et la Déclaration d'Arbroath constituent des témoignages éloquentes d'un attachement à la liberté et du refus de la sujétion à l'Autre anglais, cette dernière est d'abord le fait de nobles et de clercs. Du reste, une partie des élites écossaises de l'époque s'est portée au chevet de cette cause, tandis que d'autres, tels les alliés de Jean puis d'Édouard Balliol, font montre d'une plus grande duplicité.

³³⁹ SMITH Anthony D., *National Identity*, Londres, Penguin Books, 1991, p. 54-59.

on aurait peine à dire qu'ils constituent une société, elle n'a toutefois pas pour incidence de mettre un terme aux conflits. De manière semblable, les entreprises coloniales qui s'affrontent en Amérique le font en prolongement des conflits qui opposent depuis des siècles les couronnes française et anglaise.

Un troisième critère d'importance intervient cette équation : le territoire. Car si rien ne paraît d'abord différencier les Français et Anglais d'Amérique de ceux de leurs métropoles respectives, leur installation durable et la naissance de générations renouvelées sur ce nouveau continent tendent peu à peu à distinguer ces fragments de leurs références³⁴⁰. Preuve d'une identification au territoire, aux difficultés, aux périls et au mode de vie qu'il impose, aux contacts avec les populations indigènes qu'il entraîne, les Français d'Amérique se désignent comme Canadiens et se dissocient progressivement dans leurs mœurs et sur le plan identitaire. Un phénomène semblable se manifeste plus au sud, où les Anglo-américains paraissent happés par ce vent de liberté souligné par Tocqueville et par la quantité de richesses qu'offre le continent. La Conquête britannique vient en quelque sorte sceller cette différenciation qui s'opérait déjà chez les Français du Canada, tandis que l'indépendance américaine survenue une décennie plus tard acte la dissociation qui couvait entre les Treize Colonies d'une part, leur métropole et ceux qui lui restent fidèles d'autre part.

Cette scission britannique n'est pas sans importance. En effet, elle vient confirmer l'importance d'un certain rapport de proportionnalité dans la constitution de la rivalité. Alors que l'Angleterre peut être regardée comme l'Autre de l'Écosse et les *Canadiens* comme ceux des Canadiens français – ce dont atteste le changement de leur mode de désignation –, la réciproque n'est pas vraie. De l'Angleterre, c'est bien davantage la France qui constitue la rivale de toujours, cumulant à elle seule catholicité, proximité géographique, ambitions mondiales au surplus des prétentions dynastiques imposées sur les trônes des deux contrées ; l'Écosse, par son poids démographique et sa maigre puissance, ne constitue au long de l'histoire anglaise qu'une empêcheuse de tourner en rond, une enclave destinée à être prise ou conquise, puis assimilée. Quant au Canada, l'indépendance états-unienne entraîne un basculement progressif de son pôle de rivalité. Une population délestée de ses élites et coupée du soutien de la France n'avait en effet plus guère de potentiel à ce chapitre. Le voisinage américain constituant une

³⁴⁰ Le vocable est volontairement emprunté à Fernand Dumont, *L'avenir de la mémoire*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1995. Cette thématique a ressurgi avec force au sortir de la Révolution tranquille à l'issue de laquelle s'est posée la question de la place de la filiation et de l'héritage (néo-)français dans l'identité québécoise, des paramètres identitaires de sa société prise – selon la formule consacrée – entre continuité et rupture, entre son européanité originelle et son américanité. Sur la question des sociétés neuves, voir : BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*. Quant au débat relatif à la question de l'américanité du Québec et à la place de la mémoire dans la société québécoise, voir principalement THÉRIAULT Joseph Yvon, *Critique de l'américanité*, *op. cit.*

plus grande menace, il fournit également un Autre bien plus efficace, qui alimente par sa différence une identité canadienne marquée par le loyalisme et la fidélité au Royaume-Uni.

De la genèse des identités nationales il serait à l'évidence erroné de déduire la complète érosion des différences qui les traversent, reflets des influences ethniques, culturelles et linguistiques antérieures et continuées. Ce qui vaut pour la région du Saguenay ou de la Gaspésie³⁴¹ s'applique bien évidemment à l'Écosse, à ses Hautes Terres plus empreintes de celticité et plus catholiques que ses Basses Terres³⁴², quant à elles plus anglicisées et plus intégrées à l'économie anglaise. Cependant, en retraçant les débuts des rapports de force étudiés et la genèse des rivalités qu'ils ont engendrées, nous avons pu constater l'émergence d'un fait communautaire que l'on peut qualifier à tout le moins de proto-national. Ce fait communautaire se déduit historiquement de – sinon coïncide avec – l'exacerbation de la conflictualité entre des entités qui, comme royaume et comme territoires coloniaux, se sont montrées génératrices d'identités, elles-mêmes renforcées par la superposition des clivages identitaires, tel le clivage religieux. En effet, au fil des péripéties qui jalonnent ces parcours, la résistance opiniâtre des uns alimente à son tour la mémoire collective en gestation de ses figures fondatrices, de ses martyrs et héros déçus, de ses victoires glorieuses et de ses défaites et échecs en forme de traumatismes préfigurant les revanches de demain ; et ce jusqu'à des unions qui, tout en rebattant les cartes et en redéfinissant les règles et le cadre selon lesquels se joueront dorénavant ces rapports de force, les perpétuent davantage encore.

³⁴¹ GIRARD Camil, « Histoire et régions, Canada/Québec. Du métropolitainisme au régionalisme », *Revue française d'outre-mer*, Tome 77, n°289, 1990, p. 125-147.

³⁴² MORÈRE Pierre, « L'Écosse au XVIIIe siècle. Identité(s) territoriale(s) et désir d'universalité », *XVII-XVIII. Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles*, n°66, 2009, p. 143-162.

CHAPITRE 2 : LA GENESE DE L'ÉTAT : ENTRE AUTONOMIES ET CONJUGAISONS IDENTITAIRES

Auparavant, les rivalités établies au fil des siècles se jouaient entre des entités distinctes, contribuant par-là à les enraciner. Cette ère s'achève avec l'Union des Couronnes anglaise et écossaise et avec la Conquête du Canada par les Britanniques, sans pour autant que ces deux tournants n'établissent *ipso facto* de nouveaux États. L'Écosse conserve même sa souveraineté en propre, tout en partageant son souverain.

Cependant, comme le souligne à juste titre Frédérick Guillaume Dufour, « la pensée politique des acteurs évolue, s'ajuste, s'adapte à un contexte et à un champ politique toujours mouvant », suivant des règles fixées par celui des protagonistes qui a la faculté d'imposer sa volonté, à savoir l'Angleterre dans le cas des Écossais³⁴³ et l'Empire britannique – par le fait des Britanno-américains – dans le cas des Canadiens³⁴⁴.

Le traité d'Union de 1707 et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 fondent quant à eux deux nouveaux États³⁴⁵. Toutefois, ces fondations doivent être regardées au-delà de la relative froideur emportée par leur caractère législatif et juridique. L'on aurait tort, en effet, de méconsideérer le contexte et les conditions de leurs adoptions, qui permettent de saisir l'esprit par-delà la lettre. De même, la portée des normes consacrées dépasse de beaucoup l'agencement voire l'arrangement des dispositions, le caractère technique, administratif, du fonctionnement d'un État.

Derrière la désignation, le nombre et les déterminants de la représentation se mirent les enjeux fondamentaux de prise en compte et de reconnaissance, la conception d'une « méta-société » dont les

³⁴³ DUFOUR Frédérick G., « Lamonde, la *Brève histoire des idées au Québec* et les défis d'une sociologie historique des processus de formation étatique, nationales et coloniales au Québec et au Canada », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 29, n°1, 2020, p. 199.

³⁴⁴ Plus largement encore, Marc Chevrier invite lui aussi à observer ces développements et rapports de force à partir d'une vision panoramique, prenant en compte l'immensité et la diversité de l'Empire britannique : « Par ailleurs, on oublie trop souvent que par la conquête de 1763, la "province of Quebec" fut rattachée au monde impérial britannique, avec ses Irlandais, Anglo-Irlandais, Gallois, Écossais, Anglais, divisés en anglicans, presbytériens, non-conformistes, catholiques, *whigs*, *tories*, partisans de la Cour ou du Pays, et que ce fut dans cet empire des mers auquel les Viger, Papineau, Dorion, Lafontaine, Cartier, Mercier et Bourassa furent confrontés, que les luttes pour la démocratie et la liberté, pour l'affirmation collective se sont déroulées ». Voir CHEVRIER Marc, « Les origines écossaises du nationalisme au Québec. Philippe REID, *Le regard de l'autre. La naissance du nationalisme au Québec*, Québec, L'instant même, 2008, 258 p. », *Recherches sociographiques*, Vol. 50, n°3, 2009, p. 615-619.

³⁴⁵ La Confédération canadienne fondée en 1867 ne dispose pas de tous les attributs et toutes les prérogatives d'un État moderne souverain. Comme dominion, le Canada ne dispose pas d'une pleine souveraineté quant à sa politique étrangère. De plus, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui tient lieu de constitution se trouve à Londres, où le Comité judiciaire du conseil privé constitue également la dernière chambre d'appel en matière constitutionnelle.

limites coïncident avec celles des États – que ses édificateurs veulent regarder comme nationaux –, mais dont les subdivisions internes et les habilitations consenties révèlent le caractère complexe, composite³⁴⁶. En arrière-plan de ces paramètres que l'on pourrait être tentés de juger bénins, s'ordonne un régime de citoyenneté³⁴⁷, se manifeste un sens commun dont on entend qu'il traduise ou qu'il se matérialise en une culture, un *Volksgeist*.

Non seulement ces unions établissent-elles les règles du jeu de rapports de force qui ne s'y évanouissent pas, mais aussi faut-il rappeler que s'y mêlent et s'y fondent de nouvelles représentations collectives dont les implications identitaires sont aussi incontournables que durables, par la nature de la norme qui les engage.

Après avoir analysé la manière dont le compromis initial consacre d'une part et renouvelle d'autre part les représentations collectives s'attachant aux rapports entre les groupes nationaux considérés, il nous faut également regarder les conséquences emportées par cette fondation. Fruit d'une convention où le degré de consentement varie d'un cas à l'autre, la mise en place d'un nouvel État, la déclaration de sa souveraineté et de son *locus*, de la répartition des compétences, de la représentation et de la possible reconnaissance des parties prenantes, entraînent un lot d'adaptations auxquelles les divers protagonistes doivent consentir³⁴⁸.

L'établissement d'une nouvelle entité politique à vocation englobante a pour conséquence une identification forte de ceux qui en tirent le plus grand avantage. Elle n'est pas sans effet sur les groupes nationaux minoritaires qui vouent à cette entreprise une loyauté à la mesure des profits et des perspectives qu'elle leur autorise ou leur permet d'envisager. De là résulte que les nationalismes minoritaires à l'étude embrassent pour partie le projet national ébauché sous les traits de l'État, tandis que leur situation de faiblesse – ou de fragilité³⁴⁹ – relative contraint leur expression hors du champ politique.

³⁴⁶ Ce terme de méta-société renvoie à l'idée de « société complexe » évoquée notamment par Félix Mathieu dans *Les défis du pluralisme à l'ère des sociétés complexes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017, 306 p. Il tend ici à souligner la manière dont s'agencent et se superposent des sociétés à échelle régionale et une société à échelle étatique.

³⁴⁷ Voir notamment : JENSON Jane, « Des frontières aux lisières de la citoyenneté », dans JENSON Jane, MARQUES-PERREIRA Bérengère & Eric REMACLE (dir.), *Des frontières aux lisières de la citoyenneté*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 23-30.

³⁴⁸ L'on constate ici la relation étroite qui peut unir le concept de représentation politique et celui de représentation sociale. Il s'agit d'un sujet développé dans DORIS Julien & Jérémy ELMERICH, « Représentations : Notions ambivalentes, concepts confluents », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 3, n°2, 2021, p. 7-18. Voir également : DALOZ Jean-Pascal, *La représentation politique*, Paris, Armand Colin, 2017.

³⁴⁹ Voir notamment GUENETTE Dave & Félix MATHIEU, « Nations et Nations Fragiles », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Vol. 51, n°4, 2018, p. 881-905.

I – L’union et la conception du projet identitaire de l’État

À bien des égards, les constitutions établies en 1707 et 1867 remodelent des rapports de force préexistants³⁵⁰. En effet, dès 1603, Anglais et Écossais partagent un même monarque. Loin de signifier la mise sous tutelle de l’Écosse, l’Union des Couronnes a surtout entraîné l’essor du parlementarisme, renforcé par la croissante contestation de l’absolutisme royal, au nord comme au sud³⁵¹. L’union des royaumes avait quant à elle été imaginée à plusieurs reprises. Elle l’avait été, bien entendu, par les monarques anglais qui l’envisageaient sous leur bannière, fût-ce sur l’autel du traité de Falaise et de leur suzeraineté sur le roi d’Écosse, ou bien d’une conquête. Elle l’avait été par les Covenantaires ou plus encore, à l’initiative de Jacques Stuart lui-même³⁵², non sans connaître quelque opposition de part et d’autre, avant que les Presbytériens ne se saisissent de la question³⁵³.

Quant aux Canadiens qui vivaient sous la gouverne britannique depuis la Conquête de 1760, ils s’étaient vu imposer diverses structures coloniales paraétatiques. Il y avait d’abord eu le régime militaire, gouvernement de conquête, auquel avait succédé un gouvernement colonial depuis la Proclamation royale de 1763. L’Acte constitutionnel de 1791 accordait des institutions législatives à une colonie désormais scindée entre le Bas- et le Haut-Canada, jusqu’à ce que, suivant la rébellion des Patriotes de Louis-Joseph Papineau, la métropole ne décide de les unir à nouveau afin de replacer les francophones en situation minoritaire³⁵⁴. Mais l’alliance de ces derniers aux réformistes du Haut-Canada assurait que leurs prérogatives leurs seraient conservées. L’obtention en 1848 de la responsabilité du gouvernement devant la chambre basse et sa nomination suivant le résultat des élections plutôt que la nomination du gouverneur désigné par Londres donne un nouvel élan à l’autonomisation d’un Canada-Uni frappé par d’instabilité chronique³⁵⁵.

³⁵⁰ À ce sujet, il faut préciser que l’expression de « constitution britannique » est entendu dans un sens informel.

³⁵¹ POCOCK John G.A., “Two kingdoms and three histories? Political thought in British contexts”, dans MASON Roger A. (dir.), *Scots and Britons, op. cit.*, p. 293-40. Voir également : MITCHISON Rosalind, *Lordship to Patronage, op. cit.*, p. 122-142.

³⁵² Voir par exemple : JUILLET GARZON Sabrina, « L’Écosse : une nation plus européenne que britannique ? Les liens privilégiés de l’Écosse avec l’Europe et leur affirmation au XVII^e siècle », *Outre-Terre*, n°49, 2016/4, p. 429.

³⁵³ RILEY Patrick W. J., *The Union of England and Scotland. A study in Anglo-Scottish politics of the eighteenth century*, Manchester, Manchester University Press, 1978, p. 1-8. Voir également : LEVACK Brian P., LEVACK Brian P., *The Formation of the British State. England, Scotland, and the Union, 1603-1707*, Oxford, Oxford University Press / Clarendon Press, 1987, p. 214-215.

³⁵⁴ CHENNELLS David, *The Politics of Nationalism in Canada. Cultural Conflict since 1760*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 105-115.

³⁵⁵ STEWART Gordon T., *The origins of Canadian Politics. A Comparative Approach*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1986, p. 32-58.

En Grande-Bretagne, l'union de 1707 est, selon l'expression unanime de l'historiographie, le produit d'un « mariage de convenance ». En Écosse, l'échec de l'aventure coloniale de Darien et l'effondrement économique qu'il entraîne, causé pour partie par les limites posées par la couronne, ainsi que la volonté de prendre part à l'empire et d'en tirer les fruits, alimentent les vellétés d'union sous l'empire de la nécessité³⁵⁶. La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) puis la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) coupent également l'Écosse de ses relations commerciales sur le continent, ce qui la rend plus dépendante encore de l'Angleterre et de la mise en place d'une union douanière que lui refuse encore sa grande voisine. La succession aux trônes inquiète d'ailleurs au sud, qui prend ses dispositions par l'acte d'Établissement de 1701 pour s'assurer que sa couronne revienne à un souverain protestant. Côté anglais, c'est à la fois la crainte que le Parlement d'Écosse ne s'écarte de sa position, la défiance croissante en Écosse et la volonté de mettre un terme des conflits incessants³⁵⁷ qui ouvrent le chemin vers l'union.

Quant aux futurs édificateurs de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, ils cherchent d'abord à mettre un terme à l'instabilité chronique qui frappe le Canada-Uni. Aussi et surtout sont-ils mus par le besoin d'établir une force cohésive capable de faire face aux États-Unis, par la volonté de relier, d'unir sous sa coupe et dans un même marché les colonies britanniques éparpillées en Amérique du Nord, où la colonisation et l'exploitation des ressources battent leur plein. En effet, tandis que les États-Unis freinent considérablement les échanges commerciaux avec le Canada, la métropole se tient en retrait et renâcle à investir dans ses possessions. Elle voit également d'un bon œil leur administration commune et le fait qu'elles s'approchent ou tentent de se rapprocher de l'autosuffisance³⁵⁸.

De leur côté, les francophones du Canada-Est sont divisés. Le Parti rouge, à la fois héritier du Parti patriote et ancêtre du Parti libéral du Canada, aux positions réformistes et anticléricales, est certes favorable à l'idée de prendre ses distances avec le Royaume-Uni, mais aussi et surtout hostile à une Confédération « qui serait monolithique et présenterait inévitablement une tendance à la centralisation tout à fait inacceptable [, qui] aurait également des implications anti-démocratiques, en ce que les francophones constitueraient inévitablement une minorité »³⁵⁹. Le Parti bleu, quant à lui d'essence

³⁵⁶ WHATLEY Christopher A., *The Scots and the Union*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2006, p. 104-129.

³⁵⁷ FRY Michael, *The Union. England, Scotland and the Treaty of 1707*, Édimbourg, Birlinn Ltd, 2007, p. 145-150.

³⁵⁸ NELLES Henry V., *Une brève histoire du Canada*, *op. cit.*, p. 167.

³⁵⁹ FITZMAURICE John, *Québec and Canada. Past, Present & Future*, Londres, C. Hurst & Co. Ltd., 1985, p. 20. Traduction libre.

conservatrice, tenant au Canada-Est d'un nationalisme canadien-français défensif – et proche notamment de l'ultramontanisme –, voit dans l'union la meilleure façon d'échapper à l'annexion américaine. Il perçoit également dans l'horizon confédéral la perspective d'une autonomie, convenant à une idéologie à présent davantage centrée sur la survivance que sur une véritable émancipation collective³⁶⁰.

D'un côté, un conflit anglo-écossais agit de manière manifeste la logique de la fondation de l'État britannique, né d'une union ayant vocation à le résoudre. De l'autre, le conflit entre Canadiens et Britanniques, qui paraît avoir été résolu par l'Acte d'Union de 1840³⁶¹, ne constitue pas véritablement un enjeu au moment où l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est conclu.

De 1840 à 1867, les représentants politiques de l'une et de l'autre des « races », que pointait du doigt l'émissaire Durham, du Canada-Est et du Canada-Ouest, parviennent même à collaborer en établissant plusieurs exécutifs à structure bicéphale. Bien davantage, ce sont les États-Unis qui constituent l'Autre duquel le Canada tire son origine. Ceci est d'autant plus démontré par la teneur des débats. La menace que représente l'ogre américain est bien sûr évoquée, mais dans le contexte de la guerre de Sécession (1861-1865), c'est également à partir de ses choix constitutionnels fondateurs que l'on discute, que l'on se positionne et que l'on cherche la meilleure façon de concevoir ce nouvel État britannique en Amérique du Nord³⁶².

En juin 1864, une Grande Coalition est forgée dans le but d'en poser les fondations. Elle est réunie autour de George Brown, chef du Parti libéral du Canada-Ouest (*Clear Grits*) et de son homologue du Parti conservateur, John A. Macdonald – tous deux natifs d'Écosse. Elle comprend également George-Étienne Cartier, chef du Parti conservateur dans le Canada-Est, mais exclut les Rouges du Canada-Est. À rebours des États-Unis d'Amérique dont il attribue les récentes turpitudes à leur caractère fédéral, le *tory* J. A. Macdonald est favorable à une union législative, autrement dit à un État fortement centralisé, unitaire, propre à la construction d'une nationalité vertueuse³⁶³. George Brown est davantage partisan d'une union fédérale décentralisée, mais fondée sur la représentation

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 19. Voir également : SÉGUIN Maurice, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, *op. cit.*, p. 335, et p. 342-345.

³⁶¹ COMEAU Robert, « L'Union de 1840 et notre annexion au Canada britannique : les débuts de la pensée fédéraliste », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 24, n°2, 2016, p. 163-166.

³⁶² STEWART Gordon T., *The Origins of Canadian Politics*, *op. cit.*

³⁶³ LASELVA Samuel V., *The Moral Foundations of Canadian Federalism. Paradoxes, Achievements, and Tragedies of Nationhood*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1996, p. 31-37. Il faut ici lire le substantif « nationalité » comme une déclinaison ou une variation fidèle de la nation britannique, comme partie prenante à cette dernière. Voir également : SÉGUIN Maurice, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, *op. cit.*, p. 361-362.

proportionnée à la population (*Rep by pop*), plutôt que sur un modèle impliquant une représentation égalitaire entre les entités fédérées. Cette opposition reproduit pour partie le débat qui, en Grande-Bretagne, opposait un siècle plus tôt *Court Party* et *Country Party*. S'ajoutent les demandes des francophones, représentés notamment par G.-E. Cartier, qui réclament la prise en compte de l'identité ethnique des Canadiens français parmi la nationalité canadienne à établir communément³⁶⁴.

En 1864, les représentants des colonies maritimes que sont la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick prévoient de se réunir pour mettre sur pied une organisation commune. Les membres de la Grande Coalition décident alors de se joindre au rendez-vous. Après la rencontre de Charlottetown vient celle de Québec, au cours de laquelle sont scellées les 72 Résolutions qui seront retranscrites à travers l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Le Parlement du Canada-Uni approuve ces résolutions et se voit imité par le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, non sans difficulté³⁶⁵.

Le résultat de ce compromis, validé par Londres, donne naissance à un nouvel État, le Dominion du Canada, qui réunit d'abord quatre entités fédérées désignées sous le nom de province : l'Ontario et le Québec, produits de la scission du Canada-Uni, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Elles sont rejointes par le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard peu après, puis par le Territoire du Yukon, l'Alberta et la Saskatchewan au tournant du XX^{ème} siècle³⁶⁶. Comme le soulignait Jean-Charles Bonenfant près d'un siècle après sa mise sur pied, la structure du Dominion du Canada établi en 1867 n'obéit pas strictement aux catégories constitutionnelles usuelles et la recherche d'un « esprit » propre à lui donner sens n'est pas d'un grand secours³⁶⁷.

Certes, le Dominion est le fruit de la ratification des trois colonies fondatrices, ce qui invite à le regarder comme une fédération, fondée sur une convention scellée entre des entités souveraines. Cependant, l'influence des vues centralisatrices de John A. Macdonald sur les termes finaux de l'accord ne saurait être minorée. Ses demandes trouvent notamment corps dans le maintien du gouverneur et des lieutenants-gouverneurs, garants du lien avec la métropole. Titulaires des pouvoirs de réserve et de

³⁶⁴ LASELVA Samuel V., "Understanding Canada's Origins: Federalism, Multiculturalism, and the Will to Live Together", dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 2014 [6^è éd.], p. 9.

³⁶⁵ LACOURSIÈRE Jacques, PROVENCHER Jean & Denis VAUGEOIS, *Canada-Québec. Synthèse historique. 1534-2018*, *op. cit.*, p. 321.

³⁶⁶ Terre-Neuve ne les rejoint qu'en 1949. Le Nunavut devient un territoire en 1999.

³⁶⁷ BONENFANT Jean-Charles, « L'esprit de 1867 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 17, n°1, 1963, p. 19-38.

désaveu des lois, ils peuvent en assurer une certaine uniformité. À ce compromis quasi-fédératif³⁶⁸ s'ajoute le troisième terme d'une indétermination, relatif à la place des Canadiens français parmi ce qui porte désormais le nom de Confédération. Dans le cadre des débats, seules les colonies susnommées sont représentées. Certes, George-Étienne Cartier, Jean-Charles Chapais, Hector-Louis Langevin et Étienne-Paschal Taché sont élus au Canada-Est – comme le sont aussi Alexander T. Galt et Thomas D'Arcy McGee – et tentent, au mieux de leurs possibilités, de faire valoir les intérêts canadiens-français³⁶⁹. Quant au texte constitutionnel lui-même, il ne fait aucune mention d'une nation proprement canadienne-française qui aurait bâti avec les Britanniques d'Amérique du Nord une Constitution en forme de pacte³⁷⁰. En revanche, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est marqué d'asymétries constitutionnelles, d'un régime d'autonomies spécifiques au Québec lui préservant sa langue, son système d'éducation géré principalement par l'Église catholique et son droit civil³⁷¹, prenant la forme de ce que Marc Chevrier décrit comme un « arrangement à l'écossaise »³⁷², dont la référence est manifeste lors des débats.

Ce sont les Actes d'Union de 1707 et l'architecture constitutionnelle qui en résulte qui donnent sens à cette inspiration écossaise dont il est fait mention. En Écosse d'ailleurs, l'opposition entre unionistes et anti-unionistes n'est pas moins campée que celle qui oppose rouges et bleus au Canada-Est. Un temps évoquée par certains tels James Hodges, l'idée d'une union fédérale est balayée d'un revers de main par leurs opposants³⁷³. Elle l'est d'autant plus qu'à la notable exception de John Somers³⁷⁴, le Parlement d'Angleterre y est parfaitement opposé. Pour parvenir à un accord, ce dernier réclame la fusion des royaumes d'Angleterre et d'Écosse en un seul : le Royaume-Uni de Grande-

³⁶⁸ Dans un ouvrage du milieu du siècle dernier, le constitutionnaliste K.C. Wheare qualifiait le système politique canadien de « quasi-fédéral ». WHEARE Kenneth C., *Federal Government*, Londres, Oxford University Press, 1947, p. 19.

³⁶⁹ KELLY Stéphane, *La Petite Loterie. Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1997.

³⁷⁰ C'est même la thèse inverse qui est soutenue par Marc Chevrier dans son chapitre « Faire un Dominion, ou le parachèvement d'une Conquête », dans BROUILLET Eugénie, GAGNON Alain-G. & Guy LAFOREST (dir.), *La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard. Comprendre l'émergence de la fédération canadienne*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 49-69. Cependant, la coutume constitutionnelle héritée des dispositions adoptées précédemment à l'AANB peuvent servir de base à l'argumentaire pactiste.

³⁷¹ BROUILLET Eugénie, « 1er juillet 1867. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique », dans GRAVELINE Pierre (dir.), *Dix journées qui ont fait le Québec*, Montréal, Éditions Typo, 2020, p. 171-208.

³⁷² CHEVRIER Marc, « La genèse de l'idée fédérale chez les pères fondateurs américains et canadiens », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Le fédéralisme canadien contemporain. Fondements, traditions, institutions*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 35.

³⁷³ DESCHAMPS Yannick, « Le débat sur l'Union anglo-écossaise : la dernière phase (1706-1707) », *Études écossaises*, n°7, 2001, p. 200.

³⁷⁴ MACINNES Allan I., *Union and Empire. The Making of the United Kingdom in 1707*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 280.

Bretagne. L'union des royaumes doit également garantir la dévolution de la couronne suivant l'Acte d'Établissement de 1701 et s'assortir de celle des parlements.

En conséquence et de manière implicite, il est attendu du Parlement d'Écosse qu'il prononce son propre ajournement³⁷⁵. Pour ce faire, Daniel Defoe est désigné comme l'avocat de la cause de l'union auprès des parlementaires écossais³⁷⁶. Lui-même presbytérien, les demandes écossaises concernant la sauvegarde de l'Église nationale (le *Kirk*) trouvent un écho particulier à ses oreilles³⁷⁷. En 1706, la commission mixte formée de représentants des deux parlements parvient à un accord, désigné sous le nom de traité d'Union. Après plusieurs mois de débats en Écosse quant à cet abandon de souveraineté, les actes d'Union sont tous deux adoptés et le Parlement d'Écosse est ajourné indéfiniment. Ainsi qu'au Québec un siècle et demi plus tard, l'Écosse sauvegarde l'autonomie de son droit, de sa religion et, par voie de conséquence, celle de son système éducatif. À la différence du Québec, l'Écosse est explicitement reconnue, mais perd son assemblée et son autonomie législative. Le Parlement britannique se réunira désormais dans les murs de l'ancien parlement anglais de Westminster. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne est né.

II – L'unionisme et le fédéralisme triomphants

Dans les histoires constitutionnelles tant britannique et canadienne que dans celles des entités qui préexistaient à ces deux États et qui leur survivent, l'établissement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de la Confédération canadienne comptent indéniablement comme des tournants. Dans les deux cas, la construction de ces États résulte d'une union, d'une incorporation de territoires : l'Écosse et l'Angleterre dans le cas du Royaume-Uni ; le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Canada-Uni dans le cas du Canada.

La genèse de l'État s'accompagne de la volonté d'établir et d'ordonner une société nationale coïncidant à ses limites. C'est dans cette démarche que se place, au Royaume-Uni, la réécriture historique des temps antérieurs à l'union, notamment sous la plume de Daniel Defoe, qui vise à la marquer du sceau de la Providence³⁷⁸. Là où les historiens *whigs* cherchent à sanctifier l'union anglo-

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 281.

³⁷⁶ PENOVICH Katherine R., "From 'Revolution principles' to Union: Daniel Defoe's intervention in the Scottish debate", dans ROBERTSON John (dir.), *A Union for Empire. Political Thought and the Union of 1707*, Cambridge, Cambridge University Press, [1995] 2006, p. 228-243.

³⁷⁷ SCOTT Paul H., *1707. The Union of Scotland and England*, Édimbourg, W & R Chambers Ltd, 1979, p. 27-34.

³⁷⁸ LEVACK Brian P., *The Formation of the British State*, *op. cit.*, p. 214-215.

écossaise en lui donnant le caractère d'une nécessité salvatrice³⁷⁹, le Parlement d'Angleterre paraît simplement en prendre acte, comme sa population – quand elle ne l'ignore pas³⁸⁰.

Le nouveau Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'identité britannique qu'il suppose sont des réalités pour le moins abstraites, perçues comme de simples prolongements de ce qu'étaient l'Angleterre et l'identité anglaise, ce d'autant plus que les institutions communes prennent siège dans son ancienne capitale³⁸¹. La Confédération canadienne s'inscrit quant à elle dans une semblable logique de continuité³⁸², notamment soulignée au cours des débats constitutionnels qui la précèdent par différence états-unienne, conjointe à l'inextinguible référence britannique³⁸³. C'est son architecte, John A. Macdonald, qui l'exprime le mieux au moment où ses adversaires libéraux envisagent un accord de réciprocité commerciale avec les États-Unis. Agitant le spectre de l'annexion, il déclare :

La question quant à laquelle nous aurons bientôt à trancher se résume ainsi : allons-nous mettre en péril ce grand héritage qui est nôtre et que nous ont légué nos pères pour nous soumettre à une taxation directe, afin d'avoir le privilège de voir nos droits de douane déterminés par Washington, avec la perspective qu'en fin de compte nous devenions une simple portion de l'union américaine ?... En ce qui me concerne, mon chemin est tout tracé : né sujet britannique, c'est sujet britannique que je mourrai.³⁸⁴

Si certains universitaires canadiens tels Peter B. Waite, semblent croire que par « britannique » John A. Macdonald entend alors « canadien »³⁸⁵, Patricia K. Wood rappelle que l'empreinte britannique est omniprésente durant cette campagne où les affiches illustrent le Conservateur flanqué du slogan « le bon vieux drapeau, la bonne vieille politique, le bon vieux chef », flanqué de l'*Union Jack*³⁸⁶. En somme, celui qui en 1867 entend forger une nouvelle « nationalité » ne la conçoit qu'enracinée dans l'identité

³⁷⁹ DESCHAMPS Yannick, « La reconstruction du passé anglo-écossais par les premiers historiens whigs de l'Union (1707), *XVII-XVIII*, n°74, 2017 : <http://journals.openedition.org/1718/914>. Voir également : WHATLEY Christopher A., « The Making of the Union of 1707: History with a History », dans DEVINE Tom M. (dir.), *Scotland and the Union. 1707-2007*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2008, p. 23-38.

³⁸⁰ LENMAN Bruce P., « Union, Jacobitism and Enlightenment », dans MITCHISON Rosalind (dir.), *Why Scottish History Matters*, *op. cit.*, p. 67-68.

³⁸¹ LEYDIER Gilles, *La question écossaise*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 21.

³⁸² BRUCKNER Philipp, « L'élaboration de la constitution canadienne au sein du monde britannique », dans BROUILLET Eugénie, GAGNON Alain-G. & Guy LAFOREST (dir.), *La Conférence de Québec de 1864*, *op. cit.*, p. 71-105. Voir également : CHEVRIER Marc, « La genèse de l'idée fédérale chez les pères fondateurs américains et canadiens », *op. cit.*, p. 19-61.

³⁸³ MORTON William L., *The Shield of Achilles: Aspects of Canada in the Victorian Era*, Toronto, McClelland and Stewart, 1968, p. 317.

³⁸⁴ Queen's University Archives (QUA), Macdonald Papers, Vol. 68, 27493. Cité dans WOOD Patricia K., « Defining 'Canadian': anti-Americanism and identity in Sir John A. Macdonald's nationalism », *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes*, Vol. 36, n°2, 2001, p. 52. Traduction libre.

³⁸⁵ WAITE Peter B., *Macdonald, His Life and World*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1975, p. 206.

³⁸⁶ WOOD Patricia K., « Defining 'Canadian': anti-Americanism and identity in Sir John A. Macdonald's nationalism », *op. cit.*, p. 63.

nationale britannique. Comme le soulignait Angelo Persichilli dans un article du *Toronto Star*, « tandis que Thomas Jefferson décidait de créer l'Amérique et les Américains, Macdonald décidait quant à lui de créer le Canada, mais pas les Canadiens »³⁸⁷. Pour les groupes majoritaires, ces fondations sont donc loin d'avoir le caractère de révolutions et s'inscrivent davantage dans un paradigme continuiste que dans la logique de rupture ayant gouverné à la fondation des États-Unis, par exemple³⁸⁸.

Pour l'Écosse et pour le Québec, l'adhésion à cette construction étatique dans la position d'une minorité et d'un rapport de force qui leur est défavorable entraîne inévitablement son lot de divisions. Au Québec, nous l'avons évoqué, ce sont les Rouges d'Antoine-Aimé Dorion qui rejettent le plus fermement la perspective de naissance d'un État britannique en Amérique du Nord, quitte pour cela à préférer une annexion à la république américaine³⁸⁹. L'Acte d'union écossais de 1707 n'est quant à lui pas adopté sans résistances. C'est le cas au Parlement d'Édimbourg, où Andrew Fletcher of Saltoun se distingue notamment comme l'un des principaux opposants à l'union³⁹⁰, ou parmi une population peu encline et où les émeutes sont légion³⁹¹. Les soulèvements jacobites se poursuivent quant à eux jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle³⁹². C'est la bataille de Culloden qui met un terme à leur ultime rébellion.

À présent résolue par un mariage de raison, par une incorporation sans assimilation, mais non exempte d'influence, cette contradiction se dilue dans une britannicité à la formation de laquelle l'Écosse contribue largement³⁹³. Ce sont d'abord les Lumières écossaises qui formulent une doctrine rendant cet engagement britannique compatible avec un patriotisme qui, sans se démentir, apprend à se faire moins vitupérant³⁹⁴. La réalité économique, et en particulier les fruits qu'apporte

³⁸⁷ PERSICHILLI Angelo, "Persichilli: The failed promise of multiculturalism", *Toronto Star*, 7 novembre 2010, consulté le 3 juin 2021 : https://www.thestar.com/opinion/editorialopinion/2010/11/07/persichilli_the_failed_promise_of_multiculturalism.html.

³⁸⁸ À plus long terme, comme nous le verrons, l'État – plutôt que la société – se fera instrument, origine de nationalismes proprement canadien et britannique. Voir : RESNICK Philip, *The Masks of Proteus: Canadian Reflections on the State*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990, p. 207-220.

³⁸⁹ C'est également le cas des intellectuels et acteurs du monde politique et culturels réunis au sein de l'Institut canadien.

³⁹⁰ FRY Michael, *The Union, op. cit.*, p. 179 ; PITTOCK Murray, G. H., *Inventing and Resisting Britain. Cultural Identities in Britain and Ireland, 1685-1789*, Basingstoke, Macmillan Press, 1997, p. 25-27. Il est également l'un des tenants de l'option fédérale pour le Royaume-Uni : DONNACHIE Ian & George HEWITT, *A Companion to Scottish History. From the Reformation to the Present*, Londres, B. T. Batsford Ltd., 1989, p. 74-75.

³⁹¹ Voir notamment : DESCHAMPS Yannick, « Résistances écossaises à l'union de 1707 : essai historiographique », *Dix-huitième siècle*, n°44, 2012/1, p. 601-620.

³⁹² Au sujet du jacobitisme et des luttes jacobites avec la couronne britannique, voir : PITTOCK Murray G. H., *Jacobitism*, Basingstoke, Macmillan Press, 1998 ; DEVINE Tom M., *The Scottish Clearances. A History of the Dispossessed, 1600-1900*, Londres, Allen Lane, 2018.

³⁹³ GALLAGHER Tom, *The Illusion of Freedom. Scotland Under Nationalism*, Londres, Hurst & Company, 2009, p. 16. C'est d'ailleurs un Écossais, James Thomson, qui écrit le chant impérial par excellence, « *Rule, Britannia!* », dès 1740.

³⁹⁴ CIVARDI Christian, *L'Écosse contemporaine*, Paris, Ellipses, 2002, p. 16.

l'industrialisation rapide de l'Écosse, rend cette adhésion plus douce encore. Elle se dévoue d'autant plus à l'édification de l'identité britannique que la tendance à son rapprochement avec l'Angleterre permet une véritable convergence quant aux paramètres de cette britannicité, remarquablement colligés par Linda Colley.

Parmi ces paramètres, on retrouve d'abord un trait élémentaire qu'est celui de l'insularité, qui distingue le Royaume-Uni de ses rivaux continentaux, tels la France. Il y a également et tout aussi évidemment le protestantisme, à la fois dénominateur commun reliant les néo-britanniques de 1707³⁹⁵, fondement d'un engagement, d'une quête collective et d'une opposition pluriséculaire – du moins en Angleterre – à la France catholique³⁹⁶. En lien étroit avec ce chaînon, on retrouve la monarchie. En effet, si la désignation du souverain avait causé son lot de controverses, entraîné conflits anglo-écossais et luttes intestines au sein même de ces royaumes depuis 1603 et l'Union des Couronnes – et même auparavant –, l'union de 1707 vient clarifier l'avenir d'une institution révérée en Angleterre comme en Écosse.

Subséquemment, en particulier sous le long règne de George III (1760-1820)³⁹⁷, puis avec les importants efforts consentis par les monarques qui lui ont succédé, le chef de l'Église anglicane renforce davantage encore sa légitimité auprès de ses sujets³⁹⁸ et celle d'une monarchie qui se constitue elle-même en incarnation de la nation britannique³⁹⁹, mais d'une monarchie parlementaire et non absolue – en réfutation des doctrines endossées par les monarchies catholiques. Aux côtés de ces référents collectifs, on peut donc mentionner le Parlement de Westminster, théâtre de la démocratie britannique, système politique fondé sur le principe de majorité et dont la souveraineté est affirmée sur la Grande-Bretagne comme sur l'empire que le Premier ministre dirige de main de maître. C'est précisément l'empire qui constitue l'ultime institution pourvoyant à cette identité commune⁴⁰⁰ ; un

³⁹⁵ C'est d'ailleurs l'importance de ce paramètre et l'intimité qu'il entretient avec l'identité britannique qui contribue le mieux, d'après Sean J. Conolly, à expliquer le fait que l'Irlande n'ait finalement pas adhéré à l'identité britannique, alors même que ses luttes s'écrivaient et s'inscrivaient très largement dans le langage et dans une certaine similarité avec celles d'Écosse (en particulier avec les jacobites). Voir : CONOLLY Sean J., "Varieties of Britishness. Ireland, Scotland and Wales in the Hanoverian state", dans GRANT Alexander & Keith STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom ?*, *op. cit.*, p. 203.

³⁹⁶ COLLEY Linda, *Britons*, *op. cit.*, p. 11-54.

³⁹⁷ COLLEY Linda, *Britons*, *op. cit.*, p. 204-211. Seules la reine Victoria (1837-1901) et Elizabeth II (1952—) peuvent se targuer d'avoir passé plus de temps sur le trône britannique.

³⁹⁸ CIVARDI Christian, *L'Écosse contemporaine*, *op. cit.*, p. 17.

³⁹⁹ Voir DAUPHIN Thibaut, « La représentation personnifiée du peuple dans une unité factice », *Incarner la Nation et la Religion dans une démocratie libérale : une comparaison des monarchies britannique et japonaise*, mémoire de master en science politique, Pessac, Université de Bordeaux, p. 23-48.

⁴⁰⁰ DEVINE Tom M., "The Spoils of Empire", dans DEVINE Tom M. (dir.), *Scotland and the Union, 1707-2007*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 2008, p. 91-108 ; FRADER Joseph M., *The Imperial Nation. Citizen and Subjects in the British, French, Spanish, and American Empires*, Princeton, Princeton University Press, 2018 ; MARSHALL Peter J., "A

empire directement rival de l'empire colonial français, notamment en Amérique du Nord jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle. Un empire à la participation duquel l'Écosse s'était portée candidate plus d'un siècle avant l'union, et qui contribue très largement à assurer son engagement dans l'œuvre britannique⁴⁰¹. Cet empire que l'historien Keith Robbins n'hésite pas à qualifier de « polité multinational », fonde l'adhésion de ses sujets qui, en comme hors de Grande-Bretagne, sont d'abord et avant tout Britanniques⁴⁰² – comme le rappelle d'ailleurs John A. Macdonald, démontrant par-là un dévouement indéfectible du Canada à l'empire britannique, projet national commun⁴⁰³. Le politologue James Bickerton ne dit d'ailleurs pas autre chose :

Au moins jusqu'à la Première Guerre mondiale, une identité partagée liée à leur « britannité »⁴⁰⁴, de pair avec un sentiment d'attachement et de loyauté envers l'Empire britannique et ses institutions (incluant la monarchie), constitue une caractéristique puissante et omniprésente du sentiment patriotique des Canadiens anglophones. Leur « communauté imaginée » s'étendait au-delà des frontières du Canada. « Le passé est un autre pays » semble une formule juste lorsqu'elle est appliquée à cette première forme de nationalisme canadien-anglais.⁴⁰⁵

nation defined by Empire, 1755-1776”, dans GRANT Alexander & Keith STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom ?*, *op. cit.*, p. 208-222 ; MACINNES Allan I., *Union and Empire*, *op. cit.*

⁴⁰¹ On renverra tout particulièrement au maître-ouvrage de Michael Fry : FRY Michael, *The Scottish Empire*, Phantasie/Édimbourg, Tuckwell Press/Birlinn Ltd, 2001. Voir également : BREITENBACH Esther, *Empire and Scottish Society: The Impact of Foreign Missions at Home, c. 1790 to c. 1914*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 224 ; DEVINE Tom M., “Imperial Scotland”, dans DEVINE Tom M. (dir.), *Scotland and the Union, 1707-2007*, *op. cit.*, p. 109-122 ; PITTOCK Murray, *Scottish Nationality*, *op. cit.*, 81-102 ; MASON Roger A., “The Scottish Reformation and the origins of Anglo-British imperialism”, dans MASON Roger A. (dir.), *Scots and Britons*, *op. cit.*, p. 161-186.

⁴⁰² ROBBINS Keith, “An imperial and multinational policy. The ‘scene from the centre’, 1832-1922”, dans GRANT Alexander & Keith STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom? The Making of British History*, Londres, Routledge, 1995 p. 244-254. Quant à l'adjectif multinational, l'auteur réfère plutôt à une polité plurinationale, étant entendu que les « nationalités » (tel que le dirait John A. Macdonald) développées hors de Grande-Bretagne – ou, pourrait-on dire, « subimpériales » – ou bien encore les nations subétatiques (Angleterre, Écosse, Irlande, pays de Galles) s'inscrivent résolument dans un véritable projet national britannique, sans que la notion d'empire ne vienne ici grever la pertinence de celle de nation contrairement à une thèse relativement répandue. Sur ce débat conceptuel en particulier, voir notamment KUMAR Krishan, “Nations-States as Empires, Empires as Nations-States: Two Principles, One Practice?”, *Theory and Society*, Vol. 39, n°2, 2010, p. 119-143.

⁴⁰³ Voir également : FRY Michael, “‘In true highland style’: Canada”, “‘We are too Scotch’: Canada”, “‘The most proper persons for this country’: Canada”, “‘A kingdom of the mind’: Canada”, dans *The Scottish Empire*, p. 96-107, p. 209-218, p. 290-302, p. 464-476.

⁴⁰⁴ Le terme anglais de “britishness” se traduit de manière équivalente sous celui de « britannité » employé ici ou de « britannicité » pour lequel nous témoignons une préférence. Il apparaît utile ici de préciser que nous employons l'adjectif « britannique » et la notion de « britannicité » par commodité de langage, tout en souscrivant à la précision suggérée par Tom Nairn, de l'adjectif et du substantif “Ukanian”, que l'on pourrait traduire par « Royaume-unien. Cette appellation étend ainsi l'identité collective, l'appartenance nationale étatique à l'Irlande du Nord, largement négligée par l'idée d'identité britannique, dont la représentation se fige bien souvent autour de l'île de Grande-Bretagne.

⁴⁰⁵ BICKERTON James, « La question du nationalisme majoritaire au Canada », dans GAGNON Alain-G., LECOURS André & Geneviève NOOTENS (dir.), *Les Nationalismes majoritaires contemporains : identité, mémoire, pouvoir*, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 223.

Dans le cas anglo-britannique comme dans le cas britanno-canadien – qui reprend très largement les principaux référents identitaires britanniques (monarchie, empire⁴⁰⁶, protestantisme, principe westminstérien de souveraineté parlementaire)⁴⁰⁷ –, il apparaît que les États érigés en 1707 et en 1867 nourrissent le sentiment d'appartenance des majorités. Ceci s'explique largement par le paradigme continuiste dans lequel s'inscrivent ces deux fondations, s'appuyant volontiers sur la reprise d'éléments et de repères identitaires préexistants – dont la monarchie, incarnation d'un « éternel hier »⁴⁰⁸ et visage fidèle d'un projet perpétué⁴⁰⁹.

Quant aux Écossais et aux Canadiens français, leurs anciennes attaches devenues subétiatiques doivent donc s'adapter. Leurs attitudes se divisent à présent suivant les lignes d'un conflit non de « races », mais de principes, pour prendre ici le contrepied de Lord Durham. Si nombre d'Écossais s'opposent à l'union de 1707, les fruits qu'elle prodigue – parmi lesquels la participation à l'empire – conduisent aussi nombre d'entre eux à y adhérer et à articuler un véritable nationalisme unioniste. Sous les apparences d'un paradoxe, le sentiment anti-anglais nourrit même l'unionisme du XVIII^{ème} siècle. Du côté des Canadiens français, la naissance de la Confédération suscite également des oppositions, notamment parmi les rangs des Rouges du Canada-Est, comme l'appui des Bleus de George-Étienne Cartier. Cependant, la formation de la Confédération permet aussi leur participation au pouvoir, confirmée rapidement par l'accession du Canadien français Wilfrid Laurier à la tête du Parti Libéral du Canada (1887-1919) puis de la Confédération (1896-1911). L'échec de la Rébellion des Patriotes de 1837-1838 avait sérieusement porté atteinte au nationalisme canadien et à ses ambitions politiques⁴¹⁰, dont l'issue se révèle fatale avec la Confédération. Après que Lord Durham a suggéré l'assimilation des Canadiens en 1840, la thèse de la « Conquête providentielle » de 1760 se retrouve sous la plume de l'historien Thomas Chapais ou encore de l'archevêque du Québec Joseph-Octave Plessis⁴¹¹, signant

⁴⁰⁶ BARDOUX Jacques, « Nationalisme canadien et impérialisme britannique », *Revue des Deux Mondes*, Vol. 2, n°3, 1911, p. 593-623.

⁴⁰⁷ BÉDARD Éric, « 1867 ou la victoire des loyalistes », *Cap-aux-Diamants*, n°129, 2017, p. 12-15. À ce chapitre, la Conquête de 1760 est l'absorption et la Confédération la digestion de l'élément français en Amérique du Nord.

⁴⁰⁸ WEBER Max, *La domination*, Paris, La Découverte, [1922] 2015, p. 124.

⁴⁰⁹ « Les poètes blancs des dominions – tels Charles Mair du Canada [...] – tendaient à voir l'Angleterre comme leur « foyer », quand bien même ils n'y avaient jamais mis les pieds ». Traduction libre. ABERBACH David, «The British Empire and revolutionary national poetry», *Nations and Nationalism*, Vol. 16, n°2, 2010, p. 221.

⁴¹⁰ VAUGEOIS Denis, « L'Union des deux Canadas : nouvelle Conquête ? », dans LAFOREST Guy, BROUILLET Eugénie, GAGNON Alain-G. & Yves TANGUAY (dir.), *Ces constitutions qui nous ont façonné. Anthologie historique des lois constitutionnelles antérieures*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 315-320.

⁴¹¹ Cette lecture soutient que la Conquête et l'incorporation à l'empire britannique ont été un bienfait empêchant que le Canada n'ait à subir le dévoiement auquel a été sujet la France avec la Révolution de 1789. Voir notamment : LAMONDE Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000, p. 21 ; DORAIS François-Olivier, « L'histoire du

notamment la mue du nationalisme canadien. En Écosse comme au Québec, l'incorporation à de nouveaux États entraîne pour un temps la relégation du nationalisme subétatique hors de la sphère politique et son confinement au seul domaine où il paraît avoir prise : le domaine culturel.

III – Le nationalisme culturel, ou le cantonnement de l'identité hors du politique

Depuis la Conquête de 1760, la nouvelle *Province of Quebec* a vu le départ de ses élites vers la France. Avec le temps, leur situation économique ne s'améliorant guère, nombre de francophones tentent leur chance dans l'Ouest canadien, en Ontario ou encore aux États-Unis⁴¹², vidant le Québec d'une partie de ses forces vives. L'Acte d'Union de 1840, qui sanctionne la défaite des Patriotes, sonne le glas du nationalisme canadien et marque du même coup l'avènement de l'ère du nationalisme canadien-français dont la course ne s'achève qu'au cours du vingtième siècle. En Écosse, cette période de cantonnement du nationalisme au domaine de la culture s'étend de 1707 au début du vingtième siècle. Sa situation économique la place alors dans une grande vulnérabilité que le faible développement de ses infrastructures et sa dépendance économique – et en particulier commerciale – à l'endroit de l'Angleterre ne font qu'aggraver. De surcroît, elle est en proie à l'émigration continue de sa population⁴¹³, notamment des Écossais les plus qualifiés, qui se poursuit par suite de l'union⁴¹⁴.

Outre l'Angleterre et l'Irlande dès le cours du XVII^{ème} siècle, les colonies – et en particulier le Canada – deviennent des destinations privilégiées où se recrée une petite Écosse. Alors que l'union vient d'être conclue, la vieille patrie est partagée entre amertume et concupiscence. Tourmentée par la perte de sa souveraineté, elle est abandonnée à une convoitise qui lui réserve néanmoins des trésors à

Québec vue d'ailleurs. Le Québec au prisme des historiens américains et français (1851-1947) », *Histoire, économie et société*, Vol. 36, n°4, 2017, p. 109-114. Il s'agit d'un thème que l'on retrouvera chez Henri Bourassa.

⁴¹² À ce sujet, voir : LALONDE André N., « L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest canadien. 1870-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 33, n°2, 1979, p. 163-185 ; ROBY Yves, « Les Canadiens français des États-Unis (1860-1900) : dévoyés ou missionnaires », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 41, n°1, 1987, p. 3-22 ; ROBY Yves, « Émigrés canadiens-français, franco-américains de la Nouvelle-Angleterre et images de la société américaine », dans BOUCHARD Gérard & Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains, op. cit.*, p. 131-156 ; voir enfin le numéro suivant : *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 23, n°58, 1979, p. 5-186. L'exil des Canadiens français vers les États-Unis est également traité de remarquable manière dans le roman de Claude Fournier *Les Tisserands du pouvoir* (Montréal, Québec Amérique, 1988) et son adaptation cinématographique, illustrant à la fois la reproduction de la société canadienne en Nouvelle-Angleterre, mais également les difficultés d'adaptation et l'érosion progressive de cette culture par la loi du nombre et leur statut d'infériorité économique et culturelle.

⁴¹³ Voir : DEVINE Tom M., « The Paradox of Scottish Emigration », dans *Exploring the Scottish Past. Themes in the History of Scottish Society*, East Linton, Tuckwell Press Ltd., 1995, p. 238-250.

⁴¹⁴ MCCRONE David, *The New Sociology of Scotland*, Londres, Sage, 2017, p. 92-94.

exploiter et une œuvre à poursuivre par-delà les océans⁴¹⁵. C'est en ce sens qu'outre le caractère en apparence contraire des deux notions, le patriotisme écossais se manifeste largement dans un unionisme moins tourné vers Westminster et l'État britannique qu'en direction de l'empire – sa projection *ad mare*. Quoique discutable, la seule exception qui puisse éventuellement être soulevée ne tient tout au plus qu'à un sursaut, incarné par les rébellions jacobites, dont la dimension religieuse précède l'éventuel caractère national.

Tandis que le Printemps des peuples qui a cours en Europe s'inscrit dans un vent de libéralisme politique qui charrie avec lui processus révolutionnaires, quêtes d'indépendance et d'unification, les nationalismes écossais et canadien-français sont au contraire empreints de continuité⁴¹⁶. Cette trajectoire trouve son fondement et ses motifs dans l'état de fragilité généralisé qui frappe ces deux nations minoritaires : institutionnelle, du fait de leur situation subétatique ; sociale, par l'émigration d'une partie de leur population et du fait d'un sentiment d'abandon par les élites en Écosse ; culturelle, par l'effet de leur relégation dans des ensembles qui les dépassent et les menacent d'assimilation, ainsi que par le pouvoir d'attraction qu'exercent leurs grands voisins sur ce plan et sur ceux susmentionnés. Cette tendance trouve également sa source doctrinale dans des Églises qui, en obtenant la sauvegarde de leur magistère sur les sociétés écossaise et canadienne-française et leurs systèmes d'éducation, maintiennent sinon amplifient leur emprise sociale et insufflent leurs valeurs accompagnées d'une véritable idéologie de conservation et de nostalgie.

En Écosse, l'autorité du *Kirk* est non seulement préservée, mais renforcée dans le cadre de l'union de 1707. Le calvinisme se trouve en position d'imposer ses dogmes à la société⁴¹⁷. Un schisme intervient cependant en 1843, donnant naissance à l'Église libre. Ce schisme s'articule notamment autour de l'enjeu de l'autonomie institutionnelle de l'Écosse, les dissidents se fondant notamment sur les termes de l'union de 1707 lorsqu'ils affirment « qu'un parlement britannique ne pouvait légiférer sur les affaires religieuses écossaises »⁴¹⁸. Cette autonomie et cette emprise valent également pour le Canada dès l'Acte de Québec de 1774, tandis qu'elles sont réitérées par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. L'Église catholique constitue l'institution fondamentale de l'identité canadienne-

⁴¹⁵ Cette pensée empreinte d'ambivalence ou de duplicité (aussi appelée *Caledonian antisyzygy*) qui innerve l'époque est décrite par le préfacier de R. L. Stevenson dans : NAUGRETTE Jean-Pierre, « Présentation », dans STEVENSON Robert L., *L'Étrange Cas du Dr Jekyll et de Mr Hyde et autres récits fantastiques*, Paris, Le Livre de Poche, 2000, p. 5-17.

⁴¹⁶ BELLEVANCE Marcel, *Le Québec au siècle des nationalités. Essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB Éditeur, 2004.

⁴¹⁷ HARVIE Christopher, *Scotland & Nationalism. Scottish Society and Politics 1707–1994*, Londres, Routledge, 1994 [2^e éd.], p. 11-12.

⁴¹⁸ WEBB Keith, *The Growth of Nationalism in Scotland*, Glasgow, Molendinar Press, 1977, p. 35.

française. Assurant loyalement la sujétion de la population à la Conquête en contrepartie du maintien de sa position sociale, la majorité de ses ministres rejette la Rébellion de 1837-1838 et consent – non sans réticences – à la Confédération. Elle conserve la maîtrise de l'éducation et des prêches, organise l'imaginaire et la destinée d'un projet national canadien-français cantonné à la survivance. En son sein, un cléricisme ultramontain tient le haut du pavé et conjugue, allie, rend indissociables domaine spirituel et projet national⁴¹⁹.

Après l'échec de la rébellion des Patriotes⁴²⁰, le rapport Durham qualifiait les Canadiens de « peuple sans histoire et sans littérature »⁴²¹. Il apparaît que l'analyse froide prise comme une injure ait pourtant été intériorisée⁴²². En effet, François-Xavier Garneau publie son *Histoire du Canada* comme une réponse à Durham, donnant par-là son premier élan à l'histoire nationale⁴²³ à laquelle une littérature canadienne-française prête le flanc, notamment avec Pamphile Le May et Octave Crémazie⁴²⁴. On retrouve également cette prudence qui aiguille les écrits de la survivance⁴²⁵, où la quête de continuité est prégnante, ce dont atteste la conclusion de l'*Histoire du Canada* de Garneau :

⁴¹⁹ LANIEL Jean-François, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, Vol. 81, n°1-2, 2015, p. 21. Voir également : LANIEL Jean-François, *Il était une foi des bâtisseurs... Vers une synthèse socio-historique du catholicisme et du nationalisme québécois en modernité (1840-2015)*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2018, p. 275-337 ; LAPOINTE Roger, « L'ultramontanisme au Québec – ou quand la doctrine se retrouve décalée au rang d'une idéologie », *Sciences religieuses / Studies in Religion*, Vol. 8, n°4, 1979, p. 419-430.

⁴²⁰ HARVEY Louis-George, « Le mouvement patriote comme projet de rupture (1805-1837) », dans BOUCHARD Gérard & Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 87-112 ; voir également BERNIER Gerald & Daniel SALÉE, « Les Patriotes, la question nationale et les rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada », dans SARRA-BOURNET Michel & Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle, op. cit.*, p. 25-36.

⁴²¹ LAMBTON John G., *Le Rapport Durham (de 1839)*, Montréal, Les Éditions Sainte-Marie, 1969, p. 123.

⁴²² Jean-François Laniel parle à ce sujet de la « question de Durham » comme d'une invitation à se conformer aux paramètres d'une « trame moderniste anglo-américaine ». Voir : LANIEL Jean-François, *Il était une foi des bâtisseurs, op. cit.*, p. 172. Quant à Fernand Dumont, il souligne : « Ce qu'il faut retenir de cette longue apologie de la survivance, c'est moins la protestation de soumission que l'approbation lente et subtile de l'image que l'autre projette sur soi. À force de répéter les mêmes arguments pour persuader le conquérant de la pertinence pour lui de l'existence d'une société française, on finit par en faire ses propres raisons d'être [...]. Aux heures de grandes incertitudes, les Canadiens français y reviendront pour y puiser non seulement le droit de survivre, mais la plus ferme représentation de leur identité ». DUMONT Fernand, *Genèse de la société québécoise, op. cit.*, p. 138.

⁴²³ GARNEAU François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Discours préliminaire, livres I et II*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1996 [1845], 245 p. Considéré comme le premier historien canadien, François-Xavier Garneau joue – à ce titre – un rôle majeur dans la construction nationale canadienne-française puis québécoise. Voir également : GROULX Patrice, *François-Xavier Garneau : poète, historien et patriote*, Montréal, Boréal, 2020, 282 p. ; BERGERON Gérard, *Lire François-Xavier Garneau : historien national*, Québec, Institut de recherche sur la culture, 1994, 244 p. ; et du même auteur : « François-Xavier Garneau et la construction d'une mémoire », *Cap-aux-Diamants*, n°41, 1995, p. 28-31.

⁴²⁴ Sur le dernier nommé, voir notamment : COMBE Dominique, « Octave Crémazie. "L'héroïque poème" des Canadiens », *Romantisme*, n°172, 2016/2, p. 57-68.

⁴²⁵ « Ce que nous appelons le paradigme de la survivance est celui qui, à partir de l'échec des Rébellions surtout, a orienté la construction de la mémoire canadienne-française en fonction d'un double sentiment de péril et d'impuissance nationale.

Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes ; qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent point séduire par le brillant des nouveautés sociales et politiques ! Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à faire l'épreuve des nouvelles théories : ils peuvent se donner toute liberté dans leurs orbites spacieuses. Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions ; ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement.⁴²⁶

Pour un peuple « encore dans l'adolescence » tel que l'exprimait Etienne Parent, « le choix des années 1850 a été effectué par plusieurs idéologues dans l'incertitude des événements. Sont venus bientôt les doctrinaires pour qui ces choix se sont mués en vérités apparemment éternelles et immuables [...]. Le délai envisagé par Parent s'est transformé en une consécration idéologique des déficiences d'une société »⁴²⁷. Cette pensée conservatrice à laquelle concourt ardemment l'Église catholique se retrouve de manière omniprésente dans les thèmes de la littérature de l'époque, toute empreinte de ruralisme et attachée au thème des origines⁴²⁸. L'influence ultramontaine se discerne dans l'idée de réserve française,

Le premier reflétait le désarroi et l'incertitude qui s'étaient emparés d'une grande partie des élites après l'Acte d'Union. S'y est ensuite ajoutée la prise de conscience de plus en plus aiguë de la précarité du fait francophone (sur le plan strictement démographique) sur le continent américain. L'autre sentiment poussait à préserver l'acquis, c'est-à-dire le patrimoine intellectuel et symbolique incarné par les principales institutions (Églises, droit, écoles ...), dans les grandes œuvres de la culture savante, dans le bagage coutumier de la culture populaire et dans la culture matérielle. Le doute et la timidité collective, la réduction de la société à sa culture traditionnelle et le conservatisme sont les principaux traits distinctifs de ce paradigme ». BOUCHARD Gérard, « La réécriture de l'histoire nationale au Québec. Quelle histoire ? Quelle nation ? », dans COMEAU Robert & Bernard DIONNE (dir.), *À propos de l'Histoire nationale*, Québec, Éditions du Septentrion, 1998, p. 126.

⁴²⁶ Cité notamment dans DEMETZ Jean-Michel, « Un trop-plein de mémoire ? », dans *Les Québécois*, Paris, Tallandier, 2018, p. 42.

⁴²⁷ DUMONT Fernand, « Idéologies au Canada français (1850-1900) : quelques réflexions d'ensemble », *Recherches sociographiques*, Vol. 10, n°2-3, 1969, p. 148-149.

⁴²⁸ Voir notamment MUNTEANU Tatiana, « L'impact culturel de l'idéologie de conservation dans le roman de terroir au Québec », *Intertext*, Vol. 22, n°1-2, 2012, p. 136-140 ; DUMONT Fernand, *Genèse de la société québécoise*, op. cit., p. 158 : « L'appropriation symbolique des paysages se mêle graduellement à l'évocation des ancêtres. Double remontée vers l'origine qui est l'habituelle reconnaissance de la patrie ». Inscrit dans le roman de terroir, *Maria Chapdelaine* de Louis Hémond (Montréal, Bibliothèque québécoise, [1913] 1997, 224 p.) offre une vue particulièrement éclairante de la société canadienne-française d'alors, dont l'État comme la province paraissent à peu près absents et où l'Église tient seule lieu d'autorité. Il illustre également les normes, représentations et mythes qui traversent une société autarcique (représentée par l'habitation de la famille Chapdelaine, à peu près à l'écart de toute vie humaine), aux ambitions modestes, où la colonisation du grand Nord et la quête du salut par la foi font figures d'idéaux, où la conservation a prime valeur à tel point que la conception du temps paraît plus cyclique que téléologique, où « la terre ne ment pas » et où l'hiver est à la fois mode de vie et défi à la foi des habitants. Dans ce roman, les trois prétendants de Maria Chapdelaine incarnent les principales avenues possibles pour les hommes de ce temps et pour leurs familles : Eutrope Gagnon travaille la terre, il est empreint de ces traditions ; François Paradis est coureur des bois et avide de liberté avant d'espérer fonder son foyer ; et Lorenzo Surprenant est parti aux « États » travailler dans une manufacture. Le premier peut être vu comme l'incarnation de la fidélité à la tradition canadienne-française et notamment à son héritage européen, à la société d'Ancien régime ; le deuxième rassemble sous ses traits l'aventurier, amis des « Sauvages », les accents jouals et le retour aux instincts qu'éprouvent les coureurs des bois canadiens ; le troisième a rompu avec la tradition et l'inconfort, se défie des normes et se projette dans la modernité, le matérialisme et l'américanité. Les noms des différents protagonistes ne sont pas dépourvus de connotation. Outre les trois prétendants, le père de famille, figuré comme l'origine de tout se nomme Samuel Chapdelaine, référence non-dissimulée à Samuel de Champlain.

à la fois vis-à-vis de l'assimilation qui guette, mais aussi par rapport aux mutations radicales qui affectent la France révolutionnaire⁴²⁹. Certes, l'Église pourvoit à une forme d'indépendance, réduite dans ses ambitions à un domaine spirituel qui ne connaît guère de limite⁴³⁰ et se complaît dans l'utopie⁴³¹. Cette indépendance qui a des allures isolationnistes – et ne se soucie guère du pouvoir temporel – commande la décence et recommande d'embrasser la vie et la carrière agricoles face aux affres de la vie urbaine moralement décadente, tenue par la bourgeoisie anglaise et. Elle envisage une cité canadienne-française viscéralement unie, sagement protégée derrière une tradition immobile, des lendemains de reconquête, de reprise du projet d'une Amérique française tantôt résistante, tantôt édifiant son propre pré carré sur les lignes de son territoire national⁴³², sous la protection de la providence accordée à un peuple dévoué à sa mission.

La littérature nationale écossaise incarne elle aussi à sa manière ce retranchement culturel, son souci de la rétrospective, de la construction d'une référence. Au milieu du XVIII^{ème} siècle, James Macpherson publie les contes qu'il assure avoir hérités et traduits d'Ossian, barde écossais du III^{ème} siècle de notre ère. Il tente de réancrer l'identité écossaise dans une filiation celtique plutôt que dans l'héritage gréco-romain dont se réclament ses contempteurs britanniques, qui remettent en cause leur véridicité⁴³³. C'est une quête d'authenticité et d'ancrage, d'arrimage à une identité lointaine⁴³⁴ qui guide Macpherson, puis plus largement le courant romantique écossais de Robert Burns à Walter Scott,

⁴²⁹ LAMONDE Yvan, « L'ambivalence historique du Québec à l'égard de sa continentalité : circonstances, raisons et signification », dans BOUCHARD Gérard & Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 69-75 (p. 61-84).

⁴³⁰ GINGRAS François-Pierre, « Une compagnie de route : l'Église catholique, de la naissance à l'éclatement du nationalisme canadien-français », *Études d'histoire religieuse*, n°60, 1994, p. 5-24 ; TREMBLAY Maurice, « Réflexions sur le nationalisme », *Écrits du Canada français*, tome V, 1959, p. 9-43.

⁴³¹ Gérard Bouchard est l'un des auteurs les plus prolifique quant à l'imaginaire et à l'utopie de la survivance. Voir notamment : BOUCHARD Gérard, « Une Nation, deux cultures. Continuités et ruptures dans la pensée québécoise traditionnelle (1840-1960) », dans BOUCHARD Gérard & Serge COURVILLE (dir.), *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 9-20. Voir également : BOUCHARD Gérard, *La pensée impuissante*, op. cit. ; BOUCHARD Gérard, « Une crise de la conscience historique. Anciens et nouveaux mythes fondateurs dans l'imaginaire québécois », dans KELLY Stéphane (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 29-52. Utopie vient du grec οὐ-τόπος formé de *topos* qui réfère au lieu et du préfixe *ou* qui marque son absence ou l'écart établi par rapport à lui.

⁴³² BROSSEAU Marc, « La géographie du nationalisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, Vol. 33, n°3, 1992, p. 407-428.

⁴³³ DUNDES Alan, « Nationalistic Inferiority Complexes and the Fabrication of Feklore: A Reconsideration of Ossian, the Kinder- und Hausmärchen, the Kalevala, and Paul Bunyan », *Journal of Folklore Research*, Vol. 22, n°1, 1985, p. 5-18.

⁴³⁴ Voir : KIDD Colin, « Constructing the pre-romantic Celt », dans *British Identities Before Nationalism. Ethnicity and Nationhood in the Atlantic World 1600–1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 185-210. Du même auteur voir également, « Critical Renewal », dans *Subverting Scotland's past. Scottish whig historians and the creation of an Anglo-British identity, 1689–c. 1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 217-267.

précurseurs du roman national en Europe⁴³⁵. Ce dernier synthétise d'ailleurs assez bien l'esprit qui anime le nationalisme écossais à partir de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle⁴³⁶.

Alors que leur spécificité s'est considérablement érodée depuis 1745 et néanmoins vouées au dédain des Lowlands, Walter Scott organise la reconstruction mythique des Highlands en une véritable image d'Épinal de l'Écosse et de la scotticité⁴³⁷, notamment à travers *Waverley* puis *Rob Roy*. De la bataille de Culloden qui avait opposé des Basses terres entrées de plain-pied dans la fraîche britannicité et bien plus industrialisées aux Hautes terres, rurales, demeurées harnachées à un héritage plus celtique⁴³⁸ – dont sa langue –, c'est toute une relecture historique qui s'orchestre à travers la littérature écossaise⁴³⁹. Celle-ci entreprend non seulement de réinterpréter l'ère des soulèvements jacobites, mais va également jusqu'à retisser le fil d'un héritage picte à l'aune d'une lecture nationale⁴⁴⁰. Ce même Walter Scott, qui organise la visite de George IV en 1822 tout en lui faisant rencontrer les représentants des clans en tenues traditionnelles, est à la fois sujet aux élans nostalgiques, anti-anglais et revanchards⁴⁴¹, admiratif de la tradition guerrière des Highlanders, tout en manifestant son appui constant au projet impérial dans lequel s'inscrit son cher pays⁴⁴².

Robert Burns est quant à lui regardé comme le “barde moderne” de l'Écosse. Lui qui se lamente que les Écossais aient « été vendus pour de l'argent anglais » et qui décrit non sans amertume les signataires de l'Acte d'Union de 1707 comme « un ramassis de canailles »⁴⁴³, incarne davantage encore

⁴³⁵ ARROUS Michel, « L'Écosse des Romantiques », *Studi Francesi*, Vol. 62, n°186, 2018/3, p. 500-501 ; THIESSE Anne-Marie, « Communautés imaginées et littératures », *Romantisme*, n°143, 2009/1, p. 61-68 ; DEGOUT Bernard, « Ossian entre Napoléon et Chateaubriand », *Napoleonica. La Revue*, n°34, 2019/2, p. 2-17.

⁴³⁶ Voir notamment : PITTOCK Murray (dir.), *The Edinburgh Companion to Scottish Romanticism*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 2011.

⁴³⁷ TREVOR-ROPER Hugh, *The Invention of Scotland. Myth and History*, Londres, Yale University Press, 2008. Voir également : KIDD Colin & James COLEMAN, “Mythical Scotland”, dans DEVINE Tom M. & Jenny WORMALD (dir.), *The Oxford Handbook of Modern Scottish History*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 154-188 ; HARVIE Christopher, *1814, year of Waverley. How Walter Scott's Novel Changed Us*, Argyll, Argyll Publishing, 2013, p. 108.

⁴³⁸ PITTOCK Murray G. H., “The Battle That Made Britain? Historiography and Evidence in the Case of Culloden”, dans *Culloden (Cùil Lodair)*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 117-136.

⁴³⁹ FIASSON Arnaud, « Walter Scott et la subversion culturelle de l'unionisme politique », dans *Territorialité et nationalisme : le rhizome du sentiment national (1707 – 2011)*, thèse de doctorat, Toulouse, Université Toulouse – Jean Jaurès, 2017, p. 265-273.

⁴⁴⁰ Voir notamment : KIDD Colin, “The Ideological Uses of the Picts, 1707–c.1990”, dans COWAN Edward J. & Richard J. FINLAY (dir.), *Scottish History. The Power of the Past*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 2002, p. 169-190 ; et PITTOCK Murray G.H., “The Jacobite Cult”, dans COWAN Edward J. & Richard J. FINLAY (dir.), *ibid.*, p. 191-208.

⁴⁴¹ ABERBACH David, “Myth, History and Nationalism: Poetry of the British Isles”, dans LEOUSSI Athena S. & Steven GROSBY (dir.), *Nationalism and Ethnosymbolism. History, Culture and Ethnicity in the Formation of Nations*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 2007, p. 88-91.

⁴⁴² ABERBACH David, “The British Empire and revolutionary national poetry”, *op. cit.*, 223-225.

⁴⁴³ De l'anglais “a Parcel of Rogues”, du poème intitulé “Such a Parcel of Rogues in a Nation” que l'on pourrait traduire en « un tel ramassis de canailles dans une même nation ». Voir notamment : “Such a Parcel of Rogues In A Nation”, *Burns Country*, [1791], consulté le 4 juillet 2021 : <http://www.robertburns.org/works/344.shtml>.

le caractère irrévéréncieux et égalitaire dont se réclament aujourd'hui encore les nationalistes écossais. C'est par lui, son « écrivain héros » ainsi que le décrit Pierre Boudrot⁴⁴⁴, que se définit, que s'incarne et que s'assure la permanence de l'identité écossaise, d'une identité qui se réclame d'un passé volontiers fabulé, envisagé sous un versant unifié, articulé autour du mythe des Highlands, de la tradition poursuivie face à la menace de l'assimilation.

Face à l'absence d'institution proprement politique susceptible de représenter et de susciter l'adhésion imaginaire de la nation écossaise, le territoire devient un référentiel, une institution de substitution transcendant les différences ethniques. Comme dans le cas canadien-français, sa construction imaginaire lui assigne une fonction d'unité, arasant les différences entre Hautes et Basses terres sur l'autel de la vertu d'origine et d'authenticité substantifiée par les premières. La symbolisation de l'Écosse tout entière à leur travers ne s'effectue pas sans transgression du réel tant la trajectoire des Basses terres s'éloigne alors de ce tableau. De manière comparable à l'imaginaire canadien-français, l'outre-mer et l'empire constituent également une utopie collective qui doivent permettre la survie, le relèvement et la revanche promise en triomphant des épreuves imposées par la Providence⁴⁴⁵.

Cette dynamique d'un nationalisme culturel ancré dans le traditionalisme, le ruralisme et une survivance provincialiste parcourt l'ensemble du XIX^{ème} et tout le début du XX^{ème} siècle⁴⁴⁶. Ces thèmes se retrouvent d'ailleurs très largement dans le courant littéraire du *Kailyard*⁴⁴⁷ en Écosse et dans l'œuvre historique⁴⁴⁸ – et littéraire⁴⁴⁹ – de Lionel Groulx au Québec. Bien que l'Écosse ne soit pas exempte de sectarisme, son Église n'atteint cependant jamais le degré d'importance et de contrôle qu'exerce une

⁴⁴⁴ BOUDROT Pierre, « Robert Burns, héros de la nation écossaise, fondateur de son identité collective », *Hypothèses*, n°5, 2002/1, p. 191-203.

⁴⁴⁵ Écossais natif de Melbourne, Théodore Napier est l'un des principaux protagonistes du mouvement néo-jacobite et de la renaissance du nationalisme politique écossais. Voir notamment : MORTON Graeme, "Returning Nationalists, Returning Scotland: James Grand and Theodore Napier", dans VARICCHIO Mario (dir.), *Back to Caledonia: Scottish Homecomings from the Seventeenth Century to Present*, Londres, John Donald Short Run Press, 2012, p. 109-127.

⁴⁴⁶ Voir SÉGUIN Maurice, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, op. cit., p. 397-402

⁴⁴⁷ Voir notamment : DECAP Roger, Les ambiguïtés d'un régionalisme : James Barrie et le Kailyard », *Caliban*, n°18, 1981, p. 53-68 ; pour un regard plus conciliant, voir également : BERTON Jean, « La littérature populaire du Kailyard, substrat nécessaire à la Renaissance écossaise », *Cahiers victoriens et édouardiens*, n°71, 2010, p. 367-388.

⁴⁴⁸ Prêtre, historien (fondateur de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et premier titulaire de la chaire d'histoire du Canada de l'Université de Montréal), pamphlétaire et orateur nationaliste, Lionel Groulx rassemble en sa personne la fameuse « synthèse vivante » clérico-nationaliste au cours de la première moitié du vingtième siècle. Son œuvre historico-théologico-politique trouve principalement tribune dans *L'Action nationale* et dans plusieurs ouvrages dont *Notre maître, le passé*, t. 1, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1924 ; et *Notre grande aventure : l'Empire français en Amérique du Nord (1535-1760)*, Montréal, Fides, 1958.

⁴⁴⁹ Paru pour la première fois sous pseudonyme, *L'appel de la race* évoque la question des mariages "mixtes" entre francophones et anglophones, filant au gré de son roman la métaphore de la fédération canadienne. Voir : GROULX Lionel, *L'appel de la race*, Montréal, Fides, [1922] 2015.

Église catholique canadienne-française ayant élaboré un nationalisme intégral⁴⁵⁰. En Écosse et au Québec, les clercs continuent toutefois de jouer un rôle prépondérant, énonçant ici et là argumentaire en faveur de l'autonomie législative⁴⁵¹ et réinterprétation de la Confédération. Après que l'histoire et la littérature ont élaboré la référence⁴⁵² servant de fondement au projet national, ils assurent le début d'une transition discursive, d'une (re-)politisation progressive du nationalisme minoritaire, évoquant parfois même la possibilité de l'indépendance.

*

*

*

Au fil de ce chapitre, nous avons examiné la manière dont les États britannique et canadien ont été conçus et les résistances auxquelles leurs fondations se sont heurtées. Les conditions de ces unions sous un même toit ont des vocations diverses, entre arasement et absorption pour les uns, partenariat et cohabitation pour les autres. Cette nouvelle relation est marquée par l'équivocité, l'indétermination, ainsi qu'une institutionnalisation génératrice d'identité pacifiant les conflits sans pour autant annihiler les rapports de force. Les identités se sont ensuite recomposées pour prendre siège parmi l'État, ses instruments et ses mécanismes de pouvoir. Nous avons analysé les implications identitaires entraînées tant par les conditions de ces fondations que par les paramètres institutionnels dessinés à cette occasion. Le paradigme continuiste ayant joué à plein pour les nations majoritaires, l'édification d'États englobants n'a fait que renforcer leur confiance dans la validité de leurs projets nationaux – et impériaux.

À l'inverse, le marchandage de représentants écossais en situation de faiblesse a eu pour issue une union résultant en un sentiment en apparence contradictoire, mêlant à la rancœur et à la nostalgie une projection dans l'identité britannique et particulièrement dans le projet impérial comme mythe de substitution⁴⁵³. La littérature et le roman historique illustrent de manière éloquente cette ambivalence et témoignent de ce que les mouvements nationalistes prennent peu à peu conscience d'eux-mêmes et

⁴⁵⁰ Le nationalisme intégral est une manifestation du nationalisme où appartenances nationale et religieuse sont consubstantielles. Il se manifeste également au travers d'une mentalité décliniste, défensive et d'une idéologie traditionaliste, où la vie rurale constitue un idéal de perpétuation et de reproduction du groupe national. Pour le Canada français, voir notamment : ARÈS Richard S.J., « Catholicisme et nationalisme en une synthèse vivante », *L'Action nationale*, Vol. 62, n°10, 1968, p. 936-947.

⁴⁵¹ WEBB Keith, *The Growth of Nationalism in Scotland*, *op. cit.*, p. 35.

⁴⁵² DUMONT Fernand, *Genèse de la société québécoise*, *op. cit.*

⁴⁵³ KIDD Colin, *Union and Unionism. Political Thought in Scotland, 1500-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 7-8.

de la nécessité de se définir, quant à leur être et à leur devenir, quant à la tradition à continuer et au projet à poursuivre. Ces orientations idéologiques dépendent d'un contexte international empreint de l'essor du romantisme et du printemps des peuples, de contingences exogènes liées à la puissance anglaise et britannique et à l'absence de contrepoids favorables aux nations minoritaires, mais encore à des facteurs endogènes, dont relèvent l'emprise de l'Église et le fait de sociétés fragilisées sur bon nombre de plans.

Si l'union anglo-écossaise est vécue comme la fin d'un autrefois⁴⁵⁴, pour le Canada français la fondation de la Confédération en 1867 ne paraît être que la suite d'un processus amorcé avec la Conquête de 1760 et réitéré violemment avec le rapport Durham. À la suite l'échec de la Rébellion des Patriotes et de l'Acte d'Union de 1840, le nationalisme canadien-français est caractérisé par sa désertion du champ politique – domaine de la confrontation⁴⁵⁵. C'est aussi le cas du nationalisme écossais. Tous deux se murent dans l'ethnicité, le provincialisme, le ruralisme, sous l'empire d'Églises nationales qui s'affairent d'abord à faire survivre des nations à l'existence précaire. C'est à cette époque, au siècle des nationalités, au règne du romantisme, que s'élaborent les références écossaise⁴⁵⁶ et canadienne-française⁴⁵⁷, fondées d'abord et avant tout sur la fidélité à une terre, à une origine commune incarnée ici par les Hautes terres et par la figure des *Highlanders*, et là par la France de l'Ancien régime et l'ère de la Nouvelle-France revisitée en un âge d'or. Ces choix sont d'abord dictés par l'insécurité que révèlent les nouvelles associations établies par les États britannique et canadien. Ils obéissent eux aussi à une logique de continuité rassurante, imprimant un imaginaire et une idéologie teintés de conservatisme, au risque de la déconnexion d'avec le réel et le vécu populaire.

⁴⁵⁴ *The end of and Auld Lang Syne.*

⁴⁵⁵ LEFORT Claude, *L'invention démocratique*, *op. cit.*

⁴⁵⁶ Certains auteurs vont jusqu'à suggérer que la nation écossaise naît en 1707 : DAVIDSON Neil, *The Origins of Scottish Nationhood*, Londres, Pluto Press, 2000, 272 p. C'est également ce qu'insinue l'œuvre de l'historien Tom Devine : DEVINE Tom M., *The Scottish Nation, 1700-2000*, Londres, Penguin Books Ltd, 2000.

⁴⁵⁷ DUMONT Fernand, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, Vol. 38, n°3, 1997, p. 419-467. Fernand Dumont suggère également que la nation canadienne-française naît véritablement à partir l'Acte d'Union de 1840 et de la construction de la référence qui s'ensuit. Voir : DUMONT Fernand, *Genèse de la société québécoise*, *op. cit.*

CHAPITRE 3 – LA CONSECRATION DE RAPPORTS DE FORCE IMAGINES

Les rapports de force identitaires étudiés ont donc pris siège en deux États : le Royaume-Uni et le Canada. Anglais et Britanno-canadiens y ont trouvé le prolongement de leurs projets nationaux respectifs, bâtissant des références communes à partir des caractéristiques de leurs propres sociétés. À l'inverse, Écossais et Canadiens français se sont vus contraints de pondérer les ambitions politiques de leurs nationalismes, conduisant à une forme de retranchement culturel. D'une adaptation circonstancielle, les acteurs constituant les élites culturelles d'alors élaborent progressivement une nouvelle compréhension.

Ils reconfigurent leurs prétentions et exigences, revisitent et refont l'exégèse des fondations, réexaminent le rôle, la place et la marge d'action qui conviennent à leur nation. Quels rôles jouent ces idéologies de survivance dans la redéfinition politique des attentes regardées comme nationales ? Constituent-elles des inspirations, des vectrices de continuités, ou bien au contraire les regarde-t-on comme des repoussoirs avec lesquels il conviendrait de rompre ? Comment les paramètres de 1707 et 1867 conditionnent-ils les demandes écossaises et canadiennes-française ? Par quels moyens les États britannique et canadien rétorquent-ils à ces élans nationalitaires ? Qu'opposent-ils à ces résurgences ?

La maturation des imaginaires sociaux nés de ces unions et l'essor de la presse puis de la télévision⁴⁵⁸ contribuent à affermir le sentiment d'appartenance à des sociétés globales, laissant apparaître les signes avant-coureurs d'une division guettant la méta-société. Des événements extérieurs provoquent le réveil de nationalismes assoupis qui reprennent progressivement le chemin de l'arène politique. En réponse, les acteurs étatiques britanniques et canadiens tentent d'élaborer et/ou de renforcer une identité et un projet capables d'assurer l'unité par-delà les différences originelles. C'est notamment ce rôle qu'assument les mesures relevant de l'État-providence, de l'élaboration de symboles nationaux propres, ou l'établissement d'institutions de substitution face au dépérissement d'autres marqueurs de l'identité collective.

Dans un contexte qui commande l'unité, les vellétés subétatiques sont pour le moins réduites à la discrétion voire au silence. Au terme de la Seconde Guerre mondiale, elles affleurent à nouveau. Au cours des années 1960, la vague de décolonisation qui se répandait dans le Sud global fait la

⁴⁵⁸ MACINNES John, "The Broadcast media in Scotland", *Scottish Affairs*, Vol. 2, n°1, 1993, p. 84-98.

rencontre de courants idéologiques et des cadres sociaux et culturels en plein renouvellement, ainsi que d'un changement des cadres cognitifs à l'œuvre au Nord⁴⁵⁹. À cet alignement des planètes à l'échelle mondiale et aux allures paradigmatiques, ni l'Écosse ni le Québec n'échappent.

I – La lente repolitisation des identités nationales écossaise et québécoise

Durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle déjà, les écrits nationalistes reprennent progressivement une tonalité plus politique. L'on a évoqué précédemment les débats ayant mené au schisme de l'Église d'Écosse et aux accents autonomistes adoptés par les fondateurs de l'Église libre d'Écosse. Au Canada français également, les perspectives politiques rejoignent progressivement les paramètres culturels et la mission religieuse du Canada français dans « une conception théologique de l'histoire »⁴⁶⁰. L'ambition – lointaine – d'indépendance considérée alors par Jules-Paul Tardivel⁴⁶¹ n'est pas sans rapport avec l'affaire Louis Riel. Celui qui a fondé et fait entrer le Manitoba dans la Confédération canadienne est un membre éminent de la nation Métis – issue de la rencontre des colons français et des Cris, Ojibwés et Saulteaux. Après avoir tenté de faire valoir les droits des Métis, et pour cela pris les armes, puis être revenu d'exil, Louis Riel est emprisonné, jugé à la hâte et exécuté. Dans le simulacre de procès qui le voit condamné à mort, les thèmes religieux et linguistiques prennent une part considérable. L'affaire est reçue avec la plus grande gravité au Québec, épice de centre du Canada français d'où Honoré Mercier s'exclame :

Riel, notre frère, est mort, victime de son dévouement à la cause des Métis dont il était le chef, victime du fanatisme et de la trahison ; du fanatisme de Sir John [A. Macdonald] et de quelques-uns de ses amis ; de la trahison de trois des nôtres qui, pour garder leur portefeuille, ont vendu leur frère.⁴⁶²

Chez Honoré Mercier, le nationalisme ne prend pas la trajectoire d'indépendance suggérée quelques années plus tard par Jules-Paul Tardivel. Après avoir rejoint le Parti libéral du Canada en 1867, il fonde le Parti national trois ans plus tard. Désireux d'en faire un parti unissant les Canadiens français de tous

⁴⁵⁹ KERNALEGENN Tudi, « Le réveil des nationalismes minoritaires dans les années 1968 : analyse d'une "vague" nationale », dans KERNALEGENN Tudi, BELLIVEAU Joel & Jean-Olivier ROY (dir.), *La vague nationale des années 1968. Une comparaison internationale, op. cit.*, p. 13-34.

⁴⁶⁰ MONIÈRE Denis, *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Québec Amérique, 1977, p. 224.

⁴⁶¹ GIRARD Mathieu, « La pensée politique de Jules-Paul Tardivel », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 21, n°3, 1967, p. 397.

⁴⁶² Cité dans NADEAU Jean-François, « "Riel, notre frère, est mort" », *Le Devoir*, 15 avril 2016, consulté le 8 septembre 2021 : <https://www.ledevoir.com/societe/468317/riel-notre-frere-est-mort>. Les « traîtres » désignés sont les ministres canadiens-français du cabinet fédéral.

bords, le programme édifié rallie davantage ses anciens collègues libéraux que les Conservateurs⁴⁶³. En effet, c'est l'indépendance du Canada qui constitue la première visée de son nationalisme. Cette volonté de rupture de la tutelle britannique s'accompagne d'un autonomisme qu'il incarne comme Premier ministre de la province, sous la forme d'un nationalisme inféodé aux prescriptions de l'Église, mais figurant le Québec comme le cœur du Canada français⁴⁶⁴.

Le sillon ouvert par Honoré Mercier est à son tour emprunté par Henri Bourassa au travers de la Ligue nationaliste canadienne qu'il contribue à fonder dès 1903. À nouveau, il est question de la rupture du lien avec le Royaume-Uni et l'empire britannique⁴⁶⁵, mais s'affirme plus encore sous sa plume et dans les colonnes du *Nationaliste* puis du *Devoir* une relecture de la fondation de 1867. Le modèle qu'il poursuit est résolument plurinational, certes articulé sur la défense des Canadiens français, mais ayant vocation à s'inscrire aux côtés des Canadiens anglais dans une Confédération et dans une nation pancanadienne⁴⁶⁶. L'opposition à la conscription qui anime le Québec au cours des deux guerres mondiales⁴⁶⁷ donne à Henri Bourassa l'opportunité de mettre davantage encore de l'avant sa conception du Canada et de la place des intérêts canadiens-français.

D'Henri Bourassa à Lionel Groulx, le nationalisme canadien-français se déploie à travers la continuité historique, dans une œuvre lointaine à poursuivre, une identité essentialisée et une mission particulière assignée à la nation française d'Amérique⁴⁶⁸. Dans une Confédération canadienne qui, à leurs yeux, commande la cohabitation des deux nations, le territoire assume une fonction croissante au registre symbolique⁴⁶⁹. Avec Honoré Mercier puis Maurice Duplessis, le nationalisme canadien-français prend progressivement ses quartiers dans la province du Québec et le visage d'un autonomisme qui s'affirme de plus en plus.

⁴⁶³ OUELLET Fernand, « Nationalisme canadien-français et Laïcisme au XIXe siècle », *Recherches sociographiques*, Vol. 4, n°1, 1963, p. 47-70.

⁴⁶⁴ BALTHAZAR Louis, *Nouveau bilan du nationalisme*, *op. cit.*, p. 88-91.

⁴⁶⁵ CORBO Claude & Yvan LAMONDE, *Le rouge et le bleu : une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille, 1760-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 304-309.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 98-101.

⁴⁶⁷ Il faut également mentionner la motion déposée par Joseph-Napoléon Francoeur qui évoque l'indépendance du Québec.

⁴⁶⁸ BÉLANGER André-J., *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 191-256.

⁴⁶⁹ Voir BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 114-115.

L'Église conserve une emprise considérable sur la société, ses mœurs et l'impression de ses mythes⁴⁷⁰. À preuve le magistère intellectuel de Lionel Groulx sur cette époque⁴⁷¹, où catholicisme et nationalisme ne font qu'un, l'un et l'autre se justifiant mutuellement⁴⁷². Cette logique imprègne d'ailleurs l'ère duplessiste (1936-1939 et 1944-1959) et plus largement l'idéologie de l'Union nationale, qui a succédé au Parti conservateur du Québec⁴⁷³. Souvent décrite sous le nom de Grande Noirceur, cette période se caractérise par le règne du clientélisme et d'un pouvoir autoritaire, illibéral sur le plan des mœurs, d'un libéralisme économique associé à l'agriculturalisme⁴⁷⁴, par une autarcie culturelle et une atrophie de l'imaginaire trouvant sa traduction politique chez Maurice Duplessis⁴⁷⁵.

Enfin, en parallèle de ce versant autonomiste se fait donc jour un nationalisme canadien-français qui se veut compatible avec un Canada, voire avec une identité pancanadienne à édifier. Déjà évoquée par Honoré Mercier, par Henri Bourassa et par Lionel Groulx⁴⁷⁶, elle se retrouve à nouveau chez André Laurendeau. C'est d'abord au sein de Jeune-Canada puis du Bloc populaire canadien, dans le contexte du rejet de la conscription lors de la Seconde Guerre mondiale, que se déploie plus encore la volonté d'indépendance du Canada, à laquelle s'adjoint la quête d'une autonomie provinciale renforcée⁴⁷⁷. Cette volonté de rupture avec l'empire britannique est regardée comme la condition *sine qua non* à l'émergence d'une œuvre canadienne commune. Elle s'accompagne d'une réinterprétation

⁴⁷⁰ BOUCHARD Gérard, *La pensée impuissante*, op. cit., p. 29-35.

⁴⁷¹ Voir : COURTOIS Charles-Philippe, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2017.

⁴⁷² BOILY Frédéric, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Québec, Éditions du Septentrion, 2003, p. 51-74. Voir également : BEAUCHEMIN Jacques, « Politisation d'un nationalisme ethnociste dans le Québec duplessiste », dans SARRA-BOURNET Michel & Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, op. cit., p. 117-130 ; MICHAUD Nelson, « L'alliance conservatrice-nationaliste : mariage de raison ou nécessité politique ? », *ibid.*, p. 79-94. Le chanoine effleure lui aussi l'idée d'indépendance, d'un « État français » d'Amérique qu'il appelle de ses vœux, mais précise qu'il le conçoit comme un État fédéré à la Confédération canadienne. C'est Maurice Duplessis qui, en 1936, fait installer le crucifix à l'Assemblée nationale. Plus largement, son règne est profondément marqué par le lien qu'il entretient avec l'Église catholique. Voir : ROUILLARD Jacques, « Duplessis : le Québec vire à droite », dans GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, p. 183-206.

⁴⁷³ En 1935, le Parti Conservateur du Québec dirigé par Maurice Duplessis s'allie à l'Action libérale nationale de Paul Gouin. Ce dernier porte avec lui de grandes ambitions et dessine les contours d'un nationalisme économique dont la mise en pratique sera remise à plus tard, Maurice Duplessis préférant le libéralisme à l'interventionnisme.

⁴⁷⁴ SIEGFRIED André, *Le Canada. Puissance internationale*, Paris, Armand Colin, 1939 [3è éd.], p. 47.

⁴⁷⁵ BRILLANT Jean, *L'impossible Québec! Essai d'une sociologie de la culture*, Montréal, Éditions du jour, 1968, p. 189 ; BERTHELOT Pierre B., *Duplessis est encore en vie*, Québec, Éditions du Septentrion, 2021, p. 12-78.

⁴⁷⁶ VALLERAND Charles, « De Groulx à Laurendeau : l'héritage nationaliste », dans COMEAU Robert & Lucille BEAUDRY (dir.), *André Laurendeau, un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 163-168.

⁴⁷⁷ COMEAU Paul-André, *Le Bloc populaire 1942-1948*, Montréal, Québec Amérique, 1982, p. 168-170 et 207-218. Voir également : BÉLANGER André-J., *L'apolitisme des idéologies québécoises*, op. cit., p. 257-305.

portée sur la fondation de la Confédération canadienne, vue comme le résultat de l'union : c'est la thèse d'un pacte entre deux peuples fondateurs⁴⁷⁸.

En Écosse, la repolitisation du nationalisme débute son chemin à partir des Hautes terres par la Highland Land League, directement inspirée par l'Irish National Land League⁴⁷⁹. Conçu comme un groupe de défense des petits propriétaires terriens dont le Crofters' Party constitue l'aile parlementaire, elle emprunte des accents gaéliques et agriculturalistes. Après avoir obtenu la réintroduction dans le gouvernement britannique d'un ministère spécifiquement chargé de l'Écosse (le Scottish Office) dans les années 1880 et dans le contexte des luttes pour un *home rule* irlandais, le nationalisme écossais adopte progressivement une orientation autonomiste. « Phénomène mimétique et relativement artificiel »⁴⁸⁰ d'abord, né pour partie de la crainte d'une négligence des affaires écossaises à Westminster⁴⁸¹, cet autonomisme s'articule peu à peu dans une période dominée par le Parti libéral de William Gladstone et ses vues fédérales, selon cette vision ou selon une interprétation plus extensive de la notion de *home rule*, sous la forme d'un dominion ou même d'une indépendance de fait.

Fondée en 1886, c'est l'Association pour l'autonomie écossaise (Scottish Home Rule Association – SHRA) qui porte d'abord cette intention. Pour la SHRA de Roland Muirhead et de John MacCormick, l'autonomie est désirée quant aux questions purement écossaises. En parallèle, l'Écosse demeurerait partie prenante à l'aventure impériale⁴⁸². Cependant, les efforts de l'Association ne sont pas couronnés de succès. Malgré le relatif soutien dont elle bénéficie parmi la population et la sympathie des responsables politiques écossais, ces derniers ne parviennent pas véritablement à faire

⁴⁷⁸ MONIÈRE Denis, « André Laurendeau et la vision québécoise du Canada », dans COMEAU Robert & Lucille BEAUDRY (dir.), *André Laurendeau, un intellectuel d'ici*, op. cit., p. 192-200 ; BALTHAZAR Louis, « André Laurendeau, un artiste du nationalisme », dans *ibid.*, p. 169-178.

⁴⁷⁹ HUNTER James, « The Gaelic Connection: The Highlands, Ireland and Nationalism, 1873-1922 », *The Scottish Historical Review*, Vol. 54, n°158, 1975, p. 178-204.

⁴⁸⁰ LEYDIER Gilles, « La question du *Home Rule* en Écosse », dans BRILLET Philippe (dir.), *La question du Home Rule, (1870-1914)*, Paris, Ellipses, 2018, p. 300.

⁴⁸¹ Au milieu du XIX^{ème} siècle naît l'Association nationale pour la défense des droits écossais (National Association for the Vindication of Scottish Rights). Inscrite dans la filiation conservatrice et unioniste, cette association réclame l'attention du gouvernement britannique et réclament la réintroduction d'un ministère écossais.

⁴⁸² AUER Christian, « La Question du *Home Rule* écossais, 1880-1914 », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 24, n°2, 2019 : <http://journals.openedition.org/rfcb/3869> ; FINLAY Richard J., « For or against? Scottish nationalists and the British Empire, 1919-1939 », *Scottish Historical Review*, n°71, 1992, p. 184-206 ; KIDD Colin, *Union and Unionism*, op. cit., p. 257-297.

entendre cette demande à leurs homologues anglais. Peu à peu, elle se voit phagocytée par les membres du Parti libéral⁴⁸³, puis par ceux du Parti travailliste⁴⁸⁴.

Dans une Écosse de plus en plus industrielle et urbaine, un courant nationaliste marqué des problématiques sociales et des idées radicales qui apparaissent dans les villes cohabite de plus en plus avec son *alter ego* traditionaliste, ruraliste, romantique. En 1920 naît la Scots National League (SNL), qui évoque déjà la possibilité de l'indépendance. La SNL et le National Party of Scotland (NPS) qui lui succède en 1928 rassemblent des militants animés par des idéologies fort différentes, entre l'autonomisme modéré des anciens de la SHRA et des éléments plus radicaux sur le plan économique comme dans leurs ambitions politiques. Cependant, le NPS doit à son tour subir la concurrence du Scottish Party, parti modéré composé de cadres⁴⁸⁵. Les deux partis fusionnent bientôt pour donner naissance au Scottish National Party (SNP).

De la même façon, le SNP des débuts est traversé par une tendance modérée, libérale et dévouée à la cause autonomiste, ainsi que par un courant romantique, radical, flirtant parfois avec des sympathies fascistes ou communistes⁴⁸⁶. Nous avons évoqué précédemment le *Kailyard*, dont plusieurs des plus éminents éléments provenaient des rangs de l'Église. Ce mouvement littéraire encore prégnant au début du XX^{ème} siècle est animé par le traditionalisme et dépeint une Écosse aux racines rurales et dont le conservatisme serait la condition de la survie. Il est également marqué par un esprit de clocher et par un sentiment d'infériorité cultivé et entretenu par la modestie de ses ambitions, par un pessimisme culturel omniprésent.

Le courant désigné sous le nom de renaissance écossaise voit le jour au début du XX^{ème} siècle. Il s'inscrit dans une démarche moderniste, tout en accordant une attention toute particulière aux langues écossaises et à sa culture en général. Tel est le cas de Hugh MacDiarmid, poète et visage incontournable de ce courant et acteur politique proéminent au sein du SNP, aux côtés duquel il faut nommer Lewis Grassie Gibbon, Edward Muir ou encore Robert Cunninghame Graham⁴⁸⁷. Le

⁴⁸³ FINLAY Richard J., *Independent and Free. Scottish Politics and the Origins of the Scottish National Party, 1918-1945*, Édimbourg, John Donald Publishers Ltd., 1994, p. 10-16.

⁴⁸⁴ Voir KEATING Michael & David BLEIMAN, *Labour and Scottish Nationalism*, Londres, Macmillan, 1979, p. 59-78.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 104-108.

⁴⁸⁶ JACKSON Ben, *The Case for Scottish Independence. A History of Nationalist Political Thought in Modern Scotland*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, p. 18. C'est également le cas au Québec, avec le Parti de l'unité nationale d'Adrien Arcand. Un courant maurassien existe au Québec durant les années 1930 revendiquant un nationalisme intégral : TRÉPANIÉRIE Pierre, « Le maurassisme au Canada français », *Les Cahiers des dix*, n°53, 1999, p. 167-233.

⁴⁸⁷ BRAND Jack, « The Effects of Literary Nationalism », dans *The National Movement in Scotland*, Londres, Routledge, 1978, p. 89-106. Voir également : MCCULLOCH Margery P., *Scottish Modernism and its Contexts 1918-1959. Literature, National Identity and Cultural Exchange*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009.

renouveau identitaire porté par Hugh MacDiarmid, Edwin Muir ou encore Lewis Grassie Gibbon est certes ancré en son temps⁴⁸⁸, procédant d'une réactualisation de l'imaginaire écossais, mais il s'agit d'abord et avant tout d'un nationalisme culturel, volontiers romantique. Dans les années 1930, cette renaissance s'accompagne de la mise sur pied d'organisations telles que le National Trust for Scotland (patrimoine naturel et culturel) ou encore la Saltire Society⁴⁸⁹.

Aux débuts de son existence, le SNP connaît le même genre de difficultés que celles qu'avait connu la SHRA, ses membres cultivant la double appartenance avec les partis britanniques établis. C'est même le cas du duc de Montrose, co-président du parti et représentant à la Chambre des Lords tout en conservant son affiliation au Parti libéral. Il faut alors toute l'opiniâtreté de John MacCormick et surtout de Robert MacIntyre pour faire tenir ensemble un édifice aussi chancelant, mais aussi pour développer les capacités d'un mouvement qui peine à devenir un parti et ne présente alors que quelques candidatures aux élections. La Seconde Guerre mondiale ajoute encore aux divisions, entre une aile pacifiste et antimilitariste et une autre qui appuie la conscription et la participation à l'effort de guerre.

Lors du congrès annuel du parti en 1942, les querelles stratégiques éclatent au grand jour entre ceux souhaitant prendre part aux élections et ceux s'y refusant, entre les tenants de l'autonomisme et ceux qui poursuivent l'objectif de l'indépendance. Tandis que le SNP adopte finalement une ligne indépendantiste claire, John MacCormick décide de quitter le parti et de fonder la Scottish Covenant Association, plaidant pour la mise en place d'une assemblée écossaise⁴⁹⁰. Quelques années plus tard, en 1945, le SNP remporte son premier siège lors d'une élection partielle à Motherwell, mais perd ce même siège quelques mois plus tard.

La repolitisation des identités nationales écossaise et canadienne-française s'effectue donc dans l'espace suggéré par les modalités des fondations de 1707 et de 1867. Dans une Écosse privée de son parlement depuis deux siècles, c'est d'abord vers l'autonomie (ou *home rule*) que se tournent les nationalistes. Toujours marqués par une mentalité conservatrice et par le croisement des ambitions impériales et de la fidélité à la tradition, cette première politisation au sein de l'État britannique peine d'abord à trouver ses marques, à se définir une stratégie comme mouvement puis comme parti.

⁴⁸⁸ À tel point qu'il flirte tour à tour avec le fascisme et le communisme : FINLAY Richard J., *Independent and Free, op. cit.*, p. 81-85.

⁴⁸⁹ HARVIE Christopher, *Scotland and Nationalism. Scottish Society and Politics 1707-1994*, Londres, Routledge, 2004 [4^e éd.], p. 19-22.

⁴⁹⁰ LYNCH Peter, *SNP. The History of the Scottish National Party*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2002, p. 45-56.

Quant au nationalisme canadien-français, il se place lui aussi dans une logique de continuité avec l'idéologie de la survivance promue dès le milieu du XIX^{ème} siècle, mais se décline à présent de deux manières plus ou moins associées et complémentaires. D'une part, se manifeste un désir d'affirmation nationale à l'intérieur du Canada, souscrivant à la thèse d'une Confédération issue d'un pacte entre deux peuples fondateurs. Ce courant d'inspiration libérale (les Rouges) souhaite généralement la rupture des liens avec l'empire britannique – qui, plus que les Canadiens anglais, constitue le véritable Autre – et l'édification d'une identité pancanadienne reconnaissant la dualité fondatrice, soit une architecture identitaire de type plurinational. D'autre part se figure une volonté d'exercer pleinement les prérogatives provinciales du Québec, regardé comme le cœur névralgique du Canada français, d'en assurer l'autonomie et d'y bâtir un État national au sein de la Confédération canadienne. Cette orientation suit plutôt la logique conservatrice (les Bleus).

II – L'État-providence et la reconstruction d'une référence

Tandis que les identités subétatiques reprennent progressivement le chemin de l'arène politique durant la première moitié du vingtième siècle, le Royaume-Uni et le Canada élaborent progressivement leurs États-providence. Au Royaume-Uni où les *Poor Laws* existent depuis quatre siècles déjà et où le keynésianisme a fait sentir son influence dès les années 1930, les symboles impériaux ont l'avantage de la familiarité. Cependant, l'empire s'érode à petit feu : le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud deviennent tour à tour des dominions puis prennent leur indépendance ; l'Irlande intégrée au Royaume-Uni par l'Acte d'Union de 1800 se soulève jusqu'à établir sa république. La Première Guerre mondiale enjoint à l'unité du pays et met à contribution l'ensemble de son empire colonial pour défendre les valeurs britanniques au combat⁴⁹¹. Elle impose également la mise en place d'une économie de guerre dans laquelle l'État joue un rôle central. La première accession au pouvoir du Parti travailliste, dont les membres écossais s'étaient montrés favorables à l'autonomie, se résout en un revirement : l'administration de la crise économique et des difficultés auxquelles est confronté le Royaume-Uni ne peut être effectuée s'il se trouve divisé, de même que l'Écosse ne peut tirer aucun profit d'une quelconque reconstitution en une unité autonome, tant elle est dépendante de sa relation avec l'Angleterre⁴⁹². De la même façon, le Parti conservateur et unioniste adopte une lecture de plus

⁴⁹¹ BEECHAM Rod, "Confecting a British Identity", dans ROSENTHAL Lawrence & Vesna RODIC (dir.), *The New Nationalism and the First World War*, New York, Palgrave Macmillan, 2015, p. 19-46.

⁴⁹² FINLAY Richard J., *A Partnership for Good? Scottish Politics and the Union since 1880*, Édimbourg, John Donald Publishers Ltd., 1997, p. 97-100.

en plus monolithique de l'union, révisant sa conception d'un partenariat entre égaux pour souligner la dépendance écossaise à son grand voisin⁴⁹³.

À son tour, la Seconde Guerre mondiale impose la concorde et relègue les ambitions autonomistes, tout en renforçant le patriotisme britannique par l'appel au drapeau et l'effort de guerre. La montée en puissance du Parti travailliste et son accession au pouvoir sous la houlette de Clement Attlee dès 1945 lui donnent l'occasion de mettre en œuvre les préconisations formulées par William Beveridge en 1942⁴⁹⁴, recommandant la mise en place d'un État-providence, comprenant notamment une assurance-chômage ou encore le service national de santé (NHS). Le consensus d'après-guerre se traduit par de nombreuses nationalisations. La reconstruction du Royaume-Uni doit s'effectuer sans être affectée par la division⁴⁹⁵. Dans un contexte marqué par le crépuscule de l'empire, c'est ce nouvel État-providence qui fait office d'institution de relais. Car il faut dire que jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle, la britannicité est bien davantage un projet, une entreprise voire une œuvre – impériale – qu'une idée ou une identité collective susceptible de tenir ensemble les nations historiques qui la soutiennent autour d'une conception commune du Nous. Le Parlement de Westminster est regardé comme le parlement impérial, tandis que l'Écosse conserve une importante autonomie au sein de l'État d'union.

Comme évoqué précédemment, si l'empire britannique est l'objet d'un engagement et même d'une fierté écossaise, la raison se trouve largement dans le fait qu'il est conçu comme le produit d'une association à faible exigence identitaire. Dans une Écosse ressortie affaiblie de ces conflits dévastateurs et avec l'effondrement de l'empire, un interventionnisme économique accru doit assurer la pérennité de l'industrie et garantir des emplois aux Écossais⁴⁹⁶. L'État-providence assume la fonction d'institution de substitution dans l'entreprise de (re)construction nationale d'après-guerre⁴⁹⁷, symbole d'une

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 103.

⁴⁹⁴ Dès le début du vingtième siècle et par suite de la Première Guerre mondiale, les gouvernements britanniques successifs mettent en œuvre des mesures qui ouvrent la voie de l'État-providence. Ces mesures s'adressent d'abord aux veuves et orphelins des soldats tués lors du conflit, auxquelles s'ajoutent progressivement des assurances-chômage (1916) et des mesures de plafonnement des prix. Cependant, après la Seconde Guerre mondiale, ces mesures ne sont plus conçues selon une vocation réparatrice, mais davantage selon l'idée d'universalité des droits et de citoyenneté britannique : Voir notamment : ROYLE Edward, *Modern Britain. A Social History 1750–2011*, Londres, Bloomsbury Academic, 2012, p. 238-242.

⁴⁹⁵ CARR Richard, *One Nation Britain. History, the Progressive Tradition, and Practical Ideas for Today's Politicians*, Farnham, Ashgate Publishing Ltd., 2014, p. 45. Voir également : SEAWRIGHT David, *The British Conservative Party and One Nation Politics*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2011. On peut évoquer à ce sujet le concept de citoyenneté sociale attachée au développement de l'État-providence britannique.

⁴⁹⁶ FINLAY Richard, *Modern Scotland. 1914-2000*, Londres, Profile Books Ltd., 2004, p. 200-204.

⁴⁹⁷ HARVIE Christopher, "The moment of British nationalism, 1939-1970", *Political Quarterly*, Vol. 71, n°3, 2000, p. 328-340.

britannicité à la fois perpétuée et renouvelée⁴⁹⁸. D'un point de vue écossais, quoique jouissant d'une capacité administrative quant à la mise en œuvre des mesures adoptées à Westminster, cette spécificité tient plus de la variation que de l'asymétrie et n'empêche pas la population d'adhérer à la nouvelle identité britannique que tente d'édifier le gouvernement britannique au moyen de ces programmes « nationaux »⁴⁹⁹.

À la même époque, le Canada emprunte un chemin fort semblable à celui du Royaume-Uni⁵⁰⁰. Une pension de vieillesse est développée dès 1927, à l'initiative du Premier ministre libéral William Lyon Mackenzie King, puis une assurance-chômage en 1935, alors que le Conservateur Richard Bennett est au pouvoir. Comme au Royaume-Uni, la Seconde Guerre mondiale conduit les responsables politiques fédéraux à accélérer considérablement la cadence. Cependant, l'acte instituant l'assurance-chômage est déclaré invalide par la Cour suprême et par le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres au motif qu'une telle loi à échelle canadienne empiète sur un domaine de compétence provinciale. La population ayant montré son appui à une telle mesure, les ministres provinciaux n'ont d'autre choix que de céder à l'appel de W. L. Mackenzie King, revenu au pouvoir, et de consentir à une révision de la Constitution l'autorisant. D'autres dispositions de nature semblable sont adoptées, telle la loi sur les allocations familiales de 1944, une nouvelle pension de vieillesse créée en 1951 ou encore un système d'assurance-hospitalisation en 1957⁵⁰¹.

À ces mesures fondées sur les recommandations du rapport Marsh de 1943 et de la Commission royale sur les relations entre le Dominion et les provinces (ou Commission Rowell-Sirois), s'accompagne un recours important au pouvoir du gouvernement fédéral de dépenser⁵⁰². Transgressant

⁴⁹⁸ DEVINE Tom M., "The Break-up of Britain? Scotland and the End of Empire. *The Prothero Lecture?*", *Transactions of the RHS*, Vol. 16, 2006, p. 163-180.

⁴⁹⁹ BELAND Daniel & André LECOURS, *Nationalism and Social Policy. The Politics of Territorial Solidarity*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 105-109 ; voir également : MCEWEN Nicola, "State Welfare Nationalism: The Territorial Impact of Welfare State Development in Scotland", *Regional and Federal Studies*, Vol. 21, n°1, 2002, p. 66-90.

⁵⁰⁰ MCEWEN Nicola, "The Nation-Building Role of State Welfare in the United Kingdom and Canada", dans SALMON Trevor C. & Michael KEATING (dir.), *the Dynamics of Decentralisation: Canadian Federalism and British Devolution*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 85-105.

⁵⁰¹ GRAEFE Peter, « L'État canadien », dans GAGNON Alain-G. & David SANSCHAGRIN (dir.), *La politique québécoise et canadienne : acteurs institutions, sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017 [2^e éd.], p. 133-152.

⁵⁰² Voir notamment : BANTING Keith, "Canada: National-Building in a Federal Welfare State", dans OBINGER Herbert, LEIBFRIED Stephan & Francis G. CASTLES (dir.), *Federalism and the Welfare State: New World and European Experiences*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 89-137 ; BANTING Keith, *The Welfare State and Canadian Federalism*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1987 [2^e éd.] ; TELFORD Hamish, "The Federal Spending Power in Canada: Nation-Building or Nation-Destroying?", *Publius: The Journal of Federalism*, Vol. 33, n°1, 2003, p. 23-44. Sur l'influence des commissions sur la politique Canadienne, voir : BRADFORD Neil, "Innovation by Commission: Policy Paradigms and the Canadian Political System", dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1999 [3^e éd.], p. 541-564.

sans retenue les domaines de compétence provinciale, profitant de la centralisation fiscale opérée pendant la Seconde Guerre mondiale et la perpétuant, le gouvernement fédéral cherche à établir une solidarité pancanadienne selon des modalités similaires à celles suggérées par le cas britannique. C'est à travers un véritable régime de citoyenneté sociale⁵⁰³ à teneur universaliste et des marqueurs forts – tel que son système de santé, comme dans le cas britannique – qu'il entreprend de fonder une nouvelle identité nationale canadienne⁵⁰⁴, tout en asseyant progressivement son hégémon dans l'édifice fédéral⁵⁰⁵, qu'il contribue à centraliser en établissant une relation directe entre les citoyens canadiens et le gouvernement central. Sur le plan identitaire, l'efficacité de ces mesures inscrites dans un processus de construction nationale tient au fait que, s'appuyant sur l'idée d'une citoyenneté sociale universelle, rassemblant tous les Canadiens comme bénéficiaires (*l'idem*), l'ambition portée par l'État-providence permet également de fonder cette solidarité sur la différence avec le grand voisin états-unien (*l'ipse*)⁵⁰⁶.

Si l'on se prête à la comparaison, la mise en place de l'État-providence canadien suit une stratégie et des modalités proches de celles empruntées par son *alter ego* britannique. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la canadianité qui tend à émerger au cours du XIX^{ème} siècle peut tout au plus être regardée comme une *nationalité*, comme une *version* de la britannicité, dont les références collectives sont d'abord et avant tout britanniques et siègent dans le projet impérial, quand bien même John A. Macdonald l'envisageait sous un jour relativement monolithique. Cette autonomisation en forme d'émancipation politique et identitaire s'effectue avec la plus grande prudence. La cause

⁵⁰³ BRODIE Janine, "Citizenship and Solidarity: Reflections on the Canadian Way", *Citizenship Studies*, Vol. 6, n°4, 2002, p. 377-394.

⁵⁰⁴ JOHNSTON Richard, BANTING Keith, KYMLICKA Will & Stuart SOROKA, "National Identity and Support for the Welfare State", *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Vol. 43, n°2, 2010, p. 349-377. De la même façon que leurs homologues britanniques, les Progressistes-conservateurs canadiens de John Diefenbaker établissent leur citoyenneté sociale sur le principe mononational. On parle de conservatisme « *one-nation* » dans le cas britannique. Quant à John Diefenbaker, son slogan « un Canada, une nation » (« *one Canada, one nation* ») résume la manière dont il conçoit l'entreprise de construction nationale à laquelle il prend part. Voir : PELLETIER Réjean, « Constitution et fédéralisme », dans PELLETIER Réjean & Manon TREMBLAY (dir.), *Le parlementarisme canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017 [6^è éd.], p. 47-50. Ce caractère mononational, qui s'exprime notamment à l'endroit du Québec et du Canada français (Louis St-Laurent déclarant que « Le Québec est une province comme les autres » : FITZMAURICE John, *Québec and Canada, op. cit.*, p. 33) se manifeste également de manière aiguë à l'encontre des peuples autochtones, tel qu'a pu en témoigner le Livre blanc présenté en 1969 et qui suggérait l'extinction du statut juridique des « Indiens », la fin des réserves, un rattachement immédiat à la citoyenneté de l'État canadien.

⁵⁰⁵ SAVOIE Donald J., *Governing from the Centre. The Concentration of Power in Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.

⁵⁰⁶ Voir notamment : MYLES John, "How to Design a 'Liberal' Welfare State: A Comparison of Canada and the United States", *Social Policy and Administration*, Vol. 32, n°4, 1998, p. 341-364 ; SIMEON Richard & Beryl A. RADIN, "Reflections on Comparing Federalisms: Canada and the United States", *Publius: The Journal of Federalism*, Vol. 40, n°3, 2010, p. 357-365 ; BANTING Keith, "The Social Policy Divide: The Welfare State in Canada and the United States", dans BANTING Keith, HOBERG George & Richard SIMEON (dir.), *Degrees of Freedom: Canada and the United States in a Changing World*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997, p. 267-309.

première de cette modération dans la rupture ou de cette transition douce tient à la crainte suscitée par le grand voisin états-unien autant qu'au prestige et à la sécurité (culturelle, militaire, économique) du lien et de l'héritage britanniques.

Ressort de solidarité, de même face à l'Autre américain, cette relation privilégiée qui paraît alors vouée à se perpétuer notamment par le lien colonial se distend peu à peu. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique est le premier temps de cette distanciation qui s'effectue au ralenti, avec l'aval britannique, où le Canada demeure tenu et consent volontiers aux obligations impériales. C'est d'ailleurs en ce sens que les efforts réclamés par la guerre des Boers (1899-1902) puis par la Première Guerre mondiale remobilisent le sentiment patriotique. Toutefois, de Wilfrid Laurier (1896-1911) à John Diefenbaker (1957-1963), le Canada prend ses distances, au grand dam de George Grant⁵⁰⁷. La Déclaration Balfour de 1926 puis le Statut de Westminster de 1931 établissent l'indépendance de la politique étrangère du Canada vis-à-vis de celle du Royaume-Uni⁵⁰⁸. En 1949, les recours Comité judiciaire du Conseil privé sont supprimés, situant la Cour suprême du Canada au sommet de la pyramide juridictionnelle, en lieu et place d'une institution jusqu'ici garante du respect du principe fédéral. En 1982, le rapatriement de la Constitution canadienne – auquel nous reviendrons – achève de rompre le lien politique et juridique avec l'ancienne mère-patrie et autorise sa réforme sans avoir à en passer par Londres.

En plus de la matérialisation progressive de l'indépendance du Canada, du passage « de la colonie à la nation » pour le dire à nouveau avec James Bickerton⁵⁰⁹, en plus des nationalisations économiques et des programmes sociaux pancanadiens à vocation de construction nationale, les gouvernements successifs mettent en place bon nombre d'institutions culturelles et économiques ayant vocation à jouer un rôle majeur dans la vie nationale future. On peut penser ici à la Banque du Canada (1934, nationalisée sous W. L. Mackenzie King), à la Société Radio-Canada (1936, à partir du modèle de la BBC), à l'Office national du film (1939), ou encore au Conseil des Arts du Canada (1957, sur la recommandation de la Commission Massey sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences). Jusqu'ici considéré comme des sujets britanniques, l'édification d'une citoyenneté canadienne (1946) peu à peu défaits des dispositions préférentielles dirigées en faveur des ressortissants du Royaume-Uni

⁵⁰⁷ GRANT George P., *Lament for a Nation*, *op. cit.* Voir également : CREIGHTON Donald, *Canada's first century*, Toronto, Macmillan, 1970.

⁵⁰⁸ C'est en 1946 qu'est mis sur pied le premier ministère des affaires étrangères du Canada.

⁵⁰⁹ BICKERTON James, « La question du nationalisme majoritaire au Canada », dans GAGNON Alain-G., LECOURES André & Geneviève NOOTENS (dir.), *Les Nationalismes majoritaires contemporains*, *op. cit.*, p. 225.

vient parfaire la conjugaison entre l'État et la nation qu'il tente d'édifier. L'adoption *de facto* (1939) puis *de jure* (1980) d'un hymne national⁵¹⁰, d'un drapeau (1965), ou encore la « canadianisation » de la couronne (1952)⁵¹¹ viennent compléter l'arsenal symbolique accompagnant la quête de substantification de l'identité canadienne. Ces nombreuses initiatives de construction nationale portent leurs fruits et conduisent au développement d'une identité canadienne basculant progressivement d'une descendance à une citoyenneté commune au cours des années 1960 ; se défaisant peu à peu de ses oripeaux d'ethnicité pour se concevoir à travers le prisme d'une nation civique, d'un océan à l'autre⁵¹².

III – Le néonationalisme : tournant identitaire et prolongement politique

Le développement de l'État-providence n'est que l'un des nombreux bouleversements émaillant cette période. Avec le monde tout entier pour théâtre et par l'accélération de l'urbanisation, les manières de vivre et d'habiter l'espace se transforment. L'exode rural vide les campagnes, défait les paroisses et en sappe l'emprise puis l'influence, donnant un deuxième élan au désenchantement du monde⁵¹³. L'appel de la ville et le bouillonnement idéologique qui s'y opère soulèvent de nouveaux enjeux, approfondit notamment la question des droits individuels⁵¹⁴ et la quête de nouvelles libertés dans le sillage des événements de mai 1968.

Avec la troisième vague nationale issue de la reprise de la décolonisation – au sortir de la Seconde Guerre mondiale – et l'opposition à la guerre du Viêt-Nam, le vocabulaire anti-impérialiste⁵¹⁵ parfois accompagné du sujet de l'indépendance trouve sa place parmi la discussion, dans les périphéries

⁵¹⁰ En juillet 1980, un mois et demi après le référendum sur la souveraineté-association, le « Ô Canada » initialement écrit pour célébrer le Canada français, se voit proclamé hymne national (pan)canadien.

⁵¹¹ La section « Formation de l'État : la rupture étalée » revient abondamment sur cette transition douce, sur la construction nationale canadienne parmi laquelle les marqueurs britanniques restent omniprésents. À cela il faut ajouter une culture politique proche du conservatisme d'Edmund Burke, le principe de souveraineté parlementaire et des traits institutionnels et culturels démontrant la permanence de cette attache (monarchie, protestantisme, etc.). Voir : BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde, op. cit.*, p. 314-320.

⁵¹² IGUARTUA José E., *The Other Quiet Revolution. National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006.

⁵¹³ GAUCHET Marcel, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985.

⁵¹⁴ IGNATIEFF Michael, *La Révolution des droits*, Montréal, Boréal, [2000] 2001. Par suite de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, de telles déclarations affirmant les droits et libertés individuels surgissent un peu partout dans le monde. Un tel projet voit notamment le jour, au Canada, sous John Diefenbaker, en 1960. Cependant, cette déclaration qui vise déjà à raffermir cette relation directe entre les citoyens et le gouvernement garant de leurs droits ne produit pas l'effet escompté, mais servira de base à la Charte canadienne des droits et libertés qui verra le jour sous l'impulsion de Pierre Elliott Trudeau.

⁵¹⁵ C'est en 1967 que l'occitaniste Robert Lafont publie *La Révolution régionaliste* (Paris, Gallimard, 1967) où il formule sa thèse du colonialisme intérieure, plus tard reprise dans HECHTER Michael, *Internal Colonialism, op. cit.*

des grands États occidentaux⁵¹⁶. Par le monde, l'émancipation est au cœur des enjeux et porte avec elle la résurgence d'identités et de projets nationaux jusqu'ici tus par les circonstances, dans des sociétés en pleine mutation, où la solidarité est désormais tenue de rimer avec diversité des cultures, des points de vue et des modes de vie, plutôt qu'avec homogénéité. Les faits exposés dans la première section de ce chapitre ont montré que des mutations importantes avaient permis aux sociétés québécoise et écossaise d'opérer une première mise à jour de leurs références et une re-politisation de leurs projets nationaux⁵¹⁷.

Au Québec, cette période au cours de laquelle le Canada français revisite ses fondements identitaires est généralement désignée sous le nom de Révolution tranquille. Si les années 1960 en constituent assurément l'acmé et que l'historiographie s'écharpe quant aux bornes temporelles susceptibles de délimiter cette époque résultant en évolution fondamentale ou en basculement anthropologique⁵¹⁸, le temps fort de cette période débute probablement en 1959, avec la mort de Maurice Duplessis, demeuré Premier ministre du Québec depuis 1944 – après un premier mandat de 1936 à 1939. Son décès met un terme à ce que d'aucuns nomment la Grande Noirceur, entre libéralisme économique, corporatisme et autoritarisme d'un côté⁵¹⁹, identité nationale sclérosée, accrochée à un passé « qui ne passe pas »⁵²⁰ de l'autre.

Cependant, que son principal protagoniste s'y soit adonné par conviction ou par opportunité⁵²¹, l'ère Duplessis compte aussi comme le premier temps d'un accroissement de « l'État » québécois, de

⁵¹⁶ KERNALEGENN Tudi, « Le réveil des revendications régionalistes et nationalistes au tournant des années 1968 : analyse d'une "vague" nationale », *Fédéralisme – Régionalisme*, Vol. 13, 2013 : <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1195>. Voir également : KEATING Michael, "Nationalist Movements in Comparative Perspective", dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP: From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 211-213 ; MCCRONE David, "Neo-Nationalism in Stateless Nations", *Scottish Affairs*, Vol. 37, n°2, 2001, p. 3-13.

⁵¹⁷ La question des ruptures et continuités agissant la Révolution tranquille est traitée notamment par DICKSON Olivier, *La Révolution tranquille : période de rupture ou de continuité*, mémoire de maîtrise en science politique, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2019. Elle fait l'objet d'importants débats historiographiques exposés plus en détail dans la Partie 4.

⁵¹⁸ KERNALEGENN Tudi, « Le réveil des nationalismes minoritaires dans les années 1968 : analyse d'une "vague" nationale », dans KERNALEGENN Tudi, BELLIVEAU Joel & Jean-Olivier ROY (dir.), *La vague nationale des années 1968*, *op. cit.*, p. 13-34. Voir également, sur l'aspect de périodicité : PÂQUET Martin & Stéphane SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, p. 12-20.

⁵¹⁹ Voir notamment : GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, et particulièrement dans cet ouvrage : BOURQUE Gilles, « Duplessis, libéralisme et société libérale », p. 265-282 ; BOISMENU Gérard, « Le duplessisme : substrat social d'une alliance politique de classe », p. 283-316.

⁵²⁰ BEHIELS Michael, « Duplessis, le duplessisme et la prétendue reconstitution du passé », *ibid.*, p. 317-326. L'expression appliquée au cas duplessiste est empruntée à Éric Bédard (« Ce passé qui ne passe pas. La grande noirceur catholique dans les films *Séraphin. Un homme et son péché*, *Le Survenant* et *Aurore* », *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 10, n°2, 2007-2008, p. 75-94), tandis qu'elle trouve son origine dans CONAN Eric & Henry ROUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994.

⁵²¹ Il n'est évidemment pas ici question de « réhabiliter » Maurice Duplessis ou à l'inverse de le vouer aux gémonies, mais de souligner les éléments de continuité qui alimentent et donnent sens à la Révolution tranquille et à ses nombreuses ruptures. Personnage incontournable de l'histoire québécoise, Maurice Duplessis cristallise autour de sa personne et de son

son interventionnisme en matière économique (avec le début de la nationalisation d'Hydro-Québec en 1944⁵²², par exemple, par suite des efforts de son prédécesseur, le Libéral Adélard Godbout). Elle se caractérise aussi par un autonomisme acharné⁵²³ ayant notamment conduit à la mise sur pied en 1953 de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, ou Commission Tremblay – dont il ignorera cependant les conclusions⁵²⁴. Visage d'un véritable système, c'est d'ailleurs en opposition au duplessisme et au traditionalisme dans lequel le Québec s'est enfermé que paraît en 1948 le manifeste automatiste du *Refus global* de Paul-Émile Borduas⁵²⁵, lequel critique vertement le traditionalisme et le fixisme dans lequel la société canadienne-française est corsetée⁵²⁶. Près d'une décennie plus tard, *Les Insolences du Frère Untel* pourfendent à leur tour le cléricisme et la médiocrité de l'éducation et de la culture qui en découle – une exhortation au progrès par l'éducation déjà formulée dès les années 1920 par le Frère Marie-Victorin. C'est sous l'influence des courants décoloniaux que sont publiés, en 1968, le poème de Michèle Lalonde *Speak White* et l'essai *Nègres blancs d'Amérique* de Pierre Vallières, soulevant avec force la condition minoritaire et le mépris subi par les francophones,

héritage les plus vives discussions et les représentations les plus hétérogènes. Repoussoir pour les uns, il est regardé par quelques autres – plus rares il est vrai – comme un homme de son temps et un nationaliste authentique. Ce legs complexe est discuté jusque dans l'arène politique, comme en atteste la dispute entre le Premier ministre du Québec François Legault et le co-porte-parole de Québec solidaire Gabriel Nadeau-Dubois : LAPLANTE Coralie, « Gabriel Nadeau-Dubois accuse François Legault d'être centré sur lui-même », *La Presse*, 19 septembre 2021, consulté le 19 septembre 2021 : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-09-19/gabriel-nadeau-dubois-accuse-francois-legault-d-etre-centre-sur-lui-meme.php>. Pour un examen plus étayé sur ce sujet, voir également : LIVERNOIS Jonathan, *La révolution dans l'ordre. Une histoire du duplessisme*, Montréal, Boréal, 2018.

⁵²² SAVARD Stéphane, *Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005*, Québec, Éditions du Septentrion, 2013.

⁵²³ ANGERS François-Albert, « Les relations fédérales-provinciales sous le régime Duplessis », dans GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*, op. cit., p. 231-244.

⁵²⁴ Face aux empiètements du gouvernement fédéral au moyen de dépenser dans les domaines de compétence provinciaux (sur recommandation de la Commission Massey), Maurice Duplessis met sur pied la Commission Tremblay. Ses conclusions tendent à souligner la nécessité d'une intervention accrue de la province dans ses propres domaines de compétence et d'une redéfinition du pacte fédératif canadien, de manière à reconnaître – également – le Québec comme le foyer historique du Canada français. Manifestement surpris et/ou en désaccord avec ses conclusions, avec l'ardeur nationaliste du rapport, Maurice Duplessis le maintient à l'abri des regards. Voir à ce propos : DUROCHER René & Michèle JEAN, « Duplessis et la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1953-1956 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 25, n°3, 1971, p. 337-363.

⁵²⁵ BORDUAS Paul-Émile, *Refus global*, Shawinigan, A. Brochu, 1972.

⁵²⁶ De la même façon, le roman d'Hubert Aquin *Trou de mémoire* (Montréal, Bibliothèque québécoise, [1968] 1993) explore au travers de ses personnages l'imaginaire collectif canadien-français et son dépérissement, ses mythes étiolés, ne faisant plus sens d'une société désormais majoritairement urbaine. Il illustre l'incapacité générale d'agir dont est frappée le Québécois P.X. Magnant, dont l'impuissance dans le monde réel trouve son remède dans un imaginaire qui en est parfaitement dissocié. Sur ce sujet voir également : BOUCHARD Gérard, « L'imaginaire de la grande noirceur et de la Révolution tranquille : fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec », *Recherches sociographiques*, Vol. 46, n°3, 2005, p. 411-436.

ainsi que leur statut économique les plaçant, au mieux, à la remorque des Anglo-Québécois et du Canada anglais dans son ensemble⁵²⁷.

D'une province immobile, le Québec se met en mouvement. Portée au pouvoir en 1960, « l'équipe du tonnerre » du Libéral Jean Lesage incarne un dynamisme nouveau et l'idée que rien ne sera jamais plus comme avant. Sous sa gouverne, la province se dépeint sous les traits d'un État, d'un État-providence où les Canadiens français trouvent les ressorts institutionnels de leurs ambitions⁵²⁸. Répondant à l'entreprise de construction nationale orchestrée depuis Ottawa, le gouvernement Lesage se fait non seulement protecteur de l'autonomie provinciale, mais ordonne à son tour la fondation des ministères des relations fédérales-provinciales et des affaires culturelles, met sur pied l'Office québécois de la langue française, nationalise l'ensemble du réseau d'électricité – en contournant les banques canadiennes. Il crée également la Caisse de dépôt et de placement et entreprend de rééquilibrer la condition des francophones de la province⁵²⁹. Il va même jusqu'à développer des relations internationales à la manière d'un véritable État souverain : c'est la doctrine Gérin-Lajoie. L'expression du nationalisme se concentre de plus en plus autour d'un État québécois en pleine expansion⁵³⁰, dont on constate le potentiel jusqu'ici inexploité. Ce nationalisme québécois qui ne dit pas encore son nouveau nom se détache progressivement du reste du Canada français, la destinée « étatique » des Québécois se différenciant par trop de la condition minoritaire de la francophonie canadienne.

Cette séparation entre le Québec et le reste du Canada français, illustrant l'émergence du néonationalisme québécois, est actée au cours des États généraux du Canada français⁵³¹. S'y manifestent les élans indépendantistes qui traversent la société québécoise depuis plusieurs années déjà, des écrits

⁵²⁷ Voir également : LAURENDEAU André, « Maurice Duplessis à l'Assemblée nationale : la théorie du roi nègre », *Le Devoir*, 4 juillet 1958, consulté le 4 octobre 2021 : https://www.ledevoir.com/histoire/90ans/90_duples.htm.

⁵²⁸ LEMIEUX Vincent, « La Révolution tranquille : du patronage au réglage », *Recherches sociographiques*, Vol. 23, n°3, 1982, p. 335-346 ; GAGNON Alain-G. & Mary Beth MONTCALM, *Québec : au-delà de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur, 1992 ; LATOUCHE Daniel, « La vraie nature de... la Révolution tranquille », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Vol. 7, n°3, 1974, p. 525-536.

⁵²⁹ MONPETIT Éric & Christian ROUILLARD, « La Révolution tranquille et le réformisme institutionnel. Pour un dépassement des discours réactionnaires sur l'étatisme québécois », *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 7, n°3, 1974, p. 525-536. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le slogan « Maître chez nous » de l'élection provinciale de 1962.

⁵³⁰ BERNIER Luc & Daniel LATOUCHE, « Il y a bien eu une Révolution tranquille : histoire de l'État québécois », dans PAQUIN Stéphane & X. Hubert RIOUX (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2022, p. 39-59.

⁵³¹ MARTEL Marcel, *Le Deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroute du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 148-170. Voir également : LANIEL Jean-François & Joseph Y. THÉRIAULT (dir.), *Retour sur les états généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 297-344.

d'Hubert Aquin⁵³² à la fondation de l'Alliance laurentienne par Raymond Barbeau en 1957 – sous un jour conservateur⁵³³ –, à l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec. Le Ralliement national⁵³⁴ puis le Rassemblement pour l'indépendance nationale⁵³⁵ viendront compléter la liste, ainsi que le Mouvement Souveraineté-Association en 1967.

Le changement gouvernemental accélère davantage encore le déclin de l'Église, intimement liée au régime duplessiste⁵³⁶. Le Québec nouveau se sécularise, prenant désormais en charge l'éducation par suite des recommandations de la Commission Parent. Le processus « révolutionnaire » entraîne avec lui une réinterprétation du passé, une reconstruction de la mémoire⁵³⁷, un basculement d'un nationalisme canadien-français dont la mentalité est empreinte des défaites de 1759 et de 1837-1838, à un nationalisme québécois où l'optimisme est désormais de mise. D'un traditionalisme maintenant une société d'Ancien régime dans une condition de survivance à un tournant moderniste où elle confronte enfin son américanité, la Révolution tranquille porte avec elle les espoirs d'émancipation collective, rendant les Québécois capables de reprendre en main leur projet national. Pour le dire sommairement, le Québec (re)prend confiance en lui, assume une culture qui se renouvelle. Le joual, très largement critiqué par l'Église, se fait une place parmi la littérature québécoise – notamment avec Réjean

⁵³² AQUIN Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, Vol. 4, n°23, 1962, p. 299-325. Dans cet article rédigé en réponse à Pierre Elliott Trudeau et à « La nouvelle trahison des clercs » (*Cité libre*, 1962, p. 3-16), Hubert Aquin rejette la thèse essentialiste d'un nationalisme canadien-français invariablement ethniciste et anti-démocratique, mais impute au contraire la « fatigue culturelle » et l'ambivalence identitaire québécoise à sa condition dominée. Ce faisant, c'est par la voie de l'indépendance plutôt que de l'assimilation, la voie collective plutôt qu'individuelle que, d'après lui, doit s'effectuer le relèvement de la nation canadienne-française et son accession à l'universel. *Cité libre* a été fondée en 1950.

⁵³³ Voir notamment : GÉLINAS Xavier, *La droite intellectuelle et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 486 p. ; et CARLOS Jean-Philippe, *Le rebelle traditionaliste : une biographie intellectuelle de François-Albert Angers (1909-2003)*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2020.

⁵³⁴ Voir : NORMAND Janie, « L'indépendance à droite : le Regroupement national et le Ralliement national », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 20, n°3, 2012, p. 124-139.

⁵³⁵ Voir ce qui fait office de manifeste politique : CHAPUT Marcel, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1961.

⁵³⁶ ARÈS Richard, « L'évolution de l'Église au Canada français de 1940 à 1975. Survivance et déclin d'une chrétienté », dans DUMONT Fernand, HAMELIN Jean & Jean-Paul MONTMINY (dir.), *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 267-298. Partisan de l'affirmation d'un État québécois fort, le chanoine Lionel Groulx est néanmoins – et sans surprise – bien plus critique de l'anticléricalisme qui anime le gouvernement Lesage : BEAUDREAU Sylvie, « Déconstruire le rêve de nation. Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 56, n°1, 2002, p. 29-61.

⁵³⁷ ROUILLARD Jacques, « La Révolution tranquille : Rupture ou tournant ? », *Revue d'études canadiennes*, Vol. 32, n°4, 1997, p. 23-51.

Ducharme, Gaston Miron et Michel Tremblay⁵³⁸ –, marquant une rupture supplémentaire avec l'euroanéité québécoise, elle-aussi regardée par certains comme inauthentique⁵³⁹.

Il n'est pas question, ici, d'explorer la pertinence ou l'applicabilité d'une telle notion que celle de Révolution tranquille à l'Écosse. Pour autant, elle partage avec le Québec des années 1960 bon nombre de traits communs qu'il nous faut aborder, tant ils expliquent l'élan politique significatif pris par le nationalisme écossais au cours de cette décennie⁵⁴⁰. Le premier qu'il nous faut évoquer est certainement la fin de l'empire, signée par les indépendances successives de l'Inde et des colonies d'Afrique, parachevée avec la crise de Suez qui souligne le déclassement du Royaume-Uni comme puissance de premier plan. Outre son prestige symbolique, il offrait un accès au monde à une Écosse qui, de fait, se retrouve provincialisée⁵⁴¹. Il proposait aussi une perspective de carrière aux jeunes écossais, dans l'armée notamment.

Soudain, cette voie devient une impasse et oblige à regarder en face la situation économique précaire du pays. C'est dans cette voie et sous la pression d'un autonomisme resurgissant qu'une tentative de rattrapage économique est opérée par les gouvernements britanniques successifs⁵⁴² – sous Harold Wilson (Parti travailliste) comme sous Harold Macmillan (Parti conservateur) –, se matérialisant notamment dans la planification économique et par une industrialisation considérable de l'Écosse, ainsi que par la mise en place de nombreux *boards* et institutions. Cet investissement massif produit des effets en matière économique, tout en augmentant les attentes des Écossais⁵⁴³, notamment après la découverte de gisements pétrolifères en mer du Nord.

Afin d'y répondre ou pour renverser le verdict des urnes, les responsables politiques britanniques n'hésitent pas à jouer la carte écossaise. Le renforcement de la fonction de Secrétaire d'État pour l'Écosse peut certes se lire comme le fruit d'une volonté de mise en œuvre « rationnelle »

⁵³⁸ PICCIONE Mary-Line, « Un cas linguistique de revendication d'identité : le joual », dans DUBOIS Claude-Gilbert (dir.), *L'imaginaire de la nation, 1792-1992. Actes du Colloque Européen de Bordeaux*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 1995, p. 423-430. Voir notamment : MIRON Gaston, *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996 ;

⁵³⁹ Sur ce débat, les principaux protagonistes sont Joseph Yvon Thériault, dont la *Critique de l'américanité* réplique aux travaux de Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (notamment dans *Québécois et Américains, op. cit.*). Voir également : WALLOT Jean-Pierre, « L'histoire et le néo-nationalisme des années 1947-1970 », dans (collectif), *Continuités et ruptures. Les sciences sociales au Québec*, t. 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 111-116 ; BÉDARD Éric, « De la difficulté à penser le conservatisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, Vol. 46, n°3, 2005, p. 453-471.

⁵⁴⁰ KEATING Michael, *The Independence of Scotland. Self-Government and the Shifting Politics of Union*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 34.

⁵⁴¹ GLASS Bryan S., *The Scottish Nation at Empire's End*, Londres, Palgrave Macmillan, 2014, p. 20-45.

⁵⁴² HARVIE Christopher, *Scotland. A Short History*, Oxford, Oxford University Press, 2014, p. 201-202.

⁵⁴³ HANHAM H. J., «The Scottish Nation Faces the Post-Imperial World», *International Journal*, Vol. 23, n°4, 1968, p. 582.

⁵⁴⁴ des politiques britanniques dans l'espace écossais. Elle s'accompagne toutefois d'une ascension symbolique et de l'extension croissante de ses domaines de compétence, suggérant l'attention grandissante portée à la question écossaise⁵⁴⁵.

Dans ce contexte, William Ross joue d'ailleurs un rôle central, démontrant la possibilité d'une Écosse adéquatement traitée dans un État d'union. Fervent antinationaliste, il se conçoit comme un représentant des intérêts écossais auprès du gouvernement dont il tente de tirer le maximum – ceci expliquant certainement en partie que la dépense gouvernementale rapportée au nombre d'habitants soit supérieure de 20% en Écosse à ce qu'elle est dans le reste du pays⁵⁴⁶.

Parallèlement, l'idée d'autonomie qui avait agité la société écossaise au début du siècle est également évoquée, notamment par Winston Churchill, qui déclare dès 1950 que la centralisation opérée par les Travailleurs non seulement risque d'affecter les identités écossaise et galloise, de les absorber dans le « servage du socialisme », mais encore qu'elle contrevient aux termes du traité d'union de 1707⁵⁴⁷. Si l'option soutenue par le vieux lion n'est pas celle d'une autonomie législative, Edward Heath n'hésite pas, quant à lui, à s'en présenter comme le partisan, à l'occasion de sa Déclaration de Pearth, en 1968. Toutefois, ces élans favorables à l'autonomie – relevant de ce que l'on appellera par la suite « l'inaction bruyante »⁵⁴⁸ – ne font que dissimuler le déclin du principal tenant du patriotisme britannique en Écosse, où l'abandon de son étiquette « unioniste » révèle la perte d'influence du courant *tory*⁵⁴⁹.

La modernisation de l'agriculture, l'industrialisation évoquée plus tôt et la construction de nombreux logements en ville entraînent d'abord un vaste exode rural. À la ville, les grandes innovations idéologiques de l'heure rencontrent des populations affectées par des problématiques telles que le chômage. Bien sûr, les Écossais ne découvrent pas les luttes sociales et le courant radical existait depuis bien longtemps déjà, comme l'avaient démontré avec fracas les luttes menées au cours de l'ère de la Red Clydeside à Glasgow, sous la figure emblématique de John Maclean. Cependant, à ce radicalisme plus traditionnel se joint à présent une critique tendant à s'articuler au sentiment national ambiant, se matérialisant dans l'idée d'un traitement injuste de l'Écosse par le Royaume-Uni et d'une privation

⁵⁴⁴ LEYDIER Gilles, *La question écossaise, op. cit.*, p. 45.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 46-48.

⁵⁴⁶ FINLAY Richard J., *A Partnership for Good?, op. cit.*, p. 147.

⁵⁴⁷ CRAGOE Matthew, “‘We Like Local Patriotism’: The Conservative Party and the Discourse of Decentralisation, 1947-51”, *The English Historical Review*, Vol. 122, n°498, 2007, p. 965-985.

⁵⁴⁸ En anglais : *noisy inaction*.

⁵⁴⁹ DEVINE Tom M., *The Scottish Nation, 1700-2000*, Londres, Penguin Books Ltd, 2000, p. 574-584.

relative des richesses nécessitant un rééquilibrage conséquent – sentiment partagé dans une frange celtique (Écosse, Irlande du Nord, pays de Galles) où le mécontentement va croissant⁵⁵⁰.

De la même façon, la thèse du colonialisme interne s'expose sous la plume de plusieurs auteurs et notamment celles bien connues de Perry Anderson et de Tom Nairn et de la *New Left Review* plus largement⁵⁵¹. Si elle n'est pas d'une influence significative, le mécontentement consécutif à la fin du consensus d'après-guerre et au premier virage néolibéral opéré par Edward Heath révèle cependant l'affinité élective fondant un néonationalisme hautement lié aux questions économiques⁵⁵². Certes maintenues dans l'Ouest, où la présence catholique issue de l'immigration irlandaise assure pour un temps « la résilience des affiliations religieuses »⁵⁵³, l'urbanisation a pour incidence leur réduction progressive⁵⁵⁴ et le déclin du *Kirk*. Cette urbanisation entraîne aussi l'essor croissant du matérialisme et des questions sociales, affectant même une Église catholique plus disposée à l'*aggiornamento* que son homologue québécoise. Le déclin des institutions et de la pratique religieuses s'accompagne d'une hausse des attentes dans l'ici-bas et d'une politisation croissante au sein d'une société où le sentiment national est demeuré prégnant, et où la dévolution, l'autonomie ou le *Home Rule* sont de plus en plus perçus comme de plausibles substitut à l'autorité en voie d'extinction de l'Église⁵⁵⁵.

Ainsi qu'au Québec, le renouvellement culturel s'amorce antérieurement aux années 1960, notamment avec le courant de la renaissance écossaise. Particulièrement proactif dans l'entre-deux guerres, ses membres envisagent – particulièrement par la littérature – la condition moderne de l'Écosse. À cette entreprise s'adjoint un nationalisme linguistique articulé à partir des langues du pays, notamment le gaélique et le scots ou lallans (parlé dans les Basses terres/Lowlands). Cette démarche, qui n'est pas sans rappeler celle s'opérant autour du joul dans le cas québécois⁵⁵⁶, s'inscrit dans une fierté retrouvée et un parler assumé, à tel point qu'il participe à présent d'une œuvre nationale.

⁵⁵⁰ MANN Robin & Steve FENTON, *Nation, Class and Resentment. The Politics of National Identity in England, Scotland and Wales*, Londres, Palgrave Macmillan, 2017, p. 147-152.

⁵⁵¹ NAIRN Tom, *The Break-up of Britain. Crisis and Neo-Nationalism*, Londres, NLB, 1977, 368 p. ; voir également : HECHTER Michael, *Internal Colonialism*, *op. cit.*

⁵⁵² JACKSON Ben, "The Political Thought of Scottish Nationalism", *The Political Quarterly*, Vol. 85, n°1, 2014, p. 51.

⁵⁵³ HARVIE Christopher, *Scotland and Nationalism*, *op. cit.*, 2004, p. 106.

⁵⁵⁴ BROWN Callum G., *The Death of Christian Britain. Understanding Secularisation, 1800–2000*, Londres, Routledge, 2009 [2^e éd.], p. 163-169.

⁵⁵⁵ HARVIE Christopher, *No Gods and Precious Few Heroes. Twentieth-Century Scotland*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1998 [3^e éd.], p. 155.

⁵⁵⁶ À ce sujet, voir notamment : LOCKERBIE Ian, "The place of vernacular languages in the cultural identities of Québec and Scotland", *British Journal of Canadian Studies*, Vol. 18, n°2, 2005, p. 231-245 ; HARVIE Jennifer, "The Real Nation? Michel Tremblay, Scotland, and Cultural Translatability", *Theatre Research in Canada*, Vol. 16, n°1, p. 5-25 ; LAURENCE

De même, la poésie des années 1960, « centre imaginaire de la culture écossaise, se rapproche plus de la politique que de la littérature »⁵⁵⁷. Aux côtés de la presse, elle assume une fonction d'*intelligentsia*, animant une société civile dépourvue d'agora. Cependant, ce « centre imaginaire » se défait de la mystification qui s'opérait notamment sous l'empire du *Kailyard*, adoptant de plus en plus une attitude réaliste, que partage aussi une école historique en plein renouveau⁵⁵⁸. Les élans romantiques rejoignent en partie la télévision, qui entre peu à peu dans les foyers écossais. Les chaînes de télévision qui font voir le quotidien des Écossais et diffusent les films historiques de cette décennie (on peut citer le film *Culloden* sorti en 1964 et le segment *The Highlanders* de la série télévisée *Doctor Who*) contribuent davantage encore au maintien du sentiment de communauté. Ceci explique en grande partie l'orientation prise par le nationalisme écossais et le Scottish National Party. Car sur une scène politique britannique marquée par le pragmatisme,

un parti faisant valoir un important contenu culturel serait considéré comme impertinent, comme un parti de rêveurs incapable de gouverner. D'où le fait qu'il ne serait pas considéré comme politique de souligner excessivement les traits distinctifs de la culture, de la langue et de l'histoire, en particulier en s'adressant aux travailleurs des industries, davantage soucieux des salaires, des emplois et des taxes qui leur sont imposées.⁵⁵⁹

Comme au Québec, ce « penchant moderne », qui se mondialise au risque de l'indifférenciation⁵⁶⁰ et qui trouve sa source dans la conjonction des enjeux économiques et d'une mutation identitaire, n'est pas exempt de critiques, certains reprochant « l'adoption par les intellectuels écossais de perspectives métropolitaines », réclamant plutôt de leur part de « remettre en cause le pouvoir culturel, de remettre en cause ses valeurs et prétentions, d'examiner ses manœuvres ; et, en même temps, de développer des codes alternatifs pour nous comprendre nous-mêmes et notre passé »⁵⁶¹. Néanmoins, il trouve bientôt sa place à la tête du Scottish National Party, car sous l'action d'Arthur Donaldson et suite à ses premiers succès, le parti a augmenté de manière considérable son nombre d'adhérents, les « intellectuels enflammés, hommes de lettres romantiques et aristocrates atypiques » faisant progressivement place,

Anouk, *La traduction en mineur : étude de la complicité culturelle et linguistique du Québec et de l'Écosse par le biais de la traduction d'œuvres dramatiques*, mémoire de maîtrise en langue et littérature françaises, Montréal, Université McGill, 2010.

⁵⁵⁷ HARVIE Christopher, *Scotland and Nationalism*, *op. cit.*, 2004, p. 111.

⁵⁵⁸ FINLAY Richard J., *Modern Scotland*, *op. cit.*, p. 296. Un courant semblable s'observe au Québec, à la suite du rapport de la Commission Parent notamment : BRUNET Michel, *Québec, Canada anglais : Deux itinéraires, un affrontement*, Montréal, éditions HMH, 1968, p. 58.

⁵⁵⁹ FARBEY B. A., MITCHELL Christopher R. & Keith WEBB, « Change and Stability in the Ideology of Scottish Nationalism », *International Political Science Review*, Vol. 1, n°3, 1980, p. 420.

⁵⁶⁰ DUCHEIN Michel, *Histoire de l'Écosse des origines à nos jours*, *op. cit.*, p. 668-669.

⁵⁶¹ BEVERIDGE Craig & Ronald TURNBULL, *The Eclipse of Scottish Culture. Inferiorism and the Intellectuals*, Édinburgh, Polygon, 1989, p. 61.

parmi les instances dirigeantes du parti à « une génération de cadres, d'hommes d'affaires locaux, d'enseignants ou d'employés du tertiaire aux profils plus organisateurs, gestionnaires et pragmatiques »⁵⁶².

Bien entendu, rien n'est jamais tout à fait identique et il serait certainement excessif de voir dans les années 1960 écossaises le simple décalque de ce qui se joue au Québec. Cependant, des tendances lourdes s'observent. Ces éléments ne sont toutefois pas propres aux deux cas étudiés, mais s'étendent à bon nombre de mouvements nationalistes subétatiques à travers le monde au cours de cette décennie.

Les années 1960 constituent d'abord un important virage identitaire, où les tendances les plus traditionnalistes voire ethnicistes sont reléguées. L'explication tient d'abord à un basculement moderniste, réaliste et matérialiste dont les premiers épanchements se constatent dans la littérature et les essais de la première moitié du vingtième siècle. Une sécularisation progressive dans le cas écossais, plus brutale dans le cas québécois, conforte à son tour cette dynamique. Ce faisant, la question nationale est rejointe par une attention croissante portée à la condition économique de l'Écosse et du Québec, à leur émancipation collective et à l'inscription de l'individu dans cet horizon collectif renouvelé⁵⁶³. Le réalisme consacré éloigne alors progressivement les responsables politiques tenant des nationalismes écossais et québécois, concentrant leur attention et leurs ambitions sur ces territoires plutôt que sur les anciennes utopies.

Ces bouillonnements identitaires trouvent bientôt des traductions politiques, suivant les paramètres des États britannique et canadien. Du côté écossais, le Scottish National Party devient de plus en plus crédible aux yeux de l'électorat, par les efforts de structuration et de professionnalisation opérés par ses chefs successifs. Par l'absence d'une assemblée autonome, la quête d'indépendance doit tenir compte d'intentions d'abord portées vers le *home rule*, une demande qui émerge déjà dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Au Québec, la non-reconnaissance du statut des Canadiens français dans l'édification de l'État et la prégnance de la thèse d'une Confédération établie à partir d'un pacte entre deux peuples

⁵⁶² LEYDIER Gilles, « Le renouveau nationaliste en Écosse (1967-1979) : de la renaissance du *Scottish National Party* au référendum sur la dévolution », dans KERNALEGENN Tudi, BELLIVEAU Joel & Jean-Olivier ROY (dir.), *La vague nationale des années 1968*, op. cit., p. 131.

⁵⁶³ On retrouve la marque d'un personnalisme chrétien à l'œuvre de part et d'autre. Voir notamment : JACKSON Ben, *The Case for Scottish Independence*, op. cit., p. 22-23 ; MEUNIER Éric-Martin & Jean-Philippe WARREN, *Sortir de la « Grande Noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002.

fondateurs continuent à alimenter les revendications politiques, quand bien même ces dernières se recentrent sur la province et sur l'avènement de l'État du Québec⁵⁶⁴.

Cet élan prend alors deux chemins. Le premier est celui de l'action directe, avec le Front de libération du Québec qui perpètre attentats, enlèvements et braquages, dans le sillon ouvert par les branches paramilitaires du Sinn Féin et du Front de libération nationale algérien, dont il s'inspire largement. Le deuxième est celui du terrain politique. Le Parti libéral du Québec, qui a amorcé sa rupture avec le Parti libéral du Canada dès 1955 et qui succède à l'Union nationale du défunt Maurice Duplessis, se fait d'abord le porteur de ce mouvement, dans son versant à la fois autonomiste et émancipateur.

Par ailleurs, un mouvement souverainiste – dont le premier avatar politique est l'Alliance laurentienne (1957-1963), suivi du Ralliement national (1966-1968) en passant par le Rassemblement pour l'indépendance nationale (1960-1968) – tend à se structurer. C'est d'ailleurs l'un des ministres du gouvernement libéral dirigé par Jean Lesage, René Lévesque, qui crée le Mouvement Souveraineté-Association en 1967, et qui fonde ensuite le Parti québécois en 1968.

Bientôt, nationalistes écossais et québécois connaissent leurs premiers succès d'ampleur. En Écosse, l'élection partielle de 1967 à Hamilton constitue un tournant. N'ayant pas même présenté de candidat lors de l'élection précédente, en 1966, le SNP remporte l'élection avec plus de 45% des voix, dans un bastion où les Travailleurs étaient fermement établis depuis la création de la circonscription en 1918 – et qui la reprendra d'ailleurs dès l'élection suivante. Winifred Ewing qui vient de remporter ladite élection s'exclame alors : « Halte le monde, l'Écosse veut monter à bord »⁵⁶⁵.

Dans un Québec en effervescence, où l'Union nationale a été contrainte au renouvellement⁵⁶⁶, son chef Daniel Johnson jette un premier pavé dans la mare en publiant *Égalité ou indépendance*, qu'il conclut par ces mots : « Canada ou Québec, là où la nation canadienne-française trouvera la liberté, là sera sa patrie »⁵⁶⁷. Cette ambiance d'émancipation nationale et l'intention de réparer les torts causés par

⁵⁶⁴ Voir : BERGERON Gérard & Réjean PELLETIER (dir.), *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal, 1980, 413 p. ; voir également : LAFOREST Guy, « Penser l'État : Gérard Bergeron, un Aufklärer québécois », *Politique*, n°9, 1986, p. 147-166.

⁵⁶⁵ De l'anglais "Stop the World, Scotland wants to get on". Au sujet de cette élection, voir : RUSSELL Michael (éd.), *Stop the World. The Autobiography of Winnie Ewing*, Édimbourg, Birlinn, 2004 ; MITCHELL James, *Hamilton 1967: The by-election that transformed Scotland*, Édimbourg, Luath Press Ltd., 2017.

⁵⁶⁶ BERGERON Gérard, *Du duplessisme au johnsonisme. 1956-1966*, Montréal, Partis pris, 1967, p. 295-323.

⁵⁶⁷ JOHNSON Daniel, *Égalité ou indépendance*, Montréal, Éditions de l'homme, 1965, p. 123. On notera ici le renvoi à l'identité canadienne-française, au fondement de réquisitions relevant de la théorie du pacte, n'empêchant pas pour autant son auteur de fonder l'alternative d'indépendance sur le territoire du Québec, qui en est à ses yeux le cœur. De la même

l'abandon de la France en 1759-1760 suggèrent au président français Charles de Gaulle de jeter un second pavé dans la mare, alors même que pour les Québécois, la France comme “point de départ” se substitue à “l'origine française” dans la référence collective. Après avoir comparé l'atmosphère ayant entouré son voyage à celle de la Libération de 1945 et salué le dynamisme et les efforts de modernisation effectués par le Québec, parvenu au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal il s'exclame : « Vive le Québec libre ! »⁵⁶⁸.

*

* *

Ce chapitre a poursuivi le parcours des rivalités nationales auquel le terme du XIX^{ème} siècle et le XX^{ème} siècle ont réservé bien des mutations. En Écosse et au Québec, des sentiments nationaux complexés, ici par l'absence d'institution politique capable de le prendre en charge et là par des échecs successifs lui ayant fait perdre toute ambition, avaient perdu presque toute portée politique pour se retrancher dans la sphère culturelle et la survivance. Cette survivance, conçue d'abord comme un pis-aller, s'est cependant pérennisée pour prendre la forme d'une idéologie, d'un diagnostic sur la nature profonde du peuple.

Cependant, au croisement des siècles, la lutte pour le *home rule* en Irlande et la pendaison de Louis Riel au Manitoba contribuent à faire rejaillir sur la scène politique l'expression de ce sentiment national. Au même moment, ces sociétés tissées serrées et corsetées par l'emprise des Églises profitent d'un léger desserrement pour réinterpréter les termes des unions de 1707 et de 1867. Les propositions se formulent avec prudence, dans la continuité de l'imaginaire de la survivance, et sont hautement conditionnées par ces unions. En Écosse, elles prennent la forme d'appels à l'autonomie, tandis qu'au Canada français, elles appellent à la reconnaissance d'une dualité fondatrice de l'État canadien.

Les États justement, ne s'en laissent pas compter. Au Royaume-Uni où l'empire britannique s'est finalement effondré comme au Canada où une identité nationale propre apparaît peu à peu, l'État-providence vient répondre aux nationalismes périphériques ré-émergents et fonder une solidarité commune. Au surplus, investissements, initiatives culturelles et arsenaux symboliques renforcés

façon, Jean Lesage avance un an auparavant « [Nous] croyons que le Québec est l'expression politique du Canada français et qu'il joue le rôle de mère patrie de tous ceux qui, au pays, parlent notre langue », cité dans MORIN Claude, *Le combat québécois*, Montréal, Boréal, 1973, p. 68.

⁵⁶⁸ GUERTIN Pierre-Louis, *Et de Gaulle vint... Une étude socio-politique sur les répercussions de son voyage au Québec*, Montréal, Claude Langevin éditeur, 1970. À ce sujet, voir également le documentaire de Luc Cyr et Carl Leblanc, *Le Chemin du Roy*, qui retrace le parcours et les intentions du Général de Gaulle lors de sa venue au Québec.

viennent assurer les assises d'une britannicité et d'une canadianté commune, articulées autour d'une citoyenneté sociale.

Cependant, les années 1960 voient les nationalismes écossais et canadien-français opérer un tournant, confronter les édifices étatiques en place et affûter leurs propres outils. Les mutations sociales de l'époque que constituent l'urbanisation, la sécularisation et l'infusion d'idéologies liées à la décolonisation et à l'anti-impérialisme agissent alors des néonationalismes mus par la volonté d'émancipation et de rééquilibrage. Les intentions formulées à la fin du XIX^{ème} siècle subsistent encore dans leur langage, mais l'idée d'indépendance prend du galon, et avec elle les véhicules qui la soutiennent.

CHAPITRE 4 : L'ESSOR DU NEONATIONALISME

Le renouveau des nationalismes écossais et québécois s'inscrit d'abord dans la montée en puissance de ses principaux véhicules politiques, à savoir le Scottish National Party et le Parti québécois. Pour autant, la voie vers l'indépendance n'est pas toute tracée. Pour y parvenir, il leur faut imposer ce thème et le parti qui le porte, tirer bénéfice des circonstances et des agissements de leurs rivaux du centre. À l'inverse, l'arrivée sur la scène politique de partis assurant la politisation des identités nationales des périphéries oblige les partis du centre à recomposer leurs stratégies, à penser ou à repenser les termes permettant de vivre ensemble, c'est-à-dire une condition nationale, ou bien ceux d'une coexistence permettant le côte-à-côte. En bref, quels ressorts expliquent la montée en puissance du Scottish National Party et du Parti québécois ? Comment leurs adversaires du centre répondent-ils aux demandes et exigences formulées depuis la périphérie ? Enfin, quelles marches les différents protagonistes suivent-ils dans le chemin qui les mènent vers les référendums de 1980, de 1995 et de 2014 ? Telles sont les questions auxquelles nous nous attachons à présent à répondre.

I – La montée en puissance des véhicules politiques de l'indépendance

C'est donc au sommet d'une « vague » nationale à l'échelle globale que le Scottish National Party et le Parti québécois prennent leurs envols respectifs. De trente ans l'aîné du PQ, le SNP est passé par diverses phases que nous avons brièvement exposées sans en faire l'inventaire détaillé⁵⁶⁹. Il faut d'emblée préciser et répéter qu'en dépit des similitudes unissant les parcours des nationalismes écossais et québécois, les deux partis opèrent dans des environnements fort différents. Le mouvement nationaliste québécois agit en effet dans un contexte fédéral, quel qu'en soient le qualificatif associé, milieu constitutionnel et institutionnel autorisant à tout le moins l'exercice du pouvoir à l'échelle du territoire et la tenue de débats dans une assemblée proprement québécoise, selon des termes définis expressément par une constitution écrite. Il ne présente d'ailleurs de candidats qu'aux élections

⁵⁶⁹ À toutes fins utiles, deux ouvrages cités précédemment couvrent avec un remarquable détail cette période. L'ouvrage de Richard J. Finlay *Independent and Free. Scottish politics and the Origins of the SNP* s'attarde moins sur la genèse du parti elle-même que sur les initiatives qui y ont précédemment mené, de la Scottish Home Rule Association au National Party of Scotland et du Scottish Party en passant par la Scots National League et les diverses initiatives venues du monde universitaire et étudiant. Un chapitre du même auteur complète cette étude ; voir : FINLAY Richard J., "The Early Years: From the Inter-War Period to the Mid-1960s", dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP, op. cit.*, p. 19-30. L'ouvrage de Peter Lynch intitulé *SNP. The History of the Scottish National Party* (Cardiff, Welsh Academic Press, 2002) s'étend quant à lui de la naissance du parti – et d'antécédents approchés moins en détail – pour rejoindre le début du XIX^{ème} siècle au gré d'une étude historique fouillée.

provinciales, tandis que le Scottish National Party présente quant à lui ses candidats aux élections britanniques – ainsi qu’aux élections locales – faute d’une assemblée proprement écossaise. Cependant, les deux partis favorables à l’indépendance opèrent sans concurrence quant à l’enjeu d’indépendance, sinon l’adversité de partis favorables à l’autonomie, à l’implantation ou à la réforme du fédéralisme, ou encore à la centralisation ; toutes ces options pouvant être réunies sous l’étiquette de l’union.

Le Scottish National Party qui a connu sa première victoire d’ampleur lors de l’élection partielle tenue à Hamilton est désormais confronté à des impératifs bien différents de ceux du jeune Parti québécois. Avec leur victoire à Hamilton, les nationalistes écossais doivent non seulement parvenir à pérenniser leur présence à Westminster, mais également étendre leur ancrage et “surfer” sur cette vague pour approcher la majorité des sièges. En effet, jusqu’à la dévolution, il s’agit de la condition avancée par le parti pour déclarer l’indépendance⁵⁷⁰. D’un point de vue plus strictement électoral, le SNP bénéficie d’abord de l’érosion du consensus d’après-guerre et de la découverte de pétrole en mer du Nord, qui autorisent un nouveau nationalisme économique se déclinant sous trois aspects :

- La nation est conçue comme le cadre social et territorial de l’économie
- L’économie entendue comme moyen de mobilisation politique de l’identité nationale
- La conscience nationale comme agent de compétitivité de l’économie d’un territoire⁵⁷¹

Après le premier succès de Winifred Ewing en 1967, le parti désormais dirigé par William Wolfe double son total de voix à plus de 11% lors de l’élection suivante, en 1970, sans toutefois effectuer de progression quant au nombre de sièges obtenus. Mais les bases posées par Arthur Donaldson sont solides et permettent notamment de présenter des candidats dans chacune des circonscriptions écossaises dès 1974 où il obtient près de 22% des voix et sept sièges en février, puis 30% des voix pour le même total de sièges en octobre de la même année.

Cependant, cette ascension rapide fondée en partie d’un vote protestataire n’a pas été véritablement anticipée par un parti réunissant indépendantistes et autonomistes, de droite comme de gauche. C’est à cette fin que William Wolfe tente d’imposer une ligne sociale-démocrate au parti dès 1969, ligne politique qui tient d’abord plus de l’étiquette que d’une véritable orientation idéologique⁵⁷². Cette indétermination politique joue d’abord à l’encontre du parti et freine sa marche en avant. Nombre

⁵⁷⁰ ELMERICH Jérémie, *Le Scottish National Party, op. cit.*, p. 105-106.

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 58.

⁵⁷² Ses programmes électoraux rappellent même que le SNP est une vaste coalition de droite, de gauche et du centre réunie par l’objectif de l’indépendance.

de sièges remportés par le SNP proviennent de circonscriptions rurales, anciennement tenues par le Parti conservateur. Cet état de fait se reflète dans les positions des élus, que l'on veut d'abord indexées sur les intérêts de l'Écosse, mais qui en réalité se trouvent déterminées à partir des anciennes affiliations de ces circonscriptions, ce qui vaut aux élus les sobriquets de « *Tories* en tartan » et « socialistes en tartan », de la part de l'un et de l'autre camps. Une fracture apparaît non seulement parmi les élus, mais également ces élus qui agissent de manière totalement autonome et la direction du parti à Édimbourg émettant ces nouvelles prescriptions sociales-démocrates. La division s'étend d'ailleurs au premier référendum sur la dévolution, tenu en mars 1979, révélant des dissensions stratégiques. D'un côté, ceux que l'on appelle les fondamentalistes ne jurent que par l'indépendance, sont opposés à tout autre option que celle-ci et ne sont donc que peu disposés à soutenir une dévolution qu'ils perçoivent comme un obstacle à une indépendance future. De l'autre, une aile gradualiste soutient à l'inverse l'idée selon laquelle la dévolution, l'autonomie, l'obtention d'une assemblée proprement écossaise constituerait un formidable marchepied vers l'indépendance et que tout ce qui peut augmenter l'autonomie rapproche l'Écosse de l'indépendance⁵⁷³. Cependant, ils refusent de faire campagne aux côtés des Libéraux-démocrates et des Travailleurs.

Lorsque les Écossais se prononcent favorablement à la mise en place d'une telle assemblée, les conditions requises par l'amendement Cunningham ne sont pas atteintes⁵⁷⁴. La fracture idéologique est également patente et à la fin des années 1970, le parti menace de se désagréger dans le factionnalisme. Plusieurs groupes émergent ainsi au sein même du parti, reflétant les différents courants qui y cohabitent alors. Le *Sìol Nan Gàidheal*, faction plaidant pour le retour à un nationalisme culturel et qui n'est pas tout à fait exempt d'arguments relevant de l'ethnicité, est rapidement exclu. De même, le *79 Group* qui rassemble plusieurs futurs responsables éminents du parti, d'Alex Salmond à Stephen Maxwell en passant par Roseanna Cunningham, incarne ce que l'on appellera plus tard le « nationalisme utilitariste »⁵⁷⁵. Outre des convictions républicaines fermement affirmées, ses membres plaident très largement pour un ancrage plus affirmé dans le nationalisme économique, plus spécifiquement du côté gauche du spectre politique – où les Écossais se situent majoritairement, tel qu'en atteste l'hégémonie

⁵⁷³ DUCLOS Nathalie, "The 1970s : a Paradoxical Decade" for the Scottish National Party", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, 2017 : <http://journals.openedition.org/rfcb/1712>.

⁵⁷⁴ Sous la pression des Conservateurs, le gouvernement travailliste de James Callaghan accepte l'introduction d'une clause de majorité qualifiée exigeant qu'en plus d'une majorité favorable à l'introduction d'une assemblée écossaise, cette majorité représente au minimum 40% du corps électoral. Voir notamment : LEYDIER Gilles, *La question écossaise*, *op. cit.*, p. 65-69.

⁵⁷⁵ TORRANCE David, "The Journey from the 79 Group to the Modern SNP", dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP*, *op. cit.*, p. 162-176.

du Parti travailliste depuis plusieurs décennies⁵⁷⁶. À ce nationalisme utilitariste, qui tend à justifier la nécessité de l'indépendance par des impératifs socio-économiques, s'opposent les tenants de ce que Neil MacCormick appelle le « nationalisme pur » ou a-idéologique. Réunis parmi la faction du *Campaign for Nationalism in Scotland*, ils voient l'indépendance comme une fin, comme l'objectif à atteindre et de ce fait reportant toute question de nature socio-économique – susceptible de division – ultérieurement à sa réalisation⁵⁷⁷.

C'est au cours des années 1980 que la clarification s'opère, avec l'exclusion temporaire des membres des factions et l'imposition d'une ligne sociale-démocrate qui peine encore à trouver sa substance. Alors que les mesures d'austérité braquent progressivement l'électorat écossais, l'adoption d'une ligne clairement opposée s'impose⁵⁷⁸. Elle permet notamment de figurer le Parti conservateur d'Edward Heath puis de Margaret Thatcher – qui perd peu à peu prise en Écosse, mais peut compter sur un appui considérable en Angleterre – comme l'adversaire par excellence⁵⁷⁹ tant sur la ligne du clivage national que sur celle du clivage économique, conçues désormais de manière superposée. C'est avec Alex Salmond à la tête du parti, au cours des années 1990, que l'ancrage social-démocrate gagne en substance et permet au SNP de chasser sur les terres du Parti travailliste⁵⁸⁰. Ce dernier, contraint de se renouveler pour demeurer pertinent aux yeux de l'électorat anglais, érode du même coup son assise électorale en Écosse⁵⁸¹.

En plus d'une profonde refonte organisationnelle, le SNP s'affirme de plus en plus comme le défenseur de l'État-providence⁵⁸² face à son détricotage par les partis britanniques. Ceci lui permet également de pointer du doigt ses adversaires travaillistes en Écosse et de dénoncer leur impuissance

⁵⁷⁶ MAXWELL Stephen, *The case for leftwing nationalism*, 1981, Hamilton, SNP 79 Group papers.

⁵⁷⁷ MACCORMICK Neil, "Independence and Constitutional Change", dans MACCORMICK Neil (dir.), *The Scottish Debate*, Oxford, Oxford University Press, 1970, p. 52.

⁵⁷⁸ DUCLOS Nathalie, « Le nationalisme écossais et l'identité politique du *Scottish National Party* », dans PALAU Alexandra & Marc SMITH (dir.), *Processus de transformation et de consolidation identitaires dans les sociétés européennes et américaines aux XXe-XXIe siècles*, Louvain-la-Neuve, Éditions Academia, 2020, p. 79-102.

⁵⁷⁹ CZAPIEWSKI Tomasz, "The Political Myth of Margaret Thatcher in Scotland", *Polish Political Science Yearbook*, Vol. 45, n°1, 2016, p. 85-98 ; voir également : CAMP-PIETRAIN Edwige, « L'image dans la communication politique du *Scottish National Party* », *op. cit.*, p. 135-148 ; HASSAN Gerry, *Caledonian Dreaming. The Quest for a Different Scotland*, Édinburgh, Luath Press Ltd., 2014, p. 129-141.

⁵⁸⁰ HASSAN Gerry, "The Auld Enemies: Scottish Nationalism and Scottish Labour", dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP*, *op. cit.*, p. 147-161.

⁵⁸¹ À ce sujet, voir notamment : KEATING Michael & David BLEIMAN, *Labour and Scottish Nationalism*, Londres, Palgrave Macmillan, 1979 ; BAUMAN Zygmunt, "Britain after Blair, or Thatcherism consolidated", dans HASSAN Gerry (dir.), *After Blair. Politics after the New Labour decade*, Londres, Lawrence & Wishart, 2007, p. 60-74.

⁵⁸² Rappelons ici que l'État-providence avait justement été mis en place avec pour objectif d'asseoir l'identité britannique et de fournir un nouveau fondement à la solidarité au Royaume-Uni.

quant à des lignes politiques définies à Londres. Les scores du Parti conservateur en Écosse alimentent quant à eux le discours selon lequel les Conservateurs britanniques n'ont aucun mandat – ou aucune légitimité – pour gouverner l'Écosse⁵⁸³. En 1999, à la suite d'une campagne cette fois-ci active de la part du SNP⁵⁸⁴, la mise en place de la dévolution sous le gouvernement travailliste de Tony Blair marque le début d'une nouvelle ère, d'une Nouvelle Union, créant par-là même une nouvelle scène où peuvent se produire les joutes politiques et symboliques menées des indépendantistes⁵⁸⁵. Si cette réforme fondamentale de la Constitution britannique jugule pour un temps l'expression du nationalisme écossais à Londres, ce dernier trouve bientôt ses marques à Holyrood, où le Parti travailliste de Donald Dewar⁵⁸⁶ puis de Jack McConnell forme les premiers gouvernements minoritaires. Cependant, le retour aux affaires d'Alex Salmond et la forte personnalisation des campagnes de 2007 et de 2011 conduit le SNP à former un gouvernement minoritaire, puis à déjouer les limites posées par le mode de scrutin mixte pour obtenir une majorité absolue des sièges⁵⁸⁷.

Quant au Parti québécois fondé par René Lévesque, issu de la fusion du Mouvement Souveraineté-Association et du Ralliement national de Gilles Grégoire – et de l'adhésion de nombreux anciens membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale de Pierre Bourgault –, les premiers temps de sa fondation coïncident avec la recherche d'unité et de cohérence interne. Le Parti québécois participe à sa première élection en 1970 et obtient un résultat mitigé avec le deuxième total de voix (23%), mais seulement sept sièges sur les cent huit que compte l'Assemblée nationale. Au début des années 1970, le Front de libération du Québec reprend ses activités, avec notamment les enlèvements coup sur coup de James R. Cross et de Pierre Laporte, ministre du Travail dans le gouvernement libéral québécois de Robert Bourassa. Le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau rétorque en invoquant la Loi sur les mesures de guerre, entraînant l'arrestation et la mise en détention préventive de nombreux sympathisants souverainistes⁵⁸⁸.

⁵⁸³ ELMERICH Jérémy, *Le Scottish National Party, op. cit.*, p. 87-90.

⁵⁸⁴ DENVER David, MITCHELL James, PATTIE Charles & Hugh BOCHEL, *Scotland Decides. The Devolution Issue and the 1997 Referendum*, Londres, Frank Cass, 2000, p. 60-63 ; MARR Andrew, *The Battle for Scotland*, Londres, Penguin Press, 2013 [3^e éd.], p. 210-240.

⁵⁸⁵ BROWN Ian, « Le théâtre du nouveau Parlement écossais : identités culturelles et politiques sur fond de dévolution », dans DIXON Keith (dir.), *L'Autonomie écossaise, op. cit.*, p. 163-184. Voir également : MEADWELL Hudson, « When Voice Encourages Exit: The Politics of Substate Nationalism in the Developed West », dans YOUNG Lisa & Keith ARCHER (dir.), *Regionalism and Party Politics in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 2001, p. 192-208.

⁵⁸⁶ Donald Dewar décède en fonction le 11 octobre 2000. Henry McLeish lui succède jusqu'en 2001.

⁵⁸⁷ JOHNS Rob & James MITCHELL, *Takeover. Explaining the Extraordinary Rise of the SNP*, Londres, Biteback Publishing, 2016, p. 91-118.

⁵⁸⁸ Sur le sujet de la crise d'Octobre, voir notamment : BÉDARD Éric, *Chronique d'une insurrection appréhendée. Jeunesse et crise d'Octobre*, Québec, Éditions du Septentrion, 202.

Le décès de Pierre Laporte des suites de son enlèvement entraîne un vif émoi et fait craindre aux souverainistes un ressac. Cependant, l'élection de 1973 donne lieu à un résultat plus paradoxal encore que celui de 1970, le PQ atteignant un score de plus de 30%, mais perdant un siège. Dans le même temps, le Parti libéral du Québec qui avait définitivement coupé les ponts avec le Parti libéral du Canada sous Jean Lesage a également clarifié sa position comme adversaire indéfectible de l'option souverainiste sous Robert Bourassa. Cette élection confirme l'avènement d'un bipartisme comprenant le PLQ et le PQ – qui succède à l'Union nationale. Conçu comme un parti souverainiste ou « souverainiste-associationniste », le PQ subit les mêmes dissensions que le Scottish National Party, ses militants issus du RIN et des syndicats l'obligeant à prendre position sur la gauche du spectre politique québécois⁵⁸⁹ et à renforcer l'État-providence québécois.

Le parti est lui aussi divisé entre ceux que l'on pourrait désigner comme fondamentalistes – pour reprendre le vocable écossais – et les étapistes. Ces derniers remportent la manche à l'occasion du congrès national du parti en 1974⁵⁹⁰. Ayant clarifié leur position et structuré leur organisation, les souverainistes s'avancent à l'élection de 1976 avec confiance, réclamant principalement un mandat pour organiser un référendum. Avec un peu plus de 41% des voix, le Parti québécois est porté au pouvoir, profitant notamment de l'effondrement du PLQ à la suite d'une série de conflits sociaux et des débats houleux entourant l'adoption de la Loi 22 sur la langue officielle.

En son sein cohabitent toujours les nationalistes purs et les « fédéralistes désenchantés »⁵⁹¹ ou « souverainistes de conclusion »⁵⁹², et René Lévesque souhaite alors revoir sa stratégie avant d'entrer en campagne. L'exercice du pouvoir par le Parti québécois des premières années, qui à son tour devient donc un parti de gouvernement, ressemble assez singulièrement par ses ambitions à son homologue écossais⁵⁹³. Se décrivant lui aussi comme social-démocrate, il astreint la plupart de ses réformes – ou la concrétisation de leurs effets – à l'obtention de l'indépendance⁵⁹⁴. C'est davantage sur le terrain du

⁵⁸⁹ MURRAY Vera, *Le Parti québécois : de la fondation à la prise de pouvoir*, Montréal HMH, 1976.

⁵⁹⁰ SAYWELL John, *The Rise of the Parti Québécois. 1967–1976*, Toronto, University of Toronto Press, 1977, p. 106-116.

⁵⁹¹ BALTHAZAR Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, *op. cit.*, p. 186.

⁵⁹² *Ibid.*, p. 255.

⁵⁹³ JOHNS Rob & James MITCHELL, *Takeover. Explaining the Extraordinary Rise of the SNP*, *op. cit.*, p. 119-156 ; CUTHBERT Jim & Margaret CUTHBERT, “SNP Economic Strategy: Neo-Liberalism with a Heart”, dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP*, *op. cit.*, p. 105-119.

⁵⁹⁴ BERNARD André, « Le Parti québécois, parti social-démocrate : les années du pouvoir (1976-1985) », dans PRÉVOST Jean-Guy & Jean-Pierre BEAUD (dir.), *La social-démocratie en cette fin de siècle / Late twentieth-century social democracy*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 115-148.

rééquilibrage économique, des mœurs politiques et sur la dimension culturelle et symbolique de la société québécoise que se matérialisent les efforts du parti.

Dès 1977, le gouvernement du Québec adopte la loi 101 ou Charte de la langue française qui approfondit la loi 22. Au cours de son premier mandat, il réforme également le financement des partis politiques, adopte la Loi anti-briseurs de grève et met sur pied plusieurs commissions ayant pour but de réformer le droit du travail. Au registre symbolique, René Lévesque se rend aux États-Unis et en France pour y présenter son projet d'accession à la souveraineté et reçoit même le Premier ministre français Raymond Barre. Après l'échec du référendum sur la souveraineté-association en mai 1980, René Lévesque demeure au pouvoir en remportant l'élection de 1981 et reprend le train des réformes. Acceptant de négocier avec le gouvernement fédéral, il rétrograde l'accession à la souveraineté dans l'ordre des priorités du parti et du gouvernement, provoquant la fureur des militants et responsables les plus déterminés.

Battu à plate couture par le Parti libéral du Québec et Robert Bourassa en 1985 puis en 1989, le Parti québécois doit assister comme parti d'opposition – et presque en spectateur – aux intrigues constitutionnelles auxquelles le Québec est confronté. Ces intrigues dont l'issue conduit à son retour au pouvoir en 1994 sous la chefferie de Jacques Parizeau – ancien ministre des Finances de René Lévesque et chef du parti depuis 1988 – entraînent également la création du Bloc québécois. Depuis le Bloc populaire canadien d'André Laurendeau, seul les éphémères Union populaire et Parti nationaliste du Québec avaient entrepris de présenter des candidats de la cause nationale canadienne-française ou québécoise sur la scène fédérale⁵⁹⁵. Le Bloc québécois est d'abord conçu pour jouer principalement un rôle protestataire, emblématique du souverainisme de conclusion, auquel souscrit largement son fondateur Lucien Bouchard. Dans le contexte de l'échec des réformes constitutionnelles envisagées au tournant des années 1990, il réunit d'ailleurs parmi ses premiers représentants des anciens députés libéraux et conservateurs. À l'occasion de sa première campagne électorale, le Bloc québécois remporte 54% des voix et profite même de la division du vote conservateur – avec la création du Parti réformiste de Preston Manning – pour devenir l'opposition officielle au gouvernement libéral.

⁵⁹⁵ On peut également faire mention du Ralliement des créditistes, qui remporte neuf sièges aux élections fédérales de 1965. Voir : BICKERTON James, SMITH Patrick J. & Alain-G. GAGNON, « Le Bloc québécois et ses prédécesseurs nationalistes : une trame de continuité dans la politique québécoise », dans *Partis politiques et comportement électoral au Canada. Filiations et affiliations*, Montréal, Boréal, 2002, p. 213-247.

Au fil de cette seconde moitié du vingtième siècle et du début du vingt-et-unième, pour ce qui concerne l'Écosse comme le Québec, les principaux véhicules politiques de l'indépendance ont d'abord dû solidifier leurs assises, clarifier leurs stratégies, optant généralement pour les feuilles de route qui paraissent les moins accidentogènes sur le plan stratégique, prenant ce qui pouvait être pris et refusant les solutions les plus radicales telles que la déclaration unilatérale d'indépendance advenant un majorité de sièges. Au registre de la radicalité toujours, le Scottish National Party et le Parti québécois ont tous deux rejeté le recours à la violence⁵⁹⁶, réservant leurs énergies aux combats politiques, fondant leurs nationalismes sur des fondements libéraux⁵⁹⁷, démocratiques et civiques.

De même, la caractérisation des identités écossaise et québécoise a, comme attendu, nécessité la caractérisation d'un Autre, qu'il se trouve à Londres ou à Ottawa, en Angleterre ou au Canada anglais. Au Québec, bien que le critère linguistique ait joué un rôle plus important dans la politisation de l'identité qu'implique le nationalisme, cette démarche, à laquelle se joignait une volonté d'affirmation et de relèvement collectif, s'est le plus souvent accompagnée d'une volonté de garantir les droits de la minorité linguistique anglophone, mais également de regarder les communautés autochtones établies sur le territoire québécois dans les yeux ; de nation à nation⁵⁹⁸.

Pour accéder au pouvoir, le SNP et le PQ ont mené leur barque profitant pour les nationalistes écossais de l'aversion suscitée par les Conservateurs pour en faire leur épouvantail et du virage opéré sous Tony Blair pour se figurer en porte-parole et défenseur de l'Écosse sur les terres électorales délaissées par les Travailleurs. Quant au Parti québécois, il a d'abord profité de l'élan émancipateur animant la société québécoise d'alors pour s'installer dans le jeu politique provincial. L'Union nationale déclinant, il a pris siège dans le bipartisme à l'œuvre. Si les difficultés rencontrées par le Parti libéral du Québec et les manœuvres constitutionnelles du gouvernement canadien lui ont progressivement ouvert la voie du pouvoir, c'est aussi par le fait d'un programme politique et économique ambitieux qu'il y est parvenu.

⁵⁹⁶ FIASSON Arnaud, « Les appellations du nationalisme politique écossais au vingtième siècle », *Études écossaises*, n°17, 2015, p. 153-172.

⁵⁹⁷ Sur ce sujet du nationalisme libéral ou du libéralisme national, voir TAMIR Yael, *Liberal Nationalism*, *op. cit.*

⁵⁹⁸ Voir notamment : MAERTENS Catherine, *La réception des revendications autonomistes des Inuit du Nunavik par les partis souverainistes au Québec*, mémoire de maîtrise en science politique, Montréal, Concordia University, 2021, p. 70.

II – Réponses, adaptations et reconfigurations des nationalismes britanniques et canadiens

Au cours de la première moitié du vingtième siècle, c'est par la mise en place de l'État-providence, par un fort interventionnisme social et par un investissement des canaux culturels et symboliques que les partis politiques du centre entreprennent de (re)fonder les solidarités britannique et canadienne. Cette citoyenneté sociale s'inscrit dans une perspective que l'on pourrait qualifier de républicaine, d'universaliste, négligeant l'intermédiaire des nations constitutives du Royaume-Uni et du Québec pour fonder une relation directe entre le citoyen et l'État. En ces temps déjà, l'arrière-plan homogénéisateur et les transgressions du principe fédéral qu'implique une telle entreprise sont dénoncés par les tenants de l'autonomisme québécois – contraints, pour ce qui concerne Maurice Duplessis – d'y donner le change. De même, les Conservateurs qui eux-mêmes souscrivent à un conservatisme « *One Nation* », n'hésitent pas à jouer la carte de l'autonomie provinciale et d'agiter le spectre de la centralisation afin de se poser en alternative aux Travaillistes britanniques – qui ne veut alors plus entendre parler d'autonomie – et aux Libéraux.

Au terme des années 1960 l'idée même d'État-providence a du plomb dans l'aile. Les États ne peuvent bientôt plus assurer leurs trains de vie et les chocs pétroliers des années 1970 sonnent le glas du consensus d'après-guerre et des politiques keynésiennes entreprises dès le milieu du siècle au Royaume-Uni⁵⁹⁹. Edward Heath accède au pouvoir en 1970, un an après qu'Harold Wilson (Parti travailliste) ait établi la Commission royale sur la Constitution (Commission Crowther⁶⁰⁰) à la suite des victoires de Winifred Ewing en Écosse et de Gwynfor Evans au pays de Galles. Présenté en 1973, le rapport Kilbrandon étudie plusieurs options constitutionnelles, du *statu quo* jusqu'à la division du Royaume-Uni en États souverains, en passant par des modèles de fédéralisme et de dévolution. C'est cette dernière option qui paraît rassembler la majorité des opinions. Cependant, le Premier ministre conservateur, qui entretemps a conduit le Royaume-Uni à intégrer la Communauté économique européenne et qui s'était dit favorable à la mise en place d'une autonomie pour l'Écosse dès 1968 ne donne pas suite à ce second projet avant la fin de son mandat. Battu en 1974, c'est finalement James Callaghan (Parti travailliste), député pour Cardiff sud-est, qui replace le dossier de la dévolution sur la

⁵⁹⁹ LEYDIER Gilles, « Les années 1970 ou la crise du *'post-war consensus'* », dans LEYDIER Gilles (dir.), *Le Royaume-Uni à l'épreuve de la crise. 1970-1979*, Paris, Ellipses, 2016, p. 9-28 ; SOWELS Nicholas, « The economic crisis and the collapse of Keynesian policy », *ibid.*, p. 29-46.

⁶⁰⁰ Présidée par Geoffrey Crowther jusqu'à son décès en 1972, c'est le Baron Kilbrandon James Shaw qui lui succède.

table quelques années plus tard. Cependant, sous la pression des Conservateurs, le *Scotland Act* adopté en 1978 est amendé pour réclamer une majorité qualifiée impliquant que la majorité des voix représente au minimum 40% de l'électorat. L'échec subséquent de ces référendums, lié à des intrigues partisans, entraîne un recul tant des Travaillistes que des nationalistes en périphérie⁶⁰¹.

Margaret Thatcher accède au pouvoir en 1979. Sous sa gouverne, le conservatisme prend un tournant néolibéral. À l'exception notable d'un système de santé publique relativement épargné, l'État-providence est détricoté pierre à pierre. Le secteur industriel britannique est progressivement tertiarisé. Main de fer dans un gant de fer, la Première ministre fait montre d'une fermeté à toute épreuve. De nombreuses sociétés d'État sont alors privatisées, afin de mieux le recentrer sur ses fonctions régaliennes. Ne tolérant guère les résistances, Margaret Thatcher restreint progressivement le droit de grève. Sur la scène internationale, elle fait preuve de la même intransigeance. Cultivant la « relation spéciale » avec les États-Unis de Ronald Reagan, la Première ministre assume au sein de l'Union européenne une ligne autrement plus jalouse de ses souverainetés que celle de son prédécesseur à la tête du Parti conservateur, Edward Heath. C'est également sous sa gouverne que survient la guerre des Malouines, au cours de laquelle elle assume pleinement sa fonction et « profit[e] de la victoire militaire aux Malouines pour asseoir son autorité au Royaume-Uni »⁶⁰² et « pour glorifier l'ancien Empire mais surtout la nation britannique, mue par des valeurs démocratiques »⁶⁰³. Outre cette projection de l'identité nationale britannique en forme de mirage de son passé impérial, les mandats de Margaret Thatcher sont marqués du sceau de la fermeté à l'endroit des nations de la frange celtique⁶⁰⁴ et d'une orientation mononationale claire. Ferme unioniste, elle écarte toute perspective d'autonomie écossaise.

La refonte de l'économie qu'elle entreprend et ce tournant de l'industrie vers la finance et le secteur tertiaire sont clairement à l'avantage de l'Angleterre et en particulier du sud-est du pays, qui devient un bastion acquis aux Conservateurs. L'Écosse, particulièrement pourvue en emplois publics voit d'un mauvais œil le démantèlement de l'État-providence et la réduction des dépenses publiques. Son industrialisation relativement récente fait voir le peu de considération accordée à la réalité écossaise dans ce virage stratégique. De même, les nombreuses privatisations effectuées entraînent la

⁶⁰¹ REVEST Didier, « The Welsh and Scottish devolution question », *ibid.*, p. 121-142.

⁶⁰² MOUTON Gauthier, « Incarner la Nation par les mots et les armes. Analyse comparative des discours de politique étrangère chez Margaret Thatcher (Royaume-Uni) et Tsai Ing-Wen (Taïwan) », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 3, n°1, p. 88.

⁶⁰³ *Ibid.*, p. 91.

⁶⁰⁴ On notera par exemple son indifférence aux grèves de la faim des républicains irlandais : GRANGER Tiphaine, « Une stratégie de l'IRA : La lutte en prison (1971-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°70, 2001/2, p. 19-30.

dépendance de nombreuses entreprises écossaises à des fonds étrangers⁶⁰⁵. À cela s'ajoute la mise en place de l'impôt par capitation (*poll tax*), payé individuellement et non par foyer, d'un montant égal pour tous, sans considération des revenus et des situations socio-professionnelles des citoyens. Particulièrement impopulaire et conçu comme profondément inégalitaire, la *poll tax* est pourtant implantée en Écosse un an avant sa mise en place dans le reste du Royaume-Uni⁶⁰⁶. À ce jour encore, elle est regardée comme emblématique de l'ère Thatcher, d'une différence insurmontable de valeurs, de structures économiques, d'un nationalisme britannique inaudible en Écosse tant il dissimule mal un nationalisme majoritaire anglais latent. Au cours de l'ère conservatrice qui s'étend de 1979 à 1997, la question du statut constitutionnel de l'Écosse et ses demandes d'autonomie sont systématiquement ignorées⁶⁰⁷.

Les élections de 1997 sont remportées par Tony Blair dont les réformes économiques confirment – s'il en était besoin – l'adhésion profonde à l'économie de marché et le mouvement de démantèlement de l'État-providence. Le *New Labour* de Tony Blair accompagne cependant ce virage d'un accent progressiste plus prononcé sur le plan des mœurs. Tenant d'une ligne europhile favorable à la construction européenne, il maintient également la relation privilégiée avec les États-Unis, au point de lancer les troupes britanniques en Irak au mépris du veto français au Conseil de Sécurité de l'ONU. Dès son premier mandat, il propose une vaste réforme de l'édifice constitutionnel britannique, laquelle passe une nouvelle fois par la voie référendaire. Cette fois-ci en revanche, aucune majorité qualifiée n'est requise. En Écosse, le Parti travailliste, le Parti libéral-démocrate et le Scottish National Party font activement campagne en faveur de la dévolution, tandis que le Parti conservateur écossais s'y montre défavorable⁶⁰⁸. Le Oui l'emporte avec près de trois quarts des suffrages exprimés, tandis que la proposition d'un levier fiscal – sous la forme d'une variation du taux d'imposition de 3% – reçoit également un accueil positif, avec plus de 63% des voix. Dès 1998, le Parlement de Westminster adopte le *Scotland Act* qui prévoit la mise en œuvre de la dévolution et un an plus tard se tiennent les premières élections dans les assemblées dévolues⁶⁰⁹. Un mode de scrutin mixte est mis en place pour l'occasion,

⁶⁰⁵ LEYDIER Gilles, « Les années Thatcher en Écosse. L'Union remise en question », *Revue française de science politique*, Vol. 44, n°6, 1994, p. 1034-1053.

⁶⁰⁶ CAMP-PIÉTRAIN Edwige, « Les Conservateurs et la dévolution », *Revue Française de Civilisation Britannique*, Vol. 14, n°1, 2006, p. 57-68.

⁶⁰⁷ DIXON Keith, « La longue marche du nationalisme écossais », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 21, n°1, 2012, p. 31-42.

⁶⁰⁸ CAMP-PIÉTRAIN Edwige, *La dévolution. Écosse - pays de Galles*, Paris, Atlande, 2006, p. 109-113.

⁶⁰⁹ DUCLOS Nathalie, *La dévolution des pouvoirs à l'Écosse et au pays de Galles. 1966-1999*, Nantes, Éditions du temps, 2007, p. 111-133.

comprenant un vote par circonscription et un vote à l'échelle de huit grandes régions, de manière à forcer la mise en place de coalitions gouvernementales⁶¹⁰.

La Nouvelle Union voulue par Tony Blair et introduite au moyen de la dévolution met enfin sur pied l'autonomie réclamée avec une intensité variable depuis la fin du dix-neuvième siècle. Elle établit également une forme d'État qui n'obéit ni au modèle unitaire (auquel correspondait jusqu'ici l'État d'union), ni au modèle fédéral. En effet, l'exercice par les assemblées régionales de compétences législatives est consenti par le Parlement de Westminster, sans que ce schéma ou que la répartition des compétences ne soit sanctifiée par une norme à valeur constitutionnelle. De plus, à l'issue de la mise en place de la dévolution, l'Angleterre ne dispose pas de sa propre assemblée.

Cette asymétrie soulève la « question du West Lothian » (*West Lothian Question*), interrogeant la participation des députés écossais, gallois et nord-irlandais au vote des lois intéressant spécifiquement l'Angleterre⁶¹¹. Bientôt récupérée dans le jeu politique des Conservateurs et du *United Kingdom Independence Party* (UKIP), la question du vote anglais pour les lois anglaises illustre l'affleurement de l'identité anglaise, qui jusqu'ici paraissait consubstantielle de l'identité britannique. Elle met en exergue un nationalisme revanchard, particulièrement attaché au principe diceyen de souveraineté parlementaire – s'exprimant vis-à-vis de l'Union européenne comme des nations subétatiques britanniques⁶¹². En 2007, après trois mandats comme Premier ministre, Tony Blair doit quitter ses fonctions. Il est remplacé par l'Écossais Gordon Brown. Un mois plus tôt, le Scottish National Party

⁶¹⁰ Nous nous concentrons ici exclusivement sur le cas écossais. Les ouvrages d'Edwige Camp-Pietrain et de Nathalie Duclos mentionnés ci-dessus constituent des références quant à la dévolution établie en Écosse et au pays de Galles, auxquelles il faut certainement ajouter l'ouvrage de Moya Jones et Gilles Leydier, *La dévolution des pouvoirs à l'Écosse et au pays de Galles*, Paris, Armand Colin, 2006. La dévolution des pouvoirs à l'Irlande qui fait suite à l'Accord de Belfast (ou Accord du Vendredi saint) de 1998 réintroduit également une assemblée législative, plus de vingt ans après la suspension du Parlement d'Irlande du Nord dans le contexte des conflits opposants nationalistes ulstériens et irlandais. Pour un regard général sur la dévolution, sa mise en œuvre et ses implications, voir JEFFERY Charlie, « La dévolution au Royaume-Uni : anatomie d'un processus de réforme », *Politique et Sociétés*, Vol. 21, n°1, 2002, p. 3-23 ; THATHAM Michael, « Fédéralisme déguisé ou ajustement marginal ? L'impact de la dévolution sur le système politique britannique », *Revue Française de Civilisation Britannique*, Vol. 14, n°1, 2006, p. 19-41 ; MITCHELL James, *Devolution in the UK*, Manchester, Manchester University Press, 2009. Pour une approche plus spécifique de la question nord-irlandaise, voir MCGARRY John & Brendan O'LEARY, *Explaining Northern Ireland. Broken Images*, Londres, Blackwell Publishers, 2000 [1995]. Quant à la mise en œuvre du modèle consociatif à l'Assemblée d'Irlande du Nord, voir : MCGARRY John & Brendan O'LEARY, *The Northern Ireland conflict. Consociational engagements*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

⁶¹¹ LEYDIER Gilles, *Le modèle britannique à l'épreuve de la dévolution*, Avignon, Éditions universitaires d'Avignon, 2008, p. 33-36. Voir également : BOGDANOR Vernon, « The West Lothian Question », *Parliamentary Affairs*, Vol. 63, n°1, 2010, p. 156-172.

⁶¹² HAYTON Richard, ENGLISH Richard & Michael KENNY, « Englishness in Contemporary British Politics », *The Political Quarterly*, Vol. 78, n° s1, 2007, p. 122-135 ; voir également : LE MESTRE Renan, « La dévolution écossaise et la remise en cause de la vision diceyenne de la souveraineté », *Éditions du CRINI*, n°8, 2016 : <https://crini.univ-nantes.fr/publications-crini/e-crini/international-symposium-the-issues-raised-by-the-scottish-referendum-and-its-impact-on-the-future-of-the-united-kingdom-and-europe>.

mené par Alex Salmond remportait les élections législatives en Écosse avec plus de 30% des voix et formait son premier gouvernement. En 2010, après une nouvelle crise financière, les Conservateurs remportent les élections avec David Cameron à leur tête, mais ne peuvent former qu'un gouvernement de coalition, aux côtés des Libéraux-démocrates de Nick Clegg. Une nouvelle fois, le vote écossais s'est porté très largement en faveur des Travaillistes. Un an plus tard, le Scottish National Party remporte à nouveau les élections écossaises en obtenant cette fois-ci une majorité absolue de sièges. Tandis que l'option indépendantiste dépasse péniblement les 30%, David Cameron accepte de négocier les termes de ce qui constituera l'Accord d'Édimbourg, ouvrant droit à l'organisation d'un référendum d'autodétermination sur la base d'un texte dûment adopté par le Parlement de Holyrood, comprenant une réponse claire et assorti d'une réponse valant pour une génération, tel qu'il le répétera ensuite durant la campagne.

Dès les années 1960, l'État fédéral canadien et l'État québécois né de la Révolution tranquille se vouent à une lutte sans relâche sur le front de l'État-providence, conçu comme le ressort de la fraternité nationale à faire advenir et comme le moyen pour le gouvernement canadien d'empiéter sur le domaine des compétences provinciales⁶¹³. Tandis que le Canada poursuit sa mue et se détache peu à peu de son héritage britannique, l'émergence du nationalisme québécois lui imposent de répondre à la question lointaine et emblématique du nationalisme canadien-français de la fin du dix-neuvième et de la première moitié du vingtième siècle. La thèse d'un Canada fondé sur la base d'un pacte entre deux peuples fondateurs traverse en effet l'essentiel de la société canadienne-française⁶¹⁴ et se fait entendre avec d'autant plus de force au moment de la Révolution tranquille, notamment avec l'ouvrage de Daniel Johnson, *Égalité ou indépendance*. Cette thèse n'exclut pas l'appartenance canadienne de la société canadienne-française, mais revendique au contraire sa contribution spécifique sur le plan constitutionnel et identitaire, lui assurant de ce fait le respect de ses prérogatives.

Cette demande est d'abord ignorée par le gouvernement conservateur de John Diefenbaker, partisan d'une vision mononationale du Canada. À l'inverse, il opte plutôt pour l'adoption d'une Déclaration canadienne des droits ratifiée en 1960. En plus de la citoyenneté sociale, fondée sur l'investissement de l'État dans l'économie et la mise en place de protections universelles, cette

⁶¹³ BÉLAND Daniel & André LECOURS, "Sub-state nationalism and the welfare state: Québec and Canadian federalism", *Nations and Nationalism*, Vol. 12, n°1, 2006, p. 77-96.

⁶¹⁴ PAQUIN Stéphane, *L'invention d'un mythe. Le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB éditeur, 1999 ; BLACK Edwin R., *Divided Loyalties. Canadian Concepts of Federalism*, Montréal & London, McGill-Queen's University Press, 1975, p. 149-202.

déclaration vise à garantir les droits et libertés individuels selon le même principe universaliste. Dans un après-guerre où les chartes visant à reconnaître les droits et libertés individuels prolifèrent et où les arguments ethnocistes et les théories raciales finissent de perdre toute crédibilité, l'initiative portée par John Diefenbaker vise également à participer de l'entreprise de construction nationale canadienne en servant de support à un patriotisme constitutionnel. Plus déclaratoire que coercitive, bien que la valeur et la portée juridiques de cette déclaration empêchent qu'elle produise les effets escomptés, elle prépare le terrain pour le projet de Charte qui adviendra un peu plus de vingt ans plus tard.

Dès 1963, le chef du Parti libéral du Canada Lester B. Pearson parvient au pouvoir avec la volonté de résoudre la question canadienne-française par la voie de la conciliation. C'est à cet effet qu'il met sur pied la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, laquelle est chargée d'envisager les solutions permettant à la Confédération canadienne de se réformer en tenant compte de cette dualité fondatrice⁶¹⁵. Dès son rapport préliminaire de 1965, la Commission prend acte du statut d'infériorité du groupe francophone au sein de la Confédération et de l'insuffisance du principe de bilinguisme tel qu'affirmé à l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. En son sein, l'influence d'André Laurendeau est manifeste et conduit à faire entendre aux autres commissaires la pertinence de la notion de biculturalisme⁶¹⁶. Il faut dire qu'à cette époque déjà, l'idée selon laquelle Canadiens français et Canadiens anglais coexistent plus qu'ils ne vivent ensemble est une réalité largement reconnue, ainsi qu'en atteste la parution dès 1945 de la fiction politique intitulée *Two Solitudes*⁶¹⁷, dont l'expression sera plus tard abondamment reprise dans la littérature, notamment académique⁶¹⁸.

Lorsque Lester B. Pearson décide de se retirer de la vie politique en 1968, il se voit remplacé par Pierre Elliott Trudeau, qui fait adopter la Loi sur les langues officielles dès 1969. Cependant, le Québécois ne goûte que peu les initiatives constitutionnelles envisagées par son prédécesseur. Acteur antinationaliste de la première heure au Québec, critique d'un mouvement qu'il juge antidémocratique

⁶¹⁵ LACOSTE Paul, « André Laurendeau et la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme », dans COMEAU Robert & Lucille BEAUDRY (dir.), *André Laurendeau, un intellectuel d'ici, op. cit.*, p. 207-214.

⁶¹⁶ LAPOINTE-GAGNON Valérie, *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la Commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018.

⁶¹⁷ MACLENNAN Hugh, *Two Solitudes*, Toronto, McClelland & Stewart Ltd., [1945] 2008.

⁶¹⁸ Notamment par : TAYLOR Charles & Guy LAFOREST, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992.

par essence⁶¹⁹, le nouveau chef du PLC est le tenant d'un libéralisme individualiste⁶²⁰ et entend ne rien céder au principe du biculturalisme. Après que la Commission a rendu son dernier rapport, Pierre Elliott Trudeau décide de faire adopter la Loi sur le multiculturalisme en 1971, tout en situant cette loi dans la lignée des recommandations du rapport⁶²¹. Par conséquent, le Canada s'affirme comme un État mononational, dans lequel le groupe canadien-français se conçoit sans prévalence par rapport au reste de la multitude, comme un groupe culturel parmi tant d'autres. Progressivement, le Premier ministre libéral donne substance à cette notion, notamment par l'intermédiaire d'une Direction puis d'un ministère du multiculturalisme⁶²².

Après un bref intermède exercé par Joe Clark dont le gouvernement minoritaire est rapidement renversé, le Parti libéral du Canada toujours dirigé par Pierre Elliott Trudeau remporte les élections anticipées de 1980. Suite à sa victoire, il est bientôt pressé de se lancer à nouveau en campagne à l'occasion du premier référendum québécois, sur la souveraineté-association, qui se tient à peine un mois plus tard. La victoire du Non avec près de 60% des voix génère un élan de nationalisme canadien⁶²³. Fort de sa popularité, le Premier ministre se lance dans un ambitieux projet de réforme constitutionnel. Par suite de l'élection du Parti québécois en 1976, Pierre Elliott Trudeau avait mis en place la Commission sur l'unité canadienne (Commission Pepin-Robarts). Son rapport, remis en 1979, formule une proposition de troisième voie entre le chemin centralisateur et le sentier de l'indépendance. De manière très générale, cette troisième voie s'ancre dans un fédéralisme plus ouvertement décentralisateur. Elle prescrit la réaffirmation des droits linguistiques et leur réancrage dans la sphère provinciale, que l'application du principe du multiculturalisme soit de la responsabilité des provinces, que la Constitution reconnaisse l'origine duale de la Confédération et la condition spécifique du Québec à cet égard⁶²⁴. Néanmoins, après avoir jugé impertinentes les recommandations de la Commission dès 1979, le Premier ministre du Canada se lance dans une toute autre entreprise. Après une première tentative infructueuse en 1971, il réussit à rapatrier la Constitution canadienne et à faire

⁶¹⁹ TRUDEAU Pierre Elliott, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Éditions HMH, 1967.

⁶²⁰ BICKERTON James, BROOKS Stephen & Alain-G. GAGNON, *Six penseurs en quête de liberté, d'égalité et de communauté*. Grant, Innis, Laurendeau, Rioux, Taylor et Trudeau, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.

⁶²¹ JEDWAB Jack, "To Bi and Not To Bi: Canada's Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1960-1980", *Canadian Issues / Thèmes canadiens*, 2003, p. 19-26.

⁶²² MACHABÉE Daniel, « Trudeau : le fossoyeur de la dualité canadienne », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 8, n°2-3, 2000, p. 261-270.

⁶²³ LACOMBE Sylvie, « Le nationalisme québécois, bougie d'allumage d'un nouveau Canada », *Communication*, Vol. 31, n°2, 2013 : <http://journals.openedition.org/communication/4479>.

⁶²⁴ MCROBERTS Kenneth, « Pepin-Robarts : le chemin non emprunté », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 29, n°2, 2021, p. 25-36.

adopter une formule d'amendement constitutionnel. Aussi parvient-il à y intégrer une Charte canadienne des droits et libertés. De valeur constitutionnelle, elle entérine plus encore le principe du multiculturalisme – dans son orientation individualiste. Dans l'article 27 de la Charte, une clause interprétative établit le multiculturalisme au rang de valeur cardinale du droit canadien. Quelques années plus tard, le gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney adopte à son tour la Loi sur le multiculturalisme canadien. La perspective d'une reconnaissance de la dualité fondatrice est désormais éteinte.

La Cour suprême prend progressivement du galon et le juge constitutionnel se fait de plus en plus interventionniste. On assiste à la fois à une judiciarisation du politique⁶²⁵, mais également à une politisation du domaine judiciaire⁶²⁶. La Charte produit les effets uniformisateurs désirés, empêchant le Québec de développer son propre modèle de société hors des clous de la norme commune⁶²⁷. Elle produit également des effets centralisateurs, remettant en cause les vieux principes britannique et canadien de souveraineté parlementaire et de fédéralisme, sur l'autel d'une vie politique désormais dépendante des prescriptions de la Cour suprême et sujette à un véritable activisme de la part des groupes minoritaires sur l'autel des droits individuels⁶²⁸, encouragé par le Programme de contestation judiciaire⁶²⁹. En somme, c'est à un changement de culture politique auquel le Canada se prête⁶³⁰, rompant partiellement la ligne de partage continental⁶³¹.

Avec la complicité de la Cour suprême et de son juge en chef Bora Laskin, Pierre Elliott Trudeau est passé en force pour opérer ce changement de logiciel constitutionnel, opérant à l'insu du

⁶²⁵ KELLY James B., *Governing with the Charter. Legislative and Judicial Activism and Framers' Intent*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005.

⁶²⁶ MACFARLANE Emmett, *Governing from the Bench. The Supreme Court of Canada and the Judicial Rule*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2013.

⁶²⁷ ROCHER François, "The Quebec–Canada Dynamic or the Negation of the Ideal of Federalism", dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Contemporary Canadian Federalism: Foundations, Traditions, Institutions*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 81-131 ; CHEVRIER Marc, "Federalism in Canada: A World of Competing Definitions and Views", dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007, p. 108-126.

⁶²⁸ MORTON Frederick L. & Rainer KNOPFF, *The Charter Revolution and the Court Party*, Peterborough, Broadview Press, 2000.

⁶²⁹ CARDINAL Linda, « Le pouvoir exécutif et la judiciarisation de la politique au Canada. Une étude du Programme de contestation judiciaire », *Politique et Sociétés*, Vol. 19, n°2-3, 2000, p. 43-64.

⁶³⁰ CAIRNS Alan C., *Charter versus Federalism. The Dilemmas of Constitutional Reform*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992 ; NEVITTE Neil, *The Decline of Deference. Canadian Value Change in Cross-National Perspective*, Peterborough, Broadview Press, 1996.

⁶³¹ LIPSET Seymour M., *Continental Divide. The Values and Institutions of the United States and Canada*, New York, Routledge, 1990. Par ailleurs, la ratification d'un accord de libre-échange en 1988, puis l'adhésion à l'ALENA en 1992 réveillent le sentiment anti-américain, alors même que la culture politique canadienne s'américanise depuis plusieurs décennies déjà.

Québec⁶³². Lorsque le Conservateur Brian Mulroney arrive au pouvoir en 1984, il est mu par l'intention de réparer les torts causés par son prédécesseur et de parvenir à obtenir l'adhésion du Québec au *package* constitutionnel adopté en 1982. Pour ce faire, il organise des négociations constitutionnelles formelles dès 1987. La contrepartie envisagée par le Premier ministre fédéral et les premiers ministres provinciaux reprend pour l'essentiel les conditions établies par le ministre de la Justice du Québec Gil Rémillard (PLQ). Elle consiste notamment en la reconnaissance du Québec comme société distincte, notion empruntée au rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ; dans la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral et la possibilité de retrait des programmes fédéraux avec compensation financière ; dans la participation du Québec aux nominations au Sénat et des juges de la Cour suprême (alors désignés de manière discrétionnaire par le Premier ministre) ; dans un droit de veto provincial en matière constitutionnel. Cependant, au bout des trois années accordées aux provinces pour faire valider ce projet de réforme constitutionnelle par leurs assemblées, plusieurs d'entre-elles manquent à l'appel. De la même façon, un second projet de réforme constitutionnelle entrepris une nouvelle fois par Brian Mulroney et autrement moins ambitieuse échoue en 1992. Ces échecs marquent en quelque sorte la prégnance de l'œuvre de Pierre Elliott Trudeau, mais soulignent également l'émergence d'un nationalisme canadien-anglais⁶³³ et de deux visions constitutionnelles⁶³⁴, la confrontation de deux conceptions⁶³⁴ du fédéralisme se révélant peu conciliables ; ils conduisent également à la fondation du Bloc québécois et, ultimement, à l'organisation d'un second référendum d'autodétermination en 1995.

III – Vers les référendums

Bien que le Scottish National Party naisse un peu plus de trente ans avant son homologue, les frises chronologiques du vingtième siècle unissent largement les mouvements nationalistes. Au cours des années 1960, par le fait de mutations sociales relativement comparables, ils prennent leur premier élan. Celui-ci les mène jusqu'à une première consultation en 1979 et 1980, portant la marque des enjeux ayant accompagné la renaissance politique des mouvements nationalistes : l'autonomie en Écosse et la

⁶³² BASTIEN Frédéric, *La bataille de Londres. Dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*, Montréal, Boréal, 2013.

⁶³³ RESNICK Philip, *Thinking English Canada*, Toronto, Stoddart Pub. Co., 1994, p. 35-52.

⁶³⁴ KARMIS Dimitrios, "The Multiple Voices of the Federal Tradition and the Turmoil of Canadian Federalism", dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Contemporary Canadian Federalism, op. cit.*, p. 53-76 ; voir également : ELMERICH Jérémy, "Constitutional Memories in Canada: Devising the Revision in the Peril of Disunion", dans GABRYS Marcin, MARCZUK-KARBOWNIK Magdalena & Magdalena PALUSZKIEWICZ-MISIACZEK (dir.), *Canadian Political, Social and Historical (Re)visions in the 20th and 21st Centuries*, Berlin/Varsovie, Peter Lang Verlag, 2020, p. 145-172.

reconnaissance d'une dualité canadienne fondatrice traduite par le projet de souveraineté-association au Québec. C'est un dilemme stratégique qui divise le SNP, entre une ligne radicale portée sur l'indépendance uniquement et une ligne gradualiste disposée à voir dans l'autonomie le premier pas vers l'indépendance. Au Québec, les tâtonnements du camp nationaliste ne sont pas moindres ici que dans le cas précédent. Ils portent principalement sur l'énoncé de la question référendaire et donc sur les conséquences d'une majorité en faveur du Oui. De manière semblable, une partie des nationalistes sont favorables à l'idée d'un référendum d'indépendance clairement assumé, tandis que René Lévesque ou encore Claude Morin sont partisans de demander un mandat pour négocier un nouveau partenariat avec le Canada. Ce nouveau mandat prendrait en compte le principe d'égalité, impliquerait l'accession du Québec à la souveraineté, tout en lui conservant une association économique et monétaire avec le Canada.

Puis, c'est à la croisée du vingtième et du vingt-et-unième siècle que se retrouvent les deux mouvements, non sans être passés par quelques difficultés. En 1995, le Québec organise un nouveau référendum d'indépendance, cette fois-ci portant sur la « souveraineté-partenariat », afin – une nouvelle fois – de prendre en considération les appuis les plus tièdes. Deux ans plus tard, l'Écosse tient à son tour un référendum portant sur la dévolution, dont l'issue est cette fois-ci favorable. Non seulement le SNP avance-t-il uni, mais c'est presque toute la scène politique écossaise – exception faite d'une partie des Conservateurs – qui plaide en faveur d'une assemblée écossaise. En 2007, le Scottish National Party obtient une majorité relative et gouverne Holyrood pour la première fois en 2007 avec un gouvernement minoritaire. Quatre ans plus tard, il atteint la majorité absolue à Holyrood, déjouant les limites souhaitées par les concepteurs du mode de scrutin mixte écossais. Cette victoire lui ouvre la porte d'un nouveau référendum, cette fois-ci d'indépendance, fruit d'un processus négocié avec Londres, qui se tient le 18 septembre 2014.

CONCLUSION

Au fil de cette partie, nous avons exposé les mutations auxquelles ont été sujets les nationalismes écossais et britanniques, québécois et canadiens, pour parvenir au seuil des trois référendums d'autodétermination de 1980, 1995 et de 2014. Retraçant le parcours de rivalités pluriséculaires, nous avons d'abord établi qu'elles prenaient racines dans des conflits de nature dynastique, associé dans un cas à des entreprises coloniales concurrentes et conçues dans le prolongement de la rivalité opposant les métropoles. Ce sont ces antagonismes d'abord personnels entre les titulaires des couronnes et leurs ambitions monarchiques qui mènent les troupes et les populations sur les champs de bataille et sédimentent les rivalités futures. De part et d'autre, les identités s'affermissent et se voient contraintes par des rapports de force où l'Écosse et la Nouvelle-France sont constamment menacées de conquête.

Au deuxième temps, l'Union des Couronnes et la Conquête de 1760 entraînent l'amarrage de l'Écosse et du Canada à l'Angleterre et à l'Empire britannique. Cependant, cet assujettissement est relativement informel. Faute d'un cadre coopératif clairement défini, la loi du plus fort s'impose. Par la voie de son parlement, l'Angleterre impose ses volontés et ses limitations à l'Écosse, tandis que les Britanniques d'Amérique du Nord gouvernent la nouvelle *Province of Quebec* sans partage et à leur seul avantage. La condition des Canadiens sous l'autorité coloniale britannique évolue considérablement à partir de l'Acte de Québec de 1774 – dans le contexte de la Révolution américaine⁶³⁵ – et avec l'Acte constitutionnel de 1791 qui octroie au Bas-Canada son propre parlement. Les Canadiens goûtent alors les libertés britanniques, sans pouvoir en jouir pleinement. Un mouvement politique se met bien en place pour réclamer davantage de justice dans la pratique du pouvoir, exprimée à travers la quête de la responsabilité ministérielle. Cependant, cette demande est déboutée. Le conflit se radicalise alors entre des nationalistes canadiens soucieux de parvenir à une solution équitable et ceux que l'on pourrait désigner comme des nationalistes britanniques d'Amérique du Nord ou nationalistes britanno-canadiens, jaloux de leurs prérogatives et de leur situation de domination. Ce conflit achoppe sur l'Acte d'Union de 1840. En Écosse, c'est au travers du parlement que s'expriment les voix de l'indépendance face à celles favorables à une union avec l'Angleterre, largement encouragée par la Couronne, mais qui connaît une réception pour le moins fraîche parmi la population. De la même façon, l'adoption des

⁶³⁵ MARION Séraphin, « L'Acte de Québec, concession magnanime ou intéressée ? », *Les Cahiers des Dix*, n°28, 1963, p. 147-177.

actes d'union de 1707 paraît solder la discussion et mettre sous l'éteignoir la résistance qui avait pu s'exprimer jusqu'ici.

Avec la formation des États, les deux nations minoritaires éprouvent d'abord un semblant de traumatisme collectif – largement issu, pour le Canada français, du rapport Durham et de l'Acte d'Union de 1840. Ce traumatisme collectif se traduit par une dépolitisation de leurs mouvements nationaux, par un cantonnement dans la sphère culturelle qui peut être lu, rétrospectivement, comme le fait d'une nécessité d'adaptation à un nouveau contexte étatique et à ses nouveaux leviers. Plus encore, ils expriment pleinement le sentiment de fragilité éprouvé du fait de la condition minoritaire des deux nations, soudainement ressentie du fait d'associations politiques auxquelles elles n'ont que peu consenti. La nécessité impérieuse d'en conserver *l'idée* et la mémoire relègue alors toute projection nationale vers le passé. L'imaginaire constitue le premier remède à l'impuissance ; l'utopie – au sens d'un lieu absent, à l'écart, d'une déconnexion du réel – participe quant à elle d'un processus substitutif rendant la victoire possible, reportant sur l'empire (dans le cas écossais), la colonisation et la vertu dans la pratique religieuse le relèvement moral et la réussite nationale qui échappent à l'Écosse et au Canada français. Dans ces premiers temps qui s'étendent jusqu'à la seconde moitié du vingtième siècle, les nouveaux États éprouvent leur puissance. Leurs sujets majoritaires se targuent de prendre part à une entreprise impériale qui alimente leur fierté et éludent la question de l'identité à associer auxdits États ; ils sont tout entiers tournés vers un *projet* commun qui sert d'idée-force, mais qui néglige avec obstination l'établissement d'un imaginaire commun. En somme, bien que réunis au sein d'un même État, les nationalismes rivaux coexistent dans une relative autonomie assurée par la persistance des Églises nationales, sinon dans une certaine indifférence réciproque.

Cependant, les nationalismes minoritaires desserrent progressivement le carcan de l'ethnicité. Après avoir repensé les fondements des États auxquels ils appartiennent notamment par le fait de leurs courants romantiques, mais aussi de plusieurs responsables religieux qui reposent les termes de la question nationale, leurs prétentions reprennent une tournure politique. En Écosse, dans l'État d'union, elle suit logiquement le désir d'autonomie, tandis qu'elle prend le chemin de la quête de reconnaissance dans le cas du Canada français, déjà pourvu d'une assemblée dans un édifice fédéral. À ces quêtes façonnées par l'origine même des États, le Royaume-Uni et le Canada répondent d'abord par un nationalisme économique, matérialisé par la mise en place d'États-providence et plus largement par un interventionnisme étatique désireux d'établir une citoyenneté sociale commune, nonobstant les prétentions communautaires écossaise et canadienne-française. Ce *nationalisme économique*, qui peut aussi être qualifié de *nationalisme providentialiste*, participe d'une volonté de construction nationale au Canada et de reconstruction nationale dans le cas britannique. Elle vise à créer une solidarité sociale par l'impôt

et une gratitude – sinon une fierté – envers des institutions protectrices communes avec lesquelles les citoyens entretiennent une relation directe. Au Royaume-Uni, ce sont les opposants à l'État-providence ou à un interventionnisme étatique jugé excessif qui les premiers rejouent la carte de l'autonomie écossaise, dans un vingtième siècle où sa demande se fait de plus en plus entendre et où les premiers succès du SNP font grand bruit. Au Canada, elle oppose progressivement les deux ordres de gouvernement, fédéral et provincial, à la fois au titre de l'autonomie provinciale et de la quête de renforcement de l'État canadien, mais aussi pour les bénéfices qu'elle promet quant à l'adhésion à un projet national. En somme, l'État-providence entraîne le passage d'une phase d'autonomie identitaire à une ère où les nationalismes se confrontent à nouveau. Elle confronte des nationalismes minoritaires ayant mis à jour leur conception de la nation (leur *idée*) pour se tourner à nouveau vers la réalisation de son *projet*.

Preuve de son efficacité passée au registre identitaire, le démantèlement progressif de l'État-providence au Royaume-Uni et la libéralisation de son économie entraînent la montée des demandes autonomistes, mais aussi de plus en plus du projet d'indépendance. Le Parti conservateur regardé comme un parti anglais ayant perdu toute prise en Écosse, la clarification de la position du SNP en son miroir inversé agit comme un carburant des plus efficaces. Alors que Margaret Thatcher a adopté une posture de *fermeté* voire de fermeture à l'idée de l'autonomie écossaise durant ses mandats successifs (1979-1990), le second référendum sur la dévolution organisé tenu sous Tony Blair – et participant de son idée de Nouvelle Union – entraîne l'introduction d'un parlement à Édimbourg, ainsi qu'à Cardiff et à Belfast. La Constitution britannique connaît de ce fait un remarquable bouleversement dans un sens relevant du *pluralisme communautaire*, donnant corps à l'*idée plurinationale* ; d'une *nation britannique* faite de quatre *nations constitutives*. Le Canada a quant à lui déjà cherché, sous John Diefenbaker, à se doter d'une Déclaration des droits participant d'une conception *mononationale* de la communauté politique. L'arrivée au pouvoir de Lester B. Pearson et la mise en place de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme révèle une volonté sincère de prendre en considération les demandes historiques des Canadiens français, alors que le mouvement nationaliste québécois prend progressivement des accents indépendantistes. Néanmoins, le Premier ministre libéral Pierre Elliott Trudeau qui succède à Lester B. Pearson décide de réfuter les recommandations ayant trait à la reconnaissance d'un Canada fondé sur la base d'un pacte entre deux nations⁶³⁶. L'idée de biculturalisme

⁶³⁶ MCROBERTS Kenneth, *Misconceiving Canada. The Struggle for National Unity*, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 43-52.

est donc noyée dans un pluralisme à fondement non pas communautaire, mais individuel. Loin des démarches conciliatrices entreprises sous son prédécesseur et révélant une conception plurinationale (en l'occurrence binationale) du Canada, Pierre Elliott Trudeau se montre *autoritaire* dans la réponse formulée aux demandes québécoise comme dans la nature de ses démarches. Il s'oppose à toute entorse à la relative symétrie de l'édifice constitutionnel canadien, en particulier en provenance d'un nationalisme canadien-français ou québécois qu'il voue aux gémonies et juge impropre à la pratique de la démocratie⁶³⁷. Plus encore, tenant d'un libéralisme individuel et non communautaire, c'est dans cette voie et dans cette voie seulement qu'il envisage la reconnaissance de la diversité de la société canadienne, et l'affermissement du processus de construction nationale inscrit dans l'idée de *patriotisme constitutionnel* ou de *nationalisme juridique*. En somme, après que les nationalismes écossais et québécois aient revisité leurs fondements identitaires (leur *idée*), aient ainsi redonné de l'allant à leurs *projets* nationaux respectifs, et tandis que les demandes historiques écossaises et québécoises sont formulées avec d'autant plus de force, le Royaume-Uni et le Canada adoptent des positions fort contrastées. Le Royaume-Uni fait d'abord montre de fermeté, se jouant des demandes d'autonomie écossaises (inaction bruyante), puis les rejetant sous Thatcher. Toutefois, le déclin de sa propre puissance lui impose de repenser les fondements de sa communauté politique, ce qui se matérialise par une orientation ouvertement plurinationale dans sa traduction institutionnelle comme discursive. Quant au nationalisme canadien, il opère davantage dans une logique de montée en puissance. Cette montée en puissance se manifeste premièrement avec l'émancipation de la tutelle institutionnelle britannique et par l'édification d'une identité nationale sous l'action de l'État. Progressivement, les marqueurs britanniques de son identité et de sa culture politique se voient remplacés par des éléments illustrant une forme d'américanité désormais acceptée. Ces changements substantiels se constatent notamment à travers la Charte canadienne des droits et libertés et l'ascension de la Cour suprême, par le déclin du principe de souveraineté parlementaire au profit d'une judiciarisation de la vie politique. Ils s'expriment deuxièmement avec une fermeté réitérée à l'endroit du Québec et du Canada français – sous la figure de Pierre Elliott Trudeau – et la poursuite d'un *projet* d'émancipation et d'affirmation – fut-ce au prix de l'érosion de sa différence avec les États-Unis.

L'approche conciliatrice suggérée par la dévolution et par les tentatives infructueuses de Brian Mulroney ne sont pas sans conséquences. En effet, la mise en place de parlements en Écosse, en

⁶³⁷ Sur le terrain de l'immigration, Pierre Elliott Trudeau consent cependant à quelques concessions, matérialisées au travers des ententes Andras-Bienvenue (1975) et Cullen-Couture (1978), qui donnent progressivement une voix au Québec dans les politiques d'immigration et en particulier dans le choix des immigrants destinés au territoire québécois.

Irlande du Nord et au pays de Galles révèle un nationalisme majoritaire anglais jusqu'ici endormi, enveloppé dans une nationalisme étatique britannique et dont les prétentions s'avèrent fort différentes de celles des nationalismes minoritaires. De la même façon, un nationalisme canadien-anglais fait bruyamment entendre sa conception de l'association politique canadienne au détour des années 1990, dans le rejet des ententes de Meech et de Charlottetown⁶³⁸. Cette conception, qu'elle tienne d'une vision plus ou moins centralisée du fédéralisme, ne fait pas grand cas des demandes du Québec, province comme une autre dans un Canada ordonné par l'égalité entre ses entités fédérées et par l'idée d'une communauté d'individus titulaires de droits. Du reste, ces attitudes de conciliation dans le cas britannique et de fermeté dans le cas canadien continuent à animer les gouvernements de Londres et d'Ottawa. En effet, tandis que les responsables politiques canadiens de Pierre Elliott Trudeau à Jean Chrétien opposent l'inconstitutionnalité potentielle des référendums d'autodétermination québécois de 1980 et de 1995, c'est à la suite de négociations entre deux pouvoirs bénéficiant de la légitimité politique des urnes que se tient le référendum écossais de 18 septembre 2014.

Revenant sur ce parcours du nationalisme dans ses versants minoritaires, majoritaires et étatiques, tenant compte de l'importance des rapports de force et du poids des institutions dans l'établissement d'imaginaires sur lesquels s'opèrent le façonnage de leurs projets, nous avons mis au jour les permanences, les éléments de transversalité, tout en veillant à rendre compte des spécificités propres à chacun des cas étudiés. Cette tension inhérente à l'exercice comparatiste n'est pas sans difficulté et en l'occurrence, il n'est pas non plus sans frustration, tant chaque chapitre sinon chaque section pourrait faire l'objet de développements autrement plus détaillés. Mais cet exercice comparatiste de synthèse, sous la forme de faits stylisés mais néanmoins dûment analysés, n'est pas non plus sans bénéfice, tant il fournit en effet au lecteur les moyens d'une compréhension générale du phénomène et une trame sociohistorique permettant d'en saisir les mutations par le fait d'interactions nombreuses et des rapports de force, des courants transnationaux et des propriétés endogènes des sociétés abordées. Ce tableau permet à présent de nous tourner plus spécifiquement vers les référendums d'autodétermination, à l'occasion desquels les imaginaires nationaux balisent et configurent les arguments de toute nature, inscrivent un projet commun dans une certaine idée de la nation, fondant les plaidoyers en faveur de l'indépendance et de l'union.

⁶³⁸ Sur le sujet des nationalismes majoritaires et leur caractère impensé, voir notamment : RESNICK Philip, "Hubris and melancholy in multinational states", *Nations and Nationalism*, Vol. 14, n°4, 2008, p. 789-807.

PARTIE 2 : CE QUI NOUS UNIT : EXPRESSION, MOTIFS ET CONTOURS D'UNE CAMARADERIE IMAGINÉE

Quelle que soit sa nature, l'imaginaire se distingue de l'imagination pure, qualifiée en son temps de « folle du logis » par Nicolas de Malebranche. En effet, jamais il n'existe *ex nihilo* ou de manière indépendante du réel dont il tire une interprétation, une lecture, une compréhension, une signification. L'imaginaire y rejaille à son tour, s'y faisant voir et entendre au moyen des symboles et par le discours. Afin de caractériser les imaginaires en présence et, ce faisant, de concevoir les identités qu'ils se proposent de relayer, ainsi que les rapports qu'elles entretiennent, il convient donc de faire place à ces énoncés. Les premiers vers lesquels nous nous penchons sont ceux qui visent à assurer la préservation des unités britannique et canadienne, faisant à cette fin émerger les lignes des solidarités à l'œuvre. Tandis que les partisans du Oui visent à forger un nouvel État, la tâche des unionistes, peut-être plus ardue encore, consiste à empêcher que le leur ne se défasse. L'inopportunité de l'indépendance qu'il leur faut clamer les conduit à faire entrevoir un horizon d'obscurité et d'incertitudes où la négativité des perspectives s'éprend foncièrement du Non⁶³⁹. Cependant, cette offre formulée sur la base d'un Nous distinct – ou compris autrement – doit se doubler de la proposition d'un Nous commun, titulaire d'un legs positif à préserver et d'un itinéraire collectif dont s'impose la poursuite que l'ordinaire du quotidien enlève à l'attention du regard⁶⁴⁰, mais qui se dessine clairement pour peu que l'on y porte l'attention. Autrement dit, le rejet ne peut se formuler ni sans un sujet compris comme une totalité sociale⁶⁴¹, comme un ensemble doté d'un héritage à sauvegarder, ni sans un projet à poursuivre. Comment les acteurs unionistes – c'est-à-dire ceux favorables au maintien de l'union politique – se positionnent-ils à l'endroit de la question référendaire ? Comment font-ils voir, entendre, sentir les motifs de cette union à continuer ?

⁶³⁹ Voir à ce sujet : BRIE Evelyne et Yannick DUFRESNE, «Tones from a Narrowing Race: Polling and Online Political Communication during the 2014 Scottish Referendum Campaign», *British Journal of Political Science*, Vol. 50, n°2, 2020, p. 497-509.

⁶⁴⁰ GIRARDET Raoul, « L'Unité », *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, p. 139.

⁶⁴¹ BOUCHER Jacques L. & Joseph Yvon THÉRIAULT, « Présentation. Petites sociétés et minorités nationales », dans BOUCHER Jacques L. & Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales. Enjeux politiques et perspectives comparées*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 4.

À ce chapitre, ils ne répondent pas d'une même voix et il importe de distinguer parmi ces coalitions plaidantes⁶⁴² à raison des ancrages divers de leurs membres, susceptible de déterminer les termes de l'allégeance avancée. Il y a fort à parier que l'unité britannique ou canadienne, plaidée à Londres ou à Édimbourg, à Ottawa ou à Québec, ou bien encore depuis l'Alberta et les provinces de l'Atlantique, le pays de Galles et l'Irlande du Nord, ne se présente pas sous le même jour. Cette hypothèse prête donc logiquement à veiller à ce que chacun de ces pôles soit représenté. Au même titre, pour parvenir à un éventail raisonnable de positions et de compréhensions de ce que signifient la britannicité et la canadianté, il importe que la diversité des points de vue s'éprenne également des divers courants politiques siégeant à travers les partis, reflétant des logiques concurrentes arrimées à des récits en compétition au sein d'un pôle unioniste qui n'est pas pour autant uniforme.

De même, il apparaît utile ici de rappeler la démarche énoncée en introduction. Tout d'abord, l'analyse qui suit se lit sous la forme d'une comparaison d'une forme singulière. En effet, elle s'opère entre trois cas ou moments référendaires, ouvrant la voie à une analyse sociohistorique et fait place aux adaptations, mutations et permanences s'éprenant du nationalisme. Elle se conçoit également sous le jour d'une comparaison entre les différentes formes de nationalismes canadiens et britanniques, laquelle fait apparaître les singularités propres à deux cas, produit de leurs histoires et de cultures politiques propres. Pour faire place à ces deux démarches, il nous semble important de présenter chacun des cas, suivant un ordre chronologique. Cette perspective autorise ainsi la mise en évidence d'évolutions, autorisant la comparaison à s'élever en abstraction, permettant une perspective plus générale sur les mutations du nationalisme au cours de la période étudiée. En énonçant les constats généraux permis par la comparaison, il importe de conserver à l'esprit les limitations liées d'une part au nombre limité de cas et d'autre part à des variations potentiellement attribuables à la spécificité des contextes.

Ces précautions établies, il convient ensuite de se demander quelles interprétations se manifestent à l'égard de l'histoire, du rapport mythifié ou désincarné au territoire ou à l'œuvre de l'État, selon qu'un acteur ait pour référentiel l'entité dont l'indépendance est en jeu – c'est-à-dire l'Écosse ou le Québec –, ou bien celle sujette à une possible désunion – autrement dit le Royaume-Uni ou le Canada. En contemplant l'histoire, les acteurs révèlent les fondements d'une appartenance commune, ses aspects d'unité et les particularismes qui la traversent. Par le parallèle de cette histoire avec la

⁶⁴² JENKINS-SMITH Hank & Paul A. SABATIER, "Evaluating the Advocacy Coalition Framework", dans SABATIER Paul A., *Journal of Public Policy*, Vol. 14, n°2, 1994, p. 175-203.

détermination institutionnelle que prennent les trajectoires en cause, ils désignent le lieu de leur allégeance collective, s'originant dans l'État ou dans la nation, dans l'institution ou le groupe social, l'un pouvant à défaut se constituer en support de l'autre.

Face aux pesanteurs de l'histoire, de la mémoire, d'une tradition commune, quel rôle joue encore le rapport à la modernité et l'irruption du sujet individuel dans un débat où deux projets collectifs se disputent son allégeance ? Quel rapport les unionistes vouent-ils à l'identité nationale revendiquée par leurs adversaires ? La destinent-ils à la négation ou à l'impertinence ? La confinent-ils à un rôle secondaire, purement culturel ou folklorique ? Ou encore, conçoivent-ils une reconnaissance portant à une égalité – géométrique⁶⁴³ ou communautaire – entre les nations ? Ou diluent-ils cette question dans une égalité – arithmétique – entre les citoyens qui les composent ?

Enfin, quel rôle jouent les « autres Autres » dans la manifestation de la valeur de l'unité canadienne et de l'unité britannique ? Quelles sont ces figures d'épouvantail, d'altérité, et qu'ont-elles vocations à signifier auprès des électeurs québécois et écossais ? Servent-elles à souligner la valeur, le prestige de l'unité et la force qu'elles leur confèrent, se résument-elles aux prédateurs qui les guetteraient au sortir de leurs giron respectifs, ou bien encore visent-elles à faire prendre conscience aux membres de ces petites nations de la fragilité de leurs conditions respectives ?

Par l'effet du temps, les décors dans lesquels se meuvent les sociétés acquièrent un certain caractère de naturalité. C'est particulièrement le cas des sociétés disposant de leur propre État. Toutefois, cette condition familière peut aussi bien rendre insignifiant ce qui se patine que sacrifier la banalité à une affection silencieuse. Dans les circonstances qui nous occupent, il revient aux unionistes de rappeler à la société dans son ensemble comme à la portion concernée du peuple démocratique la réalité d'un sentiment communautaire assoupi ou vécu sur le mode mineur. Le commun – comme chose commune (*res publica*)⁶⁴⁴ –, ce patrimoine collectif qui rassemble par-delà les clivages et les différences, est tiré de l'ombre de l'ordinaire. De commun devenu trivial, ils le vouent à retrouver le centre de la scène, à investir la société qui l'habite. La liturgie de ce nationalisme souvent négligé qu'est l'unionisme satine un décorum négligé qui semble avoir cessé de faire fond. Ce qui relie rassemble alors en remémorant, redonne un point de départ qui origine le Nous, rappelle qu'il puise sa légitimité dans le lointain, dans les succès collectifs tant que dans les drames et sacrifices éprouvés. La société nationale est ainsi resituée, retrouvant ses bornes et attaches dans la longueur d'une histoire et dans les racines

⁶⁴³ Voir MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 55.

⁶⁴⁴ Voir BOUVET Laurent, *Le sens du peuple. La gauche, la démocratie, le populisme*, Paris, Gallimard, 2012.

d'un territoire propres avec lesquels elle fait corps, dont l'État prolonge l'action, voire constitue l'incarnation (Chapitre 1).

L'affirmation de britannicité ou de canadianté commune ne saurait se suffire d'imaginaires associés purement aux formes sociales, aux termes de la solidarité, à l'affirmation du collectif et à la détermination de son rapport avec l'individu. Les défenseurs de l'union doivent également tenir compte de la question ontologique que leur posent leurs adversaires. Ils sont appelés à concevoir le rapport entre les identités collectives, leur structuration ou leur étagement. Parfois, la réponse prend les accents de l'exclusivité. Cette attitude se retrouve notamment dans des tentatives de vider la question de sa substance et d'ôter au référendum sa légitimité. Elle peut se matérialiser dans une conception désincarnée de la vie sociale, bornée à ses pratiques à l'exclusion de toute détermination de son contenu, associée à un rationalisme froid et à l'antinationalisme, ou bien au primat de l'individualisme. Elle peut aussi se déduire d'une vision résolument communautaire, mais unanimiste. En temps référendaire, une telle posture n'est pas la plus fréquente et les acteurs privilégient plutôt, à l'inverse, l'illustration de solidarités intergroupales. Reposant sur la reconnaissance du pluralisme communautaire, l'enchevêtrement des identités soulève d'innombrables possibilités que les acteurs s'ingénient à ordonner (Chapitre 2).

L'inscription dans une lecture communautaire où le temps long occupe l'espace ne le sature pas pour autant. Si le sens du Nous prend son élan d'un passé plus ou moins révérend pour se donner un futur, il siège dans un présent quant à lui bien prégnant. Dans ce contexte déterminé, l'immédiat trouve toute sa place. Le registre du discours, sans pour autant congédier tout-à-fait le temps long du rétrospectif et les étendues de l'imaginaire prospectif, accorde à l'instant sa valeur pour en peindre le tableau. Bien conscients d'une conjecture où « l'équilibre "nous-je" »⁶⁴⁵ chancelle dans la course de l'utilitarisme, où les grands récits ne parlent plus qu'à ceux qui daignent y tendre l'oreille, les unionistes en appellent à la voix de l'individu : à la fois singulier et héroïque, simple et modeste. Ses joies et ses tracas du quotidien sont placés au-devant d'un évènement qui en échappe et qui lui est présenté comme étranger ou comme une futile distraction. Ces démonstrations d'appartenance, malgré une sincérité assurée, revendiquent leur arraisonement, la sage modération des passions modernes – au risque de la confusion entre *Gemeinschaft* et *Gesellschaft*. Les tenants du Non figurent ainsi un Nous accueillant et ouvert, un *patriotisme* raisonnable, dans le contraste d'un *nationalisme* par nature pulsionnel, caractérisé

⁶⁴⁵ ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Pocket, 2005 [1987].

par l'inévitable retranchement des Uns et leurs instincts d'exclusion – réels, présumés ou fantasmés. Les solidarités britannique et canadienne réaffirmées, l'*idem* se fait donc jour sous une forme moniste ou pluraliste. Mais quel meilleur ciment pour l'affirmation de la mêmeté que l'assurance que confère le relèvement des dissemblances avec ceux qui n'en sont pas ? C'est dans cette logique discursive que s'inscrit la caractérisation d'une tierce altérité externe au débat national en cours et réduisant de ce même fait les différences tout en relevant la communauté des valeurs et des intérêts. Ces richesses collectives, cette compréhension commune offre ainsi aux yeux des défenseurs de ce commun à préserver, la force de la certitude au-devant d'un monde en mutation où, selon la formule devenue triviale, l'union fait la force (Chapitre 3).

CHAPITRE 1 : CE QUI RELIE : LES FONDEMENTS ELEMENTAIRES DE LA VIE NATIONALE

Pour faire valoir les termes de ce qui rassemble les Canadiens et les Britanniques de toute extraction, il peut être tentant pour les acteurs unionistes de réimplanter l'image même de ces nations dans l'esprit des citoyens. Ce premier chapitre s'attarde à ce qui donne sa concrétude à la nation : une histoire commune qui imprime un sens à l'appartenance (I –) ; un territoire qui en constitue le repère géographique et le lieu de mémoire autant qu'il définit l'espace de ses opportunités (II –) ; un État exerçant sur ce territoire la souveraineté au nom de cette nation (III –).

I – Une grande aventure en commun

En abordant la question de l'histoire et de son rôle dans l'affirmation de l'appartenance, on doit d'emblée faire place à deux énoncés. L'un se définit dans le rapport à la nation étatique, c'est-à-dire à la nation canadienne et à la nation britannique, tandis que l'autre se conçoit dans son appartenance à une nation subétatique. En avançant la question de l'histoire, se pose celle de son amorce et de la manière dont elle est envisagée. Est-elle conçue comme un âge d'or ou comme un simple point de départ ? Quelle importance lui est accordée dans le récit de la nation ? Dans le récit des unionistes de la périphérie, exprimant un point de vue québécois ou écossais, ce moment fondateur est-il le même que pour leurs homologues ne s'entichant pas de cette première appartenance ? Enfin, comment ce fil de l'histoire se déroule-t-il ? Se caractérise-t-il par la permanence ou par l'évolution ? Quelle trajectoire s'y discerne ? Quels en sont les moments importants et quelles significations portent-ils ? Il faut aussi préciser un fait qui n'est pas sans importance : tandis que le gouvernement britannique est très majoritairement composé d'hommes politiques anglais, en 1980 comme en 1995 le Canada est dirigé par un homme politique originaire du Québec, flanqué d'un gouvernement dont plusieurs membres sont issus de cette province. Ils parlent d'abord au nom du Canada et revendiquent une identité canadienne sans se priver, lorsque les circonstances l'exigent, de rappeler leurs origines. Penchons-nous à présent sur les discours et énoncés référendaires, que nous traiterons tour à tour sous les thèmes des fondations, de l'unicité ou de la pluralité des récits, puis du sens accordé à cette trame.

Les fondations

Le moment de la fondation est généralement regardé par les acteurs comme coïncidant avec la naissance des États canadien et britannique, et c'est la trame historique se déroulant depuis 1867 et

depuis 1707 qu'ils s'attachent à poursuivre. On retrouve cette idée derrière le propos que Boris Johnson formule dans une tribune publiée dans le quotidien britannique *The Independent* :

Nous sommes sur le point de jeter aux ordures notre nom et notre marque à l'international, dans un acte d'automutilation qui laissera nos rivaux internationaux stupéfaits, joyeux et discrètement méprisants. On nous dit que si l'Écosse vote pour rompre ses liens avec l'Angleterre, ce sera un désastre à l'échelle de la perte des colonies américaines en 1776 ; mais c'est bien pire que cela. L'Écosse n'est pas une colonie pour l'amour de dieu ! Elle fait partie de ce que notre être, de ce qui fait que nous sommes ce que nous sommes. [...] Tout ceci est absolument à propos de nous. Je prie que nous nous réveillions de cette marche somnambule vers la tragédie ; que les Écossais votent Non au divorce, et Oui à la Grande-Bretagne, la plus grande union politique qui ait jamais été.⁶⁴⁶

Dans cet extrait, la trajectoire écossaise est présentée comme inséparable d'une trajectoire proprement britannique, l'une et l'autre se déployant de manière indissociable. En ce sens, l'Écosse est considérée comme une entité assumant un rôle tout particulier, fondateur, ce que l'on retrouve également dans le propos de Jean Charest, chef québécois du Parti progressiste-conservateur et figure majeure du camp du Non lors du référendum de 1995 : « Nous avons cheminé ensemble depuis 138 ans, mais c'est le voyage des 30 derniers jours qui va décider de notre avenir. Serons-nous ensemble dans un Canada fort et uni, ou dans un Canada brisé, diminué et profondément blessé ? »⁶⁴⁷. Sous ce propos, c'est la continuité d'un État commun qui est en cause, manifestant à l'instar de Boris Johnson, le caractère d'unicité et de mêmeté, à la source d'une trajectoire singulière.

Toutefois, au Canada tout particulièrement, l'union de 1867 n'est pas regardée comme le *seul* moment fondateur. Souvent, ce sont les débuts de l'aventure coloniale qui tiennent lieu de temps premiers de cette trajectoire, où se puise la force d'une histoire plus profonde, plus enracinée, et par conséquent d'une légitimité historique plus assurée. Ce faisant, les acteurs ne manquent pas de

⁶⁴⁶ JOHNSON Boris, "Scottish independence : Decapitate Britain, and we kill off the greatest union ever", *The Telegraph*, 8 septembre 2014, consulté le 14 décembre 2022 : <https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/scotland/11080893/Scottish-independence-Decapitate-Britain-and-we-kill-off-the-greatest-political-union-ever.html>. Notre traduction : "We are on the verge of trashing our global name and brand in an act of self-mutilation that will leave our international rivals stunned, gleeful and discreetly scornful. We are told that if Scotland votes to cut its ties with England, that will be a disaster on a par with the loss of the American colonies in 1776; but it is far worse than that. Scotland isn't a colony, for heaven's sake. It's a part of our being, of what makes us "us". This vote isn't just about saying "yes" to Scotland – as the ballot paper seductively and misleadingly implies. Under any circumstances, Scotland will exist and prosper. Under any circumstances people will wave blue and white Scottish flags and take pride in their Scottish nation and its success. Alex Salmond and his crew aren't really asking people to say "yes" to Scotland's success; they are asking them to say "no" to one of the oldest and most successful political unions in history."

⁶⁴⁷ NORMAND Gilles, « Plein la vue », *La Presse*, 28 octobre 1995, p. A2.

mobiliser la contribution toute spéciale des Canadiens d'ascendance française, mais élèvent également la considération qu'ils manifestent pour le Québec comme berceau originel du Canada. Ces énoncés se constatent autant en 1980 qu'en 1995. Dans un discours prononcé à la Chambre des communes le 21 avril 1980, Don Blenkarn (PPC) estime que « l'idée du Canada remonte plus loin que le temps de la confédération, avant l'union du haut et du bas Canada en une unité législative ». Il remonte même à l'époque de la Nouvelle-France, aux aspirations à la liberté manifestées par les Canadiens d'origine française vis-à-vis de la couronne de France. En évoquant les Canadiens français – plus que les Québécois –, il en appelle aux termes de cette identité ethnique et resitue dès lors leur enracinement non seulement dans la province, mais également dans l'ensemble du Canada, et le fait que ce Canada leur appartienne, participe de leur « patrimoine ». De ce fait, il invite le gouvernement du Canada à renforcer le sentiment d'appartenance de tous, « le sentiment qu'ils peuvent être des pionniers », à travers une « attitude unificatrice », afin de « réaliser l'ambition qui a permis à nos ancêtres de créer ce pays s'étendant d'un océan à l'autre », afin de parvenir à une « nation unie »⁶⁴⁸. Le temps des pionniers est également convoqué en 1995, notamment par Kim Campbell (PPC), dans un discours prononcé à l'occasion de la fête du Canada. Elle y évoque sa traversée du Canada en avion, les paysages entraperçus. L'histoire du Canada telle qu'envisagée par l'éphémère première ministre se dédouble en deux temps : l'un se porte sur les 126 ans de la Confédération célébrés en 1993, tandis que l'autre remonte à l'ouvrage pionnier sur le seuil d'une « terre vierge », « façonné[e] » par « des générations et des générations de Canadiennes et de Canadiens »⁶⁴⁹.

Unicité du récit, pluralisme historique et participation

Dans le discours de Kim Campbell, le parcours collectif canadien se présente sous l'aspect d'une certaine unicité, mais il n'est pas rare que l'on souligne encore la contribution particulière des Canadiens d'ascendance française, comme le fait Jane Stewart (PLC) selon une perspective qui rappelle le propos de Boris Johnson mentionné plus tôt :

Je vous parle aujourd'hui en tant que Canadienne d'origine britannique qui se souvient des engagements pris envers les Français avec l'Acte de Québec, en tant que libérale, fière des contributions des Laurier, St. Laurent, Trudeau et Chrétien. Je vous parle en tant que Canadienne du Haut-Canada qui se souvient de l'histoire de Papineau, Brown, Lafontaine et

⁶⁴⁸ BLENKARN Don, *Débats des Communes*, 21 avril 1980, p. 230-231.

⁶⁴⁹ CAMPBELL Kim, « Notes pour une allocution à Vancouver, Vancouver, 1^{er} juillet 1993 », *Bibliothèque et Archives Canada*, consulté le 16 janvier 2023 : <https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.collecti onscanada.gc.ca%2Fpremiersministres%2Fh4-4027-f.html#federation=archive.wikiwix.com&tab=url>

Baldwin, de la possibilité de fonder deux peuples pour assurer l'avenir de tous. Je vous parle en tant que Canadienne qui a peur que son pays soit détruit [...]. Nous avons trop partagé pour tout mettre de côté. Je me souviens. Oui, je me souviens.⁶⁵⁰

À travers ce discours s'entremêlent des références dont les frontières identitaires se chevauchent. Se positionnant comme « Canadienne d'origine britannique », elle fait d'abord honneur à l'œuvre des grands Canadiens de langue française. Rappelant l'Acte de Québec et les « engagements pris envers les Français », c'est une forme intemporelle de dualité qu'avance Jane Stewart, s'étendant essentiellement de la Conquête – sans la nommer, préférant le syntagme de « l'Acte de Québec », porteur d'une charge symbolique positive – jusqu'aux figures les plus contemporaines. Enfin, la députée libérale ontarienne formule un appel clair au patriotisme québécois – par la devise « je me souviens », rejoignant une vision du Canada proche de celle ayant alors cours au Parti progressiste-conservateur lors du référendum de 1980. En effet, la thèse des deux peuples fondateurs est bien plus prégnante en 1980 qu'elle ne l'est en 1995, où celle de société distincte, pourtant refoulée lors des débats constitutionnels récents, s'y substitue. C'est d'ailleurs à cette thèse que fait appel Marcel Masse (PPC) devant les membres de l'Union nationale pour laquelle il a siégé dans les années 1970 :

Il est important que nous réfléchissions à la signification réelle de nos luttes en faveur du respect de l'autonomie provinciale et la reconnaissance de l'égalité de nos deux peuples fondateurs. [...] Pour notre part, nous préférons partager avec d'autres la propriété d'un grand pays et vivre sous un régime fédéral qui nous assure une reconnaissance de notre spécificité, une évolution économique harmonieuse et la garantie de notre liberté individuelle. À l'aventure, aux hypothèses rejetées d'avance par tous nos partenaires canadiens, nous opposons une continuité historique sans faille en faveur d'une révision profonde du fédéralisme canadien, un engagement qui a maintenant reçu une approbation de principe de tous les gouvernements canadiens. À une solidarité artificielle, gagnée à coup de subterfuges et d'arguments fallacieux, nous préférons une solidarité enracinée profondément dans l'histoire de notre peuple, une solidarité qui tire sa force d'une notion de l'égalité qui, loin d'exclure nos partenaires canadiens, les englobe.⁶⁵¹

⁶⁵⁰ STEWART Jane, *Débats des Communes*, 26 octobre 1995, p. 15870-15871.

⁶⁵¹ MASSE Marcel, « Association de comté de l'Union nationale de la région de Montréal. Allocution prononcée par Marcel Masse », *Archives politiques du Québec*, Montréal, 23 avril 1980, consulté le 14 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>

La vision partenariale, d'une histoire à deux courants se retrouve également chez Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale plaidant la cause de l'unité en 1978 et qui rejoindra le camp du Oui avant le référendum. Il en appelle à la fidélité envers le legs des Canadiens français :

Le climat politique redeviendra sain et normal quand l'ensemble des Canadiens auront accepté la leçon que leur donne l'histoire de leur pays, auront assumé l'héritage de leurs « Pères » : l'existence et l'égalité des deux peuples fondateurs. [...] Nos pères ont travaillé fort et consenti de lourds sacrifices pour que leurs fils accèdent au bien-vivre. Nous avons-nous-mêmes consenti à des efforts gigantesques pour inscrire nos fils au rang de citoyens d'un grand État moderne, nous les avons instruits et formés pour qu'ils prennent la suite du monde. Adopterons-nous aujourd'hui un comportement inconséquent qui aurait pour résultat de les priver de la récolte en détruisant nous-mêmes la moisson ?⁶⁵²

Au Royaume-Uni, le logiciel plurinationnel s'affiche bien souvent, mentionnant les entités historiques que sont l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord, pour souligner la façon dont elles ont pu se développer. Dans un rapport présenté par une commission interne, les Libéraux-démocrates écossais avancent que « Pendant plus de 300 ans, le Royaume-Uni a rassemblé les peuples dans un État multinational accompli »⁶⁵³. Le Royaume-Uni est présenté comme une *success story*, phare pour la démocratie où, là-encore, un certain universalisme se déploie, comme dans le discours que prononce David Cameron au Queen Elizabeth Olympic Park :

Des siècles d'histoire se tiennent en suspens. Un point d'interrogation se tient au-dessus du futur de notre Royaume-Uni. [...] En 1964, Nelson Mandela se trouvait sur le banc des accusés à la Cour suprême de Pretoria. Il plaidait pour sa propre vie, contre l'apartheid, et dans ce discours il invoquait l'exemple de la Grande-Bretagne en disant : « J'ai un grand respect pour les institutions politiques britanniques et pour le système de justice de ce pays ». Il dit également : « Je considère le Parlement britannique comme l'institution la plus démocratique au monde ». Notre parlement, nos lois, notre mode de vie ; si souvent au cours des siècles, le Royaume-Uni a donné de l'espoir aux gens. Nous avons démontré que la démocratie et la prospérité pouvaient aller de pair. La solution ne se trouve pas dans les balles, mais dans les urnes. Nos valeurs ont de la valeur pour le monde. Dans les périodes les plus sombres de l'histoire de l'humanité, il y a toujours eu quelque part dans la mer du Nord une

⁶⁵² BIRON Rodrigue, *Notes pour une allocution de Monsieur Rodrigue Biron devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal*, Montréal, 28 février 1978, p. 17 et p. 29.

⁶⁵³ Scottish Liberal Democrats, *Federalism: the best future for Scotland*, Édimbourg, 2012, p. 13. Notre traduction : "For over 300 years, the United Kingdom has brought people together in a successful multi-national state."

lumière qui ne s'éteint jamais. Et si cette famille de nations se séparait, quelque chose de très puissant et de très précieux pour ce monde disparaîtrait à jamais.⁶⁵⁴

Dans ce discours, le Premier ministre conservateur recueille d'abord le crédit d'une personnalité à l'autorité morale incontestée qui, alors que sa vie est en jeu, souligne le prestige et l'idéal que constitue pour lui le Royaume-Uni, par la voie de ses institutions et de ses pratiques démocratiques. Quant à la lumière qui ne s'éteint jamais, elle reprend une image biblique, rappelant à la fois le passé impérial du Royaume-Uni, d'un « empire sur lequel le soleil ne se couche jamais », mais aussi d'un phare dans la nuit, en particulier lors de la Seconde Guerre mondiale, convoquant sans les mentionner la gloire et la grandeur comme l'opiniâtreté et la vertu britanniques dans les temps les plus difficiles. De même, à l'occasion d'un discours donné au congrès du Parti conservateur à Birmingham, en Angleterre, il dresse une courte liste des réalisations britanniques, qu'il ponctue par une pointe d'humour toute britannique :

C'est le pays qui ... a inventé l'ordinateur, vaincu les Nazis, créé le web, mis fin à la traite des esclaves, découvert l'ADN et repoussé tous les envahisseurs pendant mille ans. Nous avons même persuadé la reine de sauter d'un hélicoptère pour faire sourire le reste du monde... Il n'y a absolument rien que nous ne puissions faire.⁶⁵⁵

Les responsables politiques n'effacent pas le rôle des nations constitutives dans ce parcours. À l'inverse, au Canada, les discours des libéraux fédéraux se démarquent plutôt par le rejet d'identités médianes et de l'appartenance québécoise, ou canadienne-française, telle qu'elle se décrit encore à l'occasion. En 1978, le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau présente un document visant à servir de pierre d'assise à une révision constitutionnelle. Dans son énoncé préliminaire, le document cite l'intendant Jean Talon, personnage incontournable des débuts de l'aventure coloniale française – puis canadienne – en

⁶⁵⁴ “British Prime Minister Cameron on Scottish Independence”, *c-span*, Londres, 7 février 2014, consulté le 11 février 2023 : <https://www.c-span.org/video/?317675-1/british-pm-david-cameron-scottish-independence>. Notre traduction : “Last year, the date for the Scottish referendum was fixed. The countdown was set, and today we have just over seven months until that vote. Centuries of history hang in the balance. A question mark hangs over the future of our United Kingdom [...] In 1964, Nelson Mandela stood in the dock in the Pretoria Supreme Court. He was making the case for his life against apartheid and in that speech he invoked the example of Britain he said ‘I have great respect for British political institutions and for the countries system of justice’. He said ‘I regard the British parliament as the most democratic institution in the world’. Our parliament, our laws, our way of life so often down the centuries the UK has given people hope. We’ve shown that democracy and prosperity can go hand in hand. The resolution is found not through the bullet but the ballot box. Our values are of value to the world. In the darkest times in human history there has been in the North Sea a light that never goes out. And if this family of nations broke up something very powerful and very precious the world over would go out forever.”

⁶⁵⁵ “Conservative Party Conference 2012 in Birmingham: Full transcript of David Cameron’s speech”, *The Independent*, 10 octobre 2012, consulté le 12 février 2023 : <https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/conservative-party-conference-2012-in-birmingham-full-transcript-of-david-cameron-s-speech-8205536.html>. Notre traduction : “This is the country that ... invented the computer, defeated the Nazis, started the web, saw off the slave trade, unravelled DNA and fought off every invader for a thousand years. We even persuaded the Queen to jump out of a helicopter to make the rest of the world smile ... there is absolutely nothing we cannot do.”

Amérique du Nord, dans une longue exergue à laquelle nous reviendrons plus loin. De manière indirecte, l'auteur du document recourt donc à l'autorité d'une figure centrale de la Nouvelle-France pour poser les jalons d'une histoire collective dont il énonce ensuite les contours et formule le récit :

Nous sommes venus de partout. Nous avons pénétré dans ce pays par le détroit de Béring, depuis les rives lointaines d'Europe, d'Asie et d'Afrique, des terres voisines d'Amérique. Nos premiers immigrants sont venus de toutes les provinces de France et de Grande-Bretagne : les autres vinrent plus tard de tous les coins du monde. Pour s'acclimater au nouveau continent, en découvrir l'esprit et apprendre à y survivre, nos ancêtres ont dû assimiler les us et coutumes des autochtones : premier métissage qui s'est reproduit chaque fois qu'une nouvelle ethnie est débarquée chez nous. Rassemblées au hasard des pistes, des routes et des portages, nos familles ont associé leurs labeurs, leurs peines et leurs joies, leurs traditions et surtout leur courage, pour que progresse la construction sociale, économique et politique du pays.⁶⁵⁶

À travers ce portrait général du Canada, Pierre Elliott Trudeau définit les Canadiens comme un peuple dont les membres sont venus de partout, que leur origine n'a plus vocation à définir. S'y reconnaît certes le commencement de l'aventure coloniale, mais elle est formulée comme l'arrivée des « premiers immigrants », « venus de toutes les provinces de France et de Grande-Bretagne ». Ces immigrants se sont adaptés aux contraintes du territoire et ont assimilé les modes de vie des populations autochtones. Les temps qui précèdent l'arrivée des Européens tiennent lieu d'une ère d'innocence, sans véritable rupture qu'aurait pu occasionner la période coloniale. En somme, l'âge originel, ce temps de l'innocence, se poursuit et s'enrichit de ses nouvelles contributions. La suite de l'histoire du Canada est celle d'un « métissage qui s'est reproduit chaque fois qu'une nouvelle ethnie est débarquée chez nous ». En d'autres termes, il existe une unité canadienne chaque fois réitérée avec l'arrivée de nouveaux immigrants. L'histoire présentée ici s'établit donc sous le sceau de l'unité, d'une invariance de la canadienité, faite d'enrichissements successifs.

Cet énoncé contredit frontalement la thèse des deux peuples fondateurs qui sous-tend à certains égards le principe de la souveraineté-association, mais aussi une vision du Canada largement enracinée à l'époque, comme nous l'avons vu précédemment. De la même façon, dans une réplique opposée au *Livre blanc* du Parti québécois, Maurice Lamontagne (PLC) relativise la portée de la rivalité franco-anglaise. Chemin faisant, il réfute le caractère national de la rébellion des Patriotes de 1837-

⁶⁵⁶ Gouvernement du Canada, *Le temps d'agir. Jalons du renouvellement de la fédération canadienne*, Ottawa, Ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1978, p. 1.

1838, en alléguant qu'un semblable mouvement avait cours dans le Haut-Canada et qu'en fin de compte, les deux poursuivaient le même objectif : le gouvernement responsable⁶⁵⁷. De même, il bat en brèche l'image d'unanimité et d'unité propre aux Canadiens français et aux Canadiens anglais au moment de la fondation de la Confédération, préférant souligner les alliances entre Robert Baldwin et Louis-Hyppolyte LaFontaine, puis entre George-Étienne Cartier et John A. Macdonald, pour conclure à la fausseté d'une histoire narrée à travers une « opposition constante entre un bloc minoritaire homogène de francophones et un bloc majoritaire également homogène d'anglophones. Au contraire, c'est l'alliance entre des éléments importants de ces deux soi-disant blocs qui a prédominé »⁶⁵⁸. L'histoire présentée ici se caractérise par une négation des différences internes et de la dualité canadienne. Il n'est pas de véritable rupture dans celle-ci, puisqu'aux dires de son auteur et suivant la thèse de la « conquête providentielle »⁶⁵⁹, l'injustice était le fait du régime français, qui a précipité les Canadiens à se distinguer. Par conséquent, la Conquête elle-même se situe dans une forme de continuité historique que la rupture et le rejet de la francité précèdent. Le véritable fait coupable est l'abandon de la France, chez lui comme chez sa consœur Éva Côté. Présentant l'option souverainiste comme « des perspectives dont l'incertitude et le défaitisme sont emblèmes », elle revendique son identité de Canadienne, refuse la « démission », et fustige encore « nos cousins qui n'ont pas hésité à nous laisser tomber, il y a deux cents ans », pour affirmer que « notre Québec ne sera ni français, ni quoi que ce soit d'autre, il sera CANADIEN ! »⁶⁶⁰. L'aventure canadienne est présentée ici dans une forme de continuité, sous un jour moniste, mais la filiation canadienne-française se dessine dans l'arrière-plan du « nous » et des « contraintes inévitables que nous avons dû subir ».

En 1995, Jean Chrétien multiplie les discours nationalistes sous un aspect moniste. Ce n'est que très tardivement qu'il s'engage dans la campagne au Québec : « La nation a tant d'autres problèmes. Dans six semaines, la population du Québec, qui était ici, qui a ouvert le pays, lorsque les francophones ont quitté la vallée du Saint-Laurent pour aller ouvrir les Prairies, pensons-nous que ces gens voudront renoncer au meilleur pays du monde ? »⁶⁶¹. À travers cet extrait d'un discours du Premier ministre canadien, originaire du Québec, se trace la ligne d'une histoire qui s'amorce depuis la vallée laurentienne

⁶⁵⁷ LAMONTAGNE Maurice, *Le référendum piégé. La réponse au Livre blanc du PQ*, Montréal, Stanké, 1980, p. 16.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 18.

⁶⁵⁹ Voir DORAIS François-Olivier, « L'histoire du Québec vue d'ailleurs. Le Québec au prisme des historiens américains et français (1851-1947) », *op. cit.*, p. 104-129.

⁶⁶⁰ CÔTÉ Éva, « Adresse en réponse au discours du trône », *Débats des Communes*, 14 avril 1980, p. 10. Les majuscules sont présentes dans le texte d'origine. Aucune citation n'est modifiée et toutes les marques spécifiques de cet ordre, de même que l'usage de l'italique, provient du texte original, sauf mention contraire.

⁶⁶¹ CHRÉTIEN Jean, *Débats des Communes*, 18 septembre 1995, p. 14530.

et qui s'est étendue vers l'Ouest. Il convient de noter qu'il n'est pas question de Français, de Canadiens – du moins au sens que le mot portait jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle –, ou de Canadiens français. Jean Chrétien choisit de les qualifier de francophones, conservant sa fidélité à une vision mononationale et bilingue, conformément à la conception promue depuis l'ère Trudeau.

Les circonstances l'obligent néanmoins à plus de clarté : « Les Québécois ont participé à la construction de ce pays » précise-t-il, « Tout le monde sait que ce pays a été bâti par ceux qui ont quitté nos rives du Saint-Laurent pour aller ouvrir tout l'Ouest canadien. Nous avons bâti le pays qui fait l'envie du monde ». Sans jamais retracer l'histoire *in extenso*, fonctionnant par des séquences évocatrices courtes, son discours effectue un saut des premiers temps aventureux, héroïques à maints égards, à un présent dont l'idéal est tout proche : « ce pays de générosité et de partage, ce pays de tolérance qui fait l'envie du monde, ce pays où les gens d'à travers les continents donneraient tout ce qu'ils ont pour venir avec nous partager la citoyenneté canadienne. C'est ça notre héritage ! » Puis il invite à nouveau à penser « à vos pères et à vos ancêtres qui ont bâti ce pays », où l'on observe que les termes de la fierté collective se situent moins dans le giron du peuple et de ses accomplissements que d'un État qui en est le garant. Attestant de ce rapport d'allégeance institutionnelle – envers l'État ou le pays – conciliable avec une appartenance identitaire distincte – envers le peuple ou la patrie –, il achève son propos en reprenant la formule chère au père de la Révolution tranquille, Jean Lesage : « Le Québec, c'est notre patrie. Le Canada, c'est notre pays » pour conclure « Vive le Québec ! Vive le Canada ! »⁶⁶².

En 1980, Pierre Elliott Trudeau qui défend une vision moniste de la trajectoire historique canadienne n'hésite pas à réviser l'ancrage de son discours :

Il y a un devoir, disait D'Arcy McGee, un devoir qui incombe spécialement aux Canadiens de faire survivre un état et de produire une histoire que l'humanité ne voudra pas facilement laisser mourir. Et bien nous ne laisserons pas mourir ce pays, ce Canada, cette Terre de nos Aïeux, ce Canada qui est véritablement, comme le dit notre hymne national : la terre de nos aïeux. Nous allons dire à ceux qui veulent nous faire cesser d'être Canadiens, nous allons dire immensément NON.⁶⁶³

Ici, le Premier ministre canadien rompt la distinction entre les discours tenus par les acteurs du centre et s'avance sur le terrain défendu par les tenants du Non au sein même de la province du Québec,

⁶⁶² *Idem*.

⁶⁶³ TRUDEAU Pierre E., « Discours au Centre Paul-Sauvé », Montréal, 14 mai 1980, consulté le 15 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/pierre-elliott-trudeau/autres-discours-officiels/>.

c'est-à-dire d'une appartenance canadienne commune fondée sur le fait d'une filiation, d'une ethnicité⁶⁶⁴. Il prend même des allures revanchardes :

C'est au moment où le Québec devient adulte, au moment où le gouvernement de Jean Lesage a fait entrer le Québec dans l'ère moderne, au moment où le Québec a des jeunes technocrates, a des jeunes scientifiques, a des jeunes personnes dans tous les domaines ; dans le domaine athlétique – c'est encore les meilleurs aux jeux du Canada – dans le domaine du sport, dans le domaine de la culture, dans le domaine de la littérature ; c'est au moment où le Québec est en pleine possession de ses moyens que nous-autres on va lâcher ce pays-là ? Parce qu'on a peur de la concurrence ?! Allons-donc, ils ne nous ont pas regardé ! C'est à ce moment-là au contraire qu'on va dire : ce pays-là, que nos ancêtres ont découvert, qu'ils ont exploré, qu'ils ont colonisé, ce qu'ils ont fait contre vents et marées ; contre un climat épouvantable, qu'ils se sont établis à des distances très lointaines, qu'ils se sont battus comme minorité, qu'ils ont été déportés de l'Acadie, qui se sont vus enlever des droits constitutionnels comme le disait Jean Marchand dans une province comme le Manitoba. Maintenant que le Québec devient adulte, maintenant qu'on commence à avoir des muscles, on va se retourner vers le nationalisme pessimiste, celui qui voit l'avenir en noir, celui qui a peur d'affronter l'avenir, celui qui veut lâcher ce Canada-là et dire « ben c'est à vous messieurs les Anglais », bah pas nous-autres et pas vous-autres j'espère !⁶⁶⁵

On le voit ici, le chef du Parti libéral du Canada ne se prive pas d'un appel à l'identité canadienne-française – identité qu'il confine au silence dans *Le temps d'agir* – pour affirmer la propriété plus que bien acquise du pays canadien. Bien au-delà encore, c'est sur fond des injustices connues, vécues et qui agissent encore les esprits qu'il cherche à capitaliser, retournant la logique de participation en une vision compétitive. Ces aspects sont pour l'essentiel absents des discours des trois camps du Non, chez qui les griefs sont largement tenus à l'écart des propos. Sans surprise, rares sont les références aux actes d'Union de 1707 et de 1840, aux rébellions jacobites ou aux guerres anglo-écossaises, ou encore à la Conquête de 1759-1760, avec pour notable exception un discours prononcé par Jean Chrétien en 1980, par lequel il se place à son tour du côté des Canadiens français : « Moi aussi j'aurais voulu qu'on gagne la bataille des Plaines d'Abraham. Je n'étais pas là pour réveiller Montcalm pendant que Wolfe montait pendant la nuit. Si j'avais été là, je l'aurais réveillé [...], mais on ne l'a pas gagné »⁶⁶⁶. Par ces mots, Jean Chrétien dit aux Canadiens français qu'il est des leurs et qu'il leur est loyal, mais qu'envers le conquérant

⁶⁶⁴ Un tel argumentaire n'est pas sans rappeler la conception de la nation canadienne-française que P.E. Trudeau déploie dans *Le fédéralisme et la société canadienne-française, op. cit.*

⁶⁶⁵ Propos cité dans *Le confort et l'indifférence*, réalisation : Denys Arcand, 1981, minutes 33-34 : https://www.onf.ca/film/confort_et_lindifference/.

⁶⁶⁶ Propos cité dans *Point de rupture*, réalisation : Hubert Gendron, 2005, minute 7.

il faut être *fair-play* et saisir la main tendue pour mieux vivre ensemble à présent et prendre possession des fruits du labeur. À cette occasion, l'identification canadienne-française et la confrontation avec l'Autre est mobilisée pour mieux en faire une chose du passé, dont il convient de prendre congé.

Ces appels de Jean Chrétien à prendre part sans arrière-pensée à l'aventure canadienne, ou de Pierre Elliott Trudeau qui effleure l'esprit de vengeance pour inviter les Canadiens français à prendre leur place dans le Canada moderne font appel à une continuité historique propre. Ils conviennent à la participation à l'œuvre commune. Le ton est certes différent, mais n'altère pas un parallèle évident avec la vision de cette participation, défendue par Gordon Brown. À ses yeux, l'Écosse existait bien avant le Royaume-Uni. Toutefois, la britannicité est, en quelque sorte, le moyen de la grandeur de l'Écosse :

Pensez aux grands inventeurs écossais dont nous avons entendu parler à l'école. Nous savons tous combien des grandes avancées humaines à travers la science, la médecine, la technologie et l'ingénierie ont une source écossaise, mais nombreuses étaient aussi celles reposant sur une composante transfrontalière, ou ont atteint un tel impact grâce à la collaboration à travers le Royaume-Uni. La machine à vapeur a prospéré grâce à un partenariat entre l'inventeur Watt en Écosse et le développeur Boulton en Angleterre ; Alexander Fleming était un Écossais qui a découvert la pénicilline à Londres et ne l'a vue être produite en masse que grâce à Florey et Chain à Oxford ; John Logie Baird a développé la télévision non pas depuis sa maison d'Helensburgh, en Écosse, mais depuis Hastings dans le Sussex, en Angleterre. Bien que né en Écosse, Robert Watson-Watt a développé le radar dans le sud-est de l'Angleterre au sein d'une équipe travaillant avec la RAF ; Peter Higgs est un physicien anglais lauréat du prix Nobel qui s'est formé à Bristol et à Londres avant de faire ses découvertes à l'Université d'Édimbourg ; l'inventeur de la brebis Dolly, Ian Wilmut, travaille à Roslin, près d'Édimbourg, mais il est né dans le Warwickshire et a été éduqué en Angleterre ; James Black, né dans le Lanarkshire et élevé à Fife dans une maison voisine de celle où est né mon grand-père, a dû quitter l'Écosse pour son premier emploi en Malaisie et a développé ses deux principales inventions scientifiques [...]. Les Écossais n'ont pas été perdants, ils ont gagné par la coopération et ont souvent réussi non pas en dépit d'un lien avec l'Angleterre, mais grâce à lui. L'appartenance au Royaume-Uni n'a pas diminué le caractère écossais de ces inventeurs et personne n'est moins fier des découvertes réalisées en Écosse parce que les personnes qui y ont travaillé n'étaient pas toujours nées ici. Au contraire, le plus souvent, le Royaume-Uni nous a fourni une plate-forme qui a permis de maximiser notre impact et de nous ouvrir au monde. Il est difficile de soutenir l'allégation selon laquelle cette association plus large a détruit ou même diminué notre caractère écossais, qui est manifestement plus fort que jamais. Plus encore, la coopération entre les nations – que ce soit par la collaboration

dans la recherche, la fertilisation croisée des idées ou le travail en commun pour des objectifs communs – est la façon dont l'avenir sera façonné.⁶⁶⁷

De part et d'autre, on voit se manifester des récits concurrents au sein des coalitions unionistes de circonstance. Au Canada, la vision moniste de l'histoire est principalement à l'œuvre chez les responsables du Parti libéral fédéral. Elle côtoie une vision dualiste qui se retrouve parfois chez ces mêmes acteurs au sein du PLC, mais principalement au Parti progressiste-conservateur et dans les partis politiques provinciaux, comme l'Union nationale ou le Parti libéral du Québec. Au Royaume-Uni, l'histoire britannique se dédouble de celle de ses nations historiques. On y célèbre les accomplissements des grands Écossais, présents et passés, comme ici chez David Cameron :

Ce serait la fin d'un pays qui a lancé les Lumières, qui a aboli l'esclavage, qui a conduit la révolution industrielle, qui a vaincu le fascisme. La fin d'un pays que les gens tout autour du monde respectent et admirent. La fin d'un pays que nous tous appelons notre foyer. Et vous savez quoi ? Nous avons construit ce foyer ensemble. Ce n'est devenu la *Grande-Bretagne* que par la grandeur de l'Écosse, par le fait des penseurs, des écrivains, des artistes, des *leaders*, des soldats et des inventeurs qui ont fait de ce pays ce qu'il est. C'est Alexander Flemming et David Hume, J.K. Rowling et Andy Murray, et les millions de personnes qui ont joué leur rôle dans cette extraordinaire *success story*. Les Écossais qui ont mené la charge pour les retraites, le service national de santé et la justice sociale. Nous avons fait tout cela ensemble. Si le peuple d'Écosse partait maintenant, cela reviendrait à avoir bâti méticuleusement la maison pour ensuite en refermer les portes et se débarrasser des clefs. Alors je dis à chacun

⁶⁶⁷ BROWN Gordon, *My Scotland, Our Britain. A Future Worth Sharing*, Londres, Simon & Schuster, 2014, p. 6-7. Notre traduction : “just think of the great Scottish inventors we grew up hearing about at school. We all know how many of the great human breakthroughs in science, medicine, technology and engineering have a Scottish source, but many also had a cross-border component, or achieved their greatest impact thanks to collaboration across the UK. The steam engine prospered with a partnership between the inventor Watt in Scotland and the developer Boulton in England; Alexander Fleming was a Scot who discovered penicillin in London and only saw it mass produced because of Florey and Chain in Oxford; John Logie Baird developed the TV not from his home in Helensburgh, Scotland, but from Hastings in Sussex, England. Although born in Scotland, Robert Watson-Watt developed radar in the south-east of England as part of a team working with the RAF; Peter Higgs is an English-born Nobel Prize-winning physicist who trained in Bristol and London before his breakthroughs at Edinburgh University; the inventor of Dolly the Sheep, Ian Wilmut, works at Roslin, near Edinburgh, but was born in Warwickshire and educated in England; and James Black, born in Lanarkshire and brought up in Fife in a house next to where my grandfather was born, had to leave Scotland for his first job in Malaysia and developed his two major scientific inventions, one a cure for ulcers and one for heart disease, working down south. Scots did not lose out but gained through cooperation and often succeeded not in spite of an English link-up but because of it. Being part of the UK did not diminish these inventors' Scottishness and nobody feels less pride in breakthroughs which happened in Scotland because the people working on them weren't always born here. On the contrary, more often than not the UK provided a platform for us to maximise our impact and to reach out to the world. And it is difficult to sustain the allegation that this wider association destroyed or even diminished our Scottishness, which is clearly as strongly felt as ever. More importantly, cooperation between nations – whether through collaboration in research, the cross-fertilisation of ideas or working together for common purposes – is how the future will be fashioned.”

se préparant à voter ce jeudi : rappelez-vous que ce n'est pas n'importe quel vieux pays que ce Royaume-Uni.⁶⁶⁸

...auquel Joe Clark (PPC) donne le change au sujet des Canadiens français :

Que serait-il arrivé de Mme Antonine Maillet si elle avait eu peur de l'avenir et si elle avait refusé de publier ses écrits ? Elle n'aurait sûrement pas obtenu le prix Goncourt. Que serait-il advenu de M. Paul Desmarais s'il avait refusé de faire confiance à l'avenir ? Il n'aurait sûrement pas transformé la petite entreprise familiale de Sudbury en un immense empire financier à Montréal. Que serait-il arrivé de M. Gilles Villeneuve s'il n'avait pas fait confiance à son talent et n'avait pas accepté de participer à des compétitions ? Il ne serait sûrement pas devenu un champion coureur. Lorsqu'on a confiance dans son potentiel, pourquoi enfermer son avenir dans des frontières trop étroites ? Quand on est fier de soi, pourquoi avoir peur ? Quand on est un Québécois avec toutes les ressources et la vitalité d'une culture originale, pourquoi limiter ses horizons et refuser de construire un vaste pays, jeune et riche ?⁶⁶⁹

Chez les unionistes de la périphérie, on célèbre les accomplissements proprement québécois et écossais. Il y a derrière cette perspective la volonté de rivaliser avec la fierté nationale du camp du Oui. En 1980, la fidélité historique est canadienne-française et se manifeste sous le thème du legs des Pères, notamment chez Georges Lalande (PLQ) qui inscrit son rejet de l'indépendance dans « la lutte de près de quatre siècles que les Canadiens français entreprirent jadis pour s'imposer en Amérique » et qui a « encore aujourd'hui toute sa signification et sa raison d'être ». S'attachant le crédit des grandes figures de l'autonomisme (Maurice Duplessis, Daniel Johnson père, Jean Lesage) et de la participation (Henri Bourassa), il fustige « un projet humiliant – oui, humiliant – de démission pour les véritables nationalistes, pour ceux qui ont foi au génie propre des Canadiens français et à leur force d'entraînement à la grandeur du Canada, n'aura servi à la fin qu'à diviser inutilement et malheureusement les forces vives de la nation qui ont pourtant besoin, à ce moment-ci de notre histoire

⁶⁶⁸ DEARDEN Lizzie, "Scottish independence: Full text of David Cameron's 'no going back' speech", *The Independent*, 16 septembre 2014, consulté le 10 janvier 2023 : <https://www.independent.co.uk/news/uk/scottish-independence/scottish-independence-full-text-of-david-cameron-s-no-going-back-speech-9735902.html>. Notre

traduction : "It would be the end of a country that launched the Enlightenment, that abolished slavery, that drove the industrial revolution, that defeated fascism. the end of a country that people around the world respect and admire the end of a country that all of us call home. And we built this home together. It's only become Great Britain because of the greatness of Scotland. Because of the thinkers, writers, artists, leaders, soldiers, inventors who have made this country what it is. It's Alexander Fleming and David Hume; J.K. Rowling and Andy Murray and all the millions of people who have played their part in this extraordinary success story, the Scots who led the charge on pensions and the NHS and on social justice. We did all this together. For the people of Scotland to walk away now would be like painstakingly building a home – and then walking out the door and throwing away the keys. So I would say to everyone voting on Thursday, please remember. This isn't just any old country. This is the United Kingdom"

⁶⁶⁹ CLARK Joe, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 29.

nationale comme en tout autre d'ailleurs, de la plus grande unité »⁶⁷⁰. L'on voit que l'appartenance canadienne-française fréquente une appartenance québécoise avec Solange Chaput-Rolland (PLQ)⁶⁷¹. À l'inverse, la référence identitaire en 1995 est proprement québécoise. Le rôle des ancêtres se voit toujours mobilisé comme chez Nicole Loisel (PLQ), qui évoque retranspose les termes du passé au présent : « Nous sommes, nous Québécoises et Québécois, les découvreurs de ce pays. Nous sommes les fondateurs de ce pays ». La continuité historique est revendiquée, de même que la contribution à la formation des institutions canadiennes, et le pays défini comme territoire et comme État est présenté comme l'œuvre des Québécoises et des Québécois. Toutefois, l'histoire plus récente fréquente le temps long et bascule au présent, pour en appeler à « concrétiser nos rêves à l'intérieur de ce pays qui nous a permis tant et tant de réalisations personnelles et collectives dans tous les domaines »⁶⁷².

De la même façon, en Écosse, l'histoire remémorée est celle des progrès récents, tirés de la dévolution et du long parcours qui y a conduit, en forme de fidélité aux convictions écossaises⁶⁷³ et de la préservation de la nationalité, comme dans le document de la commission mise sur pied par le Parti conservateur écossais :

Le génie au cœur de l'union anglo-écossaise de 1707 est qu'elle permet aux deux nations de s'épanouir à l'intérieur d'un État partagé. L'Union n'était pas et n'a jamais été une Union incorporatrice, requérant de l'Écosse qu'elle s'assimile comme si elle n'était rien de plus qu'une région septentrionale de l'Angleterre – ou même une colonie anglaise. Au contraire, l'Union est fondée sur le principe d'après lequel les institutions écossaises maintiennent leur identité distincte⁶⁷⁴.

Elle est aussi une histoire britannique, comme chez Archie Macpherson, qui rejette les évocations lointaines à la Déclaration d'Arbroath. Dans cette conférence qu'il donne dans un évènement organisé par Better Together, le comité du Non en Écosse, l'ancien commentateur de football la disqualifie au regard de sa distance historique et affirme lui préférer une déclaration d'indépendance et

⁶⁷⁰ LALANDE Georges, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5092.

⁶⁷¹ CHAPUT-ROLLAND Solange, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5077.

⁶⁷² LOISELLE Nicole, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4839-4841.

⁶⁷³ Scottish Labour Devolution Commission, *Powers for a purpose – strengthening devolution*, Scottish Labour, avril 2014, p. 17-18

⁶⁷⁴ Commission on the Future Governance of Scotland, *Report*, Scottish Conservatives, Glasgow, 2014, p. 3. Notre traduction : «The genius at the heart of the Anglo-Scottish Union of 1707 is that it allows both nations to blossom within a shared state. The Union was not and never has been an incorporating Union, requiring Scotland to assimilate as if she were nothing more than a northern region of England – or even an English colony. On the contrary, the Union is founded on the principle that Scottish institutions maintain their distinctive identity.»

d'appartenance sur le mode de l'expérience vécue, en 1945, suite à la Seconde guerre mondiale⁶⁷⁵. Cet évènement, pour lui, est la pierre fondatrice d'une nouvelle union, caractérisée par des progrès sociaux importants, rejoignant les considérations égalitaristes au cœur de la société britannique.

Le sens de l'histoire nationale

Chez Ed Miliband, qui rejoint Gordon Brown à cet égard, on retrouve également le récit d'une histoire faite d'épreuves, traversées ensemble, où la lutte contre le fascisme, la victoire contre le nazisme, côtoient les réalisations avant-gardistes, établies à partir d'une inclination particulière pour la justice sociale :

Je me soucie passionnément de l'issue de ce référendum. Je m'en soucie en raison des valeurs qui me motivent en tant que personne, des raisons pour lesquelles je fais de la politique. Mes parents étaient des immigrants, des Juifs qui ont fui les nazis. Ils m'ont inculqué la conviction qu'il ne suffit pas de se mettre en colère contre l'injustice, mais qu'il faut agir. J'ai grandi dans les années 1980, avec en toile de fond la grève des mineurs et Mme Thatcher. J'ai vu des communautés déchirées par le chômage. Je détestais ce qu'elle faisait à notre pays et c'est pourquoi j'ai rejoint le Parti travailliste à 17 ans.

Sur fond d'une introduction toute personnelle qui se retrouve très régulièrement dans les discours des protagonistes des référendums de 1995 et de 2014, le chef du Parti travailliste poursuit son plaidoyer pour l'union :

À cause des liens de l'histoire, de la géographie, des connexions, nous ne sommes pas seulement des citoyens du monde, mais des citoyens du Royaume-Uni. Et nous avons une histoire extraordinaire qui témoigne de cette force et de cette solidarité à travers tout notre pays. Et c'est pourquoi nous avons accompli tant de choses. Nous avons exigé et obtenu les droits des travailleurs dans tout le Royaume-Uni, les syndicats écossais étant les premiers à le faire. Nous avons vaincu le fascisme et combattu pour la liberté dans le monde. Nous avons construit un service national de santé, les Écossais, les Anglais et les Gallois travaillant ensemble. Et nous avons obtenu un salaire minimum national, le grand héritage de John Smith⁶⁷⁶. Et la solidarité n'est pas seulement un artefact historique. Elle est là pour être construite aujourd'hui. La famille d'Édimbourg se soucie de l'enfant pauvre de Londres. Les travailleurs de Liverpool se soucient des travailleurs de Glasgow [...]. Nous avons tous nos propres valeurs que nous apportons à ce débat. Les valeurs écossaises d'équité, de justice et

⁶⁷⁵ "Archie Macpherson at Better Together rally in Dundee", 27 août 2014, consulté le 15 décembre 2022, minute 2 : https://www.youtube.com/watch?v=PDXAvZ8NIX0&ab_channel=BetterTogetherUK

⁶⁷⁶ John Smith (1938-1994) fut chef du Parti travailliste de 1992 à 1994, il fut membre des gouvernements de Harold Wilson et de James Callaghan durant les années 1970.

d'égalité ont brillé dans cette campagne référendaire. Mais pour répondre à ces valeurs, je sais que nous devons changer notre pays. Ensemble, nous pouvons le faire. Pas en nous séparant de manière irréversible. Avec tous les risques que cela comporte. Mais en construisant un avenir différent. La solidarité. La justice sociale. Ensemble, pas seuls. De la tête, du cœur, de l'âme ; votez Non à ce référendum. Changeons la Grande-Bretagne ensemble.⁶⁷⁷

Par ce discours, Ed Miliband déploie donc un fil historique où la ténacité britannique s'exprime continuellement, face aux dangers récurrent comme dans la quête de justice prise à bras le corps par la nation. À travers une vision qui n'est pas si éloignée de celle avancée par Emmanuel-Joseph Sieyès, le chef du Labour fonde les liens nationaux sur une solidarité sociale, tournée vers les moins nantis, à partir d'une perspective égalitaire⁶⁷⁸, appelant un gouvernement soucieux de protéger les plus vulnérables – qu'il souhaite incarner.

La solidarité qu'il avance, cette unité collective, transcende les délimitations internes de la « Grande-Bretagne », rassemblant « les Écossais, les Anglais et les Gallois » – laissant dans l'oubli l'Irlande du Nord et souligne ce faisant le caractère unitaire ou universaliste de l'égalité promue. La vision promue par Ed Miliband fait également la part belle au concours apporté par l'Écosse dans les réalisations britanniques, sur la base des « valeurs écossaises d'équité, de justice et d'égalité », mais plus encore en prenant la tête du Royaume-Uni pour y porter ces valeurs :

⁶⁷⁷ “Head, heart and soul – read the full text of Ed Miliband’s speech in Cumbernauld”, *Labourlist*, 10 septembre 2014, consulté le 15 février 2023 : <https://labourlist.org/2014/09/head-heart-and-soul-read-the-full-text-of-ed-milibands-speech-in-cumbernauld/> Notre traduction : “I do care passionately about the outcome of this referendum. I care because of the values that motivate me as a person, the reasons I am in politics. My parents were immigrants, Jews who fled from the Nazis. They taught me a faith that you should not just get angry about injustice but you should do something about it. I grew up in the 1980s against the backdrop of the Miners’ strike and Mrs Thatcher. I saw communities ripped apart by unemployment. I hated what she was doing to our country and that’s why I joined the Labour Party at 17.” [...] “But because of ties of history, geography, connection mean we are not just citizens of the world, but citizens of the United Kingdom. And we have an extraordinary history which speaks to this strength and solidarity across our whole country. And that’s why we have achieved so much. We demanded and won workers’ rights across the UK, with Scottish trade unions leading the way. We overcame Fascism and fought for freedom in the world. We built a National Health Service, Scots, and English and Welsh working together. And, we secured a National Minimum Wage, the great legacy of John Smith. And solidarity is not just a historical artefact. It is there to be built upon today. The family in Edinburgh cares about the poor child in London. The working people of Liverpool care about the working people of Glasgow. Which is why Joe Anderson, the mayor of Liverpool, was the first to fly the Saltire yesterday morning. The young people of Manchester care about pensioners in Paisley. And these bonds of solidarity can lead us to new achievements. Taking on the vested interests from the energy companies to the banks together. Putting our young people back to work together. Replacing insecurity at work with security together. Building fairness and justice together. I said at the start, we all have our own values that we bring to this debate. Scotland’s values of fairness, justice and equality have shone through in this referendum campaign. But to meet those values I know we have to change our country. Together we can do that. Not by irreversibly breaking apart. With all the risks that means. But by building a different future. Solidarity. Social Justice. Together, not alone. From the head. From the heart. From the soul. Vote No in this referendum. Let’s change Britain together.”

⁶⁷⁸ Voir notamment : CANOVAN Margaret, “Social justice: looking after our people”, *Nationhood and Political Theory*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing Limited, 1998, p. 27-35.

Toutes les fois que le Royaume-Uni a été confronté à de grands défis, le peuple d'Écosse s'est trouvé là pour ouvrir le chemin. Toutes les fois qu'il y a eu de grands changements économiques et politiques, le peuple d'Écosse a été déterminant pour les faire advenir. Toutes les fois qu'il y a eu un appel au changement dans notre pays, les voix écossaises ont été les plus bruyamment entendues. Des générations d'Écossais ont mené la cause de l'égalité à travers notre histoire. Et chaque fois, vous n'avez pas seulement tourné vos regards vers vos communautés, vers votre nation, mais vers l'ensemble du Royaume-Uni et même au-delà. Alors telle est la question pour cette génération et pour les futures générations d'Écossais : comment pouvez-vous le mieux mettre en pratique vos traditions d'égalité ? Dans une Écosse indépendante ? en marge du reste du Royaume-Uni ? ou au cœur d'un mouvement qui transcende les frontières et transforme toute la Grande-Bretagne ?⁶⁷⁹

Si la constance d'une intentionnalité historique se déploie à travers le discours des acteurs politiques britanniques, c'est une perspective téléologique qui se manifeste plutôt chez les défenseurs canadiens de l'unité. Et si nous l'avons déjà évoqué sous la plume de Maurice Lamontagne ou à travers le document *Le temps d'agir*, c'est probablement Charles Lapointe (PLC) qui exprime le plus explicitement cette vision :

Nous avons la chance de bâtir jour après jour cet homme nouveau issu du contact de deux grandes civilisations : la civilisation française et la civilisation anglaise. Cet homme nouveau influencé dans son comportement même par la civilisation et les habitudes de vie des premiers habitants de ce pays, nos frères autochtones, cet homme nouveau nord-américain, façonné aussi par toutes les richesses qu'ont apportées à ce pays les nouveaux Canadiens qui sont venus du monde entier, cet homme nouveau, francophone, dans notre cas, monsieur le président, a la chance de vivre dans le deuxième plus grand pays au monde, dans un pays qui n'a jamais connu la guerre, dans un pays issu de négociations basées sur une commune volonté de vivre ensemble dans un esprit de partage et de générosité. Bien sûr tout cela n'a pas été facile et il y a eu par le passé des injustices flagrantes à l'égard des francophones dans ce pays. Mais faut-il se diriger vers l'avenir à reculons, en ayant constamment les yeux fixés sur les

⁶⁷⁹ "Miliband makes major intervention in Scottish independence debate", *Labourlist*, 27 juin 2014, consulté le 2 février 2023 : <https://labourlist.org/2014/06/miliband-makes-major-intervention-in-scottish-independence-debate/>. Notre traduction : "Every time the United Kingdom has faced huge challenges, the people of Scotland have been there leading the way. Every time there has been a need for big economic and political change, the people of Scotland have been instrumental in making it happen. Every time that there has been a call for change in our country, the voices of the people of Scotland have been heard loudest in response. Generations of Scots have led the cause of equality across our history. And each time, you've looked not just to your own communities, not just to your own nation, but out to the whole of the United Kingdom and beyond. So this is the question for this and future generations of Scots: how can you best put your traditions of equality into practice? In an independent Scotland, apart from the rest of the UK? Or at the heart of a movement that goes beyond the border and changes all of Britain."

erreurs passées, monsieur le président ? Ou ne vaut-il pas mieux regarder les énormes progrès accomplis depuis 30 ans, et tablez notre avenir sur ce qui est déjà acquis ?⁶⁸⁰

Derrière la « grande aventure de civilisation », on retrouve donc une ambition sociale, quasi-anthropologique, celle de la fusion dans une même téléologie de deux civilisations jusqu'ici vouées à se confronter. Selon une rhétorique qui place à l'avant-scène un « homme nouveau », cette aventure de civilisation porte en elle la domestication des mœurs, la fin des « vieilles chicanes » orchestrées par le but commun d'un progrès collectif dont les langues ne constituent qu'une variation. En ce sens, l'homme nouveau est francophone ou anglophone, non un Canadien français ou un Canadien anglais. La langue n'est pas regardée comme vectrice d'une culture, mais plutôt comme une relique de celle-ci.

Ce propos convoque les temps originels du Canada et le présente comme une terre à défricher, parfois hostile, où l'effort est la première pierre d'une histoire commune. Les enjeux s'élèvent encore, comme en 1980, lorsque les responsables politiques fédéraux replacent la Nouvelle-France au point de départ d'une aventure collective : encore ce propos se compare-t-il avec ceux évoqués plus tôt quant au sens donné à l'histoire, de laquelle émerge l'image d'un progrès constant, au point d'atteindre celle d'un État d'avant-garde, « le meilleur du monde », dont la formule témoigne d'un nationalisme ardent, mais aussi d'une perspective marquée par une certaine philosophie de l'histoire⁶⁸¹, tendant vers un idéal à peu près advenu.

*

*

*

À travers les discours analysés, plusieurs éléments communs se dessinent. Il y a tout d'abord une évocation récurrente de la fondation. Sur ce point, la Confédération de 1867 répond à l'union de 1707 chez les acteurs unionistes canadiens et britanniques. Quant à ceux issus du Québec et d'Écosse, des racines historiques plus lointaines sont mobilisées. Elles leur servent pour partie à justifier d'une appartenance à ces entités et à légitimer leurs discours auprès des électeurs concernés. En revanche, on constate que cette manifestation d'un fait canadien antérieur à la Confédération sert à augmenter sa profondeur historique, mais aussi à souligner le vocation spécifique et proprement canadienne du Québec. La caractérisation d'un rôle spécifique dévolu à l'Écosse se retrouve aussi chez les acteurs

⁶⁸⁰ LAPOINTE Charles, *Débats des Communes*, 22 avril 1980, p. 315.

⁶⁸¹ DEFOURNY Maurice, « La philosophie de l'histoire chez Condorcet », *Revue Philosophique de Louvain*, n° 42, 1904, p. 157-175 ; MOUSSALY Omer, « La piste Condorcet », dans *Progrès et action collective : Portrait du méliorisme aux États-Unis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2016, p. 59.

unionistes britanniques, mais la fondation occupe une place moins importante dans leurs récits, qui se concentrent davantage sur les réalisations du vingtième siècle – en particulier la lutte contre le nazisme et la mise en place de l'État-providence. Les récits déployés font généralement l'impasse sur les confrontations ayant parfois émaillé l'histoire du Canada et du Royaume-Uni. Dans le second cas, l'ère Thatcher est mentionnée par les travaillistes pour revendiquer un rejet commun avec les Écossais. Au Canada, Jean Chrétien invite à tirer un trait sur ces péripéties, tandis que Maurice Lamontagne tente d'atténuer la dualité qui les sous-tend. Quant aux trajectoires historiques canadienne et britannique, c'est probablement sur cet aspect que la teneur des discours se différencie le plus. En effet, tandis que les unionistes canadiens le placent sous la trajectoire d'un progrès, d'une vision mélioriste qui confine à la philosophie de l'histoire, leurs homologues britanniques font plutôt état d'une intentionnalité historique mue par sa *constance*, révélatrice de valeurs intemporelles, notamment sous la forme d'un *ethos* égalitariste chez les Travaillistes.

L'on constate également que le fait générationnel tient un rôle particulièrement important. Il se traduit par une évocation de l'expérience personnelle et à un recours au « Je » allant croissant. Si la prise de position s'inscrit presque unanimement au « Nous » en 1980, la forme plus personnelle prend davantage de place en 1995. En 2014, comme on le voit chez Archie Macpherson, elle se normalise, voire se généralise. Elle se manifeste également à travers les références historiques mobilisées et dans l'appartenance revendiquée. En effet, en 1980, l'appartenance canadienne-française est très majoritairement celle revendiquée par les acteurs unionistes de la périphérie et l'identité québécoise ne se retrouve que chez les plus jeunes générations. Sauf en de rares exceptions, les unionistes québécois et écossais revendiquent leur première appartenance au Québec et à l'Écosse. Cela se constate à travers le titre de l'ouvrage de Gordon Brown *My Scotland, Our Britain*, ou encore par une formule récurrente qui associe le Québec à la patrie et le Canada au pays, dévoilant un attachement communautaire dans le premier cas et institutionnel dans le second, qui ne s'attache à l'émotion que dans l'évocation des pionniers, bâtisseurs et découvreurs, ou dans l'appel à la fidélité réclamée à l'endroit des aïeux.

II – Un territoire en partage

Tout comme l'histoire, la géographie joue un rôle déterminant dans la définition de la nation et de son caractère propre. L'on peut penser à la conférence de Maurice Barrès sur « la terre et les morts », qui rallie le sol, cette « terre qui ne ment pas » aux dires de Philippe Pétain, parce qu'elle soutient l'œuvre de ceux qui se sont sacrifiés pour elle, jumelant l'espace au temps, ou la mémoire à ses lieux. Dans une démarche analytique cette fois, Anne-Marie Thiesse porte une attention minutieuse sur la façon dont

l'adjectif national s'adjoint à tous les éléments de la vie culturelle ⁶⁸². Au rang des exemples, elle mentionne la Suisse, entourée par des montagnes qui confèrent à sa population une foi dans la résistance collective ; la France, représentée sous la figure géométrique de l'hexagone et par la diversité de ses paysages qui confine à l'universel ; ou encore les États-Unis et le mythe de la frontière. Un tel déterminisme du milieu de vie n'est pas sans rappeler la théorie des climats développée par Montesquieu. Toutefois, dans l'analyse qui nous occupe, il est issu non de celui qui disserte sur les températures et le relief pour en déduire l'inclination pour l'autorité ou pour la démocratie, mais des acteurs eux-mêmes qui envisagent, pour eux et pour leurs compatriotes, les significations qui s'attachent au sol sur lequel ils vivent. Loin de s'évaporer, la formule d'une identification à la géographie et à un territoire national fait toujours recette.

La géographie, son unité et sa diversité

La définition du territoire et du rapport sous lequel les Canadiens et les Britanniques s'y trouvent liés diffèrent grandement dans les discours des différents protagonistes. Il faut dire également que cet artefact de la nationalité fait l'objet d'une considération autrement plus grande dans les débats référendaires canadiens, en comparaison de l'intérêt qu'il suscite au Royaume-Uni. Également, les territoires québécois et écossais ne suscitent, en propre, que peu d'attention dans les discours unionistes. Et lorsque le territoire écossais se voit invité dans un discours, il est évoqué dans sa globalité, loin d'une quelconque image de carte postale :

L'entité sous une menace mortelle la semaine prochaine est la Grande-Bretagne elle-même. Vous ne pouvez pas référer à un État appelé « Grande-Bretagne » à moins d'inclure l'Écosse, car c'est un fait géographique élémentaire que la Grande-Bretagne comprend tout de *Land's End* [à l'extrémité sud-ouest des Cornouailles] à John o'Groats [à l'extrémité nord de l'Écosse]. Regardez la carte, si souvent représentée par les caricaturistes depuis le XVIII^e siècle comme Britannia assise : la croupe dans l'Est-Anglie, les pieds en Cornouailles et, pour couronner le tout, le cerveau et le casque écossais. Coupez-là – décapitez la Grande-Bretagne à Carlisle et vous ne pouvez plus l'appeler Grande-Bretagne ; et ce qui vaut pour la géographie doit aussi valoir pour la politique. Séparez l'Écosse de l'Angleterre et vous perdez une part essentielle de notre nomenclature politique. Il n'y a pas de gouvernement britannique avant l'union avec l'Écosse ; il n'y avait pas d'électorat britannique ; il n'y avait pas d'intérêts

⁶⁸² THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, *op. cit.*

britanniques. Il y avait l'Angleterre et le pays de Galles, et il y avait l'Écosse. Enlever l'Écosse, c'est détruire la Grande-Bretagne.⁶⁸³

Dans ce texte de Boris Johnson que nous mentionnions plus tôt, l'indivisibilité de la nation britannique s'accompagne de celle du territoire sous une forme métonymique. Par conséquent, la fin de l'un emporterait logiquement celle de l'autre. Cette portée existentielle attribuée à l'appartenance de l'Écosse au Royaume-Uni trouve un certain écho au Canada où, comme nous l'avons évoqué précédemment, le Québec est régulièrement présenté comme le point de départ de « l'expérience canadienne ». Cependant, outre l'évocation de la vallée du Saint-Laurent de laquelle sont partis les découvreurs du Canada, la géographie propre du Québec n'est que peu évoquée, et la perspective selon laquelle le territoire puisse être divisé ne se présente que sous celle de la divisibilité du Québec lui-même⁶⁸⁴.

C'est donc plutôt vers le Royaume-Uni et le Canada dans leur ensemble que se dirigent les discours unionistes ayant trait au territoire national. L'unité géographique et politique affirmée par Boris Johnson se retrouve dans le partage d'une réalité sociale commune. Le chef du Parti travailliste qui, en parallèle de sa campagne pour le Non, brigue la position de Premier ministre, revendique une telle unité, une telle mêmeté : « Nous abolirons la *bedroom tax*. Nous l'abolirons à Dundee, à Glasgow, mais aussi à Carlisle, Newcastle et Nottingham ». Et de poursuivre : « Parce que si vous êtes soucieux de justice sociale, vous vous souciez des pauvres, des handicapés, des personnes vulnérables où qu'elles vivent »⁶⁸⁵. Ainsi, le même sort unit les habitants des différentes villes citées de manière alternative, que

⁶⁸³ JOHNSON Boris, "Scottish independence: Decapitate Britain, and we kill off the greatest union ever", *op. cit.* Notre traduction : "the entity under mortal threat next week is Britain itself. You cannot refer to a state called "Britain" unless you include Scotland, because it is a basic fact of geography that Britain comprises everything from Land's End to John o'Groats. Look at the map – so often rendered by cartoonists from the 18th century onwards as Britannia sitting down: rump in east Anglia, feet in Cornwall, and topped off with that sweeping Scottish cerebrum and helmet. Chop it off – decapitate Britain at Carlisle and you can no longer call it Britain; and what goes for geography must go for politics, too. Take Scotland away from England and you are losing a critical part of our political nomenclature. There was no British government before the union with Scotland; there was no British electorate; there were no British interests. There was England and Wales, and there was Scotland. Take away Scotland, and we destroy Britain."

⁶⁸⁴ Sur ce sujet, voir notamment : CHARRON Claude G., *La partition du Québec. De Lord Durham à Stéphane Dion*, Montréal, VLB éditeur, 1996.

⁶⁸⁵ "A Labour government within our grasp – Ed Miliband's message for Scotland", *Labourlist*, 4 septembre 2014, consulté le 12 janvier 2022 : <https://labourlist.org/2014/09/lets-make-that-change-happen-together-ed-milibands-speech-against-scottish-independence/>. Notre traduction : "We will abolish the bedroom tax. Abolish it in Dundee, in Glasgow, but also in Carlisle, Newcastle and Nottingham. Because if you care about social justice you care about the poor, the disabled, the vulnerable wherever they happen to live."

La *bedroom tax* consiste en une réduction des allocations sociales appliquée aux occupants de logements sociaux occupant un appartement comprenant au moins une chambre de plus que le nombre de résidents. La *bedroom tax* a été imposée sous le *Welfare Reform Act 2012*. Voir également : CAMP-PIETRAIN Edwige, « Les effets de la crise économique et financière sur les questions constitutionnelles en Écosse », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 21, n°2, 2016 : <https://journals.openedition.org/rfcb/959>.

la structure de la phrase relie entre elles. La préoccupation animant ces discours où l'on souligne la solidarité transfrontalière, universelle, se retrouve dans la description d'une réalité sociale partagée. Cette solidarité entre travailleurs est d'ailleurs un thème central chez le Parti travailliste, britannique comme écossais. L'ancien secrétaire d'État pour l'Écosse et futur chef du Parti travailliste écossais, Jim Murphy, consacre sa campagne à arpenter les villes et villages, où il donne rendez-vous aux Écossais pour donner des discours et échanger. Dans le journal qu'il tient, il décrit le visage des villes industrielles d'Écosse et d'Angleterre et revendique la proximité des modes de vie :

Nous avons aussi filmé sur les rives de la rivière Clyde. Glasgow est une ville qui n'est pas sans cicatrices. La rivière a donné à la ville sa forme. C'est aussi la première chose qu'une génération d'immigrants a vue en arrivant dans son pays d'adoption, sous son ciel bas et sombre, où les nouveaux arrivants ont apporté de multiples cultures. L'identité de notre ville repose en partie sur la fierté de la classe ouvrière et sur des hommes et des femmes qui ont le sens de l'héritage industriel. Un peu comme Liverpool et la Mersey, Glasgow et la Clyde sont synonymes de cette fierté et de cette tradition ouvrières⁶⁸⁶.

De même, l'Écossais Douglas Alexander, membre du Parti travailliste britannique, rejette l'image d'une spécificité politique écossaise face à la montée du parti eurosceptique en affirmant que « UKIP n'est pas un phénomène uniquement anglais »⁶⁸⁷ et qu'une telle réalité ne s'arrête pas à la frontière anglo-écossaise. De tels discours sont rares à l'occasion des référendums québécois de 1980 et de 1995. Ils se retrouvent principalement chez les unionistes québécois, tels Daniel Johnson (fils), chef du camp du Non en 1995, qui revendique

un système qui prévoit spécifiquement la redistribution des richesses et, donc, l'égalité des chances pour tous, où qu'ils habitent, sur un immense territoire, un territoire qui est un continent, une solidarité au niveau social qui fait en sorte que la redistribution de la richesse permet de façon équivalente, égale, d'assurer un niveau de services à 30 000 000 de concitoyens. Quelle que soit la pauvreté ou la richesse des lieux qu'ils habitent dans l'ensemble du pays, ils ont cette garantie d'être traités comme leur voisin, qu'il habite à 10 km, 100 km

⁶⁸⁶ MURPHY Jim, "We shouldn't be forced to choose whether we're Scottish or British – we can be both", *Labourlist*, 22 août 2014, consulté le 12 novembre 2022 : <https://labourlist.org/2014/08/we-shouldnt-be-forced-to-choose-whether-were-scottish-or-british-we-can-be-both/>. Notre traduction : "We also filmed at the banks of the river Clyde. Glasgow is a city not without its scars. The river gave the city its shape. It's also the first thing that generations of immigrants saw when they arrived in their adopted country, under its dark low skies and where newcomers brought multiple cultures. Part of our city's identity is a sense of working class pride and men and women with a sense of industrial heritage. A bit like Liverpool and the Mersey, Glasgow and the Clyde and synonymous with that identity of pride and working class tradition."

⁶⁸⁷ ALEXANDER Douglas, "When it comes to the referendum, let's remember 'in unity is strength'", *Labourlist*, 1er septembre 2014, consulté le 8 décembre 2022 : <https://labourlist.org/2014/09/when-it-comes-to-the-referendum-lets-remember-in-unity-is-strength/>. Notre traduction : "UKIP isn't an English only phenomenon."

ou 1 000 km. C'est ça, la solidarité sociale du Canada, une solidarité, pour nous, la majorité francophone du Québec, à l'endroit des francophones hors de nos frontières et dans le reste du Canada, ce million de francophones en dehors du Québec qui assurent résonance et écho à nos ambitions et à nos aspirations.⁶⁸⁸

De la même façon, Fatima Houda-Pépin (PLQ)

réclame pour les jeunes du Québec [...] la même égalité des chances que celle dont a bénéficié le jeune Jacques Parizeau, qui, à l'âge de 16 ans a parcouru le Canada d'est en ouest, jusqu'à Victoria, sans jamais s'arrêter à un poste de douane ».

Cette insécabilité du territoire se dédouble dans ce même discours d'une digression historique s'attachant à l'ethnonyme :

Le Canada fait partie de la mémoire collective des Québécois depuis que Jacques Cartier a accosté dans la baie de Gaspé, en 1534. Dans un ouvrage qui vient de paraître sous le titre « Histoire d'un mot : l'ethnonyme canadien de 1535 à 1697 », l'historien Gervais Carpin écrit ceci au sujet du mot « Canada », et je cite : « Ce dernier n'avait encore jamais été écrit, et, comme Cartier désigne le pays où il se rend du nom de Canada, il nomme ses habitants Canadiens. »

Ainsi, la députée libérale ramène la canadienité contemporaine et le mot « Canadien » au sens premier qu'il trouvait chez les découvreurs. Et narre à sa manière la poursuite de cette aventure :

Les ancêtres des Québécois, comme les Québécois d'aujourd'hui, ont toujours essaimé partout au Canada. Les Tremblay, les Gagnon, les Johnson et les Côté, pour ne citer que ceux-là, figurent dans les bottins téléphoniques de plusieurs provinces canadiennes et de certains États américains [...]. L'horizon des Québécois, et des jeunes en particulier, s'étend *ad mari usque ad mare*, d'où ils rayonneront sur l'Atlantique, sur l'Asie, sur l'Europe et au-delà. Il n'y a donc pas de contradiction à être Canadien et Québécois. C'est un privilège, c'est une chance et c'est un atout. Même notre langage populaire est imprégné de cette double identité quand nous parlons du reste du Canada pour nommer les autres provinces ; s'il y a un reste, c'est parce qu'il y a un tout, et nous en faisons partie.⁶⁸⁹

Ici, la députée du PLQ ne formule pas une description détaillée ou romancée du territoire, bien qu'elle en invoque une devise référant à l'entendue continentale de cet État. Elle souligne plutôt la canadienité originelle des Québécois et le fait qu'ils se soient éparpillés dans l'ensemble d'un territoire. Elle avance ainsi que par l'histoire comme par la réalité géographique, les Québécois se trouvent *ipso facto* à être

⁶⁸⁸ JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 septembre 1995, p. 5186.

⁶⁸⁹ HOUDA-PÉPIN Fatima, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 septembre 1995, p. 5044.

Canadiens, tout en suggérant une solidarité communautaire, mais à la grandeur du pays, voire du continent – rendant impossible l'indépendance.

En outre et de manière bien plus considérable par leur nombre, le territoire canadien fait l'objet d'énoncés d'unité ayant moins trait à la solidarité sociale qu'à un état d'esprit. Dans *Le temps d'agir*, sous des accents éminemment romantiques, Pierre Elliott Trudeau assure d'abord l'éloge de sa grandeur, évoquant au passage le voisinage états-unien :

Nous avons pris possession d'un territoire immense, presque insondable : « l'âme, ou l'être, y trouve un espace sans limite pour prendre son essor », a dit le poète Rupert Brooke. Un territoire qui pourrait loger les trente-trois pays du continent européen, l'Union Soviétique y compris jusqu'à l'Oural. Un pays si grand que ses habitants découvrent souvent les cités étrangères qui les avoisinent – Seattle, Minneapolis, Détroit, New York ou Boston – bien avant leurs propres métropoles régionales. Un pays si démesuré que nombre d'entre nous n'en toiserons jamais les dimensions, du nord au sud et d'est en ouest, que par la lunette – grossissante ou rapetissante – de nos moyens de communication.

Le sens donné à cette dernière phrase n'est pas sans rappeler un passage d'*Imagined Communities*, dans lequel Benedict Anderson décrit la nation comme une communauté politique imaginée, en ce sens que « même les membres de la plus petite nation ne connaîtront jamais la plupart de leurs compatriotes, ne les rencontreront ni n'entendront parler d'eux ; et pourtant dans l'esprit de chacun vit l'image de leur communion ». Aux dires de Pierre Elliott Trudeau, une telle chose semble pouvoir être énoncée à l'endroit du territoire canadien. Le propos se poursuit, la diversité convergeant dans l'unité :

Encore si ce pays se ressemblait d'un coin à l'autre : qui en va vu un aurait vu les autres. Mais entre les échancrures de Terre-Neuve, les jardins du Niagara, les *flatlands* de la Saskatchewan, la vallée du Saint-Laurent et les pics des Rocheuses, où sont les ressemblances ? Et la diversité des paysages entraîne une diversité de gens. Nous sommes autres et pourtant pareils. Le pays de l'hiver n'est pas seulement celui de Vigneault, mais celui de tous les Canadiens. L'Indien et l'Inuit ne sont pas seuls à ressentir l'envoûtement boréal. L'étrange vertige des espaces sans horizon n'émeut pas seulement les gens de l'Ouest, ni la sourde mouvance des glaciers éternels les seuls gens de Colombie. Ce que l'œil ne peut percevoir, dans ce pays, l'esprit doit l'embrasser. C'est l'aventure canadienne. Elle est sans précédent et sans analogue.⁶⁹⁰

Dans l'extrait proposé, le territoire canadien apparaît comme la quintessence de l'esprit national. Il est divers, mais il est d'abord uni. Il est pluriel, immense et majestueux ; il investit l'esprit des Canadiens,

⁶⁹⁰ Gouvernement du Canada, *Le temps d'agir*, *op. cit.*, p. 1.

les unit dans leurs « vertiges », dans l'émotion, dans « l'esprit » et dans une « aventure » commune à nulle autre pareille, aujourd'hui ou par le passé. La référence à l'air célèbre du chansonnier Gilles Vigneault, qui prend pourtant fait et cause pour la campagne du Oui, en 1980 comme en 1995, tient lieu d'appropriation. Elle consacre par le fait même l'universalité d'un esprit canadien, irréductible au seul Québec, ajoutant l'envoûtement du climat – nonobstant sa rudesse – à celui des paysages.

L'évocation du territoire trouve un écho dans un nombre particulièrement important de textes à l'occasion du référendum de 1995. Son unité « d'un océan à l'autre »⁶⁹¹ ou *ad mari usque ad mare* – comme l'énonçait Fatima Houda-Pépin – se retrouvent ainsi régulièrement. Et sa grandeur s'associe fort régulièrement à sa mêmeté, comme chez Kim Campbell (PPC), dans un autre discours donné à l'occasion de la fête du Canada, à l'occasion duquel l'étendue du territoire s'accorde l'amour que lui portent les Canadiens :

Notre pays est vaste : plus de neuf millions de kilomètres carrés, plus de 7 000 kilomètres d'est en ouest et presque autant du nord au sud. [...] Mais le Canada n'est pas si vaste que chacun d'entre nous ne puisse le porter dans son cœur. Nos rêves et nos espoirs ne sont pas si ambitieux qu'on ne puisse les réaliser de notre vivant. Le Canada est un grand pays. Et sa véritable grandeur ne peut être mesurée que par la fierté, l'affection – l'amour – qu'il inspire à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes, de Bonavista à l'est jusqu'à l'île de Vancouver à l'ouest, de Pointe-Pelée au sud jusqu'au futur territoire de Nunavut au nord. [...] Nous sommes tous les gardiens de la grandeur et de la splendeur du Canada. Nous – et nous seuls – pouvons renforcer son unité, préserver son environnement, protéger ses valeurs et ses traditions et assurer sa prospérité.⁶⁹²

Un énoncé de semblable teneur se retrouve par exemple chez Roberta Bondar, première astronaute canadienne à être allée dans l'espace. Dans un texte paru dans l'ouvrage *Pour l'amour de ce pays*, elle raconte l'épisode d'un instant où, se trouvant à flotter dans l'espace, son magnétophone joue l'hymne du Canada, tandis que la navette Discovery le survole, l'émouvant aux larmes :

Je rembobinai la bande magnétique, appuyai sur « marche » et au même moment j'eus mon premier aperçu du lac Supérieur. Il n'y a pas de frontière entre les différentes régions telles que nous pouvons les voir en réalité de loin dans l'espace. Les provinces et les territoires ne sont pas roses, verts, jaunes, ou bleus. En balayant du regard les territoires appelés Manitoba, Ontario, et Québec, j'ai été frappée par la similarité du paysage et celle de mes propres

⁶⁹¹ TRAMIER Sylviane, « Nous ferons les changements qui s'imposent », *Le Devoir*, 28 octobre 1995, p. A1.

⁶⁹² CAMPBELL Kim, « Notes pour une allocution à St. John's (Terre-Neuve), le 1^{er} juillet 1993 », *Bibliothèque et Archives Canada*, consulté le 3 janvier 2022 : <https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.collectivonscanada.gc.ca%2Fpremierministres%2Fh4-4025-f.html#federation=archive.wikiwix.com&tab=url>

impressions [...]. Voyant tout le territoire comme une plaque continue sans le contexte social que les êtres humains imposent à leur environnement physique. C'est un peu comme si nous nous croyions aussi puissants que les forces qui gouvernent la Terre. En faisant cela, nous laissons les valeurs émotionnelles et culturelles nous pousser dans l'isolation, alors qu'en réalité, les forces physiques de la Terre détermineront en définitive quand et où nous allons survivre.⁶⁹³

Chez Roberta Bondar, l'unité sociale du Canada doit en quelque sorte procéder de son unité géographique et topographie, ainsi que de l'effet irrémédiable des forces telluriques. Ce point de vue atteste d'une forme originale d'unité du territoire et par le territoire.

Entre enracinement et patrimonialité

Si nous avons évoqué qu'au Royaume-Uni le territoire jouait un rôle bien moindre dans la caractérisation d'une certaine identité, la similarité des conditions sociales n'en est pas le seul marqueur. À l'esprit commun que génère le partage du territoire chez Pierre Elliott Trudeau répond en quelque sorte – mais sans l'emphase des digressions romantiques du Premier ministre canadien – une autre forme toute britannique d'appartenance au territoire. Celle-ci se rattache à son *insularité*. En l'espèce, l'insularité britannique lui confère tout à la fois son ipséité, le moyen d'une distinction démographique vis-à-vis du continent européen, mais aussi sa identité, puisqu'elle réunit les insulaires dans le partage de cet île, ou de ces îles. L'insularité est bien entendu un fait intemporel et inaliénable, qui paraît justifier une unité politique qui en découle chez Lord Strathclyde, dans l'introduction du rapport de la commission du Parti conservateur écossais : « Un vote pour le Non est un vote de confiance dans le partenariat qui a unit les intérêts de tous les peuples de ces îles durant des siècles »⁶⁹⁴. Le concept d'insularité – que de nombreux chercheurs ont cherché à raffiner tant au sujet de Porto Rico que de la Corse⁶⁹⁵ – trouve au Royaume-Uni une force d'attraction issue de l'imaginaire impérial, où le thème de

⁶⁹³ BONDAR Roberta L., « Journal de bord spatial STS42 – Discovery », *Pour l'amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 1-11.

⁶⁹⁴ Lord Strathclyde, « Introduction », dans Commission on the Future Governance of Scotland, *Report, op. cit.*, p. 1. Notre traduction : « A No vote is a vote of confidence in the partnership that has united the interests of all the people in these islands for centuries. »

⁶⁹⁵ Voir par exemple : VÉZINA Valérie, « Une île, une nation » ? *Le nationalisme insulaire à la lumière des cas de Terre-Neuve et de Puerto Rico*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 2018 ; ou encore TAGLIONI François, « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique », *Annales de géographie*, n°652, 2006/6, p. 664-687.

l'île/des îles renvoie à la métropole et à l'image du foyer. Cette capacité d'attraction de l'« îléité »⁶⁹⁶ se retrouve par exemple chez Alistair Darling , chef du camp du Non écossais en 2014 :

Je suis certain que nous avons beaucoup plus en commun que ce que nos différences suggèrent, et que nous sommes plus forts quand nous nous rassemblons. Je suis certain que les gens sur ces îles sont intimement liés les uns pour les autres et pour appartenir à la même famille au Royaume-Uni. Au moment où nous célébrerons Hogmanay l'an prochain, nous aurons pris cette décision, et il n'y aura pas de demi-tour possible. Assurons-nous de prendre la bonne décision pour notre famille et pour l'Écosse. Assurons-nous d'être plus forts ensemble.⁶⁹⁷

Le rapport au territoire décrit en 2014 par le fait d'habiter sur ces îles évoque donc spontanément un attachement à un territoire qui forme une totalité délimitée, une forme d'enracinement. Au Québec en 1980, les termes employés pour décrire le territoire évoquent également une forme d'enracinement, empêchant ontologiquement les Québécois de se défaire du lien canadien parce qu'aux dires de Georges Lalande, ils « sont des gens d'espace et de grandes étendues, des gens qui ont besoin pour vivre de l'air du Pacifique et de l'air de l'Atlantique »⁶⁹⁸. Le premier membre de la phrase peut évoquer la mémoire des coureurs des bois, et le second l'espace canadien moderne. Sa consœur du PLQ, Thérèse Lavoie-Roux, résume à elle seule une image relativement complète du rapport au territoire qui sous-tend les discours unionistes en 1980. À l'analogie proposée par un député du PQ, présentant l'indépendance comme la volonté d'un agriculteur ayant acheté en commun un tracteur avec son voisin afin d'assurer le labours de son propre terrain, elle réplique :

Dans le cas du Québec et du Canada, le Québec, à ce que je sache, n'a pas encore renoncé à son droit de propriété sur l'ensemble du Canada. [...] Le sociologue Jacques Lazure, professeur à l'Université du Québec, un indépendantiste, qui fait une analyse du *leadership* au Québec et dit ceci : « Je réalise de plus en plus qu'il sera extrêmement difficile pour ne pas dire peut-être impossible aux Québécois de jamais se détacher un jour, ne serait-ce que juridiquement, de la terre matérielle et physique du Canada. Le problème se pose à un niveau bien plus profond que celui d'une association économique avec le Canada et toutes ces chinoïseries et ces pirouettes organisationnelles. » Il ajoute un peu plus loin : « Il s'agit avant

⁶⁹⁶ L'îléité est le terme généralement employé pour désigner l'imaginaire associé à l'insularité, comprise comme un fait géographique. Voir : DE ALBUQUERQUE BINET Ana Maria, « L'imaginaire de l'île, une constante anthropologique », dans CABRAL Maria de Jesus et Ana Clara SANTOS (dir.), *Les possibilités d'une île*, Paris, Éditions Pétra, 2014, p. 33-43.

⁶⁹⁷ "Alistair Darling's New Year Message", 30 décembre 2013, consulté le 12 novembre 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=BOZEFXWuaC0&ab_channel=BetterTogetherUK.

⁶⁹⁸ LALANDE Georges, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5092.

tout d'un enracinement, d'un atavisme physico-biologico-socio-culturel des Québécois dans une portion de la terre Canada...où ils se sont faits naître et grandir comme peuple. »⁶⁹⁹

Il y a ici deux aspects de ce rapport au territoire. L'un est présenté – abstraction faite des adjectifs – comme un enracinement et l'autre comme un droit de propriété. Le premier est présenté comme procédant de l'œuvre pionnière des défricheurs et des fondateurs du Canada, mais se traduit dans ce second versant, où les Québécois sont regardés comme les co-proprétaires du territoire de ce pays. Cette formule se retrouve chez de nombreux politiciens, toutes tendances politiques confondues. Lucien Caron (PLQ) évoque ainsi les « droits de copropriété » des Québécois « sur le territoire canadien » et leur « droit d'aînesse »⁷⁰⁰, tandis que Marcel Masse (PPC et UN) affirme que la « frustration ne justifie pas l'idée d'abandonner notre co-propriété du sol canadien »⁷⁰¹. Pierre Elliott Trudeau évoque quant à lui les innombrables richesses du Canada en concluant son propos de ces mots : « ça nous appartient ça ! C'est à nous-autres ça, c'est à nos enfants ! »⁷⁰²

La richesse et la beauté comptent parmi les principaux thèmes associés au territoire du Canada. L'évocation de l'immensité dévoile un imaginaire encore très fortement empreint de colonialisme, où la propriété de la terre et de ses ressources définit encore largement la relation que les Canadiens vouent au territoire. Ces représentations, extrêmement présentes lors du référendum de 1980, s'effacent largement à l'occasion du référendum de 1995. La contemplation demeure et se rapproche davantage des termes évoqués dans *Le temps d'agir*, soit d'un esprit proprement canadien, qui suggère un rapport tout particulier à ce territoire, à cet espace et à cet environnement. Évoquant ces montagnes chères à Jean Chrétien, Neil Bissoondath caractérise l'unité par une égalité universelle devant la nature : « Comme le ciel des Prairies, peut-être, ou les sommets des Rocheuses, qui ont une façon bien à eux de dompter l'arrogance, d'imposer une modestie naturelle ». Mais l'auteur va plus loin encore, et tire même de ce rapport à la nature une affirmation surprenante : « C'est l'écrivain Margaret Visser qui m'a fait remarquer que le camping – la meilleure façon de communiquer sans danger avec le monde naturel – peut être considéré à juste titre comme un rite canadien ». Ce rite se transmue en une valeur : « C'est comprendre que le moi fait partie d'un tout plus grand que lui et miraculeux. C'est ressentir

⁶⁹⁹ LAVOIE-ROUX Thérèse, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5040.

⁷⁰⁰ CARON Lucien, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5297.

⁷⁰¹ MASSE Marcel, « Texte de Monsieur Marcel Masse "Référendum" », *Archives politiques du Québec*, Laval, 16 avril 1980, consulté le 22 octobre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>.

⁷⁰² Propos cité dans *Le confort et l'indifférence*, réalisation : Denys Arcand, 1981, minutes 45-46 : https://www.onf.ca/film/confort_et_lindifference/.

dans toute sa force, même l'espace d'un instant, une valeur sociale rarement reconnue comme telle, la modestie qui caractérise les Canadiens »⁷⁰³. L'on peut deviner à travers ces propos l'influence des représentations autochtones dans le renouvellement de l'innocence, réitéré par exemple par la députée Anna Terrana (PLC) qui évoque le Canada comme « le dernier paradis terrestre »⁷⁰⁴. L'Homme n'est plus seul à détenir le territoire, mais se voit lui-même pénétré et possédé par ce dernier, ce qui s'énonce de manière éloquente sous la plume de Tom Hill, membre de la réserve des Six Nations en Ontario, qui rappelle que le sens premier du mot Canada, tiré de la langue huronne ou iroquoienne Kanata, signifie village ou maison. La « maison canadienne » est l'un des thèmes récurrents de la campagne de 1995, ici, l'espace affectif rejoint le temps dans lequel cet enracinement se déploie : « Oui, j'aime le Kanata depuis des milliers d'années. J'en conviens. Comme il serait doux que le cadeau le plus précieux que les Premières Nations puissent faire à notre avenir commun soit celui de lui offrir le Kanata. Nous formerions alors à nouveau un seul grand village, qui serait nourri par cette terre à laquelle nous appartenons »⁷⁰⁵.

*

*

*

À travers cette section, nous avons envisagé le rapport manifesté par les acteurs entre les Hommes et leur géographie. La comparaison entre les trois référendums étudiés les distingue très nettement à cet égard. Au Royaume-Uni, le caractère d'unité conféré par le territoire se dévoile fréquemment par la mention successive de villes écossaises et d'autres villes britanniques – principalement anglaises – afin d'imprimer l'idée d'une continuité géographique qui rejoint celle des Hommes. Elle vient souligner une structure urbaine et sociale commune, mettre en évidence une réalité partagée, le partage d'un sort commun, notamment caractérisé par les contributions et prestations sociales, ou encore par les luttes des travailleurs. Sur un plus strict plan géographique, l'insularité y est l'un des thèmes les plus récurrents. Il suggère à la fois l'ipséité soulignée par la mer et la mêmeté de ses habitants, inscrites dans la lignée de représentations historiques de *longue durée*. Les syntagmes « notre île » (de Grande-Bretagne) et « ces îles » (britanniques), qui évoquent un foyer commun, sont généralement employés sans plus d'élan romantique, ce qui témoigne à la fois d'une tendance à l'arraisonnement du lyrisme national et de leur enracinement symbolique.

⁷⁰³ BISSOONDATH Neil, « Morceaux de ciel », dans *Pour l'amour de ce pays, op. cit.*, p. 86-87.

⁷⁰⁴ TERRANA Anna, *Débats des Communes*, 22 juin 1995, p. 14448.

⁷⁰⁵ HILL Tom, « Kanata : Un millénaire de plus », dans *Pour l'amour de ce pays, op. cit.*, p. 153.

Les îles britanniques trouvent leur pendant dans l'image de la « maison », associée à l'adjectif « canadienne » ou « commune », incarnant à la fois le territoire et l'État. La beauté et la diversité des paysages, évoquées dans de grands élans littéraires, viennent unir les Canadiens dans l'esprit qui les traverse universellement et dans des pratiques identifiées comme typiquement nationales (le canoë, le camping). Mais à l'occasion du référendum de 1980, c'est surtout la possession du territoire – de sa magnificence, de son étendue et de ses ressources – suivant un rapport colonial, qui caractérise les énoncés. Ce rapport matériel, permet d'envisager la terre comme un legs que l'on appelle à ne pas abandonner, en fidélité aux défricheurs et aux pionniers. Il ne manque pas non plus de convoquer, sous les reliefs des Rocheuses par exemple, l'imaginaire de l'Amérique française et des premiers aventuriers Canadiens⁷⁰⁶. En 1995, ce rapport a considérablement évolué. Sous l'effet des discours autochtones, entendus notamment durant les discussions constitutionnelles entourant l'entente de Charlottetown, lors de la crise d'Oka ou les représentations des Cris sur la scène internationale, les énoncés possessifs cèdent le pas à un discours presque radicalement inverse, où la domination du territoire par l'Homme cède place à son habitation paisible et respectueuse, à un Homme lui-même habité par le territoire, voire à la soumission de l'Homme à son environnement. La beauté des paysages du Canada et leur diversité sont quant à eux toujours aussi présents. Plus largement, le thème du territoire est très nettement mis de l'avant dans les discours référendaires canadiens, plus qu'au Royaume-Uni, ce qui illustre l'importance de ce marqueur dans l'imaginaire canadien, mais aussi québécois.

⁷⁰⁶ JOYAL Renée, *L'Appel de l'Ouest. La Vérendrye, Louis Riel et leurs intrépides compagnons*, Québec, Septentrion, 2023.

III – Un État en héritage : l'organisation de la solidarité

L'histoire et un territoire communs constituent le socle de l'unité du Canada et du Royaume-Uni. C'est l'État qui constitue le relai des intentions nationales matérialisées précédemment. En ce sens, l'histoire convoquée à la défense de ces unions alimente la justification de cette appartenance à un même État. Mais la structure institutionnelle elle-même traduit ces intentions et par conséquent ses réalisations révèlent les motifs de l'allégeance que lui vouent les citoyens. Dans les argumentaires unionistes, l'État assume deux fonctions : l'une, primordiale, lui assigne le rôle garant du bien commun ; l'autre, à titre second et davantage illustrée dans les discours des unionistes de la périphérie, tient à la possibilité qu'il consent à la poursuite du développement et des projets propres aux nations subétatiques québécoise et écossaise – notamment. C'est sous cette déclinaison que nous traitons à présent des représentations assignées à l'État.

L'État garant du bien commun

Les États présidant aux sorts et aux destinées des Canadiens et des Britanniques sont caractérisés à travers divers aspects. Le premier qui peut être mentionné tient à la mission assumée dans la redistribution des richesses, tant entre les citoyens qu'entre les entités qui le composent. Au Royaume-Uni, cette responsabilité relève d'une importance symbolique primordiale, sous la forme de l'État-providence et plus particulièrement du Service national de santé. En ce sens et comme nous l'avons évoqué dans les sections précédentes, l'unité est la pierre d'assise d'une solidarité qui fonde l'appartenance britannique et qui lui tient lieu de raison d'être :

Il y a donc un argument pratique en faveur de la mise en commun la plus vaste des risques, c'est-à-dire au niveau britannique plutôt qu'écossais, mais il y a aussi un argument moral et normatif. Nous choisissons de partager ces risques et les ressources correspondantes avec les personnes avec lesquelles nous avons quelque chose en commun. C'est ce qui donne à l'Union sa vocation éthique, qui est de faire progresser les droits et les responsabilités de tous, et qui devrait être rendue explicite : l'engagement partagé de mettre en commun nos ressources de manière équitable afin de garantir la sécurité et les opportunités pour tous. Ma conviction est qu'au fil du temps les personnes se rendront compte que le partage et l'appartenance vont de pair. Je suggère donc que nous rédigeons et adoptons une déclaration portant sur cette vocation nationale : une déclaration britannique moderne qui soit l'équivalent de la Déclaration d'indépendance [américaine] et de la Déclaration française des droits de l'Homme. Nous pourrions relier l'idée de cette déclaration aux traditions créées par les déclarations constitutionnelles britanniques, incluant la Magna Carta et la Déclaration d'Arbroath. J'aimerais y inclure un engagement en faveur de l'éradication de la pauvreté et du chômage dans l'ensemble du Royaume-Uni et en faveur de soins de santé universels gratuits

là où le besoin s'en fait sentir. Mais a minima, nous devrions déclarer explicitement l'un des objectifs fondamentaux de l'union est le suivant : « L'Union existe pour assurer la sécurité et l'opportunité de tous, en assurant l'égalité entre les nations, en mettant en commun et en partageant équitablement nos ressources pour notre défense, notre sécurité et le bien-être social et économique de chaque citoyen ». ⁷⁰⁷

Plus encore, Gordon Brown identifie la britannicité moderne au produit des réalisations en matière sociale et économique. Non sans une certaine partisanerie, voyant à la fois la perspective des élections britanniques de 2015 à l'horizon et cherchant à capitaliser sur la relation particulière du Parti travailliste à l'Écosse, Jim Murphy souligne que la campagne travailliste pour l'Union se distingue de celle des autres partis, en ce qu'elle ne repose pas « sur un attachement sentimental au monde ou à l'Empire tel qu'il était » ⁷⁰⁸, revendiquant ainsi une campagne concentrée sur les intérêts présents plus que sur un passé à poursuivre, à raviver ou à corriger. Douglas Alexander revendique néanmoins une certaine continuité en affirmant que « cette poursuite commune de la justice sociale est le principe fondateur du mouvement travailliste et nous a conduit à travers nos grandes réalisations : le service national de santé, l'État-providence, le salaire minimum » ⁷⁰⁹. Cet État-providence et la solidarité sociale qu'il a introduite sont à l'origine d'un « nouveau type de citoyenneté » ⁷¹⁰ identifiable au principe de citoyenneté sociale, laquelle est en quelque sorte la contrepartie aux sacrifices consentis par la population au sortir de la Seconde Guerre mondiale :

⁷⁰⁷ BROWN Gordon, *My Scotland, Our Britain*, *op. cit.*, p. 240. Notre traduction : “Thus there is a practical argument for the biggest risk pool, which is British rather than Scottish. but there is also a moral normative argument. We choose to share these risks and the relevant resource with the people with whom we have something in common. This gives the Union its ethical purpose, to advance the rights and responsibilities of all, and this should be made explicit: the shared commitment to pool and share our resources equitably to guarantee security and opportunity for all. The belief is that overtime people will see that sharing and belonging go together. So I suggest that we need to draw up and agree a statement of national purpose: a modern British declaration equivalent to the Declaration of Independence and the French Declaration of the Rights of Man. We could link the idea of it to the traditions created by British constitutional declarations including the Magna Carta and the Declaration of Arbroath. I would like to include a commitment to the eradication of poverty and unemployment across the UK and to universal healthcare free at the point of need. But at a minimum we should state explicitly that a fundamental purpose of the union is as follows: ‘the Union exists to provide security and opportunity for all, ensuring equality between the nations, by pooling and sharing or resource equitably for our defence, security and the social and economic welfare of every citizen.’”

⁷⁰⁸ MURPHY Jim, “Even the hecklers get soaked in this old style political tour”, *Labourlist*, 1er août 2014, consulté le 8 août 2022 : <https://labourlist.org/2014/08/even-the-hecklers-get-soaked-in-this-old-style-political-tour/>. Notre traduction : “Ours isn’t a sentimental attachment to the world or an Empire as it once was.”

⁷⁰⁹ ALEXANDER Douglas, “When it comes to the referendum, let’s remember ‘in unity is strength’”, *op. cit.* Notre traduction : “That shared pursuit of social justice is the Labour movement’s founding principle and has driven us to our greatest achievements: the NHS, the welfare state, the national minimum wage.”

⁷¹⁰ BROWN Gordon, “This is Scotland’s moment of destiny”, *The Guardian*, 12 septembre 2014, consulté le 11 octobre 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2014/sep/12/scottish-independence-referendum-gordon-brown-moment-destiny> Notre traduction : “a new idea of citizenship for the global era.”

Des soldats courageux risquant leur vie ensemble, blessés ensemble, mutilés ensemble. Puis enterrés ensemble. Des familles qui pleurent ensemble. Mais il y a plus, beaucoup plus. Ce qui nous lie, c'est aussi la paix que nous avons construite ensemble, Écossais, Anglais, Gallois et Nord Irlandais, mettant en commun et partageant leurs ressources pour assurer nos retraites, nos soins de santé et nos allocations familiales, ainsi que notre défense. Lorsqu'une partie du pays est en difficulté, une autre partie l'aide.⁷¹¹

On retrouve ici deux éléments centraux d'une solidarité se matérialisant sous deux formes : l'une sur une base individuelle et universelle, l'autre sous une forme collective apparentée au fédéralisme fiscal : « Nous ne devons pas perdre de vue la valeur de la solidarité fiscale à travers le Royaume-Uni. Attribuer les ressources en fonction des besoins était la pensée se trouvant en arrière-plan de la formule Barnett ». Et le syndicat UNISON de poursuivre : « L'Écosse a bénéficié de cette approche par le passé et peut le faire encore. Une plus grande autonomie fiscale doit toujours permettre le transfert de ressources vers les régions qui en ont besoin à travers le Royaume-Uni »⁷¹².

De la même façon, au Canada, on retrouve des références récurrentes au mécanisme de la péréquation, qui assure une redistribution des richesses entre les provinces, comme dans la réponse au discours du trône formulée par Doug Frith (PLC) lorsqu'il avance que « La confédération a toujours puisé sa force dans l'habileté du régime fédéral à partager et à redistribuer les ressources des diverses régions du Canada »⁷¹³. Ce faisant, ainsi que le Royaume-Uni, le Canada est présenté comme un choix sûr, auquel s'opposent les incertitudes liées à l'indépendance. La sécurité et la prospérité qu'il procure sont des gages qui en font « l'un des pays les plus beaux et les plus privilégiés de la planète, son revenu par habitant dépassant en 1978 celui des États-Unis, de la Norvège, du Danemark et de la République

⁷¹¹ BROWN Gordon, "Why our unique union must last", *Daily Mirror*, modifié le 9 septembre 2014: <https://www.mirror.co.uk/news/uk-news/gordon-brown-unique-union-must-4176853> Notre traduction : "Courageous soldiers risking lives together, wounded together, maimed together. Later buried together. Families weeping together. But there is more than that. Much more. What bounds us is also the peace we built together. Scots, English, Welsh and Northern Irish pool and share resources to deliver our pensions, health care and child benefits as well as our defence. Where one part of the country gets into difficulty another part helps."

⁷¹² UNISON Scotland, *Fairer Scotland and devolution*, février 2013, consulté le 15 octobre 2022, p. 3 : <https://www.unison-scotland.org.uk/scotlandsfuture/FairerScotlandDevoPaperFeb2013.pdf>. Notre traduction : "Scotland has benefited from this approach in the past and may need to do so again. Greater fiscal autonomy must still allow for resource transfer to areas of need across the UK."

La formule Barnett est la modalité d'après laquelle les ressources fiscales sont redistribuées vers les nations constitutives et les parlements dévolus. Elle avait pour objectif de corriger les inégalités territoriales au sein du Royaume-Uni. Voir notamment : DREVET Jean-François, « Décentralisation et développement régional au Royaume-Uni », *Futuribles*, n°420, 2017/5, p. 33-49. Le *Scotland Act 2012* consent au Parlement écossais un pouvoir de modulation fiscale, mais pas de pouvoir de lever l'impôt, qui reste entre les mains du Parlement de Westminster. Voir sur ce sujet : BLAIRON Katia, « Un "droit à l'impôt" ? Réflexions sur le fédéralisme fiscal », *Civitas Europa*, n°38, 2017/1, p. 221-240.

⁷¹³ FRITH Doug, *Débats des communes*, 14 avril 1980, p. 11.

fédérale d'Allemagne » ; ce faisant, « le Canada est encore un paradis de pouvoir d'achat ; voilà une réalité canadienne ». Il est aussi un pays qui s'est porté au soutien du Québec :

On oublie tous les arrangements fiscaux et les modifications qui ont été apportées particulièrement au cours des 25 dernières années et spécifiquement depuis le début de la révolution tranquille au Québec sous l'initiative libérale en 1960. Nous sommes donc un pays nouvellement centenaire qui n'a pas si mal fait, et conscients du potentiel de nos ressources naturelles que nous avons à développer, on peut encore dire que tout est à bâtir au Canada. Si les pays européens vivent dans leur passé, le Canada, pour sa part, vivra de son avenir, à condition que les Canadiens, ensemble, soient prêts à relever le défi. Cet avenir, ce défi se doit de demeurer réalisable, pourvu que tous les Canadiens se concertent et consentent ensemble à le relever, et qu'à titre d'actionnaires canadiens, nous puissions en récolter les dividendes [...]. Au Canada, nous bénéficions de plus d'avantages sociaux, économiques et politiques qui, pour la majorité des pays du monde, se situent encore au niveau des rêves. Ici, c'est une réalité canadienne pour tous les Québécois, alors que la souveraineté, c'est une aventure.⁷¹⁴

Le Canada est à nouveau présenté sous le jour d'une utopie advenue, d'un futur auquel est opposé l'Europe harnachée au passé. Il est également figuré comme une propriété collective dont les Canadiens sont les actionnaires qui en perçoivent les dividendes. Les richesses collectives sont bien sûr soulignées, mais à l'instar du Royaume-Uni, l'on trouve aussi des évocations plus concrètes d'une solidarité nationale organisée par l'État, comme chez Pierre Elliott Trudeau :

Un pays, c'est bien plus qu'un hymne national ou un drapeau qui claque au vent. Un pays, c'est la volonté de vivre ensemble et de partager un même destin ; c'est le bagage des souffrances, de joies et de rêves qu'on porte en commun avec des compagnons de route ; c'est le sentiment qu'une terre nous appartient parce qu'on était de corvée pour la défricher [...]. Le Canada a été plébiscité quotidiennement par des millions de Canadiens. Nous sommes peut-être maladroits lorsqu'il s'agit de célébrer la grandeur et la gloire de notre pays, mais nous ne le cédon à personne lorsqu'il s'agit d'inventer avec générosité et imagination les instruments de notre solidarité. Les paiements de péréquation pour diminuer l'écart de revenu entre provinces pauvres et provinces riches, les paiements de transfert pour garantir des soins de santé et des services sociaux de qualité comparable dans tous les coins du pays, l'établissement d'un prix unique du pétrole au Canada et les subsides aux provinces importatrices de pétrole étranger, l'instauration du bilinguisme au niveau fédéral et la création de Radio-Canada et de l'ONF.⁷¹⁵

⁷¹⁴ ROY Marcel, *Débats des communes*, 21 avril 1980, p. 227.

⁷¹⁵ TRUDEAU Pierre Elliott, « Premier discours livré à la Chambre des Communes dans le cadre de la réponse au discours du trône, 15 avril 1980 », dans BURELLE André, *Pierre Elliott Trudeau l'intellectuel et le politique*, Montréal, Fides, 2005, p. 184.

À travers cet extrait, les termes de la solidarité organisée par l'État se déploient sous un jour universel et dans une solidarité entre les provinces. Mais encore elle se traduit à travers la politique du bilinguisme et la fondation d'institutions soutenant l'existence du fait français ; autrement dit, ce rôle de l'État est avancé non seulement au regard des politiques sociales et économiques comme dans le cas écossais⁷¹⁶ – même si le cas de la BBC est quelquefois évoqué –, mais également relativement aux politiques culturelles. Ceci illustre un certain parallélisme avec ce qui constitue le fondement des revendications des mouvements nationalistes, tant écossais que québécois. En 1995, ces arguments se retrouvent également sans grande différence de ton ou de contenu :

Depuis trente ans, M. Parizeau accuse le gouvernement fédéral de tous les maux. C'est pourtant ce gouvernement qui a voté la Loi sur les langues officielles. Guidé par des principes de justice sociale, ce gouvernement a également développé un régime national d'assurance-maladie, le supplément de revenu garanti pour les aînés et élaboré un programme de péréquation qui permet d'atténuer les iniquités entre les différentes régions du Canada. Le Québec en a largement profité. Dans le secteur culturel, c'est ce gouvernement qui a créé entre autres la Société Radio-Canada, le Conseil des Arts et l'Office national du film.

Il souligne également que le régime fédéral canadien a offert la possibilité au Québec d'engager ses propres mesures, non sans en réclamer une part du crédit :

La souplesse du cadre canadien a aussi permis au Québec de se doter de politiques et d'institutions distinctes : Hydro-Québec, produit de la nationalisation de l'électricité, la Caisse de dépôt et de placement, la Régie des rentes du Québec, la Société de développement industriel, la Société générale de financement et Radio-Québec, pour n'en nommer que quelques-unes. [...] Mes chers amis, avec tous les autres Canadiens, nous Québécois, nous avons bâti un grand pays, le Canada. Un pays qui n'est pas parfait, c'est vrai ; un pays qui doit continuer de s'adapter à la réalité moderne, c'est vrai ; un pays qui peut et qui doit s'améliorer, bien sûr ; mais un pays qui continue également de faire l'envie du monde entier.⁷¹⁷

Ce propos se retrouve aussi chez Marcel Massé (PLC), qui souligne que « le Québec continue à faire sa révolution tranquille à l'intérieur de la Constitution » et « qu'il était à l'intérieur de la Constitution quand s'est produite la première révolution tranquille ». Puis il ajoute : « C'est à l'intérieur du Canada

⁷¹⁶ Voir par exemple : ROUSVOAL Nolwenn, “‘Yes Scotland’ and ‘Better Together’: an economic and social battleground”, *Unionist Discourses and Identities in 21st-century Northern Ireland and Scotland (1998-2020)*, thèse de doctorat, Paris, Université Sorbonne Nouvelle, 2021, p. 259-280.

⁷¹⁷ CHRÉTIEN Jean, « Discours de Shawinigan », *Archives politiques du Québec*, Shawinigan, 6 octobre 1995, consulté le 21 septembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/jean-chretien/autres-discours-officiels-1995-1998/>.

que le Québec et les Québécois ont réussi à obtenir un niveau de démocratie qui n'existe pas ailleurs dans le monde ». Puis il ajoute : « Je suis fier d'appartenir à un pays qui a des valeurs de partage comme en a le Canada. Je suis fier d'appartenir à un pays qui redistribue la richesse des provinces les mieux nanties aux provinces les plus pauvres. »⁷¹⁸ L'argument démocratique mentionné n'est pas sans rappeler les propos de Pierre Elliott Trudeau affirmant la difficulté pour la société canadienne-française à se saisir des libertés politiques⁷¹⁹. Il se retrouve aussi sous un ton moins condescendant au Royaume-Uni, à travers la fierté dirigée vers les institutions et la démocratie britannique, relevée plus tôt par le support symbolique de Nelson Mandela.

La sécurité et la solidarité assurées par l'État se déploient également à travers les changements constitutionnels. Au Royaume-Uni, c'est la dévolution qui traduit ce renouvellement du contrat social, dont le Parti travailliste revendique la paternité et qu'il associe à la citoyenneté sociale que nous venons d'évoquer lorsqu'il affirme :

Nous n'avons aucune limite dans notre ambition pour l'Écosse et nous ne voulons qu'aucun Écossais n'en ait dans les siennes. C'est pourquoi nous croyons en une idée plus grande que l'indépendance : la mise en commun et le partage des ressources à travers le Royaume-Uni, pour le bénéfice de chacun au Royaume-Uni. Le Parti travailliste est le parti de la dévolution et nous croyons que nous avons le meilleur des deux mondes en ayant un Parlement écossais fort, et la sécurité de faire partie du Royaume-Uni.⁷²⁰

Au Canada, les vertus du fédéralisme constituent le pendant à ce discours sur la dévolution, comme dans ce plaidoyer de Monique Bégin (PLC) à l'occasion du référendum de 1980 :

Le fédéralisme veut dire qu'il faut au moins deux ordres de gouvernement ayant chacun des pouvoirs précis et forts, des pouvoirs puissants et se contre-balançant afin qu'aucun des deux ordres ne soit expansionniste au profit de l'autre. C'est là qu'est la clé de l'équilibre d'une fédération et donc du mieux-être de tous les citoyens. C'est l'idée d'une division équilibrée de pouvoirs entre deux ordres de gouvernement qui fait la force d'une fédération. Les pays qui

⁷¹⁸ MASSE Marcel, *Débats des communes*, 23 octobre 1995, p. 15699.

⁷¹⁹ TRUDEAU Pierre Elliott, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, *op. cit.*

⁷²⁰ “Scottish Labour’s idea bigger than independence”, *Labour list*, 26 mars 2014, consulté le 12 décembre 2022 : <https://labourlist.org/2014/03/scottish-labours-idea-bigger-than-independence/>. Notre traduction : “We have no limit in our ambition for Scotland and we want no Scot to have a limit in theirs. That’s why we believe an idea bigger than independence – the pooling and sharing of resources across the UK for the benefit of everyone in the UK. Labour is the party of Devolution and we believe that we get the best of both worlds with a strong Scottish Parliament, secure within the United Kingdom.”

ont respecté ce principe sont des succès, et je le répète, les États-Unis, la Suisse, le Canada et l'Australie entre autres sont des modèles que tout le monde reconnaît.⁷²¹

En d'autres termes, le Canada qui a concouru au développement de ses composantes s'apparente à une réussite, à un pari gagné⁷²² Il l'est tant au plan économique qu'au plan institutionnel, le fédéralisme engageant de facto le succès de la démocratie. Pour autant, l'idéalisme de Jean Chrétien n'est pas partagé par tous ses collègues et dans le contexte référendaire, la célébration de la réussite est parfois voisine de la promesse de changement. Ainsi d'Ed Broadbent (NPD), qui revendique de partager « avec les Québécois leur esprit d'indépendance, leur fierté nationale, leur amour du patrimoine, mais pour que ces sentiments puissent s'épanouir, il faut une base solide pour nos deux peuples », et par conséquent « la Constitution doit refléter la réalité du pays ; si elle ne correspond plus à la réalité, il faut la changer »⁷²³. De même en 1995, c'est Jean Charest qui sonne la charge : « Je sais qu'il y a eu au Canada un sentiment d'impatience pour des changements. Je serai donc avec vous pour les réclamer, ces changements. La locomotive du changement est sortie de la gare. Le Camp du Canada s'est engagé à faire des changements ». Dans ce même discours il ajoute « Ce soir j'ai dans ma poche de veston un document [...], un manifeste du Non, manifeste auquel a souscrit le Premier ministre du Canada, auquel a souscrit monsieur Johnson, auquel ont souscrit ceux et celles qui militent pour le Non. Un manifeste qui dit clairement que oui il y aura du changement et que ce changement [sera dirigé] vers les intérêts du Québec », allant vers une plus grande autonomie »⁷²⁴. Des changements constitutionnels déjà assurés par Pierre Elliott Trudeau en 1980⁷²⁵, en matière socioéconomique chez Ed Miliband : « Nous gèlerons vos factures énergétiques. Nous augmenterons le salaire minimum. Nous introduirons des taxes plus justes [...]. Le changement arrive au Royaume-Uni. Les Tories sont sur le pas de la porte. Ils perdent leurs députés qui font défection, se divisent et se découragent. Même Ruth Davidson affirme que David Cameron n'est pas en mesure de se retrouver à Downing Street dans quelques mois »⁷²⁶. Au comble du désespoir, l'intéressé lui-même engage les Écossais à distinguer le Royaume-Uni de son gouvernement :

⁷²¹ BÉGIN Monique, *Débats des communes*, 17 avril 1980, p. 109.

⁷²² CHRÉTIEN Jean, *Les fondements constitutionnels de l'union économique canadienne*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1980, p. VI-VII.

⁷²³ BROADBENT Edward, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 41.

⁷²⁴ « Non. Le NON contre-attaque », *La Presse*, 25 octobre 1995, p. A2.

⁷²⁵ Voir ELMERICH Jérémy, « Concessions ou désunion. Le sens du Non au Québec (1995) et en Écosse (2014) », *op. cit.*

⁷²⁶ « A Labour government within our grasp – Ed Miliband's message for Scotland », *op. cit.* Notre traduction : « We will freeze your energy bills. We will raise the minimum wage. We will introduce fairer taxes. [...] Change is coming in the UK. The Tories are on their way out. They are losing their MPs. They are defecting, divided and downhearted. Even Ruth Davidson says David Cameron isn't on course to be in Downing Street in a matter of months. »

Je vous prie de ne pas mélanger pas le temporaire et le permanent. Je vous demande de ne pas vous dire « je suis frustré par la politique maintenant alors je vais claquer la porte et ne jamais revenir ». Si vous ne m'aimez pas, je ne serai pas là pour toujours. Si vous n'aimez pas ce gouvernement, il ne durera pas éternellement. Mais si vous quittez le Royaume-Uni, ce sera pour toujours. Oui, les différentes parties du Royaume-Uni ne se regardent pas toujours dans les yeux. Oui, nous avons besoin de changement et nous le mettrons en œuvre. Pour avoir un futur plus radieux, nous n'avons pas besoin de déchirer notre pays.⁷²⁷

Jean Charest soutient un argumentaire tout à fait similaire en 1995 alors que Jean Chrétien est pointé du doigt par ses adversaires : « Les Québécois se trompent s'ils votent OUI pour exprimer leur ressentiment à l'endroit d'Ottawa ou d'un politicien car la conséquence d'un vote positif sera tout autre, c'est-à-dire le démantèlement du Canada », et il poursuit : « ce serait une tromperie parce que le sens du choix qui se pose le 30 octobre prochain, c'est le Canada. Ce n'est pas Ottawa, ce n'est pas Johnson, ce n'est pas Charest, ce n'est pas Chrétien. C'est le Canada et tout ce qu'on a pu réaliser ensemble »⁷²⁸. Après que les deux compagnons de campagne ont brandi le passeport canadien pour en appeler aux privilèges attachés à la citoyenneté (libre-circulation, réputation du Canada à l'international)⁷²⁹, comme William Hague rappelant les avantages fournis par le passeport britannique et le soutien des ambassades à travers le monde, le discours adopte une teneur plus existentielle. Les promesses empruntent des contours plus précis et les engagements la forme d'énoncés clairs, comme l'évoque le discours de David Cameron et le « serment » qu'il prend avec Ed Miliband et Nick Clegg à deux jours du scrutin

d'améliorer la façon dont nous sommes gouvernés au Royaume-Uni dans les années à venir. Nous nous accordons sur le fait que le Royaume-Uni existe pour garantir des opportunités et la sécurité pour tous, par le partage équitable de nos ressources à travers nos quatre nations, afin de garantir la défense, la prospérité et le bien-être de chaque citoyen. Et en raison de l'allocation Barnett pour les ressources et des pouvoirs du Parlement écossais en matière de

⁷²⁷ DEARDEN Lizzie, "Scottish independence: Full text of David Cameron's 'no going back' speech", *op. cit.* Notre traduction : "Please don't mix up the temporary and the permanent. Don't think: 'I'm frustrated with politics right now, so I'll walk out the door and never come back.' If you don't like me – I won't be here forever. If you don't like this Government – it won't last forever. But if you leave the UK – that will be forever. Yes, the different parts of the UK don't always see eye-to-eye. Yes, we need change – and we will deliver it but to get that change, to get a brighter future, we don't need to tear our country apart."

⁷²⁸ CORNELLIER Manon, « L'enjeu c'est le Canada » Charest tient un discours plus émotif », *La Presse*, 24 octobre 1995, p. B5.

⁷²⁹ GAGNON Katia, « Une bonne première période pour le camp du NON », *La Presse*, 8 octobre 1995, p. A6.

recettes, nous pouvons affirmer catégoriquement que le dernier mot sur les montants dépensés pour les services nationaux de santé reviendra au Parlement écossais.⁷³⁰

Ce serment entérine publiquement la promesse de changements constitutionnels, des garanties apportées à la fois à l'existence du Parlement écossais et au renforcement de ses pouvoirs, comme l'engagement de procéder à ces modifications selon un calendrier établi. À travers lui, c'est un consensus britannique qui se dessine, qui tend à renforcer symboliquement l'unité du pays, une unité transcendant ses différents courants politiques. C'est aussi une réponse aux incertitudes soulevées quant à l'avenir du Parlement écossais et à l'hypothèse d'un ressac centralisateur qui ferait suite à un Non éventuel. Il y a donc là un moment important de la campagne, un ultime tournant qui révèle à la fois la crainte des intéressés et qui déploie l'image d'unité du pays à travers la diversité de ses options politiques, tout comme un nouvel énoncé de reconnaissance de la spécificité nationale écossaise et des droits, de l'autonomie qui y sont attachés.

En 1995, Jean Chrétien mobilise les antennes de télévision. Lui qui s'était contenté d'évoquer le passeport et le lien de citoyenneté durant l'essentiel de la campagne, qui au cours des dernières semaines s'était porté à souligner son appartenance québécoise à travers la formule « Le Québec ma patrie, le Canada mon pays », s'adresse d'une mine sombre aux Québécois : « Ce n'est pas seulement l'avenir du Québec qui se décidera lundi, c'est également celui de tout le Canada. C'est une décision sérieuse et irréversible, aux conséquences imprévisibles et incalculables. Le Canada, notre pays et notre héritage sont en danger. Briser le Canada ou le bâtir, demeurer Canadiens ou ne plus l'être, rester ou partir, voilà l'enjeu du référendum ». Enfonçant le clou de cette appartenance, il poursuit « Nous, Québécois, ne serions plus Canadiens et n'aurions plus droits aux privilèges associés à la citoyenneté canadienne, comme le passeport et la monnaie », puis revenant du peuple au pays il affirme :

La dissolution du Canada serait l'échec d'un rêve. Ce serait la fin d'un pays qui fait l'envie du monde entier. Le Canada n'est pas n'importe quel pays. C'est un pays unique au monde, le meilleur. Un pays qui fait partie depuis tellement longtemps de notre paysage, qu'on a fini par le prendre pour acquis. On ne devrait jamais, jamais faire ça. Vous voyez qu'aujourd'hui encore, il faut le dire qu'on l'aime notre pays et qu'on ne veut pas le perdre. Nous avons construit ensemble au Canada quelque chose de grand et de noble. Un pays dont les valeurs

⁷³⁰ CAMERON David, MILIBAND Ed & Nick CLEGG, "The Vow", *Daily Record*, 16 septembre 2014, consulté le 17 septembre 2022, p. 1. Notre traduction : "to improve the way we are governed in the UK in the years ahead. We agree that the UK exists to ensure opportunity and security for all by sharing our resources equitably across all four nations to secure the defence, prosperity and welfare of every citizen. And because of the continuation of the Barnett allocation for resources, and the powers of the Scottish Parliament to raise revenue, we can state categorically that the final say on how much is spent on the NHS will be a matter for the Scottish Parliament."

de tolérance, de compréhension, de générosité, de respect des différences ont fait de nous ce que nous sommes : une société préoccupée du respect et de la dignité de ses citoyens. D'autres pays investissent dans l'armement ; nous investissons dans le bien-être de nos citoyens. D'autres pays tolèrent la pauvreté et le désespoir ; nous mettons tout en œuvre pour assurer à chacun un niveau de vie décent [...]. C'est vrai, le Canada n'est pas parfait. Mais, pour moi, aucun autre pays ne se rapproche plus de l'idéal. Il n'existe pas d'autre endroit où les gens vivent mieux en paix et en sécurité.⁷³¹

En somme, l'État est représenté chez les unionistes – du centre principalement – comme le support à travers lequel s'organise la solidarité. Celle-ci se déploie à travers une solidarité socio-économique sur une base individuelle et universelle, mais aussi parmi les entités qui le composent. En ce sens, la péréquation au Canada et la formule Barnett sont des sujets récurrents. Les questions de défense (en particulier au Royaume-Uni), les enjeux monétaires qui participent des pouvoirs régaliens et de la symbolique propre à l'État font aussi l'objet de débats. Mais ce sont principalement les symboles forts des États qui sont convoqués à travers les discours des protagonistes, lesquels répliquent aux griefs des camps du Oui, et tâchent au mieux de rejoindre les unionistes dont le premier attachement va au Québec et à l'Écosse. Ces rapprochements passent notamment par la mise en exergue des traditions démocratiques et des libertés qu'offre l'État, ainsi que par la valorisation d'un patrimoine institutionnel et de la forme de l'État. Les syntagmes du fédéralisme et de la dévolution sont présentés sous un jour positif, comme des bienfaits en eux-mêmes, traduisant l'ouverture à la spécificité identitaire et à une habilitation politique. Le fédéralisme et la dévolution permettent ainsi la participation active des Québécois et des Écossais à la gouverne de l'État et aux réalisations collectives, qu'elles soient culturelles – pour les premiers tout spécialement – ou sociales. Ils permettent l'expression de leur spécificité au sein même des États, autorisant à ce que le gouvernail puisse être réorienté selon leurs volontés. Mais le fédéralisme et la dévolution autorisent aussi l'autonomie. Cette disposition d'un pouvoir législatif, d'une habilitation politique, autorise ainsi au Québec l'adoption de grands programmes sociaux et culturels, et à l'Écosse d'assurer le bon fonctionnement du Service national de santé, ce dont les unionistes tirent un certain crédit. L'autonomie – ou le *home rule* chez les libéraux-démocrates écossais – renvoie l'image d'institutions détenues spécifiquement et sans partage par les Québécois et les Écossais, où se déploie la scène de leur appartenance collective.

⁷³¹ CHRÉTIEN Jean, « Message à la nation », *Bibliothèque et Archives Canada*, 25 octobre 1995, consulté le 12 janvier 2023 : <https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=https%3A%2F%2Fwww.collectionscanada.gc.ca%2Fpremier-sministres%2Fh4-4011-f.html#federation=archive.wikiwix.com&tab=url>

La possibilité d'une nation

Comme pour leurs homologues à Londres et à Ottawa, les acteurs plaçant pour l'union depuis Édouard et Québec soulignent les bienfaits associés à l'État dans lequel ils évoluent, assurant la sécurité et le développement de l'Écosse et de Québec. Les énoncés sur les mérites socioéconomiques de l'union sont nombreux, dans chacun des cas, et traversent l'ensemble du spectre partisan. En 1980, Solange Chaput-Rolland (PLQ) bat en brèche l'obstacle que représenterait l'appartenance à l'État canadien : « Les impératifs du développement nous imposent de réfléchir à notre réalité ; notre standard de vie à l'américaine, notre faim de vivre enfin comme tout le monde, enfin avec autant de confort que tous les autres citoyens de ce pays, nous demandent, je crois, de refuser un divorce à la canadienne »⁷³². Claude Ryan (PLQ), chef du camp du Non, consacre une belle part de ses discours à cet argumentaire économique, présenté comme la conséquence du régime politique fédéral :

Quand [le premier ministre du Québec] nous parle, par exemple, des apports originaux du Québec à la vie sociale, politique et économique du pays, du continent, je lui dirais que, d'abord, ce sont autant de choses qui ont pu se faire à l'intérieur du régime politique sous lequel nous vivons actuellement, même si parfois je lui concéderais que nous avons éprouvé des difficultés peut-être plus grandes à les réaliser. Je signale au passage que le premier ministre, s'il avait voulu faire un bilan le moins complet, le moins objectif, aurait pu signaler bien des initiatives qui ont émané du gouvernement fédéral et qui étaient aussi des initiatives originales, soit sur le plan du progrès social, soit sur le plan du progrès économique. On pense aux programmes de péréquation qui ont été établis au Canada, indépendamment de la province qui en profite actuellement ou qui en profitera dans 50 ans ; nous ne savons pas ce qui arrivera dans 50 ans. Le principe même de la mise en commun des chances économiques et sociales, qui incarne l'idée de péréquation et l'incarnation plus récente qu'a connue cette même idée au titre des paiements de compensations pétrolières, [constituent] autant de réalisations originales du fédéralisme canadien.⁷³³

En 1995, c'est son homologue Daniel Johnson (fils) qui voue bon nombre de ses interventions à ce même sujet, vantant les mérites d'un Canada permettant « d'avoir accès à des services passablement comparables » d'une région à l'autre, « à des services de santé, d'éducation, d'enseignement supérieur ; enfin, on connaît la gamme des services ; à peu près à même hauteur et avec des fardeaux fiscaux qui ne sont pas aussi divergents que le laisserait soupçonner la richesse relative de chaque région, les unes

⁷³² CHAPUT-ROLLAND Solange, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5077.

⁷³³ RYAN Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4969.

par rapport aux autres »⁷³⁴. Le chef du camp du Non vante également les mérites de l'appartenance économique au Canada : « Comme membre de l'union économique canadienne, le Québec jouit des avantages multiples d'un grand marché sans frontières, d'accords et de traités connus et qui fonctionnent. L'économie du Québec serait-elle plus forte après la séparation ? La réponse est non »⁷³⁵. Du côté de l'Écosse, les arguments économiques associés à l'union sont extrêmement présents et constituent d'ailleurs l'essentiel du propos lors des deux débats télévisés entre Alex Salmond et Alistair Darling. Gordon Brown met encore en exergue les risques que comporte l'indépendance, qui à ses yeux se muent en certitudes :

Ce n'est pas la peur de l'inconnu, c'est maintenant le risque de ce qu'on sait, un champ de mines économique où les problèmes pourraient implorer à tout moment, un piège économique dans lequel nous descendons et duquel nous pourrions ne jamais nous échapper. Vrai risque 1 : l'incertitude au sujet de la monnaie, à laquelle le SNP n'a pas répondu. Vrai risque 2 : le défaut sur la dette qui nous menace, sans réponse du SNP. Profond et vrai risque 3 : devoir bâtir 30 milliards de réserves, aux prix du service national de santé et de l'État-providence, à quoi le SNP n'a pas répondu. Vrai risque 4 : la hausse des prix dans les commerces, pas de réponse du SNP. Vrai risque 5 : taux d'intérêts sur les prêts immobiliers en hausse, sans réponse du SNP. Vrai risque 6 : un million d'emplois dépendant de nos échanges et notre appartenance au Royaume-Uni, la construction navale, la finance, tous ces problèmes auxquels le SNP n'a pas répondu. Et vrai risque 7 : un trou financier béant, qui ne peut pas être résorbé, même une fraction, par les revenus pétroliers. Un trou financier qui signifie que le risque pesant sur le service national de santé ne vient pas de nous ; il vient des politiques du Scottish National Party.⁷³⁶

Vu la redondance de certains d'entre eux, l'on peut soupçonner – mais non affirmer – qu'il ait souhaité parvenir au chiffre sept, comme autant de péchés capitaux associés à l'option d'indépendance. À ces sept risques, il oppose cinq grands aspects positifs à l'union :

⁷³⁴ JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 16 mai 1995, p. 2725.

⁷³⁵ CANTIN Philippe, « Les conséquences d'un OUI seraient terribles, dit Johnson », *La Presse*, 2 octobre 1995, p. A1-A2.

⁷³⁶ « Watch Gordon Brown at the 'Love Scotland Vote No' rally », *Gordon and Sarah Brown*, 17 septembre 2014, consulté le 13 janvier 2023 : <https://gordonandsarahbrown.com/2014/09/watch-gordon-brown-at-the-love-scotland-vote-no-rally/> Notre traduction : « This is not the fear of the unknown, this is not the risks of the known. An economic minefield where problems could implode at any time. An economic trapdoor which we go from which we might never escape. Real risk one: the uncertainty about the currency, unaddressed by the SNP. Real risk two: the default from debt that they threaten, unaddressed by the SNP. Real risk three: having to build 30 billion of reserves at the cost of the NHS and the welfare state, unaddressed by the SNP. Real risk four: prices rising in the shops, mortgage rates going up, unaddressed by the SNP. And real risk seven: a massive financial hole that cannot be made up, even a fraction of it, by oil revenues. A massive financial hole that means the risk to the National Health Service does not come from us, it comes from the policies of the Scottish National Party. »

1. Garder nos retraites britanniques ; 2. Le maintien d'un financement à l'échelle du Royaume-Uni pour garantir la gratuité des soins à raison des besoins dans notre service national de santé géré par les Écossais ; 3. Maintenir les 600 000 emplois écossais dans les entreprises britanniques qui découlent du commerce avec le reste de la Grande-Bretagne ; 4. Le partage de la monnaie britannique par le biais de la Banque d'Angleterre supervisée par le Parlement britannique et, contrairement à la politique du SNP, le maintien de la participation écossaise aux décisions du Parlement britannique ; 5. Conserver la BBC dans le cadre du maintien de nos liens sociaux et culturels avec le Royaume-Uni.⁷³⁷

L'on constate à travers cet extrait que l'union socioéconomique s'associe certes avec l'union politique, mais surtout que la notion de participation aux choix collectifs est mise de l'avant par l'ancien premier ministre du Royaume-Uni. Cette notion de participation et de lien indissoluble avec l'État se retrouve par exemple chez Yvon Vallières (PLQ) en 1995, où les bénéfices de l'unité et de la participation sont soulignés, ainsi que ceux que confère en parallèle l'autonomie :

La Fédération canadienne nous a bien servis. Certes, la vie n'a pas toujours été facile, mais c'est avec l'ensemble des Canadiens, l'ensemble des gens de ce pays que nous nous sommes donné l'une des qualités de vie les plus enviabiles sur la planète et qui a encore été reconnue récemment par l'Organisation des Nations unies. Cette Fédération appartient aux Québécois, et nous y avons contribué suffisamment pour être fiers des bienfaits qu'elle nous apporte. Demeurer membre de la Fédération canadienne au lendemain du référendum ne signifie pas, comme le prétendent les tenants de la séparation, que nous serons condamnés à la stagnation ou à l'immobilisme. Au contraire, l'essor et l'affirmation du peuple québécois se continueront à l'intérieur du Canada, dont nous sommes confiants de pouvoir influencer l'évolution.⁷³⁸

La participation passe par la capacité à « influencer l'évolution » du Canada, qui *appartient* aux Québécois. Ceci se retrouve aussi chez la députée travailliste écossaise Johann Lamont, sous une forme proche de celle qu'emploie Pierre Elliott Trudeau lorsqu'il dit qu'il ne faut pas laisser le Canada aux « Anglais », lorsqu'elle affirme « Les nationalistes disent qu'ils veulent que l'Écosse ait la confiance de quitter le Royaume-Uni. Je suis plus ambitieuse que cela. Je veux que l'Écosse ait la confiance de mener

⁷³⁷ “Scotland’s five big positives”, 22 avril 2014 , consulté le 13 janvier 2023 : <https://gordonandsarahbrown.com/2014/04/scotlands-five-big-positives-excerpt-from-gordon-browns-speech-on-tuesday-22nd-april-2014/>. Notre traduction : “1. Keeping our British pensions 2. Retain UK wide funding to guarantee care free at the point of need in our Scottish-run NHS 3. Maintaining the 600,000 Scottish jobs with British companies and that arise from trade with the rest of Britain 4. Sharing the UK currency through a Bank of England supervised by the UK Parliament and, in contrast to the SNP’s policy, keeping a Scottish say in that UK Parliament’s decisions 5. Keeping the BBC as part of maintaining our social and cultural links with the UK.”

⁷³⁸ VALLIÈRES Yvon, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4764.

le Royaume-Uni »⁷³⁹. Ce même rapport de participation et de propriété justifie l'attachement des Québécois au Canada, dès 1980, comme le souligne Claude Ryan :

Mais le Canada est en même temps notre pays. Nous sommes attachés au sol canadien. Ce n'est pas notre faute, nous y sommes attachés viscéralement, profondément, historiquement. Ce n'est pas par un réflexe de cœur, c'est parce que nous trouvons... On nous a attachés aux richesses naturelles de ce pays autant au pétrole de l'Alberta qu'au gaz des grands territoires du Nord-Ouest, qu'au pétrole qu'on pourra trouver sur les côtes de l'Atlantique, qu'aux ressources que nous avons dans notre propre sol. Nous sommes attachés à tout cela. Nous sommes attachés aux institutions politiques du Canada, pas dans toutes leurs modalités pratiques dont plusieurs demandent à être révisées, mais dans le fondement qui le sous-tend, c'est-à-dire, dans le principe fédéral [...]. Nous croyons que la formule fédérale de gouvernement permet très bien à notre peuple de continuer d'exister en ayant le Québec comme patrie et le Canada comme pays.⁷⁴⁰

L'on voit ici que les liens de l'histoire et du territoire enrachent les Québécois au sein de l'État canadien. L'hypothèse d'un attachement affectif est balayée d'un revers de main et l'opposition entre patrie et pays non seulement la prime allégeance au Québec, mais aussi une relation plus instrumentale ou utilitaire vis-à-vis du Canada. C'est aussi la position de Robert Bourassa (PLQ), dans un débat avec l'indépendantiste Pierre Bourgault en 1980 :

80% des Québécois veulent garder un lien fédéral. Leur instinct, leur flair, leur tradition normande les fait suspecter [...] L'instinct québécois, le fait qu'ils se rendent compte... on n'a pas besoin de leur lancer des tonnes de chiffres par la tête, ils se rendent bien compte qu'ils ont plus d'intérêts économiques, avec tous les facteurs qu'on a mentionnés, et que la solution ça serait pour eux de répondre à cette anxiété culturelle et j'ai donné des faits très éloquentes tantôt, qui justifient cette anxiété culturelle [...]. Jusqu'à temps qu'on fasse des découvertes, je crois qu'il est évident, et c'est reconnu par tous les experts, que les richesses naturelles du Canada à l'extérieur du Québec sont telles, surtout celles du Territoire du Nord-Ouest qui n'appartiennent à aucune province, qu'on a un intérêt économique dans une décennie énergétique.

L'appartenance au Canada est un fait de nécessité aux yeux de l'intéressé, ce qui se vérifie davantage encore dans cet autre passage où il souligne les possibilités offertes par le fédéralisme :

⁷³⁹ “Scottish Labour – Scotland’s party” – Johann Lamont’s speech for Scottish Labour conference”, *Labourlist*, 22 mars 2014, consulté le 26 mai 2022 : <https://labourlist.org/2014/03/scottish-labour-scotlands-party-johann-lamonts-speech-for-scottish-labour-conference/> Notre traduction : The nationalists say they want Scotland to have the self-confidence to leave the UK – I am more ambitious than that. I want Scotland to have the self-confidence to lead the UK.”

⁷⁴⁰ RYAN Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4969.

On peut renverser, dans cette troisième hypothèse, ce statut de minorité. J'ai mon expérience comme premier ministre du Québec. C'est vrai que le Québec est isolé peut-être dans les questions culturelles. Là où nous sommes différents, nous devons être indépendants : c'est ce que j'ai toujours soutenu. Là où l'identité québécoise est en cause – culture, éducation, communication, langue –, dans ces secteurs-là qui touchent notre identité, on ne peut pas accepter qu'un gouvernement soumis à une majorité d'une autre culture puisse déterminer notre avenir, mais dans les autres questions on peut toujours faire des alliances pour renverser notre statut de minorité⁷⁴¹

Ce raisonnement conduit Robert Bourassa à plaider pour « une certaine divisibilité de la souveraineté », qui traduit plus explicitement encore une appartenance liée pour partie à la dépendance – économique – et à des arguments de pure raison. Ce n'est pas ici l'indépendance du Québec qui est en cause, c'est essentiellement sa faisabilité au plan économique. Cette vision n'est d'ailleurs pas rare, au Québec ou en Écosse, et les arguments qui relèvent de la forme de l'État s'attachent aussi à démontrer soit l'inopportunité économique de l'indépendance, soit le fait que bien des réalisations aient été permises par le régime fédéral ou par la dévolution et par l'autonomie qu'ils confèrent. Liza Frulla (PLQ), par exemple, tient un tel langage :

Nous sommes maîtres d'œuvre de notre destin, et c'est avec fierté que nous pouvons affirmer que les grands projets sociaux et les réalisations qui ont conduit à l'émergence d'un Québec moderne et respecté portent une signature, celle des Québécoises et Québécois, celle de toutes les générations qui se sont succédé pour faire du Québec ce qu'il est aujourd'hui. Qu'on parle de notre système d'éducation accessible à tous, de la création de nos grandes institutions, des réformes sociales et culturelles, de l'instauration de valeurs justes et équitables, c'est au sein de l'ensemble canadien qu'ils ont été réalisés. Le Québec que nous connaissons a non seulement contribué à l'édification d'un espace commun moderne, il s'est également doté d'outils propres et spécifiques pour assurer son épanouissement. Je pense, entre autres, à notre droit de percevoir nos impôts, de sélectionner notre immigration, d'utiliser notre propre Code civil, distinct de celui du reste du Canada, d'avoir notre Charte des droits et libertés à nous et, bien sûr, à notre autonomie en matière de langue.⁷⁴²

Gordon Brown, qui dans son ouvrage emprunte régulièrement des accents analytiques, pose une question qui vaut certainement tout autant pour la montée de l'indépendantisme en Écosse que pour les motifs qui sous-tendent l'argumentaire du Non :

⁷⁴¹ « Débat Bourassa-Bourgault sur le référendum », Montréal, Université de Montréal, 27 mars 1980, consulté le 2 janvier 2023 : <https://calypso.bib.umontreal.ca/digital/collection/p22028coll2/id/4/rec/1>.

⁷⁴² FRULLA Liza, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4760.

La demande d'un État écossais à part entière est-elle restée faible pendant trois siècles parce que notre identité nationale s'exprimait déjà à travers nos propres institutions religieuses, éducatives, juridiques et civiques ? La demande est-elle restée faible parce que ces institutions jouissaient déjà d'une autonomie sans interférence ? Ou bien la demande est-elle restée faible pour des raisons purement instrumentales, parce que nous pouvions décrire sans difficulté les avantages pratiques et concrets que des millions d'Écossais estimaient avoir tirés des succès économiques et de la puissance impériale de l'Union ?⁷⁴³

Et à y regarder de près, la question touche au but. En effet, les arguments des unionistes écossais comme québécois trahissent majoritairement, et plus encore en 1995 qu'en 1980 – du fait des circonstances récentes – un rapport d'intérêt à l'État, bien plus que d'affection sincère. Bien entendu, ce discours prend place alors que les acteurs tâchent de renforcer leur légitimité en revendiquant leur appartenance écossaise, québécoise ou canadienne-française, comme le faisaient de manière particulièrement symptomatique Pierre Elliott Trudeau ou Jean Chrétien, ou la *primauté* de celle-ci. Mais dans les faits, les discours trahissent bien souvent l'exclusivité d'une appartenance communautaire, complétée par une allégeance institutionnelle envers l'État, les opportunités économiques, les services et les prestations sociales qu'il commande. On peut le voir par exemple dans un texte où la députée Johann Lamont, du Parti travailliste écossais considère l'union britannique dans une logique coûts/bénéfices :

Le Royaume-Uni nous permet de partager les risques et les ressources, redistribue les richesses des endroits les plus riches du pays vers les plus pauvres ; cela nous aide à faire face aux chocs économiques et aux niveaux inégaux de croissance dans les différentes parties du pays [...]. Comme bien des Écossais, je vois un argument de bon sens dans le fait de partager les ressources pour les retraites et la santé à travers 60 millions de personnes est mieux que parmi 6 millions. Je sais que nous, comme Écossais, bénéficions du Royaume-Uni, mais il est clair aussi que nous considérons juste de contribuer également au Royaume-Uni, que ce soit par nos atouts naturels, nos talents ou notre créativité. J'aime que les Écossais aient le regard tourné vers l'extérieur, soient ouverts aux idées neuves, et suffisamment confiants en eux-mêmes pour ne pas se sentir menacés de coopérer avec les autres.⁷⁴⁴

⁷⁴³ BROWN Gordon, *My Scotland, Our Britain*, *op. cit.*, p. 20.

⁷⁴⁴ LAMONT Johann, "Constitutional Change is not Enough", dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 13-15. Notre traduction : "The UK allows us to share and pool resources and risk, redistributing wealth from the richer parts of the country to the poor; it helps us manage economic shocks and uneven economic growth in different parts of the country [...]. Like most Scots, I see the common sense argument that sharing resources for pensions and health across 60 million people is better than across six million. I know that we as Scots benefit from the UK, but it is clear too that we see the fairness in contributing to the UK as well,

Chez Daniel Johnson (fils), qui tente pourtant de faire vibrer la corde canadienne dans ses discours, ce rapport d'appartenance communautaire et d'allégeance institutionnelle, de relation affective et de calcul coûts/bénéfices se dessine dans le langage, où dans sa préface il écrit notamment « Comme vous, je suis fier d'être Québécois et fier de notre appartenance au Canada ». Cette formule illustre tout à fait ce rapport, tout en prenant le relai québécois, donc communautaire, pour accéder à « notre appartenance canadienne ». Et c'est ainsi seulement qu'il y accède. Dans la poursuite de son propos, il rappelle indirectement la forme fédérale de l'État et les possibilités offertes par l'autonomie provinciale : « Nous avons pu nous développer au Québec selon notre génie propre tout en prenant notre place au Canada. Nous avons la chance d'être Québécois et Canadiens. Gardons le Québec fort ! Nous avons raison de dire NON »⁷⁴⁵. L'on voit donc qu'alors que la québecité est un *être*, la canadienité procède d'une appartenance « au Canada », d'un *avoir* prenant nécessairement la médiation du Québec. Et l'énoncé se conclut par l'un des principaux slogans de cette campagne, qui fait appel à la raison. La brochure du Non est encore plus explicite de ce point de vue : « Nous sommes fiers de notre identité québécoise et de notre citoyenneté canadienne ». En ces termes, l'identité et la citoyenneté se complètent, mais marquent un contraste important entre d'un côté une appartenance qui est le produit d'un ressenti, d'un sentiment, d'une appartenance communautaire, et de l'autre une allégeance qui est le fait d'une relation de droit. Cherchant manifestement à redonner du cœur et de la légitimité historique à cette appartenance canadienne, elle ne rejoint pas une canadienité à l'échelle de l'ensemble des Canadiens, mais s'entiche plutôt du pays, du territoire, reçu(s) comme un héritage :

Enfin, au-delà de nos intérêts matériels, le Canada c'est aussi le pays que nous avons découvert, bâti, transformé et qui nous appartient de plein droit. Un grand pays que des francophones ont investi d'Est en Ouest, et que de nombreux Québécois ont gouverné. Un pays avec lequel nous partageons des valeurs de liberté et de respect à l'endroit des minorités. Le Canada, c'est une partie du patrimoine des Québécois – et nous ne voulons pas y renoncer !⁷⁴⁶

Ainsi donc, repoussant les « intérêts matériels » qui se trouvent néanmoins mentionnés les premiers (la péréquation, l'union économique et le dollar), la brochure du Non renoue aussitôt avec la matérialité du rapport au Canada et à son territoire qui appartient aux Québécois, qui fait partie de son patrimoine.

whether it is our natural assets, our talents or our creativity. I love that Scots look outwards, are open to new ideas, and confident enough in themselves not to be threatened by co-operating with others.”

⁷⁴⁵ JOHNSON Daniel, « Préface », dans Comité des Québécoises et des Québécois pour le Non, *Brochure du Non*, Québec, Direction générale des élections, 1995, p. 1.

⁷⁴⁶ Comité des Québécoises et des Québécois pour le Non, *Brochure du Non*, *op. cit.*, p. 13-14.

Plusieurs conclusions découlent de cette analyse. En premier lieu, dans une perspective chronologique, on constate que si en 1980 le thème de la participation et des progrès économiques est très présent, leur nombre diminue considérablement en 1995, certainement sous l'effet de la mémoire proche des échecs de réforme constitutionnelle. C'est donc plus souvent qu'autrement le thème de l'autonomie qui vient caractériser la forme de l'État canadien. En 2014, les deux thèmes sont présents de manière relativement équilibrée. Il n'est donc pas possible d'établir une tendance historique générale sur cet aspect. Dans les trois cas étudiés, l'union économique, la monnaie, le passeport constituent des repères fréquents.

Les opportunités économiques, les emplois, les retraites, la libre-circulation sont également très présents dans les discours. Deux éléments propres à l'histoire de chaque État se manifestent également : en Écosse, c'est l'État-providence et le Service national de santé qui se démarquent, tandis qu'au Québec, les mesures relatives au bilinguisme et aux mesures prises par le gouvernement fédéral en matière de culture sont portées au crédit du Canada. En parallèle des vertus présentes de l'État et de la forme qu'il prend – d'un présent apprécié positivement, notamment du fait des certitudes qu'il offre –, la notion de changement est également très présente. En 1980, le Parti libéral du Québec présente son *Livre beige*, qui répond au *Temps d'agir* du gouvernement fédéral autant qu'au *Livre blanc* du Parti québécois. En 1995, il n'y a pas de document de travail en matière constitutionnelle, ce qui s'explique par l'échec récent des accords de Meech et de Charlottetown comme par le revirement du PLQ quant au rapport Allaire, mais la brochure du Non, quant à elle, réclame explicitement des changements dans cette matière. En 2014, la notion de progrès de l'autonomie écossaise est récurrente et celle de changement est omniprésente. En effet, outre le *Scotland Act* de 2012 qui n'est pas encore entré en vigueur, les trois principaux partis écossais ont chacun mis sur pied leur propre commission. Également, des *think tanks* comme Reform Scotland produisent eux-aussi des rapports. Enfin, Gordon Brown – qui prend une part croissante dans la campagne au point de progressivement effacer Alistair Darling – offre sa propre vision du changement, dont les grandes lignes seront reprises dans le serment des chefs des trois grands partis britanniques.

Mais en parallèle de ces constats, la conclusion la plus édifiante tient certainement au contraste posé entre l'argumentaire des unionistes du centre et de ceux de la périphérie. À travers cette délimitation se constate un rapport radicalement différent à l'État britannique et à l'État canadien. Chez les premiers, il est le garant d'une fraternité dont il procède et qui existe au-delà de ses institutions. Puisqu'il matérialise cette appartenance, les discours des acteurs du centre tendent logiquement à élever les enjeux et à les porter sur les thèmes de l'irréversibilité et d'une existence collective traduite par l'État. Chez les seconds, il est perçu comme l'organisateur d'une solidarité de laquelle participent les

Québécois et les Écossais, à titre individuel et/ou collectif, mais aussi comme un gage de certitudes, permettant le développement de leurs nations sans entraves excessives – malgré des appels aux changements. Au Québec, cela se manifeste par la formule de Jean Lesage qui associe le Québec à la patrie et le Canada au pays – comme territoire et comme État. Ceci se traduit notamment par la primauté accordée aux parlements de ces deux entités et à leur autonomie. Quant au rapport d'appartenance que cela suggère, il autorise la distinction entre une nationalité promue au centre et une citoyenneté au Québec et en Écosse. Pour les Travailleurs, chez qui l'esprit partisan est manifeste au cours de la campagne, cette citoyenneté commune est d'abord de nature sociale, même si Gordon Brown espère qu'elle en viendra à susciter un sentiment d'appartenance. Dans le cas québécois, elle prend même des atours patrimoniaux, et le recours au champ lexical de la possession et de la propriété est récurrent. Ces éléments permettent de mettre en évidence, d'un côté un rapport charnel et existentiel vis-à-vis de l'État et de l'autre un rapport matériel et utilitaire, évalué selon un rapport coûts/bénéfices, sonnant le prélude au chapitre qui succède, s'intéressant à l'interprétation faite des relations intergroupales.

CHAPITRE 2 : CE QUI RALLIE : COEXISTER OU VIVRE ENSEMBLE, LES PARAMETRES STRUCTURELS DE COMMUNAUTES IMAGINEES

Le nationalisme est une idéologie déterminant ses projets politiques sur la base d'une identité collective définie comme nationale. Cette dernière assure la cohésion entre les individus placés sous l'autorité d'un même État caractérisé par l'adjectif national. Pour autant, l'affirmation d'une nationalité commune ouvre la possibilité de modalités sociales concurrentes. En effet, si elle se trouve d'abord envisagée à l'aune de l'État-nation – c'est-à-dire qu'à chaque État doit correspondre une nation et qu'à chaque nation doit correspondre un État, l'un étant la condition *sine qua non* à l'existence de l'autre –, cette compréhension moniste s'est quelque peu érodée et n'épuise plus la compréhension des acteurs. Sous ce jour, trois logiques concurrentes apparaissent dans les énoncés des acteurs. Pour les uns, la nation britannique et la nation canadienne présentent les caractéristiques de communautés de culture, où une solidarité forte repose sur des déterminants identitaires exigeants traduits par des valeurs propres et obéit à une forme stato-nationale traditionnelle (I –). Pour les autres, les associations politiques en cause se comprennent à partir de leur plus petit dénominateur commun, l'individu, et la question des médiations collectives est secondaire, lorsqu'elle ne se trouve pas tout simplement délégitimée (II –). Enfin, une troisième catégorie d'acteurs conçoit plutôt le Royaume-Uni et le Canada comme une association entre partenaires, assemblés par les déterminations de l'histoire, par des solidarités bâties par l'effet du temps et d'intérêts s'étant ou non sédimentés en valeurs et en une identité communes, suivant une perspective multi- ou plurinationale (III –).

I – Une communauté de culture, de valeurs et de destin

Dans un cas comme dans l'autre, dans les circonstances référendaires où l'allégeance d'une fraction des peuples canadien et britannique est en cause, les acteurs affirment la valeur de ces appartenances. La forme exclusive, écartant celles vouée au Québec et à l'Écosse, n'est pas absente des discours, bien qu'elle ne soit pas majoritaire. Cependant, dans les premiers temps de ces campagnes, cette perspective est plus présente. Sans nécessairement exclure ces médiations identitaires, mais en les passant plutôt sous silence ou en réfutant leur caractère national, la célébration de l'appartenance commune refait jour. Elle se matérialise sous trois aspects : la fidélité au principe de l'État-nation, son corollaire dans la négation d'un fait national distinct et la réduction de cette prétention à une expression régionale parmi d'autres.

Nationalismes étatique et majoritaire : les deux visages du monisme

De manière assez évidente au regard de ce qui précède, ce sont d'abord des unionistes du centre et issus des autres entités canadiennes et britanniques que viennent ces messages, célébrant l'appartenance exclusive aux entités dont l'unité est en cause et les vertus afférentes à la canadienité et à la britannicité. En 1980, cette vision moniste, attachée à l'idée de l'État-nation canadien, est particulièrement emblématique de la position du Parti libéral du Canada de Pierre Elliott Trudeau. Sous un discours universaliste, le Premier ministre pose une condition fondamentale à l'appartenance au Canada qu'il définit comme formé d'« une seule nation dotée d'un gouvernement fédéral fort capable d'être la voix de tous les Canadiens »⁷⁴⁷. Et écartant les prétentions binationales tel qu'il l'avait déjà fait au moment de la Commission Laurendeau-Dunton, il ajoute : « Vous dites que les provinces veulent leur part ». Puis il ajoute : « notre point de vue c'est qu'il faut donner 100% à tous les Canadiens. Nous ne parlons pas d'une communauté de communautés ; nous savons qu'il y a une nation canadienne, ce qui signifie un gouvernement canadien. Il vient un temps où il faut dire c'est assez »⁷⁴⁸. Dans un autre discours à quelques semaines de l'échéance, il réitère encore cette pensée :

Comme disait Musset : « Une porte doit être ouverte ou fermée ». Dans mon enfance, les Canadiens chantaient encore avec fierté une chanson qui allait à peu près comme ceci : On est Canadiens ou bien on ne l'est pas. Eh bien, c'est ça, il y a ceux qui veulent rester Canadiens, et je n'en connais pas parmi eux qui ne veuillent pas profiter de ce tourbillon actuel pour renouveler la constitution. [...] On ne détruit pas un pays comme le Canada qui est plus avancé sur le chemin de la liberté, sur le chemin de la prospérité matérielle, sur le chemin de la tolérance, sur le chemin de la fraternité, de l'échange, de la rencontre des cultures. On ne brise pas un pays qui, depuis cent ans, a fait en sorte que ce pays-là soit à l'avant-garde de la liberté, de la prospérité dans le monde.⁷⁴⁹

Son ministre André Ouellet ne voit pas les choses sous un autre jour. Comme son collègue, il perçoit l'enjeu référendaire comme un choix entre deux appartenances nationales et souligne encore les vertus démocratiques qui s'attachent à l'appartenance canadienne :

Par votre entremise, je m'adresse par la même occasion à tous mes concitoyens canadiens qui vivent dans la province de Québec, pas aux Québécois, non, aux Canadiens qui habitent dans la province de Québec. Et je fais cette précision, parce que je pense qu'il est grand temps de la faire, car il faut dire que nous avons subi, nous avons enduré, toléré depuis plusieurs années

⁷⁴⁷ TURCOTTE Claude, « Trudeau revient à son thème favori : une seule nation », *Le Devoir*, 16 février 1980, p. 7.

⁷⁴⁸ *Idem*.

⁷⁴⁹ « Si le Québec dit "Oui" Trudeau n'acceptera de négocier qu'après le 2^e référendum », *La Presse*, 3 mai 1980, p. F1.

une campagne subtile, une campagne sournoise, une campagne machiavélique de dénigrement de l'entité canadienne [...]. Il n'y a aucun doute quand on regarde cela, que si ces gens-là avaient voulu faire la même chose dans n'importe quel autre pays du monde, ils se seraient fait casser la gueule, ils se seraient fait assommer, et ils se seraient fait emprisonner et même dans plusieurs pays, ils se seraient fait fusiller pour avoir fait même moins que ce qu'ils ont pu faire au Canada, cette terre de liberté, où ils ont pu en toute tranquillité mettre les bâtons dans les roues partout où ils le pouvaient, pour ensuite dire que ça allait mal au Canada.⁷⁵⁰

En 1995, les tentatives de révision et les échecs de Meech et Charlottetown ayant produit l'effet d'une fatigue que l'on dit constitutionnelle⁷⁵¹, cette lassitude se dirige souvent sur le Québec lui-même avec la forme d'une impatience. Dans un ouvrage consacré aux points de vue canadiens-anglais sur ce référendum, Michel Sarra-Bournet fait émerger ces visions monistes. Elles se retrouvent notamment dans le détour juridique de la vacuité d'un droit québécois à l'autodétermination ou dans le droit dont disposeraient les autres Canadiens de se prononcer sur l'éventuelle sécession du Québec, comme l'énonce le Premier ministre de la Saskatchewan Allan Blakeney : « Nous sommes des Canadiens. Si un groupe de Canadiens veut exercer un prétendu droit à l'autodétermination des peuples et se retirer du Canada, nous devons nous demander si, comme Canadiens, nous acceptons cette proposition »⁷⁵². Selon Andrew Coyne, chroniqueur au *Globe and Mail*, l'unité de la nation canadienne autorise à employer les grands moyens :

En tant que membres de l'une des plus grandes démocraties, nous avons le droit de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prévenir [la séparation], excepté de recourir à la force [...]. Nous ne manquons pas de possibilités : de la tenue d'un autre référendum à la fixation de conditions désavantageuses pour la sécession, ou, en cas de rupture unilatérale, le refus de coopérer avec le régime renégat et l'incitation des autres pays à faire la même chose. [...] Une nation qui veut survivre ne doit pas paver la voie à sa propre destruction : elle doit la rendre la plus onéreuse possible.⁷⁵³

Dalton Camp est un éditorialiste qui fut un temps membre du Parti libéral du Canada avant de travailler au développement d'une aile *Red Tory* dans le Parti progressiste-conservateur de John Diefenbaker. Dans un parallèle avec le divorce, il tient un propos qui ferait grimacer bien des civilistes : « Dans tous

⁷⁵⁰ OUELLET André, *Débats des communes*, 15 avril 1980, p. 56.

⁷⁵¹ KYMLICKA Will, *Finding Our Way*, *op. cit.*

⁷⁵² Cité dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec. Deux cents leaders d'opinion se prononcent*, Montréal, VLB éditeur, 1995, p. 66.

⁷⁵³ *Ibid.*, p. 53.

les cas, il faut être deux pour se séparer, et cela empêche aussi toute stratégie de déclaration unilatérale d'indépendance »⁷⁵⁴. Par une même analogie, le député du Parti réformiste Stephen Harper affirme le lien indissoluble entre l'État et la nation dans sa contestation de la souveraineté-partenariat : « C'est comme vouloir planifier la lune de miel au moment du divorce. Le *mood* dans le reste du pays face au Québec c'est que t'es dedans ou dehors, pas les deux »⁷⁵⁵. On retrouve encore cette vision stato-nationale chez le chroniqueur ontarien Thomas Walkom, qui déclare que « Les Québécois veulent créer leur propre nation »⁷⁵⁶, de façon plus hypothétique mais prêtant aux mêmes conséquences chez Neil Finkelstein et George Vegh – « Une fois le Québec engagé dans le processus d'accession au statut de nation »⁷⁵⁷ –, ou chez Peter C. Newman, de manière résolue : « Nous formons soit une seule nation, soit deux. Un point c'est tout »⁷⁵⁸. Jean Chrétien souscrit : « Qu'est-ce qu'on nous offre ? D'être moins indépendants et à moitié Canadiens ? Je préfère être 100% Canadien »⁷⁵⁹. Aussi, l'ex-Premier ministre Joe Clark réfute les différences parmi cette nation : « L'ironie suprême au Canada consiste dans le fait que notre communauté nationale risque d'éclater et que cependant il n'y a pas de véritables divisions »⁷⁶⁰. Dans le même ouvrage, Neil Bissoondath fournit une description détaillée de ce qui lui semble être un caractère proprement canadien :

Il y a eu une époque, dit-on, où il était facile de reconnaître un Canadien. Le Canadien était celui qui fourrait ses papiers de bonbons et ses trognons de pomme dans ses poches en attendant de trouver une poubelle. Et puis il restait là, en communion sacrée, à murmurer des phrases qui finissaient par « ...là » et déposait ses offrandes sur l'autel de la fierté civique [...]. On dit cependant que le Canadien a d'autres façons de se faire reconnaître, par une politesse exagérée, par exemple : marchez par inadvertance sur le pied d'un Canadien et c'est lui qui se confond en excuses. Bien des gens pensent que c'est une réaction stupide. Pas moi. Dans certaines parties du monde, on pourra s'estimer heureux si on s'en tire avec un regard noir. Dans d'autres, on aura de la chance si on en sort vivant. Je trouve attachant et éminemment civilisé ce besoin qu'a le Canadien de s'excuser pour avoir mis son pied sous le vôtre⁷⁶¹

Cela fait de nous un peuple, anglophone et francophone, cela nous donne une personnalité spécifique qui n'est pas toujours facile à percevoir mais qui est là pourtant, qui nous façonne

⁷⁵⁴ *Ibid.*, p. 54.

⁷⁵⁵ *Ibid.*, p. 120.

⁷⁵⁶ *Ibid.*, p. 42.

⁷⁵⁷ FINKELSTEIN Neil & George VEGH, *The Separation of Quebec and the Constitution of Canada*, North York, York Center for Public Law and Public Policy, 1992, p. 68.

⁷⁵⁸ NEWMAN Peter C., « Les dangers de l'inaction », dans *Pour l'amour de ce pays*, *op. cit.*, p. 61.

⁷⁵⁹ MARISSAL Vincent, « Chrétien parle de changement », *Le Soleil*, 25 octobre 1995, p. A2.

⁷⁶⁰ CLARK Joe, « Un appel à agir », dans *Pour l'amour de ce pays*, *op. cit.*, p. 15.

⁷⁶¹ BISSOONDATH Neil, « Morceaux de ciel », *op. cit.*, p. 85-86.

et qui est façonnée par nous, dans un acte de création mutuelle et continue. Le Canada a toujours été un acte de foi – et les actes de foi sont le fruit de l'idéalisme. Abandonner notre innocence, c'est abdiquer notre idéalisme, c'est renoncer à nous-mêmes. C'est nous raccourcir la vue de façon à ne plus voir le ciel tout entier mais seulement des morceaux de ciel.⁷⁶²

Au Royaume-Uni, cette vision stato-nationale est d'abord attachée à la vision *Tory* au sein du Parti conservateur, incarnée notamment par Boris Johnson. Le futur Premier ministre présente une vision de la britannicité où les identités subétatiques paraissent à ce point enchevêtrées qu'elles cessent de faire sens de l'appartenance, laquelle forme une unité indissoluble dont l'éclatement serait douloureux : « Après trois siècles d'union, l'Angleterre et l'Écosse ne sont pas seulement liées par des sentiments, mais aussi par un ensemble de liens juridiques et politiques complexes. Fibre par fibre, il faudrait les couper, et le résultat serait une agonie et des récriminations sans fin »⁷⁶³. C'est chez UKIP que l'on retrouve le plus significativement – quoique dans une ampleur mesurée – l'hypothèse d'un référendum invalidé, ou de conditions exorbitantes pour permettre à l'Écosse d'accéder à l'indépendance et au statut de nation souveraine. Ainsi de l'Écossais David Coburn, député européen de UKIP à quelques jours du scrutin qui, ayant réclamé une majorité qualifiée de 60%, se justifie en précisant qu'il considère que « moins que cela nous placerait en un territoire dangereux », ceci se justifiant par la portée de la décision en jeu qui consiste selon lui à « priver les gens de leur nationalité et de leur appartenance à un État-nation »⁷⁶⁴. Le chef de UKIP Nigel Farage est lui aussi un tenant de la formule de l'État-nation. Soucieux de ce que l'Écosse demeure britannique, il affirme que son indépendance conduirait à ce que le Royaume-Uni soit « diminué globalement en tant que nation » puisque « le message envoyé est que vous perdez une partie de votre territoire et qu'une Union vieille de 300 ans, qui a obtenu des succès étonnants pour la démocratie et la liberté dans le monde entier s'est soudainement disloquée ». Respectueux du droit de l'Écosse à se prononcer à ce sujet, il affirme néanmoins, au regard de l'appartenance à l'Union européenne promise par le SNP que « La vérité est que le plan de M. Salmond n'est pas un plan pour l'indépendance » ; en conséquence, il adopte une posture qu'il veut démocrate

⁷⁶² *Ibid.*, p. 91-92.

⁷⁶³ WEBB Sam & Simon WALTER, "Boris Johnson shows where his allegiances lie as his car has a proud 'I Love Scotland' sticker on the back... as well as a dent in the boot", *Daily Mail*, 23 mars 2014, consulté le 4 décembre 2022 : <https://www.dailymail.co.uk/news/article-2587353/Boris-Johnson-shows-allegiances-lie-car-proud-I-Love-Scotland-sticker-dent-boot.html>. Notre traduction : "After three centuries of union, England and Scotland are not just woven together by sentiment, but by a cat's cradle of intricate legal and political ties. Fibre by fibre that would have to be sliced apart, and the result will be agony and endless recrimination."

⁷⁶⁴ "Ukip and Robertson: 'narrow Yes vote may not mean independence'", *Sunday Herald*, 13 septembre 2014, consulté le 13 janvier 2023 : <https://www.heraldscotland.com/news/13179881.ukip-robertson-narrow-yes-vote-may-not-mean-independence/>. Notre traduction : "less than that is a dangerous territory. You are depriving people of their nationality and nationhood."

et prétend qu'il « [s]'inquiète pour les gens qui ont basculé vers le camp du Oui, croyant que c'est un plan noble et audacieux de la part de M. Salmond pour devenir une nation parfaitement indépendante, alors que ce qui est proposé n'a rien à voir »⁷⁶⁵. De même, Ed Miliband formule lui aussi une vision mononationale attachée au travaillisme "*One Nation*". Cette formule d'une citoyenneté transcendant les appartenances anglaise, écossaise, galloise et nord-irlandaise s'attache au principe égalitaire :

Le comte de Derby et Benjamin Disraeli, qui lui a succédé, étaient des conservateurs *One Nation*. Ils savaient que le parti conservateur devait représenter l'ensemble du pays [...]. Contrairement à M. Cameron, je suis un politicien *One Nation*, et *One Nation* signifie gouverner pour l'ensemble du pays [...]. Nous pouvons changer, nous devons changer, et je suis absolument déterminé à ce que ce changement se produise. C'est la seule façon de construire le parti d'une seule nation, afin de construire un pays d'une seule nation et, surtout, une économie d'une seule nation, qui fonctionne pour tous les travailleurs, et pas seulement pour quelques-uns au sommet [...]. Nous sommes dans la quatrième année de ce gouvernement. Nous savons ce qu'il représente : une poignée de privilégiés au sommet. Nous savons qu'ils ne créeront jamais une économie qui fonctionne pour les travailleurs. Ce n'est pas ce qu'ils croient. Nous savons comment ils essaieront de diviser notre pays : pour en tirer un avantage politique. Je défends une voie différente et meilleure pour notre pays : une vision qui s'inspire du meilleur de nos traditions. Je pense au gouvernement de 1945. Nous n'avons pas baissé les yeux face aux difficultés, nous les avons relevés. Ce gouvernement était un gouvernement d'une seule nation : il a écouté les voix de tous, utilisé les talents de tous, construit un pays digne de tous. Ma vision : une Grande-Bretagne d'une seule nation. Reconstruisons ce pays ensemble.⁷⁶⁶

⁷⁶⁵ EVANS Max, "Yes vote win won't REALLY give Scotland independence: Nigel Farage taunts SNP", *The Express*, 12 septembre 2014, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.express.co.uk/news/politics/510043/Yes-vote-win-won-t-REALLY-give-Scotland-independence-Nigel-Farage-taunts-SNP>. Notre traduction : "The truth is that Mr Salmond's plan is not for independence." ; "I'm fearful that people have switched to the Yes side, believing this is a noble, bold plan of Mr Salmond's to be a self-governing independent nation, when it's nothing of the kind."

⁷⁶⁶ "Full text: Ed Miliband's speech to the Trades Union Congress", *Financial Times*, 10 septembre 2013, consulté le 10 janvier 2023 : <https://www.ft.com/content/4b6c22f8-1a06-11e3-93e8-00144feab7de>. Notre traduction : "The Earl of Derby and Benjamin Disraeli who succeeded him were One Nation Conservatives. They knew the Conservative party had to represent the whole country. [...] Unlike Mr Cameron, I am a One Nation politician, and One Nation is about governing for the whole country. [...] We can change; we must change; and I am absolutely determined this change will happen. It is the only way we can build a One Nation party, so we can build a One Nation country, and most importantly a One Nation economy, one that works for all working people, not just a few at the top. [...] We're in the fourth year of this government. We know who they stand for: a privileged few at the top. We know that they will never create an economy that works for working people. It is not what they believe. We know how they'll try to divide our country: for political advantage. I stand for a different and better way forward for our country: a vision that draws on the best of our traditions. I think about the 1945 government. We didn't lower our sights in the face of difficulty; we raised them. That government was a One Nation government: it listened to the voices of all, used the talents of all, built a country fit for all. My vision: a One Nation Britain. Let's rebuild that country together."

De la même façon, à l'occasion du congrès du Parti travailliste écossais, il formule un propos de même teneur :

Malgré mes profonds désaccords avec ce qu'a fait Madame Thatcher, j'ai fait preuve de respect, car on ne peut pas prêcher le principe d'une seule nation et ne pas le respecter dans la pratique. C'est ce que je suis. Je veux être le Premier ministre de tout le pays. La Grande-Bretagne réussira lorsque tout le monde aura le sentiment d'en faire partie et de pouvoir contribuer à notre pays. C'est la raison d'être du Parti travailliste *One Nation*. Le Parti travailliste *One Nation* est un parti du sud comme du nord, du secteur privé comme du secteur public, de la personne qui possède la petite entreprise comme de celle qui travaille pour elle. Un parti de toutes les parties du pays. Nous savons que les meilleurs jours de la Grande-Bretagne sont à venir si nous unissons notre pays et non si nous le divisons.⁷⁶⁷

Ici l'on constate encore les aspects partisans derrière la campagne référendaire, ainsi que l'agenda propre à chacun. En effet, tandis qu'Ed Miliband se projette dans la fonction de Premier ministre, Nigel Farage ne perd pas de vue l'objectif central au parti qu'il a fondé, soit la restauration de la souveraineté britannique vis-à-vis de l'Union européenne. Et alors que les élections européennes du mois de mai viennent de donner une victoire éclatante à son parti, cet enjeu traversant la société britannique est l'un des arguments principaux qu'il avance en Écosse, au renfort du droit à l'autodétermination des peuples et de l'unité britannique. Cette unité britannique se traduit également par des valeurs propres qui rayonnent à travers le monde :

Nous devrions être fiers que notre nation ne se contente pas d'adhérer du bout des lèvres à des idéaux tels que la responsabilité de protéger des Nations unies, mais que nous soyons capables d'agir pour sauver des vies, comme nous l'avons fait en Libye, parce que nous avons la confiance, la capacité et l'expérience pour le faire avec succès. [...] Ainsi, non seulement l'Écosse est plus sûre au sein du Royaume-Uni, mais le Royaume-Uni est l'une des nations les plus importantes au monde en matière de droits de l'homme, de développement et de commerce, car nous sommes solidement unis : une force du bien dans le monde, avec la capacité de protéger les intérêts de nos citoyens chez nous et à l'étranger. Les Écossais n'ont pas besoin de choisir de s'éloigner. Ils peuvent bénéficier d'une excellente combinaison : tous

⁷⁶⁷ MILIBAND Ed, "Rebuilding Scotland, Rebuilding Britain", *Scottish Labour*, Inverness, 19 avril 2013, consulté le 12 janvier 2022 : <https://web.archive.org/web/20130501033320/http://scottishlabour.org.uk/blog/entry/rebuilding-scotland-rebuilding-britain>. Notre traduction : "Despite my deep disagreements with what Lady Thatcher did, I showed respect, because you can't preach the principle of One Nation, and then fail to uphold it in practice. That is who I am. I want to be a Prime Minister of the whole country. Britain will succeed when everyone feels part of Britain and can contribute to our country. That's what One Nation Labour is all about. One Nation Labour a party of the south as well as north, the private sector and the public sector, the person who owns the small business as much as the person who works for it. A party of every part of the whole country. We know that Britain's best days lie ahead if we unite our country and not divide it."

les avantages de faire partie du Royaume-Uni dans le monde ; toute la richesse de l'identité et des liens écossais dans le monde entier ; tous les avantages de faire partie d'un Royaume-Uni qui offre le champ le plus large et le plus vaste à l'exercice des talents écossais ; et la fierté d'être un phare de nos valeurs et de nos libertés. C'est un Royaume-Uni qui, ensemble, est plus fort, plus sûr et plus prospère.⁷⁶⁸

Ce rôle international où se retrouvent les valeurs britanniques, qui font son prestige au-devant des autres nations, sont aussi avancées par le vice-premier ministre et chef du Parti libéral-démocrate Nick Clegg. Ces valeurs sont « la démocratie, la contestation pacifique, l'égalité devant la loi. Ceci nous confère un rôle de premier plan ; non pas comme une quelconque superpuissance militaire ; non pas sur la base d'instincts nostalgiques après la perte de l'Empire. Mais parce que nous croyons dans les vertus de la loi, du désaccord pacifique, de la stabilité politique et des droits humains comme des valeurs libérales intemporelles »⁷⁶⁹. Cette vocation internationale assure la certitude de l'appartenance britannique, ce qui nous ramène au rôle que joue la reconnaissance dans la valorisation de l'identité :

En tant que membre fort de l'UE et en tant que Royaume-Uni dans son ensemble, personne ne peut nier que le Royaume-Uni est une force avec laquelle il faut compter dans le monde entier. L'Écosse seule n'aura pas cet impact et cette influence, ce qui nous affaiblira et nous privera peut-être d'une voix en Europe. Je ne veux pas être un tout petit point sur la carte du monde, une éventualité d'indépendance.⁷⁷⁰

⁷⁶⁸ HAGUE William, "Foreign Secretary's speech: the United Kingdom: Stronger together", *UK Government*, 20 juin 2013, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.gov.uk/government/speeches/foreign-secretarys-speech-the-united-kingdom-stronger-together>. Notre traduction : We should be proud we don't just pay lip service as a nation to ideals like the UN Responsibility to Protect, but we are able to act to save lives as we did in Libya, because we have the confidence, the capability and the experience to do this successfully. [...] So not only is Scotland safer in the UK, but the UK is one of the world's leading nations in human rights, development and trade because we stand strongly together: a force for good in the world, with the ability to protect the interests of our citizens at home and abroad. People in Scotland do not need to choose to walk away. They can have a great combination: all the advantages of being part of the UK in the world; all the richness of Scottish identity and connections around the globe; all the advantages of being part of a United Kingdom that gives the widest and broadest scope for the exercise of Scottish talents; and the pride that comes from being a beacon of our values and freedoms. This is a United Kingdom that is stronger, safe and more prosperous together.

⁷⁶⁹ CLEGG Nick, "Leader's speech", *British political speech*, Glasgow, *op. cit.* Ces valeurs britanniques sont discutées par les nationalistes écossais, qui s'en réclament même parfois. Notre traduction : "Others look to our values and traditions for inspiration. Democracy, peaceful protest, equality before the law. That, in itself, confers a leadership role on us. Not as some military superpower. Not out of some nostalgic impulse after the loss of empire. But because we believe in the virtues of law, peaceful dissent, political stability and human rights as enduring liberal values.

⁷⁷⁰ NAZ Shabana, "A Scottish Asian Woman looks at Independence", dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No*, *op. cit.*, p. 75. Notre traduction : "As a strong member of the EU and as the UK as a whole, no one can deny that the UK is a force to be reckoned with throughout the world. Scotland on its own will not have that impact and influence, leaving us in a weaker position and possibly without a voice in Europe. I don't want to be just a small dot on the world map, a likelihood of independence."

De la même façon, les acteurs politiques canadiens vantent le rayonnement international du Canada. Si nous avons évoqué la canadianté ordinaire sous les mots de Neil Bissoondath, c'est encore Jean Chrétien qui donne la version la plus emphatique du nationalisme canadien :

Comme vous le savez, la Fête du Canada est pour nous tous un jour bien spécial. C'est la journée de l'année où nous exhibons notre nationalisme. Tous ces drapeaux, toutes ces fanfares, tous ces feux d'artifice. Ce jour-là, nous fêtons. Pendant le reste de l'année, nous avons le patriotisme discret, modeste, réservé et sans tapage. Un patriotisme bien canadien, quoi. Ne vous y trompez pas. Nous ne l'affichons peut-être pas, mais nous savons qui nous sommes. Nous savons que le Canada est le meilleur pays au monde. Nous savons que nous avons bâti un pays qui fait l'envie de toute la planète. Nous sommes conscients de tout ce que le Canada nous offre. De grandes possibilités pour l'avenir. Un esprit de générosité et de partage. L'espoir. La liberté. Un sens profond d'entraide. La tolérance et la compassion.⁷⁷¹

Par le relai de son image internationale, la nation canadienne est présentée comme une nation par essence vertueuse :

À la fin du processus d'évaluation, le Canada est toujours sur la liste des pays acceptables et souhaitables pour contribuer à l'envoi de forces de maintien de la paix pour toutes les raisons suivantes : Aucune ambition territoriale. Nous avons du mal à garder notre propre territoire ; le cadet de nos soucis est de l'agrandir ! Aucun passé colonial (sauf le fait d'avoir été deux colonies nous-mêmes). Nous n'avons jamais été sur un territoire étranger pour y planter notre drapeau et déclarer que le territoire d'autrui désormais nous appartenait. [...] Croyez-le ou non, nous sommes considérés comme une nation tolérante. En fait, nous sommes peut-être la nation la plus tolérante au monde ; toutefois, notre obsession d'être parfaits nous incite à nous juger trop sévèrement nous-mêmes lorsqu'il s'agit d'évaluer notre succès dans un monde d'intolérance [...]. Le maintien de la paix, plus que toute autre politique, est notre façon d'exporter nos valeurs à l'étranger.⁷⁷²

Et en conséquence, l'appartenance québécoise au Canada lui permet « d'exercer avec le Canada l'influence d'une grande nation qui a accès aux autres grandes nations »⁷⁷³.

⁷⁷¹ CHRÉTIEN Jean, « Discours à l'occasion de la Fête du Canada », *Archives politiques du Québec*, Ottawa, 1^{er} juillet 1995, consulté le 12 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/jean-chretien/autres-discours-officiels-1995-1998/>.

⁷⁷² MACKENZIE Lewis W., « Canada – mort par indifférence ? », dans *Pour l'amour de ce pays, op. cit.*, p. 95-97.

⁷⁷³ CHRÉTIEN Jean, « Discours de Québec », *Archives politiques du Québec*, Québec, 18 octobre 1995, consulté le 1^{er} décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/jean-chretien/autres-discours-officiels-1995-1998/>.

Cependant, cette affirmation moniste qui voue son allégeance à une nation canadienne ou britannique faite d'un seul tenant, qui relève d'un nationalisme étatique, c'est-à-dire aux dimensions de l'État, se double parfois de l'avatar d'un nationalisme majoritaire. Celui-ci emprunte certes le relai de l'État, mais les contours communautaires auquel il réfère s'attachent plutôt à la nation majoritaire, c'est-à-dire au Canada anglais d'un côté et à l'Angleterre de l'autre. En 1980, cette position est principalement soutenue par les membres du Parti progressiste-conservateur issus du Canada anglais. Duncan Beattie assume notamment cette posture avec assurance :

J'aimerais remonter à Georges-Étienne Cartier, un des pères de la Confédération et un de mes favoris qui, comme on lui demandait ce qui allait se passer selon lui, a répondu : « Nous allons édifier une nouvelle nation et une nouvelle nationalité ». Cartier voulait dire que notre pays serait le Canada et notre nationalité canadienne [...]. Ce dont notre pays a besoin maintenant, ce n'est pas de cet abject, larmoyant et sentimental appel à l'apaisement qui ne fait qu'offenser la dignité des Québécois et dissiper le peu d'amour-propre qui nous reste. Ce qu'il nous faut plutôt, c'est la tranquille assurance et le courage qui nous permet de dire : Voilà ce que nous sommes, et voilà où nous allons. Si vous croyez que vos intérêts seraient mieux servis en restant et en faisant route avec nous, vous êtes les bienvenus. Nous serons heureux de vous compter parmi nous. Nous serions perdus sans vous. Comme vous le voyez, nous respectons votre désir de conserver votre patrimoine et votre identité culturels. Toutefois, si vous décidez de venir avec nous, nous attendons de vous autant de respect pour les nombreuses langues et cultures qui existent dans nos provinces.⁷⁷⁴

À travers ce propos, l'on voit que l'appartenance du Québec au Canada est posée comme l'une de ses caractéristiques essentielles. Pour autant, cette pensée qui s'inscrit dans le sillage de celle de John Diefenbaker et de George Grant invite le Québec à s'inscrire pleinement dans la totalité sociale canadienne ou à s'en défaire, sans considérer la possibilité d'un aménagement spécifique. Ce point de vue est renforcé par les débats constitutionnels des années 1980 et du début des années 1990, comme le démontrent les propos soutenus à l'occasion du référendum de 1995, où le Canada anglais prend conscience de lui-même. L'on retrouve cette dimension essentielle du Québec dans la psyché canadienne chez Keith Banting, pour qui, dans l'hypothèse où le Québec quitterait la fédération, « Le Canada traverserait une période de désorientation psychologique. La conception héritée de l'histoire d'une nation qui s'étend sans interruption d'un océan à l'autre, qui incorpore des langues et des cultures différentes dans une société tolérante et paisible, sera anéantie »⁷⁷⁵. Au regard de ses vertus, la rupture

⁷⁷⁴ BEATTIE Duncan, *Débats des Communes*, 11 octobre 1979, p. 82.

⁷⁷⁵ Cité dans SARRA-BOURNET Michel, *op. cit.*, p. 145.

du Canada est à peu près représentée comme un sacrilège assorti d'une sanction dont les acteurs ne semblent pas avoir conscience : « Le total des frustrations des Québécois face au *statu quo* est hors de proportion par rapport au prix que nous paierons tous pour avoir brisé le Canada »⁷⁷⁶. Toutefois, chez de nombreux acteurs, il existe bien une conscience nationale canadienne-anglaise : « Si le Québec devait partir, le Canada se retrouverait comme une grande famille, certes malheureuse, mais plus que jamais depuis ses 130 années d'existence, il constituerait une famille »⁷⁷⁷. Ainsi, le départ du Québec ouvrirait un horizon de possibilité pour la nation canadienne-anglaise :

La vérité, c'est que les Canadiens à l'extérieur du Québec sont unis par de très forts liens historiques et ethniques – les immigrants récents, qui sont moins affectés par certains de ces liens, sont quand même fort attachés au gouvernement national. Le provincialisme de politiciens-vautours comme Mike Harcourt et Ralph Klein n'est qu'un vernis superficiel ; il serait instantanément anéanti par une épreuve nationale. Si le Québec se séparait, non seulement pourrions-nous continuer comme avant, mais nous pourrions peut-être recréer la nation en constituant une union plus efficace⁷⁷⁸

Cette prise de conscience se traduit même chez certains dans le désir que le Québec prenne son indépendance afin de mettre un terme à une ambiguïté pesante. L'une des figures centrales de cette attitude est l'historien David Bercuson qui assure que « ce qui importe, c'est que les Canadiens de langue anglaise entreprennent la difficile et douloureuse transition entre chercher à préserver le Canada et imaginer la création d'une nouvelle nation canadienne "post-Québec" »⁷⁷⁹, ou encore que « pour les Canadiens, le départ du Québec serait une magnifique occasion de reconstruire l'organisation politique dans laquelle ils évoluent [...]. Tant que le Québec fera partie du Canada, nous devons considérer d'abord les problèmes du Québec »⁷⁸⁰. Chez certains, comme le journaliste conservateur Ted Byfield, cette prise de conscience canadienne-anglaise se double de la reconnaissance du caractère national de la condition québécoise :

Le Québec a toujours été une nation [...]. Le Québec n'a jamais fait partie du Canada. Il a toujours été un pays en lui-même. Il a tout ce qu'il lui faut. Il a la géographie, la langue, la culture, une religion commune. Il possède les attributs de la nationalité. Je crois que le Québec

⁷⁷⁶ *Ibid.*, p. 46.

⁷⁷⁷ MORTON F. L., "The Charter and Canada outside Quebec", dans MCROBERTS (dir.), *Beyond Quebec. Taking Stock of Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995, p. 149.

⁷⁷⁸ Cité dans SARRA-BOURNET Michel, *op. cit.*, p. 148.

⁷⁷⁹ *Ibid.*, p. 37.

⁷⁸⁰ BERCUSON David J. & Barry COOPER, *Deconfederation. Canada Without Quebec*, Toronto, Key Porter Books, p. 159.

est un pays, mais la vraie question demeure : Qu'en est-il de nous ? [...] Nous devrions travailler à l'élaboration d'un nationalisme viable pour le reste du Canada⁷⁸¹

Et en conséquence, la volonté de former une nation pancanadienne était d'avance vouée à l'échec. Le départ du Québec permettrait ainsi au Canada anglais de s'assumer, comme chez Reg Whitaker qui « invite le reste du Canada à trouver sa propre personnalité »⁷⁸², ou chez l'universitaire Robert Brym qui affirme que « le Canada forme une fédération très décentralisée, avant tout parce qu'il a cherché à accommoder les Québécois ». En somme, le conflit de principes inhérent à la politique est empêché par un sempiternel conflit national, en ce sens « Si le Québec devait se séparer du Canada, l'État canadien pourrait devenir beaucoup plus centralisé, dans le débat politique les oppositions de classes seraient plus importantes, et le bien-être économique des citoyens pourrait s'accroître »⁷⁸³. En ce sens, la nation canadienne est même empêchée par la présence du Québec :

Le départ du Québec inaugurerait une renaissance de la Charte [canadienne des droits et libertés]. Le Canada hors Québec appuierait la Charte et celle-ci renforcerait le Canada hors Québec. La conséquence serait un État plus démocratique, plus ordonné et plus cohérent. Pour la première fois depuis des décennies, nous pourrions parler d'une « nation » canadienne.⁷⁸⁴

Chez d'autres enfin, le Canada serait voué à continuer en l'absence du Québec : « Le Canada sera toujours le Canada si le Québec quitte la Confédération. Le lendemain du départ du Québec, le Canada aura toujours son siège aux Nations Unies et sera toujours membre de l'OTAN »⁷⁸⁵. En conséquence, le Canada anglais qui trouve chez Preston Manning et le Parti réformiste l'un de ses porte-voix ne serait d'aucune manière porté à une quelconque entente avec un Québec souverain :

Je suis attaché au fédéralisme par la raison et par le cœur. Ma raison me dit que la seule manière, pour le Canada, de perdre le référendum, c'est que des Québécois pensent pouvoir voter en faveur de la séparation tout en échappant aux conséquences de ce vote. Ils pensent pouvoir voter pour la séparation et continuer à profiter des avantages du fédéralisme. C'est

⁷⁸¹ BYFIELD Ted, "Quebec was never part of Canada", dans KNOWLTON Nash (dir.), *Visions of Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991, p. 119-120.

⁷⁸² WHITAKER Reg, "With or without Quebec?", dans GRANATSTEIN J. L. & Kenneth MCNAUGHT (dir.), *English Canada Speaks Out*, Toronto, Doubleday Canada, 1991, p. 19.

⁷⁸³ BRYM Robert J., "Some advantages to Canada disunity: How Quebec sovereignty might aid economic development in English-Speaking Canada", *Revue Canadienne de sociologie et d'anthropologie*, Vol. 24, n°2, p. 221-222.

⁷⁸⁴ MORTON F.L., "The Charter and Canada outside Quebec", *op. cit.*, p. 97.

⁷⁸⁵ FLANAGAN Tom, "Discussant's comment", dans SEIDLE F. Leslie (dir.), *Seeking a New Canadian Partnership. Asymmetrical and Confederal Options*, Montréal, Institute for Research on Public Policy, p. 91.

pourquoi nous demandons au premier ministre de dire clairement qu'un oui entraînera la séparation et que seul le non permettra de maintenir le fédéralisme.⁷⁸⁶

Quant à la version britannique de ce nationalisme majoritaire, il se retrouve principalement dans la perspective d'une Angleterre présentée comme le parent pauvre du Royaume-Uni et de la dévolution, à travers la *West Lothian Question* ou *EVEL (English votes for English laws)*⁷⁸⁷ réclamée par Nigel Farage. Elle se retrouve aussi chez Boris Johnson :

Il s'agit de démolir la Grande-Bretagne, de retirer le fond bleu du drapeau de l'Union, de couper la tête de l'union politique la plus réussie de l'histoire. L'Écosse et l'Angleterre s'en trouveraient diminuées, et que la perte de la Grande-Bretagne, en tant que concept, puisse également signifier la fin de la BBC ne serait aucunement une consolation pour elle. La cause de l'union serait gagnée avec elle, mais elle reconnaîtrait aussi que l'Angleterre a été jusqu'à présent lésée par la dévolution. J'aime donc à penser qu'elle contemplerait ce qui se passe dans les grandes villes d'Angleterre, où la population augmente et change, et où un « effet Londres » est perceptible, les gens fuyant les coûts élevés de la capitale et lançant de nouvelles entreprises dynamiques dans la technologie et d'autres secteurs.⁷⁸⁸

Par cet extrait d'un discours présenté en hommage à Margaret Thatcher, dont l'aura en Angleterre et au sein du Parti conservateur contraste avec la détestation dont elle est l'objet en Écosse, s'illustre un Royaume-Uni conçu sur la base du rapport Angleterre-Écosse faisant fi des deux autres nations constitutives. C'est encore par la centralité de Londres dans le rayonnement britannique, à laquelle nous revenons plus loin, que se déploie ce nationalisme majoritaire.

⁷⁸⁶ MANNING Preston, *Débats des Communes*, 19 septembre 1995, p. 14610.

⁷⁸⁷ Suite à l'introduction de la dévolution, plusieurs voix se sont élevées quant à l'injustice que cela causerait pour l'Angleterre, considérant que les députés des autres nations constitutives à la Chambre des communes étaient encore en mesure de voter sur des affaires concernant exclusivement l'Angleterre. C'est ce qu'on a appelé la *West Lothian Question*. La solution proposée et envisagée dès le lendemain du référendum écossais consiste dans la formule *EVEL (English vote for English laws)*, c'est-à-dire que seuls les députés anglais sont autorisés à voter pour les affaires ne concernant que l'Angleterre. Voir notamment : ROCHERON Kevin, « Le Brexit et la place de l'Angleterre dans une Constitution en crise : l'exemple de la réforme "English votes for English laws" », *Observatoire de la société britannique*, n°25, 2020, p. 109-129.

⁷⁸⁸ "Boris Johnson's speech at the Margaret Thatcher lecture in full", *The Telegraph*, 28 novembre 2013, consulté le 4 janvier 2023 : <https://www.telegraph.co.uk/news/politics/london-mayor-election/mayor-of-london/10480321/Boris-Johnsons-speech-at-the-Margaret-Thatcher-lecture-in-full.html>. Notre traduction : "This is about the demolition of Britain, about taking the blue background from the union flag, lopping the top off the most successful political union in history. It would diminish both Scotland and England, and it would be no consolation to her that the loss of Britain, as a concept, might also mean the end of the British Broadcasting Corporation. She would win the case for the union; but she would also recognise that England has been so far short-changed by devolution. So I like to think that she would look at what is happening in the great cities of England, where the population is also rising and changing, and a London effect is noticeable as people flee the high costs of the capital and start dynamic new businesses in tech and other sectors."

L'ethnicité comme renfort et comme réfutation

Nous avons vu que le nationalisme étatique se déployait à partir de l'image d'une communauté transcendant les frontières internes de l'État et révélant un caractère propre aux nations canadienne et britannique. Ce monisme national s'accompagne de la réfutation des appartenances communautaires, lesquelles se voient réduites à de simples délimitations ethniques, linguistiques et à culturelles, dépourvues de portée politique. Cet argument se retrouve essentiellement au Canada et bien moins au Royaume-Uni. Au moment du référendum de 1980, c'est la dualité canadienne qui se voit réfutée et relativisée, comme on le constate à travers ce discours tenu par le député Mark MacGuigan (PLC) à la Chambre des communes :

Puisque si je ne me trompe le député a employé dans son discours l'expression « deux solitudes linguistiques », je crois que c'est là une notion sur laquelle il veut mettre l'accent. Je ne sais pas si les députés d'en face éprouvent quelque objection à cette expression, mais quant à moi je m'y oppose résolument ainsi qu'à ce qu'elle sous-entend et qui correspondrait à une prétendue réalité canadienne.⁷⁸⁹

Don Blenkarn (PPC) lui donne volontiers le change et n'entend pas donner aux différences linguistiques une portée dépassant cette seule pratique sociale universelle à l'intérieur du Canada :

Toute proposition constitutionnelle visant essentiellement à diviser le Canada en groupes linguistiques, peut-être avec de nouvelles frontières, comme le prévoit le paragraphe 12, me répugne ainsi qu'aux gens que je représente. Je suis certain que si le député y réfléchissait, il conviendrait que les Albertains en seraient eux aussi tout à fait insatisfaits. Il est indéniable qu'il y a un seul Canada et que nous pouvons former une seule nation canadienne. Nous ne pouvons certainement pas nous livrer sans crier gare à un tour de passe-passe qui consisterait à briser le pays comme une vulgaire coquille d'œuf et à recoller les morceaux de façon à créer deux nouvelles entités viables. Nous sommes des Canadiens.⁷⁹⁰

Sous ce rapport, le député progressiste-conservateur formule lui aussi une vision mononationale du Canada, transcendant les différences ethniques, culturelles et linguistiques. Son collègue Lloyd R. Crouse souscrit à cette perspective. Tout en se posant en Canadien anglais, il exhorte les Canadiens français à embrasser l'idée d'une nation canadienne dont ils ne seraient qu'une variante ethnique : « Personnellement, j'espère sincèrement que le Canada français décidera de demeurer partie intégrante d'un Canada uni, car nous avons besoin du Canada français. Nous avons besoin d'eux dans une nation

⁷⁸⁹ MACGUIGAN Mark, *Débats des Communes*, 22 octobre 1979, p. 469.

⁷⁹⁰ BLENKARN Don, *Débats des Communes*, 22 octobre 1979, p. 472.

unie. C'est seulement en restant uni et en travaillant ensemble que nous pourrons progresser et aller de l'avant »⁷⁹¹. Mais c'est encore dans *Le temps d'agir* que l'on retrouve la forme la plus élaborée de cette affirmation mononationale, dont le langage savamment déterminé conçoit les appartenances linguistiques comme de modestes variations, certes issues de l'histoire, mais n'aboutissant pas à la caractérisation de communautés ayant une vocation politique : « Il est un autre équilibre qu'il faut aussi consolider pour de bon : c'est celui, toujours précaire, qui s'est établi entre nos deux grandes collectivités linguistiques, celle de langue française et celle de langue anglaise. Pendant de longues années, la présence d'une collectivité de langue française ». L'emploi à dessein du mot collectivité, plutôt que communauté, engage à une moindre reconnaissance et à une moindre portée. L'extrait se poursuit à la même page du document :

Il a souvent fallu bien des années, bien des efforts, bien des patiences pour que cessent les avanies et les inégalités de traitement qui ont fait que tant de Canadiens d'ascendance autre que britannique et française se sont sentis des citoyens de seconde zone dans un pays auquel ils avaient pourtant donné toute leur loyauté. Plus pénible encore est la leçon qu'ont dû apprendre les autochtones du Canada, plus pressant le rappel qu'ils doivent encore faire de leur dignité fondamentale et de leur droit à l'égalité des chances. Nous devons donc consolider, pour les générations à venir, cet équilibre entre régions et cette *convivance* entre collectivités linguistiques, groupes ethniques et autochtones, afin qu'ils ne soient jamais plus compromis. Dans cette entreprise s'éprouveront notre cœur et nos raisons : c'est une épreuve de sagesse.⁷⁹²

En somme, le document gouvernemental fonde les Canadiens de langue française dans la diversité la plus vaste. Afin d'assurer l'égalité de tous, il réfute ce faisant l'hypothèse d'une reconnaissance ou d'une spécificité propre. Quant au choix du terme « collectivité », il dévoile le fait que cette appartenance ne peut être le siège d'aspirations communautaires et réitère le primauté et l'exclusivité d'une appartenance pancanadienne sous la forme de la convivance, ce qui, comme le démontre le recours de Pierre Elliott Trudeau à la pensée d'Ernest Renan, renvoie sans ambiguïté au vivre-ensemble national. Ce propos trouve le renfort du député Pierre De Bané (PLC) : « Est-ce que les Canadiens veulent de toutes leurs forces ouvrir leur cœur et leur esprit afin d'assurer la survie de leur pays, où francophones et anglophones vivront ensemble dans l'égalité et la fraternité ou encore préfèrent-ils tourner une page

⁷⁹¹ CROUSE Lloyd R., *Débats des Communes*, 21 avril 1980, p. 209.

⁷⁹² Gouvernement du Canada, *Le temps d'agir*, *op. cit.*, p. 2.

d'histoire et vivre comme deux nations souveraines et indépendantes sur un territoire qui s'appelle Canada ? »⁷⁹³

Cette relativisation de la dualité canadienne à de purs aspects linguistiques et ethniques, sans portée communautaire et politique, se retrouve encore en 1995, notamment chez Jean Chrétien : « Notre patrimoine culturel et nos deux langues officielles constituent l'essence même de notre identité nationale et contribuent à notre enrichissement social et économique. Le gouvernement prendra des mesures visant à promouvoir l'identité culturelle du Canada. »⁷⁹⁴ De même, l'on revendique cette dualité linguistique et l'importance de ces minorités francophones éparpillées à travers le pays : « Il n'existe certainement pas un "Nouveau Canada anglais" en dehors du Québec, qui pourrait accepter de négocier d'égal à égal avec le Québec. Il y a, à travers le Canada, y compris le Québec, de nombreuses sociétés formées de Canadiens de langue anglaise »⁷⁹⁵. Et si en 1980, les Canadiens français hors Québec s'étaient plutôt positionnés en faveur de la souveraineté-association, leur position à l'endroit du projet souverainiste s'est renversée sous l'effet de l'affirmation nationale québécoise⁷⁹⁶. Ainsi de Claire Lanteigne, qui fut journaliste à *La Voix acadienne* et au sein du journal albertain *Le Franco*, qui dissocie le sort du Québec de celui des francophones du reste du Canada : « La souveraineté du Québec, ça nous forcerait à être encore plus dynamiques et exigeants. Que les Québécois décident de leur avenir et on respectera leur choix »⁷⁹⁷. Elle souligne encore ces destins distincts : « Ce qu'on a accompli, on l'a fait en comptant sur nos propres moyens, avec ou sans l'appui du Québec. Je ne vois pas pourquoi, si le Québec se sépare demain, on disparaîtrait ou on laisserait tout aller »⁷⁹⁸. Plusieurs éditorialistes lui emboîtent le pas. Ainsi de Thomas Berger qui assure que « L'idée du Canada va continuer à nous garder ensemble même si le Québec optait pour l'indépendance »⁷⁹⁹ et ajoute « Je crois que le Canada anglais va demeurer uni. Évidemment, la perte du Québec sera énorme. Mais l'idée

⁷⁹³ DE BANÉ Pierre, *Débats des Communes*, 18 avril 1980, p. 173.

⁷⁹⁴ « Discours du trône », *Archives politiques du Québec*, Ottawa, 12 septembre 1994, consulté le 12 janvier 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/jean-chretien/discours-du-trone-ottawa-12-septembre-1994/>.

⁷⁹⁵ BEHIELS Michael, "Recensions/Reviews: A Meech Lake...", *Revue canadienne de science politique*, Vol. 25, n°1, 1992, p. 156-158, cité dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, op. cit., p. 97.

⁷⁹⁶ Voir HÉBERT Raymond-M., « Les minorités francophones du Canada et les référendums québécois de 1980 et 1995 », dans JEDWAB Jack (dir.), *À la prochaine ? Une rétrospective des référendums québécois de 1980 et 1995*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 2000, p. 105-116. Voir également : POIRIER Éric, *Le Piège des langues officielles. Québec et minorités françaises dos à dos*, Québec, Septentrion, 2022.

⁷⁹⁷ Citée dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, op. cit., p. 140.

⁷⁹⁸ *Ibid.*, p. 141.

⁷⁹⁹ BERGER Thomas, "Quebec's rendez-vous with independence", dans GRANATSTEIN J. L. & Kenneth MCNAUGHT (dir.), *"English Canada" Speaks Ont.*, op. cit., p. 311.

de deux peuples, deux communautés, survivra – les Acadiens et la population francophone de l’Ontario, avec les autres minorités canadiennes-françaises, peuvent se réclamer de la tradition du bilinguisme du Canada»⁸⁰⁰. Ce propos se retrouve encore chez l’universitaire Mary Jane Miller : « Même si le Québec quittait le Canada [...], le “fait français” continuerait d’être une minorité significative dans les autres provinces »⁸⁰¹ ; ou encore chez Jane Finley : « J’ai toujours pensé que le français était une langue canadienne et elle en sera toujours une. Nous avons des Canadiens de langue française qui sont là depuis des générations et ils ne s’en iront pas comme cela. Ils demeureront canadiens »⁸⁰². La députée libérale Pierrette Ringuette-Maltais va plus loin en renouant le fil d’une solidarité francophone qui transcende les limites du Québec⁸⁰³ ou par la députée libérale Anna Terrana, qui souligne les efforts nombreux consentis par les Canadiens de langue anglaise :

Des cours d’immersion ont commencé partout au Canada et en Colombie-Britannique, à 3 000 kilomètres de distance du Québec. Beaucoup de parents anglophones ont décidé que leurs enfants allaient apprendre la deuxième langue du pays et s’unir aux francophones hors Québec qui parlent le français et l’anglais. On est allé loin. La politique de bilinguisme a bien servi notre pays et je voudrais me joindre à beaucoup de Canadiens et de Canadiennes qui croient dans un Canada bilingue, qui demeurent harmonieusement ensemble malgré leur race, couleur, convictions, et qui croient en un Canada uni. My Canada includes Quebec. Mon Canada inclut le Québec.⁸⁰⁴

Cependant, ces bons sentiments ne sont pas répandus de manière unanime, ce qui souligne tout à la fois le rôle particulier du Québec à cet égard, mais aussi la montée en puissance d’un sentiment canadien-anglais aux prétentions unanimistes. Une nouvelle fois, le Parti réformiste donne le la :

Le Canada n’est pas un pays bilingue « coast to coast », mais un pays anglophone avec une région française, le Québec, et des communautés françaises en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Ce ne sont pas les classes d’immersion et les boîtes de Corn-Flakes qui font une société bilingue, mais la force socio-économique d’une langue dans un territoire donné.⁸⁰⁵

De même, pour l’universitaire Dan Usher, l’absence du Québec de la Confédération canadienne conduirait à l’assimilation des francophones hors-Québec, leur protection n’étant que le fait d’un

⁸⁰⁰ *Ibid.*, p. 317-318.

⁸⁰¹ MILLER Mary Jane, “Will English-language television remain distinctive? Probably”, dans MCROBERTS Kenneth (dir.), *Beyond Quebec, op. cit.*, p. 196.

⁸⁰² Citée dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec, op. cit.*, p. 141.

⁸⁰³ RINGUETTE-MALTAIS Pierrette, *Débats des Communes*, 23 octobre 1995, p. 15697.

⁸⁰⁴ TERRANA Anna, *Débats des Communes*, 25 octobre 1995, p. 15802-15803.

⁸⁰⁵ LEBLANC Gérard, « La question du Québec n’est plus à l’ordre du jour, selon le Reform », *La Presse*, 19 octobre 1995, p. B5.

aménagement historique dont le Québec était la principale cause : « Puisque le Canada tel qu'on le connaît est un compromis entre les Français et les Anglais, les institutions qui conviendraient à un Canada sans le Québec pourraient bien être différentes des institutions du Canada actuel »⁸⁰⁶. Donald Swainson ne pense pas autrement : « D'importants privilèges furent accordés aux Franco-Ontariens dans le but de satisfaire le Québec dans les années soixante. En cas de "déconfédération", ces privilèges deviendraient vulnérables. Il y a tout lieu de croire que l'Ontario deviendrait une société unilingue anglaise »⁸⁰⁷.

En 1980, la référence canadienne-française sert la cause de l'unité. Dans un long exposé, Ray Chénier (PLC) appelle les « gens du Québec [à] ne pas oublier leurs nombreux parents qui se sont établis à l'extérieur de cette province depuis le tournant du siècle »⁸⁰⁸. Cet appel à la filiation se retrouve avec acuité au Royaume-Uni. Ici, l'une des formules les plus récurrentes en appelle à la « famille de nations »⁸⁰⁹. Mais cette famille de nations prend une forme plus essentielle, plus intime aussi, d'une solidarité nouée par les liens du sang et par des familles établies aux quatre coins du Royaume-Uni. Par exemple, dans une vidéo proposée par Better Together, l'on affirme que « Nous savons que nous pouvons nous sentir fièrement écossais et ressentir une connexion avec quelque chose de plus grand : avec des amis de la famille dans le reste du Royaume-Uni »⁸¹⁰. Cette vidéo représente la carte de la Grande-Bretagne, où le mot « amis » ("friends") s'écrit à son flanc ouest, sur le territoire du pays de Galles et le mot « famille » ("family") apparaît sur celui de l'Angleterre. C'est à travers des énoncés et témoignages personnels que l'union est plaidée sous l'angle familial :

Je suis une femme, à la retraite depuis peu, une Anglo-Écossaise vivant à Glasgow, heureuse d'y faire sa vie et aimant le style de vie, avec beaucoup d'attentes pour 2014 (j'ai eu la chance d'avoir des billets pour les Jeux [du Commonwealth] !). J'ai un père écossais et une mère anglaise et, bien que je sois née en Angleterre, j'ai vécu en Écosse toute ma vie d'adulte. La plupart des gens que je connais ont un parent anglais, une grand-mère galloise ou un grand-

⁸⁰⁶ USHER Dan, "The Interests of English Canada", *Canadian Public Policy*, Vol. 21, n°1, 1995, p. 139.

⁸⁰⁷ SWAINSON Donald, "Ontario and deconfederation of Canada", dans GRANATSTEIN J. L. & Kenneth MCNAUGHT (dir.), *"English Canada" Speaks Out*, op. cit., p. 142.

⁸⁰⁸ CHÉNIER Ray, *Débats des Communes*, 12 mai 1980, p. 966.

⁸⁰⁹ Voir par exemple : OSBORNE George, "A currency union with an independent Scotland is 'not going to happen', says Chancellor", *UK Government*, 13 février 2014, consulté le 8 janvier 2023 : <https://www.gov.uk/government/news/a-currency-union-with-an-independent-scotland-is-not-going-to-happen-says-chancellor>. Il s'agit d'un thème également employé par les indépendantistes écossais.

⁸¹⁰ "The Best of Both Worlds", *Better Together*, 12 mai 2014, consulté le 2 février 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=peGbr_tqGXc&ab_channel=BetterTogetherUK. Notre traduction : "We know we can feel proudly Scottish and feel a connection with something bigger ; to friends and family in the rest of the United Kingdom."

père venu d'Irlande à un moment ou à un autre. Nous sommes un beau peuple au Royaume-Uni, avec les Celtes roux et quelques restes très clairs de l'époque des Vikings, quelques gènes laissés par les Romains et toutes les différentes tribus qui sont venues former le Royaume-Uni, ainsi que les nouveaux immigrés qui ont enrichi notre pays. Si nous passions par le scanner d'un supermarché, il serait imprimé de manière indélébile sur nos fesses « produit de plus d'un pays ». [...] Je ne veux pas avoir à décider si je suis Écossaise ou Anglaise. Je ne veux pas que les membres de ma famille qui vivent en Angleterre soient des étrangers dans un pays étranger.⁸¹¹

À travers cet extrait, l'on voit que l'appartenance familiale joue un rôle déterminant chez plusieurs personnes plaidant pour l'unité du Royaume-Uni. En ce sens, l'identité britannique est ce qui rassemble et les appartenances écossaise et anglaise sont définies au mieux comme secondaires, au même titre que la celticité ou les gènes vikings. Un propos semblable se retrouve chez la députée écossaise à la Chambre des communes, Fiona O'Donnell (Parti travailliste) :

L'un de mes grands héros politiques, le regretté Tony Benn, s'est exprimé avec émotion sur l'indépendance de l'Écosse il y a quelques années. Il déclarait : « Si l'Écosse veut être indépendante, elle a le droit absolu de le faire. Mais je pense que le nationalisme est une erreur. Je suis à moitié écossais et j'ai l'impression que cela me trancherait en deux. L'idée que ma mère devienne soudainement une étrangère me bouleverserait beaucoup ».

Je peux comprendre ses sentiments et, pour moi, l'aspect personnel et émotionnel du débat est extrêmement important. L'« union sociale » a toujours été une réalité pour ma famille. Ma mère, originaire de Cornouailles, a rencontré mon père irlandais dans les Gorbals à Glasgow. Ils ont émigré au Canada, où je suis née, avant de retourner vivre dans les Highlands, où j'ai grandi.

Elle poursuit :

Mon troisième fils vit dans une autre partie de l'UE et, avec la joyeuse arrivée d'un fils pour lui et sa compagne suédoise, la question de la nationalité de mon petit-fils s'est révélée complexe. Je ne voudrais pas qu'il en soit de même pour mes futurs petits-enfants nés en Angleterre. Non pas parce qu'il s'agit d'un fardeau intolérable ou parce que je ne vois pas les

⁸¹¹ CLARK Esme, "I'll Admit It, I'm Feart", dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No, op. cit.*, p. 23-25. Notre traduction : "I'm a woman, not long retired, an Anglo-Scot living in Glasgow, happy to make my home here, and loving the lifestyle with a lot to look forward in 2014 (I've been lucky enough to get tickets for the Games!) I had a Scottish father and an English mother and, although I was born in England, I've lived in Scotland all my adult life. Most of the people I know have had an English relative, a Welsh grannie or a grandad who came over from Ireland at some point. We're a handsome people in the UK, the red-headed Celts and a few gloriously fair leftovers from the days of the Vikings, some genes left over from the Romans and all the different tribes that came to form the UK, as well as the new immigrants who have enriched our country. If we went through a supermarket-type scanner, it would be printed indelibly on our bottoms 'product of more than one country'."

nombreux avantages d'un petit-fils possédant une triple nationalité. Je m'insurge contre cet avenir pour les petits-enfants nés en Angleterre parce que je ne veux pas qu'ils naissent dans un pays étranger. Cette conviction s'est développée en moi du fait de ma propre filiation, de mon expérience de la vie en Angleterre et de mes nombreux liens familiaux et amicaux dans toutes les régions du Royaume-Uni.⁸¹²

Au Canada, les liens ethniques ouvrent la porte à l'hypothèse d'une partition du Québec sur ces bases. Ce sujet trouve ses émules dès 1980, comme chez le député anglo-québécois William Shaw :

J'espère et je suis persuadé, madame le Président, que nous allons démontrer au monde entier que les Canadiens français sont fiers de leur nation, le Canada, du rôle qu'il y jouent et fiers des bénéfices qu'ils ont retirés en faisant partie de la nation la plus privilégiée au monde. [en français] Le premier ministre va exiger le droit à l'autodétermination. Là encore, il n'est pas prêt à accepter que si certains groupes de Canadiens veulent faire valoir leur droit à l'autodétermination dans le territoire du Québec, ils ont aussi ce droit. Même si ce gouvernement essaie de nier le fait qu'il y a d'autres personnes que des Canadiens français au Québec, je peux constater que nous existons et les territoires que nous avons développés, au Québec, resteront Canadiens et feront partie du Canada.⁸¹³

Mais c'est surtout en 1995 qu'il est exprimé avec le plus de détermination, ce qui illustre également l'humeur acrimonieuse du Canada anglais à ce moment. Chez certains d'entre eux, cette affirmation confine même à la provocation : « Il serait préférable, tant pour les Québécois que pour les non-Québécois, que les frontières soient modifiées de façon à permettre au plus grand nombre de personnes de demeurer où elles sont. Cela signifie que la frontière passerait en plein cœur de Montréal »⁸¹⁴. De même chez l'universitaire John McGarry, l'autodétermination ne peut s'envisager que suivant ces contours ethniques : « Les séparatistes du Québec devraient commencer à s'habituer à

⁸¹² O'DONNELL Fiona, "Four Trees Standing Together", dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No, op. cit.*, p. 78-79. Notre traduction : "One of my great political heroes, the late Tony Benn, spoke in emotional terms about Scottish independence a couple of years ago. He said, 'If Scotland wants to be independent they have the absolute right to do so. But I think nationalism is a mistake. And I am half Scots and feel it would divide me in half with a knife. The thought that my mother would suddenly be a foreigner would upset me very much.' I can understand his sentiments and, for me, the personal and emotional side of the debate is intensely important. The 'social union' has always been very much a reality for my family. My mother, who was from Cornwall originally, met my Irish father in the Gorbals in Glasgow. They emigrated to Canada, where I was born, before returning to live in the Highlands, where I grew up. My third son lives in another part of the EU and with the joyous arrival of a so to him and his Swedish partner also came the complexities of my grandson's nationality. I would not want that for any future grandchildren born in England. Not because it is an intolerable burden or because I cannot see the many advantages for a grandson with triple nationality. I rail against this future for any grandchildren born in England because I do not want them to be born in a foreign country. That belief has grown in me as a result of my own parentage, my experience of living in England and my many family and friendship connections in all parts of the UK."

⁸¹³ SHAW William, *Débats à l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5020-5021.

⁸¹⁴ ROBERTSON Ian R., "The Atlantic Provinces and the territorial question", dans GRANATSTEIN J. L. & Kenneth MCNAUGHT (dir.), *"English Canada" Speaks Out, op. cit.*, p. 66.

l'idée d'un Québec indépendant plus petit que la province actuelle. Après tout, un Québec plus petit serait tout à fait compatible avec le concept de l'autodétermination des francophones du Québec comme peuple »⁸¹⁵.

Chez Boris Johnson, et de manière étonnante considérant certains énoncés où se mire un nationalisme anglais, l'identité britannique à laquelle le départ de l'Écosse mettrait fin est avancée comme la seule véritablement significative, réduisant incidemment les appartenances subétatiques à des variables non-déterminantes. Après avoir raillé le nom que porterait l'ancien Royaume-Uni dans cette éventualité⁸¹⁶, il assure que la britannicité est indispensable aux personnes issues de l'immigration, qui peinent à s'identifier comme des Anglais : « L'indépendance écossaise signifierait aussi que ce qui resterait du Royaume-Uni perdrait une "identité" estimée par ces gens qui s'établissent en Grande-Bretagne et qui ont du mal à se penser comme Anglais ». Et Londres, ajoute-t-il, est la capitale de l'Angleterre, de la Grande-Bretagne, du Royaume-Uni et il est dans l'intérêt le plus profond de chacune de ces entités quelle le demeure⁸¹⁷.

L'identité nationale et les identités régionales

À travers les propos que nous venons d'évoquer se distingue aussi la réduction des identités québécoise et écossaise à de simples contingences régionales. Le rapport du groupe de travail sur l'unité canadienne souligne les difficultés posées par le régionalisme ainsi que par la dualité, le croisement de ces deux données conférant au Québec les attributs d'une société nationale. Toutefois, Pierre Elliott Trudeau ne l'entend pas de cette oreille :

J'ai été heureux d'entendre le chef de l'opposition faire votre éloge, madame le Président, et vous louer de vous engager courageusement dans votre nouvelles fonctions, et je joins mes hommages aux siens. Mais j'ai aussi aimé l'entendre dire que vous et nous, de la Chambre, sommes ici pour défendre la volonté et l'intérêt national. Cela me donne l'espoir que l'ennemi dans nos murs sera bientôt vaincu. J'ai eu de nombreuses occasions d'exprimer cet espoir au cours des huit semaines de campagne que nous avons eu à traverser, alors que j'ai senti que pour la majorité des Canadiens l'allégeance au Canada l'emporte sur l'allégeance à leur région. J'ai souvent entendu des Canadiens dire : « Je suis Québécois » ou « Je suis Albertain », mais

⁸¹⁵ Cité dans SARRA-BOURMET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, *op. cit.*, p. 65.

⁸¹⁶ En anglais "former UK", soit dans ses mots "F UK".

⁸¹⁷ BARNES Eddie, "Scottish independence: Boris Johnson 'F UK' warning", *The Scotsman*, modifié le 28 février 2019, consulté le 2 janvier 2023 : <https://www.scotsman.com/news/politics/scottish-independence-boris-johnson-f-uk-warning-1550853>. Notre traduction : "Scottish independence would also mean the remainder of the UK would lose an "identity" valued by people who settle in Britain but who struggle to think of themselves as English."

pressés de préciser, ils ne manquent jamais d'affirmer qu'ils sont Canadiens d'abord, Québécois ou Albertains ensuite. C'est ce sentiment de loyauté à l'égard du pays tout entier que nous devons promouvoir pour vaincre l'ennemi dans nos murs, pour vaincre ce doute qui nous ronge, cette incertitude qui nous incite à nous demander si nous serons toujours un pays fort et uni dans une dizaine ou une quinzaine d'années [...]. Et si nous, dans cette enceinte, nous ne nous rappelons constamment pas les uns aux autres que cette loyauté au Canada qui doit l'emporter sur la loyauté à la région, à la province ou même à la circonscription, eh bien, qui va le faire à notre place ?⁸¹⁸

Dans ce propos où le Premier ministre canadien fustige l'ennemi intérieur, l'appartenance nationale canadienne – le tout – prime sur l'appartenance régionale québécoise ou albertaine – la partie. De même qu'il écarte le caractère national de la société québécoise ou canadienne-française, il réfute également la totalité sociale que constituerait le Canada anglais :

En vérité il n'y a pas un mais des Canada anglais. Et c'est là que le rêve péquiste vient se heurter au roc solide de la réalité canadienne. Les « conquérants anglo-saxons », comme on se plaît à les imaginer au Québec, sont devenus minoritaires depuis un bon moment dans certaines régions du pays [...]. Penser le Canada anglais comme une vaste terre anglo-saxonne, c'est se tromper gravement [...]. Nous ne sommes plus à l'époque du Haut et du Bas-Canada. Il y a au Canada des régionalismes bien enracinés dans l'histoire et la géographie. Il faudrait bien en prendre note un jour dans le camp péquiste et en tirer les conséquences qui s'imposent.⁸¹⁹

En 1995, le Parti réformiste qui se fait très largement le défenseur du Canada anglais et de l'autonomie provinciale insiste particulièrement sur ces identités régionales qui permettent l'inscription de toutes les régions du Canada dans une même nation. Ainsi de Daphne Jennings :

Le référendum du 30 octobre déterminera si le Canada se compose de dix provinces égales ou de deux nations [...]. En tant que province égale au sein de notre pays, le Québec peut travailler à l'élaboration d'un nouveau fédéralisme qui répondra à ses besoins. Les Québécois ne sont pas les seuls à vouloir des changements. Les habitants d'autres régions du Canada veulent également des changements [...]. Nous formons une famille dont les membres présentent de nombreuses différences marquées, comme dans toutes les familles. Les membres d'une même famille peuvent certainement faire preuve de bonne volonté et

⁸¹⁸ TRUDEAU Pierre Elliott, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 32.

⁸¹⁹ TRUDEAU Pierre Elliott, « Premier discours livré à la Chambre des Communes dans le cadre de la réponse au discours du trône, 15 avril 1980 », dans BURELLE André, *Pierre Elliott Trudeau l'intellectuel et le politique*, op. cit., p. 188.

d'imagination pour trouver ensemble des solutions à leurs problèmes. Il y a le fédéralisme à redéfinir et une belle nation à sauver.⁸²⁰

Le chef du Parti réformiste, Preston Manning, s'accommode tout à fait de cette position : « La façon de faire en sorte que ce soit accepté, c'est d'offrir les mêmes outils à tout le monde. Mais ce que le Québec fait avec ces outils se différenciera de ce qu'en fait l'Alberta »⁸²¹. Elle est également revendiquée par les premiers ministres provinciaux qui, pendant l'essentiel de la campagne, refusent au Québec le statut de société distincte. Voici ce qu'en dit Clyde Wells : « Sans le moindre doute, vous pouvez reconnaître que le Québec représente une société différente... mais cela ne justifie pas un statut spécial ». Il continue comme suit : « Il n'y a aucune raison pour laquelle la province de Québec devrait avoir un plus grand mot à dire sur les questions de politique des transports ou de défense nationale ou sur d'autres questions qui concernent l'ensemble du Canada »⁸²². Ce propos se retrouve encore chez le NPD, dont la position à ce sujet dénote avec celle développée par Ed Broadbent en 1980. Pour ce parti social-démocrate à la réputation centralisatrice, on retrouve une logique *One Nation* qui n'est pas sans faire écho à celle promue par les travaillistes d'Ed Miliband :

Je veux lancer un appel à tous mes compatriotes canadiens du Québec qui envisagent, le 30 octobre, de voter oui en signe de protestation contre les politiques du gouvernement fédéral libéral, contre le premier ministre du Canada, contre le programme gouvernemental, contre l'impasse constitutionnelle actuelle ou contre quoi que ce soit de ce genre, pour qu'ils y pensent une deuxième fois. Les gouvernements et les premiers ministres passent. Ce qui est dans l'intérêt de tous les Canadiens et du monde, c'est que le Canada demeure et que les Canadiens progressistes se serrent les coudes pour défendre, dans notre pays, la justice sociale que nous sommes parvenus à réaliser depuis 50 ans. Nous sommes un exemple pour le monde. Ne commettons pas l'erreur de répandre le désespoir alors que nous devrions plutôt faire germer l'espoir. En effet, quel espoir resterait-il pour les autres qui n'ont pas notre chance, si même les Canadiens ne peuvent réussir à vivre ensemble ? J'ai toujours cru que le Canada avait pour mission de guider les autres pays, et que la présence du Québec au sein du Canada était essentielle pour qu'il puisse remplir cette mission. Le reste du Canada n'a pas toujours agi comme un guide éclairé, mais tout repose maintenant sur les épaules des Québécois, pour les prochains jours. Je leur demande de ne pas faire avorter notre mission.⁸²³

⁸²⁰ JENNING Daphne, *Débats des Communes*, 26 octobre 1995, p. 15869.

⁸²¹ YAKABUSKI Konrad, « Manning : oubliez la société distincte – Les mêmes outils pour tout le monde », *Le Devoir*, 18 octobre 1995, p. A10.

⁸²² « Clyde Wells dit non à un statut spécial pour le Québec », *La Presse*, 24 octobre 1995, p. B1.

⁸²³ BLAIKIE Bill, *Débats des Communes*, 25 octobre 1995, p. 15801.

En conséquence de cette vision où le Canada est formé d'autant de sociétés qu'il y a de régions, dans l'hypothèse où le Québec prendrait son indépendance, « Rien n'assure qu'il sortira un seul peuple du reste du Canada »⁸²⁴, affirme Alan Cairns.

À l'aune de l'identité régionale, les différents protagonistes admettent parfois que le Québec forme une société différente, comme nous l'avons vu avec Preston Manning, voire une société distincte. Mais le concept qui avait reçu l'aval des différentes parties à l'occasion de l'accord du lac Meech se retrouve vidé de sa substance comme il l'avait été au moment de l'entente de Charlottetown, dans le refus d'un statut particulier ou d'une asymétrie. Il n'en demeure pas moins que si les Canadiens anglais sont si nombreux à prendre parti pour le maintien du Québec au sein de la Confédération, c'est aussi que cette province assume un rôle tout particulier au Canada, comme l'affirme l'universitaire Robert Pritchard : « J'ai toujours ressenti que la présence du Québec, de la langue française et de la culture française sont au cœur [de l'identité] du Canada. Cela fait partie de ma vision du pays, même si je parle très peu français »⁸²⁵. Plus encore que son rôle contemporain, le Québec est regardé comme le foyer originel, comme le berceau du Canada, ce qui justifie de l'importance symbolique déterminante qui lui est conféré au-delà des récriminations. C'est dans cette perspective que se place le député Ronald J. Duhamel (PLC) :

Bientôt, les Québécois et les Québécoises auront à décider s'ils veulent quitter le Canada, oui ou non. Avant qu'ils en prennent leur décision, ils doivent savoir que les Canadiens et les Canadiennes des autres provinces ne veulent pas que le Québec se sépare. Le Québec est plus qu'une simple province parmi les autres. Le Québec est la source même de notre histoire, de notre culture, de notre identité. Que ce soit par ses politiciens, ses penseurs, ses journalistes, ses artistes, ses sportifs, ses entrepreneurs, ses syndicalistes, le Québec n'a jamais cessé d'être intimement associé au développement du Canada.⁸²⁶

Quant au Royaume-Uni, la question existentielle que pose l'appartenance de l'Écosse a été plusieurs fois évoquée. Toutefois, l'Écosse n'est que peu ramenée à une entité régionale et sa condition nationale est le plus souvent réaffirmée. C'est principalement aux tenants de la philosophie stato-nationale traditionnelle que l'on doit une telle approche, même si elle n'est pas énoncée explicitement. Nigel Farage associe notamment l'indépendance écossaise au fait qu'elle advienne en tant que nation, et par conséquent regarde comme inextricable le lien entre l'État et la nation. Par conséquent, ses demandes

⁸²⁴ Cité dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, *op. cit.*, p. 97.

⁸²⁵ *Ibid.*, p. 139.

⁸²⁶ DUHAMEL Ronald J., *Débats des Communes*, 24 octobre 1995, p. 15763.

visant à ce que les députés écossais ne votent plus sur les lois concernant exclusivement l'Angleterre à Westminster⁸²⁷ peuvent être perçues à cette aune. Également, dans un énième jeu de mots, Boris Johnson qui évoque à nouveau l'intégration des nouveaux arrivants, ramène étonnamment l'identité anglaise à ses fondements ethniques :

Je veux dire que nous serons des zombies, des morts-vivants, parce qu'une partie fondamentale de notre identité aura été tuée. Nous tous aurons perdu une façon de nous penser, une façon de nous dire au monde. [...] Chaque année, je prends la parole lors d'une cérémonie à l'Hôtel de ville au cours de laquelle nous félicitons les personnes qui ont vécu et travaillé dur dans ce pays et qui sont devenues des citoyens britanniques. Ils viennent du monde entier et c'est toujours émouvant de voir l'enthousiasme avec lequel ils chantent l'hymne national, puis se font photographier avec la grande photo de la Reine. Je leur dis toujours qu'en devenant Britanniques, ils ont accompli quelque chose de fantastique – et ils en sont tout à fait d'accord. Que leur dirons-nous à l'avenir, si les Écossais votent pour faire cavalier seul ? Qu'ils sont devenus des citoyens du rUK [reste du Royaume-Uni] et qu'ils doivent défendre les valeurs rUKish ? Nous pourrions leur dire qu'ils sont désormais tous « Anglais » – mais cela ne veut pas dire la même chose dans une ville où 40 % des habitants sont nés à l'étranger et où tout le monde ne peut pas avoir un teint « rose anglais ». Grande-Bretagne, Britannique, britannicité : ce sont des termes précieux, qui représentent quelque chose de merveilleux dans le monde entier. Ils représentent la liberté, la démocratie, un système judiciaire indépendant, le sens de l'humour, la raison, et j'en passe. Ils ne sont pas seulement le résultat des efforts des Anglais et des Gallois, et ils ne sont pas seulement des réalisations écossaises. Johnson avait besoin de Boswell, et vice-versa. C'était la fusion : le scientifique écossais du laboratoire londonien qui a produit la pénicilline ; l'inventeur écossais qui s'est rendu dans l'empire britannique et a inventé le téléphone ; les économistes et les philosophes écossais dont les idées ont formé la base de la grandeur commerciale et politique de la Grande-Bretagne.⁸²⁸

⁸²⁷ DEVLIN Kate, “Farage dodges the Glasgow protesters and tells Salmond: you’re afraid of Ukip”, *The Herald*, 12 septembre 2014, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.heraldscotland.com/news/13179663.farage-dodges-glasgow-protesters-tells-salmond-afraid-ukip/>.

⁸²⁸ JOHNSON Boris, “Scottish independence: Decapitate Britain, and we kill off the greatest political union ever”, *op. cit.* Notre traduction : “I mean that we will be zombies, walking dead, because a fundamental part of our identity will have been killed. We will all have lost a way of thinking about ourselves, a way of explaining ourselves to the world. [...] Every year I speak at a ceremony in City Hall, at which we congratulate people who have lived and worked hard in this country, and who have become British citizens. They come from all over the world, and it is always moving to see the enthusiasm with which they sing the national anthem, and then have their picture taken with the big photo of the Queen. I always tell them that in becoming British, they have achieved something fantastic – and they plainly agree. What are we to tell them in the future, if the Scots vote to go it alone? That they have become citizens of the rUK (rest of the UK) and that they must uphold rUKish values? We could tell them that they were all now “English” – but that doesn’t mean quite the same in a city where 40 per cent were born abroad and where not everyone can have an “English rose” complexion. Britain, British, Britishness: these are precious terms, and they stand for something wonderful across the world. They represent

De même, on retrouve dans des discours aux accents plus personnels la même légèreté associée aux identités des nations constitutives, lesquelles sont parées des couleurs de folklores régionaux :

Le son d'une chorale galloise est l'un des plus sublimes du monde musical et une fanfare d'une mine du Nord du village natal de ma mère peut m'amener au bord des larmes.⁸²⁹

Je suis fière de mon héritage écossais – je me sens Écossaise quand je suis chez moi et britannique quand je descends dans le Sud ou quand je voyage à l'étranger. Mon passeport britannique est important pour moi et je me sens plus en sécurité en faisant partie d'un tel pays. Je pense que nous bénéficions d'avantages sociaux, économiques et culturels en faisant partie du Royaume-Uni. Nous ne devrions pas ériger d'obstacles aux opportunités qui pourraient nuire à nos jeunes.⁸³⁰

Au terme de ce propos, l'on constate qu'il existe plusieurs manières de faire la promotion d'une identité nationale moniste. Pour certains, cela passe par la négation pure et simple des identités subétatiques à prétention nationale. Pour les autres, le chemin emprunté est celui de leur réduction à des identités ethniques ou linguistiques transcendant les frontières. Le recours à l'ethnicité ou aux contours linguistiques motive même – et particulièrement au Canada –, l'éventualité d'une partition de ces entités. Plus significativement peut-être, ce monisme se distingue aussi selon deux perspectives. L'une s'associe à un nationalisme étatique et revendique une identité collective embrassant l'ensemble de la population sans interférence, les identités subétatiques étant conçues comme régionales, c'est-à-dire comme de simples variations de l'identité fondamentales. En un sens, cette vision peut s'opposer – particulièrement chez les francophones du Parti libéral du Canada – à la vision d'un nationalisme majoritaire. Pour autant, celui-ci rejoint dans un second temps encore les contours de l'État, voyant dans ce dernier le prolongement de l'identité et du projet du groupe majoritaire. C'est ainsi qu'il faut voir l'affirmation croissante d'un nationalisme canadien-anglais ou la mobilisation d'un imaginaire

freedom, democracy, an independent judiciary, sense of humour, reasonableness, you name it. They weren't just the result of the exertions of the English and Welsh, and they weren't just Scottish achievements. Johnson needed Boswell, and vice versa. It was the fusion: the Scottish scientist in the London lab who produced penicillin; the Scottish inventor who went out to the British empire and invented the telephone; the Scottish economists and philosophers whose ideas formed the basis for Britain's commercial and political greatness."

⁸²⁹ CLARK Esme, "I'll Admit It, I'm Feart", dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No, op. cit.*, p. 23. Notre traduction : "The sound of a Welsh make voice choir is one of the most sublime in the musical world and a Northern colliery brass band from my mother's home village can bring me to the verge of tears."

⁸³⁰ *Ibid.*, p. 25. Notre traduction : "I'm proud of my Scottish heritage – I feel Scottish when I'm home here and British when I go down South of when I'm travelling abroad. My British passport is important to me, and I feel safer being part of such a country. I feel we benefit socially, as well as economically and culturally by being part of the UK. We shouldn't put up barriers to opportunity that could hurt our young people."

connaissant un succès propre en Angleterre et qui, passé ses frontières, basculent d'une connotation plutôt positive à une aversion sans réserve.

Le régionalisme au Canada a certes fait l'objet de nombreuses pages au sein du rapport Pepin-Robarts, et l'étude du régionalisme et des identités régionales mériterait bien des efforts de conceptualisations. C'est certainement de cette façon qu'il convient d'envisager le plaidoyer pour l'union tel qu'il se présente en Irlande du Nord, soit sous le jour d'une spécificité propre au regard d'une situation sociale qui ne l'est pas moins, mais d'une britannicité radicale qui se revendique en fidélité avec l'héritage premier du *mainland*, jusqu'à fustiger les développements connus par la Grande-Bretagne⁸³¹. Cette perspective originale à l'œuvre au nord de l'île d'émeraude expliquerait sans doute bien des difficultés dans la conception partenariale d'un Royaume-Uni dont l'Irlande du Nord échappe bien souvent, sous la mention de la seule Grande-Bretagne. C'est précisément vers ces conceptions partenariales de l'entente politique que nous nous tournons à présent.

II – Une association entre partenaires

À première vue, la perspective partenariale peut sembler celle la plus à même de rallier l'appui des Québécois et des Écossais. Pour les premiers, chez qui la vision du Canada comme un pacte entre deux peuples fondateurs est profondément enracinée, particulièrement en 1980, elle rejoint des aspirations qui alimentent la vision d'un certain nombre de souverainistes qui plaident pour une entente d'égal à égal. En 1995, c'est le thème de la société distincte et d'un Québec formant une nation au Canada qui est la plus susceptible de s'attirer les faveurs. Quant à l'Écosse, l'on y regarde l'union de 1707 comme une entente entre nations souveraines, à laquelle la dévolution a semblé ajouter de la substance, pour voir le Royaume-Uni comme le produit d'une entente entre quatre nations constitutives.

Sous ce regard, les unionistes qui se prêtent à cette vision partenariale déploient principalement trois types de discours. Il y a tout d'abord des messages de sympathie voire d'amour à l'endroit des Québécois et des Écossais, auxquels nous faisons écho dans un premier temps. Le deuxième peut apparaître comme une version plus étoffée de l'unionisme qui fait droit aux identités régionales. Il reconnaît l'existence d'identités subétatiques nationales – plutôt que régionales – et d'une identité collective à l'échelle étatique de nature nationale également : c'est la vision plurinationale. Une

⁸³¹ MEGAHEY Alan, "God will defend the right", dans BOYCE David G. & Alan O'DAY (dir.), *Defenders of the Union: a survey of British and Irish unionism since 1801*, Londres, Routledge, 2001, p. 159-175.

troisième perspective, conçue comme multinationale, formule la vision d'une union entre nations, sans fusion, ne donnant pas lieu au partage d'une identité nationale étatique.

We love you : la nation bienveillante

Dans ce premier temps, nous nous intéressons aux témoignages d'affection adressés au Québec et à l'Écosse. Ceux-ci se matérialisent par d'intenses campagnes relevant bien souvent d'initiatives privées et parfois personnelles, à l'occasion financées par le gouvernement central. Ainsi, en 1980, plusieurs Canadiens de l'Ouest invitent leurs compatriotes à écrire aux Québécois et à leur adresser des courriers pour leur témoigner leur affection. La même chose se reproduit en 1995, avec plusieurs manifestations à Toronto et sur le pont de la Chaudière, qui traverse la rivière des Outaouais pour rejoindre Gatineau au Québec. En point d'orgue bien sûr, il y a le gigantesque *love-in* tenu à Montréal sur la place du Canada. Quant à l'Écosse, aucune manifestation de ce genre ne s'est tenue sur son sol, mais un évènement similaire s'est néanmoins déroulé à Londres, visiblement du fait des répercussions enregistrées dans le cas québécois dont les responsables britanniques avaient bien conscience. Également, de nombreux britanniques ont engagé la construction artisanale d'un monument de l'Union appelé *The Auld Acquaintance Cairn* (le cairn des vieilles connaissances)⁸³². Mais outre ces actes qui posent en eux-mêmes des gestes d'affection, les responsables politiques et bien d'autres personnalités issues de la société civile ont adressé des témoignages plus explicites que nous abordons à présent pour en extraire le sens.

Au cours de la campagne de 1980, Joe Clark (PPC) qui est pendant un temps le premier ministre du Canada, se tient largement à l'écart de la campagne québécoise. Il considère qu'en tant qu'Albertain et Canadien anglais, le débat dont il est question est d'abord un débat entre Québécois. Sa sympathie se manifeste notamment à l'endroit du chef du camp du Non, Claude Ryan : « J'ai déjà rencontré M. Ryan pour discuter avec lui de sa conception de l'orientation du Québec et même pour lui demander conseil, ce que j'ai d'ailleurs fait auprès d'autres personnes, au sujet du rôle que le gouvernement fédéral peut le plus efficacement jouer en l'occurrence »⁸³³. De même, dans un discours donné à Manchester, David Cameron rappelle que la décision revient d'abord à l'Écosse :

⁸³² Un cairn est un amoncellement de pierres qui vise à marquer un lieu et/ou un évènement. On retrouve cette pratique dans les pays de culture celtique. Voir par exemple : "Scotland referendum: Pile of stone starts in Cumbria", *BBC News*, 21 juillet 2014, consulté le 16 septembre 2023 : <https://www.bbc.com/news/uk-england-cumbria-28412062>.

⁸³³ CLARK Joe, *Débats des Communes*, 15 novembre 1979, p. 1332.

La date du référendum a été fixée. La décision revient à l'Écosse. Tous les arguments concernant notre économie, nos emplois, notre monnaie forment, me semble-t-il, un plaidoyer irréfutable en faveur du Royaume-Uni. Mais aujourd'hui je veux adresser un message plus simple envers le peuple d'Écosse ; depuis ici dans cette salle, de ma part, de la part de mon parti, de ce pays, de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Irlande du Nord, et c'est le suivant : nous voulons que vous restiez, nous voulons rester unis. Pensez à tout ce que nous avons accompli ensemble, aux choses que nous pouvons faire ensemble ; ces nations, unies ; notre Royaume, uni.⁸³⁴

En 1995, il existe une crainte, au vu des échecs constitutionnels récents, que les propos du Canada anglais ne poussent les Québécois vers la sortie. L'ancienne première ministre Kim Campbell s'émeut dans le *Globe and Mail* : « Je suis terrifiée par la naïveté de ceux dans le reste du Canada qui disent simplement "laissez-les partir". Nous serons tous plus pauvres si cela se produit »⁸³⁵. Ce propos se retrouve également chez Peter C. Newman, qui semble respecter le combat mené par les souverainistes : « Si aucun d'entre nous ne s'exprime à haute voix, c'est nous qui méritons d'être accusés de trahison [...] pas Jacques Parizeau ni Lucien Bouchard, qui eux luttent corps et âme pour leur pays, le Québec »⁸³⁶. Chez plusieurs intervenants, comme l'artiste Jehan Khoorshed, ces messages se doublent d'une reconnaissance tardive du fait national québécois :

En regardant une interview télévisée avec le chef du Bloc Québécois, Lucien Bouchard, j'ai compris une chose que les Québécois n'ont cessé de nous dire depuis très longtemps : qu'on le veuille ou non, le Québec a une culture distincte [...]. Le mieux que l'on puisse faire, c'est de leur souhaiter la meilleure des chances dans leur nouveau pays. Si les séparatistes ne remportent pas leur référendum, le problème ne sera pas résolu. Et si nous ne leur accordons pas les privilèges qu'ils méritent comme grande culture distincte à l'intérieur du Canada, ils se sépareront un jour.⁸³⁷

Et si certains messages critiquent vertement le principe même du référendum, d'autres le regardent avec plus de distance et assurent le respect dont ils feront preuve dans l'éventualité de la séparation du Québec du reste du Canada, comme chez l'homme d'affaire Jim Pattison qui, face à la question des

⁸³⁴ CAMERON David, "Leader's speech", *British political speech*, Manchester, 2013, consulté le 12 janvier 2023 : <http://www.britishpoliticalspeech.org/speech-archive.htm?speech=354>. Notre traduction : The date of the referendum has been set. The decision is for Scotland to make. All the arguments about our economy, jobs, currency - I believe they make an unanswerable case for the UK. But today I want a more simple message to go out to all the people of Scotland. From us here in this hall, from me, from this party, from this country, from England, Wales, Northern Ireland and it's this: We want you to stay. We want to stick together. Think of all we've achieved together - the things we can do together. The nations - as one. Our Kingdom - United.

⁸³⁵ Citée dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, op. cit., p. 49.

⁸³⁶ NEWMAN Peter C., « Les dangers de l'inaction », op. cit., p. 57.

⁸³⁷ Cité dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, op. cit., p. 32.

relations cordiales ou non qu'il entretiendrait avec le Québec advenant sa séparation, déclare sans ambages : « Absolument ! Mon Dieu ! Je n'ai l'intention de me retirer d'aucune usine du Québec à cause de cela »⁸³⁸. Au Royaume-Uni, Nigel Farage assure également qu'il respecte le droit à l'autodétermination des Écossais : « Si l'Écosse veut une véritable indépendance alors c'est très bien, formidable, prenez-la, votez pour, si tel est le souhait d'une majorité d'Écossais. Bien sûr, je crois en l'autodétermination nationale »⁸³⁹. Alors que les sondages donnent le Oui en tête, il se prend même à critiquer David Cameron pour n'avoir pas intégré une troisième option au référendum, pour davantage de pouvoirs dévolus au Parlement écossais⁸⁴⁰. De même, le syndicaliste canadien Bob White fustige les tactiques d'intimidation de certains instituts de recherche : « Un chantage économique et un scénario apocalyptique doivent être jugés pour ce qu'ils sont – des tentatives éhontées d'intervenir dans le cours d'une prise de décision démocratique et d'influencer. Elles n'ont aucune place dans le débat sur le prochain référendum »⁸⁴¹. Il ajoute un message de sympathie qui révèle la reconnaissance d'un caractère national québécois :

Je suis convaincu que, grâce à la participation du Québec, notre société est plus riche et plus vivante et notre mouvement syndical plus dynamique. Et je comprends très bien que de nombreux membres du CTC hors du Québec souhaitent que le Québec demeure au sein du Canada et que les travailleurs et travailleuses du Québec continuent à faire partie du CTC. Mais je comprends et j'accepte également, comme d'ailleurs des milliers de membres du CTC hors du Québec, que pour de nombreux Québécois, leur sens le plus fort d'une identité nationale réside dans un Québec souverain. C'est une réalité que le reste du Canada ne doit pas rejeter, mais au contraire reconnaître, apprécier et comprendre.⁸⁴²

Enfin à ce chapitre, mentionnons un point de vue acadien, formulé par Jean-Marie Nadeau dans les colonnes de *L'Acadie Nouvelle* : « L'Acadie existait avant le Québec, et elle existera encore après la séparation du Québec, si jamais elle s'accomplit un jour. Nous nous devons de définir notre propre agenda politique, culturel ou autre. Nous devons aussi jeter les bases des liens qui marqueront la future

⁸³⁸ PATTISON Jim, "People are resigned to Quebec leaving", dans KNOWLTON Nash (dir.), *Visions of Canada, op. cit.*, p. 78.

⁸³⁹ RILEY Ben, "Nigel Farage: 'Brilliant Alex Salmond is Scotland's best political operator'", *The Telegraph*, 9 mai 2014, consulté le 4 novembre 2022 : <https://www.telegraph.co.uk/news/politics/nigel-farage/10821290/Nigel-Farage-Brilliant-Alex-Salmond-is-Scotlands-best-political-operator.html>. Notre traduction : "If Scotland wants genuine independence that is fine, great, have it, vote for it if that is what a majority of Scots want. Of course I believe in national self determination."

⁸⁴⁰ BARRATT Helen, "Shouldn't you be in Scotland? Cameron enjoys wedding as Brown takes referendum strain", *The Express*, 13 septembre 2014, consulté le octobre 2022 : <https://www.express.co.uk/news/politics/510609/David-Cameron-wedding-Labour-Scotland-continue-referendum-no-vote-fight>.

⁸⁴¹ WHITE Bob, « Une perspective de syndicaliste : démocratie et solidarité », dans *Pour l'amour de ce pays, op. cit.*, p. 137-138.

⁸⁴² *Ibid.*, p. 136.

coexistence des Acadiens et des Québécois si ces derniers deviennent souverains »⁸⁴³. Au-delà de ces énoncés de respect de la décision souveraine des Québécois et des Écossais, Jean Chrétien exhorte le Canada anglais à sortir du silence :

À tous les autres Canadiens, je dis : ne perdez pas foi dans notre pays. Continuez à exprimer à l'égard de vos concitoyens du Québec le respect, l'ouverture, l'attachement et l'amitié que vous leur avez manifesté tout au long de cette campagne référendaire. Continuez à leur dire combien ils sont importants pour vous, que le Canada sans eux, ce n'est plus le Canada. Dites-leur que vous espérez, sincèrement et profondément, qu'ils choisiront, encore une fois, le Canada lundi prochain. Au cours des derniers jours, des milliers de Canadiens de tous les coins du pays ont envoyé un message d'amitié et d'attachement aux Québécois. Continuez d'en envoyer.⁸⁴⁴

Gordon Brown formule lui aussi un semblable appel :

Fais-toi entendre, Angleterre. Aussi fort que tu le peux. Le pays de Galles et l'Irlande du Nord aussi. Vous vous souciez des mêmes choses que les Écossais et vous voulez voir les mêmes changements que les Écossais veulent aussi. Pourquoi Sir Paul McCartney, Sir Elton John, David Bowie et JK Rowling sont-ils si convaincus que l'Écosse doit faire partie du Royaume-Uni qu'ils se sont exprimés publiquement ? Comment expliquez-vous la vidéo mémorable de personnalités anglaises et galloises célèbres – où, une par une, elles plaident : « S'il vous plaît, restez. »⁸⁴⁵

En Angleterre, de nombreuses célébrités s'activent. L'ancien footballeur David Beckham signe notamment une pétition intitulée « Restons ensemble » (*let's stay together*) aux côtés de deux cents personnalités de tous les milieux. Il affirme également : « La décision de quitter ou non notre pays commun vous appartient, bien sûr, et je n'ai pas l'intention de vous dire quoi faire. Néanmoins, cette décision aura un effet énorme sur chacun d'entre nous au Royaume-Uni ». Il ajoute : « Nous voulons vous faire savoir à quel point nous apprécions notre relation et notre amitié. Bien sûr, quelle que soit votre décision, cela ne changera jamais, mais j'espère sincèrement que vous voterez pour renouveler notre lien historique qui a été un tel succès au fil des siècles et qui fait l'envie du monde entier. Ce qui

⁸⁴³ Cité dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, *op. cit.*, p. 142.

⁸⁴⁴ CHRÉTIEN Jean, « Message à la nation », *op. cit.*

⁸⁴⁵ BROWN Gordon, "Why our unique union must last", *op. cit.* Notre traduction : Let's hear you, England. Loud as you can. Wales and Northern Ireland as well. You care about the same things that Scots care about and want to see the same changes that Scots want too. Why do Sir Paul McCartney, Sir Elton John, David Bowie and JK Rowling feel so strongly that Scotland should be part of the UK that they've spoken out so publicly? How you do explain the memorable video of famous English and Welsh personalities – where, one by one – they plead: 'Please stay?'

nous unit est bien plus grand que ce qui nous divise. Restons unis. »⁸⁴⁶ La campagne *Let's stay together* se décline notamment en une lettre ouverte publiée par Susannah Constantine et Trinny Woodall. Elle fait voir une vision plurinationale du Royaume-Uni, d'abord par l'affirmation de sa constitution originelle à partir de nations constitutives ne s'étant pas dissoutes suite à l'union :

Nous avons adhéré à la campagne « Restons ensemble » pour faire savoir aux Écossais que nous les aimons tendrement et que nous voulons qu'ils restent avec nous. Nous nous joignons à des personnes de toutes les sensibilités politiques, et même sans, dans une campagne que tout le monde au Royaume-Uni peut facilement soutenir et partager.

Toujours à cet effet, ils déclarent que « les nations de Grande-Bretagne ont effectivement leurs propres équipes pour les Jeux du Commonwealth à Glasgow », avant d'amorcer le passage de la spécificité vers l'unité : « Le Royaume-Uni dans son ensemble a une histoire mouvementée, mais aujourd'hui, nous avons un avenir solide et rose. Le XXI^e siècle est le moment de construire sur nos forces, nos traditions, notre histoire, qui font toutes partie de ce qui rend la Grande-Bretagne vraiment grande ». L'on voit ici que ces nations convergent alors dans un tout britannique :

Notre message au peuple d'Écosse serait : « S'il vous plaît, restez avec nous – nous vous aimons tellement ! » Nous sommes un pays, nous sommes une nation. Nous avons tous beaucoup trop à perdre en nous séparant et tellement à gagner en restant forts et côte à côte. C'est pourquoi nous vous demandons de nous rejoindre et de répandre l'amour.⁸⁴⁷

Cette campagne passe également par une vidéo promue par les deux susnommés. Elle débute par un message radiophonique : « les gens d'Angleterre, d'Irlande du Nord et du pays de Galles, il est temps de dire à l'Écosse que l'on tient à elle. Restons ensemble ». La trame sonore est ensuite celle du titre de Queen « My Best Friend », sur fond duquel des célébrités présentent des pancartes – à la façon du film *Love Actually* – où sont inscrits des messages d'amour et des motifs pour demeurer unis. Parmi

⁸⁴⁶ GRAHAM Georgia, «David Beckham urges Scots to vote no and preserve 'historic bond'», *The Telegraph*, 15 septembre 2014, consulté le 10 janvier 2023 : <https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/scottish-independence/11095668/David-Beckham-urges-Scots-to-vote-no-and-preserve-historic-bond.html>. Notre traduction : «“The decision on whether to leave our shared country is, of course down to you, it is not my intention to tell you what to do. Nevertheless, that decision will have a huge effect on each and every one of us in the United Kingdom.” ; “We want to let you know how very much we value our relationship and friendship. Of course regardless of your decision that will never change, however, my sincere hope is that you will vote to renew our historic bond which has been such a success over the centuries and the envy of the entire world. What unites us is much greater than what divides us. Let's stay together.”

⁸⁴⁷ CONSTANTINE Susannah & Trinny WOODALL, «Please stay with us Scotland – we love you», *The Telegraph*, 17 juillet 2014, consulté le 5 décembre 2022 : <https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/scottish-independence/10971363/Please-stay-with-us-Scotland-we-love-you.html>. Notre traduction : «“Our message to the people of Scotland would be: “Please stay with us – we love you so much!” We are one country, we are one nation. We all have far too much to lose by separating and so much to gain by staying strong and standing side by side. That's why we are asking you to join us, and spread the love.”

eux, l'on trouve des messages simples comme « ne nous quittez pas », ou « nous vous aimons, l'Écosse ». Les paroles de Queen “*I’ve been with you such a long time*” (« j’ai été avec toi si longtemps ») sont chantées, un humoriste tient une pancarte où est écrit « Nous avons ri ensemble », un vétérinaire tient une autre qui rappelle les sacrifices « nous avons combattu côte à côte », l’entraîneur de boxe Brendan Ingle présente un message plus humoristique où il a dessiné « un navet dans un kilt. Amour depuis Baldkirk. PS : Je vous en prie ne partez pas ». Le sélectionneur de l’équipe de rugby des Lions britanniques écrit « Comme les Lions nous sommes unis », et d’autres encore « Pour notre service national de santé » ou encore « L’Écosse aide à rendre le Royaume-Uni formidable ! », avant que l’acteur John Barrowman ne déclare « comme Anglais et comme membre de la famille du Royaume-Uni, comme vous l’êtes, comme nous le sommes, je vous en prie, ne partez pas »⁸⁴⁸.

Dans les divers messages adressés aux Québécois, on relève particulièrement en 1980 une volonté de compréhension mutuelle, qui relève d’une première forme de reconnaissance. Chez Doug Firth (PLC), cette sympathie n’exclut pas une reconnaissance formelle :

Je rêve d’un pays qui percevrait l’essence de ses divers éléments et qui ne craindrait pas pour son intégrité, un pays fier de ses différences culturelles et linguistiques, où la diversité économique serait partagée. Je préfère utiliser le mot « compréhension » plutôt que le mot « tolérance » car je déteste le verbe « tolérer » [...]. Je ne veux pas les tolérer ; je veux les comprendre, ce qui implique qu’il faut se joindre à ces populations, sinon en personne, au moins de cœur.⁸⁴⁹

Chez Flora MacDonald (PPC), il y a certainement plus que de la sympathie, et l’affection qu’elle porte au Québec retrouve la voie de sa conception à la fois régionale et comme l’origine du Canada :

J’ai vécu l’histoire récente du Québec de très près, souvent à l’intérieur même de la province, et je me sens impliquée dans l’évolution politique et culturelle de cette province, par amitié, par admiration et par appartenance. Comme femme politique et comme simple canadienne, je me sens impliquée mais aussi inquiète, car je ne puis envisager un Canada sans le Québec, le berceau de notre pays qui demeure partie intégrante de ce que nous sommes et de ce que nous pouvons devenir. Je ne pourrai jamais me faire à l’idée qu’il n’y a pas de solutions valables, durables et équitables à nos problèmes constitutionnels nationaux et à nos divergences régionales et culturelles.⁸⁵⁰

⁸⁴⁸ “Scotland you’re my best friend”, Let’s stay together, 16 juillet 2014, consulté le 22 novembre 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=ZG6ttqzms6U&ab_channel=Let%27sStayTogether.

⁸⁴⁹ FRITH Doug, *Réponse au Discours du trône*, 14 avril 1980, p. 11.

⁸⁵⁰ MACDONALD Flora, *Débats des Communes*, 21 avril 1980, p. 215.

De la même façon, en 1995, les députés de la Chambre des communes canadienne formulent des appels clairs, explicites, au maintien du Québec dans la Confédération. Certains avancent des attaches toute personnelles, comme Peter Adams (PLC) qui affirme la force des liens qui unissent l'Ontario et le Québec : « Plusieurs d'entre nous ont le français comme langue maternelle, plusieurs autres fréquentent des écoles d'immersion française. D'autres comme moi ont déjà poursuivi des études dans la belle province, et d'autres, aussi comme moi, ont des enfants qui sont nés au Québec. Ces exemples démontrent bien les liens nombreux et forts qui existent entre nous. S'il vous plaît, restez avec nous »⁸⁵¹. Chez son collègue Andrew Telegdi, on reconnaît également que « le Québec est une partie vitale, intégrante et essentielle de notre pays »⁸⁵², ce qui rejoint le propos de Flora MacDonald auquel nous faisons écho ci-dessus. Cette vision d'un Québec comme élément déterminant se retrouve également chez une autre députée libérale, Carolyn Parrish : « En tant qu'amis, en tant que voisins et en tant que Canadiens, nous avons aidé à bâtir une belle nation. Ensemble, nous pouvons continuer de bénéficier des richesses que le Canada a à offrir. Le Canada n'est pas le Canada sans le Québec ! »⁸⁵³. Par ce dernier message d'amour, l'on voit également que si le Québec est conçu comme un élément essentiel ou vital du Canada, c'est en faisant partie de la nation canadienne— dont il est la condition *sine qua non*. Pour d'autres, on retrouve plus significativement la reconnaissance du Québec comme nation, comme chez John F. Conway :

Il se peut que l'expression « Canada anglais » ennuie certains lecteurs ; mais elle est la plus pratique et la plus historiquement exacte. Les faits sont clairs. Le Canada se compose de deux nations : la nation québécoise, dont le Québec constitue le foyer politique et constitutionnel ; la nation canadienne-anglaise, qui dispose d'un foyer politique et constitutionnel beaucoup plus important – neuf provinces et deux territoires –, de l'hégémonie à la Chambre des communes, au Sénat, dans toutes les autres institutions fédérales, et qui occupe au Québec une position de minorité bien protégée.⁸⁵⁴

Enfin, l'écrivain Lesley Choyce formule un message d'amour tout-à-fait particulier – et qui mérite la lecture. Il raconte d'abord comment lui, né aux États-Unis, avait envisagé de s'établir au Canada alors qu'il craignait d'être enrôlé pour prendre part à la guerre au Viêt-Nam, et plus spécifiquement au Québec où l'histoire de la lutte contre la conscription était parvenue jusqu'à ses oreilles. Il explique qu'il perçoit alors le Canada comme une utopie, éloignée du nationalisme agressif états-unien. Et s'il

⁸⁵¹ ADAMS Peter, *Débats des Communes*, 22 septembre 1995, p. 14761.

⁸⁵² TELEGDI Andrew, *Débats des Communes*, 28 septembre 1995, p. 14991.

⁸⁵³ PARRISH Carolyn, *Débats des Communes*, 20 octobre 1995, p. 15637.

⁸⁵⁴ CONWAY John F., *Des comptes à rendre*, Montréal, VLB éditeur, 1995, p. 19.

souhaite que le Québec demeure au sein du Canada, c'est qu'il appartient à son « territoire géographique », ou à sa république personnelle « constitué par ce village d'eau de mer qui va de Yarmouth à la Baie des glaces, de là jusqu'à Twillingate et jusqu'au Labrador, de Blanc-Sablon à Sept-Îles, de Port Miscou à Grand Manan »⁸⁵⁵. Et narrant le récit d'une excursion dans une auberge du Québec où lui, anglophone, ne comprend pas un mot de ce qui se dit, il repense alors à l'uchronie « Lettre d'Amérique » de H. R. Percy, qui signe une uchronie à partir de la perspective où la Guerre de Sept Ans aurait été gagnée par les Français et où les anglophones constitueraient une minorité. Dans ce contexte, il se sent comme projeté dans cette nouvelle et réalise que telle est la situation des francophones sur ce continent. Au soir, alors qu'il est couché mais non endormi, ses camarades d'aventure avec qui il a pris l'hélicoptère, fait de la randonnée et escaladé quelque paroi lui font la surprise de placer un ours empaillé dans sa chambre. Au réveil, il hurle pour faire plaisir aux plaisantins. Ce récit lui vaut une analogie empreinte de nostalgie :

Cet épisode de ma vie montre bien le sens que vous avez, au Québec, « d'avoir bien du fun », d'une façon un peu malicieuse, et en même temps montre aussi votre goût de la vie. Au fond, pour le Canada, c'est peut-être encore vous qui avez toujours mis l'ours dans la chambre à coucher. Certains d'entre nous se sont peut-être sentis menacés, mais nous sommes nombreux, et je suis de ceux-là, à vous être reconnaissants de l'avoir fait.⁸⁵⁶

Puis il ajoute un peu plus loin :

Mon Canada consiste en un rêve de peuples différents vivant ensemble, sans jamais se fondre en une masse homogène constituant une société. C'est un pays où l'individualisme est reconnu comme tel, où la diversité de cultures et de genres de vie est tolérée et même encouragée, où nous pouvons continuer à vivre les uns avec les autres et à protéger nos visions mutuelles. Je ne pense pas que nous puissions réaliser cela sans toi, Québec.⁸⁵⁷

À travers cet extrait se dessine une vision à la fois personnelle et romantique du Québec, de ses paysages et de ses gens. Dans cette vision l'on retrouve une place originale assignée au Québec, comme « ours dans la pièce », mais comme *être* qui sert la distinction du Canada vis-à-vis des États-Unis. Dans la perspective de l'auteur, le rapport entre les différents peuples est celui de la sauvegarde et du partage des « visions mutuelles ». Par opposition à une société ou une communauté canadienne que défend le point de vue moniste, il y a dans cette vision l'idée d'une mutualité, soit d'une diversité des formes

⁸⁵⁵ CHOYCE Lesley, « L'ours dans ma chambre d'auberge », dans *Pour l'amour de ce pays, op. cit.*, p. 163-164.

⁸⁵⁶ *Ibid.*, p. 172-173.

⁸⁵⁷ *Ibid.*, p. 173-174.

collectives qui échangent avec bienveillance, permettent les transferts individuels et la pluralité d'appartenance, mais ne se dénaturent pas et ne visent pas à s'assimiler ou à se rassembler sous une forme exigeante d'identité collective, ce qui tend à se rapprocher d'une perspective multinationale.

Ces messages d'amitié s'illustrent moins par leur contenu que par l'implication croissante qu'ils démontrent de la part de la société civile. Néanmoins, l'on y retrouve des formes plus ou moins élaborées répondant à la fois d'un monisme bienveillant, d'une vision plurinationale articulée sur une communauté nationale commune faisant place à des appartenances nationales subétatiques, et enfin sur une vision plus ouvertement multinationale où des appartenances plus fluides se déploient et où le terme de la mutualité se substitue à celui de communauté.

Vivre ensemble au pluriel : la canadianté et la britannicité au renfort d'une vision plurinationale

La formule plurinationale, c'est-à-dire d'une identité nationale québécoise ou écossaise inscrite dans une identité canadienne ou britannique elle-aussi nationale est de loin la plus répandue. À Ottawa, Joe Clark ne le formule pas aussi explicitement. Cependant, les signes d'ouverture qu'il donne dès le début de son mandat tranchent nettement avec son rival libéral : « Il y a à Ottawa un nouveau gouvernement national qui est disposé à traiter les provinces en associées, sachant bien que c'est la seule façon dans un pays comme le nôtre de rendre notre système fédéral sûr et fort »⁸⁵⁸. Dans un discours énoncé quelques mois plus tard, le langage qu'il emploie est plus révélateur encore de ses conceptions, dans une diatribe adressée à son successeur :

Il ne reconnaît pas la collectivité francophone de l'Ontario, ni même la collectivité francophone du Canada comme une collectivité à part entière. Moi, oui. Je lui dis, et j'insiste sur ce point, qu'il faut plus que des sénateurs pour régler ce problème. Notre gouvernement a cherché à comprendre la frustration du Québec à l'égard du gouvernement d'Ottawa et à y remédier, et notre succès s'est manifesté, entre autres, par un déclin de l'appui au séparatisme pendant la période où un gouvernement progressiste-conservateur était au pouvoir à Ottawa. [...] Il n'est pas trop tard non plus pour en convaincre les Québécois et les Canadiens si l'actuel gouvernement accepte enfin la légitimité des dynamismes régionaux et s'il cesse de les percevoir comme de simples manifestations d'isolationnisme régional. Pourquoi craindre l'émergence d'identités régionales ? Nous devrions, au contraire, en être fiers, car elles correspondent à des forces constructives sur lesquelles il faut bâtir le Canada de demain.⁸⁵⁹

⁸⁵⁸ CLARK Joe, *Débats des Communes*, 31 octobre 1979, p. 804.

⁸⁵⁹ CLARK Joe, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 29.

Dans cet extrait, Joe Clark avance une vision équivoque et que l'on ne peut retenir comme proprement plurinationale. Néanmoins, certaines expressions le suggèrent. D'une part, on peut noter la reconnaissance de « la collectivité francophone du Canada comme une collectivité à part entière ». Au vu de ce qui précède, il ne faut certainement pas y voir le même sens que celui que celui donné au mot collectivité dans *Le temps d'agir*, mais plutôt comme un appui au principe de la dualité, soutenu par ses ministres issus du Québec. Un peu plus loin, il évoque encore « les Québécois et les Canadiens » de manière distincte. Et quoiqu'il évoque des « identités régionales » et que cette notion soit susceptible de comprendre le Québec comme tel, il y a tout lieu de penser que la compréhension qu'il formule sur la base de la dualité engage le rôle du Québec non comme nation délimitée par les frontières de cette province, mais assumant un rôle spécial au regard de la communauté francophone plus largement. Cette vision est d'ailleurs soutenue en des termes plus explicites par Marcel Masse qui, rappelons-le, est à la fois actif au sein du PPC et de l'Union nationale, lorsqu'il assure que « l'ère de l'«État-nation» est révolue. Nous devons à présent viser la croissance tant individuellement que collectivement comme Canadiens »⁸⁶⁰. Dans un autre discours qui complète celui-ci, il articule plus ouvertement cette pensée :

En un mot, nous nous méfions de l'État-nation, de l'Assemblée unique. Le fédéralisme n'a pas que des défauts, il a aussi des qualités. Et le premier de ses avantages, c'est peut-être de nous forcer continuellement à vivre le fruit d'un compromis. Partager à plusieurs, c'est s'obliger à prendre en compte leurs points de vue, c'est nous inviter à mieux motiver le nôtre et c'est peut-être cela qui nous assure un développement plus équilibré. Ce serait là une qualité à retenir. Voilà un des aspects du fédéralisme à ne pas négliger. Nous aurons l'occasion au cours du débat de revenir et de développer d'autres facettes de notre système de gouvernement [...]. Reconnaissons aux francophones de ce pays des vertus nationales et assurons, par la réforme à venir, les moyens nécessaires à leur plein épanouissement.⁸⁶¹

Ces deux extraits pourraient sembler contradictoires à qui tient l'État-nation pour une vérité intemporelle. L'on y voit en effet l'affirmation, d'une part, d'une appartenance nationale canadienne et, d'autre part, « les vertus nationales » qu'il faut reconnaître aux francophones. Sous cette forme, l'appartenance plurinationale décrite par Marcel Masse correspond à la vision la plus enracinée lors du référendum de 1980⁸⁶² ; soit celle d'une appartenance canadienne-française inscrite dans la logique

⁸⁶⁰ MASSE Marcel, « Marcel Masse Guest Speaker at the Annual Dinner of the Quebec Association of Catholic School Administrators Grand Motor Hotel », *Archives politiques du Québec*, Côte-de-Liesse, 5 mai 1978, consulté le 2 septembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>.

⁸⁶¹ MASSE Marcel, « Texte de Monsieur Marcel Masse «Référendum» Centre sportif St-Vincent-de-Paul », *op. cit.*

⁸⁶² Dans le camp du Oui, on retrouve régulièrement un plaidoyer en faveur de la souveraineté qui se trouve inscrit dans une identité canadienne-française.

d'une dualité canadienne. Cette position correspond également à celle promue par le groupe de travail sur l'unité canadienne, ou commission Pepin-Robarts dans son rapport de janvier 1979 :

L'histoire, la langue, le code civil, l'ethnicité, le sentiment et la politique font tout à la fois du Québec une société, une province et le château-fort du peuple canadien-français. Leur conjonction ont donné à celui-ci l'idée d'un Québec, phare de la présence française en Amérique du Nord. Collectivement parlant, leur force est celle du Québec, ni plus, ni moins. C'est avec cette réalité que les autres Canadiens – et le système fédératif – doivent composer. Pour la population québécoise il reste cependant à déterminer si son avenir se réalisera mieux à l'intérieur du Canada ou s'il vaudrait mieux pour celle-ci l'affronter seul.⁸⁶³

La formulation de la commission de l'unité canadienne représente une vision essentiellement conforme à celle que contenaient les pages bleues du rapport de la commission Laurendeau-Dunton. En effet, elle avance la conception d'un Canada fondé sur une dualité parmi laquelle le Québec assume un rôle spécial au regard de la communauté canadienne-française ou francophone. Elle se retrouve très largement parmi les acteurs au niveau provincial. Ainsi de Camil Samson, député du Ralliement créditiste du Québec qui affirme : « Le Canada est notre pays et nous voulons le conserver ; tous se doivent de participer positivement à son développement, dans le respect des deux peuples fondateurs et des droits de tous ses citoyens »⁸⁶⁴. De même, le député libéral anglophone John O'Gallagher (PLQ) plaide pour le maintien de l'unité du Canada selon cette même perspective : « La Confédération est un instrument humain ; pas parfait, mais l'instrument par lequel les deux peuples ont dit : Non, non, c'est assez, on peut vivre ensemble en paix, dans la générosité et la tolérance, et partager ensemble les richesses humaines et physiques de ce vaste pays ; on peut montrer au monde comment vivre comme des hommes, et ce pacte dure depuis 113 ans »⁸⁶⁵. Et pour donner voix au troisième parti plaidant pour l'unité au Québec, voici ce qu'en dit son chef Michel Le Moignan (UN) :

Je laisserai parler également mon cœur de Gaspésien, mon cœur de Québécois et aussi mon cœur de Canadien [...]. C'est vrai, le Québec ne sera jamais une province comme les autres. Il y a ici un foyer national, un foyer où il y a une vie, où ça bouge, c'est le foyer national des Canadiens français, de tous les Canadiens d'expression française au Canada, et ce foyer réside ici dans la province de Québec. Cela, on ne voudra jamais le renier. On aimerait aussi faire face à toutes les obligations que l'on a contractées, que l'on aimerait aussi contracter vis-à-vis de tous les membres de cette diaspora canadienne-française, de l'Atlantique au Pacifique [...].

⁸⁶³ Commission de l'unité canadienne, *Se retrouver. Observations et recommandations*, Hull, Gouvernement du Canada, janvier 1979, p. 25-26.

⁸⁶⁴ SAMSON Camil, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4984.

⁸⁶⁵ O'GALLAGHER John, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5304.

[O]n a toujours réclamé, comme le chef de l'Union Nationale de l'époque, qu'on était dans la tradition de Duplessis et de Johnson. Une chose est claire chez nous. On a toujours défendu l'autonomie provinciale mais cela, dans un fédéralisme tout à fait renouvelé, tout à fait décentralisé. Duplessis n'a jamais parlé d'indépendance, n'a jamais parlé de brisure, n'a jamais parlé de séparation.⁸⁶⁶

Revendiquant sa fidélité et celle de son parti à l'héritage de Daniel Johnson (père) et de Maurice Duplessis en faveur de l'autonomie provinciale, le chef de l'Union nationale redéploie l'idée d'une nation canadienne-française ayant son « foyer national » au Québec. Il exprime ce faisant une solidarité avec la « diaspora canadienne-française » et son appartenance au Canada, ici comme un fait non seulement juridique et institutionnel, mais aussi sentimental ou identitaire, correspondant à une vision plurinationale du Canada. Cette vision trouve une forme de réplique dans un feuillet de campagne publié par le camp du Non dans le journal *Le Soleil*, où les *Canadiens français* sont remplacés par les *Québécois*, sous un aspect qui n'est pas sans rappeler le discours de Pierre Elliott Trudeau appelant à ne pas abandonner aux « Anglais » un Canada qui leur appartient : « Parce que le Canada a été bâti par des Québécois et des Québécoises et que nous serions bien bêtes de remettre aux autres Canadiens, sur un plateau d'argent, ce grand pays que nous avons découvert, exploité, défriché et que nous partageons actuellement avec eux ». La formule des « autres Canadiens » montre que l'appartenance québécoise spécifique n'exclut pas une appartenance canadienne plus générale, qui s'atteste également sur la même page par l'argument suivant : « Parce que nous avons confiance dans notre avenir collectif et dans la volonté de tous les Canadiens d'améliorer nos rapports et nos institutions à l'intérieur de la fédération canadienne »⁸⁶⁷.

À l'occasion du référendum de 1995, cette vision plurinationale est également largement avancée, mais elle emprunte cette fois-ci les contours de la nation québécoise et non plus ceux de la nation canadienne-française étendue à l'échelle du Canada tout entier et de son foyer québécois, sauf en quelques rares exceptions, le plus souvent issues du Canada anglais, comme chez le député du Parti libéral du Canada, Peter Milliken :

C'est bien évident que notre pays a été construit en partenariat avec les Canadiens anglais et les Canadiens français. C'est évident pour tout le monde. La continuation de la prospérité au Canada se fera grâce à ces mêmes partenaires [...]. C'est cela qui a créé ce grand pays que

⁸⁶⁶ LE MOIGNAN Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 mars 1980, p. 5392-5393.

⁸⁶⁷ Les Québécois pour le NON, « 36 bonnes raisons (parmi tant d'autres) de voter NON au référendum », *Le Soleil*, 8 avril 1980, p. A21.

nous avons ici, au Canada, maintenant et pour le futur. Je suis certain que lorsque les honorables députés du Bloc québécois auront le courage de tenir le référendum dans la province de Québec, les Québécois diront à tout le monde qu'ils veulent toujours rester des Canadiens, qu'ils veulent faire partie de ce grand pays avec les autres, parce qu'ils ont toujours travaillé ensemble, avec tous les autres Canadiens, pour créer ce pays, non pas sans difficulté, mais toujours en gardant espoir en l'avenir et en la notion de la création d'un grand pays, un des plus grands pays du monde.⁸⁶⁸

De même, Jean Charest assure quant à lui que les autres provinces seront finalement disposées à entériner la reconnaissance de la société distincte du Québec : « Le rapport de forces du Québec face au Canada ne s'étiolera pas advenant un NON au référendum. Au contraire, on se découvrira de nombreux alliés dans les autres provinces ». Et ajoute-t-il, « Les tendances lourdes sont déjà à la décentralisation. Et c'est d'autant plus vrai qu'Ottawa n'a plus les moyens de venir empiéter dans les juridictions des provinces »⁸⁶⁹. De même, dans un discours donné à Toronto quelques jours plus tard, le chef du Parti progressiste-conservateur engage le Canada anglais à faire suite à ses engagements : « Ce que je vois, c'est une période de convergence où les changements réclamés dans la province de Québec par des gouvernements successifs seront compatibles avec les changements que les autres Canadiens veulent en Ontario, en Alberta et dans l'Atlantique »⁸⁷⁰.

Dans un premier temps, le Premier ministre Jean Chrétien fait encore de la résistance et refuse de parler d'autre chose que du référendum. Il repousse même sèchement l'appel au secours que lui lance le chef du camp du Non Daniel Johnson (fils) à reconnaître le Québec comme société distincte⁸⁷¹. La nouvelle fait grand bruit et se voit aussitôt récupérée par le camp du Oui et Lucien Bouchard, qui invite même Daniel Johnson à se joindre à la campagne du Oui. Dès le lendemain, dans un communiqué conjoint que lit le dernier nommé, la perspective plurinationale apparaît enfin : « Le Québec est une société distincte. Nous rappelons que nous avons tous les deux appuyé l'inclusion de ce principe dans la constitution canadienne à chaque fois que le Québec l'a demandé. Nous l'avons appuyé dans le passé, nous l'appuyons aujourd'hui et nous l'appuierons à l'avenir, en toutes circonstances »⁸⁷². Les deux hommes enfoncent le clou : « Nous n'avons pas changé d'avis à ce sujet et

⁸⁶⁸ MILLIKEN Peter, *Débats des Communes*, 20 juin 1995, p. 142980.

⁸⁶⁹ FONTAINE Mario, « Un NON attirera des alliés au Québec, soutient Charest », *La Presse*, 7 octobre 1995, p. B11.

⁸⁷⁰ DANSEREAU Suzanne, « Charest invite les Canadiens à profiter d'une victoire du NON pour "reconstruire le Canada" », *La Presse*, 12 octobre 1995, p. B9.

⁸⁷¹ FONTAINE Mario, « Chrétien dit non à Johnson. Pas question d'inclure le concept de société distincte dans la Constitution », *La Presse*, 22 octobre 1995, p. A1.

⁸⁷² MARISSAL Vincent, « Le NON cherche à se sortir du dérapage sur la société distincte », *Le Soleil*, 23 octobre 1995, p. A6.

nous maintenons toujours notre appui à la reconnaissance de cette réalité fondamentale du Canada »⁸⁷³. Croyant avoir étouffé l'affaire, Jean Chrétien reprend cependant sa première posture et ne formule que des promesses de changements sans en préciser la portée exacte, ainsi que l'avait fait Pierre Elliott Trudeau en 1980. Il appelle même les *francophones du Québec* à ne pas « laisser tomber leurs sœurs et leurs frères »⁸⁷⁴ francophones des autres provinces, sous des accents plus proches des discours référendaires de 1980 que de 1995. Cependant, dans les derniers jours de la campagne et avec des données de sondages qui placent les deux options au coude-à-coude, il est contraint de céder. Dans son message à la nation, il énonce un message plurinational clair :

Ne laissez jamais personne vous dire que vous ne pouvez pas être à la fois fier d'être Québécois et fier d'être Canadien [...]. Et je répète ce soir ce que j'ai dit hier à Verdun : il faut reconnaître que le Québec forme une société distincte de par sa langue, sa culture et ses institutions. Et aucun changement constitutionnel qui affecte les pouvoirs du Québec ne se fera sans le consentement des Québécois. Il faut également que tous les gouvernements fédéral et provinciaux répondent au désir des citoyens, partout, pour une plus grande décentralisation. Et tout cela peut se faire sans cris, sans éclats de voix, sans déchirements, mais calmement et surtout, avec détermination.⁸⁷⁵

Dans les derniers jours de la campagne, il ne déroge plus de ce message, bien qu'il effleure parfois ses vieilles conceptions entichées de l'identité canadienne-française : « Nous avons ici une patrie, le Québec, et nous avons un pays, le Canada », « Nous allons rester ensemble pour la survie du fait français en Amérique »⁸⁷⁶. La formule plurinationale ne sort cependant plus de son discours : « Le Canada change continuellement et va continuer de changer parce qu'il faut que nous soyons prêts pour le XXI^e siècle. Les Canadiens veulent que soient faits les changements qui sont nécessaires pour que nous demeurions le meilleur pays du monde ». Il précise, reprenant à son compte la formule de Jean Lesage que « [nous] voterons NON parce qu'ils comprennent que nous, Québécois, notre patrie sera toujours le Québec et que notre pays sera toujours le Canada ». Sur un même ton il ajoute : « Je fais confiance aux gens du Québec parce qu'ils savent, parce qu'ils comprennent que notre message est très simple : nous leur avons dit qu'il est possible d'être en même temps fiers Québécois et fiers Canadiens »⁸⁷⁷. En quelques jours, sous l'effet des sondages et de la crainte d'une victoire du Oui, Jean

⁸⁷³ DUTRISAC Robert, « Johnson et Charest se disent sur la même longueur d'onde », *Le Devoir*, 23 octobre 1995, p. A1.

⁸⁷⁴ LÉVESQUE Lia, « “Pensez-y bien avant d'aller voter”. Jean Chrétien évoque des possibilités de changement pour le Québec mais n'en précise pas le contenu », *La Tribune*, 25 octobre 1995, p. A1.

⁸⁷⁵ CHRÉTIEN Jean, « Message à la nation », *op. cit.*

⁸⁷⁶ TRAMIER Sylviane, « Nous ferons les changements qui s'imposent », *op. cit.*

⁸⁷⁷ FONTAINE Mario, « Les deux camps tirent leurs dernières cartouches », *La Presse*, 30 octobre 1995, p. A2.

Chrétien abandonne la vision mononationale ou stato-nationale pour laquelle il a plaidé pendant l'essentiel de la campagne – et de sa carrière politique.

La ministre Lucienne Robillard l'accompagne dans cette voie : « Nous, on veut garder ce pays qui s'appelle le Canada et on veut toujours être fiers et être distincts au Québec »⁸⁷⁸. Dans un cas comme dans l'autre, les circonstances portent le Parti libéral du Canada à embrasser cette option. Non seulement correspond-elle à une vision plus porteuse au Québec, mais encore permet-elle l'appel à *deux fiertés*, posées non plus comme concurrentes mais comme conciliables.

Face aux circonstances, même le Parti réformiste approche cette option, sans toutefois emprunter le chemin d'une reconnaissance formelle. L'on voit ici une volonté de jouer sur les mots, à l'instar de Preston Manning qui déclarait que le Québec était « différent » mais non « distinct » :

Le Québec est-il une société distincte, oui ou non ? Nous, les réformistes, le croyons, mais nous croyons aussi que les autres provinces ont aussi des éléments distincts. D'après nous, toutes les provinces devraient avoir le même statut à l'intérieur de la Confédération, tout comme les Canadiens devraient être égaux aux yeux de la loi.⁸⁷⁹

Ici l'on voit que le député Bob Ringma tente de faire passer le message du Québec comme société distincte. Il éprouve la charge symbolique de cette notion qu'il réfutait jusqu'à présent. Cependant, il la vide de toute substance en déclarant l'égalité stricte de toutes les provinces. La formule d'une décentralisation des pouvoirs culturels doit suffire et l'idée d'un statut particulier ou d'une asymétrie relevant d'une spécificité nationale répugne encore aux disciples de Preston Manning.

Dans la province du Québec, la vision plurinationale est la plus largement partagée par le camp du Non. Cependant, il s'en trouve des versions très opposées, souvent chez les mêmes acteurs. Ainsi de Daniel Johnson, qui à l'occasion de son discours au Ralliement de l'unité place du Canada, déclare ceci : « Nous avons construit ensemble nos barrages, nos usines, nos écoles, nos hôpitaux, nos villes » ; « ce que nous avons construit, c'est un pays pacifique, tolérant et libre, et ça, ça ne se voit pas, ça se sent. Et ça se sent comme Québécois et comme Canadien » ; « On nous demande de nous arracher le cœur ! »⁸⁸⁰. Pourtant, dans d'autres discours, le chef du Parti libéral du Québec et du camp du Non emploie des mots bien différents pour décrire ces rapports : « Mon identité, mon affection, mon amour, c'est ce que je ressens comme Québécois. Mon attachement, mon appartenance, c'est ce que

⁸⁷⁸ ROBILLARD Lucienne, *Débats des Communes*, 25 octobre 1995, p. 15807.

⁸⁷⁹ RINGMA Bob, *Débats des Communes*, 23 octobre 1995, p. 15697.

⁸⁸⁰ NORMAND Gilles, « Plein la vue », *op. cit.*

je ressens pour le Canada »⁸⁸¹. Dans ce discours, les deux appartenances ne sont plus établies sur le même niveau ; il y a, en quelque sorte, deux poids et deux mesures, ce qu'on ne retrouve pas, par exemple, chez Solange Chaput-Rolland : « Sur le cœur, j'ai deux étoiles. La première, c'est l'Ordre du Canada, la deuxième, c'est l'Ordre du Québec. Elles sont toutes deux à la même hauteur du cœur, de l'amour et de la loyauté. Et ça ne changera pas »⁸⁸².

Cette version d'une vision plurinationale où les deux appartenances sont équivalentes se retrouve dans la publicité dite des rameurs. Elle l'est aussi chez le député libéral John Ciaccia : « Nous sommes tous fiers d'être Québécois, de quelque origine que nous soyons, mais nous sommes aussi fiers d'être Canadiens »⁸⁸³. Ou encore chez Russell Williams, lui aussi député anglophone du Parti libéral du Québec : « Je suis un Canadien dévoué et aussi un Québécois dévoué. Me demander de choisir entre l'un et l'autre, c'est comme me demander de choisir entre ma mère et mon père. Je ne peux pas, je les aime tous les deux »⁸⁸⁴. Sa collègue Liza Frulla tient une position semblable, qui relève même de l'idée d'égalité provinciale : « Pour ceux d'en face, le rêve précède l'avoir. Pour nous, c'est de faire évoluer l'avoir pour améliorer l'être [...]. Une victoire du Oui signifie que nous devenons des étrangers dans notre propre pays, le Canada, alors que le reflet de cette option, M. le Président, nous donne la certitude de demeurer des partenaires à part entière d'un système que nous avons contribué à construire [...]. Pourquoi le Québec accepterait-il lui-même de se séparer d'un pays qu'il a participé à construire ? Car, à ce que je sache, dans tout divorce, M. le Président, on sacrifie bien des choses »⁸⁸⁵. Dans cet extrait d'un discours à l'Assemblée nationale, la députée libérale formule un argumentaire se déployant sur deux plans. Au premier, il s'agit d'un argument économique, matériel, semblable à ceux que nous avons examinés dans la section consacrée à l'État où l'appréciation de l'opportunité de l'indépendance est inféodée à la prospérité qu'il y aurait à en tirer. Elle voit dans cet État une pluralité de partenaires égaux, incarnés par les provinces. Dans la seconde partie de l'argumentaire, celle qui scandait la dualité canadienne lors du rassemblement place du Canada rejoint à peu près les caractéristiques d'un argumentaire patrimonial envers l'État canadien, tel que décrit précédemment. Et à l'instar du feuillet publié par le Comité des Québécois pour le Non dans *Le Soleil*, l'on retrouve la réitération d'un rapport patrimonial envers l'État canadien, qui est la copie conforme de ceux que l'on constatait lors du

⁸⁸¹ APRIL Pierre, « Johnson demande de faire confiance aux politiciens canadiens », *La Tribune*, 25 octobre 1995, p. C8.

⁸⁸² BEAUDOIN François, « Les femmes de l'Estrie pour le NON se redonnent un élan », *La Tribune*, 25 octobre 1995, p. A4.

⁸⁸³ CIACCIA John, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4729-4730.

⁸⁸⁴ WILLIAMS Russell, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4775.

⁸⁸⁵ FRULLA Liza, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4979.

référendum de 1980. Au gré de la campagne et à mesure que l'hypothèse d'un Oui se fait de plus en plus crédible, la vision mononationale cède progressivement place à une vision plurinationale, pour Jean Chrétien comme pour les partenaires provinciaux, de plus en plus enclins à revenir aux exigences québécoises de Meech, réitérées par le camp du Non⁸⁸⁶.

Au Royaume-Uni, la formule d'une association de nations est à l'origine même de l'union de 1707, mais aussi de 1800. Plus encore depuis la dévolution, le Royaume-Uni est défini par la majorité de ses chefs de file comme formé de quatre nations constitutives. De même, la formule d'une « famille de nations » fait florès. William Hague, souvent associé au nationalisme anglais, revendique volontiers cette conception plurinationale pour l'occasion :

En Grande-Bretagne, nous sommes habitués à vivre avec des allégeances et des identités qui se chevauchent. Je le ressens moi-même, en tant qu'habitant du Yorkshire ayant une circonscription dans le nord de l'Angleterre, qui a été secrétaire d'État pour le pays de Galles et qui est marié à une femme galloise fière de l'être – et qui n'a jamais eu de doute à ce sujet. En tant que Yorkshireman, je suis ravi que les frères Brownlee de Leeds aient si bien réussi aux Jeux olympiques de l'année dernière. En tant qu'Anglais, je suis fier de la façon dont Londres a fait face à des millions de visiteurs. Je ne doute pas que Glasgow et ses habitants feront une impression tout aussi favorable sur ceux qui viendront assister aux Jeux du Commonwealth l'année prochaine. Et en tant que Britannique, je fais partie des 63 millions de personnes qui espèrent vivement qu'Andy Murray remportera Wimbledon cet été pour couronner ses 12 mois incroyables et son or olympique [...]. Car si je suis un Yorkshireman et un Anglais, je ne suis pas que cela. Et c'est une attitude que partagent depuis longtemps les Écossais entreprenants.⁸⁸⁷

De même que son ministre qui revendique la multiplicité d'appartenances qui se superposent, David Cameron affirme lui aussi le caractère plurinational de l'union britannique :

Si l'Écosse vote oui, le Royaume-Uni se divisera et nous deux routes séparées pour toujours. Lorsque les citoyens voteront jeudi, ils ne voteront pas seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs enfants, leurs petits-enfants et les générations suivantes. Je tiens donc à m'adresser directement aux citoyens de ce pays aujourd'hui pour leur expliquer ce qui est en jeu. Je pense parler au nom de millions de personnes en Angleterre, au pays de Galles et en Irlande du Nord, ainsi qu'en Écosse, qui auraient le cœur brisé par l'éclatement de notre Royaume-Uni. Le cœur vraiment brisé de se réveiller vendredi matin avec la fin du pays que nous aimons, de savoir que les Écossais ne se joindraient plus aux Anglais, aux Gallois et aux Irlandais du

⁸⁸⁶ « Promesses au Québec : Intransigeance en Ontario, volte-face à Terre-Neuve », *Le Soleil*, 27 octobre 1995, p. A9.

⁸⁸⁷ HAGUE William, "Foreign Secretary's speech: The United Kingdom: Stronger Together", *op. cit.*

Nord dans notre armée, notre marine et notre armée de l'air, ou dans nos célébrations et commémorations à l'échelle du Royaume-Uni, ou dans nos équipes sportives britanniques, des Jeux olympiques aux Lions britanniques. Le Royaume-Uni n'existerait plus. Il n'y aurait plus de retraites britanniques, plus de passeports britanniques, plus de livre britannique. Le plus grand exemple de démocratie que le monde n'ait jamais connu, l'ouverture d'esprit de personnes de nationalités et de confessions différentes se réunissant pour ne faire qu'un, n'existerait plus [...]. La vision optimiste est celle d'une famille de nations qui reste unie. Nous sommes là les uns pour les autres dans les moments difficiles, et nous nous rassemblons plus encore dans les temps meilleurs [...]. Alors, tandis que vous êtes sur le point de prendre votre décision, je vous en prie, je vous en prie, ne laissez personne vous dire que vous ne pouvez pas être un fier Écossais et un fier Britannique.⁸⁸⁸

On trouve ici une formule analogue à celles que nous avons vues dans le cas québécois en 1995 : celle d'une double-fierté, dirigée vers deux appartenances nationales non pas concurrentes, mais conséquentes l'une de l'autre. Dans cet extrait, l'on retrouve également une formule type, régulièrement employée durant la campagne référendaire et reprise postérieurement, celle de la famille de nations britanniques, ou de la famille britannique de nations. Ces deux tournures équivalentes établissent le principe plurinationnel comme un fait ancré, tout en affirmant que ces nations sont nouées entre elles par des liens étroits, familiaux.

Nous évoquons le fait que l'identité écossaise n'était à peu près pas réfutée au Royaume-Uni. Et en se penchant sur les partis les plus susceptibles d'adopter cette posture, c'est-à-dire ceux dont le nationalisme est l'idéologie prédominante et dans sa version la plus offensive, on retrouve également cette affirmation du caractère national de l'Écosse. En parallèle, on retrouve également une vision plurinationnelle non seulement chez David Cameron et les Conservateurs, mais aussi chez les Libéraux-démocrates de Nick Clegg, qui affirme notamment que « La famille de nations qui forme le Royaume-

⁸⁸⁸ DEARDEN Lizzie, "Scottish independence : Full text of David Cameron's 'no going back' speech", *op. cit.* Notre traduction : "If Scotland votes yes, the UK will split, and we will go our separate ways forever. When people vote on Thursday they are not just voting for themselves, but for their children and grandchildren and the generations beyond. So I want to speak directly to the people of this country today about what is at stake. I speak for millions of people across England, Wales and Northern Ireland – and many in Scotland, too who would be utterly heart-broken by the break-up of the United Kingdom. Utterly heart-broken to wake up on Friday morning to the end of the country we love, to know that Scots would no longer join with the English, Welsh and Northern Irish in our Army, Navy and Air Force, in our UK-wide celebrations and commemorations, in UK sporting teams from the Olympics to the British Lions. The United Kingdom would be no more. No UK pensions, no UK passports, no UK pound. The greatest example of democracy the world has ever known, of openness, of people of different nationalities and faiths coming together as one, would be no more. [...] The optimistic vision is of our family of nations staying together there for each other in the hard times coming through to better times. [...] So as you reach your final decision, please don't let anyone tell you that you can't be a proud Scot and a proud Brit."

Uni a accompli des choses remarquables au cours d'une longue période »⁸⁸⁹. Un an auparavant, au congrès annuel des Libéraux-démocrates à Glasgow, il évoquait cette camaraderie entre nations à travers le rugby, où la rivalité ne cède jamais le pas à l'inimitié :

Nous sommes maintenant à un an jour pour jour avant que le peuple écossais ne décide s'il quittera ou non le Royaume-Uni. Le référendum sur l'indépendance. Je souhaite sans ambiguïté et sans équivoque que l'Écosse reste dans le Royaume-Uni. Les nationalistes n'ont pas le monopole de la passion dans ce débat. J'aime la façon dont le Royaume-Uni est composé de peuples différents, de traditions différentes, d'histoires différentes. Il m'est arrivé d'être assis dans des stades de rugby et de soutenir l'Angleterre en hurlant, tandis que les supporters écossais hurlaient tout aussi fort en retour. Et c'est une chose très spéciale que la rivalité bon enfant puisse s'épanouir parallèlement au sentiment d'affinité et de proximité qui découle de l'appartenance à une famille de nations. Et à tous les niveaux, nous sommes plus forts ensemble que séparés.⁸⁹⁰

La famille de nations britanniques est donc une réalité bien ancrée dans l'imaginaire des politiciens unionistes. Et comme nous le verrons dans la partie consacrée aux tenants de l'option contraire, elle l'est aussi chez certains indépendantistes. Elle trouve aussi un support plus surprenant chez Boris Johnson, plaidant cette fois-ci en faveur d'une symétrie constitutionnelle et du redressement des injustices subies par la nation anglaise, dans son style caractéristique : « Qu'a obtenu l'Angleterre à travers la dévolution ? Hum ? Les Écossais ont obtenu l'autonomie fiscale. Les Gallois ont obtenu... ce que les Gallois ont obtenu »⁸⁹¹. Et pour en venir aux Gallois justement, c'est par l'intermédiaire de leur premier ministre, Carwyn Jones, qu'ils s'expriment dans ce référendum, sur l'invitation de Better Together. Il présente un énoncé des plus clairs au renfort d'une vision plurinationale. Chez lui, la britannicité est d'abord affaire de solidarité sociale, à l'instar de nombre de ses collègues travaillistes :

⁸⁸⁹ "Scottish independence: Cameron, Clegg and Miliband make Scotland 'No' vote plea", *BBC*, 10 septembre 2014, consulté le 8 décembre 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-29136699>.

⁸⁹⁰ CLEGG Nick, "Leader's speech", *British political speech*, Glasgow, *op. cit.* Notre traduction : "It is now a year to the day until the Scottish people decide whether or not to leave the UK. The independence referendum. I unambiguously, unequivocally want Scotland to remain in the United Kingdom. The nationalists don't have a monopoly on passion in this debate. I love the way the UK is made up of different peoples, different traditions, different histories. I've sat in rugby grounds shouting my head off for England while the Scottish fans have shouted back just as loud – and it is a very special thing when good natured rivalry can flourish side by side with a feeling of affinity and closeness that comes from being a family of nations. And on every single level we are stronger together than we are apart."

⁸⁹¹ SPARROW Andrew & Paul OWEN, "Boris Johnson speaks to Conservative conference – politics live blog", *The Guardian*, 30 septembre 2013, consulté le 22 décembre 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2013/sep/30/conservative-conference-george-osbornes-work-for-benefits-speech-politics-live-blog>. Notre traduction : "What have the England got out of devolution – huh? The Scots have got fiscal autonomy. The Welsh have got ... whatever the Welsh have got."

La question de la solidarité et de la justice sociale, pour moi qui suis un premier ministre travailliste, doit être la question centrale à considérer pour les Écossais, au cours des prochains jours. Je suis un locuteur gallois, c'est ma première langue. Toute ma famille, sur des générations, sont tous des gallophones. Je suis un fier Gallois, un fier patriote, mais je sais que le meilleur pour l'avenir de ma nation du pays de Galles est de faire partie du Royaume-Uni, de faire partie de quelque chose de plus grand à partager, dans cette union sociale, économique et politique qui nous a bien servis pour de nombreuses centaines d'années. Être véritablement patriote ne signifie pas nécessairement que vous devez croire en l'indépendance ; vous devez croire en ce qu'il y a de mieux pour votre nation. Et pour moi, pour le pays de Galles, c'est mieux d'être dans le Royaume-Uni comme je le crois qu'il est mieux pour l'Écosse d'être dans le Royaume-Uni à travailler avec nous également.

Il ajoute :

Un pays de Galles indépendant ne me rendrait pas plus Gallois. Une Écosse indépendante ne rendrait pas le peuple d'Écosse plus écossais. Il est important que nous conservions notre identité, mais dites aux gens ce que l'union nous a donné. Comme beaucoup de gens de ma génération, ma conscience politique a été formée par les grèves des mineurs. Lorsque j'étais adolescent, c'était le temps des grèves. Cette calamité qui frappait tant de gens nous a rassemblés à travers le Royaume-Uni, pour lutter contre les politiques du gouvernement à ce moment-là. Il y a 30 ans, les communautés en Écosse, en Angleterre, au pays de Galles faisaient face ensemble un long combat face à ce qui se passait en 1984 et 1985 [la grève des mineurs]. Et nous l'avons fait, nous l'avons fait ensemble. Nous avons reconstruit le pays d'une autre façon. Nous avons introduit le salaire minimum, nous avons mis en place la dévolution, nous avons sorti des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté, nous avons accompli la paix en Irlande du Nord, nous avons augmenté les indemnités de maternité et mis en place le congé de paternité dans tout le Royaume-Uni, en travaillant ensemble, en tant que famille de nations. Les nationalistes n'ont permis aucune de ces choses, ce n'est pas leur gagne-pain, car le but ultime des nationalistes est la séparation [...]. Nous devons accepter que la fierté est importante pour quelque nation que ce soit, mais la fierté ne met pas de pain sur la table et il est important que nous comprenions quels seraient les risques pour l'Écosse et particulièrement pour les personnes à bas revenus, si l'indépendance sortait des urnes la semaine prochaine.⁸⁹²

À travers cet extrait, le Premier ministre gallois avance une vision dans laquelle l'identité nationale galloise est primordiale dans son équation identitaire. L'appartenance britannique est quant à elle de

⁸⁹² “Carwyn Jones, The First Minister of Wales says: ‘Scotland, please don’t go’”, *Better Together UK*, 10 septembre 2014, consulté le 2 juin 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=6PtavX60nXE&ab_channel=BetterTogetherUK.

nature plus instrumentale, utilitaire et se rapporte davantage aux bienfaits économiques qu'elle procure. L'on constate toutefois qu'au-delà des considérations matérielles et dans leur prolongement, cette appartenance collective se traduit aussi par une solidarité sociale, nourrie à travers des mouvements sociaux et des réalisations à l'échelle britannique. Il est donc vraisemblable d'envisager que la perspective qu'il défend est davantage plurinationale que multinationale. Cependant, l'on voit également que l'appartenance galloise prime fortement et tient du sentiment, même si l'appartenance britannique n'est pas purement affaire d'intérêt.

Chez les acteurs politiques écossais, l'identification à l'Écosse prime aussi largement, mais elle n'est jamais exempte d'une appartenance britannique revendiquée. Bien qu'il la formule parfois sous la notion d'un État multinational, l'ancien premier ministre du Royaume-Uni Gordon Brown plaide de son côté pour une double-allégeance. Il affirme en premier lieu que la Grande-Bretagne/le Royaume-Uni est une association de nations sur le mode multinational. C'est évidemment dans l'ouvrage qu'il consacre au sujet que sa pensée à ce sujet est formulée le plus précisément :

Si l'on me demande si l'Écosse est une nation, la réponse est oui. L'Écosse est déjà et sera toujours une nation. Si l'on me demande si l'Écosse doit avoir ses propres institutions, la réponse est oui. Pendant des siècles d'Union, l'Écosse a préservé ses propres institutions nationales. Si l'on me demande de soutenir le transfert de pouvoirs politiques et de décision dans les mains du peuple écossais, c'est encore oui. L'Écosse a son propre parlement et son propre gouvernement. Si on me demande de soutenir la reconnaissance constitutionnelle de l'égalité entre les nations, encore, oui. Assurer l'égalité entre les nations est au cœur de mes propositions pour l'avenir.⁸⁹³

J'aime mon pays, c'est aussi simple que cela. Je suis passionnément et fièrement écossais. J'aime ce pourquoi mon pays se bat et ce que les gens qui en sont issus ont accompli dans le monde. Certaines personnes ont un rapport amour-haine avec leur pays. Le mien est un rapport amour-amour.⁸⁹⁴

⁸⁹³ BROWN Gordon, *My Scotland, Our Britain: A Future Worth Sharing*, *op. cit.*, p. 8. Notre traduction : "So, if I am being asked if Scotland is a nation, the answer is 'yes'. Scotland already is and will always be a nation. If I am been asked if Scotland must have its own national institutions, the answer is 'yes'. For centuries of Union, Scotland has preserved its own national institutions. If I am asked to support political, decision-making power being in the hands of the Scottish people, again: 'yes'. Scotland has its own parliament and government. If I am being asked to support the constitutional recognition of equality between the nations: again, 'yes'. Ensuring equality between the nations is at the heart of my proposals for the future."

⁸⁹⁴ *Ibid.*, p. 11. Notre traduction : "I love my country. Simple as that. I am passionately and proudly Scottish. I love what my country stands for and what our people have achieved in the world. Some people have a love-hate relationship with their country. Mine is a love-love relationship."

Mais je suis aussi Britannique. Et, comme au moins 50 % des Écossais aujourd'hui, j'ai des parents proches qui vivent en Angleterre, notamment mon jeune frère et sa famille. Sarah, mon épouse, est de père écossais et de mère anglaise [...]. Ainsi, né dans la nation écossaise, je suis également né dans l'État britannique – et j'ai essayé de comprendre pourquoi le fait d'être Britannique est un type d'identité différent. Ce n'est pas aussi simple que de dire « je me sens Écossais mais je suis Britannique », car la loyauté, en particulier lorsqu'on représente la Grande-Bretagne à l'étranger, ne peut être moins ressentie. L'acteur écossais Ewan McGregor l'a exprimé avec éloquence lorsqu'il a déclaré qu'il aimait l'Écosse mais qu'il aimait l'idée de faire partie de la Grande-Bretagne. Et la britannicité m'a toujours semblé, dans le meilleur des cas, promouvoir une idée inclusive d'une identité plurielle, multiple, multinationale, capable de s'accommoder de la différence : nous pouvons être Écossais, Anglais, Irlandais, Gallois et Britanniques.⁸⁹⁵

En ce sens, l'Union est plus proche d'un pacte que d'un contrat, car elle affirme l'existence d'une communauté morale. Malgré toutes les inégalités qui subsistent et les anomalies, déficiences et injustices qui doivent encore être traitées, nous avons créé le premier et le plus progressif système mondial de mise en commun et de partage des ressources entre des nations distinctes. Le marché unique de l'Union européenne est une réalisation extraordinaire, mais même ses partisans – dont je suis – ne sauraient assimiler la libre circulation des biens et des travailleurs qu'il permet à l'égalité totale des droits économiques, sociaux et politiques dont jouissent les citoyens du Royaume-Uni.⁸⁹⁶

Dans cette longue citation composée de plusieurs extraits de son ouvrage, l'identité écossaise est posée comme première. L'identité britannique est quant à elle plus incertaine dans sa forme, mais procède très largement d'une solidarité sociale qui, de la même façon que chez ses confrères du Parti travailliste, mettent de côté les différences liées aux appartenances nationales premières. Cette perspective traverse le spectre politique écossais dans son entièreté, à commencer bien sûr par le Parti travailliste écossais qui dans son rapport *Powers for a purpose*, reprend à l'appui de sa démarche les propos de l'ancien Premier ministre d'Écosse Donald Dewar : « Nous sommes à la fois Britanniques et Écossais, et les deux ne

⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 13. Notre traduction : “But I am British too. And, in common with at least 50 per cent of Scots today, I have close relatives living in England, including my younger brother and his family. Sarah, my wife, has a Scottish father and an English mother. Many of my relatives before me have worked in England, my mother spending much of her wartime army service working in central London. Her experience reminds us of the continuing influence on us of the Second World War and its history of shared sacrifice not just on the battlefield but across the whole of Britain on the home front. So, born into the Scottish nation, I was also born into the British state – and I have tried to understand why being British is a different kind of identity. It is not as simple as saying ‘I feel Scottish but I am British’, because the loyalty, especially when representing Britain abroad, can be no less keenly felt. The Scottish actor Ewan McGregor put it eloquently when he said that he loved Scotland but he liked the idea of being part of Britain.¹ And Britishness has always seemed to me, at its best, to advance an inclusive idea about a plural, multiple, multinational identity that is able to accommodate difference: we can be Scots, English, Irish, Welsh and British.”

⁸⁹⁶ *Ibid.*, p. 38-39.

sont pas exclusifs mais essentiellement compatibles. La pleine disposition d'un État n'est pas essentielle pour la condition d'un véritable nationalisme. Ce qu'il faut, c'est une solution qui reconnaisse et renforce l'identité écossaise au sein du Royaume-Uni »⁸⁹⁷. Ruth Davidson, du Parti conservateur et unioniste écossais, ne dit pas autre chose :

Je suis d'abord Écossaise. Je serai toujours Écossaise d'abord et je ferai toujours passer l'Écosse en premier. Néanmoins, une partie de moi pense que je dois aussi être Britannique, et j'ai l'impression que ceux qui proposent la séparation veulent me retirer cette partie britannique, me dire qu'elle est mauvaise, cassée ou erronée et la jeter à la poubelle, en me donnant quelque chose de moins en retour. Je ne crois pas qu'elle soit cassée, mauvaise ou erronée. Lorsque je regarde la Grande-Bretagne, je vois l'une des grandes nations de cette terre. Oui, la Grande-Bretagne a une économie importante, elle siège au sommet des organes décisionnels du monde, elle est une puissance commerciale et tout le reste. Mais plus que cela, je vois un pays qui est prêt à assumer un fardeau et qui offre une plate-forme d'opportunités, et cela me rend fier. Je ne suis pas aveugle aux défauts de la Grande-Bretagne [...]. De notre art à notre liberté, en passant par notre humour, notre décence, notre sens du fair-play et – oui – même notre politique, nous apportons une énorme contribution à cette planète. Je veux que nous continuions à le faire, et je veux que nous continuions à le faire ensemble.⁸⁹⁸

Quant au Parti libéral-démocrate, son plaidoyer en faveur du fédéralisme s'inscrit également dans cette logique :

Le Royaume-Uni est une union de nations et le peuple d'Écosse ne peut changer seul les termes de cette union. L'Écosse ne peut imposer unilatéralement le fédéralisme au reste du Royaume-Uni. La réforme du Royaume-Uni requiert aussi le consentement et la coopération des peuples d'Angleterre, du pays de Galles et d'Irlande du Nord.⁸⁹⁹

⁸⁹⁷ Scottish Labour Devolution Commission, *Powers for a purpose*, *op. cit.*, p. 20.

⁸⁹⁸ DAVIDSON Ruth, *Meeting of the Parliament, Official Report*, 21 août 2014, p. 33819. Notre traduction : I am Scottish first. I will always be Scottish first, and I will always put Scotland first. Nevertheless, there is a part of me that feels that I get to be British, too, and it feels to me as if those who are proposing separation want to take that British part away from me, tell me that it is bad, broken or wrong and throw it in the bin, giving me something less in return. I do not believe that it is broken, bad or wrong. When I look at Britain, I see one of the great nations of this earth. Yes, Britain has a large economy, sits at the top table of the world's decision-making bodies, is a trading powerhouse and all the rest of it. More than that, though, I see a country that is willing to shoulder a burden and that offers a platform of opportunity, and that makes me proud. I am not blind to Britain's faults [...] From our art to our freedom, our humour, our decency, our sense of fair play and—yes—even our politics, we make a huge contribution to this planet. I want us to keep doing that, and I want us to keep doing it together.”

⁸⁹⁹ Scottish Liberal Democrats, *Federalism: the best future for Scotland*, *op. cit.*, p. 18. Notre traduction : “The United Kingdom is a union of nations and the people of Scotland cannot change the terms of the union alone. Scotland cannot unilaterally impose federalism on the rest of the UK. Reform the United Kingdom also requires the consent and co-operation of the people of England, Wales and Northern Ireland.”

En ce sens, la relative symétrie de ce système semble porter à une stricte égalité entre les nations constitutives, de manière à assurer les moyens d'une appartenance commune. L'on voit donc à que le modèle plurinationnel correspond à la conception qu'une vaste majorité d'acteurs britanniques, écossais ou non, se font du Royaume-Uni. Les variations se manifestent plutôt parmi les politiciens unionistes, quant au contenu des références identitaires propres à la nation britannique, depuis le BNP qui déploie une vision associée aux vieux référents impériaux, religieux et ethniques, jusqu'au Parti travailliste pour qui la britannicité correspond à une forme d'appartenance liée à une solidarité issue principalement de la mémoire des luttes sociales.

En Écosse, les variations sont bien moindres et ne portent pas tant sur le contenu des références identitaires écossaises, mais là encore sur la nature de l'appartenance britannique. Chez les membres du Part conservateur et unioniste de Ruth Davidson, cette appartenance britannique est une appartenance authentiquement nationale, associée à une fierté propre dans les réalisations effectuées comme britanniques, nonobstant des appartenances nationales subétatiques laissées de côté dans ces circonstances. Pour les Libéraux-démocrates, l'appartenance britannique est également une identité substantielle, bien que le parti attache traditionnellement une grande importance à l'autonomie écossaise. Enfin, le Parti travailliste présente des visions contrastées. Car si la scotticité est présentée comme une identité nationale et ce de manière irréfutable et première – comme chez les autres partis –, la britannicité prend des formes parfois très ténues, qui sont proches de se résumer à des considérations matérielles. C'est probablement ce qui explique que bon nombre de membres du parti l'aient quitté pour rejoindre la campagne du Oui, et qu'avant cela un nombre tout aussi considérable d'électeurs aient porté leur dévolu sur le SNP, le Royaume-Uni n'étant présenté que comme une affaire d'intérêts, un « mariage de convenance ».

À cet égard, la position soutenue par Gordon Brown est originale. Se revendiquant fièrement Écossais, l'ancien Premier ministre du Royaume-Uni a clamé haut et fort sa scotticité et la primauté de cette identité qu'il ne conçoit pas autrement que comme nationale. Ce faisant, il présente le Royaume-Uni comme une union de nations. Sous cette forme, il déploie une formule identitaire qui pourrait s'apparenter à la voie multinationale. Cependant, il revendique une importante solidarité britannique, faite à la fois du partage des risques et des ressources dans le temps, de valeurs communes, mais aussi d'importantes réalisations et d'importants sacrifices commis ensemble, ayant forgé la conscience de former davantage qu'une simple communauté d'intérêts. En ce sens et sauf à mettre de côté les affirmations contradictoire de l'ancien Premier ministre, la vision résolument multinationale du Royaume-Uni, vision identitaire s'arrêtant à cette pure association de nations, ne trouve pas

véritablement d'émules en Écosse, où l'identité britannique demeure une donnée identitaire structurante.

Quant au Canada, sa perception comme un État plurinational s'est progressivement fait une place dans le spectre politique fédéral. En 1980, c'est principalement sous la bannière du Parti progressiste-conservateur qu'elle se retrouve, ainsi que sous celle du Nouveau Parti démocratique de façon plus discrète. En 1995, cette position se généralise face à la possibilité de plus en plus claire que le Québec vote Oui. Elle se traduit notamment dans l'affirmation d'une volonté de changement et de reconnaissance constitutionnelle du Québec comme société distincte. Cette position est même reprise par Jean Chrétien, jusqu'ici défenseur invétéré d'un Canada mononational et vient reprendre, au Québec même, les slogans de Jean Lesage en faveur de l'autonomie provinciale et d'un patriotisme proprement québécois.

Ce découpage se retrouve aussi largement sur la scène politique provinciale. En 1980, la thèse des deux peuples fondateurs est très largement répandue, que ce soit parmi ses défenseurs traditionnels de l'Union nationale, le Parti libéral du Québec ou le Ralliement créditiste de Camil Samson – et même parmi les rangs du camp du Oui. Cette persistance de la thèse des deux peuples fondateurs, dix ans après son ravalement avec l'adoption du multiculturalisme par Pierre Elliott Trudeau trahit le fait que l'identité nationale civique québécoise n'est pas encore parvenue à rallier la position d'une majorité et n'a pas non plus fait l'objet d'une formulation susceptible de s'intégrer dans une doctrine fédéraliste. Par conséquent, la position plurinationale repose généralement sur la thèse des deux peuples fondateurs quant au niveau subétatique, associée à une identité canadienne qui, quoique le plus souvent empreinte de forts accents patrimoniaux, trouve ça et là quelques manifestations plus sentimentales.

En 1995, l'identité québécoise s'est manifestement enracinée. En revanche, l'appartenance canadienne s'est vidée de sa substance. Il n'est qu'à se rappeler de la brochure du camp du Non, qui oppose une identité québécoise à une citoyenneté canadienne, pour le constater. L'appartenance au Canada, sauf dans les tous derniers jours de la campagne référendaire de 1995, n'est plus une affaire de cœur. Elle est à la fois une affaire de raison (d'où le slogan « on a raison de dire Non »), de calculs coûts/bénéfices, et relève d'un enjeu patrimonial. La montée en flèche de ces arguments de raison dans les plaidoyers pour l'unité canadienne sur la scène politique provinciale, et le déclin concomitant des arguments identitaires ou passionnels à cet égard, est un enseignement que l'on peut tirer selon une interprétation tendancielle de l'évolution du nationalisme. Le cas écossais, dont il faut relativiser la portée compte tenu d'une différence de culture politique et du fait que le nationalisme indépendantiste

est lui-même utilitaire⁹⁰⁰, illustre néanmoins l'accroissement considérable d'un unionisme dont les élans romantiques, caractéristiques notamment de l'ère Trudeau au Canada, ont très largement cédé le pas aux exposés où les enjeux économiques et monétaires, sociaux et juridiques viennent au premier plan.

Coexister : pour un État multinational

Comme nous l'avons évoqué précédemment, une vision multinationale ne se déploie qu'à travers les référendums québécois. À l'occasion du référendum de 1980, elle apparaît au niveau fédéral principalement chez certains des membres du Parti progressiste-conservateur qui souscrivent à la thèse des deux peuples fondateurs. Marcel Masse, que nous avons évoqué précédemment dans la section consacrée à la vision plurinationale, formule également des discours qui relèvent de cette autre conception, sous la forme de la dualité canadienne :

Nous croyons pour notre part que c'est à l'intérieur du Canada dans un partnership renouvelé que le Québec peut le mieux se développer. Bien que nous ayons l'air, dans la pénombre du référendum de porter nos différences comme des colifichets, nous partageons cette foi entre nous. Je reste frappé de ces mots de Gordon Robertson devant les étudiants de l'Université de Dalhousie. Il disait ceci : « L'illusion la plus répandue chez les francophones pourrait être fatale. Nombreux sont ceux qui croient que, si la séparation ou indépendance, comme ils préfèrent l'appeler devait se produire, elle pourrait s'accompagner, ou être suivie, d'une quelconque "association économique" entre le nouveau Québec indépendant et ce qui resterait morcelé et divisé. Je suis persuadé que c'est rêver en couleur ». Moi aussi, j'en suis persuadé. Et je me sens saisi par une urgence que je voudrais vous communiquer. J'en reviens à cette image du mariage que l'on utilise souvent pour comprendre le cas Québec-Canada. Devant un problème dont les données nous échappent, pouvons-nous le ramener à autre chose qu'aux problèmes qui nous concernent vous et moi dans nos vies de tous les jours, celui de vivre mieux avec ceux qu'on aime. Pourquoi divorcer, si ce qu'on vise ultimement c'est un meilleur mariage ? Pourquoi cette obsession du mariage dès que l'on se met à parler de l'irritante cohabitation des Canadiens français et des Canadiens anglais dans ce pays. Peut-être parce que tous et par-dessus tout, ce que nous voulons au-delà des différences politiques, c'est de faire bon ménage.⁹⁰¹

⁹⁰⁰ Voir notamment DUCLOS Nathalie, « Le nationalisme écossais et l'identité politique du Scottish National Party », *op. cit.*, p. 85.

⁹⁰¹ MASSE Marcel, « Discours de Monsieur Marcel Masse devant les membres du Club Richelieu de Joliette », *Archives politiques du Québec*, 11 avril 1978, consulté le 11 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>.

Dans ce discours présenté devant les membres du Club Richelieu de Joliette, le Canada et la question québécoise sont présentés essentiellement comme le fait d'un mariage entre deux peuples : le peuple canadien-français et le peuple canadien-anglais. De même, dans un texte qu'il signe sous un nom d'emprunt dans la revue *Présent*, il plaide ouvertement en faveur de Joe Clark comme représentant du Canada anglais :

Le leader conservateur n'imposera pas de solutions préconçues et il est, de plus, pour la majorité anglophone de ce pays, crédible. La réforme constitutionnelle passe par le Parti conservateur parce qu'il est mieux enraciné dans l'ensemble du Canada anglais et qu'il est impensable de croire que l'avenir du Canada va se discuter et se régler entre Canadiens français. Soyons réalistes et acceptons que « l'Autre » aussi a un mot à dire lorsqu'il est question du Canada [...]. Remarquons en toute justice que plus une circonscription englobe d'anglophones, plus la majorité libérale est forte. Il n'est qu'à lire le *Montreal Star* pour comprendre que Pierre Elliott Trudeau représente pour eux l'instrument par excellence de défense. Pour leur part, les francophones, minoritaires au Canada, conditionnés par une couverture à la présidentielle des médias, se projettent à travers Trudeau. Ils dirigent la majorité. C'est là un phénomène fort connu en politique voulant que les minoritaires ont tendance à voter pour l'un des leurs.⁹⁰²

Ici, Marcel Masse qui évoque auparavant le fait d'un Canada fait de deux peuples écarte l'hypothèse d'un règlement de la question de l'union canadienne par le seul fait des Canadiens français. Il considère ainsi que Joe Clark, parce qu'il est à la fois Canadien anglais lui-même et ouvert à la discussion selon le principe de la dualité, sera certainement à même de parvenir à un compromis sur cette base. David Kilgour, Canadien anglais membre du Parti progressiste-conservateur, assume également cette vision d'une dualité au sein de l'État. Cette dualité prend à ses yeux le détour des provinces et de la province du Québec en particulier :

Dans sa composition culturelle et linguistique, le Québec a besoin de sa structure juridique et politique pour se défendre et demeurer partie du Canada. Peu de Québécois pensent que les changements pour la Constitution proposés par l'ancien régime avaient été basés sur un désir de protéger les droits provinciaux, lorsque effectivement rien n'a été fait par ce régime au cours des huit dernières années, pour favoriser la position constitutionnelle des provinces dans la Confédération. Quelles que soient les erreurs du passé, il est temps pour tous les Canadiens d'exprimer leur dévouement au Québec. Le Canada et le Québec ont besoin l'un

⁹⁰² MASSE Marcel, « Texte d'une conférence publié dans la revue *Présent*, Vol. 3, no. 2, sous la signature d'André Payette, mai 1979, texte rédigé par Monsieur Marcel Masse et conférence prononcée à Louisville », *Archives politiques du Québec*, 22 avril 1979, consulté le 12 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>.

de l'autre si les Canadiens veulent continuer à démontrer que les citoyens de différentes cultures et d'origines peuvent édifier un pays qui fasse l'envie du monde entier.⁹⁰³

Ses propos à l'égard d'une vision binationale sont caractérisés notamment par l'emploi de la formule « Le Canada et le Québec ». Celle-ci, qui ne saurait suffire à elle-seule, s'accompagne d'un plaidoyer qui reconnaît au Québec le besoin et le rôle spécifique qu'il joue à cet égard. La canadienité du Québec n'est pas clairement affirmée ici, sinon au regard de son appartenance à l'édifice étatique ; il n'est nullement question de déterminants identitaires qui l'accompagneraient. Sur la scène provinciale, l'argumentaire binational trouve plusieurs émules en 1980. C'est d'abord chez l'Union nationale de Michel Le Moignan qu'elle se formule :

Le problème de la dualité culturelle existait en 1867, il était même alors l'une des causes principales de l'inefficacité des institutions politiques de la province du Canada. Nos ancêtres ont pensé résoudre ce problème à l'aide de deux moyens principaux qu'on pourrait résumer en deux mots : fédéralisme et biculturalisme. Si, en effet, nous pouvons retrouver dans la constitution canadienne de 1867 à la fois le principe fédératif et la reconnaissance de deux langues officielles, il ne fait aucun doute que cela est dû en grande partie à la présence au Canada, à côté de l'élément majoritaire anglophone, d'une communauté francophone qui formait déjà, à ce moment, une véritable nation [...]. Daniel Johnson a également dit qu'avant de se résoudre à l'ultime recours, au séparatisme, il préférerait tenter tout ce qui peut encore être tenté pour que la nation canadienne-française puisse se sentir chez elle comme dans une véritable patrie et cela dans la totalité du Canada [...]. En toute responsabilité, nous croyons qu'avant de sonner le glas du fédéralisme comme le fait si cavalièrement le Parti québécois, il faut livrer ce combat de l'égalité, non pour vivre à l'extérieur mais bien pour rester à l'intérieur du Canada.⁹⁰⁴

Sous ce long énoncé, l'on peut voir que Michel Le Moignan, se plaçant dans le sillage de ses illustres prédécesseurs, fait l'éloge de leur combat politique pour l'égalité des deux peuples fondateurs au sein de la fédération. Ce combat est d'abord un combat pour l'autonomie du Québec, mais elle se double également d'un combat pour la reconnaissance de la nation canadienne-française et d'une dualité qui doit également être reconnue en conséquence. À la différence du discours précédemment cité du chef de l'Union nationale, il n'y a pas ici d'allégeance prêtée à une quelconque identité canadienne. C'est plutôt la revendication d'un biculturalisme à l'échelle de l'État et à la grandeur du pays qui fait l'objet du propos de Michel Le Moignan. Ce biculturalisme ne saurait se réduire, à ses yeux, à la forme

⁹⁰³ KILGOUR David, *Débats des Communes*, 17 octobre 1979, p. 323.

⁹⁰⁴ LE MOIGNAN Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4981-4982.

première d'un principe modeste, néanmoins indispensable, de bilinguisme. Toutefois, l'on peut deviner ou laisser à l'état d'hypothèse qu'à travers le regret d'un bilinguisme qui ne se matérialise pas, ce puisse être le projet d'une nation commune qui, à regret ou non, soit mort-né. Dans un autre discours, il présente un énoncé susceptible d'éclairer son rapport au Canada : « Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est notre présence comme peuple distinct et majoritairement francophone à l'intérieur du Canada. Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est notre participation à cet ensemble canadien qui nous appartient à part entière, à nous francophones, et dont l'existence même est remise en question⁹⁰⁵. À nouveau, l'appartenance dont il est question porte sur l'ensemble canadien qui appartient à la nation canadienne-française ou québécoise. Là encore, la formule est évocatrice quant à la relation qu'envisage le chef de l'Union nationale, tant avec l'État canadien qu'avec l'identité canadienne. La formulation donnée à cette idée par Claude Ryan se place elle aussi sur la ligne de crête entre une vision pluri- et une vision multinationale. Voyons la vision qu'il donne du rapport du Québec au Canada :

Le Québec est également fier de son appartenance à un ensemble géographique, économique et politique plus large qui s'appelle le Canada. Il sait que le Québec a apporté une riche contribution à l'édification de ce pays. Il entend demeurer un partenaire majeur et respecté au sein du Canada. L'attachement du Québec au Canada va bien au-delà des souvenirs historiques. Il s'enracine dans le sol même de ce pays, dans ses institutions politiques, économiques et sociales et dans un grand nombre de valeurs humaines, culturelles et politiques autres que les Québécois partagent en commun avec les Canadiens de tout le pays tout en formant ici une société distincte.⁹⁰⁶

Claude Ryan réitère l'idée d'un attachement au Canada lié d'abord et avant tout au fait de sa copropriété du sol canadien et dans la propriété conjointe qu'il voue à ses institutions. Ces éléments se doublent néanmoins de « valeurs humaines, culturelles et politiques autres que les Québécois partagent en commun avec les Canadiens de tout le pays tout en formant ici une société distincte ». Là encore, la formule se situe à la limite. Car si les valeurs humaines, culturelles et politiques peuvent être assimilées à une commune appartenance, et plus particulièrement les valeurs culturelles qui se distinguent de valeurs humaines susceptibles d'être universelles, il faut encore se demander si ces « valeurs culturelles » ne doivent pas être regardées au plan des pratiques sociales, plutôt que du contenu culturel proprement dit. À cet égard, il semble que l'extrait que nous avons mentionné plus tôt et que nous reproduisons fournit un éclairage utile à l'analyse :

⁹⁰⁵ LE MOIGNAN Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 15 avril 1980, p. 5850.

⁹⁰⁶ RYAN Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 mars 1980, p. 5397.

Mais le Canada est en même temps notre pays. Nous sommes attachés au sol canadien. Ce n'est pas notre faute, nous y sommes attachés viscéralement, profondément, historiquement. Ce n'est pas par un réflexe de cœur [...]. On nous a attachés aux richesses naturelles de ce pays autant au pétrole de l'Alberta qu'au gaz des grands territoires du Nord-Ouest, qu'au pétrole qu'on pourra trouver sur les côtes de l'Atlantique, qu'aux ressources que nous avons dans notre propre sol. Nous sommes attachés à tout cela. Nous sommes attachés aux institutions politiques du Canada, pas dans toutes leurs modalités pratiques dont plusieurs demandent à être révisées, mais dans le fondement qui le sous-tend, c'est-à-dire, dans le principe fédéral [...]. Nous croyons que la formule fédérale de gouvernement permet très bien à notre peuple de continuer d'exister en ayant le Québec comme patrie et le Canada comme pays.⁹⁰⁷

Ce discours énonce de la manière la plus claire que cet attachement au Canada n'a rien d'une affaire de cœur. En dissociant la patrie québécoise du pays canadien, Claude Ryan ramène ce dernier à un fait essentiellement institutionnel et territorial, mais en détache clairement toute hypothèse d'une appartenance identitaire collective qui surpasserait ou même accompagnerait l'appartenance québécoise. À l'occasion d'un discours qu'il prononce à Chicoutimi, il déclare encore que « l'enjeu du référendum, ce n'est pas l'égalité des deux peuples fondateurs, tout le monde est en faveur de ça »⁹⁰⁸. En 1995, au Canada anglais, se retrouvent plusieurs témoignages de l'idée d'un Canada multinational. Ceux-ci se manifestent par un pessimisme face à la situation. Ce constat est celui d'un Canada temporairement multinational, jusqu'à ce que le Québec prenne son indépendance :

Le référendum [de Charlottetown en 1992] était l'affaire de deux nations. Le gouvernement fédéral respectait le droit du Québec de tenir un référendum selon sa propre loi sur la consultation populaire, qui avait régi le référendum de 1980 [...]. Ce faisant, la proclamation fédérale annonçant le référendum du 26 octobre 1992 s'appliqua à l'ensemble du Canada à l'exception du Québec⁹⁰⁹

Richard Gwyn se prête au même bilan : « À mon avis les Québécois se sont séparés du reste du pays il y a de nombreuses années. Ils sont autosuffisants du point de vue émotif et psychologique. Peu d'entre eux en savent beaucoup sur le reste du Canada, et il y en a encore moins qui s'en préoccupent »⁹¹⁰. Mis à part ces reconnaissances du bord du précipice, la voix qui s'énonce le plus clairement sur les bases

⁹⁰⁷ RYAN Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4969.

⁹⁰⁸ « La souveraineté du Québec : Véritable enjeu du référendum », *Le Quotidien du Saguenay*, 14 avril 1980, p. 1.

⁹⁰⁹ RUSSELL Peter H., *Constitutional Odyssey. Can Canadians Become a Sovereign People?*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 220.

⁹¹⁰ Cité dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, *op. cit.*, p. 138.

d'un Canada multinational vient des peuples autochtones, qui revendiquent leur propre existence et une identité qui n'est ni autochtone-canadienne, ni autochtone-qubécoise :

Nous, les Cris, nous ne pensons pas que les frontières soient sacrées. Nous faisons partie du territoire. Il n'existe pas d'autre endroit au monde où tout, chaque colline, chaque ruisseau, chaque embranchement de rivière, possède un nom en cri. *Eenou Astchee* est le centre de la civilisation crie, et il est inconcevable que nous puissions cesser d'en prendre soin.⁹¹¹

La question n'est pas de savoir si, après la séparation, une nouvelle république du Québec nous traiterait bien. Ce n'est pas la question que nous posons. Ce que nous voulons voir reconnu *au préalable*, c'est notre droit de choisir entre maintenir et développer notre statut à l'intérieur du Canada, ou sauter dans le canot du Québec et nous lancer dans les rapides avec lui. Je veux être clair : En tant qu'Indiens, nous ne sommes pas des Indiens du Canada ; nous ne sommes pas des Indiens du Québec ; nous sommes un peuple à part entière – nous sommes *Eeyouch*, les Cris [...]. Laissez-moi préciser cependant que nous ne nous opposons pas à ce que le gouvernement du Québec tienne son référendum. Ce que nous contestons, c'est le droit du gouvernement du Québec de tenir un référendum sur l'avenir de *Eenou Astchee*, le territoire cri, et de *Eeyouch*, le peuple cri. Le gouvernement du Québec rejette fermement le droit des Canadiens à l'extérieur du Québec de jouer un rôle quel qu'il soit dans le processus ayant pour but de déterminer l'avenir du territoire qu'il réclame. La position des Cris est identique : seuls les Cris détermineront l'avenir de *Eenou Astchee* [...]. Les Cris veulent être véritablement inclus dans le Canada et le Québec. Nous voulons des juridictions véritables, des bénéfices réels de nos ressources dans nos territoires. Nous voulons participer pleinement, en tant que nation et en tant que peuple, dans la vie publique du Canada. Nous voulons avoir effectivement voix au chapitre, en ce qui concerne nos propres affaires. Nous voulons nous mettre au travail pour développer notre région, en partenariat véritable avec le Québec et le Canada, avec vous tous.⁹¹²

La vision promue par les Cris est par conséquent une vision multinationale, peu importe qu'elle se retrouve au sein du Canada ou au sein du Québec, regardés comme des entités dont l'identité n'a pas prise sur eux. Il n'est en aucune manière question d'envisager une appartenance identitaire au-delà d'une coopération ; de concevoir une communauté, à laquelle on préfère de loin un rapport de mutualité. Enfin, pour revenir aux unionistes québécois, évoquons le cas du rapport Allaire, débattu au sein du Parti libéral du Québec après l'échec de l'accord du lac Meech. Dans ses conclusions, il propose deux alternatives : soit un renouvellement du fédéralisme canadien dans le sens des aspirations

⁹¹¹ COON-COME Matthew, « Des partenaires consentants : les Cris de la Baie James, la sécession du Québec et le Canada », dans *Pour l'amour de ce pays, op. cit.*, p. 109-110.

⁹¹² *Ibid.*, p. 119-121.

du Québec, soit l'accèsion du Québec à l'indépendance avec la recherche d'un partenariat économique. Au mitan d'une longue série de récriminations, les auteurs réfutent une première fois l'appartenance canadienne par cette formule : « l'État fédéral canadien repose sur des pratiques centralisatrices figées par une volonté inflexible d'uniformiser à outrance les services publics et par la poursuite de grandes politiques dites "nationales" »⁹¹³. Le reproche se porte ensuite sur l'échec de l'accord du lac Meech :

Cet échec témoigne de l'absence d'une volonté commune et d'une incapacité chronique à procéder aux aménagements constitutionnels et politiques susceptibles de résoudre la crise qui traverse le Canada. Il témoigne peut-être même aussi d'une absence de vouloir-vivre collectif sur la base historique des deux peuples fondateurs qu'entraîne, entre autres, l'arrivée massive, surtout au Canada anglais, d'un flot continu de nouveaux immigrants nécessairement peu familiers avec les origines historiques du Canada.⁹¹⁴

Sous ce rapport, l'on voit que le principe de la société distincte représente la transmutation du principe du biculturalisme ou de la dualité, adapté à la nouvelle réalité québécoise à l'aune de laquelle le Canada est conçu comme formé d'une nation québécoise et d'une nation canadienne qui ne l'inclut pas. Cette conception se vérifie quelques pages plus loin lorsque le Parti libéral du Québec assure qu'il « propose un tel pacte. Un nouveau contrat tablant sur nos acquis respectifs et capable de préserver et de promouvoir le développement dans l'harmonie des sociétés québécoise et canadienne »⁹¹⁵. Sans ambiguïté donc, le rapport Allaire se situe dans le giron d'une vision multinationale, mais sera finalement mis de côté. À l'initiative du PLQ également, on peut encore citer la brochure du camp du Non qui, rappelons-le, distinguait entre une identité québécoise et une citoyenneté canadienne. Un autre enjeu tient à la notion de société distincte. Celle-ci se décline à travers les effets suivants :

Nous voulons continuer de nous affirmer : bâtir des institutions qui nous ressemblent et choisir nos politiques en toute liberté. Le gouvernement du Québec doit avoir pleine autonomie dans les domaines de sa compétence. Aucun changement aux rapports entre le gouvernement du Québec et celui du Canada ne doit se faire sans la participation et l'accord du Québec. C'est là l'esprit du fédéralisme auquel nous croyons. Mais nous voulons aussi coopérer avec nos partenaires canadiens. Proposer des solutions aux problèmes communs. Développer avec eux un pays juste et prospère, fondé sur des valeurs et intérêts communs.

⁹¹³ Comité constitutionnel du Parti libéral du Québec, *Un Québec libre de ses choix*, janvier 1991, p. 4.

⁹¹⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁹¹⁵ *Ibid.*, p. 26-27.

Le gouvernement du Québec doit pleinement jouer son rôle de partenaire majeur de la fédération.⁹¹⁶

Cette conception du Québec comme société distincte, c'est-à-dire comme société nationale, se caractérise dans une société autonome, souveraine dans ses champs de compétence et titulaire d'un droit de véto sur toute matière affectant les relations Québec/Canada. Autrement dit, cette vision place la province du Québec en égale du gouvernement fédéral canadien dans la plupart des domaines, ne laissant en partage que les matières régaliennes. Également, cette vision se double d'une dimension partenariale permettant une coopération visant à l'amélioration du pays. Ce partenariat prend donc le relai du Québec et il ne semble pas y avoir, aux dires de cette brochure, de totalité sociale canadienne qui puisse faire fi de la médiation québécoise. Une nouvelle fois, le Canada est présenté comme un pays, « fondé sur des valeurs et des intérêts communs », excluant le principe d'une identité commune. Ce faisant, la brochure du Non défend bien une vision multinationale.

En conclusion, il apparaît que se manifeste bien une vision multinationale à l'occasion des référendums québécois d'autodétermination. Plus précisément, se manifestent *des* visions multinationales. En effet, à l'initiative des Cris, mais aussi des Mohawks, on retrouve l'affirmation sans équivoque d'une identité collective échappant totalement et à l'identité québécoise, et à l'identité canadienne. Ce faisant, les rapports que conçoivent ces deux communautés avec les communautés du Québec et du Canada doivent être regardées au prisme de la mutualité.

Au Québec, la vision multinationale est essentiellement une vision binationale. La question autochtone ne fait pour ainsi dire pas l'objet de réflexions de telle nature de la part d'acteurs unionistes cherchant surtout à tirer profit de ces demandes pour affaiblir la position des souverainistes québécois⁹¹⁷. En 1980, cette vision binationale repose principalement sur la thèse des deux peuples fondateurs et sur une identité canadienne-française. Marcel Masse et Michel Le Moignan tiennent des propos relevant de cette catégorie, en parallèle d'énoncés à l'appui d'une perspective plurinationale. En 1995, la vision binationale repose sur le concept de société distincte et sur l'identité québécoise. Là encore, certains acteurs oscillent entre les deux positions mentionnées ci-dessus. Il est donc logique de penser que l'une ou l'autre de ces versions relève d'une approche stratégique et maintient le doute sur

⁹¹⁶ Comité des Québécoises et des Québécois pour le Non, *Brochure du Non, op. cit.*, p. 17.

⁹¹⁷ En revanche, les acteurs souverainistes reconnaîtront de leur côté le caractère national des peuples autochtones se trouvant sur le territoire du Québec, tout en donnant à ce caractère national une portée politique variable en 1980 et en 1995, et selon les acteurs en jeu.

la nature véritable du sens qu'ils attachent à la canadienité, comme *vivre-ensemble* plurinational, ou comme *coexistence* multinationale.

Chez Claude Ryan en revanche, les indices se portant à cette seconde option sont plus clairs et plusieurs fois réitérés. Face à l'appartenance au Québec comme patrie, il dévoile un rapport essentiellement patrimonial envers le Canada comme pays, ce terme étant ici entendu à la fois dans son sens territorial et institutionnel. Le chef du camp du Non et du Parti libéral du Québec rejette explicitement tout attachement communautaire qui relèverait du cœur, bien qu'il reconnaisse l'existence de valeurs et d'intérêts communs, ainsi que des « valeurs culturelles ». En revanche, il ne fait guère sinon aucun doute de la vision présentée dans deux documents que sont le rapport Allaire et la brochure du Non de 1995. L'un comme l'autre emploie des terminologies claires, distinguant nettement les sociétés québécoise et canadienne, réfutant le caractère national du gouvernement fédéral, ou encore opposant une identité québécoise et une citoyenneté canadienne, à la façon dont d'autres acteurs opposent la patrie et le pays. La défense de l'unité du Canada et du Royaume-Uni emprunte donc des contours sociaux très variés, parfois contradictoire chez les mêmes acteurs.

III – Une société d'individus

Ayant abordé la façon dont les identités collectives se conçoivent les unes en rapport les autres, selon qu'elles tiennent de l'exclusivité (monisme stato-national), d'une articulation fondée sur la possibilité d'un vivre-ensemble collectif sur la base d'une pluralité de nations (vision plurinationale) ou d'une coexistence d'une pluralité de nations (perspective multinationale), il nous faut nous tourner vers l'unité fondamentale de ces structures sociales. Au Canada et au Royaume-Uni, l'individu est conçu selon des paramètres propres. Son appartenance à une ou plusieurs collectivité(s), pour le dire d'un terme générique, se définit selon ces conceptions. Elles définissent à leur tour l'intensité et la nature de son appartenance, comme le sens de la liberté individuelle.

Sur la base des cultures politiques libérales dans lesquelles baignent les sociétés canadienne et britannique, de la « révolution des droits » qui se constate en Occident⁹¹⁸ et accompagne la montée de l'individualisme dans la continuité lointaine des courants humaniste puis personnaliste, et enfin d'un recours croissant aux récits personnels et au *Je* dans les argumentaire unionistes, nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'individu est considéré au prisme de son identité propre et de sa fluidité

⁹¹⁸ IGNATIEFF Michael, *La Révolution des droits*, *op. cit.*

identitaire⁹¹⁹. De prime abord, cette hypothèse est d'autant plus avantageuse au discours unioniste qu'elle est susceptible de relativiser les médiations sociales, dont celles suggérées par les appartenances identitaires subétatiques sur la base desquelles se fondent les projets d'indépendance. Toujours selon ce paradigme libéral anglo-saxon et les constats avancés précédemment quant à des argumentaires reposant de manière croissante sur la valorisation des bénéfices de l'union et des coûts de l'indépendance, nous émettons une seconde hypothèse selon laquelle il est envisagé comme un acteur économique. Une troisième hypothèse, qui vient nuancer les deux premières, tient à l'idée de son inscription par les unionistes de la périphérie dans une grille de lecture où l'individu est conçu à partir d'une grille communautaire.

La fluidité identitaire et l'individu comme titulaire de droits et de libertés

En 1980, le Canada discute depuis plusieurs années déjà de la possibilité d'adopter une charte des droits et libertés sur le modèle du *Bill of Rights* des États-Unis et sous l'influence du constitutionnaliste Frank R. Scott, proche confrère de Pierre Elliott Trudeau. Cette éventualité tire son origine de la mémoire du traitement des minorités, particulièrement japonaise, au cours de la Seconde Guerre mondiale⁹²⁰. Le Québec a quant à lui adopté sa propre Charte des droits et libertés de la personne dès 1976, à l'initiative du gouvernement libéral de Robert Bourassa. Il faut ajouter à cette perspective générale la déclaration canadienne des droits de John Diefenbaker adoptée en 1960 et la politique canadienne du multiculturalisme établie en 1971. Ces préalables permettent de comprendre l'intérêt dont font l'objet la diversité et les droits et libertés au moment du référendum de 1980. Son enracinement suite à l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 conduit également à l'acuité de cette thématique au cours du référendum de 1995. À l'inverse, dans le cas britannique, le multiculturalisme est remis en cause durant l'ère Cameron⁹²¹. De plus, la montée en puissance de UKIP et ses positions anti-immigration et anti-multiculturalisme, ainsi que la pression qu'il exerce sur le Parti conservateur, ajoutent au portrait d'un nationalisme britannique et d'une scène politique anglaise chez qui la diversité

⁹¹⁹ LYOTARD Jean-François, « La nature du lien social : la perspective postmoderne », *La Condition postmoderne*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 29-35.

⁹²⁰ Voir SANSCHAGRIN David, *L'avènement du nationalisme constitutionnel au Canada*, *op. cit.*, p. 223-289. Voir également : LAMPRON Louis-Philippe, *Mandites chartes ! 10 ans d'assaut contre la démocratie des droits et libertés*, Montréal, Éditions Somme Toute, 2022.

⁹²¹ TREMBLAY Arjun, « British Multiculturalism During the Cameron and May Majority Governments (2010-2017): Retreat, Survival and the Effects of Policy Design », *Diversity in Decline? The Rise of the Political Right and the Fate of Multiculturalism*, Londres, Palgrave Macmillan, 2019, p. 129-168.

n'est pas considérée comme une valeur *en soi* contrairement à ce qui s'observe au Canada⁹²². Enfin, l'appui à ce principe qui se manifeste en Écosse et qui contraste avec le ressac britannique⁹²³ conduit à ce que le thème de la diversité fasse l'objet d'une attention plus que mesurée au renfort de l'unité, en particulier de la part des acteurs politiques conservateurs et unionistes du centre.

Au Canada, le multiculturalisme fut adopté par les Libéraux comme une réfutation fondamentale du principe du biculturalisme, c'est-à-dire comme une réfutation de la thèse des deux peuples fondateurs ou d'une dualité nationale. Il n'est donc pas étonnant que ce soient les membres de ce même parti qui en fasse l'apologie la plus assidue. Dans la section consacrée à la signification apportée à la fondation, nous avons mentionné l'entrée en matière du *Temps d'agir*, lequel décrit l'histoire du Canada comme le fait d'immigrations successives, commencée avec l'arrivée des immigrants français et anglais, qui illustre bien la conception formulée par le chef du Parti libéral d'un Canada d'une seule nation caractérisée par sa diversité fondamentale. Un peu plus loin dans ce document, Pierre Elliott Trudeau précise la portée de son projet national :

À maints égards, Blake, Lampman, Chauveau et Bourassa avaient raison. Plus que jamais, l'existence du pays dépend aujourd'hui de l'esprit qui anime les Canadiens. C'est la conception de l'État et de la société qui nous est propre et nulle autre qui devra déterminer le renouvellement de notre fédération. Entre les deux rampes où évoluent nos deux majorités linguistiques, nous avons dû construire bien des passerelles, et nous devons en construire encore bien d'autres. Mais il y avait un vice fondamental dans la conception de l'identité nationale que se faisaient ces premières générations de Canadiens : c'est qu'elles cherchaient à couler cette identité dans le moule forcément plus homogène des nationalités européennes. Or, cela n'était guère possible, même au temps où les ascendances française et britannique étaient seules à coexister avec les autochtones. Il a fallu que d'autres groupes ethniques s'installent par millions chez nous pour nous faire prendre conscience que le Canada ne pouvait qu'être irrévocablement voué à la diversité.⁹²⁴

Cette vision nationale s'interprète en toute clarté dans le discours du trône de 1980 :

Le fédéralisme renouvelé auquel mon gouvernement s'engage à consacrer tous ses efforts saura non seulement renforcer les droits et libertés des individus et des minorités, mais aussi veiller à ce que le Canada demeure :

⁹²² ASARI Eva-Maria, HALIKIOPOULOU Daphne & Steven MOCK, "British National Identity and the Dilemmas of Multiculturalism", *Nationalism and Ethnic Politics*, Vol. 14, n°1, 2008, p. 1-29.

⁹²³ EL FEKIH SAID Wafa, "Reconstruction and Multiculturalism in the Scottish nation-building project", *Études écossaises*, n°20, 2018 : <https://journals.openedition.org/etudeseccossaises/1418>.

⁹²⁴ Gouvernement du Canada, *Le temps d'agir*, *op. cit.*, p. 4.

- un pays fort, qui commande en premier lieu la loyauté de tous ses citoyens ;
- un pays où l'on considère la diversité comme un atout et non comme un fardeau ;
- un pays dont la population accepte de partager d'abord ses richesses avec les plus démunis ;
- un pays où l'on favorise l'initiative, où l'on voit l'audace d'un bon œil et où l'on encourage l'esprit d'entreprise ;
- un pays dont les habitants savent ouvrir leurs yeux, leur esprit et leur cœur à la grande famille des nations, et refusent de confondre leurs propres frontières avec les limites de l'univers.⁹²⁵

Dans cet extrait d'un discours du trône où le gouvernement fustige les forces de division à l'œuvre et raille l'hypothèse selon laquelle certains de ses citoyens pourraient être portés à « se limiter à une seule région ou à une seule province », il formule une conception caractérisée par une appartenance forte et première à la nation canadienne, associée à la valorisation de la diversité comme atout, ainsi qu'à l'ouverture « à la grande famille des nations ». Alors que le gouvernement libéral nouvellement intronisé fait suite à un intermède au cours duquel Joe Clark avait ouvert la porte à la reconnaissance de la dualité et du régionalisme, Pierre Elliott Trudeau balaye cette possibilité par son absence dans son discours, à travers lequel il définit le Canada tel qu'il le conçoit. Cette vision mononationale se déploie encore le lendemain, dans un discours où il réitère les principes mentionnés en écartant de la manière la plus claire toute médiation sociale et identitaire :

Que représente ce sentiment d'appartenance à un pays qu'on nomme citoyenneté, que représente l'amour du pays qu'on nomme patriotisme ? Ces sentiments ont peu de rapports avec nos débuts, nos politiques, nos lois et même notre constitution. Je dirai même qu'ils ont peu de rapports avec la géographie et l'histoire de notre pays, qui d'une certaine manière sont des notions collectives, l'histoire étant le récit des choses que nous avons accomplies ensemble par le passé. Je pense que le patriotisme doit être ramené à un niveau beaucoup plus individuel. Une personne aime son pays et lui est loyale si elle a le sentiment de pouvoir y être traitée justement, si elle a le sentiment de pouvoir se réaliser au maximum de son potentiel dans n'importe quelle partie de ce pays. Voilà ce qu'éprouvent les Canadiens indépendamment du lieu de leur naissance ou du temps qu'eux ou leurs ancêtres ont pu vivre au Canada. Le sentiment d'être Canadien, ce sentiment personnel que nous devons cultiver, le sentiment d'être loyal à quelque chose qui dépasse la province ou la ville dans laquelle on s'adonne à vivre, doit trouver son fondement dans la protection des droits fondamentaux du citoyen, dans l'accès de ce citoyen à une juste part de l'abondance des richesses au Canada et

⁹²⁵ Gouverneur général du Canada, *Discours du trône, Débats des Communes*, 14 avril 1980, p. 10-11.

à la richesse et à la diversité de ses lois. Dans ce sens, l'intérêt national doit l'emporter sur l'intérêt régional.⁹²⁶

En conséquence de ces principes qui postulent la négation d'une hypothèse plurinationale et de la nation canadienne-française ou québécoise, Pierre Elliott Trudeau élève encore l'enjeu du débat référendaire. Dans un discours devant les deux chambres du Congrès des États-Unis, la valeur et la portée morale des paramètres structurels de la société canadienne, d'une nation sans médiation identitaire collective, constituent un enjeu déterminant au-delà même des frontières du Canada :

Je crois fermement que les Canadiens sont en train de modeler une société dénuée de tout préjugé et de toute crainte, placée sous le signe de la compréhension et de l'amour, respectueuse de la personne et de la beauté, et capable d'accueillir le changement et les innovations aussi bien que n'importe quel autre peuple. Notre nation est la rencontre de deux des plus importantes cultures de la civilisation occidentale, sur lesquelles se sont greffés tant d'autres rameaux. La plupart des Canadiens savent que le morcellement de leur pays constituerait une déviation aberrante des normes qu'ils ont eux-mêmes établies et que ce serait là un crime contre l'humanité. J'ose dire que l'échec de l'expérience sociale canadienne, toujours variée, souvent admirable, répandrait la construction parmi tous ceux dans le monde qui font leur le sentiment qu'une des plus nobles entreprises de l'esprit, c'est la création de sociétés où des personnes d'origines diverses peuvent vivre, aimer et prospérer ensemble.⁹²⁷

C'est une vision parfaitement conforme aux discours précédemment mentionnés que formule Pierre Elliott Trudeau : celle d'une nation formée d'une rencontre entre deux cultures, lesquelles se sont mêlées et auxquelles se sont agglomérées des immigrants issus de partout dans le monde. Le modèle mononational diversitaire d'une société « fondée sur les droits individuels et les droits de l'homme » apparaît ici chargé d'un puissant idéalisme moral. En effet, la prétention de la validité de ce modèle et cette expérience canadienne ne s'étend pas seulement à ses frontières propres et au bien-être de sa population, mais place le Canada dans la position d'une puissance morale et d'un phare pour l'humanité, envers laquelle la dislocation constituerait la pire des atteintes. L'idéalisme dont il est question se retrouve naturellement chez les députés du Parti libéral du Canada, comme David Weatherhead qui emboîte le pas du Premier ministre et figure le Canada en exemple :

Le Canada est un pays unique au monde. Sa culture a des origines nombreuses. L'apport des deux peuples fondateurs en a fait une nation de stature internationale. Depuis ses tout débuts, le Canada a accueilli les peuples de toutes les nations, de toutes les races, de toutes les origines

⁹²⁶ TRUDEAU Pierre Elliott, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 32-33.

⁹²⁷ « Trudeau exalte l'amitié entre les Canadiens et les Américains », *La Tribune*, 23 février 1977, p. 56.

sans pour autant connaître les heurts et les tensions qui déchirent d'autres pays du monde. Notre pays encourage la diversité chez ces citoyens, quelle que soit leur origine. Dans l'esprit de collaboration et de tolérance qui règne chez nous, nos citoyens ont le droit d'avoir les croyances culturelles ou religieuses qu'ils veulent. Si le Canada s'est taillé une telle place sur la scène internationale, c'est parce qu'il constitue un exemple de tolérance et de diversité aux yeux du monde. Ce serait donc un drame de laisser cette chance d'expansion et d'enrichissement s'évanouir.⁹²⁸

Ici, l'expression des deux peuples fondateurs est employée et donne le change à la rencontre des deux civilisations dans le propos que tient Pierre Elliott Trudeau aux États-Unis. À nouveau, l'on retrouve la valeur d'exemple à l'échelle du monde et le drame remplace sans s'altérer en gravité la portée du crime contre l'humanité qu'évoque le chef libéral. Son collègue Louis R. Desmarais, propose quant à lui une réflexion fort étayée du rapport du citoyen à l'individu :

Thomas Jefferson a vu le problème clé du monde moderne, le problème de l'individu. Dans un livre plus ancien, on déclarait que l'homme ne vivait pas que de pain. L'individu a besoin du confort social que lui procurent les institutions progressistes et souples dont les objectifs sont clairement définis et acceptés par tous. L'individu a également besoin de vivre et de travailler dans un contexte culturel qui lui est familier et qui contribue à son bien-être spirituel. Quand les gens ont le sentiment de participer à une société à la fois novatrice et dynamique, ils éprouvent alors un bien-être social et spirituel. Les grandes œuvres d'art, l'architecture, le ballet, le théâtre et même les chefs d'œuvre du génie permettent de surmonter la dépersonnalisation des institutions et les contraintes imposées à la libre expression de l'individu [...]. Qu'on me permette de réaffirmer mon souci pour les citoyens en tant qu'individu. Qu'on me permette aussi de suggérer aux gouvernements qu'ils prennent le temps de consulter et d'écouter les citoyens et leurs institutions de façon à mieux connaître les priorités qui s'imposent. La libération de l'esprit humain est le but ultime de toutes activités sociales. L'esprit de créativité est à la base de toute réussite sociale. L'apport humain dans notre processus décisionnel doit être réaffirmé. C'est le caractère d'une société créatrice et c'est l'objectif que je propose à nos chefs dans tous les domaines de l'activité humaine.⁹²⁹

Le « pain », qui réfère aux besoins économiques essentiels, est considéré comme insuffisant à pourvoir les besoins individuels. En ce sens, la culture permet d'abord et avant tout de participer à l'épanouissement individuel, d'où le besoin, face à des institutions « dépersonnalisées » et aux « contraintes » qu'il subit, d'une liberté individuelle sauvegardée et protégée de l'emprise de l'État. Où

⁹²⁸ WEATHERHEAD David, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 52.

⁹²⁹ DESMARAIS Louis R., *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 46-47.

L'on voit que se déploie la vision l'individu, défait de ses habits de citoyens, ainsi que l'autonomie de la société civile appelée à être encouragée et non mise sous tutelle par l'État. Ce discours développe dans des accents d'une philosophie politique rare une compréhension libérale des rapports politiques et sociaux qui se dissocie nettement d'une optique républicaine quant à elle porteuse de sens et d'une sociabilité commune. Chez Maurice Lamontagne, un même paradigme se reflète par le rejet d'une telle vision, qu'il juge à l'œuvre à travers l'action du Parti québécois :

Le peuple québécois n'accepte pas que ses dirigeants oublient sa singularité mais il ne tolère pas, non plus, qu'ils négligent les aspects aussi importants de sa vie individuelle et collective qu'il partage avec ses voisins nord-américains. Il veut conserver sa spécificité mais il ne désire pas s'y voir isolé ; il n'entend surtout pas être gouverné uniquement en fonction de sa différence. C'est précisément ce que l'élite péquiste ne comprend pas ou ne veut pas accepter. Comme l'affirment Michel Morin et Claude Bernard dans leur livre *Le territoire imaginaire de la culture* : « L'erreur historique de cette élite, qu'elle répète aujourd'hui et qui risque de conduire une fois de plus son projet à l'échec, a toujours été de se considérer comme seule porte-parole autorisé du peuple. Cette erreur l'a toujours conduite à sous-estimer, voire à nier, la diversité et l'hétérogénéité de la société québécoise ». Cette erreur, on la retrouve dans le Livre blanc avec le recours agaçant au « nous » collectif, à l'intérieur duquel un grand nombre de Québécois ne se retrouvent pas. En fait, ce « nous », utilisé par les péquistes, est plus qu'une erreur : c'est un mensonge et un viol du pluralisme que doit pourtant respecter toute démocratie.⁹³⁰

Chez l'ancien député libéral, cette doctrine conduit sinon à réfuter l'existence d'un Nous, à tout le moins à morigéner le rôle qu'il exerce sur la société québécoise, conçu comme une entrave à la liberté de l'individu. L'on constate donc que la réfutation du projet national québécois s'associe étroitement avec l'évacuation de ses préconditions sociales. Cependant, l'on peut penser à cet égard que son rejet tient pour un large part de l'allégeance vouée au modèle national et social canadien, avec lequel la proposition québécoise entre donc en contradiction politique et philosophique.

Après avoir analysé le rôle de l'individu dans la vision libérale canadienne et le dispositif idéologique dans lequel il s'insère, voyons comment il est envisagé par les libéraux du Québec. Nous avons évoqué la conception des rapports Québec/Canada qui se manifestent au sein de ce parti, où se côtoient des perspectives pluri- et multinationale, ces dernières se caractérisant par une vision

⁹³⁰ LAMONTAGNE Maurice, *Le référendum piégé*, op. cit., p. 96-97.

patrimoniale vis-à-vis du pays canadien, comme territoire et comme État. Dans le *Livre beige* présenté par la commission constitutionnelle du PLQ, ces conceptions sont clairement affichées :

Il faut affirmer l'égalité foncière des deux peuples fondateurs qui ont donné et confèrent encore à ce pays sa place originale dans la famille des peuples. Il faut consacrer dans la loi fondamentale du pays la dualité foncière de celui-ci. Cet objectif se réalisera : a) par la proclamation dans le texte constitutionnel de certains droits linguistiques fondamentaux qui devront être assurés également aux francophones et aux anglophones à travers tout le pays ; b) par l'octroi au Québec de garanties propres à faciliter la protection et l'affirmation de sa personnalité distincte. Ces garanties ne devront pas se confiner étroitement au seul champ de la politique culturelle. Elles ne devront pas, par contre, contredire le principe suivant lequel tous les partenaires doivent être fondamentalement égaux au sein de la fédération. c) Il faut assurer la primauté juridique des droits et libertés fondamentaux des citoyens dans le système politique canadien. En cette ère d'affirmation et de mise en valeur des droits collectifs et des solutions collectives, il faut plus que jamais affirmer la primauté radicale des personnes ainsi que leur souveraine autonomie devant les pouvoirs. Cela demande que les droits et libertés des personnes soient garantis dans la constitution elle-même et non seulement dans des textes statutaires. d) Il faut affirmer et reconnaître loyalement les droits fondamentaux des peuples qui ont été les premiers habitants de ce pays. e) Il faut affirmer la richesse des patrimoines culturels régionaux et l'intérêt qu'il y a pour le Canada à les préserver et à les développer. Il faut de même affirmer la richesse de l'apport culturel, économique et social fourni par les groupes ethniques et affirmer le droit de ceux-ci à la préservation et à la culture de leur héritage propre. f) Il faut viser à assurer l'égalité des chances pour les individus, les provinces et les régions dans l'accès au développement économique, social et culturel.⁹³¹

Dans cet extrait s'affirme d'abord le principe des deux peuples fondateurs et la nécessité d'en reconnaître la valeur comme la portée politique, conférant au Canada « sa place spéciale dans la famille des peuples ». Cette reconnaissance doit s'accompagner d'une consécration fondamentale du principe du bilinguisme et de disposition permettant au Québec d'assumer sa responsabilité particulière à cet égard. Cette vision dualiste s'accompagne cependant de l'affirmation de « la primauté juridique des droits et libertés fondamentaux des citoyens » et de « la primauté radicale des personnes », mais aussi de la volonté de souligner « la richesse de l'apport culturel, économique et social fourni par les groupes ethniques » et de leur droit « à la préservation et à la culture de leur héritage propre ». Sous cette vision s'affirment donc l'affirmation de droits collectifs inscrits dans le principe de la dualité nationale, ainsi

⁹³¹ Commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec, *Une nouvelle fédération canadienne*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1980, p. 22.

que dans les droits des autochtones ou encore des groupes ethniques. Ils se complètent par des droits individuels relevant des droits de la personne et des droits fondamentaux, civiques et civils, s'accordant également de droits culturels se manifestant par l'entremise des groupes. Il y a là une vision qui se distingue significativement de la position du Parti libéral du Canada, dont le libéralisme est à référent individuel, tandis que chez le Parti libéral du Québec le libéralisme a des fondements individuel et communautaire. Et si Claude Ryan est celui qui articule avec le plus de constance cette vision, c'est aussi lui qui s'inscrit le plus ouvertement dans le paradigme libéral, comme il l'assure au moment de son entrée en scène politique :

Le PLQ a incarné et incarne toujours l'un des deux courants de pensée qui se sont disputé depuis un siècle l'adhésion des Québécois. Ce courant, c'est celui qui met l'accent sur les valeurs de liberté, de responsabilité personnelle, d'ouverture sur l'autre, de générosité dans l'appréciation des personnes et des institutions, d'acceptation positive de la diversité, d'acceptation des défis qui se posent à nous à l'échelle canadienne et nord-américaine. Il se distingue nettement de l'autre courant qui a toujours véhiculé et véhicule encore à l'heure actuelle une conception dominée par la peur du milieu ambiant et du défi nord-américain, par l'insistance excessive sur les mécanismes de protection collective et les méthodes autoritaires, par une dépendance exagérée envers les institutions et par une tendance non moins marquée à vouloir façonner tout le monde suivant un moule collectif uniforme et orthodoxe [...]. Il m'est aussi apparu comme le seul parti capable à l'heure actuelle de rallier les Québécois autour d'objectifs axés à la fois sur la primauté des libertés personnelles et la recherche d'une nouvelle entente fédérale avec le reste du Canada⁹³²

Dans ce discours donné à la tribune du congrès du PLQ, le tout nouveau chef plaide déjà pour cette vision combinant libéralisme individuel et libéralisme communautaire. Il en précise les contours qui, dans une certaine mesure, rejoignent la critique qu'adresse Maurice Lamontagne au Parti québécois, sans toutefois renier les mérites de l'appartenance collective. L'on voit également une certaine valorisation de la diversité au sein de cette communauté nationale.

En 1982, le principe du multiculturalisme a été consacré dans la Charte canadienne des droits et libertés puis réaffirmé dans la Loi sur le multiculturalisme canadien, adoptée en 1988 par le Parti progressiste-conservateur. En conséquence, ce principe a acquis le caractère de symbole et la valorisation de la diversité est certainement moins stratégique en 1995 qu'elle ne l'est en 1980. Les

⁹³² RYAN Claude, « Pourquoi j'entre en politique, et au Parti libéral », *Une société stable. Le Québec après le PQ*, Montréal, Éditions Héritage, 1978, p. 54-55.

discours référendaires en sont bien plus empreints et ont également assimilé l'idéalisme moral et la dramaturgie qui accompagnent le discours de Pierre Elliott Trudeau en 1980 :

Pensez-vous vraiment que le Canada mérite qu'on lui tourne le dos ? Êtes-vous vraiment prêts à dire au monde entier que des citoyens de langues, de cultures et d'origines différentes ne peuvent pas vivre ensemble en harmonie ? Pensez-vous vraiment qu'on peut briser des liens d'amitié et de compréhension... qu'on peut briser des liens de confiance réciproque et de respect mutuel sans provoquer d'amertume ? Enfin, avez-vous trouvé une seule bonne raison, une seule pour briser le Canada ?⁹³³

Bien entendu, les députés libéraux illustrent plus encore que leurs collègues cette fidélité à la vision d'un Canada fondé sur sa diversité, par l'évocation des formules récurrentes de la « mosaïque culturelle »⁹³⁴ canadienne ou de l'« unité dans la diversité »⁹³⁵. Signe de l'enracinement symbolique de ses principes, la diversité des origines et des cultures est soulignée très régulièrement, y compris au sein du Parti réformiste :

Je crois que le Canada est une mosaïque culturelle regroupant des citoyens de diverses origines ethniques et religieuses. Ces gens ont parfois surmonté d'énormes difficultés pour pouvoir venir vivre au Canada où tous les citoyens sont censés être égaux devant la loi. Ce sentiment n'a pas toujours été partagé, ni favorisé au Canada. À diverses époques de notre histoire, certains groupes ont été la cible de discrimination et de persécutions qui ont marqué notre passé, mais nous avons évolué et nous formons maintenant une société plus tolérante et plus civilisée [...]. Je ne devrais pas m'attendre à ce que le gouvernement comprenne le principe de l'égalité d'accès. C'est un parti qui, au cours de l'histoire, a adopté certaines des mesures législatives qui nous ont le plus divisés. Selon un dogme libéral, en tant que pays, nous sommes censés trouver notre unité et notre force en nous concentrant sur nos différences et en faisant des exceptions pour ces différences.⁹³⁶

Chez Jim Abbott, on constate à la fois une critique de la vision libérale consistant à insister sur les différences pour viser l'unité et la valorisation de la diversité dans l'affirmation de la mosaïque culturelle canadienne. Cette valorisation de la diversité emprunte à nouveau une vision mélioriste de l'histoire, inscrite dans la trajectoire d'un progrès constant et d'un présent où l'idéal est à peu près advenu. Pour l'historien Ramsay Cook, le Québec est donc confronté au choix de l'indépendance ou d'un « statut de province dans un système fédéral canadien en évolution, deux langues officielles dans une société

⁹³³ CHRÉTIEN Jean, « Message à la nation », *op. cit.*

⁹³⁴ KNUTSON Gar, *Débats des Communes*, 3 octobre 1995, p. 15176.

⁹³⁵ MCWHINNEY Ted, *Débats des Communes*, 20 juin 1995, p. 14262.

⁹³⁶ ABBOTT Jim, *Débats des Communes*, 16 octobre 1995, p. 15429-15430.

multiculturelle et une charte garantissant des droits individuels et collectifs définis »⁹³⁷. Publié dans la revue *Cité libre*, cet extrait souligne la diversité canadienne. Cependant, l'appel à la « société multiculturelle » renvoie immédiatement au fait social de la diversité, sans référer directement au principe du multiculturalisme. Cependant, l'on voit que la vision trudeauiste du Canada est bien enracinée et se retrouve largement dans les textes publiés à l'orée de la campagne référendaire. Ainsi de Peter C. Newman, qui réfute encore la thèse d'une dualité, comprise sur des bases plus ethniques que véritablement nationale : « les québécois modérés doivent se rendre compte que l'idée qu'ils se sont faites du Canada, à savoir qu'il s'agit d'un mariage de convenance entre deux sociétés distinctes, est bel et bien morte. Mais n'a-t-elle vraiment jamais existé ? La population de Toronto, la capitale du Canada non français, se compose de moins de quarante pour cent de ce qu'on avait l'habitude d'appeler les WASP »⁹³⁸. Chez Judy Mappin, c'est le récit canadien de Pierre Elliott Trudeau qui est repris *in extenso* :

Les premiers immigrants du Canada ont été les Autochtones. Puis sont venus les Anglais et les Français, qui se sont battus et ont fondé ensemble par la suite le Canada moderne. Depuis, il y a eu des vagues successives d'immigrants en provenance des quatre coins du monde. Ils sont venus ici pour être Canadiens. Il n'y a que trente ans que le Canada s'est doté de son propre drapeau. Son motif symbolise notre devise « A Mari Usque Ad Mare », c'est-à-dire d'un océan à l'autre, mais pas seulement de l'Atlantique au Pacifique, mais aussi des terres et des eaux septentrionales à la frontière « amicale » la plus longue du monde. Selon moi, les québécois sont des gens sensés. J'espère que dans l'intimité de l'isoloir ils voteront en masse pour le Canada, qui est, comme le dit le très honorable Joe Clark « un pays trop bien pour qu'on le perde ».⁹³⁹

Au Québec, cette vision est largement partagée par les députés anglophones, comme Russell Williams (PLQ) déclarant que « Le Canada est une société inclusive et pluraliste avec deux langues. Tous les citoyens sont égaux »⁹⁴⁰. L'idéalisme canadien se retrouve chez son confrère Lawrence S. Bergman : « Le pluralisme et la diversité d'hier ne cessent de s'accroître, de nos jours. Ce pluralisme et cette diversité n'arrivent pas sans difficulté, exigent des ajustements de part et d'autre, mais les arrangements que nous avons trouvés et que nous trouverons encore font l'envie d'un monde où, ailleurs, des pays se déchirent pour des raisons qui nous paraissent insensées ». Il ajoute :

⁹³⁷ COOK Ramsay, « Nations de citoyens et sociétés distinctes », *Cité libre*, Vol. XXII, n°6, 1994, p. 5-10, cité dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, *op. cit.*, p. 46.

⁹³⁸ NEWMAN Peter C., « Les dangers de l'inaction », *op. cit.*, p. 58.

⁹³⁹ MAPPIN Judy, « Un pays pour nos enfants », dans *Pour l'amour de ce pays*, *op. cit.*, p. 73.

⁹⁴⁰ WILLIAMS Russell, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4775.

Comme la plupart de mes électeurs, je suis un Québécois anglophone. Comme nombre d'entre eux, je suis aussi juif. Et, comme eux tous, je me nourris des multiples courants entrecroisés qui font [et] composent [notre] société. Il nous est évident que le Québec est un endroit « *hors pareil* » au Canada. L'anglais que nous parlons est distinctivement « québécois ». Nos institutions communautaires ont changé et se sont développées pour inclure notre propre composante du « fait français » avec l'afflux de Juifs sépharades dont la langue maternelle est le français. En fait, la communauté anglophone toute entière a connu sa propre version de la Révolution tranquille, de telle façon qu'aujourd'hui nous nous présentons avec fierté et confiance comme des partenaires dans la construction de l'identité québécoise.⁹⁴¹

À travers ces discours l'on constate que la rhétorique des libertés individuelles a largement infusé parmi la communauté anglophone du Québec, mais ne s'y arrête pas. Elles trouvent également un écho parmi les députés francophones du parti, ici chez Margaret Delisle qui emprunte à cet effet un sophisme de l'appel à la modernité qui résonne avec l'idéalisme des discours précédents :

L'indépendance politique passe d'abord par celle des individus. De nombreuses luttes ont été gagnées au fil des générations : liberté de parole, liberté de penser, liberté de s'exprimer. Nos deux chartes des droits et libertés, l'une fédérale, l'autre provinciale, nous protègent à cet égard. Que de travail et d'efforts ont été consentis pour améliorer notre qualité de vie. La construction d'un pays aussi moderne que le nôtre ne prouve-t-elle pas que ce travail est réussi ? Nous travaillons toujours à éliminer les barrières de toutes sortes, qu'elles soient commerciales, raciales, religieuses ou politiques. La véritable indépendance, M. le Président, c'est celle de l'individu, du droit au travail, du droit de manger à sa faim et de pouvoir améliorer sa propre qualité de vie et celle des gens qu'il aime dans son entourage.⁹⁴²

Il en va de même de la diversité, par exemple dans ce discours de Liza Frulla :

Aux deux peuples fondateurs se sont greffés aussi des milliers de gens issus des communautés culturelles, qui, comme moi, sont Canadiens et passionnément Québécois et qui représentent ce que nos ancêtres nous ont légué en choisissant le Canada comme terre d'accueil et d'ouverture. Le legs que nous ont laissé nos ancêtres, c'est de poursuivre le travail amorcé. En d'autres termes, fiers d'avoir choisi le Canada et de vivre au Québec, ils ont décidé de participer à son affirmation. Ensemble avec ceux déjà établis ici depuis plusieurs générations ils nous ont transmis le flambeau afin de perpétuer leur œuvre.⁹⁴³

Cependant, il faut noter à l'égard des députés anglophones comme francophones que cette valorisation s'inscrit dans une vision où l'appartenance canadienne est revendiquée comme un fait non seulement

⁹⁴¹ BERGMAN Lawrence S., *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4853-4854.

⁹⁴² DELISLE Margaret F., *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4832.

⁹⁴³ FRULLA Liza, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4759.

juridique, mais identitaire. Autrement dit, l'écho que se font ces deux députées est celui d'une appartenance canadienne au sens fort du terme, et par conséquent des valeurs qui lui sont associées.

Au sein du Royaume-Uni, c'est très majoritairement en Écosse que l'on retrouve cette célébration de la diversité, des libertés individuelles et d'une identité fluide. L'identité britannique est revendiquée sur l'autel de cette diversité, principalement par des personnes appartenant aux minorités ethniques et issues de l'immigration. Cependant, pour Kainde Manji, la britannicité est encore trop exigeante au regard du passif colonial du Royaume-Uni dans son pays de naissance. Elle préfère donc se décrire comme internationaliste :

Pour moi, le choix de voter NON au prochain référendum n'était ni évident ni simple. Je vis en Écosse depuis dix ans et j'ai le sentiment que l'Écosse est ma patrie [...]. Quiconque m'entendrait parler jugerait immédiatement que je ne suis pas Écossaise. Je parle avec un accent un peu empâté des comtés méridionaux, qui a été le fléau de mon existence depuis l'époque où j'allais à l'école. Malgré cet accent, je ne m'identifie pas non plus comme Anglaise. J'ai vécu à Oxford entre mes 9 et 20 ans, et j'y ai effectué la plus grande partie de ma scolarité, mais pour moi, l'anglicité a toujours eu des connotations plutôt désagréables de skinheads et de hooligans, ou l'image bizarre des danseurs de Morris sur le green du village. De même, la nationalité britannique n'a jamais été une identité qu'il m'a été particulièrement facile d'adopter. Je suis née au Kenya, tout comme mes parents et trois de mes grands-parents. Avant cela, ma famille était originaire d'Inde. Nous sommes les produits d'une histoire coloniale où l'appartenance à la Grande-Bretagne en est venue à représenter le contrôle et l'oppression [...]. Par conséquent, les accents européens et la rhétorique internationaliste de la campagne du OUI peuvent sembler attrayants. Cependant, je ne peux m'empêcher de penser que ces positions sont fondamentalement en contradiction avec la décision à laquelle nous sommes confrontés. Il ne faut pas non plus oublier que les Écossais ont joué un rôle actif au sein des administrations coloniales britanniques dans le monde entier. L'indépendance du Royaume-Uni ne nous absoudra pas commodément de ces péchés passés [...]. Ainsi, bien que je trouve séduisants les arguments des partisans du OUI selon lesquels l'indépendance nous donnerait l'occasion de développer des solutions nouvelles à certains des problèmes mondiaux, je ne puis m'empêcher de penser que ces arguments sont quelque peu limités et plutôt exclusifs s'ils ne s'appliquent qu'à une poignée de chanceux au nord de la frontière. Il est peut-être temps d'être vraiment radical. Peut-être est-il temps non pas de rechercher une nouvelle identité nationale sous la forme d'une nouvelle nation, mais de créer une nouvelle

identité unificatrice pour l'ensemble du Royaume-Uni. Une nouvelle forme de britannicité.

Une à laquelle je pourrais m'identifier avec bonheur⁹⁴⁴.

À travers ce texte, l'on voit se dessiner une autre perspective que celles avancées précédemment. Ici, Kainde Manji repousse en bloc toutes les propositions identitaires nationales qui se présentent à elle : l'anglaise parce qu'elle est l'objet de connotations racistes, la britannique et l'écossaise parce que le Royaume-Uni et l'Écosse à travers lui ont colonisé et opprimé des populations, dont celles dont elle est issue. En ce sens, ce sont des identités pêcheresses qu'il lui est impossible d'embrasser sans se renier. Il s'agit là d'une forme particulière de refus de l'indépendance à laquelle il est utile de faire écho. La valorisation de la diversité se retrouve notamment chez les Travailleurs écossais :

Au fil de mes déplacements, je ressens la diversité de l'Écosse et nos multiples identités. Cette semaine, j'ai réalisé un court métrage pour la BBC sur l'identité et le référendum. J'ai emmené l'équipe de tournage à Arden, le quartier résidentiel du sud de Glasgow, où j'ai passé la majeure partie de mon enfance. Beaucoup de choses y ont changé. La coopérative locale est devenue une épicerie polonaise et, à quelques kilomètres de là, se trouvent les plus grandes communautés juive et musulmane d'Écosse [...]. Dans le passé, il y avait bien sûr trop de gens qui voulaient que les nouveaux arrivants laissent leur héritage à quai et s'assimilent aussitôt. Certains de ceux qui sont arrivés ont été confrontés au racisme ou au sectarisme religieux. Malgré tous ces problèmes, l'Écosse moderne est un mélange d'identités : les immigrants sont venus ici, ont apporté leur langue, leur culture, leur nourriture et ont rendu notre pays plus prospère et plus diversifié⁹⁴⁵.

⁹⁴⁴ MANJI Kainde, "An Internationalist View", dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No*, *op. cit.*, p. 47-51. Notre traduction : "For me, the decision to vote NO in the forthcoming referendum was not an obvious or straightforward one. I have lived in Scotland for ten years and feel very much that Scotland is my home. [...] Anyone who was to hear me speak would judge immediately that I am not Scottish. I speak with a somewhat plummy southern counties accent that has been the bane of my existence since my school days. Neither, despite the accent, do I really identify as English. I lived in Oxford between the ages of nine and 20, and completed most of my schooling there, but for me Englishness has always had rather uncomfortable connotations of skinheads and football hooligans, or the twee image of Morris dancers on the village green. Britishness too, has never been an identity I felt particularly easy to adopt. I was born in Kenya, as were my parents, and as were three of my grandparents. Before that my family came from India. We are products of a colonial history where Britishness had come to represent control and oppression. [...] the European focus and internationalist rhetoric of the YES campaign could appear attractive. However, I cannot help but feel that these positions are fundamentally at odds with the decision we are being faced with. The cause of nationalism in itself is an inherently inward-looking perspective. It should also not be forgotten that Scottish people played an active part within British colonial administrations the world over. Independence from the UK will not conveniently absolve us of these past sins. So while I find the arguments by supporters of a YES vote that independence would give us an opportunity to develop novel solutions to some of these global problems attractive, I can't help feeling that those arguments are somewhat limited, and rather exclusive if they apply to only a lucky few north of the border. Maybe it is time to be really radical. Maybe it is time not to seek out a new national identity in the form of a new nation, but to create a new unifying identity for the whole United Kingdom. A new form of Britishness. One I think I could happily identify with."

⁹⁴⁵ MURPHY Jim, "We shouldn't be forced to choose whether we're Scottish or British", *op. cit.* Notre traduction : "As I travel around I get a sense of Scotland's diversity and our multiple identities. I made a short film for the BBC this week about identity and the referendum. I took the camera crew to Arden, the housing scheme in Glasgow's southside, where I

L'on voit ici, à l'instar des politiciens québécois, que la diversité est valorisée, mais qu'elle joue un rôle considérablement moindre dans le discours unioniste. Ceci s'explique certainement à raison du contexte de recul du multiculturalisme et de l'appréciation générale de la diversité en Angleterre, mais aussi de l'exercice auquel se prête Jim Murphy qui se rend d'une ville écossaise à une autre, cette célébration de la diversité s'effectue au sein des frontières écossaises. Elle se formule également à travers une perspective manifestement multiculturaliste, formée du désir que les immigrants conservent leur culture à leur arrivée en Écosse. L'on note également la reconnaissance de la contribution économique effectuée par cette diversité. C'est d'ailleurs à cette liberté individuelle comprise au sens économique que s'attachent principalement les responsables politiques britanniques et écossais à l'occasion du référendum de 2014.

L'individu comme agent économique

Dans cette question consacrée au débat référendaire écossais, l'individu est généralement présenté comme un agent économique. La diversité que nous évoquions plus tôt et célébrée par Jim Murphy, est également convoquée sous le thème de l'égalité des chances. Ainsi, dans son programme pour l'élection écossaise de 2011, le Parti travailliste écossais articule ces deux notions :

Défendre l'égalité, célébrer la diversité. Le Parti travailliste écossais s'engage à soutenir tous les habitants de l'Écosse dans les moments difficiles. Nous savons que de nombreux types d'inégalités sont interconnectés et c'est pourquoi nous nous engageons à veiller à ce que toutes nos politiques et tous nos plans aient un impact sur la diversité de la population écossaise. Nous élaborerons des orientations solides pour une mise en œuvre efficace des obligations publiques prévues par la loi sur l'égalité. Nous voulons nous assurer que le sexe, la race, la religion, la sexualité, l'âge et le handicap ne constituent pas des obstacles à l'accès aux services publics, à l'emploi ou à la formation [...]. Nous veillerons également à ce que nos politiques-clés en matière d'emploi, telles que le Fonds écossais pour les emplois d'avenir et la garantie d'apprentissage, ouvrent des perspectives aux femmes dans les secteurs et les industries où les hommes ont traditionnellement dominé. Le Parti travailliste écossais reconnaît la contribution des personnes handicapées à notre économie et à notre pays et s'engage à soutenir les personnes handicapées pour qu'elles puissent réaliser leur potentiel et vivre de la manière la plus indépendante possible [...]. Nous soutiendrons les initiatives visant

spent most of my early years. Much has changed. The local Co-op's now a Polish deli and just a couple of miles away lie Scotland's biggest Jewish and Muslim communities. [...] In the past there were of course too many people who wanted the newcomers to leave their heritage at the quayside and immediately assimilate. Some of those who arrived faced racism or religious sectarianism. But despite all of those problems modern Scotland is a hotchpotch of identities – immigrants have come here, brought their language, their culture, their food and made our country more prosperous and diverse.”

à lutter contre la discrimination raciale et religieuse sur le lieu de travail et dans les communautés, et nous continuerons à soutenir les programmes qui célèbrent la diversité de la culture et du peuple écossais.⁹⁴⁶

Le thème de la diversité et de liberté économique sont traités, dans cet extrait, de trois manières. D'emblée, le Scottish Labour revendique « défendre l'égalité » et « célébrer la diversité ». Articulé de cette façon, on conçoit qu'il s'agit de l'égalité entre les personnes, comprenant celles issues de la diversité, et de sa célébration comme un fait positif en soi. Cette égalité prend dans un premier temps une tonalité universaliste : il faut « soutenir tous les habitants de l'Écosse ». Puis, le message révèle une volonté plus proactive, qui peut s'apparenter soit au registre de l'universalisme soit à celui de la discrimination positive, soit : « que toutes nos politiques et tous nos plans aient un impact sur la diversité de la population écossaise ». La suite du propos semble se diriger vers ce premier pôle, visant plutôt à empêcher que « le sexe, la race, la religion, la sexualité, l'âge et le handicap » soient vecteurs de discriminations dans l'accès à l'emploi. En revanche, la position défendue à l'égard des femmes s'inscrit plutôt vers le second en ce que l'action d'un gouvernement travailliste viserait à « [ouvrir] des perspectives aux femmes dans les secteurs et les industries où les hommes ont traditionnellement dominé ». Toutes ces mesures s'inscrivent dans un horizon national propre, où l'égalité entre les individus se caractérise d'abord par l'égalité des chances, ce qui se distingue de l'égalité de résultat et des mesures de discrimination positives promues au Canada, mais également dans un horizon national, ce qui vaut pour le Canada dans sa version moniste comme pour le Québec quelle qu'en soit la version, puisque l'objectif est de « progresser en tant que nation » et de « [célébrer] la diversité de la culture et du peuple écossais ». L'on voit ainsi que, conformément à ce qui précède, les libertés individuelles et économiques, prises sous l'angle de l'égalité ne sont pas employées pour faire défaut à une appartenance nationale.

⁹⁴⁶ Scottish Labour, *Fighting for what really matters. The Scottish Labour Party Manifesto*, Glasgow, Scottish Labour Party, 2011, p. 65-66. Notre traduction : «Championing equality, celebrating diversity. Scottish labour is committed to ensuring we support all of Scotland's people through tough times. We know that many types of inequality are interconnected and that is why we are committed to ensuring we consider how all of our policies and plans impact upon the diverse people of Scotland. We will develop strong guidance for the effective implementation of the public duties under the Equality Act. We want to ensure gender, race, religion, sexuality, age and disability are not barriers to accessing public services, employability or training. We will also ensure that our key employment policies, like the Scottish Future Jobs Fund and apprenticeship guarantee, open up opportunities for women in sectors and industries where men have traditionally dominated. Scottish Labour recognises the contribution of disabled people to our economy and country and we are committed to supporting people with disabilities to realise their potential and to live as independently as possible. Scottish Labour will tackle racial or religious prejudice, intolerance and discrimination, not only because of the impact on the lives of those who experience it, but because it holds us back as a nation. We will support initiatives to tackle racial and religious discrimination in the workplace and in communities and will continue support for schemes that celebrate the diversity of Scotland's culture and its people.»

Au sein de la campagne du Non, les appels à la volonté individuelle et aux ambitions personnelles sont assez fréquents. Ainsi de la vidéo de campagne de Better Together intitulée “Say No Thanks to Independence”, qui débute par des paysages écossais, une image de son drapeau, de ses côtes, le château de Tantallon dans l’East Lothian, une vue des paysages urbains de Glasgow et du site du Parlement écossais ; puis celles de jeunes gens faisant du porte-à-porte chez des Écossais plus âgés et des ouvriers sur leur lieu de travail. Elle se conclut par le message « Le meilleur des deux mondes » (“The best of both worlds”), traversé par les couleurs du drapeau écossais, qui se fond ensuite dans le drapeau britannique. La vidéo ne formule que quelques phrases brèves : « Je veux plus d’opportunités d’emploi, pas moins » ; « Risquer ma retraite ? Non merci » ; « Perdre mon passeport britannique ? Non merci » ; « Non merci, je préfère garder la livre » ; « Risquer mes opportunités d’emploi ? Non merci »⁹⁴⁷. Ici, l’individu est présenté à travers ses droits économiques et sociaux, comme la retraite, ses opportunités d’emplois et les droits associés à la citoyenneté. Une nouvelle fois, cette vision s’accorde avec une appartenance nationale écossaise.

Chez les acteurs politiques traditionnels, l’évocation des libertés individuelles est abordée par Gordon Brown, qui souligne la contribution du Royaume-Uni à une compréhension extensive des libertés, toujours dans la logique d’une union de partage : « En élargissant l’idée même de liberté, en offrant des libertés positives (de bénéficier universellement de soins de santé, d’une éducation et d’une sécurité sociale) et pas seulement des libertés négatives, nous avons redéfini l’idée de citoyenneté, qui ne repose plus uniquement sur des droits civils et politiques dans une nation, mais sur des droits civils, politiques, sociaux et économiques entre plusieurs nations »⁹⁴⁸. Là encore, les libertés individuelles relèvent d’une vision universaliste à l’échelle du Royaume-Uni et s’associent au principe d’une citoyenneté et d’une union sociale, laquelle n’efface en aucune manière l’appartenance écossaise. Elles s’inscrivent d’ailleurs dans sa longue tradition, réimprimant l’idée de la participation écossaise aux réformes entreprises par l’État britannique et plus particulièrement à l’État-providence, mais mettant également en scène l’autonomie de la société civile :

À deux reprises depuis 1707, les Écossais ont redéfini la signification de la citoyenneté.

D’abord, les Lumières écossaises ont donné au monde l’idée de société civile, d’un citoyen

⁹⁴⁷ “Say No Thanks to Independence”, *Better Together*, 12 juin 2014, consulté le 14 décembre 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=6V_LQgl8v5E&ab_channel=BetterTogetherUK.

⁹⁴⁸ BROWN Gordon, “This is Scotland’s moment of destiny”, *op. cit.* Notre traduction : “By enlarging the very idea of freedom – delivering positive freedoms (the freedom to universal healthcare, education and social security) and not just negative freedoms – we redefined the idea of citizenship from one based just on civil and political rights in one nation to one based on civil political social and economic rights shared across nations.”

qui n'est ni sujet ni un simple consommateur, et d'une citoyenneté moderne qui se situe entre les marchés et l'État. Ensuite, confrontés aux bouleversements et aux injustices de la révolution industrielle, les Écossais ont ouvert la voie à une citoyenneté du XX^e siècle qui garantit les droits sociaux et économiques, ainsi que les droits civils et politiques. Dans l'Écosse de l'Union, sans État, du XVIII^e et du début du XIX^e siècles, les philosophes des Lumières écossaises ont enseigné aux gens à se considérer à la fois citoyens de leur communauté locale et citoyens du monde. C'est d'Adam Smith et de David Hume qu'est venue l'idée de la société « civile », qui nous a appris qu'il existait un espace entre l'État et l'individu, une sphère publique qui n'avait pas besoin d'être dominée par les marchés et où les gens pouvaient se rassembler dans leurs propres associations volontaires, des églises et des syndicats aux organisations civiques et municipales. Adam Smith pensait que son livre moins connu, *La Théorie des sentiments moraux*, avec son idée d'empathie naturelle, était une contribution bien plus importante à notre compréhension du monde que son plus célèbre traité contre le mercantilisme, *La Richesse des Nations*. L'idée de la main tendue lui importait plus que celle de la main invisible. Et lorsque les Lumières écossaises ont défini la citoyenneté, cela signifiait que nous n'étions pas seulement des consommateurs ou des sujets, mais des hommes et des femmes ayant des intérêts communs, des besoins communs et des obligations mutuelles les uns envers les autres. Cette idée a non seulement inspiré l'étude moderne de la sociologie, mais elle est également à la base de ce que nous appelons aujourd'hui le « capital social ».⁹⁴⁹

Ainsi, la vision développée par Gordon Brown place l'individu hors de l'emprise de l'État, mais également hors de celle des marchés. Il souligne sa capacité et sa faculté à s'assembler, ainsi qu'à mettre en œuvre les moyens de sa solidarité. C'est d'abord en consacrant la liberté de l'individu qu'il parvient à cette fin lorsqu'il évoque « un citoyen qui n'est ni sujet ni un simple consommateur ». Une fois cette liberté première reconnue, consacrée et assumée, l'individu est alors porté à s'assembler et ce faisant à

⁹⁴⁹ *Idem*. Notre traduction : "Twice since 1707, Scots have redefined ideas of what citizenship means. First, the Scots Enlightenment gave the world the idea of civil society, of a citizen who is neither subject nor just consumer, and of a modern citizenship that stands between markets and states. Then, as they confronted the turmoil and injustices of the industrial revolution, Scots led the way to a 20th-century citizenship that guarantees social and economic as well as civil and political rights. In the post-union, stateless Scotland of the 18th and early 19th centuries, Scots Enlightenment philosophers taught people to think of themselves as both citizens of their local community and citizens of the world. From Adam Smith and David Hume came the idea of the "civil" society, which taught us there was a space between the state and the individual, a public sphere that need not be dominated by markets and where people could come together in their own voluntary associations, from churches and trade unions to civic and municipal organisations. Adam Smith thought that his lesser known book *The Theory of Moral Sentiments*, with its idea of mutual empathy, was a far more important contribution to our understanding of the world than his more famous tract against mercantilism, *The Wealth of Nations*. The idea of the helping hand mattered more to him than the invisible hand. And when the Scottish Enlightenment defined citizenship, it meant we were not just consumers or subjects but men and women with shared interests, common needs and mutual obligations to each other. It was an idea that not only inspired the modern study of sociology but underpins what we now call 'social capital'."

se porter au secours de son prochain lorsqu'il évoque Adam Smith comme la quintessence d'une pensée écossaise : « L'idée de la main tendue lui important plus que celle de la main invisible ». En conséquence, cette façon de s'assembler a produit ses effets au cours du vingtième siècle avec le concept de citoyenneté sociale « lorsque les Lumières écossaises ont défini la citoyenneté, cela signifiait que nous n'étions pas seulement des consommateurs ou des sujets, mais des hommes et des femmes ayant des intérêts communs, des besoins communs et des obligations mutuelles les uns envers les autres ». Elle est enfin productrice d'une appartenance ou d'un « capital social ».

En ce sens, l'extrait cité bat en brèche la vision promue par les politiciens fédéraux canadiens, y compris ceux issus du Québec, pour qui la reconnaissance de la liberté de l'individu conduit à ce qu'il échappe aux appartenances communautaires. Elle contredit également la vision paternaliste de l'État affirmée au Canada, où la liberté individuelle se concentre sur les libertés négatives ou modernes, laissant à l'État la responsabilité du soin de la population. Chez Gordon Brown, on constate plutôt que la verticale du pouvoir part du bas, de la plus petite composante de la société, en passant par des appartenances intermédiaires parmi lesquelles la société civile et les nations constitutives, pour accéder à une forme d'habilitation politique (la liberté des anciens) et à des libertés positives affirmées (la liberté des modernes au sens de Benjamin Constant).

Avant de conclure cette section, il nous faut encore évoquer la position du Premier ministre britannique et du gouvernement conservateur. Dans le manifeste politique présenté pour les élections de 2010, David Cameron s'appuie très largement sur le concept de *Big Society*⁹⁵⁰. Comment cela se présente-t-il ?

Certains hommes politiques disent : « Donnez-nous votre vote et nous réglerons tous vos problèmes ». Nous, nous disons : le vrai changement ne vient pas seulement du gouvernement. Le vrai changement vient quand les gens sont inspirés et mobilisés, lorsque des millions d'entre nous sont motivés pour jouer un rôle dans l'avenir de la nation.⁹⁵¹

En d'autres termes, cette doctrine consiste dans la prise en main de son propre destin par la société. Si dans sa formulation, un tel programme semble à mille lieues du fameux « il n'existe pas une telle chose

⁹⁵⁰ Voir notamment : ESPIET-KILTY Raphaëlle, « Particularisme philanthropique vs. universalité de l'État-providence : la «*Big Society*» peut-elle remplacer le gouvernement ? », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 23, n°3, 2017 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1428>.

⁹⁵¹ CAMERON David, « Invitation to join the Government of Britain », dans Conservative Party, *Invitation to join the Government of Britain. The Conservative Manifesto 2010*, Londres, 2010, p. III. Notre traduction : « Some politicians say: 'give us your vote and we will sort out all your problems'. We say: real change comes not from government alone. Real change comes when the people are inspired and mobilized, when millions of us are fired up to play a part in the nation's future. »

que la société civile » (“*There’s no such things as civil society*”) de Margaret Thatcher, le contenu s’en rapproche davantage. En effet, le programme conservateur propose d’abord et avant tout un État moins dépensier et la prise en main d’un certain nombre de services par les acteurs privés :

Il s’agit de passer d’une philosophie politique à une autre. De l’idée que le rôle de l’État est de diriger la société et de micro-gérer les services publics, à l’idée que le rôle de l’État est d’améliorer la qualité de vie des citoyens. L’idée que le rôle de l’État est de renforcer la société et de faire en sorte que les services publics soient au service des personnes qui les utilisent. En un mot, le changement que nous proposons consiste à passer d’un “big government” à une “big society”.⁹⁵²

Le concept de “*Big Society*” est répété pas moins de vingt-et-une fois à travers ce programme politique. Cependant, si le futur premier ministre se propose de rebâtir la nation britannique en rebâtissant une société britannique forte, comme son mandat l’y engage, il n’en demeure pas moins que cette conception n’emporte pas la négation de la nation écossaise ou d’une autre nation constitutive, ce qui s’illustre notamment à travers les promesses de coopération avec les gouvernements de ces nations. Dans les faits, malgré les formules engagées ce programme, *Big Society* tel que le développe David Cameron ne se traduit pas par une habilitation politique, mais uniquement par un transfert de responsabilité en matière socioéconomique, où l’individu est défini, suivant une perspective plus fidèle à l’*ethos* thatchérien, comme un agent économique⁹⁵³. Dans un discours que donne David Cameron au congrès du Parti conservateur en 2012, sa vision du rapport entre l’individu et la nation se précise quelque peu :

Les anciennes puissances sont en perte de vitesse. Qu’ont en commun les États en pleine ascension ? Ils sont minces, en forme, obsédés par l’esprit d’entreprise et dépensent de l’argent pour l’avenir – pour l’éducation, pour des infrastructures et des technologies incroyables. Et quel est le point commun des États en déclin ? Ils sont obèses, sclérosés, surréglementés, dépensent de l’argent dans des systèmes de protection sociale inabordables, des pensions de retraite colossales, des services publics non réformés. En tant que Premier ministre, je ne vais pas laisser ce pays s’enfoncer dans la spirale. Mon travail – notre travail – est de faire en sorte qu’en ce vingt-et-unième siècle, comme dans les siècles précédents, notre pays, la Grande-Bretagne, soit en pleine ascension. Et nous savons ici comment cela se fait. C’est le résultat collectif des efforts et des aspirations individuels, les idées que vous avez, les entreprises que

⁹⁵² Conservative Party, “Foreword”, *Invitation to join the Government of Britain, op. cit.*, p. VII. Notre traduction : “It is a change from one political philosophy to another. From the idea that the role of the state is to direct society and micro-manage public services, tot the idea that the role of the state is to strengthen society and make public services serve the people who use them. In a simple phrase, the change we offer is from big government to Big Society.”

⁹⁵³ KISBY Ben, “The Big Society: Power to the People?”, *The Political Quarterly*, Vol. 81, n°4, 2010, p. 484-491.

vous créez, les heures que vous consacrez. L'aspiration est le moteur du progrès. Les pays s'élèvent lorsqu'ils permettent à leurs citoyens de s'élever. Dans ce monde où les cerveaux comptent davantage, où les technologies façonnent nos vies, où rien n'est dû, la ressource naturelle la plus puissante dont nous disposons, ce sont nos concitoyens. Pas seulement les scientifiques, les entrepreneurs, les ingénieurs ; pas seulement les enseignants, les parents, les infirmières ; mais tous nos concitoyens, y compris les plus pauvres, ceux qui n'ont jamais eu de travail, jamais eu de chance, jamais eu d'espoir. C'est pourquoi la mission de ce gouvernement est de construire une nation d'aspiration, de libérer et d'exploiter les promesses de tous nos concitoyens.⁹⁵⁴

David Cameron déploie le concept de “*Big Society*” à travers la vision qu’il se fait des changements à apporter. Ils reposent d’abord sur un État « obèse » qu’il faut amincir et remettre en forme, et sur la prise de main des forces vives de la société et de la nation. Ce discours qui s’inscrit formellement dans un renouvellement des rapports sociaux, d’un « gros gouvernement » à une « grosse société », n’appelle en vérité aucune action coordonnée de celle-ci, aucun aspect communautaire. C’est en effet aux individus qu’en appelle David Cameron, aux entrepreneurs bien sûr, aux inventeurs, aux ingénieurs, mais aussi aux personnes occupant des emplois moins qualifiés mais non moins essentiels – les infirmières, les enseignants, etc. En somme, il les invite à redoubler d’efforts et à adopter une philosophie ambitieuse, à nourrir de nouvelles « aspirations ». La conception de la liberté promue ici est celle d’une liberté économique, qui passe à la fois par la réduction du rôle de l’État vis-à-vis de la société et par un allègement de la législation en matière économique et financière, au détriment de l’union sociale. Quant aux appartenances britannique et écossaise, cette thématique et cette philosophie ne semblent pas exercer une influence déterminante à leur égard. La liberté individuelle défendue par David Cameron se distingue, dans ses fins, de celle promue par ses homologues canadiens. S’il souhaite

⁹⁵⁴ “Conservative Party Conference 2012 in Birmingham: Full transcript of David Cameron’s speech”, *op. cit.* Notre traduction : “the old powers are on the slide. What do the countries on the rise have in common? They are lean, fit, obsessed with enterprise, spending money on the future - on education, incredible infrastructure and technology. And what do the countries on the slide have in common? They're fat, sclerotic, over-regulated, spending money on unaffordable welfare systems, huge pension bills, unreformed public services. I sit in those European Council meetings where we talk endlessly about Greece... while on the other side of the world, China is moving so fast it's creating a new economy the size of Greece every three months. I am not going to stand here as Prime Minister and allow this country to join the slide. My job - our job - is to make sure that in this twenty first century, as in the centuries that came before, our country, Britain, is on the rise. And we here know how that is done. It is the collective result of individual effort and aspiration... the ideas you have, the businesses you start, the hours you put in. Aspiration is the engine of progress. Countries rise when they allow their people to rise. In this world where brains matter more, where technologies shape our lives, where no-one is owed a living...the most powerful natural resource we have is our people. Not just the scientists, the entrepreneurs, the engineers...not just the teachers, the parents, the nurses...but all our people: including the poorest, those who've never had a job, never had a chance, never had hope. That's why the mission for this government is to build an aspiration nation...to unleash and unlock the promise in all our people.”

revisiter les termes de la sociabilité, c'est davantage dans le rôle que l'État assume envers la société civile, ou pour le dire autrement dans une forme de divorce de l'État vis-à-vis de la société civile, que se place cette perspective. En d'autres termes, la philosophie libérale promue par David Cameron s'inscrit dans une perspective relevant d'abord et avant tout du libéralisme économique et ne remet aucunement en cause les termes des appartenances identitaires en jeu lors du référendum.

En conclusion de cette section, nous pouvons donc affirmer qu'à travers la promotion de l'individu dans le contexte référendaire se présentent trois types attitudes. La première, incarnée par le gouvernement canadien en 1980, mais aussi par les députés libéraux en 1995, pose l'individu en titulaire de droits et de liberté. Cette liberté est d'abord de nature socioculturelle. Elle est conçue dans son articulation avec l'État et la nation canadienne, laquelle se définit par sa diversité elle-même présentée comme une richesse en soi, et sous le thème de la mosaïque. Sur la scène politique fédérale l'autorité symbolique du multiculturalisme et de la diversité comme repère identitaire acquièrent une telle aura que les autres partis, dont le Parti réformiste, emboîtent le pas de la célébration de la diversité, même si la politique de la différence fait parfois l'objet de critiques.

Une deuxième attitude se retrouve chez le Parti libéral du Québec, qui valorise aussi les droits et libertés individuels, mais lui associe des droits collectifs, ainsi que des droits positifs ou économiques. Elle s'associe tout aussi bien à une vision plurinationale que multinationale et la garantie de ces droits peut tout aussi bien s'effectuer au niveau fédéral que provincial. De son côté, l'Union nationale évoque extrêmement rarement ces sujets et l'échantillon collecté ne permet pas de définir une position claire de ce parti à cet égard. En 1995, il semble que la célébration de la diversité canadienne ait largement infusé la société québécoise et les membres du Parti libéral du Québec en chantent eux aussi les louanges. Cependant, celles et ceux qui s'inscrivent dans ce concert revendiquent également une appartenance canadienne au sens identitaire du terme, et non seulement à travers une citoyenneté commune compris comme un lien juridique – mais non social. Cette position se retrouve notamment, mais pas uniquement, au sein du Parti travailliste écossais. Là encore, la diversité est valorisée et les droits et libertés individuels s'articulent plus nettement encore avec une vision universaliste des droits économiques, laquelle flirte parfois avec des conceptions relevant du multiculturalisme et de mesures de discrimination positive.

Enfin, le gouvernement britannique formule une conception des rapports sociaux où l'individu est conçu comme un agent économique, qui peut s'apparenter à un héritage thatchérien parfois revendiqué, notamment au moment de son décès. Bien que Margaret Thatcher (1925-2013) soit

généralement considérée comme ayant adopté des positions anti-écossaises⁹⁵⁵ et comme emblématique d'un certain nationalisme anglais, cette perspective ne se traduit d'aucune façon par la remise en cause la reconnaissance du caractère national des entités subétatiques que sont l'Écosse, mais aussi le pays de Galles et l'Irlande du Nord.

*

*

*

Parmi les discours référendaires se constatent donc trois grandes attitudes relatives aux paramètres structurels des communautés imaginées que sont les nations. La première que nous avons analysée relève d'une vision moniste, où l'identité canadienne ou britannique est conçue de manière exclusive. Si cette approche se retrouve de manière importante au Canada, que ce soit en 1980 ou en 1995, elle se retrouve également à quelques reprises au Royaume-Uni, sous la forme d'une vision stato-nationale traditionnelle où la nation se conçoit de manière congruente aux contours de l'État britannique. Cette vision moniste se décline en deux versions. La première s'incarne dans des nationalismes pancanadien et panbritannique. Elle se retrouve principalement chez le Parti libéral du Canada en 1980 et en 1995 tandis qu'elle se déploie chez le Parti conservateur, chez le Parti travailliste sous l'angle de la citoyenneté sociale "*One Nation*" et dans certains discours de UKIP au Royaume-Uni. La seconde s'inscrit dans le prolongement d'un nationalisme majoritaire canadien-anglais chez les anglophones du Parti progressiste-conservateur du Canada en 1980 et chez le Parti réformiste en 1995, et dans un nationalisme majoritaire anglais au Royaume-Uni, notamment chez UKIP et au sein de l'aile droite et anglaise du Parti conservateur. Ces deux formes tendent également à ramener les identités subétatiques à des ethnicités ou à des identités régionales, pour assurer non seulement la primauté, mais l'exclusivité de l'appartenance canadienne ou britannique.

La deuxième attitude consiste dans une vision plurinationale de la fédération canadienne et du Royaume-Uni. Elle se décline notamment à travers les messages unionistes adressés aux Québécois et aux Écossais, qui reconnaissent régulièrement la spécificité de leur condition, en relevant le plus souvent la condition nationale écossaise et parfois même celle du Québec. Celle-ci se retrouve tout autant parmi les unionistes du centre que parmi ceux issus du Québec et de l'Écosse. Au Québec, en 1980, cette vision plurinationale s'articule encore largement avec la thèse de la dualité fondamentale

⁹⁵⁵ Voir notamment : LEYDIER Gilles, « Les années Thatcher en Écosse. L'Union remise en question », *Revue française de science politique*, Vol. 44, n°66, décembre 1994, p. 1034-1053.

canadienne et se retrouve notamment chez les membres francophones et chez certains membres anglo-canadiens du Parti-progressiste conservateur ou encore chez le chef du NPD Ed Broadbent. Au sein de la province du Québec, elle se retrouve également sous cette forme chez l'Union nationale et dans une acception qui s'éprend tantôt de l'identité canadienne-française, tantôt d'une identité nationale québécoise au sein du Parti libéral du Québec, tant en 1980 qu'en 1995 où la référence québécoise s'est largement imposée, y compris parmi les partis fédéraux. Au Royaume-Uni comme en Écosse, la vision plurinationale est la plus largement répandue. L'on constate cependant des variations quant à l'intensité de l'identification britannique, laquelle se décline sous une forme substantielle chez le Parti conservateur et unioniste écossais et sous un versant relevant de la citoyenneté sociale au sein du Parti travailliste écossais comme du Parti travailliste britannique, les Libéraux-démocrates se trouvant dans une position médiane où les deux visions se côtoient.

La troisième se caractérise par la vision d'un État multinational, absente des discours des partis politiques du centre, mais qui se retrouve au Québec sous la forme de la thèse des deux peuples fondateurs puis de la société distincte québécoise. Les argumentaires unionistes à l'appui de cette proposition suivent une vision utilitaire et patrimoniale de l'appartenance canadienne. Ils se déclinent, notamment chez l'Union nationale et le Parti libéral du Québec en 1980, principalement à travers les discours de Claude Ryan, ainsi que dans les documents référendaires produits par le comité du Non de 1995 par la déclinaison d'une identité québécoise et d'une citoyenneté canadienne, qui combine un lien social substantiel et un lien de nature juridique.

Au Canada comme au Royaume-Uni, la diversité est célébrée. Cependant, elle joue un rôle bien différent entre ces deux cas. Dans le premier, elle est conçue comme un élément fondamental du nationalisme pancanadien, et ce dès les années 1960 et 1970, en participant de la négation de la dualité canadienne, puis du caractère national de la société québécoise. Cette formulation du nationalisme canadien emprunte la lecture d'un libéralisme individuel proclamant la diversité comme une valeur en soi, notamment à travers la formule de la mosaïque canadienne. Elle s'accompagne d'une perspective téléologique, d'un idéalisme moral bien plus affirmé qu'il ne l'est au Royaume-Uni et se caractérise par la caractérisation de l'hypothèse de dislocation du Canada comme un « drame » ou un « crime contre l'humanité ». Au Québec, le Parti libéral célèbre aussi cette diversité et les libertés qui lui sont associées. Cependant, le libéralisme individuel promu au centre s'associe à un libéralisme communautaire qui s'accorde davantage d'une vision plurinationale ou multinationale. Au Royaume-Uni, le thème de la diversité n'est que peu abordé par les partis politiques du centre dans le contexte référendaire. Ceci s'explique notamment par la montée en puissance d'un sentiment anti-immigration incarné par UKIP et par la remise en cause du multiculturalisme au sein même du Parti conservateur. En Écosse, la

diversité est également célébrée. Néanmoins, elle s'accorde généralement à une vision universaliste où l'égalité et la liberté font bon ménage. L'égalité et la diversité se déploient le plus souvent sous la forme d'une égalité des chances et d'une liberté également conçue sous un jour économique plus que culturel. À l'inverse du Parti libéral canadien, la liberté à laquelle souscrit le Parti conservateur britannique sous la formule "*Big Society*" est d'abord une liberté économique n'ayant pas pour vocation la négation des médiations sociales et de l'appartenance écossaise.

Ayant constaté une pluralité d'imaginaires historiques dans le chapitre précédent, les discours unionistes démontrent une corrélation étroite et logique entre la nature de ces récits comme fondements élémentaires de la vie nationale et les termes sociaux de l'unité qu'emprunte l'unionisme. Ainsi, au Canada l'imaginaire historique moniste s'oppose à toute forme de spécificité québécoise ou canadienne-française et la réduit tout au plus à la forme d'une ethnicité ou d'une identité régionale. Même chez les tenants d'une vision plurinationale, le plus souvent, l'appartenance canadienne participe d'un récit autonome et de deux récits relevant de la coexistence plutôt que du vivre-ensemble. À l'inverse, au Royaume-Uni, que ce soit chez les acteurs du centre ou chez ceux de la périphérie, et plus particulièrement encore à travers les discours de Gordon Brown, la vision plurinationale tend à souligner la contribution non seulement des Écossais, mais de l'Écosse tout entière et en tant que nation, parmi la « famille de nations britanniques ».

L'analyse qui précède met en exergue une diversité de points de vue et de justifications à la faveur du maintien des unités canadienne et britannique, prenant la forme du pluralisme communautaire sous une forme plurinationale ou multinationale, ou encore d'un monisme s'appuyant ou non sur le pluralisme à fondement individuel. Elles articulent l'idée d'un État canadien ou britannique à sauvegarder en raison de ses vertus propres et de l'intérêt qu'y trouvent Québécois et Écossais, mais aussi du rôle particulier dévolu au Canada ou au Royaume-Uni sur la scène internationale. C'est encore en élargissant le spectre des enjeux référendaires que les unionistes plaident leur cause.

CHAPITRE 3 : CE QUI DEVIE : LE TEMPS PRESENT DES CHOSES FUTURES

Concept caméléon dont les contours polychromes invitent les appréhensions les plus diverses, la modernité est bien souvent regardée comme l'ère voyant le triomphe de la raison sur la tradition. Quoiqu'une vision aussi caricaturale ne rende justice ni au concept ni à la complexité de la sociabilité des temps qu'il recouvre⁹⁵⁶, elle s'est largement imposée dans le langage courant, jusqu'à engendrer dans le débat politique une véritable sophistique de l'appel à la modernité (I –). Cette téléologie porteuse en elle-même d'un récit à mots couverts se recentre sur l'homme ordinaire, dont l'intérêt se porte ailleurs que sur ce qui est dépeint comme des lubies d'arrière-garde. La mise en avant de l'homme ordinaire et de l'individu au renfort de l'unité se double également d'une vision faisant place à l'habilitation politique où l'on oppose à la perspective de l'indépendance celle d'une décentralisation davantage porteuse de démocratie. Afin de réfuter la thèse de l'indépendance, il est également tentant pour certains acteurs de chercher à renforcer l'appartenance collective par la caractérisation d'une *mêmeté* canadienne ou britannique au renfort de son *ipséité*, c'est-à-dire de la désignation d'autres Autres, ou encore par le refoulement du nationalisme minoritaire porteur de l'option indépendantiste pour le poser en une option incarnant le repli et l'intolérance, dépeinte comme un archaïsme, un folklore, une superstition contredisant indûment la marche déterminée de l'histoire. Elle déploie par une rhétorique appelant à passer à l'avenir pour faire face ensemble ou conjointement aux défis d'aujourd'hui et de demain. Sous ce jour, la mondialisation et les périls environnementaux sont employés pour vider la question référendaire de sa substance (III –).

I – L'appel à la modernité

Les chapitres qui précèdent ont illustré la volonté des acteurs unionistes, au Royaume-Uni comme en Écosse, au Québec comme au Canada, de faire triompher une appartenance commune. Pour l'essentiel, les termes dans lesquels elle s'est trouvée analysée jusqu'ici ont fait apparaître la diversité des attaches d'une communauté nationale comprise de bien des façons, mais toujours saisie au prisme de la *mêmeté*, inscrite dans un temps plus ou moins long. Ce quatrième chapitre vient rompre l'isolement du sujet de l'unité et lui rendre sa *situation* à travers les énoncés unionistes. En effet, quel meilleur moyen pour manifester la valeur et le sens de l'appartenance que la caractérisation de sa singularité, de son *ipséité* ?

⁹⁵⁶ TOURAINE Alain, *Critique de la modernité*, *op. cit.*

Pour ce faire, les acteurs ne manquent pas l'occasion de mettre en évidence ce que le dehors montre du dedans, que les valeurs et identités des « autres Autres » illustrent bien une singularité. De même, la sécurité qu'assure l'État peut encore fonder l'allégeance qu'il convient de lui prêter, les périls et les défis d'un monde en mouvement encourageant l'unité de destin britannique ou canadienne.

Les gens ordinaires et le référendum

Au cours des périodes référendaires, l'une des positions phares qui se retrouve chez la plupart des tenants du Non consiste à le présenter comme un enjeu qui conduit à se désintéresser du sort des *gens ordinaires* et de leurs difficultés présentes. Chez les unionistes du centre tout particulièrement, cette position vise à vider le référendum et le principe de l'autodétermination de sa substance. Ainsi de Pierre Elliott Trudeau dans un discours donné au centre Paul-Sauvé de Montréal à une semaine du scrutin, qui voit dans le référendum le ferment de la division non seulement du Canada, mais au sein même de la province du Québec :

Vous le savez, vous, les militants du NON, vous savez les divisions que cause cette période référendaire. Vous le savez le partage à l'intérieur d'une même famille. Vous savez les haines entre voisins que cela crée. Vous savez l'écartèlement que ça produit entre les générations. Vous savez cette longue méfiance qui durera longtemps entre les tenants du OUI et les tenants du NON. Vous savez ce que c'est que l'épreuve référendaire. Eh bien, vous vous faites dire par le gouvernement Péquiste qu'il y en aura d'autres référendums et que cette haine, cet écartèlement, ce gaspillage immense d'énergies de la province de Québec, ça va continuer avec cette question. Eh bien, nous disons NON à cela. NON, ça ne va pas continuer.⁹⁵⁷

Cette rhétorique qui se retrouve au Royaume-Uni sous le thème des *neverendums*⁹⁵⁸ (de l'anglais “*never ending referenda*”), c'est-à-dire des référendums sans fin, à répétition, se retrouve à de très nombreuses reprises chez Jean Chrétien qui a connu le référendum de 1980 et qui critique la volonté même de tenir un référendum et l'hypothèse d'autres échéances :

Le chef de l'opposition l'a dit lui-même dernièrement encore, qu'il y aura référendum après référendum. Sauf que les Québécois en ont assez d'entendre parler de Constitution. Ils ne

⁹⁵⁷ TRUDEAU Pierre Elliott, « Discours de Pierre Elliott Trudeau », *Archives politiques du Québec*, Montréal, 14 mai 1980, consulté le 19 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/pierre-elliott-trudeau/autres-discours-officiels/>.

⁹⁵⁸ Ce thème est également employé en 1995 parmi les presse canadienne comme le démontre Sylvie Lacombe. Voir « “Le couteau sous la gorge” ou la perception du souverainisme québécois dans la presse canadienne-anglaise », *Recherches sociographiques*, Vol. 39, n°2-3, 1998, p. 271-290.

veulent plus qu'on parle de Constitution. Ils veulent qu'on parle des vrais problèmes des Québécois : la création d'emplois, la sécurité du revenu, la paix pour les gens de l'âge d'or. Et c'est exactement ce que ce gouvernement veut faire, s'occuper des vraies problèmes du pays pendant qu'eux s'amusent avec des questions hypothétiques, mais ils n'auront plus de discours à faire après le 30 octobre prochain [...]. Les Québécois en ont jusque-là d'entendre parler de référendum et de Constitution. Ils veulent que les politiciens s'occupent de création d'emplois, de bonne administration, de donner un gouvernement compétent et honnête. C'est exactement ce qu'ils n'ont pas à Québec et c'est exactement pourquoi ils vont voter pour le Canada lorsque viendra le vote, le 30 octobre prochain.⁹⁵⁹

Dans son programme politique pour les élections de 2011, le Parti travailliste écossais alors dirigé par Iain Gray présente un propos tout à fait analogue à celui-ci, il promet qu'il n'y aura

[p]lus de distraction, plus de dispute constitutionnelle. Je me battrai pour ce qui importe réellement. C'est ce pourquoi le Parti travailliste existe. C'est notre programme pour l'Écosse. Il parle des problème du peuple d'Écosse : les emplois, des rues plus sûres, de meilleures écoles, notre service national de santé, notre environnement. Il est le produit de la consultation la plus large et la plus approfondie jamais entreprise par un parti politique dans ce pays. Donnez votre confiance au Parti travailliste. Nous nous battons pour ce qui importe vraiment. Et c'est vous, votre famille et votre futur.⁹⁶⁰

C'est en 1995 que ce discours qui conçoit le référendum et l'autodétermination comme des distraction futile est de loin le plus présent, comme chez Jean Chrétien qui réclame que l'on s'intéresse aux « vraies questions »⁹⁶¹ et qui appelle le Premier ministre du Québec à « parler de ce qui est la préoccupation des Québécois : la création d'emplois, la croissance économique et l'assainissement des finances publiques. C'est de cela que les gens veulent parler »⁹⁶² Son ministre des affaires intergouvernementales Marcel Massé appelle lui aussi à « combattre les vrais problèmes qui sont la création d'emplois au Canada, y compris au Québec, et la réduction de la pauvreté, au Canada comme au Québec »⁹⁶³. On retrouve au Québec l'idée d'une lassitude constitutionnelle⁹⁶⁴ face aux référendums québécois. La brochure du Non

⁹⁵⁹ CHRÉTIEN Jean, *Débats des Communes*, 18 septembre 1995, p. 14531.

⁹⁶⁰ GRAY Iain, "Foreword", dans Scottish Labour, *Fighting for what really matters*, *op. cit.*, p. 4-5. Notre traduction : "No more distractions, no more constitutional wrangling. I'll fight for what really matters. That's what Labour exists to do. This is our programme for Scotland. It talks to the concerns of the people of Scotland: jobs, safer streets, better schools, our NHS, our environment. It is the product of the widest and deepest consultation ever undertaken by a political party in this country. Give Labour your trust. We will fight for what really matters. And that is you, your family and your future."

⁹⁶¹ CHRÉTIEN Jean, *Débats des Communes*, 21 septembre 1995, p. 14719.

⁹⁶² CHRÉTIEN Jean, *Débats des Communes*, 13 juin 1995, p. 13720.

⁹⁶³ MASSE Marcel, *Débats des Communes*, 9 juin 1995, p. 13525.

⁹⁶⁴ Ce thème se retrouve également chez les souverainistes québécois qui appellent à mettre fin à ces débats stériles et à trancher une fois pour toute le nœud gordien. C'est là une expression caractéristique du souverainisme de conclusion..

considère également que le référendum éloigne le gouvernement du Parti québécois des véritables priorités de ses concitoyens :

Un énorme détournement d'énergies. Remettre plus de personnes au travail, faire de la place aux jeunes, réduire le déficit, lutter contre l'exclusion : voilà des défis importants. Des défis qui exigent un engagement total de la part du gouvernement. Or, la construction d'un Québec séparé viendrait tous les reléguer au second plan. Il faudrait d'abord rédiger une constitution, créer des ministères, commissions, régies, conseils et autres structures de toutes sortes, renégocier des centaines d'ententes. On s'embourberait dans une immense entreprise bureaucratique qui accaparerait l'attention et l'énergie du gouvernement durant une génération. Pendant ce temps, le Québec réel, lui, attendrait.⁹⁶⁵

Et un peu plus loin : « Nos deux gouvernements légitimement élus auront toujours la responsabilité de défendre nos intérêts. Nous souhaitons qu'ils se consacrent à nos véritables préoccupations. Nous devrions tous ensemble vouer notre talent, notre intelligence et notre énergie à relever les défis de l'heure. Ce serait la vraie suite d'un vote clair contre la séparation »⁹⁶⁶. Cet argumentaire se retrouve en Écosse, où le terme de la distraction est énoncé sans fard :

Nous devrions plutôt nous concentrer sur les succès que nous avons pu obtenir, en tirant profit de notre appartenance à l'économie britannique et en continuant à développer des secteurs tels que les services financiers, l'énergie et les énergie renouvelables, ainsi que l'industrie alimentaire et des boissons. Nous devrions nous attaquer aux grands défis de notre époque : créer des services publics qui répondent à nos besoins démographiques changeants, relever les défis climatiques mondiaux et maximiser nos ressources en tant que l'un des pays les plus riches du monde pour éradiquer la pauvreté et les inégalité aussi bien dans nos propres communautés que dans le monde entier. Face à tous ces défis, l'indépendance est au mieux une distraction. Au pire, elle rend ces défis encore plus difficiles à relever.⁹⁶⁷

Au Québec comme au Canada, on appelle donc à trancher le nœud gordien. À moins de deux semaines du référendum, où l'on voit que le monisme dont il s'est fait le porteur pendant l'essentiel de sa carrière

⁹⁶⁵ Comité des Québécoises et des Québécois pour le Non, *Brochure du Non*, *op. cit.*, p. 11.

⁹⁶⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁹⁶⁷ BOYACK Sarah, "Why I'm Voting NO", dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No*, *op. cit.*, p. 18. Notre traduction : "We should instead be focusing on building on the success we've been able to achieve, benefitting from being part of the UK economy and continuing to develop industries such as our financial services, our energy and renewables and food and drinks industries. We should be tackling the big challenges of our age – creating public services that meet our changing demographic needs, responding to global climate challenges and maximising our resources as one of the world's wealthiest countries to eradicate poverty and inequality both in our own communities and across the globe. To all those above challenges, independence is at best a distraction. At worst, it makes these challenges even harder"

politique se fissure déjà face à la montée du Oui, Jean Chrétien formule un propos semblable, teinté d'impatience, dans son Message à la nation :

Lundi prochain, lorsque les Québécois auront réitéré leur confiance au Canada, je veux demander aux investisseurs canadiens et étranger d'en faire autant. Rapidement, il faudra remettre nos priorités aux bons endroits. Ces priorités, vous les connaissez bien ; ce sont la croissance économique et l'emploi. Il est plus que temps d'y revenir.⁹⁶⁸

Thérèse Lavoie-Roux, membre du Parti libéral du Québec appelle notamment à en finir avec les « tergiversations afin que les énergies soient utilisées à d'autres fins. Nous avons des problèmes économiques, énergétiques, sociaux et culturels auxquels il faut répondre »⁹⁶⁹. Quant à Claude Ryan, il considère que le référendum est une étape nécessaire, sans quoi « l'incertitude [...] continuera de régner autour de l'avenir politique du Québec »⁹⁷⁰. Chez Solange Chaput-Rolland, la critique de cette « distraction » s'effectue par l'image du quotidien des gens ordinaires :

Les Québécois savent, M. le Président, qu'ils doivent vivre dans leur difficile quotidien avec des matins de grandes espérances et des brunantes de grandes difficultés. Ils doivent conjuguer les deux dans une journée pleine de labeur, pour enfin, donner à ceux qui sont exaspérés de tous ces débats référendaires la paix sociale, la sécurité et la fraternité dont nous avons besoin pour être sûrs de notre lendemain.⁹⁷¹

De même, en 1995, Daniel Johnson est particulièrement critique de l'action du Parti québécois à l'aune du référendum et dépose une motion qui « condamne le gouvernement du Parti québécois pour son absence flagrante d'intérêt à l'égard de la réalité quotidienne et des besoins de la population du Québec », qu'il attribue à « une négligence coupable en raison de la priorité de décider, comme gouvernement, qu'on se prend le doigt dans l'engrenage référendaire »⁹⁷² qui ne laisse « plus d'énergie, pas de temps du tout, aucune espèce d'attention puis de concentration pour régler les vrais problèmes que connaissent les Québécois »⁹⁷³.

Au-delà du référendum comme distraction, ce qu'une réponse positive impliquerait à l'endroit des gens ordinaires constitue l'un des arguments déterminants, et ce de manière croissante de 1980 à 2014. Ainsi, en 1980 la ministre du Parti libéral du Canada Monique Bégin affirme que « rien ne servira

⁹⁶⁸ CHRÉTIEN Jean, « Message à la nation », *op. cit.*

⁹⁶⁹ LAVOIE-ROUX Thérèse, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5040.

⁹⁷⁰ RYAN Claude, « Chômage et climat économique depuis le 15 novembre », *Une société stable, op. cit.*, p. 113.

⁹⁷¹ CHAPUT-ROLLAND Solange, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5077.

⁹⁷² JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 25 mai 1995, p. 3103-3014.

⁹⁷³ *Ibid.*, p. 3055.

mieux les petites gens et la masse des Canadiens ordinaires que le fédéralisme canadien »⁹⁷⁴. Dans ce discours et en écho au mouvement des Yvettes qui formule des discours féministes à l'appui du Non⁹⁷⁵ – lequel varie selon les locutrices d'une formule universaliste à une formule différentialiste ou du *care*⁹⁷⁶ –, elle affirme que « les femmes ordinaires, les gens simples, la prétendue minorité silencieuse en ont assez d'être humiliés et ont décidé de se faire entendre ». Encore en 1995, le député du PLQ Christos Sirros interroge les conséquences d'un Oui :

Est-ce que la rupture avec le Canada donnera plus ou moins de chances de trouver un emploi aux chômeurs, dans une économie qui aurait été secouée par le choc de la rupture ? Est-ce que c'est faire peur au monde, leur demander s'il y a une personne, une seule personne qui croit que l'activité économique, après la séparation, va être plus florissante, que les taux d'intérêt vont baisser, que la valeur de la monnaie – quelle monnaie, on ne le sait pas encore – va augmenter, que vraiment tout le monde va trouver un emploi ? Est-ce que le malade, qui recevra plus ou moins de soins dans un système qui aura à faire face, avec moins de ressources, à un déficit beaucoup plus grand... Est-ce que le travailleur, dans son emploi, sera plus ou moins sûr, après la séparation ? Est-ce que le propriétaire verra la valeur de sa maison augmenter ou diminuer après des mouvements de population inévitables qui suivront le Oui ? Est-ce faire peur au monde, que de dire la vérité ? Tout au plus, ils savent, les tenants du Oui, que la réponse est non. Tout au plus, ils essaient de dire que ça ne serait pas pire qu'aujourd'hui. Ils savent que ça ne peut pas être mieux. Alors, la souveraineté, pour quoi faire, donc ? Pour le plaisir de vivre l'inconnu ? Quant aux véritables enjeux, les enjeux auxquels nous devrions concentrer nos énergies, c'est à l'arrière-plan qu'ils seront relégués.⁹⁷⁷

Au Royaume-Uni également, cette thématique des gens ordinaires et des conséquences que l'indépendance ferait peser sur leur sort est à l'avant-plan du débat, et l'est davantage encore qu'au Canada. Dans un discours qu'il donne à Brighton en Angleterre en 2013, Ed Miliband évoque l'exemple de Cathy, une Glaswégienne à qui l'on diagnostique un grave problème de cœur et qui va se faire soigner en Angleterre, sans que les infirmiers et les docteurs ne prennent en considération sa nationalité, car « l'hôpital ne porte pas d'intérêt à la question de savoir où elle vit. Ils prennent soin d'elle parce qu'elle est Écossaise et Britannique, une citoyenne du Royaume-Uni »⁹⁷⁸. Outre le partage

⁹⁷⁴ BÉGIN Monique, *Débats des Communes*, 17 avril 1980, p. 107.

⁹⁷⁵ BISSONNETTE Lise, « L'appel aux femmes », *Le Devoir*, 9 avril 1980, p. 8.

⁹⁷⁶ TARDY Évelyne, « Les femmes et la campagne référendaire », dans BOILY Robert (dir.), *Québec : un pays incertain. Réflexions sur le Québec post-référendaire*, Montréal, Québec Amérique, 1980, p. 183-204.

⁹⁷⁷ SIRROS Christos, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4771.

⁹⁷⁸ MILIBAND Ed, « Leader's speech », *British Political Speech*, 2013, consulté le 8 décembre 2022 : <http://www.britishpoliticalspeech.org/speech-archive.htm?speech=353>. Notre traduction : « the hospital doesn't care where she lives. They care about her because she is Scottish and British, a citizen of our United Kingdom. »

du Service national de santé et de droits sociaux et économiques qui concerne les gens ordinaires, l'argumentaire en faveur du Non se déploie à travers une solidarité transcendant les frontières et la revendication d'une identité de classe prédominant sur l'identité nationale. Pauline Ryan et Tommy Kane, qui font partie du Red Paper Collective, articulent cette identité de classe dans une tradition nationale écossaise :

La seule forme de changement constitutionnel proposée dans le référendum n'est pas celle traditionnellement demandée par les syndicats et le mouvement ouvrier écossais. Ce qui est proposé dans ce référendum briserait l'unité de classe des travailleurs à travers les nations de Grande-Bretagne sans briser les chaînes de contrôle économique qui les lient. Il menace également quelque chose d'à peine moins important : le contenu progressiste de la conscience nationale écossaise. Keir Hardie, Jimmy Maxton, Willie Gallacher et Mick McGahey se sont faits les promoteurs d'un Parlement écossais autonome parce qu'ils croyaient qu'il renforcerait le pouvoir démocratique des travailleurs face au pouvoir de l'État capitaliste au niveau britannique. Pour eux, un Parlement écossais compléterait la force d'organisation des travailleurs et renforcerait ainsi la compréhension entre les classes, tant en Écosse qu'en Grande-Bretagne. *Le Red Paper* sur l'Écosse adopte sans complexe cette position de classe.⁹⁷⁹

Pour George Galloway, député du parti Respect à la Chambre des communes, l'identité de classe doit primer, selon une forme alternative d'appartenance dans ce débat référendaire :

Mon message est que la classe sociale est plus importante que la nation. La nation est un concept éphémère. Les travailleurs écossais n'ont rien en commun avec les banquiers, les propriétaires terriens et les capitalistes d'Écosse. Ils ont tout en commun avec les travailleurs de Liverpool. Pourquoi voudrait-on transformer les habitants de Liverpool en étrangers ? Je peux parler aux Écossais dans une langue qu'ils comprennent. Lorsque George Osborne ou David Cameron se rend à Aberdeen et tente de communiquer avec l'électorat écossais, c'est comme s'ils parlaient une langue étrangère.⁹⁸⁰

⁹⁷⁹ BRYAN Pauline & Tommy KANE, "Introduction", dans BRYAN Pauline & Tommy Kane (dir.), *Class, Nation and Socialism. The Red Paper on Scotland 2014*, Glasgow, Glasgow Caledonian University Archives, 2013, p. 4. Notre traduction : "The only form of constitutional change offered in the referendum is not what was traditionally demanded by the Scottish trade union and labour movement. What is on offer in this referendum would break the class unity of working people across the nations of Britain without breaking the chains of economic control that bind them. And thereby it also threatens something scarcely less important: the progressive content of Scottish national consciousness. What made Keir Hardie, Jimmy Maxton, Willie Gallacher and Mick McGahey champions of a Home Rule Scottish Parliament was the belief that it strengthened the democratic power of working people against capitalist state power at British level. For them a Home Rule Parliament would supplement the organizational strength of labour and therefore heighten class understanding both inside Scotland and across Britain. The Red Paper on Scotland unashamedly takes this class position."

⁹⁸⁰ KUTCHINSKY Serena, "George Galloway on why he's saying 'naw' to Scottish independence", *Prospect*, 28 avril 2014, consulté le 21 décembre 2022 : <https://www.prospectmagazine.co.uk/magazine/george-galloway-on-why-hes-saying-naw-to-scottish-independence>. Notre traduction : "My message is that class is more important than nation. Nation is a transient concept. Scottish working class people have nothing in common with the bankers, landowners and capitalists in

Le syndicat UNISON abonde dans son sens en affirmant que « nous devons nous évertuer à faire de ce débat non un affrontement entre drapeaux et patriotismes, mais sur la réalité de la vie des gens – au travail, à la maison et dans la communauté où ils vivent »⁹⁸¹. Le Travailleur Jim Murphy établit un parallèle entre le syndicat (“*union*” en anglais) et l’union britannique : « Une partie de mon argument tient à ce que nous sommes plus forts dans une union. J’ai toujours pensé que les travailleurs étaient mieux dans un syndicat [*union*] sur leur lieu de travail et que l’Écosse était mieux dans une union du Royaume-Uni. Je sais que c’est une idée démodée pour certains, mais ce sens de l’union qui fait la force est aussi vrai aujourd’hui qu’il l’a toujours été »⁹⁸². Dans un langage moins empreint de la vulgate marxiste que celui adopté par George Galloway, le Travailleur Anas Sarwar présente un argumentaire dont la portée est semblable, en évoquant le SNP :

Ils ne sont pas solidaires des travailleurs britanniques, mais proposent un nivellement par le bas des droits et des salaires des travailleurs. Les partisans du oui ne s’engagent pas à réintroduire le taux d’imposition de 50 p. par livre pour les plus riches, mais garantissent aux banquiers et aux entreprises du secteur de l’énergie une réduction massive de leurs impôts [...]. Ce n’est pas le genre de pays que veulent la plupart des Écossais. C’est pourquoi il est temps pour la majorité silencieuse de se faire entendre.⁹⁸³

Enfin, un dernier type d’argument à ce chapitre relève de l’appel à la modernité, qu’on retrouve par exemple en 1980 chez le libéral John O’Gallagher : « Quand on dit qu’on est fier de soi et quand on sait ce qu’on vaut, on est égal à n’importe qui. On veut vivre dans le présent »⁹⁸⁴. On le retrouve encore chez son confrère Hermann Mathieu : « Le projet du Parti québécois s’adresse à seulement un facteur

Scotland. They have everything in common with fellow workers in Liverpool. Why would anyone want to turn the people of Liverpool into foreigners? I can speak to the Scottish people in a language they understand. When George Osborne or David Cameron pop up to Aberdeen and attempt to communicate with the Scottish electorate it’s as if they are speaking a foreign language.”

⁹⁸¹ UNISON Scotland, *A Fairer Scotland*, novembre 2012, consulté le 11 novembre 2022 : <https://www.unison-scotland.org.uk/scotlandsfuture/FairerScotlandNov2012.pdf>. Notre traduction : “We must strive to make this debate not a clash over flags and patriotisms, but about the reality of people’s lives – at work, at home and the community they live in.”

⁹⁸² MURPHY Jim, “Me, a microphone and whoever turns up”, *Labourlist*, 10 juin 2014, consulté le 2 octobre 2022 : <https://labourlist.org/2014/06/me-a-microphone-and-whoever-turns-up/>. Notre traduction : “Part of my argument is that we are stronger in a union. I’ve always thought that workers are better off in a union at work and Scotland is better off in a union of the UK. I know it’s an old fashioned idea for some but this sense of unity being strength is as true today as it’s ever been.”

⁹⁸³ SARWAR Anas, “Independence would mean a race to the bottom for workers”, *Labourlist*, 9 septembre 2014, consulté le 24 décembre 2022 : <https://labourlist.org/2014/09/independence-would-mean-a-race-to-the-bottom-for-workers/>. Notre traduction : “Not for them solidarity with workers across the UK but they do offer a race to the bottom on worker’s rights and worker’s pay. Not for the Yes side a commitment to reintroducing the 50p tax rate for the wealthiest but they will give bankers and energy companies a cast iron guarantee of a massive tax cut. [...] This is not the type of country or type of economy I believe most Scots want. That is why it is time for the silent majority to make their voice heard.”

⁹⁸⁴ O’GALLAGHER John, *Débats de l’Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5305.

de l'individu, à son émotivité. Le projet du Parti libéral de fédéralisme renouvelé s'adresse à l'individu entier, à sa raison »⁹⁸⁵.

La décentralisation comme approfondissement démocratique

En parallèle des promesses de changement constitutionnel ayant trait au fédéralisme canadien et à la dévolution britannique, l'on trouve également dans les référendums des discours portant sur la décentralisation du pouvoir, et ce au sein même du Québec et de l'Écosse. En 1980, ce discours est à peu près absent, ce qui s'explique probablement par l'adoption en 1979 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui encourage notamment le développement d'un principe de subsidiarité régionale⁹⁸⁶. En 1995, le camp du Oui présente l'indépendance comme un moyen de supprimer un pallier de gouvernement et de rapprocher le pouvoir du peuple. Daniel Johnson et les libéraux provinciaux s'engouffrent dans la brèche pour critiquer l'inaction du gouvernement :

Qu'il s'agisse des discours, des engagements du premier ministre, qu'il s'agisse des notes explicatives ou du projet de loi même, l'avant-projet de loi sur la souveraineté, on voit que la politique de plein-emploi doit être précédée de la réalisation du projet politique de séparation, indépendance, souveraineté. Il en est de même pour la décentralisation, la régionalisation doit être consécutive à la réalisation de ce projet.⁹⁸⁷

Dans un autre discours prononcé le même jour, Daniel Johnson enfonce le clou, opposant l'indépendance comme repli et la nécessité de décentralisation du pouvoir :

Et si le résultat, par ailleurs, des Québécois, comme nous avons confiance qu'il peut s'exprimer, est plutôt de rejeter cette option qui en est une d'isolement et de repli plutôt que d'ouverture, nous pourrions de toute façon, tous ensemble, ici, à l'Assemblée nationale, qu'il s'agisse du gouvernement ou de l'opposition, passer aux autres décisions qui sont importantes pour toutes les régions du Québec en matière de développement économique, social, culturel, de décentralisation, de rééquilibrage de la fiscalité sur le territoire du Québec, de reconnaissance des efforts des groupes communautaires, de nouveaux partenariats entre les entreprises, les collèges, les universités, autant de choses qui urgent afin de créer des emplois ici, au Québec.⁹⁸⁸

⁹⁸⁵ MATHIEU Hermann, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5047.

⁹⁸⁶ Sur ce sujet, voir notamment ROUSSEAU Guillaume, *L'État-nation face aux régions. Une histoire comparée du Québec et de la France*, Québec, Septentrion, 2016. Ceci vaut également dans le camp du Oui.

⁹⁸⁷ JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 15 mars 1995, p. 1467.

⁹⁸⁸ *Ibid.*, p. 1481-1482.

Ce propos se retrouve encore chez sa consœur Liza Frulla, qui réfute la nécessité de l'indépendance pour procéder à la décentralisation des pouvoirs :

Ils promettent, dans leur projet de loi, de procéder à une décentralisation accrue des pouvoirs [...]. Avons-nous besoin de ce grand bouleversement et des risques aussi qui l'accompagnent pour doter le Québec d'une charte des droits et libertés, pour protéger et faire rayonner notre langue et notre culture, pour décentraliser davantage de pouvoirs, pour créer des institutions modernes et originales qui vont l'envie du monde entier ?⁹⁸⁹

De la même façon, c'est en Écosse plutôt qu'au Royaume-Uni qu'interviennent ces discours visant à ne pas arrêter le transfert de pouvoir de Londres à Édimbourg, mais encore de l'étendre aux pouvoirs locaux et aux communautés⁹⁹⁰. Le rapport de la commission constitutionnelle du Parti conservateur et unioniste écossais, tend d'abord à réclamer « un Parlement écossais renforcé dans un Royaume-Uni fort »⁹⁹¹, selon une version révisée de son ancienne philosophie *tory*. Cependant, ce plaidoyer en faveur de la démocratie représentative se double d'un appel à l'individu qui n'est pas sans faire écho à celui du Parti conservateur britannique : « La véritable dévolution devrait être conférée aux individus par un plus grand rôle de la société civile et du gouvernement local »⁹⁹². Un peu plus loin, les Conservateurs écossais enfoncent le clou et en appellent directement à la politique de “*Big Society*” promue par David Cameron à l'occasion de l'élection de 2010 :

La dévolution a été pendant des décennies une valeur *tory*. L'idée que le pouvoir doit être décentralisé depuis les gouvernements et les Parlements vers le peuple et les communautés est centrale dans la pensée conservatrice. En 2010, le Gouvernement britannique a publié le document *Building the Big Society* qui énonçait ceci : « Nous voulons donner aux citoyens, communautés et au gouvernement local le pouvoir et l'information nécessaire pour se rassembler, résoudre les problèmes auxquels ils font face et construire la Grande-Bretagne qu'ils veulent. Nous voulons que la société – les familles, les réseaux, les voisinages et les communautés qui constituent la fabrique de tant de chose dans nos vies quotidiennes – soit plus grande et plus forte que jamais auparavant. C'est seulement lorsque les gens et les communautés reçoivent plus de pouvoirs et prennent davantage de responsabilités que nous pouvons accomplir l'équité et l'opportunité pour tous.⁹⁹³

⁹⁸⁹ FRULLA Liza, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4760-4761.

⁹⁹⁰ Cet argument se retrouve aussi au sein du discours indépendantiste.

⁹⁹¹ Commission on the Future Governance of Scotland, *Report, op. cit.*, p. 2. Notre traduction : “real devolution should be given to individuals with a greater role for civic society and local government.”

⁹⁹² *Idem*.

⁹⁹³ *Ibid.*, p. 9-10.

À travers cet extrait, l'on voit que le thème de “*Big Society*” est repris au sein de la branche écossaise du Parti conservateur. Plutôt qu'à son versant socioéconomique comme chez David Cameron, ce concept trouve une reprise tournée vers les enjeux constitutionnels et d'habilitation politique de la société, des communautés et des individus, fort éloignée de la vision traditionnelle du parti *tory*. Sans le relai de “*Big Society*”, la logique d'une décentralisation se retrouve également dans la proposition constitutionnelle du Parti travailliste écossais :

Lorsque c'est possible, les pouvoirs devraient être décentralisés de manière plus approfondie, non seulement de Westminster au Parlement écossais, mais du Parlement écossais vers les autorités et communautés locales, et en fait vers les gens eux-mêmes. [...] La véritable dévolution consiste dans le gouvernement central témoignant de la confiance envers le gouvernement local, et les conseils étendant la confiance aux communautés locales, aux voisinages et aux gens. Il y a un besoin de retourner le pouvoir de l'État vers le peuple, de repenser la façon dont le gouvernement fonctionne afin que les citoyens soient plus impliqués dans les affaires publiques, et que les communautés se sentent investies et capables d'engager des débats à propos des priorités locales et de la façon de les réaliser. Si cela devait advenir, les citoyens seraient mieux capables d'employer leurs nouvelles habilitations pour parvenir à des accomplissements de manière plus efficace, de s'assurer que les services sont plus réceptifs aux besoins communautaires et soutenir la reviviscence de la démocratie locale.⁹⁹⁴

Un peu plus loin, les Travaillistes réitèrent leur propos en affirmant que la décentralisation des pouvoirs vers le Parlement écossais constitue « un changement historique, mais qui n'est pas une fin en soi ni la destination finale des pouvoirs dévolus. Partout où cela est possible, les pouvoirs devraient être décentralisés davantage encore, non seulement de Westminster vers le Parlement écossais, mais depuis le Parlement écossais vers les autorités et communautés locales »⁹⁹⁵. La commission constitutionnelle du Parti libéral-démocrate écossais abonde dans le même sens : « La Commission réitère ses recommandations quant à la décentralisation du pouvoir en proposant une autonomie étendue pour le

⁹⁹⁴ Scottish Labour Devolution Commission, *Powers for a purpose, op. cit.*, p. 11. Notre traduction : “Wherever possible, powers should be decentralised further, not just from Westminster to the Scottish Parliament, but from the Scottish Parliament to local authorities and communities, and indeed to people themselves. Real devolution is about central government showing trust in local government, and councils extending trust to local communities, neighbourhoods and people. There is a need to return power from state to people, to think anew about the way in which government works so that citizens become more active in public affairs, and communities feel empowered and able to engage in debates about local priorities and delivery. If this were to occur, citizens would be better able to use their empowered position to achieve more effective delivery, ensure services are more receptive to community needs, and support the reinvention of local democracy.”

⁹⁹⁵ *Ibid.*, p. 49. Notre traduction : “a historic shift, but it is not an end in itself, and nor is it the final destination of devolved power. Wherever possible, powers should be decentralised further, not just from Westminster to the Scottish Parliament, but from the Scottish Parliament to local authorities and communities.”

gouvernement local et pour les communautés locales »⁹⁹⁶. Cette position qui traverse l'ensemble du spectre politique unioniste écossais de même que le Parti libéral du Québec n'est pas une donnée déterminante du débat. Bien qu'elle se retrouve chez chacun des partis concernés dans les deux entités concernées, elle n'est pas présente dans une part considérable du corpus analysé. Elle est d'ailleurs absente des discours de la dernière ligne droite des débats référendaires comme de la déclaration commune des trois chefs unionistes écossais⁹⁹⁷, ce qui illustre qu'elle n'est tout au plus qu'un renfort permettant à l'unionisme de la périphérie de se présenter comme le porteur d'une vision démocrate. Cet argument s'oppose ainsi à la thèse démocrate soutenue à l'appui de l'indépendance dans les discours de leurs opposants, qui la présentent l'indépendance comme le moyen d'un approfondissement démocratique. Encore cet argument permet-il aux unionistes de la périphérie de relativiser l'importance de la totalité sociale québécoise ou écossaise et de réfuter, sur un fond plus discret de loyauté au centre, les accusations d'élitisme ou de centralisme qui pourraient être adressées en présentant l'union comme le moyen de rapprocher le pouvoir du peuple, à l'inverse d'un camp indépendantiste qui y renâclerait.

*

*

*

Dans cette section, on constate que le thème des gens ordinaires est mobilisé de manière croissante de 1980 à 2014. Le thème des « vraies affaires » est particulièrement employé pour accuser les gouvernements du Parti québécois et du Scottish National Party de se désintéresser du sort des Québécois et des Écossais. Le référendum et l'exercice du droit à l'autodétermination est présenté comme une lubie, une distraction futile les éloignant des problèmes affectant le quotidien des gens. Chez les acteurs unionistes du centre principalement, on retrouve la crainte d'une répétition infinie de référendums, mais aussi la volonté déterminée d'en découdre et de régler la question une bonne fois pour toute. Plus largement, ce sont les enjeux constitutionnels qui semblent irriter les unionistes du centre. Quant à ceux de la périphérie, cette attitude va-t'en guerre se retrouve moins. En revanche, on trouve également la volonté de revenir aux sujets économiques et sociaux qui affectent les gens ordinaires et de mettre fin à cette incertitude qui planera tant et aussi longtemps que le référendum

⁹⁹⁶ Scottish Liberal Democrats, *Federalism: the best future for Scotland*, *op. cit.*, p. 11. Notre traduction : "The Commission strengthens its recommendations on the decentralisation of power by proposing extensive autonomy for local government and local communities."

⁹⁹⁷ "Joint statement on more devolution for UK", *Centre on Constitutional Change*, 17 juin 2014, consulté le 29 septembre 2022 : https://www.centreonconstitutionalchange.ac.uk/news_opinion/joint-statement-more-devolution-uk.

n'aura pas eu lieu et qui s'étend également au sort qui attend les petites gens dans l'hypothèse d'une victoire d'un Oui. En Écosse, cet appel au savoir populaire prend des accents collectivistes caractéristiques du Parti travailliste et questionne rhétoriquement le sort des personnes face à l'avenir en pointillés des services sociaux, de santé tout particulièrement. Enfin, c'est à la raison qu'en appellent encore les unionistes sous la forme d'un appel à la modernité qui annonce bien souvent la perception d'un indépendantisme rétrograde.

Cet appel à la modernité et à un certain sens de l'histoire tend également à se matérialiser à travers l'opposition posée entre la perspective de l'indépendance et celle de la décentralisation des pouvoirs ou de son approfondissement au sein même du Québec et de l'Écosse. En 1980, ce sujet est absent de la campagne, ce qui s'explique certainement par l'adoption d'une loi sur la décentralisation un an avant le référendum. En 1995 en revanche, le Parti libéral du Québec se fait fort de critiquer le gouvernement québécois de ne pas prendre en charge les pressantes nécessités de l'heure, dont la décentralisation. Dans les différents discours analysés, ce thème est rarement évoqué seul, mais participe plutôt de nœuds argumentaires, constitue un terme dans une recherche d'accumulation afin d'opposer à l'obsession référendaire la somme des impératifs en suspens. En Écosse en revanche, ce thème est traité seul, en particulier dans les rapports des commissions constitutionnelles des trois partis. Chez le Parti conservateur et unioniste écossais, ce thème de l'habilitation politique des communautés et des pouvoirs locaux ainsi que des individus s'articule d'ailleurs avec la vision de "*Big Society*" promue par David Cameron, bien que ce dernier n'en interprète le plus souvent le sens et la portée qu'au prisme des rapports socioéconomiques. Si les perspectives du Parti travailliste et du Parti libéral-démocrate écossais n'empruntent pas ce relai, la question de la décentralisation des pouvoirs vers les entités locales s'inscrit dans la suite logique du récit promu par les deux partis : du Scottish Labour comme « parti de la dévolution » et des Scottish Liberal Democrats et de son option fédéraliste et en faveur d'un *home rule* écossais. Dans les rapports qu'ils présentent, la décentralisation des pouvoirs vers les communautés et gouvernements locaux participent d'une gestion plus efficace et d'un renforcement de la démocratie locale, sinon participative. Ce dernier aspect est relativement absent dans les débats référendaires québécois, et trouve le contrepoids d'une volonté de gouvernements et de parlements forts, participant d'une valorisation de la démocratie représentative et d'une vision plus générale qui semble s'inscrire à rebours de celle développée par le Premier ministre britannique.

À travers cette première section, nous avons donc pu constater que les acteurs unionistes du centre comme de la périphérie opéraient dans leurs discours un décentrement de la question, au-delà de l'appartenance québécoise et/ou canadienne, écossaise et/ou britannique. Ce procédé discursif tend à inviter les problèmes quotidiens des gens ordinaires et de pointer du doigt les gouvernements

indépendantistes organisant les référendums. Ce thème est également mobilisé dans le cadre des scénarios hypothétiques de la réalisation de l'indépendance du Québec et de l'Écosse. Cette même rhétorique du pourquoi attendre et d'une décision qui permettra de traiter des vraies questions se retrouve au sujet de la décentralisation, quoique dans une moindre mesure. La reconsidération du pôle d'allégeance permet une forme de détournement vis-à-vis de l'opposition entre le centre et la périphérie, un procédé que l'on retrouve également ci-après.

II – L'Autre est ailleurs

Afin de sauvegarder l'unité du Canada et du Royaume-Uni, les acteurs font valoir les vertus de cette appartenance. Pour ce faire, les *ipsités* canadienne et britannique emploient le renfort de tierces altérités, tantôt conçues comme des menaces, tantôt comme des *autrui significatifs* agissant comme référentiels de comparaison pour mettre en exergue les bienfaits de l'unité. Cette *mêmeté* collective emprunte aussi la voie d'une négation des appartenances subétatiques, comme nous l'avons vu précédemment. Sans nécessairement aboutir à cette issue, les acteurs cherchent néanmoins à discréditer l'hypothèse indépendantiste en l'assimilant à un nationalisme par essence voué au repli sur soi ou à l'intolérance. C'est vers deux modalités visant à faire triompher l'appartenance que nous nous penchons à présent.

Tierces altérités

La singularité de l'appartenance canadienne ou britannique est d'autant plus efficacement soulignée qu'elle prend la forme d'un rejet de prétentions extérieures présentées comme des menaces à la cohésion de l'État, à l'exercice effectif de sa souveraineté, à la sauvegarde de sa culture propre ou encore à sa prospérité économique. D'un cas à l'autre, ces altérités varient à raison de leurs contextes géographiques, historiques, économiques et politiques propres. De même, ces rivalités à l'échelle internationale visent ici à supplanter les rivalités internes et ciblent, de fait, des entités suggérant des différences pour mieux faire apparaître la communauté des intérêts. Ainsi, le Canada pointe notamment le Royaume-Uni comme l'une de ces altérités en 1980, alors que Pierre Elliott Trudeau et les siens tentent depuis de nombreuses années d'effectuer le rapatriement de la Constitution de Londres vers Ottawa. Sous cette forme, le discours canadien emprunte certains accents à ses rivaux indépendantistes :

Le renouvellement constitutionnel devra remédier aux défauts suivants de nos lois organiques. Notre constitution écrite est formée en grande partie d'actes du Parlement britannique, lesquels nous n'avons pas encore réussi à domicilier et à moderniser, et qui portent toujours par conséquent la marque d'un passé colonial depuis longtemps révolu. Les

différentes dispositions de notre constitution sont éparpillées dans un grand nombre de statuts distincts dont plusieurs, et des plus importants, sont à peu près inconnus de la population canadienne. C'est notamment le cas du Statut dit de Westminster, qui, il y aura bientôt cinquante ans, a pourtant investi le Canada de la pleine souveraineté internationale et formellement sanctionné son accession à l'indépendance, sauf en ce qui a trait à l'amendement de certaines dispositions de sa constitution. L'actuelle constitution ne contient ni préambule, ni énoncé de principes. Nulle part en résume-t-on l'esprit et en précise-t-on la nature et les objectifs, ce qui en faciliterait grandement la compréhension et l'interprétation. Sa langue est obscure et anachronique, son style lourd et peu inspirant. Elle contient aussi des dispositions désuètes ou incompatibles avec l'esprit authentique du fédéralisme canadien.⁹⁹⁸

L'altérité britannique figurée ici au plan constitutionnel et d'un rapport colonial se dédouble d'une affirmation d'ipséité culturelle. On la retrouve par exemple chez Maurice Lamontagne lorsqu'il assure que « cette montée du régionalisme dans le monde est parfaitement compatible avec la souplesse du fédéralisme. C'est dans les pays unitaires, comme en France et en Angleterre, qu'elle provoquera le plus de tensions »⁹⁹⁹. Ce discours s'accompagne du thème d'une identité canadienne, qui rompt la filiation avec les vieilles appartenances coloniales et affirme une communauté de culture à la grandeur du Canada :

Et même si nous ne parlons pas la même langue, c'est notre canadianisme qui nous unit. C'est la qualité qui fait de nous un peuple unique. C'est le trait qui permet de nous reconnaître et de nous identifier dans le monde entier. Il serait aussi vain pour moi d'aller en Angleterre ou en Australie et d'essayer de convaincre les gens que je ne suis pas canadien que ce le serait pour un Québécois qui va en France. Même si ce n'est pas la langue qui nous fait reconnaître, ce seront nos habitudes, nos manières et notre comportement. Nous pouvons toujours essayer d'être autre chose, nous sommes d'abord des Canadiens [...]. La prochaine fois que vous entendrez un froissement dans les branches et un bruissement d'ailes et que vous découvrirez un petit nid brun avec deux œufs bleus, demandez-vous « Est-ce que les rouges-gorges sont revenus chez les Anglais ? est-ce que les rouges-gorges sont revenus chez les Français ? » NON ! Les rouges-gorges sont revenus au Canada.¹⁰⁰⁰

La France et les liens culturels que lui vouent les souverainistes en font une cible de choix, tant pour les unionistes du centre que pour ceux de la périphérie. À l'occasion d'un événement organisé par les Yvettes, c'est la sénatrice Renaude Lapointe qui agite la crainte d'un très hypothétique rétablissement

⁹⁹⁸ Gouvernement du Canada, *Le temps d'agir*, *op. cit.*, p. 21-22.

⁹⁹⁹ LAMONTAGNE Maurice, *Le référendum piégé*, *op. cit.*, p. 30.

¹⁰⁰⁰ CONNORS Stompin' T., « La libération du Québec ? », dans *Pour l'amour de ce pays*, *op. cit.*, p. 52-53.

d'une tutelle depuis longtemps évanouie en demandant aux femmes présentes dans l'assemblée si elles veulent devenir « une néo-colonie socialiste télécommandée par nos cousins d'outre-mer »¹⁰⁰¹. À l'inverse, Pierre De Bané profite de l'aura symbolique de la France pour souligner la valeur de l'appartenance canadienne : « Récemment, en France, dans un sondage où on demandait : À part leur pays, quel est le pays où ils aimeraient habiter le plus ? Et le pays qui est arrivé de loin en avance fut encore le Canada »¹⁰⁰². La forme unitaire de la France lui vaut également une pique de Claude Ryan, dans le texte qu'il formule suite au passage de René Lévesque dans la vieille patrie, où il a présenté – en long – la trajectoire des Québécois depuis la Conquête :

Il passe complètement sous silence les incontestables avantages qu'a procurés aux Québécois comme aux autres citoyens du Canada l'appartenance à un ensemble politique qui, malgré ses imperfections, forme l'un des pays les plus prospères, les plus libres et les plus respectés au monde. Quant à y être, il aurait pu signaler à ses hôtes que la liberté d'expression et d'action des minorités ethniques et beaucoup plus universellement reconnue et acceptée au Canada qu'en France [...]. À l'endroit du régime fédéral canadien, M. Lévesque a aussi laissé tomber à Paris des jugements fort sévères qui, dans tout autre pays que le Canada, seraient accueillis comme autant de déclarations de guerre à l'endroit du régime établi. Or, il manque ainsi aux règles de convenance les plus élémentaires. Et à son insu, il fait la preuve que le joug dont il prétend libérer le Québec est beaucoup plus léger que ses propos ne le laissent croire, puisqu'il dispose pour le dénoncer, même à l'étranger, d'une liberté qui lui emprunteraient volontiers les minorités bretonnes et occitanes du pays qui l'accueille. Certains observateurs admirent cette démarche qui vise, ont-ils compris, à « internationaliser » la question québécoise. Mais il conviendrait de leur rappeler que nous disposons au Canada de toute la liberté et de tous les recours démocratiques requis pour régler ici même cette question sans ingérence de l'étranger. Avec un sens exquis de la formule à la fois élégante et ambiguë, M. Faure s'est empressé d'offrir le concours de la France à ce malheureux peuple québécois qui chercherait à se décoloniser. Avant de se lancer dans une telle aventure, le gouvernement français fera mieux de réviser sa propre politique intérieure en matière de minorités ethniques et certaines politiques en matière étrangère qui ont gravement terni ces dernières années le prestige moral de la France dans les affaires internationales.¹⁰⁰³

¹⁰⁰¹ « Yvettes », *Le Devoir*, 8 avril 1980, p. 12.

¹⁰⁰² DE BANÉ Pierre, *Débats des Communes*, 18 avril 1980, p. 176.

¹⁰⁰³ RYAN Claude, « Le “trionphe” de Paris : les mêmes erreurs », dans *Une société stable, op. cit.*, p. 231-233.

Par son appartenance à la Communauté européenne, l'image positive de la France et le rôle de référence qu'elle joue encore chez certains Québécois servent également à illustrer la tendance croissante à l'interdépendance dans un contexte changeant :

Analysons l'idée de la séparation du Québec dans le contexte des événements mondiaux actuels. Plusieurs pays industrialisés désirent le contraire, c'est-à-dire s'intégrer. Même la France, qui n'accepte pas facilement les autres cultures, reconnaît l'importance de se joindre à ses voisins. Ce pays a été un des partisans les plus féroces d'une Europe unie. Les Français se sont aperçus qu'il y avait plus d'avantages que de désavantages à être uni. Pourtant, le Canada pense à se désintégrer. Nous devrions nous demander si nous ne regretterons pas de nous diviser et de détruire notre unité tandis que d'autres peuples cherchent le contraire. Peut-être n'apprécions-nous pas assez ce que nous avons !¹⁰⁰⁴

À l'évidence, les rivaux affichés du Royaume-Uni diffèrent nettement de ceux du Canada. Les périls qu'ils incarnent diffèrent également. En 2014, la nature des dangers change considérablement et les discours de William Hague s'en font le relai :

Et de la bataille de Waterloo à la bataille d'Angleterre, nous avons combattu côte à côte la tyrannie et l'oppression. Ensemble, nous possédons des diplomates, des forces armées et des agences de renseignement parmi les plus compétents et les plus efficaces du monde. Tous ces éléments s'appuient sur les meilleurs talents de la population du Royaume-Uni, sans distinction, et s'appuient sur 300 ans de travail côte-à-côte pour une cause commune [...]. Notre monde devient malheureusement plus dangereux. Aujourd'hui, les menaces pour notre sécurité sont de plus en plus complexes. Dans le cyberspace, les criminels peuvent vider des comptes bancaires et voler des données personnelles, tandis que des gouvernements hostiles peuvent empêcher les gens ordinaires d'acheter de la nourriture, de chauffer leur maison et de remplir leur voiture d'essence. La menace de la criminalité organisée est plus vaste que jamais, faisant entrer dans nos communautés des drogues en provenance d'Afghanistan et d'Amérique latine, ainsi que la violence dans nos rues. Et les attentats d'Algérie, de Boston, de Bourgas et de Woolwich montrent que, malgré l'affaiblissement d'Al-Qaïda, la menace terroriste reste mortelle et s'étend sur un front géographique plus large.¹⁰⁰⁵

¹⁰⁰⁴ JAYE Ivan, « Deux solitudes ne valent pas mieux qu'une », dans *Pour l'amour de ce pays*, *op. cit.*, p. 144.

¹⁰⁰⁵ HAGUE William, "Foreign Secretary's speech: the United Kingdom: Stronger together", *op. cit.* Notre traduction : And from the Battle of Waterloo to the Battle of Britain, we have fought side by side against tyranny and oppression. Together, we possess some of the finest, most capable and most effective diplomats, Armed Forces and Intelligence Agencies on earth. These all draw on the best talent of the people of the United Kingdom without distinction, and build on 300 years of working side by side in common cause. [...] our world is sadly becoming more dangerous. Today the threats to our security are becoming increasingly complex. In cyberspace criminals can empty bank accounts and steal personal details, while hostile governments can cripple the ability of ordinary people to buy food, heat their homes and fill their cars with petrol. The threat from organised crime is broader than ever, bringing drugs from Afghanistan and Latin America into our

L'argumentaire du ministre britannique des Affaires étrangères décrit la trame de la constance de l'intention nationale britannique, de sa propension à s'élever face aux dangers et à la tyrannie. Dans son propos, il trace une ligne continue entre la bataille de Waterloo face aux troupes napoléoniennes et les dangers présents. L'efficacité des services associés à la Défense britannique est soulignée face à l'augmentation et à la diversification des menaces. Ces menaces sont d'abord d'ordre sécuritaire et prennent la forme de la criminalité et du terrorisme internationaux, qui posent des problèmes concrets sur le quotidien des gens, au-delà de ces aspects proprement sécuritaires. Chez David Cameron, cette même thématique se retrouve :

Apparemment, un fonctionnaire russe a déclaré : « La Grande-Bretagne n'est qu'une petite île à laquelle personne ne prête attention ». Vraiment ? Permettez-moi de vous dire ceci. Quand le monde a voulu des droits, qui a écrit la Magna Carta ? Lorsqu'ils ont voulu être représentés, qui a construit le premier Parlement ? Lorsqu'ils ont voulu de la compassion, qui a mené l'abolition de l'esclavage ? Lorsqu'ils ont voulu l'égalité, qui a donné le droit de vote aux femmes ? Lorsque leur liberté était en péril, qui a offert son sang, son labeur, ses larmes et sa sueur ? Et aujourd'hui, sur quelle musique dansent-ils ? Dans quelles universités se pressent-ils ? Quelle ligue de football regardent-ils ? Quel est l'exemple de tolérance des gens qui vivent ensemble, de toutes les nations, de toutes les religions, jeunes et vieux, hétérosexuels et homosexuels ? À quel exemple aspirent-ils ? Je n'ai même pas parlé du fait que cette petite île a battu la Russie aux Jeux olympiques l'année dernière, ou que la marque de vodka la plus vendue au monde n'est pas russe, mais britannique, Smirnoff, fabriquée à Fife. Alors oui, nous sommes peut-être une petite île, mais je vous le dis, nous sommes un grand pays. Je voudrais faire une remarque sérieuse sur notre place dans le monde : après le vote sur la Syrie à la Chambre des communes, certains ont dit qu'il était temps pour la Grande-Bretagne de repenser son rôle. Je suis désolé, mais je ne suis pas d'accord. Si nous nous retirions du monde, nous serions moins en sécurité et moins prospères. Le rôle que nous jouons, les organisations auxquelles nous appartenons ; et oui, le fait que notre budget de défense reste le quatrième plus important au monde ; tout cela n'est pas une question de vanité nationale, mais d'intérêt national. Lorsque des citoyens britanniques – nos pères, nos mères, nos filles – sont en danger, que ce soit dans les déserts d'Algérie ou dans la ville de Nairobi, la lutte contre le terrorisme international est importante pour nous.¹⁰⁰⁶

communities and violence onto our streets. And the attacks in Algeria, Boston, Bourgas and Woolwich show that despite Al Qaeda being weakened, the threat from terrorism is still deadly and is spread across a broader geographic front.”

¹⁰⁰⁶ CAMERON David, “Leader’s speech”, *op. cit.* Notre traduction : “Apparently some Russian official said: Britain is ‘just a small island that no-one pays any attention to.’ Really? Let me just get this off my chest. When the world wanted rights, who wrote Magna Carta? When they wanted representation, who built the first Parliament? When they looked for compassion, who led the abolition of slavery? When they searched for equality, who gave women the vote? When their freedom was in peril, who offered blood, toil, tears and sweat? And today - whose music do they dance to? Whose

À travers ces deux discours, on peut voir l'acuité du terrorisme comme thème d'une altérité radicale. Ici, l'image de la Russie constitue également un repoussoir dans l'énoncé des performances démocratiques et relatives aux droits humains auxquels réfère le premier ministre britannique. Cependant, à l'instar du Royaume-Uni et de la France pour le Canada, une entité recueille contre elle les reproches les plus aigus en étant présentée comme une menace pour la souveraineté, à laquelle s'ajoute la critique de son caractère peu démocratique en comparaison des institutions britanniques. Cette menace, c'est bien sûr l'Union européenne, au centre des attaques formulées par UKIP et qui lui permet de discréditer l'option indépendantiste associée à l'appartenance à l'Union européenne. Voici ce qu'en dit Nigel Farage : « Le SNP est ravi de substituer une forme de gouvernement pour une forme de gouvernement encore plus grosse et plus éloignée, sur laquelle ils n'auraient qu'une influence toute marginale ». Dans cette même entrevue, il affirme encore que « si cela arrive, autant raser le Parlement écossais et laisser Herman Van Rompuy – le président du Conseil européen – diriger cet endroit », ou encore que « vous ne pouvez pas être une nation démocratique qui se gouverne par elle-même et être membre de l'Union européenne. Vous devez choisir »¹⁰⁰⁷. Dans une autre entrevue donnée en Écosse, il précise encore sa position, peu après la tenue des élections européennes qui ont vu son parti remporter les élections en Angleterre et élire un député en Écosse : « Si je n'y étais pas allé, cela signifierait effectivement que j'abandonne l'idée de UKIP comme plaidant pour l'indépendance du Royaume-Uni ». À nouveau, il critique l'option défendue par le SNP, qu'il présente comme un référendum sur la séparation de l'Écosse vis-à-vis de l'Angleterre : « Si on en parlait comme d'un référendum de séparation, ce serait tout à fait exact, mais comme ce pourrait-il être l'indépendance alors qu'Alex Salmond s'est commis dans une appartenance à l'Union européenne ? Vous ne pouvez pas être indépendant si vous êtes membre de l'UE. Donc on vend au peuple écossais une prémisse

universities do they flock to? Whose football league do they watch? Whose example of tolerance of people living together from every nation, every religion, young and old, straight and gay? Whose example do they aspire to? I haven't even got on to the fact that this small island beat Russia in the Olympics last year, or that the biggest-selling vodka brand in the world isn't Russian, it's British - Smirnoff - made in Fife... so yes, we may be a small island but I tell you what, we're a great country. But I want to make a serious point about our place in the world. Following that vote on Syria in the House of Commons, some people said it was time for Britain to re-think our role. I'm sorry - but I don't agree. If we shrunk from the world we would be less safe and less prosperous. The role we play, the organisations we belong to... and yes – the fact our defence budget remains the 4th largest in the world... all this is not about national vanity - it's about our national interest. When British citizens -our fathers, mothers, daughters- are in danger... whether that's in the deserts of Algeria or the city of Nairobi then combatting international terrorism - it matters to us.”

¹⁰⁰⁷ AITKEN Mark, “UKIP leader Nigel Farage insists he will play a key role in the campaign against Scottish independence”, *Daily Record*, 12 mars 2013, consulté le 4 septembre 2022 : <https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/ukip-leader-nigel-farage-insists-1884127>. Notre traduction : “The SNP are happy to substitute one form of government for an ever bigger and more remote form of government, over which they will have very little influence.” “If that happens, you may as well bulldoze the Scottish Parliament and let Herman Van Rompuy, the president of the European Council, run the place.” “You cannot be a democratic, self-governing nation and a member of the EU. You have to choose.”

erronée »¹⁰⁰⁸. Cependant, UKIP n'est que la partie émergée de l'iceberg d'un euroscepticisme qui s'éprend de tout le spectre politique britannique. Même en Écosse – quoique bien plus rarement –, où l'on votera deux ans plus tard contre la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, on trouve des voix issues de la gauche pour reprocher au SNP son option :

Une Écosse totalement vouée à appartenir à l'UE, sans la moindre réserve dans une volonté de la rendre plus démocratique ou moins un cheval de Troie pour les politiques économiques néolibérales ; une appartenance à l'OTAN avec un système de décision reposant sur le « consensus » qui n'appelle aucun vote ; une monarchie héréditaire ; l'appartenance à la zone sterling qui laisse à un autre pays d'importants leviers économiques. Ce n'est pas une vision bien excitante d'une Écosse future qui peut fonder un type de société différent, mais plutôt d'une vision où l'on avance sans bouleversement et dont les changements sont à peine discernables. Et au plus d'être plus responsable et plus démocratique, ce pourrait être l'inverse qui se produit.¹⁰⁰⁹

George Galloway que nous évoquions plus tôt en ce qu'il rejette l'identité nationale et revendique une identité de classe abonde toutefois dans le sens du chef UKIP : « Nigel Farage [...] a raison sur la première partie de sa phrase qui consiste à dire que Salmond n'offre pas une véritable indépendance ; si la Grande-Bretagne est si néfaste, pourquoi veut-il en garder tant de choses ? Avec la Reine toujours au sommet de l'État et la Banque d'Angleterre toujours aux commandes, ce qui est offert est pire que la situation actuelle qui au moins nous laisse le pouvoir de dégager les Tories »¹⁰¹⁰. Chez Gordon Brown en revanche, l'Union européenne sert plutôt d'*autrui significatif*. L'appartenance britannique à l'Union européenne n'est pas critiquée et l'UE n'est pas critiquée en elle-même, mais sert plutôt à mettre en évidence la valeur de la solidarité britannique :

¹⁰⁰⁸ SETTLE Michael, "I'm coming to Glasgow today to say indy is really about separation from England", *The Herald*, 12 septembre 2014, consulté le 4 septembre 2022 : <https://www.heraldsotland.com/news/13179526.farage-coming-glasgow-today-say-indy-really-separation-england/>. Notre traduction : "If it was called a separation referendum, that would be all right, but how can it be independence when Alex Salmond is utterly committed to membership of the EU? You can't be independent if you're a member of the EU. So the Scottish people are being sold an entirely false premise."

¹⁰⁰⁹ BRYAN Pauline, "The Political Challenge", dans BRYAN Pauline & Tommy KANE (dir.), *Class, Nation and Socialism*, *op. cit.*, p. 149-150. Notre traduction : "Scotland totally committed to membership of the EU with no question of making it more democratic or less a vehicle for neo-liberal economic policies; membership of NATO with its system of 'consensus' decision-making that requires no votes; a hereditary monarchy; being part of a sterling zone that will leave important economic levers in another country. This is not, then a exciting image of a future Scotland that can create a different type of society, but rather a steady-as-we-go approach that you will hardly notice has happened. And instead of being more responsive and democratic it could actually be less."

¹⁰¹⁰ KUTCHINSKY Serena, "George Galloway on why he's saying 'naw' to Scottish independence", *op. cit.* Notre traduction : "Nigel Farage [...] is right on the first part of that sentence which is that Salmond is not offering true independence – if Britain is so bad how come he wants to keep so much of it? With the Queen still the head of state and the Bank of England still in charge, what is on offer is worse than the current situation which at least gives us the power to help vote the Tories out."

Dans l'Union européenne, un marché unique encourage la libre-circulation des biens, des services, de l'argent et des personnes, mais les législateurs européens n'ont pas été en mesure de garantir l'égalité des droits sociaux et économiques dans les 28 pays. Tout simplement, les travailleurs allemands, plus riches, ne contribueront pas aux prestations de retraite ou aux soins de santé des chômeurs grecs. Que l'on qualifie ce que la Grande-Bretagne a réalisé de marché social, d'union pour la justice sociale, de meilleure police d'assurance au monde ou de pacte moderne, une chose est indéniable : le Royaume-Uni se définit aujourd'hui par sa volonté, sans équivalent au monde, de mettre en commun et de partager les risques et les ressources entre quatre nations.¹⁰¹¹

Ou encore dans cet autre texte publié à deux semaines du référendum :

Où quatre nations partagent-elles leurs ressources au-delà des frontières nationales ? Pas les Allemands et les Grecs. Ni même les Allemands avec les Français ou avec les Polonais leurs voisins. Certainement pas les Australiens et les Néo-Zélandais, malgré leurs liens historiques. Et même au sein d'une même nation, d'un même État fédéral, l'Amérique, les citoyens des États riches comme la Nouvelle-Angleterre et le New Hampshire ne subviennent pas à la santé et au bien-être des citoyens des États plus pauvres de l'Alabama, du Mississippi et de l'Arkansas comme nous le faisons au Royaume-Uni.¹⁰¹²

Ce passage illustre la différence entre deux formes d'altérités : *l'Autre comme repoussoir*, comme menace, et *l'Autre comme référentiel de comparaison*, permettant dans les deux cas de mettre en évidence la valeur du déjà-là. Ici l'on voit que l'Union européenne n'est pas mentionnée pour formuler la critique de son déficit démocratique et donner le change à cet argument majeur du discours indépendantiste à l'endroit du Royaume-Uni. Elle sert plutôt à démontrer que l'union sociale britannique est unique en son genre. De même, les États-Unis mentionnés à raison de leur statut d'hyperpuissance permettent démontrer que l'appartenance britannique et la solidarité entre quatre nations supplante même le degré de solidarité qui existe chez ce lointain cousin. L'on voit ici que les États-Unis jouent un rôle

¹⁰¹¹ BROWN Gordon, "My Scotland, our Britain, a future worth sharing", *Huffington Post*, mis à jour le 19 août 2014, consulté le 2 mai 2022 : https://www.huffpost.com/entry/scotland-britain-gordon-brown_b_5512030. Notre traduction : "Under the European Union, a single market encourages the free flow of goods, services, money and people, but European lawmakers have been unable to guarantee equal social and economic rights across the 28 countries. Quite simply, richer German workers will not contribute to the pension benefits or health care of the Greek unemployed. Whether you call what Britain has achieved a social market, name it a union for social justice, hail it as the best insurance policy in the world or label it a modern covenant, one thing is unmistakable: the United Kingdom is today defined by its willingness, unparalleled anywhere in the world, to pooling and sharing risks and resources across four nations."

¹⁰¹² BROWN Gordon, "Why our unique union must last", *op. cit.* Notre traduction : "Where else do four nations share their resources across national borders? Not the Germans and the Greeks. Not even the Germans and the neighbouring French or Poles. Certainly not the Australians and the New Zealanders, despite their historic links. And even within one nation, in one federal state – America – citizens of rich states such as New England and New Hampshire don't underpin the health and welfare of citizens in poorer Alabama, Mississippi and Arkansas as we do across the UK."

considérablement différent entre le Royaume-Uni qui partage avec lui une « relation spéciale » qui sera à nouveau mise de l'avant dans les discours pro-*Brexit*, et le Canada pour qui il joue le rôle de l'*épouvantail*.

À l'occasion des débats référendaires de 1980 comme de 1995, le sentiment d'une menace américaine sous des formes diverses est en effet omniprésent. Dans son discours à la Chambre des Congrès américaine en 1980, Pierre Elliott Trudeau souligne ainsi que les différences entre le Canada et les États-Unis, lesquelles « nous porteront probablement toujours, au Canada, à tenter de maintenir un climat propice à l'épanouissement de la culture canadienne »¹⁰¹³. Éva Côté présente ces différences sous la forme d'une menace, ce qui est la formule la plus communément partagée : « La création de deux États indépendants au nord de la super-puissance américaine entraînerait des conséquences catastrophiques pour les deux peuples fondateurs de notre nation [...]. Nous semblerons, d'ailleurs, plus réalistes en admettant que la présence d'un gouvernement canadien constitue peut-être, à la fin, une garantie certaine de protection contre notre véritable menace qui ne nous vient ni de l'Est, ni de l'Ouest, et encore moins du Nord, mais du Sud »¹⁰¹⁴. Dans le rapport de la Commission de l'unité canadienne, où la voix des francophones est bien entendue¹⁰¹⁵, cette menace emprunte la voie culturelle et engage à l'affirmation d'une *ipséité* canadienne : « Nous devons demander avec insistance que notre système de communications soit vraiment efficace et qu'il favorise les échanges entre Canadiens au lieu de simplement retransmettre des émissions américaines »¹⁰¹⁶. Ce péril vécu à l'échelle pancanadienne se retrouve également dans la province du Québec, où elle prend assez logiquement la forme d'une menace d'assimilation culturelle. Le *Livre beige* lui fait écho directement :

Comme l'a noté le Rapport de la Commission Pepin-Robarts, le Québec est différent et devrait détenir les compétences nécessaires à la préservation et au développement de son caractère distinct ; le même rapport ajoutait que le Québec devrait avoir accès aux compétences dont il a besoin pour préserver sa culture et son héritage particuliers. En même temps, l'on ne saurait nier l'intérêt légitime du gouvernement fédéral pour le domaine culturel. Ce gouvernement est l'émanation des deux grandes communautés linguistiques et il doit également pouvoir représenter les diverses cultures du Canada. Il est normal qu'il veuille

¹⁰¹³ « Trudeau exalte l'amitié entre les Canadiens et les Américains », *La Tribune*, *op. cit.*

¹⁰¹⁴ CÔTÉ Éva, *Débats des Communes*, 14 avril 1980, p. 9.

¹⁰¹⁵ Voir LAPOINTE-GAGNON Valérie, « “Paver le boulevard de la fraternité” : la pensée fédéraliste de Solange Chaput-Rolland », dans BROUSSEAU-DESAULNIERS Antoine & Stéphane SAVARD (dir.), *La pensée fédéraliste contemporaine au Québec*, *op. cit.*, p. 147-204.

¹⁰¹⁶ Commission de l'unité canadienne, *Se retrouver*, *op. cit.*, p. 40-41.

protéger et développer le patrimoine culturel de l'ensemble des Canadiens, compte tenu de la proximité du géant américain.¹⁰¹⁷

De même Hermann Mathieu (PLQ), qui vante les mérites de « l'âme beauceronne », distingue l'*altérité canadienne-anglaise* et l'*altérité plus radicale des États-Unis* : « Rien n'a eu raison de la détermination des Beucerons de rester eux-mêmes, bien qu'ils vivent à proximité du géant américain et font beaucoup d'affaires avec le Canada anglais. Ils ont su, bien au contraire, tirer parti de cette situation [...]. L'âme beauceronne est authentiquement québécoise et foncièrement canadienne »¹⁰¹⁸. Mais c'est au Canada anglais que cette hantise face à "l'éléphant dans la pièce" se retrouve de la manière la plus affirmée, jusqu'à parfois frôler l'obsession¹⁰¹⁹. Ainsi, en 1995, les altérités française et britannique ont pour l'essentiel disparu¹⁰²⁰ et la menace américaine est à la fois politique, économique et culturelle. Alex Shepherd (PLC) se range dans la première de ces trois catégories lorsqu'il affirme que « Les Canadiens, à qui on a posé cette question à maintes reprises au cours de leur histoire, ont toujours choisi de préserver une entité distincte au Canada, dans la moitié septentrionale du continent »¹⁰²¹. Pour l'écrivain Neil Bissoondath, la différence est culturelle voire anthropologique : « Physiquement, le Canada a bien des points communs avec les États-Unis mais, lorsque je traverse la frontière, je sais immédiatement que je suis à l'étranger. L'électricité psychique est différente, autre. Elle me dit que je ne suis plus chez moi »¹⁰²². Chez Ivan Jaye, cette menace prend une forme culturelle, mais aussi économique lorsqu'il avance que « l'identité culturelle et l'intégrité économique de tous les Canadiens sont menacés par nos voisins du sud »¹⁰²³. Mais c'est encore l'Américain de naissance Lesley Choyce qui associe le plus étroitement l'indépendance du Québec à la possible fin du Canada et son absorption par les États-Unis :

Nous ne serions pas un autre état mais plutôt une colonie du Tiers-Monde que les Américains n'auraient plus qu'à exploiter. Malgré les quelques intérêts communs que nous avons avec les habitants de la côte du Maine, je pense que nous avons des liens bien plus forts avec les villages de pêcheurs de Gaspé et de la Basse Côte Nord du Québec.¹⁰²⁴

¹⁰¹⁷ Commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec, *Une nouvelle fédération canadienne*, p. 80.

¹⁰¹⁸ MATHIEU Hermann, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5046-5047.

¹⁰¹⁹ Voir : SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, *op. cit.*, p. 142-146.

¹⁰²⁰ Ceci tend à donner raison aux interprétations d'Alan C. Cairns quant à un changement de culture politique et à un ancrage plus ferme du Canada dans la réalité américaine. Voir : CAIRNS Alan C., *Charter versus Federalism*, *op. cit.*

¹⁰²¹ SHEPHERD Alex, *Débats des Communes*, 25 septembre 1995, p. 14799.

¹⁰²² BISSOONDATH Neil, « Morceaux de ciel », *op. cit.*, p. 84.

¹⁰²³ JAYE Ivan, « Deux solitudes ne valent pas mieux qu'une », *op. cit.*, p. 143-144.

¹⁰²⁴ CHOYCE Lesley, « L'ours dans ma chambre d'auberge », *op. cit.*, p. 163-164.

Les tierces altérités constituent naturellement le renfort de l'unité en ce sens qu'elles sont à la fois vectrices d'*ipséité* et de *mémeté*. Dans les imaginaires nationaux canadien et britannique, ces altérités prennent parfois la forme d'un danger, portant sur l'indépendance même du Canada et du Royaume-Uni. Pour le Canada, c'est l'ancienne métropole britannique qui assume pour partie cette fonction en 1980, alors que le gouvernement tente de rapatrier la Constitution, objectif auquel il parviendra à la suite du référendum. Ce sont aussi les États-Unis qui assument ce rôle en étant présentés comme une menace existentielle sur l'avenir politique, économique et culturel canadien, lui permettant également de faire valoir sa spécificité. Au Royaume-Uni, alors que le sentiment eurosceptique est en plein ascension et trouvera son point culminant deux ans plus tard lors du référendum sur le *Brexit*, c'est l'Union européenne qui est caractérisé comme l'Autre. Mais chez les unionistes britanniques, la menace prend des formes diverses, complexes et transnationales. Et si l'altérité européenne renvoie à un certain imaginaire vis-à-vis du continent, associé à l'insularité britannique et qui lui permet de mettre en valeur ses institutions démocratiques, la pluralité des menaces et particulièrement celle du terrorisme ou de la Russie lui permettent de se poser en puissance mondiale, dans un temps long où la rhétorique du déclin consécutif à la fin de l'empire britannique remet en cause son rôle international.

Au Canada, l'Union européenne sert plutôt de référentiel de comparaison afin de mettre en valeur l'avenir d'un monde de plus en plus interdépendant, et la France retrouve même son rôle d'autrui significatif à cet égard, bien qu'elle soit aussi discréditée afin de mettre en avant la considération qu'accorde le Canada à ses minorités. L'Union européenne et les États-Unis servent aussi aux acteurs référendaires britanniques à ce titre, cette fois-ci pour souligner la valeur de l'union sociale britannique. Les tierces altérités participent donc bien des imaginaires nationaux canadien et britannique au cours des périodes référendaires et leur permettent de faire valoir la cause de l'unité en mettant en exergue une communauté de risques et de destin. Elles permettent de présenter l'hypothèse de la désunion comme une menace fondamentale pour l'avenir de ces deux entités. Toutefois, l'ampleur et la diversité des menaces externes n'épuisent pas la mise en évidence des dangers que constituent les tendances centrifuges, présentées comme vectrices de repli sur soi.

Face au repli nationaliste

L'analyse que nous menons a démontré que les campagnes référendaires constituent bien des acmé pour l'expression des imaginaires nationaux. S'y révèlent le contenu de ces imaginaires faits de la mise en évidence d'une histoire, d'un territoire et d'un État communs, où les termes de l'unité se déterminent selon des approches monistes ou pluralistes parmi lesquelles l'individu et la diversité assument des rôles bien différents d'un cas à l'autre. Dans chacun des référendums, la caractérisation de la

proposition indépendantiste sous la forme d'un repli identitaire dans un monde où les menaces sont multiples participe encore d'un appel à l'émotion qui se retrouve également dans la mise en évidence du sort des gens ordinaires ou encore par les messages d'affections qui tendent à donner l'image d'une appartenance liée par le sentiment¹⁰²⁵. Cet appel aux sentiments prête le flanc aux arguments de raison que l'on retrouve sous bien des aspects, notamment dans la caractérisation de l'indépendance comme une lubie, une distraction. C'est également le nationalisme et parfois même de l'appartenance nationale subélatiques qui sont décrits comme une obstruction à la marche de l'histoire. Cette vision se retrouve dans chacun des référendums et sous des formes parfaitement analogues.

Ainsi, le député créditiste Camil Samson affirme par exemple qu'il « aime mieux vivre dans un Canada d'avenir que de mourir dans un Québec de souvenir »¹⁰²⁶. Jean Chrétien appelle les Québécois à « écouter [leur] cœur et [leur] raison »¹⁰²⁷, ce qui se retrouve également dans l'un des slogans de la campagne du Non : « On a raison de dire NON ». Éva Côté (PLC) présente également le Canada comme un « pays de raison qui ne nous a pas si mal servis au fond », ce qu'elle oppose à « un étapisme trompeur »¹⁰²⁸. De même, en 1995, Paul Martin (PLC) affirme qu'à l'occasion du référendum « nous avons un choix [...] entre le progrès et l'évolution de notre pays ou nous avons le choix entre le recul, et le recul est représenté par le oui »¹⁰²⁹. Son collègue Eugène Bellemare (PLC) affirme également qu'« un oui au référendum met fin au changement et à l'évolution. Un oui au référendum met fin au Canada ». Toujours sous cette rhétorique du sens de l'histoire il en appelle à « ceux qui souhaitent demeurer Canadiens et qui veulent que le Québec demeure au sein d'un Canada moderne et prospère »¹⁰³⁰. On retrouve au Québec des propos semblables chez Pierre Marsan (PLQ) qui parle d'une « option qui est carrément dépassée dans le monde moderne dans lequel nous vivons maintenant »¹⁰³¹. Chez les unionistes écossais, on retrouve également cette rhétorique, comme chez Sarah Boyack (Scottish Labour) qui affirme que « dans ce monde moderne, je ne vois pas quel sens il y aurait à séparer notre économie, qui est intégrée avec celle du reste du Royaume-Uni, à décoller nos retraites, notre État-providence et nos systèmes nationaux d'assurance »¹⁰³². Ainsi également de

¹⁰²⁵ MARSOLAIS Claude-V., « Un Québec divisé. Le référendum de 1980 », *Cap-aux-Diamants*, n°41, 1995, p. 67.

¹⁰²⁶ VINCENT Pierre, « Samson joue le rôle de “décompresseur” », *La Presse*, 5 mai 1980, p. A15.

¹⁰²⁷ CHRÉTIEN Jean, « Message à la nation », *op. cit.*

¹⁰²⁸ CÔTÉ Éva, *Débats des Communes*, 14 avril 1980, p. 9. L'étapisme est la formule proposée par le Parti québécois en 1980, consistant en la tenue d'un premier référendum pour obtenir un mandat de négocier la souveraineté-association, assorti d'un second référendum portant sur le résultat des négociations.

¹⁰²⁹ MARTIN Paul, *Débats des Communes*, 24 octobre 1995, p. 15766.

¹⁰³⁰ BELLEMARE Eugène, *Débats des Communes*, 26 octobre 1995, p. 15869.

¹⁰³¹ MARSAN Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4782.

¹⁰³² BOYACK Sarah, “Why I'm Voting NO”, *op. cit.*, p. 17.

l'Écossais Angus Reid qui, sous couvert de plaider pour une nouvelle constitution plus démocratique quelle que soit l'issue du référendum de 2014, prend position pour le Non et s'en prend ouvertement au camp indépendantiste :

Rappelez-vous, c'est Alex Salmond qui a personnellement offert toute l'aide qu'il pouvait apporter à Fred Goodwin et à la RBS [Royal Bank of Scotland] dans le rachat désastreux de la banque néerlandaise ABN Amro en 2007, catastrophe qui a ruiné la RBS. Si l'Écosse a connu un moment semblable au désastre de Darien en 1700, un moment où le gouvernement a fait une spéculation financière qui a ruiné le pays et compromis son indépendance, c'est celui-ci. Sommes-nous prêts à remettre entre les mains d'un tel parti des pouvoirs absolus et sans contrôle, considérant leur fermeture d'esprit quant aux *leaders* de banques et d'affaires, considérant les jugements aussi douteux qu'ils adoptent ? C'est tout à fait dangereux. C'est le socle d'un *coup d'État* du SNP. Ils en parlent comme de « la chance d'une génération », et c'est leur chance, une fois par génération, pour une prise de pouvoir totale. Non ! Non à cela ! Non aux partisans du Oui !¹⁰³³

Dans chacun des cas, les tenants de l'option du Oui sont régulièrement présentés comme indignes de confiance. Dans une vidéo de Better Together, John Barrowman raconte son *Burns supper* dans le Dakota du Nord : « ce *Burns supper* était un mélange fou de nostalgie et d'absurdité, qui sont malheureusement les seuls éléments de l'appel à l'indépendance de Salmond ». Il présente également l'indépendance comme un projet de repli auquel Burns n'aurait pas adhéré : « le nationalisme de Burns était généreux, égalitaire. Je pense que s'il était là maintenant, il serait mondial ». Reprenant à son compte la formule de Robert Burns lorsqu'il critique l'union de 1707 et la cupidité des parlementaires écossais, il affirme que « Burns était [...] peut-être un peu trop prophétique, lorsqu'il parlait du gouvernement comme d'une bande de voyous »¹⁰³⁴. La cheffe du Parti travailliste écossais présente également Alex Salmond comme un affabulateur dans un discours au Parlement écossais : « Si le symbole du Royaume-Uni est le signe de la livre, le symbole de l'Écosse séparée d'Alex Salmond ce

¹⁰³³ REID Angus, "Epilogue: The White Paper", dans (coll.), *A Modest Proposal for the agreement of the people*, Édimbourg, Luath Press Ltd., 2014, p. 178-179. Notre traduction : "Remember, it was Alex Salmond who personally offered all the help he could to assist Fred Goodwin and RBS in the disastrous takeover of the Dutch bank, ABN Amro in 2007 which was the catastrophe that ruined RBS. If Scotland has a moment akin to the 'Darien disaster of 1700, a moment when the government made a financial speculation that ruined the country and compromised its independence, then that was it. Are we prepared to hand over absolute and unchecked power to such a party, given their closeness to the leaders of banks and business, and the record of such flawed judgement? This is positively dangerous: it is the grounds for an SNP coup d'etat. They call it 'one chance in a generation', and it is their chance, once in a generation, for a total power grab. No! No to that! No to the Yes-men!" Ici, « partisans du Oui » traduit "Yes-men", tournure péjorative pouvant aussi être traduite sous la forme de « béni oui-oui ».

¹⁰³⁴ BARROWMAN John, "John Barrowman's Burns Immortal Memory", *Better Together UK*, 25 janvier 2014, consulté le 23 décembre 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=sArFksxhV-0&ab_channel=BetterTogetherUK.

sont les doigts croisés. Mais les doigts ne sont pas croisés dans l'espoir que les choses puissent bien fonctionner, mais dans l'espoir que le peuple d'Écosse sera assez fou pour croire un seul mot que dit le Premier ministre »¹⁰³⁵.

Les accusations vont parfois encore plus loin, comme chez Claude Ryan qui accuse les tenants du Oui d'employer des tactiques « fascistes »¹⁰³⁶, ce que l'on retrouve également chez Nigel Farage suite à une contre-manifestation à Glasgow qui l'a vu être escorté par la police sous les insultes de manifestants anti-racistes. En réponse à une entrevue donnée à BBC Scotland peu après, il qualifie alors ces manifestants de « profondément racistes » envers les Anglais, évoque « le visage hideux » du nationalisme écossais qu'il associe – chez les manifestants – à de la « racaille fasciste »¹⁰³⁷. De même J.K. Rowling, l'auteure connue pour la saga Harry Potter affirme que « à [s]on goût, lorsque des gens tentent de faire porter ce débat sur la pureté de votre lignée, les choses commencent à ressembler un peu à une affaire de Mangemorts »¹⁰³⁸. Toujours au Royaume-Uni, le présentateur de télévision David Starkey présente Alex Salmond comme un « Hitler calédonien démocratique, même si certains diront que Hitler a été élu plus démocratiquement », en prêtant au chef du SNP de penser que pour lui « les Anglais, comme les Juifs, sont partout ». Le député travailliste Tom Harris se prête aussi à cette comparaison avec Hitler, tandis que Jeremy Paxman, présentateur sur la BBC compare Alex Salmond à Robert Mugabe¹⁰³⁹. On retrouve aussi ce genre d'analogies que l'impératif de neutralité axiologique empêche de qualifier convenablement chez Stompin' Tom Connors, par association plus que directement cette fois :

Un après-midi nous sommes allés à Dieppe voir le monument aux morts et le cimetière canadiens. Si ce n'est déjà fait, c'est une visite que je vous recommande quand vous vous trouverez dans cette région de la France. Vous marcherez entre les tombes, rangée après rangée, et vous lirez les noms de tous les jeunes Canadiens qui sont tombés pour libérer une France déchue des griffes d'un fou nommé Hitler et vous resterez là sans voix, la gorge serrée et les larmes aux yeux. Vous vous rappellerez peut-être, comme nous, que la promesse initiale

¹⁰³⁵ LAMONT Johann, *Meeting of the Parliament, Official report*, 5 juin 2014, p. 31888-31889.

¹⁰³⁶ STRAUSS Marina, « Ryan linkens yes side's tacticts to fascism », *The Globe and Mail*, 3 mai 1980, p. 11.

¹⁰³⁷ PLATT Gareth, « Nigel Farage's BBC Scotland Interview: Full Transcript », *International Business Times*, 17 mai 2013, consulté le 27 septembre 2022 : <https://www.ibtimes.co.uk/nigel-farage-david-miller-bbc-scotland-good-468497>. Notre traduction : « deeply racist » ; « ugly face » ; « fascist scum. »

¹⁰³⁸ « Scottish independence: Celebrities call for Scots No vote », *BBC*, 7 août 2014, consulté le 18 août 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-28687880>. Dans la saga Harry Potter, les Mangemorts sont les partisans de Voldemort. Ils mènent une lutte visant à exclure du monde magique voire pour exterminer les sorciers nés moldus, c'est-à-dire de parents n'étant pas sorciers eux-mêmes.

¹⁰³⁹ CURRIE Brian, « Fury at historian's Salmond 'Hitler' rant », *The Herald Scotland*, 19 avril 2012, consulté le 29 septembre 2022 : <https://www.heraldscotland.com/news/13054946.fury-historians-salmond-hitler-rant/>.

de Hitler était de libérer les peuples d'Europe, pas de les asservir. C'est dans cette intention qu'il a fini par accumuler le pouvoir formidable qui lui a permis d'écraser non seulement ses propres citoyens, les Juifs, mais aussi ses voisins, un par un, comme on abat un château de cartes. En lisant les noms sur les tombes, nous nous sommes rendu compte que sur trois soldats canadiens qui s'étaient battus et avaient donné leur vie pour libérer la France, deux étaient anglophones et le troisième était français. Mais ils sont tous morts côte à côte, en camarades et pour la même raison. Cette raison était de veiller à ce que plus jamais aucun pays, en totalité ou en partie, ne se laisse écraser par quelque soi-disant libérateur qui, en réalité, n'avait rien de plus concret à offrir que des grands mots pleins de faux espoirs et un programme d'expérimentation. En fait, je veux dire ceci : lorsque nous avons quitté le cimetière et que nous avons suffisamment retrouvé notre sang-froid pour pouvoir parler et reprendre la conversation, nous avons immédiatement évoqué la séparation du Québec et les funestes conséquences qu'elle aurait pour tous les Canadiens.¹⁰⁴⁰

Dans cet extrait du chapitre commis par le chanteur canadien, Jacques Parizeau et le souverainisme québécois sont mentionnés juste avant et juste après le propos concernant le cimetière de Dieppe, le sacrifice des Canadiens – anglophones et français – et associent clairement l'un à l'autre. Chez Pierre Elliott Trudeau, on retrouve encore une idée semblable, quoique plus équivoque le 15 avril 1980, alors qu'il répète à plusieurs reprises la formule de « l'ennemi dans nos murs »¹⁰⁴¹. Sans présumer de la conviction profonde de ceux qui les énoncent, ces formules visent un effet de sidération chez le public concerné, ainsi qu'à délégitimer la démarche indépendantiste en l'associant non seulement à un repli, mais à un mouvement antidémocratique, intolérant, voire porteur de racisme. Quoique de manière plus subtile, Gordon Brown se joint lui aussi à ces propos : « Quiconque commémore le centenaire de la Première Guerre mondiale ne peut douter de la puissance élémentaire et explosive du nationalisme »¹⁰⁴². Et tandis que Stompin' Tom Connors évoque l'hypothèse que les Canadiens, un jour, puissent « s'entretuer »¹⁰⁴³, parallèle évoqué indirectement par Michael Ignatieff dans un ouvrage où il compare les nationalismes allemand, ukrainien, serbe et croate, nord-irlandais, kurde et québécois en réduisant ce dernier à une version essentiellement voire purement ethnique¹⁰⁴⁴. Kate Stephen effectue également un parallèle entre le SNP et le précédent yougoslave au cours des années 1990 :

¹⁰⁴⁰ CONNORS Stompin' T., « La libération du Québec ? », *op. cit.*, p. 48-49.

¹⁰⁴¹ Voir notamment : TRUDEAU Pierre Elliott, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 31-32.

¹⁰⁴² BROWN Gordon, « My Scotland, our Britain, a future worth sharing », *op. cit.* Notre traduction : « No one commemorating the centenary of the First World War can doubt the elemental, explosive power of nationalism »

¹⁰⁴³ CONNORS Stompin' T., « La libération du Québec ? », *op. cit.*, p. 47.

¹⁰⁴⁴ IGNATIEFF Michael, *Blood and Belonging: Journeys into the New Nationalism*, New York, Farrar, Strauss and Giroux.

Le nationalisme qui sommeillait en moi a été mis à mal lorsque j'ai vu ce qui s'est passé en ex-Yougoslavie à partir de 1992. Des voisins et des gens qui allaient à l'école ensemble ont commencé à affirmer leurs différences plus que leurs similitudes. Ils ont alors redéfini leur identité en conséquence. Ils ont cherché à se séparer les uns des autres et se sont retrouvés dans une guerre atroce avec des viols massifs et une épuration ethnique. Je ne dis évidemment pas que le nationalisme mène inévitablement à cette fin, mais je reconnais beaucoup de choses dans son langage qui pointent dangereusement, et pourraient finalement mener, dans cette direction.¹⁰⁴⁵

À une semaine du référendum, Pierre Elliott Trudeau pointe encore du doigt l'ethnisme du camp souverainiste et de René Lévesque :

On me disait que monsieur Lévesque, pas plus tard qu'il y a deux jours disait que dans mon nom il y a Elliott et puis Elliott, c'est le côté anglais et ça s'explique que je suis pour le NON, parce que, au fond, voyez-vous, je ne suis pas un Québécois comme ceux qui vont voter OUI. Eh bien, c'est ça, le mépris, mes chers amis, c'est de dire qu'il y a différentes sortes de Québécois, c'est dire que les Québécois du NON ne sont pas d'aussi bons Québécois et puis ont peut-être un petit peu de sang étranger, alors que les gens du OUI ont du sang pur dans les veines. C'est ça le mépris et c'est ça la division qui se crée chez un peuple et c'est ça à quoi nous disons NON... Bien sûr, mon nom est Pierre Elliott Trudeau. Oui, Elliott, c'était le nom de ma mère, voyez-vous. C'était le nom des Elliott qui sont venus au Canada il y a plus de deux cents ans. C'est le nom des Elliott qui se sont installés à Saint-Gabriel de Brandon où vous pouvez encore voir leurs tombes au cimetière, il y a plus de cent ans, c'est ça les Elliott. Et puis mon nom est québécois, mon nom est canadien aussi, et puis c'est ça mon nom [...]. Et puis d'après le journal d'hier, le chef de la bande des Micmacs, à Restigouche, quinze cents (1500) Indiens, son nom à lui : Ron Maloney. Ce n'est pas un Québécois ? Ça fait rien que deux mille ans qu'ils sont là, les Indiens. Ce n'est pas un Québécois ?¹⁰⁴⁶

Au Canada, l'accusation portée au mouvement souverainiste porte aussi sur le rapport à l'anglais. Certaines figures de proue du camp unioniste craignent ainsi que l'indépendance du Québec ait pour incidence que l'anglais n'y soit plus parlé :

Si beaucoup de Canadiens anglais, solides, intelligents et dévoués, quittent le Québec, il en restera trop peu et, progressivement, vers quoi irons-nous ? Vers une séparation en deux

¹⁰⁴⁵ STEPHEN Kate, "SNP – Something Not Proven", dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No*, *op. cit.*, p. 88. Notre traduction : "The nationalism within me was well and truly knocked into touch when I saw what was happening to the former Yugoslavia from 1992. Where neighbours and people who went to school together began to assert their differences more than their similarities. They then redefined who they were accordingly. They sought to separate from each other and ended up in a horrific war with mass rape and ethnic cleansing. I am obviously not saying that nationalism inevitably leads to this end but I recognise much in its language that dangerously points, and could ultimately lead, in that direction."

¹⁰⁴⁶ TRUDEAU Pierre Elliott, « Discours de Pierre Elliott Trudeau », *op. cit.*

nations, une où on parlerait uniquement l'anglais et l'autre, le Québec, seulement le français. Eh bien, nous, les libéraux, ne le voulons pas, pour la même raison que nous nous opposons au séparatisme : parce que cela ne résout rien [...]. Nous allons nous battre, et peut-être même nous tirer les uns sur les autres¹⁰⁴⁷.

En 1995, on retrouve encore cette thématique associée à la crainte de la disparition de l'anglais chez Judy Mappin, Canadienne anglophone mariée à un Québécois francophone et vivant au Québec :

J'ai peur pour mes enfants, où qu'ils soient au Canada, et pour mes petits-enfants, et pour les enfants des autres quelle que soit leur langue maternelle. Si le Québec se sépare, je crains qu'ils n'aient pas de pays. De plus, j'éprouve de l'appréhension pour les enfants des Québécois francophones qui n'apprennent pas l'anglais à l'école ; quoi qu'il arrive, leur vie sera terriblement limitée. Dans la plupart des régions du pays, les enfants anglophones peuvent choisir d'inscrire leurs enfants dans des écoles d'immersion en français.¹⁰⁴⁸

Au-delà des anathèmes portant à ramener le nationalisme de manière générale ou les nationalismes québécois et écossais à des occurrences ethnicistes, on trouve aussi une rhétorique consistant à fustiger une attitude frileuse et de repli, comme chez Jean Lesage, qui affirme qu'en tant que Premier ministre du Québec, « il ne m'est jamais venu à l'esprit d'avoir un Québec séparé, souverain ou indépendant » et que c'est au sein du Canada qu'il voit l'avenir : « je veux y demeurer, je ne veux pas restreindre mes horizons, revenir au temps d'un Québec isolé, tant au point de vue économique qu'au point de vue social »¹⁰⁴⁹. La marche de l'histoire est remise à l'avant-plan, lorsqu'il évoque notamment son œuvre comme ayant conduit à faire du Québec « une société moderne ». L'indépendance serait donc un retour en arrière, évoquant du bout des lèvres la Grande Noirceur. En 1995, Jean Chrétien ne se prive pas de recourir à la figure de Jean Lesage pour plaider sa cause :

Les leaders séparatistes, qui ne manquent jamais une occasion de se réclamer de la tradition de ceux qui ont fait la Révolution tranquille dans le Québec des années 60, devraient se rappeler ceci : au cours de la campagne référendaire de 1980, celui que l'on a surnommé le père de la Révolution tranquille, Jean Lesage, avait déclaré, et je le cite : « Pour ma part, je n'ai jamais envisagé le Québec séparé du Canada... Le Canada c'est mon pays, j'en suis fier, le Québec c'est ma patrie et j'en suis fier, mais mon pays c'est le Canada, je veux y demeurer, je ne veux pas restreindre mes horizons, revenir au temps où le Québec était replié sur lui-même... Nous avons déclenché à partir de 1960 une explosion de liberté et de progrès au

¹⁰⁴⁷ TRUDEAU Pierre Elliott, « Discours au congrès du PLC », *Archives politiques du Québec*, 5 mars 1976, consulté le 6 juin 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/pierre-elliott-trudeau/autres-discours-officiels/>.

¹⁰⁴⁸ MAPPIN Judy, « Un pays pour nos enfants », *op. cit.*, p. 71-72.

¹⁰⁴⁹ LESAGE Jean, « Le Québec a besoin du Canada ; le Canada, du Québec », *Le Devoir*, 18 avril 1980, p. 9.

Québec afin que ce dernier ait vraiment la place qui lui revient au sein du Canada... Personne n'a prêché plus que moi la fierté du Québec, mais l'indépendance politique, ce n'est plus de la fierté, c'est de la présomption et de l'inconscience. » Ces paroles sont toujours valables aujourd'hui.¹⁰⁵⁰

Le repli dont il est question est régulièrement associée à une vision étriquée et rétrograde, comme chez John Ciaccia (PLQ), qui parle des souverainistes comme « des hommes du passé qui voudraient nous entraîner 100 ans en arrière. À un Québec replié et craintif, je préfère un Québec sûr de lui-même, qui aura l'audace de regarder en avant »¹⁰⁵¹. À travers cet extrait se déploie un sophisme de l'appel à la modernité, qui s'accorde avec la vision téléologique associé au nationalisme canadien tel que nous l'avons analysé dans les chapitres précédents. On retrouve ce même accord chez Karen Kraft Sloan (PLC) : « Nous avons présenté un rêve aux Canadiens. Ce dont nous rêvons, c'est de pluralisme et de tolérance. Nous voulons un Canada où nos enfants apprennent à travailler ensemble au lieu de dresser des murs entre eux et de devenir des isolationnistes »¹⁰⁵². Pour Jean Chrétien, l'option souverainiste est, par essence, l'option d'« un Québec qui rejette le Canada »¹⁰⁵³. De même, pour Daniel Johnson, la souveraineté est associée à la brisure du Canada, ce qui le conduit à affirmer que « notre avenir ne peut pas être associé à la rupture »¹⁰⁵⁴, ou encore que l'option souverainiste constitue une option « d'isolement et de repli plutôt que d'ouverture »¹⁰⁵⁵. Comme nous l'avons vu jusqu'ici, ces thèmes se retrouvent également en Écosse, où Gordon Brown oppose la vision *nationaliste* du SNP à la vision *patriotique* qu'il défend, la première consistant à « briser chaque lien constitutionnel et institutionnel avec nos amis et voisins du Royaume-Uni »¹⁰⁵⁶. On critique encore une tentative du SNP de monopoliser la fierté écossaise et de décider qui est un vrai ou un faux Écossais : « La position injuste du SNP consiste à dire que si l'on ne soutient pas la séparation, on est en quelque sorte anti-Écossais, contre l'Écosse. Être fier d'être Écossais n'implique pas de frontières territoriales »¹⁰⁵⁷. On le retrouve encore dans cet extrait

¹⁰⁵⁰ CHRÉTIEN Jean, « Discours de Québec », *op. cit.*

¹⁰⁵¹ CIACCIA John, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5019.

¹⁰⁵² KRAFT SLOAN Karen, *Débats des Communes*, 25 octobre 1995, p. 15802.

¹⁰⁵³ LÉVESQUE Lia, « Chrétien. Du changement ou un nouveau rapport de force », *Le droit*, 25 octobre 1995, p. 2.

¹⁰⁵⁴ APRIL Pierre, « Johnson reste fidèle à ses thèmes », *Le Quotidien*, 25 octobre 1995, p. 17.

¹⁰⁵⁵ JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 15 mars 1995, p. 1480.

¹⁰⁵⁶ «Gordon Brown's Better Together speech the day before the referendum», *Gordon and Sarah Brown*, 17 septembre 2014, consulté le 21 juin 2022 : <https://gordonandsarahbrown.com/2014/09/gordon-browns-speech-at-the-love-scotland-vote-no-rally-in-glasgow/>. Notre traduction : «you want to break every last link with the UK.»

¹⁰⁵⁷ MACDONALD Ronnic, «A Gamble with our Livelihood and Welfare», dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No*, *op. cit.*, p. 53. Notre traduction : «Yet the invidious position of the SNP is that unless you support separation you are somehow anti-Scottish, are against Scotland. Being proud of being Scottish does not involve territorial boundaries.»

Comme Écossaise, je suis agacée que le SNP semble revendiquer le monopole du patriotisme et traite ceux d'entre nous qui s'opposent à lui presque comme des traîtres. Je suis Écossaise aussi patriote qu'eux, mais j'ai une vision plus large de ma patrie et de mon identité. Je suis contrariée qu'ils aient détourné le *Saltire*. C'est aussi mon drapeau. Et je suis agacée qu'ils aient essayé de détourner le gaélique, la langue de mon défunt mari. Dans une certaine mesure, je me sens opprimée par le SNP, pas par les Anglais.¹⁰⁵⁸

La vision d'un patriotisme écossais est même encouragée par les unionistes du centre, tel David Cameron : « Il y a la vision nationaliste, rétrécissante, faire le chemin tout seul, briser tous les liens avec le Royaume-Uni ; ou il y a la vision patriotique d'une nation écossaise forte, alliée au reste du Royaume-Uni avec à son cœur un Parlement écossais plus fort [...]. C'est vraiment le meilleur des deux mondes »¹⁰⁵⁹. Nous avons vu dans les sections précédentes que les acteurs référendaires ne ménagent pas leurs peines pour discréditer l'option indépendantiste. Pour ce faire, une démarche consiste à défendre la valeur du déjà-là tout en faisant reposer la charge de la preuve sur le camp du Oui, en soulevant autant que possible les incertitudes qui planent sur l'option qu'il défend. Elle fait également valoir les mérites de l'appartenance, notamment en soulignant les dangers qui entourent l'indépendance du Québec ou celle de l'Écosse, ou bien encore ceux qui guettent d'ores et déjà le Canada et le Royaume-Uni. Les Autres identifiés afin de mettre en exergue la même chose canadienne ou britannique ainsi que leur singularité à l'échelle internationale diffèrent bien sûr, ce qui s'explique par l'histoire et la géographie propres à chacun des cas. Cependant, l'on retrouve à travers eux certains traits communs. Ainsi, certains Autres sont présentés comme des repoussoirs, faisant peser des périls sur l'indépendance du Canada ou du Royaume-Uni (États-Unis ; Union européenne), à la parachever (Royaume-Uni pour le Canada) à faire valoir des différences culturelles (France et Royaume-Uni ; Europe). D'autres Autres servent plutôt de référentiels de comparaison permettant de mettre en valeur la qualité de l'union sociale britannique (Union européenne, États-Unis) ou encore de la gestion de la diversité canadienne (France, Royaume-Uni). Ils tendent à s'inscrire dans la même chose et l'ipsité de ces deux entités. Pour ce qui est du Royaume-Uni spécifiquement, la mise en exergue de la Russie, du

¹⁰⁵⁸ MCFADDEN Jean, "Scottish or British or Both?", dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No*, op. cit., p. 61. Notre traduction : "I have a wider view of my homeland and my identity than they have. I am annoyed that they have hi-jacked the Saltire. It's my flag too. And I am annoyed that they have tried to hi-jack Gaelic, the language of my late husband. To some extent, I feel oppressed by the SNP, not by the English."

¹⁰⁵⁹ DEARDEN Lizzie, "Scottish independence: full text of David Cameron's 'No going back' speech", *The Telegraph*, op. cit. Notre traduction : "The Nationalists' vision of narrowing down, going it alone, breaking all ties with the UK. Or the patriotic vision of a strong Scottish nation allied to the rest of the United Kingdom with its own stronger Scottish Parliament at its heart."

terrorisme, d'une diversification des menaces tend encore à illustrer un rôle international marqué par la constance.

Une autre approche consiste à disqualifier l'indépendance comme projet, en englobant dans cette disqualification les indépendantistes *ad personam*, le nationalisme minoritaire, en opposant patriotisme et nationalisme, ou encore en disqualifiant la prétention d'appartenance subétatique. Dans les trois cas étudiés, cette disqualification se constate. Les associations au nazisme, au fascisme et aux formes intolérantes de nationalismes et d'exclusivismes – dont recèle l'histoire plus ou moins récente – servent de parallèles convoquant des images qui suscitent le dégoût et le rejet. L'on ne manque pas non plus d'agiter des périls associés à l'indépendance, comme la disparition de l'anglais au Québec – ce qui, pour le dire d'un euphémisme, semble pour le moins hypothétique. L'emploi du mot séparation participe aussi de cette association de l'indépendance à un repli. Il se retrouve autant chez les Québécois sous le slogan « on a raison de dire Non à la séparation », qu'au Royaume-Uni où il est employé régulièrement. L'hypothèse de l'indépendance est présentée comme un repli sur soi, où les murs pourraient se dresser et les conflits devenir sanglants. Elle est caractérisée comme un retour en arrière pour un peuple parvenu à maturité, une option dépassée, un mensonge, une folie... Quoique cette thématique soit présente au Royaume-Uni, c'est au Canada qu'elle le plus déterminée par opposition à la raison, à la modernité et comme un contresens face de la marche de l'histoire, portée à la diversité, mais aussi à l'interdépendance.

III – Faire face au monde qui vient

Le thème du repli sur soi attribué à l'indépendance du Québec et de l'Écosse a son pendant dans l'ouverture au monde. Si nous avons évoqué les tierces altérités comme porteuses de périls et de différenciations, deux autres thèmes relèvent d'un élargissement des enjeux, à la grandeur du monde et des changements généraux qui l'affectent, et de l'humanité face à un environnement qui évolue, dévoile ses propres défis, dont celui des changements climatiques. L'hypothèse posée ici vaut pour ces deux thématiques : c'est celle d'un accroissement de leur mobilisation à travers les trois référendums, sous l'effet d'un monde de plus en plus connecté, entraînant avec lui des changements économiques et sous l'effet de progrès technologiques ; sous l'effet également d'une prise de conscience relative aux

changements climatiques et aux périls environnementaux. Ces deux sujets ont en commun un aspect déterminant : leur caractère transfrontalier.

La mondialisation et ses défis

Le thème de la mondialisation se retrouve à l'occasion des trois référendums. Cependant, l'on peut d'ores et déjà dire qu'il joue un rôle relativement mineur dans le référendum de 1980. Ainsi également de la monnaie, dont l'évocation est nettement plus présente en 1995, et plus encore en 2014. Si les longs développements à son sujet sont rares, la mondialisation participe néanmoins d'évocations générales qui tendent à l'ancrer dans l'imaginaire comme une chose présente et à venir, à laquelle l'indépendance, *a minima*, ne peut rien, et au plus expose davantage encore les populations concernées. Au rang de ces évocations, l'on peut notamment mentionner Robert C. Coates (PPC), qui évoque « une époque où le monde élargit ses horizons, où de nouvelles associations politiques et économiques unissent des régions du globe, où ces associations transcendent les liens nationalistes étroits »¹⁰⁶⁰, où l'on voit que ce thème de la mondialisation constitue bien le pendant du repli sur soi. On retrouve aussi cette rhétorique du temps présent d'un monde en proie ou au fait d'une ouverture sans retour dans l'avant-propos du document d'orientation politique du Parti libéral du Québec en 1995 : « à l'heure où tombent les barrières commerciales et où l'on assiste à un vaste mouvement d'intégration économique à l'échelle mondiale, le Québec doit continuer de grandir en s'appuyant sur des liens plus poussés avec les marchés nord-américains »¹⁰⁶¹. C'est notamment le cas en 1995 chez Russell Williams (PLQ) qui considère que « si nous espérons construire une économie capable d'être compétitive sur le marché mondial, nous devons le faire à travers la collaboration et le partenariat, pas la division et l'isolement »¹⁰⁶². Ici encore, la Communauté économique européenne qui n'est pas évoquée formellement tient lieu d'illustration, ce que l'on retrouve à plusieurs reprises dans les discours référendaires de 1980. On retrouve également dans le *Livre beige* cette référence à la mondialisation qui appelle à la solidarité canadienne et à la préservation de l'espace économique commun canadien :

Les pays industrialisés sont entrés depuis une vingtaine d'années dans une phase nouvelle de leur développement marquée par des phénomènes qui modifient profondément l'échiquier du pouvoir sur la scène internationale. On observe d'une part une rareté croissante des ressources naturelles, énergétiques et alimentaires. D'autre part, l'interaction économique et

¹⁰⁶⁰ COATES Robert C., *Débats des Communes*, 17 avril 1980, p. 126.

¹⁰⁶¹ VANDAL Thierry, « Avant-propos », dans Parti libéral du Québec, *Agir pour le Québec, op. cit.*, p. III.

¹⁰⁶² WILLIAMS Russell, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4775.

technologique des économies s'est accrue en même temps que s'intensifiaient les tensions idéologiques et politiques et que la révolution des communications multipliait les contacts et les occasions de frottement. Ces réalités obligent les peuples qui partagent des valeurs et des intérêts à participer à des systèmes communs de concertation et de défense afin de mieux faire face aux défis découlant d'un renversement radical de l'équilibre des influences politiques et économiques à travers le monde. Dans ce contexte nouveau qui fait voir la futilité des stratégies de repliement, on est spontanément enclin à conclure qu'il faut plus que jamais poursuivre l'expérience fédérale canadienne.¹⁰⁶³

En 1995, on trouve également des mentions des « problèmes du monde à venir »¹⁰⁶⁴, ou encore des « défis du XXI^e siècle »¹⁰⁶⁵. Cependant, ces défis prennent des contours plus nets, notamment avec l'émergence de « compétiteurs sur la scène internationale qui n'étaient même pas là il y a à peine dix ans »¹⁰⁶⁶. Ces affirmations permettent de faire planer quelques nuages noirs sur l'avenir d'un Québec indépendant, comme pour Robin Richardson, de l'Institut Fraser, qui affirme qu'« un Québec indépendant passerait du 28^e au 19^e rang dans la catégorie des gouvernements les plus endettés, un rang derrière le Madagascar et juste devant la Jamaïque », ou encore dans un autre document produit un an plus tard qui rehausse quelque peu la cote québécoise : « Un Québec indépendant serait le 21^e pays le plus endetté au monde, avec une dette qui le place derrière le Libéria et tout juste devant la République arabe de Syrie »¹⁰⁶⁷. Les Britanniques misent aussi sur la mondialisation en contradiction de l'indépendance de l'Écosse. À nouveau, cet argumentaire soutient un propos sur le rôle international du Royaume-Uni, comme chez William Hague :

D'un côté, le maintien de l'appartenance à la sixième économie mondiale, représentée au G7, au G8 et au G20, avec un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, et un réseau diplomatique établi, influent et en pleine expansion, qui se concentre de plus en plus sur le commerce et l'établissement de liens avec le Commonwealth et les parties de l'économie mondiale qui connaissent la croissance la plus rapide. De l'autre, un avenir incertain où les Écossais devraient faire face à l'inconvénient et à l'énorme fardeau de devoir recommencer à zéro dans les affaires mondiales, avec un passeport différent pour les générations futures, sans ce réseau mondial et cette position diplomatique enviable dans le monde, et sans entrée automatique dans l'OTAN et l'UE.¹⁰⁶⁸

¹⁰⁶³ Commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec, *Une nouvelle fédération canadienne*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰⁶⁴ MASSÉ Marcel, *Débats des Communes*, 23 octobre 1995, p. 15699.

¹⁰⁶⁵ ROBILLARD Lucienne, *Débats des Communes*, 25 octobre 1995, p. 15809.

¹⁰⁶⁶ *Idem.*

¹⁰⁶⁷ Cités dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, *op. cit.*, p. 23.

¹⁰⁶⁸ HAGUE William, "Foreign Secretary's speech: The United Kingdom: Stronger Together", *op. cit.* Notre traduction : "On the one hand, is continued membership of the world's sixth largest economy, represented at the G7, G8 and G20,

Au renfort de la première vision, il convoque même un Écossais célèbre...

Son héritage est la prospérité dont jouit la Grande-Bretagne aujourd'hui, et notre rôle dans la promotion de l'idée de libre-échange entre l'ensemble de l'UE et les États-Unis convenue au G8 cette semaine. Nombreux sont ceux qui se demandent aujourd'hui si le pays d'Adam Smith est sur le point de placer une frontière internationale entre lui et son principal partenaire commercial et son plus grand marché [...]. [C]eux qui pensent que l'Écosse s'en sortirait mieux toute seule passent à côté de l'image plus large des changements fondamentaux du monde : la tourmente financière en Europe a révélé une crise de compétitivité, le pouvoir économique se déplaçant vers les marchés florissants d'Asie, du Golfe et d'Amérique latine. La Chine est désormais numéro deux et le Japon numéro trois dans le classement des plus grandes économies du monde. L'Europe dans son ensemble est confrontée à sa cinquième année de croissance nulle.¹⁰⁶⁹

À ses yeux, l'appartenance britannique est à la fois un gage de prospérité, de puissance et de certitudes, dans un monde en changement où l'équilibre des forces est bousculé. Chez le vice-premier ministre Nick Clegg, ces changements à l'échelle mondiale se comprennent également au sein de l'Union européenne :

Nous vivons des temps de changements profonds, presque révolutionnaires quant à leur rapidité et à leur ampleur. Ici en Grande-Bretagne, nous sommes confrontés à la tâche gargantuesque de construire une nouvelle économie dans les décombres de l'ancienne. Et de le faire au moment où notre principal marché d'exportation – l'Eurozone – est confronté à sa plus grande crise depuis sa formation. Et tandis que l'Union européenne est au point mort, des pays comme l'Indonésie, la Malaisie, l'Inde et la Chine continuent de croître, et ce à un rythme phénoménal.¹⁰⁷⁰

Mais c'est sans doute chez Gordon Brown que ce propos sur la mondialisation et l'interdépendance est le plus présent ; il est même systématique. Ainsi, il regarde la montée du mouvement

with a permanent seat of the UN Security Council, and an established, influential and growing diplomatic network that is increasingly focused on trade and building up links with the Commonwealth and the fastest-growing parts of the world economy. On the other is an uncertain future where Scots would have to face the inconvenience and tremendous burden of having to start again in world affairs, with a different passport for future generations, without that global network and enviable diplomatic position in the world, and without automatic entry to NATO and the EU."

¹⁰⁶⁹ *Idem*. Notre traduction : "Its legacy is the prosperity that Britain enjoys today, and our part in advancing the idea of free trade between the whole of the EU and the United States agreed at the G8 this week. Many people will be now asking themselves if the country of Adam Smith is about to place an international border between itself and its greatest trading partner and biggest market. [...] those who think Scotland would do better alone are missing the bigger picture of fundamental change in the world: The financial turmoil in Europe has revealed a crisis of competitiveness as economic power moves to the burgeoning markets of Asia, the Gulf and Latin America. China is now number two and Japan number three in the ranking of the world's largest economies. Europe as a whole is facing its fifth year of no growth."

¹⁰⁷⁰ CLEGG Nick, "Leader's speech", *British political speech*, Brighton, 2012, consulté le 14 octobre 2022 : <http://www.britishpoliticalspeech.org/speech-archive.htm?speech=322>.

indépendantiste comme une réaction à la mondialisation, dans une analogie avec UKIP dans le reste de la Grande-Bretagne :

Ce qui est nouveau, en revanche, et qui alimente le soulèvement nationaliste, c'est l'insécurité que ressentent de nombreux Écossais face à la dislocation économique et sociale provoquée par la désindustrialisation et la perte d'un million d'emplois dans l'industrie lourde. Ici, bien sûr, la querelle des Écossais n'est pas avec l'Angleterre, mais à côté de l'Angleterre, avec la mondialisation. Dans toute la Grande-Bretagne, nous devons offrir de meilleures réponses montrant que nous pouvons créer des emplois plus sûrs, plus qualifiés et mieux rémunérés.¹⁰⁷¹

Et par conséquent, l'alternative à l'indépendance qu'il présente revendique l'*interdépendance*, d'une part, et un approfondissement de la dévolution associé à une réforme en profondeur de l'État britannique : « L'interdépendance, l'idée derrière l'union, est plus forte que l'indépendance, particulièrement dans un monde globalisé. Le scrutin écossais présente l'opportunité d'évoluer vers une nouvelle constitution britannique basée sur le fait de rapprocher le pouvoir du peuple »¹⁰⁷². De même, l'appartenance britannique doit elle aussi être révisée pour répondre aux défis du temps présent, sous la forme d'une « nouvelle citoyenneté destinée à l'ère globale », pour « instaurer une démocratie du XXI^e siècle, la citoyenneté devant être fondée sur une nouvelle déclaration des droits et des responsabilités et, à terme, sur une constitution écrite »¹⁰⁷³. L'alternative à sa vision est ni plus ni moins qu'un repli, ce qu'il affirme en substance ci-après :

Alors quand j'entends le ministre écossais des Finances, John Swinney, dire que l'Écosse pourrait revenir sur ses dettes, une tactique utilisée par l'Allemagne de Weimar et plus récemment par l'Argentine et la Grèce, je vois les dangers de la philosophie « arrêtez le monde, je veux sortir »¹⁰⁷⁴, d'un nationalisme étroit qui ne comprend pas qu'il n'y a pas de cachette pour les mauvais payeurs lorsqu'ils empruntent sur les marchés internationaux. Ce

¹⁰⁷¹ BROWN Gordon, "The referendum is not Scotland v Britain. It's about a patriotic alternative to the SNP", *The Guardian*, 9 juin 2014, consulté le 12 septembre 2022 : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2014/jun/09/scottish-referendum-not-britain-v-scotland>. Notre traduction : "What is new, however – and fuelling the nationalist uprising – is the insecurity many Scots feel at the economic and social dislocation wrought by de-industrialisation and the loss of a million heavy-industry jobs. Here, of course, the quarrel that Scots have is not with England, but alongside England, with globalisation. Across Britain we have to offer better answers showing we can create more secure, more skilled, better-paid employment."

¹⁰⁷² BROWN Gordon, "This is Scotland's moment of destiny", *op. cit.* Notre traduction : "Interdependence, the idea behind the union, is stronger than independence, especially in a globalised world. Scotland's vote presents an opportunity to evolve a new UK constitution founded on bringing power closer to the people."

¹⁰⁷³ *Idem.* Notre traduction : "a 21st-century democracy, with citizenship to be founded on a new bill of rights and responsibilities and, in time, a written constitution."

¹⁰⁷⁴ Ici, Gordon Brown fait directement écho au programme qui a vu la victoire de Winifred Ewing en 1967, intitulé "*Stop the World, Scotland wants to get on*" (arrêtez le monde, l'Écosse veut se mettre en route ou monter à bord. Dans la version anglaise du texte que nous citons, l'ancien premier ministre travailliste emploie la formule "*Stop the world, I want to get off*".

qui a assuré au nationalisme écossais ses plus grands succès électoraux, ce sont nos frustrations face aux insécurités et aux injustices de la mondialisation. Mais, aveuglés par le dogme du nationalisme du XIX^e siècle qui consiste à faire cavalier seul, les séparatistes sont incapables d'apprendre ce que je pense que les Écossais comprennent instinctivement, à savoir que la réponse à la dernière vague de mondialisation ne peut pas être de se retirer dans une souveraineté exclusive : la voie à suivre est celle du partage.¹⁰⁷⁵

Cet appel à la mondialisation et à l'interdépendance assure un écho immédiat à la question de l'appartenance d'une Écosse indépendante à l'Union européenne, qui a émaillé une partie de la campagne référendaire. Ainsi Ronnie MacDonald reproche au SNP de « vouloir continuer à être membre de l'Union européenne, mais de ne pas pouvoir garantir que nous n'aurons pas à rejoindre la file des autres pays européens désireux d'en être membres »¹⁰⁷⁶. Ce discours portant sur l'incertitude d'une appartenance future aux grands ensembles économiques et politiques se retrouve aussi au Québec, en 1995, quant à l'ALENA. Voici par exemple ce que l'on peut lire chez France Dionne (PLQ) à cette occasion, à la forme d'une question rhétorique : « Considérant que l'adhésion d'un Québec séparé à l'ALENA n'est pas acquise, l'accès au marché nord-américain, qui représente 83% de nos débouchés en termes d'exportations, ne causerait-il pas des problèmes ? »¹⁰⁷⁷. Et comme le président de la Commission européenne José Manuel Barroso qui vient au soutien des unionistes britanniques¹⁰⁷⁸, l'on suggère au Canada que l'adhésion à l'ALENA serait au mieux incertaine, et quoiqu'il en soit ne serait pas simple, comme ici avec Brian Russell, directeur du North American Policy Group de l'Université Dalhousie : « L'adhésion du Québec à l'ALENA et au GATT est possible, mais elle ne se fera pas automatiquement ou sans douleur »¹⁰⁷⁹. De même, dans un débat avec Blair Jenkins, chef de Yes Scotland, Alistair Darling affirme que

L'Écosse devrait négocier son appartenance sur des enjeux critiques tels la monnaie, les contrôles frontaliers ou les aménagements préexistants. Pendant des années Nicola Sturgeon a dit que l'appartenance à l'Union européenne serait automatique, elle a dit qu'elle avait des avis juridiques d'experts pour appuyer cette position, ce qui s'avère être un non-sens total et absolu. Il n'y a jamais eu d'avis juridique pour soutenir cela. Et ce que nous aurons à la fin,

¹⁰⁷⁵ *Idem.*

¹⁰⁷⁶ MACDONALD Ronnie, "A Gamble with our Livelihood and Welfare", *op. cit.*, p. 55-56. Notre traduction : "It wants to continue to be a member of the European Union but can't guarantee that we won't need to join the queue with other European countries wanting to be members."

¹⁰⁷⁷ DIONNE France, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4779.

¹⁰⁷⁸ WHITAKER Andrew, "Impossible? for Scotland to join EU, says Barroso", *The Scotsman*, 17 février 2014, consulté le 8 décembre 2022 : <https://www.scotsman.com/news/politics/impossible-scotland-join-eu-says-barroso-1544811>.

¹⁰⁷⁹ Cité dans SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec*, *op. cit.*, p. 111.

c'est l'incertitude qui vient d'abord en essayant de négocier une rupture du Royaume-Uni, avec le reste du Royaume-Uni, et deuxièmement l'incertitude qui viendrait à travers les négociations avec le reste de l'Union européenne [...]. Ce que vous avez là, ce sont des années d'incertitude, ce qui est extrêmement préjudiciable pour les entreprises et par conséquent pour le travail et l'emploi en Écosse.¹⁰⁸⁰

L'environnement, entre périls et opportunités

L'intersection entre nationalisme et environnementalisme a fait l'objet de nombreux travaux au cours des dernières décennies. Il nous faut d'emblée préciser qu'il n'est pas ici question d'une telle analyse et de faire correspondre les données collectées aux différentes typologies édifiées sur le sujet, de la même façon qu'il n'était pas question dans une section sur l'État de rattacher les représentations de l'État émises par les acteurs aux typologies existantes – sur l'État-providence, par exemple. Les changements climatiques n'échappent plus à nos débats contemporains et se retrouvent systématiquement parmi les enjeux des campagnes électorales de ce premier quart de XXI^e siècle. L'on pourrait donc être porté à penser que l'environnement fait l'objet d'une attention croissante dans les débats référendaires. Au surplus, la question environnementale trouve une connexion logique avec l'un des fondements élémentaires de la vie nationale : le territoire. En effet, si ce dernier se trouve *nationalisé*, défini dans ses caractéristiques dans son rapport avec la communauté qui l'habite – et qu'il habite également –, l'on peut envisager que ce rapport peut engager une sensibilité toute particulière, sinon aux dérèglements climatiques, à tout le moins à la protection du milieu propre au Canada et au Royaume-Uni. Pourtant, à l'occasion des débats référendaires, le sens des défis que présente l'environnement est d'abord tout autre, et ne trouve de véritable articulation avec la thématique de l'unité que plus tardivement. En 1980, ce thème est presque totalement négligé par les acteurs. Il se réduit principalement au climat, c'est-à-dire au froid, et à un nouveau milieu pour les « immigrants » français et anglais, tels que les définit Pierre Elliott Trudeau : « Pour s'acclimater au nouveau continent, en découvrir l'esprit et apprendre à y survivre, nos ancêtres ont dû assimiler les us et coutumes des autochtones »¹⁰⁸¹, dit-il à l'orée du *temps d'agir*. C'est encore Pierre Elliott Trudeau qui, devant le congrès américain, évoque les difficultés propres à l'environnement pour la construction du pays canadien :

Dans un pays où le froid intense s'installe chaque année, un pays si vaste que le transport y a toujours posé des problèmes insurmontables, la sage économie de nos sources d'énergie

¹⁰⁸⁰ “Scotland and EU: Alistair Darling and Blair Jenkins”, *BBC*, 14 décembre 2012, consulté le 16 octobre 2022 : <https://www.bbc.com/news/av/uk-politics-20727692>.

¹⁰⁸¹ Gouvernement du Canada, *Le temps d'agir*, *op. cit.*, p. 1.

devient une nécessité vitale. Comme peuple qui a su, au cours de son histoire, s'adapter aux rigueurs et à la beauté de son environnement, nous écarterons énergiquement tout danger de pollution ou de spoliation, qu'il vienne de l'intérieur ou de l'extérieur [...]. Nous avons laissé derrière nous, il est vrai, la guerre froide, cette période de confrontation politique et militaire, mais un autre danger nous guette maintenant : celui de la rigidité de notre attitude face à la pauvreté, à la faim, à la dégradation de l'environnement et à la prolifération des armes nucléaires.¹⁰⁸²

Dans cet extrait, l'environnement apparaît de manière sporadique et sans développement considérable. Il est d'abord évoqué à travers le climat froid, difficile et la question énergétique. En 1980, cette question énergétique, qui se pose notamment à partir du pétrole albertain ou du gaz, c'est-à-dire d'énergies non renouvelables et particulièrement polluantes, domine largement les débats référendaires quant à cet enjeu. Les « rigueurs de l'environnement » renvoient également au froid ; mais voilà que la « pollution » et la « spoliation » s'invitent à leur tour dans le propos, sans plus de développement, tout comme « la dégradation de l'environnement » ne semble que se concentrer sur une vision très localisée de celui-ci, bien loin des questionnements qui nous sont plus contemporains, quant au réchauffement climatique par exemple. Au surplus, la question environnementale n'est convoquée que de manière incidente et non en rapport avec le référendum. En 1995, l'intersection entre ces deux sujets se fait de manière bien plus directe. Pour certains, il demeure néanmoins pensé dans les limites de l'espace canadien, comme chez Sheila Copps (PLC) :

L'environnement – quel que soit leur point de vue politique sur les autres questions comme la Constitution – leur tient vraiment à cœur parce qu'il tient vraiment à cœur de tous les Canadiens et Canadiennes la possibilité de donner à nos enfants un pays plus sain et plus prospère. Nous sommes attachés comme Canadiens à nos rivières et à nos lacs. Souvenons-nous de la chanson : Mon pays ce n'est pas un pays, c'est l'hiver. Nous tenons aussi à nos Rocheuses, à notre Arctique, à l'air que nous respirons. Nous tenons absolument à laisser un environnement plus propre en héritage à nos enfants et nos petits-enfants [...]. L'environnement est une des caractéristiques élémentaires de notre identité nationale. Dans certains cas, ce patrimoine est déjà en péril.¹⁰⁸³

À l'occasion du référendum de 1995, ce discours qui conçoit l'environnement aux contours du Canada n'est pas rare et tend à confondre l'environnement et le territoire, en tant qu'il fait du premier « une des caractéristiques élémentaires de notre identité nationale » et un élément relevant d'un

¹⁰⁸² « Trudeau exalte l'amitié entre les Canadiens et les Américains », *La Tribune*, *op. cit.*

¹⁰⁸³ COPPS Sheila, *Débats des Communes*, 24 janvier 1994, p. 202.

« patrimoine », c'est-à-dire d'une possession matérielle dont on peut disposer. Il côtoie néanmoins des discours qui contredisent cette vision et lui attachent plutôt une perspective planétaire que nationale ou étatique, au sein de la province du Québec. Ainsi, Robert Benoît (PLQ) demande : « est-il souhaitable d'être souverain en environnement, est-il réalisable d'être souverain, M. le Président, en environnement ? Et, à ces deux questions, je vous donnerai la réponse, la réponse est non ». Il ajoute un peu plus loin encore que « l'environnement est indivisible » et prenant appui sur des déclarations de Lucien Bouchard alors qu'il était ministre canadien de l'Environnement, qu'il cite, il précise encore : « Le plan d'action que je propose en environnement, ce n'est pas pour diviser ; c'est quelque chose qui va nous unir comme pays, mais aussi autour d'un défi commun à nous tous. Il était le ministre de l'Environnement du gouvernement canadien. Il disait lui-même que l'environnement était quelque chose qui devait unir les gens et les peuples de la terre »¹⁰⁸⁴. De la même façon, Pierre Paradis (PLQ) affirme plus tard : « s'il y a un sujet sur lequel on ne peut pas se séparer des autres, sur lequel on est dépendant non seulement des autres Canadiens mais de tous les autres individus sur la planète, c'est le dossier de l'environnement »¹⁰⁸⁵, à qui son confrère Christos Sirros emboîte le pas : « L'évidence, c'est que la cause environnementale, si vous voulez, elle dépasse effectivement les frontières »¹⁰⁸⁶. À travers ces discours, on constate d'abord que le thème de l'environnement gagne du terrain dans les discours référendaires au Québec, en passant de presque rien à une pluralité de discours. L'on voit également qu'hormis le discours de Sheila Copps cité précédemment et qui se concentre sur le territoire canadien, les discours québécois tendent quant à eux à élargir le spectre des questions environnementales à un enjeu à l'échelle de la planète et de l'humanité.

En Écosse, on retrouve également cet intérêt pour le territoire ou la terre. Cependant, elle réfute la vision patrimoniale pour faire de l'homme qui l'habite celui qui a la charge de la protéger et de coexister avec le vivant : « de prendre soin de la terre, et où qu'elle ait été abusée, de la restaurer, afin qu'elle puisse soutenir toutes les formes de vie »¹⁰⁸⁷. Dans bon nombre de cas, la question environnementale n'est qu'évoquée parmi une longue liste d'enjeux avec, comme pour le cas de la décentralisation, la recherche d'un effet d'accumulation à opposer au nationalisme. C'est par exemple le cas chez Johann Lamont dans son discours au congrès du Parti travailliste écossais :

¹⁰⁸⁴ BENOÎT Robert, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4849-4850.

¹⁰⁸⁵ PARADIS Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 septembre 1995, p. 5036.

¹⁰⁸⁶ SIRROS Christos, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 septembre 1995, p. 5040.

¹⁰⁸⁷ REID Angus, "Prologue", dans (coll.), *A Modest Proposal for the agreement of the people*, *op. cit.*, p. 9. Notre traduction : "to care for the land; and wherever ; the land has been abused; to restore it; so it can support all forms of; life."

Les grands changements dans notre histoire – les pas et les progrès dans la vie des femmes, des gens qui ont souffert de discriminations, des gens avec des handicaps et quant aux grands enjeux de l’environnement et de la justice – ont été obtenus malgré le nationalisme, non grâce à lui. Ils étaient menés par le mouvement syndical, déterminé à faire de ce monde un meilleur endroit, un mouvement environnementaliste déterminé à ce que nous ne détruisions pas notre planète, le mouvement des femmes, le mouvement des suffragettes, et les gens qui se rassemblent à travers des générations avec des intérêts communs pour faire une différence.¹⁰⁸⁸

Cette recherche d’accumulation se retrouve encore chez Ronnie MacDonald :

La mondialisation croissante et la révolution digitale ont changé notre monde. Le changement climatique et la soutenabilité sont des enjeux cruciaux pour nous tous. Aujourd’hui, notre population globale dépasse les sept milliards. La richesse personnelle est distribuée de manière si inégale à travers le monde avec les 2% les plus riches possédant plus de 50% de la richesse mondiale. Plus du tiers du monde vit dans la pauvreté. Pour chacun, la pauvreté soudaine et inattendue est devenue une possibilité réelle dans le monde développé.¹⁰⁸⁹

Chez les Conservateurs et David Cameron, cette thématique s’associe d’abord aux aspects énergétiques et économiques :

Prenez l’énergie verte, nous avons le vent et les vagues d’Écosse, des décennies d’expérience dans la mer du Nord à Aberdeen, et avec le reste du Royaume-Uni un marché domestique de l’énergie de dizaines de millions de personnes pour mener et soutenir ces nouvelles industries. Il y a deux ans, nous avons mis sur pied la banque d’investissements verts, basée à Édimbourg ; elle a investi à travers le Royaume-Uni, aidant une distillerie écossaise à s’équiper de chaudières à biomasse durables, finançant un nouveau centre énergétique à l’hôpital Addenbrooke de Cambridge.¹⁰⁹⁰

¹⁰⁸⁸ “Scottish Labour – Scotland’s party – Johann Lamont’s speech for Scottish Labour conference”, *op. cit.* Notre traduction : “The great changes in our history – the steps and progress in the lives of women, people who have suffered discrimination, people with disabilities and on the huge issues of the environment and justice – were won despite nationalism, not because of it. They were driven by a trade union movement determined to make the world a better place, an environmental movement determined that we would not destroy our planet, the women’s movement, the suffrage movement, and people coming together through generations with common interests to make a difference.”

¹⁰⁸⁹ MACDONALD Ronnie, “A Gamble with our Livelihood and Welfare”, *op. cit.*, p. 55. Notre traduction : “Increased globalisation and the digital revolution have changed our world. Climate change and sustainability are crucial issues for all of us. Our global population today is over seven billion. Personal wealth is distributed so unevenly across the world, with the richest two per cent owning more than 50 per cent of the world’s assets. More than a third of the world lives in poverty. For everyone, sudden and unexpected poverty has become a real possibility in the developed world.”

¹⁰⁹⁰ “British Prime Minister Cameron on Scottish Independence”, *c-span, op. cit.* Notre traduction : “Take green energy, we have the wind and the waves of Scotland, decades of North Sea experience in Aberdeen, and with the rest of the UK a domestic energy market of 10s of millions of people to drive and support these new industries. Two years ago we set up the green investment bank, based in Edinburgh, it’s invested across the United Kingdom, helping a Scottish distillery to fit sustainable biomass boat boilers, financing a new energy centre at Addenbrooke’s Hospital in Cambridge.”

Cependant, les nombreux discours que compte cette campagne référendaire sur le sujet adoptent généralement une vision plus environnementaliste qu'économique. Celle proposée par le syndicat UNISON Scotland se trouve quelque part à mi-chemin et évoque le changement climatique comme « l'un des plus grands défis auxquels nous ayons à faire face en Écosse et plus globalement. Affronter le changement climatique est une opportunité, non un coût. L'efficacité énergétique, le voyage actif et des lieux de travail verts peuvent tous contribuer à des services publics à la fois plus efficaces et plus respectueux de l'environnement »¹⁰⁹¹. La perspective adoptée par Sarah Boyack est davantage centrée sur l'Écosse et sur sa possibilité de jouer un rôle international sur ce sujet, sans avoir à accéder à l'indépendance :

La solidarité sur la scène internationale ne requiert pas l'indépendance. Faire partie du Royaume-Uni ne nous a pas empêché de jouer notre rôle en assistant aux conférences sur les changements climatiques ou en développant des relations progressive avec d'autres pays en utilisant nos relations commerciales et civiques pour nos bénéfices mutuels. L'Écosse comme nation dévolue peut avoir une plus grande influence en travaillant tout en faisant partie du Royaume-Uni et de l'UE qu'en agissant seule.¹⁰⁹²

L'argument soutenu par la députée travailliste écossaise rejoint directement la question de l'indépendance. À travers la question environnementale, elle plaide en faveur de l'appartenance au Royaume-Uni au nom de la capacité d'influence dont il bénéficie sur la scène internationale. L'argument rejoint à certains égards les propos de Gordon Brown et de Boris Johnson, qui parlent du Royaume-Uni et de Londres comme les relais des ambitions écossaises. Chez le premier, la question environnementale n'est pas centrale, mais ne se trouve pas négligée pour autant :

Nous sommes devenus plus conscient d'un argument du vingt-et-unième siècle en faveur de l'Union, selon lequel nous faisons toujours partie et sans pouvoir en réchapper de la même île vulnérable, chacun de nous étant incapable d'échapper au déclin écologique. Admettant que la pollution ne reconnaît pas les frontières artificielles, les gens ont commencé à comprendre les arguments environnementaux en faveur de l'Union, selon lesquels notre

¹⁰⁹¹ UNISON Scotland, *A Fairer Scotland*, *op. cit.*, p. 3. Notre traduction : "one of the biggest challenges we face in Scotland and globally. Tackling climate change is an opportunity not a cost. Energy efficiency, active travel and green workplaces can all contribute to more efficient as well as more environmentally friendly public services."

¹⁰⁹² BOYACK Sarah, "Why I'm Voting No", *op. cit.*, p. 22. Notre traduction : "Solidarity on the global stage doesn't require independence. Being part of the UK hasn't stopped us playing our part in attending climate change conferences or developing progressive relationship with other countries using our trade and civic links to mutual benefit. Scotland as a devolved nation can have a greater influence working as part of the UK and in the EU than we would do alone."

qualité de vie sur une île que nous partageons se construit mieux à travers des politiques à l'échelle du Royaume-Uni.¹⁰⁹³

Ce propos se trouve à mi-chemin entre les approches territoriale et transfrontalière de l'environnement que l'on retrouve par exemple chez Pierre Elliott Trudeau et Sheila Copps au Canada, et d'une vision d'un environnement qui « ne reconnaît pas les frontières » des États, autrement dit d'un enjeu planétaire. Ici, cette approche peut d'une certaine manière s'identifier au slogan écologiste – né chez Jacques Ellul – du « penser global, agir local ». Cependant, le localisme de Gordon Brown excède largement le cadre prescrit par le penseur girondin. Il semble plutôt associé à une vision de mise en commun des compétences et d'une gestion la plus globale possible, l'environnement étant en quelque sorte posé comme un enjeu régalien. L'on voit ici que les argumentaires au soutien de la cause environnementale, même sans s'appesantir de technicalités ou être l'œuvre d'écologistes pur jus, sont généralement bien plus étoffés que ne le sont ces discours en 1995. Ceci tend à démontrer – s'il en était besoin – l'universalisation d'une conscience environnementale. Dans ce panorama, on trouve néanmoins quelques discours manifestement bien informés de ces questions :

Le défi de notre temps est de trouver un moyen pour nous tous de vivre bien et équitablement à l'intérieur de nos limites environnementales. L'ampleur de la production globale a atteint un point au niveau duquel les conséquences de l'activité humaine, si elles ne sont pas maîtrisées, seront dangereuses pour nos systèmes de survie. Cette situation est des plus claires quant au changement climatique. Si nous ne limitons pas le réchauffement climatique d'origine humaine à 2°C, nous assisterons à la destruction progressive de la capacité des systèmes agricoles à fournir la nourriture nécessaire à une population mondiale allant croissant. Nous serons témoins de la perte d'une importante proportion de nos terres côtières, incluant certaines villes majeures. Même à l'intérieur de cette limite de 2°C, il y a des possibilités pour des désastres climatiques à grande échelle. Par exemple, la perturbation du Gulf Stream pourrait donner à l'Écosse un climat proche de celui du nord du Canada.¹⁰⁹⁴

¹⁰⁹³ BROWN Gordon, *My Scotland, Our Britain*, *op. cit.*, p. 34. Notre traduction : «we have become more aware of a twenty-first-century argument for Union, that we are all inescapably part of the same fragile, vulnerable island, with each of us unable to buy ourselves out of ecological decline. Recognising that pollution is no respecter of artificial borders, people have started to see the environmental case for the Union that our quality of life on an island we share is best built around common UK-wide policies.»

¹⁰⁹⁴ CRIGHTON Matthew, «Jobs, Poverty and Climate Change – Together», dans BRYAN Pauline & Tommy KANE (dir.), *Class, Nation and Socialism*, *op. cit.*, p. 152. Notre traduction : «The challenge of our time is to find a way for us all to live well and fairly within our shared environmental limits. The scale of global production has reached a point at which the consequences of human activity, unchecked, will be disastrous for our life support systems. This is most clear in the case of climate change. If we do not limit man-made global warming to 2 degrees C we will witness the progressive destruction of the capacity of agricultural systems to provide food for the world's growing population. We will witness the loss of large parts of our coastal land including parts of major cities. Even within that 2 degrees limit there are possibilities

À travers ces dernières pages, nous avons abordé deux domaines associés aux défis contemporains. La mondialisation et plus encore l'environnement, ne présentent pas un visage unifié qui permettrait de déterminer une altérité radicale comme nous avons pu en observer dans la section précédente. Néanmoins, ils apparaissent comme des enjeux incontournables, des périls, des défis, des contraintes et parfois des opportunités qui invitent ou engagent à se rassembler, permettant d'y adosser un argumentaire unioniste. La mondialisation est présentée sous divers aspects. Dans bon nombre de cas, elle se présente par de simples évocations des défis contemporains et futurs, comme un fait admis par tous et n'exigeant pas de développements particuliers.

Également, ce thème se retrouve de manière croissante dans les discours référendaires de 1980, où il est relativement peu présent, jusqu'en 2014 où l'idée d'interdépendance est centrale chez certains acteurs, en particulier Gordon Brown. Elle se décline sous la forme d'enjeux modernes transgressant les frontières et appelant une solidarité, notamment en matière économique. Au Royaume-Uni, le plaidoyer pour l'union rappelle le rôle mondial du pays à travers les principales organisations internationales où il siège ; c'est également le cas au Canada en 1995. La mondialisation est présentée comme génératrice d'opportunités économiques *via* l'accession aux marchés que permettent les deux États ; elle apparaît également comme source de cohésion et devient une menace porteuse d'incertitudes dès lors que l'indépendance du Québec et de l'Écosse est évoquée. Plus spécifiquement en 1995 et en 2014, les débats référendaires se consacrent de manière importante à étudier la question de l'appartenance d'un Québec indépendant à l'ALENA et d'une Écosse indépendante à l'Union européenne. Si l'on a vu que l'Union européenne jouait le rôle de repoussoir en matière identitaire et démocratique au Royaume-Uni, elle est ici employée dans un sens positif au niveau économique, ce qui conduit à opposer la certitude de l'appartenance en restant au sein du Royaume-Uni à l'incertitude qui pèserait sur le sort de l'Écosse à cet égard advenant son indépendance. Une même chose peut être dite du Québec. Tandis que l'ALENA reste critiquée dans l'opinion publique canadienne à raison notamment du rôle prépondérant qu'y jouent les États-Unis, elle acquiert un sens positif dans le contexte référendaire. Dans tous les cas, la mondialisation est donc employée comme un argument de cohésion, principalement quant à son versant économique.

Quant à l'environnement, les trois temps référendaires démontrent une prise de conscience et le développement d'une connaissance de plus en plus fine de cet enjeu. Elle se traduit notamment par

for large-scale climate-caused disasters. For example the disruption of the Gulf Stream could bring Scotland a climate like northern Canada.”

la mise en évidence d'une intersection croissante entre défense de l'environnement et unité nationale ou, à toutes fins utiles, interdépendance. Si en 1980 l'environnement est directement associé au territoire et ne connaît pas de développements substantiels dans le cadre du référendum québécois sur la souveraineté-association, le référendum de 1995 voit la montée en puissance de discours environnementalistes qui soulignent l'existence de défis globaux et le fait que l'environnement ne connaît pas de frontières. Puis, en 2014 ces différents aspects du traitement de la question se renforcent. On trouve ainsi très peu de discours façonnés par une approche territoriale et délimitée, mais un nombre considérable consacrés, au contraire, à la mise en exergue de périls à l'échelle mondiale. Les quelques visions délimitées qui s'avancent encore tendent quant à elles à prendre en considération l'insularité britannique, non au sens de son *ipséité*, mais d'enjeux propres à cette condition géographique, aux opportunités (économiques et énergétiques notamment) qu'elle confère, ainsi qu'à la gestion en propre de ces questions, dans la mesure où la Grande-Bretagne n'a pas de frontière terrestre avec un autre État – ce qui ne vaut pas pour le Royaume-Uni qui comprend l'Irlande du Nord et donc la frontière irlandaise. On voit donc un environnement conçu en 1980 comme le quasi-équivalent du territoire national, où la question climatique n'est que celle du froid canadien, et où la question environnementale s'efface devant les opportunités d'exploitations pétrolières et gazières. En 1995, le pétrole qui avait constitué un argument de premier plan en 1980 est placé en retrait et les acteurs politiques québécois, tout particulièrement, conçoivent les enjeux environnementaux à l'échelle globale, l'indépendance étant regardée comme un obstacle à la bonne administration de ces enjeux. En 2014, l'approche est semblable, mais la question du pétrole et des réserves restantes demeure. En parallèle, on constate une réduction du pôle territorial dans le cadrage de cette question, mais une présence bien plus forte du thème environnemental, paradoxalement, aux côtés de celle du pétrole, sous l'angle énergétique et économique.

*

*

*

Nous avons étudié le rôle que jouent les défis présents et les enjeux qu'ils augurent pour le futur dans les discours des acteurs référendaires unionistes. En étudiant des aspects politiques, économiques, environnementaux, à l'échelle mondiale ou au contraire dans une vision plus locale voire individuelle, nous avons pu constater que l'unionisme, comme le nationalisme de manière plus générale, est susceptible de s'éprendre de tous les sujets. Ceci atteste une nouvelle fois de la plasticité fondamentale de cette idéologie, expliquant très largement sa longévité.

Au gré de ces pages, nous avons plus spécifiquement mis en évidence le présent des acteurs, face à l'éventualité de la désunion. Ces contingences se constituent alors en des priorités, qui tendent

pour chacune d'elle à évacuer la question référendaire, l'opportunité d'une telle échéance ou vider de sa substance l'idée de l'indépendance, voire celle d'une appartenance subétatique. Leur actualité propre engage également à un discours que l'on peut qualifier d'appel à la modernité ou de rhétorique de l'urgence, appelant tout un chacun à se concentrer sur les « vraies affaires » qui occupent la chronique, plutôt que de remettre en cause ce qui fait le fond des sociétés canadienne et britannique. Les discours qui participent de ces arguments se retrouvent ainsi dans une commune volonté de diversion vis-à-vis de la question de l'indépendance, la présentant comme une chose du passé, comme une arriération et un repli, comme un égoïsme, une lubie superfétatoire.

Les défis et les périls sont nombreux, variés, mais illustrent toujours, en creux, la compréhension que les acteurs formulent de leur propre appartenance. Ainsi, à un nationalisme étriqué se confronte un patriotisme ouvert ; à l'ethnisme traditionaliste s'oppose une ouverture moderne et résolue à la diversité ; aux échéances collectives l'on rétorque par le sort des individus. L'indépendance elle-même est détournée comme centralisatrice lorsqu'on la réfute par la voie de la décentralisation – présentée comme démocratique par nature – et comme une petitesse lorsqu'on y rétorque par la mondialisation, les périls environnementaux ou de tierces altérités. Peut-être davantage encore que les autres catégories identifiées, cette dernière vient éclairer avec acuité la définition d'un Nous canadien et d'un Nous britannique. En effet, s'ils se révèlent par un récit, un territoire, l'œuvre d'un État, s'ils se déclinent au singulier ou dans un pluralisme à base individuelle ou communautaire, c'est plus que jamais par la caractérisation d'un Nous-autres d'ampleur à tout le moins semblable, d'un contexte, de référentiels de comparaison, du milieu dans lequel ils évoluent que s'éclairent des imaginaires et des identités qui ne trouvent leur sens que dans le contact avec l'Autre. Ce n'est donc qu'en déterminant les contours d'un scénario dans un jeu à plusieurs acteurs que chacun peut définir et illustrer son rôle, son caractère, sa nature véritable.

PARTIE 3 : CE QUI NOUS DÉLIE : DE L'IDENTITÉ NATIONALE AU PROJET D'INDÉPENDANCE

Tandis que les discours unionistes cherchent à perpétuer un cadre sociopolitique, en recourant à l'occasion à une rhétorique du changement, les discours de leurs rivaux favorisant l'accession de l'Écosse et du Québec à l'indépendance visent à première vue à bouleverser l'ordre des choses. Néanmoins, afin d'accéder à cette transformation fondamentale de l'entour institutionnel, les acteurs favorisant le Oui ne manque pas de recourir à une rhétorique de continuité. D'où l'on voit qu'il faut parfois que tout change pour que rien ne change, ou que rien ne change pour que s'opère la transformation tant désirée.

En nous penchant sur ce second temps de l'analyse des discours référendaires, il est important de rappeler la démarche que nous poursuivons. Concentrée sur l'imaginaire, elle ne vise pas à confronter au réel la réalité affirmée à travers les énoncés référendaires, à en tester la véracité. Elle consiste plutôt à prendre ces productions imaginaires pour ce qu'elles sont, à analyser la réalité qu'elles créent, nonobstant les failles et travers qui peuvent y régner, avec pour objectif de faire émerger les références en un panorama des imaginaires parmi les acteurs nationalistes et pro-indépendance au Québec et en Écosse, à l'occasion des trois épisodes référendaires identifiés.

Dans chacun des référendums de 1980, de 1995 et de 2014, le camp du Oui est composé d'un panel d'acteurs relativement diversifié, au sein duquel le Parti québécois et le Scottish National Party assument un rôle de premier plan. De la même façon que pour l'étude des discours et des références propres aux camps du Non, ce temps de l'analyse s'efforce à une certaine représentativité des types d'énoncés dans un plaidoyer commun pour le Oui, mais sur des fondements et à travers des visions relativement diversifiées. Ainsi, le camp du Oui de 1980 est composé principalement par le Parti québécois de René Lévesque, relativement hétérogène en ce qu'il comprend des acteurs issus du Mouvement Souveraineté-Association, du Rassemblement pour l'indépendance nationale ou du Ralliement national, mais aussi par quelques membres de l'Union nationale, à commencer par son ancien chef Rodrigue Biron. En 1995, le camp du Oui est formé par le Parti québécois de Jacques Parizeau, plus homogène sur le plan idéologique, appuyé par le Bloc québécois de Lucien Bouchard – également chef de l'Opposition officielle à la Chambre des communes – et l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont (ex-Parti libéral du Québec). En 2014, le camp du Oui est représenté par un comité officiel (*Yes Scotland*) comprenant le Scottish National Party d'Alex Salmond, les Scottish Greens de Patrick Harvie et le Scottish Socialist Party, auquel il faut ajouter de nombreux

regroupements comme la Radical Independence Campaign, le Common Weal, ou encore le National Collective. En sorte que l'affirmation du Nous, l'itinéraire de légitimation de son projet et les contours de ce dernier sont dictés par une intrication étroite entre l'imaginaire et l'idéologie. À chacun de ces panoramas, il faut encore ajouter des intellectuels qui prennent la plume avec pour volonté de défendre le peuple, l'indépendance et l'idée qu'ils s'en font, des acteurs politiques usuels comme les syndicats et groupes communautaires, ainsi que des citoyens engagés, reflétant la montée en puissance de la société civile à travers les cas étudiés.

Cette démarche est également guidée par la volonté d'identifier d'éventuelles interactions entre imaginaires unionistes et indépendantistes/souverainistes, les dialogues qui peuvent s'établir, les oppositions qui peuvent se matérialiser et qui fondent la rivalité des projets politiques en cause. De même, le recours à la comparaison soutient une ambition contrastive et une réflexion plus large sur l'évolution historique du nationalisme. À cet effet, s'intéresser aux imaginaires au moyen des contenus discursifs conduit à porter l'attention sur la compréhension plutôt que sur l'explication, à situer cette analyse qui relève des sciences sociales à la lisière des sciences humaines par la recherche de significations collectives.

Cette analyse comparative reconnaît quelques limites quant à la portée de ses conclusions, en dépit de l'ampleur du corpus analysé. En effet, la comparaison de trois référendums et de deux cas d'étude impose une certaine prudence dans l'interprétation des résultats. Cette réserve doit notamment au maintien de certains acteurs, présents à la fois lors du référendum de 1980 et de celui de 1995. Ce fait ajoute une couche supplémentaire de complexité dans l'analyse, mais soulève simultanément la prise en compte d'une donnée générationnelle permettant de mieux situer les discours et les imaginaires déployés. De plus, et c'est là un fait et une contrainte élémentaire à toute comparaison qu'elle doit d'emblée tenir compte de l'endogénéité propre à chaque cas, à chaque parcours. En l'espèce, le Québec et l'Écosse obéissent à des trajectoires sociohistoriques propres, pour partie imprimées par leurs appartenances au Canada et au Royaume-Uni. À ces endogénéités relevant des cas et des propriétés des cultures politiques canadienne et britannique, il faut encore ajouter les environnements géographiques, historiques et idéologiques dans lesquels se déroulent ces référendums. Toutes ces données confèrent à chaque corpus d'énoncés une coloration spécifique, lequel redessine les contours d'univers symboliques à l'aune du dicible et du tabou, prédéterminant le champ sémantique dans lequel s'expriment ces imaginaires propres.

Le recours aux imaginaires nationaux est la pierre s'assise discursive de l'horizon d'indépendance. En d'autres termes, *l'identité précède le projet* comme le sujet précède le verbe, et *le projet procède de l'identité* comme l'agir suit l'existence mais la démontre tout à la fois. Le plan de cette partie

obéit strictement à cette logique reprenant la structure des raisonnements et déploiements des imaginaires en cause. D'abord, on distingue, on situe et on définit le Nous. Puis on le raconte et, ce faisant, on le légitime dans son existence comme dans son devenir possible. Enfin on projette le Nous, l'identité et le passé renseignant ici l'avenir et les possibilités qu'il renferme.

À l'appui des réflexions de Paul Ricœur sur l'identité, le premier temps se penche donc sur l'altérité dans la caractérisation du Soi, ou en l'occurrence du Nous. Ainsi, les ressorts profonds de l'identité collective revendiquée se dévoilent par un jeu complexe d'appartenances et de rejets, par la création à travers le discours de frontières imaginées entre des groupes de nations partageant des valeurs et des traits communs. Cette expression d'appartenance qui contribue à intégrer symboliquement le groupe québécois ou écossais à l'univers des nations – car l'emploi d'analogies se détermine plus souvent qu'autrement vers des nations souveraines – affirme l'ipséité nationale au détour des vis-à-vis. Elle revendique des traits sociaux transversaux, des manières d'être, de penser, une trajectoire ou un patrimoine spécifique. Pour autant, la question de la différence se déploie au sein même de l'identité nationale revendiquée, en tant que la *mêmeté* collective se retrouve au-devant d'une diversité qui ne se soumet pas nécessairement aux définitions les plus restrictives du Nous, interrogeant du même fait la nature du lien social et le fondement symbolique du nationalisme – civique ou ethnique. Par ailleurs, la formulation de ce Nous opère la mise à l'écart de l'Autre qui fait office de rival et dont les caractéristiques particulières sont soulignées. C'est en partie dans le fait de ne pas être que se dessine l'identité collective revendiquée, mais en partie seulement. Car en repoussant les travers de l'Autre, les acteurs indépendantistes font valoir en sous-texte les qualités propres à leur peuple (Chapitre 1).

Cette *identité* affirmée, revendiquée en premier lieu, constitue le seuil de la légitimation du projet d'accession à la souveraineté. La nation est resituée comme sujet historique à travers le recours à l'imaginaire rétrospectif, c'est-à-dire à la mémoire collective. Cette mémoire collective recèle un important bagage de ressources symboliques, définit des mythes et imprime une mentalité. Ainsi, dans ses interactions avec l'Autre comme dans ses évolutions propres, la trajectoire du Nous est orientée dans le discours. Progrès ou déclin, constance ou récurrence, les griefs et les succès, les réussites et les traumatismes rappellent les dangers qui pèsent sur le Nous, les empêchements qui l'entravent ou la marche logique vers un destin déterminé. Ces énoncés politiques à prétention historique définissent donc une issue de secours ou une voie royale, et ce faisant envisagent le moment référendaire dans toute sa solennité, formant le trait d'union de l'identité vers le projet, imprimant une légitimité à ces deux versants de la nationalité revendiquée, les rendant tout-à-fait inséparables et conséquents l'un de l'autre. Reprenant le flambeau de leurs illustres prédécesseurs, les acteurs du Oui situent le référendum comme un passage qu'ils ne négligent pas de penser, de situer au regard du passé, de concevoir en lui-

même dans la frise chronologique de l'évolution de la nation, comme moment historique et démocratique, de penser dans la compétition entre deux options en apparence radicalement contradictoires (Chapitre 2).

Après avoir analysé le regard sur le présent et l'imaginaire rétrospectif, c'est donc vers son versant prospectif que nous nous pencherons, à travers les horizons que soulève l'indépendance elle-même. Ces horizons sont parfois marqués du sceau de la nécessité, de l'impératif, et l'indépendance présentée comme une question de vie ou de mort. En d'autres circonstances et pour d'autres acteurs, elle est plutôt le résultat logique d'une anomalie à corriger, suivant un paradigme stato-national parmi lequel l'indépendance est la condition normale d'une nation. Enfin, elle peut être regardée comme un moyen, un passage obligé vers un projet collectif plus vaste ou plus complexe. Elle peut donc être poursuivie pour elle-même ou parce qu'elle constitue la condition nécessaire à l'avènement d'un autre ordre sociopolitique, d'un nouveau rapport de forces, au bouleversement des références collectives ou encore à la naissance d'un *ethos* davantage marqué par certaines valeurs comme la solidarité, la démocratie ou l'ouverture (Chapitre 3).

CHAPITRE 1 : DIRE « NOUS » : L'IDENTITE NATIONALE ENTRE REFERENCE ET DIFFERENCE

La souveraineté dont l'exercice est revendiqué ne peut s'exercer sans un titulaire légitime. C'est ainsi que la caractérisation du sujet social, la preuve de son existence est requise comme préalable à toute ambition politique. Cette notion se manifeste notamment à travers le principe du droit à l'autodétermination ou droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dont la formule suggère à la fois l'être et l'agir. Il faut donc d'abord identifier le peuple pour pouvoir ensuite lui donner un sens et, ultimement, que celui-ci se fasse acteur et décideur de son propre sort.

Pour affirmer l'identité nationale du peuple, les acteurs le conçoivent notamment dans ses rapports avec l'altérité. Ainsi, le premier temps de l'affirmation repose sur un mécanisme de différenciation qui pose l'existence du Nous. Celui-ci existe ainsi, d'abord, par le rejet de l'appartenance qui lui est prêtée, dont l'on déduit d'abord une identité distincte, propre. Les acteurs mobilisent alors un arsenal de représentations de l'Autre, certaines péjoratives et d'autres se donnant les allures de constats factuels qui visent à marquer une différence fondamentale, irréductible, tout en suggérant implicitement ou explicitement les propriétés des nations revendiquées (I –). Ce sont non seulement les Québécois et les Écossais que l'on vise à travers cette affirmation de différence, mais aussi les autres donneurs de sens ; où l'on voit que l'affirmation identitaire est mue par un désir de reconnaissance de cette identité distincte. Cette différence et la reconnaissance qui doit l'accompagner ont pour conséquence de légitimer cette revendication identitaire par la qualité, le type de sociation revendiquée – c'est-à-dire la nation –, ainsi qu'à travers les vertus propres que les acteurs lui assignent. Ces singularités et ces vertus sont revendiquées dans un jeu de contrastes avec l'Autre employé comme repoussoir, mais empruntent également la voie du partage de caractéristiques avec des Autres que l'on décrit comme semblables. Cette identité par capillarité permet de valider l'existence par la préexistence du pareil à soi (II –). L'affirmation du Nous par différence et par référence ouvre droit à l'affirmation de sa vérité propre qui se déduit en partie de ces interactions, de ce jeu fait de dépareillements et d'appariements. En combinant le *n'étant pas* et *l'être comme*, le sujet social existe vis-à-vis de l'extérieur, affirme son *ipséité*, mais doit encore se concevoir en lui-même, donner substance à l'existence, envisager les devoirs, conditions et règles de l'appartenance collective, articuler cette dernière à l'éventail des possibilités identitaires tant individuelles que collectives, penser la société pour elle-même (III –).

I – Nous-autres : contrastes et divergences

Les acteurs nationalistes s'échinent en premier lieu à faire émerger un sujet social susceptible de se constituer en sujet politique. Pour ce faire, il importe d'abord de se démarquer, ce d'autant plus qu'Écossais et Québécois ont contribué à ériger les États britannique et canadien. La caractérisation de l'altérité est présentée comme une donnée fondamentale qui commande la loyauté et frappe d'illégitimité ceux qui s'écartent de ce Nous. Enfin, l'affirmation assurée de la différence et la certitude tranquille de l'identité se redéploient dans une reconnaissance de cette altérité de manière apaisée, à l'occasion amicale. Prélude au partage d'intérêts futurs, ces expressions de sympathie du Nous à l'Autre se caractérisent même, à l'occasion, par l'expression d'une appartenance commune.

Aux confins du cœur et de la raison : l'Autre, sa culture et ses intérêts

L'affirmation première de l'identité réclame celle de la différence. C'est envers les sociétés politiques auxquelles appartiennent le Québec et l'Écosse que s'exprime d'abord cette différence. Néanmoins, dire cela ne présume que partiellement de l'identité de l'Autre qui est écartée. Il importe donc d'abord de se demander qui est l'Autre duquel on cherche à se démarquer leurs peuples respectifs. Défini dans ses caractéristiques, présentant ainsi ce que ne sont pas les peuples québécois et écossais, cette expression d'altérité dit indirectement ce qu'ils sont. Nous étudions ici ce travail sémantique de caractérisation qui confine parfois à l'essentialisation et dévoile les contours ethniques, politiques et les attributs culturels du Nous par l'Autre. Et quoique les rivalités séculaires dont nous avons retracé les parcours nourrissent au premier chef l'affirmation de ce *Nous-autres*, il arrive que des altérités tierces (d'autres Autres), soient conviées au jeu des différences pour affirmer une spécificité québécoise ou écossaise. En fonction des acteurs et de leur représentation du peuple, mais aussi des idéologies auxquelles ils s'arriment, l'altérité emprunte divers visages, teintant l'ipséité en multipliant les différences et en marquant la distance.

Au Québec, cette réitération de la différence se manifeste par la mise en exergue des mutations identitaires des deux groupes sociaux, comme chez le député péquiste Marcel Léger, qui rappelle le parcours de l'identité québécoise par différence :

Qui sommes-nous comme peuple ? Quand on regarde les étapes par où nous sommes passés, du terme de Canadiens – parce qu'il fallait se différencier des Anglais de l'époque – à une deuxième étape où on s'est appelé Canadiens français – parce que les autres étaient maintenant les Canadiens anglais – à une troisième étape, qui est celle de Québécois, quand

on s'est aperçu que c'était sur le territoire du Québec que se vivait nécessairement le destin des Québécois.¹⁰⁹⁵

Cet extrait recense les dénominations et réaffirme la place de l'Autre dans celles-ci, comme un inextinguible désir d'exister de manière distincte. Il faut donc se demander de qui il s'agit d'être distinct. Et si Marcel Léger paraît donner une réponse claire à cette question, celle-ci varie pourtant considérablement selon les acteurs. Ainsi, en 1980, il est très fréquent que l'Autre soit désigné par « les Anglais », formule à l'emploi relativement courant à l'époque dans les milieux populaires. Le sens précis qu'il faut attribuer à ce terme est plus complexe qu'il n'y paraît et varie à son tour d'un intervenant à l'Autre. Pour certains, ces *Anglais* sont à peu près sans variation de ceux d'Angleterre, comme chez Pierre Bourgault qui, dans un esprit de stricte continuité historique, évoque « les Anglais du Canada »¹⁰⁹⁶. Du reste, Pierre Vadebonceur voit lui aussi dans les « Canadiens anglais ou écossais » l'Autre en une forme de « succession naturelle »¹⁰⁹⁷ qui tient du sentiment et de la culture. Le plus souvent ce qualificatif décrit une réalité linguistique ou culturelle, comme chez Camille Laurin, évoquant le fait que « le Canada est devenu un pays anglais vers 1850 »¹⁰⁹⁸ ou encore le député Lucien Lessard qui évoque la volonté « de rendre le Québec aussi français que l'Ontario est anglais »¹⁰⁹⁹. En 1995, le nom d'« Anglais » n'est plus guère employé que comme un anachronisme visant à marquer la continuité de la différence et la mémoire de l'avant-Révolution tranquille comme chez l'actrice Louise Arbique, dans une lettre ouverte adressée à ses parents :

J'ai entendu tellement d'histoires de vos bouches, De vous qui avez défendu toute votre vie la langue française et nos racines. Des histoires comme celles de ce directeur d'un collège classique qui lors de la remise des prix avait terminé son laïus en disant aux nouveaux diplômés : « Messieurs, soyez de bons serviteurs, obéissez à vos maîtres. N'ambitionnez pas d'évoluer au détriment de vos maîtres... » ces maîtres étant bien sûr les Anglais.¹¹⁰⁰

Pour l'essentiel, la désignation d'« Anglais » constitue un raccourcissement de l'expression du nom de « Canadien anglais ». D'usage fréquent, cet ethnonyme permet de situer le Nous. En 1980, la référence à l'Autre canadien-anglais implique un *Nous-autres* tantôt québécois, tantôt canadien-français, le premier

¹⁰⁹⁵ LÉGER Marcel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5198.

¹⁰⁹⁶ BOURGAULT Pierre, *Où à l'indépendance du Québec*, Montréal, Les Éditions Quinze, 1977, p. 14.

¹⁰⁹⁷ VADEBONCEUR Pierre, *To be or not to be. That is the question !*, Montréal, L'Hexagone, p. 47.

¹⁰⁹⁸ LAURIN Camille, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5240.

¹⁰⁹⁹ LESSARD Lucien, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5204.

¹¹⁰⁰ ARBIQUE Louise, « Lettre à mon père, Jean-Louis Arbique, et à ma mère, Madeleine Lambert », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 21.

procédant directement du second, comme ici chez René Lévesque référant au rapport de la commission Laurendeau-Dunton :

Les principaux protagonistes du drame, qu'ils en soient pleinement conscients ou non, sont le Québec français et le Canada anglais. Il ne s'agit plus du conflit traditionnel entre une majorité et une minorité ; c'est plutôt un conflit entre deux majorités. Le groupe majoritaire au Canada et le groupe majoritaire au Québec. Cela revient à dire que le Québec francophone s'est longtemps comporté un peu comme s'il acceptait de n'être qu'une minorité ethnique privilégiée. Aujourd'hui, le Québec se regarderait lui-même comme une société presque autonome et s'attendrait à être reconnu comme tel. Cette attitude se rattache à un espoir traditionnel au Canada français, celui d'être l'égal comme partenaire du Canada anglais.¹¹⁰¹

Dans cet extrait, le Canada est présenté comme « anglais », constituant une nation en propre, ce qui permet, sur la base de cette donnée linguistique, de présenter le Québec comme « français ». Sous cette dissociation linguistique entre francophones et anglophones se dessine une distinction nationale, reprenant une compréhension héritée du Canada français, présentée en l'espèce comme une identité en elle-même révolue. Celle-ci est notamment employée par Jean-Pierre Charbonneau et Gilbert Paquette (PQ) lorsqu'ils affirment qu'« il semble donc vital, autant pour les Québécois que pour les Canadiens anglais, que chacun des deux États se donne sa propre politique internationale »¹¹⁰². Cependant, ce même Jean-Pierre Charbonneau mentionne à l'occasion l'Autre auquel il oppose un *Nous-Autres* qui n'est plus tenant de cette identité civique québécoise lorsqu'il demande « qui va prétendre que le niveau de vie moyen des Canadiens français est égal à celui des Canadiens anglais même à l'intérieur du Québec encore aujourd'hui ? Qui va oser dire que dans ce pays, notre pouvoir politique est égal à celui de l'autre peuple ? »¹¹⁰³. Ici, le Canada anglais est présent comme l'Autre du Canada français et cette identité québécoise apparaît comme une déclinaison territoriale de la nation canadienne-française. Cette référence demeure encore très présente lors du référendum de 1980, notamment chez les personnes ayant connu une socialisation précédant la Révolution tranquille. Comme nous le verrons plus loin, en 1995, elle ne subsiste que chez les acteurs les plus âgés et dans les acteurs issus du monde culturel. De la même façon, l'identité *canadienne* devient largement synonyme de *canadienne-anglaise* chez ces protagonistes et se détache de toute détermination ethnique pour se cantonner à un fondement linguistique. Les acteurs se courroucent, à l'occasion, de la prétention du Canada anglais à ne pas agir comme une nation distincte, comme c'est le cas de l'essayiste Paul

¹¹⁰¹ LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4965.

¹¹⁰² CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, *op. cit.*, p. 463.

¹¹⁰³ CHARBONNEAU Jean-Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4989.

Chamberland : « Tout se passe comme si l'anglais n'était pas une langue, comme si les Canadiens anglais ne formaient pas une nation. Reconnaître ouvertement cette réalité "distincte" impliquerait inévitablement de prendre en compte de manière conséquente la dualité nationale constitutive de la réalité *politique* du Canada »¹¹⁰⁴. Lucien Bouchard (BQ) vient quant à lui confirmer cette affirmation :

Quoi qu'il en soit, les Québécois ne nient pas que le Canada anglais constitue une nation à part entière, avec son propre sens d'appartenance. [...] En fait, en s'accrochant à la thèse d'une nation unique, le Canada anglais risque de se nuire à lui-même. Comme Kenneth McRoberts, politologue de l'Université York, l'a écrit en 1991 : « En voulant nier son identité distincte au Québec, le Canada anglais n'a réussi qu'à nier la sienne. »¹¹⁰⁵

À preuve que l'identité québécoise s'est enracinée, mais aussi distancée de l'identité canadienne et de l'idée d'une copropriété de l'État canadien, *Canadien*, *Canadien anglais* ou *anglophone* sont employés comme synonymes. À l'occasion, le refus du Canada de reconnaître le Québec comme nation conduit les acteurs indépendantistes à nier en retour l'existence d'une nation canadienne ou à la tourner en ridicule. Ainsi de l'essayiste Pierre Vadeboncoeur en 1980 qui affirme :

C'est que les États-Unis forment indubitablement un système historique et le Québec de même ; mais le Canada est une juxtaposition et je ne pense pas qu'un Québécois francophone puisse vouloir se faire Canadien anglais, c'est-à-dire passer dans un système historique aussi pâle que douteux, hypothétique de l'aveu même des anglophones¹¹⁰⁶.

En 1980, cette position n'est pas si fréquente et, le plus souvent, les acteurs reconnaissent le Canada anglais comme une véritable nation, en tant que ceci implique en parallèle l'existence de la nation canadienne-française, ou québécoise. En 1995, elle l'est bien davantage. Cette négation procède d'un certain esprit de revanche qui conduit à la qualification du Canada comme « un faux pays »¹¹⁰⁷, un « pays artificiel » là où le Québec serait voué à devenir un « vrai pays »¹¹⁰⁸.

Ainsi qu'au Québec, il existe chez les nationalistes écossais une certaine interchangeabilité des termes de nation anglaise et britannique. Néanmoins, ces altérités se déterminent à partir de temporalités distinctes. Ainsi, l'architecture identitaire plurinationale du Royaume-Uni conduit à

¹¹⁰⁴ CHAMBERLAND Paul, « Lettre à un Québécois anglais », dans FERRETTI Andrée (dir.), *Les grands textes indépendantistes. Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 92.

¹¹⁰⁵ BOUCHARD Lucien, « Le discours du trône. Reprise du débat sur l'adresse », *Débats des communes*, 35^e législature, 1^{ère} session, Vol. 1, 19 janvier 1994, p. 34.

¹¹⁰⁶ VADEBONCOEUR Pierre, *To be or not to be*, *op. cit.*, p. 39.

¹¹⁰⁷ CHAMBERLAND Paul, « L'indépendance est pour 1993 », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1*, *op. cit.*, p. 590.

¹¹⁰⁸ CAUCHON Paul, « Johnson n'osera rien demander au Canada », *Le Devoir*, 11 octobre 1995, p. A8.

opposer l'Écosse à l'Angleterre comme nation majoritaire, dans la situation présente, puis à distinguer une future Écosse indépendante du reste du Royaume-Uni. Du reste, lorsque la situation de l'Écosse comme nation – constitutive – est évoquée, elle l'est aux côtés des trois autres, ou bien de l'Angleterre uniquement. Cette différence fondamentale procède, selon l'écrivain Alasdair Gray, des premiers temps et des invasions romaines, contraintes par la géographie particulière de la Grande-Bretagne : « Ces barrières, cette géologie, expliquent pourquoi l'Angleterre et l'Écosse sont devenues des nations radicalement différentes »¹¹⁰⁹. En d'autres termes, l'existence de l'Écosse comme nation est présentée comme la conséquence de la non-appartenance à la nation anglaise. Les artistes Alexander Moffat et Alan Riach abondent dans ce sens, où l'on retrouve la distinction première avec l'Angleterre : « En Écosse, le monde culturel est distinct. L'histoire, le terrain, les décors urbains et les paysages, les fins économiques et par-dessus tout la littérature nous donnent cette distinction ». Et de préciser : « Ces choses sont aussi particulières qu'elles le sont en Angleterre, en Irlande, au pays de Galles, en Amérique, en France, en Italie ou partout ailleurs »¹¹¹⁰. De la même façon qu'au Québec, on retrouve chez certains la tentation de nier l'existence d'une nation britannique, manière pour eux d'écarter l'appartenance écossaise à cette britannicité présentée comme « une construction artificielle »¹¹¹¹. Mais en tant que tel, l'affirmation de l'altérité anglaise ne fait pas l'objet d'une insistance considérable, ce qui s'explique probablement par le fait de la reconnaissance dont fait l'objet la nation écossaise au sein du Royaume-Uni.

De même, cet Autre n'est pas décrit au regard de caractéristiques culturelles – sauf chez les acteurs issus de ces milieux – mais plutôt à partir des orientations politiques. Par conséquent, l'Autre le plus déterminé aux yeux des acteurs politiques écossais s'incarne principalement à travers le gouvernement britannique et le Parlement de Westminster. Pour le mouvement travailliste compris au sens large et pour la gauche radicale écossaise en particulier, le Royaume-Uni renvoie à un État minimal sur le plan économique, qui contredit l'identité politique écossaise, comme ici chez Peter Ramand, qui compte parmi les fondateurs de la Radical Independence Campaign :

¹¹⁰⁹ GRAY Alasdair, *Independence. An Argument for Home Rule*, Édimbourg, Cannongate Books, 2014, p. 34. Notre traduction : « These barriers, this geology, explain why England and Scotland at last became radically different nations. »

¹¹¹⁰ MOFFAT Alexander et Alan RIACH, *Arts of Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 25. Notre traduction : « In Scotland, the cultural world is distinct. History, terrain, cityscapes, landscapes, economies end, above all, literature, give us this distinction. These things are as particular as in England, Ireland, Wales, America, France, Italy – anywhere. »

¹¹¹¹ *Ibid.*, p. 107. Notre traduction : « Britishness is an artificial construct. »

Une autre Écosse est possible, en marge du dogme libéral. Une génération plus âgée peut encore se souvenir de l'État britannique comme un agréable État technocratique fournissant des services publics. Mais pour quiconque est âgé de moins de quarante ans, cette Grande-Bretagne n'a jamais vraiment existé. Nous n'avons rien connu d'autre de la part des gouvernements de Westminster que les coupes budgétaires, la nostalgie de l'Empire et le déclin¹¹¹².

À travers cette description du Royaume-Uni par ses gouvernements, on peut discerner une identité inscrite dans la pratique de l'État-providence, de la générosité collective, anti-impérialiste et tournée vers l'avenir. La Déclaration de Calton Hill présentée par le Scottish Socialist Party évoque également « les institutions hiérarchiques et antidémocratiques de l'État britannique »¹¹¹³. Du côté du Québec où une partie du camp souverainiste s'inscrit dans l'horizon des mouvements de libération nationale du milieu du XX^e siècle, on retrouve cette tonalité anti-impérialiste employée envers le Canada présenté comme un « État impérial-mercantile » gouverné par le « conquérant »¹¹¹⁴, « un système colonial »¹¹¹⁵ sur le plan économique et ce faisant le Québec est figuré comme une collectivité « étouffée par le colonialisme »¹¹¹⁶. Le Premier ministre québécois emploie ce langage avec parcimonie dans ses discours publics. En revanche, l'ancien président du RIN Pierre Bourgault n'a pas la même réserve et fustige vertement l'impérialisme canadien et le racisme qui l'accompagne :

Les impérialistes nous disent que l'anglais est *la* langue de communication internationale. Pourquoi ? Parce qu'ils l'imposent, tout simplement. Parce qu'ils sont racistes. Parce qu'ils voudraient se retrouver chez eux partout dans le monde. Parce qu'au lieu d'accepter la culture des autres et de s'en enrichir, ils préfèrent imposer la leur.¹¹¹⁷

Quant à l'écrivain Pierre Vadeboncoeur, dont la plume est d'ordinaire moins virulente, les termes qu'il emploie ne diffèrent guère pour évoquer « la politique impérialiste et souterrainement raciste » du

¹¹¹² RAMAND Peter, "A Winning Strategy for Independence?", *Bella Caledonia*, 27 mai 2012, consulté le 8 juin 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2012/05/27/a-winning-strategy-for-independence/>. Notre traduction : "another Scotland is possible. An older generation might remember the British state as a lovable technocrat supplying public services. But for anyone under forty, this Britain never really existed – we have known nothing from Westminster government except cuts, Empire nostalgia, and decline."

¹¹¹³ "The Declaration of Calton Hill", dans *The Case for an Independent Socialist Scotland*, Glasgow, Scottish Socialist Party, 2014, p. 38. Notre traduction : "the hierarchical and anti-democratic institutions of the British State."

¹¹¹⁴ RYERSON Stanley-Bréhaut, « Le pari québécois : de la nation/communauté au pouvoir étatique ? », FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1, op. cit.*, p. 531. Canadien anglais natif de Toronto et militant communiste, Stanley-Bréhaut Ryerson s'établit au Québec pour y enseigner l'histoire à l'Université du Québec à Montréal. Il prend alors fait et cause pour l'indépendance.

¹¹¹⁵ LÉVESQUE René, *La Passion du Québec*, Montréal, Québec Amérique, 1978, p. 42

¹¹¹⁶ *Ibid.*, p. 23

¹¹¹⁷ BOURGAULT Pierre, *Oni à l'indépendance du Québec, op. cit.*, p. 138

Canada anglais¹¹¹⁸. Les États-Unis se retrouvent eux aussi dans la position de l'Autre, au point que l'ancien membre du FLQ Pierre Vallières considère que le Canada se trouve lui aussi dans une situation coloniale :

L'indépendance du Canada n'est que formelle. Dans les faits, le Canada est un État américain « en liberté surveillée ». Le Québec est le seul endroit au Canada où cette dépendance absolue a véritablement été contestée. Cette contestation a débuté en 1960, lorsque, sortant d'une longue léthargie collective, les Québécois ont décidé de tout remettre en question (économie, système politique, valeurs culturelles, etc.)¹¹¹⁹

Sa conviction le conduit à considérer que la frontière entre le Canada et les États-Unis tient de l'absurde¹¹²⁰, que l'indépendance serait nulle et non avenue si elle n'était pas aussi économique. L'Autre incarné par l'impérialisme américain est représenté à partir de son paramètre capitaliste, tout en revendiquant une solidarité avec les guerres d'indépendance patriotiques sud-américaines¹¹²¹, là où les courants de gauche radicale écossais semble distinguer tout en les associant l'impérialisme comme interventionnisme militaire et le modèle néolibéral. En 1995, la caractérisation de l'Autre renvoie le statut de colonisateur – et celui de colonisé – au passé. En revanche, l'adjectif impérial reste attaché à l'Autre, notamment pour évoquer le fédéralisme canadien¹¹²². Citant dans le cadre de son propos le mémoire de l'Union nationale des écrivains québécois, le chanteur Raoul Duguay décrit la transformation de cet impérialisme, étendu à l'espace nord-américain : « si l'impérialisme économique s'est vite transformé en un impérialisme culturel international, c'est grâce à la domination de la langue américaine. Malheureusement, cette anglicisation de la planète “pulvérise toutes les différences culturelles” »¹¹²³. Avec la montée du niveau de vie des Québécois francophones et le déclin de l'indépendance conçue comme libération nationale et comme décolonisation entre 1980 et 1995, ce thème d'un Autre colonial ne fait plus recette et l'impérialisme change de visage, adopte des traits culturels et conceptuels plutôt que rigoureusement identifié à l'Autre canadien.

Par ailleurs, le continent américain lui-même est représenté de manière contrastée, servant à la manifestation de l'exception québécoise. À l'occasion du référendum de 1980, Pierre Vallières décrit cette Amérique du Nord dans son caractère mercantile, mais c'est évidemment la donnée linguistique

¹¹¹⁸ VADEBONCEUR Pierre, *To be or not to be*, *op. cit.*, p. 137.

¹¹¹⁹ VALLIÈRES Pierre, *Un Québec impossible*, Montréal, Québec Amérique, 1977, p. 30.

¹¹²⁰ *Ibid.*, p. 70.

¹¹²¹ *Ibid.*, p. 93.

¹¹²² CHAMBERLAND Paul, « Lettre à un Québécois anglais », *op. cit.*, p. 91.

¹¹²³ DUGUAY Raoul, « Lettre pour penser avec son cœur et sentir avec sa tête », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, *op. cit.*, p. 97.

qui lui donne ce caractère d'altérité. À ce chapitre, les illustrations sont innombrables, de Paul Genuist¹¹²⁴ qui affirme que « le Québec existe bien, avec des pensées et des aspirations de nature collective qui le distinguent au milieu du reste du monde nord-américain si unanimement anglophone », mettant en exergue « le caractère franco-québécois » de l'être collectif¹¹²⁵, à David Payne (PQ) qui manifeste le sentiment de vulnérabilité attaché à l'identité québécoise :

Il ne faut pas perdre de vue que le Québec restera toujours, malgré tout, situé en Amérique du Nord. Il me semble difficile d'envisager que les anglophones puissent être minoritaires en Amérique du Nord. Et, si une langue est menacée ici, ce n'est sûrement pas l'anglais. [...] Le français, c'est ma langue et le Québec, c'est mon pays.¹¹²⁶

L'insécurité née de cette spécificité est encore exprimée par Doris Lussier (PQ) : « Nous sommes condamnés à la lutte permanente pour rester français en Amérique du Nord »¹¹²⁷. Elle se porte également sur un modèle socioéconomique singulier chez le Premier ministre péquiste Jacques Parizeau : « Nous sommes les seuls en Amérique du Nord à avoir un atout majeur : notre capacité de consensus entre l'État, le patronat et les organisations syndicales ».¹¹²⁸

Ce motif d'une différence fait écho à celle du camp du Oui écossais à l'encontre des tendances à l'érosion de l'État-providence britannique. Elle souligne la nature collectiviste et la solidarité sociale qui animent la société québécoise. En réplique aux accusations de repli sur soi formulées par les unionistes, le Canada est aussi présenté comme intolérant et assimilateur envers ses minorités, historiques comme issues de l'immigration, que raille ici Paul Genuist :

Mieux que la Sainte Trinité représentant trois personnes en Une, la nation canadienne, elle, arrivait à représenter une diversité multiple dans l'Unité. [...] L'unité dans la diversité était devenue le credo de la nation canadienne. Et c'était vrai, la nation canadienne était bien une. Mais son unicité n'était pas la somme des parties composantes harmonieusement mêlées puisque celles-ci furent plutôt brutalement soumises à cette valeur de canadienité qui

¹¹²⁴ Professeur à l'Université de Saskatchewan, Paul Genuist se décrit comme Canadien français hors Québec et prend position en faveur de la souveraineté du Québec.

¹¹²⁵ GENUIST Paul, *La faillite du Canada anglais*, Montréal, Les Quinze éditeur, 1980, p. 12.

¹¹²⁶ PAYNE David, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4935-4936.

¹¹²⁷ LUSSIER Doris, « La langue, signe et ciment de la nation », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, op. cit.*, 49.

¹¹²⁸ PARIZEAU Jacques, « Discours à l'Université de Montréal », *Archives politiques du Québec*, Montréal, 30 octobre 1995, consulté le 4 mai 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/jacques-parizeau/autres-discours-officiels/>.

s'identifiait à l'expression de la seule culture anglo-américaine que la langue anglaise, seule acceptable, véhiculait aux confins du territoire.¹¹²⁹

En 1995, l'accusation de monisme ne se porte pas sur la question de la diversité issue de l'immigration, mais se concentre sur l'enjeu du pluralisme national, Jacques Parizeau assurant que « Meech a démontré, au contraire, que la vision d'un Canada intolérant envers la différence québécoise, le refus de la reconnaissance et de l'égalité étaient tellement bien ancrés dans l'opinion publique canadienne qu'ils étaient désormais les principes moteurs du nationalisme pancanadien »¹¹³⁰. On retrouve également ce qualificatif d'intolérance à l'endroit de l'Autre britannique et plus spécifiquement anglais, comme ici dans le livre blanc produit par le Gouvernement écossais :

Actuellement, l'immigration est une compétence réservée et la politique du gouvernement de Westminster pour l'ensemble du Royaume-Uni est lourdement influencée par les conditions posées par le sud-est de l'Angleterre. Westminster a aussi adopté une approche agressive vis-à-vis de l'immigration, des demandeurs d'asile et des réfugiés, culminant dans la controverse récente sur les messages publicitaires visant à dire aux gens de quitter le Royaume-Uni et de « rentrer chez eux ».¹¹³¹

Avec la montée de UKIP, les acteurs indépendantistes assimilent l'Autre britannique à ses positions anti-immigration et eurosceptiques, comme ici le journaliste engagé Duncan MacLaren : « Nous avons besoin d'une stratégie qui se concentre sur les plus pauvres et je crois qu'il y a plus de chances que nous ayons ce changement dans une Écosse indépendante avec son caractère social-démocrate plutôt que dans un Royaume-Uni xénophobe aux couleurs de UKIP »¹¹³². Cette désignation de l'Autre s'emploie donc à l'encontre de ses positions favorables aux mesures d'austérité, eurosceptique, caractérisé par une démocratie en berne, anti-immigration et militariste. Elles dessinent incidemment le portrait d'une Écosse appuyant la social-démocratie, européiste, démocrate et égalitaire, ouverte à l'immigration et à la diversité, mais encore pacifiste.

¹¹²⁹ GENUIST Paul, *La faillite du Canada anglais*, *op. cit.*, p. 50.

¹¹³⁰ PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4755.

¹¹³¹ Scottish Government, *Scotland's Future. Your Guide to an Independent Scotland*, *op. cit.*, p. 267. Notre traduction : «Currently immigration is a reserved matter, and the Westminster Government's policy for the whole of the UK is heavily influenced by conditions in the south east of England. Westminster has also adopted an aggressive approach to immigration, asylum seekers and refugees, culminating in the recent controversy over advertisements to tell people to leave the UK and 'go home'»

¹¹³² MACLAREN Duncan, «Britain, Global Development and Scotland», dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p. 50. Notre traduction : «We need a strategy focused on the poorest and I believe that we are more likely to make this shift in an independent Scotland with social democratic credentials rather than in a UKIP-tainted, xenophobic UK.»

Elle se voue à le caractériser principalement comme étant *Anglais* et prenant les décisions pour l'ensemble du Royaume-Uni sans tenir compte des avis des autres nations, le circonscrivant donc à l'Angleterre avec l'évocation fréquente de la politique « au sud de la frontière », ou « plus au sud »¹¹³³, aux « politiques de Westminster »¹¹³⁴, où « la quasi-cité-état de Londres prospère comme entité dans l'un des pays les plus inégaux du monde développé »¹¹³⁵. Tandis que Londres est présentée comme la force occulte qui agit le Parti conservateur et décide pour le Royaume-Uni, comme l'hypercentre du pouvoir politique, économique – d'où les références nombreuses à la “City” de Londres¹¹³⁶ – et idéologique de l'État, les nationalistes québécois emploient de la même façon Ottawa comme métonymie pour désigner le pouvoir politique canadien et ses tendances centralisatrices, comme chez Pierre Vadeboncœur qui évoque « la politique hégémonique d'Ottawa »¹¹³⁷ ou « a-démocratiques » : « je ne pense vraiment pas que le sens démocratique, la morale démocratique, aient, dans la pensée des gens d'Ottawa [...] la moindre exigence de principe et de fait »¹¹³⁸. On fustige également le nationalisme pancanadien dans la logique duquel s'inscrivent ces tendances centralisatrices¹¹³⁹. Quant au pouvoir économique, il est d'abord assimilé à l'Ontario comme chez Pierre Bourgault qui affirme que « Le Canada, c'est d'abord et avant tout l'Ontario »¹¹⁴⁰. Le gouvernement de René Lévesque abonde sensiblement dans la même direction : « La situation actuelle de l'économie canadienne est caractérisée par la concentration de l'activité économique en Ontario et l'application de politiques de redistribution aux régions défavorisées. Un tel état de fait n'est pas étranger à ce qu'il est maintenant convenu

¹¹³³ SALMOND Alex, “2013 Speech to SNP Conference”, UKPOL, 24 mars 2013 (consulté le 21 juin 2023) <https://www.ukpol.co.uk/alex-salmond-2013-speech-to-snp-conference/>. Notre traduction. Voir Annexe 1.

¹¹³⁴ Scottish Socialist Party, *Holyrood Election Manifesto 2011*, 2011, consulté le 18 juin 2023 : http://scottishsocialistparty.s3.amazonaws.com/new_pdfs/election2011/ssp_manifesto_2011_web.pdf Notre traduction : “The politics of Westminster.”

¹¹³⁵ MANN Jamie, “Retracing Our Steps – the Road To Scotland’s Independence Revolution”, *National Collective*, 14 septembre 2014, consulté le 2 juin 2023 : <https://web.archive.org/web/20140916030409/http://nationalcollective.com/2014/09/14/jamie-mann-retracing-our-steps-the-road-to-scotlands-independence-revolution/>. Jamie Mann est membre du National Collective. Notre traduction : “The near city-state of London thrives as an entity in one of the most unequal countries in the developed world.”

¹¹³⁶ Voir par exemple : KEREVAN George, “Cameron takes medal for hypocrisy”, *The Scotsman*, 7 février 2014, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/george-kerevan-cameron-takes-medal-for-hypocrisy-1545677> : George Kerevan est un ancien membre du SNP ayant auparavant fait défection du Parti travailliste. « L'élite métropolitaine a utilisé l'État britannique pour promouvoir les intérêts pécuniaires de la City de Londres ». Notre traduction : “the metropolitan power elite has used the British state to promote the pecuniary interests of the City of London.”

¹¹³⁷ VADEBONCŒUR Pierre, *To be or not to be, op. cit.*, p. 71-72.

¹¹³⁸ VADEBONCŒUR Pierre, *Chaque jour, l'indépendance...*, Ottawa, Les Éditions Leméac, 1978, p. 78.

¹¹³⁹ OUELLETTE Jocelyne, *Débats de l'Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5336.

¹¹⁴⁰ BOURGAULT Pierre, *Oni à l'indépendance du Québec, op. cit.*, p. 95.

d'appeler la "Politique nationale". [...] L'Ontario est donc de plus en plus favorisée »¹¹⁴¹. Le chef de l'Opposition officielle Lucien Bouchard évoque également cette relation incestueuse entre le Canada et l'Ontario :

Si on exclut Ottawa, si on oublie qu'Ottawa est situé en Ontario, si on cesse de se rappeler que les emplois créés du côté de l'Ontario profitent à l'Ontario, que les impôts sont payés en Ontario, que les contrats sont donnés en Ontario, que les réseaux de recherche sont créés en Ontario, là c'est correct. Mais Ottawa existe.¹¹⁴²

On retrouve donc, de part et d'autre, les mêmes mécanismes de revendication de l'identité par la description de l'Autre. Celui-ci prend un aspect centralisé, peu démocratique voire antidémocratique, apparaît comme fondé sur la règle capitaliste ou néolibérale, impérialiste, fermée à la diversité et centrée sur elle-même. Retournant la rhétorique du repli, les acteurs du Oui au Québec et en Écosse dessinent donc leurs nations respectives dans ces traits inversés de l'Ailleurs, la frontière jouant un rôle plein dans le discours comme démarcation du Nous et de l'Autre.

D'adversaire à ennemi de la nation : l'illégitimité de l'Autre

Dans l'intensité des débats, ces caractéristiques d'altérité sont chauffées à blanc et renforcent ainsi l'appel à l'identité politique, tout en prêtant à l'Autre ou à son message une illégitimité totale ou partielle. Lors des débats de 1980, les députés du Parti québécois s'emploient à pointer du doigt les incohérences présentées par les discours de Claude Ryan et de Solange Chaput-Rolland, tous deux membres du Parti libéral du Québec. Au cours des années précédant le référendum, le premier était rédacteur en chef du *Devoir*. À ce titre, il avait rédigé de nombreuses chroniques dont certaines se montraient sympathiques envers la cause souverainiste comme envers ses motifs. Quant à Solange Chaput-Rolland, elle se trouve régulièrement citée par ses adversaires, comme par le ministre péquiste Lucien Lessard qui lui rappelle qu'après avoir traversé le Canada dans les années 1960 elle avait conclu ceci qu'« à cause de ce long voyage, je sais aujourd'hui de façon définitive que dans la conjoncture actuelle de notre vie nationale, mon pays, ce n'est pas et ce ne sera jamais le Canada »¹¹⁴³. À travers ces propos, les protagonistes du Oui jouent de la dissonance des positions de leurs adversaires, tirant la

¹¹⁴¹ Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec : énoncé de politique économique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 48-49.

¹¹⁴² DION Jean, « La recherche et le développement, une raison de se séparer », *Le Devoir*, 3 octobre 1995, p. A5.

¹¹⁴³ LESSARD Lucien, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5204-5205.

vérité dans leurs propos anciens pour les placer dans une situation où leurs propos présents sont la conséquence d'un esprit partisan « encarcané »¹¹⁴⁴.

D'une part, ce procédé se décline dans le sens de la servilité, du renoncement. Il construit *le camp du Oui comme celui de la conviction*, de la sincérité et, *in fine*, celui du Québec. C'est ainsi qu'en prélude au référendum de 1995, Jean-François Lisée publie deux livres consacrés à Robert Bourassa et à ses manœuvres comme Premier ministre du Québec intitulés *Le tricheur* et *Le naufrageur*¹¹⁴⁵. Dans ces deux ouvrages qui donnent aussi lieu à un documentaire télévisuel, le conseiller politique du Parti québécois revient sur les choix politiques de Robert Bourassa suite à l'échec de l'accord du lac Meech. Il affirme qu'il aurait volontairement joué avec l'idée de souveraineté en se donnant des accents nationalistes, pour finalement se jeter à nouveau dans les bras du Canada anglais avec l'entente de Charlottetown. Le Comité national du Oui présente ainsi le rapport Allaire du Parti libéral du Québec, mis sur pied après l'échec de l'accord du lac Meech comme correspondant à la volonté des Québécois :

En juin 1991, dans la foulée du rapport de la Commission Bélanger-Campeau et conformément au programme de son parti, Robert Bourassa faisait adopter par l'Assemblée nationale la loi 150 dont le premier article rendait obligatoire la tenue d'un référendum sur la souveraineté au plus tard le 26 octobre 1992. Deux mois avant cette échéance, Robert Bourassa reniait sa promesse de ne plus négocier à un contre dix, le Parti libéral faisait fi de son programme et forçait l'Assemblée nationale à modifier la loi 150. Les Québécois le rejetèrent parce qu'il n'y avait là rien pour le Québec et les Canadiens firent de même parce qu'ils y voyaient encore trop pour le Québec.¹¹⁴⁶

À l'occasion des débats référendaires de 1995, c'est cette inconséquence que pointent du doigt les acteurs issus de l'Action démocratique du Québec, née d'une scission du PLQ précisément suite à la mise en retrait du rapport Allaire qui préconisait un référendum sur la souveraineté.¹¹⁴⁷

Cet exercice vise à délégitimer l'adversaire. Les tenants du Oui le figurent comme manipulateur, mais aussi comme peu regardant des intérêts de la nation : « Tel était le parti libéral au pouvoir, tel il est

¹¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 5204.

¹¹⁴⁵ LISÉE Jean-François, *Le tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, Montréal, Boréal, 1994 ; LISÉE Jean-François, *Le naufrageur. Robert Bourassa et les Québécois, 1991-1992*, Montréal, Boréal, 1994.

¹¹⁴⁶ Comité national du OUI, *Brochure du Oui, op. cit.*, p. 4-6. La Commission Bélanger-Campeau ou Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec a aussi été mise sur pied suite à l'échec de l'accord du lac Meech, mais consiste en une commission de l'Assemblée nationale du Québec, mixte, comprenant des membres du Parti québécois dont son chef Jacques Parizeau, des membres du Parti égalité, des députés fédéraux et des acteurs issus de la société civile. Elle suggère la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec et d'une offre pour un nouveau partenariat constitutionnel avec le Canada, ce qui reflète les deux options présentes en son sein.

¹¹⁴⁷ DUMONT Mario, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4726.

resté dans l'opposition : superficiel, assez indécent, politicien, plutôt mal élevé, et surtout, le plus curieusement du monde, ne représentant aucun des intérêts populaires, sociaux ou nationaux »¹¹⁴⁸. Le Parti libéral du Québec est présenté sous le contrôle du Parti libéral du Canada : « une majorité électorale *canadienne* (anglaise) [...], contrôlant un parti politique à Ottawa, contrôlait indirectement le Parti libéral du Québec. Encore une fois, l'esprit de parti avait prévalu sur l'intérêt supérieur de la nation »¹¹⁴⁹. Cette rhétorique se retrouve chez les indépendantistes écossais. Courante chez le SNP dans son ascension vers le pouvoir, elle s'est largement répandue parmi la société écossaise et, bien sûr, parmi le mouvement travailliste, comme ici chez Robin McAlpine : « Le "Parti travailliste écossais" est simplement une enseigne commerciale pour le Parti travailliste britannique, par conséquent il n'y a pas vraiment de Parti travailliste *écossais* – du moins certainement pas sur le plan d'une appartenance séparée ou d'une structure de gouvernance »¹¹⁵⁰. Le Scottish Socialist Party désigne les Travaillistes écossais comme le parti unioniste par excellence :

En Écosse, le véritable rempart de l'État britannique n'est pas le parti tory, qui a depuis longtemps été botté en touche. Non, les plus ardents unionistes [...] sont le Parti travailliste écossais. L'ex parti de la classe ouvrière donne désormais des gages à la Reine et à Coronation Street, prévenant que des gardes armés ne manqueront pas de venir surveiller la frontière, que les expats ne reverront plus jamais leurs proches au sud de la frontière.¹¹⁵¹

Ayant présenté le grand adversaire politique de l'indépendance comme un parti empreint de fausseté, inféodé au Royaume-Uni ou au Canada et à ses institutions, démissionnaire ou servile face au parti du centre dont il ne serait qu'un sous-produit, une dépendance ou une marionnette, on rappelle encore le discrédit qui pèse sur le Parti travailliste britannique et sur le Parti libéral du Canada. Pour le Scottish Workers Party, « le Parti travailliste a embrassé le néolibéralisme et son chef au Parlement écossais attaque régulièrement Alex Salmond depuis la droite »¹¹⁵². Jim Sillars évoque Johann Lamont, cheffe

¹¹⁴⁸ VADEBONCEUR Pierre, *Chaque jour, l'indépendance...*, *op. cit.*, p. 72.

¹¹⁴⁹ CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, *op. cit.*, p. 541.

¹¹⁵⁰ MCALPINE Robin, "The Meaning of Things", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p. 62. Notre traduction : "Scottish Labour' is only a trading name of the British Labour Party so there isn't really a Scottish Labour Party (certainly not in terms of a separate membership or governance structure)."

¹¹⁵¹ Scottish Socialist Party, *Holyrood Election Manifesto 2011*, *op. cit.*, p. 9. Notre traduction : "In Scotland the bulwark of today's British state is not the Tory Party, who have long since been kicked into touch. No, the arch-Unionists in this election are the Scottish Labour Party. The ex-party of the working class are now giving it big guns for Queen and Coronation Street, warning that armed guards will surely stalk the Tweed and ex-pats will never again see their loved ones south of the border."

¹¹⁵² FERGUSON Iain, "The limits of Scottish nationalism", *Socialist Worker*, n°2420, 9 septembre 2014, consulté le 3 juin 2023 : <https://socialistworker.co.uk/features/the-limits-of-scottish-nationalism/>. Notre traduction : "Labour has embraced neoliberalism and its leader in the Scottish Parliament regularly attacks Alex Salmond from the right."

d'un Parti travailliste écossais dont il faisait autrefois partie avant de rejoindre le SNP (et d'y adopter une ligne eurosceptique) :

Elle n'est pas vraiment la cheffe du Parti travailliste en Écosse. Elle paraît l'être, mais elle est toujours consciente du fait qu'elle doit regarder derrière elle et ne peut aller au-delà des limites fixées par Ed Miliband. Elle est donc en train de jouer un rôle qu'elle aurait été étonnée de jouer il y a dix ans. L'Angleterre centrale est sur le dos du Parti travailliste en Écosse.¹¹⁵³

Suite au passage de Tony Blair à la tête du Parti travailliste britannique, le New Labour se serait trahi pour finalement devenir une copie du parti tory :

Le New Labour ? Mon vieux pote Jimmy Reid les décrivait comme « non-travailliste » [non-Labour]. Concernant Blair, il a écrit dans sa colonne du *Herald* que « les gens disent que Tony Blair n'a pas de principes. Ils ont tort. Il a des principes. Ce sont des principes tories. Il est dans le mauvais parti ». ¹¹⁵⁴

Pour Alex Salmond, l'indépendance est encore une option plus digne que celle qui consisterait à « verser un tribut de députés travaillistes à Westminster pour prendre occasionnellement le gouvernail de Westminster – en particulier alors que les politiques soutenues par le Parti travailliste dans l'opposition convergent de plus en plus avec celles de la coalition »¹¹⁵⁵. Le chef du SNP illustre encore cette dissonance entre le Parti travailliste et l'Écosse au sujet de la guerre en Irak :

¹¹⁵³ FOLEY James, “‘The politics of Scotland would be turned upside down’: an interview with Jim Sillars”, *Counterfire*, 21 février 2014, consulté le 5 juin 2023 : <https://www.counterfire.org/article/the-politics-of-scotland-would-be-turned-upside-down-an-interview-with-jim-sillars/>. Jim Sillars est membre du SNP. Ancré dans son aile gauche, il fut auparavant un membre actif du Parti travailliste écossais pour qui il a été député et est associé étroitement au mouvement syndical. En 1976, il a opéré une scission au sein du Parti travailliste, puis a rejoint le SNP en 1980. Au sein du SNP, il a notamment appelé à l'abstention lors du référendum de 1997 et s'est également positionné contre la formule de « l'indépendance en Europe » promue par le parti indépendantiste, alors qu'il avait lui-même plaidé pour cette formule auparavant. Il a fait campagne pour le Oui en 2016 et a tenu, au cours de la campagne de 2014, une posture critique sur ce sujet. Après avoir longtemps revendiqué une position socialiste au sein du SNP, mais aussi critiqué Alex Salmond autant sur l'enjeu européen que sur la question socioéconomique, il le rejoint en 2021 au sein du Alba Party. Il a également été marié à Margo MacDonald (SNP), décédée en 2014. Notre traduction : « She's not really the leader of the Labour Party in Scotland. She appears to be, but she's always conscious of the fact that she has to look over her shoulder, that she cannot go out of the bounds set by Miliband. She is therefore punting something that, ten years ago, she would have been utterly astonished at doing. Middle England is on the back of the Labour Party in Scotland. »

¹¹⁵⁴ THOMSON Bob, “On Not Standing Still”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence, op. cit.*, p. 113-114. Bob Thomson est membre du syndicat UNISON. Notre traduction : “New Labour? My old pal Jimmy Reid described them as ‘non-Labour’. Regarding Blair, he wrote in his Herald column ‘people say that Tony Blair has no principles. They are wrong. He has principles, they are Tory principles. He’s in the wrong Party’.”

¹¹⁵⁵ SALMOND Alex, “Alex Salmond’s Hugo Young lecture – full text *The Guardian*, 25 janvier 2012, consulté le 12 janvier 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2012/jan/25/alex-salmond-hugo-young-lecture>.

Voir : Annexe 4.

Les partis de la campagne du Non au Parlement écossais ont essayé de nous empêcher de débattre de l'Irak ; les Travaillistes ont même proclamé que ce n'était pas un vrai sujet. [...] Les Travaillistes et les Tories, les Tories et les Travaillistes se sont fourvoyés ensemble au sujet de la guerre en Irak il y a dix ans. Et ils devraient maintenant s'excuser ensemble.¹¹⁵⁶

Alex Salmond cherche à présenter le Parti travailliste comme ayant trahi les Écossais qui le soutenaient. Il formule un amalgame semblable à celui évoqué par Jim Sillars. Lors du débat sur les ondes de la BBC, il accuse Alistair Darling de « fricote[r] avec le Parti tory »¹¹⁵⁷, présenté comme n'ayant aucune légitimité en Écosse, à le décrire comme un parti étranger, voire anti-écossais¹¹⁵⁸.

Ce discours construit des ennemis de la nation et du peuple par le recours à un discours démagogique qui oppose élite ou *establishment* d'un côté, et peuple d'Écosse de l'autre, ce qui introduit une dimension populaire supplémentaire à l'appartenance nationale, comme ici chez Alex Salmond : « Nous avons la chance d'extirper le pouvoir des mains de l'élite de Westminster pour le placer entre celles du peuple d'Écosse »¹¹⁵⁹. Ces saillies se dirigent contre Eton ou encore Oxbridge, comme ici chez Stephen Maxwell : « La communauté politique britannique, des *think tanks* aux législateurs, des serviteurs de l'État au Cabinet, des juges aux journalistes seniors, est dominée par une classe moyenne éduquée dans les écoles privées d'Oxbridge »¹¹⁶⁰. En parallèle de sa critique du Parti travailliste, Robin McAlpine dresse un tableau peu flatteur du paysage politique britannique : « Aux côtés de la coalition Tory-LibDem, l'ordre d'Orange, les propriétaires terriens millionnaires et l'*establishment* britannique tout entier »¹¹⁶¹.

¹¹⁵⁶ SALMOND Alex, "2013 Speech to SNP Conference", *op. cit.* Voir : Annexe 1.

¹¹⁵⁷ "Scottish independence: Salmond and Darling clash in heated TV debate", *BBC News*, 25 août 2014, consulté le 21 mai 2023 : <https://www.bbc.co.uk/news/uk-scotland-scotland-politics-28929057>. La formulation originale "you're in bed with the tory party" peut signifier « vous partagez le lit avec le Parti tory », ou même « vous couchez avec le Parti tory ».

¹¹⁵⁸ FERGUSON Iain, "The limits of Scottish nationalism", *op. cit.* Iain Ferguson est un militant du Socialist Workers Party.

¹¹⁵⁹ GORDON Tom, "Salmond evokes declaration of Arbroath as referendum campaign enters final month", *Herald Scotland*, 17 août 2014, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.heraldsotland.com/news/13175350.salmond-evokes-declaration-arbroath-referendum-campaign-enters-final-month/>. Notre traduction : "We have the chance to take power out of the hands of the Westminster elite and into the hands of the people of Scotland."

¹¹⁶⁰ MAXWELL Stephen, *Arguing for independence. Evidence, Risk and the Wicked Issues*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2012, p. 104. Décédé en 2012, Stephen Maxwell a longtemps été un acteur essentiel de l'aile gauche du SNP. Il faisait notamment partie du 79^e Group aux côtés d'Alex Salmond. Oxbridge est un mot-valise formé à partir des universités d'Oxford et de Cambridge. Cette opposition est marquée par le fait que l'inscription dans le système universitaire écossais est gratuite pour les Écossais et Européens, tandis que les universités anglaises sont au contraire particulièrement dispendieuses. Notre traduction : "The UK's policy community – from think-tanks to legislators, from the civil service to the Cabinet, from the senior judiciary to senior journalists – is dominated by a middle class educated in private schools at Oxbridge."

¹¹⁶¹ MCALPINE Robin, "The Meaning of Things", *op. cit.*, p. 64. Robin McAlpine est écrivain et militant au sein du groupe Common Weal. Notre traduction : "Beside it is a Tory-Lib Dem coalition, the Orange Order, millionaire land owners and the entire British establishment."

Du côté du Québec, on retrouve cette critique anti-élitiste principalement envers Pierre Elliott Trudeau, premier ministre canadien issu du Québec. René Lévesque affirme par exemple qu'il se caractérise par « un extraordinaire manque de contact avec la réalité vécue »¹¹⁶². Dans *To be or not to be*, Pierre Vadeboncoeur présente plusieurs critiques et adresses à Pierre Elliott Trudeau, qu'il côtoie depuis les années 1940, notamment au sein de la revue *Cité libre*. Il le décrit comme insensible au sens du peuple et à ce qui s'y joue :

Le réveil nationaliste québécois ne correspond à aucune intuition dont on doit tout au moins s'aviser comme d'un signal important relativement à notre condition vraie. Il n'y a rien à noter là. Rien vu, rien remarqué. Le paysage demeure étale. Qu'est-ce qui nous a pris ? Une fantaisie, gigantesque, mais fantaisie tout de même. Ce jugement donne certes une idée de l'imagination intellectuelle de Trudeau, Pelletier, Marchand, Lalonde, Ryan et quelques autres Lamontagne. Les fédéralistes et particulièrement Trudeau auront méprisé les Québécois dans cela même qui les rendait admirables.¹¹⁶³

Il explique ensuite que Pierre Elliott Trudeau s'est « lui-même sorti du Québec » : « Quelle démarche symptomatique d'un individu précédant ainsi celle, exactement parallèle mais de sens inverse, du peuple que cet homme a quitté ! »¹¹⁶⁴. À la critique de l'arrogance et de la démarche intellectuelle de Pierre Elliott Trudeau qui cristallise toutes les passions et tous les rejets, il faut encore ajouter l'idée de trahison que soutiennent les souverainistes qui inscrivent l'indépendance du Québec dans un horizon de libération nationale, comme Andrée Ferretti qui décrit « les Trudeau, les Lalonde, les Ryan, les Chaput-Rolland, et j'en passe » comme « les plus colonisés d'entre nous »¹¹⁶⁵. Plusieurs considèrent également, comme André Beauchamp, qu'il s'est « identifi[é] au groupe culturel anglais »¹¹⁶⁶. Il se dit encore que René Lévesque aurait dit de Pierre Elliott Trudeau qu'il n'était pas un vrai québécois en raison de son nom¹¹⁶⁷.

En 1995, l'ancien Premier ministre du Canada est à nouveau la cible des attaques du camp du Oui au motif du coup de force constitutionnel qu'il a engagé en profitant du caractère vague des

¹¹⁶² LAURIER Marie, « Le mandat d'aller “négocier ce bonheur” », *Le Devoir*, 3 mars 1980, p. 1.

¹¹⁶³ VADEBONCOEUR Pierre, *To be or not to be*, *op. cit.*, p. 100.

¹¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 111-112.

¹¹⁶⁵ FERRETTI Andrée, « Jusqu'à la victoire finale », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes*, t. 1, *op. cit.*, p. 537.

¹¹⁶⁶ BEAUCHAMP André, « Séparation et culture : quelques retentissements éthiques », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes*, t. 1, *op. cit.*, p. 545.

¹¹⁶⁷ BISSONNETTE Lise, « Le pacte des coups bas », *Le Devoir*, 14 mai 1980, p. 10. En dehors de l'article mentionné ici – qui reproduit la teneur du message qui aurait été tenu à des journalistes et non le propos exact –, lequel réfère à un article du *Globe and Mail* à ce sujet que nous n'avons pas pu consulter, nous n'en avons pas retrouvé la trace dans les jours suivant la date à laquelle il aurait été énoncé.

promesses qu'il avait énoncées lors du référendum de 1980. Jean Chrétien, alors son ministre de la Justice et depuis devenu Premier ministre du Canada, est accusé de la même trahison, à laquelle on ajoute la cupidité : « Je ne vois que cette raison pour que ces fils et filles de Masse, de Chrétien, de Robillard ou de Ouellet... puissent encore se pendre à la mamelle du Canada comme de petits êtres chancelants qui ont oublié le mot de *solidarité* »¹¹⁶⁸. Elle est également reprochée à Guy Bertrand, avocat anciennement candidat à la chefferie du PQ ayant déposé un recours judiciaire pour contester la validité du référendum de 1995 : « Vous avez beaucoup voyagé au Canada anglais ces dernières années, pour y faire sans doute pas mal d'argent comme avocat. Louis Saint-Laurent s'y est employé avant vous, et Pierre Trudeau, et Brian Mulroney, et Jean Chrétien, ce qui les a fait devenir les politiciens que nous savons »¹¹⁶⁹. Jean Chrétien génère une haine sévère chez les souverainistes québécois¹¹⁷⁰, que certains canalisent dans des plaisanteries. L'animateur de télévision Richard Z. Sirois, dans une lettre au Canada écrit ainsi : « Si ça peut t'aider, j'suis prêt à garder Jean Chrétien une fin de semaine sur deux. Sur deux ans, j'entends. Pour ma part, je ne me montrerai pas gourmand »¹¹⁷¹. Ce propos en forme de boutade tend néanmoins à montrer que l'on accepte mal le fait qu'il puisse se revendiquer Québécois. Dans un propos plus sérieux, le Premier ministre du Québec s'en prend à nouveau à la légitimité de Jean Chrétien :

En cachant leur position, en taisant ce qu'ils savent, les chefs du camp du Non veulent que les Québécois signent un chèque en blanc à Chrétien, Wells et Romanow, ceux-là mêmes qui ont passé les 15 dernières années à nous bousculer, à nous rapetisser, à nous endetter. [...] En fait, nous avons assisté il y a quelques jours à l'exact reflet de ce que le fédéralisme dogmatique propose aux Québécois. Interrogé sur la société distincte, sur l'importance de reconnaître le principe, le premier ministre du Canada, spontanément et avec toute la candeur qu'on lui connaît, s'est donné en exemple. Il a expliqué qu'être distinct, c'est parler anglais avec un accent.¹¹⁷²

On retrouve une association de Jean Chrétien aux premiers ministres du Canada anglais et au rejet de l'accord du lac Meech, puis l'accusation d'arrogance, d'élitisme. « Les femmes et les hommes du Québec ne sont pas [d]es caves », ajoute Jacques Parizeau, prêtant cette pensée à Jean Chrétien autant

¹¹⁶⁸ ALLARD Francine, « Lettre à moi-même, bourgeoise et ramollie », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, op. cit., p. 18. Francine Allard est une artiste qui s'est engagée lors du référendum québécois de 1995.

¹¹⁶⁹ BEAULIEU Victor-Lévy, « Lettre à un ex-ayatollah en pantoufles », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, op. cit., p. 43. Victor-Lévy Beaulieu est un écrivain qui s'est engagé en son nom propre lors de la campagne.

¹¹⁷⁰ Pierre Falardeau le qualifie de « bouffon à la gueule croche ». FALARDEAU Pierre, « Lettre à mon ti-cul », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, op. cit., p. 103

¹¹⁷¹ SIROIS Richard Z., « Cher Canada », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Éditions des Intouchables, 1995, p. 150.

¹¹⁷² PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 septembre 1995, p. 5188-5189.

qu'aux libéraux québécois qui critiquent la « complexité » de la question référendaire. De la même façon qu'en Écosse, ces accusations d'arrogance, de mépris et de fausseté révèlent en creux et naturalisent un caractère d'humilité, de simplicité et de sincérité aux peuples écossais et québécois, face aux élites et establishment définis comme d'ailleurs.

Se joignent enfin à ces discours une critique portée sur les médias. Au Québec, *La Presse* et Radio-Canada sont qualifiés de médias de « propagande »¹¹⁷³ servant les intérêts des adversaires de la souveraineté du Québec. Au Royaume-Uni, la BBC est accusée d'être biaisée, de manière consciente pour certains militants de base du Oui¹¹⁷⁴, mais non pour Alex Salmond : « Selon moi, si la BBC couvrirait n'importe quel référendum, dans n'importe quelle démocratie, n'importe où dans le monde, ils le couvriraient impeccablement, de manière équilibrée. Ce qu'ils ne comprennent pas, c'est qu'ils font partie du jeu ici »¹¹⁷⁵. Dans le même registre, s'ajoute encore la critique des dépenses de campagne engagées par les grands milieux financiers ; selon le Socialist Party, Better Together « reflète les intérêts de la classe britannique au pouvoir »¹¹⁷⁶, qui tendent à s'inscrire dans une rhétorique qui pourrait être qualifiée de démagogique ou de populiste.

S'aimer comme on se quitte : la valorisation paradoxale d'un patrimoine commun

À rebours de ces discours qui tendent non seulement à différencier, mais aussi à disqualifier et à délégitimer l'autre identification proposée, on retrouve un second langage qui semble reconsidérer les liens qui unissent le Québec et le Canada, l'Écosse et le Royaume-Uni. Ils sont présentés comme issus de la géographie, de l'histoire, des relations personnelles, renvoient à des intérêts et des valeurs partagés, confinant même, occasionnellement, à l'affirmation d'une identité commune. Ils permettent à la fois de nier l'accusation de repli sur soi et de rejoindre une clientèle électorale susceptible de voter

¹¹⁷³ CHAGNON Pierre, « Le Québec : l'Eldorado du XXI^e siècle », dans (coll.), *Je me souverain, op. cit.*, p. 50. À noter que les fédéralistes décrivent régulièrement l'antenne français de Radio-Canada comme « un nid de séparatistes ».

¹¹⁷⁴ TUMBER Howard et Peter AYTON, « Media bias and the Scottish referendum: BBC gets the blame as usual », *The Conversation*, 16 septembre 2014, consulté le 1er juin 2023 : <https://theconversation.com/media-bias-and-the-scottish-referendum-bbc-gets-the-blame-as-usual-31759>.

¹¹⁷⁵ GREEN Chris, « Scottish independence: BBC Scotland's coverage 'institutionally biased', Alex Salmond claims », *The Independent*, 15 septembre 2014, consulté le 8 juin 2023 : <https://www.independent.co.uk/news/media/bbc-scotland-protests-scottish-independence-referendum-coverage-institutionally-biased-salmond-claims-9732095.html>. Notre traduction : « If the BBC were covering, in my estimation, any referendum, in any democracy, anywhere in the world, they would cover it impeccably, in a balanced fashion. What they don't understand is they're players in this. »

¹¹⁷⁶ « Scottish referendum: What sort of independence should socialists campaign for? », *Socialist Party*, 5 décembre 2012, consulté le 8 juin 2023 : <https://www.socialistparty.org.uk/articles/15809/05-12-2012/scottish-referendum-what-sort-of-independence-should-socialists-campaign-for/>. Notre traduction : « 'Better Together' the campaign of the Con-Dems and Labour, led by former chancellor Alistair Darling, reflects the overall interests of big-business and the British ruling class. »

pour l'indépendance, sans pour autant écarter toute sympathie envers l'Autre, voire sans rejeter un certain degré d'appartenance que bien des éléments ont pu générer.

Dans le discours des acteurs indépendantistes, la démarcation se trouve volontiers soulignée. L'établissement d'une frontière internationale soulève d'importants enjeux relatifs à la circulation des personnes et des biens, et donc des inquiétudes qu'il faut encore lever afin qu'elles ne fassent pas obstacle à cette option. Dans son livre blanc sur la souveraineté-association, le gouvernement de René Lévesque vise à ce que « le Québec souverain, au lieu d'être une barrière, constituera [...] plutôt une charnière entre l'Ontario et les Maritimes »¹¹⁷⁷. L'intéressé, dans son discours devant l'Economic Club de New York, revendique ces relations de bon voisinage : « Quel que soit le statut du Québec, celui-ci sera toujours le voisin du Canada et des États-Unis. Nous tenons absolument aux liens de coopération et d'amitié avec ces voisins. Ils nous sont imposés tant par l'histoire et la géographie que par des intérêts complémentaires et des échanges nombreux et variés »¹¹⁷⁸. Cependant, ce discours de continuité des relations imposée par la géographie trouve relativement peu d'écho au-delà du gouvernement, ce qui peut notamment s'expliquer par des conditions de mobilité – interprovinciale – autrement plus onéreuses et exigeantes que de nos jours, donc par un relatif isolement géographique et mental qui ne justifie pas cet effort. En 1995, on trouve davantage de discours qui appellent à cette continuité historique et territoriale. Ainsi de la romancière Sylvie Chaput, qui signe une « Lettre d'une Beauportoise d'adoption à une amie de l'Outaouais », dans laquelle elle évoque son père effectuant le trajet entre Hull au Québec et Ottawa en Ontario¹¹⁷⁹. De même, Lucien Bouchard évoque quant à lui l'assurance qu'il a qu'un traité de partenariat sera ratifié entre un Québec souverain et le Canada :

Traité il y aura. D'une part, les liens bilatéraux entre le Québec et le Canada, et plus particulièrement entre le Québec et l'Ontario, définissent une série de solides intérêts communs. D'autre part, même si les flux commerciaux Nord-Sud finissent par prendre le pas sur les flux Est-Ouest, cela n'enlève rien à la communauté d'intérêts qui unit les peuples canadien et québécois.¹¹⁸⁰

Dans un discours prononcé au Canadian Club de Toronto le 22 novembre 1994, le Premier ministre du Québec Jacques Parizeau dépasse même les simples liens d'intérêts :

¹¹⁷⁷ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada. Proposition du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal : la souveraineté-association*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 117.

¹¹⁷⁸ LÉVESQUE René, « Québec : Good Neighbour in Transition », *op. cit.*

¹¹⁷⁹ CHAPUT Sylvie, « Lettre d'une Beauportoise d'adoption à une amie de l'Outaouais », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, *op. cit.*, p. 85.

¹¹⁸⁰ BOUCHARD Lucien, *Un nouveau parti pour une étape décisive*, Montréal, Fides, 1993, p. 92-93

Votre premier ministre a dit que les relations entre le Québec et l'Ontario n'étaient pas d'ordre seulement économique, mais social et personnel. Il a raison. Je suis revenu aussi pour voir quelques vieux amis. [...] L'Ontario et le Québec sont des partenaires, parfois rivaux, parfois alliés, depuis très longtemps. L'histoire, la géographie, l'économie, tout nous dit que nous continuerons de l'être, quelle que soit la décision que les Québécois et Québécoises prendront au sujet de leur avenir.¹¹⁸¹

En Écosse, on trouve la mise en avant de cette communauté d'intérêts. Lors d'un débat avec Alistair Darling, Alex Salmond affirme ainsi que « c'est notre livre sterling, tout autant que celle de l'Angleterre »¹¹⁸². Ses propos même dépassent largement le domaine des intérêts :

Mais plus que tout, en plus de ces liens institutionnels, culturels, économiques et pratiques, l'Écosse partage des liens familiaux et d'amitié avec ses voisins sur ces îles qui ne seront jamais obsolètes et je m'attends à ce qu'ils continuent à se développer après l'indépendance écossaise.¹¹⁸³

Pour le chef du SNP, l'Écosse indépendante pourrait même être un atout pour l'Angleterre, agissant comme « un contrepoids économique à Londres et au sud-est »¹¹⁸⁴. Pour le Socialist Workers Party, loin de fragmenter la classe ouvrière britannique, l'indépendance la remobiliserait en affaiblissant les Conservateurs et David Cameron¹¹⁸⁵. On retrouve une semblable solidarité avec l'Ouest du Canada, qui tend à circonscrire davantage encore l'Autre aux frontières de l'Ontario chez Pierre Vadeboncoeur lorsqu'il assure que « l'Ouest se rend déjà vaguement compte qu'il est captif comme nous et il demandera peut-être les raisons de cette sujétion »¹¹⁸⁶.

On rappelle volontiers la contribution québécoise ou écossaise à la construction de l'État comme à son arsenal symbolique. Owen Dudley Edwards rappelle que *Rule Britannia*, hymne impérial britannique, fut composé par James Thomson¹¹⁸⁷, tandis que le député péquiste Richard Guay (PQ) évoque Calixa Lavallée qui a composé le *Ô Canada* devenu l'hymne de la Confédération. À nouveau,

¹¹⁸¹ PARIZEAU Jacques, « Alors, pourquoi attendre ? » dans TERRIEN Paul (éd.), *Les grands discours de l'histoire du Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 390-391.

¹¹⁸² BLANE Colin, « Scottish independence: Salmond and Darling clash in TV debate », *BBC News*, 5 août 2014, consulté le 12 juillet 2023 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-28649354>. Notre traduction : « It is our pound as well as England's pound. »

¹¹⁸³ SALMOND Alex, « Alex Salmond's Hugo Young lecture – full text », *op. cit.* Voir Annexe 4.

¹¹⁸⁴ SALMOND Alex, « Alex Salmond's St George's Day speech : full text », *op. cit.* Voir Annexe 3.

¹¹⁸⁵ « Why we are voting Yes in the Scottish referendum », *Socialist Worker*, n°2420, 9 septembre 2014, consulté le 20 mai 2023 : <https://socialistworker.co.uk/news/why-we-are-voting-yes-in-the-scottish-referendum/>.

¹¹⁸⁶ VADEBONCOEUR Pierre, *To be or not to be*, *op. cit.*, p. 118.

¹¹⁸⁷ DUDLEY EDWARDS Owen, « Thank you, Edwin Morgan, Thank you, J.K. Rowling », dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p. 94. Owen Dudley Edwards est un historien irlandais qui enseigne à l'Université d'Édimbourg.

l'argumentaire écarte tout soupçon de fermeture : « Cela nous permettrait de cesser d'être repliés sur nous-mêmes pour s'ouvrir enfin au monde et prendre notre place au soleil. Cette ouverture, c'est d'abord vers le Canada anglais que nous la voulons, ainsi que le dictent l'histoire, l'économie et la géographie ». ¹¹⁸⁸ De même, son collègue Roland Dussault (PQ) entrevoit déjà les possibilités que la souveraineté du Québec accompagnée de son association au Canada pourrait autoriser, dans un parallèle qui n'est pas sans suggérer la filiation des deux peuples :

Pendant cent ans, les Britanniques et les Français se sont fait la guerre. Cette guerre de Cent Ans a eu ses échos en Amérique. Un jour, la raison doit finir par triompher, vous le savez. Le Anglais et les Français ont mis ensemble argent et talent. Ils ont bâti le Concorde. Cet avion géant est devenu le symbole de la volonté de ces deux peuples souverains de vivre en harmonie dans la paix. [...] Le jour où les Québécois auront fait voir de façon claire et sans équivoque à la nation canadienne-anglaise qu'ils sont capables de se tenir debout, au-dessus des intérêts partisans, la réalisation de ce rêve, dis-je, ce sera notre Concorde. ¹¹⁸⁹

En parallèle d'un discours unioniste au sein duquel on avait souligné toute la portée géographique du rapport d'appartenance, on retrouve chez le ministre Camille Laurin cet écho, qui renvoie le pays canadien au territoire et à l'État, comme c'est le cas chez les fédéralistes québécois :

Répondre oui à la question, Mme la Présidente, ce n'est pas non plus renoncer au Canada, à son territoire et à ses richesses. On comprend certes ici les hésitations et l'ambivalence des Québécois sur lesquelles jouent les tenants du non avec un art machiavélique. On n'aime pas renoncer à un nom que l'on a créé, à un territoire que l'on a exploré de l'Atlantique aux Rocheuses ; un peuple qui a subi autant de défaites, de blessures, d'épreuves, n'aime pas se sentir plus petit, même si les actions qu'il croit posséder dans le vaste holding canadien ne sont en fait que monnaie de singe. ¹¹⁹⁰

En 1995, cette donnée d'appartenance est soulignée de manière plus intense encore. On évoque volontiers une histoire partagée, parfois sur un ton personnel. À la rhétorique du divorce, courante chez les acteurs unionistes, répond celle du divorce à l'amiable pour les partisans de l'indépendance. Chez Cat Flyn par exemple, du National Collective, le propos emprunte l'analogie de la rupture avec le Royaume-Uni comme avec son compagnon anglais :

La relation dont je parle, ma propre union personnelle, s'est achevée après trois années très heureuses. J'ai quitté la maison où nous vivions ensemble, nous avons dû faire le partage de

¹¹⁸⁸ GUAY Richard, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5246-5247.

¹¹⁸⁹ DUSSAULT Roland, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5302.

¹¹⁹⁰ LAURIN Camille, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5240.

ce que nous possédions et avions acheté ensemble. Tout cela a été dur, émotionnellement, et plein de tâches administratives douloureusement poignantes. Parfois je me demandais pourquoi je faisais tout cela. Mais, d'un autre côté, je sais que c'était la bonne décision. Ça ne veut pas dire que nous ne nous sommes pas aimés, ou que nous ne nous apprécions pas aujourd'hui. Nous voulions simplement des choses différentes dans la vie. La même chose vaut pour l'indépendance. Désolé Angleterre. Ce n'est pas toi, c'est moi.¹¹⁹¹

Cette manifestation qui vient contrebalancer l'altérité se manifeste à travers des thèmes géographiques, d'intérêts communs traduites par des projets d'association et d'entraide futures, de valeurs et d'histoire communes, emportant l'émotion à un niveau supérieur. Cette altérité nuancée par des conditions extérieures et des termes relevant de l'*avoir* puis du *faire* s'accompagne encore, plus tardivement, d'une reconnaissance qui a trait à l'*être*, c'est-à-dire à une identité commune, qui va même jusqu'à justifier la séparation. On la retrouve par exemple chez Paul Chamberland : « je suis pour l'indépendance du Québec... en tant que Canadien »¹¹⁹². Cependant, l'identité canadienne qu'il revendique est différente de celle qu'il prête au Canada anglais :

Vous vous dites canadiens. Je le dis tout autant. [...] Dire le Canada, c'est inévitablement évoquer l'un et l'autre Canadas. Le Canada est duel. Pourrait-on le dénier ? [...] L'accession du Québec à l'indépendance n'est ni la sécession d'une province ni un projet ethnociste, elle est désormais, pour l'autre Canada, la seule façon d'être canadien sans avoir à se renier soi-même.¹¹⁹³

Ce discours rejoint deux aspects de l'identité québécoise et du projet souverainiste. D'une part, il renoue le lien de la continuité historique entre le Québec de 1995 et le Canada originel, celui de la Nouvelle-France. D'autre part, il rejoint un souverainisme de conclusion comme canadienité empêchée par le refus du Canada de reconnaître les deux peuples fondateurs, la dualité, puis le Québec comme société distincte. Par un renversement symbolique, les ténors du Oui en 1995 présentent aussi leurs adversaires comme les véritables séparatistes, le journaliste Michel Venne qualifiant ironiquement

¹¹⁹¹ FLYN Cat, "We've An Enormous Opportunity To Build the Future We've Been Dreaming Of", *National Collective*, 13 septembre 2014, consulté le 8 juin 2023 : <https://web.archive.org/web/20140916130349/http://nationalcollective.com/2014/09/13/cal-flyn-journalist-weve-an-enormous-opportunity-to-build-the-future-weve-been-dreaming-of/>. Notre traduction : "That relationship I spoke of, my own personal Union, came to an end after three largely happy years together. I moved out of the house we lived in together, had to split all the belongings we'd bought together. The whole thing was hard, emotional, and full of oddly poignant administrative tasks. Sometimes I wondered what I was doing it for. But, out the other side, I know it was the right decision. It doesn't mean we didn't love each other, or that we don't like each other now. We just wanted different things from life. The same goes for independence. Sorry England. It's not you. It's me."

¹¹⁹² CHAMBERLAND Paul, « Lettre à un Québécois anglais », dans FERRETTI Andrée (dir.), *Les grands textes indépendantistes*, t. 2, *op. cit.*, p. 89.

¹¹⁹³ *Ibid.*, p. 93-94.

Jacques Parizeau et Lucien Bouchard de « réparatistes »¹¹⁹⁴. En 2014, en Écosse, ce discours reconstruisant une appartenance identitaire britannique est très courant. On le trouve chez Alasdair Gray qui rappelle que le sacrifice des soldats a engagé le gouvernement britannique à faire du Royaume-Uni « une terre digne, pour qu’y vivent les héros »¹¹⁹⁵. L’identité britannique revendiquée, dans une démarche d’authenticité, s’attache à l’État-providence :

Il y a une idée bien répandue selon laquelle les institutions d’après-guerre – et probablement le Service national de santé plus encore que les autres –, a alimenté un sentiment de cohésion et une vocation commune parmi les peuples de ces îles. [...] Dans la période d’après-guerre, l’État-providence était devenu « le véritable point d’ancrage de l’État d’union ». Je ne suis pas certain que l’État-providence était vraiment une conséquence directe de l’union. [...] Mais il est probablement vrai que l’Écosse a souscrit particulièrement fortement aux valeurs du consensus d’après-guerre.¹¹⁹⁶

Ce propos est partagé par l’historien Tom Devine dans sa prise de position en faveur de l’indépendance, affirmant que « ce sont les Écossais qui ont essayé de préserver l’idée de britannicité en tant que soutien et intervention de l’État »¹¹⁹⁷. Dans un même ordre d’idées, le député SNP Pete Wishart évoque les trois cents ans de l’union comme « un incroyable voyage »¹¹⁹⁸, Alex Salmond revendique quant à lui une identité britannique et Nicola Sturgeon à assure que « la britannicité continuera »¹¹⁹⁹, en sorte que la différence identitaire apparaît parfois comme un fait secondaire, voire disqualifiée, se retrouvant écartée des motifs d’une éventuelle indépendance.

*

*

*

En repoussant d’un même élan les caractères et les vices canadiens et britanniques comme relevant de l’Autre, les acteurs donnent à ressentir la différence et les vertus que le Nous contient en germes pour mieux le naturaliser dans l’imaginaire. Et si l’Autre est parfois présenté sous des traits plus radicaux qui

¹¹⁹⁴ VENNE Michel, « Les “réparatistes” », *Le Devoir*, 25 septembre 1995, p. A10.

¹¹⁹⁵ GRAY Alasdair, *Independence. An Argument for Home Rule*, *op. cit.*, p. 120. Notre traduction : “A Land Fit For Heroes to Live In.”

¹¹⁹⁶ SALMOND Alex, “Alex Salmond’s Hugo Young lecture – full text”, *op. cit.* Voir Annexe 4.

¹¹⁹⁷ MCKENNA Kevin, “Tom Devine: why I now say yes to Independence for Scotland”, *op. cit.* Notre traduction : “it is the Scots who have tried to preserve the idea of Britishness in terms of state support and intervention.”

¹¹⁹⁸ FARQUHARSON Kenny, “Cultural revolution as SNP learns to love Brits”, *The Scotsman*, 18 mars 2012, consulté le 13 mai 2023 : <https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/kenny-farquharson-cultural-revolution-as-snp-learns-to-love-the-brits-1638347>. Notre traduction : “An incredible journey.”

¹¹⁹⁹ JOHNSON Simon, “You can still feel British after separation, claims SNP”, *The Daily Telegraph*, 3 décembre 2012, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/scotland/9719855/You-can-still-feel-British-after-separation-claim-SNP.html>. Notre traduction : “Britishness will remain after separation.”

rapproche la différence de l'inimitié, à l'inverse ce rapport d'altérité se trouve parfois pacifié et nuancé. L'on doit se séparer parce que la différence d'être et de *volonté* le justifie, mais cette différence bien établie n'empêche pas que l'on se quitte bons amis. Sous la première démarche se retrouve donc le désir d'affirmation du Nous par le rejet des prétentions d'appartenance qui pèsent sur son existence. Une fois caractérisé, les acteurs du Oui en viennent à renverser le rapport identitaire pour se muer en donneur de sens vis-à-vis de l'Autre et le reconnaître à son tour. Ce faisant, l'Autre est lui aussi naturalisé pour être représenté comme *un Autre comme les autres*. Compte tenu de la nature des projets d'indépendance, sous la forme de la souveraineté-association, de la souveraineté-partenariat au Québec ou de l'*indy-lite* en Écosse, il n'est pas étonnant de retrouver cette dialectique entre la différence et la ressemblance avec l'Autre. Chez certains acteurs qui paraissent soutenir l'indépendance faute de pouvoir réformer le Canada et le Royaume-Uni suivant leurs désirs – de reconnaissance d'un côté et de sauvegarde de l'État-providence de l'autre –, on retrouve la volonté de bâtir des relations fructueuses sur le plan des intérêts, que viennent justifier des souvenirs constitutifs d'un patrimoine commun. Banalisé au même rang que les autres nations, l'Autre devient susceptible d'affection, voire d'identification qui, chez certains acteurs, prend la forme d'une affirmation de canadianté ou de britannicité *authentique*, dans un esprit qui s'inscrit dans une forme continuité avec les vertus originelles attachées à ces identités présentées par d'autres comme rivales. C'est cette indépendance identitaire, affirmée, naturalisée jusqu'à être parfois extrémisée, puis pacifiée, qui autorise l'indépendance politique. Or, l'évolution qui se constate à travers les trois séquences référendaires démontre que l'affirmation de différence demeure, mais change progressivement de nature. Ainsi, l'identité est de plus en plus présentée comme la résultante de la volonté, non comme son fondement. On constate également que si les discours marquent toujours la différence, condition essentielle à l'affirmation du sujet politique, ils tendent à revendiquer une appartenance commune qui réfute l'accusation de « séparatisme » et se figure à la fois comme une prise en compte d'un héritage commun et comme une reconnaissance de l'Autre, basculé du tête-à-tête au côte-à-côte.

II – La singularité par ressemblance et par appartenance : le recours aux autrui significatifs

L'identité constitue une situation de soi envers autrui. Ceci est vrai des nations, délimitées par des frontières de toutes natures (sociales, culturelles, géographiques, etc.). En parallèle, ces nations se regroupent, s'entendent, s'associent à l'occasion et développent des patrimoines communs. De même, l'histoire, la structure sociale, le modèle économique ou la culture politique font l'objet de discours sur la ressemblance.

La confluence des cultures

Pour le Québec, on peut supposer que c'est vers la vieille métropole française et la francophonie plus largement que se déploient les discours portant sur une appartenance culturelle commune. On peut également supputer que les acteurs politiques écossais seront susceptibles de revendiquer une appartenance au groupe des nations celtes, parmi lesquelles seule l'Irlande est un État souverain.

La première hypothèse se vérifie assez aisément. Il faut d'abord voir qu'en prélude aux deux référendums québécois, René Lévesque et Jacques Parizeau se rendent à Paris où ils sont reçus avec les honneurs dus à de véritables chefs d'État. Ils prononcent chacun un discours chargé d'émotion à l'Assemblée nationale française. Le 2 novembre 1977, racontant les temps séparant la Conquête de la Révolution tranquille, René Lévesque évoque cette relation empêchée entre le Québec et l'ancienne métropole et évoque ce rapport intime, viscéral, du Québec à la France :

Une absence jusqu'à tout récemment nous avait toujours paru singulièrement criante et assez incompréhensible : c'était celle de la France. Il y avait entre nous depuis deux siècles, souligné plutôt qu'amoindri par la participation commune aux deux grandes guerres, un fossé d'ignorance et de méconnaissance que nos relations à peine épisodiques ne parvenaient qu'à creuser davantage. Ainsi n'est-il pas excessif, du moins pas beaucoup, de dire : « Enfin de Gaule vint... » Non pas seulement, ou même surtout, pour ce « Vive le Québec libre », cet accro prophétique qui retentit tout autour du monde. Il faut se rappeler que, bien avant, dès 1961, le général avait tenu à présider, avec le premier ministre Lesage, à de véritables retrouvailles entre la France et le Québec, et, sans doute poussé par sa passion pour le vieux pays dans ce qu'il a produit de plus durable, il s'était donné la peine d'étudier le dossier de ce rejeton unique que nous sommes.¹²⁰⁰

Dans son propos, le Premier ministre du Québec en appelle à un fond patriotique, au récit des origines et reconstitue la France en mère-patrie dont le Québec constitue le « rejeton ». Rappelant le souvenir du Général de Gaulle, figure tutélaire en France mais aussi visage important aux yeux du mouvement souverainiste québécois, René Lévesque rétablit un lien fraternel, familial qui trouve un écho favorable au sein de l'hémicycle tout en réactivant un renfort symbolique important à sa cause. Aussi capitalise-t-il sur le personnage d'Astérix, emprunté à l'imaginaire français, pour mettre en lumière la situation

¹²⁰⁰ LÉVESQUE René, « ... cernés comme Astérix dans son village », dans TERRIEN Paul (éd.), *Les grands discours de l'histoire du Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 339-340

du Québec à qui il arrive de se sentir « cerné » dans une Amérique du Nord qui « tout entière aurait fort bien pu être gauloise plutôt que... néo-romaine ».¹²⁰¹

Le propos imagé vise ici à faire connaître la situation québécoise et à la faire comprendre à son auditoire dans des termes qui lui soient familiers. La « gauloiserie »¹²⁰² de René Lévesque jongle entre le registre ethnique et civique en évoquant une collectivité « française de souche », « d'origine et de culture française », mais présentant le Québec d'abord comme « la plus grande contrée du monde dont la langue officielle soit le français »¹²⁰³. De même, le député Denis Peron (PQ) réclame « le droit légitime de parler directement avec nos cousins de France »¹²⁰⁴, formule qui souligne à la fois la proximité (ethnique) et la différence qui s'est établie entre la vieille patrie et le pays neuf. Pierre Bourgault va plus loin sur ce terrain. Dans son ouvrage *Oui à l'indépendance du Québec*, il publie un chapitre intitulé « Si je répons “oui” à l'indépendance du Québec, c'est qu'elle nous permettra de redécouvrir nos origines et de nous débarrasser de notre francophobie malade ». Plus qu'un sentiment d'abandon ou une absence, il affirme que les Québécois ont développé une haine malsaine envers la France, d'abord minutieusement érigée par le conquérant, puis alimentée par le clergé catholique à l'endroit des révolutionnaires regardés comme « païens » :

*Nous sommes des Français transplantés en terre d'Amérique. Et nous ne pouvons pas plus nier notre appartenance à l'Amérique que nous pouvons nier nos origines françaises. Notre « différence » vient de l'équilibre entre ces deux pôles. Charlemagne et Jeanne d'Arc m'appartiennent autant qu'ils appartiennent à la France. Ils font partie de mon histoire et je ne vois aucune raison de m'en dissocier pour mieux me rapprocher de Davy Crocket. [...] Nous sommes différents, certes, comme l'est un enfant de ses parents, mais la ressemblance reste pour qui ne nous regarde pas avec les yeux du colonisé.*¹²⁰⁵

L'accession à la souveraineté du Québec doit permettre de renouer avec la France non tant comme État, dans ses rapports politiques, mais à l'intérieur même de l'être québécois. Quoiqu'elle ne se trouve pas alors majoritaire, une telle position n'est pas rare. En 1995, la référence à la France demeure importante, mais change néanmoins de nature. On ne retrouve plus d'élan confinant à la nationalité commune comme chez Pierre Bourgault, bien que subsiste une familiarité des plus évidentes. Ainsi, tandis que le ton demeure semblable, la teneur du discours prononcé par ce dernier devant l'Assemblée

¹²⁰¹ *Ibid.*, p. 338.

¹²⁰² Le terme est ici détourné de son sens premier.

¹²⁰³ *Idem.*

¹²⁰⁴ PERON Denis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5043.

¹²⁰⁵ BOURGAULT Pierre, *Oui à l'indépendance du Québec*, *op. cit.*, p. 131.

nationale française varie dans la définition de l'actualité de cette relation. Le Québec est d'abord replacé dans le sillon d'une histoire commune : « Le Québec de 1995, solidaire des Acadiens et des francophones du Canada, est ce qu'il reste en Amérique du Nord de la Nouvelle-France de jadis »¹²⁰⁶. Évoquant la distension de ce lien charnel, le Premier ministre du Québec semble associer la question de l'absence évoquée par son illustre prédécesseur à l'explication qui lui est donnée par Pierre Bourgault – qui pour un temps a officié comme conseiller politique de Jacques Parizeau –, soit le rôle joué par le conquérant : d

Pendant tout ce temps, les relations avec la France étaient inexistantes, ce qui n'était pas pour arranger les choses. On a trop souvent reproché à la France de nous avoir abandonnés. C'est oublier les difficultés de l'époque qui contraignaient la France à s'occuper d'affaires plus immédiates. C'est oublier surtout la volonté du conquérant britannique de briser tous les liens qui pouvaient exister entre la France et son ancienne terre d'Amérique.¹²⁰⁷

En 1980 plus encore qu'en 1995, la France constitue un référentiel d'identification et de comparaison presque systématique. Les grands auteurs et hommes politiques français sont cités avec une certaine naturalité. Face au rejet de cette référence par le camp unioniste, il y a parfois un ton facétieux dans ce clin d'œil à l'histoire. Le 11 septembre 1995, c'est devant Pierre André Wiltzer, vice-président de l'Assemblée nationale française et président du groupe parlementaire d'amitié France-Québec – et qu'il salue nommément – que Jacques Parizeau reprend en longueur l'histoire du Québec à travers l'ensemble de ses grands mythes, qu'il ponctue par l'annonce de la question référendaire. C'est donc en prenant la France à témoin ou en se plaçant sous son amical patronage que se joue ce tournant potentiel de l'histoire du Québec. Le lendemain, c'est Philippe Séguin, connu pour ses convictions souverainistes en France et au Québec, qui assiste aux débats.

Cette relation intime et parfois charnelle revendiquée avec la France se dédouble d'un appel fréquent à l'horizon de la francophonie, d'une appartenance réelle, naturelle, mais souvent empêchée dans les faits. À cet égard, le Québec est présenté à la fois comme une périphérie francophone en Amérique, mais également comme l'épicentre de cette francophonie américaine¹²⁰⁸.

L'affirmation de proximité avec la France se dédouble progressivement de la reconnaissance d'une certaine américanité. En 1980, cette donnée joue un rôle encore mineur et l'appartenance

¹²⁰⁶ PARIZEAU Jacques, « Discours prononcé devant l'Assemblée nationale française », dans COURTOIS Charles-Philippe et Danic PARENTEAU (éd.), *Les 50 discours qui ont marqué le Québec*, Anjou, Les Éditions CEC, 2011, p. 302.

¹²⁰⁷ *Ibid.*, p. 303.

¹²⁰⁸ CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1978 p. 607.

américaine apparaît plus subie que véritablement embrassée, créant à l’occasion quelques paradoxes dans les discours des protagonistes. Jean-Pierre Charbonneau et Gilbert Paquette évoquent ainsi les « dangers de l’américanisation », tout en revendiquant des « valeurs nord-américaines »¹²⁰⁹. Le plus souvent, l’Amérique est présentée soit sous sa dimension purement géographique, soit affectée culturellement de la représentation d’un milieu hostile parce que majoritairement anglophone, comme sous la figure d’Astérix qu’évoque René Lévesque. En 1995, l’américanité québécoise paraît plus largement assumée, voire revendiquée. Et si l’exceptionnalité québécoise sur ce continent demeure un appui déterminant dans l’affirmation de l’identité, un motif de fierté, les références culturelles américaines se déploient progressivement dans le discours québécois. Il s’agit à la fois de références littéraires qui occupent peu à peu le champ, ou du recours à l’avis d’experts états-uniens – plutôt que français –, qui témoigne de ce prestige culturel exercé sur le Québec, mais aussi d’une affirmation plus substantielle d’un peuple qui « est né en Amérique et se dit d’Amérique »¹²¹⁰ ou encore d’une inscription dans « l’histoire des Amériques, multiples, bâties sur des convergences et des divergences, dont l’écartèlement du nord au sud, de l’est à l’ouest, est une richesse »¹²¹¹. Cette appartenance américaine est en quelque sorte paradoxale ; elle tient lieu de menace au plan linguistique, mais s’incarne aussi en culture et en manière d’être, comme chez Louise Desjardins : « Je suis du Québec comme je suis d’Abitibi, je suis d’Amérique comme je suis de France. Non pas déchirée mais enrichie par tous ces mondes »¹²¹². En somme, la notion d’américanité conserve dans les discours nationalistes une duplicité sur le plan culturel. Elle est à la fois menace d’assimilation et manière d’être et de vivre, univers de relations, toile de significations.

Quant à l’Écosse, la notion d’identité celte et d’appartenance celtique joue un rôle extrêmement mineur en comparaison de celui assumé par l’identification à une culture française au Québec. C’est en particulier le cas chez les acteurs politiques traditionnels, parmi lesquels cette référence est à peu près absente. Du reste, lorsqu’elle se trouve évoquée, c’est le plus souvent attachée à un modèle social ou économique singulier, davantage qu’au regard d’une spécificité culturelle écossaise. Eddie Cornock du Scottish Socialist Party évoque ainsi le fait qu’aux yeux de John Maclean, chef de file de la Red Clydeside, « la société écossaise avait par le passé été structurée suivant les lignes du “communisme

¹²⁰⁹ *Ibid.*, p. 83 et p. 459.

¹²¹⁰ Parti québécois, *Des idées pour mon pays*, Montréal, Parti québécois, 1994, p. 1.

¹²¹¹ LEGARÉ Anne, « Lettre à un ami américain », dans FERRETTI Andrée (dir.), *Les grands textes indépendantistes. Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2004 (t. 2)*, Montréal, Typo, 2004, p. 85.

¹²¹² DESJARDINS Louise, « Lettre pour ne pas emprunter ce qui nous appartient », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, p. 93.

celtique” »¹²¹³. Bien qu’elle ne soit pas revendiquée comme un exemple, l’Irlande sert bien souvent à illustrer la possibilité de l’indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni – et de l’Angleterre –, au point qu’Owen Dudley Edwards – historien irlandais établi à Glasgow et membre du mouvement travailliste écossais favorable au Oui – en parle comme de « l’éléphant dans la pièce ». Sous cette formule, c’est à la fois la République d’Irlande qui est évoquée dans sa trajectoire propre développée aux côtés des autres nations de la *Celtic fringe*, dont le pays de Galles et l’Écosse, mais aussi l’Irlande du Nord, généralement grande oubliée de discours unionistes au sein desquels la Grande-Bretagne (à travers l’exemple de l’équipe olympique *Team GB*) supplante le plus souvent le Royaume-Uni comme cadre d’appartenance. En ce sens, l’appartenance celtique revendiquée par Owen Dudley Edwards s’exprime par l’exclusion de l’élément anglo-saxon, et plus encore distingue le vrai et le faux Écossais. Ainsi, tandis que David Cameron évoque l’origine de son nom parmi les clans écossais, Dudley Edwards confronte l’imposture en rappelant les convictions jacobites de ses devanciers et le qualifie de « dé-scotticisé »¹²¹⁴. Ce discours, inscrit si explicitement dans l’appel à la celticité, d’une Grande-Bretagne « hibernisée »¹²¹⁵, constitue une exception parmi les acteurs politiques – qui s’explique par ses propres origines –, où l’on voit le plus souvent que ce recours soutient davantage une identité sociopolitique – ancrée à gauche – qu’une véritable identité culturelle.

Ce qui constitue un thème extrêmement mineur parmi les membres du SNP et dans les courants de gauche radicale appuyant la cause de l’indépendance se manifeste davantage au sein des milieux artistiques, particulièrement prolifiques au cours de cette campagne, notamment au sein du regroupement nommé National Collective ou encore du journal *Bella Caledonia*. C’est notamment le cas d’Alexander Moffat et Alan Riach, qui publient un ouvrage intitulé *Arts of Independence* où l’argument culturel et historique tient le haut du pavé. Rappelant les positions adoptées par Hugh MacDiarmid, les deux auteurs évoquent en longueur la solidarité de ce dernier à la cause irlandaise, associant implicitement le sort de l’Écosse dans des traits de similarité à l’Irlande comme « une nation celte affirmant son indépendance par rapport à l’État britannique »¹²¹⁶. Cette appartenance celtique et ce

¹²¹³ CORNOCK Eddie, “A Marxist Case for Independence », *Scottish Socialist Party*, 20 mai 2013, consulté le 20 juillet 2023 : <https://scottishsocialistparty.org/a-marxist-case-for-independence/> Notre traduction : “ Scottish society had been structured along the lines of “Celtic communism” in the past.”

¹²¹⁴ DUDLEY EDWARDS Owen, “Ireland: the Real Elephant in the Room”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Edimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 71. Notre traduction : “DeScottified.”

¹²¹⁵ *Ibid.*, p. 73. “Hibernicised.”

¹²¹⁶ MOFFAT Alexander et Alan RIACH, *Arts of Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 85. Notre traduction : “A Celtic nation asserting its independence from the British state.”

rapport étroit avec l'Irlande est rappelé un peu plus loin, dans la conversation entre les deux hommes retranscrite au sein de l'ouvrage :

Pense aux histoires celtiques depuis les temps pré-chrétiens jusqu'à la venue de la chrétienté, avec Ossian se trouvant en dialogue avec les saints chrétiens après que le Fianna, sa famille guerrière, ait quitté la terre. Songe à Colomba, arrivant en Écosse, gardant son Irlande natale hors de vue et se défendant lui et ses compagnons de la menace des Vikings et de la violence, puis concevant le Livre de Kells sur Iona. Pense aux luttes pour l'indépendance écossaise de Wallace et de Bruce¹²¹⁷.

À travers cet extrait, l'histoire de l'Écosse et de la constitution de sa société est reprise depuis des temps originels, où le lien avec l'Irlande est souligné. Ce lien est présenté comme lointain, prémoderne, mais authentiquement constitutif et déterminant pour les luttes qui ont suivi. L'écrivain Alasdair Gray rappelle cette lointaine parenté de culture et de nom, évoquant « Colomba [qui] amena la chrétienté au royaume écossais de Dalriada en l'an 563 [...]. Aussi troublant que cela puisse être pour nous, les Irlandais d'alors étaient appelés Scots, ainsi le Dalriada fut appelé Royaume des Scots »¹²¹⁸.

Tandis que les nationalistes québécois revendiquent une appartenance au groupe des nations francophones, les acteurs politiques écossais n'ont guère recours à ce paramètre de regroupement et d'identification culturelle. Lorsque la celticité est revendiquée dans le discours politique, elle l'est au sens où elle renfermerait un donné particulier, compris comme une identité politique ancrée à gauche.

La proximité des trajectoires et des structures

Si les affirmations identitaires écossaise et québécoise diffèrent au chapitre culturel, il est frappant de constater à quel point elles se rapprochent au moment de caractériser leurs trajectoires ou encore de se comparer sur le plan social et économique. Si cette dernière donnée paraît à première vue éloignée du registre de l'imaginaire, il faut voir qu'aux yeux des nationalistes les systèmes socioéconomiques incarnent des valeurs et des convictions, traduisent l'identité dans la volonté. Dans la structure argumentative des acteurs nationalistes, la caractérisation du régime ou de la structure

¹²¹⁷ *Ibid.*, p. 177. Notre traduction : “Think of the Celtic stories that cro from pre-Christian times to the coming of Christianity, with Ossian in dialogue with Christian saints after the Fianna, his warrior family, had gone from the earth. Think of Columba, arriving in Scotland, keeping his native Ireland out of sight and defending himself and his companions from the threat of Vikings and violence, and creating the Book of Kells on Iona. Think of the struggles for Scotland's independence in the stories of Wallace and Bruce.”

¹²¹⁸ GRAY Alasdair, *Independence. An Argument for Home Rule*, Édimbourg, Cannongate Books, 2014, p. 36. Notre traduction : “Columba brought Christianity to the Scottish kingdom of Dalriada in 563 AD [...]. Confusingly for us, the Irish in those days were called Scots, so Dalriada was called the Kingdom of the Scots.”

socioéconomique susceptible d'identification n'arrive cependant pas dès le premier temps. Ainsi, Québec et Écosse sont comparés à des États souverains disposant d'envergures territoriales ou de capacité économiques inférieures ou égales à la leur. Ce premier temps du discours vise à démontrer la possibilité même de l'indépendance. Sous cet angle, l'indépendance est normalisée, et l'on vise à écarter l'incongruité que le discours rival entendrait faire peser sur cette option en la rendant imaginable à l'électorat. Pierre Bourgault explique par exemple que « dans un pays normal, tous les partis politiques sont indépendantistes. Les partis qui luttent contre l'indépendance de la nation n'existent que dans les colonies. Aux États-Unis, le Parti républicain et le Parti démocrate se vouent tous deux à l'indépendance des États-Unis »¹²¹⁹. L'illustration qu'il sollicite est celle d'un pays « normal » ou pourrait-on dire, d'un pays plénier, au sens où celui-ci assume la pleine part de son indépendance, sans la moindre entrave à l'exercice de sa souveraineté. De la même façon, selon la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'accession à l'indépendance du Québec se situerait dans le grand courant de la libération des peuples :

Que la communauté internationale se réjouisse, car, 200 ans après le peuple des États-Unis, 175 ans après le peuple d'Haïti, 150 ans après ceux de l'Amérique latine, 60 ans après le peuple irlandais et tous ces peuples d'Europe qui ont trouvé dans le Traité de Versailles la reconnaissance de leur État, 20 ans après les peuples d'Asie et d'Afrique, voici que se relève aujourd'hui un peuple que l'histoire a bien failli oublier et qui s'apprête maintenant à prendre sa place parmi les nations libres et fières.¹²²⁰

En 1995, on retrouve cette même logique, Lucien Bouchard effectuant par exemple l'analogie avec les nations du Vieux Continent : « La souveraineté du Québec s'inscrira dans un mouvement général qui répudie ceux qui ont annoncé à cor et à cri la fin de l'État-nation. À partir de 1989, on vit de vieilles nations européennes recouvrer leur indépendance ou y accéder pour la première fois »¹²²¹. Pour affirmer le fait national, on recourt aussi au raisonnement par l'absurde, figurant une nation représentée par une autre afin de faire apparaître l'appartenance canadienne de la nation québécoise comme un non-sens :

Toujours, partout, peu importe le continent, on retrouve cette même volonté, ce même acharnement de tous les peuples à devenir souverains. [...] Peut-on imaginer un instant

¹²¹⁹ BOURGAULT Pierre, *Oni à l'indépendance du Québec*, op. cit., p. 50.

¹²²⁰ Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, « La SSJBM face au référendum », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes. Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992 (t. 1)*, Montréal, Typo, 2004, p. 255.

¹²²¹ BOUCHARD Lucien, *Un nouveau parti pour une étape décisive*, op. cit., p. 14

demander aux Marocains de s'exprimer au nom des Tunisiens sous prétexte qu'ils sont de même culture ou demander aux Norvégiens de défendre les intérêts des Danois sous prétexte qu'ils sont voisins ?¹²²²

De même, le Comité national du Oui assure qu'avec 7,2 millions d'habitants, la population du Québec est supérieure à celle de la Norvège (4,5) et du Danemark (5,1) et comparable à celle de la Suisse et de l'Autriche (7,6)¹²²³. Il n'est pas étonnant de voir le PQ et le SNP, qui se définissent comme des partis sociaux-démocrates, reprendre à leur compte et multiplier les références aux États du nord de l'Europe. Véhiculant des traits relativement familiers aux imaginaires tant québécois qu'écossais, on ne se surprend pas que les références à ces pays jumeaux et idéalisés soient légion. Chez Jean-Guy Paré (PQ), cette image d'Épinal est exprimée dans sa plénitude :

À propos de la Suisse, on peut souligner que c'est un pays où l'on connaît bien les référendums et qui est, contrairement au Canada, une véritable confédération, très décentralisée. Rappelons ici que la Norvège, petit pays écologique, pacifique et féministe de 4 000 000 d'habitants où ont eu lieu l'an dernier les Jeux olympiques de Lillehammer, où tant de jeunes Québécoises et Québécois se sont hautement distingués, est devenue souveraine en 1905, mettant fin à son association avec la Suède, sa voisine. Tous ces exemples internationaux montrent que le Québec n'est nullement isolé dans sa démarche d'identification et de reconnaissance spécifique. Ses institutions, ses ressources naturelles et humaines le placent au plus haut rang des nations, des peuples dignes et capables de s'administrer eux-mêmes.¹²²⁴

C'est d'ailleurs un groupe similaire d'États souverains que mentionne Nicola Sturgeon dans un discours prononcé à l'Université Strathclyde d'Édimbourg en 2012 :

Au cours des cinquante dernières années, le taux de croissance économique de l'Écosse a été 40% inférieur à celui des pays indépendants qui lui sont similaires. Récemment, l'*Economist Intelligence Unit* a publié son index "where to be born", qui étudie un ensemble de mesures relatives à la qualité de la vie. Le Royaume-Uni se classait 27^e. Mais quatre des six premiers pays – la Suisse, la Norvège, la Suède, le Danemark – sont des pays comptant de nombreuses similitudes avec l'Écosse. Qu'ont ces pays que nous, nous n'avons pas ? Ce n'est pas de ressources, de talent ou de la détermination que manque notre peuple. Ce qu'ils ont, c'est l'indépendance de prendre des décisions qui leur sont appropriées.¹²²⁵

¹²²² Parti québécois, *Des idées pour mon pays*, op. cit., p. 2.

¹²²³ Comité national du OUI, *Brochure du Oui*, Québec, Direction générale des élections, 1995, p. 19

¹²²⁴ PARÉ Jean-Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4858.

¹²²⁵ STURGEON Nicola, "Bringing the powers home to build a better nation", Édimbourg, Strathclyde University, 3 décembre 2012 (consulté le 28 juin 2023 : <https://webarchive.nrscotland.gov.uk/3000/https://www.gov.scot/News/Speeches/better-nation-031212>). Voir Annexe 6.

La Norvège en particulier tient lieu d'exemple de ce à quoi l'Écosse pourrait ressembler pour les nationalistes, par sa démographie, sa topographie et ses paysages, ses gisements de pétrole et le fait qu'elle constitue un voisin et par la représentation des qualités politiques et des vertus humaines de son peuple¹²²⁶. Au-delà des spécificités politiques et sociales norvégiennes, c'est parfois à une apologie du modèle du petit État, flexible et sans prétention au *hard power* que se livrent les indépendantistes écossais comme leurs homologues québécois. Ainsi d'Alex Salmond qui affirme que « comme la Norvège, la Suède et la Nouvelle-Zélande le démontrent, de nombreuses petites nations s'en sortent mieux face à la crise financière que bien de grandes nations, comme le Royaume-Uni, l'Italie ou l'Espagne »¹²²⁷. Cette idée se retrouve chez le député péquiste Francis Dufour, assurant que « les Québécoises et les Québécois ont le goût de rejoindre les rangs des petits pays riches tels la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Irlande, le Danemark, l'Islande, la Suisse ou, encore, l'Autriche et les Pays-Bas »¹²²⁸.

La fécondité de l'analogie avec la Norvège ne s'arrête pas à ses caractéristiques, regardées comme des vertus. Elle s'étend aussi à sa trajectoire. Ainsi le Parti québécois, affirmant qu'un peuple qui ne dispose pas de l'ensemble des leviers lui permettant de faire ses propres choix fait face à des impasses qui dissuadent l'initiative en appelle à la légitimité de cet exemple : « C'est un raisonnement analogue qui, au début du siècle, a conduit la Norvège à se distinguer du royaume de Suède pour pouvoir mieux contrôler son développement et en tirer le maximum de ses ressources »¹²²⁹. Ce raisonnement était déjà exprimé en 1980 : « il est frappant – et utile – de noter que cinq des six pays les plus riches du monde ont une population de moins de dix millions d'habitants, et partant comparable à celle du Québec : la Suisse, le Danemark, la Suède, la Norvège et la Belgique »¹²³⁰. La référence norvégienne est également employée pour référer aux modalités de son accession à l'indépendance, par voie plébiscitaire, mais surtout sans heurts, comme l'est également le divorce de velours des Tchèques et des Slovaques. Si ce cas ne trouve que peu d'écho au Québec en 1995, par un certain éloignement tant géographique que culturel que l'on peut imaginer avec l'Europe médiane¹²³¹, le gouvernement écossais l'emploie de façon plus régulière, notamment dans deux documents produits

¹²²⁶ GRAY Alasdair, *Independence. An Argument for Home Rule*, *op. cit.*, p. 70. Notre traduction :

¹²²⁷ SALMOND Alex, "Alex Salmond's Hugo Young lecture – full text", *The Guardian*, 25 janvier 2012 : <https://www.theguardian.com/politics/2012/jan/25/alex-salmond-hugo-young-lecture>. Voir : Annexe 4.

¹²²⁸ DUFOUR Francis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4847.

¹²²⁹ Parti québécois, *Des idées pour mon pays*, *op. cit.*, p. 3.

¹²³⁰ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.*, p. 94-95.

¹²³¹ Voir par exemple : LANDRY Bernard, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4816. On la retrouve également dans quelques textes universitaires.

en vue du référendum. La volonté est d'assurer au peuple écossais que l'indépendance s'effectuera à travers un processus pacifique :

Les exemples historiques comme la réunification de l'Allemagne en 1990 et l'indépendance la République tchèque et de la Slovaquie en 1993 montrent qu'après l'expression d'une volonté politique démocratiquement entendue et acceptée, des changements constitutionnels significatifs peuvent s'opérer en l'espace de quelques mois plutôt que de plusieurs années.¹²³²

Autre exemple régulièrement employé de part et d'autre : celui des États-Unis. En l'occurrence, ce ne sont pas tant les échelles démographiques ou les convictions politiques que cherchent ici à rapprocher les acteurs politiques québécois et écossais ; c'est davantage au prestige des États-Unis comme première puissance mondiale qu'ils en appellent. Pour ce faire, on évoque avec emphase sa Déclaration d'indépendance et sa Constitution, offrant à la démarche écossaise une empreinte legaliste. La référence est parfois explicite, comme dans un article de David Officer pour le National Collective où l'image du "*We, the People*" apparaît sous le titre « Nous aurons une constitution écrite »¹²³³. De même, les auteurs de la *Yes Declaration*, pétition destinée à atteindre le million de signatures, après lesquelles Alex Salmond considère que l'indépendance sera à portée de main, revendiquent leur inspiration auprès de la Déclaration d'indépendance américaine¹²³⁴.

C'est au parcours des treize colonies vers l'indépendance que réfèrent les souverainistes québécois, pour n'aborder la Déclaration d'indépendance que dans un second temps. À l'occasion de chacun des deux référendums, ceux-ci cherchent sinon le support, du moins la non-ingérence de leur grand voisin du sud dans la consultation – tout en recherchant un appui plus explicite de la France. Ainsi René Lévesque se rend-il à New York, où il prononce un discours dans lequel il retrace le parcours québécois en parallèle de celui ayant conduit à l'indépendance des États-Unis. Il affirme que « le Québec est né en même temps que les premières colonies américaines [et que] son histoire est intimement liée à l'histoire de ces treize communautés qui, après cent cinquante ans de régime colonial,

¹²³² Scottish Government, *Scotland's Future: from the Referendum to Independence and a Written Constitution*, Édimbourg, Scottish Government, 2013, p. 10. Notre traduction : "Historical examples such as the reunification of Germany in 1990 and independence for the Czech Republic and Slovakia in 1993 show that after a democratically agreed and accepted expression of political will, countries can make significant constitutional changes happen in months rather than years. Of new states which have become UN members since 1945, 30 became independent following a referendum on independent statehood with the average length of time between the referendum and independence day being approximately 15 months."

¹²³³ OFFICER David, "11 Reasons a Yes vote Will Improve Democracy", *National Collective*, 29 août 2014, consulté le 12 juin 2023 : <https://web.archive.org/web/20140902180036/http://nationalcollective.com/2014/08/29/11-reasons-a-yes-vote-will-improve-democracy/> Notre traduction : "We will have a written constitution."

¹²³⁴ MCDONELL Hamish et Andrew GRICE, "Salmond urges nationalists to collect a million Yes signatures", *The Independent*, 26 mai 2012 (consulté le 4 juin 2023) : <https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/salmond-urges-nationalists-to-collect-a-million-yes-signatures-7789291.html>.

se sont unies pour former les États-Unis d'Amérique »¹²³⁵. Il mentionne le fait que de nombreux Québécois ont émigré vers le sud et, désireux de marquer encore davantage la proximité entre les deux peuples il déclare à son auditoire : « le Québec aurait très bien pu, l'an dernier [en 1976], participer avec vous, en tant qu'État fondateur, à la célébration du bicentenaire américain s'il avait choisi, comme il avait été invité à le faire, de se joindre à l'Union américaine ». Exploitant le jeu des ressemblances à plein, il revendique également « que depuis toujours, avec vous, nous partageons le goût des nouvelles frontières, la soif des grands espaces, le besoin de surmonter des obstacles [...] ». Puis il en vient aux faits pour affirmer :

Deux cents ans presque exactement après son voisin du sud, le Québec a, lui aussi, décidé d'amorcer le processus de son accession à l'indépendance. À ce propos, je dois vous confier à quel point j'ai été frappé par la similitude que j'ai retrouvée entre le climat psychologique que l'on sent aujourd'hui au Québec et celui qu'ont décrit les nombreuses publications qui ont rappelé l'état d'esprit qui régnait ici, il y a deux siècles.¹²³⁶

À travers ce discours, on peut voir combien se distinguent les discours de Paris et de New York, tous deux abondamment relayés dans la presse québécoise et canadienne. Pour le premier, l'américanité est une donnée géographique et engage un style de vie, représente à la fois l'environnement culturel et le péril qui pèse sur l'existence nationale québécoise, tout autant que sa raison d'être. Pour le second, ce danger qui n'est pas démenti distingue toutefois États-Uniens et Américains, la colonie émancipée de l'empire culturel, le bon voisinage de la menace existentielle.

La communauté des intérêts

Outre l'appartenance revendiquée à des familles de nations, unies par une origine ou des traits culturels communs, ou encore la ressemblance à d'autres nations – souveraines – où des valeurs et des idées politiques semblables à celles que l'on se prête trouvent un écho similaire et une suite favorable, les acteurs nationalistes revendiquent également de faire partie de diverses communautés d'intérêts et s'y projettent volontiers. Ces projections identitaires visent principalement deux effets. Le premier consiste à réfuter l'accusation de séparatisme ou d'une intention de repli, dont les unionistes affligent souvent les entreprises indépendantistes. Comme nous l'avons vu précédemment, cette réfutation

¹²³⁵ LÉVESQUE René, « Québec : Good Neighbour in Transition », *Allocution du Premier ministre du Québec devant l'Economic Club of New York*, Hôtel Hilton de New York, 25 janvier 1977 (consulté le 18 juin 2023) : http://www.mrif.gouv.qc.ca/document/spdi/fonddoc/FDOC_alloc_1574_19770125_levesque-rene.htm.

¹²³⁶ *Idem*.

consiste à reconnaître la validité du projet national de l'Autre, voire à affirmer le poursuivre ou, plus encore, à réaffirmer une appartenance plus authentique à son identité. Le second permet d'alléger la charge de l'incertitude qui pèse sur l'horizon d'indépendance en promettant incidemment la poursuite des relations avec les voisins immédiats, sous l'apparence d'une certaine continuité ou d'opportunités à saisir.

L'expression première et la plus évidente de cette manifestation d'une communauté d'intérêts tient aux contours de la souveraineté-association de 1980 et de la souveraineté-partenariat de 1995, comme à l'"indy-lite" de 2014. Lors du premier référendum, le député péquiste Gilbert Paquette (PQ) affirme par exemple que « c'est la même chose que deux locataires dans une maison. Il y en a un qui peut être le propriétaire et l'autre locataire, mais les deux peuvent aussi décider d'acheter une maison en copropriété, de partager le financement, de partager l'aménagement des espaces communs »¹²³⁷. Ce recours à l'exemple pour démontrer la possibilité d'une telle association se retrouve notamment chez Élie Fallu (PQ), qui mentionne le cas du Benelux et de la Communauté européenne du charbon et de l'acier pour évoquer la libre circulation, ainsi que le Conseil Nordique¹²³⁸. À travers les exemples de l'Association européenne de libre-échange et du Marché commun, on voit encore combien l'inspiration venue du Vieux Continent continue de faire recette. Ces exemples permettent encore d'insister sur la possibilité d'une telle association Québec-Canada malgré les récriminations du Canada anglais, en les relativisant au regard des guerres mondiales ayant précédé la formation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Le *Livre blanc* cultive encore ce parallèle : « grâce à l'association, le Québec et le Canada continueront de n'avoir qu'un seul tarif douanier et qu'une seule monnaie ; l'un et l'autre partenaire aura cependant, sa propre personnalité internationale ». Et de poursuivre : « Alors que la situation actuelle ressemble à celle des États du Maine ou de l'Illinois par rapport à Washington, dans le cadre d'une association, elle se rapprochera plutôt, avec des nuances importantes, de celle de la France ou de la Hollande par rapport au Marché commun européen »¹²³⁹. Ce projet qui recourt encore aux exemples des associations d'États en Asie (ANSEA) ou des Caraïbes (CARICOM)¹²⁴⁰, n'hésite pas à ébaucher les premiers contours institutionnels d'une telle association. Sous la formule du partenariat, les acteurs de 1995 adoptent aussi ce discours¹²⁴¹.

¹²³⁷ PAQUETTE Gilbert, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5032.

¹²³⁸ FALLU Élie, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5084.

¹²³⁹ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.*, p. 55.

¹²⁴⁰ Voir par exemple : CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, *op. cit.*, p. 405-411.

¹²⁴¹ Voir : Comité national du OUI, *Brochure du Oui*, *op. cit.*, p. 10-12.

À nouveau, l'exemple de l'Union européenne sert de ressource, à tel point que la journaliste Sylviane Tramier évoque un « esprit de Maastricht » et décrit les attitudes quant au partenariat envisagé à l'aune des catégories européennes : « Avec les nuances qui distinguent leurs positions respectives, MM. Bouchard et Parizeau incarnent, d'une certaine manière, les deux versants de la philosophie qui sous-tend l'Union européenne, supranationale dans le cas de M. Bouchard, intergouvernementale dans le cas de M. Parizeau »¹²⁴². Le chef de l'Opposition officielle Lucien Bouchard emploie régulièrement cet exemple, tant pour fustiger le régime canadien que pour avancer le caractère inéluctable et désirable d'un futur partenariat : « Pour résoudre la crise politique dans laquelle est plongé le Canada, nos institutions actuelles doivent évoluer et évolueront dans le même sens que celles de la Communauté européenne »¹²⁴³.

L'Europe et l'Union européenne jouent un rôle plus important encore dans le discours des indépendantistes écossais. L'européanité est présentée comme contrepoids identitaire à la britannicité chez Alex Salmond : « L'Écosse a affirmé sa place comme nation européenne suite aux guerres d'indépendance »¹²⁴⁴. On retrouve cet ancrage historique à visée légitimatrice chez Dominic Hinde pour le National Collective : « L'histoire de l'Écosse s'inscrit de manière égale en Europe, en Atlantique nord et dans le monde tout entier »¹²⁴⁵. Ce paramètre revendiqué de l'identité écossaise se pose en alternative à l'anglosphère. « Les marchés anglais et impériaux exerçaient autrefois un grand pouvoir de séduction sur l'Écosse, mais désormais l'Europe est d'une grande importance »¹²⁴⁶, affirme ainsi l'historien Tom Devine. De cela se déduit que, face à la montée du sentiment eurosceptique au Royaume-Uni, l'appartenance à l'Union européenne est l'horizon de l'Écosse, retournant même la logique du repli à l'encontre du Royaume-Uni chez Alex Salmond. Dans une entrevue où il revendique l'usage futur de la livre sterling pour une Écosse indépendante, artefact d'une certaine britannicité, il

¹²⁴² TRAMIER Sylvie, « Comment l'esprit de Maastricht vint aux souverainistes », *Le Devoir*, 23 septembre 1995, p. A6.

¹²⁴³ BOUCHARD Lucien, « Le discours du trône. Reprise du débat sur l'adresse », *Débats des communes*, 35^e législature, 1^{ère} session, Vol. 1, 19 janvier 1994, p. 36.

¹²⁴⁴ SALMOND Alex, « Bannockburn is birthplace of Scotland », *The Scotsman*, 30 juin 2014, consulté le 20 juin 2023 : <https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/alex-salmond-bannockburn-is-birthplace-of-scotland-1532710>. Voir Annexe 5.

¹²⁴⁵ HINDE Dominic, « Extending the Realm of the Possible », *National Collective*, 26 février 2013, consulté le 13 juin 2023 : <https://web.archive.org/web/20141122140553/http://nationalcollective.com/2013/02/26/collective-thinking-extending-the-realm-of-the-possible-by-dominic-hinde/>. Notre traduction : « But Scotland's story is equally one of Europe, of the North Atlantic, and of the world. »

¹²⁴⁶ MCKENNA Kevin, « Tom Devine: why I now say yes to Independence for Scotland », *Bella Caledonia*, 22 août 2014 (consulté le 12 juin 2023) : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/08/22/tom-devine-why-i-now-say-yes-to-independence-for-scotland/>. Notre traduction : « The English and imperial markets were once a great seduction for Scotland, but now Europe is of great importance. »

affirme que « la différence à Westminster, c'est qu'il y a bien des gens qui voient l'abolition de l'Europe et le glissement vers l'Atlantique comme une option viable », et qu'en ce sens, « la véritable place de l'Écosse en Europe ne vient pas de l'indépendance de l'Écosse, mais du référendum sur la sortie de l'UE que prépare Westminster »¹²⁴⁷. Pour le Premier ministre écossais, l'appartenance à l'Union européenne n'est pas contradictoire de la poursuite des échanges et de la bonne entente avec le reste du Royaume-Uni :

Nous continuerons de commercer librement au sein de l'Union européenne, et les gens continueront d'aller travailler entre Manchester et Glasgow. [...] Ce niveau de coopération continuerait, parce que c'est ainsi que se conduisent de bons voisins les uns avec les autres. [...] Le Conseil britanno-irlandais comprend actuellement deux États indépendants, trois gouvernements dévolus et trois groupes d'îles. Quelqu'un croit-il que le Conseil paraîtrait radicalement différent avec trois États indépendants plutôt que deux ? Le Conseil nordique offre un autre modèle similaire de forum où des pays voisins se rassemblent pour coopérer tous ensemble. Et au sein de l'Union européenne, lors des occasions nombreuses où l'Écosse est d'accord avec le reste du Royaume-Uni, nous aurons une plus grande influence et davantage de votes, puisque nous agirons à deux nations plutôt qu'une seule.¹²⁴⁸

Dans cet extrait, Alex Salmond revendique pour l'Écosse des appartenances différentes, à la fois avec le reste du Royaume-Uni sous la forme d'une union sociale préservée conservant aux citoyens la liberté de circulation et de travailler dans l'un ou l'autre des deux États, et dans une solidarité qui n'aurait pas vocation à s'éteindre, mais plutôt à s'enrichir. L'appartenance future et continuée à l'Union européenne et au Marché commun trouve au Québec son pendant naturel à travers l'ALENA. Cette analogie est d'ailleurs formulée en des termes explicites par la députée péquiste Louise Beaudoin :

L'Europe politique, c'est un phantasme qui ne se produira pas dans les 50 prochaines années. Au contraire, ce que fait l'Europe actuellement, c'est ce que l'on veut faire ici. Nos points de départ sont différents, mais nos points d'arrivée convergeront. Les pays d'Europe demeureront, dans toute la rigueur du terme, politiquement souverains. Le Québec le sera aussi tout en maintenant l'espace économique canadien et tout en participant à l'ALENA. [...] Nous, souverainistes, avons [...] appuyé sans relâche le traité de libre-échange avec les États-Unis. Dernièrement, nous avons montré beaucoup d'enthousiasme pour l'ALENA. Et,

¹²⁴⁷ O'DONNELL John, "Salmond says Scotland would be better EU member than Britain", *Reuters*, 28 avril 2014 (consulté le 21 juin 2023) : <https://www.reuters.com/article/cnews-us-scotland-independence-salmond-idCABREA3R12J20140428>. Notre traduction : "The real threat to Scotland is not from an independent Scotland. It's from the in-out referendum that Westminster are proposing."

¹²⁴⁸ SALMOND Alex, "Alex Salmond's Hugo Young lecture – full text", *ibid.* Voir Annexe 4.

quand la population optera pour le Oui, le Québec deviendra un partenaire à part entière des espaces économiques nord-américains.¹²⁴⁹

À travers cet extrait, l'idée d'un repli sur soi est radicalement écartée par la volonté de participation aux ententes économiques nord-américaines et de se constituer à cet effet en « partenaire à part entière ». Cette appartenance nord-américaine se voue également à prendre part à l'espace économique canadien. L'appartenance européenne sert l'analogie, chez Gilles Duceppe (BQ) :

Nous devons évoluer vers un cadre politique et économique qui lie la souveraineté des pays et des marchés économiques communs, comme on le voit en Europe et comme on le verra, j'en suis convaincu, avec l'ALÉNA qui s'agrandira, qui ne se limitera plus au Mexique et aux États-Unis, mais qui englobera d'ici 10, 15 ou 20 ans l'ensemble des pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine.¹²⁵⁰

Pour le député bloquiste, l'idée de repli est encore prise à contrepied par l'idée d'un élargissement de l'ALÉNA à la forme d'un espace économique comprenant l'ensemble des pays des deux Amériques – du Nord et du Sud. L'appartenance à l'espace de libre-échange nord-américain d'un côté et au marché commun européen semble relever de l'évidence pour les partis à l'avant-scène de la campagne en faveur de l'indépendance du Québec et de l'Écosse. C'est également le cas quant aux organisations de défense occidentales que sont l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), quoique certaines réserves soient émises de part et d'autre quant au rôle qu'auraient à y jouer une Écosse et un Québec souverains¹²⁵¹, et à la présence d'armes nucléaires dans les eaux écossaises¹²⁵².

De manière peut-être plus surprenante au regard de la langue qui unit les pays qui en sont membres, le projet de souveraineté-association porté par René Lévesque vise, tout en demeurant membre de l'OTAN et du NORAD, et « tout en développant ses relations et sa collaboration avec les pays francophones », à envisager que le Québec puisse « demeurer membre du Commonwealth britannique »¹²⁵³. Cet exemple du Commonwealth est d'ailleurs employé par le député péquiste Jacques-Yvan Morin, qui explique qu'« à l'intérieur du Commonwealth, les États comme le Canada sont devenus souverains presque insensiblement et ils sont restés associés à l'intérieur du Commonwealth ».

¹²⁴⁹ BEAUDOIN Louise, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4921.

¹²⁵⁰ DUCEPPE Gilles, *Débats des Communes*, 35^e législature, 1^e session, Vol. 1, 27 janvier 1994, p. 484.

¹²⁵¹ Voir notamment : « L'entente du 12 juin 1995. Entente présentée par Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont », *Le Soleil*, 29 octobre 1995, p. C4 ;

¹²⁵² Scottish Government, *Scotland's Future. Your guide to an independent Scotland*, Édimbourg, Scottish Government, 2013, p. 14.

¹²⁵³ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.*, p. 62.

c'est pourquoi « la plupart des États qui sont nés depuis un quart de siècle sont nés à la fois souverains et associés »¹²⁵⁴. En parallèle, il va sans dire que l'appartenance future à la francophonie – au sens du groupe des nations francophones – et à la Francophonie – au sens institutionnel – constitue un recours des plus fréquents. À cet égard on constate, entre 1980 et 1995, que cette référence d'abord culturelle est à son tour projetée comme organisation économique, sans qu'elle ne perde rien de sa portée symbolique à ce premier égard. Une nouvelle fois, l'influence de l'économiste Jacques Parizeau se constate à travers les documents produits par le Parti québécois, qui évoquent la francophonie comme une « communauté d'intérêts », quoique leurs « intérêts communs [soient] enracinés dans l'histoire »¹²⁵⁵. Elle doit permettre « de trouver de nouvelles sources d'enrichissement et de dynamisme » en établissant « un pont entre les pays francophones industrialisés et ceux qui luttent pour assurer leur développement »¹²⁵⁶.

*

* *

À travers les relais d'altérités que l'on peut qualifier de positives, les acteurs se sont donc efforcés de situer les sujets nationaux québécois et écossais à travers des gironnements qui lui donnent sens. L'étude qui a été faite de ces discours démontre que la donnée strictement culturelle – ou ethnoculturelle – dans cette identification occupe un espace restreint et allant décroissant au fil du temps. Le cas du Québec le démontre bien, en tant que l'affirmation d'une identité québécoise propre emprunte d'abord, à l'occasion, le relai d'une appartenance culturelle au groupe des nations francophones voire à une proximité renforcée par des liens ethniques avec la nation française. Cette donnée d'appartenance tend à s'atténuer dans son caractère de filiation pour se réduire progressivement à l'aspect culturel le plus strict, notamment par un effet d'ouverture à la diversité, mais aussi de concession faite à une part américaine de l'identité québécoise, tandis que l'appartenance à la francophonie est projetée dans sa dimension économique. Quant à l'Écosse, les acteurs issus du Yes Scotland et du Scottish National Party répugnent à revendiquer explicitement une appartenance au groupe des nations celtiques. Cette identification ne se manifeste ainsi que parmi les milieux culturels qui renouent à l'occasion avec les origines celtiques de l'Écosse. La Radical Independence Campaign reprend également à son compte

¹²⁵⁴ MORIN Jacques-Yvan, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5294.

¹²⁵⁵ Parti québécois, *Des idées pour mon pays*, *op. cit.*, p. 26

¹²⁵⁶ *Idem.*

cet univers, cependant qu'elle lui ôte sa portée ethnoculturelle pour ramener la celticité à une différence d'orientation socioéconomique.

Sur ce second plan, les acteurs emploient des exemples à la fois nombreux et similaires à travers lesquels ils identifient le Québec et l'Écosse dans leurs situations présentes ou dans leurs possibilités futures. Ainsi, les petites nations visent régulièrement à montrer la *possibilité* de l'indépendance. Elles incarnent la viabilité d'États dont la situation démographique et/ou géographique est présentée comme semblable. Progressivement, les nations scandinaves deviennent des référentiels de plus en plus courants. Leur taille, leur « nordicité », leurs ressources, leurs parcours historiques, mais aussi leurs orientations politiques (neutralité militaire, État-providence, social-démocratie, écologisme, féminisme, etc.) présentées en vertus, la qualité de vie et leur adaptabilité face aux grands bouleversements économiques sont mobilisés. En présentant le Québec et l'Écosse comme de possibles Norvège en devenir, les acteurs recherchent, par l'analogie, à démontrer l'*opportunité* de l'indépendance, à passer du possible au désirable¹²⁵⁷.

Enfin, le processus de légitimation des identités québécoise et écossaise passe également par leurs inscriptions continentales. C'est à la fois dans un sens terre-à-terre d'une situation géographique que se manifeste cette situation, notamment dans le cas québécois où la notion d'américanité est d'abord manipulée avec des pincettes, avant de prendre un sens plus assumé, se traduisant par des valeurs et une identité qui s'inscrivent plus résolument dans une expérience continentale ayant infusé l'identité québécoise. Ceux-ci ne se déprennent cependant pas d'une européanité qui demeure un référentiel symbolique important ; en attestent les mentions toujours nombreuses de la France et de la construction européenne, recours également important dans l'inscription du Québec et de son avenir dans l'horizon d'une appartenance aux organisations économiques – et militaires – régionales, nord-américaines.

Sur ce plan, les positions adoptées par les principales figures de la campagne du Oui en Écosse, qu'elles soient membres du Scottish National Party ou du Scottish Green Party, rejoignent l'idée d'une appartenance future à l'UE. Comme au sein de la coalition souverainiste où le Premier ministre du Québec Jacques Parizeau et le chef de l'Opposition officielle à Ottawa Lucien Bouchard présentent des attitudes plus ou moins enthousiastes à l'endroit du partenariat futur avec le Canada et face à la construction européenne en marche, les responsables politiques écossais qui s'inscrivent dans cette

¹²⁵⁷ Ou à passer de la représentation de “small is possible” à “small is beautiful”.

mouvance européiste majoritaire dans le camp du Oui présentent un gradient de positions, revendiquant une Europe sociale et proche d'un modèle fédéral dans le cas des Verts et un modèle intergouvernemental chez Alex Salmond, caractéristique des développements de son parti sur cette question. Tout en reconnaissant que l'enjeu de l'appartenance à l'UE peut encore faire l'objet de discussions futures, consécutives à l'indépendance de l'Écosse, elle est employée de telle manière qu'elle se présente en réfutation l'idée de repli sur soi que formulent les unionistes. Souvent présentée comme faisant l'objet d'une unanimité par l'effet d'une réification de la volonté de l'Écosse face à celle du Royaume-Uni, elle sert encore l'affirmation d'une différence, essentielle dans la dialectique de l'identité, cette européanité étant présentée comme consubstantielle d'une nation écossaise présentée comme une « nation européenne ».

III – L'Autre en soi : la nation, le commun, le pluriel et l'individuel

Les acteurs nationalistes cherchent donc à affirmer l'existence de leur nation. Ce processus, comme nous l'avons vu, emprunte deux canaux : celui de la différenciation d'avec l'Autre et celui de la revendication de similarité avec des autrui significatifs. Ces jeux de dissemblances et de ressemblances dévoilent le caractère de la nation, établissent chez les uns des vices dont elle n'est pas porteuse et qui la démarquent, et des vertus qu'elle partage avec d'autres nations et qui, par capillarité, l'unit à leur sort tout en se réclamant implicitement ou explicitement d'une part du prestige symbolique qui est attaché à ces accointances.

La nation se trouvant parée de ses spécificités et de ses vertus par différence et par référence, peut également se trouver approchée *telle qu'en elle-même*. Définie à partir de ses propres attributs qui la qualifient comme sujet politique singulier, elle peut être fondée sur une conception ethnique ou civique. La nation civique se concevant à partir du critère de la volonté, elle introduit par ce fait même un dialogue entre les libertés collectives qui lui sont associées et les libertés individuelles réservées à ceux qui en sont membres. Nous avons pu voir au sujet du camp du Non que cette dialectique tend vers l'individu d'une part, et d'autre part vers des identités collectives médianes – qui investissent l'identité personnelle¹²⁵⁸ – motivant la célébration d'une diversité située entre le Nous national et le pôle de référence individuel. Cette diversité, plus ou moins nouvelle parmi les États occidentaux, introduit une tension dans le *Nous-mêmes* en questionnant l'étendue du noyau commun et la place laissée au

¹²⁵⁸ Voir TAYLOR Charles, "Epiphanies of Modernism", dans *Sources of the Self. The Making of the Modern Identity*, Cambridge, Harvard University Press, 1989, p. 456-493.

particulier. Elle réinterroge les contours sociaux des collectivités politiques imaginées et la portée universelle ou non de leurs significations collectives. De même, tandis que l'on a pu constater que le camp du Non, tant des acteurs politiques traditionnels qu'issus de la société civile, tendait à faire appel aux aspirations et préoccupations individuelles au-devant de l'horizon d'indépendance, nous testons également cette hypothèse portant sur l'individualisation des motivations ayant trait à un projet collectif.

Le nationalisme ethnoculturel

Dans la littérature académique traitant du nationalisme, on opère généralement une distinction entre nationalisme ethnique et nationalisme civique. Toutefois, certains auteurs prétendent ouvrir cette dichotomie remontant à Ernest Renan et théorisée plus formellement – quoique depuis un tropisme occidental – par Hans Kohn dès 1944¹²⁵⁹. Ainsi de Kai Nielsen qui isole de cette opposition commode un nationalisme culturel¹²⁶⁰. Or, comme nous l'avons vu, la culture comme toile de signification colore autant le nationalisme ethnique que le nationalisme civique et n'épuise en aucun cas le critère de distinction fondamentale qu'est celui de la volonté. À ce chapitre, tandis que le nationalisme ethnique pose une clôture sociale infranchissable et fait peu de cas des volontés individuelles dans la détermination d'une identité collective, le nationalisme civique étend son périmètre potentiel. Dans cette opposition, la donnée culturelle s'intègre en se dissociant, d'une part, en une culture comme donné intangible, naturalisée et insusceptible d'être acquise. On pourra alors parler de nationalisme ethnoculturel. De l'autre, on peut également retrouver un nationalisme civique dans lequel la culture assume une fonction fondamentale en donnant corps au lien social entre les membres d'une communauté. Se retrouve donc d'un côté une naturalisation de la culture qui la *détermine* hors de tout contexte de choix, de l'autre une culture associée à une *volonté*, postulant la possibilité d'adhérer à une communauté et à sa culture à condition d'adhérer à ses normes et ses significations sociales propres.

Le Québec et l'Écosse sont le plus souvent associés à un nationalisme civique, fondé sur la volonté¹²⁶¹. Ce qui constitue ici notre hypothèse se vérifie sans mal, mais appelle cependant quelques

¹²⁵⁹ KOHN Hans, *The Idea of Nationalism: A Study in its Origins and Background*, *op. cit.*

¹²⁶⁰ NIELSEN Kai, "Cultural Nationalism, Neither Ethnic nor Civic", dans BEINER Ronald (dir.), *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, p. 119-130.

¹²⁶¹ Les travaux qui placent le Québec et l'Écosse dans cette catégorie sont innombrables. On peut néanmoins citer à titre d'exemples : HENDERSON Ailsa, "Political Constructions of National Identity in Scotland and Quebec", *Scottish Affairs*, Vol. 29, n°1, 1999, p. 121-138 ; ou encore HAMILTON Paul, "Converging Nationalisms: Québec, Scotland, and Wales in Comparative Perspective", *Nationalism and Ethnic Politics*, Vol. 10, n°4, 2004, p. 657-685.

nuances. En effet, en 1980, le nationalisme québécois issu de la Révolution tranquille est encore jeune et n'a pas encore effacé la trace du nationalisme canadien-français, articulé autour d'une origine commune et d'une langue parfois regardées comme propre à ce groupe ethnique. Ce fondement de la nation canadienne-française qui transparait à l'occasion de manière explicite ou implicitement dans la manière dont est conçue la nation québécoise s'articule également avec un discours s'inscrivant dans une lutte de libération nationale et de décolonisation¹²⁶².

On le retrouve par exemple chez René Lévesque, qui dans sa *Passion du Québec* évoque « les deux peuples fondateurs – les Canadiens français et les Canadiens anglais »¹²⁶³, le « peuple français du Québec »¹²⁶⁴, vivant dans « un système colonial bien implanté, avec un statut de seconde zone réservé à la majorité francophone et un téléguidage systématique des décisions majeures à partir d'Ottawa et des sièges sociaux des sociétés étrangères »¹²⁶⁵. Ce discours hérité de la Révolution tranquille, qui figure deux types de Québécois, se retrouve également dans quelques documents gouvernementaux¹²⁶⁶. Bien que le chef du Parti québécois ait joué un rôle moteur dans la Révolution tranquille au sein du cabinet libéral de Jean Lesage, cet accent décolonial n'est que peu présent dans ses discours publics. On le retrouve en revanche et de manière plus récurrente et virulente chez Pierre Bourgault, qui redessine cette barrière entre francophones et anglophones :

Quand un Franco-Québécois se prononce contre l'indépendance du Québec, c'est qu'il est colonisé. Mais quand un Anglo-Québécois se prononce contre l'indépendance du Québec, c'est qu'il est colonisateur. D'un côté, les conquis, d'un autre, les conquérants. C'est le sort des conquis qui nous intéresse. Comment pourrions-nous laisser les conquérants décider à notre place ?¹²⁶⁷

¹²⁶² Au cours des années 1960, le nationalisme canadien-français puis québécois se place clairement dans le sillon ouvert par les luttes de décolonisation. La Révolution tranquille s'inscrit largement dans cette optique d'un rééquilibrage, au sein de la société québécoise, à l'avantage de Canadiens français qui occupent des emplois de second ordre. Durant les années 1970, le mouvement indépendantiste est notamment inspiré par l'arrivée au pouvoir de l'Union populaire de Salvador Allende. La gauche radicale québécoise, de Pierre Vallières à Michel Chartrand en passant par Claude Vaillancourt, mais aussi René Lévesque, saluent cette prise de pouvoir. En 1980, quelques années après le coup d'État qui amène Augustin Pinochet au pouvoir, le Parti québécois et le mouvement souverainiste sont encore partagés dans le regard qu'ils portent à l'expérience socialiste chilienne. Plus largement, les traces de ce nationalisme conçu comme une lutte de libération nationale sont encore très présentes dans les discours souverainistes.

¹²⁶³ LÉVESQUE René, *La Passion du Québec*, op. cit., p. 112.

¹²⁶⁴ *Ibid.*, p. 60.

¹²⁶⁵ *Ibid.*, p. 42.

¹²⁶⁶ Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, op. cit., p. 36.

¹²⁶⁷ BOURGAULT Pierre, *Oui à l'indépendance du Québec*, op. cit., p. 177.

Autrement dit, l'indépendance recherchée comme une lutte de libération vise d'abord « à libérer les Franco-Québécois »¹²⁶⁸. À l'inverse :

Tant que la minorité anglaise et raciste du Québec pourra s'appuyer sur sa majorité anglaise et raciste du Canada, elle fera tout ce qu'il est en son pouvoir de faire (et il est grand) pour bloquer toutes les initiatives de francisation en se servant, notamment, de son pouvoir de chantage économique [...]. Finalement, elle n'acceptera de se considérer comme minorité que le jour où le Québec sera devenu un pays indépendant avec toutes les conséquences qui s'ensuivent.¹²⁶⁹

Ce discours est loin de se réduire à la figure de l'indépendantiste Pierre Bourgault et se trouve aussi au sein du Parti québécois. Il rejoint la vieille aspiration à l'égalité, héritée de la conception d'un pacte entre deux peuples fondateurs Canadien français et Canadien anglais. Cette vision, promue par Daniel Johnson dans *Égalité ou indépendance*, est partagée plusieurs membres et anciens membres de l'Union nationale soutenant le Oui, pour qui la référence canadienne-française reste prédominante. Ainsi de Jérôme Proulx, qui évoque la mémoire de Daniel Johnson : « Voici ce que disait ce programme : “Les Canadiens français forment une nation. [...]” ». Et de poursuivre : « Je voterai oui à cette question pour donner au gouvernement le mandat de négocier une entente nouvelle entre les deux peuples fondateurs »¹²⁷⁰. Ainsi également de Maurice Martel (UN), qui revendique l'héritage de cette tradition intellectuelle comme cette conception de la nation¹²⁷¹. On retrouve aussi cette vision héritée de la Commission Tremblay, d'un Québec regardé comme la patrie du Canada français chez Camille Laurin (PQ), dont le propos rejoint celui des indépendantistes plus radicaux d'alors : « Le gouvernement s'appuie d'abord et essentiellement sur le principe de l'égalité absolue du Canada français, maintenant concentré au Québec, et du Canada anglais, qui forment tous deux des sociétés et des peuples distincts ». ¹²⁷² Fort logiquement, la référence canadienne-française entraîne une identification au sort de cette nation hors de son foyer québécois, comme chez Claude Charron, lui aussi membre, ministre et *leader* parlementaire du PQ :

Quand je parle des nôtres, ce sont ceux du Manitoba, les francophones qui, dès qu'ils devinrent une minorité en 1890, se virent refuser leur droit de parler leur langue dans leur Parlement d'une manière anticonstitutionnelle, d'ailleurs, comme on le découvrit 90 ans plus

¹²⁶⁸ *Ibid.*, p. 176.

¹²⁶⁹ *Ibid.*, p. 54-55.

¹²⁷⁰ PROULX Jérôme, *Débats de l'Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5338-5339.

¹²⁷¹ MARTEL Maurice, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5296.

¹²⁷² LAURIN Camille, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5239.

tard. Certains des nôtres qui travaillaient pour nous, qui croyaient qu'il s'agissait de leur pays ont été pendus en Saskatchewan devant toute l'insulte que ça causait aux Québec d'ici.¹²⁷³

Cet amalgame entre Québécois et Canadiens français se retrouve aussi clairement dans les propos du député péquiste Gilles Michaud : « Depuis la déportation de nos frères les Acadiens, en 1755, et la prise de Québec, en 1760, par l'armée anglaise, les Québécois c'est-à-dire les Canadiens français, se sont fait imposer, ont subi quatre régimes politiques différents sans être consultés nullement »¹²⁷⁴.

On constate donc que la souveraineté québécoise recherchée puise pour partie ses causes et son origine dans la quête traditionnelle de l'égalité entre les deux peuples fondateurs et s'attache encore au sort des Canadiens français hors Québec, et dans la quête d'une égalité au sein même de la société québécoise entre Canadiens français et Canadiens anglais. Si nous avons évoqué Pierre Bourgault, qui s'inscrit quant à lui dans une logique, ancrée à gauche, de libération nationale, et fustige à l'envi « la minorité raciste du Québec »¹²⁷⁵, il faut voir encore que sa conception de ces rapports coloniaux qui font de la majorité francophone une majorité dominée ne s'inscrivent pas nécessairement dans des rapports de type ethnique. Au cours d'un long raisonnement, il théorise la signification qui selon lui s'attache aux différentes identités susceptibles d'être revendiquées :

Ce n'est pas par leurs origines que se définissent les Québécois mais par leurs objectifs et leurs aspirations collectives. La *nation québécoise* est composée de citoyens de diverses origines dont la majorité est francophone. Ils ont comme pays le Québec. La *nation canadienne* (pour ceux qui croient en son existence exclusive) est composée de citoyens de diverses origines dont la majorité est anglophone. Ils ont comme pays le Canada. La *nation canadienne-française* (pour ceux qui adhèrent à cette notion) est composée de citoyens de diverses origines dont la majorité est francophone. Ils partagent un pays, le Canada, avec une autre nation, majoritairement anglaise. La *nation canadienne-anglaise* (pour ceux qui adhèrent à cette notion) est composée de citoyens de diverses origines dont la majorité est anglophone. Ils partagent un pays, le Canada, avec une autre nation, majoritairement francophone. D'où l'on voit encore que M. Trudeau a tort d'affirmer que s'il y a deux nations au Canada, il y a également deux nations au Québec.¹²⁷⁶

¹²⁷³ CHARRON Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5276.

¹²⁷⁴ MICHAUD Gilles, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5082.

¹²⁷⁵ BOURGAULT Pierre, *Oni à l'indépendance du Québec*, *op. cit.*, p. 143.

¹²⁷⁶ *Ibid.*, p. 33.

De là il déduit :

M. Trudeau traduit par « revendications régionales » ce qui, dans l'original, s'appelle « aspirations nationales ». Il traduit par « province » ce qui, dans l'original, s'appelle « pays ». Il traduit par « crime contre l'histoire de l'humanité » ce qui, dans l'original, s'écrit « lutte de libération ». Il traduit par « Canadiens français » ce qui, dans l'original, se dit « Québécois ». ¹²⁷⁷

Cette section s'est concentrée sur le référendum de 1980, le seul des trois cas à l'étude où une référence nationale de nature ethnique peut véritablement se rencontrer. En 1995, l'identité canadienne-française appartient pour l'essentiel au passé de la nation québécoise, sauf pour quelques discours relativement isolés ¹²⁷⁸. En conséquence, le mythe des deux peuples fondateurs s'évanouit avec l'identité canadienne-française et est détrôné, à l'occasion, par le thème de la dualité qui sied mieux à l'avènement de la nation québécoise ¹²⁷⁹. Quant au discours décolonial et de libération nationale, exprimé dans les termes d'un nationalisme ethnique, il a lui aussi disparu.

Enfin, pour ce qui est de l'Écosse, les célébrations d'un nationalisme ethnique sont là-aussi inexistantes. Même les expressions qui pourraient s'y apparenter sont particulièrement rares. Elles se réduisent, pour l'essentiel, à la volonté de rapprocher la diaspora écossaise pour l'associer aux succès futurs de l'Écosse ¹²⁸⁰, ou à Owen Dudley Edwards reprochant à David Cameron de s'être « dé-scotticisé » ¹²⁸¹. En fait, ce sont plutôt les indépendantistes qui reprochent aux unionistes écossais de grands élans de nationalisme ethnique ¹²⁸².

Les nationalismes civiques

Avant d'approfondir la distinction proposée, il est important ici, dans l'étude des rapports entre les nations québécoise et écossaise telles que conçues par les acteurs, d'intégrer à cet examen la question spécifiquement québécoise des peuples autochtones et de la minorité historique de langue anglaise situées sur le territoire du Québec. En effet, ces enjeux sont traités séparément en tant que ces deux

¹²⁷⁷ *Ibid.*, p. 61-62.

¹²⁷⁸ Voir par exemple : BONHOMME Jean-Pierre, « Pour donner du bon sens au pays du Québec », dans (coll.), *Je me souverain*, *op. cit.*, p. 30.

¹²⁷⁹ Au cours du référendum de 1980, le terme de dualité est présent, mais l'expression des « deux peuples » prédomine. En 1995, il lui survit, mais désigne alors une dualité Québec-Canada. Voir par exemple : MORIN Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4888.

¹²⁸⁰ Scottish National Party, *Re-Elect. A Scottish Government Working for Scotland*, Édimbourg, Scottish National Party, 2011, p. 29.

¹²⁸¹ DUDLEY EDWARDS Owen, "Ireland: the Real Elephant in the Room", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p. 29. "DeScottified."

¹²⁸² "Editorial: A Union for What?", *National Collective*, 18 mai 2014, consulté le 2 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140720053424/http://nationalcollective.com/2014/05/18/editorial-a-union-for-what/>.

types de groupes sont regardés comme des communautés et relèvent donc d'un autre type de rapports sociaux qu'avec les groupes et personnes issus de la diversité de premier niveau¹²⁸³.

Évoquons d'abord la question des rapports communautaires que l'on retrouve au Québec vis-à-vis des peuples autochtones et des anglophones. C'est sur une base civique que Pierre Bourgault regrette que les Canadiens anglais du Québec ne puissent se départir du réflexe ethnique consistant à ce qu'ils se rangent en bloc du côté du Canada¹²⁸⁴. Chez René Lévesque, le ton lors des derniers temps de la campagne est parfois aussi offensif que chez l'éditorialiste du *Montreal Gazette* : « Nous ne devons pas permettre qu'une décision majoritaire du Québec français soit renversée par une minorité qui, de bonne foi mais terriblement conditionnée à une solidarité échappant à tout débat démocratique, s'apprête à voter non contre le besoin fondamental de changement d'une société nationale »¹²⁸⁵. Dans un segment en anglais de son discours du 4 mars 1980 à l'Assemblée nationale, il exprime son empathie, et le peu d'espoir qu'il nourrit de convaincre ces électeurs¹²⁸⁶. Cette empathie se retrouve plus souvent en 1995 et l'on parle plus volontiers de Québécois anglophones, d'anglophones du Québec ou d'Anglo-Québécois en 1995 :

La question, quelle qu'elle soit, veut dire, pour un anglophone : Vous, anglophones du Québec, voulez-vous continuer à demeurer partie de la majorité canadienne ou devenir une minorité réelle au Québec ? [...] J'aimerais que beaucoup d'entre vous votiez avec nous, mais on vous demande de devenir une minorité au Québec plutôt que de faire partie de la majorité canadienne. Et c'est normal qu'ils nous répondent non.¹²⁸⁷

Et en dépit de l'amertume envers la communauté anglophone qui paraît parfois animer certains tenants du Oui, elle conserve toute sa place et sa contribution au Québec moderne toute son estime, tandis que les acteurs nationalistes lui réservent encore des institutions propres qui doivent assurer la sauvegarde de son patrimoine. L'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec prévoit ainsi la rédaction d'une nouvelle constitution

Cette constitution doit inclure une charte des droits et libertés de la personne. Elle doit garantir à la communauté anglophone la préservation de son identité et de ses institutions. Elle doit également reconnaître aux nations autochtones le droit de se gouverner sur des terres

¹²⁸³ TAYLOR Charles, "Shared and Divergent Values", dans WATTS Ronald L. et Douglas M. Brown (dir.), *Options for a New Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, p. 53-76.

¹²⁸⁴ BOURGAULT Pierre, *Oui à l'indépendance du Québec*, op. cit. p. 51-52.

¹²⁸⁵ DESCÔTEAUX Bernard, « Lévesque fait appel à la solidarité des francophones », *Le Devoir*, 19 mai 1980, p. 3.

¹²⁸⁶ LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4968.

¹²⁸⁷ BLAIS Yves, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4916.

leur appartenant en propre. Cette garantie et cette reconnaissance s'exercent dans le respect de l'intégrité du territoire québécois¹²⁸⁸.

Sur ce dernier point, le gouvernement québécois de 1980 assure que « les communautés amérindiennes qui le souhaitent jouiront, sur leur territoire, d'institutions destinées à sauvegarder l'intégrité de leurs sociétés et à leur permettre de se développer librement, selon leur culture et leur génie propres »¹²⁸⁹ et n'écarte pas même l'idée de leur autodétermination externe¹²⁹⁰. En 1995, on constate un recul sur cette question :

Dans l'esprit de la décision de l'Assemblée nationale prise en 1985 de reconnaître les peuples autochtones comme des nations distinctes, la constitution pourra reconnaître explicitement les droits de ces derniers à l'autonomie gouvernementale et protéger les ententes négociées qui devront aménager cette autonomie gouvernementale dans le respect de l'intégrité du territoire québécois.¹²⁹¹

Le Parti québécois pose une limite à cette autodétermination, celle de l'intégrité du territoire québécois, mise en cause par les discours unionistes, incluant les référendums organisés notamment par les Cris et les Inuit. En 1980, on constate encore que plusieurs indépendantistes, parmi ceux qui s'inscrivent dans une logique de libération nationale, identifient le sort du Québec à celui des nations autochtones :

Au moment où nous aspirons nous-mêmes à conquérir notre indépendance, nous avons le devoir d'accorder tout le respect qui se doit au désir d'autodétermination des autochtones du Québec : les Indiens et les Inuits. Il ne nous appartient évidemment pas de définir à leur place leur avenir. Mais nous avons envers eux deux responsabilités essentielles : 1) reconnaître sans arrière-pensée leur droit à l'autodétermination (quelque forme qu'elle prenne, y compris l'indépendance) ; 2) leur fournir tous les services (sans rien demander en retour) dont ils pourraient avoir besoin et que nous sommes en mesure de leur offrir. Mais nous devons surtout leur reconnaître le droit d'appliquer à leur situation la même logique que nous appliquons à la nôtre [...] Nous n'avons pas à discuter avec Ottawa notre droit à l'indépendance. Les autochtones n'ont pas à discuter avec Québec leur droit à l'indépendance.¹²⁹²

Sur ce plan, la société québécoise ne se range pas unanimement derrière son gouvernement. Le collectif Solidarité populaire Québec propose même de modifier l'article de l'avant-projet de loi sur la

¹²⁸⁸ Assemblée nationale du Québec, « Avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes*, t. 2, *op. cit.*, p. 64.

¹²⁸⁹ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.*, p. 61.

¹²⁹⁰ CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, *op. cit.*, p. 302.

¹²⁹¹ Parti Québécois, *Le Québec dans un monde nouveau*, *op. cit.*, p. 67.

¹²⁹² BOURGAULT Pierre, *Oni à l'indépendance du Québec*, *op. cit.*, p. 162-163.

souveraineté susmentionné pour l'écrire comme suit : « Elle doit également reconnaître aux nations autochtones leur droit à l'autodétermination, y compris dans sa dimension territoriale »¹²⁹³.

À travers ces extraits se constate le fait que le nationalisme québécois ne représente pas le Québec comme une société monolithique. La minorité anglophone est d'abord regardée, majoritairement, comme relevant de l'Autre, c'est-à-dire de la nation canadienne ou canadienne-anglaise. En 1995 cependant, elle est plutôt désignée comme anglo-québécoise, et plutôt conçue comme une minorité linguistique historique au sein de la nation québécoise. Bien qu'elle conserve une dimension communautaire et des droits qui se trouvent associés à cet aspect, elle est considérée comme appartenant pleinement à la nation. Ce changement de statut accompagne d'ailleurs le changement de rapport entre le Québec et les Canadiens français hors-Québec, puis les francophones hors-Québec. Quant aux peuples autochtones, on les considère comme des nations à part entière avec lesquelles la nation québécoise doit échanger de nation à nation. Cette reconnaissance porte les acteurs à accepter qu'elles puissent administrer leurs territoires et même, chez certains nationalistes québécois, à accepter l'autodétermination externe de ces nations.

Abordons à présent les conceptions de la nation caractéristiques d'un nationalisme civique. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de spécifier davantage une notion certes utile, mais rassemblant trop à l'étroit des versions singulièrement différentes. Ainsi, le nationalisme qui fonde l'appartenance nationale sur la donnée subjective de la volonté plutôt que sur un déterminisme tiré de traits objectifs (ethnicité, couleur de peau, religion, etc.) peut cependant connaître un degré d'exigence plus ou moins élevé qui traduise cette volonté.

Selon une première version de ce nationalisme civique, la volonté s'exprime par une identification à la nation qui se prolonge en des traits spécifiques – qu'il est possible d'acquérir, à la différence du nationalisme ethnique. Ce *nationalisme républicain* postule l'existence d'une sphère publique, d'une « chose commune » (la *res publica*), qui engage à des devoirs, à des comportements sociaux et culturels. Ceux-ci donnent une coloration communautaire à la société donnée, sans pour autant réfuter les autres formes d'appartenance, ramenées à la sphère privée. Selon une seconde version, l'appartenance nationale se manifeste par une volonté qui se traduit par l'identification. Ce *nationalisme libéral* conçoit la nation de manière strictement politique, l'identité collective se trouvant réduite au plus petit commun dénominateur. La séparation entre sphère publique et sphère privée y

¹²⁹³ Solidarité populaire Québec, « Le Québec que nous voulons bâtir », dans FERRETTI Andrée (dir.), *Les grands textes indépendantistes*, t. 2, *op. cit.*, p. 146.

est regardée comme artificielle en tant que la première ne saurait échapper à la seconde et doit refléter la somme plurielle des intérêts agrégés.

Ce faisant, la première forme de nationalisme établit la prééminence symbolique de l'identité nationale, comme universalisme voué à chacun, sans écarter la possibilité d'autres appartenances pour les citoyens. Quant à la seconde, elle établit la primauté de l'individu et valorise le pluralisme culturel – individuel et communautaire – au sein de la nation, sans que l'identité nationale ne prévale sur les autres formes d'appartenance. Le nationalisme républicain repose sur une vision holistique et voit la société comme une communauté, une totalité, selon l'expression que « le tout est plus que la somme de ses parties ». Il conçoit la loi comme l'expression de la volonté générale et le rôle de l'État comme le garant du bien commun, permettant l'émancipation de l'individu et son accomplissement dans un horizon collectif. Le nationalisme libéral repose sur une vision de l'individu comme un acteur rationnel, déjà libre. En conséquence il regarde la loi comme l'expression potentielle de la majorité, ce qui implique qu'elle consente à sa propre limitation pour ne pas poser d'interférences à l'expression des libertés individuelles – ou libertés négatives. Ces deux versions du nationalisme civique trouvent leurs expressions lors des référendums étudiés.

Comme nous l'avons vu, en 1980, l'identité canadienne-française continue de faire recette, ce que trahit à l'occasion l'association de sa grammaire politique au référentiel québécois. Pour autant, René Lévesque et les siens tendent également à développer un discours associé au néonationalisme québécois, dans sa formule civique, territorialisée et sécularisée. À l'occasion de chacun des référendums, les protagonistes veillent à faire montre d'ouverture envers les minorités, comme pour réfuter une nouvelle fois le soupçon autarcique que le camp du Non fait peser sur leurs projets. On en retrouve d'abord et principalement une version apparentée au *nationalisme républicain*, qui coexiste aux côtés du nationalisme canadien-français :

Nous y accueillerons en toute liberté ceux et celles qui, de partout dans le monde, accepteront de venir ici pour édifier avec nous, conformément à nos plans et à notre façon de voir et de dire les choses, une société sans cesse plus productive, plus juste et plus humaine. Une société plus ouverte et plus tolérante que jamais, assurée qu'elle sera de sa plénitude et de sa pérennité.¹²⁹⁴

Dans cet extrait du livre blanc sur la souveraineté-association, on retrouve cet esprit de continuité historique, de norme commune et d'ouverture à la diversité. Il va sans dire que la langue française

¹²⁹⁴ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada, op. cit.*, p. 115.

constitue le point névralgique de la norme commune au Québec. C'est dans un tel esprit d'ailleurs que Camille Laurin annonçait l'adoption de la Charte de la langue française :

C'est avec tous les Québécois que nous assumerons ce destin et le marquerons de notre génie propre car nous entendons y associer, à travers cet instrument de communication collective et de cohésion sociale que deviendra désormais la langue officielle, tous les groupes ethniques qui nous apportent la richesse et la variété d'apports culturels spécifiques qu'ils devront maintenir et développer. Cela vaut en particulier pour la communauté anglophone du Québec.¹²⁹⁵

On retrouve bien sûr cette affirmation de la norme commune chez Pierre Bourgault qui considère « normal que les Anglo-Québécois soient bilingues et que les Franco-Québécois soient unilingues [...]». Ce qui l'est moins, c'est que *seulement 60 p. cent* des Anglo-Québécois soient bilingues. Ils devraient l'être à 100 p. cent »¹²⁹⁶. Cette logique qui souscrit à l'idée d'un *commun* québécois, réfute en dernière analyse les différences internes qui pourraient être posées en obstacle à l'expression de la volonté générale :

Le référendum, en plaçant tous les citoyens du Québec sur un pied d'égalité, permet à chacun de voter *non pas* selon son origine ou sa langue, non pas selon son passé, mais selon son avenir et ses aspirations. La plupart des peuples n'ont pas le choix. Ils habitent le pays de leur passé. Mais nous aurons le choix, nous, de déterminer le pays de notre avenir.¹²⁹⁷

Le député péquiste Henri Laberge se plaît même à reprendre à son compte la symbolique déployée par Pierre Elliott Trudeau dans *Le temps d'agir* :

Établissons d'abord – puisque je vous parlerai de Québécois de souche récente, certains disent, de Québécois et de Québécoises immigrants et immigrantes – que nous sommes tous à un certain point de vue des immigrants. [...] Parce que les citoyens de Jeanne-Mance, qu'ils soient d'origine française, demeurant au Québec depuis deux ou douze générations, qu'ils soient d'origine italienne, mais installés au Québec depuis 1910 ou 1970, qu'ils viennent d'Haïti [...] ou d'ailleurs, depuis cinq ou dix ans, les électeurs qui voteront au prochain référendum sont tous de véritables Québécois.¹²⁹⁸

Pierre-Marc Johnson¹²⁹⁹, député du Parti québécois en 1980, rejoint l'idée de cette identité nationale civique et territorialisée : « Être un peuple, c'est considérer que notre gouvernement, c'est celui,

¹²⁹⁵ LAURIN Camille, « Discours mettant fin au débat en 3^e lecture du projet de Charte de langue française », dans COURTOIS Charles-Philippe et DANIC PARENTEAU (éd.), *Les 50 discours qui ont marqué le Québec*, op. cit., p. 271.

¹²⁹⁶ BOURGAULT Pierre, *Où à l'indépendance du Québec*, op. cit., p. 51-52.

¹²⁹⁷ *Ibid.*, p. 67.

¹²⁹⁸ LABERGE Henri, *Débats de l'Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5352-5353.

¹²⁹⁹ Pierre-Marc Johnson est le fils de Daniel Johnson, ancien Premier ministre du Québec et le frère de Daniel Johnson, chef du camp du Non en 1995.

d'abord, de Québec »¹³⁰⁰. En 1995, le Québec semble plus partagé. Si le nationalisme ethnique canadien-français a à peu près disparu des radars, les deux nationalismes civiques se côtoient. Pour l'un comme pour l'autre, la place du français reste incontournable et l'ouverture aux minorités demeure au premier plan. Tandis qu'en 1980 la nation québécoise se dit ouverte à l'intégration des nouveaux arrivants et de la diversité, à l'égalité de tous sous la loi commune, cette ouverture s'accompagne désormais de la reconnaissance explicite de leur apport à la société québécoise¹³⁰¹. Le Commission sur l'avenir du Québec affirme cependant, sur une note plus républicaine :

L'existence de rapports harmonieux entre Québécois de toutes origines reste tributaire du degré d'intégration et de participation des immigrants et de leur descendance à la société québécoise. Une intégration réussie se joue à deux. Si la société québécoise attend des immigrants qu'ils s'intègrent à sa langue et à sa culture, elle doit leur communiquer clairement ses attentes et les appuyer dans leur démarche d'intégration culturelle et d'apprentissage de la langue.¹³⁰²

Chez Lucien Bouchard, l'exigence première et incontournable est celle de la langue française commune et de la primauté de son statut :

D'abord, les préalables, qui sont clairs et ne se discutent pas. Le Québec est à prédominance française. S'intégrer ici, pour un immigrant, c'est, essentiellement, acquérir la capacité de « communiquer en français et adhérer aux valeurs les plus fondamentales de la société québécoise ; des valeurs comme la démocratie, la tolérance religieuse, l'égalité des sexes ».

Et de poursuivre :

Pour nous, francophones, il en résulte une obligation : celle de respecter nous-mêmes notre langue et notre culture. La première, en l'enseignant, la parlant et l'écrivant mieux que nous le faisons maintenant ; dans le cas de la deuxième, en commençant par remettre au programme l'enseignement obligatoire de l'Histoire, la nôtre et celle des autres. Nous devons, par contre, reconnaître aux cultures des minorités ethniques « le droit de vivre et de s'exprimer dans une autre langue, mais à titre de cultures marginales, parallèlement à la culture nationale, exception étant faite de la culture qui s'exprime en anglais et qui aura toujours un statut particulier au Québec ».¹³⁰³

À travers ces extraits, on voit que la position du chef du Bloc québécois consiste à affirmer de manière claire cette condition minimale et première à l'intégration des immigrants, constitutive de l'identité

¹³⁰⁰ JOHNSON Pierre-Marc, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5288.

¹³⁰¹ Commission nationale sur l'avenir du Québec, *Rapport*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1995, p. 40.

¹³⁰² *Ibid.*, p. 63.

¹³⁰³ BOUCHARD Lucien, *À visage découvert*, Montréal, Boréal, 1992, p. 365-366.

québécoise même. Cette condition postule également une certaine exigence culturelle propre à la société qui trahit en quelque sorte l'idée d'une dégradation du français au Québec. Reconnaisant la validité des expressions culturelles autres, mais plaçant la culture québécoise – incarnée ici dans la langue et un ensemble de valeurs modernes sans empreinte culturelle spécifique – dans une situation de prédominance, de noyau culturel en « marge » duquel existent librement d'autres cultures, se dessine un tableau à mi-chemin entre une optique républicaine et une optique libérale. Pour le député péquiste Robert Kieffer, cette bienveillance à l'égard de l'immigration et de la diversité est immémoriale, mais suppose une condition première :

Le Québec est une terre d'asile française. Notre matrice, c'est la culture française d'Amérique du Nord, celle qui, depuis 461 ans, survit, se bat et vibre au rythme de ses luttes, de ses espoirs et de ses victoires. Tous ceux et celles qui, librement, acceptent d'adopter le Québec comme patrie doivent être informés et conscients que c'est en français que leur nouvelle vie commence.¹³⁰⁴

À travers ces illustrations, on voit que la relation entre la culture de la société d'accueil et celles de nouveaux arrivants évolue. Tandis que le référendum de 1980 est marqué par des discours nationalistes à tonalité républicaine où l'on attend des nouveaux arrivants qu'ils rejoignent la norme commune, ceux de 1995 s'engagent plus formellement dans un rapport actif, d'interaction. À l'instar des discours unionistes canadiens et sous des accents plus libéraux, on constate une montée en puissance des discours sur la diversité, de sa valeur et de l'enrichissement qu'elle procure à la société québécoise. Ce rapport se manifeste par la primauté de la langue française comme condition invariable à l'intégration et par une affirmation de l'identité québécoise résolument civique, autour du noyau linguistique :

Je ne suis pas né Canadien, M. le Président, comme mes ancêtres du XVIIe siècle. Je ne suis pas né non plus Canadien français comme ceux du XIXe, mais bien Québécois. [...] Francophone d'Amérique, c'est ainsi que je suis né, c'est ainsi que je souhaite que mon peuple s'inscrive dans la liste des peuples qui forgent les civilisations planétaires.¹³⁰⁵

Il se caractérise également par des valeurs, davantage que par une culture au sens fort du terme. En ce sens, on voit apparaître, en toile de fond du débat référendaire et de la définition de l'identité québécoise dans son rapport aux minorités, les lignes du débat sur le modèle de gestion de la diversité

¹³⁰⁴ KIEFFER Robert, *Débats de l'Assemblée nationale*, 14 septembre 1995, p. 4990.

¹³⁰⁵ BOISCLAIR André, *Débats de l'Assemblée nationale*, 14 septembre 1995, p. 5004.

débuté suite à l'adoption par le Canada du principe multiculturaliste. L'ancien député Henri Laberge associe même explicitement les deux questions :

Le règlement de la question interculturelle suppose un règlement satisfaisant de la question nationale. L'avenir de la nation québécoise n'est pas mis en péril par la présence en son sein d'une diversité de groupes ethniques, mais elle pourrait l'être par l'ambiguïté des rapports que ces groupes entretiendraient avec une société globale insuffisamment ou pas assez clairement définie.¹³⁰⁶

Comme chez les acteurs politiques traditionnels, les artistes, penseurs et citoyens qui s'engagent à des titres divers dans la campagne portent une attention singulière à cet enjeu, et peut-être encore davantage. Chez eux, on retrouve cette même cohabitation de la prémisses de la langue à l'ouverture résolue aux cultures issues de la diversité et à l'inclusion active des minorités. Ainsi de la poétesse Élane Audet qui souligne les engagements du gouvernement québécois à cet égard¹³⁰⁷, ou de l'écrivain Claude Beausoleil qui signe une « Lettre à ceux venus d'ailleurs », où il raconte un parcours québécois au pluriel et invite plus substantiellement son interlocuteur à adopter son histoire¹³⁰⁸. Les Partenaires pour la souveraineté, organisation rassemblant divers syndicats québécois, s'inscrivent eux-aussi dans cette discussion et reprennent à leur compte une affirmation qui révèle une tonalité républicaine : « Le Québec sera un État français et pluriethnique. Et à ceux qui nous accusent aujourd'hui de xénophobie, il faudra répondre par un vers de Gilles Vigneault, dans sa chanson : “Tu peux ravalier ta romance” : “Faut être chez soi pour dire welcome !” »¹³⁰⁹.

Dans l'Écosse de 2014, le thème de la diversité est là encore extrêmement présent. Il est employé notamment en différence du reste du Royaume-Uni, où UKIP connaît une ascension constatée à l'occasion des élections européennes tenues la même année. Comme dans les deux référendums québécois, elle répond aussi à la lancinante accusation d'intolérance qui accompagne le projet d'indépendance nationale. Cependant, le SNP a depuis longtemps fait la paix avec ses vieux démons sectaires, et mis notamment sur pied plusieurs groupes internes afin d'atteindre les

¹³⁰⁶ LABERGE Henri, « La question interculturelle et la question nationale », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, op. cit.*, p. 333.

¹³⁰⁷ AUDET Élane, « Lettre à une amie iranienne », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, op. cit.*, p. 71.

¹³⁰⁸ BEAUSOLEIL Claude, « Lettre à ceux venus d'ailleurs », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, op. cit.*, p. 76-81.

¹³⁰⁹ Partenaires pour la souveraineté, *Vivre à haute voix, au lieu de murmurer notre existence*, dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, op. cit.*, p. 138. On retrouve cette formule empruntée à Gilles Vigneault à de nombreuses reprises au cours du débat référendaire, par exemple chez Pierre Bourgault dans « Les marchands de tapis », dans FERRETTI Andrée (dir.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, op. cit.*, p. 61.

communautés d'origine africaine et asiatique, irlandaise ou encore anglaise¹³¹⁰. On retrouve cette célébration du caractère diversitaire et inclusif de la nation écossaise à de très nombreuses reprises, notamment chez Alex Salmond qui déclare lors du congrès du SNP en 2014 :

Dans ce discours, j'ai souligné qu'une Écosse indépendante serait une Écosse inclusive. Le tartan écossais comporte de nombreuses couleurs et de nombreux fils différents et nous les célébrons tous. Nous avons besoin de mobiliser tous les talents et tout le potentiel de tous ceux que compte notre peuple.¹³¹¹

Ce discours est partagé par la majeure partie des acteurs politiques indépendantistes écossais. Comme dans le cas des unionistes, la diversité est conçue positivement sur le plan économique, mais aussi sur le plan culturel dans une Écosse où le multiculturalisme ne connaît pas les mêmes assauts qu'en Angleterre. Ainsi pour les Scottish Greens :

L'immigration est le thème central de cette élection [européenne], alimentée par des politiciens à la recherche de boucs émissaires sans défense et encouragée par des titres racoleurs qui n'ont rien à voir avec la réalité. L'Écosse bénéficie énormément des personnes qui s'y installent. Les nouveaux Écossais contribuent à notre économie et enrichissent notre culture. Sans eux, nos services publics seraient bien plus faibles. Sans eux, nous aurions du mal à payer nos retraites et sans eux, nos vies seraient plus pauvres. Ils sont nos voisins et nos amis. Et chaque fois qu'un politicien égoïste cherche à blâmer les mouvements de population pour les dommages causés par notre système économique défaillant, les Verts écossais se tiennent aux côtés de ceux qui ont choisi de venir ici.¹³¹²

Cette bienveillance envers la diversité s'explique notamment, aux dires de Stephen Maxwell, par le fait que « la plupart des Écossais semblent ravis d'accepter la description que McIlvanney fait de l'Écosse

¹³¹⁰ ELGOT Jessica, "Why Are So Many Scots From Ethnic Minorities Voting Yes?", *Huffington Post*, 14 juin 2014, consulté le 8 mai 2023 : https://web.archive.org/web/20140925082035/http://www.huffingtonpost.co.uk/2014/06/12/scotland-independence-referendum_n_5488582.html

¹³¹¹ SALMOND Alex, "2014 Speech to SNP Conference", *UKPOL*, publié le 1^{er} décembre 2015, consulté le 21 juin 2023 : <https://www.ukpol.co.uk/alex-salmond-2014-speech-to-snp-conference/>. Voir Annexe 2.

¹³¹² Scottish Greens, *For a Just and Welcoming Scotland. The Scottish Green Party European Manifesto 2014*, Édimbourg, Scottish Green Party, 2014, p. 10. Notre traduction : "Immigration is a touchstone issue in this election, fuelled by politicians looking for defenceless scapegoats and cheered on by lurid headlines bearing no resemblance to reality. Scotland gains a huge amount from the people who move here. New Scots contribute to our economy and enrich our culture. Without them, our public services would be far weaker. Without them, we would struggle to pay our pensions and without them, our lives would be poorer. They are our neighbours and our friends. And wherever a self-serving politician seeks to blame the movement of people for the damage wrought by our failing economic system, the Scottish Greens stand shoulder to shoulder with those who choose to come here."

comme “notre nation bigarrée” »¹³¹³. À travers les discours, on constate l’assurance qui siège dans l’appartenance écossaise en dépit de ses divisions internes :

Le nationalisme écossais n’est pas ethnique, non seulement en raison de sa manifestation populaire, mais aussi parce que toute identité écossaise est essentiellement politique. [...] Il n’existe pas d’ethnie écossaise unique. Deuxièmement, comme tous les autres Écossais, de nombreux nationalistes de premier plan sont nés en Angleterre ou ont des parents anglais.¹³¹⁴

À travers cet extrait, on constate que la donnée ethnique est entièrement disqualifiée non seulement en tant que telle, mais parce qu’elle n’est pas fondée sociologiquement. Et tandis que la reconnaissance dont jouit l’Écosse en tant que nation au sein du Royaume-Uni paraît profiter à cette assurance que nous évoquions, les échanges nombreux avec l’Angleterre ne semblent pas davantage affecter le sentiment d’appartenance écossaise.

Au cours de la campagne, le SNP emploie d’ailleurs une formule qui apparaîtra singulière à qui n’en est pas familier. C’est en effet au « peuple d’Écosse » (“*the people of Scotland*”) que les protagonistes de la campagne nationaliste réfèrent le plus souvent, en préférence au « peuple écossais » (“*the Scottish People*”) ou aux Écossais (“*Scots*”). Ce choix sémantique opéré en Écosse depuis de nombreuses années, et qui tend vers le principe de souveraineté populaire, s’inscrit en parfaite cohérence avec la définition territoriale du corps électoral, excluant de fait les “*ethnic Scots*” vivant à l’étranger, y compris en Angleterre, mais incluant à l’inverse – notamment – les citoyens anglais et européens vivant sur le sol écossais. De même, cette appellation est également conforme à une campagne menée pour partie sur le thème de l’illégitimité démocratique du gouvernement et du Parlement britanniques, et l’emploi récurrent de *Londres* et de *Westminster* dans les traits de l’Autre. À titre d’exemple de cette dimension civique résolument ancrée dans l’ici et le maintenant, Alex Salmond affirme ainsi :

Le 18 septembre 2014 nous aurons l’opportunité de nous assurer que les décisions au sujet de l’Écosse soient prises par les gens qui se soucient le plus de l’Écosse : les gens qui vivent et qui travaillent ici. [...] C’est un vote pour le peuple d’Écosse, pour chaque citoyen âgé de 16 ans révolus, et c’est ce qui est juste.¹³¹⁵

¹³¹³ MAXWELL Stephen, *Arguing for Independence*, *op. cit.*, p. 29. L’expression originale est “our mongrel nation”.

¹³¹⁴ FALCONER Gavin, “The Ethnic Card”, *Bella Caledonia*, 20 juin 2014, consulté le 2 juillet 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/06/20/the-ethnic-card/>. Notre traduction : “Scots nationalism isn’t ethnic, not only because of how it’s popularly manifested but because any overarching Scots identity is essentially political [...] no single Scots ethnicity exists. Secondly, like all other Scots, many prominent nationalists were either born in England or have English relatives.”

¹³¹⁵ SALMOND Alex, “2013 Speech to SNP Conference”, *op. cit.* Voir Annexe 1.

À la différence du Québec où la question identitaire est omniprésente et représente un sujet d'inquiétude en 1980 après le rejet du biculturalisme et les tentatives de révisions constitutionnelles à la défaveur du Québec, puis en 1995 après le coup de force constitutionnel de 1982 et l'échec de l'accord du lac Meech et de la reconnaissance du Québec, cette dimension est parfois écartée du discours indépendantiste écossais, et même retournée contre les unionistes écossais :

Toutes les postures de la campagne du Non sur le thème « Je suis fier d'être Écossais... », cachent le fait que l'enjeu du référendum d'indépendance est bien plus celui d'un renouveau démocratique qu'une question d'identité. Alors que nombre de nos hommes politiques n'ont pas remarqué cela, les écrivains écossais ont proposé une autre histoire. Même si le référendum a été organisé par le Scottish Nationalist Party, a écrit Kathleen Jamie dans le *New York Times*, tout ceci a moins à voir avec le nationalisme qu'avec une crise de la démocratie qui s'est développée au cours des 30 dernières années.¹³¹⁶

*

*

*

À travers ces trois moments référendaires, on constate que le nationalisme indépendantiste répond systématiquement à la question de la diversité et au soupçon d'intolérance que soulèvent ses adversaires. Cette réponse est très largement positive, bienveillante et témoigne son ouverture aux minorités, à l'immigration et aux cultures. Dans le cas québécois, même les traces du nationalisme canadien-français constatées lors du référendum de 1980 ne prennent pas la forme d'un rejet radical de la diversité ; tantôt ces discours l'ignorent-ils pour se concentrer sur le sort du groupe canadien-français, tantôt l'évoquent-ils pour présumer d'un avenir commun dans une forme anticipative de nationalisme civique. De même, le rapport à la minorité anglophone au Québec évolue entre 1980 pour être regardée comme une partie prenante – quoiqu'en tant que groupe – au sein de la société québécoise, bien que l'on regrette encore des comportements politiques grégaires.

En parallèle, on constate également que la plus large part du discours nationaliste civique s'inscrit dans un paradigme républicain en 1980, puis se trouve plus partagé entre une logique inscrite

¹³¹⁶ MACDONALD Fraser, "Why Anti-Nationalists Should Vote Yes", *Bella Caledonia*, 21 mars 2014, consulté le 3 mai 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/03/21/why-anti-nationalists-should-vote-yes/>. Notre traduction : "All the 'I'm a proud Scot...' posturing by the No campaign obscures the fact that what is at stake in the indyref is much more about democratic renewal than about identity. Where many of our politicians have failed to notice this, Scotland's writers have offered a different story. 'Even though the referendum was brought about by the Scottish Nationalist Party', wrote Kathleen Jamie in the *New York Times*, 'it is less about nationalism than about a crisis of democracy that has built up over the last 30 years'."

dans ce même logiciel ou dans la philosophie libérale et contractualiste. L'acceptation de la diversité se déploie dans sa célébration et les cultures dont les minorités sont porteuses doivent également être encouragées en tant qu'elles enrichissent la culture québécoise. Pour les uns, cette culture québécoise demeure prééminente, sans qu'elle n'empêche d'autres expressions culturelles qui se trouvent néanmoins soulignées. Pour les autres, ce rapport de prééminence se borne à la langue, mais pour le reste conçoit le rapport entre la société d'accueil et le nouvel arrivant sans privilège d'antécédence. En Écosse, le paradigme libéral domine sans partage. Ceci s'explique certainement pour partie dans l'absence d'un trait culturel saillant vis-à-vis du reste du Royaume-Uni comme peut l'être celui de la langue au Québec, les langues écossaises étant pratiquées dans des proportions très mineures. En plus d'une diversité célébrée pour ses apports culturels et économiques, la nation écossaise est représentée par les indépendantistes sous les traits du peuple d'Écosse, c'est-à-dire sous un angle résolument territorial, nonobstant toute prescription substantiellement identitaire.

À travers la comparaison, on remarque également la différence qui se manifeste dans un sentiment d'insécurité lié à l'identité québécoise, caractérisé par des affirmations nombreuses de la nation québécoise et des termes francophones de son existence, et la certitude dans l'évocation de la nation écossaise ou du « peuple d'Écosse » sans plus de développements quant à son caractère. Ce contraste d'attitudes apparaît, en première hypothèse, comme la conséquence de leurs degrés de reconnaissance respectifs au sein du Canada et du Royaume-Uni. Ces différences fondamentales qui agissent sur les nationalismes civiques québécois et écossais, comme la question de leur formulation républicaine, puis de plus en plus libérale sont intimement liées à la question du rapport entre la nation dans sa dimension communautaire ou sociale et l'individu.

L'individualisation d'un enjeu collectif

Nous avons constaté dans la partie précédente que les discours unionistes, canadiens particulièrement, en appelaient régulièrement à l'individu et à ses droits et libertés pour tenter de faire échec à la proposition identitaire ou au projet politique qui s'en déduit. En plus d'opposer d'autres types d'appartenances à l'identité nationale, l'individualisation de l'enjeu référendaire se constatait par un appel au *Je* allant croissant. Nous avons également établi que les acteurs prônant l'indépendance avaient eux aussi reformulé leurs propositions identitaires. Se partageant entre une référence ethnoculturelle et une référence civique de type républicain en 1980, la nation prônée adopte ensuite des contours invariablement civiques. D'abord acceptée à part entière ou fondue dans la totalité québécoise, la diversité se trouve ensuite valorisée, sa culture célébrée et à l'occasion regardée au même niveau qu'une culture nationale qui n'a plus pour seul véritable universel que le noyau des valeurs libérales auxquelles

s'adjoint la donnée linguistique. En Écosse où elle n'est pas porteuse d'une véritable différence avec l'Autre, la langue ne constitue pas un fondement de l'identité collective. Certes, des langues écossaises subsistent, mais sans s'étendre à une portion suffisante de la population pour la regarder comme un véritable trait national, à la différence de l'intimité de son rapport à l'identité québécoise qui lie sa survie au sort de la nation.

Pour en venir aux faits, nous nous demandons si la trajectoire d'un nationalisme ethnique vers un nationalisme républicain, puis de plus en plus libéral, s'accompagne d'une tendance à l'individualisation de l'enjeu référendaire. Cette question interroge donc à nouveau l'évolution du rapport de l'individu au collectif au fil de la modernité avancée. Pour ce faire, nous testons donc, parmi les discours indépendantistes, la validité du constat établi quant aux discours unionistes.

Le référendum de 1980 se démarque par la quasi-absence de ces discours. Ceci doit en partie à la manière dont la campagne du Oui se construit, les acteurs politiques traditionnels dominant largement la scène. Outre les membres du Parti québécois, de l'Union nationale et de quelques éléments issus des autres partis québécois et canadiens, ce sont les intellectuels nationalistes et les syndicalistes qui prennent la parole. Et de fait, ces acteurs conçoivent l'individu dans son horizon collectif. À ce propos, René Lévesque partage les propos de son opposante Solange Chaput-Rolland (PLQ) :

[Elle] parlait de l'émotion qu'elle ressentait au cours de ce débat. Elle en parlait de la façon suivante, brièvement : « On est assez ému parce qu'on sent qu'on dit des choses qui n'ont pas leur importance sur le plan individuel ; personne n'est à ce point important. Mais que tout ce débat-là est capital dans la vie de notre peuple ». ¹³¹⁷

On retrouve ici la manifestation partagée d'un effacement de l'individu face à l'enjeu collectif. Chez le député péquiste Jean-Pierre Jolivet, prime le sens de la responsabilité collective et devant l'histoire que lui a inspiré une personne âgée de son comté :

J'ai compris qu'il fallait arrêter de penser seulement à mes ancêtres, qu'au contraire je devais travailler pour mes descendants. Quant à moi, lorsque mes enfants me demanderont plus tard : Où étais-tu, papa, lorsque le Québec a voté oui au référendum ? Je veux être capable de leur répondre que j'étais du côté du oui. ¹³¹⁸

¹³¹⁷ LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 mars 1980, p. 5399.

¹³¹⁸ JOLIVET Jean-Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5100.

Pour Pierre Vadebonceur, l'épanouissement collectif est une condition indispensable, première, de l'épanouissement individuel : « Un pays, c'est, pour chacun, son moi justement magnifié »¹³¹⁹. En conséquence, un peuple qui ne connaît pas la plénitude par la disposition d'un pays doit craindre pour sa culture et se trouve par le fait même dans une condition servile :

L'identification de soi-même à un peuple, à une culture, à un pays à soi, tout cela se soutenant réciproquement, est une force pour un individu et pour un peuple. Le contraire est une grande faiblesse pour cet individu et pour ce peuple, et évidemment pour les individus qui le composent, surtout pour les moins pourvus. Par une culture amoindrie passent un grand nombre d'infériorités.¹³²⁰

L'inscription de l'individu ou de la question nationale dans des enjeux particulier est de même rare. Pour Lise Payette, ministre d'État à la condition féminine, la trajectoire d'émancipation des femmes est intimement liée à celle du Québec. Son féminisme déploie d'abord une représentation différenciée des rôles au sein de la société et de la survie du Québec : « Ce sont elles qui nous ont enseigné de nous affirmer comme collectivité. Pendant que les Québécois tentaient de nous aménager un espace, un lieu québécois, les femmes nous garantissaient une âme, un foyer national »¹³²¹. Cependant, le référendum vient faire converger les deux quêtes d'égalité :

Ce n'est pas la même lutte, mais elle est semblable. Elle combat une peur, un rapetissage analogue ; deux luttes bien distinctes, mais que l'histoire que nous faisons présentement fait coïncider. Je veux être claire là-dessus. Je ne prétends pas que la libération du Québec entraînera automatiquement la libération des femmes, mais nous devons prendre conscience maintenant que, si nous voulons bien demeurer la douce moitié de ce peuple, nous sommes une douce moitié majoritaire depuis trop longtemps silencieuse ; une douce moitié qui sait ce qu'elle veut, une juste et équitable place pour les femmes du Québec, une égalité enfin avec les hommes du Québec dans un Québec qui sera devenu seul maître d'œuvre du développement des composantes de sa société, d'égaux à égaux, rien de moins.¹³²²

Quant à la Fédération des travailleurs du Québec, elle entrecroise elle aussi deux destins collectifs. Toutefois, de façon relativement singulière par rapport à ce qui précède, l'on entrevoit la question posée à travers le regard syndical, pour la penser d'abord d'après les intérêts des travailleurs¹³²³. En

¹³¹⁹ VADEBONCEUR Pierre, *To be or not to be, op. cit.*, p. 129.

¹³²⁰ *Ibid.*, p. 59.

¹³²¹ PAYETTE Lise, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 mars 1980, p. 5387.

¹³²² *Idem.*

¹³²³ Fédération des travailleurs du Québec, « Question nationale, réponse syndicale », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t.1, op. cit.*, p. 261.

1995, les choses évoluent sensiblement. D'un côté, l'individu inscrit invariablement son sort dans un horizon collectif. On retrouve cette perspective dans la déclaration de souveraineté présentée en grande pompe au Grand Théâtre de Québec : « Parce que notre fierté est notre seul recours, notre unique chance de nous dire dans l'entière de nos natures individuelles et de notre cœur collectif ; [p]arce que ce pays sera tous ceux, hommes et femmes, qui l'habitent, le défendent et le définissent, et que ce peuple-là, c'est nous »¹³²⁴. Pour Jacques Parizeau, les destins individuels et collectif sont interdépendants : « Il y a deux avenir en jeu, le 30 octobre : notre avenir collectif, en tant que peuple, et notre avenir individuel : la qualité de nos vies et celle de nos familles »¹³²⁵. En conséquence, l'accession du Québec à l'indépendance permettrait de libérer l'individu et de lui permettre de se réaliser pleinement : « En nous donnant un pays dans lequel chaque individu ne portera plus le fardeau collectif, en étant désormais Québécois aussi normalement que les autres sont Canadiens, Allemands, Italiens ou Russes, nous pourrions envisager l'avenir de façon sereine et positive et non plus inquiète et défensive »¹³²⁶. Cette primauté du collectif répond en fait à l'image d'un Canada fondé sur une prémisse individualiste :

Si le Québec restait au sein du Canada, on assisterait encore à de grandes réussites individuelles de Québécois. [...] Mais le Québec, c'est plus que des réalisations individuelles. C'est une volonté de réaliser des choses en tant que peuple. C'est un vouloir-vivre collectif, une identité que l'on construit ensemble, et qui nous porte tous.¹³²⁷

Elle adopte un ton de reproche chez Pierre Falardeau qui redoute par-dessus tout une défaite : « Moi. Moi. Toujours moi. Toujours des consommateurs. Jamais des citoyens responsables. Responsables d'eux-mêmes, des autres, de la société, du pays. Mes privilèges, mes droits. Toujours. Jamais mes devoirs »¹³²⁸. L'irruption du Je ne rejoint pas dans sa forme celle qu'elle emprunte du côté unioniste. En effet, c'est le plus souvent à travers le témoignage, la trajectoire personnelle qui conduit à s'identifier comme Québécois et à appuyer la souveraineté, donc son inscription dans le Nous, qu'il se déploie. L'ouvrage collectif *Trente lettres pour un Oui* démontre tout particulièrement cette intrusion du sujet individuel dans le discours sur le Nous, mais illustre également celle de la société civile dans le vaste

¹³²⁴ « Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'Histoire », *La Presse*, 7 septembre 1995, p. B3.

¹³²⁵ PARIZEAU Jacques, « Allocution télévisée », Québec, *Archives politiques du Québec*, 1^{er} octobre 1995, consulté le 3 mai 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/jacques-parizeau/autres-discours-officiels/>

¹³²⁶ FACAL Joseph, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4762.

¹³²⁷ PARIZEAU Jacques, « Discours à l'occasion de la présentation du rapport des Commissions sur l'avenir du Québec », Québec, *Archives politiques du Québec*, 19 avril 1995, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/jacques-parizeau/autres-discours-officiels/>.

¹³²⁸ FALARDEAU Pierre, « Lettre à mon ti-cul », *op. cit.*, p. 104.

débat référendaire. La forme employée se prête particulièrement non seulement à l'emploi du *Je*, mais aussi à l'interpellation des individus, pris seuls ou dans leurs appartenances médianes. On y retrouve plusieurs chapitres qui se prêtent à cet exercice interpellant « une amie de l'Outaouais », une « amie française », « à une amie iranienne », « à ceux venus d'ailleurs ». S'y ajoutent encore d'autres textes qui interpellent plutôt les ancêtres, les parents, les enfants et déploient la toile familiale au sein même de la trame nationale¹³²⁹. Plusieurs personnes appartenant à des minorités visibles évoquent également leur expérience d'intégration à la société québécoise et ce qui les a conduit à embrasser le projet de souveraineté, comme Nadège Célestin, qui revendique sa double-allégeance à Haïti et au Québec, comme deux appartenances entières :

Je soutiens donc indéfectiblement mon pays de citoyenneté, le Québec, et ma terre d'origine, Haïti, dans leur quête d'autogestion et de démocratie.

Je n'ai pas adopté le Québec, je suis née au Québec. Je n'ai pas accepté Haïti, j'ai le sang haïtien. Ne m'imaginez pas déroutée par mon métissage ; bien au contraire, vous m'en voyez comblée. Ainsi, au lieu d'emprunter les motifs déjà racoleurs de nouvelle richesse ou d'apport économique pour défendre ma place chez moi et pour écarter l'étiquette d'aliénation de la part de mes sœurs et frères de sang, je fais remarquer aux purs, qui n'ont jusqu'ici existé que dans leur imagination, qu'ils verront leur illusion évaporée à la moindre seconde de conscience. Amérique oblige...

- Allez ! Reprends-moi ça !
- La nation est l'ensemble des personnes qui ont les mêmes mœurs, les mêmes traditions, les mêmes aspirations et les mêmes intérêts¹³³⁰

De manière similaire à Lise Payette en 1980, Lyse Leduc (PQ) lie le sort des femmes à celui de la nation québécoise en affirmant que « les femmes [...] sortiront gagnantes du déblocage constitutionnel que signifiera une victoire du Oui »¹³³¹.

En Écosse, la particularisation des enjeux nationaux passe notamment par des groupes communautaires ciblant les minorités culturelles. Elle rejoint aussi les femmes. C'est le cas de Jeane Freeman, qui lie la cause des femmes et de leur émancipation à celle de la nation écossaise :

Pensez à votre propre vie. Voulez-vous vous entourer de gens qui vous disent « vous ne pouvez pas faire ça » et « ça ne marchera jamais » ? Si les femmes avaient écouté ces gens dans les années passées, nous n'aurions jamais obtenu une once d'égalité et nous n'aurions

¹³²⁹ Voir : (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, op. cit.

¹³³⁰ CELESTIN Nadège, « Histoires d'Amérique », dans *Je me souverain*, op. cit., p. 46-47.

¹³³¹ LEDUC Lyse, *Débats de l'Assemblée nationale*, 14 septembre 1995, p. 5002.

certainement jamais obtenu le droit de vote. Mais nous ne l'avons pas fait, tout simplement parce que nous ne pouvons pas nous le permettre.¹³³²

C'est également à travers le collectif Women for Independence que cette campagne s'incarne. Cat Boyd, qui se trouve à l'initiative de ce mouvement et qui en est l'une des membres les plus actives, signe notamment avec Jenny Morrison un bref essai qui inscrit clairement l'enjeu de l'indépendance dans cet horizon spécifique¹³³³. Elle en appelle notamment aux luttes d'émancipation dans d'autres États, à l'appui de la cause conjointe du féminisme et de l'indépendance : « Dans le même esprit, ce sont les femmes d'Écosse qui ouvriront la voie à un pays nouvellement indépendant qui amplifie leur voix et place les questions qui nous importent au cœur de son action »¹³³⁴. La campagne de Women for Independence est particulièrement active et de nombreuses membres signent des textes qui fustigent le bilan du Royaume-Uni à l'endroit des femmes, comme ici Isobel Lindsay, qui en appelle, en l'occurrence, à la sensibilité particulière des femmes – donc à une vision genrée – qui s'inscrit dans une perspective cependant plus communautaire de l'Écosse :

Ce qui est important, c'est le grand message positif, qui donne aux femmes une vision de ce à quoi l'amélioration peut ressembler. Le livre blanc va dans ce sens. [...] Mais ce dont le message a besoin, c'est d'une identité globale qui place fermement l'Écosse dans un contexte social-démocrate égalitaire, étayé par la responsabilité environnementale. C'est cette vision de bien commun pour l'Écosse qui touchera la corde sensible des femmes écossaises et les incitera à prendre des risques.¹³³⁵

¹³³² FREEMAN Jeane, "Realising Labour Values", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, op. cit., p. 24-25. Notre traduction : "Just think of your own life. Do you want to surround yourself by the folk who tell you 'you cannae dae that' and 'it'll never work'? If women had listened to these folks in years gone by we'd ever have won a smidgen of equality and we'd certainly never have won the right to vote. But we didn't, because, simply, we can't afford to."

¹³³³ BOYD Cat et Jenny MORRISON, *Scottish Independence. A Feminist Response*, Édimbourg, World Power Books, 2014.

¹³³⁴ BOYD Cat, "Scotland: a vote for independence is a vote for women", *Counterfire*, 9 mars 2014, consulté le 28 mai 2023 : <https://www.counterfire.org/article/scotland-a-vote-for-independence-is-a-vote-for-women/>.

Notre traduction : "By this same spirit it is women in Scotland who will lead the way for a newly independent country which amplifies their voices, and puts the issues that matter to us at its heart."

¹³³⁵ LINDAY Isobel, "Women for Yes", *Bella Caledonia*, 6 mars 2014, consulté le 8 mai 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/03/06/women-for-yes/>. Isobel Lindsay est une militante pacifiste. Elle a rejoint le SNP en 1970 et y a rapidement assumé des responsabilités, avant de le quitter à la fin des années 1980 en portant son soutien à la Scottish Constitutional Convention visant à l'introduction d'un Parlement écossais. Elle a ensuite abondamment contribué, au cours de la campagne, à la plateforme du National Collective. Notre traduction : "But the important thing is the big positive message, giving women a vision of what 'better' looks like. The white paper does some of this [...]. But what the message does need is an overall identity which places Scotland firmly in an egalitarian social democratic context underpinned by environmental responsibility. It is this Commonwealth vision for Scotland that will strike a chord with women in Scotland and make it worthwhile to take a risk."

De même qu'au Québec, les énoncés personnels tendent à rejoindre le parcours de l'Écosse vers son indépendance, comme pour Ben Murray, membre des English Scots for Yes qui affirme : « j'aime à penser que mon propre itinéraire personnel au cours du dernier quart de siècle reflète celui de l'Écosse toute entière »¹³³⁶. Pour Cat Flynn, c'est plutôt le regard que portaient ses amis anglais sur l'idée d'indépendance, à laquelle elle n'était pas particulièrement sensible au départ, qui a peu à peu motivé son intérêt pour la question, puis son engagement :

Je n'étais pas encore nationaliste, mais j'ai commencé à m'irriter lorsque mes amis et mes collègues rejetaient sans réfléchir le mouvement indépendantiste en le qualifiant d'idéalisme, de vœu pieux ou d'insouciance à la Braveheart. Je me suis soudain retrouvée dans des discussions enfiévrées dans des pubs, à défendre la cause nationaliste.¹³³⁷

Pour le réalisateur Tom Fergus Arnott, c'est l'espoir de connaître un jour un État social après avoir vu le changement opéré au sein du Parti travailliste de Tony Blair qui motive son propos :

Je voterai Oui parce que je veux des choses que je n'ai jamais vues avant. Je les veux pour moi-même et je les veux pour tous ceux qui vivent ici et quiconque décidant de venir vivre ici. [...] Je veux une société dont les valeurs ne sont pas d'abord établie sur une quête lunatique de profits évanescents, mais sur la qualité de vie de tous ses citoyens. Je ne demande rien de déraisonnable. Je demande simplement que nous nous écartions de cette vie où nous acceptons qu'un tiers des enfants à Glasgow vivent dans la pauvreté.¹³³⁸

On constate ainsi l'apparition d'un *Je* particularisé, qui introduit le parcours familial, le rapport entre l'identité individuelle et l'identité collective, le parcours vers la décision de voter oui et les enjeux personnels qui sous-tendent ce choix. Cette irruption du sujet individuel trahit cependant plus l'engagement croissant des sociétés civiles en 1995 et en 2014. En effet, ce *Je* s'inscrit sans réserve dans

¹³³⁶ MURRAY Ben, "Why I'm Voting Yes", *Bella Caledonia*, 27 juin 2014, consulté le 9 mai 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/06/27/why-im-voting-yes/>. Notre traduction : "I like to think that my own personal journey over the past quarter of a century mirrors that of Scotland as a whole."

¹³³⁷ FLYN Cat, "We've an Enormous Opportunity To Build the Future We've Been Dreaming Of", *op. cit.* Notre traduction : "I wasn't a nationalist yet, but it began to irritate me when friends and colleagues would unthinkingly dismiss the independence movement as idealism or wishful thinking or Braveheart-fuelled recklessness. I found myself suddenly in feverish pub discussions, defending the nationalist cause."

¹³³⁸ ARNOTT Tom F., "I Want Things I Have Never Seen Before", *National Collective*, 13 septembre 2014, consulté le 28 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140916075016/http://nationalcollective.com/2014/09/13/tom-fergus-arnott-i-want-things-i-have-never-seen-before/>. Notre traduction : "I'm voting Yes because I want things I have never seen before. I want them for myself and I want them for everyone who lives here and anyone who decides they would like to come and live here. I want this to be the place people feel they can go. I want somewhere anyone can come and work and feel accepted. I want somewhere people have the freedom to express new ideas, try out new experiments and be allowed to fail. I want a society whose values are not primarily based on lunatic quests for evanescent profits, but on the quality of life of all of its citizens. I do not want anything unreasonable. I simply ask that we move away from a life where we accept that a third of children in Glasgow live in poverty."

le *Nous*, auquel il associe une perspective individuelle sans délégitimer la cause et l'identité collective. Tout au plus, dans quelques occurrences constatées lors des deux référendums étudiés, peut-on remarquer que la question nationale est-elle considérée comme dépendante d'une identité personnelle ou sociale autre. À ce titre, la manifestation de l'individualité se distingue singulièrement de celle que nous avons pu constater à travers les discours s'opposant à l'indépendance, où le motif personnel n'hésitait pas, à l'occasion, à confronter et à disqualifier l'appartenance collective, s'inscrivant dans un paradigme libéral individualiste, sinon antinational.

*

*

*

En décrivant l'Autre, en l'écartant par ses vices et de ses différences, les acteurs ébauchent les traits spécifiques d'un *Nous-autres*. En revendiquant des similarités avec d'autres nations, dans leurs traits culturels, leurs parcours spécifiques, leur démographie ou leur géographie, ils mettent en avant des convergences qui légitiment ces différences en établissant un *Nous comme les autres*. Enfin, nous avons approché la façon dont les acteurs conçoivent ce *Nous en lui-même*. Tandis que des traits se distinguaient déjà par contraste et par capillarité comme une société solidaire, authentique, ou inscrite dans une conception politique associée au prestige symbolique des social-démocraties scandinaves, les acteurs définissent également les caractéristiques des nations québécoise et écossaise en tant que telles, très majoritairement dans un tropisme civique.

Malgré la mise à jour de la référence collective dans le sillon de la Révolution tranquille, le référendum de 1980 est encore fortement empreint des thèmes associés à l'identité canadienne-française, comme le mythe des deux peuples fondateurs, ou un rapport étroit à la filiation. Les énoncés indépendantistes révèlent la présence d'un puissant discours décolonial, inscrivant l'indépendance du Québec dans l'horizon d'une lutte de libération nationale, et tend à établir différentes catégories de Québécois. Dès 1980 se manifeste aussi un discours relevant d'un nationalisme civique, étendu à l'ensemble de la société québécoise, se substituant aux anciennes références identitaires dans une perspective universaliste. Ainsi, le nationalisme civique québécois de 1980 peut être décrit comme un nationalisme de type majoritairement républicain. En 1980 comme en 1995, ce nationalisme civique ne manque pas de souligner son ouverture à la diversité, comme pour écarter tout soupçon d'ethnicisme ou de repli sur soi.

Toutefois, en 1995, cette ouverture va plus loin puisque tout en établissant la langue française comme le critère fondamental de l'appartenance québécoise, les acteurs du Oui célèbrent de plus en plus les apports culturels issus des minorités, de la même façon que leurs adversaires prônant le Non.

Ils se divisent ainsi entre deux courants, l'un relevant d'un nationalisme républicain et l'autre d'un nationalisme libéral. On constate même, en certaines occasions, l'irruption des termes du débat sur l'interculturalisme qui animent la société québécoise depuis l'adoption du multiculturalisme au Canada. Quant au nationalisme écossais, il se démarque en revanche par son inscription sans réserve dans la logique libérale et réfute même parfois le terme national attaché à la quête d'indépendance. Ainsi, tandis que l'on voit progresser le thème de la diversité comme chez les acteurs du Non, l'individu fait également son entrée dans le débat référendaire. En revanche, à l'inverse de ce que nous avons pu constater concernant les discours unionistes, le *Je* revendique cette fois-ci son inscription pleine et entière dans l'horizon collectif. Notable, cette différence ne surprend pas foncièrement dans un Québec partagé entre courant républicain et courant libéral, mais souligne la distinction entre le libéralisme communautaire qui anime le nationalisme écossais et le nationalisme québécois, et le libéralisme à fondement individuel prôné au Canada.

À travers ce premier chapitre se dévoilent quelques interactions entre les conceptions collectives québécoise et canadienne, écossaise et britannique, où l'un tient lieu de repoussoir puis d'égal à l'autre, où la figure du traître, la frontière et l'ailleurs établissent les contours du Nous. Ce premier temps révèle également les diverses positions à l'œuvre ainsi qu'un panorama d'acteurs approchant la cause de l'indépendance selon des perspectives distinctes. Ces perspectives, faut-il le rappeler, pensent le Nous en le situant dans un contexte politique, culturel ou géographique donné, mais également dans une trame historique qui fait sens de sa trajectoire comme de ses interactions. C'est toute la signification de l'identité narrative¹³³⁹, vers laquelle nous nous tournons à présent.

¹³³⁹ RICCEUR Paul, *Temps et récit*, [t. 3], *op. cit.*, p. 147-152.

CHAPITRE 2 : LES CHAMPS DE L'EXPERIENCE : RECITS DES CAUSES ET MOTIFS D'UNE AUTODETERMINATION

En tant que sujet historique, la nation repose sur une conscience collective au présent nourrie par un passé commun. Cette donnée historique, reconstruite dans le discours pour la rendre agissante, constitue la mémoire collective. Elle sert d'abord une fonction de légitimation – traditionnelle au sens wébérien – de l'identité elle-même, à raison du fait qu'elle procède d'une continuité, d'un déjà-là symbolique dans lequel s'inscrivent les individus. En naturalisant la différence et en l'inscrivant dans des interactions situées dans une chronologie, le discours nationaliste dresse le portrait de la condition et de caractéristiques nationales marquées du sceau de la constance ou d'évolutions. Cette construction de la texture du temps historique imprime un sens à la trajectoire, tirant du passé des actions à entreprendre. Elle participe ensuite d'une œuvre de légitimation du projet national et constitue, de ce fait, le trait d'union entre les versants rétrospectif et prospectif du nationalisme.

Nous visons à comprendre, d'une part, comment la mémoire est approchée, quels succès et traumatismes parsèment les parcours étudiés. D'autre part, nous interrogeons le rapport au temps et la structure qui lui est associée à travers un fil collectif qui s'emmêle parfois à celui de l'Autre. C'est aux régimes d'historicité à l'œuvre que nous prêtons attention en nous concentrant sur la mémoire comme champ de l'expérience¹³⁴⁰. Pour ce faire, nous nous intéressons d'abord au temps long, qui dévoile l'imaginaire entourant l'origine de cette identité collective et les conditions de sa formation. Âge d'or bafoué ou point de départ d'un progrès au long cours, il établit la situation initiale et son élément déclencheur, tout en attachant ses significations aux lieux du récit, établi en un chez-soi, un foyer national (I –). Puis nous approchons les péripéties caractérisant la condition québécoise et la condition écossaise, pour entrevoir les méandres dans lesquels s'écoule le fleuve d'une intention nationale. Nous soulevons la question du sens de la trajectoire collective et des variations qu'elle peut supposer. Les acteurs la décrivent ainsi avec les accents de la continuité à laquelle rester fidèle, d'une régression à renverser ou d'une marche vers le progrès à reprendre ou à poursuivre (II –). D'un passé lointain vers un passé proche, la forme de l'itinéraire donne son sens au moment présent. Le référendum est représenté comme un choix collectif légitime par les règles qu'il respecte, une décision

¹³⁴⁰ KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé, op. cit.*

nécessaire pour mettre un terme à l'ambiguïté, mais aussi comme la matérialisation d'un avènement qui n'a jamais été aussi proche (III –).

I – L'avenir est un long passé, ou les sentiers de l'histoire

Les acteurs nationalistes cherchent à légitimer l'identité collective en la déployant dans un récit. Celui-ci s'enracine dans un territoire national auquel ils associent des significations, des mythes révolus qui raniment la nostalgie ou réveillent un sentiment de continuité. C'est dans ce lieu collectif que débute le récit et ce commencement est chargé de significations contrastées. Elles se déclinent en une situation initiale où se révèle le visage fondamental, la condition authentique de la nation. L'union est caractérisée comme le tournant venant bouleverser cet état, comme le péché originel dont les maux se répètent à travers le temps et confèrent sa vérité intemporelle à une situation que les acteurs entendent résoudre. La signification donnée à cet élément déclencheur situe les péripéties qui lui succèdent dans un régime d'historicité dit « classique »¹³⁴¹. Il est associé à une structure temporelle cyclique¹³⁴², à une logique de récurrence ou de permanence.

Le territoire national comme lieu de mémoire

Nous avons vu que du côté des unionistes, le territoire joue un rôle bien différent entre le Canada et le Royaume-Uni. Pour le premier, il assume un rôle central dans la caractérisation de l'appartenance. Teinté d'un imaginaire colonial, il est regardé comme une (co)propriété qui définit l'être canadien ; sa diversité et sa richesse reflétant celle du Canada lui-même. Pour le second, le territoire joue un rôle moindre, cependant que l'insularité sert la caractérisation de l'unité, renforcée par une solidarité incarnée par la mention conjointe de villes – industrielles – anglaises et écossaises.

Au Québec, on constate que ce rapport au territoire hérité des premiers temps de la colonisation reproduit pour une bonne part la représentation qui en est faite par ses adversaires, tout en le circonscrivant à ses frontières. Comme lieu de mémoire, il s'incarne dans son étendue géographique comme historique : « Nous, Québécois et Québécoises, sommes une nation, la plus profondément enracinée du continent. Sur l'immensité du territoire, partout nos souvenirs anciens

¹³⁴¹ HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003, p. 11-30.

¹³⁴² Voir également : HAUSCHILD Jan-Christoph, « “Différentes manières de considérer l'histoire”. À propos des réflexions de Heine en matière de philosophie de l'histoire dans les années 1830 », *Revue germanique internationale*, n°9, 1998, p. 61-72 ; DOCKÈS Pierre, GASPARD Marion et Rebeca G. BETANCOURT, « Déclin et stagnation, entre histoire cyclique et histoire fléchée », *Revue économique*, Vol. 66, 2015/5, p. 813-823.

comme notre présence vivante nous rappellent que ce peuple est ici chez lui, dans son foyer ancestral »¹³⁴³. Il s'inscrit dans l'aventure de la Nouvelle-France et les grandes découvertes, qui ont fait des Français des premiers temps des découvreurs de l'Amérique et ce faisant, des Québécois :

Ce continent, nous avons été parmi les premiers à le découvrir. Joliette et Marquette venaient d'ici. Le Mississippi a été découvert par des gens qui étaient nés sur le bord du Saint-Laurent, et les Rocheuses, c'est par un Québécois qui venait d'ici. Avec cette habitude de coureurs de bois que nous avons, avec ce goût de nous lancer dans l'aventure, ce goût de foncer, cette Amérique nous était beaucoup plus familière qu'on ne le pense.¹³⁴⁴

Les lieux disent encore l'histoire du peuple dans sa confrontation avec l'Autre :

Du voyage de Champlain en 1609, du Régiment de Carignan-Salières, de la construction des forts Saint-Jean et Lennox, en passant par la dernière bataille en 1759, ce furent les invasions américaines de 1775 et de 1812, les troubles de 1837/38 où déjà les patriotes réclamaient un gouvernement responsable ; c'est la fondation de la paroisse L'Acadie en l'honneur des Acadiens qui revenaient et remontaient de leur triste déportation. C'est, chez nous, un territoire truffé de monuments historiques. Il fut l'endroit de choc et le carrefour de plusieurs civilisations : amérindienne, française, britannique, américaine, canadienne et québécoise.¹³⁴⁵

Le territoire, c'est encore le foyer qui marque la *frontière* et le distingue de *l'ailleurs*, lui associe une culture et un gouvernement, comme chez Pierre Bourgault :

Quand je parle de « chez moi », je ne me réfère pas aux Rocheuses, aux chutes Niagara ou à Toronto. Je pense à Montréal, aux Laurentides, à Gilles Vigneault et à René Lévesque. Non pas que je ne sache apprécier la beauté des Rocheuses ou que je ne veuille entretenir des liens d'amitié avec les Canadiens anglais, bien au contraire ; mais je n'ai pas plus envie ou raison de me les annexer que je n'ai envie ou raison de m'annexer la Côte d'Azur, les pyramides du Mexique ou les intellectuels allemands de qualité¹³⁴⁶

Cette attache au territoire trahit une américanité de plus en plus assumée, revendique la fondation de villes américaines et les contacts avec les autochtones, insiste sur le rôle du Saint-Laurent, sa dimension symbolique comme vallée première auquel s'attache le mouvement : « Nous avons plus qu'une fenêtre sur le fleuve. Le fleuve fut et demeure pour nous une porte, un pont »¹³⁴⁷, énonce Jean-Guy Paré (PQ). Elle s'inscrit aussi dans le présent, chez le chanteur Raoul Duguay : « Près du mont Pinnacle, les deux

¹³⁴³ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada, op. cit.*, p. 113.

¹³⁴⁴ CHARRON Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5277.

¹³⁴⁵ PROULX Jérôme, *Débats de l'Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5339.

¹³⁴⁶ BOURGAULT Pierre, *Oni à l'indépendance du Québec, op. cit.*, p. 36.

¹³⁴⁷ PARÉ Jean-Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4857.

pieds sur terre et la tête dans le ciel, mon cœur bat pour le Kébèk comme pour la femme de ma vie »¹³⁴⁸. Progressivement, la diversité des territoires et des régions, reflet aussi de son immensité et de ses identités spécifiques, caractérisent les énoncés du camp du Oui :

Nous habitons les territoires délimités par nos ancêtres, de l'Abitibi aux Îles-de-la-Madeleine, de l'Ungava aux frontières américaines, parce que depuis 400 ans, nous avons défriché, labouré, arpenté, creusé, pêché, construit, recommencé, discuté, protégé et aimé cette terre que le Saint-Laurent traverse et abreuve.¹³⁴⁹

En 1980, le rapport patrimonial des tenants du Non est associé à l'idée de propriété, mais rejoint plutôt chez ceux du Oui la racine paternelle du mot. En 1995, il conserve cette connotation affective. La sacralité qui lui est prêtée fusionne le peuple au pays à protéger et à faire fructifier :

Le Québec comme un grand jardin ; terre riche d'espoirs possibles
Parce que j'habite quatre saisons,
Parce que la neige sait, comme Anne Hébert, me mettre en rêve
Parce que le printemps éclôt comme un miracle,
Parce que l'automne se développe comme une peinture de grand maître
Parce que l'été m'apaise,
J'ai le goût d'habiter, à hauteur d'humain, un pays qui serait enfin le mien¹³⁵⁰

Les quatre saisons assument une fonction symbolique récurrente. Les morsures de l'hiver participent d'un territoire d'abord hostile que l'on apprivoise et fait sien. Puis les saisons jaillissent et habillent de leurs couleurs et de celles des sentiments un espace qui n'en est pas dépourvu. La beauté et la diversité comme la richesse des lieux – ainsi que dans le discours unioniste –, fondent une fierté non dissimulée et animent cet enracinement qui se propose aux nouveaux venus :

Et 7 millions de gens à table
De Natashquan à Saint-Venant
De Pointe-aux-Trembles au Mont-Tremblant
De Montréal aux Éboulements
Avec les gens qui ont choisi

¹³⁴⁸ DUGUAY Raoul, « Lettre pour penser avec son cœur et sentir avec sa tête », *op. cit.*, p. 97.

¹³⁴⁹ TRUDEL Rémy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4832.

¹³⁵⁰ PARISEAU Monique, « Le Québec comme jardin », dans (coll.), *Je me souverain*, *op. cit.*, p. 126.

Avec leur âme de vivre ici
Dans ma maison, dans mon pays
Mon bout de monde, mon eau, mon air
Mon bout du monde, ma part de terre
Mon attachement à l'univers¹³⁵¹

En Écosse, l'attachement au territoire n'est pas manifesté dans ces contours poétiques, mais ne manque cependant pas d'en souligner la diversité, miroir de celles des gens qui l'habitent¹³⁵². Cette diversité des régions d'Écosse reflète ainsi sa diversité culturelle :

A. Riach – Appeler une nation une terre de contrastes est un cliché courant, mais les contrastes que l'on retrouve en Écosse ont leurs propres distinctions particulières, historiques, géographiques, politiques et linguistiques, et nous pouvons dire que toutes ensemble, elles génèrent la distinction que nous appelons culturelle. Pensons à l'Écosse comme une nation de neuf territoires principaux. [...] Commençons avec les archipels du nord. Déjà nous pensons aux Shetland à travers un langage, la poésie de J.J. Haldane Burgess et Stell Sutherland et le poème de Hugh MacDiarmid « On a Raised Beach » – un poème majeur dans l'ensemble de la littérature du XX^e siècle, en ce qui me concerne. Et si nous allons vers les Orcades, George Mackay Brown, Eric Linklater, Edwin Muir, Stanley Cursiter, Peter Maxwell Davis.

A. Moffat – Et voyageant vers les îles de l'ouest, nous voulons aller à la rencontre du cairn de Will McLean et du poème « Hallaig » de Sorley MacLean¹³⁵³

On retrouve l'idée sous-jacente à ce propos dans ceux de la ministre écossaise de la Culture : « La vie culturelle de l'Écosse et son héritage ne peuvent être réduits à un seul style ou une seule image. Ils sont plutôt une richesse que nous pourrions décrire comme des "histoires" qui prennent différentes formes,

¹³⁵¹ PEDNEAULT Hélène, « Inventaire », dans (coll.), *Je me souverain, op. cit.*, p. 128-129.

¹³⁵² SALMOND Alex, "2014 Speech to SNP Conference", *op. cit.* Voir Annexe 2.

¹³⁵³ MOFFAT Alexander et Alan RIACH, *Arts of Independence, op. cit.*, p. 197. Notre traduction : Riach "To call a nation a land of contrasts is a familiar cliché but the contrasts that are to be found in Scotland have their own particular distinctions, historical, geographical, political linguistic, and we can say that all these together generate the distinctions we call cultural. So, briefly, if we took Scotland as a nation made up of its different constituent parts, and considered them one at a time, and kept the cultural history of the nation in mind, what would we have? [...] Let's think of Scotland as one nation of nine major territories. Let's start with northern archipelagos. Already we're thinking of Shetland in terms of language, music, the poetry of J.J. Haldane Burgess and Stell Sutherland and Hugh MacDiarmid's poem 'On a Raised Beach' – a major poem in all 20th-century literature, for my money. And if we move to Orkney, George Mackay Brown, Eric Linklater, Edwin Muir, Stanley Cursiter, Peter Maxwell Davis"; Moffat "And if we travel to the western isles, we want to encounter Will McLean's memorial cairns and Sorley MacLean's poem, 'Hallaig'."

aussi diverses que le territoire, les gens et les lieux de ce pays complexe »¹³⁵⁴. Plus rarement, le territoire comme bastion de cultures est employé comme lieu de mémoire collective, comme par Alex Salmond qui, à l’occasion des 700 ans de la bataille de Bannockburn présente ce lieu comme le berceau de la nation écossaise et lui attache une signification particulière :

Chaque nation a ses pierres de touche emblématiques dans lesquelles elle puise son sentiment d’identité, et Bannockburn est la source à partir de laquelle la nation écossaise moderne a émergé [...]. Toutes les batailles doivent être mythologisées jusqu’à un certain point pour que leur mémoire survive, et bien d’autres, bien plus récentes que Bannockburn, ont subi ce processus. Mais les événements de juin 1314, qu’ils aient été immortalisés dans des vers ou dans la chronique, étaient bien, bien plus qu’un mythe ou une légende. L’histoire centrale de Bannockburn, qui lui donne son inspiration et constitue effectivement la vérité essentielle de cet événement, tient dans la préservation et l’assurance conférée à la souveraineté de la nation écossaise et à son indépendance.¹³⁵⁵

Ce genre de discours qui attache le territoire à l’histoire fait figure d’exception plus que de règle au cours du référendum écossais. Cependant, on retrouve cette manifestation d’un lieu de mémoire à la fois national et inscrit dans les luttes syndicales du mouvement travailliste chez de plus petites formations comme le Socialist Party :

Le massacre, en 1787, de tisserands en grève par des soldats britanniques à Calton, alors modeste village de la banlieue de Glasgow, est généralement reconnu comme marquant le début du mouvement ouvrier écossais organisé. Le jour du massacre, la bannière des tisserands de Calton représentait le héros national des guerres d’indépendance écossaise, William Wallace, terrassant la bête de la tyrannie. La chanson *Scots Wha Hae* a été écrite par Robert Burns en 1793, peu de temps après le massacre de Calton, et a depuis été adoptée comme chanson du SNP en raison de ses forts accents patriotiques.¹³⁵⁶

Au carrefour des Highlands et des Lowlands, Glasgow constitue un pôle important pour le mouvement indépendantiste écossais, qui incarne l’Écosse dans ses luttes sociales à travers ses paysages urbains,

¹³⁵⁴ HYSLOP Fiona, “Full speech: Fiona Hyslop on Scottish Culture”, *The Scotsman*, 5 juin 2013, consulté le 2 mai 2023 : <https://www.scotsman.com/arts-and-culture/full-speech-fiona-hyslop-on-scottish-culture-1572558> Notre traduction : “Scotland’s cultural life and heritage cannot be reduced to a single style or image; rather, they are a wealth of what we might describe as “stories” that take many different forms, as diverse as the land, peoples and places of this complex country.”

¹³⁵⁵ SALMOND Alex, “Bannockburn is birthplace of Scotland”, *op. cit.* Voir Annexe 5.

¹³⁵⁶ “Scottish referendum: What sort of independence should socialists campaign for?”, *op. cit.* Notre traduction : “The 1787 massacre of striking weavers by British soldiers in Calton, which then was a village in the outskirts of Glasgow, is generally recognised as marking the beginning of an organised, Scottish labour movement. The Calton weavers’ banner on the day of the massacre showed Scotland’s national hero from the Wars of Scottish Independence, William Wallace, striking down the beast of tyranny. Scots Wha Hae was written by Robert Burns in 1793, not long after the Calton Massacre and has since been adopted as the SNP party song on account of its strong patriotic sentiments.”

plus que dans des décors de carte postale. C'est surtout sa diversité qui est soulignée, comme ici chez Alan Riach, qui lui attribue une dimension mythique :

En Écosse, le monde culturel est distinct. L'histoire, la terre, les décors urbains et les paysages, les économies et, par-dessus tout, la littérature, nous donnent cette distinction. Ces choses nous sont aussi particulières qu'elles le sont en Angleterre, au pays de Galles, en Amérique, en France, en Italie, n'importe où. Notre identité culturelle est diverse, mais distincte. Les *Borders* sont à bonne distance des Shetland. Aberdeen est très différente de Glasgow. Pourtant, toutes partagent quelque chose qui les relie à l'identité de ce que nous appelons l'Écosse. Cette identité partagée est mythique. Elle s'élève d'un fait historique, mais le mythe a un plus grand pouvoir encore que l'histoire¹³⁵⁷.

Cette diversité se déploie aussi dans les richesses qu'elle procure : « L'Écosse est dotée d'une abondance de ressources naturelles qui peuvent apporter la prospérité et assurer que notre nation puisse faire face aux défis globaux du 21^e siècle »¹³⁵⁸. Au Québec, la beauté du territoire rejoint la capacité de la population à l'administrer en jouissant des ressources, à commencer par l'eau et l'énergie hydroélectrique, gérée par le fleuron national Hydro-Québec :

Bien sûr, l'atout majeur du Québec est l'énergie hydroélectrique. Dans un contexte où la rareté énergétique constitue une contrainte de taille au développement économique, le Québec dispose, contrairement à la plupart des pays industrialisés, d'une solution de rechange à la crise mondiale créée par la rareté et le prix fort élevé du pétrole.¹³⁵⁹

Enfin, par-delà ses constructions plus ou moins mythiques et esthétiques, l'inscription de l'histoire qui s'y joue et des ressources dont il recèle, le territoire est encore le lieu du pouvoir politique que l'on entend affirmer. En ce sens, on ne peut que souligner le rôle déterminant qu'il assume en 2014, sous la formule du « peuple d'Écosse », préférée au « peuple écossais », révélant une souveraineté inscrite dans un territoire où vivent des hommes et des femmes. Le contraste est ténu, mais mérite d'être souligné, au Québec où c'est le rapport patrimonial et d'enracinement qu'ils revendiquent sur cette

¹³⁵⁷ RIACH Alan, "Pivotal role of culture in talking up independence", *The Herald Scotland*, 20 février 2013, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.heraldscotland.com/opinion/13092914.pivotal-role-culture-talking-independence/>. Notre traduction : "In Scotland, the cultural world is distinct. History, terrain, cityscapes, landscapes, economies end, above all, literature, give us this distinction. These things are as particular as in England, Ireland, Wales, America, France, Italy – anywhere. Our cultural identity is various, but distinct. The Borders are a long way from Shetland. Aberdeen is very different from Glasgow. Yet all shares something that relates them to the identity we call Scotland. This shared identity is mythic. It arises from historical fact but myth has a greater power than history."

¹³⁵⁸ Scottish Government, *Scotland's Future. Your guide to an Independent Scotland*, *op. cit.*, p. 277. Notre traduction : "Scotland is blessed with an abundance of natural resources that can bring prosperity and ensure our nation meets the global challenges of the 21st century."

¹³⁵⁹ LEFEBVRE Charles, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5258.

terre, sous la formule « Maîtres chez nous » empruntée à l'équipe du tonnerre de Jean Lesage – reprise aussi bien en 1980 qu'en 1995 – loge davantage ce pouvoir dans la nation.

Au commencement était l'âge d'or

Au Québec, le parcours commence avec la Nouvelle-France. Et les acteurs du Oui, en 1980 comme en 1995, insistent considérablement sur le fait qu'avant même la Conquête, cette société constituait déjà une nation en germe, destinée un jour à prendre son indépendance :

Nos ancêtres prirent racine en terre américaine au début du XVII^e siècle, au moment où les premiers colons anglais débarquaient sur la côte est des États-Unis. Tout en défrichant la vallée du Saint-Laurent, ils exploraient en tout sens le vaste continent, de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses, et de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique. Par la découverte, la prise de possession et l'occupation du sol, les Québécois se définirent progressivement comme des Nord-Américains. En 1760, le long du Saint-Laurent, notre communauté formait déjà une société. Nord-Américaine par la géographie, française par la culture, la langue et la politique, elle avait une âme, des habitudes de vie, des traditions, des institutions et des comportements qui lui étaient propres. Ses luttes, Ses succès et ses épreuves lui avaient donné conscience de son destin collectif, et c'est avec quelque impatience, dès lors, qu'elle supportait le lien colonial [...]. Tôt ou tard, cette société eut secoué le joug colonial et acquis son indépendance, comme ce fut le cas, en 1776, pour les États-Unis d'Amérique.¹³⁶⁰

Pour René Lévesque, ces premiers temps aux allures d'épopée suscitent la nostalgie :

Car ce fut un incroyable commencement que le nôtre. De la baie d'Hudson et du Labrador tout en haut jusqu'au golfe du Mexique tout en bas, et de Gaspé près de l'Atlantique jusqu'aux Rocheuses d'où l'on voit presque le Pacifique, c'est nous – et c'est donc vous en même temps – qui fûmes les découvreurs et aussi les premiers Européens à prendre racine. Les pèlerins du *Mayflower* n'avaient pas encore tout à fait levé l'ancre pour aller fonder la Nouvelle-Angleterre, que déjà Champlain avait érigé à Québec son habitation et que la Nouvelle-France était née. Et plus, pendant 150 ans, guerriers et missionnaires, colons et coureurs des bois, écrivirent bon nombre des pages les plus extraordinaires, sinon les mieux connues, des XVII^e et XVIII^e siècles. [...] Quoi qu'il en soit, cette histoire-là, pendant un siècle et demi, elle fut la nôtre – et la vôtre également. Et je me souviens qu'en arrivant au dernier chapitre, celui qui se termine par défaite et conquête, on perdait le goût de savoir la suite, et l'on revenait plutôt

¹³⁶⁰ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada, op. cit.*, p. 3.

inlassablement au début, parce que la suite, n'en déplaît à nos concitoyens d'origine britannique, ça nous semblait devenu en quelque sorte l'histoire des autres.¹³⁶¹

La différence fondamentale qui se logeait déjà chez les pionniers du Québec est également soulignée par le député péquiste Denis Vaugeois : « Canadiens face aux Français, nous n'étions pas différents des Américains face aux Anglais ou des Mexicains face aux Espagnols, ou des Brésiliens face aux Portugais. Alors que tous ces peuples obtenaient leur indépendance, nos ancêtres ont eux aussi parlé d'indépendance »¹³⁶². Ce discours se retrouve en 1995, ici chez Jocelyne Caron (PQ) :

Pour les anciens, puisque la Nouvelle-France n'allait jamais être une province de France, elle allait forcément devenir un pays. Mais le représentant du roi devait préserver les avoirs de la métropole et minimiser ses pertes. Il devait donc éteindre tout foyer d'indépendance pour éviter que, économiquement, la colonie ne vole de ses propres ailes et que ne s'évaporent ainsi tous les profits possibles de l'aventure coloniale.¹³⁶³

On voit que la France constitue à l'occasion un Autre dans la manière dont est conçu cet âge des origines. Chez Louis Harel, chanteur dans le groupe de rock Offenbach, les premiers Québécois sont conçus dans leur enchâssement à la terre et leur amitié avec les autochtones : « Fils et filles de cette première génération de colons indigènes qui méprisaient la servitude agricole et qui défiaient l'autorité féodale des seigneurs pour s'unir aux autochtones et parcourir le continent de fond en comble »¹³⁶⁴. Il postule un rejet de la référence française : « Nous vous le redisons passionnément : nous voulons vivre ici et nous n'avons rien oublié ni de la France ni de l'Angleterre que nous n'aimons ni l'une ni l'autre. Non plus du Canada qui nous a tout pris, même notre nom de *Canayens*, notre emblème à feuille d'érable et notre immense Labrador »¹³⁶⁵. Cependant, ce rejet de la référence française n'est pas unanime, comme chez le député du Bloc québécois René Laurin :

Il faut rappeler que le Québec, avant d'adhérer à la fédération canadienne, était aussi un pays de liberté, était aussi un pays de croyance, de respect de l'ordre établi, de respect des hommes et des femmes, de respect de la famille, de respect des valeurs fondamentales et traditionnelles qui avaient fait des Québécois, peuple issu d'une francophonie, un peuple noble et fier de ses origines.¹³⁶⁶

¹³⁶¹ LÉVESQUE René, « ...cernés comme Astérix dans son village », *op. cit.*, p. 338-339.

¹³⁶² VAUGEOIS Denis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5307.

¹³⁶³ CARON Jocelyne, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4771.

¹³⁶⁴ HAREL Pierre, « Écoutez ! », dans (coll.), *Je me souverain*, *op. cit.*, p. 91-92.

¹³⁶⁵ *Ibid.*, p. 93.

¹³⁶⁶ LAURIN René, *Débats des Communes*, 35^e législature, 1^{ère} session, Vol. 1, 19 janvier 1994, p. 58.

Ces premiers temps aux allures d'âge d'or s'ouvrent non seulement aux autochtones, mais aussi aux nouveaux venus au sein de la nation québécoise : « Il faut léguer à nos enfants cette fierté qui invite au partage des cultures. Pour retrouver la fierté des “habitants” d'avant la Conquête, il faut se redonner un pays. C'est pour moi un droit et un devoir »¹³⁶⁷. En Écosse, les énoncés sur les origines de la nation sont à peu près absents des discours du Scottish National Party, si l'on excepte le discours précédemment cité d'Alex Salmond, auquel il ajoute la référence à la Déclaration d'Arbroath, venue « articuler les aspirations de libertés nationale et individuelle que le genre humain aspire encore aujourd'hui dans le monde entier, en la qualifiant de “chose la plus noble” »¹³⁶⁸. Sans jamais entrer dans les détails, le SNP revendique néanmoins l'origine lointaine de la nation écossaise dans une formule quant à elle régulièrement employée, qui réitère la légitimité historique dans laquelle s'inscrit son autodétermination : « Si nous votons pour l'indépendance, le regard du monde se portera sur l'Écosse tandis que notre vieille nation émerge – à nouveau – comme un pays indépendant »¹³⁶⁹. C'est encore le cas chez Nicola Sturgeon : « Le Gouvernement affirme clairement que sa vision doit être réalisée pour permettre à notre vieille nation de réaliser son potentiel »¹³⁷⁰. À l'égard de l'absence d'un discours dont les racines historiques remonteraient au commencement du parcours national écossais, Stephen Maxwell fournit sa propre explication : « Le nationalisme écossais est souvent présenté comme la recherche d'une identité ou d'une nationalité écossaise. L'Écosse est indiscutablement une nation et la majorité des gens qui vivent en Écosse s'identifient eux-mêmes comme des Écossais ». Et il ajoute : « Si une majorité de personnes dans une société éprouvent de manière claire un sentiment national, alors cette identité peut fournir le socle suffisant à partir duquel mobiliser un appui suffisant à l'indépendance, comme au Québec. Mais cela ne peut pas jouer plus qu'un rôle secondaire dans un argumentaire raisonné en faveur de l'indépendance »¹³⁷¹.

¹³⁶⁷ BEAULIEU-GREEN Andrée, « Un Québec entre parenthèses », dans (coll.), *Je me souverain*, *op. cit.*, p. 22.

¹³⁶⁸ SALMOND Alex, “Bannockburn is birthplace of Scotland”, *op. cit.* Voir Annexe 5.

¹³⁶⁹ Scottish Government, *Scotland's Future. Your Guide to an independent Scotland*, *op. cit.*, p. 3. Notre traduction : “If we vote for independence, the eyes of the world will be on Scotland as our ancient nation emerges – again – as an independent country.”

¹³⁷⁰ STURGEON Nicola, “Foreword”, dans Scottish Government, *Scotland's Future: from the Referendum to Independence and a Written Constitution*, *op. cit.*, p. 2. Notre traduction : “The Government is clear that this vision must be realised to allow our ancient nation to fulfil its potential.”

¹³⁷¹ MAXWELL Stephen, *Arguing for Independence*, *op. cit.*, p. 27. Notre traduction : “Scottish Nationalism is often presented as a search for Scottish identity or nationality. Scotland is indisputably a nation and the majority of the people who live in Scotland identify themselves as Scottish [...] If a majority in a society has a clear sense of national identity, then that identity may provide a sufficient base from which to mobilise significant support for independence, as in Québec. But it cannot play more than a secondary role in a reasoned case for independence.”

De manière plus étonnante, c'est chez la gauche radicale qu'on les retrouve ce discours sur les origines, articulé autour d'une lutte pour la liberté contestée par l'Angleterre :

La tradition veut que l'Écosse soit devenue un royaume souverain en 843 sous le règne de Kenneth MacAlpin, bien que cela soit aujourd'hui contesté par les historiens. Ce qui n'est pas contesté, c'est que ses successeurs, au cours du Moyen Âge, ont gouverné un royaume unifié correspondant à peu près aux frontières géographiques de l'Écosse d'aujourd'hui. Lorsque le roi Alexandre III mourut en 1286, il laissa une petite-fille en bas âge, Margaret, demoiselle de Norvège, comme héritière du trône d'Écosse. Cependant, Margaret elle-même mourut quatre ans plus tard dans un tragique naufrage en route vers l'Écosse. Après la mort de Margaret, Édouard I^{er} d'Angleterre eut l'occasion de placer un roi fantoche, John Balliol, sur le trône d'Écosse. Lorsqu'une rébellion éclate contre la suzeraineté d'Édouard, il envoie des troupes pour soumettre l'Écosse. Les guerres d'indépendance écossaise qui en résultent se déroulèrent à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle. La victoire finale de l'Écosse dans les guerres d'indépendance, sous Robert le Bruce, a confirmé l'indépendance et la souveraineté de l'Écosse. En 1603, le roi Jacques VI d'Écosse succède aux trônes d'Angleterre et d'Irlande lorsque sa tante, la reine Élisabeth I, meurt sans enfant. Bien qu'il y ait eu une union des couronnes, l'Écosse a continué à être gouvernée en tant qu'État distinct pendant le siècle suivant.¹³⁷²

Parmi les milieux culturels, ces énoncés ne sont guère plus fréquents. Alasdair Gray retrace la formation du royaume d'Écosse, de l'arrivée d'Irlande du missionnaire Colomba et de la chrétienté, à la formation du royaume du Dalriada, qui « à travers des alliances et des conquêtes, avait donné le nom d'Écosse à l'ensemble de la terre picte, tandis qu'un processus similaire unissait les Anglo-saxons au sud de la Grande-Bretagne dans ce qu'ils se sont finalement entendus pour appeler Angleterre ». Et, ajoute-t-il, « Ces deux nations avaient des cultures radicalement différentes. Leurs gouvernements séparés ont duré jusqu'à ce jour, avec un hiatus entre 1707 et 1999 »¹³⁷³.

¹³⁷² CORNOCK Eddie, "A Marxist Case for Independence", *op. cit.* Notre traduction : "Tradition has it that Scotland emerged as a sovereign kingdom in 843 under the rule of Kenneth MacAlpin although this is now disputed by historians. What is not disputed is that his successors during the Middle Ages ruled a unified kingdom roughly corresponding to the geographic boundaries of modern day Scotland. When King Alexander III, died in 1286 he left an infant granddaughter, Margaret, Maid of Norway as the heir to the Scottish throne. However, Margaret herself died four years later in a tragic shipwreck en route to Scotland. Following the death of Margaret, an opportunity arose for Edward I of England to place a puppet king, John Balliol, on the Scottish throne. When a rebellion broke out against Edward's suzerainty, he sent troops to subjugate Scotland. The resulting Wars of Scottish Independence were fought in the late 13th and early 14th centuries. Scotland's ultimate victory in the Wars of Independence under the leadership of Robert the Bruce confirmed Scotland as a fully independent and sovereign kingdom. In 1603, King James VI of Scotland succeeded to the English and Irish thrones when his aunt, Queen Elizabeth I, died childless. Although there was a Union of the Crowns, Scotland continued to be ruled as a separate state for the next century."

¹³⁷³ GRAY Alasdair, *Independence. An Argument for Home Rule*, *op. cit.*, p. 36-37. Notre traduction : "These two nations had radically different cultures. Their separate government lasted into the present day with a hiatus between 1707 and 1999."

L'examen comparé des discours consacrés aux origines du Québec et de l'Écosse démontre un important déséquilibre quantitatif. Au Québec, le rappel des débuts constitue à peu près un passage obligé. On y dépeint les premiers habitants en pionniers, dont on révisé les traits pour les décrire comme des Québécois avant l'heure. La signification de ces premiers temps, outre les difficultés qui les émaillent, souligne la ténacité du caractère québécois, la légitimité d'un projet à travers les épreuves affrontées, dévoile une société éprise de liberté, notamment vis-à-vis de sa vieille métropole. Pour certains, le discours demeure fraternel, la France assumant un rôle référentiel. L'indépendance du Québec se présente comme inéluctable, dans le même mouvement que les peuples qui lui sont voisins. Pour d'autres, le rapport colonial soutient une différenciation forte, voire un rejet, davantage constaté parmi les discours de 1995. On y voit également que l'origine du Québec est caractérisée par des rapports fraternels avec l'altérité autochtone, voués à se continuer et à s'étendre aussi aux nouveaux venus. En Écosse, les mentions des origines et des premiers temps sont remarquablement peu nombreuses. C'est en particulier le cas parmi les membres du SNP, pourtant le véhicule dominant de la campagne indépendantiste. On y revendique l'ancienneté de la nation, sans pour autant que se déploie de récit des origines. Étonnamment, c'est plutôt au sein des groupes de gauche radicale qui se constatent – à l'occasion – ces discours.

Le tournant de l'union et l'éternel retour du même

Au Québec, à l'âge d'or originel répond la Conquête, regardée comme le drame premier :

Puis la conquête est venue. Peuple très peu nombreux ayant disposé somme toute d'un temps relativement bref pour s'implanter fermement sur son territoire, les « anciens Canadiens » ont dû se replier sur eux-mêmes et assurer les bases de leur survivance et de leur développement dans un pays efficacement pris en main par un autre peuple dont la langue, la religion, le droit, les institutions politiques et le génie leur étaient étrangers. Groupe conquis, dominé politiquement et économiquement les « Canadiens » ont peu à peu développé des sentiments de minorité et se sont progressivement marginalisés dans un pays qui était pourtant le leur, mais dont les grandes structures leur ont vite échappé. Regroupés entre eux et principalement dans les régions rurales, ils se sont agrippés à leur sol, à leur langue, à leur religion, à leur mode de vie quotidienne. Par la Conquête ils ont été isolés comme entrepreneurs du grand trafic nord-américain et ont été pour ainsi dire rendus quelque peu imperméables aux grandes révolutions de l'Occident.¹³⁷⁴

¹³⁷⁴ Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec*, op. cit., p. 50-51.

En somme, la Conquête fait des Québécois un peuple assujéti, position conservée pendant longtemps. Ceci s'explique en partie par le rapatriement de ses élites vers la France et le placement de son sort « en des mains étrangères »¹³⁷⁵. En coupant le Québec de la mère-patrie, la Conquête le coupe également de sa marche naturelle vers le statut de nation : « Mais, il y a 220 ans, la poignée de ce que nous étions a été conquise et décapitée, coupée des centres de décision et, pendant longtemps, repliée sur ce qu'on a appelé la survivance »¹³⁷⁶. Le traumatisme de la Conquête se répercute ensuite dans une répétition d'événements qui en empruntent le sens :

En 1774, l'Acte de Québec, et ceci pour satisfaire les marchands anglais qui, naturellement, suivaient l'armée anglaise. 1791, l'Acte constitutionnel pour donner la moitié de notre territoire aux Loyalistes américains. 1840, l'Acte d'union qui confirmait la mise en infériorité numérique et politique des Canadiens français de l'époque ; nous étions plus de 60% et on nous a cédé à peine 50% des sièges ou des postes de députés. Enfin, 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique voté à Londres ; la constitution canadienne est une loi du Parlement britannique. Donc, la population d'ici ne fut consultée ni par élections, ni par référendum. Le peuple du Québec n'a jamais été consulté sur son régime politique et pourtant nous vivons en démocratie. Ce qui devait être une confédération, c'est-à-dire une association d'États souverains, est devenue une fédération qui a causé les injustices, les inégalités économiques que nous connaissons.¹³⁷⁷

Cette « Conquête qui n'en finit plus »¹³⁷⁸ se répète dans les événements susmentionnés, parmi lesquels le rapport Durham consécutif au soulèvement des Patriotes réplique la Conquête :

Nous sommes une nation minoritaire, après avoir été une nation conquise. Les recommandations de Durham, on le sait, furent appliquées par le Parlement de Londres, et ce fut en 1840 l'Union du Haut et du Bas-Canada qui consacrait, dans les institutions, notre mise en minorité sur le plan démographique. [...]. Le pays qui est constitué par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est un pays anglais, selon les vœux de Lord Durham, qui consent cependant à ce que survive en son sein une minorité française que l'on n'a malheureusement pas réussi à assimiler malgré bien des efforts en ce sens.¹³⁷⁹

L'état de domination issu de la Conquête se reproduit dans la Confédération. La confusion quant au sens véritable de cette union contribue à entretenir cette condition :

¹³⁷⁵ LÉVESQUE René, « Québec: Good Neighbour in Transition », *op. cit.*

¹³⁷⁶ LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4963.

¹³⁷⁷ MICHAUD Gilles, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5082.

¹³⁷⁸ RYERSON Stanley-Bréhaut, « Le pari québécois : de la nation/communauté au pouvoir étatique ? », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1, op. cit.*, p. 530

¹³⁷⁹ BRASSARD Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5181

On voulait tellement s'assurer que c'est un pays anglais qu'on faisait avec la Confédération, qu'on avait réservé une douzaine de comtés comme Shefford, Mégantic, Brome, Argenteuil, pour permettre justement que ces comtés ne changent jamais la délimitation pour protéger la majorité anglophone dans ces comtés du Québec. On avait mal compris. Les Canadiens anglais voulaient avoir un Canada "from coast to coast" alors que les Québécois voulaient avoir un Canada côte à côte.¹³⁸⁰

En 1995, la Conquête occupe moins de place dans les discours souverainistes, mais n'est pas absente pour autant. Elle constitue plutôt la première occurrence d'une répétition d'injustice :

Colonie française conquise et cédée à l'Angleterre, le Québec obtient en 1791 un parlement colonial où la majorité des députés patriotes se voient refuser de désigner et de contrôler le gouvernement. L'insurrection de 1837-1838 entraîne l'union forcée avec le Haut-Canada et la mise en minorité des représentants de notre peuple. L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 confirme cet état de subordination politique des Canadiens français : de un représentant sur deux, nous passons à un sur quatre, puis à un sur dix. Le seul gouvernement où nous serons majoritaires sera le gouvernement provincial que les Pères de la Confédération ont dû consentir : gouvernement provincial, aux pouvoirs limités et dépourvu des moyens de financement utilisés par les États de l'époque. Le Québec, territoire du peuple Québécois, a le statut d'une province dans un État complet dont la culture est celle d'un autre peuple, canadien.¹³⁸¹

C'est principalement la Confédération qui se cristallise comme le point de départ, tournant à partir duquel se répètent l'assujettissement des Québécois et le ressac qui s'abat sur les francophones :

La suite est trop bien connue pour que l'on s'y attarde. Toutes les provinces du Canada ont brimé les droits de leur minorité francophone. Un fait résume à lui seul les déboires de ces communautés francophones qui ont cherché à se développer à l'extérieur du Québec. En 1890, le gouvernement du Manitoba abrogea les droits linguistiques reconnus aux Franco-Manitobains dans ses écoles, ses lois et sa Législature. La nouvelle loi était de toute évidence anticonstitutionnelle. Elle ne fut déclarée telle que 90 ans plus tard, à la fin de 1979, en même temps que certaines dispositions de la Loi 101, adoptée par le Québec en 1977, qui maintenait intacts, par ailleurs, tous les droits scolaires de sa minorité anglophone. Deux poids, deux mesures.¹³⁸²

En d'autres termes, c'est la vérité intemporelle du Canada qu'exprime cette longue séquence qui débute avec l'Acte de l'Amérique du Nord britannique : « Le Canada a toujours été (même quand ça n'a pas

¹³⁸⁰ LÉGER Marcel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5199.

¹³⁸¹ Parti québécois, *Des idées pour mon pays*, *op. cit.*, p. 2.

¹³⁸² BOUCHARD Lucien, *Un nouveau parti pour une étape décisive*, *op. cit.*, p. 19.

paru) et sera toujours (même si ce n'est pas évident pour tout le monde) fondé sur la domination des Canadiens français par les Canadiens anglais »¹³⁸³. L'interprétation fondée sur le mythe des deux peuples fondateurs est parfois reprise pour distinguer la pratique de l'esprit original qui aurait animé l'adoption de l'AANB. Ainsi, de la *Déclaration de souveraineté*, qui s'inscrit dans la perspective du souverainisme de conclusion :

La suite a démenti les espoirs du début. L'État canadien a transgressé le pacte fédératif en envahissant de mille manières le domaine de notre autonomie et en nous signifiant que notre croyance séculaire dans l'égalité des partenaires était une illusion. Nous avons été trompés, en 1982, quand les gouvernements du Canada et des provinces anglophones ont modifié la Constitution en profondeur et à notre détriment, passant outre à l'opposition catégorique de notre Assemblée nationale. Deux fois depuis, on a tenté de réparer ce tort. En 1990, l'échec de l'accord du lac Meech a révélé le refus de reconnaître jusqu'à notre caractère distinct. En 1992, le rejet de l'accord de Charlottetown, et par les Canadiens et par les Québécois, a consacré l'impossibilité de tout accommodement.¹³⁸⁴

En effet, le rapatriement unilatéral de 1982 et l'échec de l'accord du lac Meech encore récent alimentent cette vision d'une transgression, face à la répétition des torts causés par le Canada, portée par le chef de l'Opposition officielle Lucien Bouchard en fustigeant Jean Chrétien : « le même homme qui avait osé faire en sorte que l'alliance autour de René Lévesque soit rompue, qui a déchiré la Constitution de 1867, qui nous en a imposé une autre, comme aucun autre pays dans le monde occidental n'a osé le faire ». « C'est le même homme qui vient nous demander de voter NON ? On lui a donné un NON de confiance en pensant qu'il ferait des changements, et alors que le Québec était affaibli, il a imposé une Constitution qui a fait reculer le Québec sur sa langue, sur son éducation »¹³⁸⁵. Ce souverainisme de conclusion est aussi incarné par Mario Dumont qui n'hésite pas à comparer Jean Chrétien à John A. Macdonald pour illustrer la logique d'un « fédéralisme dominateur »¹³⁸⁶.

En Écosse, le discours qui porte sur l'union de 1707 est à peine moins discret que celui sur l'origine. Nicola Sturgeon la regarde comme le produit d'une entente élitiste qui rejoint la représentation formulée notamment par Robert Burns :

¹³⁸³ BARCELO François, « Lettre à l'arrière-arrière-petit-fils d'un chef patriote », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, *op. cit.*, p. 34.

¹³⁸⁴ « Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'histoire », *La Presse*, *op. cit.*

¹³⁸⁵ CAUCHON Paul, « Chrétien, un atout du OUI », *Le Devoir*, 19 octobre 1995, p. A6.

¹³⁸⁶ DUMONT Mario, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4812.

En 1707, l'Union a été formée à partir des intérêts égoïstes des élites des deux nations, et on ne pourra jamais dire que cela a été le produit d'un choix démocratique de l'Écosse. La vocation de l'État était de favoriser le commerce, les recettes de guerre et de donner une structure à un ordre social.¹³⁸⁷

Pour Alasdair Gray, le mal loge d'abord dans l'union des couronnes :

L'Écosse était libre jusqu'à ce que le roi Jacques IV ait vent
De ce qu'il pouvait hériter de la couronne d'Angleterre tout autant
Pour peu qu'il y vive, une offre qu'il n'a pas refusée.
Comme bien des Écossais il alla dans la ville de Londres où,
Devenu le principal propriétaire de l'Angleterre, il signa des actes parlementaires
Pour faire de ces îles un royaume,
En dépit des faits contraires.¹³⁸⁸

Plus largement, l'union est caractérisée par son caractère anti-démocratique des débuts, d'une union non-consentie, car guidée par des intérêts échappant à la population :

L'union britannique n'a jamais été définie en termes de participation du peuple. Au contraire comme la défense contre la souveraineté populaire comprise non pas formellement mais comme un principe d'agglomération intemporelle et basée sur l'adaptation d'intérêts toujours existants. Si le nationalisme britannique dans la presse et les médias d'aujourd'hui semble transparent, c'est parce que la Grande-Bretagne est moins une nation qu'une rationalisation du capital. Sous sa forme gouvernementale, il naît de l'importation du système financier anglo-néerlandais après 1688, de sa garantie à perpétuité par la couronne hanovrienne et par les banques centrales qui le soutiennent à partir des années 1690. Comme le décrivait Daniel Defoe en 1606, sa raison d'être est de constituer une entité d'investissement, qui dépend de l'évitement plutôt que de la promotion de toute action collective.¹³⁸⁹

¹³⁸⁷ STURGEON Nicola, "Bringing the powers home to build a better nation", *op. cit.* Voir Annexe 6.

¹³⁸⁸ GRAY Alasdair, *Independence. An Argument for Home Rule*, *op. cit.*, p. 28-29. Notre traduction : "Scotland was free till King Jamie the Sixth got news ; that he could inherit England's crown too ; if he lived there, an offer he did not refuse. Like many Scots he went down to London town where, Britain's chief landlord now, he signed parliamentary acts ;to make these islands one kingdom ; despite contradictory facts.

¹³⁸⁹ GARDINER Michael, "The Golden Country", *National Collective*, 26 mars 2013, consulté le 21 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140818031248/http://nationalcollective.com/2013/03/26/collective-thinking-the-golden-country-by-michael-gardiner/>. Notre traduction : "the British Union was has never been defined in terms of the participation of the people, but just the opposite, as the defence against popular sovereignty understood not formally but as a principle of timeless accretion and based on the adaptation of always already existing interests. If the British nationalism in today's press and broadcast media seems transparent, it is because Britain is less a nation than a rationalisation of credit. In is governmental form it first arises from the time of the import of the Anglo-Dutch financial system after 1688, its guarantee in perpetuity by the Hanoverian crown, and central banks which support it from the 1690s. As Daniel Defoe

Ces intérêts se transposent dans l'empire britannique, où les élites écossaises jouent néanmoins un rôle de premier plan, ce qui vient encore renforcer la distinction peuple (écossais)/élites¹³⁹⁰. Et tandis qu'Antoine-Aimé Dorion est régulièrement évoqué du côté québécois, c'est Andrew Fletcher of Saltoun qui incarne cette opposition à l'union britannique :

Les dispositions constitutionnelles actuelles signifient que les divergences politiques se transforment parfois inévitablement en querelles, surtout si elles impliquent des enjeux financiers ou constitutionnels. Nous en avons d'ailleurs eu la preuve au cours des deux dernières semaines ! Andrew Fletcher of Saltoun s'est adressé au Parlement écossais en 1706, avant qu'il ne soit ajourné – pendant presque 300 ans. Il faisait remarquer que « toutes les nations dépendent les unes des autres, pour autant que nous le savons ». Mais il a également averti que si « le plus grand doit toujours avaler le plus petit », alors nous serions tous diminués. L'argument était ici que l'incorporation pouvait favoriser le ressentiment et les griefs et que l'indépendance encourage le respect mutuel.¹³⁹¹

Cette connotation élitiste et de domination d'une nation par l'autre associée à l'union se reproduit ensuite dans un déficit démocratique chronique, où le référendum de 1979 tient lieu de réitération à travers lequel « l'Écosse a été privée de son droit à l'autonomie »¹³⁹², tout autant que l'imposition de mesures impopulaires telles que la *poll tax*, incarnant par excellence la répétition de gouvernements conservateurs regardés comme ceux de la majorité anglaise¹³⁹³.

*

*

*

À travers ce survol des discours portant sur le territoire, le commencement et l'union, se constate d'emblée le rôle joué par l'histoire dans ces trois référendums. À l'approche du territoire, nous constatons qu'il est caractérisé, au Québec, comme point d'ancrage historique. Les énoncés font ainsi appel à un imaginaire articulé autour de la notion de patrimoine, s'attachant à narrer les difficultés éprouvées à apprivoiser le sol et à endurer le climat, comme si ce rapport était en réalité inversé, pour finalement se représenter en Français d'Amérique. Ce premier volet tend la main au récit des origines, qui fonde le Québec historiquement à partir de l'arrivée de Samuel de Champlain. Quoiqu'ayant pris

was describing in 1706, its raison d'état is as an investment entity, which depended on avoiding, rather than promoting, shared action."

¹³⁹⁰ BAMBERRY Chris, "Calvinism, Militarism, Kailyard", *Bella Caledonia*, 12 août 2014, consulté le 12 mai 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/08/12/calvinism-militarism-kailyard/>.

¹³⁹¹ SALMOND Alex, "Alex Salmond's Hugo Young lecture – full text", *op. cit.* Voir Annexe 4.

¹³⁹² SALMOND Alex, "2013 Speech to SNP Conference", *op. cit.* Voir Annexe 1.

¹³⁹³ THOMSON Bob, "On Not Standing Still", *op. cit.*, p. 114.

possession du sol, cette patrimonialité se définit en rapport à la patrie comme *terre des pères* plus qu'au sens d'une propriété foncière. Les Québécois sont présentés comme faisant corps avec ce territoire dont on souligne la beauté, la richesse et de plus en plus la diversité – régionale notamment. En Écosse, le territoire joue bien moins souvent cette fonction de lieu de mémoire. Les évocations épisodiques de ce genre – la bataille de Bannockburn par exemple – sont particulièrement rares. Le territoire écossais est avant tout consacré à partir de sa diversité, d'une culture hétéroclite issue des héritages propres à chaque région, qui lui donne son unité. Les paysages des Highlands, qui pourraient donner le change à ceux des rives du Saint-Laurent, ne font pas l'objet d'une quelconque exploitation et la mythologie est très largement inabordée. Les lieux évoqués s'impriment dans le réel, dans les cultures vivantes et dans le milieu majoritairement urbain dans lequel s'inscrivent les Écossais, laissant de côté les grands panoramas dans lesquels se dérouleraient des fresques historiques dont ne manque pourtant pas l'histoire écossaise.

L'histoire des origines n'est pas plus mise de l'avant et est même à peu près absente des discours issus du Scottish National Party. Ceci contraste notamment avec leurs homologues du Parti québécois, pour qui le récit de la Nouvelle-France est un exercice courant. Cet âge premier définit le Québec – par analogie – comme un peuple, dès l'origine voué à devenir souverain. L'on insiste ainsi sur la distance qui se manifeste vis-à-vis de la métropole, dans les mœurs, le mode de vie, le goût de la liberté. Le 1995 comprend même quelques expressions d'un rejet plus radical de cette référence française, qui n'est pas sans rejoindre une acceptation plus franche de l'américanité québécoise constatée dans le chapitre précédent. Au Québec toujours, l'union est alors regardée comme une rupture dans la marche vers un destin promis. En 1980, elle se présente d'abord par l'évocation de la Conquête. Puis, face aux échecs des révisions de la constitution canadienne désirées par le Québec, c'est 1867 qui est principalement envisagé comme le point de départ de l'union. À travers les différents discours de 1980, la Conquête paraît répétée dans ses maux tout au long de l'histoire, par des récurrences bien identifiées qui soulignent l'assujettissement du Québec par les Anglais et leur nouvel avatar canadien. Les figures de James Murray, de Lord Durham et de John A. Macdonald sont convoquées en 1980 comme en 1995 comme autant d'épouvantails, liste à laquelle s'ajoutent celles de Pierre Elliott Trudeau, de Jean Chrétien et de Clyde Wells, opposant farouche à l'accord du lac Meech. En Écosse, les discours portant sur l'union sont relativement peu nombreux. Cependant, on s'entend assez largement sur son caractère anti-démocratique – également souligné au Québec. Ce point de départ se réitère là-aussi dans le sort réservé à l'Écosse comme nation minoritaire face à la nation majoritaire anglaise, dans le déficit démocratique premier de l'union qui se reproduit inlassablement. Ce déficit démocratique est présenté non seulement comme le fait d'une majorité, mais également dans des tonalités populistes, comme

celui d'une élite qui ne sert que ses propres intérêts. Cette élite s'incarne bien sûr dans le Parti conservateur au pouvoir, pourtant des plus faibles en Écosse ; un Parti conservateur dépourvu de légitimité démocratique, au service des plus aisés et n'hésitant pas à adopter des mesures particulièrement impopulaires et volontiers anti-écossaises, comme la *poll tax* de Margaret Thatcher.

II – L'endurance du sens national

Nous nous intéressons à présent à la texture du temps, dont nous avons évoqué quelques traits à travers l'effet de récurrence imprimé par l'union. À travers l'examen qui suit, trois visions du temps s'opposent autant qu'elles se complètent. Dans la suite logique des discours portant sur le moment de l'union, nous analysons d'abord l'idée de *déclin*, manifestée sous deux aspects : à la fois comme la décrépitude de l'union, emportant des conséquences sur les nations québécoise et écossaise, mais aussi comme le déclin de ces nations elles-mêmes, appelant leur redressement. Puis, nous nous tournons vers des discours inscrits dans une logique de *continuité* des intentions nationales québécoise et écossaise. Ils se caractérisent par l'affirmation de la résilience de *l'idée* nationale, ainsi que par la persévérance manifestée quant au *projet* d'accession à l'indépendance. Enfin, l'analyse se penche sur l'idée d'un *redressement*, étroitement associé à l'idée de progrès. Ce relèvement est régulièrement présenté comme une réponse au déclin, ou comme une accélération des efforts consentis. Par la reprise du legs des prédécesseurs, le projet d'indépendance est paré d'une légitimité qui emprunte aux héros passés et aux figures qui l'ont favorisé.

Un déclin à endiguer

Ce déclin est invoqué par les acteurs de deux manières. On évoquera ainsi le déclin du Québec ou de l'Écosse en propre, mais aussi l'éventualité qu'ils soient entraînés dans celui du Canada ou du Royaume-Uni. Pour Pierre Bourgault qui s'inscrit dans une perspective décoloniale, c'est d'un génocide qu'il s'agit dans ce discours prononcé en mai 1980 :

1867, on a institutionnalisé notre statut de minoritaires et tout de suite après, commencent les grandes batailles, les immenses batailles de la survivance, même pas de la vie, mais de la survie. Parce que le génocide, le grand génocide culturel s'abat sur le peuple canadien-français. [...] On peut imaginer ce que c'est en dehors du Québec, où les minorités françaises se font littéralement massacrer. 1871, on abolit le français au Nouveau-Brunswick ; 1885, on pend Louis Riel ; 1980, on abolit le français au Manitoba ; 1912, on abolit le français en Ontario. C'est ça, qui suit la fédération canadienne. C'est ça, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord

[sic]. Le génocide. Et c'est par centaines de milliers qu'à travers le Canada on nous assimile, les Canadiens français.¹³⁹⁴

Pour le Gouvernement du Québec, ce sort réservé aux Canadiens français hors Québec laisse une empreinte qui le concerne¹³⁹⁵. Cette conception d'un déclin est partagée par Pierre Vadeboncœur :

Nous nous préoccupions assez exclusivement de langue et de culture françaises sans trop penser à l'accroissement de notre pouvoir, jusqu'à un certain point parce que la situation de celles-ci était, dans un contexte peut-être unique au monde pour une minorité, relativement peu préoccupante si on la compare à celle d'aujourd'hui et de demain. Or, les conditions modernes ont changé tout cela et pourtant le vieux discours *exclusivement* culturel se poursuit, mais il est devenu celui de nos adversaires et en particulier du pouvoir anglophone, qui prodigue à notre culture toutes les salutations et affabilités utiles.¹³⁹⁶

C'est la menace que font peser ces conditions modernes qui impose le relèvement : « On ne peut plus vivre sur l'acquis, sur l'assuré, qui n'est plus acquis, qui n'est plus assuré. L'histoire pour nous ne peut plus être relativement inconsciente. Plus rien éventuellement ne nous portera que notre volonté propre »¹³⁹⁷. Le déclin est également politique, par l'intégration des nouvelles provinces, immédiatement consécutive à l'adoption de l'AANB : « Au terme du British North America Act, le Québec n'est point la patrie d'une nation, mais une simple province, parmi quatre, puis cinq, puis dix ; une province comme les autres, sans autres droits ni pouvoirs que la plus petite d'entre elles »¹³⁹⁸. Les ambitions du Québec lui-même déclinent. D'abord, il s'agit d'être « maîtres chez nous » puis de rechercher l'« égalité ou [l']indépendance ». Puis c'est Robert Bourassa qui cherche à négocier, séparément de la question économique, la souveraineté culturelle. Ces concessions ne le mènent nulle part : « Quand il est allé à Ottawa, ils ne l'ont même pas respecté comme chef élu démocratiquement au Québec. Ils l'ont retourné au Québec en le traitant de “mangeur de hot dogs”. C'est tout le respect qu'Ottawa a eu pour le Québec depuis la Confédération »¹³⁹⁹.

En 1995, la crainte de l'érosion du français est toujours présente¹⁴⁰⁰. Comme on l'a vu, elle repose désormais sur la Confédération elle-même, plutôt que sur la Conquête, mais recèle une idée

¹³⁹⁴ BOURGAULT Pierre, « Discours en faveur du Oui prononcé lors du référendum de 1980 », dans COURTOIS Charles-Philippe et Danic PARENTEAU (éd.), *Les 50 discours qui ont marqué le Québec*, op. cit., p. 276-277.

¹³⁹⁵ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, op. cit., p. 11.

¹³⁹⁶ VADEBONCŒUR Pierre, *To be or not to be*, op. cit., p. 24-25.

¹³⁹⁷ *Ibid.*, p. 37.

¹³⁹⁸ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, op. cit., p. 10.

¹³⁹⁹ LAVIGNE Laurent, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5090.

¹⁴⁰⁰ Voir par exemple : KIEFFER Robert, *Débats de l'Assemblée nationale*, 14 septembre 1995, p. 4990.

semblable : « Les Canadiens aiment le Québec, [...] mais comme une carte postale. Ils nous disent : sois beau et tais-toi. L'invitation que nous lance le Canada anglais, c'est une invitation à la folklorisation »¹⁴⁰¹. Pour Jacques Parizeau, ce sont les progrès issus de la Révolution tranquille qui paraissent menacés par le Canada tel qu'il va¹⁴⁰². Au-delà du sort réservé à sa culture, sa place au sein de la Confédération suscite ce déclin. Elle est également présentée comme un « fiasco »¹⁴⁰³ pour les députés du Bloc québécois, ayant entraîné le recul politique du Québec¹⁴⁰⁴. Pour le chef de l'Opposition officielle Lucien Bouchard, au-delà de ses ressacs constitutionnels, le Canada lui-même est en déclin sur le plan économique, se trouvant enlisé « dans une crise structurelle dont on ne voit pas la fin »¹⁴⁰⁵.

En Écosse, on retrouve ce discours portant sur un déclin du Royaume-Uni. Il est particulièrement présent et correspond à l'idée mentionnée plus tôt de l'adhésion écossaise au Royaume-Uni des temps de l'État-providence. Nicola Sturgeon affirme qu'« un changement de gouvernement lors de l'élection générale qui se tiendra environ six mois après le référendum échouerait à renverser le déclin économique consécutif à la guerre »¹⁴⁰⁶. Elle assure être entrée en politique avec des convictions sociale-démocrates qui l'ont conduite au SNP plutôt qu'au Parti travailliste, et revendique une part de l'histoire britannique, pour mieux constater sa déliquescence :

Comme nation, nous avons énormément exploré. Nous étions un pays souverain et indépendant et avons ensuite abandonné notre indépendance. Nous avons aidé à construire un empire, et l'avons vu périr. Nous avons fait d'une économie rurale l'atelier du monde, puis nous n'avons pu que regarder les emplois s'en aller.¹⁴⁰⁷

Le thème du déclin du Royaume-Uni comme empire, comme puissance économique et comme État-providence est récurrent en 2014. Le déclin du rôle et du poids politique de l'Écosse en son sein se manifeste également : « Cinquante-neuf années se sont écoulées depuis la dernière fois que l'Écosse a élu une majorité tory. Néanmoins, nous avons enduré la gouverne des Conservateurs à Westminster

¹⁴⁰¹ « Parizeau : un combat pour l'identité », *Le Devoir*, 19 mai 1995, p. A12.

¹⁴⁰² PARIZEAU Jacques, « Avant-propos », dans Parti Québécois, *Le Québec dans un monde nouveau*, *op. cit.*, p. 7.

¹⁴⁰³ PICARD Pauline, *Débats des Communes*, 35^e législature, 1^{ère} session, Vol. 1, 19 janvier 1995, p. 55.

¹⁴⁰⁴ BOUCHARD Lucien, *Un nouveau parti pour l'étape décisive*, *op. cit.*, p. 57.

¹⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 13-14 ; et p. 121-122.

¹⁴⁰⁶ JOHNSON Simon, « You can still feel British after separation, claims SNP », *op. cit.* Notre traduction : « a change of government in the general election about six months after the referendum would fail to reverse Scotland's 'post-war economic decline' »

¹⁴⁰⁷ STURGEON Nicola, « Bringing the powers home to build a better nation », *op. cit.* Voir Annexe 6.

pendant plus de la moitié de cette période. Les dommages économiques de ces années sont incalculables »¹⁴⁰⁸. Ces dommages économiques ne vont pas en se réduisant :

Les réformes font partie d'un projet conservateur plus large [...]. Elles sont l'extension des politiques poursuivies par Margaret Thatcher, qui croyait qu'elle pouvait restaurer les prouesses économiques britanniques en limitant le rôle du gouvernement dans la gestion de l'économie. Pourtant, comme Margaret Thatcher, Cameron et Osborne accélèrent plutôt qu'ils n'enrayent le déclin britannique. Les fondements de l'économie du Royaume-Uni sont aujourd'hui affaiblis par rapport à ce qu'ils étaient en 1980.¹⁴⁰⁹

C'est moins l'Écosse qui apparaît comme le sujet du déclin que le Royaume-Uni lui-même et, sur le plan politique, le Parti travailliste qui aurait emboîté le pas des Conservateurs¹⁴¹⁰. Ce déclin, qui s'applique au parcours du Royaume-Uni, appelle l'urgence d'une rupture :

Contrairement aux prétentions néolibérales, une autre Écosse est possible. Une génération plus ancienne se souvient peut-être de l'État britannique comme d'une technocratie que l'on peut apprécier en tant qu'elle alimentait les services publics. Mais pour quiconque est âgé de moins de quarante ans, cette Grande-Bretagne n'a jamais existé. Nous ne connaissons rien du gouvernement de Westminster hormis les coupes budgétaires, la nostalgie de l'Empire et le déclin. Il y aura certainement des désaccords fraternels parmi la campagne pour le Oui qui s'annonce, mais nous pouvons nous unir quant à l'urgence de couper court aux échecs de la Grande-Bretagne, à l'intérieur comme à l'étranger, et pour restaurer le pouvoir populaire dans la société écossaise.¹⁴¹¹

¹⁴⁰⁸ FOLEY James, "Backlash: the Political Economy of Voting NO", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p. 57. Notre traduction : "It is 59 years since Scotland returned a Tory majority. Nonetheless, we have endured Conservative rule at Westminster for more than half the time since. The economic damage of those years is almost incalculable."

¹⁴⁰⁹ MAXWELL Jamie, "Putting the Past to Work for the Future", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p. 104. Notre traduction : "These reforms are part of a broader Conservative project aimed ostensibly, at equipping Britain to 'compete' in a 'global economic race' by rolling back the state and unleashing market forces. They are an extension of the policies pursued by Margaret Thatcher, who believed she could restore Britain's economic prowess by limiting government's role in the running of the economy. Yet, like Margaret Thatcher, Cameron and Osborne are accelerating not arresting British decline. The fundamentals of the UK economy are weaker now than they were in 1980."

¹⁴¹⁰ BOYD Cat, "To Win Scotland for its People", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p 109.

¹⁴¹¹ RAMAND Peter, "A Winning Strategy for Independence?", *op. cit.* Notre traduction : "Contrary to neoliberal wisdom, another Scotland is possible. An older generation might remember the British state as a lovable technocrat supplying public services. But for anyone under forty, this Britain never really existed – we have known nothing from Westminster government except cuts, Empire nostalgia, and decline. There will surely be many fraternal disagreements in the Yes campaign to come, but we can unite on the urgency to break with the failures of Britain, at home and abroad, and restore the levers of popular power in Scottish society."

Cela va sans dire : ce déclin doit aussi être enrayé du côté du Québec. Cependant, en 1980 comme en 1995, cette démarche s'inscrit dans un esprit de reconquête qui doit le renverser :

Il y a des peuples sur lesquels une tyrannie pèse comme une fatalité : les Noirs et les populations d'origine mexicaine ou porto-ricaine aux États-Unis, les Noirs de Rhodésie et d'Afrique du Sud ; les Indiens, etc. Partout ils essaient de reconquérir la place qui leur revient et là où c'est possible, comme en Rhodésie, par le pouvoir du nombre sur l'État, autrement dit par la suprématie politique, condition essentielle d'un redressement. C'est ce que nous tentons nous-mêmes de faire ici [...]. Si nous ne parvenons pas à maîtriser notre destin d'abord par un des éléments essentiels de cette maîtrise qui est la souveraineté politique, notre situation, déjà peu reluisante, continuerait de se dégrader, comme on s'en rend compte surtout depuis vingt ans.¹⁴¹²

En 1995, l'image d'un renversement du cours des choses est très présent. L'esprit de reconquête s'exprime à plein, s'éprenant de toutes ses dimensions pour Francine Allard qui scande « Il y a une langue à reconquérir », « Il y a une fierté à reconquérir », « Il y a une confiance à reconquérir », « Il y a une mémoire à reconquérir », pour achever son propos par « Il y a un pays à reconquérir »¹⁴¹³.

L'examen de cette rhétorique du déclin démontre d'abord que, pour les nationalistes écossais, c'est le Royaume-Uni qui se trouve en déclin. Si leurs homologues partagent ce constat en 1995, on retrouve dans les deux échéances référendaires québécoises un propos sur le déclin du Québec lui-même. Du côté écossais, c'est d'abord un déclin économique dont il s'agit, celui de l'État-providence, tandis qu'il est évoqué de manière secondaire du côté québécois. Les deux cas se rejoignent sur la caractérisation d'un recul sur le plan politique. Mais du côté du Québec, il est également présent sur le plan culturel, conditionne les mentalités, affecte la qualité de la langue comme le nombre de ses locuteurs, menaçant le fondement même de l'identité collective. Ses origines varient également. En Écosse, on le situe généralement à partir du sortir de la Seconde Guerre mondiale, anticipant quelque peu la fin de l'État-providence britannique. Il s'accélère avec Margaret Thatcher puis avec l'arrivée au pouvoir de Tony Blair et la mue du Parti travailliste. Du côté du Québec, il s'amorce avec la Confédération, voire dès la Conquête. Ceci rejoint les temporalités évoquées plus haut, quant à l'étendue des récits des origines et de l'union. Les discours confortent également l'écart constaté dans le rapport à l'identité de l'Autre, plus facilement acceptée du côté écossais, mais rejetée dès ses prémisses au Québec, où à ce déclin s'oppose une rupture, présentée comme une reconquête.

¹⁴¹² VADEBONCŒUR Pierre, *To be or not to be*, *op. cit.*, p. 56-57.

¹⁴¹³ ALLARD Francine, « Lettre à moi-même, bourgeoise et ramollie », dans (coll.), *Trente lettres pour un oui*, *op. cit.*, p. 16-19

La constance d'une intention collective

L'idée de continuité se présente sous les traits de l'identité et de la quête d'indépendance que l'on cherche à parer d'une légitimité historique, issue d'une volonté immémoriale. Tandis qu'en Écosse, elle rejoint le thème d'un royaume initialement indépendant avant de s'unir à l'Angleterre, au Québec, elle s'inscrit dans une volonté revendiquée comme originaire. La conservation de l'identité collective est inscrite dans la survivance qui suit immédiatement la Conquête, puis l'Acte d'Union et se poursuit en dépit des actions contraires du conquérant, puis du régime fédéral canadien :

Depuis des générations, nous avons maintenu contre vents et marées cette identité qui nous rend différents en Amérique du Nord. Nous l'avons fait au lendemain de la défaite, puis à l'Assemblée du Bas-Canada ; nous l'avons fait en dépit de l'écrasement de 1837 et sous l'Acte d'Union, qui visaient l'un et l'autre à nous réduire à l'insignifiance ; et puis encore dans une régime fédéral qui, lui aussi, nous enfonce de plus en plus dans un statut de minorité.¹⁴¹⁴

La démarche souverainiste se revendique d'abord de cet héritage. Ainsi François Gendron affirme : « on le sait, nous, qu'on a eu des prédécesseurs, parce qu'on s'inscrit dans une continuité historique ; nous en sommes conscients »¹⁴¹⁵. Jacques-Yvan Morin loge lui aussi cette démarche dans la poursuite de l'effort de ses lointains devanciers dont le vote serait acquis en pareille circonstance :

Que n'eussent-ils pas donné pour répondre à une telle question – pour avoir la possibilité de le faire – eux qui durent constamment parer les coups dont l'initiative revenait invariablement à d'autres, eux qui s'acharnèrent à répondre non aux manœuvres britanniques puis anglo-canadiennes ?¹⁴¹⁶

Dès lors, à l'occasion exprimée dans les termes de la filiation, cette continuité doit nécessairement entraîner un vote en faveur du oui, comme chez Denis Lazure qui rappelle les luttes des Patriotes : « Les descendants de nos valeureux Québécois patriotes de 1837, et il y a beaucoup de ces descendants dans Chambly, comment pourraient-ils dire non à un mandat pour négocier une entente qui conduirait à la souveraineté de notre peuple [...] ? »¹⁴¹⁷ La logique de continuité collective, qui complète celle de rupture qui doit s'opérer avec le régime canadien, est tout aussi prépondérante en 1995. Elle amorce même la très lyrique *Déclaration de souveraineté*¹⁴¹⁸, dont l'amorce convoque les origines, un long passé

¹⁴¹⁴ LÉVESQUE René, « Appel au peuple du Québec », dans Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.*, p. 109.

¹⁴¹⁵ GENDRON François, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5095.

¹⁴¹⁶ MORIN Jacques-Yvan, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 mars 1980, p. 5143.

¹⁴¹⁷ LAZURE Denis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5176.

¹⁴¹⁸ « Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'Histoire », *op. cit.*

d'efforts, un « long héritage de luttes »¹⁴¹⁹, ayant mené les Québécois à prendre en main leur destinée. Elle retrace encore le parcours de cette communauté animée d'une intention qui ne s'est jamais démentie :

Nous, peuple d'ici,

Parce que nous habitons les territoires délimités par nos ancêtres, de l'Abitibi aux Îles-de-la-Madeleine, de l'Ungava aux frontières américaines, parce que depuis quatre cents ans, nous avons défriché, labouré, arpenté, creusé, pêché, construit, recommencé, discuté, protégé et aimé cette terre que le Saint-Laurent traverse et abreuve ;

Parce que cette terre bat en français et que cette pulsation signifie autant que les saisons qui la régissent, que les vents qui la plient, que les gens qui la façonnent ;

Parce que nous y avons créé une manière de vivre, de croire et de travailler originale ;

Parce que, dès 1791, nous y avons instauré une des premières démocraties parlementaires au monde et que nous n'avons cessé de la parfaire ;

Parce que l'héritage des luttes et du courage passés nous incombe et doit aboutir à la prise en charge irrévocable de notre destin¹⁴²⁰

Cette lutte a été d'abord et avant tout une lutte pour l'existence collective, comme ici chez Jacques Parizeau : « Il s'agira de voter par et pour nous-mêmes. C'est un vote pour nos enfants et ceux qui les suivront. C'est aussi, à bien des égards, un vote pour ceux qui nous ont précédés et qui ont tant fait pour que le Québec existe, se développe et soit respecté »¹⁴²¹. En Écosse, l'idée d'une continuité identitaire est également présente. Elle est présentée comme un fait irréfutable que l'histoire autant que la Constitution britannique traduisent :

Elle a perdu son statut d'État-nation indépendant il y a 300 ans. Peu de monde sinon personne ne nierait que l'Écosse reste une nation. Sous les termes des Actes d'union de 1707 qui a créé le Royaume-Uni, le système légal de l'Écosse constitue une juridiction distincte en droit public comme en droit privé de ceux de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord. L'existence continuée d'institutions légales, mais aussi éducatives et religieuses distinctes de celles du reste du Royaume-Uni a contribué pour chacune d'elles à la continuation de la culture écossaise et de l'identité nationale depuis l'Union des Parlements. En 1999, une assemblée dévolue, le Parlement écossais, a été créé avec des pouvoirs de variation fiscale (le pouvoir d'augmenter ou de diminuer le taux de base de l'impôt sur le revenu britannique

¹⁴¹⁹ BOISCLAIR André, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4731.

¹⁴²⁰ « Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'Histoire », *op. cit.*

¹⁴²¹ PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4751.

jusqu'à 3 pounds par livre) et l'autorité sur de nombreux domaines domestiques à la suite d'un référendum tenu en 1997.¹⁴²²

La continuité de l'existence de l'Écosse n'est pas seulement une vérité interne à l'ensemble britannique, mais s'exprime à la face du monde :

Regardons la réalité. La contribution de l'Écosse à l'humanité a été immense : de grands philosophes des Lumières, notre engagement dans la science et les progrès de la recherche médicale, des innovateurs, industriels, éducateurs et inventeurs. Je reviens tout juste de la Scotland Week à New York. Il y a un énorme intérêt pour l'Écosse de la part de figures importantes. Ça nous a permis de créer plus d'un millier d'emploi rien que cette semaine. Dans l'opinion des historiens américains, l'Écosse a « inventé le monde moderne », quelque chose que nous n'affirmerions pas nous-mêmes, mais qu'ils ne se privent pas de le répéter aussi souvent que possible ! Mais aujourd'hui encore dans l'Écosse moderne : plus de grandes universités, par tête, que dans aucun autre pays, un centre névralgique pour les sciences de la vie, l'excellence dans les industries créatives, une industrie alimentaire et sur les boissons de classe mondiale, des manufacturiers exportant à travers le monde, 25% du potentiel éolien et marémoteur européen, 60% des réserves pétrolières de l'Union européenne.¹⁴²³

Elle se caractérise notamment sur le plan des valeurs, comme celle de l'égalitarisme :

L'inclination social-démocrate de l'Écosse s'appuie sur la culture écossaise. Les espérances de la classe des travailleurs se déploient de manière plus proéminente dans la culture écossaise que dans la culture anglaise. Par exemple, dans les nouvelles de Kelman et Welsh, les pièces de Burke, Byrne et McGrath, les films de Mullen et Ramsay, et l'égalitarisme écossais est un mythe national tenace, réaffirmé par l'adoption de "A Man's a Man for a' That" comme l'emblème musical du Parlement écossais.¹⁴²⁴

¹⁴²² CORNOCK Eddie, "A Marxist Case for Independence", *op. cit.*, p. 1. Notre traduction : "it lost its status as an independent nation-state over 300 years ago, few if any would deny that Scotland remains a nation. Under the terms of the Acts of Union of 1707 that created the UK, Scotland's legal system constitutes a distinct jurisdiction in public and private law from those of England and Wales and Northern Ireland. The continued existence of legal, and also educational and religious institutions distinct from those in the remainder of the UK have all contributed to the continuation of Scottish culture and national identity since the Union of Parliaments. In 1999, a devolved legislature, the Scottish Parliament, was created with tax varying powers (i.e. power to vary (down or up) the basic rate of UK income tax by up to 3p in the pound) and authority over many areas of home affairs following a referendum in 1997."

¹⁴²³ SALMOND Alex, "2014 Speech to SNP Conference", *op. cit.* Voir Annexe 2.

¹⁴²⁴ MAXWELL Stephen, *Arguing for Independence*, *op. cit.*, p. 105. Notre traduction : "Scotland's social democratic bias also draws support from Scottish culture. Working-class experience features more prominently in Scottish than in English culture – for example, in the novels of Kelman and Welsh, the plays of Burke, Byrne and McGrath, the films of Mullen and Ramsay, and Scottish egalitarianism is a hardy national myth reaffirmed by the adoption of 'A Man's a Man for a' That' as the signature tune of the Scottish Parliament."

Ces valeurs se déclinent encore dans une myriade de traits qui situent l'Écosse dans la position d'une nation généreuse, dans une situation d'avant-garde morale :

L'Écosse est une vieille nation, renommée par l'ingéniosité et la créativité de notre peuple, la beauté époustouflante de son territoire et l'excellence de nos universitaires. Notre histoire nationale a été formée à travers les générations par les valeurs de compassion, d'égalité, un engagement inégalé dans le renforcement de l'éducation, et la passion et la curiosité pour l'invention qui a contribué à donner sa forme au monde autour de nous. Les Écossais ont été à l'avant-garde des grands débats moraux, politiques et économiques de notre temps, tandis que l'humanité recherchait le progrès dans les temps modernes. C'est cet esprit de progrès sur lequel se posera la question qui vous est adressée le 18 septembre 2014 : « L'Écosse devrait-elle être un pays indépendant ? »¹⁴²⁵

Au-delà de l'identité, la constance se dévoile dans le projet qui lui est attaché, porté par des partis qui s'en réclament, comme le SNP : « notre vision pour l'Écosse en 2011 reste la même qu'elle était il y a 70 ans : nous voulons voir l'Écosse avoir la responsabilité de sa propre destinée et prendre la place qui lui revient parmi les petits pays à succès »¹⁴²⁶. C'est aussi le cas du Scottish Socialist Party qui revendique l'authenticité de ses convictions : « Le SSP fut le premier parti à signer la Convention pour l'indépendance, qui comprend maintenant deux autres partis pro-indépendance »¹⁴²⁷. C'est une chose à ce point ancrée dans l'histoire et la condition véritable de l'Écosse qu'Alex Salmond affirme même que « la souveraineté est dans notre ADN »¹⁴²⁸. Au Québec, c'est surtout la quête d'égalité qui soutient cette histoire en 1980, en particulier chez les députés de l'Union nationale : « s'il y a une chose qui caractérise l'histoire du Québec, c'est bien une fidélité, une continuité de tous les chefs politiques dans la recherche de l'égalité entre les deux nations constitutives du Canada »¹⁴²⁹. Ce propos est appuyé par le député péquiste Michel Clair : « À quoi avons-nous le droit d'aspirer si nous existons comme peuple, si ce n'est à l'égalité ? Qu'est-ce que les générations d'hommes et de femmes qui nous ont précédés

¹⁴²⁵ SALMOND Alex, "Preface", dans Scottish Government, *Scotland's Future. Your Guide to an Independent Scotland*, *op. cit.*, p. ix. Notre traduction : "Scotland is an ancient nation, renowned for the ingenuity and creativity of our people, the breathtaking beauty of our land and the brilliance of our scholars. Our national story has been shaped down the generations by values of compassion, equality, an unrivalled commitment to the empowerment of education, and a passion and curiosity for invention that has helped to shape the world around us. Scots have been at the forefront of the great moral, political and economic debates of our times as humanity has searched for progress in the modern age. It is in that spirit of progress that you will be asked on 18 September 2014, 'Should Scotland be an independent country?'"

¹⁴²⁶ Scottish National Party, *Re-Elect. A Scottish Government Working for Scotland*, *op. cit.*, p. 40. Notre traduction : "Our vision for Scotland in 2011 remains what it was seventy-seven years ago – we want to see Scotland have responsibility for its own destiny and take its rightful place among small, successful independent countries."

¹⁴²⁷ Scottish Socialist Party, *Holyrood Election Manifesto 2011*, *op. cit.*, p. 9. Notre traduction : "The SSP was the first party to sign up to the Independence Convention, which now also involves Scotland's two other pro-independence parties."

¹⁴²⁸ SALMOND Alex, "2013 Speech to SNP Conference", *op. cit.* Voir Annexe 1.

¹⁴²⁹ BERTRAND Jean-François, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4986.

préparaient par leurs sacrifices et leur ténacité à faire survivre ce peuple et à bâtir ce Québec, si ce n'était le chemin de l'égalité ? »¹⁴³⁰ Pour son confrère Adrien Ouellette (PQ), cette continuité est une mise en échec du passé : « Tant pis pour Lord Durham. En 1980, nous les avons encore, ces espoirs de nationalité. C'est par le référendum qu'on entend les réaliser »¹⁴³¹. En 1995, on retrouve cet ancrage profond de la quête d'indépendance parmi les Québécois, comme chez Lucien Bouchard : « Quoi qu'il arrive, l'idée de la souveraineté est inscrite profondément dans le cœur des Québécois ».

Un relèvement à poursuivre

Les acteurs veillent également à démontrer que la séquence historique dans laquelle ils se trouvent constitue la conséquence logique du relèvement collectif. Au Québec, on souligne combien ce relèvement s'apparente déjà à une première rupture. Ainsi, Camille Laurin affirme que les traumatismes générés par la répression des Patriotes ont été dépassés par l'effort national. Il emploie à cet effet une tournure courante du langage québécois d'avant la Révolution tranquille, qui confine ce peuple à la petitesse, que le temps et les actions semblent avoir renversée :

Il est certes vrai que nos traumatismes collectifs et en particulier la terrible répression de 1838 sont restés gravés dans notre inconscient et expliquent trop bien nos longues patiences, nos prudences et nos louvoiements, mais il existe mille preuves que nous les avons dominés et intégrés, ces traumatismes. En témoignent entre autres la création et le développement de nos coopératives, de nos petites et moyennes entreprises, de nos sociétés d'État, de notre syndicalisme, la vigueur créatrice de nos artistes, la mutation socioculturelle des 20 dernières années, l'audace de nos législations et de notre action politique. Alors que le chef du non nous prêche que nous sommes nés pour un petit pain, le gouvernement constate que nous pouvons enfin devenir boulangers.¹⁴³²

Ce relèvement québécois, c'est donc d'abord celui de la Révolution tranquille débutée dans les années 1960. Un relèvement culturel, social, mais aussi une « reconquête »¹⁴³³ économique passant par l'emploi de tous les leviers de l'État à disposition, dont la société Hydro-Québec est l'emblème :

Les Québécois avaient décidé d'être maîtres chez eux et, malgré l'avalanche de prophètes de malheur – et le premier ministre pourrait certainement en parler avec beaucoup plus

¹⁴³⁰ CLAIR Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5086.

¹⁴³¹ OUELLETTE Adrien, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5248.

¹⁴³² LAURIN Camille, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5241.

¹⁴³³ LÉONARD Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5301.

d'éloquence – on peut voir aujourd'hui, avec l'incroyable réussite d'Hydro-Québec, à quel point, nous, les Québécois, sommes capables.¹⁴³⁴

En conséquence, le référendum sur la souveraineté-association et les quatre années de gouvernement du Parti québécois sont présentés par Pierre Vadeboncoeur comme une « seconde Révolution tranquille »¹⁴³⁵. Cette référence reste un mythe bien ancré en 1995, une première rupture opérant un changement d'attitude : « depuis la Révolution tranquille, nous avons pris le parti de ne plus nous cantonner dans la survivance, mais, désormais, de construire sur notre différence »¹⁴³⁶. Du cantonnement à la construction, s'opère un bouleversement qui sort le Québec de la stagnation, lui donne une direction, l'amène à se bâtir à partir de sa singularité. On retrouve encore cette inénarrable référence à la Révolution tranquille comme réveil économique, culturel et politique chez Rémy Trudel (PQ) évoquant les « hommes et les femmes qui, dans toutes les régions du Québec [...] ont construit ces 35 dernières années d'histoire malgré les embûches »¹⁴³⁷, ou chez Léandre Dion qui affirme l'unité de ce mouvement historique : « la souveraineté [...] s'inscrit dans cette mouvance des 30 dernières années [...] dans cette logique d'appropriation de nos instruments de développement sociaux et économiques »¹⁴³⁸. Où l'on voit finalement que le référendum, de 1980 comme de 1995, participe d'un seul et même mouvement aux yeux des différents acteurs. Un élan qui s'inscrit dans un horizon d'émancipation, de progrès et d'affirmation, prenant le relais de l'emploi des moyens logés dans l'État. Cette logique qui imprime l'idée d'une dynamique vers l'autonomie ou l'indépendance se retrouve du côté de l'Écosse, où le Scottish National Party a depuis plusieurs décennies tranché avec la logique du tout ou rien et privilégie une approche accélérationniste¹⁴³⁹. Ainsi, à la Révolution tranquille répond la dévolution écossaise, point de départ du redressement politique. Pour Alex Salmond, la dévolution a entraîné un changement de mentalité, a donné aux Écossais confiance dans leur identité :

L'Écosse est un pays différent de celui qui a reconvoqué son parlement le 1^{er} juillet 1999, [...]. Aujourd'hui, l'Écossais moyen a beaucoup moins tendance à se définir par rapport aux Anglais. L'identité écossaise est aujourd'hui beaucoup moins paranoïaque, beaucoup moins incertaine. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, une tendance importante du nationalisme

¹⁴³⁴ MAROIS Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5227.

¹⁴³⁵ VADEBONCOEUR Pierre, *Chaque jour, l'indépendance...*, Ottawa, Les Éditions Leméac, 1978, p. 14.

¹⁴³⁶ « Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'Histoire », *op. cit.*

¹⁴³⁷ TRUDEL Rémy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4737.

¹⁴³⁸ DION Léandre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4787-4788.

¹⁴³⁹ En effet, lors du référendum de 1979, le SNP était divisé quant à l'idée de l'introduction d'une assemblée dévolue dans la mesure où, pour certains, celle-ci entraverait la marche vers l'indépendance. Depuis lors, l'approche accélérationniste consiste à augmenter l'autonomie de l'Écosse chaque fois que cela est possible, pour se rapprocher autant que possible d'une indépendance de fait.

s'inquiétait pour une culture écossaise en péril. Ce point de vue est beaucoup plus rare aujourd'hui. Nous sommes un pays confiant dans notre scotticité, à l'aise avec lui-même et avec sa place dans le monde.¹⁴⁴⁰

Cette affirmation du chemin parcouru depuis la dévolution se retrouve extrêmement souvent dans les discours écossais. Comme pour le Québec, ces progrès sont aussi économiques : « Quand le Parlement écossais a été créé, nous étions la cinquième région la plus riche du Royaume-Uni, sur douze. Maintenant nous sommes la troisième, derrière Londres et le sud-est »¹⁴⁴¹. Dans le sillage du lancement d'une pétition vouée à recueillir plus d'un million de signatures en faveur de l'indépendance¹⁴⁴², l'acteur Alan Cumming affirme : « Depuis la dévolution, l'Écosse s'est épanouie non seulement comme force culturelle sur la scène mondiale, mais aussi sur le plan de la confiance et de la fierté qu'éprouve le peuple écossais [...]. L'indépendance ne peut qu'ajouter à notre potentiel et libérer une nouvelle vague de créativité et d'ambition »¹⁴⁴³. On constate à nouveau l'idée d'un *progrès* général que le référendum doit accélérer et entériner : « l'Écosse est en marche et le chemin qui s'ouvre est prometteur. Il est maintenant temps de continuer à avancer »¹⁴⁴⁴. Nicola Sturgeon rappelle que si la dévolution a été mise en place par les partis britanniques, c'était initialement pour étouffer les ambitions des nationalistes écossais ; un objectif qui a échoué, les Écossais prenant goût à se gouverner et portant même un parti nationaliste au gouvernement. La numéro 2 du gouvernement écossais insiste d'ailleurs sur les évolutions survenues, sur ces améliorations permises par la dévolution et sur le bilan gouvernemental :

Au cours des 13 années de dévolution, de grands changements ont été opérés. [...] Nous rappellerons aux gens que nous sommes à mi-chemin, que nous avons ramené la moitié des

¹⁴⁴⁰ FARQUHARSON Kenny, "Cultural revolution as SNP learns to love the Brits", *The Scotsman*, 18 mars 2012, consulté le 13 mai 2023 : <https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/kenny-farquharson-cultural-revolution-as-snp-learns-to-love-the-brits-1638347>. Notre traduction : "Scotland is a different country to the one that reconvened its parliament on 1 July 1999, with excitement tinged with some trepidation. These days the average Scot is far less likely to define him or herself in relation to the English. Scottish identity is now far less paranoid, far less insecure. An important strain of Nationalism in the latter half of the 20th century was a concern that Scottish culture was somehow in peril. That view is much rarer these days. We are a country confident in our Scottishness, at ease with ourselves and our place in the world."

¹⁴⁴¹ SALMOND Alex, "Alex Salmond's St George's Day speech: full text", *The New Statesman*, 23 avril 2014, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.newstatesman.com/politics/2014/04/alex-salmonds-st-georges-day-speech-full-text>. Voir Annexe 3.

¹⁴⁴² Alex Salmond affirme que si cette barre est atteinte, alors l'Écosse sera en position de réaliser son indépendance. Elle sera finalement dépassée lors de la dernière quinzaine du mois d'août 2014.

¹⁴⁴³ CARRELL Severin, "Alex Salmond predicts million-strong movement for Scottish independence", *The Guardian*, 25 mai 2012, consulté le 22 mai 2023 : <https://www.theguardian.com/politics/2012/may/25/alex-salmond-yes-scotland-independence>. Notre traduction : "Since devolution Scotland has blossomed not just as a cultural force on the world's stage but in terms of the confidence and pride the Scottish people have come to enjoy. [...] Independence can only add to our potential and release a new wave of creativity and ambition."

¹⁴⁴⁴ Scottish National Party, *Re-Elect. A Scottish Government Working for Scotland*, *op. cit.*, p. 1. Notre traduction : "Scotland is on a journey and the path ahead is a bright one. Now is a time for Scotland to keep moving forward."

pouvoirs chez nous, et que nous en avons fait un succès. Maintenant, nous devons bâtir sur ces fondations et ramener le reste. Il est temps de finir le travail.¹⁴⁴⁵

Il s'agit en outre de « compléter les pouvoirs de notre parlement et [de] restaurer la souveraineté de notre nation », un chemin entrepris dès les débuts de la dévolution grâce à l'œuvre de Donald Dewar par le *Scotland Act* de 1998, décrit comme « l'une des meilleurs textes législatifs jamais adoptés »¹⁴⁴⁶. Dans son programme, le SNP affirme son intention d'améliorer le *Scotland Act* pour acquérir de nouveaux leviers de pouvoir, fiscaux principalement¹⁴⁴⁷. Il faut ajouter qu'Alex Salmond a longtemps cherché à obtenir l'introduction d'une troisième option dans ce référendum, portant sur la *devo-max*¹⁴⁴⁸. L'option de l'indépendance est présentée comme la suite logique de la dévolution, ce qui tend, sur le plan stratégique, à réduire l'idée d'une rupture : « À travers la dévolution, le peuple d'Écosse a expérimenté quelques-uns des bénéfices de l'indépendance », écrit-on dans un document de consultation¹⁴⁴⁹. Dans le livre blanc, l'idée de progression du peuple écossais ressort clairement : « Si nous votons oui, nous franchissons l'étape suivante dans la marche de l'Écosse. Nous avancerons avec confiance, prêts à tirer le meilleur des nombreuses opportunités qui se présente. [...] La porte s'ouvrira pour une nouvelle ère pour notre nation »¹⁴⁵⁰.

Comme en Écosse où l'on revendique l'héritage de Winifred Ewing comme point de départ lointain du mouvement indépendantiste – même si les occurrences sont peu fréquentes¹⁴⁵¹ – ou celui, plus proche, de Donald Dewar, les responsables politiques québécois revendiquent eux-aussi l'héritage des héros de ce redressement. En 1980, les députés de l'Union nationale en appellent à leurs illustres prédécesseurs, de Lionel Groulx jusqu'à Daniel Johnson (père) et son livre *Égalité ou Indépendance*, à Paul Sauvé et à Jean-Jacques Bertrand¹⁴⁵² – dont le fils siège pour le PQ. On mentionne les grandes figures de la quête de l'égalité entre les deux peuples fondateurs et de l'autonomisme québécois, comme Honoré Mercier, Maurice Duplessis, le père de la Révolution tranquille Jean Lesage, l'ex-premier

¹⁴⁴⁵ STURGEON Nicola, “Bringing the powers home to build a better nation”, *op. cit.* Voir Annexe 6.

¹⁴⁴⁶ *Idem.*

¹⁴⁴⁷ Scottish National Party, *Re-Elect. A Scottish Government Working for Scotland*, *op. cit.*, p. 4.

¹⁴⁴⁸ Sur ce sujet, voir : CAMP-PIÉTRAIN Edwige, « L'Écosse à la croisée des chemins ? », *Diplomatie*, n°57, juillet août 2012, p. 32-35 ; DUCLOS Nathalie, “Charting a New Political Notion: ‘Devolution Max’ and its Circulation in Britain since 2009”, *Revue Miranda*, n°9, 2014 : <https://journals.openedition.org/miranda/5852>.

¹⁴⁴⁹ Scottish Government, *Your Scotland, Your Referendum. A Consultation Document*, Édimbourg, Scottish Government, 2012, p. xiv.

¹⁴⁵⁰ Scottish Government, *Scotland's Future. Your guide to an independent Scotland*, *op. cit.*, p. i. Notre traduction : “If we vote Yes, we take the next step on Scotland's journey. We will move forward with confidence, ready to make the most of the many opportunities that lie ahead. [...] The door will open to a new era for our nation.”

¹⁴⁵¹ Voir par exemple : MAXWELL Stephen, *Arguing for Independence*, *op. cit.*, p. 126.

¹⁴⁵² MARTEL Maurice, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5295-5296.

ministre Robert Bourassa, dans ce que Rodrigue Biron caractérise comme la poursuite du « combat pour l'autonomie, [du] combat pour l'égalité »¹⁴⁵³. En 1995, René Lévesque est le héros de la cause. Son aura symbolique conduit de nombreux partisans du Oui à se réclamer de son héritage. En réalité, sa stature est déjà importante en 1980, comme ancien membre du gouvernement Lesage ayant poussé jusqu'au bout sa logique. Son opiniâtreté est alors déjà louée et le promet au panthéon de l'indépendance du Québec¹⁴⁵⁴.

*

*

*

Nous avons examiné le rapport à la mémoire nationale en trois étapes. Mentionnons d'abord l'idée de *constance* d'une intention nationale, attachée à une logique de conservation, de continuité. Au Québec comme en Écosse, cette continuité de l'*idée* de nation est revendiquée. Elle est affirmée dans son caractère d'opiniâtreté face aux défis posés par la Conquête, le régime britannique puis le Canada, par les efforts consentis par les ancêtres et dans sa dimension culturelle, face aux initiatives visant à les assimiler, notamment à travers la survivance, déjouant les plans de Lord Durham. Du côté écossais, cette constance est d'abord celle de *valeurs*, comme celle d'égalité, de générosité, teinté d'un certain idéalisme qui n'est pas sans rappeler celui qui se manifeste chez les partisans du Non canadien, lors des deux échéances référendaires. Cette continuité est également celle d'un *projet* politique. Au Québec, il s'agit principalement du projet politique d'*égalité*, conjoint également à celui de *liberté* dans le rappel fait des premiers temps. Ce recours au temps long, inscrit un sens dans l'identité collective continuée, conduit Lucien Bouchard à la situer au fond de l'âme québécoise et Alex Salmond à la placer dans le patrimoine génétique écossais.

Cette constance identitaire, cependant, se heurte à une dynamique de *déclin*. Selon les acteurs, il frappe le Québec lui-même, dans son être, dans sa langue, tant dans la qualité de celle-ci que dans le nombre de ses locuteurs, menaçant à terme son identité. Il affecte également, de part et d'autre, l'État canadien et l'État britannique. Il s'agit d'abord, pour ce dernier, d'un déclin économique récent, qui justifie la distance écossaise vis-à-vis du Royaume-Uni. Il s'agit également d'un déclin plus général relié à l'effondrement de l'empire britannique et de ses prétentions mondiales. Il s'agit enfin, de chaque côté, d'un recul sur le plan démocratique, dont les répercussions sur le Québec et l'Écosse s'étendent

¹⁴⁵³ BIRON Rodrigue, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5232.

¹⁴⁵⁴ BRASSARD Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5182.

au périmètre politique certes, mais aussi aux domaines économique et culturel. La temporalité de ce déclin diffère d'un cas à l'autre. Ainsi, le déclin québécois est d'abord affirmé dès la Conquête. En 1995, la période concernée par les discours débute plutôt en 1867, même si la référence à la Conquête est encore présente. En Écosse, le déclin du Royaume-Uni est principalement présenté comme consécutif à la Seconde Guerre mondiale, et principalement identifié un effondrement de l'État-providence. Prélude aux discours étudiés ensuite, les discours sur le déclin s'achèvent généralement par l'idée d'un rebond.

Ce relèvement est relativement semblable en ce qu'il emprunte la voie politique. Au Québec, ce mouvement s'inscrit dans la mythologie de la Révolution tranquille, d'un relèvement s'éprenant de toutes les sphères de la société. En Écosse, l'ascension du Scottish National Party, principal porteur de la cause indépendantiste, avec l'élection de Winifred Ewing en 1967, n'est que peu évoquée. C'est la dévolution qui marque le début de ce relèvement collectif et les figures tutélaires de ces redressements reflètent les temporalités choisies, répondant aux figures honnies évoquées plus tôt. Comme la Révolution tranquille, la dévolution entraîne un changement de mentalité, une prise de confiance collective, un redressement économique, le tout se comparant aisément à la dynamique décrite au Québec.

Tandis que la rhétorique du déclin tend à jouer sur la crainte de sa poursuite qui pèse sur le Québec et l'Écosse pour amener les électeurs à y mettre un terme par l'indépendance, celle du relèvement joue le rôle inverse. En effet, elle replace cette même indépendance dans un *progress* déjà amorcé, dans un voyage ou une « marche », pour reprendre une forme récurrente chez Alex Salmond. En ce sens, il ne s'agit pas ici de rompre, mais de compléter un processus positif déjà engagé. Cette marche du progrès dévoile un parcours fléché et il ne tient qu'aux électeurs de s'y avancer davantage. Ces énoncés perpétuent en réalité une vision dominante au sein du Scottish National Party, qui consiste précisément à présenter l'indépendance comme un horizon qui peut être atteint soit directement par la voie d'un référendum, soit progressivement, en acquérant un à un tous les pouvoirs d'un État souverain¹⁴⁵⁵.

¹⁴⁵⁵ HEPBURN Eve, "Degrees of Independence: SNP Thinking in an International Context", dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP. From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 190-203.

III – Le présent et la possibilité d’une sortie de l’impasse

Le passé, proche ou lointain, joue un rôle considérable dans la construction narrative du Nous, mais dessine aussi un parcours dans lequel s’insère le présent référendaire. À l’heure des bilans, l’itinéraire parcouru replace les nations québécoise et écossaise face à leurs destins respectifs, dotées comme elles le sont des qualités nécessaires à le prendre en main. À l’heure de la décision collective, les appels à la fierté rappellent la transparence du processus et la qualité de la délibération, réitérant les qualités démocratiques de peuples qui s’apprêtent à décider de leurs sorts. À l’heure des choix, le référendum est réinscrit dans son caractère décisif, dans tout ce qu’il a de plus solennel et dans la vérité qu’il s’apprête à révéler, susceptible de mettre fin aux querelles et de rompre l’équivoque.

L’âge de raison : la souveraineté et l’accession à la maturité

Comme nous l’avons vu, les acteurs nationalistes tiennent des discours qui soulignent l’idée d’un relèvement de la nation, inscrit dans une logique de progrès, au cours des années ou des décennies proches, qui précèdent le référendum. Ces énoncés qui inscrivent le moment référendaire dans la poursuite d’une trajectoire ascendante s’accompagnent de discours faisant état de la *capacité* des nations québécoise et écossaise à prendre en main leurs destinées. Ils s’appuient notamment sur les instruments déployés par l’État québécois et le Parlement écossais, sur la force des économies et sur des comparaisons récurrentes avec d’autres États aux caractéristiques similaires. On y fait voir non seulement les ressources dont disposent les nations concernées, mais aussi leur abondance :

Les capitaux, nous en regorgeons au Québec. C’est quelque chose dont les Québécois commencent à peine à prendre conscience, dont les Québécois se rendent compte, on dirait, pour la première fois. On nous a peut-être dit trop longtemps qu’on était pauvre, quêteux, porteurs d’eau, enfin tous les clichés qui ne collent absolument plus à la réalité d’aujourd’hui.¹⁴⁵⁶

Ce discours inscrit la possibilité de l’indépendance dans une logique capacitaire, présentant des Québécois passés de l’indigence à l’opulence. En 1995, la prospérité économique du Québec autorise toutes les possibilités : « Le Québec n’est nullement isolé dans sa démarche d’identification et de reconnaissance spécifique. Ses institutions, ses ressources naturelles et humaines le placent au plus haut rang des nations, des peuples dignes et capables de s’administrer eux-mêmes »¹⁴⁵⁷. Dans ce discours

¹⁴⁵⁶ JORON Guy, *Débats de l’Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5016.

¹⁴⁵⁷ PARÉ Jean-Guy, *Débats de l’Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4858.

teint de certitudes autant que d'orgueil, on retrouve l'arrière-plan de comparaison qui sous-tend bien des discours sur la capacité du Québec à se gouverner. Chez Jacques Parizeau, la Révolution tranquille des années 1960 comme démonstration de capacité donne tort à ceux qui disaient du Québec qu'il n'était alors pas capable de s'assumer font écho au présent :

Il y avait un politicien, un des plus jeunes à l'époque, qui s'appelait René Lévesque. Et avec quelques amis, il avait conçu un projet : libérer l'énergie du Québec, nationaliser l'électricité. Si vous saviez le camp du Non qui s'est abattu sur ce projet-là, c'était incroyable. Ils le disaient, qu'on était trop petits. Ils le disaient, qu'on n'était pas capables. Ils le disaient qu'on allait perdre notre chemise. On n'était pas assez fou pour dire qu'on perdrait un million d'emplois, mais c'était l'idée générale. [...] On avait une grosse fibre rebelle contre l'establishment de l'époque. Ah, oui, on l'avait la fibre rebelle, ça en prenait, à cette époque-là. On avait surtout l'appui du peuple québécois. Dans une élection référendaire, les Québécois nous avaient dit : oui, allez-y, faites-la, la nationalisation de l'électricité. On l'a faite, le Québec ne s'est pas appauvri.¹⁴⁵⁸

En effectuant cette analogie avec la Révolution tranquille dont le succès est unanimement reconnu au sein de la société québécoise et constitue une référence motrice, comme la figure tutélaire de René Lévesque, Jacques Parizeau donne au projet d'indépendance les traits de la *faisabilité* et de la légitimité, d'une entreprise dynamique qui se heurte à des obstructions déjà manifestées par le passé par « le camp du Non » de l'époque. Mario Dumont critique lui aussi le manque de foi de ses adversaires qu'il qualifie de « camp de la faiblesse » et de « camp du “on s'ra pas capable” »¹⁴⁵⁹.

En Écosse, on retrouve ce discours sur la capacité collective chez Jim Sillars qui reprend à son compte le “Yes we can” de Barack Obama, à l'occasion scotticisé sous la forme “Aye we can”¹⁴⁶⁰. Patrick Harvie affirme aussi que l'Écosse est l'un des pays les plus riches au monde¹⁴⁶¹. La déclaration qui fait office de pétition pour le Oui énonce notamment :

L'Écosse a un énorme potentiel, cela ne fait aucun doute. Nous sommes doté de talent, de ressources et de créativité. Nous avons l'opportunité de faire de notre nation un meilleur endroit où vivre, pour cette génération et les générations futures. Nous pouvons bâtir une

¹⁴⁵⁸ PARIZEAU Jacques, « Discours à l'Université de Montréal », *op. cit.*

¹⁴⁵⁹ DION Jean, « Parizeau ne veut pas la séparation, mais la réparation », *Le Devoir*, 25 septembre 1995, p. A10.

¹⁴⁶⁰ SILLARS Jim, “As the campaign enters its last 100 days, Jim Sillars says... YES WE CAN”, *Scottish Socialist Voice*, n°440, 13-26 juin 2014, p. 1.

¹⁴⁶¹ Scottish Greens, *Citizen's Income*, Édimbourg, Scottish Green Party, 2014, p. 4.

société plus verte, plus juste et plus prospère, plus forte et plus performante qu'elle ne l'est aujourd'hui¹⁴⁶².

L'image d'un camp du Non cherchant à inhiber les aspirations légitimes des Écossais se retrouve aussi dans une publicité télévisuelle intitulée "What if can't do became can do". Sur un ton humoristique marqué plus qu'au coin de l'absurde, les saynètes se succèdent avec le même scénario. Un jeune adulte qui suit une leçon de conduite cale au démarrage ; un autre débute la guitare ; une jeune femme emporte ses affaires pour s'installer dans son premier appartement ; un adolescent se recoiffe avant d'engager la conversation avec une jeune fille ; une jeune femme distribue de la publicité pour le café qu'elle s'apprête à ouvrir. Chaque fois, l'homme raille celui ou celle qui s'essaye et lui suggère d'abandonner : « tu ferais mieux d'abandonner », « tu n'y arriveras jamais », « avant que tu ne t'en rendes compte, tu seras revenue chez maman et papa », « toi avec elle ? Jamais de la vie ! », « tu perds ton temps chérie, va te trouver un vrai boulot ». Un an plus tard, la caméra suit le même homme qui s'en va prendre son bus. S'adressant à la caméra il affirme : « Quand on a vécu aussi longtemps que moi, on sait que le changement n'amène rien. J'ai fait l'école de la vie. Je suis réaliste. J'aime que les choses restent *tout-à-fait* comme elles sont ». Puis dans une première scène, il aperçoit le jeune homme jouant de la guitare dans la rue devant un public parmi lequel on retrouve les deux adolescents ensemble. Il retourne vers son bus et aperçoit la jeune femme qui le salue à sa fenêtre puis, tournant la tête vers elle, ne voit pas une terrasse qui se trouve sur son chemin et trébuche. La jeune femme lui propose un café qu'il refuse de dépit. On le retrouve dans la scène suivante, où on le voit courir après son bus qui démarre. Alors le garçon de la première scène arrive à sa hauteur et le propose de le ramener. Une averse se déclenche lorsqu'il décide de rentrer chez lui à pied. La vidéo se conclut alors avec ces messages :

Imaginez si l'impossible devenait possible. L'indépendance nous offre la chance de tant de changements. Nous pouvons faire de l'Écosse un pays plus juste, plus riche et plus tolérant. Personne ne dit que ce sera facile, personne ne dit que ce sera fait en un jour. Mais le premier pas est simple. Le premier pas, c'est un Oui.¹⁴⁶³

La vidéo fait ici ouvertement appel aux jeunes électeurs, dans un contexte où le gouvernement écossais a ouvert le droit de vote aux jeunes âgés de 16 ans révolus. Elle décline l'image de dynamisme, d'audace

¹⁴⁶² "Sign the Declaration", *Yes Scotland*, version du 21 septembre 2013, consulté le 4 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20130921100307/http://www.yesscotland.net/join-in/sign-the-declaration>.

Notre traduction : "There is no doubt that Scotland has great potential. We are blessed with talent, resources and creativity. We have the opportunity to make our nation a better place to live, for this and future generations. We can build a greener, fairer and more prosperous society that is stronger and more successful than it is today."

¹⁴⁶³ Yes Scotland, "Scottish Independence: 'What if 'cant'do' became 'can do'?", retrouvée sur *voteindependence*, 16 février 2014, consulté le 7 mai 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=Bn7OKRbX6n8&ab_channel=voteindependence

qui s'attache à la jeunesse, à laquelle s'oppose un homme boursoufflé de préjugés et ouvertement conservateur dans ses attitudes, prompt également à abandonner face aux difficultés. Cette vidéo est à certains égards paradoxale, puisque les acteurs du Oui ne manquent jamais de rappeler que même ceux du Non ne nient pas que l'Écosse ait la *capacité* d'être indépendante, comme Nicola Sturgeon qui déclare que « si même les opposants les plus farouches à l'indépendance écossaise s'entendent sur le fait que l'Écosse a ce qu'il faut [pour être indépendante], alors la seule chose que les gens aient à craindre, c'est le “projet peur” lui-même »¹⁴⁶⁴.

En conséquence, le camp du Oui présente le choix de l'indépendance comme un « acte de foi et de confiance en soi », car l'Écosse « pourrait et devrait être un pays indépendant »¹⁴⁶⁵. Pour Irvine Welsh, l'auteur de *Trainspotting*, cette affirmation se joue sur le ton de l'humour : « l'Union est le moyen trouvé par la nature pour empêcher les Écossais de dominer le monde »¹⁴⁶⁶. Pour les acteurs québécois, cette capacité d'ordre socioéconomique se double d'une disposition mentale particulière qui emprunte à l'idée de *maturité*, d'un peuple adulte, ce qui n'est pas sans faire écho à la vidéo décrite ci-dessus. Cette formule revient inlassablement, René Lévesque déclarant à l'issue de la victoire du PQ aux élections de 1976 que « ce pays du Québec viendra uniquement quand une société adulte, confiante en elle-même l'aura approuvé par une majorité claire et démocratique dans un référendum »¹⁴⁶⁷. Le référendum et le Oui doivent aussi consacrer « cette maturité dont nous avons tellement besoin »¹⁴⁶⁸ pour Lise Payette. Pour René Lévesque encore, le Québec est d'ores et déjà prêt, le référendum ne venant que sanctionner un fait établi : « c'est une étape qui vient à son heure », car « chacun doit assumer aussi sa maturité avec les responsabilités qui l'accompagnent »¹⁴⁶⁹. Le discours sur la maturité se retrouve autant

¹⁴⁶⁴ “Sturgeon: Salmond will have indyref debate with Carmichael after Cameron snub”, *Herald Scotland*, 17 octobre 2013, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.heraldsotland.com/news/13127703.sturgeon-salmond-will-indyref-debate-darling-carmichael-cameron-snob/>. Notre traduction : “When even the bitterest opponents of Scottish independence agree Scotland has got what it takes, the only thing people have to fear is Project Fear itself.” “Project fear” est une étiquette que le camp indépendantiste a accolé à ses adversaires lorsque ceux-ci soulignaient les difficultés que pourraient éprouver une Écosse indépendante. Fiona Simpkins a proposé une analyse serrée du message de Better Together sous cet angle particulier dans “Better Together and the No Campaign: from Project Fear to Grace?”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. XX, n°2, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/418>.

¹⁴⁶⁵ GARDHAM Magnus, “Salmond: Yes vote would be act of Scots’ self-confidence”, *Herald Scotland*, 19 octobre 2013, consulté le 15 avril 2023 : <https://www.heraldsotland.com/news/13127866.salmond-yes-vote-act-scots-self-confidence/>. Notre traduction : “voting Yes in next year’s independence referendum would be an act of national self-confidence and self-belief [...]. Scotland “could and should” be an independent country.”

¹⁴⁶⁶ MCKENNA Kevin, “Yes or No? Scotland’s stars take sides in independence debate”, *The Guardian*, 12 juillet 2014, consulté le 2 mai 2023 : <https://www.theguardian.com/politics/2014/jul/12/scottish-stars-yes-no-independence-vote>. Notre traduction : “the Union is nature’s way of stopping the Scots ruling the world.”

¹⁴⁶⁷ LÉVESQUE René, « Discours prononcé lors de la victoire du Parti québécois aux élections générales de 1976 », dans COURTOIS Charles-Philippe et Danic PARENTEAU (éd.), *Les 50 discours qui ont marqué le Québec, op. cit.*, p. 268.

¹⁴⁶⁸ PAYETTE Lise, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5165.

¹⁴⁶⁹ LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4962.

en 1995 qu'en 1980. En 1995, cette maturité née de la Révolution tranquille a, pour Michel Morin (PQ), révélé « le nouveau visage du nationalisme québécois »¹⁴⁷⁰. Jacques Parizeau reprend quant à lui à son compte les propos de René Lévesque pour évoquer l'indépendance comme « l'avènement d'un peuple qui, dans tous les domaines, veut disposer de lui-même et prendre en main ses destinées [...] conform[ément] aux conditions modernes de l'équilibre de notre univers et de l'esprit de notre temps »¹⁴⁷¹. Il souligne également que ce « rendez-vous référendaire de l'automne [sera] le “début d'un temps nouveau” »¹⁴⁷², employant à cet effet le titre de chanson-thème de la campagne de 1995, déjà jouée à l'envi en 1980. On retrouve derrière ce thème la logique de la *rupture*, mais aussi celle d'une nouvelle séquence historique, de l'« aboutissement d'une évolution naturelle »¹⁴⁷³. Pour Ruth Wishart, en Écosse, le débat référendaire représente une occasion sans précédent :

Tout cela concerne les contours de l'Écosse à venir, de la terre que nous voulons laisser à nos enfants, ses valeurs, ses priorités. Il n'est pas donné à chaque génération d'avoir cette opportunité gratuite de rebâtir les fondations d'un État-nation à renaître. Cela devrait être un moment caractérisé par un débat adulte.¹⁴⁷⁴

Cette nouvelle ère écossaise s'incarne dans les paroles de l'écrivain Alasdair Gray, cité par Nicola Sturgeon, recommandant « d'agir comme si nous vivions les premiers jours d'une meilleure nation »¹⁴⁷⁵. On croirait lire son *alter ego* Gaston Miron, cité par Bruno Roy : « Car le jour est arrivé [...] où le Québec doit dire oui à sa naissance »¹⁴⁷⁶.

Le moment démocratique

Le référendum est abordé par les différents acteurs comme le moment où la nation est appelée à se prononcer sur son avenir par la voie des urnes. De part et d'autre, on célèbre ce moment pour ce qu'il est, l'on argue de cette légitimité démocratique que confère le référendum dans l'exercice d'un droit revendiqué à l'autodétermination. En se fondant sur la Charte des Nations Unies et le droit des peuples

¹⁴⁷⁰ MORIN Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4888.

¹⁴⁷¹ PARIZEAU Jacques, « Discours prononcé devant l'Assemblée nationale française », *op. cit.*, p. 303.

¹⁴⁷² PARIZEAU Jacques, « Discours d'Alma », *Archives politiques du Québec*, Alma, 15 août 1995, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/jacques-parizeau/autres-discours-officiels/>.

¹⁴⁷³ JULIEN Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4787.

¹⁴⁷⁴ WISHART Ruth, “A Time For Visionaries”, *National Collective*, 7 mai 2013, consulté le 7 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140818010019/http://nationalcollective.com/2013/05/07/collective-thinking-a-time-for-visionaries-by-ruth-wishart/>. Notre traduction : “This is about the shape of Scotland to come, about the land we want to leave our children, about its values and priorities. It is not given to many generations to have that priceless opportunity to rebuild the foundations of a reborn nation state. It should be a moment characterised by an adult debate.”

¹⁴⁷⁵ STURGEON Nicola, “Bringing the powers home to build a better nation”, *op. cit.* Voir Annexe 6.

¹⁴⁷⁶ ROY Bruno, « Préface », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, *op. cit.*, p. 11.

à disposer d'eux-mêmes, le Parti québécois présente un processus dont il décrit autant que possible la clarté et la légitimité ; une légitimité qui le vouerait même à déclarer unilatéralement son indépendance si d'aventure le Canada se refusait à négocier¹⁴⁷⁷. Le père de l'étapisme, Claude Morin insiste sur la transparence du processus qui confère sa légitimité à la démarche de son parti, qu'il veut celle de la nation québécoise toute entière :

Le oui donnera un mandat de négocier une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples, mais ce oui ne règle pas tout, c'est un départ, non le terme d'un cheminement. Or, pour ce cheminement, le gouvernement établit des balises très nettes. D'abord, nous maintenons notre engagement absolu : ce sont les Québécois et les Québécoises qui détermineront leur avenir.¹⁴⁷⁸

Quant à Louis O'Neill (PQ), il attache cette vertu démocratique à la nation québécoise représentée par son gouvernement à l'issue d'un Oui – selon la démarche étapiste –, dans un parallèle avec l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, conclu sans se réclamer d'une semblable légitimité :

Soucieux de démocratie, le gouvernement du Québec s'engage à consulter la population concernant tout changement de statut politique pouvant résulter des négociations. Donc, un engagement à tenir un deuxième référendum, pas question, par conséquent, de décider par-dessus la tête des gens comme c'est arrivé en 1867.¹⁴⁷⁹

En 1995, les acteurs canadiens du Non remettent en cause la légitimité de la démarche référendaire. Outre la question de l'indivisibilité du territoire québécois, de la clarté de la question – thème qui revient lors des deux référendums –, Jean Chrétien et les siens laissent planer le doute sur l'issue d'un vote positif, le Premier ministre du Canada refusant notamment d'admettre qu'une majorité absolue suffirait à engager le Québec sur la voie de l'indépendance.

Lucien Bouchard se réclame du principe démocratique pour lui répondre que « Dans tous les pays du monde, c'est 50% plus un. Et personne ne peut se permettre de ne pas respecter la démocratie »¹⁴⁸⁰. Toujours dans la joute qu'il mène envers Jean Chrétien, il affirme que « Le peuple québécois n'a pas de permission à demander, ni à lui ni à personne, pour décider de son avenir »¹⁴⁸¹. Jacques Parizeau insiste quant à lui sur la solennité du geste que s'apprête à effectuer l'Assemblée

¹⁴⁷⁷ Parti québécois, *Manifeste du Parti québécois*, dans LATOUCHE Daniel et Diane POLIQUIN-BOURASSA (éd.), *Le manuel de la parole, op. cit.*, p. 274-275.

¹⁴⁷⁸ MORIN Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5168.

¹⁴⁷⁹ O'NEILL Louis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 mars 1980, p. 5150.

¹⁴⁸⁰ CAUCHON Paul, « Le Oui y croit de plus en plus », *Le Devoir*, 19 octobre 1995, p. A6.

¹⁴⁸¹ DION Jean, « Bouchard accuse Chrétien de bafouer la démocratie », *Le Devoir*, 21 septembre 1995, p. A4.

nationale au moment de lancer le débat sur la question référendaire, ainsi que sur les valeurs qui animent ce processus :

Nous voici tous conviés, dans le débat qui s’amorce, à poser l’un des gestes les plus démocratiques qu’une assemblée parlementaire puisse poser. Nous nous apprêtons, en effet, à remettre directement aux femmes et aux hommes du Québec le pouvoir de choisir leur avenir. Il s’agit [...] de l’expression la plus fondamentale de la démocratie, donc de la liberté, la liberté de décider, la liberté de voter.¹⁴⁸²

En Écosse, on insiste également sur la validité du processus engagé avec l’accord d’Édimbourg passé entre le gouvernement britannique et le gouvernement écossais. Les documents produits par ce dernier se veulent aussi clairs que possible pour légitimer sa démarche vers l’indépendance :

Suivant ce processus [référendaire], la dernière chose requise pour que l’indépendance prenne effet sera que les parlements écossais et britannique adoptent les mesures législatives actant l’entente négociée. En particulier, la loi donnerait effet au transfert du pouvoir [...] depuis le Parlement britannique vers le Parlement écossais, et définirait la date du rétablissement effectif de l’Écosse comme État souverain et indépendant.¹⁴⁸³

À travers cet extrait et plusieurs autres occurrences, on voit que l’indépendance de l’Écosse est caractérisée par un retour à cet état initial. C’est d’ailleurs ainsi qu’Alex Salmond présente les choses, tout en célébrant le droit des Écossais à décider de leur avenir :

[La bataille de Bannockburn] communique à une nouvelle génération la signification de cet endroit comme le lieu de naissance de notre nation moderne. Et cela aide à apprécier à nouveau que la démocratie et la liberté dont nous profitons aujourd’hui, que les opinions démocratiques et les expressions pacifiques de volonté politique l’emportent.¹⁴⁸⁴

Dans une même veine aux accents historiques, le Premier ministre de l’Écosse affirme également qu’« Un vote pour le Oui le 18 septembre est l’opportunité d’une vie de construire une Écosse plus prospère et plus juste. Ceux d’entre nous qui sont assez chanceux pour voter ce jour-là forment une

¹⁴⁸² PARIZEAU Jacques, *Débats de l’Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4751.

¹⁴⁸³ Scottish Government, *Your Scotland, Your Referendum. A Consultation Document*, *op. cit.*, p. 7. Notre traduction : “Following that process the final requirement for independence to have effect would be for both the Scottish and UK Parliaments to pass independence legislation to enact the negotiated settlement. In particular, the legislation would give effect to the transfer of the power to legislate for Scotland from the UK Parliament to the Scottish Parliament, and would define the effective date of Scotland’s re-establishment as an independent, sovereign state.”

¹⁴⁸⁴ SALMOND Alex, “Bannockburn is birthplace of Scotland”, *op. cit.* Voir Annexe 5.

génération véritablement privilégiée ; peut-être la plus privilégiée de l'histoire de cette nation »¹⁴⁸⁵. Dans le camp du Oui, on insiste aussi sur l'importance d'un débat sain.

Dans l'esprit général des énoncés des Scottish Greens, où les discours identitaires occupent une place très faible en comparaison de ceux portant sur le *projet*, Patrick Harvie appelle les deux camps de cette campagne et les indécis à dépasser la réflexion sur les deux options pour envisager « le genre de société » et d'économie qu'ils désirent¹⁴⁸⁶. Peu après les funérailles de son épouse, la militante de toujours Margo MacDonald, Jim Sillars rappelle l'importance des comportements démocratiques : « si elle peut respecter le droit de l'autre camp d'avoir ses opinions, alors vous le pouvez tous. C'est ce qu'elle voulait que je dise »¹⁴⁸⁷. Ce même Jim Sillars souligne encore combien l'autodétermination est un exercice précieux, un moment de liberté totale : « Entre 7h du matin et 10h du soir le 18 septembre, nous sommes totalement souverains. Nous avons le pouvoir entre nos mains pour la première fois de notre histoire. Qu'à 10h01 nous restions souverains et puissants ou bien que nous abandonnions à nouveau cela pour se priver de pouvoir, telle est la question-clef »¹⁴⁸⁸.

De chaque côté, on insiste encore, non seulement sur la forme, mais aussi sur le fond des démarches entreprises. Ainsi au Québec, René Lévesque souligne l'ampleur des recherches, travaux et publications auxquels le référendum a donné lieu¹⁴⁸⁹. En 1995, cette légitimité démocratique est recherchée à travers deux grands thèmes. Le premier est celui de l'*unité* qui transcende les partis politiques. Il ramène à l'idée de *consensus*, particulièrement importante au sein de la société québécoise. C'est d'ailleurs cette même idée de consensus qui soutient la critique formulée par le PQ d'un reniement du Parti libéral du Québec après l'accord de Charlottetown. Cette image de consensus est

¹⁴⁸⁵ GORDON Tom, “Salmond evokes declaration of Arbroath as referendum campaign enters final month”, *op. cit.* Notre traduction : “A Yes vote on September 18 is the opportunity of a lifetime to build a more prosperous and fairer Scotland. Those of us lucky enough to cast our votes on that day are truly a privileged generation: perhaps the most privileged in this nation's history.”

¹⁴⁸⁶ SCOTT Emma, “Patrick Harvie on why Scotland should vote Yes”, *Scotland's Regeneration Forum (SURF)*, 30 octobre 2013, consulté le 2 avril 2023 : <https://surf.scot/patrick-harvie-on-why-scotland-should-vote-yes/>. Notre traduction : “The independence debate offers a unique opportunity to question the direction in which our society should be heading.”

¹⁴⁸⁷ “Blog: Margo MacDonald's independence referendum legacy”, *ITV News*, 25 avril 2014, consulté le 8 juin 2023: <https://www.itv.com/news/border/2014-04-25/blog-margo-macdonalds-independence-referendum-legacy>. Notre traduction : “If she can respect the right of the other side to their opinions, so can you all. That is what she wanted me to say.”

¹⁴⁸⁸ BROOKS Libby, “Scottish referendum: magnitude of the question galvanizes debate”, *The Guardian*, 8 juin 2014, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.theguardian.com/politics/2014/jun/08/scottish-independence-referendum-galvanises-debate>. Notre traduction : “Between 7am and 10pm on the 18th of September, we are totally sovereign. We have power in our hands for the first time in our history. Whether at one minute past 10 we remain sovereign and powerful or whether at one minute past 10 we've given it all away once again and we're powerless, that's the key question.”

¹⁴⁸⁹ LÉVESQUE René, « Préface », dans CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, *op. cit.*, p. 10.

principalement incarnée à travers l'entente du 12 juin entre les trois chefs souverainistes que sont Jacques Parizeau pour le Parti québécois, Lucien Bouchard pour le Bloc québécois et Mario Dumont pour l'Action démocratique du Québec. Le premier inscrit cette entente dans la voie ouverte par le peuple :

L'entente qui réunit nos trois partis est notre marque de respect pour la volonté des Québécois et des Québécoises, et ce qu'ils nous ont dit dans les Commissions régionales. C'est la preuve de notre capacité d'évoluer et de s'adapter. C'est un gage de nos engagements démocratiques.¹⁴⁹⁰

Mario Dumont se félicite également de cette entente « qui place l'intérêt supérieur du Québec au-dessus de celui des partis », de loin préférable à « être pris pour [s]e mettre à la remorque d'un grand frère fédéral qui rejette d'entrée de jeu les propositions du Québec »¹⁴⁹¹. Cette entente qui insuffle un dynamisme nouveau à une campagne du Oui en perte de vitesse début juin est porteuse d'un tel symbole d'unité qu'elle est explicitement mentionnée dans la question référendaire comme base des discussions futures avec le Canada¹⁴⁹². Le deuxième thème qui soutient l'idée d'une démarche d'engagement démocratique porte sur les consultations organisées à l'initiative de l'Assemblée nationale à travers les commissions régionales et nationales sur l'avenir du Québec, où les citoyens québécois sont invités à s'exprimer au cours de l'hiver 1995. Le rapport final de la commission souligne l'ampleur prise par ces consultations et le succès qu'elles ont rencontré :

Les membres de la Commission nationale, de même que leurs collègues des commissions régionales sur l'avenir du Québec, ainsi que ceux de la Commission des aînées et des aînés et de la Commission des jeunes ont entendu et écouté le Québec durant ce que quelqu'un a appelé « l'hiver de la parole ».¹⁴⁹³

Sur le modèle du Québec, l'Écosse organise aussi des consultations. C'est dans le vif de la campagne que cet engagement démocratique se manifeste le plus éloquemment. On souligne volontiers

¹⁴⁹⁰ PARIZEAU Jacques, « Discours d'Alma », *op. cit.*

¹⁴⁹¹ DUMONT Mario, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4821.

¹⁴⁹² Il faut également préciser que Lucien Bouchard et Mario Dumont ont monnayé leur ratification d'un tel accord à la condition d'assortir la souveraineté d'un partenariat avec le Canada. Au cours du mois de décembre 1994, Lucien Bouchard qui est déjà un politicien populaire et qui siège comme chef de l'Opposition officielle à Ottawa est frappé par une fasciite nécrosante (bactérie mangeuse de chair). Son sort émeut l'ensemble du Canada. Entre la vie et la mort après avoir été amputé d'une jambe pour arrêter la progression de la bactérie, il a pris soin de déposer une petite note que les chirurgiens lisent devant la presse et qui mentionne ces quelques mots : « Que l'on continue, merci ». Ses médecins évoquent un miracle et, sorti de sa convalescence seulement quelques semaines après son opération, il reprend son activité politique auréolé d'un charisme décuplé.

¹⁴⁹³ Commission nationale sur l'avenir du Québec, « Rapport final », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes*, t.2, *op. cit.*, p. 151.

l'engagement du peuple qui réinvestit ses agoras traditionnelles. À travers les mouvements *grassroots*¹⁴⁹⁴, la Radical Independence Campaign, le Common Weal, Women for Independence ou le Labour for Independence, « la démocratie s'est réveillée » et a « provoqué une étrange forme de convulsion dans cet Empire éteint »¹⁴⁹⁵. Et pour les acteurs concernés, notamment les membres des groupes susnommés issus de la société civile, on célèbre la plus grande campagne de terrain jamais menée dans le pays¹⁴⁹⁶ ; il n'est pas question de s'arrêter là et il faudra « lutter maintenant, lutter avant le référendum, lutter pendant le référendum et lutter après le référendum »¹⁴⁹⁷.

Trancher le nœud gordien : l'inscription du référendum dans une dispute séculaire

Tandis que le temps long et le passé proche dessinent une trajectoire collective, le référendum offre l'occasion unique de mettre fin à une confrontation dispendieuse en temps et en efforts. Au Québec, la forme fédérale de l'État est directement mise en cause. C'est le terme de « chevauchements » qui souligne ces dédoublements, présentés comme introduisant une équivoque institutionnelle répercutée dans la mentalité du peuple. Dans le *Livre blanc* de 1980, le référendum arrive à point nommé pour solder la somme des impasses constitutionnelles et des tentatives avortées, comme le gâchis de ressources et de volontés entraîné par le fédéralisme :

Après des années de discussion, de « crises » constitutionnelles, d'enquêtes et de rapports, le temps est venu de choisir librement, démocratiquement, le chemin de notre avenir. Un rendez-vous historique, au printemps prochain, nous en fournira, pour la première fois, l'occasion. Quand vient le moment d'orienter et d'engager son destin collectif, un peuple doit réfléchir – mûrement.¹⁴⁹⁸

Un peu plus loin, le document ajoute encore que « ce ne seront plus les palabres stériles où nos revendications se sont sans cesse brisé les dents sur le mur d'un système qui, depuis 112 ans, s'est

¹⁴⁹⁴ Sur ce sujet, voir notamment : DUCLOS Nathalie, “Ideological differences and strategic debates within the Scottish independence movement”, dans JUILLET-GARZON Sabrina, FOURNIER Pierre et Arnaud FIASSON (dir.), *L'Écosse, la différence*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2021, p. 137-148.

¹⁴⁹⁵ LOKI, “The Sleeping Giant Stirs”, *National Collective*, 14 septembre 2014, consulté le 21 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140917151926/http://nationalcollective.com/2014/09/14/loki-the-sleeping-giant-stirs/>. Notre traduction : “Democracy has awakened [and] has induced a strange form of political convulsion in this dead Empire.”

¹⁴⁹⁶ MANN Jamie, “Retracing Our Steps – The Road To Scotland's Independence Referendum”, *National Collective*, 14 septembre 2014, consulté le 6 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140916030409/http://nationalcollective.com/2014/09/14/jamie-mann-retracing-our-steps-the-road-to-scotlands-independence-revolution/>.

¹⁴⁹⁷ GILES Harry, “Class Matters: A Provocation for Radical Campaigning Now”, *National Collective*, 21 juillet 2014, consulté le 13 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20150216125753/http://nationalcollective.com/2014/07/21/class-matters-a-provocation-for-radical-campaigning-now/>. Notre traduction : “Struggle now, struggle before the referendum, struggle during the referendum, and struggle after the referendum.”

¹⁴⁹⁸ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.* p. VII.

refusé à toute évolution majeure ». Ce faisant, l'expression collective que permet le référendum tiendra lieu de « déclencheur essentiel du déblocage »¹⁴⁹⁹. Elle mettra fin à ces fameux chevauchements dont « on imagine les conséquences [...] : les incohérences et les contradictions, qui sèment la confusion parmi la population »¹⁵⁰⁰. Le référendum doit encore permettre aux Québécois de « se donner des moyens de débloquer [...] le problème qu'ils ont toujours affronté »¹⁵⁰¹.

Pour Pierre Bourgault, il s'agit tout simplement de « choisir entre le Québec et le Canada »¹⁵⁰². Pour Jacques Parizeau, le choix qui se présente, c'est *in fine* d'opter entre le « rêve de René Lévesque » ou « [le] projet de Pierre Trudeau »¹⁵⁰³, d'opter entre « les deux expressions principales de l'État [...] dont] les rivalités ont non seulement provoqué les chevauchements et les gaspillages [...] mais aussi [...] une sclérose qui rend tout effort pénible ». Comme « l'immobilisme ne peut être une façon de vivre »¹⁵⁰⁴, il faut sortir de cette ornière.

Le camp du Oui est partagé entre le courant souverainiste de conviction de Jacques Parizeau et du PQ, et un courant incarnant le souverainisme de conclusion à travers Mario Dumont et le chef de l'Opposition officielle Lucien Bouchard¹⁵⁰⁵. Pour Mario Dumont, le référendum doit permettre de « régler [...] l'enjeu constitutionnel »¹⁵⁰⁶. Le chef de l'Action démocratique du Québec présente plutôt la formule de la souveraineté-partenariat issue de l'entente du 12 juin comme une « solution d'équilibre entre le régime fédéral canadien dominateur, dans lequel le Québec étouffe, et la séparation totale »¹⁵⁰⁷.

Lucien Bouchard navigue quant à lui entre les deux principaux courants du camp du Oui lors de ce référendum. Il oppose comme alternatives « le statu quo que la plupart des fédéralistes du Québec, depuis Jean Lesage, n'ont jamais cessé de dénoncer », se présentant dans la continuité de cette tradition politique, et la souveraineté¹⁵⁰⁸. Mais par ailleurs, c'est le principe fédéral lui-même qui est ciblé, présenté comme « un régime à deux têtes »¹⁵⁰⁹. Le fédéralisme ne se justifie pas à ses yeux puisque

¹⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 117.

¹⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 26-27.

¹⁵⁰¹ BISAILLON Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4994.

¹⁵⁰² BOURGAULT Pierre, *Oui à l'indépendance du Québec*, *op. cit.*, p. 14.

¹⁵⁰³ DION Jean, « Parizeau ne veut pas la séparation, mais la réparation », *op. cit.*

¹⁵⁰⁴ PARIZEAU Jacques, « Avant-propos », dans Parti Québécois, *Le Québec dans un monde nouveau*, *op. cit.*, p. 9.

¹⁵⁰⁵ Cependant, dans *À visage découvert*, Lucien Bouchard affirme avoir été membre du Parti québécois auparavant et n'être entré en politique au sein du Parti conservateur que par amitié envers Brian Mulroney.

¹⁵⁰⁶ DUMONT Mario, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4725.

¹⁵⁰⁷ LEDUC Gilles, « "Debout et raisonnable" "Nous voulons être maîtres chez nous en conservant des liens avec le reste du Canada", plaide Mario Dumont », *Le Soleil*, 29 octobre 1995, p. C6.

¹⁵⁰⁸ BOUCHARD Lucien, « Le discours du trône. Reprise du débat sur l'adresse », *Débats des communes*, 35^e législature, 1^{ère} session, Vol. 1, 19 janvier 1994, p. 35.

¹⁵⁰⁹ BOUCHARD Lucien, *Un nouveau parti pour une étape décisive*, *op. cit.*, p. 28.

« ou les priorités des deux gouvernements sont identiques, et alors pourquoi faut-il deux gouvernements ? Ou elles ne le sont pas, et se pose alors un problème de rationalité économique et politique »¹⁵¹⁰. Il y a donc un gouvernement de trop, mais encore ce problème s'accompagne-t-il du fait que les deux légitimités tirées des urnes québécoises se confrontent¹⁵¹¹ ; il ne peut donc y avoir qu'un gouvernement pour la nation québécoise¹⁵¹².

En Écosse, où la critique de Westminster occupe une bonne place dans le registre discursif de la différenciation, l'alternative repose d'abord sur une mise en exergue du caractère majoritaire de la démocratie britannique, où les voix écossaises ne comptent guère :

L'Écosse ne peut offrir que l'un de ces deux cadeaux à la Grande-Bretagne. Le premier est un supplément d'environ 40 députés travaillistes pour rejoindre la cohorte de Westminster tous les quatre ans. L'autre est une expérimentation sociale-démocrate au Nord, libéré des entraves du toryisme, qui donnera un sas de respiration pour l'investissement social, la solidarité et la planification.¹⁵¹³

Pour Robin McAlpine qui distingue le travaillisme du Parti travailliste, l'opposition suggérée entre nationalismes écossais et britannique représente une fausse alternative : « Les grands médias continuent de présenter toute l'affaire comme un jeu de Guignols : les Travaillistes écossais contre le SNP. C'est faux. En fait, la campagne est en grande partie une campagne "travailliste" contre Westminster »¹⁵¹⁴.

Par conséquent, cette alternative est figurée à partir d'une opposition entre deux visions politiques, entre « un pays dont le principal motif d'existence est de nourrir son peuple et les peuples du monde » et « un pays qui voit sa principale raison d'être dans la possibilité de menacer le monde d'annihilation, le bien-être de ses citoyens et du monde étant au second rang derrière le fait de fabriquer, de stocker et de vendre des instruments de mort »¹⁵¹⁵.

¹⁵¹⁰ *Ibid.*, p. 31.

¹⁵¹¹ Ce thème est également discuté par Claude Ryan en 1980.

¹⁵¹² *Ibid.*, p. 60.

¹⁵¹³ FOLEY James, "Backlash: the Political Economy of Voting NO", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p. 60. Notre traduction : "Scotland can offer one of only two gifts to Britain. One is an extra 40-or-so Labour MPs to join the Westminster cohort every four years. The other is a social democratic experiment to the North, freed from the fetters of Toryism, which will give a little breathing room for social investment, solidarity, and planning."

¹⁵¹⁴ MCALPINE Robin, "The Meaning of Things", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p. 65. Notre traduction : "The mainstream media continues to present the whole affair as Punch and Judy – Scottish Labour against the SNP. This is wrong. In fact the campaign is largely 'Labour' against Westminster."

¹⁵¹⁵ DUDLEY EDWARDS Owen, "War and Peace", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, *op. cit.*, p. 27. Notre traduction : "Do you want to be part of a country which sees its main reason for existence to nourish its people and the people of the world? Or do you want to be part of a country which

On présente l'alternative non sur l'existence d'un gouvernement britannique, mais sur le plan des choix politiques qu'il effectue sous l'impulsion d'une majorité décidant pour l'ensemble du pays. Dans une vidéo intitulée "My Generation", un premier message apparenté aux unionistes présente un discours pessimiste, qui s'en remet au Royaume-Uni, sur fond de musique impériale et d'un Union Jack vieilli par l'effet du temps. Le texte énoncé par la jeune femme est affiché comme à travers un prompteur, les phrases défilant de haut en bas. Le message s'achève ainsi :

Ma génération est peureuse et sans ambition

Il est stupide de présumer que

Nous avons besoin de changement

Puis la jeune femme renverse le discours : « ou bien est-ce... ? » :

Nous avons besoin de changement

Il est stupide de présumer que

Ma génération est peureuse et sans ambition.¹⁵¹⁶

Le message se déroule alors, renversant le pessimisme britannique par l'optimisme écossais. Le fond sonore est changé pour laisser place à une musique traditionnelle, tandis que le drapeau à la croix de Saint-André apparaît désormais nettement en fond, stimulant un effet de contraste avec un drapeau britannique usé, symbole d'un Royaume-Uni décrépi.

La vidéo en question présente donc l'espoir et la révolte en alternative au renoncement. Dans un autre clip réalisé par le SNP intitulé "A choice between two futures", le ton se veut personnel et le message est porté par Kirstie¹⁵¹⁷, enfant à naître le jour du référendum, dans une analogie avec la (re)naissance de l'Écosse comme nation indépendante. Elle interroge le spectateur-électeur :

Dans quel genre de pays vais-je grandir ? S'agira-t-il d'une Écosse plus juste, plus prospère, une Écosse où je pourrais accomplir mon potentiel, ou bien s'agira-t-il d'un pays gouverné par Westminster, un pays qui est toujours le quatrième le plus inégalitaire du monde développé, où l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de s'accroître ? S'agira-t-il d'une Écosse d'opportunités, un endroit où l'accès à un enseignement supérieur gratuit sera toujours

sees its main reason for existence that it can threaten the world with annihilation and that the welfare of its citizens and the world take second place to manufacturing, storing and selling the means of death?"

¹⁵¹⁶ Yes Scotland, "My Generation", retrouvée sur *Grant Yes Vote*, 6 septembre 2014, consultée le 8 mai 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=nZbmiVm_eqI&t=8s&ab_channel=GrantYesVote.

¹⁵¹⁷ L'image est déjà évoquée par Nicola Sturgeon en 2012 : STURGEON Nicola, "Bringing the powers home to build a better nation", *op. cit.* (Annexe 6).

un droit pour tous, où aller à l'université dépend de vos capacités plutôt que de vos comptes en banque ; ou bien s'agira-t-il d'un Royaume-Uni gouverné par les privilèges, où apprendre coûte des dizaines de milliers de livres ? Le pays de ma naissance sera-t-il une véritable nation qui se tient fièrement aux côtés des autres nations, avec la possibilité de s'exprimer et de voter pour construire un monde meilleur ? Ou bien sera-t-il un pays sans aucune place dans le monde, un pays mené par d'autres dans des guerres illégales, et utilisé comme un dépôt d'armes de destruction massive ? Grandirai-je dans une Écosse où nos richesses et nos ressources naturelles sont dans les mains de l'Écosse, et sont exploitées pour aider tout le monde à prospérer ? Ou bien s'agira-t-il de la vieille rengaine, où notre argent est gaspillé par des gouvernements déconnectés, des gouvernements pour lesquels nous n'avons même pas voté ? Grandirai-je dans une Écosse où les décisions portant sur notre futur sont prises par les gens qui se soucient le plus de l'Écosse, les gens qui vivent ici ?¹⁵¹⁸

Le discours est accompagné par des images représentant les deux alternatives. Celles figurant une Écosse indépendante sont représentées en couleur, tandis que celles du Royaume-Uni actuel sont diffusées en noir et blanc. On joue ici à plein sur l'image de l'enfance, du dynamisme de la jeunesse. Le nourrisson devenu bambin marche joyeusement à travers la maison, son singe en peluche à la main. Puis, l'enfant se retrouve regardant un grand écran, la peluche abandonnée au sol, alors que s'y déploient des images de Londres. L'on y aperçoit Big Ben, Westminster, des pièces passant de main en main soulignant par l'image un Royaume-Uni présenté comme « l'un des pays les plus inégalitaires au monde » avant que n'apparaissent des chaînes qui marquent la privation de liberté.

Ensuite, la jeune fille devenue adolescente va à l'école et son grand frère célèbre un diplôme universitaire en famille, soulignant la fierté écossaise quant au système d'éducation. De l'autre côté, on aperçoit alors une manifestation tenue en Angleterre pour réclamer des frais universitaires décents, dans « un Royaume-Uni gouverné par les privilèges ». Puis, l'adolescente danse avec une amie, à quoi

¹⁵¹⁸ Scottish National Party, "A choice between two futures: Scotland's future in Scotland's hands", *Scottish National Party*, 28 mars 2014, consulté le 3 juillet 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=4o6bNNsHzpE&ab_channel=ScottishNationalParty%28SNP%29. Notre traduction : "what kind of country will I grow up in? Will it be a Scotland that is fairer more prosperous, a Scotland where I can reach my full potential, or will it still be a country ruled by Westminster a country that is still the fourth most unequal in the developed world where the gap between rich and poor gets wider and wider. Will it'd be a Scotland of opportunity, a place where free higher education will always be right for all, where going to uni depends on your ability not your bank balance; or will it be a United Kingdom worth privilege rules, and learning cost tens of thousands of pounds? Will the land of my birth be true nation that stands proudly alongside all other nations, with a voice and a vote to help build a better world? or will it be a country with no place in the world a country led by others into illegal Wars and used as a dumping ground for weapons of mass destruction? Will I grew up in a Scotland were our wealth and natural resources are in Scotland's hands harnessed help everyone in Scotland prosper; or will it be more of the same old same old where our money is squandered by governments who are out of touch, governments we didn't even vote for? Will I grew up in a Scotland where the decisions about our future are taken by people who care most about Scotland; the people who live here?"

succède une image de Tony Blair et de George Bush, celle d'un char d'assaut, la jeune fille placée devant l'écran regardant un missile lancé par les armées britanniques.

Elle prend son petit-déjeuner avec ses parents dans un cadre toujours chaleureux où l'on évoque les ressources naturelles, avant qu'apparaisse David Cameron attablé à une réunion du Cabinet, marquant leur contrôle par le gouvernement britannique. La vidéo se poursuit avec une séquence d'images récapitulant le futur offert par une Écosse indépendante : la mère avec son bébé, le père jouant avec sa fille et la mesurant, de façon à évoquer sa croissance.

La jeune fille enfourche son vélo, imprimant une idée de mouvement. C'est la voix d'Alex Salmond qui présente alors les possibilités qu'offre l'indépendance de l'Écosse et l'alternative qu'elle oppose. Ce choix s'incarne dans l'idée de la confiance accordée « aux politiciens de Westminster » d'un côté, et « des gens qui vivent ici en Écosse » de l'autre.

Il s'agit donc soit de se faire confiance, soit de s'en remettre à des « politiciens » et d'opter pour « une Écosse asphyxiée par les échecs répétés du gouvernement de Westminster ». La vidéo se joue sur le fond de la chanson-thème de la campagne, "One Great Thing", du groupe écossais Big Country dont les paroles portent le discours indépendantiste :

S'il y a une grande chose à faire dans ma vie,
S'il y a un grand jour, s'il y a un grand sommet,
Que ce soit le temps de la paix, que ce soit le temps du juste,
S'il y a une grande chose à faire dans ma vie.¹⁵¹⁹

Ce discours musical appelle l'individu à se déterminer sur des termes positifs de paix, de justice. Il l'invite à réaliser quelque chose de grand, au grand jour, à la grandeur, tranchant à nouveau avec la « vieille rengaine », l'ordinaire et l'injustice.

Les discours politiques accompagnent l'importance de ce moment, rendez-vous individuel présenté comme « l'opportunité d'une vie »¹⁵²⁰ qu'il ne faut pas laisser passer pour ne pas avoir à « se réveiller le matin du 19 septembre l'année prochaine et se demander ce qui aurait pu advenir. Mais plutôt se réveiller ce matin-là comblé d'espoir et d'attentes, prêt à bâtir une nation plus juste et plus

¹⁵¹⁹ *Idem.*

¹⁵²⁰ SETTLE Michael, "2014 is the opportunity of a lifetime for country, says Salmond", *Herald Scotland*, 31 décembre 2013 : <https://www.heraldscotland.com/news/13138374.2014-opportunity-lifetime-country-says-salmond/>. Notre traduction : "that's the opportunity of a lifetime."

prospère »¹⁵²¹. C'est un rendez-vous collectif, « notre moment » pour « créer une nation prospère et une société plus juste »¹⁵²², le « rendez-vous de l'Écosse avec le destin »¹⁵²³, ou encore pour le joueur de tennis Andy Murray, « un grand jour pour l'Écosse [...] Faisons-le ! »¹⁵²⁴.

Au Québec aussi, la date du scrutin est présentée comme un jour décisif. Il s'agit d'un moment qui doit venir réaliser une « aspiration vitale, viscérale des Québécois [qui] ne s'éteindra pas avec le temps »¹⁵²⁵ : faire échec au temps perdu pour avancer enfin. En 1995, il s'agit aussi de mettre fin aux débats interminables qui ne disparaîtront qu'avec l'indépendance du Québec pour Lucien Bouchard : « Ce ne sera jamais la fin du débat. Le sujet restera en litige tant qu'il n'y aura pas de OUI »¹⁵²⁶.

Cependant, l'échéance n'est pas seulement décisive. Elle est aussi *existentielle*. Un Non aurait des conséquences possiblement irréversibles, en 1980 comme en 1995. Ainsi, Lucien Lessard (PQ) affirme que « s'il fallait que les Québécois et les Québécoises oublient ce passé, cela nous ramènerait très loin en arrière. Cela détruirait tout ce que nous avons patiemment bâti »¹⁵²⁷. Pour son collègue Pierre Marois, c'est au-devant de l'histoire que se joue ce moment :

Comment l'histoire interpréterait-elle qu'en 1980, au moment de l'aboutissement de la lutte la plus vitale non seulement pour notre survivance comme peuple mais surtout pour notre développement et notre épanouissement, nous ayons manqué de confiance en nous, que nous ayons manqué de solidarité, et qu'au moment où il suffisait tout simplement de se lever et de dire oui, nous ayons en quelque sorte démissionné ?¹⁵²⁸

À travers cet énoncé, on voit combien le référendum de 1980 représente déjà un moment charnière, incarnant soit le courage, soit la démission définitive. On voit également à quel point le projet souverainiste est attaché à la question de la *survie*, à « la lutte la plus vitale ». Ce discours rejoint non seulement les indépendantistes historiques comme Andrée Ferretti, qui s'inscrit dans une logique de

¹⁵²¹ MCNAB Scott, « Alex Salmond delivers 2014 New Year message », *The Scotsman*, 31 décembre 2013, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.scotsman.com/news/politics/alex-salmond-delivers-2014-new-year-message-1549156>. Notre traduction : « Let's not wake up on the morning of 19 September next year and think to ourselves what might have been. Let's wake up on that morning filled with hope and expectation – ready to build a just and prosperous nation. »

¹⁵²² « Scottish independence: Salmond and Darling clash in heated TV debate », *op. cit.* Notre traduction : « We can create a prosperous nation and a fairer society. [...] This is our time, it's our moment – let us do it now. »

¹⁵²³ SALMOND Alex, « 2013 Speech to SNP Conference », *op. cit.* Voir Annexe 1.

¹⁵²⁴ BLUNDY Rachel, « Andy Murray hounded as a 'hypocrite' after coming out in support of Scottish independence », *Evening Standard*, 18 septembre 2014, consulté le 2 juin 2023: <https://www.standard.co.uk/news/uk/andy-murray-trolled-on-twitter-after-coming-out-in-support-of-scottish-independence-9739840.html>. Notre traduction : « Huge day for Scotland today! [...] let's do this! »

¹⁵²⁵ BOURGAULT Pierre, *Où à l'indépendance du Québec*, *op. cit.*, p. 25.

¹⁵²⁶ HÉBERT Chantal, « Si le NON l'emporte, il y aura un match revanche », *La Presse*, 14 septembre 1995, p. A2.

¹⁵²⁷ LESSARD Lucien, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5204.

¹⁵²⁸ MAROIS Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5226.

« libération nationale »¹⁵²⁹, les intellectuels comme Pierre Vadeboncœur signant deux ouvrages aux titres évocateurs : *To be or not to be* et *Gouverner ou disparaître*.

Dans le premier, il évoque un « système historique des Québécois, qui a toujours existé, [...] désormais menacé de liquidation », « élevé comme enjeu par des forces dont il devient évident qu'elles le compromettent ou le défendent »¹⁵³⁰. Le terme qui revient inlassablement dans ce discours comme dans celui des députés québécois, c'est celui de l'existence même de la nation québécoise. Le référendum signera donc la victoire ou la défaite du peuple québécois¹⁵³¹, et alors « tout pour nous sera gagné ou perdu »¹⁵³².

En 1995, cette dimension existentialiste du discours souverainiste est encore plus prononcée, aussi bien chez les souverainistes de conviction que de conclusion. Pour Lucien Bouchard, ce choix est on ne peut décisif, car pour demain, rien n'est certain : « Si nous ne saisissons pas cette chance, il ne sera pas dit qu'elle nous sera de nouveau offerte »¹⁵³³.

La campagne prend une dimension dramatique d'autant plus intense qu'elle est fortement personnalisée et associée au sort particulier de Lucien Bouchard. Tandis que Jacques Parizeau évoque un « miracle », le chef de l'Opposition officielle parle quant à lui d'un « dernier combat »¹⁵³⁴, tandis que d'autres responsables du Oui voient en lui « le messie, l'unique sauveur de la cause »¹⁵³⁵. Les discours en ce sens se présentent en quantité considérable, et l'on y voit rejaillir un vieil imaginaire chrétien, non seulement à travers la personne de Lucien Bouchard, mais aussi sous la forme d'une sanction divine, – y compris parmi la société civile, l'actrice Pascale Bussière évoquant « l'heure du jugement dernier »¹⁵³⁶, à la fois pour le régime canadien et pour la nation québécoise.

Pour le chef du Parti québécois, cette seconde chance sera possiblement le « dernier rendez-vous collectif ». Il serait alors « possible que l'histoire donne raison à J. Chrétien : notre seule différence, ce sera de parler anglais, avec un accent »¹⁵³⁷. Pour Pierre Falardeau qui était déjà de la campagne de

¹⁵²⁹ FERRETTI Andrée, « Jusqu'à la victoire finale », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1, op. cit.*, p. 536.

¹⁵³⁰ VADEBONCŒUR Pierre, *To be or not to be, op. cit.*, p. 36-37.

¹⁵³¹ *Ibid.*, p. 82

¹⁵³² *Ibid.*, p. 103.

¹⁵³³ CAUCHON Paul, « Johnson n'osera rien demander au Canada », *Le Devoir*, 11 octobre 1995, p. A8.

¹⁵³⁴ VENNE Michel, « Parfois, le miracle est possible », dit Parizeau », *Le Devoir*, 3 décembre 1994, p. A6.

¹⁵³⁵ WEBSTER Normand, « La voix de Lucien Bouchard », *Le Devoir*, 7 décembre 1994, p. A8.

¹⁵³⁶ BUSSIÈRES Pascale, « L'heure du jugement dernier », dans (coll.), *Je me souverain, op. cit.*, p. 37.

¹⁵³⁷ PARIZEAU Jacques, « Allocution télévisée », Québec, 1^{er} octobre 1995, *Archives politiques du Québec*, <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/jacques-parizeau/autres-discours-officiels/>.

1980, ce référendum sera aussi le dernier et rendra sa justice immanente : « Si ça passe pas cette fois-là [sic], ça va être notre faute. Si ça passe pas, on mérite pas d'exister comme peuple. [...] On n'a pas le droit de perdre. [...] C'est une question de vie ou de mort »¹⁵³⁸.

Laissons ici le mot de la fin à Pierre Bourgault, pourtant porté à l'optimisme de la volonté, dont les propos reflètent l'état d'esprit des deux référendums, faits de grands contrastes entre l'espérance et le péril imminent, traduisant l'ampleur de l'enjeu tant que l'imaginaire de fragilité collective :

Il y a des rendez-vous, dans l'histoire, qu'il ne faut pas manquer. Nous en avons raté un en 1980 et nous vîmes bien proche de la fin. Je ne suis pas le seul à penser que cette chance historique aurait pu ne pas se représenter avant 30 ou 40 ans ou, pire, jamais.¹⁵³⁹

JAMAIS m'agace et il en va tout autrement du MAINTENANT. Je sens très profondément que c'est maintenant qu'il faut agir parce que la conjoncture n'a jamais semblé aussi favorable. Pour la première fois de ma vie, je sens que je peux dire sans trop de retenue : Je verrai peut-être l'indépendance de mon vivant. Je sais que je ne suis pas le seul à éprouver ce sentiment.¹⁵⁴⁰

*

*

*

Nous avons examiné la façon dont les acteurs, issus des formations politiques engagées pour le Oui, puis de la société civile, se confrontent à l'expérience du temps. Approchant d'abord le temps long, nous avons établi que les termes du commencement du parcours québécois se définissent dans une volonté d'affirmation de cette identité collective, ainsi que du projet d'émancipation qui l'accompagne depuis la Nouvelle-France. Cette intention première y est présentée comme authentique, déjà implantée dans l'esprit des pionniers de l'histoire du Québec, dans un territoire où ils se trouvent enracinés. Par contraste, les discours nationalistes écossais accordent bien moins d'importance à cet âge des origines comme situation initiale du récit, et de manière plus générale au temps long. Ce temps long se caractérise en Écosse par son évocation comme une « vieille nation » ou une « nation ancienne », ce qui illustre aussi le fait d'une condition nationale peu contestée parmi l'espace politique britannique, là où les acteurs nationalistes québécois semblent se sentir contraints de faire la démonstration de l'existence de la leur, non sans épanchements lyriques. Ces origines lointaines participent à légitimer l'intention nationale, là où les énoncés québécois qui les entourent tendent

¹⁵³⁸ BAILLARGEON Stéphane, « Falardeau, honoré », *Le Devoir*, 5 décembre 1995, p. A3.

¹⁵³⁹ BOURGAULT Pierre, « Maintenant ou jamais ! », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1, op. cit.*, p. 585.

¹⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 587-588.

également à en justifier l'existence même, tout en agissant comme une ressource peu mobilisée en Écosse.

Ceci se traduit, d'ailleurs, dans la manière dont est approché le territoire. Presque confiné à la notion de lieu de mémoire lors du référendum de 1980, cette référence s'ouvre progressivement à la mise en évidence de la beauté des territoires et de la diversité des régions en 1995, tout en s'accompagnant d'une mise en évidence des ressources dont il recèle. En Écosse, il est caractérisé par sa diversité reflétant la diversité culturelle de l'Écosse, constituant le ferment de son unité. Les paysages typiques que l'on pouvait envisager à travers le périmètre symbolique des Highlands que Walter Scott présentait comme l'Écosse authentique ne se retrouvent pas, là où le Saint-Laurent représente le berceau du Québec au gré d'évocations nombreuses.

Le tournant de l'union, élément déclencheur du récit, assume là-aussi une fonction bien différente. Tandis qu'au Québec il se présente comme une rupture dramatique, en Écosse l'union de 1707 tient un rôle bien moindre, quoique servant de ressource à un discours anti-élitiste et fustigeant le déficit démocratique originel du Royaume-Uni, traçant un trait d'union entre le passé et le présent. Au Québec encore s'établit un glissement quant au moment de cette union. En 1980, c'est la Conquête de 1759-1760 qui constitue le tournant, tandis qu'en 1995, ce sont l'Acte d'union de 1840 et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 qui bouleversent l'ordre des choses, sans pour autant que la référence à la Conquête ne s'efface.

Ce glissement traduit en réalité deux changements. Le premier consiste dans la confirmation de la référence à la nation civique québécoise au-devant de l'identité canadienne-française, contribuant à la penser dans le cadre politique au sein duquel elle est survenue et se trouve. Le deuxième, qui procède du premier, tend à situer progressivement la question référendaire dans la séquence plus courte des débats constitutionnels canadiens, démontrant la montée en importance du discours souverainiste de conclusion.

Ces constats se confirment ensuite dans l'examen effectué de l'orientation donnée à l'histoire. Ainsi, le déclin qui est caractérisé en Écosse n'est pas tant celui de l'Écosse elle-même que celui du Royaume-Uni post-impérial, au mitan du vingtième siècle, et de l'État-providence britannique dans les années qui suivront. Au Québec en revanche, l'imaginaire collectif associe le déclin du Québec à son recul démographique et à l'affaiblissement démocratique du Canada qui lui est promis ce faisant, ainsi qu'à l'hypothèse d'un déclin culturel. Ce déclin affecte d'un côté le *bien-être* de la nation écossaise, tandis qu'il impacte le fondement même de l'*identité nationale* québécoise.

Les discours portant sur la continuité collective se retrouvent dans ces mêmes paramètres, caractérisée au Québec par une lutte sans relâche pour la survivance, tandis que les acteurs écossais soulignent plutôt les réalisations écossaises et les caractéristiques qu'emprunte cette continuité. Où l'on voit qu'il est d'un côté question de vivre et de s'épanouir et de l'autre de survivre. Cette continuité identitaire marquée par des valeurs du côté écossais et par des traits davantage culturels du côté québécois dévoile également la *continuité* du projet national, d'une volonté d'indépendance inscrite au plus profond du *Volksgeist*. Le *relèvement* à poursuivre invite donc à approfondir ce qui a déjà été entrepris, depuis la Révolution tranquille au Québec et depuis la dévolution en Écosse. Là encore, alors que le renouveau du mouvement nationaliste écossais peut être daté de la fin des années 1960, cet instant ne fait pas l'objet d'une grande attention. On tend plutôt à souligner que l'indépendance ne ferait que compléter un processus déjà engagé. Ce relèvement collectif qui change les mentalités se dessine sous la forme d'un progrès en Écosse, qui sous-tend l'ensemble du discours politique.

Il postule l'arrivée de la nation écossaise au seuil de sa consécration politique. On retrouve ici, de part et d'autre, la manifestation de la *capacité* collective, sur le plan économique d'une part, mais aussi sur le plan de la maturité. La relative proximité de la Révolution tranquille contribue d'ailleurs à une insistance particulière sur cette notion de *maturité* politique au Québec, qui se prolonge également lors du référendum de 1995. En Écosse, la jeunesse est une cible privilégiée des discours indépendantistes qui la présentent sous le jour du dynamisme et de l'audace. Cette faculté à décider collectivement conduit logiquement aux discours portant sur le référendum lui-même, comme moment démocratique. S'y retrouvent des discours insistant sur le processus, cette consultation attestant les vertus démocratiques de la nation qui la tient et donnant toute sa légitimité à sa démarche collective et souligne l'implication croissante de la société civile. Ces vertus se déploient lors des débats référendaires, que l'on veut pacifiés et respectueux de la diversité des opinions.

Et tandis qu'en 1980 la campagne est relativement centralisée, celle de 1995 s'appuie sur les commissions régionales qui sollicitent la participation des Québécois au cours de « l'hiver de la parole ». Toujours lors de cette campagne, l'entente du 12 juin entre les chefs du PQ, de l'ADQ et du Bloc québécois renforce l'idée de consensus, l'image d'unité de la nation québécoise. En 2014, la participation, l'engagement démocratique de la nation écossaise à travers sa société civile est là-aussi souligné, notamment à travers les campagnes de terrain menées par Yes Scotland, la Radical Independence Campaign, le National Collective ou encore Women for Independence. Chacun de ces groupes célèbre cette mobilisation collective, cet engagement qui contraste avec le déficit démocratique britannique, et assure qu'elle est faite pour durer.

Enfin, la question référendaire est abordée par les acteurs. On y voit, au Québec, la possibilité de mettre fin à l'ambiguïté générée par le fédéralisme, au gaspillage et à l'équivoque, aux vains efforts consentis à changer un Canada irréformable. Du côté écossais, c'est une nouvelle fois la dimension démocratique qui prime dans la caractérisation des alternatives rendues disponibles par le référendum. On y dépeint d'un côté un Royaume-Uni fonctionnant selon le principe majoritaire, effaçant la volonté écossaise, et de l'autre une Écosse susceptible d'opérer ses choix selon ses préférences, particulièrement sur le plan économique. Il s'agit avant tout d'opter pour la prospérité et le changement, ou bien la conservation d'un pays inégalitaire et d'un régime souffrant d'un profond déficit démocratique.

Au Québec, il s'agit plutôt de s'inscrire dans la fidélité au passé. En 1980 et plus encore en 1995, l'imaginaire de la survivance paraît même rejaillir. Ainsi, les discours évoquant un dernier rendez-vous avec l'histoire, la dernière chance et la possible dissolution de la nation québécoise sont très présents. À travers ce dernier terme de la comparaison se résume une différence fondamentale entre un nationalisme québécois inscrit dans un long passé d'efforts, où la longue durée joue à plein et se reproduit jusque dans le présent, où le temps paraît compté, tandis que le nationalisme écossais apparaît davantage dans l'horizon d'une dispute ancrée dans le passé proche, de la remise en cause de l'État-providence jusqu'au gouvernement conservateur de David Cameron, en passant par ceux de Margaret Thatcher, et représente plutôt un choix tourné vers l'avenir.

CHAPITRE 3 : L'INDEPENDANCE ET L'ÉTAT-NATION : ENTRE NECESSITE, NATURALITE ET VIRTUALITES

Les acteurs mettent donc en exergue une identité nationale par un jeu complexe de différences et d'appartenances qui dévoile la nature du Nous. Sa mise en récit met en mouvement ce Nous, imprime une trajectoire nationale et sert de trait d'union entre l'identité et le projet, tout autant qu'il motive ce dernier. Ce dernier chapitre se porte donc à analyser sous deux angles complémentaires le projet d'indépendance. Il répond tout à la fois aux questions « pourquoi » et « pour quoi ». Autrement dit, il est question de résoudre un mal et d'accéder à une vision collective du bien, de basculer d'une figuration d'un présent-passé à la projection d'un présent-futur ou d'un horizon d'attentes¹⁵⁴¹, d'émancipation, de plénitude et de potentialités nouvelles à explorer.

Parmi les quatorze points identifiés par le président des États-Unis, Woodrow Wilson, dans le programme de paix qu'il présente en 1918, figure le principe du droit à l'autodétermination, ou du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tel qu'énoncé par l'article 1 de la Charte des Nations Unies de 1945. Ce principe, régulièrement à l'emploi au sortir de la Seconde Guerre mondiale à l'occasion des luttes de libération nationale dans les anciennes possessions coloniales occidentales, a connu des discussions importantes par la suite. Elles visent à aménager l'exercice de ce droit, à en établir les modalités et les conditions¹⁵⁴². Dans un article publié à la fin du vingtième siècle, Allen Buchanan évoque la nécessité d'une « cause juste », et borne le droit à l'autodétermination au cas de la « sécession-remède »¹⁵⁴³. En d'autres termes, un peuple ne pourrait faire sécession que s'il est victime d'une injustice flagrante. Un tel cas se caractérise par l'annexion d'un de ses territoires, une violation systématique des droits de l'Homme, de l'exercice de son autonomie, de toute cause menaçant l'existence de ce peuple, ou se caractérisant par son exploitation¹⁵⁴⁴. Ce thème fait l'objet de la première section de ce chapitre, où la nation est figurée face à un péril existentiel ou une spoliation systématique. Dans cette première section, l'Autre est omniprésent, soit qu'il prenne le visage de l'assimilateur, soit qu'il adopte les traits du spoliateur, et les enjeux du référendum sont élevés à la hauteur d'un tournant potentiellement

¹⁵⁴¹ KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé, op. cit.*, p. 357-381.

¹⁵⁴² PATTEN Alan, "Democratic Secession from Multinational State", dans *Equal Recognition: The Moral Foundations of Minority Rights*, Princeton, Princeton University Press, 2014, p. 232-268.

¹⁵⁴³ BUCHANAN Allen, "Theories of Secession", *Philosophy and Public Affairs*, Vol. 26, n°1, 1997, p. 31-61. Voir également, du même auteur : *Secession: The Morality of Political Divorce from Fort Sumter to Lithuania and Quebec*, Boulder, Westview, 1991.

¹⁵⁴⁴ Ceci n'est pas sans rappeler la critique de l'État britannique par Michael Hechter dans *Internal Colonialism, op. cit.*

définitif ; car à défaut de s’émanciper pleinement de ces entraves, la nation serait alors à la merci de menaces renouvelées (I –).

Il faut encore distinguer deux autres manières de décrire l’indépendance. Pour ce faire, nous nous référons à l’opposition tracée par le constitutionnaliste écossais Neil MacCormick, qui oppose un « nationalisme pur » ou fondamental et un « nationalisme utilitaire »¹⁵⁴⁵. Ce texte a fortement influencé le Scottish National Party – dont il était membre, après que son père a participé à sa fondation. Il a aussi fait date dans l’analyse du nationalisme écossais tout en restant relativement peu employé dans les diverses théories générales du nationalisme, comme dans les taxinomies de l’indépendance à l’œuvre, au-delà des cercles scotticistes. Pourtant, la distinction proposée est des plus fertiles. D’une part, le nationalisme pur se caractérise par une quête de l’indépendance pour elle-même, fondée sur le principe stato-national d’après lequel la disposition d’un État souverain est la condition normale d’une nation. C’est le vocabulaire de la plénitude, de la normalité et le fondement national de la démocratie qui président aux énoncés et rejoignent notamment les propos relatifs à la maturité ou à l’avènement de la nation décrits plus tôt. L’affirmation d’un rapport étroit entre la démocratie et la nation (d’un *demos* national) passe, certes, par la description des possibilités offertes par l’indépendance, tandis que l’impasse démocratique présentée par le régime canadien ou britannique motive un discours souverainiste « de conclusion »¹⁵⁴⁶, lui aussi instrumental à sa manière. Cependant, l’indépendance n’est pas assujettie aux projets qui lui seraient consécutifs.

D’autre part, le nationalisme utilitaire voit l’indépendance non pas comme une fin, mais comme un moyen. Elle est inscrite dans une programme politique plus large et parfois même assujettie à la réalisation des objectifs collectifs qu’elle autorise. L’imagination à cet égard va bon train et ces possibilités innombrables justifient l’indépendance par son *a posteriori*. Ici, elle apparaît cependant conditionnée à son inscription dans un horizon spécifique. Désireux de rompre avec le présent à l’œuvre, ces discours sont inséparables d’un projet de société et, de fait, s’éprennent plus encore de l’avenir et de propositions politiques spécifiques, lesquelles sont parfois présentées comme ayant préséance sur l’indépendance. À travers ces discours, ce n’est plus l’indépendance qui conditionne la réalisation de projets, mais ces projets politiques qui sont la condition *sine qua non* de l’indépendance. Le principe politique qui sous-tend ces visions rejoint alors une perspective souvent inscrite dans le paradigme de la souveraineté populaire, plus que de la souveraineté nationale. À l’occasion,

¹⁵⁴⁵ MACCORMICK Neil, “The Case for Independence”, *op. cit.*, p. 52.

¹⁵⁴⁶ BALTHAZAR Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, *op. cit.*, p. 255.

l'indépendance est dépeinte en marge de toute prémisses nationale, voire décrite suivant une conviction anti-nationaliste. L'idéalisme qui teinte cette perspective rejoint une vision futuriste, héritière de la pensée d'Ernest Renan¹⁵⁴⁷, tout en déplaçant le point d'équilibre du discours dans le giron de l'imaginaire prospectif.

I – La sécession-remède ou l'indépendance comme modalité résolutoire

Dans cette première section se retrouve une grammaire caractéristique des luttes de libération nationale. Comme nous l'avons vu précédemment, ces thèmes sont particulièrement courants à l'occasion du référendum de 1980, où le camp du Oui est partagé entre les anciens tenants de la thèse des deux peuples fondateurs, les indépendantistes de la première heure venus du Ralliement national et du Rassemblement pour l'indépendance nationale, et les souverainistes ayant participé à la Révolution tranquille pour partie issus du Mouvement Souveraineté-Association, au premier rang desquels se trouve René Lévesque lui-même. La notion de survie du peuple est ici en jeu, et ces *craintes existentielles* qui se retrouvent encore en 1995 se manifestent bruyamment. Toutefois, ces thèmes ne sont pas totalement étrangers aux discours indépendantistes écossais, qui reprennent notamment des discours datant des années 1970 et de la découverte du pétrole en mer du Nord. Dans chacun des cas, la crainte de ce qu'un Non pourrait porter, quant aux destinées des nations québécoise et écossaise fait redouter la réponse de l'Autre aux divers protagonistes.

Être : une affaire de survie

Le premier thème suggéré par l'analyse proposée révèle la crainte de l'assimilation qui domine les discours et élève les enjeux du référendum à une affaire de survie, face au péril de l'assimilation culturelle et d'une nation potentiellement subjuguée dans un cadre étatique ou dans un continent hostile à sa spécificité. Ce thème renvoie également à l'alternative figurée plus haut sur un choix décisif au sens où il postule l'existence ou la disparition future de la nation.

Au Québec, ce propos rejoint l'imaginaire emblématique de la survivance et situe la quête de la souveraineté comme son moyen le plus certain, ce qu'exprime le Parti québécois dans son programme en vue de l'élection de 1976 qui ouvrira la voie à la tenue du référendum en affirmant que « notre existence comme nation distincte ne peut être assurée que dans la mesure où nous maîtrisons

¹⁵⁴⁷ HARTOG François, *Chronos. L'Occident aux prises avec le Temps*, Paris, Gallimard, 2020, p. 218-249.

complètement les leviers de notre vie politique »¹⁵⁴⁸. De même, dans son discours présenté devant l'Assemblée nationale française en 1977, René Lévesque évoque précisément cette imaginaire de la survivance et s'inscrit tout-à-fait dans cette continuité historique :

Pour nous Québécois, en tout cas, c'est littéralement du droit de vivre qu'il s'agit. Et cette exigence ne nous apparaît pas seulement naturelle et normale, ce qu'elle est à l'évidence, mais très clairement inscrite dans un mouvement universel. Contre le risque de nouvelles hégémonies, contre les dangers de la domestication des esprits, de folklorisation des cultures, la véritable chance d'un nouvel humanisme mondial doit passer par l'apport original et constructif des personnes nationales, dont nous sommes. En Amérique où nous tenons le coup depuis si longtemps, notre échec ou notre succès préfigure, à long terme, le succès ou l'échec d'autres peuples, également aux prises avec le mal et la rage de vivre, et qui cherchent eux aussi leur voie.¹⁵⁴⁹

Dans cet extrait, où l'emploi du syntagme des « personnes nationales » révèlent des accents gaulliens, se déploie un discours portant précisément sur la question de l'existence même de la nation québécoise. Le thème de la survie collective se retrouve à travers la formulation « où nous tenons le coup depuis si longtemps » qui situe l'effort collectif dans la durée, un effort de résistance plus que d'épanouissement, décrit par « la rage de vivre », dans un contexte défavorable à sa culture qu'est celui de l'Amérique du Nord. La quête de souveraineté est par conséquent celle « du droit de vivre ». Le sort des Québécois se lit encore par l'analogie formulée avec celui des autres francophones d'Amérique :

L'histoire nous enseigne, il faut avoir l'humilité de l'écouter parfois. Il y eut la Louisiane, il y eut le Manitoba. À cet égard, voici un bref passage d'un très beau texte de l'écrivain Jacques Godbout : « On dit que le royaume des Celtes s'étendait aussi loin que portait le regard du roi et que, quand celui-ci fermait les yeux, le royaume disparaissait. Le royaume québécois s'étend à portée de voix, et si le peuple se tait, le royaume disparaîtra. Cela s'est vu déjà, plus loin, au Manitoba, dans les plaines de l'Ouest, où les enfants des Canadiens français n'entendent plus aujourd'hui la langue de leurs parents.¹⁵⁵⁰

Dans ce discours tenu à l'Assemblée nationale où l'on voit apparaître à nouveau le lien qui unit encore les Québécois au Canada français, c'est le péril de l'assimilation linguistique qui point, lorsque le député Denis Vaugois présente, en parallèle avec le royaume des Celtes, celui du Québec qui pourrait disparaître « si le peuple se tait ». C'est la possibilité de la disparition de la langue française, qui

¹⁵⁴⁸ Parti québécois, « Manifeste du Parti québécois », dans LATOUCHE Daniel et Diane POLIQUIN-BOURASSA (éd.), *Le manuel de la parole, op. cit.* ; p. 273.

¹⁵⁴⁹ LÉVESQUE René, « ... cernés comme Astérix dans son village », *op. cit.*, p. 343-344.

¹⁵⁵⁰ VAUGEOIS Denis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5308.

engagerait celle de la nation québécoise, comme elle a porté à l'effacement de la réalité canadienne-française au Manitoba et francophone en Louisiane. Ce thème très présent dans l'ensemble des énoncés référendaires de 1980 l'est donc encore davantage chez les tenants d'un nationalisme conservateur, comme chez le directeur de la revue *L'Action nationale* François-Albert Angers, qui affirme qu'« il n'est pas possible de refuser le OUI à la question référendaire actuelle sans [...] risquer gravement de mettre une fin tragique et stupide à la grande aventure de nos Pères ! »¹⁵⁵¹. De même chez les porteurs d'une vision décoloniale, comme à travers le *Manifeste des quatre* – signé par Hubert Aquin, Michèle Lalonde, Gaston Miron et Pierre Vadeboncœur – qui dit les termes de cette quête d'indépendance caractérisée par une « situation [qui] n'est ni folklorique ni idéologiquement sophistiquée, mais existentielle »¹⁵⁵². Elle se caractérise par des faits de minorisation non seulement démographique, mais sur tous les plans de la vie politique canadienne, qui « devient de plus en plus dangereuse, élargissant la voie de l'assimilation et de l'acculturation »¹⁵⁵³. Pour Andrée Ferretti, l'indépendance doit endiguer le mal qui ronge la nation québécoise, sapant ses fondements moraux et menaçant sa survie : « aucun bien-être matériel ne s'achète au prix de la dépendance et de l'humiliation sans entraîner à la longue une profonde dévalorisation de l'être, sans mettre en cause son existence même »¹⁵⁵⁴. Ce faisant, l'indépendance répond à une nécessité de « libération nationale »¹⁵⁵⁵. Citons enfin à l'appui de ce propos Pierre Vadeboncœur, dont les ouvrages s'inscrivent absolument dans cette thématique. Ainsi, dans *To be or not to be*, il affirme notamment : « Le peuple qui ne s'impose pas périra. Dans notre cas particulièrement, rien n'est plus à retenir que cette vérité. Nous n'aurons éventuellement plus le moindre devenir à moins de nous mettre en situation de nation, de pays et d'État souverain »¹⁵⁵⁶.

En 1995, ce thème de l'assimilation se retrouve encore. Ainsi, la *Déclaration de souveraineté* formule explicitement l'idée que « persister à l'intérieur du Canada signifierait s'étioler et dénaturer notre identité même »¹⁵⁵⁷. Pour Jacques Parizeau encore, qui fut aussi de la campagne de 1980, on retrouve cette même idée :

¹⁵⁵¹ ANGERS François-Albert, « Dire NON serait une honte éternelle », *Le Devoir*, 7 mai 1980, p. 11.

¹⁵⁵² Manifeste des quatre, « Réflexion à quatre voix sur l'émergence d'un pouvoir québécois », *op. cit.*, p. 247.

¹⁵⁵³ *Ibid.*, p. 249.

¹⁵⁵⁴ FERRETTI Andrée, « Jusqu'à la victoire finale », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1*, *op. cit.*, p. 539.

¹⁵⁵⁵ Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, « La SSJBM face au référendum », *op. cit.*, p. 254.

¹⁵⁵⁶ VADEBONCŒUR Pierre, *To be or not to be*, *op. cit.*, p. 13-14.

¹⁵⁵⁷ « Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'Histoire », *op. cit.*

Rester dans le Canada dans ces conditions, c'est accepter que le Québec, comme communauté nationale, comme peuple, meure à petit feu. C'est grave ce que je vous dis, et pourtant, c'est vrai. On va s'étioler petit à petit, on va disparaître comme groupe, comme nation.¹⁵⁵⁸

Dans une allocution donnée à la télévision, il place à nouveau la question référendaire dans un horizon d'existence : « Finalement, il faut décider si on dit à nos voisins et au monde entier qu'on existe »¹⁵⁵⁹. De même, pour Léandre Dion (PQ), « le peuple québécois a besoin de la souveraineté pour survivre »¹⁵⁶⁰. De ce discours empreint du thème de la survie, omniprésent lors des référendums québécois, nous donnons un dernier exemple à travers le député Guy Chevrette (PQ) :

Pour un peuple qui ne veut pas disparaître, qui s'entête, puis qui lutte, voilà autant d'exemples [...] ramassés en quelques minutes pour donner l'importance, pour une collectivité comme la nôtre qui veut assurer sa survie, de l'outil de la souveraineté politique, parce qu'il nous donne tout le contrôle de nos lois pour faire en sorte que notre langue soit protégée.¹⁵⁶¹

Pour la députée péquiste Jocelyne Caron, le Oui devient même pressant : « nous avons un pays à construire, et il nous reste peu de temps pour le faire »¹⁵⁶². De même Lucien Bouchard présente le référendum comme une alternative entre « la résignation ou la prise en charge complète de son destin »¹⁵⁶³. C'est aussi le cas, dans des termes plus crûs, chez le cinéaste Pierre Falardeau :

Nous pouvons vaincre. Nous devons vaincre. Pas le choix. Le temps nous est compté. Nous sommes au pied du mur. L'indépendance n'est pas une lutte constitutionnelle, comme aime à le répéter le bouffon à la gueule croche [en référence à Jean Chrétien], mais une lutte pour la vie ou la mort. Et la mort des peuples, c'est aussi la mort de quelqu'un.¹⁵⁶⁴

Au Québec toujours, cette crainte de l'assimilation s'accompagne du déclin démographique des francophones et des Québécois, emportant la diminution de son poids politique face à un gouvernement fédéral centralisateur :

Et pendant que le gouvernement central continue ainsi d'envahir nos champs de compétence et de nous imposer une politique contraire à nos intérêts, l'importance démographique des Québécois et des francophones hors-Québec ne cesse de diminuer. [...] Cette baisse démographique entraîne nécessairement une diminution toujours plus marquée du rôle que jouent les Québécois sur la scène politique canadienne. De 1867 à 1979, le nombre de députés

¹⁵⁵⁸ « Parizeau : Un combat pour l'identité », *op. cit.*

¹⁵⁵⁹ PARIZEAU Jacques, « Allocution télévisée », *op. cit.*

¹⁵⁶⁰ DION Léandre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4787.

¹⁵⁶¹ CHEVRETTE Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4938.

¹⁵⁶² CARON Jocelyne, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4773.

¹⁵⁶³ BOUCHARD Lucien, *Un nouveau parti pour l'étape décisive*, *op. cit.*, p. 7.

¹⁵⁶⁴ FALARDEAU Pierre, « Lettre à mon ti-cul », *op. cit.*, p. 103.

québécois à Ottawa augmentait de 10, passant de 65 à 75 ; celui des députés des autres provinces, de 91, passant de 116 à 207. Cette tendance s'accroît, d'ailleurs : lors des dernières élections, on accorda un siège supplémentaire au Québec, et 17 au reste du Canada. L'on prévoit que, dans vingt ans, le reste du Canada compterait 250 députés, et le Québec 75 seulement.¹⁵⁶⁵

Ce discours se retrouve tout autant en 1995, notamment dans une déclaration de Lucien Bouchard qui affirme qu'« on est une des races blanches qui ont le moins d'enfants ». Ayant fait l'objet d'une brève polémique¹⁵⁶⁶, celle-ci a été rapidement balayée par la présidente de la Fédération des femmes du Québec Françoise David. Cette bataille de la démographie, se joue aussi et peut-être même d'abord à Montréal dont le sort présumerait celui du Québec tout entier¹⁵⁶⁷.

En Écosse, ce discours de l'assimilation ne se retrouve que rarement, en particulier au sein du Scottish National Party. C'est seulement lors d'un congrès du SNP que l'on peut voir apparaître un propos se retrouvant vaguement dans ce thème, lorsqu'Alex Salmond affirme qu'« il s'agit de se doter des pouvoirs nécessaires pour relever ces défis. Il ne s'agit pas de hausser les épaules et d'accepter que l'Écosse devienne une région d'un pays grossièrement inégal »¹⁵⁶⁸. C'est davantage chez des formations plus marginales comme le Scottish Socialist Party que se retrouvent ces thèmes, comme dans la Déclaration de Calton Hill : « Nous jurons de continuer la lutte pour une république démocratique écossaise libre, aussi longtemps que ce sera nécessaire. C'est un combat pour la liberté »¹⁵⁶⁹. Chez les formations de gauche radicale tout particulièrement, ce dont l'Écosse doit être libérée, c'est principalement de l'impérialisme britannique. Dans le même document, Colin Fox affirme ainsi qu'il faut « libérer cinq millions d'Écossais du joug de l'impérialisme britannique »¹⁵⁷⁰. De même, le Socialist Workers Party se dit « en faveur de se séparer de l'État impérialiste britannique »¹⁵⁷¹.

¹⁵⁶⁵ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.*, p. 30-31.

¹⁵⁶⁶ GAUTHIER Gilles et André PÉPIN, « Bouchard dit n'avoir eu aucune intention négative en parlant de la race blanche », *La Presse*, 17 octobre 1995, p. B5.

¹⁵⁶⁷ BOUTHILLIER Guy, « La bataille pour le français continue et seul un Québec souverain nous permettra de la gagner », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes*, t. 2, *op. cit.*, p. 41-42.

¹⁵⁶⁸ SALMOND Alex, « 2014 Speech to SNP Conference », *op. cit.* Voir Annexe 2.

¹⁵⁶⁹ « The Declaration of Calton Hill », dans FOX Colin, *The Case for an Independent Socialist Scotland*, *op. cit.*, p. 39. Notre traduction : « We vow to continue the struggle for a free, democratic Scottish republic for as long as it may take. The fight is for freedom. »

¹⁵⁷⁰ FOX Colin, *The Case for an Independent Scotland*, *op. cit.*, p. 42. Notre traduction : « free five million Scots from the yoke of British imperialism. »

¹⁵⁷¹ « Why we are voting Yes in the Scottish referendum », *Socialist Worker*, n°2420, *op. cit.* Notre traduction : « We are in favour of the break up of the imperialist British state. »

Cet impérialisme est d'ordre militaire, d'une part, mais aussi d'ordre culturel pour Alan Riach et Alexander Moffat : « Notre argument consiste à nous opposer à l'impérialisme, à nous opposer à la soumission à la conformité imposée par l'Empire, de rejeter la morgue de l'identité uniforme qui insiste sur le fait qu'une seule histoire domine les autres »¹⁵⁷². Cette idée d'un impérialisme culturel se retrouve également chez Dominic Hinde, dans un texte destiné au National Collective : « il n'est pas question ici de destinée ou de droit, mais d'une aspiration à bâtir un meilleur mode de vie pour tous ; de mettre en échec la normalisation d'une expérience quotidienne isolationniste et repliée sur elle-même »¹⁵⁷³. Enfin, pour Stephen Maxwell, l'indépendance de l'Écosse « renforcerait les perspectives en vue d'une vie culturelle plus différenciée parmi les îles britanniques »¹⁵⁷⁴. Ce thème de l'impérialisme se retrouve également au Québec, mais sous des formes différentes. En effet, on y voit ressurgir le péril immédiat que cet impérialisme, d'abord porté par l'univers culturel anglo-saxon puis plus spécifiquement américain fait peser que la nation québécoise. Pour Pierre Bourgault, chez qui l'indépendance « permettra de lutter plus efficacement contre l'unification forcée du monde »¹⁵⁷⁵,

Les indépendantistes québécois s'inscrivent donc parfaitement dans le grand mouvement historique du vingtième siècle. D'abord, conquérir leur souveraineté pour ensuite s'inscrire dans tous les grands ensembles internationaux dans lesquels ils auront intérêt à s'inscrire. Ce n'est pas à l'internationalisme qu'ils se refusent, bien au contraire, mais à l'impérialisme condescendant de leurs anciens maîtres.¹⁵⁷⁶

Cette indépendance contre les impérialismes se retrouve en 1995. Néanmoins, là où René Lévesque fustigeait encore l'« influence proprement coloniale » de la minorité anglophone du Québec, ce thème de la décolonisation est entretemps sorti du champ du discours des acteurs politiques traditionnels. Il faut plutôt se pencher vers les acteurs de la société civile, comme l'historien et essayiste André Gaulin qui dans la revue *Québec français* publie un texte intitulé « Pour en finir avec le Canada colonial »¹⁵⁷⁷. C'est désormais un tout autre impérialisme, culturel celui-là, qui est pointé du doigt ; un impérialisme

¹⁵⁷² MOFFAT Alexander et Alan RIACH, *Arts of Independence*, *op. cit.*, p. 8. Notre traduction : “Our argument is to oppose imperialism, to oppose the conformity of subjection pressed upon by Empire, to reject the mortmain of the uniform identity that insists on any single story dominating others.”

¹⁵⁷³ HINDE Dominic, “Extending the Realm of the Possible”, *op. cit.* Notre traduction : “It is not a question of destiny or right but of aspiration to build a better way of living for all. To challenge the normalisation of an isolationist and inward looking everyday experience.”

¹⁵⁷⁴ MAXWELL Stephen, *Arguing for Independence*, *op. cit.*, p. 151-152. Notre traduction : “By formally withdrawing Scotland from British control, independence would erode London’s claim to speak for a British identity, and by amplifying Scotland’s voice, strengthen the prospects for a more differentiated cultural life within the British Isles.”

¹⁵⁷⁵ BOURGAULT Pierre, *Où à l'indépendance du Québec*, *op. cit.*, p. 137-141.

¹⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 43.

¹⁵⁷⁷ Québec français, « Pour en finir avec le Canada colonial », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes*, t. 1, *op. cit.*, p. 412-418.

qui suit la marche du monde et accompagne l'impérialisme économique¹⁵⁷⁸. C'est encore un impérialisme anglais, anglophone, dont l'action menace le caractère francophone de Montréal¹⁵⁷⁹.

On constate donc que l'impérialisme se décrit par deux grandes tendances. La première, aperçue lors du référendum de 1980, est un impérialisme canadien de type colonial. La seconde, constatée plutôt lors des référendums de 1995 et de 2014, s'apparente à un impérialisme économique et culturel, que l'indépendance du Québec et celle de l'Écosse viendraient enrayer, selon un esprit de diversité caractéristique des petites nations¹⁵⁸⁰. Quant à l'ensemble, cette première étude portant sur l'indépendance comme sauvegarde de l'être démontre un déséquilibre considérable. Au Québec, ce thème est omniprésent et rejoint des discours sur l'identité particulièrement présents également. Le propos sur la survie souligne la dimension existentialiste de l'indépendantisme québécois. À l'inverse, il l'est bien moins dans une Écosse manifestement plus assurée de son identité et moins caractérisée par un sentiment d'insécurité culturelle.

Avoir : mettre fin à la spoliation

Après avoir analysé les discours associant la quête de l'indépendance à la survie de la nation comme être collectif, penchons-nous à présent sur l'avoir, c'est-à-dire sur la façon dont les acteurs justifient la nécessité de l'indépendance au regard d'une spoliation systématique de la nation au sein des cadres politiques où elles évoluent. En l'espèce, ces discours se retrouvent de part et d'autre de manière relativement comparable, tant par le contenu que par la quantité des énoncés.

Ainsi, au Québec, c'est à une préférence du gouvernement fédéral canadien vers l'Ontario que se consacrent de tels discours. Le gouvernement québécois affirme par exemple que « la sidérurgie canadienne s'installe en bonne partie au sud de l'Ontario et profite de tarifs ferroviaires privilégiés [, tandis qu'] au Québec s'installent, en grand nombre, les industries de biens non durables, à basse technologie, exigeant une main-d'œuvre abondante et peu rémunérée »¹⁵⁸¹. La Confédération canadienne est ainsi présentée comme spoliatrice par nature :

¹⁵⁷⁸ DUGUAY Raoul, « Lettre pour penser avec son cœur et sentir avec sa tête », *op. cit.*, p. 97.

¹⁵⁷⁹ BOUTHILLIER Guy, « La bataille pour le français continue et seul un Québec souverain nous permettra de la gagner », *op. cit.*, p. 41-42.

¹⁵⁸⁰ ABULOF Uriel, « Les mouches de l'humanité. La vocation existentielle des petites nations », dans LANIEL Jean-François et Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les Petites Nations. Culture, politique et universalité*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 49-73. Voir au sein du même ouvrage : VIBERT Stéphane, « La petite nation au miroir de l'empire », *op. cit.*, p. 291-314.

¹⁵⁸¹ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.*, p. 28.

Jamais, depuis le début, le Québec n'a échappé au sort classique des minorités : ce sort qui, d'une époque à l'autre, nous aura privés de notre juste part des chemins de fer, puis de l'activité maritime, et maintenant des liaisons aériennes. La seule période pendant laquelle Ottawa nous a soutiré un peu moins qu'il n'a fourni en retour – les quelques brèves années depuis la crise pétrolière de 1974 – touche déjà à sa fin. Bientôt, quelle qu'en soit l'origine, nous paierons le pétrole au même prix que les autres. Et le fédéral continuera, comme toujours, à orienter vers l'ouest de l'Outaouais le gros des dépenses génératrices de progrès économique, selon un ordre de priorité contraire au nôtre.¹⁵⁸²

Pour le député péquiste Jean-Pierre Charbonneau, « le fédéralisme, la structure de décision dans l'association [...] a perpétué l'inégalité et [l']infériorité économique [des Québécois] par rapport aux Canadiens anglais »¹⁵⁸³. Cette fois-ci en tant qu'auteur du livre *L'Option* aux côtés de Gilbert Paquette, il inscrit une longue liste de travers socioéconomiques affectant le Québec comme le reflet de sa spoliation :

Le mérite du Parti québécois aura été de relier des faits qui pouvaient apparaître isolés : notre sous-développement économique, le taux systématiquement plus élevé du chômage, le niveau de scolarité plus bas des Québécois, le nombre plus grand de maladies et une plus faible longévité qui accompagnent généralement une plus grande pauvreté, notre sous-développement culturel et social dans plusieurs domaines dont l'habitation, les transports, les services médicaux. Tous ces faits, partout dans le monde, sont des marques des sociétés dominées politiquement et économiquement, des sociétés qui laissent à d'autres le soin de prendre les grandes décisions les concernant.¹⁵⁸⁴

Les acteurs de 1980 réfèrent régulièrement au cas de l'usine de la General Motors, implantée en Ontario plutôt qu'au Québec, ainsi qu'aux investissements du gouvernement fédéral. Le ministre péquiste Jean Garon évoque ainsi des politiques économiques « pensées en fonction des besoins des autres »¹⁵⁸⁵. C'est également la question de l'emploi, qui affecte directement la vie des gens – et répond en ce sens aux discours du Non relatif aux « gens ordinaires » – qui fait l'objet d'une importante attention. Ainsi, le député Marcel Gagnon (PQ) critique vertement le régime fédéral sur un ton sarcastique : « Pour le gouvernement fédéral, ce n'était pas tellement grave de perdre notre industrie de pâtes et papiers parce

¹⁵⁸² *Ibid.*, p. 114.

¹⁵⁸³ CHARBONNEAU Jean-Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4990. Un argument semblable était étayé quelque temps plus tard par Alain-G. Gagnon et Mary Beth Montcalm dans "Economic Peripheralization and Quebec Unrest", *Revue d'études canadiennes*, Vol. 17, n°2, été 1982, p. 32-42.

¹⁵⁸⁴ CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, *op. cit.*, p. 601.

¹⁵⁸⁵ GARON Jean, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5009.

qu'il est normal qu'au Québec ce soit le chômage ; le travail, c'est ailleurs »¹⁵⁸⁶. Denis De Belleval (PQ) évoque quant à lui des Québécois et des francophones du Canada « “ostracisés” dans leur propre pays »¹⁵⁸⁷. Quant au ministre Gérard Godin, il suggère un test d'allégeance. Pour lui, si l'on veut ramener l'ensemble des 10 milliards de dollars d'impôts québécois, alors on est « authentiquement québécois ». Ces 10 milliards représentent le total de ce que verse le Québec au titre de la péréquation. Celui qui est alors ministre de l'Immigration poursuit :

Le fédéralisme, ce merveilleux système, le Robin des Bois, le Centraide politique qui est censé enlever aux riches et donner aux pauvres enlève aux pauvres et donne aux riches. Au fond, la dernière trace des plaines d'Abraham, elle est dans ces \$10 milliards. La dernière trace de l'Acte d'union, de la Conquête, est dans ces \$10 milliards.¹⁵⁸⁸

Sous ce propos fort de symboles et de références, c'est la redistribution inéquitable qui est pointée du doigt. Les pauvres, c'est le Québec, à qui le gouvernement fédéral prend ses impôts pour les réinvestir chez les riches, l'Ontario. En 1995, le discours à ce propos est particulièrement semblable, comme ici chez Jacques Parizeau qui fustige les iniquités et la préférence fédérale pour l'Ontario :

Le régime dont les chefs du camp du Non vantent les mérites, c'est celui qui a pris les taxes de nos travailleuses et de nos travailleurs et les a divisées en deux. Il en a pris une partie pour créer de bons emplois en Ontario, en recherche et en développement en Ontario, en dépenses structurantes en Ontario ; il a pris l'autre partie pour investir dans le chômage au Québec. C'est ça, le régime qu'il veut continuer : les bons emplois en Ontario, le chômage au Québec. Non !¹⁵⁸⁹

L'Angleterre est à l'Écosse ce que l'Ontario est au Québec pour le gouvernement écossais. Dans son livre blanc, il assure qu'« une politique économique visant la stabilité économique et la sécurité de l'emploi en Écosse remplacera une politique économique qui bénéficie disproportionnellement à Londres et au sud-est de l'Angleterre »¹⁵⁹⁰. C'est ici cette région de l'Angleterre, bastion du Parti conservateur, qui est ciblée, à raison des privilèges économiques dont elle bénéficierait¹⁵⁹¹. Une telle préférence anglaise se traduit par une inégalité systémique au sein du Royaume-Uni :

¹⁵⁸⁶ GAGNON Marcel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5075.

¹⁵⁸⁷ DE BELLEVAL Denis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5079.

¹⁵⁸⁸ GODIN Gérard, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5235.

¹⁵⁸⁹ PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 septembre 1995, p. 5187.

¹⁵⁹⁰ Scottish Government, *Scotland's Future. Your Guide to an Independent Scotland*, *op. cit.*, p. xii. Notre traduction : “An economic policy aimed at economic stability and job security in Scotland will replace an economic policy which disproportionately benefits London and the South East of England.”

¹⁵⁹¹ Il s'agit de la région la plus riche de l'Angleterre, où les niveaux de salaires sont considérablement plus élevés que dans le reste du Royaume-Uni et qui se caractérise par une concentration de très hauts revenus. Voir notamment : LEFRESNE

Plusieurs de ceux qui soutiennent le système actuel de Westminster affirment que l'Écosse bénéficie de la mise en commun et du partage des ressources à travers le Royaume-Uni. Toutefois, ceci est fort éloigné de la réalité. Nos ressources sont peut-être mises en commun, mais elles ne sont pas justement partagées. Le système de Westminster a créé un pays avec des différentes régionales en termes de PIB par habitant parmi les plus importantes de tous les pays de l'UE. La croissance s'est concentrée à Londres et dans le sud-est¹⁵⁹².

Pour les Verts écossais, le modèle de gestion économique britannique est critiqué particulièrement en tant qu'il s'est privatisé. Cette vision apparaît davantage classiste que véritablement nationaliste. Les ressources et profits sont décrits comme étant destinés aux grandes entreprises :

Le régime énergétique actuel, axé sur le marché, ne permet pas de répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux fondamentaux, sans parler de la justice. Au lieu de cela, il procure des profits massifs – pour la plupart immérités – à des sociétés multinationales privées et principalement étrangères. Depuis Thatcher, les profits du pétrole ont été utilisés par une élite dirigeante à Londres pour démanteler l'État-providence et renforcer son pouvoir, infligeant au passage de graves préjudices à l'Écosse et à une grande partie du reste du Royaume-Uni.¹⁵⁹³

Pour les Verts, la spoliation exercée par Londres¹⁵⁹⁴ s'est aussi portée sur les ressources, notamment à travers l'exploitation des gisements de pétrole en mer du Nord :

Les structures réglementaires, fiscales et politiques actuelles qui régissent le pétrole de la mer du Nord ne servent pas les intérêts de la population écossaise. Les intérêts privés et les exigences à court terme du gouvernement de Londres façonnent les politiques d'une manière incompatible avec le bien-être actuel ou les besoins des générations futures. La prise de décision se fait à huis clos et a été confisquée par les lobbyistes des entreprises. En conséquence, des revenus disproportionnés sont accumulés par des sociétés d'investissement lointaines ainsi que par les compagnies pétrolières elles-mêmes.¹⁵⁹⁵

Florence, « Royaume-Uni : la crise imprime aux salaires une inflexion historique », *La Revue de l'IREES*, n°73, 2012/2, p. 271-293.

¹⁵⁹² *Ibid.*, p. 55.

¹⁵⁹³ Scottish Greens, *Energy independence*, Édimbourg, Scottish Green Party, 2014, p. 1. Notre traduction : “Yet the current market-driven energy regime is failing to achieve basic economic, social and environmental needs, let alone justice. Instead, it delivers massive profits – mostly unearned – to private and mostly foreign multinational corporations. Since Thatcher, the profits of oil were used by a ruling elite in London to dismantle the welfare state and buttress their power, inflicting great harm on Scotland and much of the rest of the UK in the process.”

¹⁵⁹⁴ Ce discours est en partie discutabile dans la mesure où les montants issus des revenus pétroliers de la mer du Nord auraient pour tout ou partie été redistribués à l'Écosse à travers les investissements structurels et les coûts d'exploitation d'une part, et sous la forme de produits fiscaux.

¹⁵⁹⁵ Scottish Greens, *Energy independence*, p. 3. Notre traduction : “The current regulatory, fiscal and political structures that govern North Sea oil do not serve the people of Scotland. Private interests and the short-term demands of the government in London shape policies in a manner inconsistent with present wellbeing or the needs of future generations. Decision-

Ce discours portant sur le pétrole *écossais* en mer du Nord, ainsi que l'exploitation alléguée des profits par Londres, peut paraître étonnant de la part des Verts. Il l'est d'autant plus qu'il résonne d'accents semblables à ceux des campagnes électorales du SNP lors des années 1970 et 1980¹⁵⁹⁶. Jim Sillars évoque d'ailleurs le souvenir de cette spoliation originelle et sa continuation au présent :

Nous avons été placés dans une prison de mensonges dans les années 1970 à propos du pétrole et ils essaient de nous remettre dans cette prison actuellement. Nous serions les seuls sur terre à tomber dans le panneau deux fois. Le pétrole de la mer du Nord est plus important pour cinq millions de personnes que pour 60 millions de personnes au Royaume-Uni. C'est quelque chose qui n'a pas été compris par les gens.¹⁵⁹⁷

Comme le montre le document produit par les Verts, ces discours sur le pétrole n'est pas l'apanage de l'ancienne génération de nationalistes. Ainsi, Nicola Sturgeon affirme également que

Nous avons découvert le pétrole et sommes restés les bras croisés pendant que les revenus étaient dépensés par d'autres. Et aujourd'hui, alors que la mer du Nord contient encore plus de pétrole, en valeur, qu'on n'y en a déjà extrait, nous sommes à l'aube d'une révolution dans le domaine des énergies renouvelables.¹⁵⁹⁸

Elle ajoute un peu plus loin que l'indépendance consiste à « mettre fin, une fois pour toutes, au cycle du privation, afin que nos concitoyens puissent entrer dans une économie florissante et contribuer de manière plus significative à leur propre bien-être et à celui du monde »¹⁵⁹⁹.

En marge de ce discours sur la *spoliation*, on retrouve également un discours sur *l'inadéquation* des mesures économiques, qui rejoint celui portant sur le déficit démocratique des gouvernements britanniques au regard des préférences électorales écossaises. Nicola Sturgeon critique notamment les coupes budgétaires imposées à l'Écosse contre la volonté exprimée dans les urnes¹⁶⁰⁰. Face à cette

making takes place behind closed doors and has been captured by corporate lobbyists. As a result, disproportionate revenues are accumulated by distant investment firms as well as the oil companies themselves.”

¹⁵⁹⁶ En 1970, le SNP lançait sa campagne sur le thème “It’s Scotland’s Oil” (« c’est le pétrole de l’Écosse »). Sur une affiche datant de 1980, Margaret Thatcher est représentée sous la forme d’un vampire. De ses dents coulent des gouttes noires. L’affiche est légendée comme suit : “No wonder she’s laughing. She’s got Scotland’s oil” (« Pas étonnant qu’elle rigole, elle a le pétrole de l’Écosse »).

¹⁵⁹⁷ FOLEY James, ““The politics of Scotland would be turned upside down’: an interview with Jim Sillars”, *op. cit.* Notre traduction : “We were put in to a prison of lies in the 1970s about the oil and they’re trying to put us back into that prison of lies in the present time. We would be the only people on earth who would fall for that twice. The oil in the North Sea, for five million people, is more important than it is for 60 million in the UK. That’s something that hasn’t been got across to people.”

¹⁵⁹⁸ STURGEON Nicola, “Bringing the powers home to build a better nation”, *op. cit.* Voir Annexe 6.

¹⁵⁹⁹ *Idem.*

¹⁶⁰⁰ DAISLEY Stephen, “Nicola Sturgeon and Michael Moore clash in independence debate”, *STV News*, 17 mai 2013, consulté le 2 juin 2023 : <https://web.archive.org/web/20131009233544/http://news.stv.tv/politics/225688-nicola-sturgeon-and-michael-moore-clash-in-independence-debate>.

inadéquation entre les choix en matière de politique économique et la volonté écossaise, ainsi qu'à l'injustice causée selon lui par le caractère majoritaire de la démocratie britannique, Stephen Maxwell présente l'indépendance comme la seule solution :

L'Écosse ne peut pas faire grand-chose pour contester cette concentration du pouvoir financier et culturel dans un coin des îles britanniques, si ce n'est de cesser d'alimenter l'orgueil de Londres en lui permettant de gouverner le territoire et la population de l'Écosse avec la part de prestige politique et culturel et de recettes fiscales qu'elle lui fournit.¹⁶⁰¹

Dans un contexte économique semblable, les responsables politiques québécois de 1995 fustigent tout autant l'inadéquation entre les choix politiques canadiens et la volonté québécoise. S'y associe également un propos qui relie ces mesures inadéquates à leur caractère peu démocratique, non seulement au regard de cette volonté, mais également de la proposition du gouvernement fédéral à empiéter sur les champs de compétence du Québec et à manifester son caractère centralisateur :

Le plan du fédéral est clair : il entend étendre son pouvoir et sa conception d'un Canada unitaire. Il propose des mesures centralisatrices. De plus en plus, les visées fédérales s'opposent diamétralement aux priorités et aux besoins des Québécois et des Québécoises.¹⁶⁰²

Dans le même ordre d'idées, Normand Jutras (PQ) affirme lui aussi que « la souveraineté du Québec est donc le seul moyen de contrevenir définitivement à cette tendance centralisatrice d'Ottawa »¹⁶⁰³. Ce propos, qui présente le gouvernement fédéral comme le prédateur est relativement courant lors des deux référendums québécois. Il rejoint également la figuration du Québec comme une voix de plus en plus minoritaire au sein du Canada, et toutes les conséquences que cela entraîne, tant sur le plan collectif qu'individuel, Jacques Parizeau affirme :

Aujourd'hui ça ne peut plus continuer. Alors à Ottawa, M. Chrétien dit : il faut couper. C'est inévitable, c'est vrai, mais couper où ? Il faut faire des choix. Si on vote Non, on va subir les choix des autres. Si on vote Oui, on fera aussi un effort collectif, c'est certain. Mais on pourra investir nos efforts dans nos choix, nos priorités, conformément à nos besoins et à nos valeurs. Jean Chrétien et le camp du Non ont indiqué ces derniers jours ce qu'ils ont choisi, eux : si on vote Non, on subira leur choix de couper les pensions des nouveaux retraités, à quand la coupure de celles des retraités actuels ? Ils ont choisi de réduire ou d'enlever les

¹⁶⁰¹ MAXWELL Stephen, *Arguing for Independence, op. cit.*, p. 141-142. Notre traduction : "There is little Scotland can do to challenge this concentration of financial and cultural power in one corner of the British Isles except to stop feeding London's conceit by allowing it to govern Scotland's territory and population with whatever portion of political and cultural prestige and tax revenues they supply."

¹⁶⁰² DESILETS Rémy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4790.

¹⁶⁰³ JUTRAS Normand, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4863.

prestations d'assurance-chômage à beaucoup de gens, surtout aux femmes et aux jeunes ; ils ont choisi d'imposer au Québec les plus grandes coupures budgétaires de notre histoire. [...] C'est leur choix. Des choix qui nous échappent, à nous Québécois. Ça se décide à Ottawa, où nous sommes, de plus en plus, une minorité.¹⁶⁰⁴

Dans cet extrait, Jacques Parizeau s'appuie considérablement sur l'opposition Eux/Nous. Cela commence avec la formule du « choix des autres », auquel succède une suite de possessifs : « nos efforts », « nos choix », « nos priorités », « nos besoins », « nos valeurs ». Cette suite se confronte alors à Jean Chrétien, au « camp du Non », à « eux », au « Non », au fait de « subir leur choix ». Enfin le propos s'achève en soulignant que le rapport démographique du Québec à Ottawa a des conséquences sur les choix politiques canadiens, et par conséquent sur les mesures économiques évoquées. Cette caractérisation comme les choix et le gouvernement des Autres est reprise sous la forme d'une accumulation de griefs chez le chef de l'Opposition officielle :

Faut-il les remercier d'avoir établi les fondements de l'industrie pétrolière à Sarnia, d'avoir développé l'énergie nucléaire en Ontario à même les fonds fédéraux, alors que le Québec développait son hydro-électricité seul ? Faut-il les remercier de la coupure de 40% qui s'en vient dans l'assurance-chômage ? Faut-il remercier les provinces anglophones d'avoir laissé tomber René Lévesque en une nuit ? Faut-il les remercier d'avoir déchiré la Constitution de nos ancêtres ?¹⁶⁰⁵

Dans le discours de Jacques Parizeau présenté ci-dessus, l'injustice loge dans le futur proche. Chez Lucien Bouchard, elle apparaît sous la forme d'une permanence qui s'éprend de toutes les sphères de la vie commune, depuis les investissements du gouvernement fédéral et les prochaines restrictions budgétaires, jusqu'aux trahisons, aux épreuves d'autorité consistant à « déchirer la Constitution ».

À travers ce propos, nous avons constaté que les discours relatifs à la spoliation étaient présents des deux côtés et participaient de l'argumentaire pour l'indépendance. De part et d'autre également, ces choix économiques spécifiques, qu'ils s'inscrivent dans une logique d'appropriation des ressources ou de politiques économiques inadéquates, sont représentés comme étant la décision des autres, sous un accent anti-élitiste quelque peu plus prononcé en Écosse. Toutefois, ces reproches exposés au plan économique révèlent très explicitement des griefs qui portent sur une injustice politique. En Écosse, elle a trait à un déficit démocratique associé au fait que les gouvernements britanniques ne coïncident pas avec les choix électoraux des Écossais, mais plutôt avec ceux des Anglais. Au Québec, cette

¹⁶⁰⁴ PARIZEAU Jacques, « Allocution télévisée », *op. cit.*

¹⁶⁰⁵ CAUCHON Paul, « Bouchard minimise l'intervention de Christopher », *Le Devoir*, 20 octobre 1995, p. A6.

injustice procède des appétits centralisateurs du gouvernement fédéral, ce qui tend également à rejoindre l'une des « causes justes » identifiées par Allen Buchanan pour justifier la sécession-remède, relative à la violation de l'exercice de l'autonomie. En Écosse, c'est plutôt l'insuffisance de cette autonomie, dans sa forme actuelle, qui justifie notamment la recherche d'indépendance, représentée ici comme une quête de justice.

Une échappatoire : les dangers d'un ressac et la menace de l'Autre

La crainte que suscitent les conséquences d'un Non participent également de cet imaginaire ayant trait à la sécession-remède. Sous cet angle, l'indépendance doit empêcher un mal de se perpétuer, de s'accroître ou de survenir. Conformément à leurs critiques des politiques économiques canadiennes et britanniques, les acteurs redoutent les implications d'un Non à ce chapitre. En 1980, dans un Québec frappé davantage que le reste du Canada par le chômage, c'est la continuation de cet état que porte un Non. Pour Léonard Lévesque (PQ), « Un non à cette question voudra dire le cul-de-sac. Vous changerez vos pancartes “Le Canada, j’y suis, j’y reste”, vous les changerez pour “Le Canada sur le chômage, j’y suis, j’y reste” »¹⁶⁰⁶. Plus encore, en 1995, avec la crise budgétaire qui affecte le Canada et l'annonce de la réforme portée par le ministre fédéral Lloyd Axworthy (PLC), ce sont aussi les plus démunis qui seraient portés à souffrir. Ainsi, un Non impliquerait que le gouvernement fédéral aille « sabrer dans les programmes sociaux et centraliser l'économie au maximum »¹⁶⁰⁷. Pour Lucien Bouchard encore, c'est « un vent de la droite [qui] souffle au Canada anglais, un vent qui prépare des mesures sur le dos des plus démunis ». Dans le même élan, Pauline Marois (PQ) pose le référendum comme une alternative entre la souveraineté et le Canada de demain : « celui de Preston Manning, de Ralph Klein, de Mike Harris »¹⁶⁰⁸. À travers ces discours, le Canada est présenté comme penchant sur sa droite, appelant indirectement à l'imaginaire de la Révolution tranquille et de l'État-providence québécois, face aux froids calculs de personnalités incarnant l'Ouest canadien, ou encore à des premiers ministres provinciaux hostiles aux demandes constitutionnelles du Québec. En Écosse, ce n'est pas le changement et qui est redouté, mais bien la trajectoire déjà à l'œuvre d'une privatisation, d'un recul de l'État-providence et particulièrement de la privatisation ou du sous-financement des services de santé. Par conséquent, l'indépendance est présentée comme

¹⁶⁰⁶ LÉVESQUE Léonard, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5212

¹⁶⁰⁷ CAUCHON Paul, « Johnson n'osera rien demander au Canada », *Le Devoir*, 11 octobre 1995, p. A8.

¹⁶⁰⁸ CAUCHON Paul, « Parizeau promet la réouverture du Collège militaire », *Le Devoir*, 12 octobre 1995, p. A6.

L'occasion de protéger pour toujours notre Service national de santé, de propriété publique et de gestion publique, des privatisations et des coupes orchestrées par Westminster. L'occasion de créer une Écosse juste, mettant fin à l'assaut sur les membres les plus vulnérables de notre société, et à l'injustice qui a vu l'augmentation critique du recours aux banques alimentaires dans un pays d'abondance.¹⁶⁰⁹

Jim Sillars effectue un parallèle avec le référendum de 1979 sur la dévolution, et anticipe les coupes budgétaires à venir : « Alors je ne dis pas que Cameron est une sorte de Thatcher, mais les coupes à venir après 2015 sont énormes. Nous n'avons eu une coupe que d'une livre sur les dix prévues, 10%. Tout cela surgira sur nous comme un déluge après 2015. Si nous votons non, il n'y aura aucune protection »¹⁶¹⁰. Pour Nicola Sturgeon, ces futures coupes budgétaires à prévoir s'accompagneraient aussi d'une diminution de la marge de manœuvre du Parlement écossais :

Ne vous faites aucune illusion. Si nous ne votons pas Oui, Westminster va serrer la vis. Et les limites de la dévolution seront dévoilées au grand jour. Le Parlement écossais a le pouvoir de distribuer l'argent ; mais Westminster décide du budget. [...] Ne laissez jamais personne vous cacher les conséquences qu'emporteraient un vote négatif. Elles sont claires et réelles. Le système de sécurité sociale écossais sera démantelé, les services publics et les allocations seront menacés, le budget de l'Écosse sera réduit. [...] L'Écosse ne peut se permettre un Non.¹⁶¹¹

Le président de Yes Scotland et ancien membre du Parti travailliste, Dennis Canavan, affirme que le Non « menacerait l'existence même du Service national de santé tel que nous le connaissons en Écosse » et qu'il s'agit d'« un risque de trop et un risque [...] que le peuple d'Écosse ne voudra pas que nous prenions. C'est seulement avec les pleins pouvoirs de l'indépendance que la protection de notre service de santé peut être garantie »¹⁶¹². Les acteurs n'hésitent pas à présenter l'indépendance comme

¹⁶⁰⁹ “Scottish independence: One month to go in referendum campaign”, *BBC News*, 18 août 2014, consulté le 22 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-28828332>.

¹⁶¹⁰ FOLEY James, “The politics of Scotland would be turned upside down”, *op. cit.* Notre traduction : “Now I'm not saying Cameron is a Thatcher but the cuts to come after 2015 are enormous. We've only had £1 out of the £10 of the cuts to come, ten percent. It will all come like a deluge upon us after 2015. If we vote No, there will be no protection”

¹⁶¹¹ GARDHAM Magnus, “Sturgeon warning over No vote impact”, *op. cit.* Notre traduction : “Be under no illusion. If we don't vote Yes, Westminster will turn the screw. And the limitation of devolution will be exposed for all to see. The Scottish Parliament has the power to distribute money. But Westminster decides the budget. [...] Do not ever let anyone pull the wool over your eyes about the consequences of a No vote. They are clear and they are real. Scotland's social security system will be dismantled, Scotland's public services and universal benefits will be under threat, Scotland's budget will be cut. [...] Scotland can't afford a No vote”

¹⁶¹² “Dennis Canavan: No vote threatens NHS in Scotland”, *Herald Scotland*, 31 juillet 2014, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.heraldscotland.com/news/13172690.dennis-canavan-no-vote-threatens-nhs-scotland/>. Notre traduction : “That's a risk too far and a risk I know the people of Scotland will not want us to take. Only with the full powers of independence can our protection of our health service be guaranteed.”

une alternative entre, d'un côté, le maintien des services sociaux et, de l'autre, leur démantèlement servant à financer la production et l'entretien d'armes et de la puissance militaire britannique. Ainsi d'Alex Salmond, qui présente le référendum comme « un choix entre deux futurs », où « Westminster veut renouveler un système d'armement qui peut détruire le monde », tandis qu'« un vote pour le Oui est un vote pour retirer les armes de destruction massive d'Écosse une bonne fois pour toutes »¹⁶¹³. Pour John McAllion, du Scottish Socialist Party, cette alternative se pose encore plus explicitement :

La dévolution a déjà protégé l'Écosse des tentatives des Conservateurs de privatiser le Service national de santé et de détruire le système d'éducation. L'indépendance mettrait un terme aux réformes de la protection sociale qui menacent les personnes vulnérables et les pauvres. Elle ouvrirait également la possibilité d'un avenir industriel écossais qui ne dépende pas de la construction de porte-avions géants de la Royal Navy conçus pour faire pleuvoir la mort et la destruction sur les travailleurs à l'autre bout du monde.¹⁶¹⁴

La menace que représente un Non s'incarne aussi dans les partis qui montent en Angleterre. Dans un chapitre intitulé "War and Peace" (Guerre et Paix, comme chez Tolstoï), Owen Dudley Edwards représente l'indépendance écossaise comme une échappatoire face à une menace synthétisée à travers la montée de UKIP : « Si l'Écosse vote non, l'effet probable de ce vote sera un Non au futur européen de l'Écosse. Nous serons plongés dans la froide pénombre et dans la moiteur avec UKIP, ses disciples unionistes eurosceptiques et, bien sûr, Trident. La xénophobie a logiquement pour chambre à coucher l'État guerrier »¹⁶¹⁵. Pour la militante féministe Cat Boyd, l'indépendance est l'alternative à la privatisation du Service national de santé, à la marchandisation de l'éducation et à la démonisation des immigrants ; c'est un choix entre une Grande-Bretagne néolibérale et une Écosse sociale-démocrate¹⁶¹⁶.

Au Québec, les conséquences d'un Non seraient certes d'ordre économique, mais le cœur du sujet n'est pas là. En effet, en 1980, le référendum porte sur la souveraineté-association et la démarche de l'étapisme soutenue par le Parti québécois et présentée dans la question référendaire conduit à ce qu'un Oui autoriserait le Gouvernement du Québec à négocier avec celui du Canada. Dans leur

¹⁶¹³ SALMOND Alex, "2014 Speech to SNP Conference", *op. cit.* Voir Annexe 2.

¹⁶¹⁴ MCALLION John, "Scottish independence: Breaking up is good to do", *Red Pepper*, 26 mai 2012, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.redpepper.org.uk/breaking-up-is-good-to-do/>. Notre traduction : "Devolution has already protected Scotland from the Tory attempts to privatise the NHS and destroy comprehensive education. Independence would shut out the current welfare reforms that threaten the vulnerable and the poor. It would also open the possibility of a Scottish manufacturing future that did not depend on building giant Royal Navy aircraft carriers designed to rain death and destruction on workers on the other side of the world."

¹⁶¹⁵ DUDLEY EDWARDS Owen, "War and Peace", *op. cit.*, p. 44. Notre traduction : "If Scotland votes NO its probable effect will be a No to Scotland's European future. We will be left in the cold clammy dark with UKIP, its Unionist Europhobe disciplines, and, of course, Trident. Xenophobia's logical bed chamber is the Warfare State."

¹⁶¹⁶ BOYD Cat, "To Win Scotland for its People", *op. cit.*

ouvrage qui ressemble à un avant-livre blanc, Jean-Pierre Charbonneau et Gilbert Paquette établissent même une série de scénarios : une défaite cuisante (en-dessous de 31%), une « défaite encourageante » (entre 32 et 50%) qui signifierait que l'opinion n'est pas encore tout à fait prête et la victoire à partir de 51% (principalement portée par les francophones)¹⁶¹⁷. Ceci révèle aussi les doutes éprouvés par René Lévesque et par plusieurs responsables péquistes sur la possibilité même d'une victoire.

Comme nous l'avons vu précédemment, ce débat de 1980 est encore fortement empreint des vieilles conceptions de dualité et du thème des deux peuples fondateurs. La proposition de souveraineté-association s'apparente même parfois à une réforme en profondeur du fédéralisme canadien, où le second terme (l'association) domine le premier (la souveraineté). Ce faisant, il est beaucoup question d'un pouvoir de négociation (généralement employé en anglais : *“bargaining power”*) qu'apporterait un Oui. Ainsi chez l'ex-député (fédéral) créditiste Fabien Roy, « Dire oui au référendum, c'est ouvrir la porte, se donner un véritable pouvoir de négociation, s'affirmer, prendre sa place et l'occuper », tandis que « Dire non au référendum, c'est fermer la porte et nier ce droit, d'où le risque de maintenir non seulement le statu quo, mais de le consolider »¹⁶¹⁸. Pour René Lévesque, un Non signifierait « l'impossibilité de faire prendre au sérieux » les demandes du Québec, entraînant de fait un « blocage constitutionnel »¹⁶¹⁹. Le Non est généralement associé au livre beige présenté par le Parti libéral du Québec dirigé par Claude Ryan, généralement apparenté au *statu quo*. Pour le député péquiste et théologien Louis O'Neill, le livre beige s'oppose au livre blanc en ce que le second est porteur d'un « projet d'avenir », alors que le premier est « une hypothèse de suicide collectif » qui porterait le Québec à devenir « une province comme les autres » et à constituer la nation québécoise en « une minorité officielle »¹⁶²⁰. Les mots à l'endroit de la proposition de fédéralisme renouvelé de Claude Ryan sont fréquemment durs. Le ministre péquiste Claude Morin parle d'un « futur traité de capitulation »¹⁶²¹, alors que son collègue Camille Laurin affirme que par sa proposition, « Le Québec [...] est à ce point sacrifié au Canada que, par contraste, M. Lougheed apparaît plus Albertain, M. Davis plus Ontarien et M. Peckford plus Terre-Neuvien que M. Ryan ne se montre Québécois », autrement dit que « ce fédéralisme renouvelé constitue un reniement et une régression », porte « un projet avilissant qui « paraît faire courir un danger mortel au Québec »¹⁶²² ; où l'on voit à nouveau la portée des enjeux qui

¹⁶¹⁷ CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, *op. cit.*, p. 575-580.

¹⁶¹⁸ « Roy candidat dans Frontenac », *La Tribune*, 10 mars 1980, p. A1.

¹⁶¹⁹ LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4967.

¹⁶²⁰ O'NEILL Louis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 mars 1980, p. 5151-5152.

¹⁶²¹ MORIN Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5168.

¹⁶²² LAURIN Camille, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5141.

soutiennent la démarche référendaire. En sorte que – l’anathème ne manquant pas –, Claude Ryan pourrait bien être « le lord Durham de 1980 »¹⁶²³. À travers ces extraits, le livre beige du Parti libéral du Québec occupe toute la place, ce qui s’explique par le lieu des débats, à l’Assemblée nationale.

Il y a dans la représentation de ce référendum portant sur un mandat et la quête d’un *bargainig power*, une forme de complexe d’infériorité vis-à-vis d’un gouvernement fédéral redouté. Pierre Vadeboncoeur présente une hypothèse crédible à cet égard, en évoquant la crise d’Octobre face à laquelle le premier ministre Pierre Elliott Trudeau avait adopté les mesures de guerre et engagé toutes les forces de l’État non seulement face au Front de libération du Québec, mais face au mouvement souverainiste tout entier et à ses sympathisants¹⁶²⁴. Ainsi, l’alternative que représente l’auteur de *To be or not to be*, et la menace qu’il figure, est celle d’une vision trudeauiste où « des nations [sont] ravalées par d’autres dans l’univers dit démocratique, et prolétarisées collectivement à tous égards »¹⁶²⁵. Le référendum est donc présenté comme une question de vie ou de mort, ou comme la perspective d’un déclin national en cas de Non. Un déclin d’ordre mental, portant les Québécois à intérioriser leur condition de minorité, leur infériorisation psychologique. Un déclin d’ordre politique également, consécutif à son déclin démographique au sein de la fédération.

Par ailleurs, cette perspective d’un ressac s’inscrit dans un discours portant sur le caractère prédateur, impérial ou centralisateur du gouvernement fédéral canadien. Pour Jacques Couture, un Non précipiterait la « dégringolade » des pouvoirs du Québec¹⁶²⁶. Et tandis que le chef du PLQ Daniel Johnson est critiqué au même titre que Claude Ryan comme porteur d’un recul du Québec, c’est davantage le gouvernement fédéral qui est montré du doigt et qui représente le véritable danger lors du référendum de 1995. Ainsi Lucien Bouchard évoque-t-il à l’envi la déclaration de Claude Garcia, président de la société Standard Life, qui parlait « d’écraser les souverainistes » en faisant porter au Canada tout entier cette intention : « Ils doivent faire place nette pour refaire le pays, ils veulent se débarrasser de l’idée de souveraineté, ils en ont assez du Québec. C’est pourquoi ils veulent l’écraser, c’est pourquoi il y a de la hargne »¹⁶²⁷.

À travers cette extrait, on voit que Lucien Bouchard opère un glissement sémantique. Ce n’est plus seulement les souverainistes, comme chez Claude Garcia, mais l’idée même de souveraineté qui

¹⁶²³ LABERGE Henri, *Débats de l’Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5354.

¹⁶²⁴ VADEBONCOEUR Pierre, *To be or not to be*, *op. cit.*, p. 108-110.

¹⁶²⁵ *Ibid.*, p. 51-52.

¹⁶²⁶ COUTURE Jacques, *Débats de l’Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5327.

¹⁶²⁷ CAUCHON Paul, « Johnson n’osera rien demander au Canada », *Le Devoir*, 11 octobre 1995, p. A8.

doit disparaître. Puis, c'est le Québec tout entier qui est en quelque sorte présenté comme pénétré de l'idée de souveraineté et que le Canada chercherait à écraser. Daniel Johnson (fils) est présenté comme un suppôt du gouvernement fédéral, qui n'empêchera aucun empiètement : « Leur rêve fou, c'est d'avoir au Québec quelqu'un comme Daniel Johnson qui dit oui à l'avance à tout ce qu'ils demandent. Ils vont patauger dans ce que nous avons de plus sacré »¹⁶²⁸. En 1995, le chef de l'Opposition officielle assume pleinement son rôle de contempteur du régime fédéral canadien, de souverainiste de conclusion et de fédéraliste déçu dont les jugements acerbes ont fonction d'incarner ceux de l'ensemble des Québécois. Ministre de la Justice sous Pierre Elliott Trudeau, Jean Chrétien est la cible privilégiée de son premier opposant à la Chambre des communes. Il estime son propos sur l'acceptation du principe du Québec comme société distincte comme « pas crédible », caractérise cette notion dans la bouche du premier ministre : « Pour lui, le Québec est distinct mais il est égal aux autres provinces, il est distinct mais ordinaire ». Il le présente comme un ennemi de la nation dont les promesses sont indignes de confiance : « L'homme qui s'est dressé sur le chemin des Québécois chaque fois qu'ils ont voulu se comporter comme un peuple [...] leur demande un chèque en blanc »¹⁶²⁹. Reprenant les propos de Jean Chrétien à la Chambre des communes qui suggérait que si les souverainistes québécois allaient parler de sécession aux États-Unis, ils allaient en « manger une belle », Lucien Bouchard détourne cette déclaration pour affirmer que toute promesse de changement par Jean Chrétien est illusoire et n'offre pour perspective que celle d'une gifle :

Qui peut croire un instant qu'au lendemain d'un NON, Jean Chrétien, Roy Romanow, Clyde Wells et tous les autres qu'on connaît au Canada anglais, à Ottawa, vont écouter les revendications fondamentales du Québec ? Nous savons que c'est le contraire qui se prépare. Il y a des précédents. Et puis au fond, nous sommes sûrs de cela : tout ce que Jean Chrétien attend après un Non c'est de nous en faire manger une belle.¹⁶³⁰

Il présente aussi le choix du 30 octobre comme une alternative entre Jean Lesage, Daniel Johnson père (alors que son fils président le comité du Non en 1995) et René Lévesque d'un côté, et celui qui l'a trahi de l'autre¹⁶³¹. Le Comité national du Oui reprend cet argumentaire dans sa brochure, par un titre consacré aux « dangers du NON : le vide et l'écrasement »¹⁶³², présentant cette option comme celle

¹⁶²⁸ *Idem.*

¹⁶²⁹ DION Jean, « Bouchard : “Vous ne nous ferez pas le même coup deux fois” », *Le Devoir*, 26 octobre 1995, p. A12.

¹⁶³⁰ DION Jean, « Parizeau ne veut pas la séparation, mais la réparation », *op. cit.*

¹⁶³¹ BOUCHARD Lucien, « Il est temps de prendre nos responsabilités », dans TERRIEN Paul (éd.), *Les grands discours de l'histoire du Québec*, *op. cit.*, p. 410.

¹⁶³² Comité national du Oui, *Brochure du Oui*, *op. cit.*, p. 14-16.

d'un renoncement, d'un *statu quo* constitutionnel qui entraînerait l'anglicisation de Montréal, et donnerait à Jean Chrétien « un chèque en blanc pour écraser le Québec ».

En somme, l'alternative future présentée au Québec oppose donc l'indépendance au *statu quo*, à la résignation, aux vieilles ornières et à la centralisation. Elle permet d'« éviter le pire »¹⁶³³. C'est également, comme en 1980, la menace de l'extinction qui point en cas de Non, faire aux « lord Durham d'aujourd'hui »¹⁶³⁴. En 1980, il est davantage question d'un pouvoir de négociation, y compris chez René Lévesque qui affirme dans un discours « si on dit NON merci, on n'aura rien merci »¹⁶³⁵. Ce discours n'intervient pas en 1995, ce qui s'explique très largement par les péripéties constitutionnelles des années 1980 et du début des années 1990. À cela s'ajoute que Jean Chrétien incarne également, à ce moment, la voix susceptible d'être porteuse de changement ; or, il est présenté comme un interlocuteur impossible, désireux de faire souffrir le Québec, de lui en faire « manger une belle », de l'« écraser ». La séquence politique justifie aussi la non-volonté des Québécois de négocier, aux yeux des souverainistes de conviction que sont principalement les membres du Parti québécois, et le souverainisme de conclusion, incarné principalement par les discours redresseurs de torts de Lucien Bouchard et de Mario Dumont.

*

* *

À nouveau se distinguent ici les différences profondes entre les discours nationalistes en Écosse et au Québec. Ainsi, les dangers portés par un Non se caractérisent d'abord au plan économique, comme la poursuite inertielle du démembrement de l'État-providence. Ainsi, on présente une alternative entre une Écosse sociale-démocrate qui préserverait le Service national de santé et le Royaume-Uni néolibéral, davantage enclin à dépenser le produit de ses impôts dans l'entretien de son armement et de ses capacités létales. Également, un vote pour le Non aurait pour incidence de voir l'Écosse subir la montée des partis eurosceptiques et anti-immigration. Un vote pour le Non ne serait pas plus récompensé qu'en 1979, où le Oui avait été majoritaire dans les urnes sans que le seuil de 40% fixé par Westminster n'ait été atteint. Cet échec de la dévolution avait alors soumis l'Écosse aux années Thatcher¹⁶³⁶. Au Québec, un Non emporterait certes des conséquences économiques, une baisse des

¹⁶³³ L'ALLIER Jean-Paul, « Pourquoi je dirai OUI au référendum », *Le Devoir*, 2 avril 1980, p. 9.

¹⁶³⁴ PELLETIER André, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4914

¹⁶³⁵ DESCÔTEAUX Bernard, « Lévesque fait appel à la solidarité des francophones », *op. cit.*

¹⁶³⁶ LINDSAY Isobel, « Women for Yes », *op. cit.*

dépenses affectant directement les plus vulnérables. Ce discours relativement mineur en 1980 est bien plus présent en 1995, porté notamment par Lucien Bouchard, chef de l'Opposition officielle à la Chambre des communes. Cependant, l'essentiel des dangers que représente un Non s'inscrit davantage d'abord dans un *statu quo*, dans l'hypothèse d'une centralisation qui se poursuivrait, ou d'un gouvernement fédéral qui répondrait – en 1995 – de manière violente, en faisant appel à l'après-référendum de 1980. Ces discours représentent des propositions constitutionnelles qui conduiraient au déclin de la nation québécoise en 1980.

Toutefois, la représentation du gouvernement fédéral dans les discours québécois appelle une nuance. En effet, le référendum de 1980 apparaît comme un débat entre Québécois, sur l'alternative entre le livre blanc et le livre beige, le *Temps d'agir* étant bien moins évoqué dans ces débats. À cet égard, ce débat représente le gouvernement fédéral dans une position de domination. Le livre blanc permettrait de se présenter à son devant avec une position forte, permettant de s'adresser à lui « d'égal à égal », tandis que le livre beige placerait le gouvernement québécois dans une position de faiblesse. En 1995, le gouvernement fédéral est présenté comme un gouvernement prédateur, allié aux provinces anglophones. Là aussi, les anathèmes se multiplient et les références à lord Durham répondent à celles sur Margaret Thatcher. Elles figurent cependant une différence importante : tandis qu'en Écosse, ces évocations se portent sur un ressac principalement d'ordre économique, du domaine de l'*avoir*, la menace qui se présente dans l'éventualité d'un Non au Québec s'inscrit dans des dynamiques politiques centralisatrices et dans le domaine de l'*être* ; c'est à une quête d'existence que paraît ainsi répondre celle de souveraineté, tant pour les porteurs d'un souverainisme de conviction que de conclusion. En sorte qu'à la différence de l'Écosse où l'identité nationale paraît bien assurée, les thèmes caractéristiques d'une indépendance comme remède à la disparition de la nation se retrouvent surtout au Québec.

II – L'indépendance comme fin ou la condition normale d'une nation

Tandis que le thème l'indépendance comme remède est principalement présent dans les référendums québécois, tout en apparaissant en Écosse quant au paramètre de la spoliation des ressources, son inscription dans un caractère de normalité est présent dans les trois référendums étudiés. En effet, quand bien même les acteurs écossais présentent l'indépendance comme le moyen de réaliser des changements, notamment de nature économique, il n'est pas rare qu'au sein même de ces discours présentant l'indépendance au prisme de son utilité, le thème de sa normalité apparaisse également, suivant un paradigme stato-national.

Dans un cas comme dans l'autre, elle apparaît sous trois aspects principaux. Le premier aspect étudié est celui de sa naturalité, où l'indépendance est consacrée comme traduisant l'accession de la

nation à sa plénitude, sa faculté à exercer des responsabilités. À l'occasion, ce paradigme stato-national s'exprime dans l'idée que l'indépendance consacrerait l'existence même de la nation, à partir du principe de sa souveraineté. Le deuxième aspect est le corollaire du premier et a trait à l'avènement de la personnalité nationale, comprise dans ses rapports avec les autres nations. Ainsi, c'est davantage au thème de l'égalité que se porte de deuxième temps de l'analyse. Le troisième s'intéresse plus spécifiquement au souverainisme de conclusion, c'est-à-dire à l'indépendance présentée comme la conséquence de l'impossibilité du Canada ou du Royaume-Uni de faire adéquatement face à son caractère pluri- ou multinational, ou à se réformer selon les attentes des Québécois ou des Écossais. Ce dernier thème s'intègre certes au caractère de normalité qui pose la condition nationale comme point de départ de la possibilité de l'indépendance. Il tend également à s'inscrire dans l'affirmation de la thèse démocrate qui sous-tend le principe des nationalités, soit celui de l'exercice de la démocratie dans le contexte d'une souveraineté nationale, face à l'impasse représentée par le Canada ou le Royaume-Uni à cet égard. Ce dernier aspect se retrouve dans les trois référendums et traduit, de part et d'autre, la renonciation à la possibilité de coexistence de plusieurs nations au sein d'un même État, voire à l'identité canadienne ou britannique, pour privilégier ou revenir aux contours plus ordinaires d'une démocratie nationale.

Accéder à la plénitude : le paradigme stato-national

Le thème de la normalité de la condition stato-nationale est présent de part et d'autre. Au Québec comme en Écosse, il est principalement porté par les acteurs issus des véhicules traditionnels de la quête d'indépendance que sont le Parti québécois et le Scottish National Party. Ainsi, pour René Lévesque, l'accession à la souveraineté constituerait « l'aboutissement normal » de l'évolution de la nation québécoise¹⁶³⁷. Pour le député péquiste Jacques Baril, ce processus « normal » est synonyme de tranquillité : « Est-ce que le deuxième référendum vous fatigue ? Nous ne voulons pas brusquer les choses, nous voulons respecter l'évolution normale du peuple québécois »¹⁶³⁸. De même, Guy Chevrette (PQ) pose cette question rhétorique : « Vouloir négocier une nouvelle entente qui permettrait au Québec d'acquérir son pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, n'est-ce pas là une demande normale ? [...] Est-ce normal et est-ce honnête, pour un peuple, de réclamer l'administration entière de ses avoirs et de ses impôts ? »¹⁶³⁹ Cette

¹⁶³⁷ LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4964.

¹⁶³⁸ BARIL Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5044.

¹⁶³⁹ CHEVRETTE Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 mars 1980, p. 5153.

affirmation de la normalité de l'indépendance pour une nation se retrouve en 1995, comme chez François Gendron (PQ) : « Nous ne sommes pas une province, nous sommes un peuple. En conséquence, un peuple normal, ça a un gouvernement, ça fait toutes ses lois, ça collecte tous ses impôts puis ça fait ses traités. C'est légitime, c'est normal, c'est franc, c'est honnête »¹⁶⁴⁰. En Écosse, c'est principalement Alex Salmond qui porte ce discours, affirmant notamment que « l'indépendance est la situation la plus naturelle pour une nation comme l'Écosse », ou encore que

Le Royaume-Uni actuel, en tant qu'union incorporante, où une nation l'emporte toujours du simple fait de sa taille, apparaît de plus en plus comme un anachronisme à l'ère moderne. L'indépendance – avec le droit de participer sur un pied d'égalité à la scène internationale – apparaît de plus en plus comme l'état normal et naturel de l'Écosse.¹⁶⁴¹

Dans cet extrait du discours prononcé par Alex Salmond, on voit à nouveau se dessiner ces deux alternatives. D'un côté, le Royaume-Uni dans sa dimension majoritaire apparaît comme « un anachronisme ». De l'autre, dans un appel à la modernité, l'indépendance de l'Écosse est représentée comme un fait normal en 2014. Selon cette idée de normalité, rendant inséparables nationalité et souveraineté, le Premier ministre écossais affirme qu'il y a « une majorité naturelle » en faveur de l'indépendance¹⁶⁴². Elle est réaffirmée en ce que bien d'autres nations jouissent de cette indépendance et peuvent disposer pleinement de leurs ressources fiscales : « L'indépendance consiste à rendre l'Écosse plus prospère. Très simplement, c'est la faculté de prendre nos propres décisions, de la même façon que les autres pays. L'Écosse est une société et une nation »¹⁶⁴³.

Cette indépendance est présentée non seulement comme la possibilité de disposer entièrement du produit des impôts, mais aussi comme celle d'exercer l'entière responsabilité : « Avec l'indépendance, l'Écosse aurait les droits et responsabilités d'un État souverain normal » et « le Parlement écossais obtiendrait la pleine responsabilité de gouverner l'Écosse »¹⁶⁴⁴. Cet énoncé qui insiste sur le transfert du pouvoir vers Holyrood participe d'un discours plus large qui tend à présenter Westminster comme une institution illégitime, discréditée, face à un Parlement écossais où les

¹⁶⁴⁰ GENDRON François, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4728

¹⁶⁴¹ SALMOND Alex, « Alex Salmond's Hugo Young lecture – full text », *op. cit.* Voir Annexe 4.

¹⁶⁴² « Sturgeon: Salmond will have indyref debate with Carmichael after Cameron snub », *op. cit.* Notre traduction : « natural majority. »

¹⁶⁴³ Scottish National Party, *Re-Elect*, *op. cit.*, p. 28. Notre traduction : « Independence is about making Scotland more successful. At its most basic, it is the ability to take our own decisions, in the same way as other countries. Scotland is a society and a nation. »

¹⁶⁴⁴ Scottish Government, *Your Scotland, Your Referendum*, *op. cit.*, p. 4 et p. 8. Notre traduction : « Under independence, Scotland would have the rights and responsibilities of a normal, sovereign state » et : « The Scottish Parliament would gain full responsibility for governing Scotland. »

gouvernements correspondent aux aspirations du peuple d'Écosse. On retrouve ici un discours qui tend à réancrer la démocratie dans son milieu national « normal » :

Nous croyons qu'il est fondamentalement mieux pour notre nation que les décisions portant sur le futur et les succès de l'Écosse soient prises par les gens qui se soucient le plus de l'Écosse, c'est-à-dire par le peuple d'Écosse. De la manière la plus simple, c'est ce que l'indépendance signifie : le futur de l'Écosse entre les mains de l'Écosse.¹⁶⁴⁵

Dans son livre blanc, le gouvernement écossais reprend ce mantra qui tend à définir l'indépendance comme le fait de replacer la démocratie dans son berceau national naturel, reprenant à l'occasion une formule empruntée à la Déclaration d'indépendance américaine, adaptée à son propre sujet : « Nous, le peuple qui vit ici, avons le plus grand intérêt à faire de l'Écosse une réussite. [...] Être indépendant veut dire que nous aurons le gouvernement que nous choisissons, un gouvernement qui place toujours le peuple d'Écosse au premier plan »¹⁶⁴⁶.

Ici, l'indépendance est d'abord le moyen de placer le pouvoir entre les mains du peuple d'Écosse, de décider librement, à travers un gouvernement choisi démocratiquement d'après la volonté écossaise, de faire le meilleur usage de ses richesses. La possibilité de fonder une société nouvelle, plus juste et prospère paraît flirter avec le nationalisme utilitaire que nous abordons dans la section suivante. Cependant, l'affirmation d'une possibilité d'agir dans le sens indiqué par le livre blanc n'engage pas de manière inséparable l'indépendance avec l'avènement d'une société plus juste, ou d'un projet de société auquel elle serait assujettie. De même, au Québec, l'indépendance est présentée comme la possibilité d'exercer démocratiquement l'ensemble de ses pouvoirs :

Et si une vraie démocratie doit pouvoir s'installer partout, il faut, bien sûr, à une société que la tâche intéresse, la pleine et entière liberté de la faire à sa façon, selon les priorités. C'est ce besoin d'une liberté dont le synonyme le meilleur est à mon humble avis responsabilité, qui explique pour une très grande part notre objectif d'indépendance nationale. Qu'il s'agisse, en effet, de l'aménagement du territoire, de la sécurité sociale ou du progrès économique, les interactions sont telles dans le monde moderne qu'on ne peut mener une politique cohérente et efficace si l'on ne détient que des morceaux de compétence et des fractions de ressources

¹⁶⁴⁵ SALMOND Alex, "Foreword", dans Scottish National Party, *Making Scotland Better*, *op. cit.*, p. 6. Notre traduction : "We believe it is fundamentally better for our nation if decisions about Scotland's future and Scotland's successes are taken by the people who care most about Scotland – that is by the people of Scotland. That, at its simplest, is what independence means: Scotland's future in Scotland's hands."

¹⁶⁴⁶ Scottish Government, *Scotland's Future. Your guide to an independent Scotland*, *op. cit.*, p. i. Notre traduction : "We, the people who live here, have the greatest stake in making Scotland a success. [...] Being independent means we will have a government that we choose – a government that always puts the people of Scotland first."

fiscales. Cela appelle des moyens législatifs et financiers que le Québec ne possède pas actuellement et qu'il ne peut trouver que dans l'accession à la souveraineté.¹⁶⁴⁷

Le sens du mot responsabilité est associé au sens du pouvoir et des compétences. Cependant, il est également employé au sens du devoir, des obligations : « Passer de la demi-souveraineté à la pleine souveraineté, évidemment, implique plus de responsabilités »¹⁶⁴⁸. L'exercice de cette responsabilité doit traduire l'accession à la maturité, mais elle peut encore la consacrer, associant la plénitude institutionnelle à l'exorcisation des vieux démons. Ainsi, Pierre Marois (PQ) affirme que refuser cette indépendance reviendrait à « perpétuer en nous-mêmes et en nos enfants la vieille idée, la vieille conception que certains ont su et savent encore si habilement exploiter, c'est-à-dire que nous, Québécois, sommes nés pour un petit pain »¹⁶⁴⁹. Chez René Lévesque aussi, on aperçoit ce mirage d'une mentalité complexée chez ses compatriotes, qui a en partie survécu à la Révolution tranquille et chez le PLQ, et avec laquelle il faut désormais rompre en votant pour le Oui :

Les Québécoises et les Québécois auront, politiquement et psychologiquement aussi, pris le plus beau et, en fin de compte, le seul tournant qui puisse être choisi par un peuple qui s'estime à sa juste valeur. Ce oui s'ils arrivaient un jour au gouvernement, je suis sûr qu'alors le Parti libéral provincial et son chef seraient fort heureux d'en être les dépositaires, quoi qu'ils en disent en ce moment, et, au lieu de la démission que fait préconiser une stratégie hélas plus électorale que référendaire, de pouvoir alors s'appuyer, dans quelque démarche positive que ce soit, sur le poids extraordinaire de cette affirmation.¹⁶⁵⁰

En Écosse, ce thème est employé assez régulièrement par les tenants du Oui – notamment chez ceux issus du Parti travailliste –, comme chez Dennis Canavan qui affirme que l'indépendance signifierait qu'un Parti travailliste écossais indépendant serait « mieux capable de répondre efficacement aux besoins et aspirations du peuple d'Écosse », ou encore Jim Sillars qui affirme que le Parti travailliste pourrait ainsi « redécouvrir » son socialisme après un Oui¹⁶⁵¹. De même, l'indépendance est également présentée comme « la démonstration de confiance la plus claire en nous-mêmes et dans notre nation »¹⁶⁵².

¹⁶⁴⁷ LÉVESQUE René, « ...cernés comme Astérix dans son village », *op. cit.*, p. 342.

¹⁶⁴⁸ JORON Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5015.

¹⁶⁴⁹ MAROIS Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5226.

¹⁶⁵⁰ LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 mars 1980, p. 5400.

¹⁶⁵¹ “Dennis Canavan tells Labour supporters: vote Yes at indyref and take your party back to power in Scotland”, *Herald Scotland*, 24 janvier 2014 : <https://www.heraldsotland.com/news/13142006.dennis-canavan-tells-labour-supporters-vote-yes-indyref-take-party-back-power-scotland/>.

¹⁶⁵² Scottish Government, *Scotland's Future. Your guide to an independent Scotland*, *op. cit.*, p. 3. Notre traduction : “A vote for independence will be the clearest possible declaration of confidence in ourselves and our nation.”

Pour Pierre Bourgault, c'est d'abord avec une mentalité de colonisé, la peur, une « psychose collective »¹⁶⁵³ que l'indépendance permettra de rompre : « Les Franco-Québécois, devenus majoritaires dans leur propre pays, perdront leur mentalité d'assiégés pour acquérir la mentalité normale d'un peuple normal »¹⁶⁵⁴. Pour lui, l'indépendance du Québec rejoint un langage caractéristique des responsables politiques écossais, soit celui de son ancrage territorial, lorsqu'il affirme « Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec, c'est que le Québec est le seul endroit au monde où je puisse me sentir chez moi »¹⁶⁵⁵. Encore l'indépendance s'apparente-t-elle à un plébiscite, en ce sens que « le référendum ne peut constater que ce qui est déjà », c'est-à-dire la condition nationale québécoise¹⁶⁵⁶. L'indépendance doit encore consacrer l'avènement du Québec, et en ce sens, le référendum pose

très spécifiquement la question du Québec lui-même. En dépit de la confiance que nous ressentons, nous tous ici et nous tous partout au Québec, qui proposons le oui au référendum, je dois avouer cependant que c'est quand même une fierté un peu inquiète que nous ressentons. Nous n'avons pas l'habitude de rendez-vous comme celui du référendum, c'est la première fois de toute notre histoire que se présente une telle occasion de décider par nous-mêmes, collectivement, de ce que nous voulons être et de la direction que nous voulons prendre.¹⁶⁵⁷

Ce discours se retrouve encore en 1995, Lucien Bouchard déclarant : « Nous sommes un vrai pays. Il nous fait décider à naître, à se décerner le certificat de baptême ». Cette impatience se manifeste également quant à la nécessité de réaliser l'indépendance pour en finir avec le nationalisme et pouvoir se consacrer à d'autres réalisations. Aussi l'accession à la souveraineté est-elle présentée comme la condition indispensable à tout changement, à toute décision ultérieure, et non l'inverse :

La souveraineté, d'une part, est l'ingrédient essentiel, la pierre d'assise, le point de passage obligé de tout le reste. C'est à la fois un objectif remarquable, et un moyen indispensable. La souveraineté, pas question de la mettre sous le boisseau, sur le rond arrière, en veilleuse ou toutes ces expressions qui m'ont toujours donné de l'urticaire. Le Partenariat n'est pas possible sans la souveraineté. Le projet de société n'est pas possible sans la souveraineté. La reconnaissance de notre existence et de notre caractère comme peuple n'est pas possible sans

¹⁶⁵³ BOURGAULT Pierre, *Oui à l'indépendance du Québec*, *op. cit.*, p. 119-122.

¹⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 80.

¹⁶⁵⁵ *Ibid.*, p. 36-39.

¹⁶⁵⁶ *Ibid.*, p. 9.

¹⁶⁵⁷ LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4962.

la souveraineté. Notre présence au monde, le ménage de nos finances publiques, notre régionalisation, nécessitent, tous, la souveraineté.¹⁶⁵⁸

Dans un discours fortement empreint d'un nationalisme utilitaire qu'elle revendique ouvertement, Nicola Sturgeon inscrit les possibilités offertes par l'indépendance dans l'horizon de la normalité :

Imaginez que nous puissions nous atteler à résoudre les problèmes de l'Écosse avec tous les pouvoirs importants dont disposent les pays normaux, indépendants. Avoir la chance, grâce à ces nouveaux pouvoirs et responsabilités, de repenser la vocation du gouvernement, d'exploiter l'énergie de nos entrepreneurs et de notre esprit communautaire pour trouver des solutions à ces défis de longue date, d'avoir la possibilité de remodeler notre nation ; c'est vraiment une opportunité historique. C'est passionnant. C'est une source d'inspiration. Et c'est infiniment mieux que d'accepter le *statu quo*, le maintien du *statu quo*, l'approche "*business as usual*" qu'un vote négatif garantirait – et que, j'en suis sûr, la plupart des Écossais finiraient par regretter si cela se produisait.¹⁶⁵⁹

Au terme de ce propos ponctué par l'indépendantisme idéaliste de la vice-première ministre écossaise, on constate à quel point l'indépendance est définie comme l'horizon normal de la nation par les divers acteurs. Comme nous l'évoquions, elle est présentée ainsi par ceux-là même qui prônent également l'indépendance comme *remède* d'un côté, mais aussi par ceux qui, à l'instar de Nicola Sturgeon, la présentent d'abord et avant tout comme un *moyen*. Ces considérations rappellent, en l'état, non seulement que les camps du Oui sont hétéroclites et porteurs de visions différentes, mais également que ces catégories ne sont pas rigoureusement étanches.

Ainsi, un même discours peut être porteur de deux de ces visions de l'indépendance. Et s'il est compréhensible que l'indépendance comme normalité pour une nation puisse emboîter le pas à l'indépendance comme nécessité au regard du péril de l'assimilation, des injustices qui pèsent sur elle ou de la menace d'un ressac qui guette, la continuité discursive entre la normalité de l'indépendance et les possibilités qu'elle ouvre ne paraît pas contradictoire au point d'établir des catégories hermétiques et mutuellement exclusives.

En l'occurrence, cette coexistence des deux types de discours tend à démontrer, notamment, la persistance de la nécessité d'un Nous, d'une prémisse nationale ouvrant droit à l'indépendance, et ce malgré l'ascension d'un discours utilitaire démontrant que l'indépendance ne se suffit plus à elle-même. Cette coexistence discursive rappelle également que les énoncés s'apprécient à raison de ceux

¹⁶⁵⁸ PARIZEAU Jacques, « Discours d'Alma », *op. cit.*

¹⁶⁵⁹ STURGEON Nicola, "Bringing the powers home to build a better nation", *op. cit.* Voir Annexe 6.

qui les énoncent et que leurs motifs se conçoivent aussi à partir de ceux qui les écoutent, d'un public hétéroclite où le caractère de nécessité, la fibre patriotique et la corde sensible des opportunités peuvent résonner en harmonie.

Venir au monde : l'égalité entre les nations et l'horizon inter-national de la reconnaissance

L'accession à l'indépendance conduit une nation à interagir avec ses semblables. Dans le cas des référendums étudiés, la normalité évoquée plus tôt relève d'abord de l'intérieur, même si elle prend à l'occasion le recours d'une indépendance caractérisée comme étant exercée par plus d'une centaine d'autres nations.

Dans le cas qui nous occupe à présent, c'est davantage dans les rapports avec les autres nations que se manifeste cette normalité. L'indépendance est alors présentée comme un changement de nature plutôt que de degré, consacrant l'égalité de la nation québécoise et de la nation écossaise avec les nations qui leur sont voisines. En somme, cette perspective renoue étroitement avec l'étymologie du mot indépendance pour révéler toute sa dimension situationnelle. Car si elle existe pour elle-même dans les termes de la souveraineté, de l'exercice du pouvoir, elle est toujours une indépendance *par rapport à*, mettant fin aux entraves et replaçant donc la nation à la hauteur des autres nations. Pour chacun des référendums étudiés, nous nous sommes principalement intéressés à l'indépendance comme consécration d'une égalité non tant avec l'ensemble de la scène internationale, mais entre le Québec et le Canada, d'une part, et entre l'Écosse et le Royaume-Uni, ou ses autres nations constitutives, d'autre part.

En effet, dans chacun des cas, l'accession à l'indépendance est décrite pour partie à l'aune d'une certaine continuité. Les acteurs du Oui visent ainsi à conserver un certain nombre de liens, identifiés au chapitre 1, mais aussi d'institutions communes et/ou de symboles, jusqu'à la conservation d'une citoyenneté commune. Ainsi, de manière plus explicite encore, le projet porté par le Parti québécois en 1980 est celui de la souveraineté-association, c'est-à-dire de l'accession à l'indépendance assortie d'une association économique étroite et du partage d'institutions communes, notamment sur le modèle du Marché commun européen. En 1995, l'entente du 12 juin entre les chefs du Parti québécois, du Bloc québécois et de l'Action démocratique du Québec consacre un projet commun de souveraineté-partenariat, sous la pression des deux derniers. Quant au projet porté par le SNP, il n'y est pas davantage question de rompre les ponts ou de fermer les frontières, mais de conserver la libre circulation, la monnaie commune ou encore la monarchie, tout en établissant des rapports égaux entre les gouvernements britannique et écossais.

Cela va sans dire, le livre blanc sur la souveraineté-association consacre de nombreuses pages au thème de l'égalité, décrivant précisément les institutions communes que l'on souhaite conserver. Réfutant l'hypothèse de l'isolement, *La nouvelle entente Québec-Canada* de 1980 assure ainsi que « Le Québec n'a jamais voulu vivre isolé ; il accepte donc, d'emblée, l'interdépendance, pourvu qu'il prenne une part directe à l'établissement de ses modalités »¹⁶⁶⁰. En ce sens, la formule proposée est celle d'une « libre association entre États souverains, qui tend à remplacer de plus en plus le vieux moule fédéral où jamais les groupes nationaux minoritaires n'ont pu connaître la vraie sécurité ni le plein épanouissement »¹⁶⁶¹. Comme nous l'avons vu au chapitre 1, cette affirmation de l'identité qui se décline cette fois-ci dans celle de l'égalité emprunte le relai de la reconnaissance de l'Autre et de la légitimité de ses propres aspirations :

Au-delà des diversités d'intérêts des provinces et des régionalismes plus ou moins agressifs, selon les circonstances, il existe chez les Canadiens anglais une unité d'aspirations là aussi face aux questions fondamentales qui se posent et qu'on ne peut pas ignorer. [...] Nous ne reprocherons pas aux Canadiens des autres provinces d'être attachés au régime fédéral essentiellement tel qu'il est, d'y voir les avantages évidents – et cela, l'histoire prouve qu'ils ont eu raison de les voir – et de chercher à conformer ce régime toujours davantage à leurs aspirations propres.

Puis René Lévesque de poursuivre :

Cela dit, qu'est-ce qu'elle dit, cette question ? D'abord, elle pose le principe sur lequel tout le reste s'appuie, le principe de l'égalité fondamentale des deux peuples qui composent le Canada actuel. Ce principe, son application est la règle universelle du monde civilisé. Sur ce plan des droits et des intérêts fondamentaux, de l'exercice de ces droits – non pas des droits et des intérêts dans les nuages – et de la gestion de ces intérêts, c'est d'égal à égal que tous les peuples qui se respectent doivent établir leurs relations.¹⁶⁶²

Ce thème de l'égalité est particulièrement porté par les membres actuels et anciens de l'Union nationale, par ceux dont la conception de la nation québécoise s'entiche de la référence canadienne-française. Ainsi de Jean-François Bertrand (PQ) qui, après avoir évoqué les luttes passées pour l'égalité au sein de la fédération canadienne, inscrit le débat référendaire dans le giron d'une lutte pour l'égalité¹⁶⁶³. Tandis que ce thème de l'égalité est omniprésent en 1980, le partenariat apparaît plus consenti que

¹⁶⁶⁰ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.*, p. 62.

¹⁶⁶¹ *Ibid.*, p. 116-117.

¹⁶⁶² LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4965-4966.

¹⁶⁶³ BERTRAND Jean-François, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4986-4987.

véritablement embrassé par Jacques Parizeau, qui se fait le relai d'une volonté plutôt que son inspirateur. Évoquant les commissions régionales sur l'avenir du Québec, il affirme :

Les Québécois nous ont dit : servez-vous de la souveraineté pour enlever de la relation avec le Canada tout ce qui nous divise et nous oppose. Tout ce qui crée la tension et la chicane. Tout ce qui nous retient dans le passé. Tout ce qui bloque l'avenir. Mais tentez de préserver ce qui reste : tentez de préserver des relations de bon voisinage avec le Canada.¹⁶⁶⁴

Chez lui, l'échec récent de la reconnaissance du Québec au sein du Canada inspire le scepticisme quant à l'avenir du partenariat et la volonté du Canada d'y souscrire sur des bases saines. De ce partenariat il faut bien, « si tant est, évidemment, tout le monde le reconnaît, il est réaliste, que ça se joue à deux puisque, si le Canada ne veut pas de ça, bien, il n'y en aura pas »¹⁶⁶⁵. Quelque temps plus tard, ce même Jacques Parizeau investit bien davantage l'horizon de souveraineté de cette caractérisation d'un Québec qui rejoint le concert des nations avec ce statut d'égal parmi elles : « Il s'agira, pour chacun, d'investir à long terme, de décider de l'avenir du Québec, de son avenir politique, de sa place dans le monde. C'est une occasion d'accéder à l'égalité avec les autres peuples, notamment avec notre voisin et partenaire naturel, le peuple canadien »¹⁶⁶⁶. De même, si le projet souverainiste du Parti québécois a semble-t-il évolué dans sa nature et dans l'importance donnée à l'association, le langage est quant à lui demeuré semblable. Il n'est ainsi par rare que voire reprise la formule « d'égal à égal » empruntée au livre blanc et aux débats de 1980. Pour conclure quant au référendum de 1995, citons enfin Gilles Baril (PQ), qui illustre bien cette idée d'un Québec qui cherche à venir à la rencontre de ses pairs :

Les jeunes veulent vivre dans un vrai pays, ne veulent pas d'un demi-pays avec des demi-pouvoirs et des demi-responsabilités. Nous recherchons l'égalité non pas avec l'Île-du-Prince-Édouard ou la sympathique province du Nouveau-Brunswick, nous recherchons l'égalité avec les autres peuples de la terre.¹⁶⁶⁷

De même, les discours indépendantistes écossais appellent également à poser sa marque et à rejoindre le club des nations souveraines : « Je veux une Écosse qui s'exprime de sa propre voix et qui fait sa propre contribution pour le monde ; une Écosse qui se tient aux côtés des autres nations de ces îles, en tant que nation indépendante », dit notamment la Déclaration d'appui à l'indépendance¹⁶⁶⁸. Dans

¹⁶⁶⁴ PARIZEAU Jacques, « Discours d'Alma », *op. cit.*

¹⁶⁶⁵ PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 juin 1995, p. 3911.

¹⁶⁶⁶ PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4751.

¹⁶⁶⁷ BARIL Gilles, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4852

¹⁶⁶⁸ "Sign the Declaration", *Yes Scotland, op. cit.* Notre traduction : "I want a Scotland that speaks with her own voice and makes her own unique contribution to the world: a Scotland that stands alongside the other nations on these isles, as an independent nation."

un discours donné à Londres, l'idéalisme écossais rejaillit dans les futures relations envisagées avec le reste du Royaume-Uni :

Une Écosse indépendante pourrait être un modèle pour les opinions progressistes au sud de la frontière et au-delà, en relevant les défis politiques d'une façon qui reflète les valeurs universelles d'équité et qui soit en mesure d'être considéré, adapté et mise en œuvre en accord avec les circonstances et les volontés spécifiques propres aux autres juridictions de ces îles et au-delà.¹⁶⁶⁹

C'est aussi vers l'Europe et l'Union européenne que l'Écosse se projette, à rebours des tendances eurosceptiques à l'œuvre en Angleterre. On y insiste sur les relations nouvelles qui seront forgées. L'indépendance ici, apparaît à la fois comme empêchant une sortie contrainte de l'Union européenne – ce qui surviendra deux ans plus tard –, et le fait de conduire l'Écosse à s'inscrire dans le multilatéralisme et parmi la famille de nations européennes. Elle continuera à entretenir des relations étroites avec l'Angleterre et le Royaume-Uni, notamment d'ordre économique, mais pas uniquement :

Si l'Écosse devient indépendante, elle continuera à partager des liens étroits avec les pays qui lui sont voisins. Certains seront d'ordre institutionnel. L'Écosse continuera de partager une monarchie avec l'Angleterre, le pays de Galles et l'Irlande du Nord. Certains seront d'ordre culturel : l'Écosse continuera de discuter d'Eastenders, de regarder X-Factor et d'apprécier le Grand National et Wimbledon – en particulier lorsqu'Andy Murray le remporte.¹⁶⁷⁰

Également, dans son programme en vue de l'élection de 2011, le Scottish National Party assure également que l'indépendance permettra de « créer un partenariat entre égaux, une union sociale qui remplacera l'union politique actuelle »¹⁶⁷¹.

À travers ces divers passages, on voit que le thème de l'égalité est présent dans le répertoire discursif des trois camps du Oui, dans chacun des référendums. Cependant, ce discours apparaît de

¹⁶⁶⁹ SALMOND Alex, "Alex Salmond's Hugo Young lecture – full text", *op. cit.* Voir Annexe 4.

¹⁶⁷⁰ *Idem.* Notre traduction : "If Scotland becomes independent, it will continue to share close ties with its neighbouring countries. Some will be institutional. Scotland will continue to share a monarchy with England, Wales and Northern Ireland. Some will be cultural – Scots will still discuss Eastenders, watch the X-Factor and enjoy the Grand National and Wimbledon- particularly once Andy Murray gets round to winning it."

Eastenders est une série britannique, X-Factor est une émission de télévision, le Grand National est une course hippique et Wimbledon est le principal tournoi de tennis britannique. En 2013, le tennisman écossais Andy Murray remportait le tournoi de Wimbledon. Assis à ses côtés dans les tribunes, le Premier ministre Alex Salmond déployait un drapeau écossais derrière David Cameron. Voir : "Andy Murray Wimbledon win: Salmond says flag was in wife's bag", *BBC News*, 8 juillet 2013, consulté le 28 juin 2023 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-23225470>.

¹⁶⁷¹ Scottish National Party, *Re-Elect*, *op. cit.*, p. 28. Notre traduction : "And independence will mean a strong, new relationship between Scotland and the rest of the UK. It will create a partnership of equals - a social union to replace the current political union."

manière proéminente lors du référendum de 1980, visant à établir « une relation d'égal à égal », selon le titre même du livre blanc du gouvernement québécois. L'égalité entre les nations est ici la fin même de l'indépendance et se trouve d'abord et avant tout dirigée vers le Canada. Quant aux référendums de 1995 et de 2014, ce thème demeure bien présent, mais sans apparaître aussi essentiel qu'auparavant. Dans chacun des cas, on veille encore à conserver de bonnes relations, un bon voisinage, comme nous l'évoquions dans une section précédente. Néanmoins, l'Autre apparaît moins fréquemment dans les discours de 1995, ce qui s'explique notamment par les débats constitutionnels acrimonieux qui le précèdent, mais aussi par le refus affiché par le Canada anglais de négocier un partenariat avec le Québec dans l'éventualité où il voterait pour le Oui. Ici comme en Écosse, la cordialité s'efface parfois devant des discours expliquant que le Canada ou le Royaume-Uni n'aura pas le choix, ou encore que le Québec et l'Écosse pourraient tout-à-fait utiliser le dollar ou la livre sans que l'Autre n'ait de consentement à apporter¹⁶⁷².

L'indépendance après tout : pour la pleine liberté d'une société distincte

Ainsi, les acteurs établissent la nation comme sujet politique pour lequel l'indépendance est la condition normale et permet de rejoindre le concert des nations. À cet égard, c'est la prémisse sociale de nature nationale qui fonde le droit à l'autodétermination et la possibilité de l'indépendance. En parallèle de ces discours dépeignant l'horizon d'indépendance à travers les couleurs du paradigme stato-national, on trouve encore un type de discours qui se rattache d'abord à cette possibilité première, mais ne la perçoit pas à première vue comme un impératif. Pour ces acteurs, il est donc possible d'envisager en premier lieu l'hypothèse d'un État multinational ou plurinational fonctionnel. Ce n'est que l'impossibilité d'une consécration pratique de cette hypothèse et du respect des volontés spécifiques de la nation au sein du présent cadre étatique qui justifie la quête de son propre État et celle de l'indépendance – nationale. Cette conception est définie par le politologue Louis Balthazar comme un « souverainisme de conclusion »¹⁶⁷³ et décrit d'ailleurs la posture adoptée par Lucien Bouchard lors du référendum québécois de 1995.

¹⁶⁷² Voir notamment : CAMP-PIETRAIN Edwige, « La monnaie d'une Écosse indépendante, enjeu du référendum de 2014 », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. XX, n°2, 2015, consulté le 21 juillet 2023 : <https://journals.openedition.org/rfcb/430>. Ce recours à la monnaie d'un autre sans exercice de la souveraineté monétaire est appelé « dollarisation ». Il est employé par plusieurs pays d'Amérique latine envers le dollar américain. Il a été évoqué au Québec lors des référendums, et dans le cas écossais on a parlé, de façon analogue, de « sterlingisation ».

¹⁶⁷³ BALTHAZAR Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, *op. cit.*, p. 255.

À y regarder de plus près, on constate cependant, d'une part, que la position portée par l'intéressé emprunte également aux autres aspects de l'indépendance ; à la fois comme nécessité (sécession-remède), comme normalité et même comme moyen de réaliser un projet de société. De plus, il est à noter que ce souverainisme de conclusion n'est pas l'apanage d'une portion spécifique du camp du Oui de la deuxième échéance référendaire québécoise. En effet, si les péripéties constitutionnelles consécutives au référendum de 1980¹⁶⁷⁴ fondent largement cette position en 1995, celles qui précèdent le référendum de 1980 font également apparaître en position similaire¹⁶⁷⁵. Quant au référendum écossais, cette position apparaît de manière moins évidente, mais se retrouve néanmoins. En effet, ce n'est pas d'abord au chapitre constitutionnel qu'on la retrouve, mais bien au chapitre économique ; et ces énoncés rejoignent donc les discours portant sur le déficit démocratique, tout en préparant le terrain à ceux inscrits dans un nationalisme utilitaire. Dans chacun des cas, c'est à l'échec ou à l'absence des tentatives de modifications susceptibles de contenter les nations québécoise et écossaise que répondent ces discours, qui engagent à penser que la nature profonde des États canadien et britannique est, sinon hostile à la question québécoise ou à la question écossaise, du moins indifférente à leur sort et ce faisant irréformable. Pour en venir plus directement aux faits, c'est précisément la position adoptée par le tout récent ex-chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, au moment du référendum de 1980 :

Je fus jusqu'à tout récemment, tous voudront le reconnaître, à tout le moins, un fédéraliste impatient, certainement un nationaliste reconnu. Peut-il en être autrement quand on assume vraiment la direction d'un parti qui a nom d'Union nationale ? Dorénavant, j'assume complètement l'histoire et l'héritage de mes prédécesseurs en me prononçant de façon irréversible pour le oui, un oui au désir d'en arriver, avec le reste du Canada, à la négociation d'une nouvelle entente politique fondée, cette fois, sur l'égalité juridique des deux peuples fondateurs du Canada, un oui à une période de négociations sérieuses, intenses et d'égal à égal [...]. Seule l'étude, en toute rigueur intellectuelle, des faits, de l'histoire de l'Union Nationale et du Québec expliquent chez moi, peuvent et doivent rendre compréhensible et respectée chez les autres l'évolution décisive qui a été mienne au cours des dernières semaines.¹⁶⁷⁶

¹⁶⁷⁴ De la Charte canadienne des droits et libertés, de l'adoption d'une formule d'amendement et du rapatriement unilatéral de la Constitution (1981-1982), au rejet de l'entente de Charlottetown (1992), en passant par l'abandon de l'accord du lac Meech (1990).

¹⁶⁷⁵ On parlera ici de l'échec des entreprises québécoises à faire reconnaître sa vision dualiste du Canada, du rejet des conclusions de la Commission Laurendeau-Dunton et de l'adoption du multiculturalisme au lieu du biculturalisme, ou encore des initiatives fédérales qui préludent aux grandes manœuvres qui suivront finalement le référendum de 1980.

¹⁶⁷⁶ BIRON Rodrigue, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5232.

De même, Pierre Marc Johnson, fils de l'auteur d'*Égalité ou indépendance* et de l'ancien chef de l'UN Daniel Johnson, emboîte le pas de Rodrigue Biron. Critiquant le langage politique canadien-anglais qui le confine à être une « région », il souligne le défaut de reconnaissance de la spécificité du Québec comme nation :

Le Québec, il est vécu. Il faut que ceux qui prennent des décisions qui touchent les Québécois et le peuple québécois connaissent le Québec. [...] La souveraineté politique, bien sûr, c'est un drapeau. C'est notre histoire. C'est notre façon de vibrer à Félix Leclerc, à Gilles Vigneault, de rire aux monologues d'Yvon Deschamps ou aux jeux de Dominique. Mais [...] c'est surtout s'assurer que c'est nous qui décidons sur notre territoire pour l'ensemble des gestes qui touchent la vie des citoyens. La souveraineté, c'est savoir qui, quant à nos taxes, va décider : les autres ou nous autres.¹⁶⁷⁷

De même Jérôme Proulx, député péquiste issu de l'Union nationale, reprend à son compte le bilan dressé par son ancien chef Daniel Johnson, affirmant que « “Parce qu'il n'a pas été observé ni dans sa lettre ni dans son esprit, le pacte de 1867 est devenu désuet” ». Et de poursuivre un peu plus loin, après avoir fait se succéder ces citations apportant de l'eau au moulin de son argumentaire :

Je me suis donc fait élire, en 1966, avec ce programme de l'Union Nationale, cette pensée, cette idée première, l'existence de deux peuples, de deux nations égales en droit. Pour nous, c'est là le fond des choses. Il est ici un peuple, une nation qui a près de quatre siècles d'existence et qui aspire à la maîtrise complète de ses affaires et de son destin.¹⁶⁷⁸

En 1995, c'est donc du côté de Mario Dumont et de Lucien Bouchard qu'il faut rechercher ces discours. Pour le premier, qui en dirigeait l'aile jeunesse et a quitté le Parti libéral du Québec au moment où celui-ci détournait des conclusions du rapport Allaire, les dernières années ont démontré l'impossibilité d'une révision constitutionnelle dans le sens des aspirations du Québec, et ce faisant l'inconséquence de la position d'un PLQ qui poursuit des mirages :

Ce qui était défendu ce matin par le chef de l'opposition, [...] [c]'est de baser sa décision sur la stabilité d'un système où on s'est fait mettre dehors en 1982, qui nous paralyse dans plusieurs domaines d'activité et qui croule sous les dettes. Alors la stabilité de tout ça... C'est de baser sa décision aussi sur un mirage que, dans l'après-Meech, sans expliquer comment les choses pourraient se produire, il va y avoir des réaménagements magiques du système fédéral qui n'ont pas été possibles dans les 30 dernières années.¹⁶⁷⁹

¹⁶⁷⁷ JOHNSON Pierre-Marc, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5288-5289.

¹⁶⁷⁸ PROULX Jérôme, *Débats de l'Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5337-5338.

¹⁶⁷⁹ DUMONT Mario, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4822.

C'est encore une réforme du Canada qui se révèle dans sa vacuité et dans la légèreté des postures qu'elle emprunte, affirmant que Jean Chrétien « ne fait pas seulement rejeter le concept de société distincte, mais [qu'il] méprise le concept de société distincte et [qu'il] va jusqu'à réduire la société distincte du Québec à une incapacité de parler l'anglais comme du monde »¹⁶⁸⁰. Ce faisant, la souveraineté poursuivie par Mario Dumont est une réponse à ces impasses constitutionnelles et l'impossibilité manifeste d'amender la constitution :

Je n'ai pas le goût que le Québec continue à devoir demander la permission à des provinces comme la Saskatchewan, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick pour répondre aux besoins de sa population. Je n'ai pas le goût que les premiers ministres des autres provinces continuent d'avoir un pouvoir direct sur le développement du Québec et les pouvoirs de l'Assemblée nationale. Je n'ai pas le goût de passer un autre 30 ans à patauger dans la Constitution. J'ai le goût qu'on prenne un grand élan. Je n'ai pas le goût qu'on prenne un grand élan pour aller se cogner le nez sur un autre mur, sur un autre non du reste du Canada. J'ai le goût qu'on se donne un grand élan pour que le Québec ouvre un chantier de réforme économique, politique, sociale et y consacre toutes ses énergies. J'ai le goût que le Québec ait enfin tous les outils nécessaires à son développement. J'ai le goût que le Québec soit un véritable partenaire respecté du reste du Canada. Et j'invite tous ceux qui ont trouvé dur l'échec de Meech, ceux qui ont cru longtemps ou même qui croient encore dans le fédéralisme, les gens de tous les âges, les gens qui ont appartenu à tous les partis politiques, j'invite tous les citoyens du Québec à s'unir pour réaliser dans l'unité, la solidarité, la paix et la détermination une démarche d'affirmation du Québec qui prend toute sa force dans l'unité, la solidarité, la paix et la détermination.¹⁶⁸¹

À travers cet extrait, on voit apparaître dans le discours de Mario Dumont toute la lassitude constitutionnelle causée par les dernières années d'un débat épuisant. Le propos rappelle d'ailleurs les noms des provinces récalcitrantes à ratifier l'accord du lac Meech, qui reconnaissait au Québec le statut de société distincte. Il rappelle que les trente dernières années ont été passées à débattre de la Constitution¹⁶⁸². Chez le chef de l'Action démocratique du Québec, les circonvolutions constitutionnelles doivent prendre fin de manière à ce que le Québec puisse se gouverner selon sa volonté propre. Rappelant encore l'échec de l'accord du lac Meech et s'adressant à ceux qui s'en sont trouvés déçus, il reconvoque les émotions de l'époque, se pose en porteur de cette déception collective,

¹⁶⁸⁰ *Ibid.*, p. 4823.

¹⁶⁸¹ *Ibid.*, p. 4824.

¹⁶⁸² À l'époque, Mario Dumont a 35 ans. Il est probable qu'il évoque ici sa perception personnelle plus que le débat constitutionnel dans son ensemble, qui prend son essor dans les années 1960, mais tire ses racines de plus loin encore.

et adopte une posture qui tire les conclusions qui paraissent s'imposer de la séquence susdite. Chez le chef de l'Opposition officielle Lucien Bouchard, si le propos est semblable, le ton est encore plus dur, revancharde, sentencieux. De manière encore plus criante que Mario Dumont qui cultive une proximité de sentiment avec le peuple, c'est le Québec lui-même que Lucien Bouchard prétend incarner. Régulièrement au cours de ses discours, il prend à témoin son auditoire pour s'adresser directement à ceux qu'il pointe comme étant les adversaires du Québec : « Non merci, M. Harris, on y a goûté, on a déjà donné », répond-il au discours d'ouverture à l'adoption du principe de société distincte porté par le premier ministre ontarien. Capitalisant sur la figure consensuelle du René Lévesque du « beau risque », il affirme de même : « c'est comme un vieux film noir et blanc qu'on regarde le soir à la télévision », René Lévesque « a tenté de faire confiance aux autres provinces pour changer le régime fédéral à l'intérieur du régime », « il en a mangé une belle », reprenant à nouveau l'expression utilisée par Jean Chrétien¹⁶⁸³. De même, immédiatement après que Jean Chrétien a pris la parole pour s'adresser à la nation et offrir un renouvellement du fédéralisme d'après le concept de société distincte, et sans qu'il n'ait eu connaissance au préalable du discours de ce dernier, Lucien Bouchard saisit la balle au bond. Il se présente à son tour à l'antenne et s'exprime à nouveau au nom des Québécois : « Comment qualifier l'attitude de M. Chrétien ? Des mots durs nous montent aux lèvres. Nous ne les prononcerons pas. Mais nous jugerons tout cela en notre for intérieur. Nous ne serons pas dupes, M. Chrétien, nous n'allons pas vous confier l'avenir du Québec ». Puis brandissant la une du *Journal de Québec* de l'époque, titrée « Lévesque trahi par ses alliés » il déclare :

Tous se rappellent ce triste épisode de l'histoire du Québec et du Canada. Ses supposés alliés, qui au mépris de leurs signatures allèrent, la nuit, trouver Jean Chrétien dans un hôtel d'Ottawa, pour consommer avec lui le pacte qui isola le Québec et l'expulsa de la famille constitutionnelle canadienne. Non, merci pour les alliances, nous y avons déjà goûté. Les lendemains sont trop amers.¹⁶⁸⁴

Dans ce discours chargé d'images, Lucien Bouchard fait revivre la Nuit des longs couteaux aux téléspectateurs. Il représente la trahison, la malhonnêteté et l'assujettissement des provinces à un gouvernement fédéral qui incarne le mal, le diable avec qui elles pactisent et consomment ce pacte à l'encontre du Québec. À dire vrai, bon nombre des discours de Lucien Bouchard prennent la forme de sermons et portent la marque de cette posture à la fois au-dessus de la mêlée et d'incarnation de la

¹⁶⁸³ CAUCHON Paul et Kathleen LÉVESQUE, « Le NON en proie à la panique, dit Bouchard », *Le Devoir*, 14 octobre 1995, p. A12.

¹⁶⁸⁴ DION Jean, « Bouchard : “Vous ne nous ferez pas le même coup deux fois” », *Le Devoir*, 26 octobre 1995, p. A12.

cause québécoise. À travers René Lévesque qu'il a vu trahi en 1981, puis la bonne volonté québécoise à nouveau trahie en 1990 avec l'échec de l'accord du lac Meech qu'il a lui-même appuyé au sein du gouvernement Mulroney, il décide alors de tirer les conclusions qui s'imposent. Il se pose alors à la fois dans la posture de l'arbitre et dans celle du défenseur du peuple, et emprunte une rhétorique et un langage qui portent même une marque religieuse, figurant le référendum à venir comme « un retour des choses qui ressemble fort à une manifestation de justice immanente » à l'encontre de l'édificateur du « coup de force de 1982, devenu premier ministre »¹⁶⁸⁵.

En 1980, ces discours ne sont pas uniquement portés par les membres et anciens membres de l'Union nationale, mais se retrouvent encore dans le livre blanc, qui évoque « l'histoire lamentable des tentatives, aussi vaines que nombreuses, de révision de la constitution [qui] prouve combien il est illusoire, désormais, de penser renouveler le fédéralisme de façon à contenter à la fois le Québec et le reste du Canada »¹⁶⁸⁶. Par conséquent, c'est l'« impossibilité pour le Québec d'accéder au rang de nation, dans le régime fédéral actuel » qui constitue « le fond du problème politique canado-québécois »¹⁶⁸⁷. Il va sans dire qu'en 1995, le son de cloche est non seulement paré du même fatalisme, mais s'y joint l'amertume. Ainsi, Louise Harel (PQ) se joint aux propos de Mario Dumont lorsqu'elle déclare :

Mes collègues ont raison d'insister sur les tentatives de renouvellement du système fédéral qui ont toutes échouées depuis 15 ans et bien avant. Il y a du courage à admettre cet échec comme l'ont fait Lucien Bouchard, Jean Allaire et Mario Dumont. Je ne partageais pas leur confiance, mais j'ai partagé leur déception. Eux aussi se sont fait dire non par Ottawa. Ce Non fédéral, à cause même de la Constitution imposée en 1982, mais aussi parce que le Canada a choisi de ne conjuguer le mot « nation » qu'au singulier, à l'exclusion de l'identité québécoise, ce Non fédéral est devenu un processus irréversible et irrémédiable. C'est le Non à la société distincte, c'est le Non aux deux peuples fondateurs, c'est le Non au partenariat dans l'égalité, c'est le Non au changement librement décidé, c'est le Non à la pleine responsabilité, c'est l'interdiction d'être différent en tant que collectivité. Loin de moi l'idée de prétendre qu'avec un oui nous nous retrouverions dans une situation idéale. Mais, avec un oui, nous devenons un peuple normal, dans un pays normal, avec des négociations normales, puis avec un arrangement normal avec son voisin.¹⁶⁸⁸

À travers ce discours qui combine toutes les dimensions abordées dans cette section, on voit bien la posture qu'emprunte les tenants d'un souverainisme de conviction dans ce contexte. Prêtant le flanc à

¹⁶⁸⁵ BOUCHARD Lucien, « Les fourches caudines de l'humiliation », *op. cit.*, p. 35.

¹⁶⁸⁶ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, *op. cit.*, p. 43.

¹⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 44.

¹⁶⁸⁸ HAREL Louise, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4903.

leurs confrères ayant opté pour la souveraineté par conclusion, ils fustigent alors de concert ceux qui s'échinent à croire à la possibilité d'un changement d'une part, et d'autre part ceux qui n'ont à offrir que leur sempiternel refus.

Il faut enfin venir à ces énoncés écossais qui s'inscrivent dans le proche voisinage du souverainisme de conclusion. Et si le discours québécois à ce chapitre se porte sur la question constitutionnelle, c'est plutôt sur le volet économique que s'arrêtent les discours écossais à cet égard, et à l'impasse politique représentée par le fait majoritaire et la tendance à ce que les votes anglais se portent vers le Parti conservateur. On le retrouve principalement parmi les membres du courant travailliste écossais, comme chez Jeane Freeman, ancienne membre du Parti travailliste écossais et du Parti communiste britannique :

Pour moi, en un sens, l'argument en faveur de l'indépendance est très simple. L'Écosse est une nation et pendant environ 300 ans, nous avons fait partie d'une union. Pendant la majeure partie de ces années, bon nombre de personnes vivant en Écosse s'accommodaient bien de cette union. Mais au cours des décennies passées, cela a de moins en moins été le cas. Les gouvernements successifs de Westminster ont échoué à utiliser leurs pouvoirs pour redistribuer la richesse, ou à offrir l'égalité des opportunités aux citoyens de ce pays. Bien sûr, des améliorations ont été effectuées et certains progrès ont été assurés au fil du temps ; mais pas assez. Ceci est partiellement dû au modèle politique et économique fondamental sur lequel cette union est fondée, qui est resté très largement à l'abri de toute remise en cause et largement inchangé.¹⁶⁸⁹

De même, l'historien Tom Devine affirme que son option préférée, qui est également celle des Écossais au moment de l'annonce du référendum est celle de la « dévolution *maximus* », ou *devo-max*¹⁶⁹⁰, et par conséquent il estime que « même si le Oui ne l'emporte pas, il est impératif que le vote pour le Oui soit aussi haut que possible pour mettre la pression sur les partis unionistes à s'engager pour garantir

¹⁶⁸⁹ FREEMAN Jeane, "Realising Labour Values", dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, op. cit., p. 21. Notre traduction : "For me, the case for independence is, in a sense, quite simple. Scotland is a nation and for 300 or so years we have been part of a union. For many of those years, many people living in Scotland did well from that union. But in the past decades, that has increasingly not been the case. Successive Westminster governments have failed to use their powers to redistribute wealth, or to systematically deliver equality of opportunity to the citizens of this country. Of course, improvements have been made and some progress secured over the time. But not enough. This is partly because the fundamental political and economic model on which that union is based has remained largely unchallenged and largely unchanged."

¹⁶⁹⁰ La *devo-max* consiste en l'exercice de l'intégralité des pouvoirs fiscaux par le Parlement écossais, qui serait ensuite susceptible de reverser une partie des recettes fiscales au Parlement britannique pour participer aux services demeurés communs.

l'accroissement des pouvoirs dévolus »¹⁶⁹¹. Alex Salmond constate d'ailleurs l'importance de cette position, qui ne se retrouve pas sur le bulletin de vote, parmi l'électorat écossais : « Je reconnais qu'il existe dans le pays un courant d'opinion important qui pourrait vouloir envisager une alternative pour l'Écosse, entre le *statu quo* et l'indépendance pure et simple ». Dans ce même discours prend d'ailleurs position en faveur de la présence de cette option parmi les choix proposés : « considérer une question référendaire additionnelle qui prenne en compte l'opinion populaire, c'est simplement agir en démocrate. Le fait qu'une telle option puisse être populaire n'est pas une bonne raison pour nier au peuple le droit de la choisir »¹⁶⁹². D'une certaine manière, les différences d'orientations sur le plan des politiques économiques au cours des décennies précédentes prennent la forme d'une conclusion, notamment chez Nicola Sturgeon, qui porte une vision plus modérée et utilitaire de l'indépendance écossaise : « Au cours des siècles, le Royaume-Uni s'est donné pour vocation le commerce, les guerres et, plus tard l'État-providence. Mais celui-ci a désormais perdu sa capacité à se réinventer ». C'est pourquoi, à ses yeux, « le système de gouvernement de Westminster a eu sa chance et a échoué »¹⁶⁹³. Aujourd'hui, l'indépendance est la voie pragmatique à suivre ». Plus loin elle dresse encore un portrait historique de la situation :

Au milieu du vingtième siècle, la création de l'État-providence a joué un immense rôle en donnant à l'union une nouvelle vocation. La Grande-Bretagne a perdu sa colonie en Inde, mais nous avons tous gagné de nouveaux territoires sous la forme des soins de santé gratuits et de la protection sociale du berceau à la tombe. Aux côtés de la BBC, ces choses ont commencé à définir la britannicité. Et, bien sûr, la dévolution – vers l'Écosse, le pays de Galles et l'Irlande du nord – était elle-même une tentative de renouveler l'État britannique. Mais la capacité du Royaume-Uni à se réinventer est épuisée. Les partis de Westminster sont au mieux sceptiques et au pire hostiles à fournir une réforme d'approfondissement substantielle dans l'intérêt de l'Écosse.¹⁶⁹⁴

Et par conséquent, comme l'énonce le livre blanc du gouvernement écossais, « l'indépendance signifie que le futur de l'Écosse sera entre nos mains. Les décisions actuellement prises pour l'Écosse à

¹⁶⁹¹ MCKENNA Kevin, “Tom Devine: why I now say yes to Independence for Scotland”, *op. cit.* Notre traduction : “My preferred option would previously have been devolution maximus, but that’s not available. Moreover, even if there is not to be a yes win, it’s imperative that the yes vote is as high as possible in order to put pressure on the unionist parties to commit themselves to granting increased devolved powers.”

¹⁶⁹² SALMOND Alex, “Alex Salmond’s Hugo Young lecture – full text”, *op. cit.* Voir Annexe 4.

¹⁶⁹³ JOHNSON Simon, “You can still feel British after separation, claims SNP”, *op. cit.* Notre traduction : “The Westminster system of government ‘has had its chance and failed’”.

¹⁶⁹⁴ STURGEON Nicola, “Bringing the powers home to build a better nation” *op. cit.* Voir Annexe 6.

Westminster seront prises par le peuple d'Écosse »¹⁶⁹⁵. Ces décisions, de nature économique donc, prêtent enfin le flanc à l'assurance pour les Écossais de prendre leurs décisions par et pour eux-mêmes, quitte à suggérer que le Parlement écossais pourrait être remis en cause :

Suivant le référendum de 1979, nous avons vu que malgré les promesses faites durant cette campagne et le soutien populaire clair en faveur de la dévolution, cela a pris vingt ans de plus pour qu'un Parlement écossais démocratique soit établi. La seule façon de sécuriser et de garantir de plus grands pouvoirs pour le Parlement écossais est de voter Oui lors du référendum.¹⁶⁹⁶

Ces divers discours font apparaître la déception, une résolution presque contrainte envers l'indépendance. Ce faisant, les acteurs se figurent non comme des souverainistes devant l'éternel, mais se présentent comme les représentants d'un peuple québécois ou écossais dont l'attachement au Canada ou au Royaume-Uni a pu et peut être encore sincère. C'est à cet attachement que répond une déception qui fait parfois apparaître l'indépendance comme un choix à regret, mais qui la présente encore comme une nécessité imposée par l'Autre, où les jugements sévères dévoilent non seulement l'amertume, mais encore la colère et s'apparente parfois à un désir de vengeance. Sur le fond, ce choix de l'indépendance, présenté comme une conclusion à donner à l'impossibilité de changer le cours des choses dans le régime actuel, se manifeste d'abord et avant tout dans la sphère constitutionnelle au Québec, et plus particulièrement quant à l'enjeu de sa reconnaissance au sein de l'ordre politique canadien. Quant aux acteurs écossais, ce type d'argumentation rejoint aussi les arguments de nature économique sur lesquels se fonde la différence écossaise caractérisée plus tôt. Ces discours sont portés par ceux qui, de part et d'autre, paraissent les premiers affectés par ces impasses, qu'ils soient des fédéralistes déçus dans le cas québécois ou des travaillistes résolus dans le cas écossais. Mais ces discours se retrouvent également chez le Parti québécois et le Scottish National Party. Pour le premier, les discours relevant de ce thème s'apparentent d'abord à une manifestation d'empathie envers ceux qui y ont cru, autorisant à fustiger ceux qui se complaisent dans les mirages et ceux qui, à leur devant, n'opposent que l'impasse ou des propositions creuses et de toute façon indignes de confiance. Pour le SNP, cet indépendantisme de conclusion est somme toute moins présent qu'il ne l'est au Québec – a

¹⁶⁹⁵ Scottish Government, *Scotland's Future. Your guide to an independent Scotland*, *op. cit.*, p. 3. Notre traduction : "Independence means that Scotland's future will be in our own hands. Decisions currently taken for Scotland at Westminster will instead be taken by the people of Scotland."

¹⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 60. Notre traduction : "Following the referendum in 1979, we saw that, despite the promises made during that campaign and the clear public support for devolution, it took a further 20 years for a democratic Scottish Parliament to be established. The only way to secure and guarantee greater powers for the Scottish Parliament is to vote Yes in the referendum."

fortiori lors du référendum de 1995 –, mais apparaît quant au volet constitutionnel à l'évocation de l'hypothèse de *devo-max*, envisagée par Alex Salmond, mais refusée par le gouvernement britannique. Ceci traduit à nouveau la dimension accélérationniste de l'indépendantisme du SNP, l'acceptation par son chef de la possibilité d'atteindre l'objectif par étapes progressives s'il le faut. Mais cela autorise aussi – ce qui vaut également pour le Québec –, l'affirmation du caractère fondamentalement démocratique des objectifs et de la démarche poursuivis. L'impasse politique représentée enfin par la démocratie majoritaire britannique fait également apparaître une conclusion qui s'impose : celle d'une indépendance qui engagerait l'avènement d'une nouvelle société. C'est là tout l'objet du nationalisme utilitaire, vers lequel nous nous tournons à présent.

III – L'indépendance comme moyen : ouvrir l'avenir à l'horizon des possibles

Ayant analysé la manière dont l'indépendance est conçue à partir du paradigme de la sécession-remède, puis du paradigme stato-national où l'indépendance est perçue comme une fin en soi, comme la consécration de la complétude institutionnelle et de la plénitude nationale, c'est à l'indépendance comme moyen que nous portons notre attention. Et c'est probablement à travers celle-ci que se projettent le plus concrètement les vues, visées et objectifs que l'indépendance vient soutenir. En effet, l'indépendantisme fondé sur le principe de la sécession-remède déploie d'abord l'idée de survie de la nation et de justice, face aux spoliations et aux menaces parfois existentielles que l'Autre représente. Quant à celui fondé sur un caractère de normalité, il engage plutôt la plénitude de la nation, son accession à l'égalité, la liberté de ses choix, mais réserve à l'avenir les éventualités qu'elle ouvre, les laisse en suspens sans faire dépendre l'indépendance de l'une d'elle.

En parallèle de ces discours qui, comme nous l'avons vu, coexistent, l'on retrouve encore une troisième forme d'argumentaire qui assujettit le moyen aux fins, engage l'indépendance dans une voie bien précise. Cette position paraît se développer progressivement. À peu près absente lors du référendum de 1980, celui de 1995 est marqué par le thème du projet de société. Quant au nationalisme écossais, il porte précisément la marque de ce nationalisme utilitaire. Et s'il n'est pas surprenant de constater de telles positions notamment chez les Verts, elles ne sont pas moins fréquentes au sein du Scottish National Party, suivant en cela l'analyse et la doctrine formulées naguère par Neil MacCormick. Ainsi, l'indépendance autorise tous les espoirs, mais il apparaît également que seuls ces espoirs autorisent l'indépendance, qui n'aurait de sens si elle reposait uniquement sur la condition nationale du peuple qui la convoite. Cet horizon d'une nouvelle société augurant un temps nouveau fait encore apparaître des propositions concevant l'indépendance comme un geste radical. Ne se

satisfaisant pas de sa seule dimension juridique, elles s'attaquent aux symboles, aux politiques voire aux modèles économiques et s'inscrivent parfois dans une vision révolutionnaire. Puis, nous approchons de thèmes abordés à travers les discours unionistes. L'on y présente l'indépendance non seulement comme l'occasion d'ancrer la démocratie dans son berceau national, mais plus encore d'en approfondir l'exercice. Enfin, les thèmes de l'heure se présentant tout autant pour les uns que pour les autres, ils apparaissent aussi dans le projet d'indépendance, vu cette fois-ci comme l'opportunité d'un changement de cap sur le plan des relations internationales, de la mondialisation ou encore au-devant des changements climatiques.

La souveraineté du peuple pour une nouvelle société : redéfinir les termes de la liberté, de l'égalité et de la solidarité

En débutant cette section, nous avançons que le référendum de 1980 était relativement peu caractérisé par la défense de l'indépendance au motif des horizons qu'elle serait susceptible d'ouvrir. En effet, pour ce qui est du Parti québécois, elle a davantage valeur pour elle-même et pour les maux qu'elle soignerait. Et si ce n'est d'une brève déclaration d'intention de réformer le droit familial et d'engager les grandes manœuvres pour assurer aux femmes l'égalité réelles, présentées « au cœur même du projet social et du projet collectif »¹⁶⁹⁷, il est peu question d'un projet de société transformateur qui accompagnerait ou justifierait l'indépendance. Ainsi, c'est plutôt du côté des essayistes, des syndicats et de quelques personnages issus de la société civile que l'on retrouve l'indépendance conditionnée à un projet ou un changement spécifique. On trouve bien sûr, parmi le personnel politique traditionnel, des déclarations de même nature que celle de Gérard Gosselin (PQ), qui affirme qu'il votera oui « au nom de toute la détermination que je veux mettre à réaliser au Québec une société plus juste et pleinement responsable »¹⁶⁹⁸, mais il y a dans cette déclaration davantage de potentialité que de conditionnalité. Du reste, à lire Pierre Vadeboncœur dissertant sur le rapport entre l'indépendance et d'autres causes tout aussi dignes d'engagement selon lui, il y aurait une contradiction fondamentale à refuser d'appuyer l'indépendance au motif qu'elle n'engage par un projet ou une vision spécifique :

Si l'on subordonne l'indépendantisme à une condition (jugée essentielle) que l'on ne pose pas au fédéralisme [...], alors, au fond, on n'est pas neutre. En réalité, on fait deux choses qui contredisent cette prétendue neutralité ou ce prétendu refus de se prononcer : 1) on impose un préalable à l'un des deux camps sans l'imposer à l'autre ; 2) on se cantonne dans la non-

¹⁶⁹⁷ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada*, op. cit., p. 100-101.

¹⁶⁹⁸ GOSSELIN Gérard, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5311.

intervention ; mais le changement, par sa nature même, suppose l'intervention tandis que le statu quo ne la suppose pas. On choisit donc le *statu quo*.¹⁶⁹⁹

Ainsi pour lui, l'indépendance demeure le premier pas, et l'intention sociale qui sommeille dans l'intention nationale « se révélera progressivement »¹⁷⁰⁰. La Confédération des syndicats nationaux semble souscrire à la logique avancée par Pierre Vadeboncœur. La vision semble à certains égards stratégique, puisqu'elle considère que « le peuple québécois doit s'approprier les pouvoirs et les institutions nécessaires à la question nationale, parce que notre appropriation crée des conditions meilleures pour la lutte des travailleurs pour la démocratisation », ou encore « parce que la solution de la question nationale créerait de meilleures conditions pour la construction d'une société nouvelle »¹⁷⁰¹, mais il appert néanmoins qu'aucune corrélation directe ne se présente ici entre l'indépendance et un meilleur sort assuré aux travailleurs, mais plutôt des conditions plus favorables. C'est du côté de Pierre Vallières qu'il faut rechercher cette indépendance sous condition. Chez cet ancien membre du Front de libération du Québec, l'indépendance serait vaine, fautive, vide de sens si elle n'était que politique. Pour réaliser une véritable indépendance, il faut encore se demander « si nous préférons “l'américan way of life” à l'effort, inédit en Amérique du Nord, de construire une société différente »¹⁷⁰². En ce sens, Pierre Vallières critique vertement le projet péquiste, qu'il juge inopportunistement « déradicalisé par la thèse de la “souveraineté-association” »¹⁷⁰³, reniant le véritable projet d'indépendance. Enfin, Pierre Bourgault qui est issu de l'aile gauche du Rassemblement pour l'indépendance nationale, paraît souscrire à l'idée d'une indépendance originale, sans toutefois en faire le cœur du sujet : « À moins de ne vouloir qu'une indépendance de papier qui n'aurait aucune signification réelle, c'est le temps ou jamais de prouver notre originalité en refusant de nous laisser imposer plus longtemps le modèle américain, et de construire ici une société industrialisée plus humaine »¹⁷⁰⁴.

En 1995, bien que partageant l'affiche avec les thèmes de la normalité et les justifications la présentant comme une conclusion, l'indépendance apparaît plus régulièrement comme un moyen. Dans le rapport présenté par la Commission nationale sur l'avenir du Québec, elle établit un bilan qui influencera considérablement les énoncés politiques subséquents :

¹⁶⁹⁹ VADEBONCŒUR Pierre, *To be or not to be*, *op. cit.*, p. 63-64.

¹⁷⁰⁰ VADEBONCŒUR Pierre, *Chaque jour, l'indépendance...*, *op. cit.*, p. 111.

¹⁷⁰¹ Confédération des syndicats nationaux, « La CSN face au référendum », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1*, *op. cit.*, p. 257-258.

¹⁷⁰² VALLIÈRES Pierre, *Les scorpions associés*, Montréal, Québec Amérique, 1978, p. 30.

¹⁷⁰³ VALLIÈRES Pierre, *Un Québec impossible ?*, *op. cit.*, p. 24.

¹⁷⁰⁴ BOURGAULT Pierre, *Où à l'indépendance du Québec*, *op. cit.*, p. 78.

Les intervenants ont surtout traité des valeurs fondamentales d'un Québec souverain. Selon eux, cette déclaration [de souveraineté] devrait d'abord proclamer l'exercice légitime du droit du Québec à l'autodétermination, identifier les justifications de la souveraineté et explorer les fondements du projet de société indissociable, pour plusieurs, du projet souverainiste lui-même. Les valeurs fondamentales les plus fréquemment évoquées dans le nouveau projet de société d'un Québec souverain sont : démocratie, liberté, justice, équité, égalité des femmes et des hommes, importance de la famille, pacifisme et solidarité.¹⁷⁰⁵

L'on y constate cette fois-ci que le « projet de société » est présenté par plusieurs intervenants comme « indissociable » du projet souverainiste lui-même, autrement dit que l'un ne doit pas avoir préséance sur l'autre, donc qu'ils sont inséparables et que la souveraineté ne peut se suffire à elle-même. On retrouve d'ailleurs trace de ce projet de société et des objectifs identifiés lors des commissions dans ladite Déclaration de souveraineté :

Le combat contre la misère et la pauvreté, le soutien aux jeunes et aux aînés, sont essentiels à notre projet. Les plus démunis d'entre nous peuvent compter sur notre solidarité et sur notre sens des responsabilités. Le partage équitable des richesses étant notre objectif, nous nous engageons à promouvoir le plein emploi et à garantir les droits sociaux et économiques : notamment le droit à l'éducation, le droit aux services de santé ainsi qu'aux autres services sociaux.¹⁷⁰⁶

Chez le député péquiste Gilles Baril, ce sont les jeunes qui sont porteurs d'un projet de société et particulièrement désireux de vivre « une deuxième Révolution tranquille » et de consacrer, par la souveraineté, un « nouveau contrat social », établi sur la solidarité collective, le partage et l'ouverture au monde¹⁷⁰⁷. De même pour son confrère Jean-Guy Paré, qui repousse conjointement « le laisser-faire, le confort et l'indifférence, le “business as usual” », il affirme que la souveraineté doit « proposer un “new deal”, dessiner de nouvelles frontières, dégager de nouveaux horizons »¹⁷⁰⁸. Pour leur consœur Hélène Robert, on retrouve cette même logique relative aux potentialités ouvertes par la souveraineté, dont elle affirme qu'elle « n'est pas un projet de société, mais bien un moyen de le réaliser », et que « le camp du changement propose un projet de société dont les principaux axes sont contenus dans le projet de loi sur l'avenir du Québec »¹⁷⁰⁹ ; où l'on voit une forme de contradiction à affirmer que le projet de souveraineté et le projet de société sont deux choses différentes, le premier permettant le

¹⁷⁰⁵ Commission nationale sur l'avenir du Québec, *Rapport, op. cit.*, p. 17.

¹⁷⁰⁶ « Voici venu le temps de la moisson dans le champ de l'Histoire », *op. cit.*

¹⁷⁰⁷ BARIL Gilles, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4851.

¹⁷⁰⁸ PARÉ Jean-Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4858.

¹⁷⁰⁹ ROBERT Hélène, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4939.

second, mais où l'on voit également que le projet de loi qui engage la souveraineté contient également les termes du projet de société ; donc que l'un et l'autre apparaissent comme indissociables. Ce thème relatif au projet de société est donc employé de manière récurrente, parfois sans en préciser le contenu, ou en le décrivant à grands traits. On l'associe généralement aux termes du « camp du changement », qui imprime et associe à la souveraineté ce syntagme. Mais là encore, les contours de ces changements apparaissent souvent de manière floue. De même, c'est le sujet d'une « seconde révolution tranquille »¹⁷¹⁰ qui est régulièrement évoqué, afin d'en exploiter tout autant la charge symbolique positive.

Prenant acte des conclusions de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, le Parti québécois s'engage à présenter un projet de société, notamment dans deux documents intitulés *Le Québec dans un monde nouveau* et *Des idées pour mon pays*. Dans le premier, il présente une position véritablement caractéristique du nationalisme utilitaire en affirmant que « L'accession à la pleine souveraineté politique n'est pas une fin en soi, mais la clé politique du progrès du Québec »¹⁷¹¹. Plus loin il avance que « Le Québec doit fonder son développement sur des principes de justice, d'équité et de solidarité [...]. Ressouder la société, resolidariser ses différentes composantes : voilà un défi exigeant pour un Québec souverain ». Et de poursuivre : « L'objectif d'une véritable égalité des chances est l'inspiration fondamentale de notre projet de société »¹⁷¹². De même, l'égalité entre les hommes et les femmes, ou encore « l'ouverture à l'immigration et l'intégration des communautés culturelles » sont présentées comme constituant « un volet majeur du projet québécois de société »¹⁷¹³. C'est d'ailleurs une orientation qu'il rappelle dans l'autre document mentionné, où est avancée l'idée que « Le gouvernement d'un Québec souverain fera de l'immigration et de l'intégration des citoyens québécois de toutes origines un élément essentiel de son projet de société, de ses politiques de développement social et économique, d'éducation et de formation professionnelle »¹⁷¹⁴. À travers ces extraits, on voit d'abord que le Parti québécois réaffirme son ouverture à la diversité et son ancrage dans un nationalisme civique. Quant au thème du projet de société, il constitue d'abord et avant tout un outil rhétorique, bien qu'il se trouve développé dans divers documents. À nouveau c'est vers la société civile qu'il faut se tourner pour qu'il trouve des contours plus précis dans le discours public. Solidarité

¹⁷¹⁰ Voir par exemple : Conseil de la souveraineté du Québec, « Allons-nous nous faire écraser ou nous faire respecter ? », *Le Devoir*, 27 septembre 1995, p. 2.

¹⁷¹¹ Parti Québécois, *Le Québec dans un monde nouveau*, *op. cit.*, p. 33.

¹⁷¹² *Ibid.*, p. 47-48.

¹⁷¹³ *Ibid.*, p. 59.

¹⁷¹⁴ Parti québécois, *Des idées pour mon pays*, *op. cit.*, p. 159.

populaire Québec, un groupement d'organisations syndicales et communautaires, présente son propre projet, révisé la Déclaration de souveraineté présentée au Grand Théâtre de Québec et associe directement la souveraineté et le projet qu'elle porte en le présentant comme un « projet de souveraineté populaire [qui] implique une profonde remise en question du capitalisme et des règles de l'économie de marché ». La souveraineté doit donc permettre la réalisation des valeurs d'équité et de solidarité. En ce sens, la souveraineté est présentée comme le point de départ et non celui d'arrivée :

Le Québec que nous voulons bâtir n'est pas que souverain. Il s'agit d'une composante essentielle de notre avenir collectif, certes, mais la souveraineté apparaîtra pour beaucoup un projet limité s'il n'est accompagné d'un projet de société apte à répondre aux aspirations politiques, sociales, économiques et culturelles de l'ensemble du peuple québécois. [...] Quant à nous, c'est à la réalisation de ce projet de société que nous entendons œuvrer au cours des prochains mois et des prochaines années, que ce soit dans un Québec souverain ou non.¹⁷¹⁵

Il y a donc ici une conjonction entre l'indépendance et le projet de société, mais dans le cas présent, celui-ci doit advenir avec ou sans l'indépendance. Elle n'est plus même le moyen, bien qu'elle soit présentée comme « une composante essentielle de notre avenir collectif », mais ne doit pas empêcher le projet d'advenir. Pour l'écrivaine Hélène Pedneault, la formule de l'indépendance comme moyen point aussi, mais elle apparaît comme un point de départ sans horizon véritablement défini, comme une possibilité, « le début de l'incarnation de nos rêves »¹⁷¹⁶. Pour François Rebello, qui est alors un responsable étudiant jouissant d'une certaine notoriété – et qui rejoindra plus tard le PQ –, le projet de souveraineté souffre de ce qu'il paraît ne demander que de « confirmer une réalité », « ne rien changer d'autre que le statut » et n'apparaît pas en ce sens comme une perspective spécialement « emballante », qui pourrait « amener les Québécois à se lever »¹⁷¹⁷. Elle représenterait toute fois une opportunité à saisir. Dans une même veine à demi analytique et à demi pratique, la spécialiste en études littéraires Geneviève Sicotte expose l'évolution du nationalisme dont elle juge qu'il « ne peut plus être pensé aujourd'hui dans les mêmes termes que dans les années soixante-dix ». Revendiquant un nationalisme « terre à terre », elle suggère ainsi que « la souveraineté ne constitue un projet valable que dans la mesure où elle apportera plus de justice sociale »¹⁷¹⁸.

¹⁷¹⁵ Solidarité populaire Québec, « Le Québec que nous voulons bâtir », *op. cit.*, p. 150.

¹⁷¹⁶ PEDNEAULT Hélène, « Lettre à toutes les femmes et tous les hommes qui ont dix-huit ans cette année », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, *op. cit.*, p. 147.

¹⁷¹⁷ REBELLO François, « C'est le changement qui me fait rêver », dans (coll.), *Je me souverain*, *op. cit.*, p. 135-136.

¹⁷¹⁸ SICOTTE Geneviève, « Éloge du nationalisme terne », dans (coll.), *Je me souverain*, *op. cit.*, p. 146.

Quant au cas écossais, on voit plus clairement encore se déployer ce nationalisme utilitaire qui apparaît de manière par évocation ou dans un rapport d'équivalence entre souveraineté et projet de société au Québec. Ainsi pour Alex Salmond, « les arguments en faveur d'une Écosse indépendante ne portent pas sur le passé de notre nation, mais sur son futur. Il s'agit de faire en sorte qu'une nation riche devienne une société plus juste et plus prospère et de créer un meilleur pays pour les générations à venir »¹⁷¹⁹. Dans un même ordre d'idées, la « Déclaration d'opportunité » qu'il dévoile à Arbroath s'inscrit dans cet avenir à construire, sur les potentialités à poursuivre¹⁷²⁰. Dans un discours de 2012, il affirme que « le Scottish National Party mènera avec confiance sa campagne pour l'indépendance, non comme un but en elle-même, mais comme le moyen par lequel l'économie écossaise peut devenir plus forte et plus sûre »¹⁷²¹, permettant également à l'Écosse de rejoindre la communauté internationale et aux Écossais de réaliser leurs ambitions individuelles. De même, Nicola Sturgeon assure que « l'indépendance est essentielle pour l'Écosse », selon la même formule : « non comme une fin en elle-même, mais comme le moyen de réaliser l'Écosse que nous recherchons : un pays avec une économie stable qui fonctionne pour le plus grand monde et pas seulement pour quelques un ; un pays qui sait qu'il doit créer de la richesse pour soutenir les services publics étendus que nous apprécions »¹⁷²². Peu après, elle sépare totalement la question identitaire de la question de l'indépendance, se rapprochant d'une vision ancrée dans le principe de souveraineté populaire plutôt que nationale :

Pour moi, le fait de la nationalité ou de l'identité écossaise n'est pas l'élément qui motive l'indépendance. Je ne crois pas non plus que l'indépendance, toute désirable qu'elle soit, est essentielle à la préservation de notre identité écossaise distincte. Et je ne suis pas du tout d'accord avec le fait que se sentir britannique – avec tous les héritages sociaux, familiaux, culturels partagés et qui forment une telle identité – soit de quelque manière que ce soit incompatible avec un appui utilitaire à l'indépendance politique. Ma conviction que l'Écosse devrait être indépendante repose sur les principes, non d'identité ou de nationalité, mais de démocratie et de justice sociale.¹⁷²³

Dans ce même discours, Nicola Sturgeon reprend à son compte le langage utilitariste emprunté par le Parti travailliste écossais pour justifier son projet d'approfondissement de la dévolution, dans le cadre

¹⁷¹⁹ SALMOND Alex, “Bannockburn is birthplace of Scotland”, *op. cit.* Voir Annexe 5.

¹⁷²⁰ GORDON Tom, “Salmond evokes declaration of Arbroath as referendum campaign enters final month”, *op. cit.*

¹⁷²¹ SALMOND Alex, “Alex Salmond’s Hugo Young lecture – full text”, *op. cit.* Voir Annexe 4.

¹⁷²² STURGEON Nicola, “Bringing the powers home to build a better nation”, *op. cit.* Voir Annexe 6.

¹⁷²³ *Idem.* Rappelons que c'est dans ce même discours que Nicola Sturgeon appelle l'Écosse à devenir un de ces « pays normaux, indépendants ».

de la commission constitutionnelle mise sur pied après l'élection du SNP¹⁷²⁴. Pour les Verts écossais, l'indépendance doit également servir un objectif, un *projet*. Et si l'on a pu constater que leurs discours n'approchaient guère les thèmes de l'identité et de l'histoire, il en est tout autrement de l'indépendance comme projet. Ainsi, à partir de la victoire du Scottish National Party, et même à l'occasion de la campagne électorale de 2011, plusieurs documents sont publiés. L'un d'eux se consacre à suggérer un revenu citoyen universel, qui pourrait être financé par un système de taxation progressive permise par les revenus pétroliers sur le modèle de l'Alaska, et ce revenu universel se trouverait au cœur de la refondation de l'État et du système de sécurité sociale en Écosse¹⁷²⁵. Mais tandis que l'indépendance permet un tel projet, c'est en vérité le caractère vraisemblable des changements désirés qui justifie l'indépendance :

Le Scottish Green Party soutient l'indépendance écossaise à partir de la conviction les transformations urgentes requises dans notre société et notre économie peuvent être réalisées au mieux par une Écosse comme petit pays autonome. Rapprocher les structures politiques et économiques ainsi que la prise de décision du peuple écossais est un principe et une ambition fondamentaux des Verts.¹⁷²⁶

Dans cet extrait, le caractère utilitaire de l'indépendance apparaît dans sa quintessence. En effet, elle est ici présentée uniquement en rapport de ce qu'elle permet. Elle n'est d'ailleurs présentée comme un objectif qu'au titre de la spécificité de l'Écosse comme « petit pays », inscrivant clairement ce soutien à la cause de l'indépendance dans l'approche écologiste du principe de subsidiarité. Dans un autre extrait, le co-chef des Verts Patrick Harvie réfute l'inscription de ce projet d'indépendance dans un horizon nationaliste¹⁷²⁷ – qu'il réduit cependant à un Eux contre un Nous. Pour d'autres formations politiques de taille plus modeste encore et pour plusieurs acteurs individuels, l'indépendance doit aussi permettre de rompre avec la monarchie¹⁷²⁸, avec le capitalisme¹⁷²⁹, ou de redécouvrir l'espoir d'un

¹⁷²⁴ *Idem*. Nicola Sturgeon affirme ainsi que « Voter Oui, ce n'est pas voter simplement pour de nouveaux pouvoirs ; mais pour de nouveaux pouvoirs que nous utiliserons dans un but précis ». (“To vote yes is to vote not just for new powers – but for new power that we will use for a purpose”).

¹⁷²⁵ Voir Scottish Greens, *Citizen's Income*, Édimbourg, Scottish Green Party, 2014, p. 2-3.

¹⁷²⁶ Scottish Greens, *Scottish Independence*, *op. cit.*, p. 1. Notre traduction : “The Scottish Green Party supports Scottish Independence from the conviction that the urgent transformation needed in our society and our economy can best be achieved by Scotland as a small autonomous country. Bringing political and economic structures and decision-making closer to the Scottish people is a core Green principle and ambition.”

¹⁷²⁷ Voir : “Scottish Greens push radical new future for Scotland”, *European Greens*, 12 septembre 2014, consulté le 2 juin 2023 : <https://europeangreens.eu/news/scottish-greens-push-radical-new-future-scotland>.

¹⁷²⁸ Voir par exemple : FOX Colin, *For a Modern Democratic Republic*, Glasgow, Scottish Socialist Party, 2014.

¹⁷²⁹ “Scottish referendum: What sort of independence should socialists campaign for?”, *op. cit.*

changement radical¹⁷³⁰. Pour Jim Sillars enfin, conserver la livre comme monnaie commune ou demeurer au sein de l'Union européenne entraverait nécessairement l'indépendance écossaise¹⁷³¹.

*

*

*

À travers ce premier temps, nous avons examiné la portée utilitaire des discours favorables à l'indépendance. On y constate d'abord une progression de ce type de discours entre 1980 et 1995, sous le thème du projet de société, de l'idée de changement ou d'une seconde révolution tranquille. Elle apparaît en partie comme une reprise – que l'on peut qualifier d'opportuniste ou d'un *leadership* à l'écoute – des interventions citoyennes faites devant les commissions régionales sur l'avenir du Québec. Cependant, s'il est courant que ce « projet de société » soit présenté conjointement à celui de la souveraineté, voire de manière inséparable, il est encore rare qu'il la précède. Dans son contenu, ce projet de société apparaît comme un ensemble d'objectifs qui ne conditionnent pas collectivement celui de souveraineté, mais fixent plutôt des principes directeurs dans sa réalisation.

À l'inverse, en 2014, ces discours sont autrement plus fréquents et ne sont pas seulement portés par les Verts, chez qui ils s'expriment de la façon la plus claire, mais aussi chez les principaux tenants de l'option d'indépendance que sont les membres du SNP. Chez les premiers cependant, le propos va encore plus loin, puisque cette indépendance qui offre des conditions favorables à l'accomplissement de tel ou tel projet politique est inscrit très clairement dans une logique de subsidiarité et s'écarte explicitement de l'adjectif national dont elle s'entiche ailleurs. Le caractère utilitaire de l'indépendance connaît des développements plus importants dans ce cas, qui s'expliquent notamment, chez les Verts, par le fait qu'elle n'est pas à la vocation première du parti écologiste, et chez le SNP, par le fait que cette doctrine soit portée par ce parti depuis plusieurs décennies, tout en cohabitant par ailleurs avec une indépendance caractérisée de manière plus pure, y compris parfois au sein d'un même discours.

Enfin, il faut ajouter que les sociétés civiles sont plus porteuses encore que les partis politiques de ces attentes de renouvellement social que porterait l'indépendance. De même, on trouve pour chaque référendum des expressions plus fermes, plus claires, d'une indépendance qui doit être

¹⁷³⁰ “Declaration of Radical Independence: Full Text”, *Radical Independence Campaign*, 24 novembre 2013, consulté le 8 juin 2023 : <https://radical.scot/declaration-of-radical-independence/>.

¹⁷³¹ FOLEY James, “The politics of Scotland would be turned upside down?: an interview with Jim Sillars”, *op. cit.* Voir également : SILLARS Jim, *In Place of Fear II. A Socialist Programme for an Independent Scotland*, Glasgow, Vagabond Voices, 2014.

consacrée par une rupture franche, non seulement avec un État autre, comprenant sa monnaie, ses institutions ou encore sa monarchie – ce qui est un fait à ce point admis au Québec qu’il n’est pas discuté –, mais encore avec l’Union européenne, l’OTAN, le capitalisme, les termes ordinaires et l’américanisation de l’existence, pour forger une indépendance radicale, véritable.

Réenclaver la démocratie : indépendance et décentralisation

De même que leurs opposants unionistes, les tenants de l’indépendance cherchent à revendiquer pour eux-mêmes les vertus démocrates. Pour ce faire, chacun fustige l’Autre, entend faire de l’indépendance le moyen pour la nation de prendre ses propres décisions et non seulement faire respecter, mais encore de mettre en œuvre sa volonté. Les acteurs nationalistes cherchent à donner des gages de leurs propres convictions démocratiques, célèbrent le moment référendaire et la vigueur de l’engagement de la nation durant cette période. Aussi avons-nous vu que le Scottish National Party recourait à l’opposition entre les élites de Westminster et le peuple d’Écosse, ou encore avançait l’idée que les décisions devaient être prise par ceux qu’elles concernent au premier chef, à savoir les gens qui vivent en Écosse. Cette formulation renvoie à l’idée d’un ré-enclavement de la démocratie, c’est-à-dire de l’idée qu’elle est vouée à être exercée, pratiquée, au plus près de ceux qu’elle concerne pour être véritablement digne de son propre nom.

Cet approfondissement démocratique emprunte en premier lieu la voie de la décentralisation, un thème que l’on ne retrouve que de manière sporadique de la part du gouvernement québécois, qui s’est acquitté de cette tâche avant même le référendum en adoptant la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme*, en 1979. En 1995, le thème est très présent, et le transfert de compétences vers les régions doit permettre une importante décentralisation des pouvoirs au plus près des citoyens. Portée par Jacques Parizeau, cette décentralisation est économique, mais aussi politique ; il s’agit de « répondre aux volontés des régions de rapprocher de la population les pouvoirs de décision et les outils économique qui leur font cruellement défaut »¹⁷³². Elle doit obéir au principe d’adéquation entre les besoins spécifiques des régions et les décisions prises pour elles, où s’entrevoit à nouveau un principe de subsidiarité. Mais elle rejoint également un désir d’habilitation politique qui tendrait à renforcer la régionalisation :

Avec la récupération d’importantes ressources fiscales et l’élargissement des responsabilités de son État, le Québec pourra enfin donner le coup de barre nécessaire pour réaliser une

¹⁷³² PARIZEAU Jacques, *Débats de l’Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4757.

réelle décentralisation des pouvoirs vers les régions et les communautés locales. [...] Nous devons chercher à rapprocher davantage les services des citoyens pour leur permettre d'avoir leur mot à dire sur la façon de les dispenser.¹⁷³³

Enfin, l'indépendance doit aussi permettre une décentralisation de l'administration, c'est-à-dire des services de l'État, et donc rapprocher ces services des milieux de vie : « Un gouvernement du Parti Québécois, une fois sa part de fonctionnaires fédéraux intégrés à son appareil administratif, s'engage à : décentraliser l'administration publique vers les régions, les communautés urbaines et les municipalités régionales de comté »¹⁷³⁴. Cette mesure de décentralisation est jugée à ce point importante et dans la suite logique de l'indépendance qu'il est même prévu qu'elle soit inscrite dans une nouvelle constitution québécoise. D'après le texte de l'avant-projet de loi sur la souveraineté,

Cette constitution doit inclure une charte des droits et libertés de la personne. Elle doit garantir à la communauté anglophone la préservation de son identité et de ses institutions. Elle doit également reconnaître aux nations autochtones le droit de se gouverner sur des terres leur appartenant en propre. Cette garantie et cette reconnaissance s'exercent dans le respect de l'intégrité du territoire québécois. La constitution prévoira la décentralisation de pouvoirs spécifiques aux instances locales et régionales ainsi que des ressources fiscales et financières adéquates pour leur exercice.¹⁷³⁵

En Écosse, ces deux sujets se retrouvent également. En vérité, les Verts écossais plaident pour la décentralisation ou l'approfondissement de la dévolution vers les régions écossaises (une « dévolution écossaise ») sans même attendre l'accession à l'indépendance¹⁷³⁶. Néanmoins, dans le contexte référendaire, l'indépendance est présentée sous la forme d'un mouvement qui ne doit pas s'arrêter à Édimbourg, mais approfondir la démocratie pour la placer au plus près des gens, afin de renforcer le degré de responsabilité des élus et d'améliorer la pratique démocratique :

L'indépendance, ce n'est pas juste la dévolution des pouvoirs de Westminster à Holyrood. Les Verts veulent voir plus de pouvoirs et de responsabilité transférés aux autorités locales et aux communautés, afin qu'elles puissent avoir plus de contrôle sur la façon dont elles lèvent et dépensent leur propre argent. Une Écosse indépendante qui croit dans les talents et l'esprit

¹⁷³³ Parti québécois, *Le Québec dans un monde nouveau*, *op. cit.*, p. 44-45.

¹⁷³⁴ Parti québécois, *Des idées pour mon pays*, *op. cit.*, p. 63.

¹⁷³⁵ « Avant-projet de loi sur la souveraineté », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes*, t. 2, *op. cit.*, p. 64.

¹⁷³⁶ Scottish Greens, *Scottish Parliament Manifesto 2011*, Édimbourg, Scottish Green Party, 2011, p. 24.

de justice de son peuple, et qui distribue le pouvoir de telle façon qu'elle maximise la participation, revigorerait la démocratie à tous les niveaux.¹⁷³⁷

Là encore, l'indépendance doit permettre d'assurer ces vertus démocratiques par l'adoption d'une constitution écrite, ici dans le cas du gouvernement écossais : « L'indépendance permettra à l'Écosse de construire une démocratie européenne moderne, fondée sur une constitution écrite, enchâssant les droits fondamentaux et les valeurs qui sous-tendent notre société et établie sur le principe de la souveraineté du peuple d'Écosse »¹⁷³⁸. L'idée d'une constitution écrite fait consensus dans les camps indépendantistes tant écossais que québécois. De part et d'autre, on trouve également la volonté affirmée d'en confier la rédaction au peuple, par la voie d'une consultation qui s'apparente à une constituante, comme chez Alex Bell (SNP), proche conseiller d'Alex Salmond. Dans une adresse directe au lecteur, il affirme ainsi que « la constitution devrait être élaborée par ceux qui connaissent l'injustice, la pauvreté et la discrimination, un miroir de nous tous »¹⁷³⁹. De même, tant la Commission nationale sur l'avenir du Québec qui se fait le relai des citoyens ayant répondu à l'appel, le Premier ministre Jacques Parizeau, que le groupe Solidarité populaire Québec appellent de leurs vœux la formation d'une assemblée constituante¹⁷⁴⁰.

Changer de stratégie : un nouvel État face aux enjeux de l'avenir

Au long des chapitres consacrés aux discours unionistes, nous avons constaté que relativement à l'environnement, le propos est d'abord intéressé au ressources. Ce fait se confirme également à la lecture des discours des camps du Oui. Toutefois, le fait que le Québec soit particulièrement bien pourvu sur le plan des ressources, et notamment de ressources inépuisables¹⁷⁴¹ – en l'occurrence l'eau de ses fleuves et rivières – nourrit un orgueil particulier qui n'est pas sans évoquer les réalisations de la

¹⁷³⁷ Scottish Greens, *Scottish Independence, op. cit.*, p. 1. Notre traduction : «Independence is not just about devolution of power from Westminster to Holyrood. Greens want to see more power and accountability transferred to local authorities and communities, so that they have more control over how they raise and spend their own money. An Independent Scotland that believes in the talents and fair-mindedness of its people, and disperses power in a way that maximises participation, would reinvigorate our democracy at all levels.»

¹⁷³⁸ Scottish Government, *Scotland's Future. Your guide to an independent Scotland, op. cit.*, p. 332. Notre traduction : «Independence will enable Scotland to build a modern, European democracy, founded on a written constitution, enshrining the fundamental rights and values that underpin our society and based on the principle of the sovereignty of the people of Scotland.»

¹⁷³⁹ BELL Alex, «Considering a constitution: a view from a former Government insider», dans (coll.), *A Modest Proposal for the agreement of the people, op. cit.*, p. 145. Notre traduction : «The constitution should be informed by those who know injustice, poverty and discrimination – a mirror to us all.»

¹⁷⁴⁰ Voir : Commission nationale sur l'avenir du Québec, *Rapport*, p. 57 ; PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4707 ; Solidarité populaire Québec, « Le Québec que nous voulons bâtir », *op. cit.*, p. 145.

¹⁷⁴¹ Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada, op. cit.*, p. 96-97.

compagnie Hydro-Québec. En 1995, le changement d'attitude sur ces questions est radical. Ceci s'explique en partie, à nouveau, par l'implication de la société civile. La protection de l'environnement est ainsi de toutes les propositions de constitution, le développement durable de la majorité des proposition économiques. Dans ses deux livres programmatiques, le Parti québécois insiste particulièrement sur l'importance de la crise écologique. L'indépendance arrive donc à « l'heure des choix »¹⁷⁴². Sur ce plan, le Québec veut agir en exemple et inciter ses voisins à lui emboîter le pas. Étonnamment, le Canada comme État pétrolier est absent de ces discours, ce qui ne sera plus le cas quelques années plus tard. À l'inverse, en Écosse, l'on pourrait s'attendre à ce que ce sujet soit placé sous l'éteignoir, notamment considérant le rôle que joue l'enjeu des produits du pétrole dans le débat référendaire. Pourtant, il n'en est rien. Nicola Sturgeon assure que « nous voulons construire un futur où nous protégeons notre environnement en tant que société véritablement durable. L'environnement de l'Écosse, construit comme naturel, est l'un des plus grands atouts de notre nation. Nous travaillerons à le préserver et à l'améliorer dès à présent et pour les futures générations, et à jouer notre rôle pour relever le défi climatique mondial »¹⁷⁴³. Quant aux Verts écossais, le pétrole représente naturellement pour eux une ressource dont il faut, à terme, se distancier :

Les combustibles fossiles sont une ressource limitée et en déclin. Il est essentiel que l'Écosse puisse s'affranchir de sa dépendance à l'égard des réserves de la mer du Nord. L'Écosse pourrait être le premier État-nation à être entièrement alimenté par des énergies renouvelables et se positionner comme un puissant exportateur d'électricité vers l'Europe du Nord et de l'Ouest. La décentralisation des décisions économiques pourrait être combinée à un renouveau industriel axé sur l'industrie et la technologie des énergies renouvelables. Les ressources en pétrole et en gaz pourraient être affectées à des usages non combustibles tels que les plastiques, l'électronique, les médicaments, les engrais et la chimie verte.¹⁷⁴⁴

L'objectif est d'employer les bénéfices tirés de ces ressources pour parvenir à effectuer une transition écologique. Une fois effectuée, elle se présentera comme une véritable puissance énergétique à l'échelle

¹⁷⁴² Parti québécois, *Le Québec dans monde nouveau*, *op. cit.*, p. 45-47.

¹⁷⁴³ STURGEON Nicola, "Our Purpose", *Re-Elect. A Government Working for Scotland*, *op. cit.*, p. 7. Notre traduction : "We are building a future where we protect our environment as a truly sustainable society Scotland's environment – built and natural - is one of our nation's greatest assets. We will work to preserve and enhance it for now and future generations and play our part in meeting the global climate challenge."

¹⁷⁴⁴ Scottish Greens, *Energy independence*, *op. cit.*, p. 1. Notre traduction : "Fossil fuels are a finite and declining resource. It is vital Scotland is able to transition away from dependence on North Sea reserves. Scotland could be the first nation state to be powered entirely on renewables, and position itself as a powerful electricity exporter to Northern and Western Europe. Decentralized economic decision- making could be combined with an industrial renewal focused on renewables industry and technology. Oil and gas resources could be focused on non-fuel use such as plastics, electronics, medicines, fertilizers and green chemistry."

continentale pour les Verts. De ces premiers temps en tant qu'État pétrolier, l'Écosse pourrait même devenir, à leurs yeux, « un phare dans la lutte mondiale contre le changement climatique »¹⁷⁴⁵. Plus largement, les acteurs présentent ainsi leur nation face aux défis du temps, étant bien sûr à même d'y faire face : « Nous engageons ce voyage en des temps de grands changements dans le monde. Les facteurs environnementaux, financiers et géopolitiques sont en pleine mutation. Il est de notre devoir de créer une nation moderne qui soit adaptée à ces temps nouveaux : flexible et dynamique »¹⁷⁴⁶.

Ces facteurs comprennent également la mondialisation, qui engage non seulement à la poursuite de relations économiques étroites avec le Canada et le Royaume-Uni, mais également à s'y ouvrir résolument, pour chacun des camps du Oui – exceptions faites de quelques cas mentionnés ci-dessus. À rebours des accusations de repli, les nationalistes québécois et écossais se montrent plus ouverts que jamais, revendiquant leur adhésion à l'économie de marché, leur optimisme face à la mondialisation pour les uns, se réclamant encore de leur appartenance à l'Union européenne et au marché commun pour les autres. En somme, c'est en grande partie en faveur de la flexibilité et de l'interdépendance que l'on plaide, de façon à justifier la validité de l'idée de souveraineté dans une ère où sa pertinence est remise en cause par ses contempteurs unionistes. Enfin, et allant de pair avec cette notion, les acteurs du Oui revendiquent le devenir pacifiste des États québécois et écossais à naître. Pour autant, l'un comme l'autre entend rejoindre l'OTAN, le NORAD dans le cas du Québec, pour se placer sous leur protection, mais sans pour autant s'engager de quelque manière que ce soit dans autre chose que le dialogue et le multilatéralisme. En Écosse, cette position pacifiste représenterait un changement de cap, face à un Royaume-Uni régulièrement présenté comme belliciste, et l'indépendance aurait pour conséquence immédiate le retrait du programme nucléaire britannique Trident de la base de Faslane. Le Québec et l'Écosse seraient ainsi portés à s'impliquer dans l'aide internationale et à embrasser une vocation morale plutôt qu'une logique de puissance.

¹⁷⁴⁵ *Ibid.*, p. 15. Notre traduction : “a beacon in the global fight against climate change.”

¹⁷⁴⁶ SALMOND Alex, “Foreword”, dans Scottish Government, *Your Scotland, Your Referendum. A Consultation Document*, *op. cit.*, p. 3. Notre traduction : “We take this journey at a time of great change in the world. Environmental, financial and geopolitical factors are in flux. It is our duty to create a modern nation that is fit for these new times, flexible and dynamic.”

*

*

*

À travers ce chapitre, nous avons étudié les différentes conceptions qui s'attachent à l'indépendance, c'est-à-dire au *projet* national. Les énoncés analysés démontrent d'abord, en 1980, des discours situés principalement dans le domaine de la sécession-remède et dans l'affirmation d'un caractère de normalité attaché à l'indépendance. En 1995, les discours combinent véritablement les trois aspects dans leur plénitude. En effet, on y retrouve aussi bien des discours faisant écho d'une menace d'assimilation, de l'injustice économique ou politique vécue par le Québec, de la menace de l'Autre, mais également de la normalité de l'indépendance pour la nation québécoise, puis de son opportunité, jusqu'à l'associer étroitement à un *projet de société*. Et s'il est ici utile de constater que des trois référendums, c'est celui où le Oui fut le plus proche de l'emporter, il faut encore se demander ce que ce résultat doit à une conjoncture si particulière d'une part, et au caractère total de la campagne de 1995. À cet égard, l'on ne peut s'étendre au-delà des conjectures. Enfin, le référendum de 2014 se caractérise par un penchant clairement affirmé envers un indépendantisme utilitaire. Cependant, la mise en évidence de ces diverses tendances se heurte, comme l'exprime avec acuité le référendum québécois de 1995, au caractère idéal-typique des catégories et sous-catégories présentées aux fins de l'analyse. En effet, si le caractère *normal* de l'indépendance nationale revendiquée au Québec en 1980 ne suffit plus en Écosse en 2014, pour autant son inscription dans un paradigme strictement utilitariste souffrirait certainement d'un mal inverse dans la faculté des acteurs à mobiliser la population autour de leur propre projet.

Au rayon du contenu désormais, cette étude tend à confirmer les conclusions avancées au terme de la sociologie historique des présents nationalismes. En effet, l'on constate ici encore que, comme ses motifs précédemment évoqués, les termes de l'indépendance se décrivent bien souvent dans une inversion des failles et des contraintes des régimes canadien et britannique. En d'autres termes, l'analyse tend à confirmer non seulement que les demandes traditionnelles des nationalismes québécois et écossais regardent les limites présentées par l'absence de reconnaissance formelle du Canada d'un côté et par l'insuffisance de l'autonomie écossaise et ses implications économiques de l'autre, mais également que ces données rejailissent directement sur la projection de l'indépendance.

De plus, elles tendent également à renforcer des inscriptions divergentes entre nationalismes québécois et écossais, pourtant tous deux d'obédience sociale-démocrate. Le premier astreint ainsi tout entier ce principe politique à la pesanteur difficilement soutenable d'un être vécu comme étant constamment menacé de disparition, tandis que le second tient le gouvernail d'un nationalisme qui n'attache en définitive que peu d'importance à une identité assurée du fait même qu'elle est reconnue.

D'où l'on voit encore, ici, non tant les dépendances discursives avivées par les emprunts et les citations tronquées, mais plutôt les conséquences médiates et immédiates d'une intrication relativement étroite d'imaginaires pourtant rivaux. Autrement formulé, c'est encore dans ces imaginaires, dans les conceptions majoritairement plurinationales de l'identité britannique qui reconnaissent l'existence et la valeur de l'identité écossaise, que se situe le gage de sa sécurité identitaire. Ce fait, déjà constaté par le philosophe Charles Taylor¹⁷⁴⁷, rend ici toute justice au concept de reconnaissance et, par le contraste de la lutte écossaise pour l'indépendance, replace la quête de souveraineté québécoise dans cet horizon de reconnaissance, tant interne qu'externe.

¹⁷⁴⁷ TAYLOR Charles, « Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États ? », *op. cit.*

PARTIE 4 : L'APRÈS-RÉFÉRENDUM

Les trois référendums étudiés se soldent par une semblable réponse négative, Québécois et Écossais se tournant en des majorités plus ou moins nettes vers la continuation des unions politiques auxquelles ils appartiennent. Pour autant, rien n'est jamais définitif et personne n'entend en rester là. D'un côté, les unionistes avertis par la fragilité exposée au grand jour de l'œuvre commune entreprennent d'en assurer la poursuite par faits de renouvellements, de moyens et d'instruments incitatifs et coercitifs différant d'un cas à l'autre. De l'autre, l'on tente de rebondir en sauvant ce qui peut l'être, en tenant les responsables politiques ayant endossé le costume de sauveurs de l'union à leurs promesses et en tâchant de conserver la dynamique autour de leurs projets. Cette partie, subdivisée en trois chapitres, poursuit la course des traits amorcés en Partie 1 ; les trajectoires de nationalismes rivaux. Comment les nationalistes québécois et écossais composent-ils avec le coup d'arrêt porté à leurs projets d'accession à la souveraineté ? De quelle façon les gouvernements canadiens et britanniques font-ils suite aux engagements électoraux pris au cours des campagnes référendaires ? Par quelles dynamiques politiques les sociétés majoritaires et minoritaires sont-elles traversées ? À travers ces trois lendemains retracés en autant de chapitres s'illustrent les contre-offensives de nationalismes étatiques visant à sceller l'union et à prévenir les initiatives centrifuges de la part de nationalismes subétatiques qui n'ont pas dit leur dernier mot.

Consécutivement au référendum québécois de 1980, le nationalisme canadien plus que jamais incarné par Pierre Elliott Trudeau emprunte la voie constitutionnelle pour tenter d'arrimer pour de bon le Québec à la fédération, réfutant pour cela à nouveau la dualité fondatrice du Canada. Son legs constitutionnel est considérable, puisqu'il contribue à assurer la fierté nationale et la fidélité de nombre de Canadiens tout en établissant d'imposantes barrières face à tout changement de la loi fondamentale.

C'est précisément lorsque Brian Mulroney tente de prêter l'oreille aux récriminations québécoises que ces obstacles s'élèvent tant face à lui qu'au-devant des demandes traditionnelles de la province, conduisant ultimement au référendum de 1995. Par suite de ce dernier, les Libéraux canadiens à présent conduits par Jean Chrétien tentent cette fois-ci de réduire la capacité du Québec à s'autodéterminer en l'astreignant à un principe de « clarté référendaire » dont il entend déterminer une teneur la plus exigeante possible, comptant pour cela sur l'appui de la Cour suprême. La portée normative de la Charte canadienne des droits et libertés et du principe du multiculturalisme qu'elle consacre en doctrine d'État se constate de manière vive. Au Canada, le début du vingt-et-unième siècle paraît marqué par un certain triomphalisme, par un orgueil trouvant sa source dans un caractère

vertueux se matérialisant dans le principe multiculturaliste, étendu à une logique parfois décrite comme « postnationale ». Au Québec, à l'inverse, cette période s'ouvre sur d'importants questionnements identitaires, illustrés notamment par l'inquiétude guettant le statut et la santé du français dans la province, par la controverse sur les accommodements raisonnables, ou encore sur le modèle de société auquel le Québec entend souscrire pour assurer continuité et cohésion dans un État canadien parlant le langage de la diversité. L'élan du *projet* cède ici place à une nouvelle phase d'examen, de mise à jour portant sur l'*idée* de nation et sur ses contours.

Quant au troisième chapitre, il se tourne cette fois-ci vers l'Écosse et le Royaume-Uni. À peine le référendum écossais achevé, le Premier ministre David Cameron entend en tourner la page. Mais la clôture de ce premier temps constitutionnel où le thème de la souveraineté joue à plein ouvre bientôt place à un deuxième par lequel le nationalisme anglais se manifeste au grand jour. Et tandis que la vague nationaliste ayant conduit au référendum écossais ne paraît pas endiguée, il semble au contraire que le *Brexit* fournisse un élan supplémentaire au projet d'indépendance, contribuant à la perpétuation et même à l'accentuation d'un clivage national omniprésent, tout en rendant plus plausible encore l'avenir d'une Écosse indépendante.

CHAPITRE 1 : L'APRES 1980 : « BEAU RISQUE » ET COUP DE FORCE

Le référendum québécois de 1980 s'inscrit dans la continuité d'un mouvement qui s'est emparé de la province au tournant des années 1960. La mort de Maurice Duplessis et l'arrivée au pouvoir de « l'équipe du tonnerre » de Jean Lesage signent le basculement d'un nationalisme sans horizon autre que la défense des prérogatives provinciales, pleinement concentré sur l'idée relativement fixe qu'il se fait de la nation canadienne-française, à un néonationalisme québécois qui, après avoir redéfini les contours du « nous »¹⁷⁴⁸, s'élançait dans le renouvellement de son projet. Au lendemain d'un référendum organisé certainement plus tôt qu'envisagé, sans pour autant perdre de vue son dessein, René Lévesque se montre beau joueur. Ayant donné rendez-vous à ses partisans de son fameux « à la prochaine fois », il poursuit en rappelant Pierre Elliott Trudeau à ses promesses électorales :

Il est clair, admettons-le, que la balle vient d'être renvoyée dans le camp fédéraliste. Le peuple québécois vient nettement de lui donner encore une autre chance. Il appartiendra dans les semaines et les mois qui viennent aux fédéralistes et d'abord à Monsieur Trudeau lui-même, il leur appartiendra de mettre un contenu dans les promesses qu'ils ont multipliées depuis trente-cinq jours. Ils ont tous proclamé que si le non l'emportait, le *statu quo* était mort et enterré et que les Québécois n'auraient pas à s'en repentir.¹⁷⁴⁹

I – Les plaines d'Abraham constitutionnelles

Au sortir de cette première séquence référendaire et malgré l'optimisme bon teint de leur chef, les péquistes font grise mine. Dans le même temps, le consensus autour de l'État-providence, fer de lance du néonationalisme québécois, est de plus en plus mis en cause¹⁷⁵⁰. La dynamique paraît rompue et les militants gagnés par la sinistrose ; les admonestations fusent de toute part. En 1981, Denys Arcand sort *Le confort et l'indifférence*, film dans lequel il fustige le peu de foi de ses compatriotes embourgeoisés¹⁷⁵¹. Pierre Falardeau réalise plusieurs courts-métrages autour du personnage d'Elvis Gratton, incarnation caricaturale d'un Québec ayant renoncé à lui-même, qui se complait dans la

¹⁷⁴⁸ PÂQUET Martin, « L'aggiornamento de l'État-nation 1945-1968 », dans *Tracer les marges de la Cité. Étranger, Immigrant et État au Québec 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005, p. 167-201.

¹⁷⁴⁹ « Discours du premier ministre du Québec, René Lévesque, à la suite de l'annonce des résultats référendaires, le 20 mai 1980, au Centre Paul-Sauvé à Montréal », *La Société du patrimoine politique du Québec*, [n. d.], consulté le 1^{er} février 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/rene-levesque/discours-du-premier-ministre-du-quebec-monsieur-rene-levesque-a-la-suite-de-lannonce-des-resultats-referendaires-le-20-mai-1980-au-centre-paul-sauve-a-montreal/>.

¹⁷⁵⁰ PÂQUET Martin & Stéphane SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, op. cit., p. 12-20.

¹⁷⁵¹ C'est un thème qu'il reprend dans *Le déclin de l'empire américain*, sorti en 1986.

fédération canadienne et s'adonne sans vergogne au franglais, « parlant l'américain puisqu'il l'est pleinement devenu »¹⁷⁵².

Au cours de la campagne référendaire, Pierre Elliott Trudeau avait assuré les Québécois de ce qu'ils n'auraient pas à regretter de demeurer au sein de la fédération, que les changements qu'ils escomptaient depuis si longtemps seraient mis en œuvre selon leur bon vouloir. Faisant fond d'une promesse électorale demeurée évasive, il est bien difficile d'envisager la suite que le Premier ministre canadien entend lui donner. Il y a bien entendu la possibilité d'un fédéralisme renouvelé, selon les termes duquel la souveraineté serait enfin partagée entre les deux ordres de gouvernement, couronnant ainsi de succès les demandes traditionnelles du Québec en matière constitutionnelle¹⁷⁵³. Cependant, le natif d'Outremont a de nombreuses fois déjà démontré son opposition viscérale à une réforme de la Constitution d'une telle teneur. Il apparaît donc peu probable qu'une option conjuguant le sentiment national québécois au fédéralisme canadien puisse aiguiller ses intentions.

Un bref coup d'œil rétrospectif suffit à établir l'attention considérable que suscite chez Pierre Elliott Trudeau la loi fondamentale, à estimer le sens et la fonction qu'il entend lui donner¹⁷⁵⁴. Dès son entrée en fonction, il ouvre des discussions et conférences constitutionnelles devant conduire à la ratification de la Charte de Victoria, conférant notamment à la Constitution canadienne une procédure de révision, en plus de quelques modifications ayant trait à la représentation des provinces à la Chambre des communes. Ladite procédure de révision requiert l'aval des provinces comptant pour plus du quart de la population canadienne, de deux provinces maritimes et de deux provinces de l'Ouest comptant pour au moins 50% de de la population de ces dernières. Malgré l'appui que lui confèrera le Comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat (Comité Molgat-MacGuigan) qui dépose son rapport en 1972, la Charte de Victoria ne verra jamais le jour, du fait de l'opposition québécoise.

Qu'à cela ne tienne, il n'abandonne pas son projet et poursuit les discussions, notamment avec les provinces des Prairies. En 1977, il évalue un nouveau projet. Plus sophistiqué et un peu plus tourné vers les provinces, ce projet de résolution portant sur la procédure de révision constitutionnelle conserve un droit de veto aux provinces les plus peuplées. Pour toute révision portant sur l'architecture institutionnelle du Canada dans son ensemble, il requiert également l'aval d'au moins deux provinces

¹⁷⁵² Nous paraphrasons ici Fernand Dumont qui traduit l'atmosphère de l'époque : « Parlons américain... si nous le sommes devenus », *Le Devoir*, 3 septembre 1982, p. 17.

¹⁷⁵³ RÉMILLARD Gil, « Souveraineté et fédéralisme », *Les Cahiers de droit*, Vol. 20, n°1-2, 1979, p. 237-246.

¹⁷⁵⁴ Voir à ce propos : RUSSELL Peter H., *Constitutional Odyssey. Can Canadians Become a Sovereign People?*, Toronto, University of Toronto Press, 1993 [2^e éd.].

de l'Atlantique et deux provinces de l'Ouest. Quant aux dispositions spécifiquement relatives au Gouvernement et au Parlement fédéraux, seuls la Chambre des communes et le Sénat seraient sollicités – ce dernier n'étant doté que d'un veto suspensif. Une nouvelle fois, ce projet soulève l'opposition et demeure lettre morte.

En 1978, le gouvernement fédéral témoigne à nouveau de la volonté irrésolue du « maréchal »¹⁷⁵⁵ Trudeau en matière constitutionnelle. Il dépose à la Chambre des communes le projet de loi C-60, visant à modifier la Constitution dans les domaines quant auxquels le Parlement peut agir sans nécessiter l'aval des provinces, ainsi qu'indiqué dans *Le temps d'agir*, Livre blanc de politique constitutionnelle produit en cette même année. Une fois de plus, le projet est abandonné, la Cour suprême ayant souligné que ledit projet de loi excédait la compétence du Parlement. Un an plus tard la Commission sur l'unité canadienne (Commission Pepin-Robarts) qu'il avait mise sur pied en 1977, présente son rapport préconisant notamment l'adoption d'une formule de révision constitutionnelle, suivant les contours de la Charte de Victoria.

Dans un contexte marqué par l'essor du néonationalisme québécois dès les années 1960 auquel se confronte le nationalisme canadien, puis d'un Parti québécois ayant pris les rênes de la province à partir de 1976, la révision de la Constitution est une idée fixe de la vision politique de Pierre Elliott Trudeau. Et si l'indétermination règne quant à la nature des intentions de celui qui assure vouloir « rebâtir la maison », les fondations de l'édifice comptent assurément parmi les principales visées de cette refonte à venir¹⁷⁵⁶. C'est à une forme d'incomplétude constitutionnelle qu'entend répondre le Premier ministre canadien ; incomplétude par le fait d'une Constitution exilée à Londres, empêchant le développement d'une mystique propre à générer du sentiment. De plus, toute révision constitutionnelle se voit jusqu'alors conditionnée à l'aval de Londres et à une procédure incertaine. Enfin, le texte constitutionnel n'aborde guère que l'architecture institutionnelle, la répartition des compétences et le règlement des différends entre les institutions ; lui manque une proclamation des droits et libertés fondamentaux, trait commun aux normes suprêmes des grandes démocraties occidentales – et autre invariant des multiples propositions formulées en la matière par le pensionnaire du 24 de la promenade Sussex¹⁷⁵⁷.

¹⁷⁵⁵ BERGERON Gérard, *Notre miroir à deux faces*, Montréal, Québec Amérique, p. 231-250.

¹⁷⁵⁶ BERGERON Gérard, *Syndrome québécois et mal canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 179.

¹⁷⁵⁷ Le projet d'une charte de telle nature est envisagé très tôt par Pierre Elliott Trudeau et son ami Frank R. Scott : MILLS Allen, "Of Charter and Justice: The Social Thought of F.R. Scott, 1930-1985", *Journal of Canadian Studies Revue d'études canadiennes*, Vol. 32, n°1, 1997, p. 44-62.

Au lendemain du résultat du référendum, ce même Pierre Elliott Trudeau se fait exégète : il assure que le « Non » sorti majoritaire des urnes est le témoignage sans équivoque d'un rejet du nationalisme québécois et d'une adhésion tout aussi dénuée de nuance au fédéralisme canadien¹⁷⁵⁸. C'est donc au grand dessein que s'était tracé Pierre Elliott Trudeau que lui et son ministre de la Justice Jean Chrétien s'emploient désormais, prélevant des urnes le besoin de changement et une légitimité qui pourtant ne paraît pas lui être dédiée de manière si évidente. Au mois d'août 1980, à l'occasion d'une rencontre entre premiers ministres fédéral et provinciaux à Winnipeg, un journaliste fait fuiter un document émis par le Premier ministre canadien. Cette note préconise le rapatriement unilatéral de la Constitution si la conférence constitutionnelle devait échouer.

Tandis que la population canadienne dans son ensemble est plutôt favorable à l'adoption d'une Charte colligeant ses droits fondamentaux, les provinces voient d'un mauvais œil un document ardemment désiré par le gouvernement fédéral et qui aurait pour effet de porter atteinte à leur sphère de compétences. Sur ce point et malgré la sympathie de certains à l'idée d'un enchâssement constitutionnel des droits fondamentaux, huit premiers ministres provinciaux font front commun¹⁷⁵⁹. Le Québec formule une proposition constitutionnelle alternative, dont la finalité est autrement moins centralisatrice que celle avancée par le Premier ministre canadien. La proposition en question prévoit notamment la création d'un Conseil des provinces voué à se substituer au Sénat – comme c'est le cas dans la plupart des fédérations. Elle concède l'adoption d'une Charte, mais assure la validité des normes qui lui sont antérieures et inclut une clause dérogatoire. Enfin, le caractère distinct du Québec au sein de la fédération canadienne est rappelé explicitement. La proposition est rejetée sans discussion par Pierre Elliott Trudeau¹⁷⁶⁰.

Devant l'impasse, ce dernier annonce son intention d'entreprendre le rapatriement unilatéral la Constitution canadienne auprès de Westminster. Face à ce qui apparaît comme un passage en force, les recours judiciaires fusent et un renvoi arrive bientôt devant la Cour suprême, laquelle affirme la légalité de la démarche tout en émettant des réserves explicites quant à la *légitimité* d'un tel procédé, qui ne regarde cependant pas le droit¹⁷⁶¹. Le rapatriement est une chose qu'il conviendra le moment venu

¹⁷⁵⁸ BALTHAZAR Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, *op. cit.*, p. 203.

¹⁷⁵⁹ FITZMAURICE John, *Quebec and Canada*, *op. cit.*, p. 48-49. Ils seront d'ailleurs désignés sous le nom de « Groupe des huit ».

¹⁷⁶⁰ RÉMILLARD Gil, « Historique du rapatriement », *Les Cahiers de Droit*, Vol. 25, n°1, 1984, p. 69-71.

¹⁷⁶¹ Renvoi : Résolution pour modifier la constitution, [1981] 1 R.C.S. 753. Voir également : DUPLÉ Nicole, « La Cour suprême et le rapatriement de la constitution : la victoire du compromis sur la rigueur », *Les Cahiers de droit*, Vol. 22, n°3-4, 1981, p. 619-648.

de faire valider à Londres, mais le reste du lot doit quant à lui recevoir l'assentiment des provinces. C'est donc à rompre le front commun unissant ces dernières que s'emploie Pierre Elliott Trudeau, cette fois bien décidé à aller au bout de ses idées face à des circonstances ouvrant la voie au « maintenant ou jamais » et à la fin justifiant les moyens.

Déterminé à sortir du cul-de-sac où sa démarche paraît le conduire, à glaner cette légitimité que la Cour suprême l'avait envoyé quérir, le Premier ministre canadien convoque une nouvelle rencontre avec les premiers ministres provinciaux au début de décembre 1981. Les provinces de l'Ouest semblent disposées à des concessions pour parvenir à un accord. Outre le rapatriement auquel toutes les provinces semblent prêtes à consentir, c'est sur la formule d'amendement constitutionnel et le contenu de la Charte, quant à ses possibles conséquences sur la répartition des compétences, que se cristallisent les difficultés. Le sort particulier du Québec et des promesses lui ayant été faites à peine un an et demi auparavant ne sont pas véritablement leur sujet¹⁷⁶². Il y a donc une disposition à la discussion et à effectuer des gains pour soi qui fragilise d'emblée le Groupe des Huit – constitué de l'ensemble des provinces à l'exception de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Pierre Elliott Trudeau multiplie les propositions, contre une Charte sans rature offre un droit de retrait, avec compensation financière s'il le faut. Faute de pouvoir compter sur l'appui immédiat des premiers ministres provinciaux, il exprime la possibilité d'un rapatriement immédiat de la Constitution et de s'en remettre au peuple canadien afin de trancher clairement ces sujets selon ses propres termes. Suivant cette issue, aucune concession souhaitée par aucune des provinces ne trouverait son chemin jusqu'à la probable approbation de la population. La possibilité d'un droit de veto constitutionnel, d'une formule de retrait ou d'une clause dérogatoire à la Charte serait ainsi évacuée. La voie référendaire convient cependant à un René Lévesque à nouveau provoqué en duel par son rival, convaincu de pouvoir compter sur une opinion québécoise défavorable à la douce camisole qui lui est promise¹⁷⁶³. La cohésion des Huit s'effrite peu à peu dans la crainte de la consultation et dans l'espérance de concessions, s'égarant dans le détail des modalités d'un éventuel référendum pancanadien ou d'après un modèle obéissant à la Charte de Victoria, dans la machinerie des procédures et des prérequis par lesquels Pierre Elliott Trudeau réfute lui-même la possibilité d'un référendum agité par lui comme un épouvantail, plutôt que comme une voie pour sortir de l'ornière impraticable dans laquelle les discussions s'étaient enlisées.

¹⁷⁶² MORIN Claude, *Lendemain piégés. Du référendum à la Nuit des longs couteaux*, Montréal, Boréal, 1988, p. 296-297.

¹⁷⁶³ LÉVESQUE René, *Attendez que je me rappelle*, Montréal, Québec Amérique, 1994, p. 444-446.

La démarche produit son effet, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan témoignant rapidement de leur volonté de compromis. Au cours de la nuit du 4 au 5 novembre 1981, tandis que la délégation québécoise a franchi la rivière des Outaouais pour rejoindre sa résidence à Gatineau, celles des provinces anglophones se réunissent en catimini et parviennent à un accord avec le camp fédéral. Pour qu'il soit à leur avantage, cet accord ne peut être qu'au détriment du Québec, au nom duquel on consent volontiers concessions et abandon, risquant un isolement que l'on n'ose envisager¹⁷⁶⁴. Au matin, le Premier ministre du Canada et neuf premiers ministres provinciaux présentent conjointement l'accord obtenu « à la façon canadienne »¹⁷⁶⁵. Le fédéralisme renouvelé promis au Québec le sera sans qu'il n'y ait jamais consenti.

II – Du dualisme implicite au monisme avéré : une commune multiplicité

Pour que le succès du Premier ministre canadien soit absolu, pour parachever ce changement de logiciel constitutionnel et dénouer l'amarre qui unit encore son pays à son ancienne métropole, il faut encore mettre un terme à l'exil de sa loi fondamentale. À son rapatriement, les troupes bien ordonnées de Pierre Elliott Trudeau s'affairent depuis longtemps déjà, plaidant leur cause auprès des parlementaires britanniques. Le 17 avril 1982, à Ottawa, la foule se masse pour célébrer ce nouveau degré d'indépendance atteint par le Canada. De la capitale fédérale, la reine Elisabeth II, dont l'autorité de monarque constitutionnel a été préservée, déplore poliment l'absence du Premier ministre du Québec, tout en soulignant la contribution essentielle des Québécois au nouveau canadien. Quant à Pierre Elliott Trudeau, sa victoire est totale. Dans un discours qui se concentre volontiers sur l'accomplissement que constitue la Charte des droits et libertés de la personne, il scande l'attachement des Québécois au Canada, démontré référendum à l'appui¹⁷⁶⁶.

Depuis Montréal, René Lévesque peste contre « cette horreur de Constitution », celle du « pays des autres »¹⁷⁶⁷ où le passage en force n'est qu'un chemin de traverse, soulevant la désapprobation des Québécois – jusqu'au plus près du pouvoir¹⁷⁶⁸. « L'esprit de 1982 » tel que le présente Guy Laforest, place les instruments exorbitants de l'État central – à la manière hobbesienne – au service d'une vision

¹⁷⁶⁴ LAFORÉST Guy, *Un Québec exilé dans la fédération. Essai d'histoire intellectuelle et de pensée politique*, Montréal, Québec Amérique, 2014, p. 195-203 et p. 265-270.

¹⁷⁶⁵ «The Canadian Way». Voir : MORIN Claude, *Lendemain piégés*, *op. cit.*, p. 302-313.

¹⁷⁶⁶ BASTIEN Frédéric, *La Bataille de Londres*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁷⁶⁷ *Ibid.*, p. 17.

¹⁷⁶⁸ BURELLE André, *Le mal canadien. Essai de diagnostic et esquisse d'une thérapie*, Montréal, Fides, 1995, p. 41.

moniste de la communauté politique – suivant en cela une logique rousseauiste¹⁷⁶⁹. Le politologue n'est pourtant pas sans savoir que la loi constitutionnelle est le produit d'un projet inlassablement repris par Pierre Elliott Trudeau¹⁷⁷⁰, que le fil d'une volonté jamais démentie lie les écrits de l'intellectuel au vainqueur de la bataille référendaire de 1980, la défaite de la souveraineté-association au rejet du biculturalisme dès 1968.

À la rupture définitive du rapport colonial entraînée par l'adoption de la loi constitutionnelle de 1982, la Charte telle que désirée par son concepteur surajoute un changement de culture politique¹⁷⁷¹. Le principe britannique de souveraineté parlementaire et celui de fédéralisme se voient relégués, au profit d'une centralisation et d'une judiciarisation du politique auxquelles contribuent tant le contrôle proactif de la Cour suprême que les appels répétés qui lui sont faits – au moyen de renvois – par le gouvernement fédéral¹⁷⁷². Dans la poursuite du principe puis de la première politique sur le multiculturalisme adoptée en 1971, la Charte signe le terme définitif de l'idée d'un Canada binational¹⁷⁷³, réaffirmant la protection des droits linguistiques des minorités linguistiques – là où le nombre le justifie (article 23 §3) –, tout en réitérant la consécration du multiculturalisme, par la voie d'une clause interprétative valant pour l'ensemble du texte¹⁷⁷⁴.

¹⁷⁶⁹ LAFOREST Guy, *Pour la liberté d'une société distincte*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 9-19. À cette brève tentative de situation en pensée politique moderne de la démarche de 1982, il faut encore ajouter le finalisme machiavélien qui gouverne aux manœuvres de Pierre Elliott Trudeau et de son camp, machiavélisme volontiers revendiqué par les intéressés eux-mêmes. Voir GWYN Richard, *Le Prince*, Montréal, Québec Amérique, 1981.

¹⁷⁷⁰ LAFOREST Guy, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992, p. 178-179. Suivant une approche bien moins politique que juridique, l'ouvrage de Barry L. Strayer retrace le parcours de cette idée fixe jusqu'au grand tournant que constitue l'adoption de la charte et le rapatriement de la constitution canadiennes. Voir : STRAYER Barry L., *Canada's Constitutional Revolution*, Edmonton, University of Alberta Press, 2013.

¹⁷⁷¹ La rupture n'est cependant pas totale si l'on en juge par le préambule de ladite charte, « Attendu que le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit », qui n'est pas sans rappeler la devise « Dieu et mon droit » des armoiries de la couronne britannique. Du reste, selon une thèse qui en l'occasion nous paraît peu convaincante, Samuel V. LaSelva égratigne l'opposition soulignée par Alan C. Cairns. Écartant la prémisse d'une culture politique initialement britannique, de laquelle se serait défait le Canada pour embrasser une culture politique américaine, il affirme la constance d'un constitutionnalisme canadien depuis la Confédération.

¹⁷⁷² WOEHRLING José, « Les conséquences de l'application de la Charte canadienne des droits et libertés pour la vie politique et démocratique et l'équilibre du système fédéral », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Le fédéralisme canadien contemporain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 251-285.

¹⁷⁷³ GAGNON Alain-G. & Raffaele IACOVINO, *De la nation à la multination*, *op. cit.*, p. 45-58. Voir également : PAQUIN Stéphane, « Les imaginaires nationaux et la théorie du pacte de 1867 : l'invention d'un mythe », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 7, n°3, 1999, p. 122-137.

¹⁷⁷⁴ Charte canadienne des droits et libertés, article 27.

La Charte, qui renforce une Cour suprême volontiers proactive¹⁷⁷⁵ dans ses nouvelles attributions, établit par-là même sa propre aura auprès de la population¹⁷⁷⁶. Elle opère ainsi comme l'instrument, la source d'un patriotisme constitutionnel¹⁷⁷⁷ nouveau, voué à unir les Canadiens « d'un océan à l'autre » comme autant de titulaires de droits, nonobstant les appartenances nationales, sinon même provinciales, qui eussent été susceptibles de les distinguer. Elle introduit une souveraineté dorénavant placée non dans la conjugaison de deux intentions nationales coexistantes – ou même résultant de l'équilibre prescrit par le principe fédéral entre exercices conjoint et autonome du pouvoir –, mais dans une communauté conçue d'un seul tenant¹⁷⁷⁸, dont l'allégeance est vouée à l'État canadien, ainsi qu'en atteste d'ailleurs la conception unitaire de la fédération et l'élan nationaliste ayant finalement présidé à l'adoption de la loi constitutionnelle¹⁷⁷⁹.

Ce nationalisme refondé prend donc sa source dans la norme suprême, laquelle inaugure la souveraineté du peuple canadien, incarnée par son gouvernement national et défendue par la Cour suprême, gardienne des droits individuels¹⁷⁸⁰. Aussi alimente-t-elle une fierté collective arrimée non – ou en tout cas moins – à une identité substantielle, elle-même fondée sur un bagage culturel et mémoriel significatif¹⁷⁸¹, qu'à un lien juridique situant l'État – plutôt que la communauté – comme le

¹⁷⁷⁵ DOIG Jameson W., "New Constitutions and Vulnerable Groups: Brian Dickson's Strategies in Interpreting the 1982 Charter", dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, op. cit., p. 164-181. Voir également : LAMPRON Louis-Philippe, « Les institutions judiciaires et le phénomène de judiciarisation du politique au Québec et au Canada », dans GAGNON Alain-G. & David SANSCHAGRIN (dir.), *La politique québécoise et canadienne*, op. cit., p. 217-240.

¹⁷⁷⁶ Son office est jusqu'alors essentiellement circonscrit au traitement des différends relatifs à la répartition des compétences. La Cour suprême n'accède d'ailleurs au sommet de la pyramide juridictionnelle et ne devient donc véritablement « suprême » qu'en 1959, par la fin prononcée des recours au Comité judiciaire du Conseil privé de Londres. Voir : BAZOWSKI Raymond, "Judicial Politics in the Age of the Charter", dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, [7^e éd.] 2020, p. 181-182.

¹⁷⁷⁷ Hermétique aux faux-semblants et aux distinctions artificielles, David Sanschagrin parle quant à lui de nationalisme constitutionnel : SANSCHAGRIN David, *L'avènement du nationalisme constitutionnel au Canada : une analyse socio-historique des champs juridique et étatique canadiens*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2021, 640 p. Pour une analyse serrée du concept de patriotisme constitutionnel, initialement élaboré par Jurgen Habermas selon une vision procédurale de la démocratie, voir : DUFOUR Frédéric-Guillaume, *Patriotisme constitutionnel et nationalisme. Sur Jürgen Habermas*, Montréal, Liber, 2001, notamment le chapitre 2 (p. 69-116).

¹⁷⁷⁸ LASELVA Samuel V., *The Moral Foundations of Canadian Federalism*, op. cit., p. 81-98.

¹⁷⁷⁹ SMILEY Donald, "A Dangerous Deed: The Constitution Act, 1982", dans BANTING Keith & Richard SIMEON (dir.), *And No One Cheered. Federalism, Democracy & the Constitution Act*, Toronto, Methuen, 1983, p. 75-95. Outre l'adhésion en bloc des premiers ministres des provinces anglophones ayant finalement conduit à l'adoption des termes de la loi constitutionnelle de 1982, plusieurs d'entre eux adoptent clairement cette conception moniste de la souveraineté canadienne chère à Pierre Elliott Trudeau, ayant basculé du parlement à la nation ainsi constituée. Voir RUSSELL Peter H., *Constitutional Odyssey*, op. cit., p. 3-6.

¹⁷⁸⁰ Voir BROUILLET Eugénie, *La négation de la nation. L'identité culturelle québécoise et le fédéralisme canadien*, Sillery, Septentrion, 2005.

¹⁷⁸¹ Nous faisons ici référence au fameux « legs de tous les jours » d'Ernest Renan, aux gloires et tourments collectifs qui alimentent un une volonté collective fléchi dans le temps.

véritable réceptacle de cette loyauté¹⁷⁸². Dans cette logique intégratrice, la Charte vient directement se confronter à la Charte de la langue française, adoptée en 1977 par le Québec, pour renverser la vision territorialisée du bilinguisme soutenue dans la province. Affirmant des droits similaires et pourvoyant à la standardisation des politiques publiques, la Charte des droits et libertés contribue à l'uniformisation du droit – à laquelle veille la Cour suprême –, à la cohésion du territoire canadien¹⁷⁸³ et, par-là, à un régime de citoyenneté de plus en plus homogène¹⁷⁸⁴.

La légitimité de ladite norme suprême, vectrice d'unité, se voit renforcée de bien des façons. Elle l'est d'abord, nous l'avons vu, par la procédure de renvoi, en principe consultatif, par lequel le gouvernement canadien se décharge et recherche la validation de la Cour suprême en bien des matières. À preuve également les nombreux recours formulés sur le fondement de la Charte canadienne des droits et libertés (article 24 §1), notamment à l'encontre de dispositions québécoises telles que la Charte de la langue française, ou plus récemment de la loi 21 sur la laïcité de l'État. La validité de ces dispositions, qui ont vocation à assurer l'affirmation d'un modèle de société québécois, est régulièrement mise en cause à travers des recours portés jusqu'au-devant la Cour suprême selon une procédure comparable à celle de la question prioritaire de constitutionnalité en France. Ils sont très majoritairement l'œuvre de groupes d'intérêts poursuivant des objectifs politiques distincts, entre les « unificateurs », les « égalitaires » (postmatérialistes) et les « libertariens civiques »¹⁷⁸⁵. Sur le fondement de la Charte, il n'est pas rare que d'autres villes ou provinces engagent des fonds publics pour appuyer les recours à l'encontre desdites dispositions¹⁷⁸⁶. À cela s'ajoutent les subventions offertes par le gouvernement fédéral à travers le Programme de contestation judiciaire, ce qui, quoiqu'au nom d'« un

¹⁷⁸² Un tel argument est également soutenu par Donald Ipperciel dans « Nationalisme et patriotisme de la Charte au Canada », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, n°37, 2008, p. 57-79.

¹⁷⁸³ BAZOWSKI Raymond, « Judicial Politics in the Age of the Charter », *op. cit.* On notera que la quête universaliste de Pierre Elliott Trudeau est également attestée, par le dépôt en 1969 du *Livre blanc* visant la suppression du statut d'Indien. Voir à ce sujet : CAIRNS Alan C., *Citizen Plus. Aboriginal Peoples and the Canadian State*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2000 ; et suivant une ligne au moins aussi moniste que celle adoptée par le *Livre blanc* : FLANAGAN Tom, *First Nations? Second Thoughts*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000.

¹⁷⁸⁴ JENSON Jane, « Fated to Live in Interesting Times: Canada's Changing Citizenship Regimes », *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 30, n°4, 1997, p. 627-644.

¹⁷⁸⁵ KNOPFF Rainer & Frederick L. MORTON, « Le développement national et la Charte », dans CAIRNS Alan & Cynthia WILLIAMS (dir.), *Le constitutionnalisme la citoyenneté et la société au Canada*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, 1986, p. 162-188.

¹⁷⁸⁶ MARQUIS Mélanie, « Trois grandes villes canadiennes veulent aider à la contestation », *La Presse*, 16 décembre 2021, consulté le 4 avril 2022 : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-12-16/loi-21/trois-grandes-villes-canadiennes-veulent-aider-a-la-contestation.php>.

Canada diversifié, juste et inclusif»¹⁷⁸⁷, n'est pas sans interroger quant au respect du principe de séparation des pouvoirs¹⁷⁸⁸.

À la fois sous-jacent et omniprésent par la forme de la clause interprétative, le principe du multiculturalisme pourvoyant à la reconnaissance de la relativité « des formes de vie »¹⁷⁸⁹ se voit également réaffirmé et célébré au moyen de la Charte. Une première politique adoptée en 1971 affirme la diversité des cultures composant le Canada et revendique l'absence de culture officielle. Elle se place à la fois en opposition au biculturalisme prôné par la Commission Laurendeau-Dunton et au modèle du *melting-pot* états-unien. Le multiculturalisme consiste alors essentiellement en un programme de subvention destiné aux organisations ethnoculturelles. Un ministère d'État au Multiculturalisme est établi en 1973, témoignant de l'importance accordée à ce principe fondateur du Canada¹⁷⁹⁰. Loin des lois raciales qui jadis réservaient l'accession à la citoyenneté aux personnes en provenance d'Europe et d'Amérique, jusqu'en 1967, il devient un marqueur inséparable de la culture politique canadienne et se voit constitutionnalisés au moyen de la Charte des droits et libertés. Alors que la promotion et le développement du multiculturalisme canadien avaient jusqu'ici été l'œuvre des Libéraux, c'est sous le conservateur Brian Mulroney que la Loi sur le multiculturalisme est adoptée en 1988¹⁷⁹¹, attestant ainsi de l'autorité acquise par ce principe dans l'imaginaire national canadien, nonobstant les clivages partisans.

¹⁷⁸⁷ « Programme de contestation judiciaire », Gouvernement du Canada, 19 juin 2020, consulté le 4 avril 2022 : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/programme-contestation-judiciaire.html>. Notons qu'en subventionnant les groupes ayant intérêt aux procès portant sur ces dispositions, le gouvernement du Canada s'épargne une partie des coûts politiques que lui auraient valu une contestation en son nom propre. Voir également : CARDINAL Linda, « Le pouvoir exécutif et la judiciarisation de la politique au Canada. Une étude du Programme de contestation judiciaire », *Politique et Sociétés*, Vol. 19, n°2-3, 2000, p. 43-64.

¹⁷⁸⁸ Considérant que la nomination des juges de la Cour suprême est largement dévolue au Premier ministre – par l'entremise du gouverneur général – en vertu de l'article 96 de la loi constitutionnelle de 1867, l'effectivité dudit principe est largement contestable. Au surplus de ces considérations, il faut ajouter l'équilibre assuré par le principe fédéral qui, comme nous l'avons vu, sous-tendait l'État canadien avant d'être remis largement en cause.

¹⁷⁸⁹ LEYDET Dominique, « Patriotisme constitutionnel et identité nationale », *Philosophiques*, Vol. 19, n°2, 1992, p. 81-92.

¹⁷⁹⁰ FORBES Hugh D., « Trudeau as the First Theorist of Canadian Multiculturalism », dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, *op. cit.*, p. 35. Notons que Pierre Elliott Trudeau voit également dans le multiculturalisme le moyen de mettre un terme aux « attitudes discriminatoires et jalousies culturelles » résultant de « l'insécurité culturelle » (p. 27). Un tel concept a ensuite été envisagé par Christophe Guilluy. Voir GUILLUY Christophe, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014.

¹⁷⁹¹ Sans pour autant entrer dans le détail spécifique aux développements du multiculturalisme canadien, il convient ici de souligner qu'un premier ministère propre a été fondé en 1973, que le nouveau ministère d'État établi par les Conservateurs en 1991 est ensuite placé sous l'autorité du ministère du Patrimoine canadien, avant d'être transféré vers le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en 2008, puis de retourner au Patrimoine canadien en 2015. Par ailleurs, une Journée canadienne du multiculturalisme a été créée en 2002. Sur ce sujet, voir notamment ABU-LABAN Yasmeen, « Diversity in Canadian Politics », dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, *op. cit.*, 2020, p. 349-372.

III – Le Canada nouveau : de la conciliation à la confrontation

Bien que les Conservateurs aient procédé à l'actualisation la loi sur le multiculturalisme en 1988, le gouvernement Mulroney ne demeure pas pour autant insensible au sort réservé au Québec par son prédécesseur libéral. Lui aussi natif du Québec et élu dans les circonscriptions électorales québécoises de Manicouagan en 1984, puis de Charlevoix en 1988, il ambitionne de faire adhérer la province à la nouvelle Constitution « dans l'honneur et l'enthousiasme ». Pour cela, il croit pouvoir compter sur l'appui de René Lévesque. Dans un Québec encore pris d'effroi suite au coup de force de l'un des siens, Pierre Elliott Trudeau, et parmi un mouvement souverainiste plus amer encore quatre ans après la défaite référendaire¹⁷⁹², René Lévesque apporte son soutien au candidat conservateur lors de l'élection fédérale. Il qualifie l'entente avec ce dernier en vue d'un fédéralisme renouvelé de « beau risque », soulevant la désapprobation publique de plusieurs figures de son parti, parmi lesquelles Jacques Parizeau ou encore Camille Laurin, le père de la loi 101. Son souhait de mettre au moins pour un temps de côté l'indépendance du Québec génère une crise profonde au sein du PQ, un débat qui entraîne le départ de nombreux militants et membres de premier plan, jusqu'à la démission de René Lévesque lui-même en 1985.

C'est avec un Parti libéral du Québec ragaillardi, vainqueur des élections de 1985 que doit finalement traiter Brian Mulroney. Bien qu'ayant fait campagne pour le Non en 1980, le parti désormais mené par Robert Bourassa voue au Québec sa première allégeance, en filiation avec l'héritage de Jean Lesage et de son premier mandat de Premier ministre du Québec, au cours duquel il avait notamment fait adopter la Loi 22, prélude à la Loi 101. Autant dire qu'il ne souscrit pas davantage que son prédécesseur au *package* constitutionnel de 1982, au caractère unilatéral de son adoption ou à la portée centralisatrice de ses implications. C'est donc dans ce contexte que le ministre de la Justice du Québec, Gil Rémillard, formule ses cinq conditions minimales ouvrant la possibilité d'une ratification de la Constitution :

- La reconnaissance du Québec comme une société distincte.
- Un droit de véto constitutionnel.
- L'enchâssement constitutionnel d'une compétence exclusive pour l'immigration sur le territoire de la province.

¹⁷⁹² Voir par exemple : PELLETIER-BAILLARGEON Hélène, « Gulliver entravé », dans BONHOMME Jean-Pierre (dir.), *Le syndrome post-référendaire*, Montréal, Stanké, 1999, p. 20-27 ; MILLAR David DK, *Militancy During a Phase of Demobilization in the Parti Québécois*, mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, McGill University, 1997.

- L'obligation constitutionnelle du gouvernement fédéral d'inclure au moins trois juges québécois parmi les neuf juges que compte la Cour suprême et de consulter la province en vue de leur nomination et de celle des sénateurs.
- Un droit de retrait avec compensation financière pour les programmes fédéraux touchant aux domaines de compétence provinciale.

Chez Honoré Mercier, Lionel Groulx, Maurice Duplessis ou André Laurendeau s'animait un nationalisme clairement canadien-français, trouvant la plénitude de son exercice dans son « État national », dans « un cadre politique plus restreint »¹⁷⁹³. La Révolution tranquille et les États généraux du Canada français avaient marqué une première césure, que venait souligner le rejet par Pierre Elliott Trudeau du biculturalisme et de la fameuse thèse des deux peuples fondateurs. Le référendum de 1980 plaçait le Québec au centre des intentions politiques, mais en le regardant encore comme l'épicentre de la communauté canadienne-française (ce qu'illustre à certains égards la logique souverainiste-associationniste). L'adoption unilatérale de la loi constitutionnelle de 1982 signe l'isolement de la province du Québec, consacrant du même fait la redirection de la loyauté canadienne-française et vers le Québec, comme province ou comme pays à bâtir. Par les conditions susmentionnées et particulièrement la première d'entre elles, qui revendique désormais pour le Québec le statut de « société distincte » – ménageant ainsi les effets d'une requête qui eut été fondée sur le principe national – Robert Bourassa entérine donc un processus identitaire de longue haleine : le recentrage et la mutation définitive d'un néonationalisme tourné vers « l'État du Québec », autonomiste ou indépendantiste, voué au devenir du Québec et des Québécois¹⁷⁹⁴.

C'est donc soucieux de rompre l'isolement du Québec au sein de la fédération canadienne, de « rapprocher » les « deux solitudes » constitutives du Canada¹⁷⁹⁵ que Brian Mulroney entreprend de nouvelles démarches sur le front constitutionnel. À cette occasion, les premiers ministres se rencontrent dans la résidence d'été du Premier ministre du Canada, au bord du lac Meech, ce qui constitue déjà un événement puisque le gouvernement du Québec s'était abstenu de participer aux

¹⁷⁹³ « Introduction générale », dans le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, §83, p. XXXVI, cité dans LAFORÉST Guy, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, op. cit., p. 106. Voir également à cet égard le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels* (Rapport Tremblay), Québec, Éditeur officiel, 1965, volume III, tome 2, p. 299.

¹⁷⁹⁴ MONIÈRE Denis & Émilie GOULET, « La construction identitaire dans les discours des premiers ministres québécois (1960-2007) », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 17, n°2, 2009, p. 200-201.

¹⁷⁹⁵ TAYLOR Charles, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 120.

rencontres fédérales-provinciales depuis le rapatriement unilatéral. Ils s’y entendent sur l’ensemble des conditions susmentionnées, cependant que l’asymétrie constitutionnelle ne soit véritablement consacrée que relativement à la clause de la société distincte. L’obligation de consultation des provinces par le gouvernement fédéral dans la nomination des juges de la Cour suprême et des sénateurs, les compétences en matière d’immigration et le droit de retrait des programmes fédéraux avec compensation financière sont étendus à toutes les provinces. Après que les premiers ministres ont donné leur aval au projet de révision, il faut encore qu’elle soit adoptée selon les modalités constitutionnellement prévues. En l’espèce, puisque ladite révision porte notamment sur la formule d’amendement, elle doit être approuvée – d’après les termes de l’article 41 de la Loi constitutionnelle de 1982 – par la Chambre des communes et le Sénat, ainsi que par l’ensemble des assemblées provinciales, dans un délai de trois ans.

Cette entreprise de conciliation ne manque pas de susciter les réactions ; à commencer par celle de Pierre Elliott Trudeau, qui sort de sa retraite pour l’occasion de défendre la réalisation de sa vie. Dans plusieurs plaidoyers, il défend le Canada nouveau, bilingue et multiculturel, qui par sa Charte protège et promeut le français en dehors du Québec, s’en remettant alors – ce qui n’est pas le moindre des paradoxes – aux « Canadiens français »¹⁷⁹⁶ qu’il avait refusés de reconnaître en 1969-1971, puis en 1982. Dans un texte qui semble synthétiser son œuvre et sa pensée politique, il condamne une initiative qui aurait pour issue de marginaliser davantage encore le français hors de la province du Québec qui, quant à elle, n’aurait plus comme seule préoccupation que de souligner ce qui la distingue du reste du Canada afin que les tribunaux en prennent acte. Selon lui, ce sont deux Canadas plutôt qu’un qui résulteraient d’une telle opération. Considérant avec Jean Drapeau avant lui que les Canadiens français souhaitent non pas un mais deux gouvernements forts¹⁷⁹⁷, un tel texte que celui colligé dans l’Accord du lac Meech affaiblirait considérablement le Gouvernement fédéral – élevé au plus haut par lui – en plus d’éloigner les citoyens de l’égalité dont il se fait le garant¹⁷⁹⁸. Dès lors, c’est au confédéralisme que le Canada serait promis, le pouvoir central abandonnant ses prérogatives de nomination tant législatives (quant aux sénateurs) que de « son pouvoir judiciaire » – en l’occurrence, de nomination – aux provinces. Il serait promis à sa soumission prochaine et les « meilleurs esprits » rejoignant les instances

¹⁷⁹⁶ TRUDEAU Pierre E., « Comme gâchis total, il serait difficile d’imaginer mieux », dans JOHNSTON Donald (éd.), *Lac Meech. Trudeau parle...*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1989, p. 19.

¹⁷⁹⁷ BERGERON Gérard, *Notre miroir à deux faces*, *op. cit.*, p. 11-36.

¹⁷⁹⁸ TRUDEAU Pierre E., « Comme gâchis total, il serait difficile d’imaginer mieux », *op. cit.*, p. 20-23.

provinciales plutôt que fédérales, le Canada serait voué à une souveraineté-association déjà inscrite en filigrane¹⁷⁹⁹.

Pierre Elliott Trudeau n'est toutefois pas le seul opposant à cet accord, pourtant de nature à résoudre un différend qu'il a lui-même exacerbé¹⁸⁰⁰. Largement couverte par les médias, la rencontre du lac Meech est marquée du sceau d'un certain élitisme, ne rassemblant dans ce cadre idyllique que les premiers ministres du Canada et des provinces. Si l'accord conduisant à l'adoption de la Charte des droits et libertés avait été conclu depuis la pénombre d'une cuisine¹⁸⁰¹, cette dernière avait cependant eu pour effet de donner une voix à des groupes qui, des féministes aux autochtones en passant par les Canadiens francophones hors-Québec et par d'autres groupes minoritaires, y avaient su trouver le fondement de leur quête, qui pour l'égalité, qui pour l'habilitation et la reconnaissance¹⁸⁰². En sus de ces groupes, il faut encore ajouter les Anglo-Québécois. Soutenant vivement la Charte adoptée en 1982 et la vision d'un Canada mononational qu'elle promeut, certains d'entre eux s'opposent à l'Accord du lac Meech¹⁸⁰³, de même qu'à la loi 101 et à ses mises à jour subséquentes par le Gouvernement du Québec.

Enfin, le sentiment national des Canadiens anglais n'est allé que croissant au cours des années quelques années qui se sont écoulées depuis l'adoption de la Charte¹⁸⁰⁴. Ils ne sont donc pas aussi favorables que leurs dirigeants à l'adoption d'un texte qui viendrait en limiter la portée, tout en plaçant

¹⁷⁹⁹ *Ibid.*, p. 23-25. Voir également : TRUDEAU Pierre E., "Say Goodbye to the Dream of One Canada", dans GIBBINS Roger (dir.), *Meech Lake and Canada. Perspectives from the West*, Edmonton, Academic Printing and Publishing, 1988, p. 65-72.

¹⁸⁰⁰ BERNARD Louis, « Le jour où le Canada s'est fractionné », dans ROCHER François & Benoît PELLETIER (dir.), *Le nouvel ordre constitutionnel canadien. Du rapatriement de 1982 à nos jours*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 11-18.

¹⁸⁰¹ Ce que les Québécois désignent sous l'expression de « Nuit des longs couteaux » est appelé « l'accord de la cuisine » ou « kitchen accord » au Canada anglais, en raison du fait que c'est dans la cuisine du centre de conférences qu'ont été tenues les discussions menant à l'adoption de la Charte.

¹⁸⁰² Voir par exemple : MAILLÉ Chantal, « Féminismes, rapatriement de la Constitution et *Charte canadienne des droits et libertés*, 1982-2012 : quel bilan ? », dans ROCHER François & Benoît PELLETIER (dir.), *op. cit.*, p. 165-178 ; PAREL Anthony, "The Meech Lake Accord and Multiculturalism", dans GIBBINS Roger (dir.), *Meech Lake and Canada, op. cit.*, p. 171-178 ; ERASMUS Georges, "Native Rights", dans GIBBINS Roger (dir.), *Meech Lake and Canada, op. cit.*, p. 179-184 ; TAYLOR-BROWNE Karen, "The Francophone Minority", dans GIBBINS Roger (dir.), *Meech Lake and Canada, op. cit.*, p. 185-200 ; LAPOINTE-GAGNON Valérie, « Les 40 ans du rapatriement de la Constitution : les promesses inachevées de l'article 23 », *La Presse*, 20 avril 2022, consulté le 26 juillet 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-04-20/canada-360/les-40-ans-du-rapatriement-de-la-constitution-les-promesses-inachevees-de-l-article-23.php>.

¹⁸⁰³ Voir notamment : RIGGI Jessica, « Le Parti égalité : une vision trudeauiste du fédéralisme à l'Assemblée nationale », dans BROUSSEAU DESAULNIERS Antoine & Stéphane SAVARD (dir.), *La pensée fédéraliste contemporaine au Québec. Perspectives historiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2020, p. 61-86. En 1988, le gouvernement Bourassa amende la loi 101 avec la loi 178. C'est dans ce contexte que sont respectivement fondés les partis Égalité qui présente des candidats à Montréal exclusivement, et Unité qui présente ses candidats en dehors de l'île, conçus comme partis communautaires, à la défense des droits des anglophones. Le parti Égalité remportera quatre sièges à l'élection de 1989.

¹⁸⁰⁴ BASHEVKIN Sylvia, "Meech Lake and Free Trade", dans *True Patriot Love. The Politics of Canadian Nationalism*, Toronto, Oxford University Press, 1991, p. 162-173.

à nouveau le Québec dans une situation asymétrique pourtant réglée à la fois par le référendum de 1980 et par le rapatriement de 1982¹⁸⁰⁵ alors même que, croit-on, le Québec vient brimer les droits les plus fondamentaux de sa minorité canadienne-anglaise¹⁸⁰⁶. Malgré le relatif unanimisme illustré par l'appui du chef de l'opposition libérale John Turner et la bonne volonté des premiers ministres des provinces, les éléments susmentionnés, conjugués au degré d'exigence particulièrement élevé de la nouvelle formule d'amendement rendent la démarche constitutionnelle bien précaire et incertaine. Et de fait, dans l'intervalle de trois ans accordé aux assemblées pour adopter l'accord, certaines majorités sont renversées, les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve reviennent sur leurs positions et le processus d'adoption s'enraye au gré des obstructions multiples qui se font jour, notamment au Manitoba¹⁸⁰⁷. Le verrou constitutionnel canadien s'est refermé, maintenant le Québec dans sa « camisole de force »¹⁸⁰⁸ ; la formule d'amendement s'est muée en formule de blocage.

Alors même que le gouvernement conservateur tente de sauver ce qui peut encore l'être, le ministre de l'Environnement Lucien Bouchard quitte ses fonctions pour s'engager en faveur de la cause souverainiste. Au Québec, les réactions ne se font pas attendre. Robert Bourassa, qui quelques mois auparavant avait mis sur pied un comité constitutionnel interne au Parti libéral du Québec, présidé par Jean Allaire, établit à l'Assemblée nationale la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Commission Bélanger-Campeau). Il paraît même flirter avec l'indépendantisme lorsqu'il déclare devant l'Assemblée nationale du Québec :

Jusqu'à 1985, on disait : "What does Québec want ?" Nous avons exprimé très clairement les demandes du Québec [...]. Donc depuis 1985, la question est : "What does Canada want ?". Et on attend encore la réponse du Canada à cet égard [...]. Le Canada anglais doit comprendre de façon très claire que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement.¹⁸⁰⁹

Tentant de parer au plus pressé, Brian Mulroney remet l'ouvrage sur le métier et tente de trouver une voie de compromis. Elle passe notamment par le comité mixte spécial Beaudoin-Edwards, visant à

¹⁸⁰⁵ MCROBERTS Kenneth, *English Canada and Quebec. Avoiding the Issue*, North York, The Robarts Centre for Canadian Studies – York University, 1991, p. 35-38. Voir également : KYMLICKA Will, *Finding Our Way. Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1998, p. 142.

¹⁸⁰⁶ MONAHAN Patrick J., *Meech Lake. The Inside Story*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, p. 252-253.

¹⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 234.

¹⁸⁰⁸ TULLY James, « Liberté et dévoilement dans les sociétés multinationales », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 2, n°2, 1999, p. 5.

¹⁸⁰⁹ Assemblée nationale du Québec, *Journal des débats*, 22 juin 1990, p. 4134 : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/34-1/journal-debats/19900622/63259.html>.

contourner les obstacles procéduraux – c’est-à-dire principalement les conditions exorbitantes contenues dans la formule d’amendement de l’article 41. Elle passe aussi par le Forum des citoyens sur l’avenir du Canada, présidé par Keith Spicer. Le rapport de ce dernier fait état d’une disposition favorable des Canadiens à reconnaître la spécificité du Québec, sans pour autant qu’elle ne soit assortie de pouvoirs particuliers dérogeant à la stricte égalité des provinces. Elle emprunte aussi et surtout le moyen de nouvelles rencontres fédérales-provinciales, conduisant à l’entente de Charlottetown. Ses termes sont largement inspirés par ce dénominateur commun minimal, mais s’y associent bon nombre de thèmes ayant émergé dans la consultation menée par le comité Beaudoin-Dobbie. S’y ajoutent des mesures de représentation et d’autonomie concernant les peuples autochtones, une réforme du Sénat établi en une véritable chambre fédérale¹⁸¹⁰, la nomination d’au moins trois juges originaires du Québec à la Cour suprême. Elle comprend encore une « clause Canada » – à portée interprétative – soulignant l’attachement des Canadiens aux valeurs et attributs dont relèvent « le caractère distinct du Québec, la dualité linguistique canadienne, l’égalité raciale et ethnique, le respect des droits individuels et collectifs, ainsi que “l’égalité des provinces, tout en reconnaissant leurs caractéristiques particulières” »¹⁸¹¹. Ainsi que le souligne le politologue Gérard Boismenu, « le centre de gravité des négociations s’est déplacé »¹⁸¹².

L’entente doit ensuite être ratifiée dans un délai de deux ans, après approbation par un référendum pancanadien selon un principe de double majorité : une majorité à l’échelle du Canada, mais également dans chacune des provinces. À l’échelle du Canada, le Non l’emporte avec un peu plus de 54%, tandis qu’il est rejeté par plusieurs provinces, dont le Québec pour des raisons tenant à l’insuffisance de l’entente soumise au vote en comparaison des conditions qui étaient les siennes dans l’accord du lac Meech.

Entretemps, le comité Allaire remet son rapport préconisant une profonde redistribution des compétences en direction du Québec et la tenue d’un référendum à deux options : une réforme

¹⁸¹⁰ PEACH Ian, « Fédéralisme et fraternité : des arrangements pour un dialogue fédéral dans les institutions centrales du Canada », dans GAGNON Alain-G. & Johanne POIRIER (dir.), *L’avenir du fédéralisme canadien. Acteurs et institutions*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2020, p. 100.

¹⁸¹¹ PELLETTIER Benoît, « La clause Canada dans la défunte entente de Charlottetown », *Les Cahiers de droit*, Vol. 35, n°1, p. 64.

¹⁸¹² BOISMENU Gérard, « Le projet de réforme constitutionnelle », dans *L’État inscrit dans la société : régulation et architecture institutionnelle – Partie II – Le Canada sous tension*, Érudit, 2014, p. 1845 : <https://www.erudit.org/fr/livres/hors-collection/partie-ii-le-canada-sous-tension/000231li.pdf>. Voir également : BARITEAU Claude, « La société distincte : un cheval de Troie devenu une épée de Damoclès », dans VÉZINA Richard (dir.), *Référendum, 26 octobre 1992. Les objections de 20 spécialistes aux offres fédérales*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1992, p. 45-51.

constitutionnelle d'ampleur ou bien l'accession du Québec à la pleine souveraineté. Voyant leur rapport rejeté par la direction du PLQ, Jean Allaire et Mario Dumont – alors président de la commission jeunesse du parti – fondent l'Action démocratique du Québec. Quant à la Commission Bélanger-Campeau qui, au même titre que le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, s'inscrit dans une démarche consultative, elle propose également la tenue d'un référendum portant sur l'accession du Québec à l'indépendance, dans l'éventualité où les demandes désormais vues comme traditionnelles ne seraient pas satisfaites. La formule prend même, ici et là, des accents d'inéluctabilité. Elle s'inscrit dans le parcours historique du Québec et de sa relation au Canada anglais ; cette altérité fondamentale qui depuis l'échec de l'accord du lac Meech, n'est plus seulement réduite au visage de son gouvernement fédéral¹⁸¹³. Le résultat du référendum de 1995 fut on ne peut plus proche de donner raison à leurs rédacteurs.

¹⁸¹³ GAGNON Alain-G. & Daniel LATOUCHE, *Allaire, Bélanger et Campeau et les autres. Les Québécois s'interrogent sur leur avenir*, Montréal, Québec Amérique, 1991, p. 459-476.

CHAPITRE 2 : L'APRES 1995 : ENDIGUEMENT ET POSTNATIONALISME

Comme en 1980, les acteurs se sont répandus en promesses et en préventions, en assurances et en avertissements. Plus encore que quinze ans auparavant, l'écart infiniment mince qui sépare les deux options attise les plus vives rancœurs, renforce d'autant la déception des uns et le soulagement des autres. Au soir du 30 octobre 1995, empli de tristesse autant que d'amertume, Jacques Parizeau s'élance à la tribune du Palais des congrès de Montréal :

C'est raté, mais pas de beaucoup. Et c'est réussi, c'est réussi sur un plan. Si vous voulez, on va cesser de parler des francophones du Québec, voulez-vous ? On va parler de nous. On a voté OUI à 60%. On s'est bien battus, on a quand même réussi à indiquer clairement ce qu'on voulait. Puis on a raté par une petite marge, quelques dizaines de milliers de voix. Dans un cas comme ça, qu'est-ce qu'on fait ? On se crache dans les mains et on recommence [...].

C'est vrai qu'on a été battus, au fond, par quoi ? Par l'argent, puis par des votes ethniques, essentiellement. Alors ça veut dire que la prochaine fois, au lieu d'être à 60 ou 61%, on sera 63 ou 64%, et que ça suffira.

C'est tout. Mais là, mes amis, dans les mois qui viennent, on va y goûter ! Il y a des gens qui ont tellement eu peur que la tentation de se venger, ça va être quelque chose ! jamais il n'aura été aussi important d'avoir à Québec un gouvernement du Parti québécois pour nous protéger jusqu'à la prochaine !

L'indépendance du Québec reste le ciment entre nous. Nous voulons un pays et nous l'aurons ! Maintenant, mes amis, on entre dans une phase, dans les jours et les semaines qui viennent, où on va avoir, chacun d'entre nous, le goût de mettre le poing sur la table... quand c'est pas autre chose. Restons calmes, résistons aux provocations. Comme disait, il y a quelques jours, le premier ministre du Canada, on va en manger une belle ! Vous n'avez pas idée de ce qu'on va nous faire baver.¹⁸¹⁴

C'est à l'aune de ce discours lourd de conséquences pour les nationalistes québécois que s'ouvre ce chapitre. En premier lieu, nous y reviendrons sur les suites données aux annonces et promesses formulées de concert par Daniel Johnson (fils), par les premiers ministres provinciaux et enfin par Jean Chrétien. La deuxième section se concentrera sur la suite du parcours d'un Canada qui, depuis le cours des années 1970-1980, suit la boussole du multiculturalisme, jusqu'à prétendre plus récemment

¹⁸¹⁴ PARIZEAU Jacques, « On se crache dans les mains et on recommence », dans *Pour un Québec souverain*, Montréal, VLB éditeur, 1997, p. 140-141.

trionpher des paramètres nationaux de son existence. Enfin, soumis au rude hiver qui s'en est épris le 30 octobre 1995 et aux vents contraires qui le traversent, le paysage du nationalisme québécois s'est vu bouleversé. C'est l'assise de l'identité collective qui, depuis lors, fait l'objet d'un réexamen approfondi. L'énergie engagée en vain dans la réalisation du projet d'indépendance paraît s'être retournée vers la condition première de sa réalisation : la redéfinition d'une idée nationale, dans une société confrontée à un pluralisme avec lequel il est désormais indispensable de composer.

I – Un long hiver constitutionnel

Alors que les sondages donnaient le Oui et le Non au coude à coude, que la panique avait gagné le camp de l'union et conduit à l'emploi des grands moyens¹⁸¹⁵, le Premier ministre du Canada, Jean Chrétien, avait quant à lui assuré aussi clairement que se peut son intention de retranscrire constitutionnellement les volontés du Québec¹⁸¹⁶. Au sortir du référendum, les provinces de l'Ouest tentent cependant d'exploiter les concessions proposées pour le Québec afin d'obtenir des gains pour elles-mêmes. Le Parti réformiste de Preston Manning adopte une position radicalement opposée à celle de son adversaire libéral, tentant de capitaliser sur le ressentiment des Canadiens anglais à l'encontre du mouvement souverainiste québécois et du Québec en général¹⁸¹⁷. Jean Chrétien s'y oppose vertement. Au soir de la victoire de l'option du Non, il rappelle aux Canadiens leurs engagements, ainsi que l'avait fait Pierre Elliott Trudeau quinze ans avant lui :

Nous avons tous promis que le Canada changerait. Vous avez demandé aux Québécois de ne pas laisser tomber le Canada ; vous avez été entendus. Maintenant, c'est à vous de ne pas les laisser tomber. Travaillons ensemble pour apporter les changements nécessaires pour garder notre pays uni ; en particulier, cela comprend la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise. Ce soir, les Québécois et Québécoises ont réaffirmé la valeur de toute ce que nous avons bâti ensemble. Nous devons – dès demain – poursuivre l'édification de notre

¹⁸¹⁵ Notamment à travers un gigantesque « *love-in* » organisé à Montréal et impliquant le déplacement de plusieurs dizaines de milliers de Canadiens de tout le pays, avec le concours de gens d'affaire, des compagnies aériennes et ferroviaires. Pour plus de détails à ce sujet : LESTER Normand & Robin PHILPOT, *Les Secrets d'option Canada*, Montréal, Les Éditions Intouchables, 2006.

¹⁸¹⁶ En somme, Jean Chrétien promettait la reconnaissance du Québec comme société distincte, l'octroi d'un droit de veto constitutionnel, ainsi qu'une profonde décentralisation des pouvoirs. Voir : ELMERICH Jérémy, « Concessions ou désunion. Le sens du Non au Québec (1995) et en Écosse (2014) », dans CAMP-PIETRAIN Edwige (dir.), *L'organisation d'un second référendum d'autodétermination : regards croisés*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2022, p. 85-87.

¹⁸¹⁷ CONWAY John F., *Debts to Pay. The Future of Federalism in Quebec*, Toronto, Lorimer, 2004, p. 213-214.

grand pays. Continuons de lui apporter ce qui lui est nécessaire à l'aube du XXI^e siècle.
Continuons à bâtir de pays qui fait l'envie du monde entier.¹⁸¹⁸

La suite du scénario ne paraît guère emprunter le chemin que le Premier ministre du Canada avait paru tracer. Tôt après le référendum, le gouvernement fédéral s'engage sur la voie de la riposte. Pour ce faire et pour renforcer la présence québécoise au Cabinet, Jean Chrétien nomme dès janvier 1996 l'universitaire Stéphane Dion au ministère des Affaires intergouvernementales, et Pierre Pettigrew, fonctionnaire à Ottawa, qui assume d'abord la fonction de ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie. Le premier élabore une stratégie à deux volets¹⁸¹⁹.

Le Plan A consiste à faire suite aux demandes du Québec qui, rappelons-le, visent à être enchâssées dans le texte constitutionnel. Dès le 11 décembre 1995, Jean Chrétien fait adopter à la Chambre des communes une résolution reconnaissant le Québec comme une société distincte par sa majorité de langue française, sa culture et son droit. Un premier pas dans la voie de la constitutionnalisation prochaine de ce principe paraît franchi, un mois à peine après le verdict référendaire. Cependant, le second, celui qui pourrait s'avérer décisif dans la perspective d'une (ré)conciliation des intentions nationales québécoise et canadienne se fait attendre.

Le Plan B se porte à assurer l'unité future du Canada, soumise à rude épreuve au cours des années précédentes. Il prend la forme d'une vaste campagne de communication, de propagande au sens politique du terme, visant à souligner les bénéfices du fédéralisme canadien pour les Québécois et à renforcer la présence – notamment visuelle – du Canada dans la province. La fin justifiant les moyens¹⁸²⁰, près de cinquante millions de dollars sont annuellement dirigés vers des organismes assurant la promotion du Canada à travers les événements sportifs et culturels organisés au Québec, et près d'un demi-milliard de dollars entre 1996 et 2003¹⁸²¹. Cette stratégie aboutit sur le scandale des

¹⁸¹⁸ Voir “Jean Chrétien Addresses the Nation after 1995 Quebec Referendum”, *CBC player (Archives)*, 30 octobre 1995, consulté le 15 avril 2022 : <https://www.cbc.ca/player/play/1768914145>.

¹⁸¹⁹ Bon nombre des textes de Stéphane Dion sur ce sujet sont colligés dans l'ouvrage *Le pari de la franchise. Discours et écrits sur l'unité canadienne*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999.

¹⁸²⁰ LEBLANC Daniel, “Guité: ‘When you’re at war you drop...the rules’”, *Globe and Mail*, 3 avril 2004, consulté le 18 avril 2022 : <https://www.theglobeandmail.com/news/national/guite-when-youre-at-war-you-drop-the-rules/article1135394/>. Voir également : KOZOLANKA Kirsten, “The Sponsorship Scandal as Communication: The Rise of Politicized and Strategic Communications in the Federal Government”, *Canadian Journal of Communication*, Vol. 31, n°2, 2006, p. 343-366. On pourrait également mentionner l'entorse à la législation référendaire québécoise, à laquelle le gouvernement canadien ne s'est pas estimé tenu et qui a occasionné un déséquilibre considérable entre les dépenses de campagne des deux options. Voir CÔTÉ Pierre-F., « La Loi sur la consultation populaire du Québec : les perspectives d'avenir », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *D'un référendum à l'autre*, *op. cit.*, p. 17-23.

¹⁸²¹ Rien que la première année de ce programme, 23 millions de dollars ont été dépensés pour la distribution de drapeaux canadiens dans la province. CONWAY John F., *Debts to Pay*, *op. cit.*, p. 214.

commandites et sur la mise en place de la Commission Gomery qui fait état de rétrocession dirigées vers le Parti libéral du Canada par plusieurs bénéficiaires de subsides fédéraux.

Il s'appuie également sur l'idée développée par Stéphane Dion selon laquelle l'appui à la souveraineté est positivement corrélé à la santé économique du Québec et donc que, sur le plan économique, « plus ça fera mal, plus l'appui à la souveraineté baissera »¹⁸²². Afin d'assurer la continuité et l'unité du Canada, le Plan B cherche à prévenir une prochaine tentative de sécession de la part du Québec. Plusieurs instruments sont employés ici pour dissuader les Québécois d'envisager à nouveau de prendre leur indépendance. L'un d'eux, notamment évoqué au cours de la campagne référendaire, tient à l'idée que si le Canada est divisible, alors le Québec l'est aussi. À travers cette logique, c'est le principe d'intégrité territoriale qui est en jeu, mettant en cause – par voie d'incidence – l'un des référents fondamentaux à partir desquels la nation québécoise se conçoit depuis les années 1960. C'est le triptyque classique unissant les trois termes conçus comme inviolables que sont la nation, le territoire et la souveraineté qu'une telle démarche vise à ébranler¹⁸²³. Un second instrument tient une nouvelle fois dans l'instrument juridique, par lequel le gouvernement de Jean Chrétien entend restreindre la faisabilité de l'indépendance en légiférant sur les modalités de la sécession¹⁸²⁴. Étant entendu que le Canada se soumet volontiers au droit international, interdire la tenue d'un référendum d'autodétermination serait parfaitement exclu. La seule solution à cet égard consiste donc à légiférer pour élever le seuil des exigences nécessaires à la sécession. Une nouvelle fois, le gouvernement libéral fait appel à la Cour suprême du Canada pour se prononcer sur ce sujet. Il lui soumet les trois questions suivantes :

¹⁸²² Cité dans LAFOREST Guy, *Pour la liberté d'une société distincte*, op. cit., p. 117. Stéphane Dion a également développé cette idée d'un cynisme remarquable dans DION Stéphane, "Why is Secession Difficult in Well-Established Democracies? Lessons from Quebec", *British Journal of Political Science*, Vol. 26, n°2, 1996, p. 269-283. Une telle réflexion a également été creusée par Peter Graefe, sans que cet auteur puisse être suspecté d'intentions comparables : GRAEFE Peter, « Nationalisme et compétitivité : le Québec peut-il gagner si les Québécois perdent ? », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Québec : État et société*, t. 2, Montréal, Québec Amérique, 2003, p. 481-503. La thèse de Stéphane Dion a notamment justifié la réduction drastique des transferts fédéraux en santé vers la province du Québec.

¹⁸²³ La réflexion est poursuivie par Stéphane Dion dans un chapitre paru quelques années plus tard : DION Stéphane, « La gouvernance démocratique et le principe d'intégrité territoriale », dans FAVRE Pierre, SCHEMEIL Yves & Jack HAYWARD (dir.), *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Lévesque*, Paris, Presses de Science Po, 2003, p. 91-108.

¹⁸²⁴ Quoique la légalité/constitutionnalité d'un référendum d'autodétermination ait été mise en cause par Pierre E. Trudeau en 1980 et par Jean Chrétien en 1995, c'est de l'ancien souverainiste Guy Bertrand, passé entretemps dans le camp fédéraliste, qu'est venue le premier coup de semonce judiciaire sur ce terrain. Voir notamment : TURP Daniel, *La Nation bâillonnée. Le plan B ou l'offensive d'Ottawa contre le Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2000, p. 17-34.

1. L'Assemblée nationale, la législature, ou le gouvernement du Québec peut-il, en vertu de la Constitution du Canada, procéder unilatéralement à la sécession du Québec du Canada ?
2. L'Assemblée nationale, la législature, ou le gouvernement du Québec possède-t-il, en vertu du droit international, le droit de procéder unilatéralement à la sécession du Québec du Canada ? À cet égard, en vertu du droit international, existe-t-il un droit à l'autodétermination qui procurerait à l'Assemblée nationale, la législature, ou le gouvernement du Québec le droit de procéder unilatéralement à la sécession du Québec du Canada ?
3. Lequel du droit interne et du droit international aurait préséance au Canada dans l'éventualité d'un conflit entre eux quant au droit de l'Assemblée nationale, de la législature ou du gouvernement du Québec de procéder unilatéralement à la sécession du Québec du Canada ?¹⁸²⁵

En réponse à ces questions, la Cour suprême identifie tout d'abord quatre principes sous-jacents à l'ordre constitutionnel canadien, d'égale valeur : le fédéralisme, la démocratie, le constitutionnalisme et la primauté du droit, le respect des minorités. Elle reconnaît un droit à l'intégrité territoriale à l'État canadien, dans la mesure où « le Québec ne constitue pas un peuple colonisé ou opprimé »¹⁸²⁶ où le Canada « respecte les principes de l'autodétermination dans son droit interne »¹⁸²⁷. D'après la Cour, le Québec n'est donc pas en droit de procéder unilatéralement, quand bien même un référendum rendrait un verdict clair en faveur de l'indépendance. En revanche, dans une telle éventualité, le principe démocratique fonderait une obligation pour le gouvernement fédéral et les autres provinces de négocier avec le Québec.

Quoiqu'écartant la *constitutionnalité* d'une sécession unilatérale du Québec, la Cour admet la *possibilité* d'un tel procédé si, agissant de telle manière, le Québec voyait sa démarche reconnue dans sa légalité et dans sa légitimité par la communauté internationale¹⁸²⁸. Ce qui peut paraître paradoxal relève en vérité d'une logique réaliste que le juge constitutionnel se refuse ici à énoncer clairement : la supériorité du droit international par la primauté du fait accompli que constituerait une telle reconnaissance, fût-ce au corps et au droit défendant d'un Canada ainsi démembré. Répondant en cela

¹⁸²⁵ Renvoi relatif à la sécession du Québec, [1998] 2 RCS 217 (§2).

¹⁸²⁶ *Ibid.*, (§154). Cette perspective s'inscrit dans la logique de la « sécession-remède » telle que conçue par Allen Buchanan et dans le droit international relatif à l'autodétermination.

¹⁸²⁷ *Idem.*

¹⁸²⁸ *Ibid.*, (§155). À partir de cette conclusion, le Canada cherchera à isoler diplomatiquement le Québec. Voir : TURP Daniel, *La Nation bâillonnée*, *op. cit.*, p. 109-145.

indirectement aux deux autres questions, le renvoi ajoute qu'« une majorité politique, à l'un ou l'autre niveau, qui n'agirait pas en accord avec les principes sous-jacents de la Constitution mettrait en péril la légitimité de l'exercice de ses droits et ultimement l'acceptation du résultat par la communauté internationale »¹⁸²⁹. Il précise également qu'« il reviendra aux acteurs politiques de déterminer en quoi consiste “une majorité claire à une question claire”, suivant les circonstances dans lesquelles un futur référendum pourrait être tenu »¹⁸³⁰.

Dans les deux camps, l'on se croit établi dans son bon droit, non tant parce que la décision fait consensus que parce qu'elle permet des interprétations partiales¹⁸³¹. C'est d'ailleurs ce dont attestent les grands travaux conduisant à la *Loi sur la clarté référendaire* (loi C-20)¹⁸³². À peine une quinzaine d'années après que, selon les termes du constitutionnaliste John Whyte, les ingénieurs du rapatriement constitutionnel et de la Charte canadienne des droits et libertés aient « fondé une Nation à travers un processus qui légitimait cette Nation »¹⁸³³, la *Loi sur la clarté* s'inscrit dans une logique de « redéfinition et de reconstitution des frontières de la communauté politique »¹⁸³⁴, tout en tâchant *d'éclaircir* les incertitudes relatives au scénario référendaire et, *a fortiori*, d'une sécession quant à laquelle le Canada paraissait jusqu'ici n'être qu'un acteur relativement passif¹⁸³⁵.

Ce faisant, elle cherche à rendre le Canada maître des termes selon lesquels un référendum pourrait être organisé, à encadrer drastiquement le droit à l'autodétermination de ses entités constitutives, à commencer par le Québec. À travers cette loi déposée par Stéphane Dion et se fondant sur le renvoi de la Cour suprême, la Chambre des communes reconnaît le droit à l'autodétermination du Québec, sous réserve qu'une « majorité claire » émerge en réponse à une « question claire ». Ces deux notions, dont les contours demeurent à première vue indéterminés, ont vocation à être appréciés

¹⁸²⁹ *Ibid.*, (§152).

¹⁸³⁰ *Ibid.*, (§153).

¹⁸³¹ ROCHER François & Nadia VERRELLI, “Questioning Constitutional Democracy in Canada: from the Canadian Supreme Court Reference on Quebec Secession to the *Clarity Act*”, dans GAGNON Alain-G., GUIBERNAU Montserrat & François ROCHER (dir.), *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies*, Montréal, Institut de recherche sur les politiques publiques, 2003, p. 215.

¹⁸³² Dès 1996, le député réformiste Stephen Harper dépose un projet de loi similaire.

¹⁸³³ WHYTE John, “Constitution Making as State Craft”, entrevue avec Richard Mailey dans le cadre du symposium *Legacies of Patriation*, [en ligne], 22 avril 2022, <https://app.socio.events/MTQ5OTU/Agenda/205771/Session/543428>. La portée légitimatrice du processus de constitution de cette nation est discutable. Outre l'absence du Québec qui a été évoquée à plusieurs reprises, les peuples autochtones étaient également absents d'un processus largement élitaire, dont le consensus se réduit au Premier ministre du Canada et à ceux des provinces anglophones.

¹⁸³⁴ ROCHER François & Nadia VERRELLI, “Questioning Constitutional Democracy in Canada”, *op. cit.*, p. 215.

¹⁸³⁵ MONAHAN Patrick J., BRYANT Michael J. & Nancy C. CÔTÉ, “Coming to Terms with Plan B: Ten Principles Governing Secession”, *Commissioned Reports, Studies and Public Policy Documents*, Paper 71. Dans CAMERON David R. (dir.), *The Referendum Papers: Essays on Secession and National Unity*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 244-322.

unilatéralement par la Chambre des communes elle-même. Ceci soulève la possibilité d'une majorité qualifiée ou encore, comme le révèlent les accusations d'ambiguïté portées aux questions référendaires en 1980 et en 1995, de l'imposition d'un vocable connoté négativement par l'emploi de termes tels que « sécession » ou « séparation ». De plus, considérant que l'indépendance de l'un des membres du pacte fédéral nécessiterait une révision constitutionnelle, la *Loi sur la clarté* réclame l'approbation des autres provinces selon la formule d'amendement consacrée, ceci avant même que le gouvernement fédéral n'entre en négociation avec la province concernée. Autrement dit, le Canada se conserve un ultime garde-fou, susceptible de bloquer l'accession à l'indépendance d'un Québec qui aurait déjà surmonté tous ces obstacles.

Sans tarder, l'Assemblée nationale du Québec rétorque à la *Loi sur la clarté référendaire* (C-20) adoptée quelques mois plus tôt par la *Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec* (loi 99). Celle-ci revendique non seulement le droit à l'autodétermination du peuple québécois (1.), mais réaffirme qu'en vertu de la *Loi sur la consultation populaire*, la majorité requise est de 50% plus un vote (4.)¹⁸³⁶.

Quant au premier front, au Plan A auquel il nous faut tout de même revenir, la situation n'évolue guère au-delà de la motion adoptée dès décembre 1995. En 1997, Jean Chrétien et le PLC sont reportés au pouvoir face au Parti conservateur de Jean Charest, quant à lui explicitement opposé au Plan B. Le Premier ministre du Canada a déjà essuyé le refus de son entourage – au Parti libéral, au Cabinet et dans les provinces – au sujet d'une reconnaissance du caractère distinct du Québec, dès le sortir de la séquence référendaire¹⁸³⁷. Reconduit au pouvoir, il tente de relancer le dossier constitutionnel à travers une ronde organisée à Calgary, en Alberta, à laquelle Lucien Bouchard, chef

¹⁸³⁶ La loi 99, souvent réduite à la réaffirmation du droit à l'autodétermination du Québec selon la règle de la majorité absolue (et non qualifiée) constitue en vérité une réponse détaillée et explicite aux initiatives engagées par Ottawa, notamment quant aux relations internationales de la province (7.), à la question de la divisibilité de son territoire (9.). Elle vise également à répondre aux accusations d'intolérance auxquelles est sujet le nationalisme québécois depuis la déclaration de Jacques Parizeau en réaffirmant dans ses considérants la reconnaissance des nations autochtones sur le territoire de la province (11. et 12.), en reconnaissant les droits « d'une communauté québécoise d'expression anglaise » (8.) et « l'apport des Québécoises et Québécois de toute origine ». Voir : Assemblée nationale, *Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec*, 2000 : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2000C46F.PDF>.

¹⁸³⁷ LISÉE Jean-François, « 1995 – Lendemain de Non au Non », *L'actualité*, 31 octobre 2010, consulté le 18 avril 2022 : <https://lactualite.com/politique/1995-lendemain-de-non-au-non/>.

du Parti québécois et Premier ministre du Québec refuse de se joindre. Seulement, le dossier québécois semble y avoir perdu de son importance et de son caractère d'urgence¹⁸³⁸.

La Déclaration de Calgary à laquelle parviennent les premiers ministres assemblés souligne en premier lieu l'égalité fondamentale de tous les Canadiens devant la loi et la protection de leurs droits, dans la droite ligne de la culture politique consacrée par la Charte de 1982. En deuxième lieu, c'est la stricte égalité entre les provinces qui est réaffirmée, écartant de fait toute asymétrie à l'avantage du Québec – ce que le sixième point vient compléter en affirmant que tout transfert de compétence vers une province doit être consenti à chacune d'elles. Le troisième point réaffirme l'importance qu'attache le Canada à la diversité sur fond d'exceptionnalisme, « la diversité, la tolérance, la compassion et l'égalité des chances sont sans pareilles dans le monde ». Il est complété dans un quatrième point par une diversité constituée des peuples et cultures autochtones, des langues anglaise et française et d'une citoyenneté multiculturelle de toutes origines. Les premiers ministres canadiens, revendiquant que « le respect pour la diversité et à l'égalité est un fondement de l'unité », reconnaissent « le caractère unique de la société québécoise », ainsi que le rôle de son assemblée et de son gouvernement à cet égard. En dépit des promesses référendaires unanimes et passées, la notion de « société distincte » est absente du paragraphe consacré au Québec¹⁸³⁹.

Ne connaissant pas de véritable suite, les développements constitutionnels consécutifs au référendum de 1995 pourraient à peu près s'arrêter au rejet unanime que suscite la Déclaration de Calgary tant chez les souverainistes du Parti québécois que chez les fédéralistes du Parti libéral du Québec. Déjà évoquée du bout des lèvres par Jean Chrétien au soir du 30 octobre 1995, l'émotion du moment référendaire paraît être retombée. La « fatigue constitutionnelle »¹⁸⁴⁰ évoquée notamment par Will Kymlicka en 1998 paraît surtout affecter la question québécoise, dont atteste particulièrement la Déclaration de Calgary à travers sa relégation au profit du thème de l'unité et des paramètres de l'identité canadienne. Sans qu'il ne se concrétise, le renouvellement du fédéralisme est évoqué sur d'autres terrains, par exemple avec la question de la réforme du Sénat ou de l'autonomie des peuples autochtones – deux autres serpents de mer constitutionnels canadiens. À l'endroit du Québec, le ton conciliant des derniers temps référendaires a eu tôt fait de laisser place à des attitudes plus virulentes

¹⁸³⁸ WOEHLING José, « Le dilemme constitutionnel canadien après le référendum du 30 octobre 1995 au Québec », dans ANASTASI Alessandro, BONANNO Giovanni & Rosalba RIZZO (dir.), *The Canadian Vision / La vision canadienne*, Villa San Giovanni, Edizioni Officina Grafica, 1997, p. 31-70.

¹⁸³⁹ La Déclaration de Calgary est notamment reproduite dans YOUNG Robert A., *The Struggle for Quebec*, *op. cit.*, p. 119.

¹⁸⁴⁰ KYMLICKA Will, *Finding Our Way*, *op. cit.*, p. 167.

et même confrontationnelles chez bon nombre d'intellectuels canadiens s'ingéniant à penser les termes du Plan B, plutôt que ceux du Plan A¹⁸⁴¹.

Les concessions du Canada à l'endroit du Québec sont plutôt à rechercher loin des projecteurs. Les voies du fédéralisme coopératif et d'ententes administratives entre Ottawa et Québec ont depuis lors été les plus porteuses. En 2006, sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper, la reconnaissance du Québec comme « nation au sein d'un Canada uni » avait paru redonner quelques signes d'ouverture. Bien que réduite au domaine symbolique d'une motion, le chef du PQ André Boisclair y a vu un signe positif. Cependant demeurée sans suite concrète au regard des promesses convaincues de 1995¹⁸⁴², le Canada a donc préféré s'emmurer dans un « long hiver constitutionnel »¹⁸⁴³ où perdure un rapport de force à son avantage, tout en limitant les irritants et les refus explicites, susceptibles de rallumer la flamme souverainiste. Au Québec, les âmes les plus conciliantes veulent croire que « le fruit constitutionnel n'est pas encore mûr »¹⁸⁴⁴. Le temps allant, il est de plus en plus vraisemblable qu'il soit désormais gâté.

II – Le Canada inimaginé : vers un État postnational ?

À travers cette thèse, nous avons étudié la rivalité entre nationalismes canadien et québécois, mettant par conséquent en lumière ces deux individualités. Il ne faudrait cependant pas négliger le fait qu'une telle concurrence – pour l'adhésion des populations aux projets nationaux supportés – ne se joue pas en vase clos. Cela a été évoqué précédemment : les États-Unis jouent un rôle considérable dans la définition et dans le sentiment d'une identité canadienne conçue dans sa distinction de celle de son grand voisin. Nous avons évoqué, bien plus tôt, le thème des valeurs, de la culture et des traditions politiques¹⁸⁴⁵, pour lequel la ligne de démarcation a paru progressivement s'éroder sous l'effet de la

¹⁸⁴¹ CHARRON Claude G., « Les courants de pensée au Canada anglais quant à la question québécoise », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 5, n°2, 1997, p. 95-103 ; LAPOINTE-GAGNON Valérie, *De Fiel et de Miel : les représentations de la stratégie de gestion de la crise post-référendaire présentes dans la presse canadienne*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2008, p. 26-35.

¹⁸⁴² COURTOIS Stéphane, « La question du statut politique et constitutionnel du Québec au Canada est-elle devenue anachronique ? », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 23, n°1, 2014, p. 215-231.

¹⁸⁴³ ELMERICH Jérémy, « Constitutional Memories in Canada: Devising the Revision in the Peril of Disunion », dans GABRYS Marcin, MARCZUK-KARBOWNIK Magdalena & Magdalena PALUSZKIEWICZ-MISIACZEK (dir.), *Canadian Political, Social and Historical (Re)visions in the 20th and 21st Centuries*, Berlin, Peter Lang, 2020, p. 167.

¹⁸⁴⁴ MATHIEU Félix, « Mûrissement du fruit constitutionnel », *La Presse*, 22 septembre 2018, consulté le 22 mars 2022 : https://plus.lapresse.ca/screens/c556ca75-0c2f-4f60-9993-a24d879663ab%7C_0.html.

¹⁸⁴⁵ Voir, cité précédemment : LIPSET Seymour M., *Continental Divide*, *op. cit.* ; KAUFMANN Eric, « Condemned to Rootlessness: The Loyalist Origins of Canada's Identity Crisis », *Nationalism and Ethnic Politics*, Vol. 3, n°1, 1997, p. 110-136 ; MONTPETIT Éric & Graham WILSON, « Interest Groups in Canada and in the United States: Evidence of Convergence », dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, *op. cit.*, 2020, p. 123-143.

Charte canadienne des droits et liberté, de la judiciarisation du politique qu'elle a entraîné et de la dynamique territoriale et centralisatrice qu'elle a apposée sur les contours canadiens du principe fédéral. Il faut encore y ajouter la conception que se font bon nombre de Canadiens d'un régime social plus généreux que celui de leur grand voisin du sud.

Au rayon économique et social justement, l'Entente-cadre sur l'union sociale (ECUS), constitue l'un des plus récents emblèmes, l'une des plus récentes illustrations d'un État fédéral réaffirmant sa vocation à se porter à la défense des intérêts de tous les Canadiens. Document para-constitutionnel, l'ECUS favorise le développement de programmes sociaux assortis d'un pouvoir de dépenser que le gouvernement fédéral s'arroge dans des domaines de compétence provinciale. En somme, cette entente contribue à renforcer la présence du gouvernement fédéral et donc du Canada dans le quotidien des citoyens ; c'est d'ailleurs selon cette vision d'un Canada conçu d'un seul tenant que se lit son article 2¹⁸⁴⁶. Quant au processus ayant conduit à son adoption, il est une nouvelle fois marqué par l'absence du Québec, à nouveau « lâché »¹⁸⁴⁷ par les autres provinces sur le droit de retrait de ces programmes pancanadiens avec compensation financière.

Au cours des années 1980 et 1990, les différentes initiatives constitutionnelles engagées afin d'intégrer le Québec à la grande communion pancanadienne s'étaient heurtées au nouveau nationalisme canadien, signe des effets immédiats produits par la Charte. Ledit nationalisme paraît alors mu par ses fins, son projet unificateur, ainsi que par l'intransigeance dont il témoigne face à la « question québécoise »¹⁸⁴⁸. Au-delà de la préservation de ses prérogatives politiques, de la sauvegarde de l'État canadien au prix de la négation d'un fait québécois distinct¹⁸⁴⁹, ce nationalisme est en revanche bien moins déterminé quant à sa conception de la nation dont il est le porte-étendard¹⁸⁵⁰, la définissant d'abord et avant tout par ce qu'elle n'est pas.

¹⁸⁴⁶ GAGNON Alain-G. & Raffaele IACOVINO, *De la nation à la multination*, *op. cit.*, p. 64-73.

¹⁸⁴⁷ RYAN Claude, « L'entente sur l'union sociale canadienne vue par un fédéraliste québécois », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *L'union sociale canadienne sans le Québec. Huit études sur l'entente-cadre*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 2000, p. 245-262.

¹⁸⁴⁸ CONWAY John F., « Reflections on Canada in the Year 1997-98 », dans D'HAENENS Leen (dir.), *Images of Canadianness*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1998, p. 7-28.

¹⁸⁴⁹ BALTHAZAR Louis, « The Liberal Idea of the Canadian Nation-State », dans D'HAENENS Leen (dir.), *Images of Canadianness*, *op. cit.*, p. 29-38.

¹⁸⁵⁰ RESNICK Philip, *Thinking English Canada*, *op. cit.* ; voir également : ANGUS Ian, « Le nationalisme canadien : la multiplication des nations est-elle la solution ? Entretien avec Ian Angus », *Argument*, Vol. 9, n°2, 2007 : <http://www.revueargument.ca/article/2007-03-01/386-le-nationalisme-canadien-la-multiplication-des-nations-est-elle-la-solution-entretien-avec-ian-angus.html>.

À cet égard, il se manifeste de manière aigüe à l'encontre des accords de libre-échange nord-américains – auxquels le Québec souscrit de plus en plus volontiers et est même l'un des principaux promoteurs. Les Canadiens hors Québec agitent quant à eux le spectre d'une intégration économique, régulièrement conçue comme le préalable à une inévitable intégration politique¹⁸⁵¹ – vocable revenant à l'avant-plan durant la présidence de Donald Trump.

Cette période vient davantage encore consacrer l'un des marqueurs du nationalisme canadien. En effet, depuis les années 1960 et le slogan de la “Just Society”/ « société juste » de Pierre Elliott Trudeau – et *a fortiori* depuis les années 1980 et l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés de la personne –, les premiers ministres qui se sont succédé au 24 Sussex Drive ont régulièrement prôné la vision d'un Canada érigé en un véritable « idéal moral »¹⁸⁵². Ce vocable a d'ailleurs connu une acuité renforcée après le second référendum d'autodétermination et la fameuse phrase de Jean Chrétien affirmant que le Canada est « le plus meilleur pays du monde ».

Ce nationalisme de plus en plus décomplexé, cette vertu érigée en caractère national s'est donc illustrée, comme nous l'avons dit, de manière particulièrement évidente au cours de la présidence Trump¹⁸⁵³. À travers cette période et face à l'Autre états-unien, le Canada a pris grand soin d'affirmer sa différence ; d'opposer son multilatéralisme et son internationalisme libéral¹⁸⁵⁴ en contraste à l'unilatéralisme et au protectionnisme, se figurant à la fois comme contrepoids et comme *puissance morale*. L'affirmation de cette différence et cette notion d'idéal moral s'arriment également à la politique intérieure du pays et principalement au principe du multiculturalisme, revendiqué comme l'un des piliers du Canada moderne et même comme l'un des principaux vecteurs de son identité¹⁸⁵⁵.

¹⁸⁵¹ RIOUX X. Hubert, « “Canada First” : le nationalisme économique et les relations commerciales canado-américaines de la Confédération à l'ACEUM », *Revue canadienne de science politique*, Vol. 52, n°4, 2019, p. 657-675.

¹⁸⁵² CHARBONNEAU François, « Le meilleur pays du monde : le Canada comme idéal moral », *Argument*, Vol. 7, n°1, 2004-2005 : <http://www.revueargument.ca/article/2004-10-01/291-le-meilleur-pays-au-monde-le-canada-comme-ideal-moral.html>.

¹⁸⁵³ LEGAULT Josée, « Le plus meilleur pays du monde », *Journal de Montréal*, 30 juin 2017, consulté le 8 mai 2022 : <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/30/le-plus-meilleur-pays-du-monde>.

¹⁸⁵⁴ MASSIE Justin & Stéphane ROUSSEL, « La politique étrangère du Canada : intérêts, institutions et identités », dans GAGNON Alain-G. & David SANSCHAGRIN (dir.), *La politique québécoise et canadienne*, *op. cit.*, p. 483-504. Les auteurs soulignent d'ailleurs que le Québec se retrouve à peu près dans les valeurs véhiculées par le Canada sur la scène internationale. Voir également : KINDRED Hugh, “Making International Agreements and Making them Work within a Multicultural State: The Experience of Canada”, dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, *op. cit.*, p. 147-163.

¹⁸⁵⁵ SMITH Allan, “National Imaginaries in a Globalizing Age: The Case of English Canada”, dans BOUCHARD Gérard (dir.), *National Myths*, *op. cit.*, p. 29-33 ; HELLY Denise, « Le multiculturalisme canadien. De la promotion des cultures immigrées à la cohésion sociale 1971-1999 », *Cahiers de l'Urmis*, n°6, 2000, p. 7-20 ; BERTHELEU Hélène, « La politique canadienne du multiculturalisme : citoyenneté, accommodements institutionnels et équité », *Société contemporaines*, n°43, 2001/3, p. 31-51.

Il peut paraître contradictoire que l'identité – nationale – se définisse à partir de la notion de diversité, supposée la constituer collectivement¹⁸⁵⁶ ; autrement dit, selon les différences internes à une société plutôt qu'à partir des caractéristiques communes témoignant d'une certaine *mêmeté*, en principe plus propre à générer l'émotion caractéristique du nationalisme. Néanmoins, et nous l'avons évoqué en longueur, le multiculturalisme a d'abord été conçu comme un refus du biculturalisme et, partant, comme l'un des déterminants de l'unité et de l'unicité canadiennes. C'est donc à travers ce modèle de société, de gestion de la diversité que s'est refondé le contrat social, se substituant à la logique pactiste qui en formait l'esprit au moins pour une partie du Canada. Il faut cependant souligner ici deux choses : d'abord, le fait que le multiculturalisme jouit – au moins au Canada anglais – d'une popularité indéniable¹⁸⁵⁷ ; ensuite, que les valeurs de tolérance et d'ouverture qui l'accompagnent sont les motifs d'une fierté collective¹⁸⁵⁸ qui peut difficilement être contestée.

Ce faisant, ce « plébiscite de tous les jours », pour reprendre la formule d'Ernest Renan, s'appuie moins sur le « riche legs de souvenirs » d'ordinaire cher aux nations – quel que soit le qualificatif (civique, ethnique, culturelle, etc.) qui leur est associé – que sur une cosmopolitique sans tradition revendiquée, sans filiation ni « fil à la patte » ; le Canada serait passé de la formule de la « rupture étalée » énoncée par Gérard Bouchard à celle de la rupture permanente ; en sorte que le nationalisme canadien tel qu'il se conçoit à partir du précepte multiculturaliste définit une sociabilité dont le « temps présent des choses passées »¹⁸⁵⁹ n'est pas le fondement, mais le repoussoir :

Étant le premier pays au monde à adopter une politique officielle du multiculturalisme, le Canada a démontré à plusieurs reprises que la diversité et l'inclusion font notre force et sont au cœur de notre réussite.

Un cinquième des Canadiens sont nés dans un autre pays et ont décidé d'immigrer au Canada. Dynamiques, progressistes et diversifiés, nos villes et villages sont devenus des fenêtres sur le monde grâce aux gens qui s'y sont établis.

¹⁸⁵⁶ Une telle question est notamment abordée par l'un des grands spécialistes britanniques du multiculturalisme dans : MODOOD Tariq, "A Multicultural Nationalism?", *The Brown Journal of World Affairs*, Vol. XXV, n°2, 2019, p. 233-246.

¹⁸⁵⁷ Selon un sondage effectué en 2021 par la firme Environics, le multiculturalisme est le premier élément définissant le caractère « unique » du Canada : ADAMS Michael, "50 years of Multiculturalism", *Environics Institute*, 7 octobre 2021, consulté le 10 novembre 2021 : <https://www.environicsinstitute.org/insights/insight-details/50-years-of-multiculturalism>.

¹⁸⁵⁸ De la même manière, Guy Laforest affirme qu'« un sentiment national peut être rationnel » : LAFOREST Guy, « Pierre Trudeau, le nationalisme et la crise canado-québécoise », *La Revue Tocqueville / The Tocqueville Review*, Vol. XIV, n°2, 1993, p. 135.

¹⁸⁵⁹ C'est ainsi qu'Augustin d'Hippone désigne la mémoire dans « Chapitre XX : Premiers résultats de la recherche » [Livre onzième], dans *Confessions*, Paris, CF Flammarion, 1964, p. 269.

Nous avons beaucoup à célébrer. Cependant, nous devons reconnaître que la réalité canadienne n'a pas toujours été accueillante, juste et équitable pour tous et c'est le cas encore aujourd'hui.

En tant que Canadiens, nous devons redoubler d'efforts pour faire de notre pays un endroit plus égal où chacun peut saisir plus d'opportunités et faire entendre sa voix. Le Canada réussit et est prospère grâce aux générations de Canadiens qui ont relevé ce défi. Ils ont élargi leur perception, et celle des autres, de ce que signifient vraiment pour notre pays l'ouverture, la compassion et l'acceptation.

À l'occasion du 30^e anniversaire de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, je demande à tous les Canadiens d'être à la hauteur de nos valeurs en célébrant les différences qui font notre force. Tous les Canadiens ont le devoir de protéger les valeurs qui forgent le caractère du Canada.

Nous ne devons jamais oublier ni tenir pour acquis que l'ouverture, la compassion et le respect qui font de notre pays un modèle pour le reste du monde reposent sur ces mêmes valeurs dont nous faisons preuve les uns pour les autres.¹⁸⁶⁰

La logique de progrès, ancrée dans le présent et résolument tournée vers l'avenir s'y émancipe de la notion de trajectoire collective¹⁸⁶¹. C'est ainsi qu'il faut lire la célébration par Justin Trudeau de la Journée canadienne du multiculturalisme de 2018, où ce principe caractérise une rédemption opposée à un passé mobilisé non à fin de continuité, mais au contraire de distanciation. C'est en ce sens également qu'il faut comprendre l'affirmation, formulée non sans orgueil par ce même Justin Trudeau dans un entretien accordé au *New York Times* peu après son adoubement comme Premier ministre, selon laquelle le Canada évoluerait « sans identité fondamentale » et constituerait de ce fait le « premier État postnational au monde »¹⁸⁶².

Au-delà de l'hypothèse identitaire avancée par Justin Trudeau et du tableau d'une identité collective définie à partir des formes, habitudes, pratiques et cadres sociaux¹⁸⁶³ plutôt que de

¹⁸⁶⁰ TRUDEAU Justin, « Déclaration du premier ministre à l'occasion de la Journée canadienne du multiculturalisme », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, le 27 juin 2018, consulté le 10 mai 2022 : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/declarations/2018/06/27/declaration-du-premier-ministre-loccasion-de-la-journee>.

¹⁸⁶¹ THERIAULT Joseph Yvon, « Le Canada est-il vraiment une société cosmopolite ? », dans *Sept leçons sur le cosmopolitisme*, *op. cit.*, p. 223. Dans sa *brève histoire du Canada*, Henry V. Nelles affirme d'ailleurs que « Le Canada est en devenir depuis très longtemps : NELLES Henry V., *Une brève histoire du Canada*, *op. cit.*, p. 327.

¹⁸⁶² LAWSON Guy, « Trudeau's Canada, Again », *New York Times*, 8 décembre 2015, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.nytimes.com/2015/12/13/magazine/trudeaus-canada-again.html>.

¹⁸⁶³ C'est là le sens du propos développé dans une communication que nous avons présentée en avril 2021, dans le cadre d'un atelier sur les mémoires en résistance(s) animé par Juliette Renard, Geoffrey Grandjean (que nous remercions tout particulièrement pour ses critiques fort avisées), Simon Desplanque et Emmanuelle Hébert dans le cadre du congrès conjoint de l'Association belge francophone de science politique et des Associations francophones de science politique. Dans une communication intitulée « Mémoire, multiculturalisme et postnationalisme au Canada », nous formulions

représentations historiques, d'un imaginaire, d'un contenu culturel commun¹⁸⁶⁴, il ne faudrait pas ici réduire les termes de « l'expérience canadienne » à ce qu'en énonce son premier ministre, ou même aux termes de quelque sondage d'opinion. En effet, le paysage canadien sur ces questions est bien sûr moins unipolaire qu'il n'y paraît. À y regarder de plus près, l'on constate aisément que bon nombre de divisions demeurent irrésolues parmi ce vaste État et remettent en question la *success story* narrée par son Premier ministre. À ce chapitre, l'on peut noter la fracture politique entre d'une part les provinces de l'Ouest, où le Parti libéral est à peu près absent de la carte électorale, et d'autre part les provinces de l'Est où il est au contraire omniprésent¹⁸⁶⁵.

De plus, un nationalisme proprement canadien-anglais subsiste bel et bien, rejetant au moins pour partie l'idée ou l'idéal d'un Canada déraciné, dont toute antécédence serait vouée à la condamnation et à l'effacement, sur l'autel de l'inclusion¹⁸⁶⁶. Au rayon politique, un tel mouvement paraît trouver sa place au sein du Parti conservateur. Au pouvoir entre 2006 et 2015, Stephen Harper tente alors de redéfinir l'itinéraire de l'entreprise de construction nationale en la réenracinant dans son histoire, dans une dualité réinvestie au moins symboliquement¹⁸⁶⁷. C'est également sous Stephen Harper que le Canada donne ses derniers gages au Québec, contournant le carcan constitutionnel pour reconnaître, une nouvelle fois par voie de motion, « que les Québécoises et les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni »¹⁸⁶⁸. Preuve de la légitimité du principe multiculturaliste et de son autorité symbolique, le Parti conservateur n'a jamais paru pousser le curseur jusqu'à sa remise en cause. Il est d'ailleurs utile de le rappeler : c'est sous Brian Mulroney que la *Loi sur le multiculturalisme canadien* de 1988 est adoptée.

l'hypothèse selon laquelle les cadres sociaux définis par Maurice Halbwachs s'étaient émancipés de la mémoire, le Canada s'ingéniant du même fait en un « État post-mémorial ».

¹⁸⁶⁴ Il faut lire ici la critique de « l'impérialisme » canadien et l'idée de « peuples sans qualités » que formule Marc Chevrier dans *L'empire en marche. Des peuples sans qualités, de Vienne à Ottawa*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, p. 620-635.

¹⁸⁶⁵ BRIE Évelyne & Félix MATHIEU, *Un pays divisé. Identité, fédéralisme et régionalisme au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021.

¹⁸⁶⁶ Voir notamment : GRANATSTEIN Jack, *Who Killed Canadian History?*, Toronto, Harper Collins, 1998.

¹⁸⁶⁷ C'est ainsi que Stephen Harper avait pris pour habitude de répondre d'abord en français, puis en anglais, de manière à marquer l'antériorité du fait français en Amérique du Nord, ou encore plus largement de réitérer – au moins discursivement – l'importance du Québec et du Canada français dans la trajectoire historique du Canada moderne. Voir notamment : NIMIJEAN Richard & Anne TRÉPANIÉ, « A Passport to Identity : The Decline of Duality and the Symbolic Appropriation of Québec », *Études canadiennes*, n° 78, 2015, p. 25-48 ; BELLAVANCE Joël-Denis, « Harper : en français puis en anglais, envers et contre tous », *La Presse*, 7 février 2011, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201102/07/01-4367629-harper-en-francais-puis-en-anglais-envers-et-contre-tous.php> ; MCROBERTS Kenneth, « La politique de l'édification nationale », dans ROCHER François & Benoît PELLETIER (dir.), *Le nouvel ordre constitutionnel canadien, op. cit.*, p. 109-110.

¹⁸⁶⁸ HARPER Stephen, « Une nation du Québec dans un Canada uni », *Le Devoir*, 24 novembre 2006, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/123442/une-nation-du-quebec-dans-un-canada-uni>.

À ce chapitre cependant, l'idéal multiculturaliste et sa réussite alléguée se heurtent parfois à la dure réalité des faits. L'esprit d'ouverture brandi à travers les discours publics s'y reflète de manière plus contrastée. En dépit des excuses et à la repentance de bon aloi régulièrement réitérées par le Premier ministre canadien¹⁸⁶⁹, le sujet de l'autonomie des peuples autochtones, envisagé à travers l'entente de Charlottetown et depuis régulièrement renvoyé aux calendes grecques, le peu d'importance accordée à leurs voix lorsqu'entrent en jeu des impératifs financiers tels que ceux liés au passage d'un oléoduc sur leurs territoires traditionnels¹⁸⁷⁰ mettent à mal la réalité derrière l'idéal. De telles situations illustrent d'ailleurs de manière saisissante la contradiction entre l'avant-gardisme revendiqué en matière environnementale et la disposition favorable des gouvernements fédéraux successifs au-devant des intérêts pétroliers, témoignant d'une volonté quant à elle continuée d'exploiter et de dominer le territoire, de la survivance d'un certain imaginaire colonial¹⁸⁷¹.

Du reste, la vocation diversitaire affichée du Canada se confronte mal à la réalité du traitement accordé aux minorités francophones dans les provinces anglophones d'un Canada revendiqué comme bilingue¹⁸⁷², à l'ascension politique d'un courant empreint de francophobie au Nouveau-Brunswick¹⁸⁷³, ou bien encore aux coupes budgétaires ciblées du gouvernement ontarien de Doug Ford contre le projet d'Université de l'Ontario français, notamment¹⁸⁷⁴. Au surplus, le front d'une identité canadienne

¹⁸⁶⁹ WALQWAN METALLIC Naomi, "The Relationship between Canada and Indigenous Peoples: Where Are We?", dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics, op. cit.*, 2020, p. 423-442.

¹⁸⁷⁰ Voir par exemple : DORVAL Geneviève, « Résistance à un projet de pipeline : soutenons la lutte des autochtones », *La Presse*, 8 janvier 2020, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-01-08/resistance-a-un-projet-de-pipeline-soutenons-la-lutte-des-autochtones> ; FURREY Gavin M., *Au-delà des oléoducs : une analyse du discours des mouvements de résurgence autochtone Tiny House Warriors et Water Protectors*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2020.

¹⁸⁷¹ VANNIJNATTEN Debora & Douglas MACDONALD, "Canada and the Climate Policy Dilemma", dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics, op. cit.*, 2020, p. 459-480. Voir également : GAUDREAU Nadia, « Le fédéral poursuivi pour avoir approuvé le projet Bay du Nord », *Radio-Canada*, 11 mai 2022, consulté le 12 mai 2022 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1882649/poursuite-equinor-bay-du-nord-terre-neuve-steven-guilbeault-sierra-club-equiterre>.

¹⁸⁷² CARDINAL Linda, « L'illusoire nation civique. Le Canada à l'épreuve des minorités francophones vivant à l'extérieur du Québec », dans SEYMOUR Michel (dir.), *États-nations, multinationales et organisations supranationales*, Montréal, Liber, 2002, p. 403-414 ; voir également : LAPOINTE-GAGNON Valérie, « La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* se fait attendre », *La Presse*, 23 février 2022, consulté le 26 juillet 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-02-23/canada-360/la-modernisation-de-la-loi-sur-les-langues-officielles-se-fait-attendre.php> ; LAPOINTE-GAGNON Valérie, « Quels remèdes pour la francophonie canadienne ? », *La Presse*, 3 septembre 2021, consulté le 26 juillet 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-09-03/elections-federales-2021/quels-remedes-pour-la-francophonie-canadienne.php>.

¹⁸⁷³ NOËL Alain, « Francophonie : la ligne de faille », *Policy Options / Options politiques*, 9 janvier 2019, consulté le 10 mai 2022 : <https://policypoitions.irpp.org/magazines/january-2019/francophobie-la-ligne-de-faille/>.

¹⁸⁷⁴ SIMARD Mathieu, « Doug Ford élimine le projet de l'Université de l'Ontario français et le Commissariat aux services en français », *Radio-Canada*, 15 novembre 2018, consulté le 10 mai 2022 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1136084/ford-elimination-universite-ontario-francais-commissariat-services>.

définie à raison des différences qui la constituent¹⁸⁷⁵ n'épuise pas la permanence de négation de la nation québécoise illustrée dans la section précédente, parfois avec virulence comme durant la seconde séquence post-référendaire¹⁸⁷⁶, et le refus de faire place à l'expression démocratique d'intentions collectives¹⁸⁷⁷.

Enfin, ainsi que l'illustre Gérard Bouchard dans son ouvrage *Les nations savent-elles encore rêver ?*, une dissonance cognitive s'observe entre, d'une part, l'appréciation générale du multiculturalisme comme mythe politique inscrit dans l'imaginaire (post-)national canadien et, d'autre part, la réalité de ce qu'il recouvre ; entre l'image d'ouverture vertueuse que recouvre un tel principe et l'exigence morale qu'elle suppose¹⁸⁷⁸. Ces difficultés pratiques et ces résistances, à ce jour minoritaires, n'enlèvent cependant rien au dynamisme d'un projet, d'un mythe sociopolitique dont l'aura symbolique non seulement demeure prégnante, mais également, eu égard au motif de son adoption originelle, continue d'exercer toute sa pesanteur normative.

¹⁸⁷⁵ SMALL Joan, "Multiculturalism, Equality, and Canadian Constitutionalism: Cohesion and Difference", dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, *op. cit.*, p. 196-211.

¹⁸⁷⁶ POTVIN Maryse, « Les dérapages racistes à l'égard du Québec au Canada anglais depuis 1995 », *Politique et Sociétés*, Vol. 18, n°2, 1999, p. 101-132 ; ou encore plus récemment : TANGUAY Sébastien, « Le Québec "bashing" ou la tolérance à deux vitesses », *Le Devoir*, 13 mai 2022, consulté le 2 décembre 2023 : <https://www.ledevoir.com/societe/710778/societe-le-quebec-bashing-ou-la-tolerance-a-deux-vitesses#:~:text=Un%20Qu%20A9bec%20bashing%20progressiste&text=C%20A9tait%20vraiment%20une%20francophobie,et%20catholiques%20en%20plus.%20%20%20%20BB>.

¹⁸⁷⁷ GAGNON Alain-G., "Constitutional Referendums and the Democratic Challenge: Canada as a Role Model?", *Revue internationale d'études basques*, n°11, 2015, p. 18-31 ; CHOUDHRY Sujit, "Does the world need More Canada? The politics of the Canadian model in constitutional politics and political theory", dans CHOUDHRY Sujit (dir.), *Constitutional Design for Divided Societies: Integration or Accommodation?*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 141-172.

¹⁸⁷⁸ Gérard Bouchard rapport ainsi que « plus de la moitié des Canadiens pensent [...] que trop d'immigrants ne pourront jamais s'intégrer », « 38% estiment que le pays est allé trop loin dans la promotion des droits égaux pour tous les citoyens », « 40% croient que les immigrants ont une mauvaise influence sur leur société et 37% craignent pour la pureté de la culture canadienne », « 40% des répondants [à un sondage CROP/Radio-Canada en date de mars 2016] s'inquiètent de l'avenir de l'héritage chrétien et [...] 65% craignent que les Canadiens deviennent minoritaires dans leur pays » : BOUCHARD Gérard, *Les nations savent-elles encore rêver ?*, *op. cit.*, p. 210-211 pour les éléments cités. Pour une critique plus détaillée encore sur ce sujet, voir p. 204-215. Voir également : BAILLARGEON Stéphane, « L'idéologie d'un État postnational », *Le Devoir*, 30 octobre 2021, consulté le 1^{er} novembre 2021 : <https://www.ledevoir.com/politique/canada/643962/multiculturalisme-l-ideologie-d-un-etat-postnational>.

III – Un nationalisme québécois sans projet ?

Si le référendum de 1980 avait entraîné un état traumatique parmi le mouvement souverainiste et même pour quiconque se revendiquant nationaliste plus largement, l'après-référendum de 1995 ne pouvait que laisser de semblables séquelles¹⁸⁷⁹. Au registre politique, Jacques Parizeau qui affirmait n'y être entré que pour faire advenir un pays, non pour diriger une province, se retirait après avoir exhorté ses compatriotes à poursuivre le combat politique qu'il n'a su mener à bien.

Le Parti québécois, véhicule traditionnel du souverainisme, est reporté au pouvoir lors de l'élection de 1998 avec Lucien Bouchard (1996-2001)¹⁸⁸⁰ et Bernard Landry (2001-2003), puis une ultime fois avec Pauline Marois (2012-2014) à sa tête. Il est battu et progressivement supplanté par le Parti libéral du Québec, porté au pouvoir sous Jean Charest (2003-2012) – passé en politique provinciale après avoir échoué à devenir Premier ministre du Canada –, puis sous Philippe Couillard (2012-2018). Au cours de cette période, les initiatives constitutionnelles sont pour le moins discrètes, se résumant, pour l'essentiel, à la publication en 2018 de la politique d'affirmation identitaire – sans grande prétention au registre de la loi fondamentale – intitulée *Québécois. Notre façon d'être Canadiens*¹⁸⁸¹. Comme son titre l'indique, le PLQ y conçoit le Canada comme un État plurinational, dont l'architecture identitaire se décline en deux « étages » : le Québec y compte comme une nation – subétatique – constitutive de la nation – étatique – canadienne. En dépit de la conviction attestée alors par le Ministre responsable des Relations canadiennes Jean-Marc Fournier, on ne peut écarter que cette démarche soit teintée d'une certaine dose d'opportunisme, en tant qu'elle intervient quelques mois seulement avant une élection décisive dans la province.

En effet, depuis l'échec de l'entente de Charlottetown et suite au rejet du rapport Allaire par la direction du Parti libéral du Québec, la tendance est la montée en puissance d'une troisième voie. Quoique renforcé au sortir du référendum, le clivage national entre souverainisme péquiste et

¹⁸⁷⁹ *Ibid.*, p. 286-290. NOËL Alain, « Résignés, notre façon d'être fédéralistes », dans *Utopies provisoires*, Montréal, Québec Amérique, 2019, p. 205-207.

¹⁸⁸⁰ Toutefois, il n'intente aucune démarche allant dans le sens d'une déclaration d'indépendance ou même, puisque la démarche référendaire paraît consacrée, dans le sens d'un référendum. Son intention est d'abord de rééquilibrer les comptes et de réunir les « conditions gagnantes » pour éviter une nouvelle désillusion. La stratégie souverainiste est bien évidemment discutée dans les cercles concernés. Voir notamment : VENNE Michel, *Souverainistes, que faire ?*, Montréal, VLB éditeur, 2002.

¹⁸⁸¹ Gouvernement du Québec, *Québécois. Notre façon d'être Canadiens. Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes*, 2017 : <https://www.sqrc.gouv.qc.ca/documents/rerelations-canadiennes/politique-affirmation.pdf>. Il faut également mentionner le rapport du Comité Montigny, *L'identité québécoise et le fédéralisme canadien : reconnaissance et interdépendance*, publié en 1996, sur lequel se referme la porte de l'échec du Plan A.

fédéralisme aux accents plus ou moins nationalistes du Parti libéral du Québec s'éteint petit à petit face au manque d'allant des deux partis, laissant la possibilité au troisième joueur de les concurrencer¹⁸⁸². Cet autonomisme, auquel s'associent un libéralisme économique et un conservatisme moral – ou sociétal – qui placent l'Action démocratique du Québec à la droite l'échiquier politique, est d'abord porté par la figure montante de Mario Dumont¹⁸⁸³. Un tel engagement se voit ensuite repris par la Coalition avenir Québec, fondée en 2011 par Charles Sirois et par l'ancien ministre péquiste François Legault. La CAQ, menée par ce dernier, remporte l'élection de 2018, mettant fin à un demi-siècle d'alternance entre fédéralistes et souverainistes¹⁸⁸⁴.

Quant au Bloc québécois dirigé par Gilles Duceppe, s'il profite de l'élan généré par le moment référendaire, son carburant s'essouffle progressivement. La recomposition du Parti conservateur rend à nouveau impossible le concours de circonstances par lequel il avait pu se constituer en Opposition officielle en 1993. La vague orange de l'élection de 2011, à l'occasion de laquelle le Nouveau Parti démocratique remporte cinquante-neuf des soixante-quinze sièges au Québec, le fait passer proche de la disparition. C'est aussi et surtout le bouleversement du clivage national à l'échelon provincial, du moins des termes dans lesquels il était jusqu'alors établi, qui menace la pertinence du Bloc québécois sur la scène fédérale. Alors que cette tendance est parachevée par la victoire de la CAQ aux élections de 2018, le Bloc désormais dirigé par Yves-François Blanchet se redonne toutefois une raison d'être, non plus – seulement – comme avocat de l'option souverainiste à Ottawa, mais comme défenseur des prérogatives, des domaines de compétences et du droit du Québec à définir son propre modèle – distinct – de société.

Tandis que le multiculturalisme canadien exerce une influence normative considérable jusque dans la province, le mouvement souverainiste déjà fragmenté sur le front stratégique avec l'apparition en 2011 du parti Option nationale de Jean-Martin Aussant, s'écharpe également sur une question identitaire qui se pose avec une insistance renouvelée après le référendum de 1995. Le *projet* souverainiste en situation d'échec, c'est à la redéfinition du Nous dans un contexte qui ne s'y prête

¹⁸⁸² DE CHAMPLAIN Olivier, « L'Action démocratique du Québec – Un tiers parti en quête de pouvoir », *Le Devoir*, 11 juillet 2002, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.ledevoir.com/non-classe/5097/l-action-democratique-du-quebec-un-tiers-parti-en-quete-de-pouvoir>.

¹⁸⁸³ BALTHAZAR Louis, « Le nationalisme autonomiste des Québécois », dans SARRA-BOURNET Michel & Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*, op. cit., p. 195-202.

¹⁸⁸⁴ BOCK-CÔTÉ Mathieu, *Fin de cycle. Aux origines du malaise politique québécois*, Montréal, Boréal, 2012. Voir également : BOILY Frédéric, *La Coalition Avenir Québec. Une idéologie à la recherche du pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018.

guère¹⁸⁸⁵, de l'idée de nation québécoise, que se consacrent les acteurs¹⁸⁸⁶. Avec ce coup d'arrêt porté à un élan amorcé dans les années 1960, mais dont le gouvernail paraît brisé, dans le cours des changements démographiques qui s'observent avec une acuité croissante dès le tournant du siècle, c'est le Québec comme société nationale, comme « réalité instituée »¹⁸⁸⁷ qu'il faut repenser au prisme de ce que Jocelyn Maclure regarde comme « le défi du pluralisme »¹⁸⁸⁸.

Depuis lors, les occasions et situations n'ont pas manqué d'illustrer ces tourments identitaires qui se sont épris du Québec, ayant conduit à autant de débats de société. L'on peut mentionner à cet égard « l'affaire Michaud »¹⁸⁸⁹ sur laquelle plane le spectre des propos malheureux de Jacques Parizeau sur « l'argent et des votes ethniques », qui a durablement écorné l'image du nationalisme et du Parti québécois, faisant peser sur eux le soupçon permanent de l'ethnicisme. On peut également évoquer la controverse sur les accommodements raisonnables¹⁸⁹⁰ et le rapport de la Commission Bouchard-Taylor, mise sur pied à sa suite¹⁸⁹¹. Dans cette séquence post-référendaire s'est inscrite une somme considérable d'essais et de travaux visant à accorder l'idée nationale et ses versants de tradition et de

¹⁸⁸⁵ THÉRIAULT Joseph Yvon, « L'individualisme démocratique et le projet souverainiste », *Sociologie et sociétés*, Vol. 26, n°2, 1994, p. 19-32.

¹⁸⁸⁶ Plutôt qu'en situation d'échec, Jacques Beauchemin estime que le projet de souveraineté se trouve dans une impasse, à travers laquelle les Québécois se sont en quelque sorte rendus indifférents à leur cause nationale autant qu'à l'altérité canadienne, dont ils se distinguent sans mal dans une forme d'autonomie identitaire relativement confortable, sans pour autant chercher à tirer de cette différence les conséquences politiques qu'elles leur imposeraient et qui font à terme peser sur le Québec le risque de la folklorisation de son identité nationale, son ethnicisation, c'est-à-dire l'abandon de sa vocation politique : BEAUCHEMIN Jacques, *La Souveraineté en héritage*, Montréal, Boréal, 2015. Jocelyn Létourneau pense au contraire que le Québec est sujet à une actualisation identitaire (sous le thème des « passages »), à une refonte de sa référence et de son identité politique, à travers une dynamique qui affecte la plupart des sociétés occidentales. De plus, il insiste sur la notion de paradoxe sur les ambiguïtés qui traversent et ont toujours traversé la réponse donnée par les Québécois à la question nationale. Voir : LÉTOURNEAU Jocelyn, *Le Québec entre son passé et ses passages*, Montréal, Fides, 2010 ; *La Condition québécoise. Une histoire dépayssante*, Québec, Septentrion, 2020 ; *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000.

¹⁸⁸⁷ LÉTOURNEAU Jocelyn, « "Silent Revolution" : The Transformation of the Québécois Identity », *London Journal of Canadian Studies*, Vol. 32, n°1, 2017, p. 98-116. On notera ici l'emploi du vocable castoradien.

¹⁸⁸⁸ MACLURE Jocelyn, *Quebec Identity. The Challenge of Pluralism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003. L'ouvrage est d'abord paru en français sous le titre *Récits identitaires. Le Québec à l'épreuve du pluralisme* aux éditions Québec Amérique en 2000.

¹⁸⁸⁹ Lire notamment : LEFEBVRE Marcel, PELLETIER Martin & Claude BARRITEAU, « L'affaire Michaud conduit à des points essentiels. Osons en prendre la mesure pour protéger les droits individuels, définir politiquement le peuple québécois et mettre en forme un projet mobilisateur », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 9, n°2, 2001, p. 7-9.

¹⁸⁹⁰ COURTOIS Charles-Philippe, « La nation québécoise et la crise des accommodements raisonnables : bilan et perspectives », *Revue internationale d'études canadiennes*, n°42, 2010, p. 283-306.

¹⁸⁹¹ BOUCHARD Gérard & Charles TAYLOR, *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation. Rapport de la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, Québec, Gouvernement du Québec, 2008. Voir également : LEFEBVRE Solange & Guillaume ST-LAURENT, « Dix ans de controverse et de débats », dans LEFEBVRE Solange & Guillaume ST-LAURENT (dir.), *Dix ans plus tard : La commission Bouchard-Taylor, succès ou échec ?*, Montréal, Québec Amérique, 2018, p. 89-102 ; THÉRIAULT Joseph Yvon, « L'oubli de la pensée communautarienne dans le rapport Bouchard-Taylor », dans LEFEBVRE Solange & Guillaume ST-LAURENT (dir.), *op. cit.*, p. 275-288.

modernité¹⁸⁹² à la condition du pluralisme identitaire ; à repenser les contours du Québec comme nation, comme société distincte et les termes de son régime de citoyenneté¹⁸⁹³. À cette profusion de tentatives en formes de quadratures du cercle se font jour les questionnements identitaires traversant une province soumise à la contrainte morale – et juridique – du multiculturalisme canadien, dans sa volonté d'ériger et d'affirmer un modèle de société qui lui soit propre¹⁸⁹⁴.

Afin de définir la formule d'une identité collective susceptible de générer l'adhésion du plus grand nombre s'est ainsi ouvert un débat de fond, en forme de réexamen de l'identité québécoise et de la mémoire collective à laquelle elle s'arrime. À travers ses ouvrages *Genèse de la société québécoise* puis *Raisons communes*, Fernand Dumont s'était d'abord échiné à faire valoir les vertus de la continuité d'une société puisant résilience et tenant le regard qu'elle porte sur le monde de son propre parcours historique. Néanmoins, réaffirmer, recomposer la mémoire et l'horizon de sens d'une société dans le contexte d'exigence identitaire minimale que constitue le cadre canadien n'est pas chose aisée, quand bien même cette société a « Je me souviens » pour devise¹⁸⁹⁵. C'est également le sens de la démarche engagée par Gérard Bouchard, à travers *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* et *La nation québécoise au futur et au passé*¹⁸⁹⁶, qui s'inscrivent en forme de réponses aux ouvrages de Fernand Dumont.

¹⁸⁹² DORAIS François-Olivier & Jean-François LANIEL, *L'autre moitié de la modernité*, *op. cit.*, p. 127-158.

¹⁸⁹³ Il serait illusoire, ici, de prétendre les citer de manière exhaustive. Nous en citerons néanmoins quelques travaux particulièrement marquants et édifiants à cet égard : LABELLE Micheline, « Les intellectuels québécois face au multiculturalisme : hétérogénéité des approches et des projets politiques », *Canadian Ethnic Studies*, Vol. 40, n°1, 2008, p. 33-56 ; ROBIN Régine, *Nous autres, les autres*, Montréal, Boréal, 2011 ; GAGNON Alain-G., « Révolutionnaires en quête d'un métarécit : de la société globale à la citoyenneté québécoise », *Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, n°66, 2009, p. 27-45 ; BEAUCHEMIN Jacques, « L'identité franco-québécoise d'hier à aujourd'hui : la fin des vieilles certitudes », *Liberté*, Vol. 51, n°3, 2009, p. 18-33 ; BEAUCHEMIN Jacques, « La communauté de culture comme fondement du sujet politique chez Fernand Dumont », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 9, n°1, 2000, p. 29-39 ; BEAUCHEMIN Jacques, « Qu'est-ce qu'être Québécois : entre la préservation de soi et l'ouverture à l'autre ? », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Québec : État et société*, t.2, *op. cit.*, p. 27-43 ; LÉTOURNEAU Jocelyn, « Postnationalisme ? Rouvrir la question du Québec », *Cités*, n°23, 2005, p. 15-30 ; LANGLOIS Simon, *Refondations nationales au Canada et au Québec*, Québec, Éditions du Septentrion, 2018 ; JUTEAU Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, en particulier p. 39-60, p. 185-198 ; BOUCHARD Gérard, « La nation au singulier et au pluriel. L'avenir de la culture nationale comme "paradigme" de la société québécoise », *Cahiers de recherche sociologique*, n°25, 1995, p. 79-99 ; VENNE Michel (dir.), *Penser la nation québécoise*, Montréal, Québec Amérique, 2000 ; GAGNON Bernard (dir.), *La Diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*, Montréal, Québec Amérique, 2010 ; MACLURE Jocelyn & Alain-G. GAGNON (dir.), *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, 2001.

¹⁸⁹⁴ BURELLE André, « Le refus du *melting pot* est-il un refus de la modernité ? », dans BROUILLET Eugénie, GAGNON Alain-G. & Guy LAFOREST (dir.), *La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard*, *op. cit.*, p. 275-290.

¹⁸⁹⁵ TEBOUL Victor, « Notre défi indépendantiste : apprendre à partager la mémoire québécoise », *L'Action nationale*, Vol. CX, n°6, 2020, p. 121-126 ; BÉDARD Éric, « Souveraineté et hypermodernité : la trudeauisation des esprits », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *D'un référendum à l'autre*, *op. cit.*, p. 143-168 (voir en particulier la partie intitulée « Le tournant hypermoderniste dans la pensée souverainiste », p. 156-168 ; BEAUCHEMIN Jacques, « L'idéal postnationaliste et la crise de la mémoire nationale », dans É.-Martin MEUNIER & Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les impasses de la mémoire*, *op. cit.*, p. 251-275.

¹⁸⁹⁶ BOUCHARD Gérard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB éditeur, 1999.

Tandis que l'œuvre de ce dernier fait toute sa place à une trajectoire canadienne-française continuée à travers le Québec – et son projet de souveraineté –, Gérard Bouchard, souverainiste lui aussi, tâche d'accorder le récit collectif aux paramètres d'une modernité aux exigences nouvelles, au regard de laquelle la référence québécoise se voit réinterprétée¹⁸⁹⁷.

Sa discordance avec Fernand Dumont ne tient pas d'une hypothétique volonté d'effacer l'histoire québécoise, mais d'en réduire la portée déterministe que lui applique quelquefois l'ancien sociologue de l'Université Laval, cherchant ainsi à la rendre plus compatible avec les termes plus contemporains de son appropriation. La démarche du sociologue et historien saguenéen, eu égard au travail de recomposition de la mémoire collective qu'il tente d'effectuer – ou de la transparence avec laquelle il s'y consacre –, est loin de faire l'unanimité parmi ses pairs des deux disciplines, et les critiques soulignant une démarche présentiste, de rupture, n'ont pas manqué d'apparaître à sa contradiction¹⁸⁹⁸. Ce qu'entreprend Gérard Bouchard, ce n'est pourtant pas la dénationalisation du sujet politique québécois¹⁸⁹⁹, mais bien la mise en adéquation de celui-ci avec les termes d'une nouvelle modernité – voire d'une postmodernité¹⁹⁰⁰ – qui pose le pluralisme identitaire en condition préalable à toute entreprise, à la légitimité de tout sujet – donc de tout projet – politique.

Ces débats historiographiques dont on estime toute l'importance dans la conception au présent de l'identité québécoise se sont épris de thèmes aussi divers, aussi pourvu d'autorité symbolique et, de

¹⁸⁹⁷ Sur ce point, il faut également faire mention de l'ouvrage important de Denys Delâge, qui participe moins d'une réinterprétation de l'histoire que d'une contribution essentielle faisant place à ce qu'on peut regarder comme la diversité originelle de la vallée du Saint-Laurent et à des communautés dont le passé est trop souvent négligé dans le parcours historique du Québec : DELÂGE Denys, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est – 1600-1664*, Montréal, Boréal, 1991.

¹⁸⁹⁸ Pour n'en citer que quelques-unes : POITRAS Daniel & François-Olivier DORAIS, « L'historien téméraire. Gérard Bouchard, le comparatisme et le présentisme », dans NOOTENS Geneviève & Valérie VÉZINA (dir.), *Explorer le social. Mélanges en l'honneur de Gérard Bouchard*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, p. 103-119 ; CANTIN Serge, « L'angoissant déracinement de la pensée québécoise », *Argument*, Vol. 6, n°1, 2003-2004 : <http://www.revueargument.ca/article/2003-10-01/262-langoissant-deracinement-de-la-pensee-quebecoise.html> ; du même auteur « Nation et mémoire chez Fernand Dumont. Pour répondre à Gérard Bouchard », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 9, n°1, 2000, p. 40-59 ; BEAUCHEMIN Jacques, *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB éditeur, 2002 ; BEAUCHEMIN Jacques, « Le poids de la mémoire franco-québécoise dans un Québec pluraliste », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 5, n°2, 2002, p. 21-55.

¹⁸⁹⁹ BOCK-CÔTÉ Mathieu, « Le problème du multiculturalisme dans l'historiographie québécoise contemporaine : Gérard Bouchard et le remodelage pluraliste de la conscience historique franco-québécoise », dans *La dénationalisation tranquille. Mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire*, Montréal, Boréal, 2007, p. 47-88. En dépit du titre de l'ouvrage qui peut laisser entendre le contraire, son auteur cerne bien l'intention de refondation mémorielle et – ce faisant – identitaire qui anime Gérard Bouchard. Voir également : TRÉPANIÉ Anne, « La refondation comme argument : l'histoire au service de l'identité », dans TRÉPANIÉ Anne (dir.), *La rénovation de l'héritage démocratique, op. cit.*, p. 265-274.

¹⁹⁰⁰ S'il ne s'agit que de la première, alors sa démarche, quoique peut-être tardive dans la course du nationalisme québécois, pourrait bien s'avérer féconde pour peu qu'elle soit suivie. S'il s'agit plutôt de la seconde (de postmodernité), alors son entreprise a davantage de chances d'être vaine et de ne trouver personne à qui parler, car c'est alors la nation comme sujet politique qui serait dépassée, qui cesserait d'être socialement structurante et deviendrait impertinente.

fait, aussi sujets à controverse que les figures de Lionel Groulx¹⁹⁰¹ ou de Maurice Duplessis¹⁹⁰², le passé canadien-français, l'ère de la survivance¹⁹⁰³ – et son apogée ou sa déliquescence dans la Grande Noirceur –, l'héritage et le sens à attribuer à la Révolution tranquille¹⁹⁰⁴. D'une certaine manière, la constance et l'étendue de ces débats témoignent de l'importance qui demeure accordée à l'histoire comme foyer de l'identité et de l'agir collectifs¹⁹⁰⁵. En attestent également, parmi la société québécoise, l'intérêt porté au cinquantième anniversaire de la crise d'Octobre¹⁹⁰⁶ et à la sortie remarquée du film *Les Rose*, ou encore le succès rencontré par la série télévisée *Les Pays d'en haut* et par le film *Maria Chapdelaine* tiré du roman de Louis Hémon.

Naturellement, la séquence en question s'est étendue au domaine politique. C'est dans ce vaste débat en forme de questionnement identitaire que s'inscrit la refonte des programmes d'Histoire et éducation à la citoyenneté et d'Éthique et culture religieuse (ECR) en 1998 sous le gouvernement de Lucien Bouchard, générant une levée de bouclier parmi les historiens d'obédience continuiste¹⁹⁰⁷. C'est également dans cette dynamique que s'inscrit le projet de Charte des valeurs québécoises ou Charte de

¹⁹⁰¹ Une nouvelle fois à l'encontre de Fernand Dumont (« Mémoire de Lionel Groulx », dans *Le sort de la culture*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1982, p. 261-283), Gérard Bouchard prétend qu'une part de son œuvre emprunte des accents fascistes ou fascisants : BOUCHARD Gérard, *Les Deux Chanoines. Contradictions et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, ce que contredit vivement BOILY Frédéric, « Le fascisme de Lionel Groulx selon Gérard Bouchard », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 14, n°2, 2006, p. 147-163. Gérard Bouchard rejoint en revanche Fernand Dumont sur la fécondité sociale du mythe dans l'œuvre de Lionel Groulx : BOUCHARD Gérard, *Raison et contradiction. Le mythe au secours de la pensée*, Québec, Nota bene/Cefan, 2003.

¹⁹⁰² BERTHELOT Pierre B., *Duplessis est encore en vie*, *op. cit.* ; LEMAY Martin, *À la défense de Maurice Duplessis*, Montréal, Québec Amérique, 2016 ; LIVERNOIS Jonathan, *La révolution dans l'ordre*, *op. cit.*

¹⁹⁰³ TURGEON Alexandre, « Grande Noirceur et Révolution tranquille en 140 caractères : deux mythistoires du Québec contemporain sur Twitter en 2012 », *Quebec Studies*, Vol. 61, n°2, p. 29-58 ; GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, *op. cit.* ; BÉDARD Éric, *Survivance. Histoire et mémoire du XIX^e siècle canadien-français*, Montréal, Boréal, 2017 ; BOUCHARD Gérard, *La pensée impuissante*, *op. cit.* ; THÉRIAULT Joseph Yvon, « Le Canada français comme trace », dans É.-Martin MEUNIER & Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les impasses de la mémoire. Histoire, filiation, nation et religion*, Montréal, Fides, 2007, p. 213-228.

¹⁹⁰⁴ PÂQUET Martin & Stéphane SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, *op. cit.* ; PAQUIN Stéphane & X. Hubert RIOUX (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après*, *op. cit.* ; GAGNON Alain-G. & Mary Beth MONTCALM, *Québec : au-delà de la Révolution tranquille*, *op. cit.* ; LINTEAU Paul-André, « Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille », *Francofonie*, n°37, 1999, p. 73-87 ; ZUBRZYCKI Genevieve, *Jean-Baptiste décapité. Nationalisme, religion et sécularisme au Québec*, Montréal, Boréal, 2020.

¹⁹⁰⁵ TÉTREAULT Alexis, *La nation qui n'allait pas de soi. La mythologie politique de la vulnérabilité du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2022. Sur un thème semblable mais suivant une logique inverse, on lira avec intérêt : BEAUCHEMIN Jacques, « Un "déclinisme" de petite nation. Le cas du Québec », dans LANIEL Jean-François & Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les Petites Nations*, *op. cit.*, p. 113-134. Dans le premier cas, la fragilité fait office de carburant, tandis que dans le second, elle paraît borner l'horizon des possibles et entraver l'action.

¹⁹⁰⁶ LEGARÉ Anne, *La Crise d'octobre, le monde et nous*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2021.

¹⁹⁰⁷ LEMIEUX Olivier, « Quand l'altérité appelle la réécriture du passé : essai sur l'orientation historiographique et l'enseignement de l'histoire québécoise au XXI^e siècle », *Revue d'histoire de l'Université de Sherbrooke*, Vol. 6, n°1, 2013 : <https://rhus.historiamati.ca/volume6/quand-lalterite-appelle-la-reecriture-du-passe-essai-sur-lorientation-historiographique-et-lenseignement-de-lhistoire-quebecoise-au-xxie-siecle/>. Voir également : CHARBONNEAU François & Martin NADEAU (dir.), *L'histoire à l'épreuve de la diversité culturelle*, Bruxelles, Peter Lang, 2008.

la laïcité, déposé en 2013 sous le gouvernement de Pauline Marois, ainsi que le débat qui l’a entouré¹⁹⁰⁸. C’est aussi dans cette même logique que s’inscrit la dispute académique s’articulant autour de la notion d’interculturalisme, envisagée comme contre-modèle québécois au multiculturalisme canadien. Comme le montrent Guillaume Lamy et Félix Mathieu, l’interculturalisme et ses voisins sémantiques commencent à intégrer le vocabulaire politique dans les années 1970, quelques années seulement après l’adoption de la politique du multiculturalisme. Alors que la notion prend déjà les atours d’un serpent de mer dont les contours précis demeurent indéterminés, la controverse sur les accommodements raisonnables accélère la polarisation des intellectuels, des universitaires et des acteurs politiques québécois¹⁹⁰⁹ qui cherchent à donner sens au principe et contenance au modèle. À preuve de son aura symbolique, c’est l’interculturalisme que brandit le Parti libéral du Québec pour s’opposer au projet de Charte des valeurs et de la laïcité du Parti québécois, de telle sorte que l’interculturalisme s’envisage comme un « inter-modèle », situé quelque part entre le multiculturalisme canadien et le républicanisme à la française. Ceci explique notamment que les positions visant à le définir se situent sur ce gradient, allant d’un entendement minimal que l’on pourrait qualifier de multiculturalisme en français à une compréhension maximaliste plus proche du modèle républicain¹⁹¹⁰, auquel il faut encore rattacher la proposition d’un modèle de convergence culturelle qui en reprend essentiellement le principe sans le vocable, trouvant sa première énonciation dans la Charte de la langue française¹⁹¹¹.

¹⁹⁰⁸ LAMY Guillaume, *Laïcité et valeurs québécoises. Les sources d’une controverse*, Montréal, Québec Amérique, 2015, p. 23-38 ; GAGNON Alain-G. & Jean-Charles ST-LOUIS (dir.), *Les Conditions du dialogue au Québec. Laïcité, réciprocité, pluralisme*, Montréal, Québec Amérique, 2016 ; MACLURE Jocelyn, « Charte des valeurs : le jeu dangereux du Parti québécois », dans *Retrouver la raison. Essais de philosophie publique*, Montréal, Québec Amérique, 2016, p. 181-183 ; LE BLANC Charles (dir.), *Laïcité et humanisme*, Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, 2015.

¹⁹⁰⁹ LAMY Guillaume & Félix MATHIEU, « Les quatre temps de l’interculturalisme au Québec », *Revue canadienne de science politique*, Vol. 53, n°4, p. 777-799.

¹⁹¹⁰ TAYLOR Charles, “Interculturalism or Multiculturalism”, *Philosophy & Social Criticism*, Vol. 38, n°4-5, 2012, p. 413-423 ; SALÉE Daniel, « Penser l’aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l’interculturalisme », *Politique et Sociétés*, Vol. 29, n°1, 2010, p. 145-180 ; BOUCHARD Gérard, « Qu’est-ce que l’interculturalisme ? »/“What is Interculturalism?”, *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill*, Vol. 56, n°2, 2011, p. 395-468 ; GAGNON Alain-G., « Plaidoyer pour l’interculturalisme », *Possibles*, Vol. 24, n°4, 2000, p. 11-25 ; GAGNON Alain-G. & Raffaele IACOVINO, « Interculturalisme et multiculturalisme : ressemblances et dissemblances », dans NOOTENS Geneviève & Valérie VÉZINA (dir.), *Explorer le social, op. cit.*, p. 187-206 ; ROCHER François, « Multi- et interculturalisme. Les cas canadien et québécois », *Le Débat*, n°186, 2015/4, p. 33-43 ; SEYMOUR Michel & Jérôme GOSSELIN-TAPP, *La nation pluraliste. Repenser la diversité religieuse au Québec*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2018, et notamment le chapitre intitulé « La laïcité au Québec : entre la France et le Canada », p. 121-162. Voir également : MEER Nasar, MODOOD Tariq & Ricard ZAPATA-BARRERO (dir.), *Multiculturalism and Interculturalism. Debating the Dividing Lines*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 2016 ; MACLURE Jocelyn, « Politique linguistique ou politique d’intégration ? La promotion de la langue dans une communauté politique libérale, démocratique et pluraliste », dans GEORGEAULT Pierre & Michel PAGÉ (dir.), *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire*, Montréal, Québec Amérique, 2006, p. 153-170.

¹⁹¹¹ ROUSSEAU Guillaume, « Convergence culturelle et législative : pour un modèle québécois d’intégration distinct consacré par une loi-cadre », *Canadian Journal of Law and Society / Revue Canadienne droit et société*, Vol. 36, n°2, 2021, p. 339-

Le « schisme identitaire »¹⁹¹² souligné par Étienne-Alexandre Beauregard, également identifié par Guillaume Lamy et pressenti par Jacques Beauchemin¹⁹¹³, oppose ainsi deux courants visant chacun à définir la nation québécoise et ses références, l'un selon des inspirations issues de la philosophie libérale, l'autre d'après une philosophie puisant davantage dans la tradition républicaine et conservatrice¹⁹¹⁴. Ces courants philosophiques et idéologiques que sont le libéralisme et le républicanisme conservateur ont donné lieu à la naissance de deux écoles de pensée concurrentes : l'une est labélisée par Félix Mathieu comme « l'école québécoise de la diversité »¹⁹¹⁵, tandis que l'autre pourrait être désignée sous le nom d'école québécoise de la continuité.

Une telle opposition se traduit dans l'arène politique, où le débat portant sur la conception, l'idée même de nation québécoise a surpassé le clivage qui en divisait les tenants quant à sa destinée politique, au *projet* qu'elle devait en déduire. C'est le sens de l'autonomisme porté par la CAQ, dont le nationalisme s'est précisément épris de ces débats et de la tâche consistant à redéfinir les fondements et contours de la nation québécoise. Cette nouvelle donnée du nationalisme s'est matérialisée à travers des mesures touchant à l'immigration (réduction initiale des seuils, refonte du Programme d'expérience québécoise, ciblage des immigrants francophones¹⁹¹⁶), dans l'affirmation d'un modèle québécois de société incarné à la fois par la *Loi sur la laïcité de l'État* – ou Loi 21 – adoptée en 2019, par la réforme de la Charte de la langue française visant à l'adapter à un contexte où – à Montréal à tout le moins¹⁹¹⁷ – sa

357. Comme le souligne l'auteur, le modèle de convergence culturelle est à l'origine mentionné dans la Politique québécoise de développement culturel de 1978, conçue notamment par Fernand Dumont et par Guy Rocher. La « culture de tradition française » y est vu comme un « foyer de convergence ». Autrement dit, la convergence culturelle établit un foyer culturel commun, au sein duquel s'établissent les échanges et où se manifestent les contributions issues de l'extérieur, qui non seulement n'ont pas vocation à être effacées, mais sont envisagées comme le renforçant.

¹⁹¹² BEAUREGARD Étienne-Alexandre, *Le Schisme identitaire. Guerre culturelle et imaginaire québécois*, Montréal, Boréal, 2022. Il semble en revanche que ledit « schisme » se manifeste non à la suite de la controverse sur les accommodements raisonnables, mais à l'issue même du référendum de 1995, à en juger notamment par les initiatives engagées très tôt sous le gouvernement de Lucien Bouchard sur les terrains de l'histoire et de la mémoire. Les premières marques de cette opposition se constatent déjà lors de la campagne référendaire.

¹⁹¹³ BEAUCHEMIN Jacques, « Nationalisme québécois et crise du lien social », *Cahiers de recherche sociologique*, n°25, 1995, p. 101-123.

¹⁹¹⁴ LAMY Guillaume, *Laïcité et valeurs québécoises. Les sources d'une controverse*, Montréal, Québec Amérique, 2015, p. 39-54. En revanche, la distinction qu'opère l'auteur entre républicains civiques et républicains conservateurs, qui ne nous semble pas sans intérêt, nous paraît relever d'une sous-catégorie aux limites peu étanches, du moins au chapitre qui nous occupe.

¹⁹¹⁵ MATHIEU Félix, « L'école québécoise de la diversité : émergence, déploiement et renouvellement d'une pensée fédéraliste authentique », dans BROUSSEAU DESAULNIERS Antoine & Stéphane SAVARD (dir.), *La pensée fédéraliste contemporaine au Québec*, op. cit., p. 377-404.

¹⁹¹⁶ LAJOIE Geneviève, « Pour protéger le français, Québec veut plus d'immigrants francophones », *Journal de Québec*, 16 avril 2022, consulté le 16 avril 2022 : <https://www.journaldequebec.com/2022/04/16/plus-dimmigrants-francophones>.

¹⁹¹⁷ LABBÉ Jérôme, « Mouvement Montréal tiendrait un référendum sur le statut linguistique de la métropole », *Radio-Canada*, 12 octobre 2021, consulté le 12 octobre 2021 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1830916/programme-langue-securite-balarama-holness-marc-antoine-desjardins> ; GOUDREAULT Zacharie, « Le déclin du français est encore plus

primauté paraît remise en cause¹⁹¹⁸. Le gouvernement caquiste a également évoqué envisager l'adoption d'une loi sur l'interculturalisme¹⁹¹⁹, dont le contenu serait certainement amené à différer sensiblement de ce qu'envisageait le Parti libéral du Québec dans la *Politique québécoise en matière d'intégration, de participation et d'inclusion* qu'il a déposée en 2015. Enfin, le gouvernement de François Legault a mis un terme à l'enseignement du cours d'éthique et culture religieuse, illustration supplémentaire de la remise en cause des termes du tournant engagé dès le sortir du référendum de 1995 et d'une volonté de renouer avec une forme que l'on pourrait qualifier de nationalisme républicain et d'unité du sujet québécois¹⁹²⁰.

À ce nationalisme sans souverainisme porté par la CAQ s'oppose un souverainisme sans nationalisme¹⁹²¹. Le parti Québec solidaire est né en 2006 de la fusion de formations de gauche¹⁹²² – en l'espèce l'Union des forces progressistes et Option citoyenne¹⁹²³ – auquel s'est ajouté Option nationale

rapide que prévu à Montréal», *Métro*, 27 novembre 2020, consulté le 10 avril 2022 : <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2581807/declin-francais-encore-plus-rapide-montreal/>.

¹⁹¹⁸ LACROIX Frédéric, *Pourquoi la loi 101 est un échec*, Montréal, Boréal, 2020 ; FORTIER Marco, « Les cégeps dans l'angle mort de l'anglicisation à Montréal », *Le Devoir*, 23 septembre 2021, consulté le 10 avril 2022 : <https://www.ledevoir.com/societe/education/634728/les-cegeps-dans-l-angle-mort-de-l-anglicisation-a-montreal> ; AUGER Michel C., « Le projet de loi 96 ou l'art de serrer les boulons », *La Presse*, 17 mai 2022, consulté le 17 mai 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/2022-05-18/le-projet-de-loi-96-ou-l-art-de-serrer-les-boulons.php> ; HÉBERT Virginie, « Le cercle vicieux du discours sur l'anglais, langue universelle », *Le Devoir*, 27 février 2021, consulté le 10 avril 2022 : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/596009/le-cercle-vicieux-du-discours-sur-l-anglais-langue-universelle>. Il est intéressant ici de soulever qu'au deuxième alinéa de son préambule, le projet de loi 96 renoue avec l'idée du Québec comme centre de la francophonie canadienne, ce qui n'est pas sans rappeler la condition que lui accordaient plusieurs penseurs canadiens-français : Assemblée nationale du Québec, *Projet de loi n°96. Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2021, p. 7 : <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-96-42-1.html>.

¹⁹¹⁹ SALVET Jean-Marc, « La CAQ voulait une loi sur l'interculturalisme... », *Le Soleil*, 4 novembre 2019, consulté le 10 avril 2022 : <https://www.lesoleil.com/2019/11/05/la-caq-voulait-une-loi-sur-linterculturalisme-a6c5aba9a05eb2b7f8cd8a0123009cf0?nor=true>.

¹⁹²⁰ PILON-LAROSE Hugo, « Québec abolit le cours d'éthique et culture religieuse », *La Presse*, 10 janvier 2020, consulté le 10 janvier 2020 : <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2020-01-10/quebec-abolit-le-cours-d-ethique-et-culture-religieuse>.

¹⁹²¹ C'est d'ailleurs le sens de la dispute – au sens académique du terme – ou de la divergence d'interprétation qui oppose Jacques Beauchemin à son ancien étudiant, Mathieu Bock-Côté. Tandis que le premier pose le diagnostic de la dépolitisation du sujet national québécois, le second prétend plutôt que le sujet politique québécois s'est largement dénationalisé. À la vérité, il nous semble que non seulement ces deux hypothèses ne sont pas incompatibles, mais qu'elles pourraient au contraire s'être toutes deux vérifiées entre d'une part la Coalition avenir Québec, qui réunit parmi ses électeurs bon nombre d'anciens péquistes, formule une offre – ou un projet – politique dont l'ambition se conforme davantage aux degrés d'exigence identitaire et aux certitudes qu'autorise son époque, et *a fortiori* que permet le contexte sociopolitique canadien. Voir sur ce sujet : BEAUCHEMIN Jacques, *Une démission tranquille. La dépolitisation de l'identité québécoise*, Montréal, Boréal, 2020 ; BOCK-CÔTÉ Mathieu, *La dénationalisation tranquille, op. cit.* À certains égards, Mathieu Bock-Côté amende ses conclusions et les rapproche de celles de son ancien mentor dans BOCK-CÔTÉ Mathieu, *Fin de cycle, op. cit.*

¹⁹²² DUFOUR Pascale, « From protest to partisan politics: When and how collective actors cross the line. Sociological perspective on Québec solidaire », *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 34, n°1, 2009, p. 55-82.

¹⁹²³ À titre d'illustration : DAVID Françoise, « Vivre ensemble. Ou : un Québec tricoté "lousse", c'est mieux ! », dans *Une option citoyenne*, Montréal, Éditions Écosociété, 2004, p. 51-58.

en 2017. Avec le déclin continu du Parti québécois et la chute spectaculaire du Parti libéral du Québec, dont le socle électoral se rapproche de plus en plus des contours des circonscriptions à majorité anglophone¹⁹²⁴, le contingent de QS à l'Assemblée nationale et la dynamique politique que le parti revendique accentuent un discours politique qui se place aux antipodes de la position défendue par la CAQ, tout en essayant, tant bien que mal, de démontrer le rapport d'altérité qui distingue le Québec du reste du Canada.

Au libéralisme de la Coalition avenir Québec et du Parti libéral du Canada, Québec solidaire confronte une vue résolument interventionniste de l'État québécois en matière économique, qu'il inscrit dans le prolongement de l'héritage issu de la Révolution tranquille et d'une conception « populaire » du peuple québécois articulée à un discours anti-élitiste. Au registre social, la différenciation d'avec le principe multiculturaliste – soutenu par l'ensemble des partis fédéraux canadiens – est plus difficile et porte la marque de son influence, notamment quant à la logique diversitaire qui sous-tend sa vision de la société. Il va sans dire que sur le terrain de la laïcité, sa différence d'avec la CAQ est fermement marquée¹⁹²⁵. Se manifeste même la souscription à l'idée que le Canada et la Cour suprême puissent invalider la loi 21 en tant qu'elle est considérée comme discriminatoire ou contraire aux valeurs défendues par le parti, faisant fi des compétences provinciales, ce qui trahit également l'influence d'une branche autonomiste bien présente au sein du parti¹⁹²⁶, autant que le difficile accommodement des messages souverainistes et d'appel à la diversité. La différence de valeurs avec le reste du Canada est quant à elle avancée notamment à travers l'enjeu environnemental et la lutte contre les changements climatiques, thème omniprésent dans le discours « solidaire »¹⁹²⁷. Se constate également le désir affiché d'une démocratie participative et même de la mise en place de mécanismes de démocratie directe¹⁹²⁸. En cela, le parti s'oppose une nouvelle fois radicalement à la

¹⁹²⁴ Pourtant les Parti québécois et le Parti libéral du Québec ne nous semblent pas nécessairement condamnés à l'impertinence. En effet, le PQ pourrait profiter d'une confiance nationale retrouvée à travers la résolution de la question identitaire entamée par la CAQ, notamment advenant l'émergence de tensions difficilement évitables avec le Canada. Pour le PLQ, une solution pour reconquérir une pertinence parmi la population francophone consisterait à renouer avec la vision nationale du Québec. Il pourrait également profiter, au même titre que le PQ, d'une repolitisation de la question nationale éventuellement consécutive à la réaffirmation d'une idée collective de nation : MATHIEU Félix, « L'ADN politique du Parti libéral du Québec », 13 avril 2022, consulté le 14 avril 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-04-13/canada-360/l-adn-politique-du-parti-liberal-du-quebec.php>.

¹⁹²⁵ Pourtant, la fondatrice d'Option citoyenne Françoise David est elle-même une militante laïque.

¹⁹²⁶ BÉLANGER Éric, NADEAU Richard, HENDERSON Ailsa & Eve HEPBURN, *The National Question and Electoral Politics in Quebec and Scotland*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2018, p. 40.

¹⁹²⁷ DUFOUR Frédérick G. & François TANGUAY, « Mobilisations nationalistes au Québec : la CAQ, QS et l'élection de 2018 », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, n°41, 2021, p. 67.

¹⁹²⁸ Québec solidaire, *Programme. Mis à jour au congrès de 2019*, 2019, p. 55, consulté le 10 avril 2022 : <https://api-wp.quebecsolidaire.net/wp-content/uploads/2021/09/programmeqs2019-1.pdf>.

logique majoritaire à laquelle la CAQ continue de souscrire, celle-ci ayant finalement renoncé – au moins provisoirement – à la réforme du mode de scrutin, tout comme le Parti libéral du Canada avant elle. L’opposition qu’exacerbe QS s’est aussi illustrée à travers le personnage de Catherine Dorion et les manifestations de l’authenticité de sa personne dans le cadre de sa fonction parlementaire. Comme députée, elle manifeste une conception de son rôle résolument ancrée dans l’idée de représentation-miroir¹⁹²⁹ elle-même inscrite dans le paradigme de la démocratie substantielle plutôt que formelle¹⁹³⁰.

Toutes ces dichotomies, soigneusement soulignées par QS, montrent que le discours et la pratique politique du parti se distinguent d’une conception du peuple ancrée dans l’idée nationale, mais que s’y combinent plutôt les visions du peuple comme *demos* abstrait et comme *populos*¹⁹³¹. En forme de parachèvement – au moins discursif – d’une dynamique de territorialisation qui s’est éprise de la représentation de la société québécoise comme nation, le souverainisme prôné par Québec solidaire paraît moins reposer sur le fondement d’une souveraineté nationale que sur celui de souveraineté populaire, voire d’une approche localiste empruntée à l’écologie politique. L’opposition entre les deux forces ascendantes de la politique québécoise paraît ainsi illustrer dans toute sa plénitude la portée idéologique, morale et normative de la refondation canadienne. En effet, le clivage qui les oppose au premier chef tient à ce que Justin Trudeau lui-même désigne sous l’expression d’« identité fondamentale ». Et c’est précisément autour de la persistance, de la refonte ou de l’abandon d’une identité québécoise commune que s’est restructuré le débat qui, depuis le sortir du second référendum d’autodétermination, traverse le nationalisme québécois. Ceci démontre, s’il en était besoin, non seulement une interdépendance entre deux projets pourtant rivaux, mais aussi l’influence considérable d’une dispute dont le vocabulaire, autant que la logique politique, se voit arrimé aux termes du contexte canadien.

*

*

*

Les élections québécoises de 2022 promettaient de tester cette tendance au déclin du Parti québécois, voire à son extinction, et au jeu de vases communicants au bénéfice de Québec solidaire. Néanmoins,

¹⁹²⁹ THÉRIAULT Joseph Yvon, « S’habiller pour représenter ou être en représentation ? », *Le Devoir*, 16 novembre 2019, consulté le 10 avril 2022 : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/567165/s-habiller-pour-representer-ou-etre-en-representation>.

¹⁹³⁰ CANOVAN Margaret, “Trust the People! Populism and the Two Faces of Democracy”, *Political Studies*, Vol. 47, n°1, 1999, p. 2-16.

¹⁹³¹ CANOVAN Margaret, *The People*, Cambridge/Malden, Polity Press, 2005.

le bilan délivré au soir du 3 octobre est plus contrasté. On peut d'abord noter le renforcement de la Coalition avenir Québec de François Legault, et la chute drastique du vote en faveur du Parti libéral du Québec et de sa représentation à l'Assemblée nationale. En parallèle, il faut aussi souligner la présence lors de cette élection du Parti conservateur du Québec, d'après un discours libertarien et libéral sur le plan économique qui a certainement limité l'hégémonie de la CAQ. Quant aux formations souverainistes, leurs bilans sont contrastés. Québec solidaire a connu sa première baisse quant au pourcentage de voix obtenues, mais a augmenté sa représentation de onze sièges supplémentaires, sans toutefois parvenir à l'objectif que s'étaient fixés ses dirigeants de constituer l'Opposition officielle.

Quant au Parti québécois, son bilan est là aussi équivoque. Bien que concédant à nouveau du terrain sur le plan des votes exprimés et réduisant sa représentation en-deçà du seuil nécessaire pour être reconnu comme groupe parlementaire, le chef du parti, Paul St-Pierre Plamondon est parvenu réaliser à plusieurs coups, en refusant notamment de prêter serment au roi Charles III. Bénéficiant de l'appui de l'opinion québécoise pour forcer la main de François Legault et de la CAQ pour parvenir à le rendre optionnel, les députés du PQ sont parvenus à exister médiatiquement. Suite à une campagne menée sur le thème de la sincérité et d'un souverainisme à nouveau pleinement assumé, ainsi qu'à la réussite des « trois mousquetaires » comme on les a surnommés alors, les sondages ont montré que l'appui au Parti québécois avait tous deux augmenté, au point de le placer virtuellement dans la peau d'un gouvernement majoritaire si des élections devaient se tenir à l'hiver 2024. Quant à l'appui à la souveraineté, le score qui lui est prêté a lui aussi connu une hausse de dix points un an après l'élection, et de six points suite au seul événement relatif à l'opposition au serment au roi, pour atteindre 38% en mars 2023¹⁹³². La séquence politique actuelle tend à confirmer la tendance au renouveau, et le PQ ne ménage pas ses efforts pour prôner la souveraineté, avec la présentation d'un budget de l'an I et ou des discours « va-t'en-référendum » de « PSPP » en réponse à l'intérêt de l'ancien maire de Montréal, Denis Coderre, à devenir chef du Parti libéral du Québec et d'un hypothétique camp du Non.

¹⁹³² FOURNIER Philippe J., « Optimisme en hausse dans le camp souverainiste », *L'actualité*, 9 mars 2023, consulté le 28 juillet 2023 : <https://lactualite.com/politique/optimisme-en-hausse-dans-le-camp-souverainiste/>.

CHAPITRE 3 : L'APRES 2014 : LE REFERENDUM COMME CATALYSEUR

Avant de nous tourner effectivement vers le Royaume-Uni et l'Écosse, il apparaît important de souligner quelques aspects qui, s'ils n'empêchent pas à proprement parler l'étude qui suit, doivent avertir quant à sa portée. En effet, tandis que quatre décennies nous éloignent du référendum du 20 mai 1980 et qu'un quart de siècle nous éloigne du verdict du 30 octobre 1995, dix ans seulement nous séparent du référendum tenu en Écosse le 18 septembre 2014.

Quoiqu'un tel laps de temps n'ait pas pour effet de réduire l'analyse au commentaire journalistique ou d'actualité¹⁹³³, il demeure essentiel, à ce stade, de réserver les sentences les plus définitives. Dans l'étude d'un phénomène – le nationalisme – à ce point ancré dans l'histoire, il convient de constater les tendances qui s'observent¹⁹³⁴ sans les parer des certitudes que seule consacre la longue durée. De plus, la proximité des événements exerce un effet de loupe qui doit inciter à la méfiance pour ne pas leur conférer une importance plus que tendancielle, à une prudence suffisante pour ne pas déduire la causalité dans la concomitance ou dans des temporalités de fait si rapprochées. Enfin – et c'est une chose qui traverse l'ensemble du raisonnement –, la légitimité démocratique des acteurs, acquise à des échelles différentes, n'emporte pas pour autant la vérité de l'énoncé. Ceux-ci construisent une réalité au présent, mais l'inscrivent volontiers dans une trajectoire, une dynamique à poursuivre ou à enrayer. Le discours traduit, *dit la course* des événements, les agence, les formule pour les mettre en cohérence et établir les liens qui permettent d'en faire émerger le sens et l'action à engager. De sorte que la causalité apparente dans la chaîne événementielle ne s'apprécie pas au prisme de l'explication, mais par la lunette de la compréhension d'interprétations, de récits qui entrent en conflit. Ce faisant, ils (re)construisent, réitèrent une légitimité légale-rationnelle qui, elle-même écartelée entre droit et politique, entre règle et volonté, s'énonce à la fois par la bouche de la loi et par la sentence des urnes¹⁹³⁵.

¹⁹³³ FORTMANN Michel & Stéphane ROUSSEL, « Les experts Minute Rice », *La Presse*, 26 novembre 2001, 26 novembre 2001, p. B3.

¹⁹³⁴ Ou pour le dire avec Charles Péguy, « il faut toujours dire ce que l'on voit ; surtout il faut toujours, ce qui est plus difficile, voir ce que l'on voit » : PÉGUY Charles, « Notre jeunesse », dans *Œuvres complètes*, Paris, Nouvelle revue française, 1941, p. 226.

¹⁹³⁵ Ici se complètent et parfois s'opposent deux conceptions de la démocratie : l'une, formelle, tient aux procédures réglant le « jeu démocratique » ; l'autre, substantielle, tient à la volonté souveraine du peuple ou de la nation exprimée par le suffrage.

Passés ces avertissements préliminaires, une première section s'intéressera aux suites immédiates du référendum d'autodétermination tenu en Écosse en 2014, aux promesses électorales qui ont été formulées à cette occasion et à la traduction qu'elles ont trouvées en actes. En d'autres termes, y est examinée la manière dont le serment prêté par les chefs des trois grands partis est sanctionné dans les faits, mais aussi comment les responsables britanniques font sortir l'Écosse du centre des attentions britanniques. De la même façon que précédemment, la deuxième section s'intéresse aux développements relatifs aux nationalismes majoritaire (anglais) et étatique (britannique), dont on constate une nouvelle fois qu'ils suivent les délinéations du pacte constitutionnel et de ses angles morts. Un tel fait s'illustre également à travers la troisième partie, consacrée aux développements post-référendaires du nationalisme écossais. La dynamique n'y est en rien enrayée par la défaite de l'option d'indépendance. Au contraire, le spectre politique élargi que génère la séquence référendaire offre plus qu'un lendemain à une discussion nationale par ailleurs prolongée, nourrie par un nationalisme anglais en pleine résurgence.

I – Serment et décentrements

Au Canada, les propositions constitutionnelles visant à offrir une alternative désirable à l'indépendance se sont le plus souvent inscrites directement dans le cadre de la campagne référendaire. Au Royaume-Uni en revanche, l'accord d'Édimbourg entre les gouvernements britannique et écossais intervient le 15 octobre 2012, alors qu'un nouveau *Scotland Act* a été soumis au vote et a obtenu l'appui unanime à la Chambre des Communes en février de la même année¹⁹³⁶. Ce n'est qu'après que le Parlement écossais a donné son aval par motion en avril – suivant en cela une procédure témoignant de la dynamique de plus en plus intergouvernementale qui s'est éprise du Royaume-Uni depuis l'introduction de la dévolution législative – que la loi reçoit l'assentiment royal. Cette nouvelle législation qui prévoit principalement le transfert de prérogatives en matière fiscale, ainsi que l'octroi d'une capacité d'emprunt au Parlement écossais n'est pas encore entrée en vigueur au moment où les Écossais se prononcent sur leur avenir.

Et alors que s'annonce l'avènement d'un Parlement écossais 2.0, les partis unionistes écossais multiplient initiatives et groupes de travail pour formuler d'autres propositions au registre de la

¹⁹³⁶ Pour plus d'informations au sujet du contenu du *Scotland Act 2012* et de la Commission Calman qui l'a précédé, voir : MCLEAN Iain, GALLAGHER Jim & Guy LODGE, *Scotland's Choices. The Referendum and What Happens Afterwards*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2013, p. 48-69.

Constitution britannique et offrir autre chose que la dévolution telle qu'elle est ou telle qu'elle se profile comme « nouveau “*statu quo*” »¹⁹³⁷. L'on peut citer à cet égard le Parti travailliste écossais, qui dès 2013 met en place une commission sur la dévolution qui, à travers son rapport intitulé « Les pouvoirs pour but – Renforcer la responsabilité et donner le pouvoir au peuple »¹⁹³⁸, propose tout d'abord de garantir constitutionnellement l'existence du Parlement écossais. Il suggère ensuite de lui octroyer des compétences en matière d'immigration et d'enjeux de société tels que la lutte contre le trafic de drogue, ou encore en allant plus loin dans la capacité d'emprunt du Parlement, ainsi que dans le transfert de compétences fiscales. Le Parti travailliste écossais vise en outre à la mise en place d'un Conseil intergouvernemental, instance de dialogue entre gouvernements du Royaume-Uni et des nations constitutives, ouvrant la voie à ce que la forme qu'emprunte l'État britannique s'accorde à l'esprit qui l'anime de plus en plus au fil des années.

La proposition des Libéraux-démocrates écossais, fidèle à l'éthos fédéraliste du parti, fait véritablement écho à celle des Travaillistes. Cependant, ledit projet comprend quelques différences qui l'inscrivent plus encore dans la logique fédérale. Il ajoute ainsi à l'architecture d'ensemble une assemblée législative pour l'Angleterre et conçoit que la fédération britannique n'a pas à s'inscrire dans une vision symétrique, mais suive plutôt une logique pragmatique où les compétences exercées par chaque entité seraient ultimement liées à leurs besoins propres¹⁹³⁹.

Les Conservateurs écossais suivent le même mouvement à travers la Commission Strathclyde, cependant que l'offre présentée s'inscrit davantage dans l'idée de décentralisation ou de régionalisation de l'État britannique que dans sa fédéralisation ; dans un changement de degré plus que de nature. En effet, le rapport suggère la dévolution de prérogatives en matière fiscale et des mesures visant à la démocratisation de la vie politique écossaise. Toutefois, il suggère également, d'une part, la mise en place d'institutions permettant un dialogue constitutionnel continu entre parlementaires des nations constitutives – suivant une logique tant d'intégration que de reconnaissance mutuelle et d'autonomie – et, d'autre part, la mise en place d'un comité permettant des échanges plus étroits entre les

¹⁹³⁷ MACWHIRTER Iain, “Devolution: Plus, Max, Minus and Squared”, *Wordpress – Iain Macwhirter*, 5 mars 2012, consulté le 12 juin 2022 : <https://iainmacwhirter.wordpress.com/2012/03/05/devolution-plus-max-minus-and-squared/>.

¹⁹³⁸ Scottish Labour Devolution Commission, *Power for a Purpose – Strengthening Accountability and Empowering People*, Glasgow, Scottish Labour, mars 2014.

¹⁹³⁹ Scottish Liberal Democrats, *Federalism: the Best Future for Scotland*, *op. cit.*. Voir également : *Campbell II – The Second Report of the Home Rule and Community Rule Commission*, Glasgow, 2014.

gouvernements britannique et écossais – suivant une structure qui n’est pas sans rappeler celle de la dévolution administrative¹⁹⁴⁰.

Nonobstant les différences de nature et de degré séparant les trois propositions, il convient de souligner qu’à l’image du livre beige présenté par Claude Ryan en 1980 et du *Manifeste du Non* soutenu en 1995 par Daniel Johnson pour le Parti libéral du Québec, aucun des changements proposés ne peut advenir sans l’appui de la majorité gouvernementale à Westminster¹⁹⁴¹. Et tandis que Londres ne souhaite s’immiscer dans la campagne qu’en ultime recours, c’est d’abord un ancien Premier ministre britannique, l’Écossais Gordon Brown, qui monte donc au créneau et formule une proposition de réforme constitutionnelle, inscrite dans un calendrier illustrant une volonté ferme. Elle se voit ensuite avalisée de concert par les chefs des trois grands partis britanniques. À travers un « serment » (“The Vow”) publié en une du *Daily Record*, le chef de l’opposition travailliste Ed Miliband (placé au centre de l’image), le vice-Premier ministre libéral-démocrate Nick Clegg et le Premier ministre conservateur David Cameron formulent un engagement sans équivoque visant à garantir la permanence du Parlement écossais, la survie du système de santé publique, à effectuer les changements promis au registre des transferts de compétences fiscales renforcées et de « davantage de pouvoirs », sans plus de précision à ce chapitre¹⁹⁴².

Conformément au calendrier suggéré par Gordon Brown, c’est dès le 19 septembre que David Cameron met sur pied la commission confiée au lord écossais Robert Haldane Smith. Elle a pour mandat de présenter des recommandations visant au transfert de nouvelles compétences à destination du Parlement écossais dans le cadre d’une dévolution renouvelée, principalement dans les domaines des finances, de la fiscalité et des matières sociales. Le processus doit suivre un agenda selon lequel les grandes lignes des recommandations doivent être présentées dès le 30 novembre 2014, présentation accompagnée d’un processus permettant la participation de personnes « issues de la société civile » – selon la formule consacrée –, aux côtés des acteurs politiques traditionnels que sont les partis¹⁹⁴³. La

¹⁹⁴⁰ Commission on the Future Governance of Scotland, *Report, op. cit.*

Pour un examen plus exhaustif des propositions constitutionnelles formulées par les membres du camp du Non en Écosse et au Royaume-Uni (ainsi qu’au Québec et au Canada), voir : ELMERICH Jérémy, « Concessions ou désunion. Le sens du Non au Québec (1995) et en Écosse (2014) », *op. cit.*, p. 87-95

¹⁹⁴¹ *Ibid.*, p. 98-99.

¹⁹⁴² CLEGG David, “David Cameron, Ed Miliband and Nick Clegg sign joint historic promise which guarantees more devolved power for Scotland and protection of NHS if we vote No”, *Daily Record*, 15 septembre 2014, consulté le 12 juin 2022 : <https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/david-cameron-ed-miliband-nick-4265992>.

¹⁹⁴³ “About”, *The Smith Commission*, 6 octobre 2014, consulté le 15 juin 2022 :

<https://web.archive.org/web/20141006142736/https://www.smith-commission.scot/about/>.

Commission Smith reçoit ainsi plus de 18 000 propositions et recommandations individuelles, en plus de 407 courriers provenant d'organisations et de groupes intéressés¹⁹⁴⁴. Le 27 novembre 2014, elle remet ses conclusions.

Son rapport préconise en premier lieu de garantir la pérennité du Parlement écossais, tout en assurant que les députés écossais à la Chambre des communes puissent continuer à voter sur les dispositions affectant le Royaume-Uni dans son ensemble. Elle suggère aussi une augmentation de sa capacité d'emprunt, une extension considérable de ses prérogatives en matière fiscale, dans les matières relevant des politiques sociales, ou encore dans les transports. Enfin, conformément à une demande issue de l'expérience référendaire, elle invite à réitérer l'expérience d'un droit de vote accordé aux résidents écossais âgés de 16 et 17 ans dans le cadre des élections suivantes¹⁹⁴⁵.

Malgré les critiques soulevées par les conclusions du rapport, David Cameron promet d'y répondre ultérieurement, illustrant par-là une vision résolument « dynamique »¹⁹⁴⁶ du dossier constitutionnel. Le texte présenté au début de l'année 2015 subit le feu nourri des critiques du Parlement écossais, qui fustige l'insuffisance de sa portée. En effet, il assure en premier lieu la permanence du Parlement et du Gouvernement écossais, entérine la convention Sewel qui formalise le fait que les assemblées régionales puissent accorder au Parlement britannique la faculté d'adopter une loi dans un domaine relevant de ses compétences dévolues¹⁹⁴⁷. Il attribue au Parlement écossais la compétence de définir les modalités relatives à la désignation de ses députés, renforce considérablement ses prérogatives en matière fiscale et sa capacité à emprunter. Le texte étend également les compétences dévolues quant aux politiques sociales – notamment concernant le droit du travail, aux dispositions relatives à la maternité, au logement, à l'alimentation, aux transports, aux infrastructures et aux ressources naturelles, aux dépendances de la couronne¹⁹⁴⁸. À y regarder de plus près, le texte combine pour l'essentiel les suggestions formulées par le Parti travailliste à celles de la

¹⁹⁴⁴ “Resources”, *The Smith Commission*, 6 octobre 2014, consulté le 15 juin 2022 :

<https://web.archive.org/web/20141208130233/https://www.smith-commission.scot/resources/>.

¹⁹⁴⁵ Pour plus de détails, voir : THE SMITH COMMISSION, *Report of the Smith Commission for further Devolution of Power to the Scottish Parliament*, Édimbourg, 27 novembre 2014.

¹⁹⁴⁶ Dans son ouvrage, André Lecours propose une analyse comparative de l'appui à la sécession au regard d'une dichotomie entre autonomie statique et autonomie dynamique. À cet égard, il considère que la situation de l'Écosse au sein du Royaume-Uni relève d'une autonomie statique. À l'inverse, il nous apparaît qu'à travers les ajustements régulièrement portés à la dévolution, elle doit plutôt être regardée comme dynamique, au moins depuis 1997. Voir LECOURES André, *Nationalism, Secessionism, and Autonomy*, Oxford, Oxford University Press, 2021, p. 70-95.

¹⁹⁴⁷ La convention Sewel offre la possibilité pour une assemblée (gallois, écossaise ou nord-irlandaise) de consentir au Parlement britannique la possibilité d'adopter une loi dans un domaine relevant du domaine des compétences dévolues.

¹⁹⁴⁸ *Scotland Act 2016* : <https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2016/11/contents/enacted>.

Commission Strathclyde mise sur pied par le Parti conservateur écossais¹⁹⁴⁹. En comparaison avec les promesses référendaires du camp du Non, le texte représente un bilan assez maigre et constitue une issue étonnante compte tenu de la faible légitimité du Parti conservateur au nord de la Tweed¹⁹⁵⁰. En effet, il ne comprend pas d'avancée concrète au registre constitutionnel au-delà de la garantie assurée du Parlement écossais, dont on peut douter qu'il ait véritablement pu être menacé sans que celui qui s'y essaye n'en paye un prix considérable pour lui-même et pour son parti, affectant également le Royaume-Uni dans son ensemble de manière irréversible. Malgré tout, le *Scotland Act* est adopté et entre en vigueur en mars 2016.

En outre, le premier volet de ce « Plan A britannique » est complété par des efforts appuyés et assumés du Gouvernement britannique visant à renforcer la présence du Royaume-Uni en Écosse. La Couronne a donc joué un rôle important à cet égard, compte tenu du fait qu'elle est le visage susceptible de recevoir le meilleur accueil¹⁹⁵¹, bien devant des premiers ministres britanniques qui y sont mal élus. La défunte reine Elisabeth II, qui s'était autorisée une sortie – tout en finesse – de sa traditionnelle réserve politique à quelques jours du scrutin en invitant les Écossais « à songer très attentivement à l'avenir »¹⁹⁵², s'était ensuite réjouie du résultat du référendum. Rappelant son « amour profond pour l'Écosse » elle offrait par la même occasion ses services et ceux de sa famille à la poursuite de l'aventure commune¹⁹⁵³. Avec le décès du Prince Philip en juin 2021, le duché d'Édimbourg est passé aux mains de Charles, déjà Prince de Galles, Duc de Cornouaille et de Rothesay ; Prince Charles dont Alex Salmond disait en 2014 qu'« il a un amour véritable pour l'Écosse. L'Écosse qu'il aime peut bien ne

¹⁹⁴⁹ DICKIE Mure, « Tories set to devolve greater tax powers to Scotland », *Financial Times*, 1^{er} juin 2014, consulté le 12 juin 2022 : <https://www.ft.com/content/9463accc-e9a6-11e3-bbc1-00144feabdc0> ; ISLAM Faisal, « Smith Commission A Victory For Scots Tories », *Skynews*, 27 septembre 2014, consulté le 12 juin 2022 : <https://news.sky.com/story/smith-commission-a-victory-for-scots-tories-10380896>.

¹⁹⁵⁰ Voir également : MCANGUS Craig, « The UK Government has backtracked on welfare devolution - but not on the Smith Commission », *Centre on Constitutional Change*, 1^{er} juillet 2015, consulté le 12 juin 2022 : <https://www.centreonconstitutionalchange.ac.uk/opinions/uk-government-has-backtracked-welfare-devolution-not-smith-commission>.

¹⁹⁵¹ Cependant, l'opinion générale à l'endroit de la monarchie britannique en Écosse n'est plus aussi favorable que jadis. Voir : COOK James, « Platinum Jubilee: What does Scotland think of the Queen? », *BBC News*, 4 juin 2022, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-61685855>.

¹⁹⁵² WATT Nicholas, CARRELL Severin & Ben QUINN, « Scottish Independence: the Queen makes rare comment on referendum », *The Guardian*, 14 septembre 2014, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2014/sep/14/scottish-independence-queen-remark-welcomed-no-vote>.

¹⁹⁵³ DAVIES Caroline, « Queen says UK will respect result of Scottish independence referendum », *The Guardian*, 19 septembre 2014, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/uk-news/2014/sep/19/queen-uk-respect-scottish-independence-referendum>.

pas être réelle, et certainement pas représentative de ce qu'elle est vraiment, mais cela ne rend pas son affection moins sincère »¹⁹⁵⁴.

Ainsi, les membres de la famille royale ont multiplié les visites en Écosse depuis 2014¹⁹⁵⁵. La reine Elisabeth II, qui a nommé chacun des premiers ministres depuis l'introduction de la dévolution, a toujours tenu à afficher la cordialité de ses rapports avec les chefs de l'exécutif écossais. Avec l'arrivée au pouvoir du SNP en 2007, les apparences de cordialité ont été préservées. Il faut dire que d'Alex Salmond – dont le discours s'est toujours voulu très monarchiste – jusqu'à Nicola Sturgeon, le parti indépendantiste ne s'est jamais guère aventuré plus loin qu'à remettre la question de la couronne à une consultation à tenir au lendemain de l'indépendance¹⁹⁵⁶. Dans cette période où la monarchie a été singulièrement appelée en renfort de l'union, l'ancien chef du SNP rappelait la famille royale à plus de discrétion et à ses devoirs de réserve sur le champ de bataille politique, commentant une rencontre entre le Prince William et Gordon Brown :

Nous ne voyons dans cette rencontre pas autre chose qu'une manœuvre unioniste visant à convaincre la monarchie constitutionnelle d'intervenir dans un débat constitutionnel, qui devrait pourtant appartenir au peuple

Et d'ajouter, dissipant à titre personnel toute hypothèse républicaine¹⁹⁵⁷ :

il serait avisé de la part de la famille royale de suivre ce qui a constitué un exemple de la part de la Reine au cours de son long règne, à savoir de maintenir la monarchie au-dessus de la politique, et il serait absurde de parvenir à une situation où l'on pourrait dire que la monarchie est impliquée dans le débat constitutionnel écossais¹⁹⁵⁸.

¹⁹⁵⁴ DICKIE Mure, "Scottish vote puts focus on future of monarchy", *Financial Times*, 8 juin 2014, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.ft.com/content/9ee4b19a-ef24-11e3-8e82-00144feabdc0#axzz4I7GdjMRL>.

¹⁹⁵⁵ Ce fut notamment le cas en 2021 : HOLDEN Michael, "UK queen visits Irn-Bru factory, Prince William tastes the 'girders'", *Reuters*, 29 juin 2021, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.reuters.com/world/uk/uk-queen-visits-irn-bru-factory-prince-william-tastes-girders-2021-06-28/> ; MARINI Gianni, "Queen travels to Scotland ahead of Platinum Jubilee celebrations", *STV News*, 27 mai 2022, consulté le 4 juin 2022 : <https://news.stv.tv/scotland/queen-elizabeth-travels-to-scotland-ahead-of-platinum-jubilee-celebrations>.

¹⁹⁵⁶ ELMERICH Jérémy, *Le Scottish National Party*, *op. cit.*, p. 113-115.

¹⁹⁵⁷ Il faut néanmoins noter que le Parti Alba a quant à lui adopté une ligne conduisant à l'abolition de la monarchie au terme du règne d'Elisabeth II : « Scottish Independence », *Alba Party*, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.albaparty.org/scots-independence>.

¹⁹⁵⁸ O'DONOGHUE Daniel, "Alex Salmond warns royal family to 'stay out' of Scottish independence debate", *The Press and Journal*, 31 mai 2021, consulté le 8 juin 2022 : <https://www.pressandjournal.co.uk/fp/politics/uk-politics/3189559/alex-salmond-royal-family/> ; voir aussi : DAVIDSON Gina, "Alex Salmond says royal involvement in independence referendum would be 'fatal error' as Prince William meeting with Gordon Brown called 'unwise'", *The Scotsman*, 31 mai 2021, consulté le 8 juin 2022 : <https://www.scotsman.com/news/politics/alex-salmond-says-royal-involvement-in-independence-referendum-would-be-fatal-error-as-prince-william-meeting-with-gordon-brown-called-unwise-3256110>.

De la même façon qu’au Québec après le référendum de 1995, le Gouvernement britannique et la Couronne veillent à renforcer la visibilité du Royaume-Uni en Écosse à travers des symboles, parmi lesquels compte bien évidemment le drapeau¹⁹⁵⁹. Cette volonté du gouvernement central conduit à plusieurs controverses. En 2018 notamment, à l’occasion de l’anniversaire de la Reine, une affaire du drapeau éclate en l’Écosse. Les Conservateurs écossais s’insurgent de ce que l’*Union Jack* ne flotte pas au-devant des édifices publics, tandis que leurs homologues anglais se refusent à tout commentaire, laissant au Gouvernement écossais le soin de réagir à cette affaire. Pourtant, comme le soulignent tant Alex Salmond que Nicola Sturgeon, la tradition à l’œuvre depuis plusieurs années est de faire flotter la bannière royale de la monarchie écossaise – c’est-à-dire le lion rampant – aussi considéré comme le deuxième drapeau de l’Écosse¹⁹⁶⁰.

En parallèle de ces symboles, les premiers ministres britanniques qui se succèdent depuis le référendum écossais d’autodétermination – c’est-à-dire David Cameron, Theresa May puis Boris Johnson et enfin Rishi Sunak – ont semblé renouer avec la vieille tradition *tory* du Parti conservateur. Tous trois ont résolument mis à l’avant-plan la thématique de « l’union sociale » et réinvesti symboliquement l’État et son rôle dans l’administration de la solidarité. Il faut dire que le propos sur le déclin de l’État-providence est revenu au premier plan dans le cadre référendum écossais ; qu’il a également servi comme argument en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l’Union européenne¹⁹⁶¹, notamment à travers UKIP. Il a ensuite été progressivement pris en charge par le Parti conservateur qui y a vu un moyen de réduire la menace de UKIP et de son adversaire historique, le Parti travailliste¹⁹⁶², et de générer la solidarité nécessaire à la préservation de l’union¹⁹⁶³.

En Écosse tout particulièrement, le Parti conservateur britannique doit faire face à la légitimité retrouvée d’une branche régionale qui a largement bénéficié de la séquence post-référendaire pour

¹⁹⁵⁹ MILLER Dale, “Boris Johnson vows to drape Union flag on ‘everything’ his Government does in Scotland”, *The Scotsman*, 30 septembre 2019, consulté le 3 juin 2022 : <https://www.scotsman.com/news/boris-johnson-vows-drape-union-flag-everything-his-government-does-scotland-1406406>.

¹⁹⁶⁰ TAPSFIELD James & Daniel MARTIN, “Salmond drags Queen into Union Flag row by claiming he spoke to the monarch BEFORE changing rules on when it should be flown”, *Daily Mail*, 25 janvier 2018, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.dailymail.co.uk/news/article-5309907/Theresa-defends-Union-Flag-Scots-row.html>.

¹⁹⁶¹ Voir : CORBETT Steve, “The Social Consequences of Brexit for the UK and Europe”, *The International Journal of Social Quality*, Vol. 6, n°1, 2016, p. 11-31 ; HANTRAIS Linda, “Brexit and UK social policy”, dans *What Brexit Means for EU and UK Social Policy*, Bristol, Policy Press, 2019, p. 60-82.

¹⁹⁶² HAYTON Richard, “British conservatism after the vote for Brexit: The ideological legacy of David Cameron”, *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 20, n°1, 2017, p. 223-238.

¹⁹⁶³ ASTHANA Anushka, STEWART Heather & Libby BROOKS, “Theresa May visits Scotland to press special case for ‘special union’”, *The Guardian*, 15 juillet 2016, consulté le 5 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2016/jul/15/theresa-may-to-visit-scotland-nicola-sturgeon>.

regagner du terrain face à ses partenaires du camp du Non. Le bénéfice de cette progression est dû pour partie à l'adoption d'une posture fermement unioniste incarnée par Ruth Davidson, par laquelle le parti s'est démarqué des Travaillistes et Libéraux-démocrates écossais, décidés à tourner une page constitutionnelle dont ils ne tiraient pas un grand bénéfice électoral¹⁹⁶⁴. Toutefois, loin des positions anti-dévolutions qui l'animaient dans les années 1990 et pendant la campagne de 1997, le Parti conservateur et unioniste écossais a conservé une position autonomiste entrevue en germe depuis le cours des années 2000 et illustrée de manière plus évidente encore à travers la campagne référendaire¹⁹⁶⁵. Cette attitude aussi autonomiste qu'unioniste a conduit le Parti conservateur écossais à s'affirmer, à revendiquer l'autorité de sa position sur la question écossaise, notamment au-devant du Parti conservateur britannique dirigé par Theresa May¹⁹⁶⁶.

Quant à ce qui pourrait relever d'un « Plan B », la tradition juridique britannique n'a pas engagé aux mêmes conséquences que celles observées au Canada. Il faut dire que David Cameron et Alex Salmond, qui avaient pris des dispositions préalables sur ce plan, ont régulièrement rappelé leur commun accord selon lequel le référendum de 2014 était une échéance qui pouvait avoir lieu seulement « une fois par génération »¹⁹⁶⁷ – ce que n'ont pas manqué de rappeler Theresa May, puis Boris Johnson. Tout à la fois, une telle tournure consacrait l'exceptionnalité d'une telle échéance, sans pour autant délimiter précisément, dans le temps, l'exercice du droit écossais à l'autodétermination ; tant et si bien qu'on ne saurait dire ce qui s'entend précisément à travers cette expression¹⁹⁶⁸. À l'occasion des campagnes électorales subséquentes, les responsables politiques ont régulièrement été invités à faire connaître leurs intentions par les médias britanniques et écossais quant à l'enjeu constitutionnel, à la fois au regard du droit de procéder (légalité), des possibles conséquences d'une élection sur leur agenda politique (légitimité), ou des engagements pris (logique contractualiste). Rappelés à leurs paroles, les

¹⁹⁶⁴ CONVERY Alan, "The Scottish Conservative Party: Wilderness to Recovery", dans HASSAN Gerry (dir.), *The Story of the Scottish Parliament. The First Two Decades Explained*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2019, p. 159-168.

¹⁹⁶⁵ À ce sujet, voir : CONVERY Alan, "The Scottish Conservative Party and the Three Unionisms", dans TORRANCE David (dir.), *Ruth Davidson's Conservatives. The Scottish Tory Party 2011-19*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2020, p. 139-153 ; TORRANCE David, "The Scottish Conservatives and the 2014 Independence Referendum", dans ADAMSON Kevin & Peter LYNCH (dir.), *Scottish Political Parties and the 2014 Independence Referendum, op. cit.*, p. 80-100.

¹⁹⁶⁶ SIMPKINS Fiona, "Challenging Theresa May's vision of Brexit Britain: Ruth Davidson and the 2017 UK General Election", *Observatoire de la société britannique*, n°21, 2018, p. 141-160. Voir également : PECK Tom, "Ruth Davidson mocks Theresa May by running through wheat field", *The Independent*, 4 août 2017, 4 juin 2022 : <https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/ruth-davidson-mocks-theresa-may-wheat-field-running-photograph-prime-minister-scottish-tory-mp-a7876696.html>.

¹⁹⁶⁷ "Scotland's 'once in a generation' opportunity", *Channel 4*, 26 novembre 2013, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.channel4.com/news/scottish-government-publishes-independence-white-paper>.

¹⁹⁶⁸ SIM Philip, "Indyref2: What does 'once in a generation' mean?", *BBC News*, 16 janvier 2020, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-51120175>.

nationalistes ont depuis régulièrement remis en cause leurs sous-textes. Nicola Sturgeon a insisté sur le fait qu'elle avait évoqué « l'opportunité d'une vie », tandis qu'Alex Salmond assurait avoir parlé de « l'opportunité d'une génération » et que ces propos n'engageaient que lui, à titre personnel¹⁹⁶⁹.

Depuis 2014, le débat constitutionnel a régulièrement animé les chroniques¹⁹⁷⁰. C'est au titre de la Section 30 que l'autorisation d'organiser un référendum d'autodétermination avait été accordée au Parlement écossais. En temps normal, cette disposition précise les compétences dévolues et celles demeurant aux mains de Londres. Cependant, craignant l'ouverture d'une séquence dite de « *neverendums* », c'est-à-dire de référendums sans fin¹⁹⁷¹, l'Accord d'Édimbourg n'accordait au Parlement écossais qu'une permission temporaire, non définitive¹⁹⁷². Probablement échaudée par la réaction du gouvernement espagnol de Mariano Rajoy aux tentatives de consultations catalanes¹⁹⁷³, Nicola Sturgeon a toujours écarté l'hypothèse d'une action hors du cadre légal. À ses demandes répétées, Theresa May a opposé un refus au moins provisoire, reportant toute discussion à ce sujet postérieurement à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Quant à Boris Johnson, sa fin de non-recevoir s'est voulue moins nuancée, plus définitive. Enfin, l'hypothèse d'une contestation judiciaire relative au droit à l'autodétermination écossais ou du déclenchement d'un processus référendaire sur la base de la Section 30, dont l'exercice a déjà été consommé, promettrait certainement une défaite cuisante au camp indépendantiste. Toutefois, depuis la victoire du SNP à l'élection écossaise de 2021, Nicola Sturgeon évoque de plus en plus ouvertement la possibilité de se passer de l'assentiment du Gouvernement britannique¹⁹⁷⁴ et l'hypothèse d'un référendum *de fait* organisé dans le cadre d'une élection législative, ce en quoi son successeur, Humza Yusaf, lui a emboîté le pas.

¹⁹⁶⁹ ANDREWS Kieran, “WATCH: Alex Salmond denies saying indyref was ‘once in a lifetime’”, *The Courier*, 19 mars 2017, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.thecourier.co.uk/fp/politics/scottish-politics/389845/watch-alex-salmond-denies-saying-indyref-was-once-in-a-lifetime/>.

¹⁹⁷⁰ Voir : HIMSWORTH Chris, “Can the people be asked again? – The law and politics of a second referendum on Scottish independence”, dans CAMP-PIETRAIN Edwige (dir.), *L'organisation d'un second référendum d'autodétermination*, op. cit., p. 102-121 ; SIM Philip, “Scottish independence: What is a section 30 order?”, *BBC News*, 19 décembre 2019, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-50744526>.

¹⁹⁷¹ Mot-valise composé des termes anglais *never-ending* et *referendum*.

¹⁹⁷² DUCLOS Nathalie, *L'Écosse en quête d'indépendance*, op. cit., p. 256-261. Nathalie Duclos rappelle d'ailleurs dans son ouvrage que les députés britanniques à la Chambre des communes, dans les discussions préalables à la conclusion de l'Accord d'Édimbourg, ont employé l'expression de *neverendums* en évoquant régulièrement le préalable québécois.

¹⁹⁷³ « Référendum sur l'indépendance en Catalogne : le oui l'emporte dans un climat de violence », *Le Monde*, 1 octobre 2017, consulté le 2 juin 2022 : https://www.lemonde.fr/europe/article/2017/10/01/catalogne-des-centaines-de-personnes-se-massent-pacifiquement-devant-les-bureaux-de-vote_5194225_3214.html ; voir également : ELMERICH Jérémy, « Référendum en Catalogne : Retour sur un bras de fer », *Ulisse La Revue*, 9 octobre 2017, consulté le 2 juin 2022 : <https://ulisse33.wordpress.com/2017/10/09/referendum-catalogne-retour-sur-un-bras-de-fer/>.

¹⁹⁷⁴ ELMERICH Jérémy, « Écosse : l'indépendance en point de mire », *The Conversation*, 2 juin 2021, consulté le 4 juin 2022 : <https://theconversation.com/ecosse-lindependance-en-point-de-mire-160801>. Voir également : O'DONOGHUE

II – Le *Brexit* et la résurgence du nationalisme anglais

Dès le lendemain du référendum d'autodétermination écossais, au petit matin, David Cameron saisit la balle au bond pour une déclaration devant sa résidence du 10, Downing Street. Après avoir salué le résultat du référendum et la qualité de l'exercice démocratique, après avoir affirmé que le débat est par conséquent tranché pour une génération voire, comme l'avait dit Alex Salmond, peut-être pour le temps d'une vie, le Premier ministre britannique réitère ses engagements constitutionnels envers l'Écosse :

Désormais, il est temps pour notre Royaume-Uni de se rassembler et d'avancer ensemble. Une condition vitale pour cela tiendra à un accord équilibré ; juste pour le peuple d'Écosse, mais aussi et de manière tout aussi importante, juste pour chacun en Angleterre, au pays de Galles, ainsi qu'en Irlande du Nord [...]. L'Écosse a voté pour un Parlement écossais plus fort, soutenu par la puissance et par la sécurité qu'offre le Royaume-Uni et je veux féliciter la campagne du Non pour cela, pour avoir montré que nos nations sont véritablement *mieux ensemble*. Je veux [...] dire à tous ceux qui ont voté pour l'indépendance : « nous vous avons entendus ». Nous avons désormais la chance, et même une immense opportunité, de changer, d'améliorer la façon dont le peuple britannique est gouverné [...]. À ceux qui en Écosse sont sceptiques au sujet des promesses constitutionnelles avancées, permettez-moi de vous dire ceci : nous avons tenu nos promesses sur la dévolution sous ce Gouvernement, et nous le ferons à nouveau au cours de la prochaine législature. Les trois partis pro-union ont pris des engagements, des engagements clairs, quant au fait d'accorder davantage de pouvoirs au Parlement écossais. Nous nous assurerons qu'ils soient honorés pleinement.

Et de poursuivre :

Tout comme le peuple d'Écosse aura davantage de pouvoir quant aux affaires qui le concernent, il est normal que les peuples d'Angleterre, du pays de Galles et d'Irlande du Nord aient de leur côté plus de prise sur les leurs. Les droits de ces électeurs doivent également être respectés, préservés et renforcés. Il est absolument équitable qu'un accord renouvelé et légitime pour l'Écosse doive être accompagné par un accord renouvelé et légitime qui s'applique à chacune des parties de notre Royaume-Uni. Au pays de Galles, il y a des propositions visant à accorder au Gouvernement et au Parlement gallois davantage de

Daniel, "Ian Blackford warns Boris Johnson over indyref2 'confrontation with the people of Scotland'", *The Press and Journal*, 11 mai 2021, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.pressandjournal.co.uk/fp/politics/uk-politics/3132229/ian-blackford-indyref2/> ; CARRELL Severin, "Sturgeon plots alternative route to Scottish independence vote next year", *The Guardian*, 14 juin 2022, consulté le 14 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2022/jun/14/sturgeon-plots-alternative-route-to-scottish-independence-vote-next-year>.

pouvoir. Et je veux que le pays de Galles soit au cœur du débat portant sur la manière de faire fonctionner de notre Royaume-Uni de quatre nations. En Irlande du Nord, nous devons travailler de notre mieux pour que les institutions dévolues fonctionnent correctement. J'ai longtemps pensé que l'Angleterre était un élément qui manquait crucialement à cette discussion. Nous avons entendu ce que l'Écosse avait à nous dire, et désormais il nous faut entendre les millions de voix qui s'élèvent d'Angleterre. La question des votes anglais sur les lois anglaises, aussi appelé *West Lothian question*, appelle une réponse décisive. Ainsi, de même que l'Écosse votera séparément au Parlement écossais sur les enjeux qui lui sont propres en matière de taxes, de dépenses et de politiques sociales, de la même façon l'Angleterre, tout comme le pays de Galles et l'Irlande du Nord devraient être en mesure de voter sur ces enjeux, et tout ceci doit être réglé en tandem et au même rythme que l'accord prévu pour l'Écosse.¹⁹⁷⁵

De la même façon qu'au Canada, en 1980 comme en 1995, le Premier ministre britannique tient le résultat du scrutin pour un nouveau départ. Il doit ouvrir la voie à une refonte en profondeur du mode de fonctionnement du Royaume-Uni, sans se réduire à l'Écosse. Dans cette déclaration, David Cameron réitère la promesses formulées quelques jours auparavant qu'il articule sous la forme d'une contrepartie équitable, à travers la recherche d'un certain équilibre, voire d'une certaine symétrie. Cette lecture, qui n'est pas sans faire écho à la teneur des débats dans le cadre de l'entente de Charlottetown ou de la Déclaration de Calgary – où le Québec n'était plus que l'un des sujets de la discussion – appelle aussi à l'attention sur le cas de l'Angleterre, grande oubliée de la dévolution orchestrée depuis 1997. De fait, l'Angleterre n'ayant pas de représentant, de *First Minister* qui défend ses intérêts propres, il n'est pas étonnant que ce sujet soit mis à l'agenda par le *Prime Minister* britannique, lui-même Anglais. Cette possibilité, étonnamment soulevée dès l'issue du référendum écossais – ce qui laissera quelques regrets à David Cameron¹⁹⁷⁶ –, souligne en vérité une tendance profonde, qui s'illustre précisément depuis la dévolution : la résurgence du nationalisme anglais. Depuis l'Acte d'Union de 1707, l'identité anglaise s'était largement fondue dans l'identité britannique, au point que l'une et l'autre paraissaient indissociables aux intéressés¹⁹⁷⁷. Cependant, la dévolution mise en place en 1999¹⁹⁷⁸ et conjuguée au

¹⁹⁷⁵ “In full: David Cameron statement on the UK's future”, *BBC News*, 19 septembre 2014, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-politics-29271765>.

¹⁹⁷⁶ AITKEN Mark, “Cameron's regrets over Voice of England speech after indyref”, *The Sunday Post*, 15 septembre 2019, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.sundaypost.com/fp/camersons-regrets-over-voice-of-england-speech-after-indyreftiming-of-announcement-still-troubles-former-pm-as-he-launches-memoirs/>.

¹⁹⁷⁷ LANGLANDS Rebecca, “Britishness or Englishness? The Historical Problem of National Identity in Britain”, *Nations and Nationalism*, Vol. 5, n°1, 1999, p. 53-69.

¹⁹⁷⁸ ANDREWS Rhys & Andrew MYCOCK, “Dilemmas of Devolution: The ‘Politics of Britishness’ and Citizenship Education”, *British Politics*, Vol. 3, n°2, 2008, p. 138-155. Voir également : KENNY Michael, *The Politics of English Nationhood*, Oxford, Oxford University Press, 2014 ; KENNY Michael, “The Genesis of English Nationalism”, *Political Insight*, Vol. 7, n°2, 2016, p. 8-11 ; CURTICE John & Anthony HEATH, “Is the English Lion about to Roar? National identity after

déclin relatif de l'identité britannique face aux identités des nations historiques¹⁹⁷⁹ conduit progressivement à la réémergence de l'identité et du nationalisme anglais, entrevus sous le règne de Margaret Thatcher. Depuis la dévolution, tandis que le sentiment est allé en se politisant, il a progressivement trouvé ses véhicules partisans à travers UKIP et le Parti conservateur¹⁹⁸⁰. Politiquement, le nationalisme anglais pourrait à peu près être défini comme le miroir inversé du nationalisme écossais : critique de l'immigration et du multiculturalisme¹⁹⁸¹ ; d'abord enraciné dans une conception individualiste des rapports socio-économiques héritée du l'ère Thatcher avant de se tourner progressivement vers les perdants de la mondialisation et la réhabilitation de l'État-providence¹⁹⁸² ; habité par la rhétorique du déclin, de la reconquête et par l'imaginaire impérial¹⁹⁸³. Ses porteurs s'accordent également sur la prime valeur conférée au principe de souveraineté parlementaire, qui se comprend à la fois dans le contexte de la dévolution, mais également dans celui de l'intégration

Devolution”, dans JOWELL Roger, CURTICE John, PARK Alison, THOMSON Katarina, JARVIS Lindsey, BROMLEY Catherine & Nina STRATFORD (dir.), *British Social Attitudes. Focusing on Diversity*, Londres, SAGE Publications Ltd, 2001, p. 155-174 ; KUMAR Krishan, “Negotiating English identity: Englishness, Britishness and the Future of the United Kingdom”, *Nations and Nationalism*, Vol. 16, n°3, 2010, p. 469-487.

¹⁹⁷⁹ TILLEY James & Anthony HEATH, “The Decline of British national pride”, *The British Journal of Sociology*, Vol. 58, n°4, 2007, p. 661-678 ; BECHHOFFER Frank, “Being British: A Crisis of Identity?”, *The Political Quarterly*, Vol. 78, n°2, 2007, p. 251-260.

¹⁹⁸⁰ FORD Robert, GOODWIN Matthew J. & David CUTTS, “Strategic Eurosceptics and polite xenophobes: Support for the United Kingdom Independence Party (UKIP) in the 2009 European Parliament elections”, *European Journal of Political Research*, n°51, 2012, p. 204-234 ; GIFFORD Chris, “Nationalism, populism and Anglo-British Euroscepticism”, *British Politics*, Vol. 10, n°3, 2015, p. 362-366 ; HAYTON Richard, ENGLISH Richard & Michael KENNY, “Englishness in Contemporary British politics”, *op. cit.* ; MYCOCK Andrew & Richard HAYTON, “The Party Politics of Englishness”, *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 16, n°2, 2012, p. 251-272.

¹⁹⁸¹ Ceci tend d'ailleurs à valider l'importance du facteur « géographique » dans le succès du multiculturalisme au Canada, que soulignait Will Kymlicka. En l'espèce, l'universitaire canadien attribuait la réussite de cette politique au fait que, compte tenu du fait que le Canada se trouve bordé par deux océans, seule une immigration relativement riche et éduquée pouvait se joindre au pays, quand encore elle ne préférerait pas se rendre immédiatement – ou tôt après – vers le grand voisin états-unien. Une telle réflexion s'appliquerait probablement avec à-propos à la disposition favorable de l'Écosse à l'endroit du multiculturalisme et de l'immigration, considérant également ses besoins en matière de main d'œuvre, et à l'inverse au contraste qu'illustre la réémergence du nationalisme anglais. Voir : KYMLICKA Will, “Marketing Canadian Pluralism in the International Arena”, *International Journal*, Vol. 59, n°4, 2004, p. 829-852.

¹⁹⁸² WHEATLEY Jonathan, “Cleavage Structures and Dimensions of Ideology in English Politics: Evidence From Voting Advice Application Data”, *Policy and Internet*, Vol. 8, n°4, 2016, p. 457-477 ; EVANS Geoffrey & Jonathan MELLON, “Immigration, Euroscepticism, and the rise and fall of UKIP”, *Party Politics*, Vol. 25, n°1, 2019, p. 76-87 ; CLARKE Harold, WHITELEY Paul, BORGES Walter, SANDERS David & Marianne STEWART, “Modelling the Dynamics of Support for a Right-wing Populist Party: The Case of UKIP”, *Journal of Elections, Public Opinion and Partis*, Vol. 26, n°2, 2016, p. 135-154.

¹⁹⁸³ WELLINGS Ben, “Empire-nation: national and imperial discourses in England”, *Nations and Nationalism*, Vol. 8, n°1, 2002, p. 95-109 ; KUMAR Krishan, “Empire and English nationalism”, *Nations and Nationalism*, Vol. 12, n°1, 2006, p. 1-13.

européenne – à laquelle le Parti conservateur avait jadis grandement concouru¹⁹⁸⁴ – et donc à un euroscepticisme allant croissant au vingt-et-unième siècle¹⁹⁸⁵.

Si le Parti conservateur est parvenu à capter en partie ce nationalisme anglais résurgent, il le doit notamment à l'intention, manifestée par David Cameron dès 2013, de tenir un référendum portant sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne en cas de réélection en 2015¹⁹⁸⁶. Ce contexte explique aussi l'importance accordée à la question européenne dans le débat référendaire de 2014¹⁹⁸⁷. Or, la question écossaise a grandement contribué à mettre à l'avant-plan un débat sur la souveraineté qui, cependant, ne s'y limitait pas¹⁹⁸⁸. David Cameron ne s'en faisait que l'écho à travers sa déclaration consécutive du 19 septembre 2014.

C'est donc dans ce climat que le Royaume-Uni tient un référendum essentiel portant sur son éventuelle sortie de l'Union européenne, moins de deux ans après un référendum essentiel portant sur l'indépendance de l'Écosse. L'issue, qui nous est connue aujourd'hui, a ici moins d'importance que la manière, l'imaginaire et les arguments qui s'élèvent chez les principaux protagonistes, en particulier du côté des *Brexiters*. Sans avoir à trop s'y pencher, l'on constate combien le poids démographique de l'Angleterre a pesé dans la décision britannique, puisque 53,4% des voix anglaises (et 52,5% des voix galloises) ont suffi à faire basculer la balance de leur côté, face une opposition au *Brexit* portée à près de 56% en Irlande du Nord et à 62% en Écosse.

En reprenant le fil de l'histoire qui a conduit le Royaume-Uni à ce jour du 23 juin 2016, il n'échappe pas à l'attention que c'est d'abord en Angleterre qu'il a été tissé, à travers un euroscepticisme

¹⁹⁸⁴ LANGLOIS Laetitia, « Le Parti conservateur et l'adhésion à la Communauté européenne : coulisses d'un vote historique », *Outre-Terre*, n°49, 2016/4, p. 179-190 ; HENDERSON Ailsa, JEFFERY Charlie, LÍNEIRA Robert, WINCOTT Daniel & Richard WYN JONES, « England, Englishness and Brexit », *The Political Quarterly*, Vol. 87, n°2, 2016, p. 187-199.

¹⁹⁸⁵ VINES Emma, « Reframing *English Nationalism and Euroscepticism*: From Populism to the British Political Tradition », *British Politics*, n°9, 2014, p. 255-274 ; BLACK Jack, « From mood to movement: English nationalism, the European Union and taking back control », *Innovation: The Journal of Social Science Research*, Vol. 31, n°2, 2019, p. 191-210.

¹⁹⁸⁶ DUSSEAULX Anne-Charlotte, « Le 23 janvier 2013, Cameron annonçait un referendum », *Le Journal du Dimanche*, 24 juin 2016, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.lejdd.fr/International/Europe/Brexit-le-23-janvier-2013-Cameron-annonce-un-referendum-792467>.

¹⁹⁸⁷ KEATING Michael, « The European Question », dans KEATING Michael (dir.), *Debating Scotland. Issues of Independence and Union in the 2014 Referendum*, Oxford, Oxford University Press, 2017, p. 102-118 ; KEATING Michael & Nicola MCEWEN, « The Independence Referendum of 2014: Issues and Outcome », dans KEATING Michael & Craig MCANGUS (dir.), *Oxford Handbook of Scottish Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2020, p. 650-675.

¹⁹⁸⁸ RINGEISEN-BIARDEAUD Juliette, « Let's take back control? Brexit and the Debate on Sovereignty », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°2, 2017, consulté le 8 juin 2022 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1319> ; voir également : STAFFORD James, « The Revenge of Sovereignty: The SNP, the Financial Crisis and UK Constitutional Reform », *SPERI Paper*, 2015, n°20, 23 p. ; MCCRONE David & Michael KEATING, « Questions of Sovereignty: Redefining Politics in Scotland? », *The Political Quarterly*, Vol. 92, n°1, 2021, p. 14-22.

étant allé croissant, à travers un parti, UKIP, se présentant à la fois comme un champion de l'unionisme dont la prise n'a jamais su s'étendre hors d'Angleterre – et de manière relativement marginale au pays de Galles – et comme un parti à but unique¹⁹⁸⁹. Soulever le poids de l'Angleterre dans la décision britannique ne saurait démontrer à soi seul l'importance d'un nationalisme anglais sorti de ses pures exclamations folkloriques et sportives (au football et au rugby en particulier)¹⁹⁹⁰ pour rejoindre le terrain des idées et l'arène politique¹⁹⁹¹. Ainsi, tandis que de nombreuses études illustrent l'importance du paramètre économique dans cette décision, c'est moins la condition que le statut social perçu qui pèse dans ce choix ; perception du statut social ici étroitement associée à l'identité nationale et au sentiment de son déclin¹⁹⁹². Elles démontrent par ailleurs une importante corrélation entre la puissance de l'attachement à l'identité britannique et le vote pour de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. *A fortiori*, ceux chez qui prime l'identification à l'Angleterre apparaissent plus portés à délivrer un bulletin en faveur du *Brexit*¹⁹⁹³.

Ceci tend à démontrer l'efficacité d'un discours, notamment porté par William Hague, Nigel Farage ou encore Boris Johnson, arrimé à l'imaginaire politico-culturel anglais, partiellement refondu à travers l'imaginaire britannique et donc progressivement réinvesti politiquement. Certes, l'on ne saurait réduire la portée de la rivalité anglo-écossaise dans les développements les plus contemporains s'étant portés sur le devenir de l'État britannique, non plus que dans la conception contemporaine de l'identité anglaise par ses principaux promoteurs. Il convient néanmoins de garder à l'esprit le rapport de proportionnalité qui conduit à ne se concevoir de rival que supérieur ou égal, en puissance ou en valeur. C'est ce principe qui avait longtemps justifié que la France, catholique et elle-aussi pourvue de prétentions impériales, soit regardée comme telle¹⁹⁹⁴. À travers le temps, cette rivalité est demeurée

¹⁹⁸⁹ HENDERSON Ailsa, JEFFERY Charlie, WINCOTT Dan & Richard WYN JONES, "How Brexit was made in England", *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 19, n°4, 2017, p. 631-646.

¹⁹⁹⁰ Voir par exemple : BIERLEY Stephen, "England v France? Just don't mention the Hundred Years war", *The Guardian*, 2 décembre 2003, consulté le 30 mai 2022 : <https://www.theguardian.com/sport/2003/dec/02/comment.stephenbieerley>.

¹⁹⁹¹ KENNY Michael, "Englishness Politicised?: Unpicking the Normative Implications of the McKay Commission", *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 17, n°1, 2014, p. 152-170.

¹⁹⁹² WING CHAN Tak, HENDERSON Morag, SIRONI Maria & Juta KAWALEROWICZ, "Understanding the Social and Cultural Bases of Brexit", *The British Journal of Sociology*, Vol. 71, n°5, 2020, p. 830-851 ; HEARN Jonathan, "Vox Populi: Nationalism, Globalization and the Balance of Power in the Making of Brexit", dans OUTHWAITE William (dir.), *Brexit. Sociological Responses*, Londres, Anthem Press, 2017, p. 19-30.

¹⁹⁹³ BROWN Harry, "Post-Brexit Britain: Thinking about 'English Nationalism' as a factor in the EU referendum", *International Politics Reviews*, n°5, 2017, p. 1-12.

¹⁹⁹⁴ SMITH Anthony D., "Set in the silver sea?: English national identity and European integration", *Nations and Nationalism*, Vol. 12, n°3, 2006, p. 433-452.

dans le fond populaire de l’imaginaire anglais¹⁹⁹⁵, repris par son avatar britannique pour se porter sur toute monarchie, tout État ou tout empire en germe ou en pousse dont les ambitions s’étendraient au continent européen tout entier¹⁹⁹⁶. Les inquiétudes identitaires – liées en partie à l’immigration –, les incertitudes économiques et le sentiment de déclassement individuel et collectif¹⁹⁹⁷, symptomatiques du nationalisme anglais, ont été conjugués par les artisans du *Brexit* à un imaginaire impérial dépoussiéré dont le Parlement de Westminster est l’épicentre¹⁹⁹⁸. Ce n’est ni par hasard ni sans outrances que les tenants de cette option ont investi leurs intentions de celles des grandes figures et des grands événements emblématiques du passé du pays, à commencer par la Seconde Guerre mondiale¹⁹⁹⁹. Il n’est bien sûr pas rare qu’à l’occasion d’un référendum d’autodétermination, le thème du renouvellement des relations internationales de l’entité sécessionniste soit avancé en contrepoids à l’image d’isolation fréquemment attachée à celle de séparation, comme nous l’avons vu à l’occasion des référendums étudiés. Cependant, il n’est pas anodin à cet égard que l’intention de renouer avec le Commonwealth²⁰⁰⁰ ou que les thèmes de la « relation spéciale »²⁰⁰¹ avec les États-Unis alors présidés

¹⁹⁹⁵ AUGHEY Arthur, *The Politics of Englishness*, Manchester, Manchester University Press, 2007.

¹⁹⁹⁶ En attestent par exemple l’importance accordée aux commémorations de la bataille de Trafalgar et de la figure de l’amiral Nelson, puis de la bataille de la Somme, de la bataille de Londres et du débarquement, accompagnés de la figure de Winston Churchill. Les deux guerres mondiales dont la Triple-Alliance et les Alliés durant la Seconde Guerre mondiale ont à la fois contribué à éroder la rivalité franco-britannique, mais aussi permis au Royaume-Uni d’inscrire son sacrifice dans un combat presque inhérent à sa condition, contre toute intention conquérante, pour la liberté, la démocratie et les droits humains, nonobstant ses propres épanchements impérialistes. Ce discours a été réinvesti à la fois dans la campagne pro-*Brexit*, mais aussi dans le soutien actif et sans ambiguïté du Royaume-Uni à l’Ukraine, face à l’invasion russe, non moins arrimée sur des ambitions impérialistes.

¹⁹⁹⁷ AUGHEY Arthur, “Anxiety and Injustice: the Anatomy of Contemporary English Nationalism”, *Nations and Nationalism*, Vol. 16, n°3, 2010, p. 506-524 ; FORD Robert & Matthew GOODWIN, “Understanding UKIP: Identity, Social Change and the Left Behind”, *The Political Quarterly*, Vol. 85, n°3, 2014, p. 277-284.

¹⁹⁹⁸ NEDERGAARD Peter & Maja F. HENRIKSEN, “Brexit and British Exceptionalism”, dans DIAMOND Patrick, NEDERGAARD Peter & Ben ROSAMOND (dir.), *The Routledge Handbook of the Politics of Brexit*, Londres, Routledge, 2018, p. 134 -146. On pourrait arguer du fait que le Parlement britannique joue un rôle nodal, institution de référence à la fois vis-à-vis de l’intégration européenne et de la dévolution britannique : MCCRONE David, “Explaining Brexit North and South of the Border”, *Scottish Affairs*, Vol. 26, n°4, 2017, p. 391-410 ; HAYTON Richard, “The UK Independence Party and the Politics of Englishness”, *Political Studies Review*, Vol. 14, n°3, 2016, p. 400-410.

¹⁹⁹⁹ MORGAN Kenneth O., « Lieux de Mémoire : la 2nde guerre mondiale et le *Brexit* », dans GADBIN-GEORGE Géraldine & Juliette RINGEISEN-BIARDEAUD (dir.), *Partir en solitaire. Conséquences du Brexit aujourd’hui et demain*, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2018, p. 45-58.

²⁰⁰⁰ EATON Mark Ø., “‘We are all children of the commonwealth’: political myth, metaphor and the transnational commonwealth ‘family of nations’ in Brexit discourse”, *British Politics*, n°15, 2020, p. 326-348 ; HEARNE David, DE RUYTER Alex & Haydn DAVIES, “The Commonwealth: a panacea for the UK’s post-Brexit trade ills?”, *Contemporary Social Science*, Vol. 14, n°2, 2019, p. 341-360 ; MURRAY-EVANS Peg, “Brexit and the Commonwealth. Fantasy meets reality”, dans DIAMOND Patrick, NEDERGAARD Peter & Ben ROSAMOND (dir.), *The Routledge Handbook of the Politics of Brexit*, *op. cit.*, p. 197-207.

²⁰⁰¹ SCHOFIELD Camilla, “Brexit and the Other Special Relationship”, dans WARD Stuart & Astrid RASCH (dir.), *Embers of Empire in Brexit Britain*, Londres, Bloomsbury Academic, 2019, p. 101-110 ; OLIVER Tim & Michael J. WILLIAMS, “Special relationships in flux: Brexit and the future of the US–EU and US–UK relationships”, *International Affairs*, Vol. 92, n°3, 2016, p. 547-567 ; WILSON Graham K., “Brexit, Trump and the special relationship”, *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 19, n°3, 2017, p. 543-557.

par Donald Trump, de l'« anglosphère »²⁰⁰², de la réactualisation de la mémoire de l'empire britannique et des ambitions internationales du Royaume-Uni²⁰⁰³, aient été à ce point employés au renfort de cette option politique et de ses conséquences économiques potentielles²⁰⁰⁴.

Ce brusque mouvement de gouvernail politique de l'État britannique ne pouvait qu'entraîner un grand chambardement constitutionnel, lié à la restauration de la souveraineté du Parlement de Westminster et aux implications de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne quant aux compétences et aux dotations allouées aux parlements des nations constitutives²⁰⁰⁵. De plus, les contrastes entre le pôle anglo-gallois d'un côté, et les deux nations du nord de l'autre, entraînaient de fait incertitudes et nécessités d'aménagements afin d'éviter une sortie de l'UE en ordre dispersé²⁰⁰⁶. Le cas de l'Irlande du Nord, dont la dévolution sous forme consociationnelle semble en état de péril permanent, est particulièrement emblématique du dédale engendré par le *Brexit* et des risques qu'il fait peser sur l'unité du royaume, mais aussi sur la paix elle-même²⁰⁰⁷.

Quant aux Écossais, ils avaient été assurés en 2014, par les unionistes écossais eux-mêmes²⁰⁰⁸, que le meilleur moyen de rester membre de l'UE consistait à demeurer au sein du Royaume-Uni. Ainsi, le résultat du scrutin du 23 juin 2016 alimente la rancœur du champ politique écossais dans son

²⁰⁰² BENNETT James C., "The anglosphere as the big somewhere", *Quadrant*, Vol. 62, n°10, 2018, p. 20-26 ; WELLINGS Ben, "Our Island Story: England, Europe and the Anglosphere Alternative", *Political Studies Review*, Vol. 14, n°3, 2016, p. 368-377 ; GAMBLE Andrew, "The Brexit Negotiations and the Anglosphere", *The Political Quarterly*, Vol. 92, n°1, 2021, p. 108-112. Voir également : KENNY Michael & Nick PEARCE, *Shadows of Empire. The Anglosphere in British Politics*, Cambridge, Polity Press, 2018.

²⁰⁰³ SAUNDERS Robert, "Brexit and Empire: 'Global Britain' and the Myth of Imperial Nostalgia", *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, Vol. 48, n°6, 2020, p. 1140-1174.

²⁰⁰⁴ WELLINGS Ben, "Brexit and English Identity", dans DIAMOND Patrick, NEDERGAARD Peter & Ben ROSAMOND (dir.), *The Routledge Handbook of the Politics of Brexit*, op. cit., p. 147-156 ; SCHNAPPER Pauline, « Le Royaume-Uni et le monde après le Brexit », *Politique étrangère*, 2018/4, p. 9-21 ; DADDOW Oliver, "GlobalBritain™: The discursive construction of Britain's post-Brexit world role", *Global Affairs*, Vol. 5, n°1, 2019, p. 5-22 ; RIOUX X. Hubert, « Perspectives britanniques sur l'économie politique du Brexit », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, avril 2020, p. 235-239.

²⁰⁰⁵ SWOLARSKI Dylan, « Le Brexit ou le renouveau de la Constitution britannique », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, 2020, p. 222-228.

²⁰⁰⁶ KEATING Michael, "Taking back control? Brexit and the territorial constitution of the United Kingdom", *Journal of European Public Policy*, Vol. 29, n°4, 2022, p. 491-509.

²⁰⁰⁷ ROUSVOAL Nolwenn, « L'Irlande du Nord face au Brexit. Les enjeux d'une frontière européenne », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, 2020, p. 228-234.

²⁰⁰⁸ Voir notamment : CAMP-PIETRAIN Edwige, « L'Europe dans le débat sur le referendum d'autodétermination en Écosse », *Outre-Terre*, n°41, 2014/4, p. 113-138 ; SCHNAPPER Pauline, "From One Referendum to the Other: the Scottish Dimension to the Debate over Europe", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015, consulté le 5 juin 2022 : <https://journals.openedition.org/rfcb/447> ; SIMPKINS Fiona, "Better Together and the No Campaign: from Project Fear to Grace?", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015, consulté le 2 juin 2022 : <https://journals.openedition.org/rfcb/418> ; "Scottish independence: Better Together boss sets out Union case", *BBC News*, 1^{er} février 2013, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-21293490>.

intégralité. Il nourrit aussi l'argumentaire de Nicola Sturgeon qui, au cours des campagnes pour les élections britanniques de 2015 et pour les élections écossaises de 2016, s'était refusée à engager une nouvelle marche vers l'indépendance, sauf à ce que se produise un changement substantiel des conditions dans et selon lesquelles les Écossais avaient voté²⁰⁰⁹.

Le *Brexit* a donc mis à rude épreuve l'unité du royaume, dont la fragilité avait déjà été illustrée deux ans auparavant. Le renversement du scénario promis au cours de la campagne de 2014 au sujet de l'appartenance de l'Écosse à l'Union européenne, puis le refus des premiers ministres britanniques d'accorder à l'Écosse un statut spécial qui tiendrait compte de sa volonté politique, clairement exprimée en 2016, a ébranlé plus encore sa cohésion, renforçant les rancœurs illustrées à travers plusieurs sondages donnant une majorité en faveur de l'indépendance²⁰¹⁰. De fait, les appels au drapeau britannique adressés par Theresa May n'ont guère trouvé d'écho auprès des Écossais²⁰¹¹. L'unionisme de celle qui, à grand renfort de raccourcis, a été indument comparée à Margaret Thatcher²⁰¹², n'a pas grand-chose à voir avec celui de sa devancière.

En effet, tandis que la Dame de Fer misait sur l'autorité et sur un néolibéralisme sans complexe, accompagnés d'une vision moniste de l'identité britannique étroitement associée avec les intérêts de la nation majoritaire, la vision assumée par Theresa May s'en est distinguée en bien des aspects. Sur le plan économique d'abord, sa position s'est voulue bien plus interventionniste²⁰¹³. Plus largement, son unionisme s'est inscrit dans la logique civique d'une union économique et sociale, d'un réengagement dans l'État-providence d'ordinaire plutôt associé au Parti travailliste. Durant la campagne de 2016, cette possibilité interventionniste avait d'ailleurs constitué un thème récurrent dans le discours

²⁰⁰⁹ CAMP-PIETRRAIN Edwige, « Le référendum du 23 juin 2016 en Écosse : entre deux unions », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°2, 2017, consulté le 5 juin 2022 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1344>.

²⁰¹⁰ “Voters split 50/50 on Scottish independence – STV poll”, *STV News*, 1^{er} juin 2022, consulté le 1^{er} juin 2022 : <https://news.stv.tv/politics/support-for-scottish-independence-divided-50-50-according-to-ipsos-poll-for-stv-news> ; CURTICE John, “How Brexit shapes people’s views on Scottish independence”, *BBC News*, 26 janvier 2021, consulté le 29 mai 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-55803103>.

²⁰¹¹ MERRICK Rob, “Scottish independence would ruin our Brexit deal, says Theresa May”, *The Independent*, 16 mars 2017, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/theresa-may-scottish-independence-referendum-indyref2-brexit-latest-a7634386.html>.

²⁰¹² Suite à sa nomination, les articles évoquant une telle comparaison ont été nombreux. Signe de l’empreinte indélébile laissée par Margaret Thatcher sur le Royaume-Uni et *a fortiori* sur l’Angleterre et sur le Parti conservateur, la situation a été la même avec la nomination de Liz Truss, qui s’en revendiquait toutefois plus ouvertement.

²⁰¹³ GOODLAD Graham, “Is Theresa May a Thatcherite? Beneath the superficial similarities, there are important contrasts”, *LSE BPP*, 20 août 2018, consulté le 20 mai 2022 : <https://blogs.lse.ac.uk/politicsandpolicy/a-tale-of-two-tories/>.

souverainiste des *Brexiters*, notamment au sujet du très symbolique Service national de santé²⁰¹⁴. Ensuite, en n'écartant pas l'éventualité de réformes constitutionnelles consécutivement à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, en adoptant une vision plurinationale de la britannicité, en se montrant volontiers proactive dans la reconnaissance des nations constitutives britanniques, notamment en multipliant les formules de concorde telles que celle de « famille de nations britanniques » ou « famille britannique de nations »²⁰¹⁵, ou encore en affichant des rapports courtois avec le Gouvernement écossais²⁰¹⁶, Theresa May s'est écartée d'une vision statique plus traditionnelle au sein du Parti conservateur britannique²⁰¹⁷.

Cette attitude conciliatrice a d'ailleurs été vivement critiquée par Ruth Davidson, fustigeant le manque de fermeté de Theresa May. Pourtant, dans le même temps, le Parti conservateur et unioniste écossais restait fidèle à sa nouvelle ligne aussi fermement unioniste que nouvellement autonomiste²⁰¹⁸, au point de parfois paraître en passe de rompre les ponts qui l'unissent au Parti conservateur britannique²⁰¹⁹. En ce sens, il nous semble que Michael Kenny et Jack Sheldon visent juste lorsqu'ils soulignent la tendance croissante de ce dernier à déléguer la responsabilité de l'union à une branche écossaise de plus en plus autonome et irrévérencieuse, ainsi qu'au Democratic Ulster Party en Irlande du Nord, auquel il s'est un temps associé par un accord de coalition entre 2017 et 2019. En revanche et au regard de ce qui précède, l'amalgame qu'ils opèrent entre Theresa May et Boris Johnson au titre d'un « hyper-unionisme » nous paraît relever d'une simplification excessive entre deux approches loin d'être dénuées de contrastes. En effet, celui qui tient Winston Churchill pour modèle s'inscrit bien

²⁰¹⁴ Considérant que le référendum sur le *Brexit* est la conséquence logique de la majorité obtenue par le Parti conservateur lors de l'élection de 2015, ainsi que son omniprésence lors des débats référendaires écossais, il est logique que le thème ait conservé son importance à travers toutes ces échéances électorales : DALINGWATER Louis, "The NHS at the Heart of the Election Campaign", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°3, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/568>.

²⁰¹⁵ "READ: Theresa May's full speech in Scotland on the Union", *The National*, 4 juillet 2019, consulté le 10 juin 2022 : <https://www.thenational.scot/news/17750413.read-theresa-mays-full-speech-scotland-union/>.

²⁰¹⁶ Ce traitement, quasiment d'égal à égal, a d'ailleurs conduit à un tweet maladroit de la Première ministre, indiquant que « le Royaume-Uni et l'Écosse doivent continuer à travailler ensemble pour s'assurer que les entreprises et les consommateurs disposent des certitudes nécessaires dans cette sortie de l'UE ». Voir : CLEGG David, "Ruth Davidson blasts Theresa May for Scottish independence Twitter gaffe", *Daily Record*, 15 novembre 2017, consulté le 6 juin 2022 : <https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/ruth-davidson-blasts-theresa-scottish-11525326>.

²⁰¹⁷ CÉTRÀ Daniel & Coree BROWN SWANN, "Speaking for 'our precious Union': unionist claims in the time of Brexit, 2016–20", *Territory, Politics, Governance*, 2021, consulté le 20 mai 2022 : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21622671.2021.1943510>.

²⁰¹⁸ KEATING Michael, "Between two Unions: UK devolution, European Integration and Brexit", *Territory, Politics, Governance*, 2022, consulté le 18 mai 2022 : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21622671.2022.2050939>.

²⁰¹⁹ CAIRNS Craig, "Ruth Davidson accused of making the case for independence", *The National*, 30 mai 2018, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.thenational.scot/news/16256910.ruth-davidson-accused-making-case-independence/>.

davantage dans une logique inscrite dans le majoritarisme caractéristique de l'ère Thatcher²⁰²⁰. La légitimité sur laquelle il fonde son action au nom du Royaume-Uni dans son ensemble a ainsi été réaffirmée sur la base d'élections qui ont vu son parti remporter l'essentiel de ses sièges en Angleterre, mais être battu dans chacune des autres nations constitutives. Son approche intransigeante, sa stratégie du « qu'à cela ne tienne », consistant à faire la sourde oreille aux demandes écossaises comme aux recommandations de la Commission Smith quant au développement de relations intergouvernementales sont particulièrement éloquentes de ce point de vue. Elles témoignent d'un unionisme anglo-centré, concevant l'État britannique comme le simple prolongement de la nation anglaise²⁰²¹. Cette vision s'éloigne par beaucoup de celle, plurinationale, prônée par Theresa May et plus encore par Gordon Brown, qui ne perçoit dans le chemin tracé par le Premier ministre conservateur qu'une voie moniste en forme d'impasse²⁰²².

Depuis la démission forcée de Boris Johnson qui avait perdu la confiance de son caucus, le Royaume-Uni a connu deux autres premiers ministres conservateurs : Liz Truss puis Rishi Sunak. Et ni l'un ni l'autre n'a paru enclin à infléchir la position du gouvernement. Face à l'impasse politique offerte par le gouvernement britannique, le gouvernement écossais de Nicola Sturgeon s'est essayé à porter sa cause devant la Cour suprême du Royaume-Uni pour tenter de faire reconnaître son droit à l'autodétermination. Dans une décision rendue le 23 novembre 2022, elle réaffirme cependant que l'intégrité du Royaume-Uni compte parmi les domaines réservés au Parlement britannique. Elle réfute également l'hypothèse d'un droit inhérent à l'autodétermination écossaise en affirmant – en faisant référence au renvoi de la Cour suprême du Canada sur la sécession du Québec de 1998 –, que ce droit ne vaut que pour les peuples soumis « la subjugation, à la domination ou à l'exploitation étrangère »²⁰²³, autrement dit que pour le cas de la sécession-remède. Nicola Sturgeon avait alors réagi en évoquant la possibilité que la prochaine élection soit utilisée comme un référendum *de facto*.

²⁰²⁰ KENNY Michael & Jack SHELDON, “When Planets Collide: The British Conservative Party and the Discordant Goals of Delivering Brexit and Preserving the Domestic Union, 2016–2019”, *Political Studies*, Vol. 69, n°4, 2021, p. 965-984.

²⁰²¹ AUGHEY Arthur, “England: a British relationship”, dans *The Politics of Englishness, op. cit.*, p. 183-202.

²⁰²² BOL David, “Gordon Brown warns over ‘50 years of conflict’ between Scotland and England”, *The Herald*, 13 juin 2021, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.heraldscotland.com/news/19369114.gordon-brown-warns-50-years-conflict-scotland-england/?ref=ebbn>.

²⁰²³ ELMERICH Jérémy, « Écosse : les indépendantistes dans les cordes suite à une décision de la Cour suprême britannique », *The Conversation*, 8 décembre 2022, consulté le 8 décembre 2022 : <https://theconversation.com/ecosse-les-independentistes-dans-les-cordes-suite-a-une-decision-de-la-cour-supreme-britannique-qui-fait-echo-au-renvoi-sur-la-secession-du-quebec-195351>.

III – La cristallisation du clivage national

À la différence du mouvement souverainiste québécois, tant en 1980 qu'en 1995, les indépendantistes écossais ne paraissent pas saisis de la même sinistrose. Et pour cause, la lecture des résultats est toute autre. Avec une estimation de l'appui à l'indépendance inférieure à 35% avant le déclenchement de la campagne et un résultat final avoisinant les 45%, les nationalistes ont à la fois perdu l'élection, mais gagné la campagne²⁰²⁴. Au petit matin du 19 septembre 2014, Alex Salmond ouvre la porte au Gouvernement britannique, pour « travailler de manière constructive dans l'intérêt de l'Écosse et du reste du Royaume-Uni ». Il rappelle à ce propos et au sujet des promesses formulées aux dernières heures de la campagne que « ce ne sont pas seulement les 1,6 millions d'Écossais qui ont voté pour l'indépendance, mais tous les Écossais qui ont participé à ce référendum qui s'attendent à ce que le calendrier soit respecté ». Magnifiant le « triomphe démocratique » qu'a constitué le référendum tenu la veille, la participation de nombreux électeurs dont certains n'avaient pas voté depuis des décennies, voire jamais voté de toute leur vie, il déclare :

Ces personnes sont finalement entrées dans la vie politique et démocratique par cette conviction qu'ils peuvent y contribuer, contribuer à construire le pays dans un sens positif. Alors que nous menions campagne, il y a bien des gens que nous avons rencontrés et qui nous ont inspirés. Et chacun d'entre nous fait partie de cette expérience que nous avons vécue ensemble. Quoi que l'on puisse dire d'autre au sujet de cette campagne référendaire, nous avons atteint des segments de la population qui étaient toujours demeurés en marge du processus politique. Je pense qu'il n'est pas acceptable que les choses redeviennent comme avant.

Alors parfois, chers amis, il est bon de reconsidérer où nous en sommes de ce parcours. 45%, 1,6 millions de nos concitoyens votant pour l'indépendance ; je n'ose croire que le moindre d'entre nous, entrant en politique, aurait un jour pensé une telle chose possible ou crédible. Aujourd'hui, alors que nous réunissons l'Écosse, ne perdons pas notre temps sur la distance qui nous sépare de notre objectif, mais concentrons-nous plutôt sur celle que nous avons parcourue. Soyons assurés que le mouvement est si fort in Écosse qu'il ne pourra que mener cette nation de l'avant ; et nous devons avancer, unis comme nation²⁰²⁵.

De la même façon, présentant sa démission comme Premier ministre de l'Écosse, il affirme :

²⁰²⁴ ELMERICH Jérémy, *Le Scottish National Party, op. cit.*, p. 116.

²⁰²⁵ SALMOND Alex, "First Minister on Referendum Outcome", *UK Web Archive*, 19 septembre 2014, consulté le 20 mai 2022 : <https://www.webarchive.org.uk/wayback/archive/20150120011721/https://www.scotreferendum.com/2014/09/first-minister-on-referendum-outcome/>.

Servir l'Écosse en tant que Premier ministre a été le privilège de ma vie. Cependant, comme je l'ai souvent dit au cours de la campagne, tout ceci ne relève pas de ma personne ou du SNP ; c'est tellement plus important que cela. La réalité est celle-ci : nous avons perdu le référendum, mais l'Écosse peut toujours porter l'initiative. L'Écosse peut encore émerger comme la vraie gagnante.

En ce qui me concerne, mon temps comme chef sera bientôt révolu. Mais pour l'Écosse, la campagne continue. Et le rêve jamais ne doit s'éteindre.²⁰²⁶

À travers ces deux déclarations, le chef de la campagne du Oui célèbre la vigueur de l'engagement civique des Écossais, qu'il associe de manière univoque à une « expérience » collective écossaise ainsi qu'à l'importance accordée au destin de l'Écosse. S'il reconnaît sans ambiguïté le résultat, Alex Salmond préfère insister sur le parcours, la trajectoire collective dont il témoigne. À la différence de René Lévesque et de Jacques Parizeau qui appelaient les Québécois à prendre un nouveau rendez-vous avec leur histoire, il invite plutôt les Écossais à prolonger le combat, à avancer, à continuer la campagne, « ce voyage »²⁰²⁷. En somme, il ne présente pas le résultat du 18 septembre 2014 comme un point tournant – qu'il soit final ou de départ, qui reviendrait à nier le combat qui précède de longtemps ce référendum –, mais offre plutôt de le regarder comme un point de passage impensable – pour beaucoup – quelques années seulement auparavant, ouvrant la voie aux plus belles perspectives. De cette manière, tout en dédramatisant le résultat et même en s'en enorgueillissant, il exhorte les siens à continuer et à ne le regarder que comme une étape.

Les travaux tirés de l'étude de la séquence post-référendaire écossaise attestent de ce renouveau démocratique²⁰²⁸. Suite au référendum, il s'est notamment traduit par une pluralisation du paysage médiatique, tant quant aux moyens employés – avec internet en particulier – qu'au regard des lignes éditoriales, avec la fondation de plusieurs médias pro-indépendance, comme *The National* et *Bella Caledonia*, s'ajoutant par exemple au blogue *Wings Over Scotland*. Ce renouveau s'est aussi traduit par un réengagement partisan considérable. Dans une époque où les partis attrape-tout sont la règle, le SNP

²⁰²⁶ PHIPPS Claire, SPARROW Andrew, OWEN Paul & Peter WALKER, “Alex Salmond to resign as first minister after Scotland rejects independence – live”, *The Guardian*, 19 septembre 2014, consulté le 20 mai 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/scottish-independence-blog/live/2014/sep/19/scotland-votes-no-independence-referendum-live-coverage?filterKeyEvents=false&page=with:block-541c49a3e4b0e17bb9e79122>.

²⁰²⁷ SALMOND Alex, *The Dream Shall Never Die. 100 Days that Changed Scotland Forever*, Londres, William Collins, 2015, p. 268.

²⁰²⁸ Voir sur ce sujet : CAMP-PIETRAIN Edwige, « La participation au référendum de 2014 en Écosse : un sursaut démocratique », *Observatoire de la société britannique*, n°18, 2016, p. 77-101 ; THIEC Annie, “‘Yes Scotland’ : More than a Party Political Campaign, a National Movement Fostering a New Active Citizenship”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/401>.

revendiquait plus de 120 000 militants en 2018²⁰²⁹. Plus encore, et comme le relevait d'ailleurs Alex Salmond, le référendum venait renforcer la légitimité d'un cadre politique écossais rétabli à travers la dévolution, mais aussi la question posée, les prétentions des uns à défendre l'option d'indépendance, notamment à travers de nombreuses marches et manifestations, et des autres à défendre leur conception de l'union britannique²⁰³⁰. La participation électorale et l'engagement plus large à travers la campagne ont connu des niveaux qui, au-delà des quelques illustrations colorées évoquées par l'ancien chef du SNP, excèdent de beaucoup l'ordinaire écossais et même britannique. La vague démocratique soulevée par la question nationale s'est reportée à travers les élections suivantes. En 2015, 71,1% des électeurs écossais se sont déplacés pour voter à l'élection britannique, pour une hausse de plus de 7% par rapport à celle tenue en 2010. Un an plus tard, les élections écossaises se soldent d'une participation avoisinant les 56%, soit une hausse de plus de 5% par rapport à l'élection de 2011, à l'occasion de laquelle le SNP faisait pourtant clairement campagne pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Ce seuil est porté à 63,5% en 2021 : le plus haut total depuis l'introduction de la dévolution²⁰³¹.

Quant aux résultats, ils attestent largement de la confirmation du clivage national évoquée plus tôt²⁰³². Ainsi, l'élection tenue en mai 2015 porte un nombre record de cinquante-six députés SNP sur les cinquante-neuf sièges écossais à la Chambre des communes (avec près de 50% des voix, et +30% par rapport à 2010). Les Travailleurs sauvent encore les apparences en conservant leur deuxième place sur le plan des voix (24%), mais avec un recul important (de 18%) et se trouvent réduits au même total que ses concurrents unionistes : un seul député. Durant les débats, la question européenne est évidemment omniprésente²⁰³³, ce qui peut en partie expliquer le maintien provisoire du Parti travailliste à travers un vote stratégique des électeurs le percevant comme susceptible de battre les Conservateurs²⁰³⁴.

²⁰²⁹ "Membership of UK political parties", *House of Commons Library*, 9 août 2019, consulté le 2 juin 2022 : <https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/sn05125/>.

²⁰³⁰ LECOURS André, "The Political Consequences of Independence Referenda in Liberal Democracies: Quebec, Scotland and Catalonia", *Polity*, Vol. 50, n°2, 2018, p. 243-274 ; HASSAN Gerry, "A Republic of the Mind", dans *Scotland the Bold*, Glasgow, Freight Books, 2016, p. 228-252.

²⁰³¹ La participation aux élections britanniques s'est maintenue à 66% puis à 68% en 2017 et en 2019.

²⁰³² Voir également : ELMERICH Jérémy, *Le Scottish National Party*, *op. cit.*, p. 111-123.

²⁰³³ SCHNAPPER Pauline, "The Elephant in the Room: Europe in the 2015 British General Election", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°3, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/613>.

²⁰³⁴ MORISI Davide, "When Campaigns Can Backfire: National Identities and Support for Parties in the 2015 U.K. General Election in Scotland", *Political Research Quarterly*, Vol. 71, n°4, p. 895-909.

De plus, les médias appellent régulièrement Nicola Sturgeon à se prononcer sur l'éventualité d'un second référendum d'indépendance. Habile démocrate, la nouvelle cheffe du SNP reconnaît la validité du résultat de 2014 et écarte toute échéance à court terme, mais ce propos se double d'un nouveau mantra : un « changement substantiel » des conditions dans lesquelles ou selon lesquelles les Écossais ont voté justifierait de les y inviter à nouveau²⁰³⁵. À peine un an plus tard, la campagne écossaise menée sur des thèmes relativement semblables, à un peu plus d'un mois du référendum sur le *Brexit* reporte le SNP au gouvernement, avec l'aide du Parti vert. Elle met également au jour une tendance qui ne s'est pas démentie depuis : celle d'un retour au premier plan des Conservateurs écossais de Ruth Davidson, portés à des pourcentages semblables à ceux des Travaillistes (environ 22%), mais bénéficiant d'une meilleure répartition des voix pour s'établir en opposition officielle. Les termes du clivage national s'établissent entre un parti dont la raison d'être est l'indépendance et un autre qui retrouve quelques lettres de noblesse en se posant en premier défenseur de l'union²⁰³⁶. En 2017, la tendance se confirme avec, certes, un léger recul des indépendantistes, réduisant leur groupe londonien à trente-cinq députés. Dans le même temps, avec près de 29% des voix, le Parti conservateur écossais envoie un contingent de douze députés, son plus haut total depuis les années 1980, ce qui n'est probablement pas sans rapport avec l'arrivée de Theresa May à la tête du parti britannique²⁰³⁷. En 2019, alors que Boris Johnson la remplace, les résultats des deux partis confirment l'emprise continuée de la question constitutionnelle sur l'agenda politique écossais²⁰³⁸. Le SNP atteint cette fois-ci quarante-huit

²⁰³⁵ Voir par exemple : CRAMB Auslan, "Nicola Sturgeon challenged to 'come clean' on referendum plans", *The Telegraph*, 26 avril 2015, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.telegraph.co.uk/news/general-election-2015/11564574/Nicola-Sturgeon-challenged-to-come-clean-on-referendum-plans.html> ; CLEGG David, "General Election 2015: 51% of Scots plan to vote SNP but...51% DON'T want second independence referendum", *Daily Record*, 29 avril 2015, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/general-election-2015-51-scots-5600145> ; BROOKS Libby, "Nicola Sturgeon warns of Scottish backlash if UK exits Europe", *The Guardian*, 2 juin 2015, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2015/jun/02/nicola-sturgeon-scottish-backlash-if-uk-exits-europe>.

²⁰³⁶ CAMP-PIETRAIN Edwige, « Les élections de mai 2016 au Parlement écossais : les enjeux constitutionnels », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°4, 2017 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1575>.

²⁰³⁷ CAMP-PIETRAIN Edwige, « L'Écosse sous Theresa May : résurgence des enjeux constitutionnels en réaction au Brexit », *Observatoire de la société britannique*, n°21, 2018, p. 123-140 ; SIMPKINS Fiona, "The 2017 General Election in Scotland: a Return to Multi-party Politics?", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 23, n°2, 2018 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1903> ; CURTICE John, "The 2017 election: Scotland re-enters British politics?", *Scottish Geographical Journal*, Vol. 132, n°1-2, 2018, p. 39-44. L'auteur précise également que le Parti conservateur bénéficie également, en Écosse, d'un vote tactique de la part des électeurs écossais favorables au *Brexit*.

²⁰³⁸ HARVEY Malcolm, "A Dominant SNP in a Unionist Scotland? The 2019 UK General Election in Scotland", *The Political Quarterly*, Vol. 91, n°1, 2020, p. 56-60 ; JOHNS Rob, HENDERSON Ailsa, CARMAN Christopher & JAC LARNER, "Brexit or Independence? Scotland's General Election", *Political Insight*, Vol. 11, n°1, 2020, p. 28-31 ; MITCHELL James & Ailsa HENDERSON, "Tribes and Turbulence: The 2019 UK General Election in Scotland", *Parliamentary Affairs*, Vol. 73, n° suppl. 1, 2020, p. 142-156 ; SIMPKINS Fiona, "Brexit, Indyref2 and the 2019 General Election in Scotland", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 25, n°3, 2020 : <https://journals.openedition.org/rfcb/5802>.

députés avec environ 45% des voix, tandis que le Parti conservateur se maintient, avec 25%, comme la première force d'opposition aux indépendantistes et comme le réceptacle du vote tactique des électeurs de tendance unioniste et pro-*Brexit*²⁰³⁹.

Ces développements démontrent, tout d'abord, la saillance d'un clivage national qui n'a fait que se consolider au fil du temps et des échéances électorales. À compter du milieu des années 2000, le Parti conservateur s'est réaffirmé comme le véhicule par excellence du nationalisme britannique et de son chauffeur anglais. Quant à eux, les Travailleurs et les Libéraux-démocrates ont subi d'importants revers, payant leur volonté de tourner la page de ce débat pour traiter d'autres enjeux, ainsi qu'une crédibilité de fait sapée par une stratégie politique consistant à s'en détourner²⁰⁴⁰. Ainsi, le référendum et ses suites électorales ont conduit à renforcer la prééminence du clivage national en Écosse, en écartant le Parti travailliste, qui n'a pas davantage de succès en Angleterre ; ceci expliquant probablement en partie cela. La carte des élections britanniques nous avait déjà accoutumés à une Écosse à la couleur rouge du Parti travailliste, face au bleu du Parti conservateur, dominateur en Angleterre. Les élections écossaises ante- et post-référendaires nous ont peu à peu habitués à ce que le bleu s'oppose désormais au jaune du Scottish National Party ; à ce qu'au clivage entre possédants et travailleurs ou entre droite et gauche succède celui qui oppose centre et périphérie, qui confronte les nationalismes étatique et majoritaire au nationalisme subétatique. De sorte que l'on trouve désormais au Royaume-Uni moins une lutte de principes, entre interventionnisme et libéralisme économique, entre libéralisme culturel et conservatisme social, entre européisme et antieuropéisme, etc. – qu'un conflit de nations²⁰⁴¹, ayant chacune absorbé la somme des termes qui la confronte à l'autre dans l'ordre des clivages du temps présent.

²⁰³⁹ HENDERSON Ailsa, JOHNS Rob, LARNER Jac & Chris CARMAN, "Scottish Labour as a Case Study in Party Failure: Evidence from the 2019 UK General Election in Scotland", *Scottish Affairs*, Vol. 29, n°2, 2020, p. 127-140.

²⁰⁴⁰ FIELDHOUSE Edward & Christopher PROSSER, "The Limits of Partisan Loyalty: How the Scottish Independence Referendum cost Labour", *Electoral Studies*, Vol. 52, 2018, p. 11-25 ; BENNETT Stuart, MOON David S., PEARCE Nick & Sophie WHITTING, "Labouring under Delusion? Scotland's National Questions and the Crisis of the Scottish Labour Party", *Territory, Politics, Governance*, Vol. 9, n°5, 2021, p. 656-674.

²⁰⁴¹ Sur ce point, nous émettons une nuance interprétative quant à la compréhension proposée par Gilles Leydier. En effet, il nous semble que les clivages qu'il identifie (gauche/droite sur les plans économique et social ; nationaliste/unioniste et pro-/anti-intégration européenne) sont pour l'essentiel superposés, davantage qu'ils ne sont juxtaposés. C'est d'ailleurs cette superposition qui contribue le mieux à expliquer l'intensité du clivage national, tant au sens de Seymour M. Lipset et de Stein Rokkan (*Structures de clivages, systèmes de partis et alignements des électeurs, op. cit.*) que de Daniel-Louis Seiler (notamment *Les partis autonomistes, op. cit.*) qui a introduit leurs travaux en France.

Voir : LEYDIER Gilles, « Reflux nationaliste et regain conservateurs : l'Écosse paradoxale de Theresa May », *Observatoire de la société britannique*, n°21, 2018, p. 161-175. À cet égard, une publication plus récente de l'auteur revient sur l'articulation des différents clivages : LEYDIER Gilles, « Renouveau identitaire, critiques de la "britannicité" et instrumentalisation de

En quelque sorte, la dévolution a fait affleurer des tendances politiques qui n'avaient jamais totalement disparu du paysage politique britannique. Sa légitimité démontrée en amont dans les urnes, puis attestée en aval par un succès qui n'a pas été démenti par le passage de témoin des travaillistes écossais vers le SNP en 2007, a contribué à assurer sa pérennité. De même, le Parti conservateur et unioniste écossais qui militait contre son introduction 1997 a radicalement changé de position à ce sujet. Cette nouvelle tendance du jeu politique britannique, amorcée durant les années 2000, s'est trouvée renforcée par le référendum d'autodétermination de 2014. Elle a été en quelque sorte consacrée par la campagne référendaire de 2016, à l'occasion de laquelle les Conservateurs écossais avaient milité pour que le Royaume-Uni (dont l'Écosse) demeure membre de l'UE²⁰⁴². Bien conscients tant de l'autorité de l'identité écossaise dans le débat politique que du discrédit de leurs homologues, ils ont adopté un répertoire d'attitudes relevant de plus en plus de l'autonomisme²⁰⁴³, à l'encontre d'un Gouvernement britannique pourtant de la même couleur politique. Sur une scène où la question des conséquences politiques à tirer de l'identité commune est dominante²⁰⁴⁴, c'est au moyen d'un unionisme sans fard, mais associé à cette identité commune, que le Parti conservateur et unioniste écossais a regagné une capacité d'attraction égarée depuis plusieurs décennies. Cette stratégie politique, illustrée par le réinvestissement de l'unionisme jusque dans le nom du parti et le combat pied à pied engagé avec le SNP, lui a permis de se repositionner comme une force politique de premier plan, tout en délégitimant ceux avec qui il partageait la plate-forme *Better Together*²⁰⁴⁵.

Pour ce qui est de l'autre camp, le SNP a conservé sa position hégémonique sur la politique écossaise à travers la défense de l'indépendance comme fin politique, soutenue par la défense de l'Écosse dans une politique quotidienne qui n'est jamais retombée dans l'ordinaire, cumulant en quelque sorte les fonctions exercées séparément par le Parti québécois et le Bloc québécois, et donc ces deux motifs susceptibles d'exercer une influence dans le choix électoral.

l'intégration européenne : le nationalisme écossais et le Scottish National Party », *Histoire, économie et société*, 2021/3, p. 53-63.

²⁰⁴² SIMPKINS Fiona, "Brexit, Sovereignty and Conservative Unionism in Scotland", *Observatoire de la société britannique*, n°27, 2021, p. 247-265.

²⁰⁴³ FRASER Murdo, "From Think Twice to Radical Devolution: A Scottish Conservative Movement", dans HASSAN Gerry (dir.), *The Story of the Scottish Parliament*, *op. cit.*, p. 268-275 ; voir également : CONVERY Alan, "The Scottish Conservative Party: Wilderness to Recovery", *op. cit.*, p. 158-168.

²⁰⁴⁴ CURTICE John, "The Constitutional Question Dominates: How Scotland Voted in 2021", *What Scotland Thinks*, 19 mai 2021, consulté le 20 mai 2022 : <https://whatscotlandthinks.org/2021/05/the-constitutional-question-dominates-how-scotland-voted-in-2021/>.

²⁰⁴⁵ PATRICK David, "Riding the Unionist Wave: Ruth Davidson, the Media and the Re-emergence of the Scottish Conservatives", dans TORRANCE David (dir.), *Ruth Davidson's Conservatives*, *op. cit.*, p. 107-125.

Ses succès électoraux l'ont renforcé dans sa condition de parti de défense des intérêts de l'Écosse à Westminster – investie avec d'autant plus d'autorité que son contingent de députés est important²⁰⁴⁶ – et de parti de gouvernement à Hollywood, sans pour autant oublier sa condition première et sa raison d'être comme parti indépendantiste²⁰⁴⁷. À cet égard, la lecture des résultats par le parti à travers la dynamique politique engagée depuis la dévolution et d'un projet à continuer ne l'a pas porté aux sentences acrimonieuses ou aux tourments identitaires. De même, son autorité sur l'enjeu indépendantiste comme la stratégie adoptée n'ont guère été contestés et le SNP affiche une cohésion interne que les élections ont eu tôt fait de renforcer, jusqu'à la course à la succession de Nicola Sturgeon. Enfin, la volonté du Gouvernement britannique de poursuivre dans la voie des grandes questions et orientations collectives a non seulement illustré, mais encore renforcé des démarcations politiques préexistantes, réunies sous la coupe du clivage national²⁰⁴⁸.

L'enjeu du *Brexit* et le refus d'un traitement différencié pour l'Écosse ont offert au SNP la possibilité de réinscrire son discours dans celui, traditionnel, du déficit démocratique²⁰⁴⁹. Ajouté à l'intransigeance d'un Gouvernement britannique résolu à agir seul en toute matière, illustrant une conception de la souveraineté en tous points attachée aux institutions²⁰⁵⁰, cette nouvelle dynamique politique a maintenu sur la table la question de l'indépendance et d'un second référendum dont le spectre prend des contours toujours plus clairs²⁰⁵¹. En sorte que l'enjeu de l'indépendance écossaise, bien loin de laisser place à un nouveau chapitre, se recompose à travers lui, attestant par-là de la sédimentation du clivage national.

²⁰⁴⁶ CAMP-PIETRAIN Edwige, « Les élections législatives de 2015 en Écosse : résurgence et reconfiguration des enjeux constitutionnels », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°3, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/605> ; CONNIL Damien, « Le *Scottish National Party* à Westminster (2015-2017), observations sur un groupe parlementaire monté en puissance », *Revue française de droit constitutionnel*, n°114, 2018/2, p. 285-300. Voir également : MACWHIRTER Iain, *Tsunami. Scotland's Democratic Revolution*, Glasgow, Freight Books, 2015, p. 7-49.

²⁰⁴⁷ JOHNS Rob & James MITCHELL, *Takeover. Explaining the Extraordinary Rise of the SNP*, *op. cit.*, p. 221-258.

²⁰⁴⁸ DUCLOS Nathalie, « The 2015 British General Election: a Convergence in Scottish Voting Behaviour? », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°3, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/639> ; MCEWEN Nicola, « Brexit and the union: Territorial voice, exit and re-entry strategies in Scotland and Northern Ireland after EU exit », *International Political Science Review*, Vol. 43, n°3, 2022, p. 374-389.

²⁰⁴⁹ THIEC Annie, « The Impact of Brexit on the SNP'S narrative of independence », *Observatoire de la société britannique*, n°26, 2021, p. 103-126.

²⁰⁵⁰ MCEWEN Nicola, « Irreconcilable sovereignties? Brexit and Scottish self-government », *Territory, Politics, Governance*, 2022, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21622671.2022.2044898>.

²⁰⁵¹ LEYDIER Gilles, « La saga du Brexit et l'avenir institutionnel de l'Écosse : du référendum sur l'Europe à la perspective d'un *Indyref 2* », *Observatoire de la société britannique*, n°25, 2020, p. 167-185 ; CAMP-PIETRAIN Edwige, « The 2019 General Election in Scotland: the Issue of a Second Independence Referendum », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 25, n°3, 2020 : <https://journals.openedition.org/rfcb/6002> ; BROOKS Libby, « 'Pivot point' for Scotland as Brexit boosts independence bid », *The Guardian*, 19 octobre 2019, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2019/oct/19/pivot-point-for-scotland-as-brexit-boosts-independence-bid>.

Outre cet affermissement du clivage national, sa cristallisation est donc passée par sa complexification. Nous avons déjà largement évoqué ce qu'il en était du camp unioniste, tant dans l'arène politique britannique que sur la scène écossaise²⁰⁵². Le camp indépendantiste, quant à lui, a vécu une ère de diversification. Jusque-là essentiellement cantonné au Scottish National Party et aux Verts écossais, sans oublier le Parti socialiste écossais (SSP), la campagne référendaire a vu naître une myriade d'organisations, indépendantes du SNP, rassemblées sous le parapluie commun de Yes Scotland, mais autonomes dans leurs actions²⁰⁵³. Si quelques-unes, comme le National Collective, se sont finalement dissoutes, plusieurs ont conservé leur engagement premier à la cause de l'indépendance. Ainsi de Common Weal, qui s'est constitué en un important *think tank*, ou d'organisations telles que l'Independence Convention, Women for Independence²⁰⁵⁴, tandis que Voices for Scotland a été créée en 2019 comme une nouvelle organisation parapluie visant à coordonner les forces pro-indépendance. Ainsi également du parti Solidarity, fondé par Rosemary Byrne et Tommy Sheridan (ex-SSP), dans la lignée de la campagne Hope Over Fear, ou encore de la Radical Independence Campaign, qui a traduit son engagement politique dans la fondation du parti politique RISE²⁰⁵⁵.

Les partis nés des suites du référendum de 2014 se situent à gauche du spectre politique et même du SNP. Ils s'inscrivent généralement dans une tradition radicale et dans un mouvement où la donnée nationale est, sinon absente, du moins réduite à la portion minimale²⁰⁵⁶. Leurs argumentaires convergent en un indépendantisme résolument utilitariste, inscrit dans la volonté d'un autre modèle économique et de société que celui porté par Londres. L'offre d'un renouveau démocratique accompagne cette vision, inscrit notamment dans une vision localiste généralement à l'appui d'une écologie politique tournée vers les petites entités. Avec l'idée de faire corps avec l'environnement, avec le territoire – ce qui n'exclut pas quelques constructions romantiques –, les Verts n'ont pas hésité à critiquer le SNP en prônant davantage de décentralisation de la politique écossaise²⁰⁵⁷. En dépit de ces

²⁰⁵² La fondation de formations politiques issues de la campagne pour le Non se réduit essentiellement aux initiatives de George Galloway, ancien membre du Respect Party, puis fondateur en 2019 du Workers Party of Britain et en 2020 du parti All for Unity, qui plaide pour l'unité à travers une grille de lecture marxiste.

²⁰⁵³ LYNCH Peter, "Bottom-up versus Top-down Campaigning at the Scottish Independence Referendum 2014", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/405>.

²⁰⁵⁴ MACWHIRTER Iain, *Tsunami*, *op. cit.*, p. 93-116.

²⁰⁵⁵ RISE : Respect, Independence, Socialism and Environmentalism. HASSAN Gerry, "The Emergence of 'the Third Scotland': Values, Voice and Vessels", dans *Caledonia Dreaming. The Quest for a Different Scotland*, Édimbourg, Luath Press Ltd., 2014, p. 164-176.

²⁰⁵⁶ Voir par exemple : DAVIDSON Neil, "Yes'. A non-nationalist argument for Scottish independence", *Commentary. Radical Philosophy*, 2014, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.radicalphilosophy.com/commentary/yes>.

²⁰⁵⁷ GILLEN Paul, "The Radical Parties and Independence: Another World is Possible?", dans ADAMSON Kevin & Peter Lynch (dir.), *Scottish Political Parties and the 2014 Independence Referendum*, *op. cit.*, p. 125-147.

différences idéologiques, les formations favorables à l'indépendance ont plutôt affiché un front uni depuis le référendum de 2014, notamment lors de l'élection britannique de 2015, où seuls le SNP et les Verts étaient en lice. Toutefois, ce front a parfois paru se fissurer, sans grand écart, notamment en 2016, lors de l'élection écossaise, où les divergences politiques se sont exprimées plus ouvertement. À cette occasion, les petites formations indépendantistes, qui ne concourent que sur le scrutin de liste, ont cherché à se tailler un morceau de la part du lion en marquant leurs différences idéologiques avec le SNP²⁰⁵⁸.

Avec le référendum sur le *Brexit* et ses conséquences quant à l'affermissement du clivage, ces différences idéologiques se sont progressivement doublées de divergences stratégiques²⁰⁵⁹ perceptibles jusqu'au sein du SNP où l'impatience de militants a régulièrement menacé de rompre l'image d'unité du parti. Alors que le Scottish National Party faisait campagne sous le slogan de « deux votes pour le SNP » afin d'obtenir une majorité seul – ce qui avait été rendu possible en 2011 par un important concours de circonstance –, le Independence for Scotland Party et l'Action for Independence ont été fondés avec la volonté de replacer l'indépendance au centre de l'agenda politique et de maximiser les sièges obtenus par le camp indépendantiste dans son ensemble, dans la mesure où le mode de scrutin mixte défavorise le parti parvenu en tête du vote par circonscription – en l'occurrence le SNP – dans la répartition des sièges sur les listes régionales. Avec l'annonce de la fondation du Parti Alba, dirigé par Alex Salmond et que plusieurs anciens membres du SNP ont rejoint²⁰⁶⁰, ces deux partis ont rapidement retiré leurs candidats des listes régionales pour se rallier et faire cause commune avec l'ancien chef du Scottish National Party.

Lors de l'élection écossaise de 2021, le score du Parti conservateur et unioniste écossais a témoigné de l'affermissement du clivage national. Nicola Sturgeon a quant à elle été reportée à la tête du Gouvernement écossais. Obtenant soixante-quatre sièges et près de 48% des voix au scrutin uninominal, son autorité à la tête d'un camp indépendantiste désormais pluriel n'est guère contestable.

²⁰⁵⁸ DUCLOS Nathalie, "A United Independence Front? Policy Divergence between the Scottish Pro-independence Parties in the Context of the 2016 Scottish Parliament Election", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°4, 2017 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1589>.

²⁰⁵⁹ DUCLOS Nathalie, "The Scottish independence movement in the 21st century", dans KOSTOV Chris (dir.), *Separatism and Regionalism in Modern Europe*, Berlin, Logos Verlag, 2020, p. 236-244.

²⁰⁶⁰ Le secrétaire général d'Alba est Chris McEleny, anciennement candidat à la vice-chefferie du SNP. Le chef du groupe Alba à la Chambre des communes est Neale Hanvey, qui a lui aussi fait défection du SNP. Le numéro deux du parti (*deputy leader*) est Kenny MacAskill, également député aux Communes, proche d'Alex Salmond et anciennement Secrétaire du Cabinet écossais à la Justice, de 2007 à 2014. En outre, le parti Scotia Future a également été fondé en 2020 sur le même principe et avec la volonté de s'inscrire dans une logique de dépersonnalisation du mouvement, à rebours des tendances à l'œuvre au SNP et autour d'Alex Salmond.

De plus, sa majorité est confortée par un accord faisant entrer le Parti vert au gouvernement, lui permettant de compter sur l'appui de ses huit députés. En parallèle, aucun des partis fondés avec l'intention de contourner les limitations posées par le mode de scrutin n'est parvenu à obtenir le moindre député, malgré près de quarante-cinq mille voix recueillies par Alba. Si la diversification partisane du paysage indépendantiste valide l'hypothèse d'une cristallisation de ce clivage, le basculement d'une pluralité de partis établie sur les bases d'une diversité idéologique vers le développement de partis fondés selon des divergences stratégiques doit interpeler. De fait, cette tendance est symptomatique de l'impatience et d'une pression croissante parmi le mouvement indépendantiste. En mars 2023, Nicola Sturgeon quitte la tête du SNP et du gouvernement écossais. Le parti est alors soumis à une course à la direction qui voit triompher Humza Yousaf, qu'elle avait désigné comme son successeur.

CONCLUSION

À travers cette ultime partie, nous avons donc poursuivi la course des trajectoires sociohistoriques des nationalismes québécois et canadiens, écossais et britanniques, que nous avons amorcée dans la première partie. À vouloir comprendre les parcours de ces rivalités et des influences mutuelles qui unissent ces intentions nationales, il était inenvisageable de ne pas en reprendre le fil. En effet, les trois chapitres qui précèdent ce propos ont illustré ce qui, de loin, relève de l'évidence : l'importance décisive des moments référendaires dans les itinéraires des individualités étudiées. Véritables points tournants, ces trois référendums ont entraîné des conséquences plus complexes, sur les sociétés engagées, sur les protagonistes et sur les institutions en cause, à la fois initiées et subies par les acteurs eux-mêmes²⁰⁶¹, que nous avons tâché de traiter chaque fois en trois temps, de manière à autoriser la synthèse comparative qui suit.

Premièrement, pour chacun des cas étudiés, nous nous sommes d'abord tournés vers les suites données à des promesses constitutionnelles parfois évasives, comme dans le cas du référendum québécois de 1980, parfois plus claires comme dans les deux autres référendums. Comme le souligne André Lecours, le degré de précision des engagements a généralement emporté tant la nature que la réalité de leur traduction au plan constitutionnel²⁰⁶². Cependant, comme l'illustre l'après-référendum de 1995 au Québec, le degré de détermination des engagements consentis ne suffit pas à donner lieu à leur concrétisation. Les rapports de force au sein même d'un camp unioniste réordonné, raffermi voire radicalisé par le moment référendaire peuvent encore jouer dans le sens contraire, en particulier si le mouvement indépendantiste auquel il fait face affiche au grand jour sa fragilité, ses divisions, les récriminations et le traumatisme qui le traversent, permettant par son apathie la dureté de la réponse.

Pour ce qui est du référendum de 1980 au Québec, il peut être regardé comme un second « moment Durham » dont le vainqueur – qui n'est plus tant le nationalisme canadien-anglais que le nationalisme pancanadien de Pierre Elliott Trudeau²⁰⁶³ – réprime la province qui a envisagé de prendre son envol en réformant unilatéralement les conditions de vie communes à la maison canadienne et en refusant au Québec la possibilité de se définir collectivement en son sein – malgré les termes de sa

²⁰⁶¹ HENDERSON Ailsa & James MITCHELL, “Referendums as Critical Junctures? Scottish Voting in British Elections”, *Parliamentary Affairs*, Vol. 71, n° suppl. 1, 2018, p. 109-124.

²⁰⁶² LECOURES André, “The Political Consequences of Independence Referenda in Liberal Democracies: Quebec, Scotland, and Catalonia”, *op. cit.*

²⁰⁶³ LAFOREST Guy, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, *op. cit.*, p. 244.

propre promesse. Cette approche témoigne d'une vision résolument unitaire de l'État canadien, adossée au principe de l'État-nation. Corollairement, aux yeux de Pierre Elliott Trudeau, la défaite de l'option d'indépendance signifie la négation du fait national Québécois, par les Québécois eux-mêmes. De fait, la logique de construction nationale dans laquelle s'inscrit son entreprise constitutionnelle est, *in fine*, une constriction nationale, réduisant le Québec à sa qualité de province. En 1995, celui qui doit honorer ses promesses constitutionnelles n'est autre que l'ancien ministre de la Justice de Pierre Elliott Trudeau. S'il ne fait guère de doute que ses intentions sont plus sincères que celles de son ancien compagnon de route, le résultat n'est guère différent et le mal canadien, déjà consommé. Par deux fois, ce sont donc des Conservateurs que sont venues les tentatives de réparation. La première s'est soldée par un échec en deux temps qui a conduit au second référendum de 1995 ; la deuxième a fini par échapper au domaine constitutionnel et à ses possibles déflagrations référendaires pour se satisfaire de motions symboliques et aux effets limités. Au Royaume-Uni, l'agenda constitutionnel s'est porté sur l'aspect fondamental de garantie du Parlement écossais et sur l'approfondissement de la dévolution fiscale : deux demandes formulées par des Conservateurs écossais pourtant minoritaires à cette époque. De manière assez étonnante et probablement au regret tardif de David Cameron lui-même, cet agenda s'est immédiatement accompagné d'un agenda compensatoire, voulu symétrique et reposant sur une logique d'égalité entre les nations constitutives britanniques, plutôt que d'équité. Il s'est aussi doublé d'un second référendum d'autodétermination, portant cette fois-ci sur la souveraineté du Royaume-Uni à l'égard de l'Union européenne, qui a consacré la prévalence d'un nationalisme anglo-britannique.

Dans un deuxième temps, notre attention s'est portée sur les développements dont se sont épris les unionismes canadiens et britanniques. Les deuxièmes sections de ces trois chapitres ont passablement justifié l'emploi du pluriel, illustrant de cette façon la manière dont plusieurs conceptions bien différentes des nations canadienne et britannique se faisaient jour. De manière générale, l'étude de l'unionisme s'est passablement fondue dans celle du nationalisme majoritaire parmi la littérature scientifique²⁰⁶⁴. De ce fait, hélas, les travaux manquent encore à ce jour au sujet d'une aire singulière du champ des études sur le nationalisme. Or, s'il relève le plus souvent de ce nationalisme majoritaire il ne s'y réduit pas pour autant (l'une des exceptions les plus emblématiques étant probablement celle du nationalisme flamand). Ici, la distinction posée en introduction entre nationalisme minoritaire

²⁰⁶⁴ Voir par exemple : GAGNON Alain-G., LECOURS André & Geneviève NOOTENS (dir.), *Les nationalismes majoritaires contemporains*, *op. cit.*

(subétatique), nationalisme majoritaire (subétatique) et nationalisme étatique démontre toute sa pertinence.

Ainsi, on peut relever l'existence d'un nationalisme (étatique) pancanadien indifférencié exprimé à travers la pensée et l'œuvre politiques de Pierre Elliott Trudeau, mais aussi de Jean Chrétien – quoique ce dernier ait été porté à quelques concessions non désirées envers le Québec, auxquelles son propre camp a fini par faire obstacle. On retrouve également cette forme de nationalisme pancanadien en politique provinciale à travers les partis Égalité et Liberté, nés dans le sillage des négociations sur l'accord du Lac Meech et de la réforme de la Charte de la langue française par le gouvernement de Robert Bourassa de la fin des années 1980. De ce nationalisme pancanadien, l'on peut aussi discerner une conception sinon plurinationale, du moins encline à reconnaître la spécificité du Québec comme société distincte ou comme nation – illustrée notamment à travers la campagne référendaire de 1995. En parallèle, on peut identifier deux versions d'un nationalisme (majoritaire) canadien-anglais. L'un conçoit le Canada au prisme de sa dualité fondatrice, suivant une logique pluri- ou multinationale : c'est par exemple le cas de Lester B. Pearson chez les Libéraux ou de Brian Mulroney au sein du Parti conservateur. L'autre voit dans l'État canadien la projection de sa propre intention politique à poursuivre et d'un rapport de force duquel il n'a aucune raison de ne pas tirer parti ; ce qui se constate généralement dans les tendances anti-francophones exprimées encore de nos jours et évoquées dans le deuxième chapitre de cette partie, ou encore à travers les propositions formulées par Preston Manning, plus disposé à consentir à la séparation du Québec qu'à des concessions susceptibles d'amender la nature profonde de l'État canadien. Enfin, on peut également identifier un unionisme (subétatique/minoritaire) québécois qui, tout en accordant sa première allégeance à la nation québécoise, s'accorde tantôt avec une vision de la dualité canadienne – c'est principalement le cas jusqu'au référendum de 1980, qui vient liquider cette possibilité –, tantôt avec la reconnaissance d'une société distincte au sein de l'État canadien.

Quant au Royaume-Uni, les mêmes variantes d'unionisme se constatent à peu près. D'une part, un nationalisme étatique affiche une vision moniste de la nation britannique, considérant en substance que les nations historiques qui l'ont formée s'y sont définitivement fondues ou n'existent plus. Sur ce terrain, on peut citer par exemple le Democratic Ulster Party qui, tout en revendiquant une spécificité rigoureusement territoriale de la situation nord-irlandaise, se refuse à y voir une nation – au sens sociologique du terme – susceptible de se distinguer des termes originels de la britannicité. D'une autre, l'unionisme s'exprime également à travers un nationalisme étatique qui regarde le Royaume-Uni comme une société plurinationale, suivant notamment l'expression régulièrement employée par Theresa May de « famille de nations britanniques ». À cette catégorie répondent également le Parti

libéral-démocrate et sa traditionnelle proposition fédérale, ainsi que la plupart des récents chefs du Parti travailliste, dont bien évidemment Tony Blair et Gordon Brown. De la même façon qu’au Canada, un nationalisme majoritaire anglais en réémergence adopte une vision résolument autoritaire de l’État britannique qu’il conçoit comme le prolongement son *imperium*²⁰⁶⁵ et auquel il prête de ce fait le privilège de souveraineté comme s’il était sien. Cette vision peut être associée à UKIP ou encore aux figures de Margaret Thatcher et plus récemment de Boris Johnson. En parallèle, il arrive également que son unionisme emprunte, de manière tout à fait inverse, non au vocabulaire du dominant, mais à celui du dominé, ce qui s’exprime à travers des thèmes tels que la Campagne pour une assemblée anglaise (*Campaign for an English Assembly*) ou celui du vote anglais sur les lois anglaises – dont David Cameron s’est fait l’écho le 19 septembre 2014 et en mettant sur pied une Commission présidée par William Hague, d’après une vision symétrique de l’entente constitutionnelle britannique²⁰⁶⁶. Ces unionismes étatiques et majoritaires qui se déduisent directement des imaginaires nationaux britannique et anglais sont, de la même façon, complétés par un unionisme écossais. L’une de ses versions, dont la tradition remonte à la fondation du Royaume-Uni, voit aussi dans ce dernier le prolongement de l’œuvre écossaise, en particulier à travers l’Empire britannique. Pendant longtemps, il s’est par conséquent accordé de l’idée que la scotticité comme identité nationale et culturelle pouvait s’accommoder d’une britannicité conçue comme une identité molle, rigoureusement civique au sens juridique du terme, voire contractuelle. D’abord tournée vers l’autre rive de la mer d’Irlande, cet unionisme a été dominant principalement au sein du Parti conservateur et unioniste écossais. Un autre unionisme écossais est apparu au détour du dix-neuvième et du vingtième siècles, avec la repolitisation croissante de l’identité

²⁰⁶⁵ Au sens de Marc Chevrier dans *L’empire en marche*, *op. cit.* Voir également : CHEVRIER Marc, « Le Brexit ou l’Empire britannique 2.0 », *L’Agora*, 13 septembre 2020, consulté le 2 juin 2022 :

http://agora.qc.ca/documents/le_brexit_ou_lempire_britannique_2_0.

²⁰⁶⁶ Le rapport revient sur l’introduction et les développements depuis la mise en place de la dévolution. Parmi les options envisagées par le Parti conservateur, William Hague prône une formule du vote anglais sur les lois anglaises (“English Votes for English Laws” ou EVEL) reposant d’abord sur un examen des textes dans des comités parlementaires composés uniquement de députés anglais, représentatifs de la force des différents partis, en Angleterre uniquement. Puis, les 533 députés anglais se réuniraient en un « Grand comité » appelé à voter une motion de consentement législatif, donnant le feu vert à la Chambre des communes pour se réunir en formation plénière et pour voter à son tour le texte présenté. Autrement dit, la formule soutenue par William Hague aurait pour effet d’empêcher des élus non-anglais de voter en faveur de loi qui ne soient pas au préalable approuvées par les députés anglais. Les députés anglais bénéficieraient donc d’un droit de veto sur les lois anglaises, qui pourraient cependant ne pas être approuvées par une Chambre des communes comprenant les députés élus dans les trois autres nations constitutives. Voir : First Secretary of State and Leader of the House of Commons, “The Implications of Devolution for England” (Cm 8969), Londres, Cabinet Office, 2014, 40 p. Dans l’analyse qu’il formule pour le Centre on Constitutional Change, Charlie Jeffery estime que la proposition de William Hague repose avant tout sur des considérations tactiques, qui viseraient à conserver au Parti conservateur son influence sur la politique anglaise advenant une victoire d’un Parti travailliste renforcé par ses résultats hors de ce qu’il regarde comme le centre névralgique du Royaume-Uni. Voir : JEFFERY Charlie, “What does EVEL look like?”, *Centre on Constitutional Change*, 4 février 2015, consulté le 15 août 2022 : <https://www.centreonconstitutionalchange.ac.uk/opinions/what-does-evel-look>.

et du nationalisme écossais. D'abord porté par le Parti travailliste écossais et par les Libéraux à travers l'enjeu du *Home Rule*, cet unionisme a succédé à la version évoquée ci-avant, pour faire face à la menace indépendantiste. D'après une vision désormais autonomiste, cet unionisme oscille d'une dévolution assurée et renforcée (ou *devo-max*) – notamment en matière fiscale – pour le Parti conservateur et unioniste écossais, à une approche relevant d'un fédéralisme plurinational illustré durant la campagne référendaire.

À ce stade, on peut donc proposer – provisoirement – une typologie portant sur les unionismes, présentée ci-après (*Figure 1*). Ils peuvent être distingués, d'une part, selon le cadre référentiel de leur nationalisme : étatique, majoritaire, minoritaire/subétatique. Ils peuvent ensuite être distingués d'après la compréhension qu'ils formulent de l'État dont ils entendent préserver l'union, à partir du rapport postulé entre identités étatiques et subétatiques.

Cadre national de référence Rapport Identité(s) étatique/subétatique et conception de l'État	Nation étatique	Nation majoritaire	Nation minoritaire
Exclusivité	Unionisme moniste	Unionisme impérial, de prolongement	Unionisme multinational (sans identité nationale étatique)
Compatibilité	Unionisme plurinational	Unionisme de réparation/égalitaire	Unionisme plurinational

Figure 1 : Typologie des unionismes

Dans un troisième temps, nous avons abordé les conséquences de ces défaites référendaires pour les mouvements indépendantistes. L'on pourrait être porté à penser qu'elles sont susceptibles d'un effondrement immédiat pour le parti qui porte cette option à titre principal et que le camp unioniste en ressort logiquement renforcé. Il n'en est rien, du moins immédiatement. Dans chaque cas, le Parti québécois et le Scottish National Party ont connu des scores électoraux qui illustrent que le débat ne s'éteint pas au matin ou au soir des résultats du référendum. Ensuite, les séquences électorales consécutives à un épisode référendaire reproduisent une dynamique de *crystallisation* du clivage national qui s'illustre dans un premier temps par sa *sédimentation*, accompagné d'un deuxième temps qui voit sa *complexification* par l'apparition de nouveaux partis, susceptibles de modifier les termes de ce clivage au point même de lui en substituer un autre.

Au Québec, cette logique se manifeste suite au référendum de 1980. La domination du clivage national autour de la question de l'indépendance, entre une force souverainiste (le Parti québécois) et une force fédéraliste assumant la fonction de l'unionisme (le Parti libéral du Québec), conduit à écarter totalement l'Union nationale de l'assemblée en 1981 et 1985 et à sa disparition en 1989. Puis, les premières tentatives de reformulation de la question nationale passent par des vaisseaux émergents : l'Action démocratique du Québec, les partis Égalité et Liberté dans la province ; le Bloc québécois sur la scène fédérale. La même logique s'illustre après le référendum de 1995. Lors de l'élection fédérale de 1997, le Bloc québécois se maintient à quarante-quatre sièges avec près de 38% des voix au Québec, face au Parti libéral de Jean Chrétien (vingt-six sièges, 33% des voix). À l'occasion des élections québécoises de 1998, l'Action démocratique du Québec confirme ses résultats encourageants de 1994, mais les deux formations portant l'indépendance et l'union obtiennent à elles deux plus de 85% des voix. Progressivement, l'ADQ se constitue comme une force politique à considérer, notamment en prenant position sur d'autres aspects de la question nationale, tels que l'enjeu identitaire, adoptant des positions plus proches d'une logique républicaine que multiculturaliste. Avec un Parti québécois profondément divisé sur cet aspect, traversé comme nous l'avons vu par des divisions à la fois stratégiques entre « purs et durs » (visés notamment par le parti Option nationale) et avocats des « conditions gagnantes », mais aussi idéologiques ses pôles pluraliste et républicain, l'ADQ parvient à substituer la question portant sur les contours de la nation québécoise, du modèle de société, à celle portant sur ses orientations politiques, sagement rangées dans la malle de l'autonomisme. C'est donc un tiers parti, déjà présent en 1994, légitimé à travers la campagne référendaire, qui assure la pluralisation de la question nationale jusqu'à parvenir à sa reformulation, qui le place comme une force politique pertinente. C'est dans cette dynamique de pluralisation que s'engouffre Québec solidaire, qui

tend de plus en plus à se revendiquer comme la véritable opposition au parti successeur de l'ADQ : la Coalition avenir Québec.

Quant à l'Écosse, la logique d'affermissement du clivage national passe par le retour à l'avant-scène du Parti conservateur et unioniste écossais. Elle s'exprime également lors des élections britanniques, où le SNP maintient des scores élevés et où les Écossais conçoivent les Conservateurs comme leurs véritables opposants. Ce clivage se traduit également par l'absence d'alternance à Westminster, fait qu'il convient pour l'instant de relativiser au regard du nombre d'années écoulées depuis le référendum de 2014 et de l'échéance du *Brexit* qui lui a succédé. Cet affermissement a, là aussi, été suivi d'une complexification du paysage partisan autour de la question nationale. Dans le camp unioniste, nous l'avons vu, quelques formations relativement marginales ont émergé en Écosse tandis que UKIP – largement absent d'Écosse – menait campagne de son côté, en Angleterre. Dans le camp indépendantiste, la pluralisation s'est d'abord portée sur la vision de l'indépendance et les motifs idéologiques de sa nécessité, abandonnant pour partie le langage de la nation. Puis elle s'est engagée sur une voie stratégique avec plusieurs formations ayant finalement convergé vers l'Alba Party, consistant à la fois à mettre la pression sur le SNP et à contourner les limitations posées par le mode de scrutin mixte des élections écossaises.

À cet égard, quoique notre propos emprunte volontiers au constructivisme pour penser l'identité, nous sommes loin de sous-estimer le rôle des institutions dans leur devenir et dans les orientations qu'elles conduisent à engager. Ainsi, la cristallisation de la question nationale démontre toute leur importance, notamment dans le cas écossais. De même, comme nous l'avons avancé bien plus tôt, elles conditionnent grandement les contours des intentions nationales aux prises.

Ainsi, l'un des effets probablement impensés de la dévolution a été de contraindre le SNP à se constituer en parti de gouvernement. Seul moyen pour lui de gagner ses galons et sa crédibilité, ce processus a aussi éteint la possibilité d'une déclaration unilatérale d'indépendance consécutive à une majorité électorale en sa faveur. Toutefois, elle lui a également permis d'interpréter la tenue et le résultat du référendum de 2014 comme l'illustration d'une trajectoire ascendante, d'une marche inéluctable vers l'indépendance, là où les souverainistes québécois ont vu et vécu deux coups d'arrêt, remettant en cause non seulement la légitimité de leur *projet* politique, mais aussi les termes mêmes de l'*idée* de nation québécoise de laquelle il se déduit.

Là encore, cette interprétation doit beaucoup à la nature des institutions, conditionnant la nature du nationalisme, indépendantiste comme unioniste, comme sa psychologie. Si la Constitution britannique reconnaît l'Écosse comme nation constitutive, notamment à travers les termes de l'union de 1707, le Québec ne vaut qu'au titre de province dans la Constitution canadienne et n'existe comme

nation que dans la conscience de ceux qui en partagent l'idée. Par conséquent, l'on comprend mieux le rapport émotionnel de René Lévesque et de Jacques Parizeau au moment de reconnaître les résultats. Prompts à redonner rendez-vous à l'Histoire, ils témoignent par eux-mêmes de ce fait intemporel que la souveraineté est le témoignage le plus certain de l'identité. Pour le dire autrement, ils illustrent le fait qu'à défaut de reconnaissance, l'indépendantisme est un existentialisme.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Par cette étude, nous avons retracé les parcours du Québec et de l'Écosse, du Canada et du Royaume-Uni, afin de rendre compte, à travers chacun des cas, d'une évolution générale du nationalisme. En débutant l'analyse aux commencements de ces trajectoires collectives, nous avons d'abord établi qu'elles se caractérisaient d'emblée par le renfort de la contradiction opposée par l'Autre. En d'autres termes, la naissance du sentiment national coïncide avec celle des rivalités.

Trajectoires et rivalités

Qu'elles soient issues des appétits des monarques en Grande-Bretagne ou d'une transposition au Nouveau Monde des antagonismes du Vieux continent, ces conflits premiers impriment le sens de l'appartenance à travers une inimitié originelle. Par la suite, l'union de l'Écosse et de l'Angleterre en 1707 et le rattachement Canada à l'Empire britannique en 1760 remettent en question ces rivalités tout en laissant une empreinte parfois traumatique. Pour les Canadiens, elle se répercute à travers un siècle où la politisation de l'intention nationale se voit coupée dans son élan par l'écrasement de la rébellion des Patriotes, qui précipite à nouveau le nationalisme – canadien-français cette fois-ci – dans des expressions confinées à la sphère culturelle et à la volonté de subsister. L'union des couronnes conserve d'abord à l'Écosse une importante autonomie politique, mais tandis que l'union des royaumes lui réserve un degré important de reconnaissance, son autonomie n'est quant à elle pas préservée.

De part et d'autre, tandis que l'on concourt à la fondation des États britannique et canadien, l'expression de l'identité demeure à la marge de la scène politique. S'accommodant tant bien que mal de l'union, se projettent dans l'Empire britannique les utopies empêchées sur le sol écossais de la même façon qu'un messianisme illusoire réinvestit le mythe de l'Amérique française à convertir. Les Églises nationales jouent alors un rôle déterminant dans l'aménagement de la survivance. Les imaginaires nationaux déployés apparaissent émancipés du réel et détachés du territoire national, repliés sur l'ethnicité, mais ils nourrissent néanmoins pour un temps une éthique de conservation, une logique de continuité.

Alors que les États britannique et canadien tendent à fortifier l'union par la participation à la vie politique des Écossais et des Canadiens français à titre de Britanniques et de Canadiens, la fin du XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle laissent apparaître une repolitisation progressive de l'ethnicité. D'abord inscrite en fidélité à une tradition nationale, elle se matérialise politiquement par la recherche de l'autonomie de part et d'autre et d'une reconnaissance de la dualité au sein de la

Confédération canadienne. Ces quêtes figurent les demandes dites traditionnelles attachées aux nationalismes écossais et canadien-français, puis québécois ; où l'on constate qu'elles se déploient en fonction des paramètres institutionnels et constitutionnels des États où évoluent les deux nations. Le premier réveil politique observé donne lieu à un engagement croissant, à des questionnements qui conduisent peu à peu à remettre en question l'identité politique sur laquelle repose ce projet. Tout au long du parcours qui conduit à l'identité québécoise se constate l'inlassable affirmation de l'identité nationale, qui se traduit par les avatars ethnonymiques qui s'inscrivent en différence vis-à-vis de l'Autre.

On assiste, au cours des années 1960, à la modernisation de l'identité de part et d'autre, et au dernier visage de cette succession de portraits : l'identité québécoise. L'imaginaire s'ancre alors dans un rapport plus étroit au réel, pour n'être plus seulement commandé par une fidélité au passé. On remarque donc, à cette occasion, un changement du régime d'historicité à l'œuvre dans ces sociétés. Depuis un ordre chrétien où le passé surdétermine le présent, vers un paradigme présentiste où ce rapport s'inverse, les significations du passé, la référence collective, les termes de la mémoire collective ou de l'imaginaire rétrospectif sont accordés aux contingences du présent.

De simple sujet social et identitaire, les nations québécoise et écossaise dont les références ont été renouvelées se constituent en sujet politique. L'esprit de rupture qui gouverne le rapport au temps et la conception de l'identité, établie progressivement sur des fondements civiques plutôt qu'ethniques, se redéploie également dans l'arène politique avec le renouvellement du projet politique d'indépendance, marqué par un nouvel élan, lui aussi empreint par cette entrée dans la modernité politique. Le nationalisme redéfini comme civique rompt peu à peu non seulement avec des déterminants ethniques regardés comme des outrances, mais également avec des tendances politiques jugées radicales et hors des grands consensus attachés à la modernité, comme la démocratie libérale, l'autodétermination par voie référendaire, l'économie de marché, le respect des minorités, puis l'écologie.

Au cours des années 1960, le Québec et l'Écosse font cependant face à un Canada et un Royaume-Uni dont les trajectoires sont relativement contraires. En effet, tandis qu'un nationalisme proprement canadien émerge peu à peu pour s'affranchir lui aussi de sa tutelle britannique, le Royaume-Uni ne peut que constater l'effondrement de l'empire qui lui avait donné sa première vocation. Pourtant, nationalismes canadien et britannique empruntent bientôt les mêmes instruments socioéconomiques, à travers la fondation et le renforcement de l'État-providence. La citoyenneté sociale, mais aussi le thème de la diversité au Canada, participent ainsi d'une reconfiguration des fondements de l'identité nationale.

Cependant, la montée en puissance des néonationalismes québécois et écossais ne s'arrête pas en si bon chemin. L'État-providence fournit même des raisons d'en poursuivre les buts. En Écosse, les mesures adoptées alimentent une confiance renouvelée dans l'identité collective tout en rehaussant le seuil des attentes envers l'État britannique. Au Québec, elles se heurtent frontalement avec des initiatives de même nature engagées dans la province par un Parti libéral du Québec, émancipé de la tutelle du grand frère fédéral et aux accents de plus en plus autonomistes. Le renouvellement des attentes et de la confiance collective nourrit également un appui aux demandes traditionnelles – d'autonomie et de reconnaissance – allant croissant au sein des États britannique et canadien. Avec la montée en puissance des nationalismes anglais et canadien-anglais, leurs réponses sont principalement caractérisées par des attitudes de fermeté, et par une réaffirmation du principe stato-national où le nationalisme majoritaire emprunte parfois le masque du nationalisme étatique.

Le Parti travailliste engage finalement le processus de dévolution, voué à enrayer la montée du Scottish National Party et de son option d'indépendance. Ce dernier profite alors de cette arène pour mettre en évidence les différences, principalement d'orientation socioéconomique, qui se dessinent entre l'Écosse et l'Angleterre, puis parvient à se porter au pouvoir et à obtenir une majorité absolue des sièges. Le gouvernement britannique consent alors à l'organisation d'un référendum écossais d'autodétermination, tenu en 2014.

Quant au nationalisme québécois, il percute de plein fouet le nationalisme pancanadien porté par Pierre Elliott Trudeau, qui réfute notamment la thèse d'un Canada formé de deux peuples fondateurs, et par conséquent la reconnaissance du Canada français ou du Québec comme nation. En 1976, le Parti québécois de René Lévesque parvient au pouvoir et met en œuvre diverses mesures relevant d'une politique d'affirmation nationale – à commencer par la Charte de la langue française. Il engage également le processus qui conduira à la tenue, en 1980, du premier référendum québécois d'autodétermination. Profitant de la défaite des souverainistes, Pierre Elliott Trudeau cherche alors à enfoncer le clou et à profiter de ce qu'il regarde comme un appui porté à son propre projet national, pour rapatrier la constitution canadienne et doter le Canada d'une Charte des droits et libertés vouée à renforcer le sentiment national sous la forme d'un patriotisme constitutionnel.

Ce processus engagé d'après des termes discutables produit des effets immédiats au Canada anglais, mais crée l'ire des Québécois, de toutes obédiences politiques. Et ce d'autant plus que l'entreprise accomplie par le Premier ministre canadien est assortie de l'adoption d'une formule d'amendement qui agira comme une véritable formule de blocage, lorsque l'on tentera ensuite de corriger la situation et de satisfaire les demandes traditionnelles du Québec, désormais reformulées en accord avec les termes de l'identité québécoise. L'échec de l'accord du lac Meech puis de l'entente de

Charlottetown conduiront d'abord à la fondation du Bloc québécois et à la naissance de l'Action démocratique du Québec à partir d'une scission du PLQ. Le premier profitera même de l'éclatement du camp conservateur fédéral pour s'établir comme l'Opposition officielle au gouvernement libéral dirigé par Jean Chrétien.

Les référendums étudiés se soldent tous par la victoire de l'union. Les lendemains sont amers pour les acteurs du Oui, en particulier en 1980 où Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien procèdent donc au coup de force constitutionnel que nous venons d'évoquer. En 1995, l'après-référendum est caractérisé par des efforts considérables de la part du gouvernement fédéral pour renforcer la visibilité du Canada au sein de la province du Québec, mais les promesses de révision constitutionnelle s'évanouissent bientôt. En 2014, David Cameron engage quant à lui les travaux qui conduiront à l'adoption du *Scotland Act* de 2016, tout en y associant la question de la représentation de l'Angleterre dans une perspective qui n'est plus centrée sur le sort spécifique de l'Écosse, mais cherche plutôt à limiter dans leur ampleur les termes d'une éventuelle asymétrie constitutionnelle. Un an plus tard, le nationalisme britannique et le nationalisme majoritaire anglais s'expriment à plein, d'abord pour reporter le Parti conservateur au pouvoir sous la promesse d'un référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, puis pour faire pencher la balance en faveur du Oui, à la suite d'une campagne marquée par des thèmes pour certains semblables à ceux des référendums d'autodétermination étudiés (l'indépendance, la souveraineté du Parlement, le déficit démocratique et même un certain étatisme) et pour d'autres différant plus sensiblement (l'immigration, le renouement avec un imaginaire impérial et avec l'anglosphère).

Les mouvements indépendantistes et souverainistes ont eux aussi connu des sorts différents. En 1981, le Parti québécois remporte l'élection, profitant de l'effondrement de l'Union nationale et de la sédimentation du clivage national, mais le dynamisme du premier mandat se retrouve moins lors du second. Si le rapatriement de 1982 ne lui est pas directement reproché, René Lévesque est chahuté au sein du parti qu'il a créé lorsqu'en 1984 il accepte la main tendue par Brian Mulroney pour tenter de renouveler le fédéralisme canadien sous la formule du « beau risque ». Ces réactions attestent d'ailleurs de l'affermissement du projet souverainiste après le référendum de 1980. Suite au référendum de 1995, Lucien Bouchard succède à Jacques Parizeau à la tête du PQ et astreint la tenue d'un prochain référendum à la matérialisation de « conditions gagnantes ». Cette nouvelle doctrine et la tendance de plus en plus claire du gouvernement fédéral à éviter les frictions et un dossier constitutionnel corrosif conduisent au déclin progressif du Parti québécois et à l'affirmation d'un nouveau clivage portant non plus sur le *projet* mais sur l'identité nationale (*l'idée* de nation), soutenue par une position autonomiste médiane entre fédéralistes et souverainistes.

Les séquences post-référendaires se démarquent donc, en 1980, d'abord par un nationalisme canadien de rupture, par un geste d'autorité posé par le centre, auquel succède un nationalisme de conciliation dont l'échec ouvrira la voie au second référendum. À la suite du référendum de 1995, l'identité canadienne affirmée en 1982 n'a plus guère besoin d'être réitérée par un geste d'autorité et l'attitude du centre oscille alors entre quelques signes de conciliation et une attitude générale d'indifférence, entourant le dossier constitutionnel d'un cordon sanitaire.

L'attitude du gouvernement britannique se décrit quant à elle par un premier temps marqué par la conciliation et l'esprit de continuité. Lui fait suite une posture d'autorité manifestée à travers le Brexit, puis les refus répétés du gouvernement – puis de la Cour suprême – de concéder au Parlement écossais le droit de tenir un second référendum. Du côté du Québec et de l'Écosse, le premier référendum donne chaque fois lieu à la *crystallisation* du clivage national dans la suite immédiate du référendum, puis à la *complexification* du paysage partisan. Au Québec, celle-ci a d'ailleurs traduit le retour du balancier du nationalisme vers son volet identitaire après le référendum de 1995. En Écosse, la dernière course à la chefferie – ou au *leadership* – a également vu s'affronter des courants traduisant non seulement une vision plus radicale du projet d'indépendance et des modalités de son obtention, combinée à des positions plus conservatrices sur le plan social. La victoire de Humza Yousaf, successeur désigné par Nicola Sturgeon, tend à appuyer l'hypothèse que la nature et l'objet du nationalisme écossais n'ont pas – encore – changé.

Les référendums et les imaginaires en confrontation

La Partie 1 a consisté non seulement à retracer la trajectoire sociohistorique des nationalismes étudiés, mais également à faire émerger les séquences historiques et références susceptibles d'être mobilisées parmi les imaginaires nationaux déployés au cours des référendums. À chacun de ces segments, de ces temps, est associée une condition sociopolitique spécifique, une conception générale de cette condition, ainsi que des significations propres déployées dans le temps. L'analyse des séquences référendaires et des imaginaires mobilisés à travers les discours des deux camps reposait sur une démarche faisant volontairement fi de la véracité des propos des acteurs pour se concentrer sur les réalités édifiées, exposées par leurs énoncés. Puisque tout imaginaire constitue une réalité propre, construite et montrée par les acteurs, leurs regards supposent des points de vue spécifique que nous avons tâché d'exposer.

L'on a pu ainsi remarquer que certains acteurs jouaient parfois sur deux tableaux, plaidant leur propre cause politique en même temps que celle de l'union – dans les cas d'Ed Miliband au Royaume-Uni et de Preston Manning au Canada, ainsi que des formations de gauche radicale en Écosse

notamment. On a pu voir également que les camps du Oui et plus encore les camps du Non se présentaient comme des coalitions hétéroclites où se jouent des propositions concurrentes et, lorsque les conditions l'exigent, leurs acteurs n'hésitent pas à faire front commun. Ces coalitions ont ainsi révélé la pluralité des versions, des variations des différents imaginaires nationaux en cause, qui justifie l'emploi du pluriel au titre de la présente thèse. Elles démontrent également que les référendums constituent des campagnes électorales – quoique d'un genre particulier – où chacun des segments représentés, – qu'ils soient acteurs partisans ou citoyens engagés – tente de procéder à la mise à l'agenda des sujets et des thèmes dont il pense tirer avantage, et par conséquent que l'affirmation identitaire n'échappe pas aux énoncés rationnels comme à une pensée stratégique.

Parmi les hypothèses envisagées et les prénotions qui ont justifié l'intérêt pour ce thème de recherche, plusieurs ont été démenties. L'une d'elle conduisait à considérer que le lien étroit entre l'intensité de l'identification nationale et l'appui à l'indépendance conduirait les nationalismes de la périphérie (québécois et écossais) à une insistance plus forte vers des références ethniques et organiques du nationalisme. L'examen effectué a bien vite contredit cette supposition. Plus encore, les référendums étaient regardés comme des points d'orgue dans l'expression des imaginaires nationaux opposant des propositions identitaires radicalement opposées. Là encore, il faut d'abord poser un bémol et contredire cette vue réductrice des débats en cause. En effet, bien que les référendums soient consacrés par une expression plus passionnée de l'appartenance collective, les élans lyriques auxquels l'on aurait pu s'attendre ont été largement restreints à une société civile ayant pris de plus en plus de place d'un référendum à l'autre.

De même, si la polarisation envisagée se constate généralement aux premiers temps de la campagne particulièrement, on voit que plus celle-ci avance et plus la confrontation cède place à une certaine convergence des options politiques. Ceci se manifeste notamment par des énoncés de type plurinationaux voire multinationaux d'un côté, et de l'autre par la reconnaissance d'une certaine appartenance collective vouée à survivre à l'indépendance. Cela se constate aussi par les formules ambivalentes de la souveraineté-association, de la souveraineté-partenariat et de l'*indy-lite*, auxquelles répondent les propositions de changements venus du centre. Enfin, cet aspect s'exprime également dans la cour menée aux acteurs et aux électeurs situés dans une position politique relevant l'autonomisme et des demandes traditionnelles du Québec et de l'Écosse, c'est-à-dire l'Union nationale et l'Action démocratique du Québec d'un côté, et le Parti travailliste écossais de l'autre. Pour ce faire, les acteurs ne manquent d'ailleurs pas d'en appeler à des figures tutélaires de ces différents partis, se réclamant de leur héritage politique.

À travers l'examen proposé, l'imaginaire a été conçu à travers les deux allèles du chromosome nationaliste : le premier repose sur l'*idée* de nation et le second sur le *projet* national. Le premier volet s'inscrit dans les paramètres d'un imaginaire rétrospectif qui établit le Nous comme une identité en situation, non seulement au regard de ses donneurs de sens – dont l'Autre constitue le référentiel de différenciation le plus évident –, mais d'une situation mise en récit à travers une identité narrative. Le second volet s'inscrit dans ceux d'un imaginaire prospectif qui consiste à projeter l'idée d'indépendance ou d'union comme horizon national. Bien qu'analysés dans des sections différentes, ces deux allèles apparaissent de manière relativement indissociable ; le premier étant la condition de l'existence d'une communauté imaginée et le second lui donnant une orientation, un sens, un but sans lequel elle risque la désagrégation ; ou, pour le dire avec Fernand Dumont, « la tradition est la garantie de l'utopie, le terreau dont elle se nourrit »²⁰⁶⁷.

Par l'étude des discours, nous avons ainsi établi les termes dans lesquels s'énoncent les imaginaires de l'union. L'on a pu y constater que celle-ci ne reposait pas nécessairement sur un choix binaire entre une identité nationale canadienne et une identité nationale québécoise, ou entre une identité nationale britannique et une identité nationale écossaise. En effet, aux côtés de ces affirmations monistes, existentialistes²⁰⁶⁸ à bien des égards, principalement issues des unionistes du centre, se déploient également des imaginaires pluralistes. Parmi les unionistes de la périphérie, on voit même apparaître des visions qui s'apparentent à un schème multinational, c'est-à-dire à une appartenance du Québec et de l'Écosse qui n'est pas dirigée vers la nation canadienne ou britannique, mais vers l'État, selon une approche utilitariste. Nous parlons alors plus volontiers de *coexistence* en son sein que de *vivre ensemble*. On a pu constater chez ces derniers, mais aussi chez les acteurs politiques canadiens issus du Québec, la revendication de l'appartenance au Québec, leur permettant de légitimer l'autorité leurs interventions dans les débats. Néanmoins, on constate en 1980 et en 1995 que les débats se jouent d'abord au sein des scènes politiques québécoise et écossaise.

Ce n'est généralement que dans un second temps, tandis que la dynamique de la campagne semble favoriser le Oui, que les acteurs du centre affirment leur autorité sur la campagne du Non et se lancent véritablement dans la bataille, sur le terrain, se substituant peu à peu au Parti libéral du Québec. Quant à l'Écosse, un fait semblable se remarque avec d'une part l'entrée en scène de l'ancien Premier

²⁰⁶⁷ DUMONT Fernand, *La vigile du Québec*, Montréal, HMH, 1971, p. 139.

²⁰⁶⁸ Nous empruntons la distinction posée par Neil MacCormick au sujet de l'indépendantisme pour parler d'unionisme pur ou fondamental.

ministre britannique, l'Écossais Gordon Brown, et d'autre part l'adoption du serment (*The Vow*) par les chefs des trois principaux partis unionistes britanniques. Les discours tenus par les camps du Non se manifestent donc par leur variété, convoquant également au renfort de l'identité collective de tierces altérités qui traduisent la situation identitaire de chacun des nationalismes étudiés. Ceci se manifeste par exemple par l'altérité canadienne lors du référendum de 1980, entre le Royaume-Uni et la France d'une part, et les États-Unis de l'autre, avant que ce dernier épouvantail ne subsume les deux premiers lors de la campagne de 1995. Au Royaume-Uni, l'appartenance à l'Union européenne est discutée à la droite de l'échiquier politique – principalement –, ce qui s'explique très largement par la montée de UKIP et ses résultats lors des élections européennes de 2014. Cette altérité peu susceptible d'être reçue en Écosse est cependant justifiée en contrepoids à l'argument du déficit démocratique britannique.

Sous un versant exclusiviste, on présente le référendum comme un choix entre deux appartenances nationales, l'identité nationale subétatique étant réduite à une ethnicité, à un groupe linguistique ou à une identité régionale. Les discours associés au thème de la peur – ce qu'on a appelé *Project Fear* au Royaume-Uni – et du refus de négocier ou de s'entendre sur des relations futures, reconvoquent également l'imaginaire de fragilité qui affecte les petites nations susceptibles de prendre leur envol. Ils contribuent aussi à radicaliser les positions du camp du Oui, à les présenter comme une indépendance pure et simple, comme une rupture. Le second temps, plus conciliant, fait davantage voir le centre comme étant capable de concessions, y compris sur le plan identitaire, afin de faire apparaître le Non comme une option modérée.

Ces logiques tendent également à soutenir et à renforcer l'affirmation de l'importance de la dimension rivalitaire du nationalisme, au soutien de l'affirmation d'identité. Elle établit aussi les identités écossaise et québécoise dans une position *réactive* vis-à-vis d'États capable de recourir à des instruments (le droit, l'économie, etc.) à des outils matériels et symboliques susceptibles de générer allégeance et identification. Ainsi, en temps normal, l'État et la nation étatique tiennent l'agenda politique, bénéficient des certitudes du présent. Le référendum vient rebattre les cartes en faisant reparaître au présent les griefs plus ou moins attendus d'un passé proche ou lointain, à travers l'imaginaire évoqué par le discours.

Du côté du Oui, le nationalisme québécois présente pour chacun des référendums la souveraineté dans le prolongement logique de la Révolution tranquille. La coalition du Oui en 1980 est relativement hétéroclite, comme l'est le Parti québécois lui-même. Le parti de René Lévesque, à l'initiative de la stratégie étapiste, apparaît comme le porteur d'une position médiane, entre les indépendantistes *purs et durs* issus du Rassemblement pour l'indépendance nationale, du Ralliement national et les souverainistes de la dernière heure issus des rangs de l'Union nationale ; rassemblant

également le courant bleu (conservateur) et le courant rouge (libéral réformiste), selon la tradition politique québécoise. En 1995 en revanche, le Parti québécois incarne plutôt l'aile d'un souverainisme fondamental. Ceci explique sans doute, en plus de l'affection portée à Lucien Bouchard, que ce dernier finisse par assumer le *leadership* dans la dernière ligne droite de la campagne. Porteur d'un discours aussi empreint d'accents souverainistes de conviction, le chef de l'Opposition officielle incarne également dans sa personne et son parcours le souverainisme de conclusion, c'est-à-dire déterminé par la déception face au régime fédéral canadien, à ses coups de force et à son caractère regardé comme irréformable. Cette dialectique est d'ailleurs volontairement appuyée à travers ses discours, qui s'apparentent au procès du fédéralisme canadien, des premiers ministres provinciaux et du Premier ministre Jean Chrétien, non sans emprunter chemin faisant des accents empruntant au vocable et à l'imaginaire religieux. Du côté de l'Écosse, le Scottish National Party comme véhicule traditionnel de l'indépendantisme domine la campagne du Oui, sans se trouver au centre du gradient des positions qui y sont représentées, en ce sens que les autres membres de la coalition plaçant en faveur du Oui se situent dans leur plus vaste majorité à sa gauche. Néanmoins, son nationalisme utilitaire lui permet à la fois de courtiser les électeurs travaillistes – qui sont la principale cible de ses discours –, les électeurs indécis et de demeurer audible auprès des formations politiques ancrées plus à gauche. En somme, le PQ et le SNP apparaissent même comme des formations relativement modérées lors des campagnes de 1980 et de 2014, les plus susceptibles d'accepter voire d'intégrer à leurs discours des éléments de continuité historique et de conciliation identitaire.

Comme évoqué plus tôt, les camps du Oui québécois et écossais n'évoluent pas d'après les mêmes contextes institutionnels et ne se trouvent pas aux mêmes stades de leurs parcours au moment des trois référendums. Pour chacun d'eux, la caractérisation de l'*ipséité* se manifeste de manière bien différente, les nationalistes québécois devant démontrer leur existence comme nation au sein d'un État qui la nie, au contraire de leurs homologues écossais. Ceci conduit à observer un nombre moindre de discours portant sur l'identité dans ce dernier cas, mais aussi des recours à l'histoire de moindre envergure. Si l'on se satisfait volontiers de légitimer le *projet* national au regard du fait que l'Écosse est une nation ancienne, cette légitimation historique de l'identité emprunte le détour d'une justification souvent plus étayée de l'existence de la nation québécoise à travers sa différence, sa spécificité et leur inscription dans une histoire propre.

Ainsi, en 1980, le référendum est présenté comme un test qui doit valider la construction d'une société engagée sur la voie du progrès et de la modernité avec la Révolution tranquille. En 1995, cette société nationale est plus sûre d'elle-même et il s'agit alors de la concrétiser, ce qui s'aperçoit à travers une insistance moindre – quoique toujours présente – sur les thèmes de la maturité. En 2014 enfin, le

discours indépendantiste ne paraît pas particulièrement inquiet quant à la poursuite de l'intention nationale, y compris dans l'hypothèse d'un Non. Cette condition nationale au moment du référendum se traduit d'ailleurs dans les déclarations des chefs des trois campagnes, où l'on voit que René Lévesque, dans le drame de l'instant, envisage une prochaine échéance ; où Jacques Parizeau redoute qu'une défaite ne signe la fin de la nation québécoise ; où enfin Alex Salmond parvient plus aisément à sauver les apparences jusqu'à paraître sortir vainqueur d'une défaite en la resituant dans le panorama de la progression du mouvement indépendantiste.

De même, le rapport au temps est marqué par cette condition première. Ainsi, au Québec, le présent référendaire doit perpétuer un passé pour assurer l'avenir, alors qu'en Écosse, c'est l'avenir, le projet, qui détermine le présent. Pour le dire autrement, les certitudes relatives au présent-passé (le champ de l'expérience), qui s'expriment à travers les discours, permettent de se situer au regard du présent-futur (le champ des attentes). L'imaginaire rétrospectif sert donc de justification de l'identité nationale québécoise, revendiquant des racines profondes qui permettent d'inscrire la nation québécoise dans la longue durée. De même, la manière dont est décrite la trajectoire québécoise est marquée du sceau de la continuité, de la résistance au déclin et d'un présent qui doit permettre de passer de la survie à la plénitude de la vie. En Écosse, on voit que les temporalités mobilisées remontent rarement au-delà du milieu du XX^{ème} siècle, de façon à marquer la dissociation politico-économique entre elle et le Royaume-Uni, et plus spécifiquement l'Angleterre. De fait, les griefs et les figures honnies par les uns et par les autres confirment ce bilan, où l'on voit que Pierre Elliott Trudeau tend la main au conquérant britannique puis à lord Durham par-dessus 150 ans d'histoire, tandis que David Cameron et le Parti conservateur héritent directement de Margaret Thatcher – décédée un an avant le référendum –, qui a quitté le pouvoir seulement une quinzaine d'années auparavant.

Au total, l'étude des référendums ne permet pas de répondre à certaines des questions sempiternelles que se posent les spécialistes du nationalisme. Ainsi de celle, d'ordre stratégique, consistant à s'interroger sur la meilleure attitude à adopter, pour le camp unioniste²⁰⁶⁹, entre accommoder les demandes – ce qu'on peut décrire sous la forme d'un unionisme de conciliation – et adopter au contraire une posture d'autorité – ce qui peut être qualifié d'unionisme de rupture, ou encore demeurer indifférent aux demandes émanant de ces périphéries. On peut encore mentionner deux autres questions, la première consistant en une tentative de reformulation de celle posée ici. Elle

²⁰⁶⁹ ERK Jan et Lawrence ANDERSON, "The Paradox of Federalism: Does Self-Rule Accommodate or Exacerbate Ethnic Divisions?", *Regional and Federal Studies*, Vol. 19, n°2, 2009, p. 191-202.

consiste à se demander si ce n'est pas plutôt le caractère statique ou dynamique des rapports entre majorité et minorité, à travers l'autonomie, qui permet d'expliquer la stabilité d'un État et l'appui au mouvement sécessionniste²⁰⁷⁰. La dernière s'interroge enfin de manière plus large sur les rapports de reconnaissance entre l'État et la nation minoritaire²⁰⁷¹. Ici, à nouveau, il faudra se satisfaire d'une réponse qui n'a rien de définitif si l'on en juge à la fois par les trajectoires sociohistoriques des rivalités, ainsi que par les attitudes constatées au cours des référendums.

Au regard de ces dernières, on voit que la fermeté du centre – ou l'unionisme de rupture – a souvent fini par jouer contre lui, que ce soit quant à la répression de la crise d'Octobre (1970) au Québec, qui n'entamera pas la montée en puissance du mouvement souverainiste, ou par la gouverne de Margaret Thatcher, qui sert aujourd'hui encore d'épouvantail au sein du mouvement indépendantiste écossais. Néanmoins, on peut aussi voir que l'unionisme d'autorité a pu parfois porter ses fruits, notamment quant à l'imposition du “*people's package*” de 1982, qui provoquera l'ire des hommes et femmes politiques québécois, mais imprimera des effets considérables sur les conditions de formulation de l'idéologie nationaliste jusqu'à nos jours. À l'inverse, des attitudes relevant d'un unionisme de conciliation conduiront parfois à des résultats positifs du point de vue du centre, bien qu'elles aient été entreprises de mauvaise grâce – comme le référendum sur la dévolution de 1979 en Écosse –, mais également des résultats extrêmement négatifs lorsqu'elles viennent à échouer – comme les accords du lac Meech puis de l'entente de Charlottetown –, soit contribueront à la poursuite des ambitions d'indépendance comme ce fut le cas à travers l'introduction de la dévolution en Écosse, pourtant destinée à enrayer la montée du SNP, lui permettant au contraire de déjouer les pronostics jusqu'à former un gouvernement majoritaire.

Quant à l'étude des référendums, elle fait remarquer que ces deux attitudes (de fermeté et de conciliation) se traduisent notamment par les termes sociaux attachés à ces unionismes, qui impliquent la reconnaissance ou l'absence de reconnaissance comme une modalité de conciliation, à laquelle on peut encore ajouter les promesses électorales prononcées dans les contextes référendaires²⁰⁷². Sous ce jour, on voit que le début des campagnes électorales est plutôt marqué, chez les unionistes du centre, par des postures de fermeté et des perspectives monistes, qui tendent à s'assouplir et à se pluraliser

²⁰⁷⁰ LECOURS André, *Nationalism, Secessionism and Autonomy*, Oxford, Oxford University Press, 2021.

²⁰⁷¹ COAKLEY John, « Les majorités nationales dans les nouveaux États. Relever le défi de la diversité », dans GAGNON Alain-G., LECOURS André et Geneviève NOOTENS (dir.), *Les nationalismes majoritaires contemporains*, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 157-189.

²⁰⁷² ELMERICH Jérémy, « Concessions ou désunion. Le sens du Non au Québec (1995) et en Écosse (2014) », *op. cit.*

petit à petit. Comme nous l'avons évoqué plus tôt, les unionistes issus des périphéries s'ancrent généralement dans l'identité écossaise ou québécoise et dans une attitude qui peut être rattachée à l'unionisme de conciliation. Ceci se remarque à travers les différents projets de révision constitutionnelles examinés par chacun des principaux partis écossais et québécois des camps du Non, à l'exception du PLQ en 1995 qui s'appuyait sur les termes de l'accord du lac Meech et de la société distincte pour prendre position.

À travers cette différence entre unionistes du centre et de la périphérie²⁰⁷³, on voit également que l'unionisme de rupture incarné par Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien en 1981-1982 s'inscrit dans un imaginaire politique de nature téléologique, imprimant le sens d'un progrès. Pour autant, cette vision n'est reprise que de manière très modérée au Québec, bien que les idées qu'elle porte et qui renouvellent les termes de l'universalisme, pénètrent son spectre politique. Au Royaume-Uni, le nationalisme porté par le Parti conservateur s'inscrit davantage dans le paradigme de la continuité, de la constance de l'intention nationale, qui tranche avec l'imaginaire unioniste de la périphérie, où l'on insiste notamment sur le parcours spécifique de l'Écosse, empreint de progrès avec la dévolution, y compris au sein d'un Parti conservateur et unioniste écossais qui a considérablement évolué sur ce plan jusqu'à redevenir une force politique qui compte, sur la base du clivage national²⁰⁷⁴.

Sur ce plan comme sur la conception du territoire national, on observe une différence considérable entre les unionismes canadiens et britanniques, symptomatique des trajectoires de ces États et des projets stato-nationaux ; d'un *déclin* relatif du projet national britannique (à travers l'empire notamment) et d'une *montée en puissance* du projet national canadien (à travers un idéalisme moral porté sur la scène internationale), qui rappellent l'importance, y compris pour les nations souveraines, des autres donneurs de sens. Ainsi, les défis présents et futurs servent au renfort d'une identité collective réaffirmée par une britannicité ou une canadienité remise en situation, par un décentrement vis-à-vis de la confrontation avec l'identité écossaise ou québécoise que les tenants du Oui cherchent à figurer. Du côté du Non, autre décentrement consiste encore à réfuter la pertinence même de la campagne, soit en la présentant comme une distraction futile, soit encore en comptant sur la montée en puissance des discours à portée individualiste, qui disqualifient en quelque sorte les termes nationaux – voire

²⁰⁷³ La différence qui se constate ici appellerait certainement une étude dans d'autres contextes, comme celui de la Catalogne et du parti unioniste Ciudadanos.

²⁰⁷⁴ Là aussi, la part relativement modérée des discours unionistes de la périphérie sur l'appartenance britannique ou canadienne – qu'elle soit nationale ou strictement étatique – mériterait d'être éclairée en intégrant à l'analyse l'examen des référendums sur la dévolution de 1979 et de 1997, ainsi que le référendum sur l'entente de Charlottetown de 1992.

collectifs – de leurs appartenances, non sans choisir, ce faisant, une appartenance au détriment d’une autre.

Sur ce plan, la montée en puissance de l’individu dans les campagnes référendaires du côté du Oui ne se manifeste pas à l’encontre de l’appartenance collective. Tout d’abord, on remarque qu’il s’y inscrit pleinement, s’y articule progressivement et ne s’en dissocie – optant pour l’indépendance comme un moindre mal – que très rarement. On constate aussi une *rationalisation* progressive des discours souverainistes et indépendantistes. Ceci s’explique pour partie, mais pour partie seulement, par le profil sociologique des chefs respectifs du PQ en 1995 et du SNP en 2014, tous deux économistes de formation. Cela se constate également à travers le reste du spectre politique, par un vocabulaire surdéterminé par le langage juridique et les débats constitutionnels d’un côté, et par une grammaire plus empreinte du lexique économique de l’autre. Au Québec, ce bilan doit faire l’objet d’une nuance, compte tenu du nombre considérable de discours à teneur identitaire et mémorielle, relevant de l’imaginaire rétrospectif et d’un nationalisme comme histoire que l’on se raconte, qui contraste avec un nationalisme écossais portant davantage son regard vers un projet politique plus ou moins spécifique. C’est ici l’opposition entre l’être et l’avoir qui prend tout son sens dans la quête portée par les deux mouvements.

L’on voit également que les référendums sont marqués par la montée en puissance d’un souverainisme de conclusion, qui repose certes sur la prémisse nationale sur le plan sociologique, mais ne lui adjoint la recherche de l’indépendance que devant l’échec de l’État canadien ou britannique. Ces discours en ascension se fondent sur un rejet de l’appartenance canadienne ou britannique davantage cantonné dans le domaine politique qu’identitaire, caractérisé par une plus grande acceptation de l’identité de l’Autre. À cet égard, il faut encore souligner que les énoncés que l’on peut qualifier comme relevant du souverainisme de conviction diminuent, sur le plan proportionnel. Se substituent peu à peu aux termes de la sécession-remède (très présente en 1980) et de l’indépendance comme fin (présente dans les trois référendums, mais surtout lors des référendums québécois), un nationalisme utilitaire en pleine expansion, particulièrement en Écosse, mais également lors du référendum québécois de 1995. L’imaginaire prospectif qui le soutient fait ainsi l’objet d’une attention de plus en plus importante de la part des acteurs. Chez certains d’entre eux, on constate même que l’identité nationale et l’imaginaire rétrospectif n’apparaissent plus au fondement de cet imaginaire prospectif, que l’*idée* de nation ne fait pas l’objet de développements. Autrement dit, le *projet* peut apparaître en déliaison de l’identité, selon une formulation minimale de cette dernière ou encore sa caractérisation en des termes – sur le plan des ancrages politico-économiques, social-démocrate par exemple –, qui se rapportent plus directement audit projet.

Enfin, sur le plan des interactions entre les imaginaires indépendantistes et unionistes, on remarque là aussi une importante différence se justifie par les contextes spécifiques aux deux États étudiés. Ainsi, au Canada où ni le peuple canadien-français, ni le peuple québécois n'est reconnu comme une nation, et où tant Pierre Elliott Trudeau que Jean Chrétien cherchent à affirmer une identité moniste, les camps du Oui de 1980 et de 1995 portent la contradiction à l'imaginaire unioniste du centre. Cela se constate notamment à travers l'exemple du territoire, où se déploie chaque fois un débat émotif, mais où se manifestent des imaginaires pétris par l'expérience spécifique aux sociétés neuves²⁰⁷⁵. Cependant, sur ce plan, il faut encore soulever le fait que la cohérence que s'impose le plus souvent Pierre Elliott Trudeau le porte à revendiquer un héritage, un territoire ou pays conçu au sens d'un rapport de propriété, là où les énoncés souverainistes le définissent plutôt à la façon d'un lieu de mémoire. Par ailleurs, il faut encore mettre en évidence que les acteurs du centre et de la périphérie interviennent sur les mêmes domaines, ce que démontrent d'ailleurs allègrement les Parties 2 et 3.

Certains thèmes font l'objet d'un passage obligé, où chaque acteur donne ses gages de démocrate, assure souscrire aux principes de l'économie de marché ou encore au souci de la protection de l'environnement. Les rapports à la mondialisation et à l'intégration régionale complètent ce tableau et font reparaître l'altérité continentale au sein du nationalisme britannique et l'euroanéité écossaise, de même que l'Amérique du Nord figure progressivement l'enracinement québécois dans un contexte de périls puis d'opportunités spécifiques où s'exprime de plus en plus la mise à distance de la référence européenne et une américanéité paradoxale, embrassée mais souvent redoutée sur le plan culturel et linguistique.

Nouveau bilan du nationalisme

La présente thèse visait à étudier, à travers les différents cas examinés, l'évolution du nationalisme à travers l'histoire, sous ses versants étatiques et subétatiques, majoritaires et minoritaires. Pour ce faire, une variété de concepts ont été mis à l'emploi, depuis celui d'unionisme, régulièrement mobilisé au Royaume-Uni, dépoussiéré vis-à-vis de l'Écosse, mais encore trop absent de la littérature académique sur le nationalisme. Nous avons démontré qu'au même titre que l'indépendantisme, il pouvait adopter les atours d'un unionisme fondamental ou utilitaire, inscrit dans une logique de continuité identitaire associée à l'imaginaire rétrospectif, ou davantage tourné vers un projet et l'imaginaire prospectif. Nous avons également souligné que son ancrage sociologique pouvait s'arrimer à la nation étatique comme

²⁰⁷⁵ Au sens de Gérard Bouchard dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*

à la nation subétatique, selon une architecture identitaire stato-nationale, plurinationale ou multinationale. Plus largement, nous avons également pour objectif de fournir une réponse complémentaire à la question formulée par Gérard Bouchard à travers le titre de son ouvrage : *Les nations savent-elles encore rêver ?*

Cette évolution du nationalisme à travers la modernité occidentale se caractérise d'abord par les mutations que nous avons retracées à travers la Partie 1, c'est-à-dire que l'identité nationale naît rarement d'une autopoïèse, pour emprunter un terme du lexique de Joseph Yvon Thériault, mais procède le plus souvent d'antagonismes personnels (dans le cas des monarchies européennes) et des appétits des métropoles (dans le cas des colonies américaines). Ce faisant, le sentiment qui naît de ces premiers temps repose sur la différence et l'inimitié, ainsi que sur une structure sociale où le sens religieux s'accompagne et renforce bien souvent le sens national.

L'entrée dans la modernité bouleverse ensuite les termes sociaux de l'appartenance parmi les nations souveraines. Elle assume alors sa condition politique – comprise au sens de Marcel Gauchet²⁰⁷⁶ – et s'attache à gouverner un État par l'effet de la majorité qu'elle constitue. Le nationalisme qui supporte cette existence nationale la porte alors à rechercher à imposer son identité collective, à rechercher la congruence entre l'État dont elle dispose et l'identité dont elle est porteuse. Cette tentation unanimiste – sur le plan national – donne lieu à des visions monistes, parfois exclusivistes de l'appartenance nationale. Toutefois, la référence collective tend progressivement à s'ouvrir, notamment face à la nécessité d'incorporer à la nation les populations déjà présentes sur le territoire, puis celles qui s'y joindront par la suite dans un élan de diversification croissante des sociétés en Occident.

Les nationalismes à fondement ethnique, hautement déterministes, sont disqualifiés par l'histoire, en particulier au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Ses conséquences se portent d'ailleurs également à modifier la référence des nations minoritaires subétatiques, souvent éprises de ces conceptions qui leur garantissent un haut degré de cohésion sociale dans un contexte étatique souvent hostile à leur existence. Le bouillonnement qui se constate à travers le monde au cours des années 1960 parachève d'ailleurs, dans la plupart des cas, le passage quasi-définitif d'un nationalisme ethnique à un nationalisme civique.

²⁰⁷⁶ GAUCHET Marcel, *La condition politique*, Paris, Gallimard, 2006.

De plus, l'essor de la philosophie libérale, associée à la complexification des sociétés occidentales par l'effet des mouvements de populations, conduit aussi à l'affirmation de modèles de société pluralistes. Peu à peu, la mondialisation remet en cause les termes du nationalisme civique et questionne le rapport de la nation à la diversité. La philosophie républicaine, collectiviste, qui alimente un nationalisme de même nature, perd du terrain face à une philosophie libérale, individualiste, portée notamment par le géant américain et par le *soft power* britannique. Les modèles de société se modifient en faisant place à un sujet individuel en voie d'affirmation et à des intermédiations collectives trouvant de plus en plus leur place.

Les nations subétatiques font l'objet d'un soupçon récurrent d'ethnisme, étant présentées par leurs adversaires du centre comme des survivances traditionnalistes, à rebours de la modernité. Tandis qu'elles doivent veiller à leur cohésion dans un environnement généralement suspicieux, elles écopent de la charge de la preuve de leur moralité, de leur inscription dans la modernité²⁰⁷⁷ et doivent donc traiter de ces enjeux relatifs à la diversité qui se matérialisent également parmi leurs sociétés, selon des termes et exigences comparables à celles rencontrées par les nationalismes étatiques. Sur le plan encore des modalités d'intégration des populations, de la gestion de la diversité et de la formulation de l'idée de nation, les nationalismes subétatiques trouvent sur leur route la concurrence de leurs *alter ego*, en sorte qu'au défi de la diversité s'ajoute celui de la cohésion sociale.

Cette inscription progressive dans le paradigme occidental de la démocratie libérale et du libéralisme contraint ainsi les petites nations et les nations subétatiques, dont les contours se recourent largement, à relativiser les termes de l'appartenance. Plus largement, la mondialisation soumet également le nationalisme à des pressions qui ne se manifestent pas seulement au sein de leurs sociétés. Elles sont donc incarnées par la montée de l'individualisme, des revendications communautaires et régionalistes, par l'émergence de nouveaux acteurs politiques comme les métropoles.

Elles se déploient également selon les paramètres d'une intégration régionale elle-même symptomatique de la décade de l'État-nation et de la prémisses d'une souveraineté absolue, conçue d'un seul tenant, placée entre les mains de la nation. Sur le plan économique, la mondialisation ignore les frontières économiques, altère encore l'autorité de l'État et ne lui laisse qu'un rôle d'orientation. Les évolutions techniques, médiologiques, et le passage progressif du journal national souligné par Benedict Anderson puis de la radio, à la télévision satellitaire puis à internet et à des contenus culturels partagés

²⁰⁷⁷ Jean-François Lanier évoque à cet égard un « nationalisme éthique ». Voir : LANIER Jean-François, « Le nationalisme québécois au XXI^e siècle. Trois tendances récentes », *Études canadiennes*, n°93, 2022, p. 155-175.

par le monde entier imprime encore des références universelles non plus au sein d'une société nationale donnée, mais à travers la planète. Cette évolution des modes de communication accélère encore une mondialisation culturelle qui charrie les ambitions civilisationnelles²⁰⁷⁸ et participe à faire converger les imaginaires collectifs non plus seulement sur une base nationale, mais également transnationale. L'impérialisme national ne disparaît pas, comme en atteste l'invasion russe de l'Ukraine aux portes de l'Occident. De même, le nationalisme peut encore reprendre ses oripeaux religieux, d'intolérance, de xénophobie, d'ethnisme. Cependant, dans l'immense majorité des cas, ce phénomène s'est peu à peu caractérisé par son arraisonement.

Tempus fugit

Au sein de la modernité avancée que nous connaissons, la rationalisation du nationalisme s'est donc caractérisée d'abord par une désessentialisation, puis par une désubstantialisation progressive de l'imaginaire sur lequel repose l'identité nationale. Passant d'une référence ethnique à un nationalisme civique, celui-ci s'est progressivement scindé en deux courants opposés, dont le versant libéral tient le haut du pavé. Cette rationalisation s'est également exprimée à travers l'intellectualisation du nationalisme, par sa sécularisation ou son désenchantement, par la mise à l'index des grandes envolées lyriques de jadis, bien que subsistent encore des réactions émotives dans des conjonctures où l'identité ou la dignité rectrice du groupe social concerné est mise en cause. À travers ce processus, c'est la nature du choix politique, que l'on veut fondé sur des assises rationnelles, qui est en jeu. La tendance croissante à un nationalisme économique prenant le dessus sur ces expressions émotives, illustre bien ce fait, tout en reprenant à son compte les mécanismes de différenciation et de désir mimétique propres au nationalisme.

La manifestation de cette idéologie, si elle ne s'est que rarement exprimée seule, paraît de plus en plus dépendante, assujettie à l'utilité relative de l'indépendance ou de l'union, traduisant la relativisation de sa portée, l'arraisonement des mythes. On ne s'explique pas autrement une pratique à rebours de cette tendance, déployée à travers des discours post-factuels²⁰⁷⁹, où la représentation s'émancipe pour constituer une vérité en propre, compensant par l'excès le sentiment de vide symbolique.

²⁰⁷⁸ DEBRAY Régis, *Civilisation, op. cit.*

²⁰⁷⁹ TROUDE-CHASTENET Patrick, « Fake-news et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni*, n°96, 2018/2, p. 87-101.

Cette rationalisation se manifeste enfin quant à l'expérience du temps. L'on a pu voir précédemment que l'après-référendum de 1995 au Québec était marqué par les débats sur l'histoire et la refondation de la mémoire, de manière à ouvrir la référence collective aux autres récits comme aux nouveaux arrivants. On observe également, dans le cas canadien, une conception du Nous caractérisée par un idéal proche ou advenu, dans un paradigme tantôt présentiste, tantôt futuriste, où la géographie plus que l'histoire, le pays plus que le peuple – rarement figuré dans son unité –, commande la loyauté.

Encore les discours réfèrent-ils à une temporalité toujours plus courte, à un passé toujours plus proche, à la réalité vécue, par opposition à la longue durée embrassée par la procuration de l'imaginaire historique. La chouette de Minerve s'envole au crépuscule. L'arbre sur lequel elle repose a désormais des racines moins profondes que ses branches. De la promesse de l'aube, le nationalisme paraît à présent tirer ses racines du ciel.

Annexes

Annexe 1: SALMOND Alex, “2013 Speech to SNP Conference”, UKPOL, 24 mars 2013 :
<https://www.ukpol.co.uk/alex-salmond-2013-speech-to-snp-conference/>.

A week is indeed a long time in politics.

On Thursday we announced the date of the independence referendum – Scotland’s date with destiny.

My advisers told me that within a few minutes of making the announcement, I was “trending” in Edinburgh and Glasgow.

Delegates, I was so disappointed – at first I thought they said I was “trendy” in Edinburgh and Glasgow!

Well friends. Meet cool Eck fae Buchan.

On 18 September 2014 we will have the opportunity to ensure that decisions about Scotland are taken by the people who care most about Scotland – the people who live and work here.

Few nations and very few generations are fortunate enough to make such an important decision – we are in every sense the lucky ones.

It’s a vote for the people of Scotland – every citizen aged 16 up – and rightly so. But do not underestimate the positive lesson to the wider world of a nation deciding its future by debate and democracy.

It was former President of Ireland, Mary McAleese, who last October described Scotland’s referendum as a “remarkable and wonderful phenomenon”.

Whether you are Yes, No – or like many at this stage a Dinnae Ken – we can all be proud that our nation is embarked on such an exciting journey in an impeccably democratic way.

The 18th September 2014 is the day when every one of us will be asked to take the future of our country into our hands.

And for years to come people will be asked to say by friends, neighbours, children and grandchildren to say how they voted on that day.

And when that question comes, as come it will, let us make sure that each one of us can proudly say YES.

I was one of those who voted by majority for a new future for Scotland.

Friends, this party has never wavered from our commitment to trust the people to decide the issue of independence.

While the Westminster parties ganged up to block a referendum in the last parliament – when the SNP were a minority – we held fast to Scotland’s democratic rights.

THE SOVEREIGNTY OF THE SCOTTISH PEOPLE IS IN OUR DNA.

This moment – Scotland’s moment – was the life-work of dedicated servants of Scotland such as the much-missed Jimmy Halliday. When Jimmy led our party in the 1950s, a referendum to achieve an independent Scotland was just a dream – but one he never wavered from.

And the work of Jimmy and countless thousands others has made their dream our reality – we thank them now, and will thank them best by achieving that Yes vote in the referendum.

And because we have always trusted the people, I believe they will put their trust in the Yes campaign on the 18th of September next year – and vote with those of us who want to build a prosperous economy and a just society.

Next year will be a huge year for Scotland not just for politics but for a range of events which will focus the attention of the planet on our country – the Commonwealth Games, the Ryder Cup, the second Homecoming Year.

We will make sure that each of these events is a success for Scotland, but we also wish to see them as a catalyst for positive change.

Exactly a year ago I announced the establishment of a £10 million fund to help local communities bring sports facilities across Scotland into the 21st century.

This year we are going further adding another £7 million to this initiative, meaning that over 80 projects across Scotland will be completed in good time for the Commonwealth Games.

So whether its snowsports in Midlothian (for which there is plenty of raw material), Olympic swimming pools in Dundee and Aberdeen, 3G pitches in Dumfries and Galloway, or the outdoor community facility in Aviemore these facilities will provide real benefits.

OUR AIM IS TO INSPIRE SCOTS YOUNG AND OLD TO SEIZE THE OPPORTUNITY PRESENTED BY THE COMMONWEALTH GAMES TO BECOME A BETTER NATION.

Friends – it is said that to govern is to choose but even more fundamental than that is to choose how you are governed.

That choice – THE REAL CHOICE – becomes clearer by the day – the opportunity to use our vast resources and talent to build a better country, or to continue with a Westminster system that simply isn't working for Scotland – a system which has not worked in the past, is not working now and will not work in the future.

Take the big issues debated in the Scottish Parliament last week – they illustrate exactly why an independent Scotland is the right choice.

It is ten years since the Scottish Parliament first debated the Iraq war – when a catalogue of deception by a Labour Prime Minister – a Labour Prime Minister – led the UK into an illegal conflict that came at enormous human cost.

Almost 5,000 allied soldiers – 179 from the UK – and well over 100,000 Iraqi civilians lost their lives as a result of a foreign policy disaster which made Suez look like a picnic in the sun.

Now when our brave service men and women are sent into danger, we have a duty to give them our full support – and we have an equal duty to discuss the reasons why. The people who elected us to public office expect nothing less.

However, the No campaign parties in the Scottish Parliament actually tried to gag us from debating Iraq – Labour even claimed it was not a real issue.

Try telling the families who have lost a loved one to the war in Iraq that this is not a 'real issue'. Try telling them it should be airbrushed away.

The reality of the situation is that our opponents want to avoid confronting their demons, because they know they backed an illegal war based on a lie – the myth of weapons of mass destruction.

In the Scottish Parliament, there are still 8 of the Tory MSPs and 15 Labour MSPs who voted for the Iraq war – including their leader.

11 of the Scottish Labour MPs who voted for the war are still in the House of Commons – including No campaigner in chief, Alistair Darling.

Another 10 have even been 'elevated' – if that is the right word – to the House of Lords.

Labour and the Tories, Tories and Labour – they were wrong together about the Iraq war 10 years ago.

And they should apologise together now.

Friends, the imposition of the Poll Tax by Margaret Thatcher persuaded the majority of people that we needed a parliament with the powers to stop such divisive social experiments being visited upon Scotland.

Instead of being just a good idea, a parliament became necessary if we were to protect Scotland's social fabric, and ensure that domestic policy reflected the will of the people.

Tony Blair's legacy is to demonstrate why Scotland needs to go further. The catastrophe of Iraq shows why our parliament needs to have the powers of independence – so that never again can Scotland be dragged into an illegal war on false pretences.

I'm certain that the lie that led to Iraq would not have been perpetrated by the government of an independent Scotland, of any political persuasion. But we have to be absolutely certain.

Other countries – including Denmark, the Netherlands and Ireland – have constitutional guarantees that they will not go to war without a proper process of parliamentary approval, and a similar such undertaking could be written into the constitution of an independent Scotland.

Friends, I believe it should be – indeed it has to be to demonstrate that our new Scotland is something worth voting for.

That is part of the WHY of independence.

The US/UK invasion of Iraq was about non-existent weapons of mass destruction.

But delegates, there are real weapons of mass destruction. Weapons Inspectors would have had no problem finding them in Scotland.

Just one hundred and fifty miles from here the Trident missile system is based on the Clyde Estuary, just along the road from our most populous city, with an estimated cost for its renewal of up to one hundred billion pounds.

Trident was conceived by the Tories, presided over by Labour just as Polaris before it was conceived by Labour and presided over by the Tories.

The process of its renewal for another 50 years – another half century – is happening under a Tory/Lib Dem coalition supported by Labour.

Trident is Westminster's ultimate vanity obscenity but now is entirely dependent on next year's vote.

Because, delegates, it's now clear that the only way, the only way, we can finally remove these weapons of mass destruction is with a Yes vote for independence.

THAT IS ALSO PART OF THE WHY OF INDEPENDENCE.

Friends, I'm proud to lead a Government that has made the Scottish Parliament work for our people. That's why the Scottish Social Attitudes survey showed that 71 per cent of people trust Holyrood to act in Scotland's best interests – four-times more than trust Westminster.

In the face of appalling financial pressures, we have chosen a different path from Westminster – a path that reflects Scotland's social democratic consensus, our shared progressive values, our priorities as a society.

On all the key domestic issues Scotland trumps Westminster.

Down south, the UK Government's own figures reveal that England will see a 16,000 reduction in the number of police officers. And to compound this, the starting wage of new officers has been reduced. South of the Border the thin blue line has just got a lot thinner.

In contrast, the SNP government has delivered and protected 1,000 extra police officers on our streets. A great achievement – and one that Labour said would take us 13 years!

Just next week, Scotland's new national police force comes into place, along with Scotland's new national fire and rescue service.

Friends this Government will always value the work of our emergency services – the people who have been mobilised all of last night helping our fellow citizens.

It is our approach to front line policing which has delivered not only a 37-year low in recorded crime but also a fall in the fear of crime that causes such misery.

That's why Scotland's Justice Secretary Kenny MacAskill gets cheered to the rafters at the Police Federation conference. And why his Tory counterpart at Westminster gets booed off the stage.

On health, Scotland continues to protect frontline health spending, despite the Westminster cuts and the huge pressures on our budget.

Prescription charges – the tax on the sick – have been abolished in Scotland, even as they rise to £7.85 in England.

We have record patient satisfaction with our health service, the job our health professionals do, often in difficult circumstances.

We have maintained a genuine National Health Service in Scotland – free at the point of need – even as the NHS is being fragmented and privatised south of the Border, first under Labour and then by the Tories.

Professor Don Berwick is a world-renowned expert on patient safety, David Cameron's new 'health tsar', and a former adviser to President Obama. This is what he says about the strength of the Scottish system:

“The Scottish Patient Safety Programme marks Scotland as a leader, second to no nation on earth, in its commitment to reducing harm to patients, dramatically and continually.”

That must always be our goal, in every aspect of our health service and national life – ‘second to no nation on earth’.

FOUR YEARS AGO AT OUR CONFERENCE WE ANNOUNCED THAT WE WOULD DRIVE OUT THE PRIVATISATION OF CLEANING SERVICES IN THE NATIONAL HEALTH SERVICE.

Since then healthcare acquired infections have dropped by 80 per cent.

IS THERE ANY MORE VINDICATION NEEDED OF ALEX NEIL'S DETERMINATION TO HAVE A PUBLICLY RUN NATIONAL HEALTH SERVICE FREE AT THE POINT OF NEED.

The Scottish Parliament does not control the key economic levers but we do have economic powers. We have used them to deliver the best help for the small business sector – the backbone of our economy – available anywhere in these islands.

We have used them to win more jobs from inward investment compared to any other part of these islands – including London.

And we now have lower unemployment – including youth unemployment – than the UK as a whole.

One year ago youth unemployment was almost 25 per cent as young people bore the brunt of the Labour/Tory recession.

Then we appointed Scotland's first Minister for Youth Employment, gathered together our stakeholders from the STUC and from business, almost doubled the number of apprenticeships, focussed college courses on full time preparation for employment, introduced the youth guarantee for 16-19 year olds.

What has been the result?

In one year youth unemployment has gone down by one third, from 103,000 to 68,000. Still far too high, but a dramatic difference to the lives of thousands of youngsters.

ON THIS WEEK'S FIGURES ALL OF THE UK FALL OF 34,000 OVER THE YEAR IN YOUTH UNEMPLOYMENT TOOK PLACE IN SCOTLAND.

FRIENDS WHAT A DEMONSTRATION OF THE WORK OF ANGELA CONSTANCE AS SCOTLAND'S MINISTER FOR YOUTH EMPLOYMENT.

We cannot allow these successes to be blown away in an eternal economic winter of Westminster austerity.

This week's Westminster Budget is following a familiar pattern, fizz on the day, a hangover the day after.

Even the fizz only lasted until we found they had swiped another £50 million from the Scottish Budget for this coming year, without so much as a by your leave.

But there is much more bad news in this Budget. Analysis by the Institute of Fiscal Studies shows that from 2016 the Westminster Budget means either £500 tax rises for every family or further cuts in public services which they describe as "eye watering".

That is the grim future for Scottish families under Westminster rule.

And would there be a different prospectus from Labour? – not a chance.

At Westminster they dance to the Tory tune. In Scotland they are preparing to rip up the social gains of devolution.

This week was one of Labour abstention in votes in Holyrood and Westminster.

They abstained on the war, they abstained on Trident, they abstained on bus passes, they even abstained on workfare at Westminster.

LABOUR – THE GREAT ABSTAINERS ON EVERYTHING – EXCEPT MINIMUM PRICING FOR ALCOHOL WHICH THEY OPPOSED!

The SNP offer a different future.

At Holyrood we will defend the social gains – policies such as free personal care and bus passes for our older folk – who have paid their taxes, powered our economy, raised the children, and deserve something back from society. That is what it means to be a society.

AND THE ROCKS WILL MELT WITH THE SUN BEFORE WE ALLOW TORY OR LABOUR TO TAKE AWAY THE RIGHT TO FREE EDUCATION IN SCOTLAND.

Delegates, the Yes campaign is predicated on the compelling truth that decisions about Scotland are best made by the people who live and work here. That was once a theory, but is now an indisputable fact.

Since the restoration of our parliament in 1999, we have demonstrated that in law & order, health, education, business support, and the great social services of Scotland – our parliament delivers the policies that are right for Scotland, and reflect the views and votes of the people.

That is the very prize and purpose of self-government.

And if it is true in these devolved areas, it is equally true in all areas of public life.

That is the prize and purpose of an independent Scotland.

With each passing day it becomes clearer that the Westminster system is not fit for any purpose – it is further away than ever from Scotland's values, and past its time.

The iniquitous Bedroom Tax is the latest example – in a House of Commons debate led by the SNP and Plaid Cymru, over 90 per cent of Scottish MPs voted against it.

We know from Scottish Government research that the extra costs the Bedroom Tax impose on the Scottish economy will outweigh any savings the UK Government makes – even before we factor in the wider social costs and the distress and disruption it will cause.

But still it is imposed on Scotland. And to add insult to injury, the architect of this shambles – Iain Duncan Smith – has to be dragged kicking and screaming to deign to defend his policy to a committee of the Scottish Parliament.

Friends this is an iniquitous, unfair, anti-family imposition conceived because of runaway rent levels in the south.

WHY SHOULD PEOPLE WHO WOULD IMPOSE SUCH INIQUITY HAVE ANY POWER AND AUTHORITY OVER THE SCOTTISH PEOPLE.

Friends we have acted to mitigate the worst impacts of welfare changes. Acting with COSLA we have sheltered hundreds of thousands of families from council tax rises, we have established loan funds, increased support for advice centres.

And today I can announce that all SNP-led local authorities will follow the lead of Dundee in halting the threat of evictions from this disgraceful tax for those struggling to pay.

However what Scotland needs is not mitigation but power, not just a defence against Westminster but a removal of Westminster authority over Scotland.

Delegates last year I made a speech pointing out the opportunities to grow the Scottish economy with control over our taxation policy. No-one in this world owes Scotland a living, every policy we articulate needs to focus on our competitiveness as a country.

That is part of the WHY of Independence.

Today I want to illustrate why social change can also release the untapped potential of Scotland and make us not just a prosperous economy but a just society and why these concepts go hand in hand – a prosperous economy and a just society.

Last week the unemployment figures showed Scots unemployment below the UK average. However look behind these figures and see a glaring inequality which holds the nation back.

66% of women are in employment compared to 76% of men.

Now that is not down to lack of talent. Women now make up 55 per cent of entrants into higher education and the number of Modern Apprenticeship starts for women has increased from 27 per cent to 43 per cent.

But in terms of lower numbers of women in employment it really doesn't have to be like that. Elsewhere in Europe the gender gap is much much less.

If we closed the opportunity gap we would add to our national wealth and to our taxation base by mobilising the skills of women into our workforce.

But there would be another change – a fundamental opportunity to improve the life chances of many of our children.

We have long cherished the ambition to increase pre-school education. In our first term, we moved it from 412 to 475 free nursery hours per annum, benefiting 100,000 children a year.

And last year I announced a step further – a statutory guarantee of over 600 hours of free nursery education for every 3 and 4 year old, and for every looked after 2 year old in our land.

This is a statement of faith and commitment to the future and it is being carried forward without the fears of lower standards now prevalent in the south of the border.

Flexible in its delivery, using the wisdom of the Early Years Taskforce to help us, but definite in our intent.

For every young mum and dad juggling work and parenthood, this SNP Government is here for you and your family.

This is what we can achieve with a devolved Parliament. But devolution can only take Scotland so far. We don't have the financial freedom to give us the biggest bang for our buck – to invest in areas where Scotland could make huge social and economic strides.

So let us consider what more we could achieve in an independent Scotland.

I HAVE ASKED THE COUNCIL OF ECONOMIC ADVISERS TO PRODUCE AN ANALYSIS OF THE ECONOMIC AND SOCIAL IMPACT ON SCOTLAND MOVING TO THE LEVELS OF SUPPORT FOR CHILDCARE COMMONPLACE ACROSS EUROPEAN COUNTRIES.

Our ambitions for childcare are the hallmark of our approach to social and economic policy – we promote the measures we do because they advance both our economy and our society.

Some argue there is a contradiction between the two, but the reality is that a progressive social policy boosts the economy, and a dynamic economy enables us to build the fairer society we want. Each is the handmaiden of the other.

It will not be done in a day, or a year, or even completed in the first term of an independent parliament.

But I believe a transformational shift towards childcare should be one of the first tasks of an independent Scotland.

That too is part of the why of independence.

Friends ours is a noble cause because we are arguing for the rights and responsibilities, not of ourselves, but of our country.

We are arguing for something bigger than any individual, any party, any campaign –the benefits of which will endure for generations to come.

The biggest advantage of the Yes campaign is that we put no limits on the abilities of this nation to build prosperity and wellbeing for all the people.

The biggest problem for the No campaign is their fear and scorn of a Scotland aspiring to equality of status among the nations of the world.

Our opponents in the No campaign will say and do anything to keep Scotland where they think it should be.

In terms of GDP per head, right now an independent Scotland would be the 8th wealthiest country in the league table of the world's most developed nations.

If the No campaign believe Scotland doesn't have what it takes to be an independent country, they must think that only the 7 countries above Scotland can be independent – and the UK wouldn't be one of them, because it trails at number 17 overtaken this year once again by Iceland!

Delegates, our opponents often say we cannot afford to be independent. I say Scotland can't afford NOT to be independent.

To listen to the No campaign, they'd have you believe that a new generation of Trident nuclear weapons on the Clyde was a fantastic asset – and having generations of oil and gas revenues to come was a big problem!

That is the looking glass fantasy they want Scotland to believe.

But the people aren't daft – they know that Scottish energy resources are the asset, Trident is the problem, and Westminster the liability.

Combining the natural and human resources of Scotland is the way to fairness and prosperity.

Our call for the 18th of September next year is one to optimism and progress.

There was a referendum once when Scotland was cheated out of our right to self-government.

Listen to just this one example – among the tirade of scare stories – used to frighten people into voting No to self-government in 1979. It was a Daily Express editorial 10 days before the referendum:

“How much of Scotland's economy will be left intact if a Scottish Assembly gets the go-ahead on March 1? Will our coal mines go gaily on? Will Ravenscraig or Linwood thrive? Will Bathgate flourish and Dounreay prosper?”

No assembly came in 1979 – and every plant and facility listed by the Express closed under Westminster-rule – all gone, every one.

We will not be conned again.

We achieved a Parliament in 1997 – overcoming a welter of scaremongering in a referendum. And we have never looked back. The latest survey shows that only 6% of Scots want to turn the clock back to having no parliament.

It will be exactly the same with independence.

All of the things they say about independence now were said about devolution then. And we know they were wrong, because as a nation we have proved them wrong together these past 14 years.

We can now look back and say that thanks to having a parliament, Scotland has a National Health Service worthy of the name, free education for young Scots, and personal care for our older citizens.

None of these things exist south of the Border, and none would exist in Scotland today without self-government.

I believe in ten years time we will look back and say that thanks to independence we will have a thriving economy, a welfare state worthy of the name, the best childcare system anywhere in these islands, and the obscenity of Trident nuclear weapons on the Clyde will be but a distant memory.

Friends, the referendum for an independent Scotland is a precious opportunity – one given to no previous generation. We do not know if we will pass this way again.

I believe Scotland will vote Yes next September – and give a renewed purpose to this old nation.

A ‘new sang’ to sound a better Scotland.

Annexe 2 : SALMOND Alex, “2014 Speech to SNP Conference”, UKPOL, 1^{er} décembre 2015 :
<https://www.ukpol.co.uk/alex-salmond-2014-speech-to-snp-conference/>

We meet here in this conference centre in Aberdeen as ordinary members of the Scottish National Party.

But also the most privileged members of the SNP in our 80 year history.

For this generation has the opportunity our forebears could only dream about.

But we are no longer just members of a political party.

We are also now part of a greater movement.

A movement of young and old, of women and men, of trade unionists and businesspeople, of writers and artists.

A movement of glorious diversity, reflecting our country’s rich spirit.

Dedicated to a common goal:

To build a better Scotland.

To create a fairer society.

To become an independence country.

Make no mistake – momentum is with this campaign.

The people are coming towards us.

Political public meetings are being revived.

Halls have been crowded across Scotland as we discuss our nation’s future.

The messages from these meetings of hundreds are amplified a hundred times through social media and the campaign momentum continues.

Can the No campaign match this?

Well not really. To do it you have to first organise meetings and then you have to have people wanting to turn up.

Last month the BBC finally discovered this grassroots campaign and tried to cover both sides of the debate.

Their problem was that the No campaign struggled to find them any grassroots group to film – or even a single grassroot.

It is rather like what happened a few weeks back when the UK and Scottish cabinets met on the same day here in Aberdeen.

What a contrast.

We met in Portlethen church hall in a public meeting with hundreds of people.

The London Cabinet met in private behind the security screen in the HQ of Shell Oil.

Big oil meets big government with small ideas.

So let me repeat my offer to David Cameron. Prime Minister we can drum up a crowd for you in Scotland.

All you have to do is say 'yes' to a debate.

I mean what can you possibly be frightened of. Just think how well your deputy did debating UKIP!

And if the fourth and fifth parties in Scotland can have a TV debate then why not the First Minister and Prime Minister?

So let us at last have that debate about the future of this country in a proper open and democratic way.

And let us agree to do it now.

Of course not everyone is feart on the no side.

One man is still game.

Alistair Carmichael is still fighting hard for the Westminster establishment.

Last month Alistair was on home turf in Shetland – a safe distance, he must have felt from Nicola Sturgeon.

Reading the Shetland News – which has the motto: “Great is the Truth and it will prevail,” I saw that Alistair had not lost his touch.

After a debate with Mike Mackenzie MSP and local activist Danus Skene, the Shetland News reported:

“A show of hands revealed that Mackenzie and Skene had succeeded in widening the gap between yes and no from a single vote to 22.”

Great is the truth and it will prevail.

The trouble for the No campaign is this:

The more the people of Scotland hear the case for No, the more likely they are to vote Yes.

And no wonder.

They are the most miserable, negative, depressing and thoroughly boring campaign in modern political history.

They are already out of touch with the people and are now losing touch with reality.

Lord Robertson told a startled Washington that the “forces of darkness” are getting ready to celebrate a Yes vote.

The “forces of darkness”!

Darth Vader, Ming the Merciless, the Klingons and Lex Luthor must all be watching the campaign closely.

The Daleks though are not so happy.

Word has reached them that Dr Who is to be banned from an independent Scotland.

That’s the no campaign – totally laughable and completely ludicrous.

There is though this serious point.

We are engaged in a consensual constitutional process which will be decided at the ballot box. Not a unique process – but rare in this world – and something which should be cherished.

The referendum in Scotland is being held up to the world as an example of best practice. We should do everything in our power to keep it that way and each and every one of us carries that individual responsibility.

A people exercising their right to self-determination in a lawful, agreed, respectful, democratic manner is not a threat but a noble thing.

The Yes campaign is positive, uplifting, hopeful and must always stay that way.

That is the basis on which we will win this referendum and our country’s independence.

There was something else that caught my eye in the report of that Shetland debate.

It was this passage:

“Local architect Iain Malcolmson said he had never been an SNP voter but would vote yes in September.

“Half his family are Geordies, and on a recent trip south for his grandmother’s 90th birthday he had asked for their views.”

Their response: “Of course you should vote yes.”

This touches on a fundamental truth.

Many people who have never voted for our party will be voting Yes.

This referendum is not about this Party, or this First Minister, or even the wider Yes campaign.

It's about putting Scotland's future in Scotland's hands.

A Yes vote in September is not a vote for an SNP government in 2016.

It's a vote for a government in Scotland that the people of Scotland choose, pursuing policies the people of Scotland support.

A government in control of tax, the economy, social security, employment, immigration, oil and gas revenues, European policy and a range of other areas currently under Westminster control.

That may be the SNP. It may be Labour. It may be a coalition.

I tell you what it won't be.

It won't be a government led by a party with just a single MP in Scotland.

A government dismantling our welfare state.

Privatising public services.

In an independent Scotland we can give this guarantee:

The era of Tory Governments unelected by the people of Scotland handing out punishment to the poor and the disabled will be gone and gone for good.

The Westminster establishment is fighting hard to maintain its grip on Scotland.

David Cameron's government has produced edict after edict opposing independence.

Members of the House of Lords have given us their unelected, distilled, wisdom from beneath their ermine robes.

All of it designed to tell Scots how impossibly difficult it would be to run our own country.

Backed up all the way by a Labour Party leadership that has totally lost its way.

That has lost touch with the values of Labour voters.

That supports illegal wars, a cuts commission to roll back the gains of devolution and the Tory assault on social security.

Independence will be good for Scottish Labour.

The Labour Party, freed from Westminster control, will have the chance to return to its core values: many of which we in this party agree with and share.

But there is something the Scottish National Party will never agree to – will never be a part of.

Something we will campaign against with every fibre of our being.

The leadership of the Labour Party are hand in glove with the Tories in a shameful attempt to run Scotland and its people down.

Let us look at the reality.

Scotland's contribution to mankind has been immense.

Great enlightenment philosophers.

Our commitment to science and medical advancement.

Innovators, industrialists, educators and inventors.

I'm just back from Scotland Week in New York. There is enormous interest in Scotland – huge profile. It helped us gain over a thousand jobs this week alone.

In the opinion of American historians, Scotland "invented the modern world" – something we wouldn't claim for ourselves but don't mind repeating as often as possible!

But still today in modern Scotland:

More top universities, per head, than any other country.

A hot bed of life sciences.

Brilliance in creative industries.

A world-class food and drink industry.

Manufacturers exporting across the world.

25 per cent of Europe's off-shore wind and tidal potential.

60 per cent of the EU's oil reserves.

A Government 100 per cent committed to building a better future.

We will not let anyone tell the people of Scotland that we're not good enough to run our own country.

Friends,

A short distance from this conference centre is a vibrant, busy harbour.

It's full of vessels servicing Scotland's thriving oil and gas industry.

They will be here for many decades to come.

The oil – and the tax revenue – will continue to flow.

What a shock this scene must be for the opponents of independence.

In the 1970s they said No to self-government because they told us the oil would all be gone by now.

In the 1980s they said No even though the Tories were laying waste to our steel industry, car industry and coal mines.

In the 1990s the doom-sayers were still saying No because they said we weren't capable of running our schools and hospitals.

Delegates,

Scotland's has got what it takes.

Our Parliament working together, introduced free personal care for the elderly.

We've passed world-leading climate change legislation.

And this party in government has restored free education.

We've kept Scottish Water in public hands.

And there is no better example of why decisions about Scotland are best taken in Scotland than the future of our National Health Service.

At Westminster the NHS is being softened up for privatisation.

The Tories are forcing through a costly, confusing and harmful top-down re-organisation.

Nurses are being denied the pay rise they deserve.

Scotland has gone down a better route.

We reject the free market in health.

We've abolished prescription charges.

And nurses in Scotland are getting their recommended pay-rise.

Let us be absolutely clear conference.

It is because we have control of the health service we can give this pledge : Scotland's NHS will never be up for sale.

Scotland is a wealthy country. We more than pay our way.

As an independent nation we would be the 14th richest country in the developed world.

The UK are 18th.

Is anyone seriously meant to believe that the 14th most prosperous country in the developed world cannot sustain itself as an independent country?

Of course they don't, which is why the ratings agency Standard & Poors – not known for their unbridled optimism on any country's prospects – said in February:

“Even excluding North Sea output..... Scotland would qualify for our highest economic assessment.”

And so in September the people of this wealthy country will face a choice between two futures.

One future is to put our faith in Westminster.

In a system where the five richest families own more wealth than the poorest 12 and a half million people.

Where charities are warning of a “poverty storm engulfing Scotland.”

Where families with children need emergency food aid.

Delegates,

These aren't reasons to put our faith in the Westminster system.

These are reasons to get rid of the Westminster system.

All of us campaigning for Yes know an independent Scotland won't get every decision right.

There will be choices to be made and challenges to face.

The point is to be equipped with the powers we need to meet those challenges.

Not to shrug our shoulders and accept Scotland as a region of a grossly unequal country.

But to take responsibility.

To build a more resilient economy.

To create jobs and opportunities.

We can do this by capturing a sense of shared national purpose, a shared national mission to build a fairer and more prosperous country.

By giving our companies a competitive edge in taxation, by reindustrialising Scotland and by building a lasting social partnership.

But more than anything: whether we succeed or fail in our ambition will be down to one factor: the talents and abilities of our people.

So the days of wasting talent and denying opportunity must end.

And yet charities tell us up to 100,000 more Scottish children are set to grow up in poverty because of the Westminster government's actions.

So we will stop the poverty-creating policies.

The minimum wage will rise at least in line with inflation.

And in the first year of an independent Scotland we will abolish the bedroom tax.

To release potential of all of the people we must do more.

That is why we will put into action our independence plan to transform childcare – a plan put to me first by the late Professor Ailsa McKay of Glasgow Caledonian University whose motto is “For the Common Weal” – and a woman who was passionate in her belief that independence could change Scotland for the better.

We will start the process by transferring money from Westminster's priorities to Scotland's priorities.

We will save £50 million a year because we won't be paying for the House of Lords, sending MPs to the Commons or funding the Scotland Office.

In a time of tight resources we do not believe it is right to go ahead with David Cameron's married couples tax allowance: a policy that discriminates against widows, single parent families and which only benefits one-third of married couples.

For us, childcare for all families is the priority: not tax breaks for a few.

And we will have another priority.

Spending £100 billion over a generation on a new generation of nuclear weapons is obscene.

We give this cast iron guarantee.

A Yes vote on September 18th is a vote to remove these weapons of mass destruction from Scotland once and for all.

This then is what we mean by a choice between two futures.

Westminster wants to renew a weapons system that can destroy the world.

In an independent Scotland we will build a system of childcare that will be the envy of the world.

Let me tell you why this is so important.

It is about changing the destiny of Scotland's poorest children.

Early years' education and childcare benefits the most – those families who have the least.

For many parents, childcare costs can be crippling.

These costs are a barrier to work, the real route out of poverty.

With devolution we are investing more than a quarter of a billion pounds over the next two years to expand childcare.

But to transform childcare, we need the powers of independence.

Some people say that it could be done under devolution. But under devolution nearly 90 per cent of the tax generated on women's employment earnings go straight to the Westminster Exchequer not to Scotland.

In an independent Scotland, with control of our budget, our resources and taxation, we can invest far more in our children's future.

High quality universal childcare and early learning – for all of Scotland's children, that's the independence pledge.

Delegates,

Transforming childcare will open up opportunities for many more women in Scotland.

But our ambitions must go further.

An equal opportunity to join the workforce – and an equal opportunity within the workforce.

In an independent Scotland we will want our companies to aspire to at least 40 per cent female participation on their boards.

And we will have the power to enforce the Equal Pay Act.

This issue of equality, of equal opportunities, is of the highest importance.

Shona Robison is the minister in charge of equality in the Scottish Government so today I have asked Shona to join the Scottish Cabinet as a full member and to also take on a specific brief on pensioners' rights.

The Scotland we are seeking to build will be an equal Scotland.

A Scotland where everyone has the opportunity to make the most of their talents.

Youth unemployment is the single biggest challenge we face in meeting that goal.

The Scottish Government is working hard to tackle this blight of joblessness among the young.

25,000 Modern Apprenticeships, working with the voluntary sector, and the guarantee of work or training place for every 16-19 year old.

Sir Ian Wood's Commission is producing exciting proposals which will align our education and training systems ever closer to the work place.

This work has been overseen by Angela Constance as the only Minister for Youth Employment in Europe.

Today I have also asked Angela to become a full member of the Scottish Cabinet and to take full policy responsibility for work training and the implementation of the Wood Commission.

These appointments underline our commitment to equality, to pensioners and to helping the young people of Scotland into the workplace.

And, subject to Parliamentary approval, with these two outstanding ministers in the Scottish Cabinet, we practice what we preach.

The Cabinet is our board as a country and women will make up 40% of the members of the Scottish Cabinet.

In this speech I have stressed that an independent Scotland will be an inclusive Scotland.

There are many different colours and threads woven in to the Scottish tartan and we celebrate them all.

We need to mobilise all the talents and the potential of all of our people.

And we have to reflect that in how we will proceed after September the 18th, in the approach we will take to bring Scotland together as we prepare to move forward.

With a Yes vote on September 18, that work will begin.

An all-party "Team Scotland" negotiating group, including non-SNP members will be convened.

It will secure expertise from across the political spectrum and beyond and indeed from Scotland and beyond.

That group will begin negotiations with Westminster before the end of September.

The discussions will be held in accordance with the principles of the Edinburgh Agreement.

That means with respect and in the interests of everyone in Scotland and indeed the rest of the UK.

The campaigning rhetoric will be over. The real work will begin.

And in March 2016 Scotland will become an independent country and join the international family of nations.

Delegates,

Last week as the great life of Margo MacDonald was celebrated, many pictures were posted showing Margo out campaigning for independence down the years.

In one, which is on the cover of Holyrood Magazine, a young

Margo was outside the old Royal High School in Edinburgh, holding a big poster of a loveheart with the words: "Yes, We Love you Scotland."

In this referendum debate we often hear that same sentiment.

For some it will be a love of the astounding natural beauty of our country.

The rich diversity of the life and the landscape.

But our cause is about more than the landscape, the history and the legends, no matter how romantic or moving.

The historian J D Mackie once wrote of Scotland's significance and vitality as a human community.

That's what the campaign for Scottish independence is about.

Our human community.

I think that it was what it was for Margo. She didn't just love Scotland. She loved Scots. She loved people.

And she held the unshakable conviction that we can do better for and by our people.

And this referendum will be won when we, as a people, no longer feel the need to ask of others: "tell me what will happen to us."

It will be won when we, as the people of Scotland say: "We are going to take our future into our own hands."

The eyes of the world will be on Scotland in September – watching, intently, to see how we will vote.

When the polls are closed and the voting has been done, let's resolve this.

Let's keep the eyes of the world on Scotland.

Not to see how we are voting but to watch in admiration at what we will be building.

Building a new and better Scotland.

Let's take all our ideals, all our talent, all our commitment and our energy.

Let us build a nation that carries itself with pride and humility in equal measure.

That looks to its own but which gives of itself to the world as much as it possibly can.

Which yields to no one in compassion and to no-one in ambition.

And that, come independence day, walks tall among the nations of the Earth – on that day, and on every day thereafter.

This is our moment.

To be a beacon of hope.

A land of achievement.

Our country, our Scotland.

Our independence.

Annexe 3 : SALMOND Alex, “Alex Salmond’s St George’s Day speech: full text”, *The New Statesman*, 23 avril 2014 : <https://www.newstatesman.com/politics/2014/04/alex-salmonds-st-georges-day-speech-full-text>.

Thank you. It’s a pleasure to speak here in Carlisle on St George’s Day.

Sir Walter Scott, who married Charlotte Carpenter in the Cathedral here, once wrote that “there are few cities in England which have been the scene of more momentous and more interesting events than Carlisle”.

He was referring to your position at the centre of some of the – tussles, shall we call them – which used to break out between Scotland and England. This city changed hands three times during the eleventh, twelfth and thirteenth centuries. One of the great Scottish kings, David I, died in Carlisle Castle in 1153. Our greatest king, Robert the Bruce was actually excommunicated in the cathedral. Every candle was extinguished, to symbolise Bruce being cast into outer darkness.

I don’t anticipate the candles going out tonight! Instead, I anticipate reflecting on the modern links between Cumbria and Scotland – which for centuries have been ties of culture and commerce, trade and travel, family and friendship.

And I’m going to emphasise two points. The first is that the ties that bind the nations of these islands will continue and flourish after Scotland becomes independent. You will remain Scotland’s closest friends, as well as our closest neighbours.

And the second point I want to make is that Scottish independence wouldn’t just be good for Scotland; it would be good for all of the nations of these islands – and it would create opportunities for co-operation and partnership which would benefit the north of England more than anywhere else.

Scotland’s future is for the people who live and work in Scotland to determine. However I understand that our constitutional debate is of great interest to many of you.

I was struck by a speech made at Westminster a couple of months ago by Rory Stewart, the MP for Penrith and the Border, which had some links to the ideas in his two recent television programmes. He was urging opponents of Scottish independence to link arms along Hadrian’s Wall in July, and ended by saying that “what matters is not the wall that divides us but the human ties that bind us”.

What Rory Stewart should reflect on is a line from Julius Caesar – “the fault...is not in our stars, but in ourselves”. The problem for the north of England is not an independent Scotland. It’s Westminster MPs like Mr Stewart who have failed to establish a fair system which works for every part of the country.

Let's take transport spending. A couple of years ago the Institute of Public Policy for the Regions published a report – “On the Wrong Track”. It found that public spending on major transport Infrastructure amounted to £2,700 per head in London– and £130 per head here in the in the north west of England. That's a twentieth of London levels, but it's still better than the North East – spending there was £5 per head.

Perhaps more time should be spent on programmes which highlight the imbalance in spending on transport in different parts of the country, and how the Westminster model has manifestly failed the north of England.

In any event, the ties between Scotland and England have never depended on the existence of 650 MPs at Westminster – they are based instead on links of family and friendship that are facts of geography, not acts of parliament.

And the reference to a wall was irrelevant. There will be no border posts along the M74, just as there are no border posts between Northern Ireland and Ireland.

We have just feted the President of Ireland, Michael Higgins, who made a highly successful visit to the UK just two weeks ago. When the Queen spoke at the banquet in his honour at Windsor Castle, she pointed out that “there is today no closer working relationship for my Government than that with Ireland.”

In 1949 the UK Government passed the Ireland Act, which specifically states that Ireland is not to be regarded as a “foreign country”.

Scotland will not be a foreign country after independence, any more than Ireland, Northern Ireland, England or Wales could ever be “foreign countries” to Scotland.

Scottish independence would not change many aspects of the day to day life of other countries within the UK.

Carlisle would still have strong economic links with Scotland, and as a senior UK Government Minister revealed to the Guardian just a few weeks ago, “of course there would be a currency union”.

People would still live in Annan and work in Carlisle, or live in Penrith and work in Lockerbie. Friends and family would continue to visit each other. We would still watch many of the same television programmes. People from Scotland and England would still celebrate personal unions – by getting married in Carlisle Cathedral, like Sir Walter Scott and Charlotte Carpenter, or perhaps by going to Gretna instead!

On Monday, there were gun salutes in Stirling, Edinburgh, Cardiff, Hillsborough and London to mark the Queen's birthday. That would continue, since we would still share a monarchy with the rest of the United Kingdom – just as we did as independent countries for a century before the Parliamentary Union of 1707, and just as 15 other Commonwealth countries do now. We have seen over the last two weeks how Australia and New Zealand have welcomed Prince William, Kate Middleton and Prince George.

And we would co-operate on the many issues where we share common interests and concerns.

You can see day to day examples here in Cumbria. Carlisle City Council and Cumbria County Council work with Dumfries and Galloway to agree management plans for the natural beauty of the Solway coast. You also work together on the Solway Firth Partnership, which is based in Dumfries, and which considers issues such as fishing, energy and environmental protection.

And there are upcoming Scottish Government announcements to promote research and science in Dumfries which will also be of great interest to the North West of England.

There is already a British Irish Council, whose secretariat is based in Edinburgh. It has representatives from the Irish and UK governments, the three devolved administrations of Scotland, Wales and Northern Ireland, and the three Crown Dependencies of Guernsey, Jersey and the Isle of Man. At its last summit, in Jersey, the Council discussed youth employment. That body will not look massively different with three independent states rather than two. Three independent states, two devolved nations, and three Crown Dependencies.

So a great deal would remain the same after Scottish independence. But some things would change, and they would change for the better – for Scotland, and for England.

In particular, an independent Scotland will be an economic counterweight to London and the south-east.

One of the reasons the “No” campaign is floundering is their ridiculous argument that an independent Scotland would struggle economically. In fact, it would be the 14th wealthiest nation among the developed countries in the Organisation for Economic co-operation and Development. Scotland has contributed more in taxes, per person, than the rest of the UK for every single one of the last 33 years.

We have more universities in the world top 200, per head of population, than any other country on the planet; we have huge expertise in engineering and life sciences; an astounding cultural heritage; immense energy and natural resources; and a skilled and inventive people.

That helps to explain an interesting paradox. At Westminster, and in Scotland, MPs say that an independent Scotland would struggle. Up here, some people argue that the north of England would struggle, because an independent Scotland would be so successful! Indeed, academic research from the University of Northumbria – which I’ll refer to again – raised as a potential concern the fact that “It is not difficult to imagine a resurgent Scotland posing a threat to economic development south of the border.”

Actually, the real danger for both Scotland and the regions of the UK lies with the current system. We’re part of a UK which has become profoundly imbalanced.

There’s a strong consensus that the economy of this island has become overly dependent on London and the south east. David Cameron argued before he became Prime Minister that “an economy with such a narrow foundation for growth is fundamentally wasteful and unstable.”

The UK Government’s Business Secretary, recently called London “a kind of giant suction machine, draining the life out of the rest of the country.”

Now, I’m much more moderate in my views than Vince Cable – but he is clearly right that the attraction of capital and talent to London is now one of the defining features of the UK economy.

Prof Tony Travers of the London School for Economics has said: “London is the dark star of the economy, inexorably sucking in resources, people and energy. Nobody quite knows how to control it.”

Now, let me be clear. In my view London is a great world city. But there is a real issue here – one I’ve spoken about before. It’s an issue not just for the North West of England, but for every part of these islands.

Economic disparities between different parts of the UK have grown significantly in recent decades – in fact, the UK now has the highest levels of regional inequality of any country in the European Union.

And although the UK Government recognises the problems caused by regional disparities, there’s little evidence of any change whatsoever. Indeed, the disparities are accelerating. Last week, the latest figures for house price changes came out. In London, they rose by 18%; in the north west of England, they rose by 6%.

Since 2007, London’s economy has grown approximately twice as much as the rest of the United Kingdom’s. And growth is again being driven by consumption rather than investment; by a housing bubble as opposed to the real economy.

Much of the reason for the financial troubles of recent years is that the UK's model of growth was unsustainable. Income inequality increased; regional imbalances grew; manufacturing capacity was hollowed out.

But it's as though nothing has been learned. We are seeing the start of another London bubble – before other parts of the country are fully recovered from the last recession.

Devolution has helped Scotland to mitigate some of the effects of this imbalance. We have developed an economic strategy which focuses on the key growth sectors of the future, and which recognises the importance of equity and geographical cohesion.

Our economic inactivity and unemployment rates are lower than the rest of the UK; our employment rate is higher. When the Scottish Parliament was created, we were the fifth wealthiest area of the UK, out of 12; now we are third, behind only London and the south-east. But that's an average. What that conceals is the vast disparity between London and the rest of the UK.

But we don't have the key economic levers we need over employment, workforce regulation or taxation.

We need those powers if we are transform our country: by sustainably and wisely developing our vast but finite hydrocarbon reserves; by harnessing the renewable energy resources which will last forever; by investing in childcare to unleash the full potential of all of our population; by boosting productivity and competitive advantage; and by sharing our wealth properly, across all parts of the country.

We need independence to use our natural and human resources for the wellbeing of all of our people.

However my contention is, that this won't just benefit Scotland; it will also benefit the other nations of these islands.

First, our approach is fairer, more sustainable and more resilient than the one being pursued at Westminster. It is a better route to long-term prosperity. And so it will provide a powerful example for those who are looking for a working model of how to change the current system.

Secondly, success for Scotland isn't a zero sum game. A successful Scotland – which we will certainly see- will become a new growth pole to the north, shifting the centre of economic gravity of these islands. It often seems as though power, wealth and talent flow downhill to the south east. Independence for Scotland would cause a rebalancing of Britain – a northern light to redress the influence of Professor Travers' dark star.

The Strategic Plan of Cumbria's Local Economic Partnership already highlights the connectivity of the M6 corridor as a major asset for you – a major selling point in promoting investment. It will become

even more important in the future, as one of the main links between England and Wales and a prosperous independent Scotland.

I was quite taken by a description I saw recently by David Southward (South-Word), from Cumbria County Council, who spoke about making the most of Cumbria's geographic location. He said that "if you were to spin a map of Northern Ireland, Scotland, Wales and England on your finger, then your finger would be under Cumbria." I like that way of looking at things. It sees these border lands as hubs – at the centre of the trade between the nations of these islands.

The University of Central Lancashire has adopted a similar vision. It is developing the Irish Sea Rim project – building connections between the Isle of Man, Ireland, Northern Ireland, Wales, South West Scotland and North West England. The project will promote innovation in transport, higher education and energy across an area which covers 26 higher education institutions and almost half a million businesses. It is potentially of significant benefit to Cumbria and to South west Scotland.

But that vision – of these border lands as hubs – requires the transport connectivity to link Scotland and the north of England more effectively together.

The UK's current plans for high speed rail lack high ambition – for Scotland and for the north. They also lack speed – they may not reach Manchester and Leeds until 2032. And Carlisle? Well maybe, to quote Burns, when the rocks melt wi' the sun. Indeed even Sir David Higgins, who is in charge of delivering the project, has expressed his frustration about that current timescale.

But since 2007, rail travel has increased by 144% between London and Glasgow; by 191% between Manchester and Scotland; and by 261% between Birmingham and Scotland. Demand for freight is also increasing, but line capacity is severely constrained.

It's interesting to think about some of the history here. There's an assumption now that high speed rail will start in the south and very gradually ease its way north. But the first railway line to come to Carlisle didn't come from London, it came from Newcastle, in 1836. Carlisle station itself was a joint venture between the Lancaster and Carlisle Railway company, which was building the line south, and the Caledonian Railway, which was building the line from Carlisle to join up with pre-existing lines in central Scotland. We didn't have to wait for railways to be built from London before we developed other connections.

But by the time high speed rail first came to the UK, when the Eurostar link was completed, the regions weren't served at all. There was no further development of services beyond London. In fact, a report by the House of Commons Transport Select Committee pointed out that "The acquiescence of

Members of Parliament to the Channel Tunnel Act 1987 depended on the provision of regional services.” Its view was that “The regions have been cheated.”

And we have seen in the last ten years that the major upgrade to the West Coast Main Line focused on Southern parts of the line. We then missed the opportunity for faster services to the north because the UK Government’s procurement process for the InterCity West Coast franchise collapsed. That piece of incompetence cost taxpayers £50m. At the moment, we may have to wait for refranchising in 2017 to see a significant improvement.

To summarise, under Westminster control, High Speed rail won’t come to Carlisle for decades, if at all. The west coast line doesn’t get upgraded, and the franchise process collapses. The east coast line has seen consistent failures of operators – and when they do have a public operator which works, their answer is to change the franchise!

By comparison, I am pleased to report that the two rail franchise procurements in Scotland are proceeding well and on schedule. And we’re keen to get on with making major improvements to connectivity.

We are already working with the UK Government to prepare joint plans for high speed rail links between England and Scotland. Initial findings from this review are due in the summer. And we are taking the initiative within Scotland – detailed planning is being undertaken for a high speed service between Edinburgh and Glasgow, which could link to high speed lines from England. The business case for that Edinburgh to Glasgow link will be sent to Scottish Ministers in just a few weeks’ time.

An independent Scotland could do much more. Rather than paying our share of the borrowing costs for High Speed Rail, as we wait decades for it to spread up from the south, we can use that money to build High Speed rail from the north instead.

It’s time to take positive action. I can confirm today that the Scottish Government will build on the joint work we are undertaking with the UK Government. We will establish a feasibility study to explore in detail the options for building high speed rail from Scotland to England. In doing so, we will work closely with partners across the UK, especially in the north of England. Of course we can’t determine the route, until we undertake the feasibility study. But it is a statement of intent.

And we know that high speed rail isn’t the be-all and end-all. We want to make early improvements in journey times between Scotland and the North West of England, including Carlisle, on the existing West Coast Mainline. So we are funding the development of a business case for investment at Carstairs to add capacity, improve reliability and increase the speed of the line. And we are committed to

advancing the regulatory changes which will ensure that there is a fairer distribution of benefits, to make such investment sustainable on this premium line.

I want to draw a brief comparison. In the north of Scotland, we are investing to reduce the time it takes to travel between Aberdeen and Inverness by rail. We're doing that because we want to create a conurbation of connectivity across that part of Scotland. In a similar way, we can develop a conurbation of connectivity between Carlisle and the south west of Scotland.

That way, a prosperous Carlisle and Cumbria will benefit south west Scotland, just as a prosperous Scotland will benefit the north of England.

These rail projects could have the potential to bring huge benefits for all of us. But they require an initiative and impetus which is more likely to come from a Scottish Government whose main population centres are within 100 miles of here, than from a Westminster Government based 300 miles away.

Rail isn't the only opportunity for collaboration. I know that many of you are keen to explore other areas for working together.

We saw an early practical expression of that in Peebles three weeks ago. Senior local authority members from Carlisle City, Cumbria, Northumberland, Scottish Borders and Dumfries and Galloway developed a plan to take forward shared economic opportunities, for example in enterprise, tourism and transport. They are due to meet again in the autumn.

These discussions followed academic research, which I mentioned earlier, from the University of Northumbria – which was commissioned by the Association of North East Councils and Cumbria. The “Borderlands” report recommended “collaborative working across the local authorities on both sides of the border.”

The practical co-operation which we're starting to see under Borderlands is – rightly – being taken forward primarily by local authorities. But any independent Scottish Government would support it wholeheartedly. This Government, if elected as the government of an independent Scotland, will work with local authorities to establish a borderlands economic forum. And we will nominate a lead minister to work with such a body.

I want to make a further commitment which can take effect in 2014 rather than 2016. The Scottish Government has a national economic forum which meets twice a year. It brings together government, businesses, the third sector, the wider public sector and the trade unions.

We know that there is a fund of goodwill for co-operation between the north of England and Scotland. We also know, and understand, that there may be sensitivities, particularly in some councils, about such initiatives taking place before September.

So the first National Economic Forum after the referendum will focus on rebalancing the economy, including co-operation with the north of England, and we will invite representatives from local authorities and business organisations in the north of England to participate. It is a practical demonstration of co-operation and partnership between us; a partnership which will be strengthened further by an outward looking, prosperous and independent Scotland.

Ladies and gentlemen, I quoted one of Scotland's greatest writers, Sir Walter Scott, at the start of my speech. I've also quoted Shakespeare and Burns – once each. However given that it's St George's Day, and the 450th anniversary of his birth, I want to close with another line from Shakespeare. That makes it 2-1!

And I want to close with a line which is relevant to this location and this speech. In Richard II, the Bishop of Carlisle is one of Richard's advisers. And there's a scene in which he says "wise men ne'er sit and wail their woes/ But presently prevent the ways to wail...". In other words, it's better to do something positive than to complain about what's happening to you.

It's a good motto. The Scottish Government doesn't want to lament decisions being taken at Westminster. We want to use the powers of independence to transform our country, rather than mitigate other people's mistakes. We want to get on with building a better Scotland; becoming a fairer and more prosperous country.

That will be good for Scotland's neighbours, as well as for Scotland.

It will help to change the centre of economic gravity of these islands. And the initiatives I've referred to today – high speed rail, west coast main line improvements, an economic forum focussed on cross-border co-operation – will benefit both Scotland and England.

They will strengthen the links between the communities on both sides of the border. They demonstrate the fact that the north of England has nothing to lose, and much to gain, from the establishment of a successful independent Scotland.

So happy St George's day. I look forward to a future of close collaboration between an independent Scotland and our closest neighbours – in a partnership which will be good for Scotland, good for the north of England, and good for all of the nations of these islands.

Annexe 4 : SALMOND Alex, “Alex Salmond’s Hugo Young lecture – full text”, *The Guardian*, 25 janvier 2012 : <https://www.theguardian.com/politics/2012/jan/25/alex-salmond-hugo-young-lecture>.

Introduction

It is a privilege to give a lecture in honour of Hugo Young. At Hugo's memorial service, Chris, now Lord, Patten said "the quality of what Hugo wrote, and the standards he set for himself and others, brought distinction to a profession too often demeaned by tawdry unreason."

One of the reasons for Hugo's excellence became evident five years after his death, when The Hugo Young Papers were first published. They revealed the sheer diligence and accuracy of his working methods over the course of his career.

As any self-respecting politician would do, the first thing I did when I saw a copy of the papers was to look up my own name in the index. In more than 800 pages it only features once! But the context in which it appears is fascinating, and now seems very prescient. It is during a discussion with Donald Dewar in May 1996, in which Hugo reports Donald as saying "People should not underestimate how fragile the Union now is in Scotland. He was surprisingly emphatic about that, when I pushed him to correct his sepulchral language. The SNP regularly got 25% in the polls. That was about their standard support across the country. But it could grow."

Donald went on to predict that Labour would do well in 1997, but suggested that I was waiting for the 2001 election, when there could well be a significant increase in SNP support.

Well, although that statement was partly wrong about timings, support for the SNP has indeed advanced, both in 2007 and 2011.

My view is that the election result in 2011, in particular, reflected a recognition of the achievements of the first SNP administration; a vote of confidence in its optimistic view of Scotland's potential; and a desire among people in Scotland for their Parliament to have significantly greater powers than at present.

That desire for greater powers is, of course, a key part of the context to this lecture. The future of Scotland is for Scotland alone to determine, but I recognise that it is of great interest – and potentially concern - to all of you. I therefore welcome the opportunity to speak about it here in London.

I count myself as a staunch Anglophile. It was my Labour predecessor, bafflingly, who seemed to spend an entire World Cup supporting teams playing against England. I am sure Trinidad and Tobago welcomed his support!

The views of people here have understandably not played much of a part so far in the debate on Scotland's future. I am reminded of Chesterton's reference to "the people of England who never have spoken yet". Of course the people of Scotland haven't spoken yet, at least not conclusively!

England does not have any veto in the debate on independence, and I suspect that the vast bulk of the people of England freely recognise Scotland's right to determine its own future. This week's research from the Institute for Public Policy Research certainly suggests that people in England are waking up to the unsustainability of current constitutional arrangements. They are not sustainable because they are not fair. Not fair to Scotland, and not fair to England. Most importantly, these relationships will be more positive and stronger when our nations are clear and equal partners.

Scottish government's right to hold a referendum

Given the events of the last two weeks, I want to start this evening by reaffirming the Scottish Parliament's right to decide the terms of a referendum on Scotland's constitutional future. But I also want to move beyond that question, to say more about why I believe that independence is the most natural state of affairs for a nation like Scotland. And I will close by making it clear that the social union which binds the people of these islands will endure long after the political union has been ended. My contention is that independence is good for Scotland, but also that it is good for England.

First, though, I want to reflect on the astonishing, and increasing, pace of change in Scotland. Devolution took a century to be delivered. The last decade embedded the Scottish Parliament as the focal point of public life and Scottish democracy. We now have a Scotland Bill changing by the day and overtaken by events before it even reaches the statute book. The momentum and direction of the people of Scotland is unmistakable.

It is therefore right that in 2014, people in Scotland should have the opportunity to vote on whether to become independent.

During the 2011 Holyrood election campaign I made two key commitments in relation to the constitution. I promised that in the first half of any new SNP administration, we would work with the UK Government to strengthen the Scotland Bill to give it economic teeth and powers.

My second commitment was that we would legislate for a referendum having made constructive proposals, and hopefully secured additional powers, during the Scotland Bill process, we would then stage a referendum on independence in the second half of the Scottish Parliament's five year term.

These commitments were endorsed overwhelmingly by the Scottish people, and I consider them binding.

The argument currently being adopted by some people –people who have always opposed a referendum full stop - that because independence is such an important issue, a referendum should be rushed, simply does not stand up to scrutiny. It is precisely because independence is important that we intend all stages of the process leading up to a referendum - from the consultation on its enabling legislation to the referendum campaign itself - to take place over a timescale which allows the Scottish people to reach an informed decision.

The further argument that Scotland's economy is being damaged by a supposed delay does not resonate with voters in Scotland who in the last year have seen Amazon, Michelin, Dell, Gamesa, and Aveloq, among others, announce major investments.

As the Financial Times said two weeks ago Westminster's "pretext for accelerating the poll – that uncertainty is damaging the economy – looks disingenuous at best. As threats go, the risks posed by separatism are as a fleabite compared with the all-devouring Eurozone crisis."

This has been endorsed by the great arbiter of accuracy in current UK politics - the Channel 4 fact check - which pointed out that international inward investment is now more successful in Scotland than any other parts of these islands, including London.

In addition to dictating on timescales, the UK Government also appears to want to close off discussion about other key elements of the referendum. As someone who strongly believes that independence would be preferable to enhanced devolution, I believe that the argument for independence could and would be won on a yes/no basis.

However I recognise that there is a significant strand of opinion in the country which might want to consider an alternative for Scotland which lies between the status quo and outright independence.

To consider an additional referendum question which takes account of popular opinion is simply being democratic. The fact that such an option might be popular isn't a good reason for denying people the right to choose it.

The Scottish Government's consultation paper on a referendum, which will be published tomorrow, will encourage a wide debate on this issue - involving all of Scotland's political parties, but crucially also civic Scotland, that is the organisations and communities which make up the fabric of the community of the realm of Scotland.

The paper will also make clear that we intend the referendum to be overseen, impartially and independently, in a way which leaves no possible room for doubt about the integrity of the result.

But our starting point in all of this is that the Scottish Parliament ultimately has the mandate to determine the referendum process. Westminster legislation which dictates rather than enables would not just be unacceptable to the Scottish government. It would be contrary to the rights of the people of Scotland.

Why independence is the best option for Scotland

The Scottish National Party will campaign confidently for independence not just as an end in itself, but as the means by which the Scottish economy can grow more strongly and sustainably; by which Scotland can take its rightful place as a responsible member of the world community; and by which the Scottish people can best fulfil their potential and realise their aspirations.

For much of the postwar period, people in Scotland largely embraced the great social reforms which were implemented by Clement Atlee's government and sustained through much of the 1950s, 60s and 70s. National insurance, housing for all and the establishment of a national health service commanded a consensus which spanned political boundaries and national borders.

There is a view that some of these postwar institutions – perhaps the NHS above all - fostered a sense of cohesion and common purpose among the people of these islands. Professor Tom Devine, for example, has expressed the view that in the postwar period the welfare state became "the real anchor of the union state".

I am not sure that the welfare state was, in truth, ever a direct consequence of the union. As the Nordic countries show very clearly, common aims in social policy do not require a common state. But it probably is the case that Scotland subscribed particularly strongly to the values of the post-war consensus.

There is a revealing account in *The Hugo Young Papers* of a discussion with John Smith in which Smith "volunteered with pride that Scotland had always been consensual... that there was this sense of community unriven by so much class segregation, without seeming to see that this made his English task possibly harder."

I don't want to press this argument too far. The disparities in life expectancy between different parts of Scotland, for example, are just one piece of evidence demonstrating that Scotland still needs to do far more to reduce inequality.

But John Smith's basic point, that egalitarianism, is a strong driving force in public life in Scotland, is undoubtedly true.

It is why we recognise that some forms of social protection work very well, and that the constant urge to 'reform' can be, in the wrong hands, code for attack.

It is why policies which exacerbate inequality and remove basic safety nets are always likely to encounter fierce opposition in Scotland.

And it is why anyone who accepted the union partly because of the compassionate values and inclusive vision of the post-war welfare state, may now be less keen on being part of a union whose government is in many respects eroding those values and destroying that vision.

When I was in Liverpool last year for an appearance on "Question Time", I got an extraordinary, warm response from the studio. Perhaps the strongest support I got was when I made a plea to the audience not to let the three biggest Westminster parties destroy England's National Health Service – just one of many issues where the Westminster class are out of touch with the people of England.

And looking at the problems of health reform now, I thank the heavens that Westminster's writ no longer runs in Scotland on health issues. But the looming issues of welfare reform exemplify why Scotland needs the powers to make our own policies to meet our own needs and values.

The Scottish Government's policies attempt to protect many values which would be dear to any post-war social democrat in these isles. For example, we have promoted what we call a living wage - £7.20 an hour.

And we have made a conscious decision to provide certain core universal services, rights or benefits, some of which are no longer prioritised by political leaders elsewhere – such as free university tuition, free prescriptions, free personal care for the elderly and a guarantee of no compulsory redundancies across the public sector

We do this because we believe that such services benefit the common weal. They provide a sense of security, well-being and equity within communities. Such a sense of security is essential to a sense of confidence – and as we have seen over the last three years, confidence is essential to economic growth.

And the social wage also sets out our offer for people who want to live in Scotland, regardless of their background. We will provide a secure, stable and inclusive society. And by doing so we will encourage their talent and ambition. Scotland will be a place where people want to visit, invest, work and live.

Achieving this has required some difficult decisions – for example major departmental efficiency savings – far more rigorous than those in Whitehall - and an effective freeze in public sector pay. But those are easier to implement if your policies clearly have fairness at their heart.

The social wage exemplifies one reason why people in Scotland want additional powers for their Parliament – the fact that they largely like what we have done with the powers that we already have.

An obvious example would be Scotland's introduction of the smoking ban. The smoking ban was suggested by an SNP MSP, initially resisted by the Labour/Liberal administration, then adopted.

It didn't take a generation, a decade or even a year for the people to see they had made the right decision – it took a month or two. Everyone abided by the new law, people adapted, and now nobody would choose to go back.

There are other examples of how even the constrained ability of Scotland to make independent decisions has had a beneficial effect on wider policy debates. We are currently championing minimum pricing for alcohol, a policy which may be copied elsewhere. And we have established the Scottish Futures Trust, as a way of promoting long-term infrastructure investment without resorting to the wastefulness of PFI. The UK Government's current call for evidence on infrastructure investment options suggests that it is interested in aspects of the Scottish Future Trust's approach.

This innovation benefits Scotland – which can respond to specific Scottish problems and circumstances. But it also benefits the rest of the UK, and potentially the wider world, by providing a precedent for policies which other countries can then either adopt or not.

An independent Scotland could be a beacon for progressive opinion south of the border and further afield – addressing policy challenges in ways which reflect the universal values of fairness – and are capable of being considered, adapted and implemented according to the specific circumstances and wishes within the other jurisdictions of these islands and beyond.

That, I believe, is a far more positive and practical Scottish contribution to progressive policy than sending a tribute of Labour MPs to Westminster to have the occasional turn at the Westminster tiller – particularly in the circumstances of the Labour opposition's policy increasingly converging with that of the coalition on the key issues of the economy and public spending.

In passing, can I reflect that Labour might be doing better with English opinion if they were to consider offering an alternative rather than a substitute for current policies.

The problem with Scotland's current constitutional settlement is that we cannot innovate as much as we would like. Policy choices made in Westminster, by parties whose democratic mandate in Scotland is negligible, are constraining the policy choices made in Scotland, for which there is an unequivocal mandate.

It is worth remembering that in 1999 comparatively few additional powers were granted to the parliament in Scotland that had not previously been devolved to the Secretary of State for Scotland.

The shift from administrative to legislative devolution was, of course, momentous in itself. But it still left Scotland with fewer powers than the German Lander, most American states, parts of Spain such as the Basque Country or Catalonia, or, within these islands, the Isle of Man.

The economy is currently where this is felt most deeply. In Scotland, my party's manifesto for last year's election made it clear that the economy would be a top priority for us. We are still deeply aware, as are many places in England and Wales, of the lasting damage done by the mass unemployment of the 1980s, which left a legacy of alienation, ill-health and hopelessness which endured long after economic recovery had taken hold.

For that reason, the Scottish Government has given a guarantee to all 16-19 year olds of a training opportunity or education place for those not in a job.

We are also doing everything we can to safeguard capital investment in Scotland, while the UK Government is slashing public investment in real terms by about a third between 2010-11 and 2014-15.

This "Plan MacB", as I call it, is endorsed by our Council of Economic Advisers. The Scottish Government knows that it does not have a monopoly of wisdom on economic policy, so we have appointed a council of advisers including Professor Joseph Stiglitz, Professor Frances Ruane and Professor Sir James Mirrlees to advise on our economic strategy.

But however careful we are at directing spending towards areas which protect welfare and promote economic growth, we cannot escape the consequences of the UK Government's macro-economic policies.

Nobody denies that the UK Government's budget deficit needs to be tackled. However the sheer scale of the austerity measures decided upon by the UK Government is proving counter-productive - particularly in the cuts to capital spending.

It doesn't require a Nobel laureate in economics to understand that it is difficult to sustain an economic recovery on export-led growth when your major export market is enduring significant problems.

If there is a double dip recession, and that is at best a risk it will not only be the fault of the Eurozone – it will be something which Westminster has helped to manufacture by not adjusting policy quick enough to meet changing circumstances.

But we still see regular assertions that Scotland would be weaker or more impoverished if it were independent. Many of these statements are straightforward scare stories. For example, sources close to the Chancellor of the Exchequer warned that an independent Scotland would not be allowed to use the pound.

Of course the interesting thing about these suggestions is not just that they are economically illiterate – since sterling is a fully tradeable currency, the UK Government has absolutely no power to stop an independent Scotland from using it. But more importantly, why would any sensible person wish to stop England and Scotland sharing a currency.

Sunday's Scottish Daily Mail reported William Hague as threatening that if Scotland became independent, British embassies would no longer promote Scotch whisky. That I think was scraping the bottom of the cask.

Incidentally, for the Foreign Secretary's benefit, he should know that receptions to promote Scotch whisky or any other goods at British embassies are charged by the foreign office! But I rather suspect that the whisky industry would in any case get by without the promotional efforts of the British foreign service. If I could adapt an old Scots ditty –

"how nice it would be
if the whisky was free
and the embassies full up to the brim."

And the Daily Mirror tried to argue that if Scotland voted for independence, the Edinburgh Zoo pandas might somehow be seized by the UK Government. I can tell you that I have decided to grant Tian Tian and Yang Guang political asylum, while reflecting of course that the UK government did not contribute a single RMB to the cost of the pandas' arrival in our capital city.

I hear occasionally from the Prime Minister how he is just about to make a positive case for the union. On the evidence of the last two weeks, I think it is still on the drawing board.

Fearmongering about constitutional change is nothing new. But it is disappointing to see such an approach being adopted – therefore, as an antidote and a counterpoint, may I attempt to present independence for Scotland in a way which is positive about Scotland and positive about England.

Firstly, I question the credibility of the current set of UK leaders as far as the people of the country are concerned. I have here the leadership ratings of messrs Cameron, Clegg and Miliband according to the Sunday Times Yougov poll. According to this, their popularity stands at minus 22%, minus 59% and minus 70% respectively in Scotland. That minus 70% for Miliband included 81% who thought he

was doing well and 11 % who thought he was doing badly. These are all dismal assessments of UK political leaders in Scotland and it is true that in each case they are worse than the UK figure.

However it is also true that the UK figure for the leaders of the Conservative, Liberal and Labour parties are also all in negative territory. I am told that today, given the ICM poll, that the Guardian was bought by more Tory MPs than at any time in the paper's history. But they should reflect on the fact that this does not mean that the Prime Minister is popular, merely that he is less unpopular than the others.

The unpopularity of Westminster leaders in Scotland is largely based on their hamfisted interventions in the debate on Scotland's future. Their unpopularity in England is based on their inability, in these tough times, to present a positive vision for the future of England.

Talking down to a country is never a good idea, and failure to present a positive vision to a country is always a bad idea.

In truth, it is absurd to suggest that an independent Scotland would struggle to make its own way economically. On current figures, we would have the 6th highest per capita GDP in the OECD as an independent nation - the UK currently ranks 15th, and, incidentally, would still rank 15th without Scotland.

As Norway, Sweden and New Zealand demonstrate, many small nations are coping better with the financial crisis than many larger ones, such as the UK, Italy or Spain. But all Western nations, large and small, have been affected.

What independence would do is to give us the tools— corporation tax, for example, or alcohol excise duty - which we could use to get on with the job of promoting recovery and improving people's lives.

In international relations, too, Scotland would benefit from a voice of its own. In Europe, perhaps the defining theme of Hugo Young's journalism, the recent veto used by David Cameron has significantly weakened the UK's reputation and influence, for few evident benefits.

When Jose Manuel Barroso delivered this lecture in 2006, he posed the question of whether the United Kingdom in Europe wanted to "shape a positive agenda... or return to sulking from the periphery?" The recent answer provided by UK Government actions is probably not the one that he had in mind.

Scotland as an independent nation would play an active and responsible role in the international community – contributing on issues where it could, such as climate change, but without delusions of grandeur. Climate change provides an interesting example. The Scottish Parliament achieved legislative competence for climate change by accident. Part of Donald Dewar's genius in devising the Scotland

Bill was to specify what was reserved rather than what was devolved. Climate change was not seen as an issue worthy of being reserved in 1997 and so it ended up devolved. But the Scottish Parliament's world-leading climate change Act - passed unanimously in the last parliament - has shown that a parliament trusted with the big issues can rise spectacularly to the occasion.

I don't agree with the counsel of despair that some on the English left have of their prospects for mobilising support on an English basis. As already said, the effect of privatisation of the health service is just as unpopular in England as it would be in Scotland, while the illegal war in Iraq was resisted by English opinion just as it was by Scottish opinion. Indeed, as people will know and understand, I have never had much time for the former prime minister, Tony Blair, largely because of the war in Iraq. However before he got carried away into believing that Britain's role in the world was to ride shotgun on the Deadwood Stage, he did, in 1997, sweep a commanding majority in England on the hope of progressive reform and mobilised opinion in this country in a way which neither Neil Kinnock or John Smith ever truly managed.

Endurance of the "social union" between Scotland and the rest of the UK

Much of what I have spoken about relates to differences between Scotland and the rest of the United Kingdom. That is, perhaps, inevitable in making the case for independence. But I want to stress also the areas of common interest which will endure after independence.

Current constitutional arrangements mean that policy differences sometimes inevitably become squabbles – especially if they involve money or constitutional issues. In fact, we have seen quite a lot of evidence of that in the last two weeks!

Andrew Fletcher of Saltoun addressed the Scottish Parliament in 1706, before it was adjourned- for some three hundred years.

He observed that: "All nations are dependent; the one upon the many. 'This much we know."

But he also warned that if "the greater must always swallow the lesser," we are all diminished. The argument would be that incorporation can foster resentment and grievance. Independence encourages mutual respect.

Independence for Scotland would still leave us free to work together in the many areas where we do share common values and interests.

The most meaningful bonds between the countries of these islands have rarely, in truth, been about the 650 MPs at Westminster. Indeed, it has always seemed to me to be deeply ironic that right of centre

parties base so much of their unionism on the taxing and spending powers of the Westminster parliament.

If Scotland becomes independent, it will continue to share close ties with its neighbouring countries. Some will be institutional. Scotland will continue to share a monarchy with England, Wales and Northern Ireland. Some will be cultural – Scots will still discuss Eastenders, watch the X-Factor and enjoy the Grand National and Wimbledon- particularly once Andy Murray gets round to winning it.

Some will be economic. We will continue to trade freely within the European Union, and people will still move job from Manchester to Glasgow and back again. And some will be practical. At the height of last year's riots, for example, Scottish police sent officers to help the police forces down here in England. During last year's water crisis in Northern Ireland, Scotland sent hundreds of thousands of litres to Northern Ireland. That level of co-operation would continue, because it's the sort of thing that good neighbours do.

The British Irish Council already provides a model of how all of the people of these islands can work together on issues of shared interest. Earlier this month, in Dublin, we discussed youth employment. The British Irish Council currently includes two independent states, three devolved governments and three island groups. Does anyone here believe that the Council would look massively different with three independent states rather than two?

The Nordic Council provides another, similar model of a forum where neighbouring countries gather to co-operate with each other. And in the European Union, on the many occasions when Scotland agrees with the rest of the UK, we will have greater collective influence, and more votes, operating as two nations rather than one.

On areas from energy grids to emergency policing requirements; from fisheries policy to defence co-operation; from telecommunications to transport links; Scotland will work with its neighbours for a common good.

But most of all, in addition to these institutional, cultural, economic and practical links, Scotland shares ties of family and friendship with its neighbours on these islands which never can be obsolete, and which I expect will continue and flourish after Scottish independence.

And when you consider our shared economic interests, our cultural ties, our many friendships and family relationships, one thing becomes clear. After Scotland becomes independent, we will share more than a monarchy and a currency. We will share a social union. It just won't be the same as a restrictive state, which no longer serves the interests of either Scotland or England.

When the Her Majesty the Queen visited Ireland last year, she spoke warmly of the ties between the United Kingdom and Ireland and stated that these "make us so much more than just neighbours, (they make us firm friends and equal partners."

I like the phrase "firm friend and equal partner". It will be true of Scotland too.

My ambition is for Scotland to enter the global community of nations – and to participate in that community on a basis of equality, responsibility and friendship. We won't have a nuclear deterrent. But that is not the sort of power we seek – we seek only the power to make a positive contribution to the world, and to improve the wellbeing of our people.

When the United Nations was founded, it had just 51 member countries. Now there are almost 200. As recently as 1990, Europe had 35 countries – now it has 50. Of the 27 countries which currently make up the EU, six of them did not exist as independent states before 1990. The current United Kingdom, as an incorporating union, where one nation will always prevail simply by virtue of its size, seems increasingly like an anachronism in the modern age. And independence – with the right to participate as an equal on the international stage – appears more and more like Scotland's normal and natural state of being.

I quoted GK Chesterton, a quintessentially English writer, earlier. I hope you will understand – especially given the date – that I want to close by quoting Scotland's bard, Robert Burns - nationalist and internationalist.

I thought of a number of possibilities – for example his timeless description of the multi-party UK government of his day –

"yon mixtie-maxtie queer hotch-potch,

The Coalition"!

Another of his songs, "Ae fond kiss, and then we sever" also has a certain resonance – although I may not sing it to the Prime Minister any time soon! But ultimately, it is a line from one of Burns's great egalitarian poems that best sums up the likelihood of independence.

For a' that and a' that, it's coming yet, for a' that.

Annexe 5 : SALMOND Alex, “Bannockburn is birthplace of Scotland”, *The Scotsman*, 30 juin 2014 : <https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/alex-salmond-bannockburn-is-birthplace-of-scotland-1532710>.

Every nation has its iconic touchstones from which it draws its sense of self, and Bannockburn is the wellspring from which modern Scottish nationhood emerged.

The battle was immediately deemed iconic; a colossal victory despite overwhelming odds, and as W Mackay Mackenzie observed in his study of Bannockburn, written for the centennial of 1914, “history is but a literary and political exercise; a mist of rhetoric has settled upon the field”. The victory at Bannockburn was quickly – and has been repeatedly – chronicled in word, poetry and song.

All battles have to be mythologised to some extent if their memory is to survive, and many much more recent than Bannockburn have undergone this process.

But the events of June 1314, however much they may have been immortalised in verse and chronicle, were more, much more, than myth or legend. The inspirational central story of Bannockburn, and indeed the essential truth of the event, lies in its preservation and securing of Scottish nationhood and independence.

If the battle did not in itself win the war, it certainly did prevent defeat – and six years later inspired the Declaration of Arbroath, to become known as Scotland’s Declaration of Independence, which enunciated two supreme and rightly admired ideas.

It supplied the first ever European articulation of the contractual theory of monarchy, better known today as the sovereignty of the people. The Scottish monarchy was thus rendered elective and the contract reciprocal.

The Declaration of Arbroath went on to articulate the aspiration of national and individual freedom for which humankind worldwide still yearns as the most “noble thing”. Such, ultimately, was the legacy of Bannockburn.

However, this formative point in our history was not bought at any sort of bargain. The casualties on both sides in the Wars of Independence were enormous.

The chronicles, poems and songs remind us that Bannockburn is a place where thousands, far too many thousands, of men lost their lives. And part of the remembrance of any battle, even one 700 years ago, should be respect and honour for the fallen.

The new visitor centre I opened at the site of the battle earlier this year is a remarkable and fitting tribute to the events of June 1314. Through sensitive architecture, modern scholarship and stunning

computer graphics, it is enabling people from Scotland and around the world to understand why Bannockburn has resonated down these ages.

It communicates to a new generation the significance of this site as the birthplace of our modern nation. And it helps us appreciate anew that the democracy and liberty that we enjoy today, when democratic opinions and peaceful expressions of political will are those which carry the day.

The case for an independent Scotland is not about our nation's past, but its future. It is about ensuring a wealthy nation becomes a more prosperous and fairer society and about creating a better country for generations to come.

But our future must always be informed by our past, which is why the story of Bannockburn still matters seven centuries on. That story has been played out this weekend in the commemorative events of Bannockburn Live.

Scotland entrenched its place as a European nation as a result of the Wars of Independence. Whether we rejoin the international community as an independent member is, thankfully, something we as a nation will decide in the most profoundly peaceful and democratic way this September. That is something worthy of celebration.

**Annexe 6 : STURGEON Nicola, “Bringing the powers home to build a better nation”,
Édimbourg, Strathclyde University, 3 décembre 2012 :
<https://webarchive.nrscotland.gov.uk/3000/https://www.gov.scot/News/Speeches/better-nation-031212>.**

We shall not cease from exploration and the end of all our exploring will be to arrive where we started and know the place for the first time

That wonderful TS Eliot quotation always makes me think of Scotland.

As a nation, we have done a lot of exploring – we were a sovereign, independent country, and then gave our independence away.

We helped to build an empire, and saw it decay.

We transformed a rural economy into the workshop of the world – and then watched as the work left.

We discovered oil and stood by as the revenues were spent by others.

And today - with more oil, in value, still in the North Sea than has already been extracted - we stand on the brink of a renewable energy revolution.

Politically, we have been a Liberal stronghold. We have voted Tory in huge numbers - hard though it is to believe that now. We have been a bastion for the Labour party.

We have argued over our best form of government for centuries and after three hundred years without it now have our own parliament. A parliament that was intended to kill demand for independence stone dead, but is now governed by a pro independence majority.

And in 2014, we will decide if we want to complete our parliament's powers and restore our nation's sovereignty. And that is when Scotland will have the chance to bring home the powers we need to build a better country.

Today I want to talk, as a Scottish Government Minister, about the Scottish Government's case for independence and our vision for an independent Scotland.

Of course, we are not the only voice on the Yes side of the independence debate and others will have different ideas – ideas that they will be able to put to the people in elections to an independent Scottish Parliament.

As with the other side of the campaign, those supporting a Yes vote will not agree on everything. That is healthy. Indeed, it is confirmation of the vibrant democracy that an independent Scotland would be.

But, as Scotland's elected government, we have a duty to set out our plans and our vision and that is what we will do.

Today I want to set out why independence is essential for Scotland – not as an end in itself but as a means to achieve the Scotland we seek.

A country with a stable economy that works for the many and not just the few; one that knows it must create the wealth it needs to support the strong public services we value; a country that manages our vast resources responsibly, with an eye to the future; a country that gets the government it votes for; a country that has fairness at its core and allows all of us as individuals to reach our full potential.

That is the destination of our journey – Scotland. The Scotland we want to be.

A nation like any other, a nation bound in the grasp of other nations as we are all united in a globalised world, but a nation that knows itself, perhaps for the first time.

A nation that makes its own decisions and shapes its own future.

That, for me, is the point of independence.

One of the great intellectuals of the nationalist movement - and someone we all miss dearly – the late Professor Sir Neil MacCormick, distinguished between what he called the existentialist and the utilitarian strands of the nationalist movement. The former described those who thought Scotland was entitled to be independent simply because we are a nation, the latter that independence was a tool to deliver a better society.

While I recognise the distinction Neil drew and realise that there are some in our national movement who base their political beliefs more on the fact of nationhood, I would suggest that today most SNP members are an amalgam of these two strands.

For my part, and I believe for my generation, I have never doubted that Scotland is a nation. And while I might not go on about a thousand years of history and that sort of thing I take it for granted as a simple fact that Scotland is a nation with an inalienable right to self-determination.

But for me the fact of nationhood or Scottish identity is not the motive force for independence. Nor do I believe that independence, however desirable, is essential for the preservation of our distinctive Scottish identity. And I don't agree at all that feeling British – with all of the shared social, family and cultural heritage that makes up such an identity – is in any way inconsistent with a pragmatic, utilitarian support for political independence.

My conviction that Scotland should be independent stems from the principles, not of identity or nationality, but of democracy and social justice.

Firstly I believe that Scotland has a democratic right to choose our own government and determine her own future, a democratic right to put in place her own values and a democratic duty to make her own decisions.

And secondly, I want Scotland to be a country that sees enterprise and fairness as two sides of the same coin.

Down the years, many people have asked me why I ended up in the SNP and not the Labour Party. Why did a young girl, growing up in a working class family in the west of Scotland - a part of the country where in those days, they would joke that the Labour vote was weighed rather than counted; someone who was, just like Labour was in those days, anti-Trident and pro-social justice and went on to work as a social justice lawyer in Drumchapel - why does that person end up in the SNP instead of Labour.

The reason is simple. I joined the SNP because it was obvious to me then - as it still is today - that you cannot guarantee social justice unless you are in control of the delivery.

And that is my central argument to you today. Not just that independence is more than an end in itself. But that it is only by bringing the powers home, by being independent, that we can build the better nation we all want.

And I ask you, as you make up your minds over these next two years, to base your decision, not on how Scottish or British you feel, but on what kind of country you want Scotland to be and how best you think that can be achieved.

Our referendum may be asking only one question, but in truth Scotland faces two choices – the first is whether to bring the powers home to govern ourselves, rather than stick with UK governance.

And the second is – what kind of society do we want to be.

But we don't get to make the second choice without being prepared to make the first.

The powers of independence are the tools we need to build the country we want to be.

The challenges we face as a country today are real - and they are not just short term effects of the recession or global problems shared by all other countries.

The poverty and inequality that is a scar on the face of our nation, the lag in economic growth, the flow of our brightest and best out of Scotland – these are not recent problems. These are long-standing and long-term challenges that UK governments of whatever colour have failed to address.

The UK today is the 4th most unequal society in the developed world. 1 in 5 Scottish children live in poverty. 800,000 Scots live in fuel poverty.

Over the past 50 years, Scotland's average economic growth rate has been 40% lower than equivalent, independent countries.

Recently, the Economist Intelligence Unit published its 'where to be born' index that looks at a range of quality of life measures. The UK ranked 27th. But four out of the top five countries - Switzerland, Norway, Sweden and Denmark - are countries with many similarities to Scotland.

What do these other small countries have that we don't? It's not resources, talent or the determination of our people.

What they do have is the independence to take decisions that are right for them.

The example of these other countries should tell us that the challenges we face today are not inevitable. The problems can be solved – but only if we equip ourselves with the powers we need to solve them.

So the debate we will have over these next two years must be a debate about the most effective political and economic unit to achieve the economic growth and the social justice that the Scottish people want.

It is, in many ways, our version of the same question being asked across all mature western democracies. How to build a thriving but sustainable economy that benefits the many not the few.

The Westminster system of government has had its chance - and failed.

Today, independence is the pragmatic way forward.

Back in 1707, the Union was formed out of the self-interest of the elites of both nations – and it could never be said to have been the democratic choice of Scotland.

The purpose of the state then was to advance trade, wage wars and provide a structure of social order.

Then, in the mid-20th century, the creation of the welfare state played an overwhelming role in giving the union a new purpose. Britain lost the colony of India, but we all gained a new territory in the shape of free health care and social protection from cradle to grave. Alongside the BBC, these things began to define British-ness.

And, of course, devolution - to Scotland, Wales and Northern Ireland - was itself an attempt to renew the UK state.

But the UK's ability to re-invent itself is spent. The Westminster parties are at best sceptical and at worst hostile to further substantial reform in Scotland's interests. The post-war economic decline has

continued and now the very institutions which once made us distinct, the welfare state and - in England - the NHS, are under attack from the Westminster system of government.

What do we get from leaving our powers in the control of others? A high risk economy and an eroding social fabric.

And let us be clear - to vote no in 2014 consigns us to that path.

A deeply indebted state spending money on Trident weapons of mass destruction while cutting welfare.

A state adrift from Europe and increasingly isolated on the wider stage.

And to those who say that the answer is to change the occupant of number 10 and the colour of the UK government, I say we have been there and done that and the challenges we face remain undiminished.

Labour's argument is that Scotland should bear the storms of UK membership when the Tories are in office because, in the event of a Labour government, things will improve more than they ever could with independence.

To me, that argument is deeply flawed.

First, I simply do not believe that Scotland should have to put up with long periods of UK government led by a party we did not vote for. It is - surely - democratically indefensible that although the Tories have never won a majority of votes or seats in Scotland in my entire lifetime - or even come anywhere close - they have nevertheless governed Scotland for more than half of my lifetime.

Second, it is clear from its record that for Labour to be elected across the UK, it must become something different to what Scotland wants.

Social justice becomes a policy to be bartered against other interests - wars, nuclear weapons and welfare cuts.

In the end the Blair government elected in 1997 was not an alternative to Conservatism. It was business as usual.

So when the promise of 'no more boom and bust' went bust and ordinary families left to pay the price - facing joblessness, bankruptcy, falling living standards, a sense of uncertainty about the future and the prospect of being the first generation unable say with confidence that our children will be better off than we are.

So I reject the argument that the best route to achieve our vision for social justice is to stay in the United Kingdom and hope for a different government.

The record of recent governments of all three UK parties, stretching back more than 30 years, is of failure to address the problems that hold back our economy and our society.

To vote no would be to pass on the ability to achieve the social justice we want – because history shows that the Westminster system of government won't deliver it.

So if that is the critique of the current United Kingdom and its parties, what is the alternative?

What is the positive case for independence to achieve our vision of a more prosperous and socially just nation?

To vote yes is to vote not just for new powers – but for new powers that we will use for a purpose.

To bring the powers home to make a fresh start. A chance to begin again in response to the 21st century,

There is little point in bringing the powers home to just carry on as before. When devolution was delivered, it brought powers home but Labour didn't have a clear enough idea of what it wanted to do with them. We know what we want to do.

Our overwhelming objective is to benefit, not just this, but the next and future generations.

Bringing the powers home has to be the interests of long term substantial change.

Yes, we will make changes in the short term – the sensible use of borrowing powers to get our economy growing faster, for example. Or action to deal with sky-high air passenger duty that is damaging trade and tourism. Or changes to Tory welfare reforms.

But we are not just talking just about a few presents which keep us happy on Independence Day. This is about change for the long term.

It is about ending, once and for all, the cycle of deprivation so that our people can enter a thriving economy and contribute more meaningfully to their own well-being and that of the world.

Over the next 12 months, as we approach the publication of the independence White Paper, through a range of papers, speeches and events, we will show how we would set about that task.

We will set out the 'how' of bringing the powers home. These will cover issues like the macro-economic framework, regulation and the transition to an independent welfare system - in other words, the infrastructure of the state. Our purpose in this body of work is simple – to show that we will be the most prepared nation in the world gaining new powers, so that the transition is smooth.

UK politicians will say this is all too difficult. It can't be done. It won't work. Of course they will say that. Not because its true but because they want to scare you off. It is in their vested interest to say so.

Some may believe it. Most will not. Because in the end, the how of independence can be done. We will explain how it will be done in Scotland, and just a moment's reflection on the number of new states that have emerged in the years since the second world war proves that it can be done - because so many have already done it.

And let's never forget how far along the road to independence Scotland already is. We are not starting from scratch. Donald Dewar's Scotland Act of 1998 may come to be seen as one the finest pieces of legislation ever. It set up a parliament which was fit for the 21st century. We have in place a great foundation – it was designed to be built on.

In the 13 years of devolution, great changes have occurred. We lose sight of them in the pell mell of politics – but unlike the privatisation process south of the border, our health service remains true to Nye Bevan's founding principles; our education system has a new curriculum fit for modern teaching and learning; our universities offer education based on the ability to learn not the ability to pay; and our older people have more security in their later years.

So we will remind people that we are already half way there – we have brought half the powers home, and made a success of it. Now we must build on the foundation and bring the home the rest. It is time to finish the job.

And if Scotland votes yes, I have no doubt that everyone – regardless of which side of the debate they were on – will want and work for the best for Scotland.

The Edinburgh Agreement makes clear that the Scottish and UK governments will work together to implement the outcome in the best interests of the people of Scotland and the rest of the UK.

And although the independence negotiations that will follow a yes vote will be led by the Scottish Government, we will not act alone.

If there is a yes vote for independence, then let me make it clear - the Scottish Government will invite representatives of the other political parties and of civic Scotland to contribute to those negotiations.

We will have had our debate and taken our decision. Each of us will have argued our case strongly and passionately. But when the people have spoken, we will emerge from it as one united nation.

We will be team Scotland, and at that moment in our history, I am sure – whatever they say this side of the referendum - that Johann Lamont, Ruth Davidson and Willie Rennie will argue Scotland's case as strongly as Alex Salmond and Patrick Harvie.

So, the process of how we will become independent is important. People want to know that and they will.

But what really matters is the ‘why’ of independence. What will we do with the new powers we will have to build a better nation? It will be the answers to that question that will persuade people that the process of getting there – of becoming an independent nation – is worthwhile.

So the second strand of our work over the next 12 months will be to lay out our ideas – and open up for wider debate – the ways in which the powers of independence can be used to address the deep seated challenges in our economy and society – and to achieve the vision that I have laid out today.

How do we build a more sustainable economy and a fair society? How do we get our economy growing and ensure that the proceeds of that growth benefit the many not the few. What changes will we make to tax and welfare to incentivise hard work and protect the vulnerable? How will we close the gap between rich and poor? How do we, once and for all, end the scandal of child poverty in energy rich Scotland?

The great thing about devolution has been the ability to use the powers we have to find – as the late Donald Dewar put it - Scottish solutions to Scottish problems.

Imagine being able to put our minds to solving Scotland’s challenges with all of the important powers that normal, independent countries have at their disposal.

To get the chance that new powers and responsibilities will give us to re-think the purpose of government, to harness the energy of our entrepreneurs and our community spirit to find the solutions to these long-standing challenges, to get the chance to re-shape our nation – that truly is an historic opportunity.

It is exciting. It is inspiring. And it is infinitely better than accepting the status quo, stay the same, business as usual approach that a no vote would ensure - and which I am sure most people in Scotland would come to regret if it happened.

To me it is the ‘why’ that counts. Anyone can say that it’s too hard, or that it will be too much hassle or that it will never work – that’s the default position, the negative position.

But the world isn’t changed by those who accept things as they are or who think that making things better is too difficult. It is changed by people who - to quote that old Bobby Kennedy favourite – don’t look at things as they are and ask why, but who look at things as they could be and ask why not.

When I think of the why of independence, I think of a child. Let’s call her Kirsty. She is part of the new generation in this land.

According to where Kirsty is born, and what her parents will do, much of her life will be pre-determined.

If we let Kirsty down in the first months of her life, then the chances are that all the welfare, free education, and state intervention that we can provide, will never quite make up for that. If we fail her when she is young, then we have failed her for life.

Not only that – but by denying Kirsty proper support we have switched her from being an asset – to herself, her community and Scotland - and turned her into a demand – for money, services and help.

Every time we fail Kirsty, we fail our own future. Because Kirsty will be the carer to tomorrow's pensioners and the Chief Executive of tomorrow's companies. She will be the inheritor of our mistakes. Fail her now, and we fail her again and again and again, until she is just another figure shuffling through our welfare statistics, set to die a decade or so earlier than her richer neighbours.

I think of Kirsty because none of us in the movement to bring powers home are doing it just for the here and now. We are doing it for Kirsty, for our own version of that child, for the thousands of children right now growing up in poverty, for the disabled person facing welfare cuts, for our friends who can't get a job or who are worrying about how to pay the mortgage, for the single mother slaving away at two jobs but still struggling to put food on the table.

We are doing it because we believe that it shouldn't be that way; that it doesn't have to be that way; and that the UK system of government has had long enough to fix it – and failed.

And that is the reason why powers must come home. To give ourselves the means to match the ambition, to make a fresh start, to build a society fit for the future.

It is our duty to decide if future generations will live in charge of their own fate, capable of tackling their own problems - or if we are going to allow the mistakes of the past to be repeated into the future.

The sequence is clear. We vote in autumn 2014. The result will be clear as Scotland wakes up the next day.

If Scots have voted no, then we will get the steady erosion of our services and society that is already apparent under Westminster government.

If Scotland votes yes, it will have decided that there is a different way, a better way.

The transition to independence will give us a once in a generation opportunity to reinvent the purpose of government, and direct the wealth of our nation in a way that liberates all the lives in our land.

Business as usual or a chance to build a new future – that's the real choice we face.

Bringing powers home is - to return to TS Eliot - to arrive where we started and know the place for the first time - to know it by knowing the purpose for which we are here.

Devolution started a journey for Scotland - it was not an end.

Independence will not be the end either.

The end will be the country we can build with the powers that independence will give us.

A country that earns its wealth and shares it more fairly. A country where every child has the chance to grow up and fulfil their potential.

A country confident in itself and its place in the world.

And a country that enjoys excellent relations with its friends across these islands - as an independent Scotland will do.

On that last point, I ask you, just for a moment, to imagine a post-independence declaration between the Scottish and UK governments. It might go something like this:

The relationship between our two countries has never been stronger or more settled, as complex or as important as it is today.

Our citizens, uniquely linked by geography and history, are connected today as never before through business, politics, culture and sport, travel and technology and, of course, family ties.

Our two economies benefit from a flow of people, goods, investment, capital and ideas on a scale that is rare even in this era of global economic integration.'

Ladies and gentleman, that is not an imagined declaration. It is an actual one. These are the opening paragraphs of the joint statement made by the Prime Minister and the Taoiseach in March this year on the state of British-Irish relations - a powerful illustration of the fact that political independence is not about separation. It is about a relationship of equals based on shared interests.

I started with a quote from TS Eliot. Let me end with Alasdair Gray. He urged us to work as if we live in the early years of a better nation.

I believe we do live in the early days of a better nation. The journey towards a better Scotland has started. The duty of our generation is to ensure that the next generation has the ability to complete that journey.

Bibliographie générale

SOURCES PRIMAIRES

Sources gouvernementales, parlementaires et judiciaires

(Canada / Québec)

Assemblée nationale du Québec, *Journal des débats*, 22 juin 1990, p. 4134 : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/34-1/journal-debats/19900622/63259.html>.

Assemblée nationale du Québec, *Projet de loi n°96. Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2021, p. 7 : <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-96-42-1.html>.

Assemblée nationale, *Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec*, 2000 : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2000C46F.PDF>.

Gouvernement du Québec, *Québécois. Notre façon d'être Canadiens. Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes*, 2017 : <https://www.sqrc.gouv.qc.ca/documents/relation-canadiennes/politique-affirmation.pdf>.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Rapport Tremblay), Québec, Éditeur officiel, 1965, volume III, tome 2.

Cour suprême du Canada, Renvoi : Résolution pour modifier la constitution, [1981] 1 R.C.S. 753.

Cour suprême du Canada Renvoi relatif à la sécession du Québec, [1998] 2 RCS 217 (§2).

« Programme de contestation judiciaire », Gouvernement du Canada, 19 juin 2020, consulté le 4 avril 2022 : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/programme-contestation-judiciaire.html>.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, §83.

TRUDEAU Justin, « Déclaration du premier ministre à l'occasion de la Journée canadienne du multiculturalisme », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, le 27 juin 2018, consulté le 10 mai 2022 : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/declarations/2018/06/27/declaration-du-premier-ministre-loccasion-de-la-journee>.

(Royaume-Uni / Écosse)

House of Commons, “Membership of UK political parties”, *House of Commons Library*, 9 août 2019, consulté le 2 juin 2022 : <https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/sn05125/>.

Scotland Act, 2016 : <https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2016/11/contents/enacted>.

Documents partisans

(Canada / Québec)

Québec solidaire, *Programme. Mis à jour au congrès de 2019*, 2019, p. 55, consulté le 10 avril 2022 : <https://api-wp.quebecsolidaire.net/wp-content/uploads/2021/09/programmeqs2019-1.pdf>

(Royaume-Uni / Écosse)

“About”, *The Smith Commission*, 6 octobre 2014, consulté le 15 juin 2022 : <https://web.archive.org/web/20141006142736/https://www.smith-commission.scot/about/>.

“Resources”, *The Smith Commission*, 6 octobre 2014, consulté le 15 juin 2022 : <https://web.archive.org/web/20141208130233/https://www.smith-commission.scot/resources/>.

« Scottish Independence », *Alba Party*, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.albaparty.org/scots-independence>.

Scottish Labour Devolution Commission, *Power for a Purpose – Strengthening Accountability and Empowering People*, Glasgow, Scottish Labour, mars 2014.

Scottish Liberal Democrats, *Federalism: the best future for Scotland*, Édimbourg, 2012.

Scottish Liberal Democrats, *Campbell II – The Second Report of the Home Rule and Community Rule Commission*, Glasgow, 2014.

THE SMITH COMMISSION, *Report of the Smith Commission for further Devolution of Power to the Scottish Parliament*, Édimbourg, 27 novembre 2014.

Documents d'archives

(Canada / Québec)

« Discours du premier ministre du Québec, René Lévesque, à la suite de l'annonce des résultats référendaires, le 20 mai 1980, au Centre Paul-Sauvé à Montréal », *La Société du patrimoine politique du Québec*, [n. d.], consulté le 1^{er} février 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/rene-levesque/discours-du-premier-ministre-du-quebec-monsieur-rene-levesque-a-la-suite-de-lannonce-des-resultats-referendaires-le-20-mai-1980-au-centre-paul-sauve-a-montreal/>.

(Royaume-Uni / Écosse)

“Declaration of Arbroath, 6 April 1320”, *National Records of Scotland*, p. 4, consulté le 12 juillet 2021 : <https://www.nrscotland.gov.uk/files//research/declaration-of-arbroath/declaration-of-arbroath-transcription-and-translation.pdf>.

SOURCES SECONDAIRES

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

- ABERBACH David, "Myth, History and Nationalism: Poetry of the British Isles", dans LEOUSSI Athena S. & Steven GROSBY (dir.), *Nationalism and Ethnosymbolism. History, Culture and Ethnicity in the Formation of Nations*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2007, p. 88-91.
- ABU-LABAN Yasmeeen, "Diversity in Canadian Politics", dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 2020, p. 349-372.
- ABULOF Uriel, « Les mouches de l'humanité. La vocation existentielle des petites nations », dans LANIEL Jean-François et Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les Petites Nations. Culture, politique et universalité*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 49-73.
- ADAMSON Kevin & Peter LYNCH (dir.), *Scottish Political Parties and the 2014 Independence Referendum*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2014.
- ANDERSON Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 2006 [1983], p. 6-7.
- ANGERS François-Albert, « Les relations fédérales-provinciales sous le régime Duplessis », dans GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, p. 231-244.
- ARÈS Richard, « L'évolution de l'Église au Canada français de 1940 à 1975. Survivance et déclin d'une chrétienté », dans DUMONT Fernand, HAMELIN Jean & Jean-Paul MONTMINY (dir.), *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 267-298.
- ARSENAULT Bona & Pascal ALAIN, *Histoire des Acadiens*, Montréal, Fides, 2004 [1965].
- ASSMANN Aleida, "Canon and Archive", dans ERLI Astrid & Ansgar NÜNNING (dir.), *Cultural Memory Studies: An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, p. 109-118.
- ASSMANN Jan, "Communicative and Cultural Memory", dans ERLI Astrid & Ansgar NÜNNING (dir.), *Cultural Memory Studies, Cultural Memory Studies: An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, p. 97-107.
- ATSUKO Ichijo, *Scottish Nationalism and the Idea of Europe*, Londres, Routledge, 2004.
- AUGHEY Arthur, *The Politics of Englishness*, Manchester, Manchester University Press, 2007.
- AUGUSTIN D'HIPPONE, Paris, CF Flammarion, 1964.
- BACHELARD Gaston, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1986 [1938].
- BADIE Bertrand, *Culture et politique*, Paris, Economica, 1983.

- BAGEHOT Walter, *Physics and Politics or Thoughts on the Application of the Principles of 'Natural Selection' and 'Inheritance' to Political Society*, Londres, Batoche Books Ltd, 2001 [1872].
- BALTHAZAR Louis, "The Liberal Idea of the Canadian Nation-State", dans D'HAENENS Leen (dir.), *Images of Canadianness*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1998, p. 29-38.
- BALTHAZAR Louis, « André Laurendeau, un artiste du nationalisme », dans COMEAU Robert & Lucille BEAUDRY (dir.), *André Laurendeau, un intellectuel d'ici*, Montréal, Presses des Universités du Québec, 1990, p. 169-178.
- BALTHAZAR Louis, « Le nationalisme autonomiste des Québécois », dans SARRA-BOURNET Michel & Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 195-202.
- BALTHAZAR Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2013.
- BANTING Keith, "Canada: National-Building in a Federal Welfare State", dans OBINGER Herbert, LEIBFRIED Stephan & Francis G. CASTLES (dir.), *Federalism and the Welfare State: New World and European Experiences*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 89-137.
- BANTING Keith, "The Social Policy Divide: The Welfare State in Canada and the United States", dans BANTING Keith, HOBERG George & Richard SIMEON (dir.), *Degrees of Freedom: Canada and the United States in a Changing World*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1997, p. 267-309.
- BANTING Keith, *The Welfare State and Canadian Federalism*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1987 [2^e éd.].
- BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
- BARTEAU Claude, « La société distincte : un cheval de Troie devenu une épée de Damoclès », dans VÉZINA Richard (dir.), *Référendum, 26 octobre 1992. Les objections de 20 spécialistes aux offres fédérales*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1992, p. 45-51.
- BASHEVKIN Sylvia, *True Patriot Love. The Politics of Canadian Nationalism*, Toronto, Oxford University Press, 1991.
- BASTIEN Frédéric, *La bataille de Londres. Dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*, Montréal, Boréal, 2013.
- BAUMAN Zygmunt, "Britain after Blair, or Thatcherism consolidated", dans HASSAN Gerry (dir.), *After Blair. Politics after the New Labour decade*, Londres, Lawrence & Wishart, 2007, p. 60-74.
- BAZOWSKI Raymond, "Judicial Politics in the Age of the Charter", dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, [7^e éd.] 2020, p. 171-194.
- BEAUCHEMIN Jacques & Mathieu BOCK-CÔTÉ (dir.), *La cité identitaire*, Montréal, Athéna Éditions, 2007.

- BEAUCHEMIN Jacques, « L'idéal postnationaliste et la crise de la mémoire nationale », dans É.-Martin MEUNIER & Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les impasses de la mémoire. Histoire, filiation, nation et religion*, Montréal, Fides, 2007, p. 251-275.
- BEAUCHEMIN Jacques, « Politisation d'un nationalisme ethnociste dans le Québec duplessiste », dans SARRA-BOURNET Michel & Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 2001, p. 117-130.
- BEAUCHEMIN Jacques, « Qu'est-ce qu'être Québécois : entre la préservation de soi et l'ouverture à l'autre ? », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Québec : État et société*, t.2, Montréal, Québec Amérique, 2003, p. 27-43.
- BEAUCHEMIN Jacques, « Un "déclinisme" de petite nation. Le cas du Québec », dans LANIEL Jean-François & Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les Petites Nations. Culture, politique et universalité*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 113-134.
- BEAUCHEMIN Jacques, *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB éditeur, 2002.
- BEAUCHEMIN Jacques, *La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna, 2004.
- BEAUCHEMIN Jacques, *La Souveraineté en héritage*, Montréal, Boréal, 2015.
- BEAUCHEMIN Jacques, *Une démission tranquille. La dépolitisation de l'identité québécoise*, Montréal, Boréal, 2020.
- BEAUREGARD Étienne-Alexandre, *Le Schisme identitaire. Guerre culturelle et imaginaire québécois*, Montréal, Boréal, 2022.
- BÉDARD Éric, « Souveraineté et hypermodernité : la trudeauisation des esprits », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *D'un référendum à l'autre. Le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 143-168.
- BÉDARD Éric, *Chronique d'une insurrection appréhendée. Jeunesse et crise d'Octobre*, Québec, Éditions du Septentrion, 2020.
- BÉDARD Éric, *Les Réformistes : une génération canadienne-française au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Boréal, 2009.
- BÉDARD Éric, *Survivance. Histoire et mémoire du XIXe siècle canadien-français*, Montréal, Boréal, 2017.
- BEECHAM Rod, "Confecting a British Identity", dans ROSENTHAL Lawrence & Vesna RODIC (dir.), *The New Nationalism and the First World War*, New York, Palgrave Macmillan, 2015, p. 19-46.
- BEHIELS Michael, « Duplessis, le duplessisme et la prétendue reconstitution du passé », GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, p. 317-326.
- BEINER Ronald, "Introduction: Nationalism's Challenge to Political Philosophy", dans BEINER Ronald (dir.), *Theorizing Nationalism*, New York, SUNY Press, 1999, p. 1-12.

- BÉLAND Daniel & André LECOURS, *Nationalism and Social Policy. The Politics of Territorial Solidarity*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- BÉLANGER André-J., *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934–1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.
- BÉLANGER Éric, NADEAU Richard, HENDERSON Ailsa & Eve HEPBURN, *The National Question and Electoral Politics in Quebec and Scotland*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2018.
- BELLEVANCE Marcel, *Le Québec au siècle des nationalités. Essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB Éditeur, 2004.
- BERGERON Gérard & Réjean PELLETIER (dir.), *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal, 1980.
- BERGERON Gérard, *Notre miroir à deux faces*, Montréal, Québec Amérique.
- BERGERON Gérard, *Syndrome québécois et mal canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1981.
- BERGERON Gérard, *Du duplessisme au johnsonisme. 1956-1966*, Montréal, Partis pris, 1967.
- BERGERON Gérard, *Lire François-Xavier Garneau : historien national*, Québec, Institut de recherche sur la culture, 1994.
- BERNARD André, « Le Parti québécois, parti social-démocrate : les années du pouvoir (1976-1985) », dans PRÉVOST Jean-Guy & Jean-Pierre BEAUD (dir.), *La social-démocratie en cette fin de siècle / Late twentieth-century social democracy*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 115-148.
- BERNARD Louis, « Le jour où le Canada s'est fractionné », dans ROCHER François & Benoît PELLETIER (dir.), *Le nouvel ordre constitutionnel canadien. Du rapatriement de 1982 à nos jours*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 11-18.
- BERNIER Gérald & Daniel SALÉE, « Les Patriotes, la question nationale et les rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada », dans SARRA-BOURNET Michel & Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 25-36.
- BERNIER Luc & Daniel LATOUCHE, « Il y a bien eu une Révolution tranquille : histoire de l'État québécois », dans PAQUIN Stéphane & X. Hubert RIOUX (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2022, p. 39-59.
- BERTHELOT Pierre B., *Duplessis est encore en vie*, Québec, Éditions du Septentrion, 2021.
- BERTRAND Michèle, *Spinoza et l'imaginaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1983.
- BEVERIDGE Craig & Ronald TURNBULL, *The Eclipse of Scottish Culture. Inferiorism and the Intellectuals*, Édimbourg, Polygon, 1989.
- BICKERTON James, « La question du nationalisme majoritaire au Canada », dans GAGNON Alain-G., LECOURS André & Geneviève NOOTENS (dir.), *Les Nationalismes majoritaires contemporains : identité, mémoire, pouvoir*, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 217-270.

- BICKERTON James, BROOKS Stephen & Alain-G. GAGNON, *Six penseurs en quête de liberté, d'égalité et de communauté*. Grant, Innis, Laurendeau, Rioux, Taylor et Trudeau, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.
- BICKERTON James, SMITH Patrick J. & Alain-G. GAGNON, « Le Bloc québécois et ses prédécesseurs nationalistes : une trame de continuité dans la politique québécoise », dans *Partis politiques et comportement électoral au Canada. Filiations et affiliations*, Montréal, Boréal, 2002, p. 213-247.
- BILLIG Michael, *Banal Nationalism*, Londres, Sage, 1995.
- BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018.
- BLACK Edwin R., *Divided Loyalties. Canadian Concepts of Federalism*, Montréal & London, McGill-Queen's University Press, 1975, p. 149-202.
- BLAIN Neil, HUTCHINSON David & Gerry HASSAN (dir.), *Scotland's Referendum and the Media. National and International Perspectives*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2016.
- BOCK-CÔTÉ Mathieu, *Fin de cycle. Aux origines du malaise politique québécois*, Montréal, Boréal, 2012.
- BOCK-CÔTÉ Mathieu, *La dénationalisation tranquille, Mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire*, Montréal, Boréal, 2007.
- BOILY Frédéric, *La Coalition Avenir Québec. Une idéologie à la recherche du pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018.
- BOILY Frédéric, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Québec, Éditions du Septentrion, 2003.
- BOISMENU Gérard, « Le duplessisme : substrat social d'une alliance politique de classe », GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, p. 283-316.
- BOISMENU Gérard, « Le projet de réforme constitutionnelle », dans *L'État inscrit dans la société : régulation et architecture institutionnelle – Partie II – Le Canada sous tension*, Érudit, 2014 : <https://www.erudit.org/fr/livres/hors-collection/partie-ii-le-canada-sous-tension/000231li.pdf>.
- BORDUAS Paul-Émile, *Refus global*, Shawinigan, A. Brochu, 1972.
- BOSHER J.F., “What was ‘mercantilism’ in the Age of New France?”, dans WATELET Hubert & Cornélius J. JAENEN (dir.), *De France en Nouvelle-France : Société fondatrice et société nouvelle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 247-264.
- BOUCHARD Gérard « La nation comme imaginaire et comme réalité » dans BOUCHARD Gérard & Yvan LAMONDE (dir.), *La Nation dans tous ses États. Le Québec en comparaison*, Paris, Harmattan, 1998, p. 337-350.
- BOUCHARD Gérard & Charles TAYLOR, *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation. Rapport de la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, Québec, Gouvernement du Québec, 2008.

- BOUCHARD Gérard, « La construction des mythes européens. Une nouvelle avenue », dans *L'Europe en quête d'Européens. Pour un nouveau rapport entre Bruxelles et les nations*, Montréal, Boréal, 2019, p. 129-148.
- BOUCHARD Gérard, « La réécriture de l'histoire nationale au Québec. Quelle histoire ? Quelle nation ? », dans COMEAU Robert & Bernard DIONNE (dir.), *À propos de l'Histoire nationale*, Québec, Éditions du Septentrion, 1998, p. 115-141.
- BOUCHARD Gérard, « Pour une nouvelle sociologie du mythe et des imaginaires collectifs. Un repérage préliminaire », dans LAPRÉE Raymond & Christian R. BELLEHUMEUR (dir.), *L'imaginaire durandien. Enracinements et envols en Terre d'Amérique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 247-270.
- BOUCHARD Gérard, « Une crise de la conscience historique. Anciens et nouveaux mythes fondateurs dans l'imaginaire québécois », dans KELLY Stéphane (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 29-52.
- BOUCHARD Gérard, « Une Nation, deux cultures. Continuités et ruptures dans la pensée québécoise traditionnelle (1840-1960) », dans BOUCHARD Gérard & Serge COURVILLE (dir.), *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 1-48.
- BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2001.
- BOUCHARD Gérard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB éditeur, 1999.
- BOUCHARD Gérard, *La pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal, Boréal, 2004.
- BOUCHARD Gérard, *Les Deux Chanoines. Contradictions et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003.
- BOUCHARD Gérard, *Les nations savent-elles encore rêver ? Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Boréal, 2019.
- BOUCHARD Gérard, *Raison et contradiction. Le mythe au secours de la pensée*, Québec, Nota bene/Cefan, 2003.
- BOUCHARD Gérard, *Raison et déraison du mythe. Au cœur des imaginaires*, Montréal, Boréal, 2014.
- BOUCHARD Gérard, *Social myths and collective imaginaries*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.
- BOUCHER Jacques L. & Joseph Yvon THÉRIAULT, « Présentation. Petites sociétés et minorités nationales », dans BOUCHER Jacques L. & Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales. Enjeux politiques et perspectives comparées*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 3-7.
- BOUET Pierre, *Hastings. 14 octobre 1066*, Paris, Tallandier, 2014.
- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2002 [1981].

- BOURQUE Gilles, « Duplessis, libéralisme et société libérale », dans GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, p. 265-282.
- BOUVET Laurent, *L'insécurité culturelle*, Paris, Fayard, 2015.
- BOUVET Laurent, *Le sens du peuple. La gauche, la démocratie, le populisme*, Paris, Gallimard, 2012.
- BRADFORD Neil, “Innovation by Commission: Policy Paradigms and the Canadian Political System”, dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1999 [3^e éd.], p. 541-564.
- BRADSHAW Brendan & Peter ROBERTS (dir.), *British Consciousness and Identity. The Making of Britain, 1533-1707*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- BRAND Jack, *The National Movement in Scotland*, Londres, Routledge, 1978.
- BREITENBACH Esther, *Empire and Scottish Society: The Impact of Foreign Missions at Home, c. 1790 to c. 1914*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009.
- BRIE Évelyne & Félix MATHIEU, *Un pays divisé. Identité, fédéralisme et régionalisme au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021.
- BRIE Evelyne, « La migration internationale des normes constitutionnelles. Le cas de l'exigence de clarté référendaire au Royaume-Uni », dans BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 273-298.
- BRIE Evelyne, *Diplomatie référendaire : transmission et interprétation de l'exigence de clarté référendaire au Royaume-Uni (2011-2014)*, mémoire de maîtrise en science politique, Québec, Université Laval, 2016.
- BRILLANT Jean, *L'impossible Québec ! Essai d'une sociologie de la culture*, Montréal, Éditions du jour, 1968.
- BROUÏLET Eugénie, *La négation de la nation. L'identité culturelle québécoise et le fédéralisme canadien*, Sillery, Septentrion, 2005.
- BROUÏLET Eugénie, « 1^{er} juillet 1867. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique », dans GRAVELINE Pierre (dir.), *Dix journées qui ont fait le Québec*, Montréal, Éditions Typo, 2020, p. 171-208.
- BROUN Dauvit, *Scottish Independence and the Idea of Britain. From the Picts to Alexander III*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2007.
- BROWN Callum G., *The Death of Christian Britain. Understanding Secularisation, 1800–2000*, Londres, Routledge, 2009 [2^e éd.].
- BROWN Ian, « Le théâtre du nouveau Parlement écossais : identités culturelles et politiques sur fond de dévolution », dans DIXON Keith (dir.), *L'Autonomie écossaise. Essais critiques sur une nation britannique*, Grenoble, Ellug, 2001, p. 163-184.

- BROWN Keith M., “The vanishing emperor: British kingship and its decline, 1603-1707”, dans MASON Roger A. (dir.), *Scots and Britons. Scottish political thought and the union of 1603*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 58-87.
- BROWN Wendy, *Walled States, Waning Sovereignty*, New York, Zone Books, 2010.
- BRUBAKER Rogers, *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- BRUCKNER Philipp, « L’élaboration de la constitution canadienne au sein du monde britannique », dans BROUILLET Eugénie, GAGNON Alain-G. & Guy LAFOREST (dir.), *La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard. Comprendre l’émergence de la fédération canadienne*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 2016, p. 71-105.
- BRUNET Michel, *Québec, Canada anglais : Deux itinéraires, un affrontement*, Montréal, éditions HMH, 1968.
- BUCHANAN Allen, *Secession: The Morality of Political Divorce from Fort Sumter to Lithuania and Quebec*, Boulder, Westview, 1991.
- BUNCE Valerie, *Subversive Institutions: The Design and the Destruction of Socialism and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- BURELLE André, « Le refus du *melting pot* est-il un refus de la modernité ? », dans BROUILLET Eugénie, GAGNON Alain-G. & Guy LAFOREST (dir.), *La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard. Comprendre l’émergence de la fédération canadienne*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 2016, p. 275-290.
- BURELLE André, *Le mal canadien. Essai de diagnostic et esquisse d’une thérapie*, Montréal, Fides, 1995.
- BURGESS Michael, “Multinational Federalism in Multinational Federation”, dans SEYMOUR Michel & Alain-G. GAGNON (dir.), *Multinational Federalism: Problems and Prospects*, Londres, Palgrave Macmillan, 2012, p. 23-44.
- BURGESS Michael, *The British Tradition of Federalism*, Madison, Farleigh Dickinson University Press, 1995.
- CADIEUX-COTINEAU Alexandre, *L’histoire nationale du Québec en question. La représentation dichotomique de la nation à travers le débat sur l’histoire nationale*, mémoire de maîtrise en sociologie, sous la direction de Jacques Beauchemin, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- CAIRNS Alan C., *Charter versus Federalism. The Dilemmas of Constitutional Reform*, Montréal-Kingston, McGill-Queen’s University Press, 1992.
- CAIRNS Alan C., *Citizen Plus. Aboriginal Peoples and the Canadian State*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2000.
- CALHOUN Craig, “Indirect Relationships and Imagined Communities: Large Scale Social Integration and the Transformation of Everyday Life”, dans BOURDIEU Pierre, COLEMAN James S. & Zdzislawa WALASZEK (dir.), *Social Theory for a Changing Society*, New York, Russel Sage Foundation, 1991, p. 95-120.

- CALHOUN Craig, *Nations Matter: Citizenship, Solidarity, and the Cosmopolitan Dream*, Abingdon/Oxford, Routledge, 2007.
- CAMERON David R. (dir.), *The Referendum Papers: Essays on Secession and National Unity*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- CAMERON Duncan C. & Mel WATKINS (dir.), *Canada Under Free Trade*, Toronto, James Lorimer and Co., 1993.
- CAMP-PIETRAIN Edwige, « L'image dans la communication politique du Scottish National Party », dans DICKASON Renée, RIVIÈRE-DE FRANCO Karine & Alexandre DORNA (dir.), *Image et communication politique. La Grande-Bretagne depuis 1980*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 135-148.
- CAMP-PIETRAIN Edwige, *L'Écosse et la tentation de l'indépendance. Le référendum d'autodétermination de 2014*, Paris, Septentrion, 2014.
- CAMP-PIETRAIN Edwige, *L'impossible indépendance écossaise ?*, Paris, Atlante, 2014.
- CAMP-PIETRAIN Edwige, *La dévolution. Écosse - pays de Galles*, Paris, Atlante, 2006.
- CANOVAN Margaret, *Nationhood and Political Theory*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing Limited, 1998.
- CANOVAN Margaret, *The People*, Cambridge/Malden, Polity Press, 2005.
- CARDINAL Linda, « L'illusoire nation civique. Le Canada à l'épreuve des minorités francophones vivant à l'extérieur du Québec », dans SEYMOUR Michel (dir.), *États-nations, multinationales et organisations supranationales*, Montréal, Liber, 2002, p. 403-414.
- CARDINAL Mario, *Point de rupture. Québec/Canada. Le référendum de 1995*, Montréal, Bayard Canada Livres, 2005.
- CARLOS Jean-Philippe, *Le rebelle traditionnaliste : une biographie intellectuelle de François-Albert Angers (1909-2003)*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2020.
- CARR Richard, *One Nation Britain. History, the Progressive Tradition, and Practical Ideas for Today's Politicians*, Farnham, Ashgate Publishing Ltd., 2014.
- CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999 [1975].
- CETRÀ Daniel, *Nationalism, Liberalism and Language in Catalonia and Flanders*, Londres, Palgrave Macmillan, 2019.
- CHAPUT Marcel, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1961.
- CHARBONNEAU François & Martin NADEAU (dir.), *L'histoire à l'épreuve de la diversité culturelle*, Bruxelles, Peter Lang, 2008.
- CHARRON Claude G., *La partition du Québec. De Lord Durham à Stéphane Dion*, Montréal, VLB éditeur, 1996.

- CHASSAIGNE Philippe, *Histoire de l'Angleterre des origines à nos jours*, Paris, Champs histoire, 2020.
- CHENNELLS David, *The Politics of Nationalism in Canada. Cultural Conflict since 1760*, Toronto, University of Toronto Press, 2001.
- CHEVRIER Marc « Faire un Dominion, ou le parachèvement d'une Conquête », dans BROUILLET Eugénie, GAGNON Alain-G. & Guy LAFOREST (dir.), *La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard. Comprendre l'émergence de la fédération canadienne*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 49-69.
- CHEVRIER Marc, "Federalism in Canada: A World of Competing Definitions and Views", dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007, p. 108-126.
- CHEVRIER Marc, « Dans le ventre d'Albion », dans LANIEL Jean-François & Joseph Y. THÉRIAULT (dir.), *Actes du colloque « Le Québec et ses autrui significatifs »*, Montréal, Québec Amérique, 2021, p. 68-82
- CHEVRIER Marc, « La genèse de l'idée fédérale chez les pères fondateurs américains et canadiens », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Le fédéralisme canadien contemporain. Fondements, traditions, institutions*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 19-61.
- CHEVRIER Marc, *L'empire en marche. Des peuples sans qualités, de Vienne à Ottawa*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019.
- CHOUDHRY Sujit, *Constitutional Design for Divided Societies: Integration or Accommodation?*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- CIVARDI Christian, *L'Écosse contemporaine*, Paris, Ellipses, 2002.
- CIVARDI Christian, *L'Écosse depuis 1528*, Paris, Éditions Ophrys, 1998.
- COAKLEY John, « Les majorités nationales dans les nouveaux États. Relever le défi de la diversité », dans GAGNON Alain-G., LECOURS André et Geneviève NOOTENS (dir.), *Les nationalismes majoritaires contemporains*, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 157-189.
- COLLEY Linda, *Britons: Forging the Nation, 1707-1837*, New Haven/Londres, Yales University Press, 1992.
- COMEAU Paul-André, *Le Bloc populaire 1942-1948*, Montréal, Québec Amérique, 1982.
- CONAN Eric & Henry ROUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994.
- CONNOR Walker, *Ethnonationalism: the Quest for Understanding*, Princeton, Princeton University Press.
- CONOLLY Sean J., "Varieties of Britishness. Ireland, Scotland and Wales in the Hanoverian state", GRANT Alexander & Keith STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom? The Making of British History*, Londres, Routledge, 1995, p. 193-207.
- CONVERY Alan, "The Scottish Conservative Party and the Three Unionisms", dans TORRANCE David (dir.), *Ruth Davidson's Conservatives. The Scottish Tory Party 2011-19*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 2020, p. 139-153.

- CONVERY Alan, “The Scottish Conservative Party: Wilderness to Recovery”, dans HASSAN Gerry (dir.), *The Story of the Scottish Parliament. The First Two Decades Explained*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2019, p. 159-168.
- CONWAY John F., “Reflections on Canada in the Year 1997-98”, dans D’HAENENS Leen (dir.), *Images of Canadianness*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1998, p. 7-28.
- CONWAY John F., *Debts to Pay. The Future of Federalism in Quebec*, Toronto, Lorimer, 2004, p. 213-214.
- CORBO Claude & Yvan LAMONDE, *Le rouge et le bleu : une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille, 1760-1960*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 1999.
- CÔTÉ Pierre-F., « La Loi sur la consultation populaire du Québec : les perspectives d’avenir », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *D’un référendum à l’autre. Le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2008, p. 17-23.
- COTTRET Bernard, *Histoire de l’Angleterre. De Guillaume le Conquérant à nos jours*, Paris, Tallandier, [2007] 2019.
- COTTRET Bernard, *La Glorieuse Révolution d’Angleterre. 1688*, Paris, Gallimard, 2013.
- COURTOIS Charles-Philippe, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l’histoire du Québec*, Montréal, Éditions de l’Homme, 2017.
- COURTOIS Stéphane, « Portée et limites de la stratégie référendaire au Québec », dans BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2018, p. 145-166.
- COWAN Edward J. & Richard FINLAY, *Scotland since 1688. Struggle for a Nation*, Londres, Cima Books, 2000.
- COWAN Edward J., *‘For Freedom Alone’. The Declaration of Arbroath, 1320*, Totnes, Tuckwell Press Ltd, 2002.
- COWAN Edward J., “The Covenanting Tradition in Scottish History”, dans COWAN Edward J. & Richard J. FINLAY (dir.), *Scottish History: The Power of the Past*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2002, p. 121-146.
- CREIGHTON Donald, *Canada’s first century*, Toronto, Macmillan, 1970.
- CURTICE John & Anthony HEATH, “Is the English Lion about to Roar? National identity after Devolution”, dans JOWELL Roger, CURTICE John, PARK Alison, THOMSON Katarina, JARVIS Lindsey, BROMLEY Catherine & Nina STRATFORD (dir.), *British Social Attitudes. Focusing on Diversity*, Londres, SAGE Publications Ltd, 2001, p. 155-174.
- CUTHBERT Jim & Margaret CUTHBERT, “SNP Economic Strategy: Neo-Liberalism with a Heart”, dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP: From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 105-119.
- DALOZ Jean-Pascal, *La représentation politique*, Paris, Armand Colin, 2017.

- DAUPHIN Thibaut, « La représentation personnifiée du peuple dans une unité factice », *Incarner la Nation et la Religion dans une démocratie libérale : une comparaison des monarchies britannique et japonaise*, mémoire de master en science politique, Pessac, Université de Bordeaux.
- DAVID Françoise, *Une option citoyenne*, Montréal, Éditions Écosociété, 2004.
- DAVIDSON Neil, *The Origins of Scottish Nationhood*, Londres, Pluto Press, 2000.
- DE ALBUQUERQUE BINET Ana Maria, « L’imaginaire de l’île, une constante anthropologique », dans CABRAL Maria de Jesus et Ana Clara SANTOS (dir.), *Les possibilités d’une île*, Paris, Éditions Pétra, 2014, p. 33-43.
- DE GAULLE Charles, *Mémoires de guerre. L’appel 1940-1942*, Paris, Plon, 1958.
- DEBRAY Régis, *Civilisation. Comment nous sommes devenus américains*, Paris, Gallimard, 2017.
- DEBRAY Régis, *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, 2001 [1991].
- DEBRAY Régis, *D’un siècle l’autre*, Paris, Gallimard, 2020.
- DEBRAY Régis, *Du génie français*, Paris, Gallimard, 2019.
- DEBRAY Régis, *Éloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2013.
- DEBRAY Régis, *Le Siècle Vert. Un changement de civilisation*, Paris, Gallimard, 2020.
- DEBRAY Régis, *Les communions humaines. Pour en finir avec « la religion »*, Paris, Fayard, 2005.
- DEBRAY Régis, *Modernes catacombes*, Paris, Gallimard, 2013.
- DELÂGE Denys, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est – 1600-1664*, Montréal, Boréal, 1991.
- DELANNOI Gil, *Sociologie de la nation. Fondements théoriques et expériences historiques*, Paris, Armand Colin, 1999.
- DELWITT Pascal (dir.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Bruxelles, Éditions de l’Université de Bruxelles, 2005.
- DEMETZ Jean-Michel, *Les Québécois*, Paris, Tallandier, 2018.
- DENVER David, MITCHELL James, PATTIE Charles & Hugh BOCHEL, *Scotland Decides. The Devolution Issue and the 1997 Referendum*, Londres, Frank Cass, 2000.
- DEUTSCH Karl W., *Nationalism and Social Communication. An Inquiry into the Foundations of Nationality*, Cambridge, MIT Press, 1966 [2^{ème} éd].
- DEVINE Tom M., “Imperial Scotland”, dans DEVINE Tom M. (dir.), *Scotland and the Union, 1707-2007*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2008, p. 109-122.
- DEVINE Tom M., “The Paradox of Scottish Emigration”, dans *Exploring the Scottish Past. Themes in the History of Scottish Society*, East Linton, Tuckwell Press Ltd., 1995, p. 238-250.

- DEVINE Tom M., “The Spoils of Empire”, dans DEVINE Tom M. (dir.), *Scotland and the Union, 1707-2007*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2008, p. 91-108.
- DEVINE Tom M., *The Scottish Clearances. A History of the Dispossessed, 1600-1900*, Londres, Allen Lane, 2018.
- DEVINE Tom M., *The Scottish Nation, 1700-2000*, Londres, Penguin Books Ltd, 2000.
- DICKSON Olivier, *La Révolution tranquille : période de rupture ou de continuité*, mémoire de maîtrise en science politique, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2019.
- DION Stéphane, « La gouvernance démocratique et le principe d'intégrité territoriale », dans FAVRE Pierre, SCHEMEIL Yves & Jack HAYWARD (dir.), *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Science Po, 2003, p. 91-108.
- DION Stéphane, *Le pari de la franchise. Discours et écrits sur l'unité canadienne*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999.
- DOIG Jameson W., “New Constitutions and Vulnerable Groups: Brian Dickson's Strategies in Interpreting the 1982 Charter”, dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007, p. 164-181.
- DONNACHIE Ian & George HEWITT, *A Companion to Scottish History. From the Reformation to the Present*, Londres, B. T. Batsford Ltd., 1989.
- DORAIS François-Olivier & Jean-François LANIEL, *L'autre moitié de la modernité. Conversations avec Joseph Yvon Thériault*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020.
- DUCHEIN Michel, *Histoire de l'Écosse. Des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2020.
- DUCLOS Nathalie, « Le nationalisme écossais et l'identité politique du *Scottish National Party* », dans PALAU Alexandra & Marc SMITH (dir.), *Processus de transformation et de consolidation identitaires dans les sociétés européennes et américaines aux XXe-XXIe siècles*, Louvain-la-Neuve, Éditions Academia, 2020, p. 79-102.
- DUCLOS Nathalie, “The Scottish independence movement in the 21st century”, dans KOSTOV Chris (dir.), *Separatism and Regionalism in Modern Europe*, Berlin, Logos Verlag, 2020, p. 236-244.
- DUCLOS Nathalie, *L'Écosse en quête d'indépendance ? Le référendum de 2014*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2014.
- DUCLOS Nathalie, *La dévolution des pouvoirs à l'Écosse et au pays de Galles. 1966-1999*, Nantes, Éditions du temps, 2007.
- DUFOUR Frédérick G., *La sociologie du nationalisme. Relations, cognition, comparaisons et processus*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019.
- DUFOUR Frédérick-Guillaume, *Patriotisme constitutionnel et nationalisme. Sur Jürgen Habermas*, Montréal, Liber, 2001.
- DUFOURCQ Annabelle, *La dimension imaginaire du réel dans la philosophie de Husserl*, Dordrecht, Springer, 2010.

- DUFOURCQ Annabelle, *Merleau-Ponty : une ontologie de l'imaginaire*, Dordrecht, Springer, 2012.
- DUMONT Fernand *L'avenir de la mémoire*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1995.
- DUMONT Fernand, *Le sort de la culture*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1982.
- DUMONT Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, [1993] 1996.
- DUMONT Fernand, *La vigile du Québec*, Montréal, HMH, 1971.
- DUNCAN Archibald A. M., "The Making of the Kingdom", dans MITCHISON Rosalind (dir.), *Why Scottish History Matters*, Édimbourg, Saltire Society, 1997, p. 9-28.
- DUNCAN Archibald A. M., *The Nation of Scots and the Declaration of Arbroath (1320)*, Londres, Historical Association Pamphlet, 1970.
- DURAND Gilbert, *Champs de l'imaginaire*, Grenoble, UGA Éditions, 2018.
- DURAND Gilbert, *L'imagination symbolique*, Paris, Presses universitaires de France, 2019 [1964].
- DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Borduas, 1984 [10^e éd].
- DURKHEIM Émile, *De la division du travail social* [3 t.], Paris, Presses universitaires de France, 2007 [1893].
- DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Presses universitaires de France, 1985 [1912].
- ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Pocket, 2005 [1987].
- ELMERICH Jérémy, "Constitutional Memories in Canada: Devising the Revision in the Peril of Disunion", dans GABRYS Marcin, MARCZUK-KARBOWNIK Magdalena & Magdalena PALUSZKIEWICZ-MISIACZEK (dir.), *Canadian Political, Social and Historical (Re)visions in the 20th and 21st Centuries*, Berlin/Varsovie, Peter Lang Verlag, 2020, p. 145-172.
- ELMERICH Jérémy, « Concessions ou désunion. Le sens du Non au Québec (1995) et en Écosse (2014) », dans CAMP-PIÉTRAIN Edwige (dir.), *L'organisation d'un second référendum d'autodétermination : regards croisés*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2022, p. 85-87.
- ELMERICH Jérémy, *Le Scottish National Party : un nationalisme à la marge ? La place du nationalisme dans le discours du SNP*, mémoire de maîtrise en science politique, Pessac, Université de Bordeaux, 2016.
- ERASMUS Georges, "Native Rights", dans GIBBINS Roger (dir.), *Meech Lake and Canada. Perspectives from the West*, Edmonton, Academic Printing and Publishing, 1988, p. 179-184.
- ERK Jan & Raffaele IACOVINO, "The Constitutional Foundations of Multinational Federalism", dans SEYMOUR Michel & Alain-G. GAGNON (dir.), *Multinational Federalism: Problems and Prospects*, Londres, Palgrave Macmillan, 2012, p. 205-230.

- FIASSON Arnaud, « Walter Scott et la subversion culturelle de l'unionisme politique », dans *Territorialité et nationalisme : le rhizome du sentiment national (1707 – 2011)*, thèse de doctorat, Toulouse, Université Toulouse – Jean Jaurès, 2017.
- FICHTE Johann G., *Discours à la nation allemande*, Paris, Aubier-Montaigne, 1952 [1808].
- FINLAY Richard J., “The Early Years: From the Inter-War Period to the Mid-1960s”, dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP: From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 19-30
- FINLAY Richard J., *A Partnership for Good? Scottish Politics and the Union since 1880*, Édimbourg, John Donald Publishers Ltd., 1997.
- FINLAY Richard J., *Independent and Free. Scottish Politics and the Origins of the Scottish National Party, 1918-1945*, Édimbourg, John Donald Publishers Ltd., 1994.
- FINLAY Richard, *Modern Scotland. 1914-2000*, Londres, Profile Books Ltd., 2004.
- FISCHER David H., *Le rêve de Champlain*, Montréal, Boréal, 2011.
- FITZMAURICE John, *Québec and Canada. Past, Present & Future*, Londres, C. Hurst & Co. Ltd., 1985.
- FLANAGAN Tom, *First Nations? Second Thoughts*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000.
- FORBES Hugh D., “Trudeau as the First Theorist of Canadian Multiculturalism”, dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007, p. 27-42.
- FORSYTH Katherine, “Origins: Scotland to 1100”, dans WORMALD Jenny (dir.), *Scotland. A History*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 34-35.
- FORSYTH Murray, *Unions of States. The Theory and Practice of Confederation*, New York, Holmes & Meier, 1981.
- FOSSAERT Robert, *La Société. Les États* [t. V], Paris, Seuil, 1981.
- FOUCAULT Michel, *Du gouvernement des vivants*, Paris, Gallimard, 2012 [1980].
- FRADER Joseph M., *The Imperial Nation. Citizen and Subjects in the British, French, Spanish, and American Empires*, Princeton, Princeton University Press, 2018.
- FRASER Murdo, “From Think Twice to Radical Devolution: A Scottish Conservative Movement”, dans HASSAN Gerry (dir.), *The Story of the Scottish Parliament. The First Two Decades Explained*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2019, p. 268-275.
- FREUD Sigmund, *Le malaise dans la culture*, Paris, Presses universitaires de France, 1995 [1930].
- FRY Michael, *The Scottish Empire*, Phantasie/Édimbourg, Tuckwell Press/Birlinn Ltd, 2001.
- FRY Michael, *The Union. England, Scotland and the Treaty of 1707*, Édimbourg, Birlinn Ltd, 2007.

- FURREY Gavin M., *Au-delà des oléoducs : une analyse du discours des mouvements de résurgence autochtone Tiny House Warriors et Water Protectors*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2020.
- GAGNON Alain-G. (dir.), *D'un référendum à l'autre. Le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008.
- GAGNON Alain-G. & Daniel LATOUCHE, *Allaire, Bélanger et Campeau et les autres. Les Québécois s'interrogent sur leur avenir*, Montréal, Québec Amérique, 1991.
- GAGNON Alain-G. & Jacques HÉRIVault, « La reconnaissance irrésolue du Québec », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *D'un référendum à l'autre. Le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 169-190.
- GAGNON Alain-G. & Jean-Charles ST-LOUIS (dir.), *Les Conditions du dialogue au Québec. Laïcité, réciprocité, pluralisme*, Montréal, Québec Amérique, 2016.
- GAGNON Alain-G. & Mary Beth MONTCALM, *Québec : au-delà de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur, 1992.
- GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997.
- GAGNON Alain-G. & Raffaele IACOVINO, « Interculturalisme et multiculturalisme : ressemblances et dissemblances », dans NOOTENS Geneviève & Valérie VÉZINA (dir.), *Explorer le social. Mélanges en l'honneur de Gérard Bouchard*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, p. 187-206.
- GAGNON Alain-G. & Raffaele IACOVINO, *De la nation à la multination. Les rapports Québec-Canada*, Montréal, Boréal, 2007.
- GAGNON Alain-G., « Les effets du nationalisme majoritaire au Canada », dans *Au-delà de la nation unificatrice : plaidoyer pour un fédéralisme multinational*, Barcelone, Institut d'Estudis Autònomic, 2007, p. 137-159
- GAGNON Alain-G., *L'âge des incertitudes. Essais sur le fédéralisme et la diversité nationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2011.
- GAGNON Alain-G., LECOURES André & Geneviève NOOTENS (dir.), *Les nationalismes majoritaires contemporains. Identité, mémoire, pouvoir*, Montréal, Québec Amérique, 2007.
- GAGNON Bernard (dir.), *La Diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*, Montréal, Québec Amérique, 2010.
- GAGNON Lysiane, *Chroniques référendaires : les leçons des référendums de 1980 et 1995*, Montréal, Québec Amérique.
- GALLAGHER Michael, "Elections and referendum", dans CARAMANI Daniele (dir.), *Comparative politics*, Oxford, Oxford University Press, 2020 [5^{ème} éd.], p. 173-187.
- GALLAGHER Tom, *The Illusion of Freedom. Scotland Under Nationalism*, Londres, Hurst & Company, 2009.

- GARNEAU François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Discours préliminaire, livres I et II*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1996 [1845].
- GATTI Luigi, « Le sacrifice de l'unité au profit du national », dans *Idéologie et déconstruction de l'État : La Yougoslavie communiste : 1941-1991*, thèse de doctorat, Pessac, Université de Bordeaux, 2017.
- GAUCHET Marcel, *La condition politique*, Paris, Gallimard, 2006.
- GAUCHET Marcel, *La religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, Paris, Gallimard, 1998.
- GAUCHET Marcel, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985.
- GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1996 [2^{ème} éd.].
- GAZIBO Mamoudou & Jane JENSON, *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014.
- GEERTZ Clifford, "The integrative revolution: primordial sentiments and politics in the new states", dans GEERTZ Clifford (dir.), *Old Societies and New States: A Quest for Modernity in Asia and Africa*, New York/Londres, The Free Press of Glencoe/Collier-Macmillan, 1963, p. 105-157.
- GEERTZ Clifford, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973.
- GÉLINAS Xavier, *La droite intellectuelle et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007.
- GELLNER Ernest, *Nations and nationalism*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 1983.
- GILLEN Paul, "The Radical Parties and Independence: Another World is Possible?", dans ADAMSON Kevin & Peter Lynch (dir.), *Scottish Political Parties and the 2014 Independence Referendum*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2014, p. 125-147.
- GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.
- GIUST-DESPRAIRIES Florence, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Éditions Érès, 2009.
- GLASS Bryan S., *The Scottish Nation at Empire's End*, Londres, Palgrave Macmillan, 2014.
- GODELIER Maurice, *L'imaginé, l'imaginaire & le symbolique*, Paris, CNRS Éditions, 2015.
- GRAEFE Peter, « L'État canadien », dans GAGNON Alain-G. & David SANSCHAGRIN (dir.), *La politique québécoise et canadienne : acteurs institutions, sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017 [2^e éd.], p. 133-152.
- GRAEFE Peter, « Nationalisme et compétitivité : le Québec peut-il gagner si les Québécois perdent ? », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Québec : État et société*, t. 2, Montréal, Québec Amérique, 2003, p. 481-503.
- GRANATSTEIN Jack, *Who Killed Canadian History?*, Toronto, Harper Collins, 1998.
- GRANT Alexander & Keith STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom? The Making of British History*, Londres, Routledge, 1995.

- GRANT Alexander, “The Middle Ages: the Defence of Independence”, dans MITCHISON Rosalind (dir.), Édimbourg, Saltire Society, 1997, p. 29-40.
- GRANT George P., *Lament for a Nation. The Defeat of Canadian Nationalism*, Montréal et Kingston, McGill-Queen’s University Press, 2005 [1965].
- GREENFELD Liah, *Nationalism: Five Roads to Modernity*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.
- GRET Marion & Yves SINTOMER, *Porto Alegre : l’espoir d’une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 2002.
- GROULX Lionel, *L’appel de la race*, Montréal, Fides, [1922] 2015.
- GROULX Lionel, *Notre grande aventure : l’Empire français en Amérique du Nord (1535-1760)*, Montréal, Fides, 1958.
- GROULX Lionel, *Notre maître, le passé*, t. 1, Montréal, Bibliothèque de l’Action française, 1924.
- GROULX Patrice, *François-Xavier Garneau : poète, historien et patriote*, Montréal, Boréal, 2020.
- GUERTIN Pierre-Louis, *Et de Gaulle vint... Une étude socio-politique sur les répercussions de son voyage au Québec*, Montréal, Claude Langevin éditeur, 1970.
- GUILLOY Christophe, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014.
- GWYN Richard, *Le Prince*, Montréal, Québec Amérique, 1981.
- HALBAWCHS Maurice, *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 [1950].
- HALBWACHS Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 [1925].
- HALLIDAY James, *Scotland. A Concise History*, Édimbourg, Gordon Wright Publishing, 1996.
- HANTRAIS Linda, “Brexit and UK social policy”, dans *What Brexit Means for EU and UK Social Policy*, Bristol, Policy Press, 2019, p. 60-82.
- HARTOG François, *Chronos. L’Occident aux prises avec le Temps*, Paris, Gallimard, 2020.
- HARTOG François, *Régimes d’historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.
- HARVEY Louis-George, « Le mouvement patriote comme projet de rupture (1805-1837) », dans BOUCHARD Gérard & Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 87-112.
- HARVIE Christopher, *1814 year of Waverley. How Walter Scott’s Novel Changed Us*, Argyll, Argyll Publishing, 2013.
- HARVIE Christopher, *No Gods and Precious Few Heroes. Twentieth-Century Scotland*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1998 [3è éd.].
- HARVIE Christopher, *Scotland & Nationalism. Scottish Society and Politics 1707–1994*, Londres, Routledge, 1994 [2è éd.].

- HARVIE Christopher, *Scotland and Nationalism. Scottish Society and Politics 1707–1994*, Londres, Routledge, 2004 [4^e éd.].
- HARVIE Christopher, *Scotland. A Short History*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- HASSAN Gerry, *Scotland the Bold*, Glasgow, Freight Books, 2016.
- HASSAN Gerry, “The Auld Enemies: Scottish Nationalism and Scottish Labour”, dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP: From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 147-161.
- HASSAN Gerry, *Caledonia Dreaming. The Quest for a Different Scotland*, Édimbourg, Luath Press Ltd., 2014.
- HASTINGS Adrian, *The Construction of Nationhood: Ethnicity, Religion and Nationalism*, 1997, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- HAYES Carlton J.H., *The historical evolution of modern nationalism*, New York, Russell & Russell, 1968 [1931].
- HEARN Jonathan, “Vox Populi: Nationalism, Globalization and the Balance of Power in the Making of Brexit”, dans OUTHWAITE William (dir.), *Brexit. Sociological Responses*, Londres, Anthem Press, 2017, p. 19-30.
- HÉBERT Raymond-M., « Les minorités francophones du Canada et les référendums québécois de 1980 et 1995 », dans JEDWAB Jack (dir.), *À la prochaine ? Une rétrospective des référendums québécois de 1980 et 1995*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 2000, p. 105-116.
- HECHTER Michael, *Alien Rule*, New York, Cambridge University Press, 2013.
- HECHTER Michael, *Internal Colonialism. The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, Berkeley, University of California Press, 1975.
- HEIDEGGER Martin, *Être et Temps*, Paris, Gallimard, 1986 [1927].
- HÉMON Louis, *Maria Chapdelaine*, Montréal, Bibliothèque québécoise, [1913] 1997.
- HEPBURN Eve, “Degrees of Independence: SNP Thinking in an International Context”, dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP. From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 190-203.
- HERDER Johann G., *Une autre philosophie de l'histoire*, Paris, Aubier, 1964 [1774].
- HERMET Guy, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris, Seuil, 1996.
- HIMSWORTH Chris, “Can the people be asked again? – The law and politics of a second referendum on Scottish independence”, dans CAMP-PIETRAN Edwige (dir.), *L'organisation d'un second référendum d'autodétermination : regards croisés*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2022, p. 102-121
- HOBBSAWM Eric J. & Terrence RANGER (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013 [1983].

- HOBBSAWM Eric J., *Nations et nationalismes depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 2001 [1990].
- HROCH Miroslav, *Social Preconditions of National Revival in Europe. A Comparative Analysis of the Social Composition of Patriotic Groups among the smaller European Nations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013 [1983].
- HUNTINGTON Samuel P., *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- HUSSERL Edmund, *L'idée de la phénoménologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2021 [1985].
- IGNATIEFF Michael, "Nationalism and the Narcissism of Minor Differences", dans BEINER Ronald (dir.), *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, p. 91-102.
- IGNATIEFF Michael, *La Révolution des droits*, Montréal, Boréal, [2000] 2001.
- IGUARTUA José E., *The Other Quiet Revolution. National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006.
- INGLEHART Roland, *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 2015 [1977].
- JACKSON Ben, *The Case for Scottish Independence. A History of Nationalist Political Thought in Modern Scotland*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.
- JAFFRELOT Christophe, *L'Inde de Modi. National-populisme et démocratie ethnique*, Paris, Fayard, 2019.
- JENSON Jane, « Des frontières aux lisières de la citoyenneté », dans JENSON Jane, MARQUES-PERREIRA Bérengère & Eric REMACLE (dir.), *Des frontières aux lisières de la citoyenneté*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 23-30.
- JOHNS Rob & James MITCHELL, *Takeover. Explaining the Extraordinary Rise of the SNP*, Londres, Biteback Publishing, 2016, p. 91-118.
- JOHNSON Daniel, *Égalité ou indépendance*, Montréal, Éditions de l'homme, 1965.
- JONES Moya et Gilles LEYDIER, *La dévolution des pouvoirs à l'Écosse et au pays de Galles*, Paris, Armand Colin, 2006.
- JOYAL Renée, *L'Appel de l'Ouest. La Vérendrye, Louis Riel et leurs intrépides compagnons*, Québec, Septentrion, 2023.
- JUNKER-KENNY Maureen, "Memory and Forgetting in Paul Ricœur's Theory of the Capable Self", dans ERLI Astrid & Ansgar NÜNNING (dir.), *Cultural Memory Studies: An International and Interdisciplinary Handbook*, Berlin, Walter de Gruyter, 2008, p. 203-214.
- JUTEAU Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.
- KARMIS Dimitrios, "The Multiple Voices of the Federal Tradition and the Turmoil of Canadian Federalism", dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Contemporary Canadian Federalism: Foundations, Traditions, Institutions*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 53-76.

- KEATING Michael, « Par-delà la souveraineté. La démocratie plurinationale dans un monde post-souverain », dans GAGNON Alain-G. & Jocelyn MACLURE (dir.), *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, 2001, p. 67-103.
- KEATING Michael & David BLEIMAN, *Labour and Scottish Nationalism*, Londres, Macmillan, 1979.
- KEATING Michael & Nicola MCEWEN, “The Independence Referendum of 2014: Issues and Outcome”, dans KEATING Michael & Craig MCANGUS (dir.), *Oxford Handbook of Scottish Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2020, p. 650-675.
- KEATING Michael, “Nationalist Movements in Comparative Perspective”, dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP: From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 211-213.
- KEATING Michael, “The European Question”, dans KEATING Michael (dir.), *Debating Scotland. Issues of Independence and Union in the 2014 Referendum*, Oxford, Oxford University Press, 2017, p. 102-118.
- KEATING Michael, *Nations against the State. The New Politics of Nationalism in Quebec, Catalonia and Scotland*, Londres, Palgrave Macmillan, 1996.
- KEATING Michael, *Plurinational Democracies. Stateless Nations in a Post-Sovereignty Era*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- KEATING Michael, *The Independence of Scotland. Self-Government and the Shifting Politics of Union*, Oxford, Oxford University Press, 2009/
- KELLY James B., *Governing with the Charter. Legislative and Judicial Activism and Framers’ Intent*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005.
- KELLY Stéphane, *La Petite Loterie. Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1997.
- KENNY Michael & Nick PEARCE, *Shadows of Empire. The Anglosphere in British Politics*, Cambridge, Polity Press, 2018.
- KENNY Michael, *The Politics of English Nationhood*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L’implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.
- KERNALEGENN Tudi, « Le réveil des nationalismes minoritaires dans les années 1968 : analyse d’une “vague” nationale », dans KERNALEGENN Tudi, BELLIVEAU Joel & Jean-Olivier ROY (dir.), *La vague nationale des années 1968. Une comparaison internationale*, Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, 2020, p. 13-34.
- KERNALEGENN Tudi, BELLIVEAU Joel & Jean-Olivier ROY (dir.), *La vague nationale des années 1968. Une comparaison internationale*, Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, 2020.
- KIDD Colin & James COLEMAN, “Mythical Scotland” (particulièrement “The Romantic Discovery of the Highlands”), dans DEVINE Tom M. & Jenny WORMALD (dir.), *The Oxford Handbook of Modern Scottish History*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 154-188

- KIDD Colin, “Conditional Britons: The Scots Covenanting Tradition and the Eighteenth-century British State”, *The English Historical Review*, Vol. 117, n°474, 2002, p. 1147-1176.
- KIDD Colin, “Constructing the pre-romantic Celt”, dans *British Identities Before Nationalism. Ethnicity and Nationhood in the Atlantic World 1600–1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 185-210.
- KIDD Colin, *Subverting Scotland's past. Scottish whig historians and the creation of an Anglo-British identity, 1689–c. 1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- KIDD Colin, “The Ideological Uses of the Picts, 1707–c.1990”, dans COWAN Edward J. & Richard J. FINLAY (dir.), *Scottish History. The Power of the Past*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2002, p. 169-190.
- KIDD Colin, *Union and Unionism. Political Thought in Scotland, 1500-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- KINDRED Hugh, “Making International Agreements and Making them Work within a Multicultural State: The Experience of Canada”, dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007, p. 147-163.
- KNOPFF Rainer & Frederick L. MORTON, « Le développement national et la Charte », dans CAIRNS Alan & Cynthia WILLIAMS (dir.), *Le constitutionnalisme la citoyenneté et la société au Canada*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, 1986, p. 162-188.
- KOHN Hans, *The Idea of Nationalism: A Study of Its Origins and Background*, Londres, Routledge, [1944] 2005.
- KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions EHESS, 2016.
- KOTT Sandrine & Stéphane MICHONNEAU, *Dictionnaire des nations et des nationalismes dans l'Europe contemporaine*, Paris, Hatier, 2006.
- KUMAR Krishan, “1066 and all that. Myths of the English”, dans BOUCHARD Gérard (dir.), *National Myths. Constructed pasts, contested presents*, New York, Routledge, 2013, p. 94-109.
- KYMLICKA Will, *Finding Our Way. Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1998.
- LACOSTE Paul, « André Laurendeau et la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme », dans COMEAU Robert & Lucille BEAUDRY (dir.), *André Laurendeau, un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 207-214.
- LACOURSIÈRE Jacques, *Histoire du Québec. Des origines à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, [2004] 2005.
- LACOURSIÈRE Jacques, PROVENCHER Jean & Denis VAUGEOIS, *Canada-Québec. Synthèse historique. 1534-2018*, Québec, Éditions du Septentrion, 2018.

- LACOURSIÈRE Jacques, *Une histoire du Québec racontée par Jacques Lacoursière*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002.
- LACROIX Frédéric, *Pourquoi la loi 101 est un échec*, Montréal, Boréal, 2020.
- LACROIX Jean-Michel, *Histoire du Canada. Des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2016.
- LAFOREST Guy, *Pour la liberté d'une société distincte*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.
- LAFOREST Guy, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1992.
- LAFOREST Guy, *Un Québec exilé dans la fédération. Essai d'histoire intellectuelle et de pensée politique*, Montréal, Québec Amérique, 2014.
- LAMBTON John G., *Le Rapport Durham (de 1839)*, Montréal, Les Éditions Sainte-Marie, 1969.
- LAMONDE Yvan, « L'ambivalence historique du Québec à l'égard de sa continentalité : circonstances, raisons et signification », dans BOUCHARD Gérard & Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 61-84.
- LAMONDE Yvan, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota Bene, 2001.
- LAMONDE Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000.
- LAMPRON Louis-Philippe, « Les institutions judiciaires et le phénomène de judiciarisation du plitique au Québec et au Canada », dans GAGNON Alain-G. & David SANSCHAGRIN (dir.), *La politique québécoise et canadienne, La politique québécoise et canadienne : acteurs institutions, sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017 [2^e éd.], p. 217-240.
- LAMPRON Louis-Philippe, *Maudites chartes ! 10 ans d'assaut contre la démocratie des droits et libertés*, Montréal, Éditions Somme Toute, 2022.
- LAMY Guillaume, *Laïcité et valeurs québécoises. Les sources d'une controverse*, Montréal, Québec Amérique, 2015.
- LANGLOIS Simon, *Refondations nationales au Canada et au Québec*, Québec, Éditions du Septentrion, 2018.
- LANIEL Jean-François & Joseph Y. THÉRIAULT (dir.), *Les Petites Nations. Culture, politique et universalité*, Paris, Classiques Garnier, 2020.
- LANIEL Jean-François & Joseph Y. THÉRIAULT (dir.), *Retour sur les états généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016.
- LANIEL Jean-François, *Il était une foi des bâtisseurs... Vers une synthèse socio-historique du catholicisme et du nationalisme québécois en modernité (1840-2015)*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2018.

- LAPOINTE-GAGNON Valérie, « “Paver le boulevard de la fraternité” : la pensée fédéraliste de Solange Chapat-Rolland », dans BROUSSEAU-DESAULNIERS Antoine & Stéphane SAVARD (dir.), *La pensée fédéraliste contemporaine au Québec. Perspectives historiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2020, p. 147-204.
- LAPOINTE-GAGNON Valérie, *De Fiel et de Miel : les représentations de la stratégie de gestion de la crise post-référendaire présentes dans la presse canadienne*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2008.
- LAPOINTE-GAGNON Valérie, *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la Commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018.
- LAPORTE Gilles, *Brève histoire des Patriotes*, Québec, Éditions du Septentrion, 2015.
- LASELVA Samuel V., “Understanding Canada’s Origins: Federalism, Multiculturalism, and the Will to Live Together”, dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 2014 [6^e éd.], p. 3-20.
- LASELVA Samuel V., *The Moral Foundations of Canadian Federalism. Paradoxes, Achievements, and Tragedies of Nationhood*, Montréal/Kingston, McGill-Queen’s University Press, 1996.
- LAURENCE Anouk, *La traduction en mineur : étude de la complicité culturelle et linguistique du Québec et de l’Écosse par le biais de la traduction d’œuvres dramatiques*, mémoire de maîtrise en langue et littérature françaises, Montréal, Université McGill, 2010.
- LE BLANC Charles (dir.), *Laïcité et humanisme*, Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, 2015.
- LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.
- LEBECQ Stéphane, « Chapitre IV – Entre Scandinavie et continent, les îles sous influence (fin VIII^e – début XI^e siècle) », dans LEBECQ Stéphane, BENSIMON Fabrice, LACHAUD Frédérique & François-Joseph RUGGIU (dir.), *Histoire des îles Britanniques*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 123-170.
- LECOURS André, « Référendums d’autodétermination : les expériences québécoise et canadienne en perspective comparée », dans BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2018, p. 251-273.
- LECOURS André, *Nationalism, Secessionism and Autonomy*, Oxford, Oxford University Press, 2021.
- LEFEBVRE Solange & Guillaume ST-LAURENT, « Dix ans de controverse et de débats », dans LEFEBVRE Solange & Guillaume ST-LAURENT (dir.), *Dix ans plus tard : La commission Bouchard-Taylor, succès ou échec ?*, Montréal, Québec Amérique, 2018, p. 89-102.
- LEFORT Claude, *L’invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1994 [1981].
- LEGARÉ Anne, *La Crise d’octobre, le monde et nous*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2021.
- LEMAIRE Félicien, *Le principe d’indivisibilité de la République. Mythe et réalité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- LEMAY Martin, *À la défense de Maurice Duplessis*, Montréal, Québec Amérique, 2016.

- LENMAN Bruce P., “Union, Jacobitism and Enlightenment”, dans MITCHISON Rosalind (dir.), *Why Scottish History Matters*, Édimbourg, Saltire Society, 1997, p. 67-68.
- LESTER Normand & Robin PHILPOT, *Les Secrets d’option Canada*, Montréal, Les Éditions Intouchables, 2006.
- LÉTOURNEAU Jocelyn, *Le Québec entre son passé et ses passages*, Montréal, Fides, 2010.
- LÉTOURNEAU Jocelyn, *La Condition québécoise. Une histoire dépaysante*, Québec, Septentrion, 2020.
- LÉTOURNEAU Jocelyn, *Passer à l’avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d’aujourd’hui*, Montréal, Boréal, 2000.
- LEVACK Brian P., *The Formation of the British State. England, Scotland, and the Union, 1603-1707*, Oxford, Oxford University Press / Clarendon Press, 1987.
- LÉVESQUE René, *Attendez que je me rappelle*, Montréal, Québec Amérique, 1994.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955.
- LEYDIER Gilles, « La question du *Home Rule* en Écosse », dans BRILLET Philippe (dir.), *La question du Home Rule, (1870-1914)*, Paris, Ellipses, 2018, p. 300.
- LEYDIER Gilles, « Le renouveau nationaliste en Écosse (1967-1979) : de la renaissance du *Scottish National Party* au référendum sur la dévolution », dans KERNALEGENN Tudi, BELLIVEAU Joel & Jean-Olivier ROY (dir.), *La vague nationale des années 1968. Une comparaison internationale*, Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, 2020, p. 129-154.
- LEYDIER Gilles, « Les années 1970 ou la crise du ‘*post-war consensus*’ », dans LEYDIER Gilles (dir.), *Le Royaume-Uni à l’épreuve de la crise. 1970-1979*, Paris, Ellipses, 2016, p. 9-28.
- LEYDIER Gilles, *La question écossaise*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.
- LEYDIER Gilles, *Le modèle britannique à l’épreuve de la dévolution*, Avignon, Éditions universitaires d’Avignon, 2008.
- LINTEAU Paul-André, *Histoire du Canada*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.
- LIPSET Seymour M. & Stein ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignements des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l’Université de Bruxelles, 2008 [1967].
- LIPSET Seymour M., *Continental Divide. The Values and Institutions of the United States and Canada*, New York, Routledge, 1990.
- LIVERNOIS Jonathan, *La révolution dans l’ordre. Une histoire du duplessisme*, Montréal, Boréal, 2018.
- LYNCH Michael, “The Age of Renaissance and Reformation”, dans MITCHISON Rosalind (dir.), *Why Scottish History Matters*, Édimbourg, Saltire Society, 1997, p. 41-52.
- LYNCH Michael, *Scotland. A New History*, Londres, Pimlico, 1992.

- LYNCH Peter, *SNP. The History of the Scottish National Party* (Cardiff, Welsh Academic Press, 2002).
- LYOTARD Jean-François, *La Condition postmoderne*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- MACCORMICK Neil, “Independence and Constitutional Change”, dans MACCORMICK Neil (dir.), *The Scottish Debate*, Oxford, Oxford University Press, 1970, p. 52-64.
- MACFARLANE Emmett, *Governing from the Bench. The Supreme Court of Canada and the Judicial Rule*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2013.
- MACINNES Allan I., *Union and Empire. The Making of the United Kingdom in 1707*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- MACLENNAN Hugh, *Two Solitudes*, Toronto, McClelland & Stewart Ltd., [1945] 2008.
- MACLURE Jocelyn & Alain-G. GAGNON (dir.), *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, 2001.
- MACLURE Jocelyn, *Retrouver la raison. Essais de philosophie publique*, Montréal, Québec Amérique, 2016.
- MACLURE Jocelyn, « Politique linguistique ou politique d’intégration ? La promotion de a langue dans une communauté politique liberale, démocratique et pluraliste », dans GEORGEAULT Pierre & Michel PAGÉ (dir.), *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire*, Montréal, Québec Amérique, 2006, p. 153-170.
- MACLURE Jocelyn, *Quebec Identity. The Challenge of Pluralism*, Montréal, McGill-Queen’s University Press, 2003.
- MACWHIRTER Iain, *Tsunami. Scotland’s Democratic Revolution*, Glasgow, Freight Books, 2015.
- MAERTENS Catherine, *La réception des revendications autonomistes des Inuit du Nunavik par les partis souverainistes au Québec*, mémoire de maîtrise en science politique, Montréal, Concordia University, 2021.
- MAFFESOLI Michel, *La force de l’imaginaire*, Montréal, Liber, 2019.
- MAILLÉ Chantal, « Féminismes, rapatriement de la Constitution et *Charte canadienne des droits et libertés*, 1982-2012 : quel bilan ? », dans ROCHER François & Benoît PELLETIER (dir.), *Le nouvel ordre constitutionnel canadien. Du rapatriement de 1982 à nos jours*, Québec, Presses de l’Université du Québec, 2013, p. 165-178.
- MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2012 [1995].
- MANN Robin & Steve FENTON, *Nation, Class and Resentment. The Politics of National Identity in England, Scotland and Wales*, Londres, Palgrave Macmillan, 2017.
- MARR Andrew, *The Battle for Scotland*, Londres, Penguin Press, 2013 [3^e éd.].
- MARSHALL Peter J., “A nation defined by Empire, 1755-1776”, dans GRANT Alexander & Keith STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom? The Making of British History*, Londres, Routledge, 1995, p. 208-222.

- MARTEL Marcel, *Le Deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et dérouté du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997.
- MASON Roger A., "The Scottish Reformation and the origins of Anglo-British imperialism", dans MASON Roger A. (dir.), *Scots and Britons. Scottish political thought and the union of 1603*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 161-186.
- MASSIE Justin & Stéphane ROUSSEL, « La politique étrangère du Canada : intérêts, institutions et identités », dans GAGNON Alain-G. & David SANSCHAGRIN (dir.), *La politique québécoise et canadienne : acteurs institutions, sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017 [2^e éd.], p. 483-504.
- MATHIEU Félix & Dave GUÉNETTE (dir.), *Ré-imaginer le Canada. Vers un État multinational ?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019.
- MATHIEU Félix, « L'école québécoise de la diversité : émergence, déploiement et renouvellement d'une pensée fédéraliste authentique », dans BROUSSEAU DESAULNIERS Antoine & Stéphane SAVARD (dir.), *La pensée fédéraliste contemporaine au Québec. Perspectives historiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2020, p. 377-404.
- MATHIEU Félix, *Les défis du pluralisme à l'ère des sociétés complexes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017.
- MATHIEU Félix, *Les nations fragiles : trajectoires sociopolitiques comparées*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2020 .
- MAXWELL Stephen, *The case for leftwing nationalism*, 1981, Hamilton, SNP 79 Group papers.
- MCCRONE David, *The New Sociology of Scotland*, Londres, Sage, 2017.
- MCCULLOCH Margery P., *Scottish Modernism and its Contexts 1918–1959. Literature, National Identity and Cultural Exchange*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009.
- MCEWEN Nicola, "The Nation-Building Role of State Welfare in the United Kingdom and Canada", dans SALMON Trevor C. & Michael KEATING (dir.), *The Dynamics of Decentralisation: Canadian Federalism and British Devolution*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 85-105.
- MCGARRY John & Brendan O'LEARY, *Explaining Northern Ireland. Broken Images*, Londres, Blackwell Publishers, 2000 [1995].
- MCGARRY John & Brendan O'LEARY, *The Northern Ireland conflict. Consociational engagements*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- MCLEAN Iain, GALLAGHER Jim & Guy LODGE, *Scotland's Choices. The Referendum and What Happens Afterwards*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2013.
- MCROBERTS Kenneth (dir.), *Beyond Quebec. Taking Stock of Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1995.

- MCRBERTS Kenneth, « La politique de l'édification nationale », dans ROCHER François & Benoît PELLETIER (dir.), *Le nouvel ordre constitutionnel canadien. Du rapatriement de 1982 à nos jours*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 99-110.
- MCRBERTS Kenneth, *English Canada and Quebec. Avoiding the Issue*, North York, The Robarts Centre for Canadian Studies – York University, 1991.
- MCRBERTS Kenneth, *Misconceiving Canada. The Struggle for National Unity*, Oxford, Oxford University Press, 2019.
- MEAD George H., *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France, 2006 [1934].
- MEADWELL Hudson, “When Voice Encourages Exit: The Politics of Substate Nationalism in the Developed West”, dans YOUNG Lisa & Keith ARCHER (dir.), *Regionalism and Party Politics in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 2001, p. 192-208.
- MEER Nasar, MODOOD Tariq & Ricard ZAPATA-BARRERO (dir.), *Multiculturalism and Interculturalism. Debating the Dividing Lines*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2016.
- MEGAHEY Alan, “God will defend the right”, dans BOYCE David G. & Alan O'DAY (dir.), *Defenders of the Union: a survey of British and Irish unionism since 1801*, Londres, Routledge, 2001, p. 159-175.
- MÉNY Yves & Yves SUREL, « Les partis régionalistes et écologistes », dans *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 2001, p. 82-86.
- MEUNIER Éric-Martin & Jean-Philippe WARREN, *Sortir de la « Grande Noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002.
- MICHAUD Nelson, « L'alliance conservatrice-nationaliste : mariage de raison ou nécessité politique ? », dans SARRA-BOURNET Michel & Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 79-94.
- MILLAR David D.K., *Militancy During a Phase of Demobilization in the Parti Québécois*, mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, McGill University, 1997.
- MIRON Gaston, *L'homme rapaillé*, Montréal, Typo, 1996.
- MITCHELL James, *Devolution in the UK*, Manchester, Manchester University Press, 2009.
- MITCHELL James, *Hamilton 1967: The by-election that transformed Scotland*, Édimbourg, Luath Press Ltd., 2017.
- MITCHISON Rosalind, *Lordship to Patronage. Scotland 1603-1745*, Édimbourg, Edinburgh University Press, [1983] 1990.
- MOLINER Pascal, RATEAU Patrick & Valérie COHEN-SCALI, *Les représentations sociales. Pratique des études de terrain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002
- MONAHAN Patrick J., *Meech Lake. The Inside Story*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.

- MONIÈRE Denis, « André Laurendeau et la vision québécoise du Canada », dans COMEAU Robert & Lucille BEAUDRY (dir.), *André Laurendeau, un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 192-200.
- MONIÈRE Denis, *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Québec Amérique, 1977.
- MONTPETIT Éric & Graham WILSON, “Interest Groups in Canada and in the United States: Evidence of Convergence”, dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 2020, p. 123-143.
- MONTPLAISIR Daniel (de), *Histoire du Canada. Biographie d'une nation*, Paris, Perrin, 2019.
- MOORE Margaret, *The Ethics of Nationalism*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- MORGAN Kenneth O., « Lieux de Mémoire : la 2nde guerre mondiale et le Brexit », dans GADBINGEORGE Géraldine & Juliette RINGEISEN-BIARDEAUD (dir.), *Partir en solitaire. Conséquences du Brexit aujourd'hui et demain*, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2018, p. 45-58.
- MORIN Claude, *Le combat québécois*, Montréal, Boréal, 1973.
- MORIN Claude, *Lendemain piégés. Du référendum à la Nuit des longs couteaux*, Montréal, Boréal, 1988.
- MORTON Frederick L. & Rainer KNOPFF, *The Charter Revolution and the Court Party*, Peterborough, Broadview Press, 2000.
- MORTON Graeme, “Returning Nationalists, Returning Scotland: James Grand and Theodore Napier”, dans VARICCHIO Mario (dir.), *Back to Caledonia: Scottish Homecomings from the Seventeenth Century to Present*, Londres, John Donald Short Run Press, 2012, p. 109-127.
- MORTON William L., *The Shield of Achilles: Aspects of Canada in the Victorian Era*, Toronto, McClelland and Stewart, 1968.
- MOSCOVICI Serge, « Influences conscientes et influences inconscientes », dans MOSCOVICI Serge (dir.), *Psychologie sociale des relations à autrui*, Paris, Nathan, 2000, p. 141-158
- MOSCOVICI Serge, « La mentalité prélogique des primitifs et la mentalité prélogique des civilisés », dans MOSCOVICI Serge (dir.), *Psychologie sociale des relations à autrui, Psychologie sociale des relations à autrui*, Paris, Nathan, 2000, p. 208-229.
- MOUSSALY Omer, dans *Progrès et action collective : Portrait du méliorisme aux États-Unis*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2016.
- MUCCHIELLI Alex, *L'identité*, Paris, Presses universitaires de France, 2015.
- MUDDE Cas, *Populist Radical Right Parties in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- MURRAY Vera, *Le Parti québécois : de la fondation à la prise de pouvoir*, Montréal HMH, 1976.
- MURRAY-EVANS Peg, “Brexit and the Commonwealth. Fantasy meets reality”, dans DIAMOND Patrick, NEDERGAARD Peter & Ben ROSAMOND (dir.), *The Routledge Handbook of the Politics of Brexit*, Londres, Routledge, 2018, p. 197-207.

- NAIRN Tom, *The Break-up of Britain. Crisis and Neo-Nationalism*, Londres, NLB, 1977.
- NAUGRETTE Jean-Pierre, « Présentation », dans STEVENSON Robert L., *L'Étrange Cas du Dr Jekyll et de Mr Hyde et autres récits fantastiques*, Paris, Le Livre de Poche, 2000, p. 5-17.
- NEDERGAARD Peter & Maja F. HENRIKSEN, “Brexit and British Exceptionalism”, dans DIAMOND Patrick, NEDERGAARD Peter & Ben ROSAMOND (dir.), *The Routledge Handbook of the Politics of Brexit*, Londres, Routledge, 2018, p. 134 -146.
- NELLES Henry V., *Une brève histoire du Canada*, Montréal, Fides, 2017.
- NEVITTE Neil, *The Decline of Deference. Canadian Value Change in Cross-National Perspective*, Peterborough, Broadview Press, 1996.
- NIELSEN Kai, “Cultural Nationalism, Neither Ethnic nor Civic”, dans BEINER Ronald (dir.), *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, p. 119-130.
- NOËL Alain, « Résignés, notre façon d’être fédéralistes », dans *Utopies provisoires*, Montréal, Québec Amérique, 2019, p. 205-207.
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997 [1984-1992], 3 vol.
- OURY Clément, *La Guerre de Succession d’Espagne. La fin tragique du Grand Siècle*, Paris, Tallandier, 2020.
- ÖZKIRIMLI Umut, *Theories of Nationalism. A Critical Introduction*, Londres, Palgrave Macmillan, 2000.
- PÂQUET Martin & Stéphane SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021.
- PÂQUET Martin, *Tracer les marges de la Cité. Étranger, Immigrant et État au Québec 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005.
- PAQUIN Stéphane & X. Hubert RIOUX (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2022.
- PAQUIN Stéphane, *L’invention d’un mythe. Le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB éditeur, 1999.
- PAQUIN Stéphane, *La revanche des petites nations : le Québec, l’Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB Éditeur, 2001, 219 p.
- PAREL Anthony, “The Meech Lake Accord and Multiculturalism”, dans GIBBINS Roger (dir.), *Meech Lake and Canada, Meech Lake and Canada. Perspectives from the West*, Edmonton, Academic Printing and Publishing, 1988, p. 171-178.
- PARIZEAU Jacques, *Pour un Québec souverain*, Montréal, VLB éditeur, 1997.
- PATRICK David, “Riding the Unionist Wave: Ruth Davidson, the Media and the Re-emergence of the Scottish Conservatives”, dans TORRANCE David (dir.), *Ruth Davidson’s Conservatives. The Scottish Tory Party 2011–19*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2020, p. 107-125.
- PATTEN Alan, “Democratic Secession from Multinational State”, dans *Equal Recognition: The Moral Foundations of Minority Rights*, Princeton, Princeton University Press, 2014, p. 232-268.

- PEACH Ian, « Fédéralisme et fraternité : des arrangements pour un dialogue fédéral dans les institutions centrales du Canada », dans GAGNON Alain-G. & Johanne POIRIER (dir.), *L'avenir du fédéralisme canadien. Acteurs et institutions*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 89-108.
- PÊCHEUX Michel, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.
- PÉGUY Charles, *Œuvres complètes*, Paris, Nouvelle revue française, 1941.
- PELLETIER Benoît, « Le Québec et le fédéralisme canadien : plus de douze ans plus tard, où en sommes-nous ? », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *D'un référendum à l'autre. Le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 91-109.
- PELLETIER Réjean, « Constitution et fédéralisme », dans PELLETIER Réjean & Manon TREMBLAY (dir.), *Le parlementarisme canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017 [6^e éd.], p. 47-50.
- PELLETIER-BAILLARGEON Hélène, « Gulliver entravé », dans BONHOMME Jean-Pierre (dir.), *Le syndrome post-référendaire*, Montréal, Stanké, 1999, p. 20-27.
- PENOVICH Katherine R., « From 'Revolution principles' to Union: Daniel Defoe's intervention in the Scottish debate », dans ROBERTSON John (dir.), *A Union for Empire. Political Thought and the Union of 1707*, Cambridge, Cambridge University Press, [1995] 2006, p. 228-243.
- PICCIONE Mary-Line, « Un cas linguistique de revendication d'identité : le joual », dans DUBOIS Claude-Gilbert (dir.), *L'imaginaire de la nation, 1792-1992. Actes du Colloque Européen de Bordeaux*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 1995, p. 423-430.
- PIERRÉ-CAPS Stéphane, « Du paradoxe de l'État-nation au paradigme de la multination : propos sur la légitimité de la société politique », dans SEYMOUR Michel (dir.), *États-nations, multinationales et organisations supranationales*, Montréal, Liber, 2002, p. 239-263.
- PIERRÉ-CAPS Stéphane, *La Multination. L'avenir des minorités en Europe centrale et orientale*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- PITTOCK Murray (dir.), *The Edinburgh Companion to Scottish Romanticism*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2011.
- PITTOCK Murray G. H., *Culloden (Cùil Lodair)*, Oxford, Oxford University Press, 2016.
- PITTOCK Murray G. H., *Jacobitism*, Basingstoke, Macmillan Press, 1998.
- PITTOCK Murray G.H., « The Jacobite Cult », dans COWAN Edward J. & Richard J. FINLAY (dir.), *Scottish History: The Power of the Past*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2002, p. 191-208.
- PITTOCK Murray, G. H., *Inventing and Resisting Britain. Cultural Identities in Britain and Ireland, 1685-1789*, Basingstoke, Macmillan Press, 1997.
- PITTOCK Murray, *Scottish Nationality*, Londres, Palgrave Macmillan, 2001.

- POCOCK John G.A., “Two kingdoms and three histories? Political thought in British contexts”, dans MASON Roger A. (dir.), *Scots and Britons. Scottish political thought and the union of 1603*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 293-40.
- POIRIER Éric, *Le Piège des langues officielles. Québec et minorités françaises dos à dos*, Québec, Septentrion, 2022.
- POITRAS Daniel & François-Olivier DORAIS, « L'historien téméraire. Gérard Bouchard, le comparatisme et le présentisme », dans NOOTENS Geneviève & Valérie VÉZINA (dir.), *Explorer le social. Mélanges en l'honneur de Gérard Bouchard*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, p. 103-119.
- POUILLON Jean *Le cru et le su*, Paris, Seuil.
- PROULX Gilles & Louis-Philippe MESSIER, *La mémoire qu'on vous a volée. De 1760 à nos jours*, Montréal, Les éditions du journal, 2019.
- QUINE Willard van Orman, *Ontological Relativity and other Essays*, New York, Columbia University Press, 1969.
- RAMEAU DE SAINT-PÈRE François Edmé, *La France aux colonies*, Paris, A. Jouby, 1859.
- RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Mille et une nuits, 1997 [1882].
- RESNICK Philip, *The European Roots of Canadian Identity*, Toronto, University of Toronto Press, 2005.
- RESNICK Philip, *The Masks of Protheus : Canadian Reflections on the State*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.
- RESNICK Philip, *Thinking English Canada*, Toronto, Stoddart Pub. Co., 1994.
- REVEST Didier, “The Welsh and Scottish devolution question”, dans LEYDIER Gilles (dir.), *Le Royaume-Uni à l'épreuve de la crise. 1970-1979*, Paris, Ellipses, 2016, p. 121-142.
- RICCEUR Paul, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.
- RICCEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1996 [1990].
- RICCEUR Paul, *Temps et récit, Le temps raconté* [t. 3], Paris, Seuil, 1985.
- RIGGI Jessica, « Le Parti égalité : une vision trudeauiste du fédéralisme à l'Assemblée nationale », dans BROUSSEAU DESAULNIERS Antoine & Stéphane SAVARD (dir.), *La pensée fédéraliste contemporaine au Québec. Perspectives historiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2020, p. 61-86.
- RILEY Matthew & Anthony D. SMITH, *Nation and Classical Music. From Handel to Copland*, Woodbridge, The Boydell Press, 2016.
- RILEY Patrick W. J., *The Union of England and Scotland. A study in Anglo-Scottish politics of the eighteenth century*, Manchester, Manchester University Press, 1978.

- RIOUX OUIMET Hubert, *Le «Lion celtique» : néolibéralisme, régionalisme et nationalisme économique en Écosse. 1979-2012*, mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2012.
- RIOUX OUIMET Hubert, *Small Nations, Hugh Ambitions. Economic Nationalism and Venture Capital in Quebec and Scotland*, Toronto, University of Toronto Press, 2020.
- ROBBINS Keith, “An imperial and multinational policy. The ‘scene from the centre’, 1832-1922”, dans GRANT Alexander & Keith STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom? The Making of British History*, Londres, Routledge, 1995 p. 244-254.
- ROBIN Régine, *Nous autres, les autres*, Montréal, Boréal, 2011, 354 p.
- ROBY Yves, « Émigrés canadiens-français, franco-américains de la Nouvelle-Angleterre et images de la société américaine », dans BOUCHARD Gérard & Yvan LAMONDE (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 131-156.
- ROCHER François & Nadia VERRELLI, “Questioning Constitutional Democracy in Canada: from the Canadian Supreme Court Reference on Quebec Secession to the *Clarity Act*”, dans GAGNON Alain-G., GUIBERNAU Montserrat & François ROCHER (dir.), *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies*, Montréal, Institut de recherche sur les politiques publiques, 2003, p. 206-237.
- ROCHER François, “The Quebec–Canada Dynamic or the Negation of the Ideal of Federalism”, dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Contemporary Canadian Federalism: Foundations, Traditions, Institutions*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 81-131.
- ROGER Antoine, *Les grandes théories du nationalisme*, Paris, Armand Colin, 2001.
- ROSANVALLON Pierre, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000.
- ROUILLARD Jacques, « Duplessis : le Québec vire à droite », dans GAGNON Alain-G. & Michel SARRA-BOURNET (dir.), *Duplessis. Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Montréal, Québec Amérique, 1997, p. 183-206.
- ROUSSEAU Guillaume, *L'État-nation face aux régions. Une histoire comparée du Québec et de la France*, Québec, Septentrion, 2016.
- ROUSVOAL Nolwenn, “‘Yes Scotland’ and ‘Better Together’: an economic and social battleground”, *Unionist Discourses and Identities in 21st-century Northern Ireland and Scotland (1998-2020)*, thèse de doctorat, Paris, Université Sorbonne Nouvelle, 2021.
- ROYLE Edward, *Modern Britain. A Social History 1750–2011*, Londres, Bloomsbury Academic, 2012.
- RUSSELL Michael (éd.), *Stop the World. The Autobiography of Winnie Ewing*, Édimbourg, Birlinn, 2004.
- RUSSELL Peter H., *Constitutional Odyssey. Can Canadians Become a Sovereign People?*, Toronto, University of Toronto Press, 1993 [2^e éd.].

- RYAN Claude, « L'entente sur l'union sociale canadienne vue par un fédéraliste québécois », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *L'union sociale canadienne sans le Québec. Huit études sur l'entente-cadre*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 2000, p. 245-262.
- SALMOND Alex, *The Dream Shall Never Die. 100 Days that Changed Scotland Forever*, Londres, William Collins, 2015.
- SANSCHAGRIN David, *L'avènement du nationalisme constitutionnel au Canada : une analyse socio-historique des champs juridique et étatique canadiens*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2021.
- SARRA-BOURNET Michel, *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec. Deux cents leaders d'opinion se prononcent*, Montréal, VLB éditeur, 1995.
- SARTRE Jean-Paul, *L'imaginaire. Psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Gallimard, 2010 [1940].
- SAVARD Stéphane, *Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005*, Québec, Éditions du Septentrion, 2013.
- SAVOIE Donald J., *Governing from the Centre. The Concentration of Power in Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- SAYWELL John, *The Rise of the Parti Québécois. 1967–1976*, Toronto, University of Toronto Press, 1977.
- SCHNAPPER Dominique, « L'analyse typologique », dans MOSCOVICI Serge & Fabrice BUSCHINI (dir.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 297-314.
- SCHNAPPER Dominique, *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.
- SCHNAPPER Dominique, *La Communauté des citoyens, sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994.
- SCHOFIELD Camilla, « Brexit and the Other Special Relationship », dans WARD Stuart & Astrid RASCH (dir.), *Embers of Empire in Brexit Britain*, Londres, Bloomsbury Academic, 2019, p. 101-110.
- SCHUMAN Robert, « “Discours de l'horloge” au ministère des affaires étrangères, 9 mai 1950, Paris/Rede im französischen Aussenministerium, 9. Mai 1950, Paris », dans CHARBONNEAUX Juliette (dir.), *Les grands textes qui ont inspiré l'Europe/Die bedeutendsten Texte, die Europa inspiriert haben*, Paris, éditions Les petits matins, 2019, p. 94-99.
- SCHWOK René, *Théories de l'intégration européenne*, Paris, Montchrestien, 2005.
- SCOTT Paul H., *1707. The Union of Scotland and England*, Édimbourg, W & R Chambers Ltd, 1979.
- SEAWRIGHT David, *The British Conservative Party and One Nation Politics*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2011.
- SÉGUIN Maurice, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal, Guérin, 1997.
- SEILER Daniel-Louis, *Partis et familles politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

- SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1982 [2^{ème} éd.].
- SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986.
- SEILER Daniel-Louis, *La méthode comparative en science politique*, Paris, Armand Colin, 2004.
- SEILER Daniel-Louis, *La politique comparée*, Paris, Armand Colin, 1982.
- SEILER Daniel-Louis, *Les partis autonomistes*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- SETON-WATSON Hugh, *Nationalism and Communism. Essays 1946-63*, Londres, Methuen Young Books, 1964.
- SETON-WATSON Hugh, *Nations and States. An Enquiry into the Origins of Nations and the politics of Nationalism*, 1977, Boulder, Westview Press, 1977.
- SEYMOUR Michel & Jérôme GOSSELIN-TAPP, *La nation pluraliste. Repenser la diversité religieuse au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2018.
- SIEGFRIED André, *Le Canada. Puissance internationale*, Paris, Armand Colin, 1939 [3^è éd.].
- SIEYÈS Emmanuel-Joseph, *Qu'est-ce que le Tiers état ?*, Paris, Éditions du Boucher, 2002.
- SINTOMER Yves, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique*, Paris, La Découverte, 2011.
- SMALL Joan, "Multiculturalism, Equality, and Canadian Constitutionalism: Cohesion and Difference", dans TIERNEY Stephen (dir.), *Multiculturalism and the Canadian Constitution*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2007, 196-211.
- SMILEY Donald, "A Dangerous Deed: The Constitution Act, 1982", dans BANTING Keith & Richard SIMEON (dir.), *And No One Cheered. Federalism, Democracy & the Constitution Act*, Toronto, Methuen, 1983, p. 75-95.
- SMITH Allan, "National Imaginaries in a Globalizing Age : The Case of English Canada", dans BOUCHARD Gérard (dir.), *National Myths. Constructed pasts, contested presents*, New York, Routledge, 2013, p. 24-45.
- SMITH Anthony D., "Nations and History", dans GUIBERNAU Montserrat & John HUTCHINSON (dir.), *Understanding Nationalism*, Oxford, Polity Press, 2001, p. 9-31.
- SMITH Anthony D., *Myths and Memories of the Nation*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- SMITH Anthony D., *National Identity*, Londres, Penguin Books, 199.
- SMITH Anthony D., *Nationalism and Modernism*, Londres, Routledge, 1998.
- SMITH Anthony D., *The Cultural Foundations of Nations: Hierarchy, Covenant and Republic*, Londres, Blackwell, 2008.
- SMITH Anthony D., *The ethnic origins of nations*, Oxford, Blackwell, 1986.

- SMITH Anthony D., *The Nation in History. Historiographical Debates about Ethnicity and Nationalism*, Lebanon, University Press of New England, 2000.
- SMITH Anthony D., *Theories of nationalism*, New York, Holmes & Meier, 1983 [1971].
- SOWELS Nicholas, “The economic crisis and the collapse of Keynesian policy”, dans LEYDIER Gilles (dir.), *Le Royaume-Uni à l'épreuve de la crise. 1970-1979*, Paris, Ellipses, 2016, p. 29-46.
- STEPHEN Jeffrey, *Scottish Presbyterianism and the Act of Union 1707*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2007, p. 1-39.
- STEWART Gordon T., *The origins of Canadian Politics. A Comparative Approach*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1986.
- STRAYER Barry L., *Canada's Constitutional Revolution*, Edmonton, University of Alberta Press, 2013.
- STRINGER Keith, “The Emergence of a Nation-State, 1100–1300”, dans WORMALD Jenny (dir.), *Scotland. A History*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 38-68.
- STRINGER Keith et GRANT Alexander, “Thirteenth-century perspectives”, dans GRANT Alexander & Keith J. STRINGER (dir.), *Uniting the Kingdom? The Making of British History*, Londres, Routledge, 1995, p. 85-108.
- TAGUIEFF Pierre-André, « Populisme, nationalisme, national-populisme. Réflexions critiques sur les approches, les usages et les modèles », dans DELANNOI Gil & Pierre-André TAGUIEFF (dir.), *Nationalismes en perspective*, Paris, Berg International Éditeurs, 2001, p. 303-407.
- TAGUIEFF Pierre-André, *La revanche du nationalisme. Néopopulistes et xénophobes à l'assaut de l'Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 2015.
- TAILLON Patrick, « Une démocratie sans peuple, sans majorité et sans histoire. De la démocratie par le peuple à la démocratie par la Constitution », dans MATHIEU Félix & Dave GUÉNÉTTE (dir.), *Ré-imaginer le Canada. Vers un État multinational ?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, p. 141-172.
- TAILLON Patrick, *Le référendum expression directe de la souveraineté du peuple ? Essai critique sur la rationalisation de l'expression référendaire en droit comparé*, Paris, Dalloz, 2012.
- TAMIR Yael, *Liberal Nationalism*, Princeton, Princeton University Press, 1993.
- TARDY Évelyne, « Les femmes et la campagne référendaire », dans BOILY Robert (dir.), *Québec : un pays incertain. Réflexions sur le Québec post-référendaire*, Montréal, Québec Amérique, 1980, p. 183-204.
- TAYLOR Charles & Guy LAFOREST, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992.
- TAYLOR Charles, *Sources of the Self. The Making of the Modern Identity*, Cambridge, Harvard University Press, 1989.
- TAYLOR Charles, *La liberté des modernes*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

- TAYLOR Charles, « Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États ? », dans *Rapprocher les solitudes Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 45-68.
- TAYLOR Charles, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992.
- TAYLOR Charles, “Shared and Divergent Values”, dans WATTS Ronald L. et Douglas M. Brown (dir.), *Options for a New Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, p. 53-76.
- TAYLOR-BROWNE Karen, “The Francophone Minority”, dans GIBBINS Roger (dir.), *Meech Lake and Canada. Perspectives from the West*, Edmonton, Academic Printing and Publishing, 1988, p. 185-200.
- TÉTREAULT Alexis, *La nation qui n'allait pas de soi. La mythologie politique de la vulnérabilité du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2022.
- THÉRIAULT Joseph Y. *La Société civile ou la chimère insaisissable*, Montréal, Québec Amérique, 1985.
- THÉRIAULT Joseph Y., *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002.
- THÉRIAULT Joseph Yvon, « L'oubli de la pensée communautarienne dans le rapport Bouchard-Taylor », dans LEFEBVRE Solange & Guillaume ST-LAURENT (dir.), *Dix ans plus tard : La commission Bouchard-Taylor, succès ou échec ?*, Montréal, Québec Amérique, 2018, p. 275-288.
- THÉRIAULT Joseph Yvon, *Sept leçons sur le cosmopolitisme. Agir politique et imaginaire démocratique*, Montréal, Québec Amérique, 2019.
- THÉRIAULT Joseph Yvon, « Le Canada français comme trace », dans É.-Martin MEUNIER & Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les impasses de la mémoire. Histoire, filiation, nation et religion*, Montréal, Fides, 2007, p. 213-228.
- THÉRIAULT Joseph Yvon, *Évangéline. Contes d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2013.
- THÉRIAULT Joseph-Yvon, « Étienne Parent : les deux nations et la fin de l'histoire », dans SARRA-BOURNET Michel & Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 37-56.
- THIESSE Anne-Marie, « Les identités nationales, un paradigme transnational », dans DIECKHOFF Alain & Christophe JAFFRELOT (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Science Po, 2006, p. 219-225).
- THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1999.
- TOCQUEVILLE Alexis (de), *De la démocratie en Amérique* [t. 1], Paris, Flammarion, 2010 [1835], 304 p.
- TORRANCE David, “The Journey from the 79 Group to the Modern SNP”, dans HASSAN Gerry (dir.), *The Modern SNP. From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 162-176.

- TORRANCE David, “The Scottish Conservatives and the 2014 Independence Referendum”, dans ADAMSON Kevin & Peter LYNCH (dir.), *Scottish Political Parties and the 2014 Independence Referendum*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2014, p. 80-100.
- TORRANCE David, *100 Days of Hope and Fear. How Scotland's Independence was Lost and Won*, Édimbourg, Luath Press Ltd., 2014.
- TORRANCE David, *The Battle for Britain. Scotland and the Independence Referendum*, Londres, Biteback Publishing, 2013.
- TOURAINÉ Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.
- TRASNEL Christophe, « Dramaturgies référendaires, nationalisation tranquille du Québec et dissociation « des » francophonies canadiennes », dans BINETTE Amélie & Patrick TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 105-144.
- TREMBLAY Arjun, *Diversity in Decline? The Rise of the Political Right and the Fate of Multiculturalism*, Londres, Palgrave Macmillan, 2019.
- TRÉPANIÉ Anne, « La parade d'une seconde Conquête : l'Acte de Québec comme moment fondateur », dans TRÉPANIÉ Anne (dir.), *La rénovation de l'héritage démocratique. Entre fondation et refondation*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2017, p. 178-219.
- TRÉPANIÉ Anne, « La refondation comme argument : l'histoire au service de l'identité », dans TRÉPANIÉ Anne (dir.), *La rénovation de l'héritage démocratique. Entre fondation et refondation*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2017, p. 265-274.
- TRÉPANIÉ Anne, *Un discours à plusieurs voix : La grammaire du Oui en 1995*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001.
- TREVOR-ROPER Hugh, *The Invention of Scotland. Myth and History*, Londres, Yale University Press, 2008.
- TRUDEAU Pierre E., “Say Goodbye to the Dream of One Canada”, dans GIBBINS Roger (dir.), *Meech Lake and Canada. Perspectives from the West*, Edmonton, Academic Printing and Publishing, 1988, p. 65-72.
- TRUDEAU Pierre E., « Comme gâchis total, il serait difficile d'imaginer mieux », dans JOHNSTON Donald (éd.), *Lac Meech. Trudeau parle...*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1989.
- TRUDEAU Pierre Elliott, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Éditions HMH, 1967.
- TURP Daniel, *La Nation bâillonnée. Le plan B ou l'offensive d'Ottawa contre le Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2000.
- ULERI Pier V. & Michael GALLAGHER (dir.), *The Referendum Experience in Europe*, Londres, Palgrave Macmillan, 1996.
- VALLERAND Charles, « De Groulx à Laurendeau : l'héritage nationaliste », dans COMEAU Robert & Lucille BEAUDRY (dir.), *André Laurendeau, un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p. 163-168.

- VAN HAUTE Émilie & Nicolas SAUGER, « Partis politiques et systèmes partisans », dans DÉLOYE Yves & Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Politique comparée*, Bruxelles, Bruylant, 2018, p. 575-610.
- VANNIJNATTEN Debora & Douglas MACDONALD, “Canada and the Climate Policy Dilemma”, dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 2020, p. 459-480.
- VAUGEOIS Denis, « L’Union des deux Canadas : nouvelle Conquête ? », dans LAFOREST Guy, BROUILLET Eugénie, GAGNON Alain-G. & Yves TANGUAY (dir.), *Ces constitutions qui nous ont façonné. Anthologie historique des lois constitutionnelles antérieures*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 2014, p. 315-320.
- VENNE Michel (dir.), *Penser la nation québécoise*, Montréal, Québec Amérique, 2000.
- VENNE Michel, *Souverainistes, que faire ?*, Montréal, VLB éditeur, 2002.
- VÉZINA Valérie, « Une île, une nation » ? *Le nationalisme insulaire à la lumière des cas de Terre-Neuve et de Puerto Rico*, Montréal, Les Presses de l’Université du Québec, 2018.
- VIBERT Stéphane, « La petite nation au miroir de l’empire », dans LANIEL Jean-François et Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.), *Les Petites Nations. Culture, politique et universalité*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 291-314.
- WAITE Peter B., *Macdonald, His Life and World*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1975.
- WALLOT Jean-Pierre, « L’histoire et le néo-nationalisme des années 1947-1970 », dans (collectif), *Continuités et ruptures. Les sciences sociales au Québec*, t. 1, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 1984, p. 111-116.
- WALQWAN METALLIC Naomi, “The Relationship between Canada and Indigenous Peoples: Where Are We?”, dans BICKERTON James & Alain-G. GAGNON (dir.), *Canadian Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 2020, p. 423-442.
- WEBB Keith, *The Growth of Nationalism in Scotland*, Glasgow, Molendinar Press, 1977.
- WEBER Max, *Économie et société*, t. 1, Paris, Plon, 1995.
- WEBER Max, *La domination*, Paris, La Découverte, [1922] 2015.
- WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Gallimard, 2002 [1917-1919]
- WELLINGS Ben, “Brexit and English Identity”, dans DIAMOND Patrick, NEDERGAARD Peter & Ben ROSAMOND (dir.), *The Routledge Handbook of the Politics of Brexit*, Londres, Routledge, 2018, p. 147-156.
- WHATLEY Christopher A., “The Making of the Union of 1707: History with a History”, dans DEVINE Tom M. (dir.), *Scotland and the Union. 1707-2007*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2008, p. 23-38.
- WHATLEY Christopher A., *The Scots and the Union*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2006.

- WHEARE Kenneth C., *Federal Government*, Londres, Oxford University Press, 1947.
- WOEHLING José, « Le dilemme constitutionnel canadien après le référendum du 30 octobre 1995 au Québec », dans ANASTASI Alessandro, BONANNO Giovanni & Rosalba RIZZO (dir.), *The Canadian Vision / La vision canadienne*, Villa San Giovanni, Edizioni Officina Grafica, 1997, p. 31-70.
- WOEHLING José, « Les conséquences de l'application de la Charte canadienne des droits et libertés pour la vie politique et démocratique et l'équilibre du système fédéral », dans GAGNON Alain-G. (dir.), *Le fédéralisme canadien contemporain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 251-285.
- WORMALD Jenny, "The union of 1603", dans MASON Roger A. (dir.), *Scots and Britons. Scottish political thought and the union of 1603*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 17-40.
- WORMALD Jenny, *Court, Kirk, and Community. Scotland 1470-1625*, Édimbourg, Edinburgh University Press, [1981] 2001.
- WUNENBURGER Jean-Jacques, *L'imaginaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
- WUNENBURGER Jean-Jacques, *Mytho-politiques. Histoire des imaginaires du pouvoir*, Paris, Éditions Mimesis, 2019.
- YACK Bernard, *Nationalism and the Moral Psychology of Community*, Chicago, University of Chicago Press, 2012.
- YOUNG Alan & Michael STEAD, *In the Footsteps of William Wallace. In Scotland and Northern England*, Brimscombe, The History Press Ltd, 2010.
- YOUNG Robert A., *The Struggle for Quebec: From Referendum to Referendum?*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999.
- ZAWADZKI Paul, « Le nationalisme comme religion séculière », dans DELANNOI Gil & Alain DIECKHOFF (dir.), *Nationalismes en perspective*, Paris, Berg International Éditeurs, 2001, p. 265-302.
- ZAWADZKI Paul, « Nationalisme, démocratie et religion », dans DIECKHOFF Alain & Christophe JAFFRELOT (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Science Po, 2006, p. 263-309.
- ZUBRZYCKI Geneviève, *Jean-Baptiste décapité. Nationalisme, religion et sécularisme au Québec*, Montréal, Boréal.
- ZUBRZYCKI Geneviève, *The Crosses of Auschwitz: Nationalism and Religion in Post-Communist Poland*, Chicago, Chicago University Press, 2006.

Articles scientifiques et numéros de revues

- « «Une guerre de retard». Conversation avec Alain Finkielkraut », *Le Portique*, n°1, 1998, mis en ligne 15 mars 2005, consulté le 21 juillet 2020 : <http://journals.openedition.org/leportique/350>.
- ABERBACH David, “The British Empire and revolutionary national poetry”, *Nations and Nationalism*, Vol. 16, n°2, 2010, p. 220-239.
- ANDREWS Rhys & Andrew MYCOCK, “Dilemmas of Devolution: The ‘Politics of Britishness’ and Citizenship Education”, *British Politics*, Vol. 3, n°2, 2008, p. 138-155.
- AQUIN Hubert, « La fatigue culturelle du Canada français », *Liberté*, Vol. 4, n°23, 1962, p. 299-325.
- ARROUS Michel, « L’Écosse des Romantiques », *Studi Francesi*, Vol. 62, n°186, 2018/3, p. 500-501.
- ASARI Eva-Maria, HALIKIOPOULOU Daphne & Steven MOCK, “British National Identity and the Dilemmas of Multiculturalism”, *Nationalism and Ethnic Politics*, Vol. 14, n°1, 2008, p. 1-29.
- AUER Christian, « La Question du *Home Rule* écossais, 1880-1914 », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 24, n°2, 2019 : <http://journals.openedition.org/rfcb/3869>.
- AUGHEY Arthur, “Anxiety and Injustice: the Anatomy of Contemporary English Nationalism”, *Nations and Nationalism*, Vol. 16, n°3, 2010, p. 506-524.
- BARDOUX Jacques, « Nationalisme canadien et impérialisme britannique », *Revue des Deux Mondes*, Vol. 2, n°3, 1911, p. 593-623.
- BATTISTELLA Dario, « L’apport de Karl Deutsch à la théorie des relations internationales », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 10, 2003/4, p. 567-585.
- BEAUCHEMIN Jacques, « L’identité franco-québécoise d’hier à aujourd’hui : la fin des vieilles certitudes », *Liberté*, Vol. 51, n°3, 2009, p. 18-33.
- BEAUCHEMIN Jacques, « La communauté de culture comme fondement du sujet politique chez Fernand Dumont », *Bulletin d’histoire politique*, Vol. 9 , n°1, 2000, p. 29-39.
- BEAUCHEMIN Jacques, « Le poids de la mémoire franco-québécoise dans un Québec pluraliste », *Globe. Revue internationale d’études québécoises*, Vol. 5, n°2, 2002, p. 21-55.
- BEAUCHEMIN Jacques, « Nationalisme québécois et crise du lien social », *Cahiers de recherche sociologique*, n°25, 1995, p. 101-123.
- BEAUDREAU Sylvie, « Déconstruire le rêve de nation. Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, Vol. 56, n°1, 2002, p. 29-61.
- BECHHOFER Frank, “Being British: A Crisis of Identity?”, *The Political Quarterly*, Vol. 78, n°2, 2007, p. 251-260.
- BECK Ulrich, « Comprendre l’Europe telle qu’elle est », *Le Débat*, n°129, 2004/2, p. 67-75.
- BECK Ulrich, « Nationalisme méthodologique – cosmopolitisme méthodologique : un changement de paradigme dans les sciences sociales », *Raisons politiques*, n°54, 2014, p. 103-120.

- BÉDARD Éric, « 1867 ou la victoire des loyalistes », *Cap-aux-Diamants*, n°129, 2017, p. 12-15.
- BÉDARD Éric, « Ce passé qui ne passe pas. La grande noirceur catholique dans les films *Séraphin. Un homme et son péché*, *Le Survenant* et *Aurore* », *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 10, n°2, 2007-2008, p. 75-94.
- BÉDARD Éric, « De la difficulté à penser le conservatisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, Vol. 46, n°3, 2005, p. 453-471.
- BÉLAND Daniel & André LECOURS, “Sub-state nationalism and the welfare state: Québec and Canadian federalism”, *Nations and Nationalism*, Vol. 12, n°1, 2006, p. 77-96.
- BENNETT James C., “The anglosphere as the big somewhere”, *Quadrant*, Vol. 62, n°10, 2018, p. 20-26.
- BENNETT Stuart, MOON David S., PEARCE Nick & Sophie WHITING, “Labouring under Delusion? Scotland’s National Questions and the Crisis of the Scottish Labour Party”, *Territory, Politics, Governance*, Vol. 9, n°5, 2021, p. 656-674.
- BERGERON Gérard, « François-Xavier Garneau et la construction d’une mémoire », *Cap-aux-Diamants*, n°41, 1995, p. 28-31.
- BERTHELEU Hélène, « La politique canadienne du multiculturalisme : citoyenneté, accommodements institutionnels et équité », *Société contemporaines*, n°43, 2001/3, p. 31-51.
- BERTON Jean, « La littérature populaire du *Kailyard*, substrat nécessaire à la Renaissance écossaise », *Cahiers victoriens et édouardiens*, n°71, 2010, p. 367-388.
- BLACK Jack, “From mood to movement: English nationalism, the European Union and taking back control”, *Innovation: The Journal of Social Science Research*, Vol. 31, n°2, 2019, p. 191-210.
- BLAIRON Katia, « Un “droit à l’impôt” ? Réflexions sur le fédéralisme fiscal », *Civitas Europa*, n°38, 2017/1, p. 221-240.
- BOGDANOR Vernon, “The West Lothian Question”, *Parliamentary Affairs*, Vol. 63, n°1, 2010, p. 156-172.
- BOILY Frédéric, « Le fascisme de Lionel Groulx selon Gérard Bouchard », *Bulletin d’histoire politique*, Vol. 14, n°2, 2006, p. 147-163.
- BONARDI Christine, « Représentations sociales et mémoire : de la dynamique aux structures premières », *Connexions*, n°80, 2003/2, p. 43-57.
- BONENFANT Jean-Charles, « L’esprit de 1867 », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, Vol. 17, n°1, 1963, p. 19-38.
- BOUCHARD Gérard, « L’imaginaire de la grande noirceur et de la Révolution tranquille : fictions identitaires et jeux de mémoire au Québec », *Recherches sociographiques*, Vol. 46, n°3, 2005, p. 411-436.
- BOUCHARD Gérard, « La nation au singulier et au pluriel. L’avenir de la culture nationale comme “paradigme” de la société québécoise », *Cahiers de recherche sociologique*, n°25, 1995, p. 79-99.

- BOUCHARD Gérard, « Qu'est-ce que l'interculturalisme ? »/“What is Interculturalism?”, *McGill Law Journal/Revue de droit de McGill*, Vol. 56, n°2, 2011, p. 395-468.
- BOUDROT Pierre, « Robert Burns, héros de la nation écossaise, fondateur de son identité collective », *Hypothèses*, n°5, 2002/1, p. 191-203.
- BOURDIEU Pierre, « L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, 1980, p. 63-72.
- BREUILLY John, “Reflections on Nationalism”, *Philosophy of the Social Sciences*, Vol. 15, 1985, p. 65-73.
- BRIE Evelyne et Yannick DUFRESNE, “Tones from a Narrowing Race: Polling and Online Political Communication during the 2014 Scottish Referendum Campaign”, *British Journal of Political Science*, Vol. 50, n°2, 2020, p. 497-509.
- BRINCKER Benedikte & Jens BRINCKER, “Musical construction of nationalism: a comparative study of Bartók and Stravinsky”, *Nations and Nationalism*, Vol. 10, n°4, 2004, p. 579-597
- BRODIE Janine, “Citizenship and Solidarity: Reflections on the Canadian Way”, *Citizenship Studies*, Vol. 6, n°4, 2002, p. 377-394.
- BROSSEAU Marc, « La géographie du nationalisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, Vol. 33, n°3, 1992, p. 407-428.
- BROWN Harry, “Post-Brexit Britain: Thinking about ‘English Nationalism’ as a factor in the EU referendum”, *International Politics Reviews*, n°5, 2017, p. 1-12.
- BRUBAKER Rogers & Frederick COOPER, “Beyond ‘identity’”, *Theory and Society*, Vol. 29, n°1, 2000, p. 1-47.
- BRYM Robert J., “Some advantages to Canada disunity: How Quebec sovereignty might aid economic development in English-Speaking Canada”, *Revue Canadienne de sociologie et d'anthropologie*, Vol. 24, n°2, p. 210-226.
- BUCHANAN Allen, “Theories of Secession”, *Philosophy and Public Affairs*, Vol. 26, n°1, 1997, p. 31-61.
- CAMP-PIETRAIN Edwige, “The 2019 General Election in Scotland: the Issue of a Second Independence Referendum”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 25, n°3, 2020 : <https://journals.openedition.org/rfcb/6002>.
- CAMP-PIETRAIN Edwige, « L'Écosse à la croisée des chemins ? », *Diplomatie*, n°57, juillet août 2012, p. 32-35.
- CAMP-PIETRAIN Edwige, « L'Écosse sous Theresa May : résurgence des enjeux constitutionnels en réaction au Brexit », *Observatoire de la société britannique*, n°21, 2018, p. 123-140.
- CAMP-PIETRAIN Edwige, « L'Europe dans le débat sur le referendum d'autodétermination en Écosse », *Outre-Terre*, n°41, 2014/4, p. 113-138.

- CAMP-PIETRIN Edwige, « La monnaie d'une Écosse indépendante, enjeu du référendum de 2014 », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. XX, n°2, 2015, consulté le 21 juillet 2023 : <https://journals.openedition.org/rfcb/430>.
- CAMP-PIETRIN Edwige, « La participation au référendum de 2014 en Écosse : un sursaut démocratique », *Observatoire de la société britannique*, n°18, 2016, p. 77-101.
- CAMP-PIETRIN Edwige, « Le référendum du 23 juin 2016 en Écosse : entre deux unions », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°2, 2017, consulté le 5 juin 2022 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1344>.
- CAMP-PIETRIN Edwige, « Les Conservateurs et la dévolution », *Revue Française de Civilisation Britannique*, Vol. 14, n°1, 2006, p. 57-68.
- CAMP-PIETRIN Edwige, « Les effets de la crise économique et financière sur les questions constitutionnelles en Écosse », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 21, n°2, 2016 : <https://journals.openedition.org/rfcb/959>.
- CAMP-PIETRIN Edwige, « Les élections de mai 2016 au Parlement écossais : les enjeux constitutionnels », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°4, 2017 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1575>.
- CAMP-PIETRIN Edwige, « Les élections législatives de 2015 en Écosse : résurgence et reconfiguration des enjeux constitutionnels », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°3, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/605>
- CANOVAN Margaret, "Trust the People! Populism and the Two Faces of Democracy", *Political Studies*, Vol. 47, n°1, 1999, p. 2-16.
- CANTIN Serge, « Nation et mémoire chez Fernand Dumont. Pour répondre à Gérard Bouchard », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 9, n°1, 2000, p. 40-59.
- CARDINAL Linda, « Le pouvoir exécutif et la judiciarisation de la politique au Canada. Une étude du Programme de contestation judiciaire », *Politique et Sociétés*, Vol. 19, n°2-3, 2000, p. 43-64.
- CETRÀ Daniel & Coree BROWN SWANN, "Speaking for 'our precious Union': unionist claims in the time of Brexit, 2016–20", *Territory, Politics, Governance*, 2021, consulté le 20 mai 2022 : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21622671.2021.1943510>.
- CHARBONNEAU Hubert & Yves LANDRY, « La politique démographique en Nouvelle-France », *Annales de Démographie Historique*, 1979, p. 29-57.
- CHARRON Claude G., « Les courants de pensée au Canada anglais quant à la question québécoise », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 5, n°2, 1997, p. 95-103.
- CHEVRIER Marc, « Les origines écossaises du nationalisme au Québec. Philippe REID, *Le regard de l'autre. La naissance du nationalisme au Québec*, Québec, L'instant même, 2008, 258 p. », *Recherches sociographiques*, Vol. 50, n°3, 2009, p. 615-619.

- CLARKE Harold, WHITELEY Paul, BORGES Walter, SANDERS David & Marianne STEWART, “Modelling the Dynamics of Support for a Right-wing Populist Party: The Case of UKIP”, *Journal of Elections, Public Opinion and Partis*, Vol. 26, n°2, 2016, p. 135-154.
- COMBE Dominique, « Octave Crémazie. “L’héroïque poème” des Canadiens », *Romantisme*, n°172, 2016/2, p. 57-68.
- COMEAU Robert, « L’Union de 1840 et notre annexion au Canada britannique : les débuts de la pensée fédéraliste », *Bulletin d’histoire politique*, Vol. 24, n°2, 2016, p. 163-166.
- CONNIL Damien, « Le *Scottish National Party* à Westminster (2015-2017), observations sur un groupe parlementaire monté en puissance », *Revue française de droit constitutionnel*, n°114, 2018/2, p. 285-300.
- CONNOR Walker, “Self-Determination: The New Phase”, *World Politics*, Vol. 20, n°1, 1967, p. 30-53.
- CONNOR Walker, “The timelessness of nations”, *Nations and Nationalism*, Vol. 10, n°1-2, 2004, p. 35-47.
- CORBETT Steve, “The Social Consequences of Brexit for the UK and Europe”, *The International Journal of Social Quality*, Vol. 6, n°1, 2016, p. 11-31.
- COURTOIS Charles-Philippe, « La nation québécoise et la crise des accommodements raisonnables : bilan et perspectives », *Revue internationale d’études canadiennes*, n°42, 2010, p. 283-306.
- COURTOIS Stéphane, « La question du statut politique et constitutionnel du Québec au Canada est-elle devenue anachronique ? », *Bulletin d’histoire politique*, Vol. 23, n°1, 2014, p. 215-231.
- CRAGOE Matthew, “‘We Like Local Patriotism’: The Conservative Party and the Discourse of Decentralisation, 1947-51”, *The English Historical Review*, Vol. 122, n°498, 2007, p. 965-985.
- CURTICE John, “The 2017 election: Scotland re-enters British politics?”, *Scottish Geographical Journal*, Vol. 132, n°1-2, 2018, p. 39-44.
- CZAPIEWSKI Tomasz, “The Political Myth of Margaret Thatcher in Scotland”, *Polish Political Science Yearbook*, Vol. 45, n°1, 2016, p. 85-98.
- DADDOW Oliver, “GlobalBritain™: The discursive construction of Britain’s post-Brexit world role”, *Global Affairs*, Vol. 5, n°1, 2019, p. 5-22.
- DALINGWATER Louis, “The NHS at the Heart of the Election Campaign”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°3, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/568>.
- DE WAELE Michel, « ‘Une loi, une foi, un roi’ : tolérance et concorde en Nouvelle-France à l’époque d’Henri IV », *Bulletin d’histoire politique*, Vol. 27, n°2, 2019, p. 15-33.
- DEBARBIEUX Bernard, « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », *L’Espace géographique*, Tome 43, 2014/1, p. 68-80.
- DEBARBIEUX Bernard, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d’identité en géographie », *L’Espace géographique*, Tome 35, 2006/4, p. 340-354.

- DEBRAY Régis, «Marxism and the national question», *New Left Review*, n°104, 1977, p. 25-41.
- DECAP Roger, Les ambiguïtés d'un régionalisme : James Barrie et le Kailyard », *Caliban*, n°18, 1981, p. 53-68.
- DEFOURNY Maurice, « La philosophie de l'histoire chez Condorcet », *Revue Philosophique de Louvain*, n° 42, 1904, p. 157-175.
- DEGOUT Bernard, « Ossian entre Napoléon et Chateaubriand », *Napoleonica. La Revue*, n°34, 2019/2, p. 2-17.
- DEL VALLE Alexandre, « Le phénomène Erdogan et la nouvelle Turquie “nationale-islamiste” », *Les Cahiers de l'Orient*, n°126, 2017/2, p. 9-39.
- DESBIENS Marie-Frédérique, « Le roman historique. (R)Évolution d'un genre », *Québec français*, n°140, hiver 2006, p. 26-29.
- DESCHAMPS Yannick, « La reconstruction du passé anglo-écossais par les premiers historiens whigs de l'Union (1707), XVII-XVIII, n°74, 2017 : <http://journals.openedition.org/1718/914>.
- DESCHAMPS Yannick, « Le débat sur l'Union anglo-écossaise : la dernière phase (1706-1707) », *Études écossaises*, n°7, 2001, p. 195-207.
- DESCHAMPS Yannick, « Résistances écossaises à l'union de 1707 : essai historiographique », *Dix-huitième siècle*, n°44, 2012/1, p. 601-620.
- DEVINE Tom M., “The Break-up of Britain? Scotland and the End of Empire. *The Prothero Lecture*”, *Transactions of the RHS*, Vol. 16, 2006, p. 163-180.
- DIECKHOFF Alain & Christophe JAFFRELOT, «La résilience du nationalisme face aux régionalismes et à la mondialisation », *Critique internationale*, n°23, 2004/2, p. 125-139.
- DIMITRU Speranta, « Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique ? Essai de typologie », *Raisons politiques*, n°54, 2014/2, p. 9-22.
- DION Stéphane, “Why is Secession Difficult in Well-Established Democracies? Lessons from Quebec”, *British Journal of Political Science*, Vol. 26, n°2, 1996, p. 269-283.
- DIXON Keith, « La longue marche du nationalisme écossais », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 21, n°1, 2012, p. 31-42.
- DOCKÈS Pierre, GASPARD Marion et Rebeca G. BETANCOURT, « Déclin et stagnation, entre histoire cyclique et histoire fléchée », *Revue économique*, Vol. 66, 2015/5, p. 813-823.
- DODEIGNE Jérémy & Christophe NIESEN (dir.), *Fédéralisme Régionalisme*, Vol. 19, “Exploring Self-determination Referenda in Europe”, 2019, consulté le 25 juillet 2020 : <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1797>.
- DORAIS François-Olivier, « L'histoire du Québec vue d'ailleurs. Le Québec au prisme des historiens américains et français (1851-1947) », *Histoire, Économie & Société*, 36^e année, 2017/4, p. 104-129.

- DORIS Julien & Jérémy ELMERICH, « Représentations : Notions ambivalentes, concepts confluents », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 3, n°2, 2021, p. 7-18.
- DREVET Jean-François, « Décentralisation et développement régional au Royaume-Uni », *Futuribles*, n°420, 2017/5, p. 33-49.
- DUCLOS Nathalie (dir.), *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, « Le référendum sur l'indépendance écossaise du 18 septembre 2014 / The Scottish Independence Referendum of September 2014 », 2015 : <https://doi.org/10.4000/rfcb.355>.
- DUCLOS Nathalie, “A United Independence Front? Policy Divergence between the Scottish Pro-independence Parties in the Context of the 2016 Scottish Parliament Election”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°4, 2017 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1589>.
- DUCLOS Nathalie, “Charting a New Political Notion: ‘Devolution Max’ and its Circulation in Britain since 2009”, *Revue Miranda*, n°9, 2014 : <https://journals.openedition.org/miranda/5852>.
- DUCLOS Nathalie, “The 1970s : a Paradoxical Decade” for the Scottish National Party”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, 2017 : <http://journals.openedition.org/rfcb/1712>.
- DUCLOS Nathalie, “The 2015 British General Election: a Convergence in Scottish Voting Behaviour?”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°3, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/639>.
- DUCLOS Nathalie, “The Strange Case of the Scottish Independence Referendum. Some Elements of Comparison between the Scottish and Catalan Cases”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015, 23 juillet 2015, consulté le 30 juillet 2020 : <https://journals.openedition.org/rfcb/384>.
- DUFOUR Frédérick G. & François TANGUAY, « Mobilisations nationalistes au Québec : la CAQ, QS et l'élection de 2018 », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, n°41, 2021, p. 51-74.
- DUFOUR Frédérick G., « Lamonde, la Brève histoire des idées au Québec et les défis d'une sociologie historique des processus de formation étatique, nationales et coloniales au Québec et au Canada », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 29, n°1, 2020, p. 199-211.
- DUFOUR Pascale, “From protest to partisan politics: When and how collective actors cross the line. Sociological perspective on Québec solidaire”, *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 34, n°1, 2009, p. 55-82.
- DUMONT Fernand, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, Vol. 38, n°3, 1997, p. 419-467.
- DUMONT Fernand, « Idéologies au Canada français (1850-1900) : quelques réflexions d'ensemble », *Recherches sociographiques*, Vol. 10, n°2-3, 1969, p. 145-156.
- DUNDES Alan, “Nationalistic Inferiority Complexes and the Fabrication of Fabelore: A Reconsideration of Ossian, the Kinder- und Hausmärchen, the Kalevala, and Paul Bunyan”, *Journal of Folklore Research*, Vol. 22, n°1, 1985, p. 5-18.
- DUPLÉ Nicole, « La Cour suprême et le rapatriement de la constitution : la victoire du compromis sur la rigueur », *Les Cahiers de droit*, Vol. 22, n°3-4, 1981, p. 619-648.

- DUROCHER René & Michèle JEAN, « Duplessis et la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1953-1956 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 25, n°3, 1971, p. 337-363.
- EATON Mark Ø., “‘We are all children of the commonwealth’: political myth, metaphor and the transnational commonwealth ‘family of nations’ in Brexit discourse”, *British Politics*, n°15, 2020, p. 326-348.
- EL FEKIH SAID Wafa, “Reconstruction and Multiculturalism in the Scottish nation-building project”, *Études écossaises*, n°20, 2018 : <https://journals.openedition.org/etudeseccossaises/1418>
- ELMERICH Jérémy & Thibaut DAUPHIN, « Comparer : au commencement était le verbe. Propos introductifs », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 1, n°1, 2019, p. 7-14.
- ELMERICH Jérémy & Thibaut DAUPHIN, « Introduction. Nations et religions : un éternel retour », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°2, 2020, p. 7-10.
- ELMERICH Jérémy, « Passé, présent et devenir du comparatisme : Un entretien avec Jane Jenson », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 1, n°1, 2019, p. 15-24.
- ERK Jan et Lawrence ANDERSON, “The Paradox of Federalism: Does Self-Rule Accommodate or Exacerbate Ethnic Divisions?”, *Regional and Federal Studies*, Vol. 19, n°2, 2009, p. 191-202.
- ESPIET-KILTY Raphaëlle, « Particularisme philanthropique *vs.* universalité de l'État-providence : la “Big Society” peut-elle remplacer le gouvernement ? », *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 23, n°3, 2017 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1428>.
- EVANS Geoffrey & Jonathan MELLON, “Immigration, Euroscepticism, and the rise and fall of UKIP”, *Party Politics*, Vol. 25, n°1, 2019, p. 76-87.
- FARBEY B. A., MITCHELL Christopher R. & Keith WEBB, “Change and Stability in the Ideology of Scottish Nationalism”, *International Political Science Review*, Vol. 1, n°3, 1980, p. 405-424.
- FIASSON Arnaud, « Les appellations du nationalisme politique écossais au vingtième siècle », *Études écossaises*, n°17, 2015, p. 153-172.
- FIELDHOUSE Edward & Christopher PROSSER, “The Limits of Partisan Loyalty: How the Scottish Independence Referendum cost Labour”, *Electoral Studies*, Vol. 52, 2018, p. 11-25.
- FINLAY Richard J., “For or against? Scottish nationalists and the British Empire, 1919-1939”, *Scottish Historical Review*, n°71, 1992, p. 184-206
- FORD Robert & Matthew GOODWIN, “Understanding UKIP: Identity, Social Change and the Left Behind”, *The Political Quarterly*, Vol. 85, n°3, 2014, p. 277-284.
- FORD Robert, GOODWIN Matthew J. & David CUTTS, “Strategic Eurosceptics and polite xenophobes: Support for the United Kingdom Independence Party (UKIP) in the 2009 European Parliament elections”, *European Journal of Political Research*, n°51, 2012, p. 204-234.
- FRIEDMAN Jonathan, « Culture et politique de la culture », *Anthropologie et sociétés*, Vol. 28, n°1, 2004, p. 23-43.

- GAGNON Alain-G. et Mary Beth MONTCALM, “Economic Peripheralization and Quebec Unrest”, *Revue d'études canadiennes*, Vol. 17, n°2, été 1982, p. 32-42.
- GAGNON Alain-G., « Révolutionnaires en quête d'un métarécit : de la société globale à la citoyenneté québécoise », *Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, n°66, 2009, p. 27-45.
- GAGNON Alain-G., “Constitutional Referendums and the Democratic Challenge: Canada as a Role Model?”, *Revue internationale d'études basques*, n°11, 2015, p. 18-31.
- GAGNON Alain-G., « Plaidoyer pour l'interculturalisme », *Possibles*, Vol. 24, n°4, 2000, p. 11-25.
- GAGNON Frédéric, « La “relation spéciale” canado-américaine à l'épreuve du fossé idéologique entre Donald Trump et Justin Trudeau », *Revue de Recherche en Civilisation Américaine*, n°7, 2017, consulté le 20 juillet 2020 : <http://journals.openedition.org/rca/913>.
- GAMBLE Andrew, “The Brexit Negotiations and the Anglosphere”, *The Political Quarterly*, Vol. 92, n°1, 2021, p. 108-112.
- GAUCHET Marcel, « Le problème européen », *Le Débat*, n°129, 2004/2, p. 50-66.
- GAZIBO Mamoudou, « La démarche comparative binaire : éléments méthodologiques à partir d'une analyse de trajectoires contrastées de démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 9, n°3, 2002, p. 427-449.
- GIFFORD Chris, “Nationalism, populism and Anglo-British Euroscepticism”, *British Politics*, Vol. 10, n°3, 2015, p. 362-366.
- GILLEN Paul, “The Radical Parties and Independence: Another World is Possible?”, dans ADAMSON Kevin & Peter Lynch (dir.), *Scottish Political Parties and the 2014 Independence Referendum*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2014, p. 125-147.
- GINGRAS François-Pierre, « Une compagne de route : l'Église catholique, de la naissance à l'éclatement du nationalisme canadien-français », *Études d'histoire religieuse*, n°60, 1994, p. 5-24.
- GIRARD Camil, « Histoire et régions, Canada/Québec. Du métropolitainisme au régionalisme », *Revue française d'outre-mer*, Tome 77, n°289, 1990, p. 125-147.
- GIRARD Mathieu, « La pensée politique de Jules-Paul Tardivel », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 21, n°3, 1967, p. 397-428.
- GUÉNETTE Dave & Félix MATHIEU, « Nations et Nations Fragiles », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Vol. 51, n°4, 2018, p. 881-905.
- HAMILTON Paul, “Converging Nationalisms: Québec, Scotland, and Wales in Comparative Perspective”, *Nationalism and Ethnic Politics*, Vol. 10, n°4, 2004, p. 657-685.
- HANHAM H. J., “The Scottish Nation Faces the Post-Imperial World”, *International Journal*, Vol. 23, n°4, 1968, p. 570-584.
- HARVEY Louis-George, « d'O'Connell à Robespierre. Les représentations de Louis-Joseph Papineau dans la presse anglophone du Bas-Canada (1827-1837) », *Les Cahiers des dix*, Vol. 72, 2018, p. 97-143.

- HARVEY Malcolm, “A Dominant SNP in a Unionist Scotland? The 2019 UK General Election in Scotland”, *The Political Quarterly*, Vol. 91, n°1, 2020, p. 56-60.
- HARVIE Christopher, “The moment of British nationalism, 1939-1970”, *Political Quarterly*, Vol. 71, n°3, 2000, p. 328-340.
- HARVIE Jennifer, “The Real Nation? Michel Tremblay, Scotland, and Cultural Translatability”, *Theatre Research in Canada*, Vol. 16, n°1, p. 5-25.
- HAUSCHILD Jan-Christoph, « “Différentes manières de considérer l’histoire”. À propos des réflexions de Heine en matière de philosophie de l’histoire dans les années 1830 », *Revue germanique internationale*, n°9, 1998, p. 61-72.
- HAYTON Richard, “British conservatism after the vote for Brexit: The ideological legacy of David Cameron”, *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 20, n°1, 2017, p. 223-238.
- HAYTON Richard, “The UK Independence Party and the Politics of Englishness”, *Political Studies Review*, Vol. 14, n°3, 2016, p. 400-410.
- HAYTON Richard, ENGLISH Richard & Michael KENNY, “Englishness in Contemporary British politics”, *The Political Quarterly*, Vol. 78, n°s1, 2007, p. 122-135.
- HEARNE David, DE RUYTER Alex & Haydn DAVIES, “The Commonwealth: a panacea for the UK’s post-Brexit trade ills?”, *Contemporary Social Science*, Vol. 14, n°2, 2019, p. 341-360.
- HELLY Denise, « Le multiculturalisme canadien. De la promotion des cultures immigrées à la cohésion sociale 1971-1999 », *Cahiers de l’Urmis*, n°6, 2000, p. 7-20.
- HENDERSON Ailsa & James MITCHELL, “Referendums as Critical Junctures? Scottish Voting in British Elections”, *Parliamentary Affairs*, Vol. 71, n° suppl. 1, 2018, p. 109-124.
- HENDERSON Ailsa, “Political Constructions of National Identity in Scotland and Quebec”, *Scottish Affairs*, Vol. 29, n°1, 1999, p. 121-138.
- HENDERSON Ailsa, JEFFERY Charlie, LÍNEIRA Robert, WINCOTT Daniel & Richard WYN JONES, “England, Englishness and Brexit”, *The Political Quarterly*, Vol. 87, n°2, 2016, p. 187-199.
- HENDERSON Ailsa, JEFFERY Charlie, WINCOTT Dan & Richard WYN JONES, “How Brexit was made in England”, *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 19, n°4, 2017, p. 631-646.
- HENDERSON Ailsa, JOHNS Rob, LARNER Jac & Chris CARMAN, “Scottish Labour as a Case Study in Party Failure: Evidence from the 2019 UK General Election in Scotland”, *Scottish Affairs*, Vol. 29, n°2, 2020, p. 127-140.
- HUNTER James, “The Gaelic Connection: The Highlands, Ireland and Nationalism, 1873-1922”, *The Scottish Historical Review*, Vol. 54, n°158, 1975, p. 178-204.
- IPPERCIEL Donald, « Nationalisme et patriotisme de la Charte au Canada », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d’études canadiennes*, n°37, 2008, p. 57-79.

- JACKSON Ben, “The Political Thought of Scottish Nationalism”, *The Political Quarterly*, Vol. 85, n°1, 2014, p. 50-56.
- JACOBSON Jessica, “Perceptions of Britishness”, *Nations and Nationalism*, Vol. 3, n°2, 1997, p. 181-199.
- JEDWAB Jack, “To Bi and Not To Bi: Canada’s Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1960-1980”, *Canadian Issues / Thèmes canadiens*, 2003, p. 19-26.
- JEFFERY Charlie, « La dévolution au Royaume-Uni : anatomie d’un processus de réforme », *Politique et Sociétés*, Vol. 21, n°1, 2002, p. 3-23.
- JENKINS-SMITH Hank & Paul A. SABATIER, “Evaluating the Advocacy Coalition Framework”, dans SABATIER Paul A., *Journal of Public Policy*, Vol. 14, n°2, 1994, p. 175-203.
- JENSON Jane, “Fated to Live in Interesting Times: Canada’s Changing Citizenship Regimes”, *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 30, n°4, 1997, p. 627-644.
- JENSON Jane, “The European Union’s Citizenship Regime. Creating Norms and Building Practices”, *Comparative European Politics*, n°5, 2007, p. 53-69.
- JOHNS Rob, HENDERSON Ailsa, CARMAN Christopher & Jac LARNER, “Brexit or Independence? Scotland’s General Election”, *Political Insight*, Vol. 11, n°1, 2020, p. 28-31.
- JOHNSTON Richard, BANTING Keith, KYMLICKA Will & Stuart SOROKA, “National Identity and Support for the Welfare State”, *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Vol. 43, n°2, 2010, p. 349-377.
- JUILLET GARZON Sabrina, « L’Écosse : une nation plus européenne que britannique ? Les liens privilégiés de l’Écosse avec l’Europe et leur affirmation au XVII^E siècle », *Outre-Terre*, n°49, 2016/4, p. 429-437.
- KAUFMANN Eric, “Condemned to Rootlessness: The Loyalist Origins of Canada’s Identity Crisis”, *Nationalism and Ethnic Politics*, Vol. 3, n°1, 1997, p. 110-136.
- KEATING Michael, “Between two Unions: UK devolution, European Integration and Brexit”, *Territory, Politics, Governance*, 2022, consulté le 18 mai 2022 : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21622671.2022.2050939>.
- KEATING Michael, “Taking back control? Brexit and the territorial constitution of the United Kingdom”, *Journal of European Public Policy*, Vol. 29, n°4, 2022, p. 491-509.
- KENNY Michael & Jack SHELDON, “When Planets Collide: The British Conservative Party and the Discordant Goals of Delivering Brexit and Preserving the Domestic Union, 2016–2019”, *Political Studies*, Vol. 69, n°4, 2021, p. 965-984.
- KENNY Michael, “Englishness Politicised?: Unpicking the Normative Implications of the McKay Commission”, *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 17, n°1, 2014, p. 152-170.
- KENNY Michael, “The Genesis of English Nationalism”, *Political Insight*, Vol. 7, n°2, 2016, p. 8-11.

- KERNALEGENN Tudi, « Le réveil des revendications régionalistes et nationalitaires au tournant des années 1968 : analyse d'une "vague" nationale », *Fédéralisme – Régionalisme*, Vol. 13, 2013 : <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1195>.
- KIDD Colin, "Conditional Britons: The Scots Covenanting Tradition and the Eighteenth-century British State", *The English Historical Review*, Vol. 117, n°474, 2002, p. 1147-1176. Voir également : STEPHEN Jeffrey, *Scottish Presbyterianism and the Act of Union 1707*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2007, p. 1-39.
- KISBY Ben, "The Big Society: Power to the People?", *The Political Quarterly*, Vol. 81, n°4, 2010, p. 484-491.
- KOZOLANKA Kirsten, "The Sponsorship Scandal as Communication: The Rise of Politicized and Strategic Communications in the Federal Government", *Canadian Journal of Communication*, Vol. 31, n°2, 2006, p. 343-366.
- KUMAR Krishan, "Empire and English nationalism", *Nations and Nationalism*, Vol. 12, n°1, 2006, p. 1-13.
- KUMAR Krishan, "Nations-States as Empires, Empires as Nations-States: Two Principles, One Practice ?", *Theory and Society*, Vol. 39, n°2, 2010, p. 119-143.
- KUMAR Krishan, "Negotiating English identity: Englishness, Britishness and the Future of the United Kingdom", *Nations and Nationalism*, Vol. 16, n°3, 2010, p. 469-487.
- KUNDERA Milan, « L'Occident kidnappé », *Le Débat*, Vol. 5, n°27, 1983, p. 3-23.
- KYMLICKA Will, "Marketing Canadian Pluralism in the International Arena", *International Journal*, Vol. 59, n°4, 2004, p. 829-852.
- LACOMBE Sylvie, « "Le couteau sous la gorge" ou la perception du souverainisme québécois dans la presse canadienne-anglais », *Recherches sociographiques*, Vol. 39, n°2-3, 1998, p. 271-290.
- LACOMBE Sylvie, « Le nationalisme québécois, bougie d'allumage d'un nouveau Canada », *Communication*, Vol. 31, n°2, 2013 : <http://journals.openedition.org/communication/4479>.
- LAFORÉST Guy, « Penser l'État : Gérard Bergeron, un Aufklärer québécois », *Politique*, n°9, 1986, p. 147-166.
- LAFORÉST Guy, « Pierre Trudeau, le nationalisme et la crise canado-québécoise », *La Revue Tocqueville / The Tocqueville Review*, Vol. XIV, n°2, 1993, p. 135.
- LALONDE André N., « L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest canadien. 1870-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 33, n°2, 1979, p. 163-185.
- LAMONDE Yvan, « Papineau et la violence. Conflit locaux et discours national en 1837 et en 1838 », *Les Cahiers des dix*, Vol. 72, 2018, p. 67-96.
- LAMY Guillaume & Félix MATHIEU, « Les quatre temps de l'interculturalisme au Québec », *Revue canadienne de science politique*, Vol. 53, n°4, p. 777-799.

- LANGLANDS Rebecca, “Britishness or Englishness? The Historical Problem of National Identity in Britain”, *Nations and Nationalism*, Vol. 5, n°1, 1999, p. 53-69.
- LANGLOIS Laetitia, « Le Parti conservateur et l’adhésion à la Communauté européenne : coulisses d’un vote historique », *Outre-Terre*, n°49, 2016/4, p. 179-190.
- LANIEL Jean-François, « L’Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l’ultramontanisme et le nationalisme », *Études d’histoire religieuse*, Vol. 81, n°1-2, 2015, p. 15-37.
- LANIEL Jean-François, « Le nationalisme québécois au XXI^e siècle. Trois tendances récentes », *Études canadiennes*, n°93, 2022, p. 155-175.
- LAPOINTE Roger, « L’ultramontanisme au Québec – ou quand la doctrine se retrouve décalée au rang d’une idéologie », *Sciences religieuses / Studies in Religion*, Vol. 8, n°4, 1979, p. 419-430.
- LATOUCHE Daniel, « La vraie nature de... la Révolution tranquille », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Vol. 7, n°3, 1974, p. 525-536.
- LE MESTRE Renan, « La dévolution écossaise et la remise en cause de la vision diceyenne de la souveraineté », *Éditions du CRINI*, n°8, 2016 : <https://crini.univ-nantes.fr/publications-crini/e-crini/international-symposium-the-issues-raised-by-the-scottish-referendum-and-its-impact-on-the-future-of-the-united-kingdom-and-europe>.
- LECOURS André & Geneviève NOOTENS (dir.), *Regionalism and Federalism*, n°15, “Dominant Nationalism, Dominant Ethnicity. Identity, Federalism and Democracy”, 2009.
- LECOURS André, “The Political Consequences of Independence Referenda in Liberal Democracies: Quebec, Scotland, and Catalonia”, *Polity*, Vol. 50, n°2, p. 243-274.
- LEERSSEN Joep, “Romanticism, music, nationalism”, *Nations and Nationalism*, Vol. 20, n°4, 2014, p. 606-627
- LEFEBVRE Marcel, PELLETIER Martin & Claude BARRITEAU, « L’affaire Michaud conduit à des points essentiels. Osons en prendre la mesure pour protéger les droits individuels, définir politiquement le peuple québécois et mettre en forme un projet mobilisateur », *Bulletin d’histoire politique*, Vol. 9, n°2, 2001, p. 7-9.
- LEFRESNE Florence, « Royaume-Uni : la crise imprime aux salaires une inflexion historique », *La Revue de l’IRES*, n°73, 2012/2, p. 271-293.
- LEMIEUX Olivier, « Quand l’altérité appelle la réécriture du passé : essai sur l’orientation historiographique et l’enseignement de l’histoire québécoise au XXI^e siècle », *Revue d’histoire de l’Université de Sherbrooke*, Vol. 6, n°1, 2013 : <https://rhus.historiamati.ca/volume6/quand-lalterite-appelle-la-reecriture-du-passe-essai-sur-lorientation-historiographique-et-lenseignement-de-lhistoire-quebecoise-au-xxie-siecle/>.
- LEMIEUX Vincent, « La Révolution tranquille : du patronage au réglage », *Recherches sociographiques*, Vol. 23, n°3, 1982, p. 335-346.
- LENMAN Bruce P., “Union, Jacobitism and Enlightenment”, dans MITCHISON Rosalind (dir.), *Why Scottish History Matters*, Édimbourg, Saltire Society, 1997, p. 67-68.

- LÉTOURNEAU Jocelyn, “‘Silent Revolution’ : The Transformation of the Québécois Identity”, *London Journal of Canadian Studies*, Vol. 32, n°1, 2017, p. 98-116.
- LÉTOURNEAU Jocelyn, « Postnationalisme ? Rouvrir la question du Québec », *Cités*, n°23, 2005, p. 15-30.
- LEYDET Dominique, « Patriotisme constitutionnel et identité nationale », *Philosophiques*, Vol. 19, n°2, 1992, p. 81-92.
- LEYDIER Gilles, « La saga du Brexit et l’avenir institutionnel de l’Écosse : du référendum sur l’Europe à la perspective d’un *Indyref 2* », *Observatoire de la société britannique*, n°25, 2020, p. 167-185.
- LEYDIER Gilles, « Les années Thatcher en Écosse. L’Union remise en question », *Revue française de science politique*, Vol. 44, n°66, décembre 1994, p. 1034-1053.
- LEYDIER Gilles, « Reflux nationaliste et regain conservateurs : l’Écosse paradoxale de Theresa May », *Observatoire de la société britannique*, n°21, 2018, p. 161-175.
- LEYDIER Gilles, « Renouveau identitaire, critiques de la “britannicité” et instrumentalisation de l’intégration européenne : le nationalisme écossais et le Scottish National Party », *Histoire, économie et société*, 2021/3, p. 53-63.
- LINTEAU Paul-André, « Un débat historiographique : l’entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille », *Francofonia*, n°37, 1999, p. 73-87.
- LOCKERBIE Ian, “The place of vernacular languages in the cultural identities of Québec and Scotland”, *British Journal of Canadian Studies*, Vol. 18, n°2, 2005, p. 231-245.
- LOCKERBY Earle, “Prince Edward Island Acadians in the 1760s and Beyond, and Their Ambivalence in Taking the Oath of Allegiance”, *Acadiensis*, Vol. 47, n°2, 2018, p. 26-49.
- LOICQ Marlène, « Une approche comparative des discours institutionnels en éducation aux médias : une analyse socio-anthropologique », *Argumentation & Analyse du Discours*, n°19, octobre 2017, consulté le 5 avril 2021 : <http://journals.openedition.org/aad/2420>.
- LYNCH Peter, “Bottom-up versus Top-down Campaigning at the Scottish Independence Referendum 2014”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/405>.
- MACHABÉE Daniel, « Trudeau : le fossoyeur de la dualité canadienne », *Bulletin d’histoire politique*, Vol. 8, n°2-3, 2000, p. 261-270.
- MACINNES John, “The Broadcast media in Scotland”, *Scottish Affairs*, Vol. 2, n°1, 1993, p. 84-98.
- MACINNES John, “The Press in Scotland”, *Scottish Affairs*, Vol. 1, n°1, novembre 1992, p. 137-149.
- MAINGUENEAU Dominique, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9, octobre 2012, consulté le 10 mars 2021 : <http://journals.openedition.org/aad/1354>.
- MARION Séraphin, « L’Acte de Québec, concession magnanime ou intéressée ? », *Les Cahiers des Dix*, n°28, 1963, p. 147-177.

- MARSOLAIS Claude-V., « Un Québec divisé. Le référendum de 1980 », *Cap-aux-Diamants*, n°41, 1995, p. 67.
- MCCRONE David & Michael KEATING, “Questions of Sovereignty: Redefining Politics in Scotland?”, *The Political Quarterly*, Vol. 92, n°1, 2021, p. 14-22.
- MCCRONE David, “Explaining Brexit North and South of the Border”, *Scottish Affairs*, Vol. 26, n°4, 2017, p. 391-410.
- MCCRONE David, “Neo-Nationalism in Stateless Nations”, *Scottish Affairs*, Vol. 37, n°2, 2001, p. 3-13.
- MCEWEN Nicola, “Brexit and the union: Territorial voice, exit and re-entry strategies in Scotland and Northern Ireland after EU exit”, *International Political Science Review*, Vol. 43, n°3, 2022, p. 374-389.
- MCEWEN Nicola, “Irreconcilable sovereignties? Brexit and Scottish self-government”, *Territory, Politics, Governance*, 2022, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21622671.2022.2044898>.
- MCEWEN Nicola, “State Welfare Nationalism: The Territorial Impact of Welfare State Development in Scotland”, *Regional and Federal Studies*, Vol. 21, n°1, 2002, p. 66-90.
- MCRORBERTS Kenneth, « Pepin-Robarts : le chemin non emprunté », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 29, n°2, 2021, p. 25-36.
- MERCIER Christophe, « Walter Scott et l'invention du roman historique », *Commentaire*, n°118, 2007/2, p. 567-568.
- LABELLE Micheline, « Les intellectuels québécois face au multiculturalisme : hétérogénéité des approches et des projets politiques », *Canadian Ethnic Studies*, Vol. 40, n°1, 2008, p. 33-56.
- MILLS Allen, “Of Charter and Justice: The Social Thought of F.R. Scott, 1930-1985”, *Journal of Canadian Studies Revue d'études canadiennes*, Vol. 32, n°1, 1997, p. 44-62.
- MITCHELL James & Ailsa HENDERSON, “Tribes and Turbulence: The 2019 UK General Election in Scotland”, *Parliamentary Affairs*, Vol. 73, n° suppl. 1, 2020, p. 142-156.
- MODOOD Tariq, “A Multicultural Nationalism?”, *The Brown Journal of World Affairs*, Vol. XXV, n°2, 2019, p. 233-246.
- MONCEAU Nicolas, « Les relations Turquie-UE face à la crise migratoire : quelles évolutions ? », *Mouvements*, n°90, 2017/2, p. 30-37.
- MONIÈRE Denis & Émilie GOULET, « La construction identitaire dans les discours des premiers ministres québécois (1960-2007) », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 17, n°2, 2009, p. 200-201.
- MONPETTIT Éric & Christian ROUILLARD, « La Révolution tranquille et le réformisme institutionnel. Pour un dépassement des discours réactionnaires sur l'étatisme québécois », *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 7, n°3, 1974, p. 525-536.

- MORÈRE Pierre, « L'Écosse au XVIIIe siècle. Identité(s) territoriale(s) et désir d'universalité », *XVII-XVIII. Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles*, n°66, 2009, p. 143-162.
- MORISI Davide, "When Campaigns Can Backfire: National Identities and Support for Parties in the 2015 U.K. General Election in Scotland", *Political Research Quarterly*, Vol. 71, n°4, p. 895-909.
- MOULTON Gauthier, « Incarner la Nation par les mots et les armes. Analyse comparative des discours de politique étrangère chez Margaret Thatcher (Royaume-Uni) et Tsai Ing-Wen (Taïwan) », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 3, n°1, p. 61-100.
- MUNTEANU Tatiana, « L'impact culturel de l'idéologie de conservation dans le roman de terroir au Québec », *Intertext*, Vol. 22, n°1-2, 2012, p. 136-140.
- MYCOCK Andrew & Richard HAYTON, "The Party Politics of Englishness", *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 16, n°2, 2012, p. 251-272.
- MYCOCK Andrew, "SNP, identity and citizenship: Re-imagining state and nation", *National identities*, Vol. 14, n°1, 2012, p. 53-69.
- MYLES John, "How to Design a 'Liberal' Welfare State: A Comparison of Canada and the United States", *Social Policy and Administration*, Vol. 32, n°4, 1998, p. 341-364.
- NEGURA Lilian, « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS*, 22 octobre 2006, consulté le 20 avril 2021 : <http://journals.openedition.org/sociologies/993>.
- NIMIJEAN Richard & Anne TRÉPANIÉRIER, "A Passport to Identity : The Decline of Duality and the Symbolic Appropriation of Québec", *Études canadiennes*, n° 78, 2015, p. 25-48.
- NORMAND Janie, « L'indépendance à droite : le Regroupement national et le Ralliement national », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 20, n°3, 2012, p. 124-139.
- OLIVER Tim & Michael J. WILLIAMS, "Special relationships in flux: Brexit and the future of the US–EU and US–UK relationships", *International Affairs*, Vol. 92, n°3, 2016, p. 547-567.
- OUELLET Fernand, « Nationalisme canadien-français et Laïcisme au XIXe siècle », *Recherches sociographiques*, Vol. 4, n°1, 1963, p. 47-70.
- OZOUF Mona, « Renan revisité », *Commentaire*, Vol. 2, n°134, 2011, p. 311-320.
- PAQUIN Stéphane, « Les imaginaires nationaux et la théorie du pacte de 1867 : l'invention d'un mythe », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 7, n°3, 1999, p. 122-137.
- PELLETIER Benoît, « La clause Canada dans la défunte entente de Charlottetown », *Les Cahiers de droit*, Vol. 35, n°1, p. 51-111.
- PFEFFERKORN Roland & Jean-Noël SANCHEZ, « La fabrique des imaginaires nationaux. Introduction », *Raison présente*, n°193, 2015, p. 13-17.
- POTVIN Maryse, « Les dérapages racistes à l'égard du Québec au Canada anglais depuis 1995 », *Politique et Sociétés*, Vol. 18, n°2, 1999, p. 101-132.

- PRANCHÈRE Jean-Yves, « Quel concept de populisme ? », *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. 58, n°2, 2020, p. 19-37.
- QVORTRUP Matt, “Voting on Independence and National Issues: A Historical and Comparative Study of Referendums on Self-Determination and Secession”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015, consulté le 20 juillet 2020 : <https://journals.openedition.org/rfcb/366>.
- REBOURCET Séverine, « Le français standard et la norme : l’histoire d’un “nationalisme linguistique et littéraire” à la française », *Communication, Lettres et Sciences du langage*, Vol. 2, n°1, 2008, p. 107-118.
- RÉMILLARD Gil, « Historique du rapatriement », *Les Cahiers de Droit*, Vol. 25, n°1, 1984, p. 15-97.
- RÉMILLARD Gil, « Souveraineté et fédéralisme », *Les Cahiers de droit*, Vol. 20, n°1-2, 1979, p. 237-246.
- RESNICK Philip, “Hubris and melancholy in multinational states”, *Nations and Nationalism*, Vol. 14, n°4, 2008, p. 789-807.
- RICCEUR Paul, « L’identité narrative », *Esprit*, n°140/141 (7/8), 1988, p. 295-304.
- RINGEISEN-BIARDEAUD Juliette, “Let’s take back control’: Brexit and the Debate on Sovereignty”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 22, n°2, 2017, consulté le 8 juin 2022 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1319>.
- RIOUX X. Hubert, « “Canada First” : le nationalisme économique et les relations commerciales canado-américaines de la Confédération à l’ACEUM », *Revue canadienne de science politique*, Vol. 52, n°4, 2019, p. 657-675.
- RIOUX X. Hubert, « Perspectives britanniques sur l’économie politique du Brexit », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, avril 2020, p. 235-239.
- ROBBINS Keith, « L’historiographie britannique et la Britishness », *Revue d’Histoire du XIXe Siècle*, Vol. 37, n°2, 2008, p. 111-126.
- ROBY Yves, « Les Canadiens français des États-Unis (1860-1900) : dévoyés ou missionnaires », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, Vol. 41, n°1, 1987, p. 3-22.
- ROCHER François, « Multi- et interculturalisme. Les cas canadien et québécois », *Le Débat*, n°186, 2015/4, p. 33-43.
- ROCHERON Kevin, « Le Brexit et la place de l’Angleterre dans une Constitution en crise : l’exemple de la réforme “English votes for English laws” », *Observatoire de la société britannique*, n°25, 2020, p. 109-129.
- ROUILLARD Jacques, « La Révolution tranquille : Rupture ou tournant ? », *Revue d’études canadiennes*, Vol. 32, n°4, 1997, p. 23-51.
- ROUSSEAU Guillaume, « Convergence culturelle et légistique : pour un modèle québécois d’intégration distinct consacré par une loi-cadre », *Canadian Journal of Law and Society / Revue Canadienne droit et société*, Vol. 36, n°2, 2021, p. 339-357.

- ROUSVOAL Nolwenn, « L'Irlande du Nord face au Brexit. Les enjeux d'une frontière européenne », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, 2020, p. 228-234.
- SALÉE Daniel, « Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l'interculturalisme », *Politique et Sociétés*, Vol. 29, n°1, 2010, p. 145-180.
- SARTORI Giovanni, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 1, n°1, p. 19-36.
- SAUNDERS Robert, "Brexit and Empire: 'Global Britain' and the Myth of Imperial Nostalgia", *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, Vol. 48, n°6, 2020, p. 1140-1174.
- SCHNAPPER Pauline, "From One Referendum to the Other: the Scottish Dimension to the Debate over Europe", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015, consulté le 5 juin 2022 : <https://journals.openedition.org/rfcb/447>.
- SCHNAPPER Pauline, "The Elephant in the Room: Europe in the 2015 British General Election", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°3, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/613>.
- SCHNAPPER Pauline, « Le Royaume-Uni et le monde après le Brexit », *Politique étrangère*, 2018/4, p. 9-21.
- SCHOLZ Ronny & Johannes ANGERMULLER, « Au nom de Bologne ? Une analyse comparative des discours politiques sur les réformes universitaires en Allemagne et en France », *Mots. Les langages du politique*, n°102, 2013, mis en ligne le 2 septembre 2015, consulté le 10 avril 2021 : <http://journals.openedition.org/mots/21245>.
- SEIGNOUR Amélie, « Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique », *Revue française de gestion*, n°211, 2011/2, p. 33.
- SEILER Daniel-Louis, « Les partis régionalistes », *La pensée de midi*, n°21, 2007/2, p. 49-56.
- SHILS Edward, "Primordial, personal, sacred and civil ties: some particular observations on the relationships of sociological research and theory", *British journal of sociology*, Vol. 8, n°2, 1957, p. 130-145.
- SIMEON Richard & Beryl A. RADIN, "Reflections on Comparing Federalisms: Canada and the United States", *Publius: The Journal of Federalism*, Vol. 40, n°3, 2010, p. 357-365.
- SIMPKINS Fiona, "Better Together and the No Campaign: from Project Fear to Grace?", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015, consulté le 2 juin 2022 : <https://journals.openedition.org/rfcb/418>.
- SIMPKINS Fiona, "Brexit, Indyref2 and the 2019 General Election in Scotland", *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 25, n°3, 2020 : <https://journals.openedition.org/rfcb/5802>.
- SIMPKINS Fiona, "Brexit, Sovereignty and Conservative Unionism in Scotland", *Observatoire de la société britannique*, n°27, 2021, p. 247-265.
- SIMPKINS Fiona, "Challenging Theresa May's vision of Brexit Britain: Ruth Davidson and the 2017 UK General Election", *Observatoire de la société britannique*, n°21, 2018, p. 141-160.

- SIMPKINS Fiona, “The 2017 General Election in Scotland: a Return to Multi-party Politics?”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 23, n°2, 2018 : <https://journals.openedition.org/rfcb/1903>.
- SMITH Anthony D., “‘Set in the silver sea’: English national identity and European integration”, *Nations and Nationalism*, Vol. 12, n°3, 2006, p. 433-452.
- STAFFORD James, “The Revenge of Sovereignty: The SNP, the Financial Crisis and UK Constitutional Reform”, *SPERI Paper*, 2015, n°20.
- SWOLARSKI Dylan, « Le Brexit ou le renouveau de la Constitution britannique », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, 2020, p. 222-228.
- TAGLIONI François, « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique », *Annales de géographie*, n°652, 2006/6, p. 664-687.
- TAYLOR Charles, “Interculturalism or Multiculturalism”, *Philosophy & Social Criticism*, Vol. 38, n°4-5, 2012, p. 413-423.
- TAYLOR Charles, “Modern social imaginaries”, *Public Culture*, Vol. 14, n°1, 2002, p. 91-124.
- TELFORD Hamish, “The Federal Spending Power in Canada: Nation-Building or Nation-Destroying?”, *Publius: The Journal of Federalism*, Vol. 33, n°1, 2003, p. 23-44.
- THATHAM Michael, « Fédéralisme déguisé ou ajustement marginal ? L’impact de la dévolution sur le système politique britannique », *Revue Française de Civilisation Britannique*, Vol. 14, n°1, 2006, p. 19-41.
- THÉRIAULT Joseph Yvon, « L’individualisme démocratique et le projet souverainiste », *Sociologie et sociétés*, Vol. 26, n°2, 1994, p. 19-32.
- THIEC Annie, “‘Yes Scotland’: More than a Party Political Campaign, a National Movement Fostering a New Active Citizenship”, *Revue française de civilisation britannique*, Vol. 20, n°2, 2015 : <https://journals.openedition.org/rfcb/401>.
- THIEC Annie, “The Impact of Brexit on the SNP’S narrative of independence”, *Observatoire de la société britannique*, n°26, 2021, p. 103-126.
- THIESSE Anne-Marie, « Communautés imaginées et littératures », *Romantisme*, n°143, 2009/1, p. 61-68.
- TILLEY James & Anthony HEATH, “The Decline of British national pride”, *The British Journal of Sociology*, Vol. 58, n°4, 2007, p. 661-678.
- GRANGER Tiphaine, « Une stratégie de l’IRA : La lutte en prison (1971-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, n°70, 2001/2, p. 19-30.
- TREMBLAY Maurice, « Réflexions sur le nationalisme », *Écrits du Canada français*, tome V, 1959, p. 9-43.
- TRÉPANIÉRIER Pierre, « Le maurrassisme au Canada français », *Les Cahiers des dix*, n°53, 1999, p. 167-233.

- TROUDE-CHASTENET Patrick, « *Fake-news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni*, n°96, 2018/2, p. 87-101.
- TRUDEAU Pierre Elliott, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité libre*, 1962, p. 3-16.
- TULLY James, « Liberté et dévoilement dans les sociétés multinationales », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 2, n°2, 1999, p. 5.
- TURGEON Alexandre, « Grande Noirceur et Révolution tranquille en 140 caractères : deux mythistoires du Québec contemporain sur Twitter en 2012 », *Quebec Studies*, Vol. 61, n°2, p. 29-58.
- VAN DEN BERGHE Pierre L., "Race and ethnicity: A sociobiological perspective", *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 1, n°4, 1978, p. 401-411.
- VIAUD Jean, « Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales », *Connexions*, n°80, 2003/2, p. 13-30.
- VIDAL-NAQUET Pierre, « Le mirage grec et la Révolution française », *Esprit*, Vol. 12, n°452, décembre 1975, p. 825-839.
- VINES Emma, "Reframing *English Nationalism and Euroscepticism*: From Populism to the British Political Tradition", *British Politics*, n°9, 2014, p. 255-274.
- WELLINGS Ben, "Empire-nation: national and imperial discourses in England", *Nations and Nationalism*, Vol. 8, n°1, 2002, p. 95-109.
- WELLINGS Ben, "Our Island Story: England, Europe and the Anglosphere Alternative", *Political Studies Review*, Vol. 14, n°3, 2016, p. 368-377.
- WHEATLEY Jonathan, "Cleavage Structures and Dimensions of Ideology in English Politics: Evidence From Voting Advice Application Data", *Policy and Internet*, Vol. 8, n°4, 2016, p. 457-477.
- WILSON Graham K., "Brexit, Trump and the special relationship", *The British Journal of Politics and International Relations*, Vol. 19, n°3, 2017, p. 543-557.
- WING CHAN Tak, HENDERSON Morag, SIRONI Maria & JUTA KAWALEROWICZ, "Understanding the Social and Cultural Bases of Brexit", *The British Journal of Sociology*, Vol. 71, n°5, 2020, p. 830-851.
- WOOD Patricia K., "Defining 'Canadian': anti-Americanism and identity in Sir John A. Macdonald's nationalism", *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes*, Vol. 36, n°2, 2001, p. 49-69.
- ZAHORSKI Andrzej, « La légende napoléonienne en Pologne », *Annales historiques de la Révolution française*, n°246, 1981, p. 572-598.

Articles de presse, de blogues, vulgarisation scientifique et médias engagés :

“Election 2015: Alex Salmond hails roar of ‘Scottish lion’”, *BBC News*, 8 mai 2015, consulté le 2 avril 2020 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-north-east-orkney-shetland-32641223>.

“In full: David Cameron statement on the UK’s future”, *BBC News*, 19 septembre 2014, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-politics-29271765>.

“Jean Chrétien Addresses the Nation after 1995 Quebec Referendum”, *CBC player (Archives)*, 30 octobre 1995, consulté le 15 avril 2022 : <https://www.cbc.ca/player/play/1768914145>.

“READ: Theresa May’s full speech in Scotland on the Union”, *The National*, 4 juillet 2019, consulté le 10 juin 2022 : <https://www.thenational.scot/news/17750413.read-theresa-mays-full-speech-scotland-union/>.

« Référendum sur l’indépendance en Catalogne : le oui l’emporte dans un climat de violence », *Le Monde*, 1 octobre 2017, consulté le 2 juin 2022 : https://www.lemonde.fr/europe/article/2017/10/01/catalogne-des-centaines-de-personnes-se-massent-pacifiquement-devant-les-bureaux-de-vote_5194225_3214.html.

“Scotland’s ‘once in a generation’ opportunity”, *Channel 4*, 26 novembre 2013, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.channel4.com/news/scottish-government-publishes-independence-white-paper>.

“Scottish independence: Better Together boss sets out Union case”, *BBC News*, 1^{er} février 2013, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-21293490>.

“Such a Parcel of Rogues In A Nation”, *Burns Country*, [1791], consulté le 4 juillet 2021 : <http://www.robertburns.org/works/344.shtml>.

“Voters split 50/50 on Scottish independence – STV poll”, *STV News*, 1^{er} juin 2022, consulté le 1^{er} juin 2022 : <https://news.stv.tv/politics/support-for-scottish-independence-divided-50-50-according-to-ipsos-poll-for-stv-news>

ADAMS Michael, “50 years of Multiculturalism”, *Environics Institute*, 7 octobre 2021, consulté le 10 novembre 2021 : <https://www.environicsinstitute.org/insights/insight-details/50-years-of-multiculturalism>.

AITKEN Mark, “Cameron’s regrets over Voice of England speech after indyref”, *The Sunday Post*, 15 septembre 2019, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.sundaypost.com/fp/camerons-regrets-over-voice-of-england-speech-after-indyreftiming-of-announcement-still-troubles-former-pm-as-he-launches-memoirs/>.

AKBAR Ahmed, “Alex Salmond on Scottish identity”, *Journey into Europe (...)*, 6 juin 2014, consulté le 18 juin 2020 : <http://jouneyintoeurope.com/2014/06/06/alex-salmond-on-scottish-identity>

ANDREWS Kieran, “WATCH: Alex Salmond denies saying indyref was ‘once in a lifetime’”, *The Courier*, 19 mars 2017, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.thecourier.co.uk/fp/politics/scottish-politics/389845/watch-alex-salmond-denies-saying-indyref-was-once-in-a-lifetime/>.

- ANGUS Ian, « Le nationalisme canadien : la multiplication des nations est-elle la solution ? Entretien avec Ian Angus », *Argument*, Vol. 9, n°2, 2007 : <http://www.revueargument.ca/article/2007-03-01/386-le-nationalisme-canadien-la-multiplication-des-nations-est-elle-la-solution-entretien-avec-ian-angus.html>.
- ARÈS Richard S.J., « Catholicisme et nationalisme en une synthèse vivante », *L'Action nationale*, Vol. 62, n°10, 1968, p. 936-947.
- ASTHANA Anushka, STEWART Heather & Libby BROOKS, “Theresa May visits Scotland to press special case for ‘special union’”, *The Guardian*, 15 juillet 2016, consulté le 5 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2016/jul/15/theresa-may-to-visit-scotland-nicola-sturgeon>.
- AUGER Michel C., « Le projet de loi 96 ou l’art de serrer les boulons », *La Presse*, 17 mai 2022, consulté le 17 mai 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/2022-05-18/le-projet-de-loi-96-ou-l-art-de-serrer-les-boulons.php>
- BELLAVANCE Joël-Denis, « Harper : en français puis en anglais, envers et contre tous », *La Presse*, 7 février 2011, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201102/07/01-4367629-harper-en-francais-puis-en-anglais-envers-et-contre-tous.php>.
- BIERLEY Stephen, “England v France? Just don’t mention the Hundred Years war”, *The Guardian*, 2 décembre 2003, consulté le 30 mai 2022 : <https://www.theguardian.com/sport/2003/dec/02/comment.stephenbieerley>.
- BOL David, “Gordon Brown warns over ‘50 years of conflict’ between Scotland and England”, *The Herald*, 13 juin 2021, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.heraldscotland.com/news/19369114.gordon-brown-warns-50-years-conflict-scotland-england/?ref=ebbn>.
- BROOKS Libby, “‘Pivot point’ for Scotland as Brexit boosts independence bid”, *The Guardian*, 19 octobre 2019, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2019/oct/19/pivot-point-for-scotland-as-brexit-boosts-independence-bid>.
- BROOKS Libby, “Nicola Sturgeon warns of Scottish backlash if UK exits Europe”, *The Guardian*, 2 juin 2015, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2015/jun/02/nicola-sturgeon-scottish-backlash-if-uk-exits-europe>.
- CAIRNS Craig, “Ruth Davidson accused of making the case for independence”, *The National*, 30 mai 2018, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.thenational.scot/news/16256910.ruth-davidson-accused-making-case-independence/>.
- CANTIN Serge, « L’angoissant déracinement de la pensée québécoise », *Argument*, Vol. 6, n°1, 2003-2004 : <http://www.revueargument.ca/article/2003-10-01/262-langoissant-deracinement-de-la-pensee-quebecoise.html> ;

- CARRELL Severin, “Sturgeon plots alternative route to Scottish independence vote next year”, *The Guardian*, 14 juin 2022, consulté le 14 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2022/jun/14/sturgeon-plots-alternative-route-to-scottish-independence-vote-next-year>.
- CHARBONNEAU François, « Le meilleur pays du monde : le Canada comme idéal moral », *Argument*, Vol. 7, n°1, 2004-2005 : <http://www.revueargument.ca/article/2004-10-01/291-le-meilleur-pays-au-monde-le-canada-comme-ideal-moral.html>.
- CHEVRIER Marc, « Le Brexit ou l’Empire britannique 2.0 », *L’Agora*, 13 septembre 2020, consulté le 2 juin 2022 : http://agora.qc.ca/documents/le_brexit_ou_lempire_britannique_2_0.
- CLEGG David, “David Cameron, Ed Miliband and Nick Clegg sign joint historic promise which guarantees more devolved power for Scotland and protection of NHS if we vote No”, *Daily Record*, 15 septembre 2014, consulté le 12 juin 2022 : <https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/david-cameron-ed-miliband-nick-4265992>.
- CLEGG David, “General Election 2015: 51% of Scots plan to vote SNP but...51% DON’T want second independence referendum”, *Daily Record*, 29 avril 2015, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/general-election-2015-51-scots-5600145>.
- CLEGG David, “Ruth Davidson blasts Theresa May for Scottish independence Twitter gaffe”, *Daily Record*, 15 novembre 2017, consulté le 6 juin 2022 : <https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/ruth-davidson-blasts-theresa-scottish-11525326>.
- COOK James, “Platinum Jubilee: What does Scotland think of the Queen?”, *BBC News*, 4 juin 2022, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-61685855>.
- CRAMB Auslan, “Nicola Sturgeon challenged to ‘come clean’ on referendum plans”, *The Telegraph*, 26 avril 2015, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.telegraph.co.uk/news/general-election-2015/11564574/Nicola-Sturgeon-challenged-to-come-clean-on-referendum-plans.html>
- CURTICE John, “How Brexit shapes people’s views on Scottish independence”, *BBC News*, 26 janvier 2021, consulté le 29 mai 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-55803103>.
- CURTICE John, “The Constitutional Question Dominates: How Scotland Voted in 2021”, *What Scotland Thinks*, 19 mai 2021, consulté le 20 mai 2022 : <https://whatscotlandthinks.org/2021/05/the-constitutional-question-dominates-how-scotland-voted-in-2021/>.
- DAVIDSON Gina, “Alex Salmond says royal involvement in independence referendum would be ‘fatal error’ as Prince William meeting with Gordon Brown called ‘unwise’”, *The Scotsman*, 31 mai 2021, consulté le 8 juin 2022 : <https://www.scotsman.com/news/politics/alex-salmond-says-royal-involvement-in-independence-referendum-would-be-fatal-error-as-prince-william-meeting-with-gordon-brown-called-unwise-3256110>.
- DAVIES Caroline, “Queen says UK will respect result of Scottish independence referendum”, *The Guardian*, 19 septembre 2014, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/uk-news/2014/sep/19/queen-uk-respect-scottish-independence-referendum>.

- DE CHAMPLAIN Olivier, « L'Action démocratique du Québec – Un tiers parti en quête de pouvoir », *Le Devoir*, 11 juillet 2002, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.ledevoir.com/non-classe/5097/l-action-democratique-du-quebec-un-tiers-parti-en-quete-de-pouvoir>.
- DE GAULLE Charles, « Conférence de presse du 14 janvier 1963 (sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE) », *Institut national de l'audiovisuel* : <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00085/conference-de-presse-du-14-janvier-1963-sur-l-entree-de-la-grande-bretagne-dans-la-cee.html>.
- DICKIE Mure, “Scottish vote puts focus on future of monarchy”, *Financial Times*, 8 juin 2014, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.ft.com/content/9ee4b19a-ef24-11e3-8e82-00144feabdc0#axzz4I7GdjMRL>.
- DICKIE Mure, “Tories set to devolve greater tax powers to Scotland”, *Financial Times*, 1^{er} juin 2014, consulté le 12 juin 2022 : <https://www.ft.com/content/9463accc-e9a6-11e3-bbc1-00144feabdc0>
- DORVAL Geneviève, « Résistance à un projet de pipeline : soutenons la lutte des autochtones », *La Presse*, 8 janvier 2020, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-01-08/resistance-a-un-projet-de-pipeline-soutenons-la-lutte-des-autochtones>.
- DUMONT Fernand, « Parlons américain... si nous le sommes devenus », *Le Devoir*, 3 septembre 1982, p. 17.
- DUSSEAULX Anne-Charlotte, « Le 23 janvier 2013, Cameron annonçait un referendum », *Le Journal du Dimanche*, 24 juin 2016, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.lejdd.fr/International/Europe/Brexit-le-23-janvier-2013-Cameron-annonce-un-referendum-792467>.
- ELMERICH Jérémy, « Écosse : l'indépendance en point de mire », *The Conversation*, 2 juin 2021, consulté le 4 juin 2022 : <https://theconversation.com/ecosse-lindependance-en-point-de-mire-160801>.
- ELMERICH Jérémy, « Écosse : les indépendantistes dans les cordes suite à une décision de la Cour suprême britannique », *The Conversation*, 8 décembre 2022, consulté le 8 décembre 2022 : <https://theconversation.com/ecosse-les-independantistes-dans-les-cordes-suite-a-une-decision-de-la-cour-supreme-britannique-qui-fait-echo-au-renvoi-sur-la-secession-du-quebec-195351>.
- ELMERICH Jérémy, « Penser le nationalisme en contexte pandémique », *Regards de l'IEIM*, 31 août 2020, consulté le 31 août 2020 : https://ieim.uqam.ca/IMG/pdf/regards_ieim_nationalisme_.pdf
- ELMERICH Jérémy, « Référendum en Catalogne : Retour sur un bras de fer », *Ulisse La Revue*, 9 octobre 2017, consulté le 2 juin 2022 : <https://ulisse33.wordpress.com/2017/10/09/referendum-catalogne-retour-sur-un-bras-de-fer/>.
- FEDIUNIN Jules-Sergei et Valéry KOSSOV, « La rhétorique de guerre du Kremlin », *The Conversation*, 1^{er} août 2022, consulté le 2 août 2022 : <https://theconversation.com/la-rhetorique-de-guerre-du-kremlin-187331>.

- FORTIER Marco, « Les cégeps dans l'angle mort de l'anglicisation à Montréal », *Le Devoir*, 23 septembre 2021, consulté le 10 avril 2022 : <https://www.ledevoir.com/societe/education/634728/les-cegeps-dans-l-angle-mort-de-l-anglicisation-a-montreal>
- FORTMANN Michel & Stéphane ROUSSEL, « Les experts Minute Rice », *La Presse*, 26 novembre 2001, 26 novembre 2001, p. B3.
- FOURNIER Philippe J., « Optimisme en hausse dans le camp souverainiste », *L'actualité*, 9 mars 2023, consulté le 28 juillet 2023 : <https://lactualite.com/politique/optimisme-en-hausse-dans-le-camp-souverainiste/>.
- GAUDREAU Nadia, « Le fédéral poursuivi pour avoir approuvé le projet Bay du Nord », *Radio-Canada*, 11 mai 2022, consulté le 12 mai 2022 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1882649/poursuite-equinor-bay-du-nord-terre-neuve-steven-guilbeault-sierra-club-equiterre>.
- GILMOUR Lauren, VESTY Sarah & Peter DAVIDSON, “Scottish Government ‘unlikely to win legal challenge over second independence referendum’”, *Daily Record*, 16 juin 2022, consulté le 16 juin 2022 : <https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/scottish-government-independence-legal-battle-27246811>.
- GOODLAD Graham, “Is Theresa May a Thatcherite? Beneath the superficial similarities, there are important contrasts”, *LSE BPP*, 20 août 2018, consulté le 20 mai 2022 : <https://blogs.lse.ac.uk/politicsandpolicy/a-tale-of-two-tories/>.
- GOUDREAU Zacharie, « Le déclin du français est encore plus rapide que prévu à Montréal », *Métro*, 27 novembre 2020, consulté le 10 avril 2022 : <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2581807/declin-francais-encore-plus-rapide-montreal/>
- HARPER Stephen, « Une nation du Québec dans un Canada uni », *Le Devoir*, 24 novembre 2006, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/123442/une-nation-du-quebec-dans-un-canada-uni>.
- HÉBERT Virginie, « Le cercle vicieux du discours sur l'anglais, langue universelle », *Le Devoir*, 27 février 2021, consulté le 10 avril 2022 : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/596009/le-cercle-vicieux-du-discours-sur-l-anglais-langue-universelle>.
- HOBBSAWM Eric J., “Some Reflections on ‘The Break-up of Britain’”, *New Left Review*, n°104, 1977, p. 3-23.
- HOLDEN Michael, “UK queen visits Irn-Bru factory, Prince William tastes the ‘girders’”, *Reuters*, 29 juin 2021, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.reuters.com/world/uk/uk-queen-visits-irn-bru-factory-prince-william-tastes-girders-2021-06-28/>
- ISLAM Faisal, “Smith Commission A Victory For Scots Tories”, *Skynews*, 27 septembre 2014, consulté le 12 juin 2022 : <https://news.sky.com/story/smith-commission-a-victory-for-scots-tories-10380896>.
- JEFFERY Charlie, “What does EVEL look like?”, *Centre on Constitutional Change*, 4 février 2015, consulté le 15 août 2022 : <https://www.centreonconstitutionalchange.ac.uk/opinions/what-does-evel-look>.

- LABBÉ Jérôme, « Mouvement Montréal tiendrait un référendum sur le statut linguistique de la métropole », *Radio-Canada*, 12 octobre 2021, consulté le 12 octobre 2021 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1830916/programme-langue-securite-balarama-holness-marc-antoine-desjardins>
- LAJOIE Geneviève, « Pour protéger le français, Québec veut plus d'immigrants francophones », *Journal de Québec*, 16 avril 2022, consulté le 16 avril 2022 : <https://www.journaldequebec.com/2022/04/16/plus-dimmigrants-francophones>.
- LAPLANTE Coralie, « Gabriel Nadeau-Dubois accuse François Legault d'être centré sur lui-même », *La Presse*, 19 septembre 2021, consulté le 19 septembre 2021 : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-09-19/gabriel-nadeau-dubois-accuse-francois-legault-d-etre-centre-sur-lui-meme.php>.
- LAPOINTE-GAGNON Valérie, « La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* se fait attendre », *La Presse*, 23 février 2022, consulté le 26 juillet 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-02-23/canada-360/la-modernisation-de-la-loi-sur-les-langues-officielles-se-fait-attendre.php>.
- LAPOINTE-GAGNON Valérie, « Les 40 ans du rapatriement de la Constitution : les promesses inachevées de l'article 23 », *La Presse*, 20 avril 2022, consulté le 26 juillet 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-04-20/canada-360/les-40-ans-du-rapatriement-de-la-constitution-les-promesses-inachevees-de-l-article-23.php>.
- LAPOINTE-GAGNON Valérie, « Quels remèdes pour la francophonie canadienne ? », *La Presse*, 3 septembre 2021, consulté le 26 juillet 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-09-03/elections-federales-2021/quels-remedes-pour-la-francophonie-canadienne.php>.
- LAURENDEAU André, « Maurice Duplessis à l'Assemblée nationale : la théorie du roi nègre », *Le Devoir*, 4 juillet 1958, consulté le 4 octobre 2021 : https://www.ledevoir.com/histoire/90ans/90_duples.htm.
- LAWSON Guy, "Trudeau's Canada, Again", *New York Times*, 8 décembre 2015, consulté le 10 mai 2022 : <https://www.nytimes.com/2015/12/13/magazine/trudeaus-canada-again.html>.
- LEBLANC Daniel, "Guité: 'When you're at war you drop...the rules'", *Globe and Mail*, 3 avril 2004, consulté le 18 avril 2022 : <https://www.theglobeandmail.com/news/national/guite-when-youre-at-war-you-drop-the-rules/article1135394/>.
- LECLER Romain, « Le Covid-19 met au jour toute une série de phénomènes associés à la mondialisation », *Le Monde*, 6 mars 2020, consulté le 6 mars 2020 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/03/06/le-covid-19-met-au-jour-toute-une-serie-de-phenomenes-associes-a-la-mondialisation_6032092_3232.html.
- LEGAULT Josée, « Le plus meilleur pays du monde », *Journal de Montréal*, 30 juin 2017, consulté le 8 mai 2022 : <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/30/le-plus-meilleur-pays-du-monde>.
- LISÉE Jean-François, « 1995 – Lendemain de Non au Non », *L'actualité*, 31 octobre 2010, consulté le 18 avril 2022 : <https://lactualite.com/politique/1995-lendemain-de-non-au-non/>.

- MACWHIRTER Iain, “Devolution: Plus, Max, Minus and Squared”, *Wordpress – Iain Macwhirter*, 5 mars 2012, consulté le 12 juin 2022 : <https://iainmacwhirter.wordpress.com/2012/03/05/devolution-plus-max-minus-and-squared/>.
- MARINI Gianni, “Queen travels to Scotland ahead of Platinum Jubilee celebrations”, *STV News*, 27 mai 2022, consulté le 4 juin 2022 : <https://news.stv.tv/scotland/queen-elizabeth-travels-to-scotland-ahead-of-platinum-jubilee-celebrations>.
- MARQUIS Mélanie, « Trois grandes villes canadiennes veulent aider à la contestation », *La Presse*, 16 décembre 2021, consulté le 4 avril 2022 : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-12-16/loi-21/trois-grandes-villes-canadiennes-veulent-aider-a-la-contestation.php>.
- MATHIEU Félix, « L’ADN politique du Parti libéral du Québec », 13 avril 2022, consulté le 14 avril 2022 : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-04-13/canada-360/l-adn-politique-du-parti-liberal-du-quebec.php>.
- MATHIEU Félix, « Mûrissement du fruit constitutionnel », *La Presse*, 22 septembre 2018, consulté le 22 mars 2022 : https://plus.lapresse.ca/screens/c556ca75-0c2f-4f60-9993-a24d879663ab%7C_0.html.
- MCANGUS Craig, “The UK Government has backtracked on welfare devolution - but not on the Smith Commission”, *Centre on Constitutional Change*, 1^{er} juillet 2015, consulté le 12 juin 2022 : <https://www.centreonconstitutionalchange.ac.uk/opinions/uk-government-has-backtracked-welfare-devolution-not-smith-commission>.
- MÉRAND Frédéric, « Le grand retour de l’État », *Le Devoir*, 14 mars 2020, consulté le 14 mars 2020 : <https://ledevoir.com/opinion/idees/574948/le-grand-retour-de-l-etat>.
- MERRICK Rob, “Scottish independence would ruin our Brexit deal, says Theresa May”, *The Independent*, 16 mars 2017, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/theresa-may-scottish-independence-referendum-indyref2-brexit-latest-a7634386.html>.
- MILLER Dale, “Boris Johnson vows to drape Union flag on ‘everything’ his Government does in Scotland”, *The Scotsman*, 30 septembre 2019, consulté le 3 juin 2022 : <https://www.scotsman.com/news/boris-johnson-vows-drape-union-flag-everything-his-government-does-scotland-1406406>.
- MONAHAN Patrick J., BRYANT Michael J. & Nancy C. CÔTÉ, “Coming to Terms with Plan B: Ten Principles Governing Secession”, *Commissioned Reports, Studies and Public Policy Documents*, Paper 71.
- MORET Erica, “Europe or the open sea? Brexit and European security”, *European Council on Foreign Relations*, 21 avril 2016 : https://ecfr.eu/article/commentary_europe_or_the_open_sea_brexit_and_european_security7007/.
- NADEAU Jean-François, « “Riel, notre frère, est mort” », *Le Devoir*, 15 avril 2016, consulté le 8 septembre 2021 : <https://www.ledevoir.com/societe/468317/riel-notre-frere-est-mort>. Les « traîtres » désignés sont les ministres canadiens-français du cabinet fédéral.

- NOËL Alain, « Francophonie : la ligne de faille », *Policy Options / Options politiques*, 9 janvier 2019, consulté le 10 mai 2022 : <https://policyoptions.irpp.org/magazines/january-2019/francophobie-la-ligne-de-faille/>.
- O'DONOGHUE Daniel, “Alex Salmond warns royal family to ‘stay out’ of Scottish independence debate”, *The Press and Journal*, 31 mai 2021, consulté le 8 juin 2022 : <https://www.pressandjournal.co.uk/fp/politics/uk-politics/3189559/alex-salmond-royal-family/>.
- O'DONOGHUE Daniel, “Ian Blackford warns Boris Johnson over indyref2 ‘confrontation with the people of Scotland’”, *The Press and Journal*, 11 mai 2021, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.pressandjournal.co.uk/fp/politics/uk-politics/3132229/ian-blackford-indyref2/>.
- PECK Tom, “Ruth Davidson mocks Theresa May by running through wheat field”, *The Independent*, 4 août 2017, 4 juin 2022 : <https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/ruth-davidson-mocks-theresa-may-wheat-field-running-photograph-prime-minister-scottish-tory-mp-a7876696.html>.
- PERSICHILLI Angelo, “Persichilli: The failed promise of multiculturalism”, *Toronto Star*, 7 novembre 2010, consulté le 3 juin 2021 : https://www.thestar.com/opinion/editorialopinion/2010/11/07/persichilli_the_failed_promise_of_multiculturalism.html.
- PHIPPS Claire, SPARROW Andrew, OWEN Paul & Peter WALKER, “Alex Salmond to resign as first minister after Scotland rejects independence – live”, *The Guardian*, 19 septembre 2014, consulté le 20 mai 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/scottish-independence-blog/live/2014/sep/19/scotland-votes-no-in-independence-referendum-live-coverage?filterKeyEvents=false&page=with:block-541c49a3e4b0e17bb9e79122>.
- PILON-LAROSE Hugo, « Québec abolit le cours d'éthique et culture religieuse », *La Presse*, 10 janvier 2020, consulté le 10 janvier 2020 : <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2020-01-10/quebec-abolit-le-cours-d-ethique-et-culture-religieuse>.
- RAYNAUD Philippe, « Parole d'expert : Les origines du populisme », *Vie publique*, 8 janvier 2020, consulté le 29 avril 2021 : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271075-les-origines-du-populisme-par-philippe-raynaud>
- SALMOND Alex, “First Minister on Referendum Outcome”, *UK Web Archive*, 19 septembre 2014, consulté le 20 mai 2022 : <https://www.webarchive.org.uk/wayback/archive/20150120011721/https://www.scotreferendum.com/2014/09/first-minister-on-referendum-outcome/>.
- SALVET Jean-Marc, « La CAQ voulait une loi sur l'interculturalisme... », *Le Soleil*, 4 novembre 2019, consulté le 10 avril 2022 : <https://www.lesoleil.com/2019/11/05/la-caq-voulait-une-loi-sur-linterculturalisme-a6c5aba9a05eb2b7f8cd8a0123009cf0?nor=true>
- SIM Philip, “Indyref2: What does ‘once in a generation’ mean?”, *BBC News*, 16 janvier 2020, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-51120175>.
- SIM Philip, “Scottish independence: What is a section 30 order?”, *BBC News*, 19 décembre 2019, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-50744526>.

SIMARD Mathieu, « Doug Ford élimine le projet de l'Université de l'Ontario français et le Commissariat aux services en français », *Radio-Canada*, 15 novembre 2018, consulté le 10 mai 2022 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1136084/ford-elimination-universite-ontario-francais-commissariat-services>.

BAILLARGEON Stéphane, « L'idéologie d'un État postnational », *Le Devoir*, 30 octobre 2021, consulté le 1^{er} novembre 2021 : <https://www.ledevoir.com/politique/canada/643962/multiculturalisme-l-ideologie-d-un-etat-postnational>.

TANGUAY Sébastien, « Le Québec “bashing” ou la tolérance à deux vitesses », *Le Devoir*, 13 mai 2022, consulté le 2 décembre 2023 : <https://www.ledevoir.com/societe/710778/societe-le-quebec-bashing-ou-la-tolerance-a-deux-vitesses#:~:text=Un%20Qu%C3%A9bec%20bashing%20progressiste&text=C'%C3%A9tait%20vraiment%20une%20francophobie,et%20catholiques%2C%20en%20plus.%20%C2%B>B.

TAPSFIELD James & Daniel MARTIN, “Salmond drags Queen into Union Flag row by claiming he spoke to the monarch BEFORE changing rules on when it should be flown”, *Daily Mail*, 25 janvier 2018, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.dailymail.co.uk/news/article-5309907/Theresa-defends-Union-Flag-Scots-row.html>.

TEBOUL Victor, « Notre défi indépendantiste : apprendre à partager la mémoire québécoise », *L'Action nationale*, Vol. CX, n°6, 2020, p. 121-126.

THÉRIAULT Joseph Yvon, « S'habiller pour représenter ou être en représentation ? », *Le Devoir*, 16 novembre 2019, consulté le 10 avril 2022 : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/567165/s-habiller-pour-representer-ou-etre-en-representation>.

TUMBER Howard et Peter AYTON, “Media bias and the Scottish referendum: BBC gets the blame as usual”, *The Conversation*, 16 septembre 2014, consulté le 1er juin 2023 : <https://theconversation.com/media-bias-and-the-scottish-referendum-bbc-gets-the-blame-as-usual-31759>.

VERNET Henri, « L'État ne peut pas tout », *Le Parisien*, 23 octobre 2017, consulté le 3 juin 2021 : <https://www.leparisien.fr/politique/newsletter/l-etat-ne-peut-pas-tout-23-10-2017-7350852.php>.

WATT Nicholas, CARRELL Severin & Ben QUINN, “Scottish Independence: the Queen makes rare comment on referendum”, *The Guardian*, 14 septembre 2014, consulté le 4 juin 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2014/sep/14/scottish-independence-queen-remark-welcomed-no-vote>.

Communication scientifique

WHYTE John, “Constitution Making as State Craft”, entrevue avec Richard Mailey dans le cadre du symposium *Legacies of Patriation*, [en ligne], 22 avril 2022, <https://app.socio.events/MTQ5OTU/Agenda/205771/Session/543428>.

Discours référendaires unionistes

(Références citées uniquement)

Documents gouvernementaux

(Canada – 1980)

CHRÉTIEN Jean, *Les fondements constitutionnels de l'union économique canadienne*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1980, p. VI-VII.

Commission de l'unité canadienne, *Se retrouver. Observations et recommandations*, Hull, Gouvernement du Canada, janvier 1979.

Gouvernement du Canada, *Le temps d'agir. Jalons du renouvellement de la fédération canadienne*, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1978.

(Royaume-Uni – 2014)

HAGUE William, “Foreign Secretary’s speech: the United Kingdom: Stronger together”, *UK Government*, 20 juin 2013, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.gov.uk/government/speeches/foreign-secretarys-speech-the-united-kingdom-stronger-together>.

HAGUE William, *Foreign Secretary’s speech: The United Kingdom: Stronger Together*, 20 juin 2013, consulté le 4 décembre 2022 : <https://www.gov.uk/government/speeches/foreign-secretarys-speech-the-united-kingdom-stronger-together>.

OSBORNE George, “A currency union with an independent Scotland is ‘not going to happen’, says Chancellor”, *UK Government*, 13 février 2014, consulté le 8 janvier 2023 : <https://www.gov.uk/government/news/a-currency-union-with-an-independent-scotland-is-not-going-to-happen-says-chancellor>.

Documents et rapport partisans

(Québec – 1980)

Commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec, *Une nouvelle fédération canadienne*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1980.

(Québec – 1995)

Comité constitutionnel du Parti libéral du Québec, *Un Québec libre de ses choix*, janvier 1991.

Comité des Québécoises et des Québécois pour le Non, *Brochure du Non*, Québec, Direction générale des élections, 1995.

JOHNSON Daniel, « Préface », dans Comité des Québécoises et des Québécois pour le Non, *Brochure du Non*, Québec, Direction générale des élections, 1995, p. 1.

VANDAL Thierry, « Avant-propos », dans Parti libéral du Québec, *Agir pour le Québec*, Montréal, Parti libéral du Québec, 1994, p. III-IV.

(Royaume-Uni – 2014)

CAMERON David, “Invitation to join the Government of Britain”, dans Conservative Party, *Invitation to join the Government of Britain. The Conservative Manifesto 2010*, Londres, 2010, p. III.

Conservative Party, “Foreword”, *Invitation to join the Government of Britain*, dans Conservative Party, *Invitation to join the Government of Britain. The Conservative Manifesto 2010*, Londres, 2010, p. VII-IX.

(Écosse – 2014)

Commission on the Future Governance of Scotland, *Report*, Scottish Conservatives, Glasgow, 2014.

Lord Strathclyde, “Introduction”, dans Commission on the Future Governance of Scotland, *Report*, Scottish Conservatives, Glasgow, 2014, p. 1.

Scottish Labour Devolution Commission, *Powers for a purpose – strengthening devolution*, Scottish Labour, avril 2014.

Scottish Labour, *Fighting for what really matters. The Scottish Labour Party Manifesto*, Glasgow, Scottish Labour Party, 2011.

Scottish Liberal Democrats, *Federalism: the best future for Scotland*, Édimbourg, 2012, p. 13. Notre traduction : “For over 300 years, the United Kingdom has brought people together in a successful multi-national state.”

Discours individuels et archives

(Canada – 1980)

BIRON Rodrigue, *Notes pour une allocution de Monsieur Rodrigue Biron devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal*, Montréal, 28 février 1978, p. 17 et p. 29.

MASSE Marcel, “Marcel Masse Guest Speaker at the Annual Dinner of the Quebec Association of Catholic School Administrators Grand Motor Hotel”, *Archives politiques du Québec*, Côte-de-Liesse, 5 mai 1978, consulté le 2 septembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>.

MASSE Marcel, « Association de comté de l'Union nationale de la région de Montréal. Allocution prononcée par Marcel Masse », *Archives politiques du Québec*, Montréal, 23 avril 1980, consulté le 14 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>

MASSE Marcel, « Discours de Monsieur Marcel Masse devant les membres du Club Richelieu de Joliette », *Archives politiques du Québec*, 11 avril 1978, consulté le 11 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>.

MASSE Marcel, « Texte d'une conférence publié dans la revue *Présent*, Vol. 3, no. 2, sous la signature d'André Payette, mai 1979, texte rédigé par Monsieur Marcel Masse et conférence prononcée à Louisville », *Archives politiques du Québec*, 22 avril 1979, consulté le 12 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>.

MASSE Marcel, « Texte de Monsieur Marcel Masse “Référendum” », *Archives politiques du Québec*, Laval, 16 avril 1980, consulté le 22 octobre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>.

MASSE Marcel, « Texte de Monsieur Marcel Masse “Référendum” », *Archives politiques du Québec*, Laval, 16 avril 1980, consulté le 22 octobre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/autres/marcel-masse/discours-du-1er-janvier-1971-au-25-juin-1980/>.

TRUDEAU Pierre E., « Discours au Centre Paul-Sauvé », Montréal, 14 mai 1980, consulté le 15 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/pierre-elliott-trudeau/autres-discours-officiels/>.

TRUDEAU Pierre Elliott, « Discours au congrès du PLC », *Archives politiques du Québec*, 5 mars 1976, consulté le 6 juin 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/pierre-elliott-trudeau/autres-discours-officiels/>.

TRUDEAU Pierre Elliott, « Discours de Pierre Elliott Trudeau », *Archives politiques du Québec*, Montréal, 14 mai 1980, consulté le 19 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/pierre-elliott-trudeau/autres-discours-officiels/>.

TRUDEAU Pierre Elliott, « Premier discours livré à la Chambre des Communes dans le cadre de la réponse au discours du trône, 15 avril 1980 », dans BURELLE André, *Pierre Elliott Trudeau l'intellectuel et le politique*, Montréal, Fides, 2005, p. 184.

(Canada – 1995)

« Discours du trône », *Archives politiques du Québec*, Ottawa, 12 septembre 1994, consulté le 12 janvier 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/jean-chretien/discours-du-trone-ottawa-12-septembre-1994/>.

CAMPBELL Kim, « Notes pour une allocution à St. John's (Terre-Neuve), le 1^{er} juillet 1993 », *Bibliothèque et Archives Canada*, consulté le 3 janvier 2022 : <https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.collectionscanada.gc.ca%2Fpremiersministres%2Fh4-4025-f.html#federation=archive.wikiwix.com&tab=url>

CAMPBELL Kim, « Notes pour une allocution à Vancouver, Vancouver, 1^{er} juillet 1993 », *Bibliothèque et Archives Canada*, consulté le 16 janvier 2023 : <https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.collectionscanada.gc.ca%2Fpremiersministres%2Fh4-4027-f.html#federation=archive.wikiwix.com&tab=url>

CHRÉTIEN Jean, « Discours à l'occasion de la Fête du Canada », *Archives politiques du Québec*, Ottawa, 1^{er} juillet 1995, consulté le 12 décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/jean-chretien/autres-discours-officiels-1995-1998/>.

CHRÉTIEN Jean, « Discours de Québec », *Archives politiques du Québec*, 18 octobre 1995, consulté le 1^{er} décembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/jean-chretien/autres-discours-officiels-1995-1998/>.

CHRÉTIEN Jean, « Discours de Shawinigan », *Archives politiques du Québec*, Shawinigan, 6 octobre 1995, consulté le 21 septembre 2022 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-canada/jean-chretien/autres-discours-officiels-1995-1998/>.

CHRÉTIEN Jean, « Message à la nation », *Bibliothèque et Archives Canada*, 25 octobre 1995, consulté le 12 janvier 2023 : <https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=https%3A%2F%2Fwww.collectionscanada.gc.ca%2Fpremiersministres%2Fh4-4011-f.html#federation=archive.wikiwix.com&tab=url>

(Royaume-Uni – 2014)

CAMERON David, “Leader’s speech”, *British political speech*, Manchester, 2013, consulté le 12 janvier 2023 : <http://www.britishpoliticalspeech.org/speech-archive.htm?speech=354>.

CLEGG Nick, “Leader’s speech”, *British Political Speech* Glasgow, 2013, consulté le 4 décembre 2022 : <http://www.britishpoliticalspeech.org/speech-archive.htm?speech=352>.

CLEGG Nick, “Leader’s speech”, *British Political Speech*, Brighton, 2012, consulté le 14 octobre 2022 : <http://www.britishpoliticalspeech.org/speech-archive.htm?speech=322>.

MILIBAND Ed, “Leader’s speech”, *British Political Speech*, 2013, consulté le 8 décembre 2022 : <http://www.britishpoliticalspeech.org/speech-archive.htm?speech=353>.

MILIBAND Ed, “Rebuilding Scotland, Rebuilding Britain”, *Scottish Labour*, Inverness, 19 avril 2013, consulté le 12 janvier 2022 : <https://web.archive.org/web/20130501033320/http://scottishlabour.org.uk/blog/entry/rebuilding-scotland-rebuilding-britain>.

Débats parlementaires

(Canada – 1980)

BEATTIE Duncan, *Débats des Communes*, 11 octobre 1979, p. 82.

BÉGIN Monique, *Débats des Communes*, 17 avril 1980, p. 107-109.

BLINKARN Don, *Débats des Communes*, 21 avril 1980, p. 230-231.

BLINKARN Don, *Débats des Communes*, 22 octobre 1979, p. 472.

BROADBENT Edward, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 41.

CHÉNIER Ray, *Débats des Communes*, 12 mai 1980, p. 966.

CLARK Joe, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 29.

CLARK Joe, *Débats des Communes*, 15 novembre 1979, p. 1332.

CLARK Joe, *Débats des Communes*, 31 octobre 1979, p. 804.

COATES Robert C., *Débats des Communes*, 17 avril 1980, p. 126.

CÔTÉ Eva, « Adresse en réponse au discours du trône », *Débats des Communes*, 14 avril 1980, p. 10.

CÔTÉ Éva, *Débats des Communes*, 14 avril 1980, p. 9.

CROUSE Lloyd R., *Débats des Communes*, 21 avril 1980, p. 209.

DE BANÉ Pierre, *Débats des Communes*, 18 avril 1980, p. 173.

DESMARAIS Louis R., *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 46-47.

FRITH Doug, *Débats des communes*, 14 avril 1980, p. 11.

FRITH Doug, *Réponse au Discours du trône*, 14 avril 1980, p. 11.

Gouverneur général du Canada, *Discours du trône*, *Débats des Communes*, 14 avril 1980, p. 10-11.

KILGOUR David, *Débats des Communes*, 17 octobre 1979, p. 323.

LAPOINTE Charles, *Débats des Communes*, 22 avril 1980, p. 315.

MACDONALD Flora, *Débats des Communes*, 21 avril 1980, p. 215.

MACGUIGAN Mark, *Débats des Communes*, 22 octobre 1979, p. 469.

OUELLET André, *Débats des communes*, 15 avril 1980, p. 56.

ROY Marcel, *Débats des communes*, 21 avril 1980, p. 227.

TRUDEAU Pierre Elliott, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 31-33.

WEATHERHEAD David, *Débats des Communes*, 15 avril 1980, p. 52.

(Québec – 1980)

CARON Lucien, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5297.

CHAPUT-ROLLAND Solange, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5077.

CIACCIA John, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5019.

LALANDE Georges, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5092.

LAVOIE-ROUX Thérèse, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5040.

LE MOIGNAN Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 15 avril 1980, p. 5850.

LE MOIGNAN Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 mars 1980, p. 5392-5393.

LE MOIGNAN Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4981-4982.

LÉGER Marcel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5198.

MATHIEU Hermann, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5046-5047.
O'GALLAGHER John, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5304-5305.
RYAN Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 mars 1980, p. 5397.
RYAN Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4969.
SAMSON Camil, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4984.
SHAW William, *Débats à l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5020-5021.

(Canada – 1995)

ABBOTT Jim, *Débats des Communes*, 16 octobre 1995, p. 15429-15430.
ADAMS Peter, *Débats des Communes*, 22 septembre 1995, p. 14761.
BELLEMARE Eugène, *Débats des Communes*, 26 octobre 1995, p. 15869.
BLAIKIE Bill, *Débats des Communes*, 25 octobre 1995, p. 15801.
CHRÉTIEN Jean, *Débats des Communes*, 13 juin 1995, p. 13720.
CHRÉTIEN Jean, *Débats des Communes*, 18 septembre 1995, p. 14530-14531.
CHRÉTIEN Jean, *Débats des Communes*, 21 septembre 1995, p. 14719.
COPPS Sheila, *Débats des Communes*, 24 janvier 1994, p. 202.
DUHAMEL Ronald J., *Débats des Communes*, 24 octobre 1995, p. 15763.
JENNING Daphne, *Débats des Communes*, 26 octobre 1995, p. 15869.
KNUTSON Gar, *Débats des Communes*, 3 octobre 1995, p. 15176.
KRAFT SLOAN Karen, *Débats des Communes*, 25 octobre 1995, p. 15802.
MANNING Preston, *Débats des Communes*, 19 septembre 1995, p. 14610.
MARTIN Paul, *Débats des Communes*, 24 octobre 1995, p. 15766.
MASSE Marcel, *Débats des communes*, 23 octobre 1995, p. 15699.
MASSE Marcel, *Débats des Communes*, 9 juin 1995, p. 13525.
MCWHINNEY Ted, *Débats des Communes*, 20 juin 1995, p. 14262.
MILLIKEN Peter, *Débats des Communes*, 20 juin 1995, p. 142980.
PARRISH Carolyn, *Débats des Communes*, 20 octobre 1995, p. 15637.
RINGMA Bob, *Débats des Communes*, 23 octobre 1995, p. 15697.

RINGUETTE-MALTAIS Pierrette, *Débats des Communes*, 23 octobre 1995, p. 15697.
ROBILLARD Lucienne, *Débats des Communes*, 25 octobre 1995, p. 15807-15809.
SHEPHERD Alex, *Débats des Communes*, 25 septembre 1995, p. 14799.
STEWART Jane, *Débats des Communes*, 26 octobre 1995, p. 15870-15871.
TELEGDI Andrew, *Débats des Communes*, 28 septembre 1995, p. 14991.
TERRANA Anna, *Débats des Communes*, 22 juin 1995, p. 14448.
TERRANA Anna, *Débats des Communes*, 25 octobre 1995, p. 15802-15803.

(Québec – 1995)

BENOÎT Robert, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4849-4850.
BERGMAN Lawrence S., *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4853-4854.
CIACCIA John, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4729-4730.
DELISLE Margaret F., *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4832.
DIONNE France, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4779.
FRULLA Liza, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4759-4761.
FRULLA Liza, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4979.
HOUDA-PÉPIN Fatima, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 septembre 1995, p. 5044.
JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 15 mars 1995, p. 1467.
JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 15 mars 1995, p. 1480.
JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 16 mai 1995, p. 2725.
JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 septembre 1995, p. 5186.
JOHNSON Daniel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 25 mai 1995, p. 3103-3014.
LOISELLE Nicole, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4839-4841.
MARSAN Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4782.
PARADIS Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 septembre 1995, p. 5036.
SIRROS Christos, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4771.
SIRROS Christos, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 septembre 1995, p. 5040.
VALLIÈRES Yvon, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4764.

WILLIAMS Russell, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4775.

(Écosse – 2014)

DAVIDSON Ruth, *Meeting of the Parliament, Official Report*, 21 août 2014, p. 33819.

LAMONT Johann, *Meeting of the Parliament, Official report*, 5 juin 2014, p. 31888-31889.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages – Acteurs politiques

(Canada / Québec – 1980)

LAMONTAGNE Maurice, *Le référendum piégé. La réponse au Livre blanc du PQ*, Montréal, Stanké, 1980.

RYAN Claude, *Une société stable. Le Québec après le PQ*, Montréal, Éditions Héritage, 1978.

(Canada / Québec – 1995)

CLARK Joe, « Un appel à agir », dans *Pour l'amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 15.

COON-COME Matthew, « Des partenaires consentants : les Cris de la Baie James, la sécession du Québec et le Canada », dans *Pour l'amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 105-122.

(Royaume-Uni / Écosse – 2014)

BROWN Gordon, *My Scotland, Our Britain. A Future Worth Sharing*, Londres, Simon & Schuster, 2014.

LAMONT Johann, « Constitutional Change is not Enough », dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 13-15.

MACDONALD Ronnie, « A Gamble with our Livelihood and Welfare », dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 53-58.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages – Société civile

(Canada / Québec – 1995)

BEHIELS Michael, « Recensions/Reviews : A Meech Lake... », *Revue canadienne de science politique*, Vol. 25, n°1, 1992, p. 156-158.

BERGER Thomas, « Quebec's rendez-vous with independence », dans GRANATSTEIN J. L. & Kenneth MCNAUGHT (dir.), *«English Canada» Speaks Out*, Toronto, Doubleday Canada, 1991, p. 309-321.

BERCUSON David J. & Barry COOPER, *Deconfederation. Canada Without Quebec*, Toronto, Key Porter Books, 1991.

BISSOONDATH Neil, « Morceaux de ciel », dans *Pour l'amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 83-92.

BONDAR Roberta L., « Journal de bord spatial STS42 – Discovery », *Pour l'amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 1-11.

- BYFIELD Ted, “Quebec was never part of Canada”, dans KNOWLTON Nash (dir.), *Visions of Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991, p. 119-120.
- CHOYCE Lesley, « L’ours dans ma chambre d’auberge », dans *Pour l’amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 155-174.
- CONNORS Stompin’ T., « La libération du Québec ? », dans *Pour l’amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 41-53.
- CONWAY John F., *Des comptes à rendre*, Montréal, VLB éditeur, 1995.
- COOK Ramsay, « Nations de citoyens et sociétés distinctes », *Cité libre*, Vol. XXII, n°6, 1994, p. 5-10.
- FINKELSTEIN Neil & George VEGH, *The Separation of Quebec and the Constitution of Canada*, North York, York Center for Public Law and Public Policy, 1992.
- FLANAGAN Tom, “Discussant’s comment”, dans SEIDLE F. Leslie (dir.), *Seeking a New Canadian Partnership. Asymmetrical and Confederal Options*, Montréal, Institute for Research on Public Policy, p. 91.
- HILL Tom, « Kanata : Un millénaire de plus », dans *Pour l’amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 147-153.
- IGNATIEFF Michael, *Blood and Belonging: Journeys into the New Nationalism*, New York, Farrar, Strauss and Giroux.
- JAYE Ivan, « Deux solitudes ne valent pas mieux qu’une », dans *Pour l’amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 139-145.
- MACKENZIE Lewis W., « Canada – mort par indifférence ? », dans *Pour l’amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 93-104.
- MAPPIN Judy, « Un pays pour nos enfants », dans *Pour l’amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 69-74.
- MILLER Mary Jane, “Will English-language television remain distinctive? Probably”, dans MCROBERTS Kenneth (dir.), *Beyond Quebec. Taking Stock of Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen’s University Press, 1995, p. 182-201.
- MORTON F. L., “The Charter and Canada outside Quebec”, dans MCROBERTS (dir.), *Beyond Quebec. Taking Stock of Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen’s University Press, 1995, p. 93-114.
- NEWMAN Peter C., « Les dangers de l’inaction », dans *Pour l’amour de ce pays. 15 voix pour un Canada uni*, Toronto, Penguin Books, 1995, p. 55-67.
- PATTISON Jim, “People are resigned to Quebec leaving”, dans KNOWLTON Nash (dir.), *Visions of Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991, p. 78.
- ROBERTSON Ian R., “The Atlantic Provinces and the territorial question”, dans GRANATSTEIN J. L. & Kenneth MCNAUGHT (dir.), *“English Canada” Speaks Out*, Toronto, Doubleday Canada, 1991, p. 162-171.

RUSSELL Peter H., *Constitutional Odyssey. Can Canadians Become a Sovereign People?*, Toronto, University of Toronto Press, 1993.

SWAINSON Donald, “Ontario and deconfederation of Canada”, dans GRANATSTEIN J. L. & Kenneth MCNAUGHT (dir.), *“English Canada” Speaks Out*, Toronto, Doubleday Canada, 1991, p. 202-212.

USHER Dan, “The Interests of English Canada”, *Canadian Public Policy*, Vol. 21, n°1, 1995, p. 72-84.

WHITAKER Reg, “With or without Quebec?”, dans GRANATSTEIN J. L. & Kenneth MCNAUGHT (dir.), *“English Canada” Speaks Out*, Toronto, Doubleday Canada, 1991, p. 19.

(Royaume-Uni / Écosse – 2014)

BOYACK Sarah, “Why I’m Voting NO”, dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 17-22.

BRYAN Pauline & Tommy KANE, “Introduction”, dans BRYAN Pauline & Tommy Kane (dir.), *Class, Nation and Socialism. The Red Paper on Scotland 2014*, Glasgow, Glasgow Caledonian University Archives, 2013, p. 3-9.

BRYAN Pauline, “The Political Challenge”, dans BRYAN Pauline & Tommy KANE (dir.), *Class, Nation and Socialism. The Red Paper on Scotland 2014*, Glasgow, Glasgow Caledonian University Archives, 2013, p. 149-151.

CLARK Esme, “I’ll Admit It, I’m Feart”, dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 23-26.

CRIGHTON Matthew, “Jobs, Poverty and Climate Change – Together”, dans BRYAN Pauline & Tommy KANE (dir.), *Class, Nation and Socialism. The Red Paper on Scotland 2014*, Glasgow, Glasgow Caledonian University Archives, 2013, p. 152-164.

GRAY Alasdair (dir.), *Independence. An Argument for Home Rule*, Édimbourg, Cannongate Books, 2014.

MANJI Kainde, “An Internationalist View”, dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 47-52.

MCFADDEN Jean, “Scottish or British or Both?”, dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 59-64.

NAZ Shabana, “A Scottish Asian Woman looks at Independence”, dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 73-76.

O’DONNELL Fiona, “Four Trees Standing Together”, dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 77-82.

REID Angus, “Epilogue: The White Paper”, dans (coll.), *A Modest Proposal for the agreement of the people*, Édimbourg, Luath Press Ltd., 2014, p. 178-179.

REID Angus, “Prologue”, dans (coll.), *A Modest Proposal for the agreement of the people*, Édimbourg, Luath Press Ltd., 2014, p. 7-9.

STEPHEN Kate, “SNP – Something Not Proven”, dans FYFE Maria (dir.), *Women Saying No. Making a Positive Case Against Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 88-91.

UNISON Scotland, *A Fairer Scotland*, novembre 2012, consulté le 11 novembre 2022 : <https://www.unison-scotland.org.uk/scotlandsfuture/FairerScotlandNov2012.pdf>.

UNISON Scotland, *Fairer Scotland and devolution*, février 2013, consulté le 15 octobre 2022, p. 3 : <https://www.unison-scotland.org.uk/scotlandsfuture/FairerScotlandDevoPaperFeb2013.pdf>.

Articles de presse

(Canada / Québec – 1980)

« La souveraineté du Québec : Véritable enjeu du référendum », *Le Quotidien du Saguenay*, 14 avril 1980, p. 1.

« Si le Québec dit “Oui” Trudeau n’acceptera de négocier qu’après le 2^e référendum », *La Presse*, 3 mai 1980, p. F1.

« Trudeau exalte l’amitié entre les Canadiens et les Américains », *La Tribune*, 23 février 1977, p. 56.

« Yvettes », *Le Devoir*, 8 avril 1980, p. 12.

BISSONNETTE Lise, « L’appel aux femmes », *Le Devoir*, 9 avril 1980, p. 8.

Les Québécois pour le NON, « 36 bonnes raisons (parmi tant d’autres) de voter NON au référendum », *Le Soleil*, 8 avril 1980, p. A21.

LESAGE Jean, « Le Québec a besoin du Canada ; le Canada, du Québec », *Le Devoir*, 18 avril 1980, p. 9.

STRAUSS Marina, “Ryan linkens yes side’s tacticts to fascism”, *The Globe and Mail*, 3 mai 1980, p. 11.

TURCOTTE Claude, « Trudeau revient à son thème favori : une seule nation », *Le Devoir*, 16 février 1980, p. 7.

VINCENT Pierre, « Samson joue le rôle de “décompresseur” », *La Presse*, 5 mai 1980, p. A15.

(Canada / Québec – 1995)

« Clyde Wells dit non à un statut spécial pour le Québec », *La Presse*, 24 octobre 1995, p. B1.

« Non. Le NON contre-attaque », *La Presse*, 25 octobre 1995, p. A2.

« Promesses au Québec : Intransigeance en Ontario, volte-face à Terre-Neuve », *Le Soleil*, 27 octobre 1995, p. A9.

APRIL Pierre, « Johnson demande de faire confiance aux politiciens canadiens », *La Tribune*, 25 octobre 1995, p. C8.

APRIL Pierre, « Johnson reste fidèle à ses thèmes », *Le Quotidien*, 25 octobre 1995, p. 17.

- BEAUDOIN François, « Les femmes de l'Estrie pour le NON se redonnent un élan », *La Tribune*, 25 octobre 1995, p. A4.
- CANTIN Philippe, « Les conséquences d'un OUI seraient terribles, dit Johnson », *La Presse*, 2 octobre 1995, p. A1-A2.
- CORNELLIER Manon, « "L'enjeu c'est le Canada" Charest tient un discours plus émotif », *La Presse*, 24 octobre 1995, p. B5.
- DANSEREAU Suzanne, « Charest invite les Canadiens à profiter d'une victoire du NON pour "reconstruire le Canada" », *La Presse*, 12 octobre 1995, p. B9.
- DUTRISAC Robert, « Johnson et Charest se disent sur la même longueur d'onde », *Le Devoir*, 23 octobre 1995, p. A1.
- FONTAINE Mario, « Chrétien dit non à Johnson. Pas question d'inclure le concept de société distincte dans la Constitution », *La Presse*, 22 octobre 1995, p. A1.
- FONTAINE Mario, « Les deux camps tirent leurs dernières cartouches », *La Presse*, 30 octobre 1995, p. A2.
- FONTAINE Mario, « Un NON attirera des alliés au Québec, soutient Charest », *La Presse*, 7 octobre 1995, p. B11.
- GAGNON Katia, « Une bonne première période pour le camp du NON », *La Presse*, 8 octobre 1995, p. A6.
- LEBLANC Gérald, « La question du Québec n'est plus à l'ordre du jour, selon le Reform », *La Presse*, 19 octobre 1995, p. B5.
- LÉVESQUE Lia, « "Pensez-y bien avant d'aller voter". Jean Chrétien évoque des possibilités de changement pour le Québec mais n'en précise pas le contenu », *La Tribune*, 25 octobre 1995, p. A1.
- LÉVESQUE Lia, « Chrétien. Du changement ou un nouveau rapport de force », *Le droit*, 25 octobre 1995, p. 2.
- MARISSAL Vincent, « Chrétien parle de changement », *Le Soleil*, 25 octobre 1995, p. A2.
- MARISSAL Vincent, « Le NON cherche à se sortir du dérapage sur la société distincte », *Le Soleil*, 23 octobre 1995, p. A6.
- NORMAND Gilles, « Plein la vue », *La Presse*, 28 octobre 1995, p. A2.
- TRAMIER Sylviane, « Nous ferons les changements qui s'imposent », *Le Devoir*, 28 octobre 1995, p. A1.
- YAKABUSKI Konrad, « Manning : oubliez la société distincte – Les mêmes outils pour tout le monde », *Le Devoir*, 18 octobre 1995, p. A10.

- “Boris Johnson’s speech at the Margaret Thatcher lecture in full”, *The Telegraph*, 28 novembre 2013, consulté le 4 janvier 2023 : <https://www.telegraph.co.uk/news/politics/london-mayor-election/mayor-of-london/10480321/Boris-Johnsons-speech-at-the-Margaret-Thatcher-lecture-in-full.html>.
- “British Prime Minister Cameron on Scottish Independence”, *c-span*, Londres, 7 février 2014, consulté le 11 février 2023 : <https://www.c-span.org/video/?317675-1/british-pm-david-cameron-scottish-independence>.
- “Conservative Party Conference 2012 in Birmingham: Full transcript of David Cameron’s speech”, *The Independent*, 10 octobre 2012, consulté le 12 février 2023 : <https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/conservative-party-conference-2012-in-birmingham-full-transcript-of-david-cameron-s-speech-8205536.html>.
- “Full text: Ed Miliband’s speech to the Trades Union Congress”, *Financial Times*, 10 septembre 2013, consulté le 10 janvier 2023 : <https://www.ft.com/content/4b6c22f8-1a06-11e3-93e8-00144feab7de>.
- “Scotland and EU : Alistair Darling and Blair Jenkins”, *BBC*, 14 décembre 2012, consulté le 16 octobre 2022 : <https://www.bbc.com/news/av/uk-politics-20727692>.
- “Scotland referendum: Pile of stone starts in Cumbria”, *BBC News*, 21 juillet 2014, consulté le 16 septembre 2023 : <https://www.bbc.com/news/uk-england-cumbria-28412062>.
- “Scottish independence : Cameron, Clegg and Miliband make Scotland ‘No’ vote plea”, *BBC*, 10 septembre 2014, consulté le 8 décembre 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-29136699>.
- “Scottish independence: Celebrities call for Scots No vote”, *BBC*, 7 août 2014, consulté le 18 août 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-28687880>.
- “Ukip and Robertson: ‘narrow Yes vote may not mean independence’”, *Sunday Herald*, 13 septembre 2014, consulté le 13 janvier 2023 : <https://www.heraldscotland.com/news/13179881.ukip-robertson-narrow-yes-vote-may-not-mean-independence/>.
- AITKEN Mark, “UKIP leader Nigel Farage insists he will play a key role in the campaign against Scottish independence”, *Daily Record*, 12 mars 2013, consulté le 4 septembre 2022 : <https://www.dailyrecord.co.uk/news/politics/ukip-leader-nigel-farage-insists-1884127>.
- BARNES Eddie, “Scottish independence : Boris Johnson ‘F UK’ warning”, *The Scotsman*, modifié le 28 février 2019, consulté le 2 janvier 2023 : <https://www.scotsman.com/news/politics/scottish-independence-boris-johnson-f-uk-warning-1550853>.
- BARRATT Helen, “Shouldn’t you be in Scotland? Cameron enjoys wedding as Brown takes referendum strain”, *The Express*, 13 septembre 2014, consulté le octobre 2022 : <https://www.express.co.uk/news/politics/510609/David-Cameron-wedding-Labour-Scotland-continue-referendum-no-vote-fight>.
- BROWN Gordon, “My Scotland, our Britain, a future worth sharing”, *Huffington Post*, mis à jour le 19 août 2014, consulté le 2 mai 2022 : https://www.huffpost.com/entry/scotland-britain-gordon-brown_b_5512030.

- BROWN Gordon, “The referendum is not Scotland v Britain. It’s about a patriotic alternative to the SNP”, *The Guardian*, 9 juin 2014, consulté le 12 septembre 2022 : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2014/jun/09/scottish-referendum-not-britain-v-scotland>.
- BROWN Gordon, “This is Scotland’s moment of destiny”, *The Guardian*, 12 septembre 2014, consulté le 11 octobre 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2014/sep/12/scottish-independence-referendum-gordon-brown-moment-destiny>.
- BROWN Gordon, “Why our unique union must last”, *Daily Mirror*, modifié le 9 septembre 2014, consulté le 10 novembre 2022 : <https://www.mirror.co.uk/news/uk-news/gordon-brown-unique-union-must-4176853>.
- CAMERON David, MILIBAND Ed & Nick CLEGG, “The Vow”, *Daily Record*, 16 septembre 2014, consulté le 17 septembre 2022, p. 1.
- CONSTANTINE Susannah & Trinny WOODALL, “Please stay with us Scotland – we love you”, *The Telegraph*, 17 juillet 2014, consulté le 5 décembre 2022 : <https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/scottish-independence/10971363/Please-stay-with-us-Scotland-we-love-you.html>.
- CURRIE Brian, “Fury at historian’s Salmond ‘Hitler’ rant”, *The Herald Scotland*, 19 avril 2012, consulté le 29 septembre 2022 : <https://www.heraldscotland.com/news/13054946.fury-historians-salmond-hitler-rant/>.
- DEARDEN Lizzie, “Scottish independence: Full text of David Cameron’s ‘no going back’ speech”, *The Independent*, 16 septembre 2014, consulté le 10 janvier 2023 : <https://www.independent.co.uk/news/uk/scottish-independence/scottish-independence-full-text-of-david-cameron-s-no-going-back-speech-9735902.html>.
- DEVLIN Kate, “Farage dodges the Glasgow protesters and tells Salmond: you’re afraid of Ukip”, *The Herald*, 12 septembre 2014, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.heraldscotland.com/news/13179663.farage-dodges-glasgow-protesters-tells-salmond-afraid-ukip/>.
- EVANS Max, “‘Yes vote win won’t REALLY give Scotland independence’: Nigel Farage taunts SNP”, *The Express*, 12 septembre 2014, consulté le 2 juin 2022 : <https://www.express.co.uk/news/politics/510043/Yes-vote-win-won-t-REALLY-give-Scotland-independence-Nigel-Farage-taunts-SNP>.
- GRAHAM Georgia, “David Beckham urges Scots to vote no and preserve ‘historic bond’”, *The Telegraph*, 15 septembre 2014, consulté le 10 janvier 2023 : <https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/scottish-independence/11095668/David-Beckham-urges-Scots-to-vote-no-and-preserve-historic-bond.html>.
- JOHNSON Boris, “Scottish independence : Decapitate Britain, and we kill off the greatest union ever”, *The Telegraph*, 8 septembre 2014, consulté le 14 décembre 2022 : <https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/scotland/11080893/Scottish-independence-Decapitate-Britain-and-we-kill-off-the-greatest-political-union-ever.html>.

KUTCHINSKY Serena, “George Galloway on why he’s saying ‘naw’ to Scottish independence”, *Prospect*, 28 avril 2014, consulté le 21 décembre 2022 : <https://www.prospectmagazine.co.uk/magazine/george-galloway-on-why-hes-saying-naw-to-scottish-independence>.

PLATT Gareth, “Nigel Farage’s BBC Scotland Interview: Full Transcript”, *International Business Times*, 17 mai 2013, consulté le 27 septembre 2022 : <https://www.ibtimes.co.uk/nigel-farage-david-miller-bbc-scotland-good-468497>. Notre traduction : “deeply racist” ; “ugly face” ; “fascist scum.”

RILEY Ben, “Nigel Farage: ‘Brilliant Alex Salmond is Scotland’s best political operator’”, *The Telegraph*, 9 mai 2014, consulté le 4 novembre 2022 : <https://www.telegraph.co.uk/news/politics/nigel-farage/10821290/Nigel-Farage-Brilliant-Alex-Salmond-is-Scotlands-best-political-operator.html>.

SETTLE Michael, “I’m coming to Glasgow today to say indy is really about separation from England”, *The Herald*, 12 septembre 2014, consulté le 4 septembre 2022 : <https://www.heraldscotland.com/news/13179526.farage-coming-glasgow-today-say-indy-really-separation-england/>.

SPARROW Andrew & Paul OWEN, “Boris Johnson speaks to Conservative conference – politics live blog”, *The Guardian*, 30 septembre 2013, consulté le 22 décembre 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2013/sep/30/conservative-conference-george-osbornes-work-for-benefits-speech-politics-live-blog>.

WEBB Sam & Simon WALTER, “Boris Johnson shows where his allegiances lie as his car has a proud ‘I Love Scotland’ sticker on the back... as well as a dent in the boot”, *Daily Mail*, 23 mars 2014, consulté le 4 décembre 2022 : <https://www.dailymail.co.uk/news/article-2587353/Boris-Johnson-shows-allegiances-lie-car-proud-I-Love-Scotland-sticker-dent-boot.html>.

WHITAKER Andrew, “‘Impossible’ for Scotland to join EU, says Barroso”, *The Scotsman*, 17 février 2014, consulté le 8 décembre 2022 : <https://www.scotsman.com/news/politics/impossible-scotland-join-eu-says-barroso-1544811>.

Éditoriaux et articles de blogs

(Royaume-Uni / Écosse – 2014)

“A Labour government within our grasp – Ed Miliband’s message for Scotland”, *Labourlist*, 4 septembre 2014, consulté le 12 janvier 2022 : <https://labourlist.org/2014/09/lets-make-that-change-happen-together-ed-milibands-speech-against-scottish-independence/>.

“Gordon Brown’s Better Together speech the day before the referendum”, *Gordon and Sarah Brown*, 17 septembre 2014, consulté le 21 juin 2022 : <https://gordonandsarahbrown.com/2014/09/gordon-browns-speech-at-the-love-scotland-vote-no-rally-in-glasgow/>. Notre traduction : “you want to break every last link with the UK”

“Head, heart and soul – read the full text of Ed Miliband’s speech in Cumbernauld”, *Labourlist*, 10 septembre 2014, consulté le 15 février 2023 : <https://labourlist.org/2014/09/head-heart-and-soul-read-the-full-text-of-ed-milibands-speech-in-cumbernauld/>.

- “Joint statement on more devolution for UK”, *Centre on Constitutional Change*, 17 juin 2014, consulté le 29 septembre 2022 : https://www.centreonconstitutionalchange.ac.uk/news_opinion/joint-statement-more-devolution-uk.
- “Miliband makes major intervention in Scottish independence debate”, *Labourlist*, 27 juin 2014, consulté le 2 février 2023 : <https://labourlist.org/2014/06/miliband-makes-major-intervention-in-scottish-independence-debate/>.
- “Scotland and EU : Alistair Darling and Blair Jenkins”, *BBC*, 14 décembre 2012, consulté le 16 octobre 2022 : <https://www.bbc.com/news/av/uk-politics-20727692>.
- “Scotland referendum: Pile of stone starts in Cumbria”, *BBC News*, 21 juillet 2014, consulté le 16 septembre 2023 : <https://www.bbc.com/news/uk-england-cumbria-28412062>.
- “Scotland’s five big positives”, 22 avril 2014, consulté le 13 janvier 2023 : <https://gordonandsarahbrown.com/2014/04/scotlands-five-big-positives-excerpt-from-gordon-browns-speech-on-Tuesday-22nd-april-2014/>.
- “‘Scottish Labour – Scotland’s party’ – Johann Lamont’s speech for Scottish Labour conference”, *Labourlist*, 22 mars 2014, consulté le 28 décembre 2022 : <https://labourlist.org/2014/03/scottish-labour-scotlands-party-johann-lamonts-speech-for-scottish-labour-conference/>.
- “Scottish Labour’s idea bigger than independence”, *Labour list*, 26 mars 2014, consulté le 12 décembre 2022 : <https://labourlist.org/2014/03/scottish-labours-idea-bigger-than-independence/>.
- “Watch Gordon Brown at the ‘Love Scotland Vote No’ rally”, *Gordon and Sarah Brown*, 17 septembre 2014, consulté le 13 janvier 2023 : <https://gordonandsarahbrown.com/2014/09/watch-gordon-brown-at-the-love-scotland-vote-no-rally/>.
- ALEXANDER Douglas, “When it comes to the referendum, let’s remember ‘in unity is strength’”, *Labourlist*, 1er septembre 2014, consulté le 8 décembre 2022 : <https://labourlist.org/2014/09/when-it-comes-to-the-referendum-lets-remember-in-unity-is-strength/>.
- MURPHY Jim, “Even the hecklers get soaked in this old style political tour”, *Labourlist*, 1er août 2014, consulté le 8 août 2022 : <https://labourlist.org/2014/08/even-the-hecklers-get-soaked-in-this-old-style-political-tour/>.
- MURPHY Jim, “Me, a microphone and whoever turns up”, *Labourlist*, 10 juin 2014, consulté le 2 octobre 2022 : <https://labourlist.org/2014/06/me-a-microphone-and-whoever-turns-up/>.
- MURPHY Jim, “We shouldn’t be forced to choose whether we’re Scottish or British – we can be both”, *Labourlist*, 22 août 2014, consulté le 12 novembre 2022 : <https://labourlist.org/2014/08/we-I-be-forced-to-choose-whether-were-scottish-or-british-we-can-be-both/>.
- SARWAR Anas, “Independence would mean a race to the bottom for workers”, *Labourlist*, 9 septembre 2014, consulté le 24 décembre 2022 : <https://labourlist.org/2014/09/independence-would-mean-a-race-to-the-bottom-for-workers/>.

Clips de campagne

(Royaume-Uni / Écosse – 2014)

“Alistair Darling’s New Year Message”, 30 décembre 2013, consulté le 12 novembre 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=BOZEFXWuaC0&ab_channel=BetterTogetherUK.

“Archie Macpherson at Better Together rally in Dundee”, 27 août 2014, consulté le 15 décembre 2022, minute 2 : https://www.youtube.com/watch?v=PDXAvZ8NIX0&ab_channel=BetterTogetherUK

“Carwyn Jones, The First Minister of Wales says: ‘Scotland, please don’t go’”, *Better Together UK*, 10 septembre 2014, consulté le 2 juin 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=6PtavX60nXE&ab_channel=BetterTogetherUK.

“Say No Thanks to Independence”, *Better Together*, 12 juin 2014, consulté le 14 décembre 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=6V_LQgl8v5E&ab_channel=BetterTogetherUK.

“Scotland you’re my best friend”, Let’s stay together, 16 juillet 2014, consulté le 22 novembre 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=ZG6ttqzms6U&ab_channel=Let%27sStayTogether

“The Best of Both Worlds”, *Better Together*, 12 mai 2014, consulté le 2 février 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=peGbr_tqGXc&ab_channel=BetterTogetherUK.

BARROWMAN John, “John Barrowman’s Burns Immortal Memory”, *Better Together UK*, 25 janvier 2014, consulté le 23 décembre 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=sArFksxhV-0&ab_channel=BetterTogetherUK.

Documents video

(Canada / Québec 1980)

« Débat Bourassa-Bourgault sur le référendum », Montréal, Université de Montréal, 27 mars 1980, consulté le 2 janvier 2023 : <https://calypso.bib.umontreal.ca/digital/collection/p22028coll2/id/4/rec/1>.

(Royaume-Uni – 2014)

ARCAND Denys (réal.), *Le confort et l’indifférence*, 1981 (https://www.onf.ca/film/confort_et_lindifference/).

GENDRON Hubert (réal.), *Point de rupture*, 2005.

Discours référendaires souverainistes/indépendantistes

(Références citées uniquement)

Documents gouvernementaux

(Québec – 1980)

Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec : énoncé de politique économique*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979.

Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada. Proposition du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal : la souveraineté-association*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979.

(Québec – 1995)

Assemblée nationale du Québec, « Avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, 63-68.

Commission nationale sur l'avenir du Québec, *Rapport*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1995.

Commission nationale sur l'avenir du Québec, « Rapport final », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 151-154.

(Écosse – 2014)

SALMOND Alex, “Foreword”, dans The Scottish Government, *Your Scotland, Your Referendum. A Consultation Document*, Édimbourg, Scottish Government, 2012, p. 2-3.

SALMOND Alex, “Preface”, dans The Scottish Government, *Scotland's Future. Your Guide to an Independent Scotland*, Édimbourg, Scottish Government, 2013, p. viii-xi.

Scottish Government, *Scotland's Future. Your guide to an independent Scotland*, Édimbourg, Scottish Government, 2013.

STURGEON Nicola, “Bringing the powers home to build a better nation”, Édimbourg, Strathclyde University, 3 décembre 2012, consulté le 28 juin 2023 : <https://webarchive.nrscotland.gov.uk/3000/https://www.gov.scot/News/Speeches/better-nation-031212>.

STURGEON Nicola, “Foreword”, dans Scottish Government, *Scotland's Future: from the Referendum to Independence and a Written Constitution*, Édimbourg, Scottish Government, 2013, p. 2-4.

Scottish Government, *Scotland's Future. Your guide to an independent Scotland*, Édimbourg, Scottish Government, 2013.

Scottish Government, *Your Scotland, Your Referendum. A Consultation Document*, Édimbourg, Scottish Government, 2012.

Documents et rapport partisans

(Québec – 1980)

CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1978.

(Québec – 1995)

PARIZEAU Jacques, « Avant-propos », dans Parti Québécois, *Le Québec dans un monde nouveau*, Montréal, VLB éditeur, 1993, p. 7-10.

Parti québécois, *Le Québec dans un monde nouveau*, Montréal, VLB éditeur, 1993.

Parti québécois, *Des idées pour mon pays*, Montréal, Parti québécois, 1994.

Parti québécois, *Manifeste du Parti québécois*, dans LATOUCHE Daniel et Diane POLIQUIN-BOURASSA (éd.), *Le manuel de la parole – Manifestes québécois t. 3 : 1960-1976*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1979, p. 274-275.

Comité national du OUI, *Brochure du Oui*, Québec, Direction générale des élections, 1995.

(Écosse – 2014)

“Declaration of Radical Independence: Full Text”, *Radical Independence Campaign*, 24 novembre 2013, consulté le 8 juin 2023 : <https://radical.scot/declaration-of-radical-independence/>.

“Scottish Greens push radical new future for Scotland”, *European Greens*, 12 septembre 2014, consulté le 2 juin 2023 : <https://europeangreens.eu/news/scottish-greens-push-radical-new-future-scotland>.

“Scottish referendum: What sort of independence should socialists campaign for?”, *Socialist Party*, 5 décembre 2012, consulté le 8 juin 2023 : <https://www.socialistparty.org.uk/articles/15809/05-12-2012/scottish-referendum-what-sort-of-independence-should-socialists-campaign-for/>.

“Sign the Declaration”, *Yes Scotland*, version du 21 septembre 2013, consulté le 4 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20130921100307/http://www.yesscotland.net/join-in/sign-the-declaration>.

“The Declaration of Calton Hill”, dans FOX Colin, *The Case for an Independent Socialist Scotland*, Glasgow, Scottish Socialist Party, 2014, p. 38-39

“Why we are voting Yes in the Scottish referendum”, *Socialist Worker*, n°2420, 9 septembre 2014, consulté le 20 mai 2023 : <https://socialistworker.co.uk/news/why-we-are-voting-yes-in-the-scottish-referendum/>

CORNOCK Eddie, “A Marxist Case for Independence », *Scottish Socialist Party*, 20 mai 2013, consulté le 20 juillet 2023 : <https://scottishsocialistparty.org/a-marxist-case-for-independence/>

FERGUSON Iain, “The limits of Scottish nationalism”, *Socialist Worker*, n°2420, 9 septembre 2014, consulté le 3 juin 2023 : <https://socialistworker.co.uk/features/the-limits-of-scottish-nationalism/>.

FOX Colin, *For a Modern Democratic Republic*, Glasgow, Scottish Socialist Party, 2014.

- FOX Colin, *The Case for an Independent Socialist Scotland*, Glasgow, Scottish Socialist Party, 2014.
- SALMOND Alex, “Foreword”, dans Scottish National Party, *Making Scotland Better*, Édimbourg, Scottish National Party, 2012, p. 5.
- Scottish Greens, *Citizen’s Income*, Édimbourg, Scottish Green Party, 2014.
- Scottish Greens, *Energy independence*, Édimbourg, Scottish Green Party, 2014.
- Scottish Greens, *For a Just and Welcoming Scotland. The Scottish Green Party European Manifesto 2014*, Édimbourg, Scottish Green Party, 2014.
- Scottish Greens, *Scottish Parliament Manifesto 2011*, Édimbourg, Scottish Green Party, 2011.
- Scottish National Party, “A choice between two futures: Scotland’s future in Scotland’s hands”, *Scottish National Party*, 28 mars 2014, consulté le 3 juillet 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=4o6bNNsHzpE&ab_channel=ScottishNationalParty%28SNP%29.
- Scottish National Party, *Re-Elect. A Scottish Government Working for Scotland*, Édimbourg, Scottish National Party, 2011.
- Scottish Socialist Party, *Holyrood Election Manifesto 2011*, 2011, consulté le 18 juin 2023 : http://scottishsocialistparty.s3.amazonaws.com/new_pdfs/election2011/ssp_manifesto_2011_web.pdf
- SILLARS Jim, “As the campaign enters its last 100 days, Jim Sillars says... YES WE CAN”, *Scottish Socialist Voice*, n°440, 13-26 juin 2014, p. 1-2.
- STURGEON Nicola, “Our Purpose”, *Re-Elect. A Government Working for Scotland*, Édimbourg, SNP, 2011, p. 7.

Discours individuels et archives

(Québec – 1980)

- LÉVESQUE René, “Québec : Good Neighbour in Transition”, *Allocution du Premier ministre du Québec devant l’Economic Club of New York*, Hôtel Hilton de New York, 25 janvier 1977, consulté le 18 juin 2023 : http://www.mrif.gouv.qc.ca/document/spdi/fonddoc/FDOC_all oc_1574_19770125_levesque-rene.htm.

(Québec – 1995)

- PARIZEAU Jacques, « Allocution télévisée », Québec, *Archives politiques du Québec*, 1^{er} octobre 1995, consulté le 3 mai 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/jacques-parizeau/autres-discours-officiels/>
- PARIZEAU Jacques, « Discours à l’occasion de la présentation du rapport des Commissions sur l’avenir du Québec », Québec, *Archives politiques du Québec*, 19 avril 1995, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/jacques-parizeau/autres-discours-officiels/>.

PARIZEAU Jacques, « Discours à l'Université de Montréal », *Archives politiques du Québec*, Montréal, 30 octobre 1995, consulté le 20 mai 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/jacques-parizeau/autres-discours-officiels/>.

PARIZEAU Jacques, « Discours d'Alma », *Archives politiques du Québec*, Alma, 15 août 1995, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.archivespolitiquesduquebec.com/discours/p-m-du-quebec/jacques-parizeau/autres-discours-officiels/>.

(Écosse – 2014)

SALMOND Alex, “2013 Speech to SNP Conference”, *UKPOL*, 24 mars 2013, consulté le 21 juin 2023 : <https://www.ukpol.co.uk/alex-salmond-2013-speech-to-snp-conference/>.

SALMOND Alex, “2014 Speech to SNP Conference”, *UKPOL*, publié le 1^{er} décembre 2015, consulté le 21 juin 2023 : <https://www.ukpol.co.uk/alex-salmond-2014-speech-to-snp-conference/>

Débats parlementaires

(Québec – 1980)

BARIL Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5044.

BERTRAND Jean-François, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4986-4987.

BIRON Rodrigue, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5232.

BISAILLON Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4994.

BRASSARD Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5181-5182

CHARBONNEAU Jean-Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4989-4990.

CHARRON Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5276-5277.

CHEVRETTE Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 mars 1980, p. 5153.

CLAIR Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5086.

COUTURE Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5327.

DE BELLEVAL Denis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5079.

DUSSAULT Roland, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5302.

FALLU Élie, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5084.

GAGNON Marcel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5075.

GARON Jean, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5009.

GENDRON François, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5095.

GODIN Gérald, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5235.

GOSSELIN Gérard, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5311.

GUAY Richard, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5246-5247.

JOHNSON Pierre-Marc, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5288-5289.

JOLIVET Jean-Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5100.

JORON Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5015-5016.

LABERGE Henri, *Débats de l'Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5352-5354.

LAURIN Camille, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5239-5241.

LAVIGNE Laurent, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5090.

LAZURE Denis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5176.

LEFEBVRE Charles, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5258.

LÉGER Marcel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5199.

LÉONARD Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5301.

LESSARD Lucien, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5204-5205.

LÉVESQUE Léonard, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5212

LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 mars 1980, p. 5399-5400.

LÉVESQUE René, *Débats de l'Assemblée nationale*, 4 mars 1980, p. 4962-4968.

MAROIS Pierre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5226-5227.

MARTEL Maurice, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5295-5296.

MICHAUD Gilles, *Débats de l'Assemblée nationale*, 6 mars 1980, p. 5082.

MORIN Claude, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5168.

MORIN Jacques-Yvan, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 mars 1980, p. 5143.

MORIN Jacques-Yvan, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5294.

O'NEILL Louis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 mars 1980, p. 5150-5152.

OUELLETTE Adrien, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 mars 1980, p. 5248.

OUELLETTE Jocelyne, *Débats de l'Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5336.

PAQUETTE Gilbert, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5032.

PAYETTE Lise, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 mars 1980, p. 5165.

PAYETTE Lise, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 mars 1980, p. 5387.

PERON Denis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 5 mars 1980, p. 5043.

PROULX Jérôme, *Débats de l'Assemblée nationale*, 19 mars 1980, p. 5337-5339

VAUGEOIS Denis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 18 mars 1980, p. 5307-5308.

(Québec – 1995)

BARIL Gilles, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4851-4852

BEAUDOIN Louise, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4921.

BLAIS Yves, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4916.

BOISCLAIR André, *Débats de l'Assemblée nationale*, 14 septembre 1995, p. 5004.

BOISCLAIR André, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4731.

BOUCHARD Lucien, « Le discours du trône. Reprise du débat sur l'adresse », *Débats des communes*, 35^e législature, 1^{ère} session, Vol. 1, 19 janvier 1994, p. 34-36

CARON Jocelyne, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4771-4773.

CHEVRETTE Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4938.

DESILETS Rémy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4790.

DION Léandre, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4787-4788.

DUCEPPE Gilles, *Débats des Communes*, 35^e législature, 1^{ère} session, Vol. 1, 27 janvier 1994, p. 484.

DUFOUR Francis, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4847.

DUMONT Mario, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4725-4726.

DUMONT Mario, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4821-4822.

DUMONT Mario, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4812.

FACAL Joseph, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4762

GENDRON François, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4728

HAREL Louise, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4903.

JULIEN Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4787.

JUTRAS Normand, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4863.

KIEFFER Robert, *Débats de l'Assemblée nationale*, 14 septembre 1995, p. 4990.

LANDRY Bernard, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4816.

- LAURIN René, *Débats des Communes*, 35^e législature, 1^{ère} session, Vol. 1, 19 janvier 1994, p. 58.
- LEDUC Lyse, *Débats de l'Assemblée nationale*, 14 septembre 1995, p. 5002.
- MORIN Michel, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4888.
- PARÉ Jean-Guy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4857-4858.
- PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 11 septembre 1995, p. 4751-4757.
- PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 juin 1995, p. 3911.
- PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 20 septembre 1995, p. 5187-5189.
- PARIZEAU Jacques, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4707.
- PAYNE David, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4935-4936.
- PELLETIER André, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4914
- PICARD Pauline, *Débats des Communes*, 35^e législature, 1^{ère} session, Vol. 1, 19 janvier 1995, p. 55.
- ROBERT Hélène, *Débats de l'Assemblée nationale*, 13 septembre 1995, p. 4939.
- TRUDEL Rémy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 12 septembre 1995, p. 4832.
- TRUDEL Rémy, *Débats de l'Assemblée nationale*, 7 septembre 1995, p. 4737.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages – Acteurs politiques

(Québec – 1980)

- BOURGAULT Pierre, *Oui à l'indépendance du Québec*, Montréal, Les Éditions Quinze, 1977.
- BOURGAULT Pierre, « Discours en faveur du Oui prononcé lors du référendum de 1980 », dans COURTOIS Charles-Philippe et Danic PARENTEAU (éd.), *Les 50 discours qui ont marqué le Québec*, Anjou, Les Éditions CEC, 2011, p. 275-277.
- BOURGAULT Pierre, « Maintenant ou jamais ! », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1 Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 585-589.
- FERRETTI Andrée, « Jusqu'à la victoire finale », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1 Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 536-541.
- LAURIN Camille, « Discours mettant fin au débat en 3^e lecture du projet de Charte de langue française », dans COURTOIS Charles-Philippe et Danic PARENTEAU (éd.), *Les 50 discours qui ont marqué le Québec*, Anjou, Les Éditions CEC, 2011, p. 269-274.
- LÉVESQUE René, « ... cernés comme Astérix dans son village », dans TERRIEN Paul (éd.), *Les grands discours de l'histoire du Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 336-344.

LÉVESQUE René, « Appel au peuple du Québec », dans Gouvernement du Québec, *La nouvelle entente Québec-Canada. Proposition du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal : la souveraineté-association*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 109-118.

LÉVESQUE René, « Discours prononcé lors de la victoire du Parti québécois aux élections générales de 1976 », dans COURTOIS Charles-Philippe et Danic PARENTEAU (éd.), *Les 50 discours qui ont marqué le Québec*, Anjou, Les Éditions CEC, 2011, p. 266-268.

LÉVESQUE René, « Préface », dans CHARBONNEAU Jean-Pierre et Gilbert PAQUETTE, *L'Option*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1978, p. 9-10.

LÉVESQUE René, *La Passion du Québec*, Montréal, Québec Amérique, 1978.

LUSSIER Doris, « La langue, signe et ciment de la nation », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 47-57.

Manifeste des quatre, « Réflexion à quatre voix sur l'émergence d'un pouvoir québécois », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1, Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 245-251.

(Québec – 1995)

BOUCHARD Lucien, *À visage découvert*, Montréal, Boréal, 1992.

BOUCHARD Lucien, *Un nouveau parti pour une étape décisive*, Montréal, Fides, 1993.

BOUCHARD Lucien, « Il est temps de prendre nos responsabilités », dans TERRIEN Paul (éd.), *Les grands discours de l'histoire du Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 408-414.

LISÉE Jean-François, *Le naufrageur. Robert Bourassa et les Québécois, 1991-1992*, Montréal, Boréal, 1994.

LISÉE Jean-François, *Le tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, Montréal, Boréal, 1994.

PARIZEAU Jacques, « Alors, pourquoi attendre ? » dans TERRIEN Paul (éd.), *Les grands discours de l'histoire du Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 390-394.

PARIZEAU Jacques, « Discours prononcé devant l'Assemblée nationale française », dans COURTOIS Charles-Philippe et Danic PARENTEAU (éd.), *Les 50 discours qui ont marqué le Québec*, Anjou, Les Éditions CEC, 2011, p. 298-307.

(Écosse – 2014)

BELL Alex, “Considering a constitution: a view from a former Government insider”, dans (coll.), *A Modest Proposal for the agreement of the people*, Édinburgh, Luath Press Limited, 2014, p. 140-152.

FREEMAN Jeane, “Realising Labour Values”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édinburgh, Luath Press Limited, 2014, p. 21-26.

MAXWELL Stephen, *Arguing for independence. Evidence, Risk and the Wicked Issues*, Édinburgh, Luath Press Limited, 2012.

SILLARS Jim, *In Place of Fear II. A Socialist Programme for an Independent Scotland*, Glasgow, Vagabond Voices, 2014.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages – Société civile

(Québec – 1980)

BEAUCHAMP André, « Séparation et culture : quelques retentissements éthiques », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1 Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 542-552.

Confédération des syndicats nationaux, « La CSN face au référendum », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1 Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 256-258.

Fédération des travailleurs du Québec, « Question nationale, réponse syndicale », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1 Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 259-263.

GENUIST Paul, *La faillite du Canada anglais*, Montréal, Les Quinze éditeur, 1980.

Québec français, « Pour en finir avec le Canada colonial », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1 Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 412-418.

RYERSON Stanley-Bréhaut, « Le pari québécois : de la nation/communauté au pouvoir étatique ? », FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.) *Les grands textes indépendantistes, t. 1 Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 529-534.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, « La SSJBM face au référendum », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1, Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 252-255.

(Québec – 1995)

(coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995.

ALLARD Francine, « Lettre à moi-même, bourgeoise et ramollie », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 16-19.

ARBIQUE Louise, « Lettre à mon père, Jean-Louis Arbique, et à ma mère, Madeleine Lambert », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 20-23.

AUDET Élane, « Lettre à une amie iranienne », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 69-75.

BARCELO François, « Lettre à l'arrière-arrière-petit-fils d'un chef patriote », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 30-34.

BEAULIEU Victor-Lévy, « Lettre à un ex-ayatollah en pantoufles », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 41-43.

- BEAULIEU-GREEN Andrée, « Un Québec entre parenthèses », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 21-22.
- BEAUSOLEIL Claude, « Lettre à ceux venus d'ailleurs », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 76-81.
- BONHOMME Jean-Pierre, « Pour donner du bon sens au pays du Québec », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 29-32.
- BOUTHILLIER Guy, « La bataille pour le français continue et seul un Québec souverain nous permettra de la gagner », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 33-46.
- BUSSIÈRES Pascale, « L'heure du jugement dernier », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 37-40.
- CELESTIN Nadège, « Histoires d'Amérique », dans *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 45-47.
- CHAGNON Pierre, « Le Québec : l'Eldorado du XXI^e siècle », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 49-51.
- CHAMBERLAND Paul, « L'indépendance est pour 1993 », dans FERRETTI Andrée et Gaston MIRON (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 1 Écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992*, Montréal, Typo, 2004, p. 590-596.
- CHAMBERLAND Paul, « Lettre à un Québécois anglais », dans FERRETTI Andrée (dir.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 87-95.
- CHAPUT Sylvie, « Lettre d'une Beauportoise d'adoption à une amie de l'Outaouais », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 84-88.
- DESJARDINS Louise, « Lettre pour ne pas emprunter ce qui nous appartient », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, p. 93.
- DUGUAY Raoul, « Lettre pour penser avec son cœur et sentir avec sa tête », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 96-101.
- FALARDEAU Pierre, « Lettre à mon ti-cul », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 102-105.
- LEGARÉ Anne, « Lettre à un ami américain », dans FERRETTI Andrée (dir.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2004*, Montréal, Typo, 2004, p. 82-86.
- PARISEAU Monique, « Le Québec comme jardin », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 125-126.
- HAREL Pierre, « Écoutez ! », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 91-96.

LABERGE Henri, « La question interculturelle et la question nationale », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 333-334.

Partenaires pour la souveraineté, « Vivre à haute voix, au lieu de murmurer notre existence », dans FERRETTI Andrée (éd.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 130-139.

PEDNEAULT Hélène, « Inventaire », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 127-130.

PEDNEAULT Hélène, « Lettre à toutes les femmes et tous les hommes qui ont dix-huit ans cette année », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 139-147.

REBELLO François, « C'est le changement qui me fait rêver », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 135-138.

ROY Bruno, « Préface », dans (coll.), *Trente lettres pour un Oui*, Montréal, Stanké, 1995, p. 9-11.

SICOTTE Geneviève, « Éloge du nationalisme terne », dans (coll.), *Je me souverain*, Montréal, Édition des Intouchables, 1995, p. 145-148.

Solidarité populaire Québec, « Le Québec que nous voulons bâtir », dans FERRETTI Andrée (dir.), *Les grands textes indépendantistes, t. 2, Écrits, discours et manifestes québécois 1992-2003*, Montréal, Typo, 2004, p. 140-150.

VADEBONCŒUR Pierre, *Chaque jour, l'indépendance...*, Ottawa, Les Éditions Leméac, 1978.

VADEBONCŒUR Pierre, *To be or not to be. That is the question !*, Montréal, L'Hexagone, 1980.

VALLIÈRES Pierre, *Les scorpions associés*, Montréal, Québec Amérique, 1978.

VALLIÈRES Pierre, *Un Québec impossible*, Montréal, Québec Amérique, 1977.

(Écosse – 2014)

BOYD Cat et Jenny MORRISON, *Scottish Independence. A Feminist Response*, Édimbourg, World Power Books, 2014.

BOYD Cat, « Scotland: a vote for independence is a vote for women », *Counterfire*, 9 mars 2014, consulté le 28 mai 2023 : <https://www.counterfire.org/article/scotland-a-vote-for-independence-is-a-vote-for-women/>.

BOYD Cat, « To Win Scotland for its People », dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 106-111.

DUDLEY EDWARDS Owen, « Ireland: the Real Elephant in the Room », dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 68-82.

DUDLEY EDWARDS Owen, “Thank you, Edwin Morgan, Thank you, J.K. Rowling”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 83-99.

DUDLEY EDWARDS Owen, “War and Peace”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 27-44.

FOLEY James, “Backlash: the Political Economy of Voting NO”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 53-60.

MACLAREN Duncan, “Britain, Global Development and Scotland”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 45-52.

MAXWELL Jamie, “Putting the Past to Work for the Future”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 100-105.

MCALPINE Robin, “The Meaning of ‘Things’”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 61-67.

MOFFAT Alexander et Alan RIACH, *Arts of Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014.

THOMSON Bob, “On Not Standing Still”, dans MAXWELL Jamie et Owen DUDLEY EDWARDS (dir.), *Why Not. Scotland, Labour and Independence*, Édimbourg, Luath Press Limited, 2014, p. 112-117.

Articles de presse

(Québec – 1980)

« Roy candidat dans Frontenac », *La Tribune*, 10 mars 1980, p. A1.

BISSONNETTE Lise, « Le pacte des coups bas », *Le Devoir*, 14 mai 1980, p. 10.

DESCÔTEAUX Bernard, « Lévesque fait appel à la solidarité des francophones », *Le Devoir*, 19 mai 1980, p. 3.

(Québec – 1995)

« L’entente du 12 juin 1995. Entente présentée par Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont », *Le Soleil*, 29 octobre 1995, p. C4 ;

« Parizeau : un combat pour l’identité », *Le Devoir*, 19 mai 1995, p. A12.

« Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l’Histoire », *La Presse*, 7 septembre 1995, p. B3.

BAILLARGEON Stéphane, « Falardeau, honoré », *Le Devoir*, 5 décembre 1995, p. A3.

- CAUCHON Paul et Kathleen LÉVESQUE, « Le NON en proie à la panique, dit Bouchard », *Le Devoir*, 14 octobre 1995, p. A12.
- CAUCHON Paul, « Bouchard minimise l'intervention de Christopher », *Le Devoir*, 20 octobre 1995, p. A6.
- CAUCHON Paul, « Chrétien, un atout du OUI », *Le Devoir*, 19 octobre 1995, p. A6.
- CAUCHON Paul, « Johnson n'osera rien demander au Canada », *Le Devoir*, 11 octobre 1995, p. A8.
- CAUCHON Paul, « Le Oui y croit de plus en plus », *Le Devoir*, 19 octobre 1995, p. A6.
- CAUCHON Paul, « Parizeau promet la réouverture du Collège militaire », *Le Devoir*, 12 octobre 1995, p. A6.
- DION Jean, « Bouchard : “Vous ne nous ferez pas le même coup deux fois” », *Le Devoir*, 26 octobre 1995, p. A12.
- DION Jean, « Bouchard accuse Chrétien de bafouer la démocratie », *Le Devoir*, 21 septembre 1995, p. A4.
- DION Jean, « La recherche et le développement, une raison de se séparer », *Le Devoir*, 3 octobre 1995, p. A5.
- DION Jean, « Parizeau ne veut pas la séparation, mais la réparation », *Le Devoir*, 25 septembre 1995, p. A10.
- GAUTHIER Gilles et André PÉPIN, « Bouchard dit n'avoir eu aucune intention négative en parlant de la race blanche », *La Presse*, 17 octobre 1995, p. B5.
- HÉBERT Chantal, « Si le NON l'emporte, il y aura un match revanche », *La Presse*, 14 septembre 1995, p. A2.
- LEDUC Gilles, « “Debout et raisonnable” “Nous voulons être maîtres chez nous en conservant des liens avec le reste du Canada”, plaide Mario Dumont », *Le Soleil*, 29 octobre 1995, p. C6.
- TRAMIER Sylvie, « Comment l'esprit de Maastricht vint aux souverainistes », *Le Devoir*, 23 septembre 1995, p. A6.
- VENNE Michel, « “Parfois, le miracle est possible”, dit Parizeau », *Le Devoir*, 3 décembre 1994, p. A6.
- VENNE Michel, « Les “réparatistes” », *Le Devoir*, 25 septembre 1995, p. A10.
- WEBSTER Normand, « La voix de Lucien Bouchard », *Le Devoir*, 7 décembre 1994, p. A8.

(Écosse – 2014)

- “Blog: Margo MacDonald’s independence referendum legacy”, *ITV News*, 25 avril 2014, consulté le 8 juin 2023: <https://www.itv.com/news/border/2014-04-25/blog-margo-macdonalds-independence-referendum-legacy>.

“Dennis Canavan tells Labour supporters: vote Yes at indyref and take your party back to power in Scotland”, *Herald Scotland*, 24 janvier 2014 : <https://www.heraldscotland.com/news/13142006.dennis-canavan-tells-labour-supporters-vote-yes-indyref-take-party-back-power-scotland/>.

“Dennis Canavan: No vote threatens NHS in Scotland”, *Herald Scotland*, 31 juillet 2014, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.heraldscotland.com/news/13172690.dennis-canavan-no-vote-threatens-nhs-scotland/>.

“Scottish independence: One month to go in referendum campaign”, *BBC News*, 18 août 2014, consulté le 22 juin 2022 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-scotland-politics-28828332>.

“Scottish independence: Salmond and Darling clash in heated TV debate”, *BBC News*, 25 août 2014, consulté le 21 mai 2023 : <https://www.bbc.co.uk/news/uk-scotland-scotland-politics-28929057>.

“Sturgeon: Salmond will have indyref debate with Carmichael after Cameron snub”, *Herald Scotland*, 17 octobre 2013, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.heraldscotland.com/news/13127703.sturgeon-salmond-will-indyref-debate-darling-carmichael-cameron-snub/>.

BLANE Colin, “Scottish independence: Salmond and Darling clash in TV debate”, *BBC News*, 5 août 2014, consulté le 12 juillet 2023 : <https://www.bbc.com/news/uk-scotland-28649354>.

BLUNDY Rachel, “Andy Murray hounded as a ‘hypocrite’ after coming out in support of Scottish independence”, *Evening Standard*, 18 septembre 2014, consulté le 2 juin 2023: <https://www.standard.co.uk/news/uk/andy-murray-trolled-on-twitter-after-coming-out-in-support-of-scottish-independence-9739840.html>.

BROOKS Libby, “Scottish referendum: magnitude of the question galvanizes debate”, *The Guardian*, 8 juin 2014, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.theguardian.com/politics/2014/jun/08/scottish-independence-referendum-galvanises-debate>.

CARRELL Severin, “Alex Salmond predicts million-strong movement for Scottish independence”, *The Guardian*, 25 mai 2012, consulté le 22 mai 2023 : <https://www.theguardian.com/politics/2012/may/25/alex-salmond-yes-scotland-independence>

DAISLEY Stephen, “Nicola Sturgeon and Michael Moore clash in independence debate”, *STV News*, 17 mai 2013, consulté le 2 juin 2023 : <https://web.archive.org/web/20131009233544/http://news.stv.tv/politics/225688-nicola-sturgeon-and-michael-moore-clash-in-independence-debate>.

ELGOT Jessica, “Why Are So Many Scots From Ethnic Minorities Voting Yes?”, *Huffington Post*, 14 juin 2014, consulté le 8 mai 2023 : https://web.archive.org/web/20140925082035/http://www.huffingtonpost.co.uk/2014/06/12/scotland-independence-referendum_n_5488582.html

- FARQUHARSON Kenny, “Cultural revolution as SNP learns to love the Brits”, *The Scotsman*, 18 mars 2012, consulté le 13 mai 2023 : <https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/kenny-farquharson-cultural-revolution-as-snp-learns-to-love-the-brits-1638347>.
- GARDHAM Magnus, “Salmond: Yes vote would be act of Scots’ self-confidence”, *Herald Scotland*, 19 octobre 2013, consulté le 15 avril 2023 : <https://www.heraldscotland.com/news/13127866.salmond-yes-vote-act-scots-self-confidence/>.
- GORDON Tom, “Salmond evokes declaration of Arbroath as referendum campaign enters final month”, *Herald Scotland*, 17 août 2014, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.heraldscotland.com/news/13175350.salmond-evokes-declaration-arbroath-referendum-campaign-enters-final-month/>.
- GREEN Chris, “Scottish independence: BBC Scotland’s coverage ‘institutionally biased’, Alex Salmond claims”, *The Independent*, 15 septembre 2014, consulté le 8 juin 2023 : <https://www.independent.co.uk/news/media/bbc-scotland-protests-scottish-independence-referendum-coverage-institutionally-biased-salmond-claims-9732095.html>.
- HYSLOP Fiona, “Full speech: Fiona Hyslop on Scottish Culture”, *The Scotsman*, 5 juin 2013, consulté le 2 mai 2023 : <https://www.scotsman.com/arts-and-culture/full-speech-fiona-hyslop-on-scottish-culture-1572558>.
- JOHNSON Simon, “You can still feel British after separation, claims SNP”, *The Daily Telegraph*, 3 décembre 2012, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/scotland/9719855/You-can-still-feel-British-after-separation-claim-SNP.html>.
- MCDONELL Hamish et Andrew GRICE, “Salmond urges nationalists to collect a million Yes signatures”, *The Independent*, 26 mai 2012, consulté le 4 juin 2023 : <https://www.independent.co.uk/news/uk/politics/salmond-urges-nationalists-to-collect-a-million-yes-signatures-7789291.html>.
- MCKENNA Kevin, “Yes or No? Scotland’s stars take sides in independence debate”, *The Guardian*, 12 juillet 2014, consulté le 2 mai 2023 : <https://www.theguardian.com/politics/2014/jul/12/scottish-stars-yes-no-independence-vote>.
- MCNAB Scott, “Alex Salmond delivers 2014 New Year message”, *The Scotsman*, 31 décembre 2013, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.scotsman.com/news/politics/alex-salmond-delivers-2014-new-year-message-1549156>.
- O’DONNELL John, “Salmond says Scotland would be better EU member than Britain”, *Reuters*, 28 avril 2014, consulté le 21 juin 2023 : <https://www.reuters.com/article/cnews-us-scotland-independence-salmond-idCABREA3R12J20140428>.
- SALMOND Alex, “Alex Salmond’s Hugo Young lecture – full text”, *The Guardian*, 25 janvier 2012, consulté le 12 janvier 2022 : <https://www.theguardian.com/politics/2012/jan/25/alex-salmond-hugo-young-lecture>.
- SALMOND Alex, “Alex Salmond’s St George’s Day speech: full text”, *The New Statesman*, 23 avril 2014, consulté le 12 mai 2023 : <https://www.newstatesman.com/politics/2014/04/alex-salmonds-st-georges-day-speech-full-text>.

SALMOND Alex, “Bannockburn is birthplace of Scotland”, *The Scotsman*, 30 juin 2014, consulté le 20 juin 2023 : <https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/alex-salmond-bannockburn-is-birthplace-of-scotland-1532710>.

SETTLE Michael, “2014 is the opportunity of a lifetime for country, says Salmond”, *Herald Scotland*, 31 décembre 2013 : <https://www.heraldsotland.com/news/13138374.2014-opportunity-lifetime-country-says-salmond/>.

Éditoriaux et articles de blogues

(Québec – 1980)

ANGERS François-Albert, « Dire NON serait une honte éternelle », *Le Devoir*, 7 mai 1980, p. 11.

L'ALLIER Jean-Paul, « Pourquoi je dirai OUI au référendum », *Le Devoir*, 2 avril 1980, p. 9.

LAURIER Marie, « Le mandat d’aller “négocier ce bonheur” », *Le Devoir*, 3 mars 1980, p. 1.

(Québec – 1995)

Conseil de la souveraineté du Québec, « Allons-nous nous faire écraser ou nous faire respecter ? », *Le Devoir*, 27 septembre 1995, p. 2.

(Écosse – 2014)

“Editorial: A Union for What?”, *National Collective*, 18 mai 2014, consulté le 2 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140720053424/http://nationalcollective.com/2014/05/18/editorial-a-union-for-what/>.

ARNOTT Tom F., “I Want Things I Have Never Seen Before”, *National Collective*, 13 septembre 2014, consulté le 28 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140916075016/http://nationalcollective.com/2014/09/13/tom-fergus-arnott-i-want-things-i-have-never-seen-before/>.

BAMBERRY Chris, “Calvinism, Militarism, Kailyard”, *Bella Caledonia*, 12 août 2014, consulté le 12 mai 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/08/12/calvinism-militarism-kailyard/>.

FALCONER Gavin, “The Ethnic Card”, *Bella Caledonia*, 20 juin 2014, consulté le 2 juillet 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/06/20/the-ethnic-card/>.

FLYN Cat, “We’ve An Enormous Opportunity To Build the Future We’ve Been Dreaming Of”, *National Collective*, 13 septembre 2014, consulté le 8 juin 2023 : <https://web.archive.org/web/20140916130349/http://nationalcollective.com/2014/09/13/cal-flynn-journalist-weve-an-enormous-opportunity-to-build-the-future-weve-been-dreaming-of/>.

FOLEY James, ““The politics of Scotland would be turned upside down”: an interview with Jim Sillars”, *Counterfire*, 21 février 2014, consulté le 5 juin 2023 : <https://www.counterfire.org/article/the-politics-of-scotland-would-be-turned-upside-down-an-interview-with-jim-sillars/>.

GARDINER Michael, “The Golden Country”, *National Collective*, 26 mars 2013, consulté le 21 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140818031248/http://nationalcollective.com/2013/03/26/collective-thinking-the-golden-country-by-michael-gardiner/>.

- GILES Harry, “Class Matters: A Provocation for Radical Campaigning Now”, *National Collective*, 21 juillet 2014, consulté le 13 mai 2023 :
<https://web.archive.org/web/20150216125753/http://nationalcollective.com/2014/07/21/class-matters-a-provocation-for-radical-campaigning-now/>.
- HINDE Dominic, “Extending the Realm of the Possible”, *National Collective*, 26 février 2013, consulté le 13 juin 2023 :
<https://web.archive.org/web/20141122140553/http://nationalcollective.com/2013/02/26/collective-thinking-extending-the-realm-of-the-possible-by-dominic-hinde/>.
- KEREVAN George, “Cameron takes medal for hypocrisy”, *The Scotsman*, 7 février 2014, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/george-kerevan-cameron-takes-medal-for-hypocrisy-1545677>.
- LINDAY Isobel, “Women for Yes”, *Bella Caledonia*, 6 mars 2014, consulté le 8 mai 2023 :
<https://bellacaledonia.org.uk/2014/03/06/women-for-yes/>.
- LOKI, “The Sleeping Giant Stirs”, *National Collective*, 14 septembre 2014, consulté le 21 mai 2023 :
<https://web.archive.org/web/20140917151926/http://nationalcollective.com/2014/09/14/loki-the-sleeping-giant-stirs/>.
- MACDONALD Fraser, “Why Anti-Nationalists Should Vote Yes”, *Bella Caledonia*, 21 mars 2014, consulté le 3 mai 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/03/21/why-anti-nationalists-should-vote-yes/>.
- MANN Jamie, “Retracing Our Steps – the Road To Scotland’s Independence Revolution”, *National Collective*, 14 septembre 2014, consulté le 2 juin 2023 :
<https://web.archive.org/web/20140916030409/http://nationalcollective.com/2014/09/14/jamie-mann-retracing-our-steps-the-road-to-scotlands-independence-revolution/>.
- MCALLION John, “Scottish independence: Breaking up is good to do”, *Red Pepper*, 26 mai 2012, consulté le 2 juin 2023 : <https://www.redpepper.org.uk/breaking-up-is-good-to-do/>.
- MCKENNA Kevin, “Tom Devine: why I now say yes to Independence for Scotland”, *Bella Caledonia*, 22 août 2014, consulté le 12 juin 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2014/08/22/tom-devine-why-i-now-say-yes-to-independence-for-scotland/>.
- MURRAY Ben, “Why I’m Voting Yes”, *Bella Caledonia*, 27 juin 2014, consulté le 9 mai 2023 :
<https://bellacaledonia.org.uk/2014/06/27/why-im-voting-yes/>.
- OFFICER David, “11 Reasons a Yes vote Will Improve Democracy”, *National Collective*, 29 août 2014, consulté le 12 juin 2023 :
<https://web.archive.org/web/20140902180036/http://nationalcollective.com/2014/08/29/11-reasons-a-yes-vote-will-improve-democracy/>.
- RAMAND Peter, “A Winning Strategy for Independence?”, *Bella Caledonia*, 27 mai 2012, consulté le 8 juin 2023 : <https://bellacaledonia.org.uk/2012/05/27/a-winning-strategy-for-independence>.
- SCOTT Emma, “Patrick Harvie on why Scotland should vote Yes”, *Scotland’s Regeneration Forum (SURF)*, 30 octobre 2013, consulté le 2 avril 2023 : <https://surf.scot/patrick-harvie-on-why-scotland-should-vote-yes/>.

WISHART Ruth, “A Time For Visionaries”, *National Collective*, 7 mai 2013, consulté le 7 mai 2023 : <https://web.archive.org/web/20140818010019/http://nationalcollective.com/2013/05/07/collective-thinking-a-time-for-visionaries-by-ruth-wishart/>.

Clips de campagne

(Écosse – 2014)

Yes Scotland, “My Generation”, retrouvée sur *Grant Yes Vote*, 6 septembre 2014, consultée le 8 mai 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=nZbmiVm_eqI&t=8s&ab_channel=GrantYesVote.

Yes Scotland, “Scottish Independence: ‘What if ‘cant’do’ became ‘can do?’”, retrouvée sur *voteindependence*, 16 février 2014, consulté le 7 mai 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=Bn7OKRbX6n8&ab_channel=voteindependence.

